UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues – H&L
ÉQUIPE de RECHERCHE EA 4428 DYNADIV

THÈSE

Présentée par :

Priscille AHTOY

Soutenue le 22 novembre 2021

Pour obtenir le grade de : **Docteure de l'université de Tours**

Discipline／Spécialité : Sciences du langage／ Sociolinguistique et didactique

L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS EN MILIEU PLURILINGUE (ILE MAURICE) : MOBILITÉ SOCIALE ET CONFLITS DE LÉGITIMITÉS

THESE Dirigée par	**Monsieur DE ROBILLARD Didier**	Professeur des universités, Université de Tours
	Monsieur CARPOORAN Arnaud	Professeur, Université de Maurice
RAPPORTEURS	**Monsieur BLANCHET Philippe**	Professeur des universités, Université de Rennes 2
	Madame BOUDREAU Annette	Professeure émérite, Université de Moncton
JURY	**Monsieur DE ROBILLARD Didier**	Professeur des universités, Université de Tours
	Monsieur CARPOORAN Arnaud	Professeur, Université de Maurice
	Monsieur BLANCHET Philippe	Professeur des universités, Université de Rennes 2
	Madame BOUDREAU Annette	Professeure émérite, Université de Moncton
	Madame LEBON-EYQUEM Mylène	Professeure des universités, Université de La Réunion
	Madame LECONTE Fabienne	Professeure des universités, Université de Rouen, présidente du jury

« *Qui suis-je ? »*

C'est une question que les autres posent. Moi, je suis ma langue.

Mahmoud Darwich, poète palestinien (1941-2008)

Remerciements

Ma profonde gratitude s'adresse en premier lieu à mon directeur de thèse, le Professeur Didier de Robillard, sans qui cette thèse n'aurait pas vu le jour.

Je tiens très sincèrement à vous remercier, Didier, pour cet accompagnement sur de longues années (avant même que ne prenne forme ce projet doctoral), pour vos encouragements constants, pour votre soutien indéfectible, votre disponibilité sans faille, votre exigence et pour la confiance accordée, avec cette vigilante bienveillance qui est la vôtre lors de ces discussions éclairantes. Ces années de recherche doctorale ont été longues, salutaires et transformatrices. J'ai pu, grâce à votre formidable encadrement, développer cet esprit critique et réflexif, crucial à la rédaction de la thèse, mais aussi ces compétences utiles, voire extrêmement précieuses dans le cadre de l'activité professionnelle, notamment le développement de la réflexion, le regard analytique, la compétence de synthèse, mais aussi la mise en relation et la mise en résonance des points de vue avec une prudence dans les possibles interprétations, tout en préservant les relations sociales. MERCI de m'avoir encouragée àviser l'excellence et à suivre cette voie qui est la mienne.

J'ai commencé cette aventure la fleur au fusil, loin de m'attendre à tout ce qui se passerait en cours de route (le confinement était de loin la chose la plus inimaginable possible). Cette route n'a pas été un long fleuve tranquille mais s'est en effet avérée sinueuse, inattendue, parfois même vertigineuse, mais ô combien formatrice ! Comme vous m'avez mis en garde, le parcours doctoral est semé d'embûches de toutes sortes et au moment où j'écris ces mots, je suis ravie d'arriver presque au bout de ce long tunnel. Ce cheminement n'a certes pas été aisé, mais il a été extrêmement riche, constitué de belles rencontres, de découvertes inattendues et je ne regrette nullement de m'être lancée dans cette voie particulière qu'est la recherche.

Mes pensées vont également à l'équipe de recherche DYNADIV et au Département SODILANG, pour leur dynamisme et cette exigence scientifique qui les caractérisent. J'ai été ravie d'intégrer l'équipe enseignante tourangelle, au sein de laquelle j'ai pu approfondir mon expérience de l'enseignement de la didactique des langues et de la sociolinguistique en contexte universitaire (« monolingue »). Merci à chacun de ses membres, en particulier à Véronique Castellotti, Emmanuelle Huver, Isabelle Pierozak, Marc Debono et Joanna Lorilleux qui ont toujours répondu présents. Mille mercis pour cette stimulante aventure intellectuelle et pour votre engagement contagieux ! Merci à vous également, mes collègues doctorants, ou docteurs à présent, pour nos nombreuses discussions foisonnantes et tous ces encouragements apportés mutuellement.

Merci à Arnaud Carpooran, co-directeur de cette thèse, pour ses longs commentaires détaillés ; ses suggestions, ainsi que ses objections, ont été une source de réflexion féconde et son sens critique m'a conduite à réexaminer et à affiner mes hypothèses. Je lui suis également reconnaissante de son aide, y compris sur le plan logistique, à l'occasion de la Journée d'Études portant sur les *Approches de la pluralité du français parlé* que j'ai organisée en octobre 2017 à l'Université de Maurice.

Mes remerciements vont aussi aux Départements de français de l'Université de Maurice et du *Mauritius Institute of Education* où j'ai participé à des colloques et où j'ai également enseigné. Une pensée va aussi à Anu Bissoonauth, de l'Université de Wollongong, en Australie avec qui j'ai participé à unejournée d'études.

Je sais infiniment gré à Bernard Franco, Professeur à Sorbonne Université, d'avoir manifesté de l'intérêt à l'égard de cette recherche en s'engageant à sa relecture malgré son emploi du temps surchargé, pour son regard excentré, mais infaillible en tant qu'*external examiner* du Département de français de l'Université de Maurice. Nos discussions sur la société mauricienne ont toujours été trèsstimulantes. Je tiens à te remercier vivement ici pour tes maints conseils !

Je pense également à l'établissement scolaire international où j'ai exercé, à l'Institut français de Maurice, à l'Alliance française où j'ai travaillé. À Dominique Gautier, l'ancien Premier Conseiller de l'Ambassade de France, fin observateur de la société mauricienne, pour son regard aiguisé, ses corrections minutieuses et pour ses commentaires percutants. À Dominique Vaysse, l'attachée de coopération linguistique et éducative, qui m'a encouragée dans ce travail visant à mieux comprendre la place du français dans le contexte plurilingue mauricien. Aussi, mes diverses expériences dans l'enseignement supérieur à l'île Maurice : à l'*Open University of Mauritius*, à *l'École d'hôtellerie et de Management Vatel* ainsi qu'à la *Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI),* m'ont permis de côtoyer différents étudiants, parmi lesquels de futurs enseignants de français, et de mieux comprendre les besoins contemporains mauriciens en matière d'enseignement et d'apprentissage du français.

Je tiens également à remercier chaleureusement chacun des membres de mon jury de thèse ,et notamment les deux membres extérieurs et rapporteurs Madame Annette Boudreau, Professeure émérite à l'Université de Moncton et Monsieur Philippe Blanchet, Professeur à l'Université de Rennes 2 d'avoir bien voulu être associés à ce travail de recherche.

À mes parents et aux membres de ma famille, à qui je dédie le fruit de ces longues années de travail, merci pour le soutien affectif. Merci à ma grand-mère paternelle, Paule, qui n'est plus là

aujourd'hui, mais qui m'a transmis son appétence des mots, des lettres, des langues et envers laquelle je suis éternellement reconnaissante. À ma grand-mère maternelle, *Popo* (comme je l'appelle en *hakka* – ce qui signifie grand-mère), qui a toujours cru en moi et m'a soutenue, j'adresse un immense merci ! À ma mère, Arlette qui m'a aidée lors de la retranscription des entretiens. À mes amis, à B.B, merci pour les moments de détente et pour votre compréhension, lorsque je n'étais pas toujours disponible…

Enfin, ce projet de recherche m'a fait rencontrer de formidables personnes, dont je ne peux énumérer ici tous les noms, de peur d'en oublier certains, qui m'ont aidée, de loin ou de près à faciliter les mises en relation, au recueil d'informations sur les langues, sur la société mauricienne lors d'entretiens formels ou informels. J'ai découvert une autre île Maurice que je ne connaissais point. Sachez que vos contributions ont été précieuses et ont largement participé à nourrir ma réflexion et à l'affiner. À vous tous et toutes qui avez traversé et enrichi ce travail de réflexion et dont j'espère n'avoir pas trahi les pensées, je vous dis un énorme merci pour votre temps, votre confiance !

À ma grand-mère,

mes parents,

et Denis,

« Il y a 42 ans, lorsque je suis venu en vacances à Maurice pour la première fois, j'ai été non seulement frappé par le plurilinguisme de l'île, mais surtout par le fait que ses habitants passaient du français à l'anglais sans s'en rendre compte, en introduisant dans leurs phrases du vocabulaire ou des tournures créoles. Ils semblaient ne maîtriser ni le français, ni l'anglais, ce qui m'apparaissait comme le tribut à payer pour ce plurilinguisme. À mon sens, cela ne présageait rien de sécuritaire sur le plan international pour cette jeune nation et je me suis dit que ses locuteurs devaient en souffrir, tout en leur enviant leur bilinguisme franco-anglais ! »

Dominique Gautier, Premier Conseiller à l'Ambassade de France à l'île Maurice.
Propos prononcés à son arrivée à Maurice au cours d'un cocktail de bienvenue en septembre 2017à Port-Louis.

SOMMAIRE

Remerciements 5

SOMMAIRE 13

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET D'ACRONYMES UTILISÉS 15

GLOSSAIRE 17

RÉSUMÉ 29

INTRODUCTION 39

PARTIE I : NOTIONS HISTORIQUES ET THÉORIQUES 81

CHAPITRE 1 : LA PRÉSENTATION DU TERRAIN 83

CHAPITRE 2 : LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÎLE MAURICE 129

CHAPITRE 3 : LANGUES ET ENSEIGNEMENT 195

CHAPITRE 4 : LES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS : LE CAS DU FRANÇAIS MAURICIEN 214

CHAPITRE 5 : LE CONCEPT/PHÉNOMÈNE OU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE 238

PARTIE II : OBSERVATIONS ET RECUEIL DES OBSERVABLES 300

CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 304

CHAPITRE 7 : LE PHÉNOMÈNE D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE À MAURICE 353

CHAPITRE 8 : OBSERVATIONS, RÉCITS DE VIE, ANECDOTES : QUELS ENSEIGNEMENTS ? 391

PARTIE III : ANALYSES ET RÉSULTATS 409

CHAPITRE 9 : ANALYSE DU CORPUS DES ENTRETIENS 413

CHAPITRE 10 : ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ÉCRITS 439

CHAPITRE 11 : ANALYSE DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES 455

CHAPITRE 12 : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE 469

CONCLUSION 499

BIBLIOGRAPHIE 517

SITOGRAPHIE 543

ANNEXES 547

Annexe 1 – Prélude au discours sur la francophonie du Président de la République 549

Annexe 2 - Francophonie – Transcription du discours du Président de la République à l'Institut de France 551

Annexe 3 – Dossier de Presse : Une ambition pour la langue Française et le plurilinguisme 569

Annexe 4 - Corpus des entretiens passés entre juillet 2015 à fin 2016 579

Annexe 5 - Corpus des questionnaires écrits 639

Annexe 6 - Exemples de certains mauricianismes qui illustrent ce contact de langues très présent à Maurice 681

Annexe 7 – Exemples de pratiques d'usage d'anglicismes entendus ou lus 703

Annexe 8 : Les langues à Maurice 715

Annexe 9 – Extraits du monde diplomatique 725

TABLE DES MATIÈRES 741

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET D'ACRONYMES UTILISÉS

AF : Alliance française

DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française

DALF : Diplôme Approfondi en Langue Française

ESPE : Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, rebaptisés INSPE en 2019 : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

FLE (S) : français langue étrangère ou/et seconde

FLM : français langue maternelle

IB : *International Baccalaureate* ou Baccalauréat international

IF :Institut français

IFM : Institut français de MauriceKM

: kreol morisien

L1 : Langue première

L2 : Langue seconde

L3 : troisième langue utilisée

MIE : Mauritius Institute of Education (Institut de formation pour les enseignants du primaire et du secondaire) qui correspond à l'INSPE en France.

GLOSSAIRE

Il nous a semblé utile de constituer ce mini glossaire qui répertorie certains termes clés de la thèse en les explicitant de manière brève et concise afin d'en faciliter la lecture.

Apprenant

En didactique du français langue étrangère ou seconde, le terme « apprenant » représente un des trois constituants du système didactique ou de triangle didactique. Du point de vue scolaire, on parle de « savoir, professeur (ou maître) et élève ».

Le terme « apprenant » a été utilisé dans la thèse pour désigner nos anciens « élèves » lorsqu'il s'agissait d'évoquer les élèves adultes suivant des cours de perfectionnement en français. Contrairement au terme « stagiaire qui désigne un jeune en stage à la sortie ou pendant ses études, nous avons opté pour le terme « apprenant », spécifique à l'apprentissage des langues[1] et qui peut désigner un grand adolescent aussi bien qu'un individu d'âge mûr.

Appartenance ethnique (ethnicité) ou origine communautaire

Ce terme désigne le fait d'appartenir à un groupe et d'avoir le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, de l'histoire, du mode de vie, des ressemblances physiques ou de l'histoire (plus ou moins vécue et objective ou bien imaginée et mythologique). Elle contribue à la notion d'identité.

La notion ne comporte pas de définition claire, même si elle est aujourd'hui encore largement utilisée (classifications officielles des individus aux droits différenciés, motivations de revendications…)

Appropriation de la langue

Le terme « appropriation » de la langue fait référence à l'acquisition (qui s'effectue de manière informelle, souvent en immersion, en générale d'une langue première) et à l'apprentissage (en milieu scolaire et contrainte, plus souvent d'une langue seconde ou étrangère) de la langue.

Baccalauréat International (BI)

Le baccalauréat international (BI) est le nom communément donné au *Programme du diplôme* de l'Organisation du baccalauréat international.

C'est un diplôme de fin d'études secondaires reconnu dans plusieurs pays qui permet l'accès à l'université. Il est proposé dans des écoles à vocation internationale pour des élèves de 16 à 19 ans. Son programme s'étend sur deux ans et est proposé en trois langues officielles : l'anglais, l'espagnol et le français. A Maurice, les cours et les examens ont lieu en anglais.

Biographie langagière

[1] Pour un approfondissement de ce terme, voir l'article de Bertrand Daunay sur *L'enfant, l'élève, l'apprenant en didactique du français :* Daunay Bertrand, « L'enfant, l'élève, l'apprenant en didactique du français », Recherches en didactiques, 2011/1 (N° 11), p. 49-65. DOI : 10.3917／rdid.011.0049. URL : https:／／www.cairn.info／revue-recherches-en-didactiques-2011-1- page-49.htm, site consulté le 23 juillet 2019.

La biographie langagière entretient avec le récit de vie (voir définition plus bas) un rapport d'inclusion narrative et se caractérise comme un sous-ensemble du récit de vie, qui se déploie comme « un inventaire spécifique de thèmes et de figures » (Lüdi, 2005).

Selon Cuq : « La biographie langagière d'une personne est l'ensemble des chemins linguistiques, plus ou moins longs et plus ou moins nombreux, qu'elle a parcourus et qui forment désormais son capital langagier ; elle est un être historique ayant traversé une ou plusieurs langues, maternelles ou étrangères, qui constituent un capital langagier sans cesse changeant. Ce sont, au total, les expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire, qui différencient chacun de chacun » (Cuq, 2003 : 36-37).

Blancs

Le terme Blanc est employé, dans le langage courant, pour désigner des êtres humains caractérisés notamment par une couleur de peau claire (des Caucasiens).

A Maurice, ce terme est souvent employé pour désigner les Mauriciens avec le phénotype de peau claire, descendants d'Européens. Il est important ici de souligner qu'apparaissent dans cette catégorie les descendants de Français, d'Anglais, d'Ecossais et de Hollandais. Ils sont tous qualifiés de « Blancs » indépendamment du pays d'origine.

Communalisme

Le système politique à Maurice est dit « communaliste », institué depuis l'indépendance autour de la représentation communautaire.

Le terme tel qu'il est utilisé à Maurice, pourrait provenir de l'anglo-indien « communalism » (plutôt que de l'anglais britannique) qui renvoie davantage à une philosophie politique utilisée en Inde, laquelle consiste à rassurer les minorités, en leur réservant des postes clés en termes institutionnels. Le *Best-loser système* en serait un exemple probant de même que la mise en place des différents *Speaking Unions*. En dépit du fait que le vocable lui-même soit utilisé de manière péjorative, l'idéologie elle-même, est au cœur de pas mal de décisions politiques prises sur le culturel.

Ce communalisme incarne la coexistence de pratiques sociales adossées à des univers religieux différents, et organisés autour de réseaux d'entraide et d'influence implantés jusque dans l'appareil d'Etat. Le communalisme désigne la mobilisation du pouvoir politique au service des membres d'une communauté et au détriment des autres (Jauze 2004 :2 in Peghini 2016 : 16)

Communautarisme

Ce terme, inconnu dans les années 1970, apparu dans les années 80, diffusé dans les années 90 sous la plume d'Alain Finkielkraut, de Pierre-André Taguieff, de Guy Coq ou de Catherine Kinzler et reconnu par le dictionnaire en 1997 est devenu l'un des leimotivs du débat public aussi bien en France qu'à l'ile Maurice, le terrain étudié.

Il provient du terme « communauté », qui peut représenter la neutralité d'un propos. Par extension, le communautarisme désigne tout propos ou toute action évoqué ou menée par un citoyen par lesquels sa communauté serait favorisée aux dépens des autres : entraides…Il est donc toujours doté dans ses usages récents d'un sens péjoratif.

En France, le terme s'emploierait de manière péjorative et généralement idéologique pour désigner une sorte de menace qui pèserait sur la nation et les droits de l'homme, et qu'on oppose de façon

équivoque autant au républicanisme qu'à la laïcité, au nationalisme, à l'universalisme ou à l'individualisme.

« L'idéologie sous-jacente de notre mythe républicain, c'est qu'on ne peut être fort que si l'on est semblable, analyse Anne-Laure Zwiling, chercheuse au CNRS de Strasbourg. L'unité de la nation exige donc la disparition des particularismes- au début du XXe siècle, on interdisait ainsi la langue bretonne dans les écoles. Quand les minorités se distinguent, on considère qu'elles menacent l'unité de la République et du peuple français : on les soupçonne immédiatement de déloyauté. La France est allergique à la pluralité des appartenances [2]».

Communauté

Une communauté est, dans le sens courant (sens commun), un ensemble de personnes vivant ensemble.

A l'île Maurice, le sens de « communauté » a pris un sens particulier : les différentes populations arrivéessur l'île se sont constituées en fonction de leurs provenances ethniques. Ainsi, l'on parle de la communauté indienne, chinoise, créole, « blanche » etc.

Actuellement en France, le terme est souvent utilisé dans les débats sur les minorités ou le communautarisme, avec une teinte négative.

Communauté linguistique

Une communauté linguistique est un groupe humain qui utilise la même langue (ou dialecte, ou parler). Elle peut ne pas être homogène, car elle se compose de groupes humains ayant des comportements socioculturels différents, variant géographiquement, ce qui provoque des différences dans le vocabulaire, la prononciation. Une communauté linguistique peut donc se diviser et comporter d'autres sous-communautés linguistiques.

Conscience linguistique ou « language awareness »

La conscience linguistique peut être définie comme une simple prise de conscience de la connaissance d'une langue et d'une attention particulière à la norme.

Il s'agit ici de nommer la langue, de l'inscrire dans des constructions philosophiques et idéologiques complexes car la langue est par nature instable, hétérogène, inconstante, variable.

Ce concept peut être défini comme une connaissance explicite de la langue et une perception consciente et sensible dans l'apprentissage de la langue, de son enseignement et de son utilisation.

Créole (nom et adjectif)

Personne d'ascendance européenne née dans une des anciennes colonies européennes (française, espagnole, portugaise). A Maurice, le terme est généralement employé pour désigner une personne qui a la peau plus ou moins foncée et qui est d'origine afro-malgache ou/et métissée.

[2] Extrait de l'article *: Le communautarisme, mythe et réalités,* d'Anne Chemin de *Le Monde idées* du 2 février 2016.

Le poème de Baudelaire *A une dame créole* a été inspiré par son court séjour à Maurice.

La langue créole désigne quant à elle, une langue qui est devenue native dans une société, qui s'est transmise à travers plusieurs générations, par le passage de la société dite « d'habitation » à la société dite de « plantation » (Chaudenson, 1992) et l'hypothèse qu'elle descend d'un pidgin est aujourd'hui largement contestée.

Classification des ethnies à Maurice (catégorisation officielle et réelle)

A Maurice, les groupes ethniques sont définis en fonction de l'héritage linguistique, de la religion, de la caste éventuelle, ce qui a pour conséquence de créer une confusion générale aussi bien parmi la population locale que pour les étrangers. Parler des hindous par exemple à Maurice, ne signifie pas simplement un groupe religieux mais cela fait aussi référence à une communauté de personnes qui partagent les mêmes normes et cultures sans forcément partager la même religion[3].

DELF

Le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) est un diplôme délivré par le Centre International d'Etudes Pédagogique (CIEP), désormais France Education International. Il sanctionne la maîtrise des quatre compétences langagières et est valable sans limitation de durée. Ilexisteen différentes variantes : le DELF tout public, le DELF Prim, le DELF Pro, le DELF Junior ou encore le DELF scolaire. Il permet d'évaluer les niveaux du A1 au B2.

DALF

Le Diplôme Approfondi en Langue Française (DALF) est un diplôme délivré par le Centre International d'Etudes Pédagogique (CIEP), désormais France Education International. Il sanctionne la maîtrise des quatre compétences langagières et est valable sans limitation de durée. Il s'adresse aux adultes en situation professionnelle ou universitaire. Les niveaux évalués sont le C1 et le C2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Ecole internationale

Actuellement, beaucoup d'écoles dans le monde s'autoproclament « école internationale », car ce sont des écoles qui accueillent des élèves de différents pays et suivent un programme scolaire différent de celui des écoles publiques du pays. A Montréal, par exemple, il existe uniquement des « écoles internationales », puisque les élèves proviennent majoritairement de différents pays.

A cette définition, s'ajoute aussi le programme scolaire : En général, ce qu'on enseigne dans un pays est enseigné dans un autre pays. (Le British ou American Curriculum est parfois utilisé dans des écoles internationales en Chine, en Tanzanie ou en Ukraine). Ce type d'école qui utilise le programme scolaire britannique ou américain s'appellera aussi « école internationale ».

En réalité, les écoles internationales ont été créées à Genève par l'Organisme du Baccalauréat International. Il inclut un programme holistique : académique, artistique, sportif, altruiste complet qui permet à des enfants d'ambassadeurs ou d'une certaine élite d'avoir une éducation commune, indépendamment de l'endroit du monde où ils se situent. Ces écoles internationales ont donc un

[3] Lecture de la classification des ethnies à Maurice : Extrait de: https://link.springer.com/chapter/10.1057/9780333977293_3#citeas, consulté le 30 janvier 2019. Nave A. (2001) Nested Identities: Ethnicity, Community and the Nature of Group Conflict in Mauritius. In: Bates C. (eds) Community, Empire and Migration. Palgrave Macmillan, London.

programme commun pour les élèves âgés de 3-19 ans, avec le même type d'enseignement et le même diplôme final (le Baccalauréat International) qui provient de Genève. Au primaire, les élèves suivent en général le *Early Years Programme* (de 3 à 5 ans) suivi du *Primary Years Programme* (PYP) de 5 à 11 ans. A partir de 12 à 18 ans, ils suivront le *Middle Years Programme* (MYP) qui mène au *DiplomaProgramme*, le fameux *International Baccalaureate*. Les coûts pour s'inscrire à ces écoles sont parfois exorbitants (jusqu'à 30000$ US par année). L'enseignement provenant de ce programme est très prisé et reconnu.

Ce réseau d'écoles internationales (IB schools) est accrédité par l'organisme, dont le siège se situe à Genève. Il s'agit du plus grand réseau d'écoles internationales au monde.

Autre organisme significatif regroupant de « vraies » écoles internationales : le *Council of International Schools* (CIS). Il s'agit d'une association internationale sans but lucratif regroupant des établissements scolaires enseignant en langue anglaise. Il fournit des services tels que l'homologation des programmes, l'aide au recrutement d'enseignants qualifiés, l'accès des diplômés aux études supérieures (notamment en Amérique du Nord), l'aide à la gouvernance des établissements et à la fondation de nouveaux établissements.

Erreur

Ce nom est emprunté du latin *error,* errer qui signifie l'incertitude, l'ignorance. Ce terme fait souvent référence à une méprise, une action inconsidérée, souvent involontaire, voire regrettable. L'on évoque souvent l'erreur de calcul ou l'erreur judiciaire. (À différencier de la faute : voir *infra*).

Ethnie ou groupe ethnique

Une ethnie ou un groupe ethnique est une population humaine qui considère avoir en commun une ascendance, une histoire (historique, mythologique) une culture, une langue ou un dialecte, un mode devie ; bien souvent tous ces éléments à la fois. L'appartenance à une ethnie ou ethnicité est liée à un patrimoine commun, que ce soit la culture, l'ascendance, le rôle social, l'origine géographique, la langue ou le dialecte, l'idéologie, la religion, la mythologie, la cuisine, l'habillement, la musique...

Ethnicité

Ce terme fait référence à l'identité ethnique d'un groupe humain, à l'appartenance à une ethnie particulière.

Faute

Ce terme qui provient d'une altération du latin *falsus*, faux signifie un manquement à une règle (morale, scientifique, artistique...), à une norme. Dans le langage courant, l'on évoque souvent la « faute de français » ou « la faute d'orthographe » (c'est-à-dire une faute contre l'ensemble des règles régissantla langue, ou encore l'on entend souvent l'expression « une faute de goût » (comme une atteinte à la bienséance). La faute (un manquement) n'est pas à confondre avec l'erreur- qui relève souvent le d'étourderie, de la confusion (Voir la définition « d'erreur » *supra*).

Français Langue Maternelle (FLM) ou Langue première (L1)

Le français langue maternelle (FLM), langue natale ou langue première (L1) désigne la première langue qu'un enfant apprend. Dans certains cas, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément, chacune pouvant être considérée comme une langue maternelle. Il sera peut-être alors en situation de bilinguisme. Le FLM désigne la première langue apprise à la maison pendant l'enfance.

Français Langue Seconde (FLS) ou L2

Le FLS est apparu pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français où les concepts de FLM (Français langue maternelle) et de FLE (Français langue étrangère) se sont révélés insuffisants.

Dans leur *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (p. 94-97), Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca distinguent deux types de définitions du FLS :

« Le premier type est directement issu de la sociolinguistique anglo-saxonne. » Pierre Martinez, qui le défend, le résume parfaitement : « Il est clair qu'on gagne beaucoup à appeler langue seconde tout système acquis chronologiquement après la langue première ».

La seconde acception est plus stricte. En sciences du langage en France, le français langue seconde est une langue de nature étrangère qui se distingue des autres langues étrangères par ses valeurs statutaires, en raison de la situation sociolinguistique, comme le français en Afrique dite francophone.

Une troisième acception est née dans le cadre de l'Éducation nationale en France. Pour cette institution, le FLS, c'est le français appris en tant que langue cruciale et déterminante pour la vie de l'apprenant (notamment les apprenants immigrés dans un pays francophone). Cette acception est cependant contestée par un certain nombre de chercheurs en sciences du langage.

Français Langue Etrangère (FLE)

Le FLE (français langue étrangère), que nous appellerons L3 est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones, dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. Il est parfois distingué du français langue seconde (FLS) et de l'alphabétisation, bien qu'il s'agisse du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants.

Français périphérique ou marginal

Ce terme, s'inspirant de la France périphérique[4], peut être utilisé pour faire référence aux variétés de français, en particulier ceux existant hors France métropolitaine (le français québécois, sénégalais, malgache, belge, mauricien…)

Francophonie

La francophonie, avec une lettre minuscule désigne le monde francophone et les locuteurs de français.

[4] *La France périphérique* : Comment on a sacrifié les classes populaires est un essai du géographe français Christophe Guilluy, paru en septembre 2014 chez Flammarion.

La Francophonie avec la lettre majuscule désigne quant à elle, l'ensemble des institutions qui utilisent le français comme langue de première socialisation, langue d'usage, langue administrative, langue d'enseignement ou langue choisie. La Francophonie peut renvoyer tant à l'ensemble des pays francophones qu'à l'ensemble des pays ou régions membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Hypercorrection

L'hypercorrection est une attitude langagière motivée par un sentiment d'insécurité linguistique. Un locuteur ou scripteur fortement conscient de la norme, craint souvent de faire des erreurs et ajoute sans nécessité des marques graphiques à l'écrit ou s'autocorrige ou cherche l'approbation de son interlocuteur en demandant si ce qu'il dit est correct à l'oral. Des exemples de ces marques d'hypercorrection peuvent comprendre l'insertion de l'accent à l'écrit, du h étymo-graphique. Ces rajouts peuvent selon ces locuteurs ou scripteurs en insécurité apporter un fort potentiel de valorisation.

Identités

En Sciences sociales, l'identité de l'individu est la reconnaissance de ce qu'il est, par lui -même ou par les autres. La notion d'identité est au croisement de la sociologie et de la psychologie, mais peut également intéresser la biologie, la philosophie et la géographie. Dans la thèse nous nous intéressons aux définitions de l'« identité sociale » : identité pour autrui à travers des classifications,des statuts sociaux ou professionnels, une identité dite « objective » : sexe, âge, métier etc.

Indo-mauriciens

La Constitution mauricienne sépare explicitement les Hindous des musulmans d'origine indienne.

Les Indo-Mauriciens représentent environ 68 % de la population de l'île Maurice, où se côtoient différents autres groupes ethniques. Cet adjectif composé ne signifie cependant pas qu'ils aient la double nationalité : indienne et mauricienne. Les Mauriciens d'origine indienne peuvent désormais en faire la demande (A ce titre,le Premier ministre Manmohan Singh avait largement communiqué la volonté du gouvernement indien d'offrir la citoyenneté indienne aux membres de la diaspora indienne vivant n'importe où dans le monde. Il a accordé le statut de Overseas Citizen of India (OCI) aux Indiens non-résidents (*Non Resident Indians*) en 2006.

Interférence

Ce terme issu des travaux de Weinrich (1953) se définit comme « une déviation par rapport aux normes de deux langues en contact » (Hammers, 1997 : 178). Cela renvoie à la dimension psychologique du comportement langagier des individus (Hammers, 1997 : 94). L'on retrouve souvent ce terme dans les travaux de didactique.

« Mauricien »

Nous avons pensé utile d'expliciter le terme "Mauricien » comme nous l'avons utilisé à plusieurs reprises car nous ne pouvions trouver un autre terme moins générique. Le terme « mauricien » est très généralisant : il peut y avoir des Mauriciens d'origine européenne, indienne, chinoise, africaine

ayant soit le français pour langue maternelle ou langue seconde. Il est rare que le français soit une langue étrangère pour le Mauricien, car il est présent partout dans les médias avec le créole mauricien.

Mulâtre

Le terme mulâtre (au féminin mulâtresse) est un terme vieilli datant de l'époque des empires coloniaux et désignant les personnes métisses nées d'un parent noir et d'un parent blanc, ou bien encore de deux mulâtres. Il est emprunté au portugais « mulato » (mulet). Il est encore utilisé à Maurice et dans certaines autres aires francophones (Québec, Nouveau-Brunswick etc) pour désigner une personne avec la peau légèrement foncée.

Métis

Le terme « métis » (du mot latin mixtīcius ou mixtus qui signifie « mélangé »/« mêlé ») est employé, dans le langage courant, pour désigner des personnes ayant des ascendants présentant des origines géographiques diverses ou aux phénotypes différents.

Ce terme très utilisé à Maurice, peut sembler paradoxal dans la mesure où la quasi-totalité de la population peut attester d'origines métissées .

Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des personnes clairement identifiables ethniquement, mais dont quelques ascendants ou même quelques membres de la famille contemporaine auraient eu des enfants avec une personne d'une autre ethnicité. Bien que davantage reconnues par les familles, ces unions et alliances mixtes n'ont pas toujours été acceptées et furent même pendant un temps proscrites.

Certains auteurs mauriciens, dont Ananda Devi reprennent ces thèmes dans leurs œuvres littéraires. Les très populaires ségatiers Zulu et Mario Ramsamy ont d'ailleurs repris ce terme pour une de leurs chansons de séga, qui deviendra un tube et est à présent considéré comme un classique de la musique mauricienne.

Norme

Le caractère prescriptif de la norme peut être mis en oppostion à la diversité linguistique désignée par la «variation ». La norme désigne dans le contexte des apprentissages linguistiques tel un modèle unique de référence, un ensemble de règles de fonctionnement d'une variété de la langue.

Pidgin : système de communication véhiculaire qui s'applique à des locuteurs ne partageant pas la même langue.

Selon Salikoko Mufwene :

« Strictement parlant, les créoles et les pidgins sont de nouvelles variétés de langues qui se sont développées à partir de contacts entre les variétés coloniales non standard d'une langue européenne et plusieurs langues non européennes autour de l'Atlantique et dans les océans Indien et Pacifique au cours des 17e et 19e siècles. Les Pidgins ont généralement émergé dans des colonies commerciales, qui se sont développées autour de forts commerciaux (comme sur la côte d'Afrique de l'Ouest) et sur des baleiniers (comme dans le Pacifique Sud). Ils ont réduit les structures et fonctions de communication restreintes : généralement le commerce et les activités de chasse à la baleine. Initialement, ils ont servi de *lingua francas* non natives aux utilisateurs qui ont conservé leur langue vernaculaire maternelle pour leur Interactions intra-ethniques ». (La traduction est de nous).

Salikoko S. Mufwene, » The Emergence of Creoles and Language Change » in *The Handbook of Linguistic Anthropology*, ed. by Nancy Bonvillain, 345-368. London : Routedge.

Purisme

Le purisme, en linguistique, est l'attitude qui consiste à chercher à rendre une langue « pure » en la débarrassant d'éléments considérés comme un appauvrissement du langage et une menace pour son intégrité. Ces éléments rejetés font référence aux emprunts (souvent des anglicismes), des néologismes, des évolutions sémantiques (appelés aussi abus de langage) ou de nouvelles tournures syntaxiques.

Cerquiglini parle du français comme langue orpheline, car descendant du latin, expliquant ainsi cette quête de purisme persistant.

Représentations

Les représentations sociales sont nées du concept sociologique de représentations collectives énoncé par Durkheim. Elles sont constitutives de la construction identitaire, du rapport entre soiet les autres et de la construction des connaissances. Elles peuvent être rapprochées à la définition des croyances objectives, aux préjugés ou aux stéréotypes. Il existe plusieurs définitions (celles de Durkheim, Moscovici, Abri), explicitées plus longuement au chapitre 6)

Nous retiendrons celle de Denise Jodelet :

«La représentation (sociale) est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social».

Le concept de représentation sociale permet de mieux comprendre les individus et les groupes en analysant la façon dont ils se représentent eux-mêmes, les autres et le monde. Les représentations mobilisent des références multiples : psychologiques, affectives, sociales, cognitives etc. Elles apparaissent comme déterminantes dans la gestion des relations sociales et dans l'enseignement des langues.

Pratiques langagières

Les pratiques langagières de chacun d'entre nous sont à la fois linguistiques, sociales et cognitives. Elles ne peuvent être dissociées de notre rapport au langage, du milieu social ou/et communautaire.

Récits de vie／ histoires de vie／ approche biographique

Le récit de vie désigne la production orale d'une personne, à partir d'une sélection d'évènements vécus au cours de son existence, qu'il choisit (ou non) de raconter. L'usage du récit de vie ouvre est ici mis en œuvre à des fins de recueil de données.

Ces différentes notions, plus ou moins proches, se réfèrent donc à des démarches qualitatives mises en œuvre par les chercheurs en sciences humaines et sociales. Les ethnologues sont parmi les premiers à y avoir recours.

D'après Pineau et Le Grand (2013), l'histoire de vie est une "recherche et [une] construction de sens à partir de faits temporels personnels, elle engage un processus d'expression de l'expérience". Les auteurs expliquent que l'histoire de vie permet de donner la parole à des entités qui n'ont pas toujours l'occasion de s'exprimer. L'histoire de vie a donc une valeur performative qui donne "l'accès au statut de personne".

Didier de Robillard évoque la notion de « récits de vie ou d'expérience » lors de la Journée Tours Qualitatif 2020, alors que Marie-Laure Tending[5] (2014) parle d'histoires d'expérience. Peut-on plutôt parler « d'histoires racontées » ? Puisqu'au final, nous n'avons le récit que du point de vue de la personne

en question. Quoiqu'il en soit, nous restons dans de la narration (subjective !)

Sino-mauriciens

[5]M.-L. Tending, 2014, *Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Thèse de doctorat en co-tutelle, Université de Tours, Université de Moncton.

Les Sino-Mauriciens sont un groupe ethnique de Maurice constitué de citoyens mauriciens d'ascendance chinoise. Ils sont pour la plupart chrétiens (catholiques, protestants) ou pratiquant les deux religions (bouddhisme et christianisme).

Variétés linguistiques

Fishman reprend la notion de « variétés linguistiques » utilisé en sociolinguistique. Pour une compréhension détaillée, voir le corps du texte sur « variétés » (au chapitre 4 et chapitre 5).

Violence symbolique

Notion utilisée par Pierre Bourdieu qui d'après lui, sert à légitimer la domination. Alors que la violence physique est un moyen incontournable d'obtenir l'obéissance nécessaire à l'ordre social,la violence symbolique est plus efficace dans la mesure où elle est subtile et invisible. En effet, elle appartient à la famille des phénomènes symboliques (pouvoir, domination, révolution, etc.) théorisés par Bourdieu, qui témoignent de la dimension psychologique profonde de la socialisation. Ainsi, la violence symbolique vise à engendrer la participation des dominés à leur propre soumission.

Etre soumis à des normes linguistiques imposées par une institution autre que celle régie par son propre pays, relèverait donc d'une certaine violence symbolique.

RÉSUMÉ

L'insécurité linguistique (désormais IL) est un terme en usage chez les sociolinguistes et didacticiens pour désigner une situation au cours de laquelle un locuteur peut ressentir un sentiment d'inconfort, voire de dévalorisation lors d'un échange verbal (ou à l'écrit) car il est assujetti à une norme linguistique correspondant à un usage dominant. Il a le sentiment de ne pas pouvoir, dans ses productions, être à la hauteur de cette exigence, portant un regard négatif sur lui-même, ce qui peut entraîner des conséquences graves (sentiment de déclassement social, problèmes professionnels…).

Dans le contexte de la sociolinguistique francophone, cette notion remonte à l'ouvrage fondateur : *Les Français devant la norme* de Nicole Gueunier, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi, paru en 1978. Ce sentiment d'illégitimité (perçue/ressentie) dont est affecté le locuteur résulte d'un sentiment de dépossession linguistique ou d'appropriation partielle. C'est le cas pour les locuteurs en milieu bilingue ou plurilingue où le français participe significativement à leur construction identitaire et sociale en tant que langue maternelle. Néanmoins, ils craignent de ne pas être reconnus comme locuteurs légitimes de la langue.

Notre choix d'étude de terrain s'est porté sur l'île Maurice, un de ces pays plurilingues où les deux langues véhiculaires, l'anglais et le français, s'entremêlent avec le *kreol morisien* (ici orthographié selon la graphie officielle), dans une dynamique de contacts de langues, au point où les locuteurs eux- mêmes en viennent à entretenir un rapport ambivalent, voire conflictuel avec leurs langues. Ces locuteurs se construisent en effet dans plusieurs langues, dont l'une des langues maternelles, le *kreol morisien*, fait souvent figure de langue dominée et minorée par contraste avec le français et l'anglais. Très peu de travaux portent sur l'IL à l'île Maurice. Cette thèse en constitue la première étude exclusive. Un intérêt particulier de cette recherche par rapport aux travaux antérieurs réside dans l'examen de l'influence de Français expatriés présents à Maurice. En effet, cette présence invite à porter un regard renouvelé sur les dynamiques d'identification entre locuteurs mauriciens (francophones) et Français expatriés et plus particulièrement à en considérer les implications sur le plan sociolinguistique. Cette réflexion permet d'interroger la légitimité de la distinction récurrente entre natif et néo-locuteur. S'inscrivant dans une perspective qui interroge la construction et la représentation des identités linguistiques plurilingues, notamment francophones, cette thèse ambitionne de mieux comprendre la situation francophone en milieux plurilingues, les représentations véhiculées, les idéologies qui y sont associées, les causes, les conséquences et tentera d'imaginer des modalités d'intervention sur les causes de cette IL.

Cette recherche a recueilli des observables pour mieux problématiser l'IL en contexte plurilingue francophone par le biais d'une approche empirico-réflexive, d'observations

participantes, de récits biographiques langagiers, d'un corpus d'entretiens semi-directifs et de questionnaires ciblant divers informateurs d'âges, de communautés, d'ethnies, de catégories socio - professionnelles différentes.

Les résultats de cette recherche doctorale permettront d'améliorer l'enseignement du français langue seconde dans des contextes divers. Enfin, cette réflexion portant sur la situation mauricienne peut être élargie aux différentes situations de contacts de langues et de plurilinguisme.

Mots-clés : insécurité linguistique, sociolinguistique, plurilinguisme, francophonie, didactique du français, identités, altérités, contacts de langues, diglossie, politiques linguistiques, île Maurice, créole, ethnicité, français langue maternelle, français langue seconde, français langue étrangère.

Abstract

LINGUISTIC INSECURITY IN FRENCH IN A PLURILINGUAL CONTEXT (MAURITIUS): SOCIAL MOBILITY AND CONFLICTS OF LEGITIMACIES

Linguistic insecurity is a term in use among some sociolinguists and researchers in language acquisition to designate a situation where a speaker might feel a sense of discomfort during a verbal exchange (or when writing) because he is bound by a linguistic norm corresponding to linguistic dominance. He feels that his linguistic production is not being able to meet the requirements ofthis norm, which risks leading to negative judgements about the speaker which carry serious social consequences (feeling of social downgrading, professional problems…

In the context of the sociolinguistics of the French-speaking world, this notion goes backto a seminal work : *Les Français devant la norme* (Gueunier／Genouvrier／Khomsi, 1978). This sense of illegitimacy which the speaker is affected by results in a feeling of linguistic dispossession or partial appropriation. It is the case for speakers in bilingual or multilingual environments whereFrench as a native language plays a significant role in the construction of their social identity. Nonetheless, they fear not being recognized as legitimate speakers of the language.

Our choice of study focuses itself on Mauritius, one of these multilingual countries where two languages of communication, English and French, co-mingle with the national language (Mauritian Creole) in a dynamic of language contact, to the point where speakers themselves end up having an ambivalent, even conflicting, relationship with the languages they use. These speakersconstruct their identity through multiple languages, among which the native language, Mauritian Creole, appears as the dominated and minoritized language in contrast to English and French. Few scholarly works have studied linguistic insecurity in Mauritius. This thesis is the first scholarly workexclusively dedicated to it.À special interest of this work compared to previous works resides inthe examination of the influence of French expats in Mauritius. Indeed, their presence calls for afresh perspective on the dynamics of identification between French-speaking Mauritians and French expats, especially on its sociolinguistic implications. This reflection helps us to question the legitimacy of the recurrent distinction between native speaker and new speaker. When considered as part of an overall perspective of questioning the construction and representation of multilingual linguistic identities, especially French-speaking ones, this thesis aims to better understand the situation of French in multilingual contexts (the contexts given preference to here), therepresentations which are conveyed, the associated ideologies, the causes and consequences, and it will try to act on this linguistic insecurity.

Through an empirical and reflexive approach, participant observation, language-related biographical accounts, a corpus of semi-structured interviews and questionnaires targeting informers of different ages, communities, ethnicities, socio-professional categories, we will try to collect observables to better problematize linguistic insecurity in multilingual French-speaking contexts.

This doctoral project is engaged in research about linguistic insecurity in French-speaking areas.It will help to improve the teaching of French as a second language in contexts of culturaland linguistic diversity. Finally, this work hopes to lead to an interpretative frame which has forgoal the implementation of proposals that can have a positive impact on this imposter syndromeand on society.

Key words : : linguistic insecurity, sociolinguistics, multilingualism, the French-speaking world, French language instruction, identity, Otherness, language contact, diglossia, languagepolicy, Mauritius, Creole, ethnicity, French as a first language, French as a second language, Frenchas a foreign language.

Rezime en kreol morisien

LINSEKIRITE LINGWISTIK EN FRANSE DAN MILIE PLIRILING: MOBILITE SOSIAL EK CONFLI LEZITIMITE DAN MORIS

Nou itiliz term 'Insekirite lingwistik' an Sosiolingwistik ek Didaktik pou indik enn sitiasion kot ennlokiter kapav santi li malalez letan li pe fer enn esanz verbal (ou an ekri), parski li kontrole par enn normlingwistik ki koresponn ek lizaz dominan. Li ena santiman ki so bann prodiksion lingwistik pa kapav lormem nivo ki sa norm-la, seki antrenn bann risk zizman negatif lor li, ek sa kapav ena bann konsekans sosial grav (santiman deklasman sosial, problem profesionel…)

Dan kontex sosiolingwistik ki lie ek frankofoni, sa nosion-la remont ziska enn text fondater: *Les Français devant la norme* (Gueunier／Genouvrier／Khomsi, 1978). Sa santiman ilezitimite la fer ki lokiter-la afekte par enn santiman deposesion lingwistik ou apropriasion parsiel. Li aplikab pou bann lokiter dan bann milie bileng ou plirileng kot Franse kouma lang maternel zwe enn rol inportan dan zot konstriktion sosialek idantiter. Zot krint sepandan seki zot napa rekonet antan ki lokiter lezitim sa langaz-la.

Nou finn swazir Moris kouman terin pou nou letid. Moris fer parti bann pei pliriling kot ena delang kominikasion, Angle ek Franse, ki ko-abit avek lang nasional pei-la (Kreol Morisien) dan enn relasion kontak langaz ki telman dinamik ki li arive ki bann lokiter zotmem fini par antretenir bann relasion anbivalan,ek mem konfliktiel parfwa, avek zot bann prop lang. Alor ki bann lokiter morisien konstrir zot lidantite dan plizier lang, zot langaz maternel, Kreol Morisien, ena souvan enn rol domine ou minoriter par rapor ekFranse ek Angle. Finn ena ziska ler, bien tigit travay akademik ki axe lor insekirite lingwistik dan Moris. Sa tez-la, se premie travay ki dedie limem exklizivman ek sa size-la. Konpare ek bann lezot resers avan, saresers-la port enn latansion spesial lor linflians bann expat franse dan Moris. Zot prezans invit nou zet enn nouvo regar lor bann dinamik idantifikasion ant lokiter morisien (frankofonn) ek Franse expatrie, sirtoukonsernanzot bann inplikasionsosiolingwistik. Sa reflexion-la fer nou poz noumem kestion lor lezitimitefer sa distinksion ki souvan nou fer ant lokiter natif ek nouvo lokiter. Alor ki li inskrir li dan enn perspektiv global ki poz kestion lor konstriksion ek reprezantasion bann lidantite lingwistik plirileng, sirtou frankofonn,sa tez-la sey amenn enn pli gran lekleraz lor sitiasion Franse antan ki lang, dan bann milie plirileng (ki nou pe privilezie isi), bann reprezantasion ki veikile otour sa lang-la, bann ideolozi ki asosie ek li, bann koz ekkonsekans ki zot antrene, ek li pou esey imazinn bann diferan fason kot kapav intervenir ek azir lor sa insekirite lingwistik-la.

Atraver enn lapros anpirik ek refleksif, bann obzervasion partisipan, bann resi biografik santre otour langaz, enn korpis interview semi-striktire ek kestioner ki viz bann informater ki vinn depi diferan grouplaz, kominote, group etnik, kategori sosio-profesionel, nou pou esey rekolte bann obzervab pou kapav problematiz insekirite lingwistik, antan ki konsep, dan bann kontex frankofonn plirileng.

Sa proze doktoral la inskrir li parmi bann resers lor insekirite lingwistik dan bann rezion frankofonn.Li pou ed amelior lansegnman Franse kouma deziem lang dan bann kontex kot ena diversite lingwistik ek

kiltirel. Nou swete ousi finalman, ki sa refleksion-la kapav debous lor enn kad interpretatif pli larz ki permet inplemantasion sertin bann propozision ki kapav ena enn linpak pozitif lor diminision sa santiman ilezitimitela, eklor sosiete an zeneral.

Mo kle : insekirite lingwistik, sosiolingwistik, plirilingwism, frankofoni, lansegnman franse, idantite, alterite,kontak langaz, diglosi, politik langaz, Moris, kreol, etnisite, Franse kouma lang maternel, Franse koumadeziem lang, Franse kouma lang etranzer.

« Il n'y a pas de faits mais seulement des interprétations. »

Friedrich Nietzsche, *Fragments posthumes*, fin 1886-printemps 1887, 7 [60].

INTRODUCTION

Dans le cas d'une île comme l'île Maurice[6], au carrefour de cultures métissées et de migrations de populations, au sein d'une île sans les ressources naturelles dont pourraient s'enorgueillir d'autres pays, la force de Maurice provient de son peuple. Dans le cas de Maurice, c'est sa matrice sociolinguistique, riche, diversifiée, qui constitue un ensemble de ressources. Cependant, qu'en est-il si la langue nationale[7], parlée par la majorité de la population, le *kreol*[8], n'estpas unanimement reconnue ni valorisée par ses propres citoyens[9] ?

Est-il nécessaire d'avoir une langue nationale, « unificatrice », comme le proclament certains nationalistes ou, dans le cas mauricien, les partisans du *kreol morisien* ? En effet, les Mauriciens[10] utilisent d'autres langues, et bien qu'elles soient considérées comme « plus prestigieuses » et que l'ensemble de la population ne les maîtrise pas, elles sont néanmoins présentes dans leur quotidien (médias…) et sont constitutives de leurs identités[11]. Aborder intelligemment des questions actuellement fondamentales en ce qui concerne les langues et l'identité mauricienne représente donc une problématique pertinente, d'autant plus que la discussion autour de cette reconnaissance de la langue nationale, le *kreol,* suscite des interrogations diverses et variées, opposant de fermes partisans, de farouches détracteurs et ceux qui se retrouvent dans des camps mitigés. Cette situation linguistique, souvent d'actualité, contribue à mieux situer la problématique de l'insécurité

---

[6] L'île Maurice, ou en forme longue la République de Maurice, est un État insulaire de l'océan Indien à 868 kilomètres à l'est de Madagascar. Le pays inclut l'île principale de Maurice, mais aussi l'île Rodrigues à 560 kilomètres à l'est de l'île principale. Pour les besoins de cette étude, ne sera considérée que l'île principale.

[7] Une langue nationale est une langue considérée comme propre à une nation ou un pays. La définition exacte varie selon les pays. Ainsi, une langue peut avoir un statut de langue nationale reconnu par le gouvernement ou la loi. Dans le cas de l'île Maurice, le *kreol* est considéré comme langue nationale, alors que l'anglais est considéré comme langue officielle. Voir le site officiel du gouvernement : http://www.govmu.org/English/News/Pages/AKRM-to-play-key-role-in-promotion-of-national-language,-states-Prime-Minister.aspx, consulté le 12 janvier 2021.

[8] Au cours de cette thèse, nous adopterons l'orthographe « kreol » ou « kreol morisien », orthographe officielle de la langue *créole*, pour dénommer celle parlée à Maurice et ainsi la différencier des autres créoles et de la communauté créole.
Cependant, il est important de souligner que même si je me suis efforcée de respecter la graphie de la langue *kreol*, deserreurs ont pu subsister (je tiens à préciser que, comme d'autres locuteurs créolophones, je parle couramment le *kreol morisien*, mais je le lis encore assez difficilement et je ne l'écris que phonétiquement, bien que je m'efforce de suivre l'orthographe officielle dans la mesure du possible après un apprentissage autodidacte de l'écrit du *kreol morisien*).
L'alternance des pronoms personnels « je » et « nous » distingue le « je », utilisé pour désigner l'individu au sein de la société, lorsque j'évoque mes propres expériences personnelles, du « nous » de la narration qui renvoie à l'auteur de la thèse et faisant aussi partie de la communauté des chercheurs.

[9] Nous sommes ici consciente d'appliquer la conception française « d'une langue, d'un peuple, d'une nation » qui ne correspond pas forcément au cas mauricien, pays plurilingue. Dans le cadre de cette thèse préparée dans une université française, nous sommes consciente que cette recherche pourrait apparaître comme très franco-française.

[10] Il nous semble nécessaire, dès le début de ce travail de recherche, de préciser que l'appellation « les Mauriciens » est très généralisante, dans la mesure où les Mauriciens sont issus de communautés différentes (d'origines indienne, chinoise, européenne, africaine) et de religions différentes (hindouisme, christianisme, bouddhisme, islamisme). Nous avons donc tenté, autant que faire se peut, d'éviter ce terme qui véhicule des stéréotypes et nous ne l'employons que dans des cas où nous n'avons pu trouver d'autres équivalents.

[11] Les vagues migratoires d'ascendants européens, africains et asiatiques ont contribué à forger l'identité langagière de la population. Il existe par exemple un français propre à Maurice, un « anglais mauricien » et une langue indienne avec des teintes de mauricianismes.

linguistique[12] en français (désormais IL) à Maurice, puisque de nombreux locuteurs s'identifient difficilement à une langue autre que le *kreol*, d'où le débat autour de la compétence variable des langues et de ses conséquences sur les locuteurs mauriciens[13].

Il est important de rappeler que le concept d'insécurité linguistique va de pair avec celui de sécurité linguistique[14]. Cependant, nous nous concentrerons sur la notion d'insécurité linguistique qui, en sociolinguistique et didactique des langues, soulève plus de questionnements, de problématiques que la notion de sécurité.

Dans ce contexte plurilingue à Maurice, nous avons fait le choix de nous interroger sur le français. Pourquoi et *pour quoi* ? Poser la question sur la nécessité de mener un travail de recherche sur l'insécurité linguistique en français et sur la place des langues à l'île Maurice se révèle sans doute légitime. Nous précisons cependant ne pas avoir pu y inclure des observables de Rodrigues, une île d'une superficie de 108 km², à 583 km à l'est de Maurice, une dépendance de Maurice qui fait partie intégrante de la République mauricienne avec ses 41.669 habitants. L'île jouit cependant d'un statut d'autonomie depuis le 12 octobre 2002. Cette étude prend donc en compte uniquement les observables de la partie principale du territoire de la République de Maurice, et non de son intégralité, qui inclut également les îles Rodrigues, Agaléga et Saint-Brandon. Nous tenterons à présent d'expliciter cette démarche.

Cette recherche a l'ambition d'être une démarche interprétative, organisée et rigoureuse. Elle se propose d'approfondir, par la réflexion et la critique, des chantiers déjà ouverts, et tente d'explorer de nouvelles pistes par le raisonnement et l'empirisme. Cette recherche sur l'insécurité linguistique en milieu plurilingue a donc pour projet la formulation d'hypothèses et la production de nouveaux savoirs ou de solutions ; elle contribue à créer ou à baliser le futur afin de mieux saisir l'insécurité linguistique, ses causes et conséquences et les moyens de l'atténuer.

Les travaux de linguistique à Maurice portent essentiellement sur la sociolinguistique et sur la didactique des langues dans l'enseignement mauricien. Les notions d'insécurité linguistique et, plus récemment, de bienveillance linguistique[15], assez répandues dans les colloques de linguistique,

[12] Cette notion théorique d'insécurité linguistique sera abordée au chapitre 5.

[13] Le terme « Mauricien » est vague et n'est pas représentatif d'un locuteur spécifique en question. Le Mauricien peut être d'origine indienne, chinoise, européenne (anglaise ou française), africaine ou encore métissée. Il peut ou non posséder le français comme langue maternelle. Ce terme devient très réducteur et est très généralisant et est ainsi utilisé ici comme une commodité. Nous l'utiliserons uniquement dans les cas où nous ne pouvons y trouver un terme de substitution.

[14] Pour une étude approfondie de l'(in)sécurité linguistique, voir l'ouvrage dirigé par Joanna Lorilleux et Valentin Feussi, (*In)sécurité linguistique en francophonies, Perspectives in(ter)disciplinaires*, L'Harmattan, 2020.

[15] A la suite des vagues d'immigration que connaît l'Europe, le Conseil de l'Europe préconise désormais la bienveillance linguistique et la définit ainsi : c'est « l'attitude qui consiste à se montrer curieux des langues inconnues, admiratif devant

en particulier dans la sphère francophone, ont été assez peu théorisées[16] jusqu'à présent concernant la société mauricienne. Pourtant, cette insécurité linguistique semble bien exister, en particulier sur ce territoire de contacts de langues[17] qu'est l'île Maurice, en suscitant des questions sociolinguistiques qu'il importe de problématiser afin de tenter de les atténuer.

En outre, Maurice faisant partie de la périphérie francophone[18] (en tout cas dans une représentation très répandue de la francophonie), il apparaît clairement que les locuteurs du français dans ses formes pratiquées à Maurice font l'objet d'une certaine marginalisation, comme c'est en général le cas des « pays francophones excentrés », loin du centre névralgique linguistique que représente l'Hexagone, la France continentale. Quelles sont donc les raisons qui nous ont poussée à entreprendre une thèse sur l'insécurité linguistique à Maurice ?

Il est ici essentiel de préciser dès le départ que si nous simplifions l'intitulé de la thèse à l'IL à Maurice, dans les faits, cette recherche porte sur le terrain des classes sociales parlant le français ou souhaitant le parler, ce qui cible celles qui sont plutôt privilégiées : supérieures ou moyennes- supérieures. Les témoins interrogés sont ceux pour qui le français a le plus de prégnance. La maîtrise du français est liée à des enjeux sociaux, professionnels, à des aspirations de mobilité sociale et de légitimité.

Cette thèse fait suite à une recherche antérieure[19], travail qui avait largement favorisé une connaissance empirique du terrain (ce terrain étant alors notre lieu de travail principal : une école préparant au baccalauréat international, qui accueille des enfants mauriciens de diverses communautés et couches sociales ainsi qu'une importante population d'expatriés anglophones, formant un microcosme linguistique varié sur le territoire mauricien).

---

cette création humaine, au-delà des jugements de valeur et des classifications et disposé à établir la communication avec leurs locuteurs, quels qu'ils soient ».
Extrait du site : "Conseil de l'Europe／Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int／lang-migrants／fr", consulté le 21 janvier 2019. Aussi, l'*Appel à la communication : Mieux vivre en langues, ou comment passer de l'insécurité à la bienveillance, la bientraitance, la coopération*, dans le cadre d'un colloque qui se tiendra à Avignon Université, Laboratoire Identité Culturelle, Textes & Théâtralité (ICTT) EA 4277 France, en 2020, démontre entre autres l'intérêt accordé à la bienveillance linguistique.

[16] Cependant, nous ne pouvons omettre ici de faire allusion aux travaux de Tirvassen et de Robillard, linguistes mauriciens, qui ont travaillé sur la question de l'insécurité linguistique et qui demeurent des références dans le domaine.[17] Voirle glossaire pour une définition de « contacts de langues ».

[18] La référence du français normé étant celui de la France hexagonale. L'on notera cependant que les dictionnaires unilingues ou bilingues intègrent des substantifs de français canadien, suisse ou belge, alors que c'est rarement le casde certains français africains, tels que les français sénégalais, malgache ou le français de la Côte d'Ivoire. À ce sujet, le français mauricien est également peu mentionné.

[19] Priscille Ahtoy, *L'Appropriation de la langue française chez l'enfant en milieu plurilingue : étude de cas dans une école privée internationale à l'Île Maurice,* Mémoire en vue de l'obtention du Master 2 Recherches en Didactique des Langues, mené sous la direction du Professeur Didier de Robillard, Université de Tours, 2013.

Je pars de l'idée, explicitée par Didier de Robillard[20], que « les Sciences humaines, en particulierla linguistique, ont pour problème central celui de l'altérité, construite dans l'historicité ».Ce travail de recherche ne pourrait être complet sans l'évocation de la présence de l'autre／des autres (de l'altérité). En effet, la problématique de cette thèse est née de mes diverses rencontres, tant professionnelles que personnelles, et de mes conversations, vives et riches, avec ces personnes de différents horizons. Ainsi, mon propre parcours personnel y a aussi grandement contribué, car j'en aurais certainement pas perçu ou vécu les expériences altéritaires de la même manière que si j'étais restée confinée[21] ou contrainte à l'étroitesse de la vie insulaire[22](j'ai effectué de longs séjours à l'étranger, dans des régions et dans des aires géographiques différentes : Amérique du Nord, Europe occidentale). Cette réflexivité s'est donc construite dans l'altérité.

La réflexivité peut se définir comme une démarche méthodologique en SHS qui consiste n une prise de conscience et en un examen approfondi de sa propre démarche scientifique. Parce qu'il étudie l'humain, et qu'il en est un, le chercheur doit partir du principe qu'il s'inscrit lui -même dans des cadres sociaux, etc. Pour une bonne "réflexivité", le chercheur doit comprendre son habitus et ses schèmes sociaux afin d'objectiver sa relation à l'objet. Elle rappelle fortement l'idée de neutralité axiologique (posture méthodologique proposée par Max Weber, qui vise à ce que le chercheur prenne conscience de ses propres valeurs afin de réduire au maximum les biais de ses propres jugements).

Cette réflexivité s'inscrit dans la recherche dans la mesure où l'on ne peut donner du sens aux autres que partiellement en fonction de soi, de son histoire, de ses attentes. Elle apparaît comme une notion bien établie et s'inscrit déjà dans un historique.

De nombreux chercheurs se sont livrés à un tel exercice : les historiens Paul Veyne et Mona Ozouf (*Composition française : retour sur une enfance bretonne* , 2010), l'anthropologue Claude Levi-Strauss (*Tristes Tropiques*, 1992), Sophie Caratini (*Les non-dits de l'anthropologie*, 2012). Dans nos disciplines, la sociolinguistique et la didactique des langues, nous pouvons citer Véronique Castellotti (*Pour une didactique de l'appropriation*. *Diversité, compréhension, relation*, éditions Didier, 2017), Didier de Robillard

[20] Didier de Robillard, 2012, in Philippe Blanchet, *Cahiers Internationaux De Sociolinguistique* N° 2/2012 - Pluralité Linguistique Et Démarche De Recherche - Vers Une Sociolinguistique Complexifiée.

[21] Au moment où je me relis en ce 26 janvier 2021, inspirée par Isabelle Piereozak, je me rends en effet compte que cette idée de confinement parlera désormais mieux à des continentaux (en contexte post-covid). L'insularité amène en quelque sorte à aspirer au « déconfinement » (idée de diasporas mauriciennes) et cette notion « projette » donc d'embléeune expérience altéritaire, en tant que telle (sinon, il n'y aurait pas dé-confinement !). L'idée du confinement lié à l'insularité appelle d'en être aux confins et de parfois vouloir s'y extraire.

[22] Voir la partie consacrée au récit autobiographique plus loin pour une meilleure compréhension. Je tiens ici à préciser que cette réflexion ne se veut en aucun cas condescendante, car après relecture, il m'est arrivé de penser que cela pourrait être perçu comme tel par certaines personnes. Ce n'est nullement mon intention, mais il m'a paru primordialde l'expliciter pour comprendre le cheminement de cette thèse.

(Chapitre 2 : « (Dés)écrire la recherche », in *Perspectives alterlinguistiques*, 2008 – Vol. I – Démons, et le chapitre 3 : « Les paradoxes de l'eau dure, Se produire, s'assumer, se revendiquer linguiste (de l')hétérogène », in *Perspectives alterlinguistiques*, 2008 – Vol. I – Démons), Annette Boudreau (*À l'ombre de la langue légitime*, 2016) Aude Bretegnier (*Imaginaires plurilingues en situations de pluralités linguistiquesinégalitaires*, HdR 2017), Mylène Lebon-Eyquem (*Un parcours de recherche à travers l'hétérogénéité sociolinguistique réunionnaise : comment problématiser sans homogénéiser ?*, HdR, 2017), Jacqueline Billiez (Stéphanie Galligani,, « Sur le chemin du plurilinguisme : itinéraire d'une sociolinguiste. Entretien avec Jacqueline Billiez », 2012) ou encore Vincent Debaene (*L'adieu au voyage : l'ethnologie française entre science et littérature,* 2010).

Nous aborderons cette épistémologie de la recherche dans la partie sur la posture réflexive (partie II).

1. Définir les contours du projet doctoral : démarche réflexive, contexte plurilingue et annonce du plan.

Une partie de cette introduction sera donc consacrée à une relecture réflexive de mon parcours personnel et professionnel, qui, au fil des différents terrains, m'a permis d'explorer l'expérience langagière dans des contextes dits monolingues, bilingues ou plurilingues. Il m'a paru essentiel de mener cette réflexion pour ainsi contextualiser le sens de la démarche et de la réalisationde cette thèse, puisque l'on construit du sens à partir de sa propre expérience. Il s'agit aussi pourmoi d'interroger mon rôle social en tant que jeune chercheure intégrée. Si l'IL a d'abord été étudiéepar le biais d'observables, il y aurait aussi des indices sémiotiques indicibles, mis en avant par ce caractère intersubjectif[23] de l'IL.

Ce travail de recherche se propose de s'interroger sur la place et l'image des langues dans un contexte plurilingue de contacts de langues, à Maurice, mon pays d'origine. J'y étudierai la placede la langue française et des questions liées aux enjeux sociétaux, économiques, politiques quecelles-ci sont susceptibles de soulever. L'île Maurice est souvent qualifiée de « laboratoire du plurilinguisme ». Si cette appellation est bien discutable, elle a été pour moi le terreau de mes réflexions sur la pluralité des perspectives, la dynamique des langues, la prise en compte « d'une réalité » et les façonnements des relations altéritaires. L'étude sociolinguistique de la société

[23] Didier de Robillard, 1994, p. 114.

mauricienne nous amène à nous interroger sur la question de la pluralité des regards, des interprétations et des horizons.

La société mauricienne, créole ou davantage post-créole, puisqu'elle a été depuis à la fois indianisée et occidentalisée, est le terreau fertile d'un conflit symbolique autour des langues, tout particulièrement des deux langues des deux principaux anciens colonisateurs, l'anglais et le françaisainsi que de la langue nationale, le *kreol morisien*. Dans la mesure où le pays relève de sphères linguistiques et culturelles bien distinctes et en interférence constante, il est ainsi ardu de définirdes normes ou des politiques linguistiques, puisque les clivages sociaux, culturels, linguistiques fontpartie intégrante du paysage linguistique mauricien. À quelle réalité renvoie donc cette configuration pluridimensionnelle de la société mauricienne ?

Nous nous concentrerons essentiellement sur l'axe enseignement-apprentissage (est-cel'école qui crée cette insécurité linguistique[24] ou bien la non-maîtrise de la langue d'enseignement représenterait- elle un frein à l'apprentissage ?) ainsi que sur l'utilisation des langues, de la langue française en particulier, dans le monde professionnel. Nous privilégierons une approchetransversale en mêlant histoire, anthropologie, politique et littérature, lorsqu'elles s'y prêtent. Cette recherche, qui comprend trois parties, s'inscrit dans la perspective d'une sociolinguistique qualitative, réflexive, impliquée, d'une sociolinguistique critique[25].

Dans la première partie intitulée, « Aspects théoriques de contextualisation », qui comprendcinq chapitres, je présente, dans un premier chapitre, le terrain étudié, l'île Maurice. Puis, dans le deuxième chapitre, j'aborderai la situation sociolinguistique de l'île. Dans un troisième chapitre, j'évoquerai les langues et l'enseignement. Au chapitre 4, nous verrons les variétés de français présentes à Maurice.Le concept de l'insécurité linguistique étant l'élément central de notre recherche, nous y consacrons le cinquième chapitre. Nous expliquerons qu'au vu des caractéristiques présentées par le terrain mauricien, l'IL est quasi inévitable.

La partie II, « observations et recueil des observables », comprend les observations et l'état de l'art : le chapitre 6 concerne l'assise méthodologique de la recherche, une présentation des choix méthodologiques qui ont guidé l'élaboration de nos enquêtes de terrain. Le chapitre 7, « Le phénomène de l'IL à Maurice », présente un état des lieux de l'insécurité linguistique à Maurice, par

[24] Nous nous inspirons ici des lectures de l'ouvrage de Rada Tirvassen, *Communications et développement : le cas de Maurice,* Paris, Didier Erudition, 1994, 114 pages.

[25] Monica Heller, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Éditions Didier, 2003.
La sociolinguistique critique, telle que développée par M. Heller (2002) met au centre de ses préoccupations non pasla langue ou la société comme système ou comme structure, mais la langue comme partie inhérente des pratiquessociales.

le biais de recherches antérieures. Le chapitre 8 explore les causes et les conséquences de l'insécurité linguistique : nous analyserons les gestes, actions, pensées, attitudes qui créent des conditions favorables à l'insécurité linguistique. Il s'agira d'observer et de réfléchir sur l'ensemble des conséquences quien découlent.

La troisième partie regroupe les analyses et résultats. Le chapitre 9 aborde le corpus des entretiens, le chapitre 10, les questionnaires écrits. Il s'agit principalement de questionnaires distribués à nos anciens étudiants, de futurs enseignants de français, et à nos apprenants, volontairement captifs, puisqu'ils sont inscrits à nos cours de perfectionnement de français avec l'objectif de s'améliorer principalement pour des besoins professionnels. Cela sera suivi de l'étude des observations participantes au chapitre 11. Le chapitre 12 traitera des propositions et perspectives de recherche en vue d'améliorer l'enseignement du français et contribuer à diminuer l'insécurité linguistique chez certains locuteurs mauriciens. Nous proposerons ici des actions visantà réduire toute forme d'insécurité linguistique et à développer les ressources nécessaires pour lefaire.

Il me semble à présent primordial de revenir sur mon parcours, en assumant mes diverses identités. Il me paraît essentiel de mobiliser ces expériences, puisque je comprends et perçois les choses en fonction de mon historicité[26]. J'avais adopté au tout début de cette recherche, dans une moindre mesure, une certaine approche quantitative (qui avait privilégié la formulation a priorid'hypothèses, de manière hypothético-déductive, transposées dans des questionnaires distribués au tout début de notre recherche). Cependant, à la suite des faibles résultats obtenus, cette approcheest passée au second plan pour privilégier l'approche qualitative. Ainsi, l'approche qualitative, qui s'oriente vers l'exploitation des observables sur le terrain de manière empirique et inductive, tout en s'inspirant de récits de vie de sujets, a majoritairement servi de fil conducteur tout au long decette recherche.

2. Genèse de la thèse : Choix d'un sujet justifié par un parcours personnel et des expériences transformés en savoir

Il importe de situer cette recherche en présentant sa démarche et la trajectoire de l'auteure de cette recherche : celui d'une jeune femme, de nationalité mauricienne, d'origines chinoise,

[26] Par « historicité », il s'agit pour moi de mettre en valeur l'expérience historique comme voie réellement humaine, oùle chercheur perçoit les choses en fonction de son vécu et de son expérience.

européenne et créole[27], celui d'une enseignante, formatrice, chargée de cours, directrice pédagogique d'un établissement français reconnu, et de jeune chercheure. La définition de cette démarche s'inscrit dans une volonté de retracer l'histoire[28] de cette recherche à ses débuts, avec parfois certaines de ses incohérences, pour situer et expliciter le jaillissement de cette idée de projet,ses cheminements et ses perspectives. Ce processus d'historicisation, qui non seulement exposera des « faits » dans une perspective objective, mais aussi la manière dont je les ai vécus, permet ainsila « construction personnelle de sens à partir des sens reçus, des non-sens et contre-sens qui égrènent et jalonnent l'expérience vécue [29] ». Il m'a aussi semblé impératif de consacrer du temps àexpliciter ce choix de recherche, dans la mesure où cela pourrait apparaître comme contradictoire à d'autres chercheurs de terrain, qui émettraient l'idée que la recherche sur l'insécurité linguistique devrait plutôt se faire du côté de la langue anglaise dans le cas de l'île Maurice, puisque, bien qu'étant considérée comme langue officielle, elle est paradoxalement désignée comme langue seconde, voireétrangère. Par mon parcours personnel et professionnel et après de longues observations de terrain, de discussions informelles et d'entretiens, je suis convaincue que l'insécurité linguistique est plus ressentie en langue française, considérée davantage comme une langue maternelle (ou seconde), qu'en anglais, considéré comme L2, voire étrangère pour certains. Ainsi, consacrer du temps à expliciter cette démarche de projet doctoral me semble primordial, puisque je peux avoir, sur lesobservables, un point de vue qui diffère de celui de mes collègues. Quelles sont donc les raisonsqui m'amènent à percevoir de l'insécurité linguistique en langue française dans ce milieu plurilingue ? Comment comprend-on ce terme d'insécurité linguistique ? Possède-t-on tous lamême définition de ce terme ? L'évocation de mon parcours apparaît donc comme indispensable pour la constitution du sujet, contribuant ainsi à légitimer cette recherche. Cette démarche vise àassurer à ce travail une rigueur méthodologique.

Comme précisé supra, ce travail de recherche est le résultat d'un long parcours personnelet professionnel. J'ai toujours été fortement intéressée par les relations, les actions et

[27] De manière générale, le terme « Créole » désigne une personne née dans une ancienne colonie, issue de parents de type européen. Est Créole celui qui pratique les us et coutumes du colon. La définition mauricienne du terme « Créole »se limite aux Mauriciens d'origine afro-malgache. Si je prends en compte ces trois définitions, je peux en effet me considérer comme « Créole ». Mon arbre généalogique atteste également d'origines européennes, plus précisément françaises du côté paternel.

[28] Comme l'écrit Sylvain Auroux (Sylvain Auroux, *La raison, le langage et les normes,* Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 9), « parce qu'elle est un phénomène social, toute science se définit d'abord par une histoire ». Cette poursuitede la « quête des origines » constitue un élément clé car elle permet de légitimer un champ de recherche et d'en montrer l'ancrage épistémologique.

[29] Gaston Pineau et Jean-Louis Legrand, *Les histoires de vie*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2002, p. 77.

représentations sociales par lesquelles se constituent les sociétés et la manière dont elles fonctionnent et se transforment. À cela s'ajoute aussi ma passion pour les lettres et les langues de manière générale. J'ai ainsi trouvé le compromis idéal en poursuivant des études de sociolinguistique après des premières études en lettres. C'est de retour à Maurice, après quelques années d'enseignement du français à un public diversifié de niveaux hétérogènes dans différentsétablissements (établissements scolaires publics et privés, écoles de langues, instituts, alliances, universités) et par des méthodes pédagogiques diverses (cours magistraux, travaux dirigés, cours en entreprises, en face-à-face pédagogique individuel, dans des laboratoires de langue, élaboration et présentation de cours à destination de programmes télévisés, conception de programmes de teambuilding, etc.), dans des aires géographiques différentes, que je me suis sérieusement décidée àentreprendre des travaux de recherche sur la situation sociolinguistique mauricienne.

Ce « récit de retour » dans le pays natal m'évoque l'essai autobiographique *Retour à Reims*[30] de Didier Eribon ou encore *À l'ombre de la langue légitime, l'Acadie dans la francophonie*[31] d'Annette Boudreau, puisque comme le laissent comprendre les auteurs, je prends conscience du fait qu'àmon retour, je suis assujettie à des normes dominantes sur lesquelles je n'ai pas vraiment de pouvoir.

Mes contacts avec divers apprenants, maîtrisant la langue française à des degrés différents, m'ont amenée à m'interroger sur leur relation avec le français, leur motivation intrinsèque, sur la représentation qu'ils en avaient et leur sentiment quant à la pratique de la langue en elle-même. Un grand nombre de ces apprenants, en majorité des cadres, disaient éprouver un « sentiment d'être mal à l'aise en français », « d'être inconfortable », en particulier dans le contexte professionnel, où ils étaient amenés à communiquer à l'oral et à l'écrit avec des clients français ou francophones(venant de pays africains ou originaires de Maurice).

En effet, mon quotidien d'enseignante/formatrice à l'île Maurice m'a conduite à côtoyer des publics de nationalités et d'âges différents, de couches sociales et de domaines professionnels très variés. Cette « expérience » regroupe ce que Didier de Robillard nomme ses composantes privilégiées : « affectivité », « sensibilité », « imaginaire [32] » et ce sont en effet ces différentescomposantes de l'expérience d'enseignement qui m'ont poussée à réfléchir sur la place de la languefrançaise à Maurice, les relations que les locuteurs mauriciens entretiennent avec elle et cette

[30] Didier Eribon, *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009, 247 p.

[31] Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime, l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

[32] Didier de Robillard, « Apports d'une sociolinguistique mauricianiste : éthique et politique de la réception », in *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, L'Harmattan, 2018, p. 18.

ambivalence de relation amour/haine[33]. Ces temps des acquis de l'expérience professionnelle (savoir-faire) se sont métamorphosés en savoirs (en compétences) et en maturation. Ce processusa abouti à ce long projet de recherche qu'est la thèse.

Mes apprenants, diversement compétents en français, avaient néanmoins une attente commune : se perfectionner dans cette langue. Ceux qui la maîtrisaient déjà suffisamment bien éprouvaient, malgré tout, un certain sentiment de « ne pas bien parler le français comme il le faut ».La prise de parole face à l'étranger, souvent face à un autre locuteur francophone mauricien ouétranger, ou encore au Français natif, a fait surgir chez ces personnes les réactions suivantes : sentiment d'être « mal à l'aise », « on ne connaît pas le mot en français, mais en anglais… ». Je mesuis donc rendu compte, à l'époque, qu'il existait un réel sentiment, qui existe toujours, de mauvaisemaîtrise de la langue française chez certains locuteurs mauriciens, conduisant à un réel sentiment de malaise. Bien qu'une grande partie de la population soit considérée comme francophone et que les brochures touristiques ou autres mesures d'attractions fiscales ou publicitaires évoquent cetatout du bilinguisme que possèdent les Mauriciens, la réalité semble bien être différente.

Je me souviens en particulier d'un apprenant, lors des cours de français professionnels que j'ai assurés, qui m'avait particulièrement marquée. Il s'agissait d'un électricien de profession, qui nous avait expliqué lors de sa présentation individuelle du début de cours, éprouver beaucoup de gêne et de « stress[34] » lorsqu'il avait à échanger avec ses collaborateurs. Il avait arrêté sa scolarité enGrade 10 (équivalent de la classe de troisième en France) et expliquait que de ce fait, il n'avait pas une bonne maîtrise de la langue française[35]. Il était malgré tout devenu auto-entrepreneur, s'étaitfait connaître dans le domaine des installations électriques à Maurice et s'était vu confier des projetsde collaborations de constructions de résidences hôtelières haut de gamme.

J'ai donc été à la fois observatrice de la société mauricienne, tout en y participant pleinement. Cette recherche s'est opérée à travers un travail qui donne à considérer, à interpréter,à construire, reconstruire, à contextualiser. Cela a constitué une étude épistémologique qui n'a pas toujours été linéaire, ordonnée, constante, mais ponctuée de retours, de ruptures, articulée entredes moments d'inspiration et de longues plages d'écriture, tel un poète ou un écrivain qui s'isoledans une résidence d'auteurs. Ces différentes configurations d'écriture ont été bénéfiques, puisque je n'étais pas toujours inspirée de la même manière, ce qui s'est révélé fructueux pour la thèse. Cette

[33] Ce terme de « haine » employé ici peut en effet paraître fort : il a pourtant été utilisé (ou ses synonymes proches) par quelques-uns de nos apprenants : « je détestais le français, petite, et je ne l'aime toujours pas ». Propos tenus par Marie,une de nos apprenantes dans le cadre d'un cours de français à visée professionnelle en 2018.

[34] Ce mot a été répété à plusieurs reprises : « Je suis stressé quand je dois parler en français ».

[35] À Maurice, l'on attribue souvent le manque de maîtrise de la langue (l'anglais ou le français) à une scolarité interrompue trop tôt.

dimension « littéraire » revendiquée, je suis consciente que cela pourra éveiller la méfiance chez certains chercheurs, qui adhèrent davantage à l'objectivisme, conception dominante de la science. Cependant, je me dois d'être aussi claire et transparente que possible dans l'exercice de cette recherche.

Par mes origines mauriciennes et par mon appartenance à cette société, j'ai donc naturellement tissé des liens sociaux, des liens d'amitié et d'affectivité avec certains de mes interlocuteurs, qui, comme le souligne Edgar Morin[36], loin d'être un obstacle à la connaissance,sont une condition nécessaire. Les représentations que j'ai pu avoir, mon expérience empirique [37], ma sensibilité de chercheure lors des entretiens et dans l'analyse des discours ne peuvent donc être niées[38].

Il me semble ainsi important de remonter aux prémices de la thèse, car cette recherche, qui se situe avant tout dans la perspective qualitative, dans la réflexivité [39], dans *l'alter* linguistique[40] et qui se donne comme pierre angulaire des récits de vie, se doit avant tout de pouvoir situer le regardde la chercheure elle-même. Nous sommes donc bien dans une perspective herméneutique[41]et ma recherche se veut avant tout réflexive. Il me semble donc indispensable de parcourir mon proprerécit de vie langagier afin de mieux comprendre les processus et aboutissements de cette recherche.

3. L'écriture de la recherche : biographie langagière, expérienciation et réflexivité

Comme le souligne Sophie Caratini[42] :

---

[36] Edgar Morin, *Commune en France : La métamorphose de Plozévet*, Paris, Fayard, Pluriel, 2013 [1967], p. 223.

[37] Il nous semble important ici de souligner que le vécu personnel fait partie de l'expérience empirique.

[38] Il est important de souligner ici que nous ne prenons pas la position d'un « chercheur nativiste », terme utilisé par Lambert- Félix Prudent, car les recherches en SHS seraient bien limitées, s'il fallait se cantonner aux origines du chercheur pour mener des recherches. Nous pensons nécessaire de l'exprimer, car au moment de la relecture de cette thèse, le monde de la recherche est en plein débat sur la pertinence des études postcoloniales en France, où pour certains, les hommes blancs n'ont plus le droit de parler de l'Afrique, les hommes n'ont plus le droit de s'exprimer sur l'histoire des femmes ou encore les bourgeois ne peuvent plus étudier l'histoire de la classe ouvrière.

[39] Selon Didier de Robillard, le « "qualitatif" et "réflexif" sont inextricablement liés » même si « de nombreux chercheurs désignent plutôt par le générique "qualitatif" que le spécifique "réflexif", ce second terme étant plus rare ». (Robillard, *Cahiers de Sociolinguistique,* nº 14, p. 153).

[40] Terme utilisé par Didier de Robillard in *Perspectives alterlinguistiques*, *Démons*, Tome 1, L'Harmattan, 2008. Très brièvement, il s'agit de pratiquer la linguistique par le biais de l'autre (l'alter).

[41] L'herméneutique fait référence à l'interprétation des textes, du nom du dieu Grec, Hermès, messager des dieux, ce qui pourrait s'apparenter ici à l'anthropologie des textes. Pour Paul Ricoeur, « au niveau le plus élémentaire et le plus banal de la conversation il y a un travail d'interprétation ». Paul Ricoeur, *Cinq études herméneutiques*, Genève, Labor et Fides, coll. « Logos », 2013, 144 p.

[42] Sophie Caratini, *Les non-dits de l'anthropologie*, P.U.F., Coll. « Libelles », 2004, p. 123.

« Ce regard réflexif des anthropologues sur eux-mêmes montrerait ce que chacun sait sans jamais rien en dire : que la fécondité de sa démarche provient de ce qu'elle est avant tout une aventure et une création ».

La biographie langagière fait référence aux éléments d'un parcours de vie associés à des pratiques langagières. C'est un dispositif inspiré de la méthodologie de l'approche biographique en sociologie (Bertaux, 1976, 2010). Elle permet à toute personne de relater son parcours de vie au regard des langues qu'elle a apprises, pratiquées, côtoyées.

Daniel Bertaux[43], théoricien des récits de vie, affirme que l'histoire de vie permet de « se placer au point d'articulation des êtres humains et des places sociales, de la culture et de la *praxis,* des rapports socio-culturels et de la dynamique historique. Dans l'histoire de vie, le langage ne se contente pas de traduire une réalité, il constitue le champ même où se construit cette réalité. »

Selon Rispail (2018), la biographie langagière est fluctuante, dynamique puisqu'elle évolue au fil des événements de vie. L'objectif n'est pas de rendre compte de la somme des compétences langagières, mais plutôt des liens affectifs et identitaires avec ces langues, de leur usage en fonctiondes différentes sphères.

Elle permet alors de déployer des éléments de la « réalité » liés aux pratiques langagières, d'explorer les stigmatisations, les rapports de force, mais aussi de mettre en lumière les comportements de maltraitance ou de bientraitance linguistique, dans les situationsprofessionnelles par exemple et qui pourraient être source d'IL.

L'intention est ici d'examiner des usages, des représentations, des pratiques, tels qu'ils ont été observés et vécus par moi, jeune chercheure issue du terrain, avec ma sensibilité, mon expérienciation. L'approche réflexive, teintée d'herméneutique, que je propose ici, voudrait montrer que cette quête de l'altérité, à quoi est associée aussi la quête d'identité, peut s'inscrire dansune démarche individuelle. Si l'inscription du chercheur dans la mouvance de sa recherche participeà une sélection des sujets, nous ne pouvons nier le fait que ce choix témoigne de points de vueuniques, car nous possédons tous des parcours différents. Ce retour sur soi, cette introspection permettent de s'interroger sur ses limites et ses responsabilités, tout en se gardant d'adopter uneposition en surplomb. Il nous paraît important d'historiciser[44] nos éléments, de les mettre en perspective afin de projeter des propositions pour l'avenir.

[43] Daniel Bertaux, *Les Récits de vie, perspective ethnosociologique*, Armand Colin, 1980, p. 198-225.
[44] Il s'agit ici de pouvoir donner un caractère historique aux éléments.

Afin de rester dans ce rapport expérientiel et à titre illustratif, nous évoquerons ce que Sophie Caratini, citée par Didier de Robillard[45], a appelé les « non-dits » de l'anthropologie.

Les démarches biographiques et la réflexivité sur le parcours des personnes sont présentes dans de nombreuses activités professionnelles, sociales ou familiales. Ces éléments aideront lelecteur à mieux comprendre « le terrain » ou l'environnement abordé. Comme le dit Didier de Robillard[46] :

> « À moins d'être dépourvu soi-même de toute éthique, la façon que chacun a d'imaginer ce qu'est un être humain, et qui est à la base de toute pratique des SHS, ne peutêtre dénuée de composante éthique incorporée à des éléments d'expérience, d'histoire, de biographie, de culture, de langues ».

En parlant d'êtres humains, l'on implique donc obligatoirement une dimension éthique, même si l'on prétend écarter toute subjectivité, dans le but de se donner « l'air scientifique ». Dans un travail de recherche tel que la thèse, il s'agit de « chercher », mais aussi de « se chercher ». Ces deux verbes vont de pair : cela implique de réfléchir et de se questionner sur son objet de rechercheautant que sur sa biographie langagière.

Didier de Robillard s'inspire du Michel Foucault tardif (2001, 2009) sur le *souci de soi* pour expliquer que la réflexivité est loin d'être assimilée à un « repli sur soi, [une] frilosité, [un] narcissisme et [un] désintérêt pour les autres et la société, mais [est] bien au contraire, une manière d'entreprendre de comprendre leur être, sans se renier soi-même dans son propre être, ce qui estune exigence de baseà laquelle les SHS se dérobent le plus souvent en se maintenant dans uneforme de surplomb « horssol » par rapport à l'humanité « étudiée » à partir d'un ailleurs indéterminé[47] ». Ainsi, toujours pour citer Didier de Robillard[48] :

> « C'est en tant que le chercheur partage intégralement la « condition humaine » qu'il peutse légitimer pour parler des autres. C'est la connaissance, progressive, de sa singularité quil'habilite à parler de celle des autres, puisqu'il ne peut parler de la singularité des autres qu'à travers la sienne, comme on ne peut parler des autres qu'avec son inimitable voix à soi ».

Dans la mesure où nous pratiquons une approche qualitative, nous adoptons donc une approche empirico-réflexive, historicisée, empreinte de phénoménologie et que de ce fait, le

[45] « Apports d'une sociolinguistique mauricianiste : éthique et politique de la réception » in *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique,* p. 25.
[46] Ibid., p. 25.
[47] Ibid., p. 26.
[48] Ibid., p. 26.

parcours personnel du chercheur est indissociable des « résultats de la recherche ». En adoptant cette approche réflexive, l'on pourrait dire qu'un chercheur non issu du terrain, un chercheur exogène, ne proposerait donc pas le même discours, ni la même interprétation des choses, car comprendre, c'est aussi interpréter en prenant en considération la singularité de sa propre histoire, de son vécu pour comprendre la singularité des autres. De la même manière, un/e autre chercheur(e) mauricien(ne), communément appelé chercheur natif ou « du cru », n'ayant pas le parcours qu'est le mien ne fournirait pas forcément la même approche dans son analyse du terrain et des sujets en général. Il s'agit donc d'accepter l'altérité, la multiplicité, la différencialité dans la recherche et de ne pas ériger en totem une scientificité dominante et unique, ni d'accepter l'hégémonie scientifique ou linguistique, en se disant qu'il n'y a qu'une manière de procéder : ce serait déshumaniser la recherche. Or il est indéniable que la recherche est d'abord menée par des chercheurs, des êtres humains, avec leurs similarités, leurs singularités et leurs différences.

Ces « fragments d'expériences » comme le dit Marie-Laure Tending[49] montrent dans quelle mesure nous sommes modelé.es par la ou les société(s) dans laquelle ou dans lesquelles nous avons évolué ou continuons d'évoluer.

La biographie langagière peut être définie comme un travail introspectif qui permet de revisiter son parcours langagier et ses expériences interculturelles, il s'agit d'un capital langagier constitué de langues maternelles, secondes, étrangères appelées à évoluer. Ce sont des expérienceslinguistiques vécues, accumulées au sein de divers contextes. L'expérienciation désigne la mise en situation qui se transforme en expérience au fur et à mesure des différentes phases de l'apprentissage.

Dans une démarche qualitative, certains faits ne peuvent se comprendre qu'ainsi. Nousnous situons donc dans un positionnement de didactique relationnelle[50], soucieuse de son poids interventionniste, qui nous conduit à un certain engagement social au service des populations enquêtées.

Comme le fait remarquer Didier de Robillard[51], il s'agit ainsi de « se comprendre », verbe àla fois réfléchi et réciproque. Il s'agit, d'après lui, de « revendiquer, expliciter sa légitimité, son altérité, [parce que] c'est à chaque fois expliciter, puis assumer des héritages, et remettre en jeu

[49] Marie-Laure Tending (Nkendop Nana), *Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick,* thèse de doctorat sous la co-direction de Didier de Robillard et d'Annette Boudreau, soutenue le 24 octobre 2014, Université de Tours, Université de Moncton.
[50] La didactique relationnelle peut être définie comme une réflexion sur la transmission des savoirs qui passent par le relationnel.
[51] Ibid., p. 27.

l'histoire quant au sens qu'on lui attribue dans des traditions, en refusant la fatalité des traditions et des interprétations imposées, héritées, puisqu'on réinterprète, pour son propre compte, dans sonépoque, cette histoire, en essayant de lui donner un sens nouveau, etc. ». De la même manière, un jeune adulte peut être qualifié de « mûr » ou de « mature », s'il est passé par ce que nous appelons dans la langue quotidienne les « épreuves de la vie », des épisodes d'injustice, par exemple. Ce qui donne de l'expérience[52], ce sont des moments de vie qui sont marquants (en bien comme en mal) : cela peut être un abus de pouvoir qui contribue à redéfinir son enfance ou/et son adolescence. Ilne possédera donc pas les mêmes perceptions que ses camarades du même âge, qui ont eu, eux,une enfance « moins éprouvée ». Il s'agit ainsi de comprendre l'incident qui est arrivé, qui a bousculé, changé l'intéressé et le stimule, par un travail réflexif, à s'approprier son nouveau « moi »et à « se comprendre » en comparant ce qu'il était avant et ce qu'il est devenu après : de quelle manière cet incident a pu impacter sa propre personne ?

3.1 La posture réflexive du chercheur : un statut ambivalent qui mène à un travail de recherche singulier.

Ainsi, après avoir exposé ces éléments majeurs, il me semble à présent opportun de retracermon récit langagier familial.

Issue d'une famille de classe moyenne mauricienne, essentiellement d'origine chinoise, avecune lointaine ascendance européenne et africaine, j'ai enseigné dans différents établissements publics et privés : dans des établissements mauriciens, français, canadiens et internationaux (réseauxdes *International Baccalaureate World Schools* et du *Council of International Schools*) où j'ai exercé mon activité professionnelle principale, en tant qu'enseignante⁄responsable du département de français, dans des Alliances françaises et à l'Institut français, en tant qu'enseignante-formatrice, où j'ai assurédes cours pour adolescents et adultes. J'ai aussi élaboré et présenté des programmes scolaires (à la télévision) à destination des élèves du primaire et du secondaire[53]. J'ai également été amenée àtravailler dans divers établissements de l'enseignement supérieur où j'ai donné des cours de langue française, de français de spécialité, de civilisation, de sociolinguistique et de didactique des languesà des enseignants et futurs enseignants de français, et où j'ai aussi encadré des travaux d'initiationà la recherche avec des étudiants de dernière année du *Bachelor* ou *BA French* (l'équivalent de la

[52] L'allemand *erlebnis* (expérience) est utilisé pour décrire l'expérience d'un week-end de camping en pleine montagnepar exemple, alors que le terme *erfahrung* décrit l'expérience que l'on tire d'une telle activité (ce que l'on apprend).
[53] Programmes éducatifs diffusés sur la chaîne de la *Mauritius Broadcasting Corporation* (MBC 3) par le *Mauritius College ofthe Air* (MCA), désormais connu comme l'Open University of Mauritius (OUM).

Licence de Lettres Modernes). J'ai également occupé les fonctions de directrice pédagogique, travaillant étroitement avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) dans un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) français, opérateur du ministère chargé des Affaires étrangères et du ministère chargé de la Culture pour l'action culturelle extérieurede la France. Ces expériences, ces parcours dans des aires géographiques variées avec des publics hétérogènes, m'ont servi de guides, mobilisables à la fois pour les questionnements et comme ressources interprétatives (Didier de Robillard, 2009). Ce vécu de locutrice francophone à l'île Maurice et à l'international me permet donc de prendre la mesure de la situation mauricienne, tout en ayant conscience que mon regard est façonné par mes différentes expériences. Évoluer dans un institut prestigieux, grâce à des diplômes de lettres obtenus en France, mettait en avant un capital linguistique et symbolique non négligeable aux yeux de certains locuteurs mauriciens qui ressentaient, eux, une certaine dépossession linguistique face au français.

Les idéologies et les représentations que se font les Mauriciens du locuteur francophone m'ont beaucoup intéressée dans le cadre des différents postes que j'ai occupés à l'île Maurice. Cette démarche de compréhension m'a paru essentielle pour appréhender l'insécurité linguistique que j'avais décelée chez de nombreux Mauriciens et que je comprenais de l'intérieur, puisque je meconsidérais comme « une chercheure du dedans[54] ». Ce positionnement est important puisqu'il entraîne le nécessaire « travail sur soi[55] ». Il est en effet essentiel de souligner que je peux parfois être perçue comme « du dedans ET du dehors », dépendant de l'interlocuteur, de la situation. Cela constitue un atout pour comprendre le milieu, car je le vis tout en ayant le recul nécessaire pourl'analyser.

Un chercheur issu d'un environnement plurilingue ne posséderait pas toujours la même vision d'une situation pluriculturelle qu'un chercheur n'ayant vécu que dans une situation monolingue et monoculturelle (même si l'on sait qu'un locuteur n'est jamais complètement monolingue). Ainsi, mon enfance et adolescence passées à l'île Maurice[56], mes années d'études supérieures, d'activités professionnelles en France, mes expériences d'enseignante de français à des étudiants d'universités anglophones en Amérique du Nord, ainsi que de longs séjours au sein des secteurs éducatif et culturel au Royaume-Uni contribuent à structurer mon champ de recherche et

[54] Cependant, il est nécessaire de souligner que je m'inscris dans un processus qui fluctue en fonction des situations, des circonstances et des enjeux. Je peux être perçue du dedans ou du dehors par différentes personnes à différentsmoments.

[55] Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1984, p. 48.

[56] Une partie autobiographique est extraite de mon mémoire de Master 2 ayant pour titre : *L'appropriation de la languefrançaise en milieu plurilingue, le cas d'une école privée internationale à l'île Maurice*, mené sous la direction du Professeur Didier de Robillard, soutenu en septembre 2013, Université de Tours, France

peuvent aider à comprendre mes choix et mes analyses. Il faut aussi souligner que ces longues années à l'étranger ont profondément modifié mon point de vue sur la société mauricienne[57]. Le travail interprétatif qui en ressort ne peut qu'incomber au sujet chercheur, qui est au centre de sa recherche. Cette impression passagère de télescopage d'identités ou d'identités multiples pourrait sembler difficile à cerner, mais la posture interprétative (versus objectivante) sera donc privilégiée.

Par ailleurs, il me paraît aussi essentiel de souligner que de manière générale, le savoir issu des recherches semble devoir former consensus entre chercheurs. Les visées de cette étude pourraient se traduire non pas par une certaine représentativité de la population mais par une certaine singularité de cette recherche, qui m'amène à réfléchir sur la personne du chercheur : surce qui fait que l'on devient chercheur, ce que l'on cherche exactement (comment, pourquoi, pour quoi, pour qui) et ce que l'on est amené à comprendre. Grâce à cette partie réflexive, j'ai pu réfléchiret m'interroger sur la construction du savoir du chercheur : éléments non négligeables, en particulier en sciences humaines et sociales. Le savoir peut aussi être singulier et ne pas faire l'unanimité.

La singularité qui imprègne ce travail ne fait cependant pas obstacle à ce qu'on en apprend davantage sur la situation sociolinguistique de l'île Maurice, bien au contraire, puisque l'objectif même du travail réflexif consiste à situer la recherche dans une expérience singulière qui, une fois connue du lecteur, lui permet de mieux la comprendre dans un tableau global des recherches faites sur la même situation, par d'autres chercheurs, et ainsi, de parvenir à des connaissances critiques sur cette situation.

La pratique réflexive dans ce travail de thèse aidera donc à m'interroger non seulement sur les représentations que peuvent avoir les sujets interviewés, mais également sur mes propres représentations par rapport à mon vécu. Ainsi, je serai amenée à réfléchir sur mon action propre età prendre en compte la particularité de la situation. Le fait d'apprendre ou d'enseigner une langue s'inscrit dans des histoires et des projets à la fois fondamentalement singuliers et socialement significatifs. Par exemple, un Français d'origine marocaine pourrait privilégier l'apprentissage de l'arabe plutôt que le chinois, car c'est la langue de ses ancêtres. En apprenant l'arabe, il tisse d'une certaine manière des liens avec ses origines.

[57] Mes amis les plus proches me font d'ailleurs souvent remarquer que je suis beaucoup plus « Française » que Mauricienne dans mes réflexions, habitudes ou façons de voir les choses, ce qui me situe dans « l'entre -deux » de la culture française et mauricienne, car à mon avis, l'on ne peut complètement gommer ses origines culturelles, bien qu'il y ait probablement une prépondérance pour une culture plus précise. Selon les néologismes, je serais probablementune «repat » (calqué du substantif « expat »).

Nous nous intéresserons donc à la place qu'occupe la notion d'altérité, de réflexivité, de compréhension et plus largement d'expérience pour penser la relation dans une perspective appropriative (Véronique Castellotti, 2017). Ce projet doctoral s'inscrit dans une herméneutique associée à la phénoménologie[58] que nous tenterons d'approfondir dans la partie suivante.

3.2 Prémices de la recherche : une ouverture expérientielle pluriculturelle, plurilingue dès l'enfance

La partie du premier chapitre consacrée à l'histoire de Maurice aidera à mieux comprendre la situation sociolinguistique très complexe de l'île. Les Mauriciens sont presque tous plurilinguesà divers degrés. Ils maîtrisent presque tous le créole mauricien (*morisien* ou *kreol morisien*) et les deux « langues européennes » (la maîtrise de ces deux langues est très souvent tributaire du niveau d'études). Ainsi, à la fin de sa scolarité secondaire, tout Mauricien devrait être trilingue – connaîtrele *morisien*, le français et l'anglais (d'après la définition minimale du bilinguisme, selon laquelle la compréhension orale peut suffire). Il faudrait cependant ici faire remarquer que les locuteurs de*kreol moris* (et du *kreol* en général) ne sont pas tout à fait compétents dans la lecture et dans l'écriture du *kreol,* car c'est une langue surtout utilisée à l'oral, même si ses fervents partisans militent ardemment pour qu'elle devienne progressivement écrite et lue dans la presse et par le biais d'œuvres créolophones ou de pièces de théâtre en *kreol.* On peut cependant noter l'existence d'un *diksioner kreol* dont Arnaud Carpooran est à l'origine. Le *kreol morisien* devient donc progressivement une langue écrite. Cette situation peut être comparée à celle du français à l'égard du latin au Moyen Âge :le français est progressivement devenu une langue écrite.

Étant née et ayant grandi à l'île Maurice, j'ai été dès le plus jeune âge baignée dans ce plurilinguisme. D'origine principalement sino-mauricienne (arrivée de mes grands-parents maternels à Maurice avant l'âge de 10 ans, et naissance de mes grands-parents paternels à Maurice),j'ai donc pour langues maternelles le français et le *kreol morisien ou morisien.* Il faut ici souligner que les jeunes Mauriciens d'origine chinoise de ma génération (trentenaires) ont presque tous été élevésdans la pratique du français ou du *kreol* dans l'environnement familial (et scolaire), dès leur plus

[58] La phénoménologie, courant de pensée du XXe siècle fondé par Edmund Husserl, est l'étude dont la structure se fonde sur l'analyse directe de l'expérience vécue. À travers les yeux du sujet, l'on interprète le sens et l'analyse de l'expérience vécue.

jeune âge, car nos parents, étant pour la majorité instruits[59], préféraient communiquer en français[60] avec leurs enfants, ce qui était plus rarement le cas pour la génération précédente, qui tenait majoritairement des commerces et communiquaient donc en chinois ou en *kreol* au sein de la famille. Il était donc assez courant pour la génération de mes parents de parler français avec leurs jeunes enfants.

Du côté de mes grands-parents paternels, l'usage du français était omniprésent, ce qui était rarissime à l'époque. Cela s'explique par le fait que mes ascendants paternels avaient des origines françaises, de Charente-Maritime. Ma mère m'a même avoué que lorsqu'elle avait rencontré ses beaux- parents pour la première fois, elle avait été très surprise de constater qu'ils maîtrisaient parfaitement le français (chose peu commune à l'époque pour des couples sino-mauriciens de leursâges). En effet, ma grand-mère paternelle était proviseure dans un lycée privé de la capitale, après avoir longtemps exercé comme enseignante de langues (d'anglais et de français) dans des établissements confessionnels, gérés à l'époque par des religieux d'origine britannique. Après avoirlongtemps vécu à Madagascar en tant qu'auto-entrepreneur, mon grand-père paternel, originaire de Canton en Chine, est, lui, rentré à Maurice. C'est un autodidacte qui maîtrisait l'anglais et lefrançais.

Quant à mes grands-parents maternels, ils ont eu un parcours « plus classique », qui rejoint celui de beaucoup de Sino-Mauriciens[61] de l'époque : ma grand-mère est issue d'une famille traditionnelle chinoise où la coutume imposait que les filles soient cantonnées aux tâches ménagèresalors que les garçons étaient, eux, scolarisés. Elles n'avaient droit qu'à quelques heures de cours dans une « école chinoise » de Port-Louis, où elles apprenaient une langue chinoise (le *hakka*[62]), la cuisine, la couture et quelques rudiments de mathématiques. Ma grand-mère ne parle donc ni français, ni anglais, même si elle possède parfois des rudiments de la langue française et de la langue anglaise (notions qu'elle s'est efforcée d'entretenir afin de pouvoir communiquer avec ses autres petits-enfants vivant à l'étranger). Elle ne peut donc communiquer qu'en *kreol* ou en chinois (le*hakka*), alors que ses frères ont poursuivi leurs études en France pour devenir tous deux médecins. Quant à mon grand-père maternel, il a fui, seul,la Chine à l'adolescence, « pour un avenir

[59] Comprendre ici qu'ils sont au moins titulaires du *Higher School Certificate*, l'équivalent du baccalauréat ou ont effectué des études supérieures à Maurice ou à l'étranger.

[60] Le français était à l'époque considéré comme la langue de prestige, à utiliser impérativement même si la maîtrise n'enétait pas tout à fait correcte, si l'on voulait progresser dans l'échelle sociale. L'on constate aujourd'hui que beaucoupde parents font toujours ce choix de communiquer en français avec leurs enfants, même si entre adultes, le *kreol* domine.[61] Cette catégorie ethnique fait référence aux Mauriciens, d'origine chinoise, étant nés à Maurice. De même, les Indo-
Mauriciens sont les Mauriciens d'origine indienne et les Franco-Mauriciens sont des Mauriciens d'origine française, même s'ils ne possèdent pas toujours la double nationalité.

[62] Voir la définition du *hakka* dans le glossaire.

meilleur[63] » (car, comme il le disait à l'époque, « la Chine, c'est la misère »), à la mort de ses parents.Il a longtemps travaillé comme employé subalterne pour de riches Sino -Mauriciens, avant d'ouvrir son propre commerce. Il ne parlait également que le chinois (le *hakka*), le *bhojpur*i et le *kreol* (apprisau cours des échanges avec sa clientèle). Lors de mes visites dans les années 1990 chez mes grands-parents maternels, j'étais donc essentiellement en contact avec le *hakka* (langue avec laquelle j'entretiens une compréhension passive).

Quant à mes parents, comme beaucoup d'autres personnes de leur génération, ils sont plurilingues : en anglais, français et *kreol,* et ma mère parle et comprend également le *hakka,* mais ce n'est pas le cas de mon père, qui a grandi dans un contexte familial francophone. Ils ont tousdeux travaillé dans la fonction publique.

Ayant vécu pendant toute mon enfance et adolescence dans cet environnement plurilingue que constitue la société insulaire de l'île Maurice, sans détenir « la vérité » sur cette situation, j'en aiune expérience qui est précieuse pour, réflexivement, intégrer à ce que m'apprennent mes recherches des éléments d'arrière-plan plus riches, avec une profondeur anthropologique que les seules enquêtes ne peuvent fournir, raison pour laquelle il me semblerait dommageable de ne pas intégrer cette composante à mon travail, qui en serait considérablement appauvri s'il s'en tenait auxéléments apportés par les seules observations. Être en contact avec l'altérité aide à acquérir desmanières différentes de percevoir le monde, puisque l'on est d'emblée exposé à plusieurs langues, ce qui sous-entend différentes cultures et différentes manières de penser.

Comme pour la majorité des Mauriciens, mon apprentissage de l'anglais s'est effectué dansle cadre scolaire. Bien que reconnue comme *de facto* la langue officielle de l'île Maurice, la langueanglaise reste essentiellement usitée à l'écrit, lors de démarches administratives, ou à l'oral, dans le cadre formel de présentations professionnelles. La presse mauricienne est paradoxalement représentée, dans sa grande majorité, par des journaux et magazines en langue française.

Mon histoire familiale illustre finalement des phénomènes courants à Maurice, en particulier dans le milieu sino-mauricien : d'abord, la non-transmission des langues des grands- parents ou des ancêtres (dans mon cas, le *hakka* du côté maternel et le cantonais[64] du côté de mon grand-père paternel), au profit des deux « langues européennes[65] » apprises à l'école. Ensuite, il y al'absence de promotion de la langue identitaire et de communication du pays (*le kreol)* de la part de

[63] Ce sont bien ses mots dont j'ai le souvenir, traduits du *kreol,* « pu enn lavenir meyer ».

[64] Pour une brève définition du cantonais, voir le glossaire.

[65] Pour des raisons de commodité, nous reprenons le terme « langues européennes » utilisé par des historiens. Néanmoins, nous sommes bien consciente que ce français et cet anglais parlés à Maurice sont bien propres à l'île et peuvent être désormais revendiqués comme tels.

mes parents, au profit du français, comme langue instaurée au sein même de la famille, dès le plus jeune âge. Cela a aussi été le cas dans quelques familles sino-mauriciennes à l'époque, et cela est deplus en plus d'actualité aujourd'hui – de nombreux exemples ont pu être observés dans le cadre de mon activité en tant qu'enseignante au primaire.

Le cas de mes grands-parents paternels francophones et anglophones est néanmoins à souligner, car il était très rare que des Sino -Mauriciens, un couple de surcroît, maîtrisent ces deux langues, en général réservées à l'époque aux Mauriciens descendants d'Européens, dans les représentations générales de la population. Cependant, de nos jours, le français et l'anglais sontbien plus largement parlés et constituent les langues à part entière de l'île Maurice. Cette perspectiveidentitaire associée aux langues a beaucoup évolué et est loin d'être statique aujourd'hui, même si le français est souvent associé à une langue d'identification de classe : c'est la langue de
« l'embourgeoisement urbain », comme le souligne Arnaud Carpooran.

La langue française est donc ma première langue avec le *kreol*. Il est ici intéressant de noterqueje n'ai réellement commencé à pratiquer le *kreol* que vers l'adolescence, à mon entrée au secondaire, dans un collège d'État[66] : différentes fréquentations et activités m'ont poussée à parler *kreol.* Auparavant, lors de ma scolarité primaire, effectuée dans une école catholique, je ne le pratiquais que très rarement, même si j'en possédais une compréhension parfaite.

C'est d'ailleurs lors de mes premières années d'études en France que mon intérêt pour les languesa réellement pris forme de manière concrète. Je me souviens avoir toujours choisi l'UE[67]
« découverte » en première année ou l'UE optionnelle les années suivantes, en fonction des langues proposées. Ainsi, je me suis mise à l'apprentissage de l'italien, du portugais, de l'espagnol, de l'allemand, dans le cadre des UE optionnelles et du latin (qui faisaient partie de ma formation de Lettres Modernes). En étant en contact avec des personnes de différentes nationalités, il me semblait donc nécessaire, et surtout très intéressant, d'étudier ces différentes langues ; apprentissage autodidacte que j'ai poursuivi en dehors des simples cours d'unité de découverte à l'université. C'est également pendant ces années universitaires que j'ai décidé de reprendre mes

[66] Il peut paraître paradoxal que mes années passées dans ce collège d'État, le *Queen Elizabeth College*, l'établissementd'élite pour jeunes filles, aient contribué à ma pratique de la langue créole. Même si j'étais entourée de filles de hauts fonctionnaires, ces familles (en majorité d'origine indienne) parlaient pour la majorité le *kreol*. Je n'ai pas souvenir d'avoir eu des camaradesde classe avec lesquelles je conversais en français, à la seule exception de ma meilleure amie,fille d'une enseignante d'anglais et d'un fonctionnaire. Les autres se moquaient même d'ailleurs de nous, car nous étionsles seules à échanger en français, insinuant par là que nous nous prenions pour supérieures.

[67] Dans le jargon universitaire, UE signifie Unité d'Enseignement ou module.

études de chinois[68]. J'ai obtenu un Diplôme Universitaire[69], en parallèle de mes études de Lettres, mais je peux difficilement m'en servir pour communiquer couramment, faute de pratique.

Cet intérêt pour les langues (et pour les cultures) s'est approfondi lors de ma première année d'études universitaires, lorsque j'étais en colocation avec une Italienne. L'italien me semblaitêtre une langue très musicale, mélodieuse, expressive que j'ai eu envie de connaître.

Je dois ici souligner que, jusque-là, je n'avais encore jamais réellement été en contact avec d'autres langues étrangères européennes. La situation a depuis considérablement changé à Maurice :des écoles de langues émergent un peu partout à travers l'île, en raison de la forte demande delocuteurs en langues étrangères, notamment dans le secteur du tourisme, des centres d'appel et autres entreprises délocalisées à l'île Maurice. Ma passion pour les langues a donné suite à un apprentissage autodidacte, ce qui m'a incitée à poursuivre mes deux passions : l'enseignement du français et l'apprentissage des langues, grâce à deux années d'enseignement du français au Canada anglophone, au niveau universitaire. Cette expatriation m'a permis de découvrir différentes méthodologies et univers d'enseignements ainsi que de me perfectionner en langue anglaise.

Ce séjour a également contribué à ma réflexion sur l'apprentissage et la pratique des langues,en particulier du français dans un contexte non francophone. Au Canada, j'ai été amenée à côtoyer des enseignants-chercheurs issus de formations diverses : canadienne, américaine, anglaise, française, rwandaise, australienne… qui m'ont en partie inspirée dans mes approches de l'enseignement. Cette migration au Canada m'a aussi initiée au français québécois, contribuant ainsià ma réflexion sur les variétés de français. Jusqu'ici, mes observations et mes pratiques de l'enseignement du français s'étaient limitées à des contextes franco-français (écoles de langues sur la Côte d'Azur) et francophone (collèges et lycées à Maurice). Ce séjour canadien a constitué enpartie l'élément déclencheur, qui m'a lancée dans le cursus du Français langue étrangère et seconde(FLES) à mon retour en France.

Ainsi, ces connaissances de différentes langues et de cultures m'aident à attirer l'attention des apprenants sur les divers points grammaticaux, syntaxiques, lexicaux (faux amis, interférences,

[68] J'avais auparavant étudié le chinois pendant une dizaine d'années comme il était d'usage pour d'autres élèves de « ma communauté » (voir glossaire), mais nous sommes pour la plupart incapables de le parler. Ceci est probablement dû au manque d'encadrement de l'enseignement-apprentissage de cette langue. De plus, les « enseignants » n'étaient pas du tout formés mais étaient tout simplement des locuteurs natifs, souvent des épouses chinoises arrivées à Maurice parmariage, qui s'exprimaient assez difficilement en *kreol.*

[69] Le Diplôme Universitaire (DU) constitue deux années de cours, sur une durée totale d'une centaine d'heures, ce qui correspondrait à un niveau débutant selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

étymologie d'un substantif ayant pour origine la langue latine et existant dans la langue de départ de l'apprenant et la langue cible, mot existant en français, mais ayant un autre sens en anglais…)ou culturels. Il existe comme un effet de miroir, un échange interculturel, interlingual, que j'encourage souvent dans mes cours pour adultes. Ces échanges sont souvent très appréciés, comme l'attestent les questionnaires de satisfaction que je demande aux apprenants de compléterà la fin du cours.

Je dois ici préciser que lorsque j'ai quitté mon île natale, il y a une vingtaine d'années, l'apprentissage des langues asiatiques, « langues orientales » comme on les appelle à Maurice, s'effectuait principalement à l'école, selon l'appartenance socio-ethnique de l'élève. Ainsi, en tant que Mauricienne avec des origines chinoises, j'étais naturellement orientée vers les cours de mandarin, en primaire et en secondaire. Un Indo-Mauricien apprenait donc soit le tamoul, soit letelegou, soit le marathi ou une autre langue indienne proposée, toujours d'après ses origines communautaires. Il était inconcevable, à l'époque, qu'un Indo-Mauricien apprenne le chinois (mandarin). Il est aussi intéressant de noter que la « population générale[70] » apprenait le catéchisme.Ce détail, qui n'en est pas un, montre bien que ces « cours de langues » servaient à conforter les identités ethniques, soulignant l'absence de langue communautaire de l'élève appartenant à la
« population générale » (souvent d'origine africaine ou européenne).

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué. Les classes de mandarin à l'école affichent désormais complètes et il y a même une longue liste d'attente afin d'être inscrit au cours de langue du centre culturel chinois – cours pour enfants et adultes. L'on y trouve désormais des Mauriciens n'ayant aucune origine chinoise, mais désireux de se mettre à l'apprentissage de la langue chinoise. Cela s'explique aussi par le fait que le chinois est devenu depuis une langue commerciale internationale.

Quant à l'anglais (ou pour certains l'américain !), bien que je le parle couramment et me considère tout à fait comme une utilisatrice indépendante de la langue[71] en contexte purement anglophone, je me rends compte que je n'en saisis pas toujours les différents accents. Certaines expressions idiomatiques, les nuances fines ou les allusions à des contextes culturels particuliers ne

[70] La « population générale » est un terme utilisé à Maurice pour désigner cette partie de la population de descendance européenne ou africaine ou métissée, que l'on ne peut ranger dans les catégories « hindoue » ou « chinoise ». C'est un terme vaste qui recueille ceux qui ont des origines métissées.

[71] D'après le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL), l'utilisateur indépendant peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte pas de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.

me sont pas toujours évidentes et je ne suis pas toujours en mesure de maîtriser les différents registres de langue, de comprendre certains jeux de mots ou des blagues d'ordre culturel ni de pouvoir utiliser le verlan ou l'argot (slang)…

Ainsi, mon expérience d'ancienne apprenante en langues étrangères m'aide parfois à décelerles difficultés de mes élèves, et le fait de posséder des rudiments de leurs langues m'aide à comprendre leurs erreurs. Par exemple, je suis en mesure de comprendre la raison pour laquelle les Italiens s'obstinent à toujours dire « le mer » en langue française : la mer en italie n, « il mare », est du genre masculin, contrairement au français.

Les hispanophones commettent aussi souvent des erreurs de prononciation. Ainsi, la confusion règne concernant les sons [v] et [b], le son [y] prononcé comme les sons [i] ou [u] et lasemi-voyelle [j] avec le son « y » ou « ll » de l'espagnol. Ma connaissance de l'espagnol me permetdonc d'adopter une approche différente lors des cours de phonétique avec des hispanophones.

Ces différentes expériences de l'apprentissage des langues – un bain linguistique *kreol morisien*/français depuis mon enfance, une expérience essentiellement scolaire de l'anglais, ainsi que des apprentissages de plusieurs langues étrangères lors de mon parcours universitaire – ont façonné la personne que je suis devenue : celle qui s'intéresse au processus d'apprentissage des langues de ses apprenants, de leurs parcours de vie langagier, de leurs récits de vie, des contacts de langue,d'où l'intérêt de cette thèse.

À titre illustratif, je citerai deux exemples personnels de l'influence des contacts de langue sur mon discours, qui pourraient apparaître comme des problématiques transversales à la thèse.Jusqu'à tout récemment, j'avais encore, et ai parfois toujours, recours inconsciemment à des mauricianismes ou à des anglicismes, en particulier lorsque j'étais dans un bain linguistique imprégné de contacts de langue. À titre d'exemple, il est ici intéressant, et assez pertinent dans le cadre de ce sujet sur l'insécurité linguistique, de noter que lors du premier envoi d'un chapitre àmon directeur de thèse, j'avais initialement écrit « Dépendant de… », qui me semble être un calquede l'anglais (*depending on)* ouqui relèverait de la syntaxe du français mauricien. Mon directeur de thèse, le Professeur Didier de Robillard, m'avait aimablement fait remarquer ce calque, en meprécisant que cela s'avérait tout à fait normal, puisque j'évoluais dans le contexte mauricien, et quej'étais libre de le conserver ou pas, et qu'il relevait simplement de son devoir de me le signaler, sansque cela ne passe pour une faute.

Même si je revendique parfois utiliser du vocabulaire ou de la syntaxe du français mauricienafin de me faire plus facilement comprendre dans le paysage linguistique mauricien, j'ai ici choisi

de m'aligner sur la syntaxe du français standard, dans la mesure où cette thèse est préparée dans le cadre d'un Doctorat dans une université française.

Cet exemple d'alternance codique démontre bien la situation de confusion linguistique complexe qui peut se produire dans un pays de contacts de langues.

Ces réflexions apparaissent ici pertinentes, dans la mesure où cette « convention » se situe dans les problématiques transversales de la thèse, mentionnées plus bas.

Il est donc plus aisé pour moi de me tourner vers le *kreol* ou le français pour communiquer,selon la situation d'énonciation et selon mes locuteurs. Il va sans dire que mon séjour en France a grandement contribué à me perfectionner en français. Néanmoins, c'est aussi en France hexagonale que je me suis, au tout début de mon séjour, sentie en insécurité linguistique devant des « locuteurs franco-natifs », faute de posséder « l'accent normé » – bien que cela soit sujet à discussion – et la syntaxe ou le lexique appropriés[72]. J'étais donc parfois mal à l'aise, je manquais de confiance en moi, car les termes que j'utilisais (qui relevaient du français mauricien) provoquaient parfois l'hilarité générale, sans que je puisse en comprendre la raison. J'évoquais par exemple, le « pain moule » du français mauricien pour désigner le pain de mie ou je disais que j'avais pris « du pain » pour déjeuner au lieu d'utiliser le terme « sandwich », ce qui provoquait de l'incompréhension chezmes amis, qui pensaient que je m'étais mise à jeûner avec du pain et de l'eau ! Je parlais donc français, mais c'était un français mauricien, et non pas le français hexagonal. Je n'étais donc nullement préparée à faire face à ce choc linguistique et culturel, même si j'étais arrivée en France en étant pleinement francophone. Chez certaines personnes, cette insécurité linguistique peut ainsi provoquer la honte, la frustration et un certain blocage, qui nuisent et empêchent la prise de parole, pouvant aller jusqu'au mutisme. Ce projet de thèse qui pourrait faireécho à la problématique (résolue) de mon insécurité linguistique se destine donc à tenter de répondre à ce problème de société qui impacte certains de ses locuteurs.

Aujourd'hui, je suis bien consciente que le locuteur idéal est un mythe, car les représentations collectives au sujet de la langue évoluent peu, malgré la prise en compte de l'altéritéau sein des laboratoires de recherche et de l'émergence d'une meilleure prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle dans les travaux universitaires. La norme (au nom de la pureté, del'esthétisme) reste toujours privilégiée, et ce, au détriment de l'altérité, de la pluralité et de la diversité.

[72] J'ai effectué le premier cursus de ma formation universitaire à Nice, ville méditerranéenne du sud-est de la France, qui n'est pas toujours une référence en ce qui concerne l'accent normé, qui se réfère plutôt au centre de la France etplus particulièrement à la bourgeoisie et aux milieux cultivés de la région parisienne.

Je dois cependant ajouter que mon long séjour en France contribue grandement à asseoirune certaine légitimité à mon discours, de retour à Maurice. Je me suis aperçue que les apprenants, les parents, les étudiants en général faisaient beaucoup plus confiance à une enseignante ayant fait des études en France qu'à mes collègues ayant étudié à Maurice, ou même qui avaient fait des étudesde français au Canada ou encore à La Réunion[73]. Les réflexions et remarques dont me font partmes étudiantes à l'université en témoignent. Les parents d'élèves, ainsi que quelques collègues dansles établissements où j'ai travaillé, ont une tout autre attitude envers moi. Une grande majoritésadresse à moi en français, alors qu'ils s'adresseront aux autres professeurs de français en *kreol*, suscitant ainsi la réflexion et l'interrogation chez moi : éveillant des questions professionnelles liées à l'apprentissage, aux représentations des langues et de ses locuteurs.

Cette idée de la légitimité du locuteur natif s'est renforcée alors que les parents d'élèves [74] exigeaient souvent des enseignants natifs de français ou d'anglais au détriment d'enseignants mauriciens, pourtant très bons pédagogues et même parfois plus expérimentés. Pour beaucoup de parents mauriciens, le locuteur idéal semble être le locuteur natif. Ils confondent souvent compétence linguistique et compétence d'enseignement. Certains établissements scolaires privés mettaient d'ailleurs l'accent sur ces enseignants natifs formés à l'international, comme une stratégie marketing pour encourager les parents à y inscrire leurs enfants.

Il me semble ici important de préciser que loin d'être un simple exercice de narration, il n'apas été aisé pour moi de me livrer ainsi de manière publique aux autres. Comme le précise Annette Boudreau[75], se raconter n'est pas simple. Contrairement aux enquêtés anonymisés, en tant que chercheure, je me livre sans boucliers aux appréciations et autres jugements altéritaires. Néanmoins,ce faisant, je prends le parti de m'inscrire dans un cadre épistémologique de la recherche qui s'avèrepeu commun. Alors que les courants dominants tournent autour des orientations relevant du cartésiano-positivisme, je m'inscris dans une démarche altéro-réflexive, m'inspirant de la phénoménologie herméneutique.

[73] Ce type d'observation à relent colonial pourrait choquer certains, puisqu'une hiérarchisation semble se faire de manière inconsciente parmi des Francophones très diplômés et parmi les parents d'élèves ou dans le cas d'adultes,parmi les étudiants ou apprenants eux-mêmes. La question de dominant／dominé y est sous-jacente, quoique pas toujours mise en évidence, car souvent perçue comme taboue.

[74] Nous parlons ici de notre expérience en tant qu'ancienne enseignante de français dans des établissements scolaires français et anglophones proposant *l'International Baccalaureate.*

[75] Annette Boudreau, *A l'ombre de la langue légitime,* Classiques Garnier, 2016, p. 265.

Pour Mylene Lebon-Eyquem, « la “réalité” est tributaire des perceptions et des analyses et […]il existe autant de « réalités » que d'observateurs[76] ». Je suis donc d'avis, comme elle, qu'il n'y adonc pas une réalité universelle et le « je » en tant que chercheur ici ne fait qu'exposer son point de vue sur les phénomènes qui l'entourent. Plus loin, Mylène Lebon-Eyquem précise que :

« Peu de linguistes se sont engagés dans cette voie et ceux qui l'ont empruntée (à ma connaissance, Didier de Robillard, Véronique Castellotti, Aude Bretegnier, Annette Boudreau) peuvent attester d'un solide parcours scientifique qui leur permet de disposer de la « légitimité » pour faire valoir un positionnement dont l'intérêt commence juste à être reconnu en sciences humaines et sociales[77] ».

Pour comprendre, il s'agit comme le dit Didier de Robillard « de faire sens ». Or, « faire sens » s'opère à partir d'un horizon, d'une façon d'être au monde et d'être avec les autres. Notre enquête s'inscrit donc dans cette démarche qualitative dans la mesure où la problématisation del'IL n'est plus fondée uniquement sur des traces perceptibles, mais bien sur des implicites, sur des dimensions qui ne peuvent qu'être (res)senties, qui sont souvent inexprimables ou intraduisibles pour celui qui ne peut s'y identifier ou n'en a pas fait l'expérience. Ces interprétations moins sémiotiques requièrent donc la prise en compte de l'histoire sociale ou socio-biographique du chercheur (Joanna Lorilleux, Valentin Feussi, 2020). Il faudrait ainsi se fier à sa « sensibilité et à (son) mon expérienciation[78] ». Comme elle le souligne :

« Le corpus, les signes, viennent en complément d'une compréhension élaborée grâce à la socio-biographie du linguiste, ce qui permet de rendre compte des singularités et d'appréhenderfinement le phénomène[79] ».

Cette fin de partie nous mènera donc à expliciter ce regard aiguisé, façonné par des expériences multiples, qui emprunte à des démarches anthropologiques.

---

[76] Mylène Lebon-Eyquem, *Un parcours de recherche à travers l'hétérogénéité sociolinguistique réunionnaise : comment problématiser sans homogénéiser ?*, Habilitation à diriger des recherches, sous l'encadrement de Didier de Robillard, Université de Tours, 2017, p. 18.

[77] Ibid., p. 260.

[78] Mylène Lebon-Eyquem, « Etudier l'insécurité linguistique ou comment appréhender l'incontrôlable et l'hétérogénéité » in Valentin Feussi et Joanna Lorilleux (dir.), *(In)Sécurité linguistique en francophonies, perpectives in(ter)disciplinaires*, L'Harmattan, 2020. Elle reprend ici ce terme en note de bas de page : « Selon Didier de Robillard(2007), l'expérience qui est un terme générique comprend l'expérimentation (associée à la manipulation et à un rapport hiérarchique avec les autres) qui s'oppose à l'expérienciation (associée à la participation et au principe de la parité), p. 212.

[79] Mylène Lebon-Eyquem, « Étudier l'insécurité ou comment appréhender l'incontrôlable et l'hétérogène », in ValentinFeussi et Joanna Lorilleux (dir.), *(In)sécurités linguistiques en francophonies*, 2020, p.214.

3.3 Éveil de la réflexivité, du regard critique : vers une démarche qualitative

Les méthodes qualitatives regroupent un ensemble de méthodes de recherche utilisées notamment en sciences humaines et sociales. L'aspect quantitatif est moins mis en avant, car il s'agit d'effectuer des études pour gagner en profondeur. Par ailleurs, comme il s'agit de SHS, certains signes sémiotiques ne sont pas toujours perceptibles et relèvent donc de la dimension interprétative du chercheur. Ainsi, la démarche qualitative regroupe les entretiens (semi-directifs ou libres/ non-directifs), les observations participantes et les « focus groupes » (entretiens collectifs). D'autres outils incluent le récit de vie, les entretiens répétés ou encore les observations directes et indirectes, où il s'agit de collecter des observables *in situ.*

Ces méthodes se caractérisent par une implication forte du chercheur dans sa recherche du réel, puisqu'il tente d'interpréter les observables à l'aide de ses connaissances du terrain et de son propre vécu. Il s'agit de comprendre en faisant sens et cette définition de « donner sens » n'est pas la même pour tous. Deux principaux ouvrages font autorité sur ces questions :

L'entretien compréhensif[80] **de Jean-Claude Kaufmann**

Jean-Claude Kaufmann est connu pour mener ses recherches grâce à l'«entretien compréhensif ». Il s'agit ici de l'analyse des interviews ou d'entretiens semi-directifs.

Cette approche qualitative peut être rapprochée d'une approche ethnographique dans la mesure où les témoins sont considérés comme des informateurs permettant de comprendre certains observables. Si cette démarche s'inspire de l'interactionnisme d'Erving Goffman, elle s'en distingue cependant par une prise en compte du récit de vie du témoin. Il est cependant important de souligner une différence importante avec les approches ethnographiques : dans ces dernières,les témoins ne sont pas consultés. Ils sont observés, car l'on estime qu'ils ne peuvent pas donnerd'informations réellement pertinentes sur eux-mêmes ou à propos des situations dans lesquelles ils se trouvent.

[80] Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.

Le dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences humaines[81] **d'Alex Mucchielli**

Dans cet ouvrage, Alex Mucchielli présente les différentes stratégies de recherche combinant diverses techniques de recueil et d'analyse qualitative dans le but d'expliciter, en compréhension, un phénomène. Il s'agit ici d'expliquer les divers outils destinés à aider le chercheur « dans sa volonté de faire surgir le sens : dénomination, transcription, découpage, mise en tableau, miseen relation, confrontation à des grilles, transposition en d'autres termes, regroupement, comparaison, confrontation à des savoirs, induction, réduction à des constantes ou à des formes… »
[82]

Puisqu'il sera question de démarche qualitative, de réflexivité, je me dois ici de rappeler, qu'ayant moi-même vécu dans différents pays où je ne pratiquais pas la « langue normée », du moinsau départ, je suis en mesure de comprendre les effets et conséquences de l'insécurité linguistique sur le locuteur et son entourage. Mon expérience en tant que citoyenne, jointe à mon expérienceprofessionnelle dansune société évoluant rapidement, m'autorise donc une comparaison « avant- après ». Cela permet de mettre en exergue des points saillants d'analogie et ainsi d'aiguiser le regardet de l'exercer de manière critique et analytique.

En tant que locutrice du français depuis mon plus jeune âge, je l'ai toujours considéré comme l'une de mes deux langues maternelles (le français : la langue que je parlais avec mes parents, mes grands-parents paternels, à l'école, et le *kreol* : la langue parlée principalement avec mes grands- parents maternels). C'était et cela reste incontestablement ma première langue avec le *kreol*. C'est donc assez récemment que j'ai pleinement pris conscience de posséder deux langues maternelles. Jusqu'à présent, je ne m'étais pas vraiment approprié (et ne revendiquais pas) le *kreol* comme langue maternelle, car je ne savais toujours pas l'écrire, et ne le lisais que très difficilement. La lecture du *kreol* relève plutôt pour moi du déchiffrage ![83] D'ailleurs, l'orthographe officielle du *kreol* n'est officiellement codifiée que depuis 2004[84].

[81] Alex Mucchielli, *Le Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences humaines*, Armand Colin, 2009.

[82] Extrait de la quatrième de couverture de l'ouvrage.

[83] Il est ici important de noter que la majorité des locuteurs du *kreol* ne le lisent pas (ou très difficilement) et l'écrivent phonétiquement (pour des messages informels : sms ou pour des commentaires sur les réseaux sociaux). Cependant, l'enseignement du *kreol* fait timidement son entrée depuis quelques années dans le système scolaire mauricien. Même si je reconnais que la maîtrise de ces quatre compétences langagières n'est pas exigée pour s'approprier et revendiquer une langue,je ne suis pas à l'aise avec certaines expressions du *kreol* que je ne comprends pas et me sens moins compétente du fait de ne pas vraiment l'écrire ou de le lire assez difficilement. Je dois cependant ajouter que depuis le début de l'écriture de cette thèse, je me suis intéressée à l'orthographe de la langue créole et j'essaie de l'appliquer autant que possible dans cette thèse.

[84] En 2004, a été rendu public le rapport « Grafi-Larmoni » commandité par le gouvernement mauricien (sous régime MMM- MSM) et qui contenait des propositions pour une orthographe dite harmonisée (d'où le nom du rapport) du

C'est dans le cadre de mon année de Master 2 en didactique des langues que mon opinion a beaucoup évolué sur les représentations et la place des langues dans la société, et notamment après avoir assisté à une conférence de Claude Hagège sur la diversité des langues.

Jusqu'à cette année de Master 2, je pensais, comme le grand public, que le *kreol* ne pouvait pas réellement être considéré comme une « langue », mais plutôt comme un « dialecte[85] ».

Selon André Martinet[86], une langue peut être définie selon la double articulation, propre au langage humain. Lorsque nous rendons compte de toute expérience par le biais du langage, nous utilisons, d'une part, des unités significatives (unités de première articulation) et d'autre part des unités distinctives (unités de deuxième articulation). La première articulation est celle qui fait que l'expérience rendue par le langage s'articule en unités successives et significatives, les monèmes (appelés couramment "morphèmes").

S'il est vrai que j'ai évoqué *supra* avoir deux langues maternelles, je n'ai donc pas toujours considéré le *kreol* comme une langue, comme ma langue, puisque l'idée reçue du grand public est de considérer le *kreol* comme un patois ou un dialecte. La seule chose qui distingue ces deux langues n'est pas leur supposée complexité, mais leur statut. Ceci ne fait pas du *kreol* un dialecte, mais une langue minorée[87]. Cette évidence se heurte malheureusement à une longue tradition de désinformation, héritée notamment de l'ère coloniale. Pendant des siècles, l'Espagne, l'Angleterre ou la France se sont employées à dévaloriser les idiomes des populations qu'elles avaient soumises

kreol mauricien. Le rapport lui-même était le résultat d'un travail de réflexion d'une Commission d'experts composée de linguistes de l'Université de Maurice et du *Mauritius Institute of Education*.
Des dictionnaires existent aussi en version bilingue ou monolingue dont les auteurs sont Philip Baker, *Ledikasyon pu travayer,* Arnaud Carpooran.
Cette opération à échelle étatique se poursuit en 2011 (sous le régime du PTR-PMSD et de l'Akadémi Kreol Repiblik Moris) avec l'introduction du *kreol* mauricien dans certaines écoles mauriciennes en 2012.

[85] À Maurice, tout comme dans d'autres parties du monde, l'idée que le *kreol* est un « dialecte » persiste toujours. Lors de mes longs séjours en Angleterre, j'ai même rencontré plusieurs (jeunes et moins jeunes) Mauriciens qui expliquaientà leurs amis anglophones (Anglais, Irlandais, Sri Lankais, Polonais, Français, etc.) que le *kreol* était « a sort of broken French » (quelque chose comme du très mauvais français) ou patois pratiqué à l'oral uniquement. Malgré la reconnaissance officielle du *kreol* par l'État, ses locuteurs (que ce soit à Maurice ou à l'étranger) ne semblent toujours pas reconnaître, et encore moins estimer, leur propre langue.

[86] André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Colin, 1961.

[87] Le *kreol* mauricien, bien que possédant des normes orthographiques officielles avec son dictionnaire unilingue, bilingue et même trilingue (*kreol*-français-anglais), ne possède pas réellement de matériel de lecture et n'est pas tout à fait reconnu à l'international (par exemple, il n'existe aucune mention de cette langue dans les modes d'emplois de grandes marques internationales, aucune existence de traducteurs, d'interprètes, etc.). Voir également le site https://www.montraykreyol.org/article, site qui promeut les *krøls* du monde francophone.

et colonisées. Elles ont diffusé l'idée selon laquelle les peuples autochtones pratiquaient des langues barbares, reflets du caractère inférieur de leurs civilisations[88].

Or, d'après Claude Hagège, sur le plan strictement linguistique, les dialectes sont des langues (avec des particularités locales), puisqu'ils permettent de communiquer. Le *kreol* est également riche en formations de néologismes, il existe désormais dans la littérature écrite et estusité par le pouvoir politique. La volonté de normalisation de la langue est donc bien réelle. Il n'existe donc aucune obligation de lecture ou d'écriture de la part du locuteur en question pour qu'il revendique une langue comme étant la sienne. C'est le cas des langues orales, telles que le *kreol*, représentatives des communautés îliennes, qui s'approprient et revendiquent pleinement leur langue et leur culture créoles.

À l'île Maurice, mes diverses casquettes m'ont ainsi permis de mettre en rapport des caractéristiques ethno-sociales stratifiées avec des phénomènes didactiques éclectiques. L'analyse de ces interactions, empruntant en particulier à Erving Goffman les rituels interactionnels, les jeux de face, de positions, de territoires, prend aussi appui sur les théories variationniste (William Labov) et socio-constructiviste (Vygotsky, Bruner), celles de l'ethnométhodologie de Garfinkel avec l'idée « d'implicites sociaux » régissant l'accomplissement « d'activités concertées » au sein de la communauté, ou encore de l'ethnographie de la communication de Gumperz et Hymes[89]. Les différentes oppositions macro-société/micro-société, qualitatif/quantitatif, inductif/déductif sont particulièrement pertinentes et incitent donc à une analyse de croisements et de divergences.

Cet aperçu réflexif linguistique et culturel m'a semblé nécessaire dès le début de la thèse, afin que le lecteur puisse se situer dans la méthodologie employée et qu'il ou qu'elle puisse ainsi mieux comprendre ma posture de chercheure : une posture empirico-, voire altéro-réflexive[90](terme emprunté à Didier de Robillard).

Cette approche réflexive s'inscrit donc également dans une approche ethno-sociolinguistique, où rien ne remplace la connaissance et la réalité du terrain. Du fait de ma profession principale ainsi que de mes diverses activités d'enseignement à temps partiel, je peux côtoyer plusieurs strates de la société mauricienne. De plus, j'ai senti, pendant les enquêtes, que les

[88] De la même manière, afin d'asseoir le pouvoir de Paris sur les « provinces », les langues de France ont été et sont toujours l'objet d'un mépris généralisé.

[89] Nous sommes bien consciente que l'altéro-réflexivité n'est pas nécessairement convergente avec les démarches de Gumperz, Goffman et Garfinkel. Cependant, cela semble corréler avec la situation mauricienne, remplie de tensions, parfois contradictoires.

[90] Il s'agit d'une démarche en grande partie fondée sur l'expérience : la trajectoire personnelle et professionnelle, les expériences en relations avec l'autre et l'interprétation que l'on en fait, en fonction de son vécu et de sa perception du réel.

sujets s'épanchaient sans vraiment de pudeur, car ils sentaient bien qu'ils étaient compris quelque part, puisque je partageais très souvent les mêmes origines qu'eux (d'origine mauricienne) et devais donc forcément comprendre, ou même partager, cette complexité identitaire et linguistique. Je semblais donc faire partie des leurs ; du moins, c'est ainsi que je le ressentais et l'interprétais.

Cependant, je demeure aussi consciente que ma posture de chercheure, d'enseignante ayant vécu en France et ayant eu une « formation à la française[91] » me différencie d'eux, et qu'ils ne me perçoivent donc pas toujours comme celle qui se range de leur côté, en particulier sur les perceptions langagières et celles qu'ils peuvent avoir sur la langue française. Mon expérience de vie dans différentes aires géographiques et culturelles, couplée au « terreau » qui m'a vu naître, cette expérience créole, mauricienne, teintée de traditions chinoises, m'a aidée à grandir, à évoluer et m'a convaincue de l'importance de développer cette « conception de l'humanité » en SHS, aussi bien en politique de la production qu'en réception.

Dans cette optique, je peux aussi dire que j'ai adopté un éclairage s'inspirant de la sociologie et des méthodes d'enquêtes utilisées en anthropologie ou en ethnographie et en linguistique. J'ai donc suivi une approche épistémologique, théorique (définitions et analyses du concept de l'insécurité linguistique, de ses causes et de ses conséquences sur le locuteur dans le cadre de la situation mauricienne) mais aussi pratique (études de cas et participation active sur le terrain). J'ai tenu un journal de bord en amont même de la thèse, prenant soin de noter des observations pertinentes durant mes cours de français ou toutes autres remarques judicieuses venant de mes apprenants, mes collègues, amis ou lors des débats, séminaires ou conférences auxquels j'ai assisté ou de manière générale lors de mes interactions quotidiennes. Les entretiens semi-directifs et les récits de vie ont été menés tout au long du travail de recherche auprès d'une trentaine de sujets, se déclarant natifs, non natifs du français, de nationalité mauricienne ou binationaux, de différentes ethnies, communautés, professions et classes sociales. Tous les entretiens ont été enregistrés et les parties que nous avons considérées intéressantes ont été retranscrites.

[91] Les guillemets sont de notre fait.

4. Pertinence de ce travail de recherche sociolinguistique au service de la collectivité

L'intérêt principal de ce travail de recherche repose sur le fait que la thématique de l'insécurité linguistique ou encore de la schizoglossie[92] (terme inventé par Einar Haugen en 1962) touche peu ou prou une grande majorité de locuteurs francophones plurilingues, qui n'osent le reconnaître ouvertement. L'insécurité linguistique brimant un nombre important de locuteurs qui voudraient exprimer des choses, mais qui y renoncent par peur du jugement de leurs interlocuteurs à employer des formes incertaines, il nous a paru essentiel d'y consacrer une étude. Ce phénomène occasionne une gêne dans la vie personnelle et/ou professionnelle, car la langue n'est plus perçue comme un outil de liberté, mais sa non-maîtrise engendre un sentiment de contraintes, d'angoisse et de conséquences dommageables (Mylène Lebon-Eyquem, 2020), peut même être envisagée comme une réelle expérience de vie (Michel Francard, 2020) et dont les manifestations ne sont pas toujours évidentes.

Cette IL qui se présente d'abord dans le cadre professionnel peut même faire basculer une vie tout entière : c'est le cas de Sophie Van Er Meer, héroïne du *Syndrome de l'accent étranger.*

Dans ce premier roman, Mariam Sheik Fareed[93] illustre parfaitement l'importance de posséder cet accent standard dans le milieu social et professionnel parisien. À la suite d'un accident ,son personnage, une bourgeoise parisienne, subit un traumatisme crânien et se réveille avec un accent des îles, un accent créole. C'est le syndrome de l'accent étranger, une affection médicale rare,qui survient consécutivement à un choc à la tête :

« Son nouvel accent décrédibilisait totalement son travail à la galerie. Elle ne pouvait plus répondre au téléphone et passait son temps à griffonner des notes pour son assistante.

Il gangrenait ses relations sociales.

Sophie n'était plus à l'aise nulle part. Elle avait l'impression d'être possédée, et dépossédée à la fois.

[92] Il est important de préciser que la schizoglossie (complexe linguistique de sa langue maternelle) et la glottophobie (discrimination par l'accent) ne sont pas des synonymes d'insécurité linguistique, même si ces termes peuvent sembler ~~proches de sens dans certains contextes~~.

[93] Mariam Sheik Fareed est née à Londres, de mère française et de père mauricien, d'origine indienne. Elle se décrit comme jouissant d'une triple nationalité et demie. Lors du café-débat qui s'est tenu à l'Institut français de Maurice le 26 janvier 2019, lors de la promotion mauricienne de son livre, elle a expliqué que son propre parcours culturel, celui d'une métisse aux identités variées, couplé à des histoires de rencontres, l'a amenée à l'écriture de ce livre, inspiré d'histoires vraies.

La liste des anecdotes gênantes s'allongeait de jour en jour. Elle n'osait plus faire les courses dans son quartier huppé.

Elle était devenue, pour tous, « la femme avec un accent étrange [94] ».

Cet extrait, tiré d'un roman inspiré de faits réels[95], traduit parfaitement les impératifs de se conformer à une norme, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoluer dans un cadre social et professionnel précis, où la prise de parole et l'accent ont toute leur importance. L'on est constamment jugé en fonction de sa manière de parler, de son sociolecte, qu'on le veuille ou pas : « C'était toute sa vie qu'un souci de prononciation démolissait…[96] ». Dans le cas du personnage de Sophie, c'est en effet toute sa vie qui en est bouleversée :

> « Sophie Van Er Meer avait 43 ans. Une assistante qui avait parfaitement démontré pendant son absence sa capacité à la remplacer à la galerie. Plus de mari. Et plus de voix au chapitre pour cause de décalage linguistique [97] ».

Cet exemple montre bien que l'IL constitue un élément majeur dans les processus de socialisation, d'intégration, de vie professionnelle, personnelle et de promotion sociale.

Bien que très présent, ce thème n'a été paradoxalement que très peu étudié dans les situations francophones de contacts de langues où l'IL est particulièrement présente notamment dans les rapports de minorisation. La recherche sert à décrire, comprendre et expliquer un phénomène[98]. Elle vise à déconstruire les préjugés et à fournir de nouveaux éléments d'explication sur un phénomène. *In fine,* la recherche permet de développer une nouvelle compréhension du monde et de poser un regard nouveau sur le terrain étudié, où l'on est souvent confronté à deux constantes : la sujétion déclarée au « modèle français » et l'autostigmatisation des pratiques linguistiques[99] (Michel Francard, 2020).

Un des objectifs de ce travail est largement sociolinguistique : permettre de mieux cerner la problématique de l'insécurité linguistique afin d'améliorer les relations sociales, puisque le français a été/est l'objet de crispations. La dimension didactique en est l'un de ces aspects. Partant d'un positionnement atypique en tant que chercheure, nous défendrons l'idée que le chercheur doit

---

[94] Mariam Sheik Fareed, *Le syndrome de l'accent étranger*, Éditions Publishroom GF, 2018, p 135. Egalement publié aux Éditions Philippe Rey en 2021.

[95] L'auteure a expliqué qu'elle s'était basée sur des personnages réels pour son histoire.

[96] Ibid., p. 137.

[97] Ibid., p. 136.

[98] Sylvain Giroux et Ginette Tremblay, *Méthodologie des sciences humaines : la recherche en action*, ERPI, 2002.

[99] Michel Francard, « L'IL au millénaire dernier. Un survivant témoigne », in Valentin Feussi et Joanna Lorilleux (dir.),*(In)sécurités linguistiques en francophonies. Perspectives interdisciplinaires*, L'Harmattan, 2020, p. 24.

pouvoir s'engager tant d'un point de vue individuel (notamment, avec une certaine « violence symbolique »[100] en se livrant à une introspection publique, chose non aisée) que sociétal, faisant ainsi de la recherche un outil au service de la collectivité.

5. La thématique de l'IL en français assez peu explorée

De nombreux travaux de recherche menés interrogent les pratiques plurilingues dans la classe : en France, par exemple et pour un tout petit échantillon nullement représentatif (Christian Puren, 1988, 2016 ; Francine Cicurel, 2002 ; Jean-Jacques Candelier, 2003) et à Maurice (Rada Tirvassen, 2003, 2010). Le plurilinguisme y est abordé à travers les travaux de Georges Lüdi et de Bernard Py en 2002 ou encore de Véronique Castellotti et Danièle Moore en 2011 ou de Rada Tirvassen en 2014, ainsi que le bilinguisme par Rada Tirvassen en 2012. Les notions d'appropriation, d'apprentissage, d'acquisition sont aussi explorées par Laurent Gajo et Lorenza Mondala en 2001, Daniel Coste en 2002 et Véronique Castellotti & Danièle Moore en 2005. Certes,sont également parues des études sur le français dans l'espace francophone : Didier de Robillarden 1993 et1996 ; Daniel Baggioni et Didier de Robillard en 2000. Néanmoins, le thème de la place du français sur le territoire plurilingue qu'est l'île Maurice a été moins abordé. Et, le thème del'insécurité linguistique en situation de contacts de langue a été rarement interrogé au niveau doctoral ou par d'autres chercheurs.

Alors que certains chercheurs diraient que l'anglais[101] est au cœur de l'insécurité linguistique de la situation mauricienne, nous répondrions que la situation n'est pas comparable, car les enjeux ne sont pas les mêmes. Forte de mon expérience professionnelle, je me prononcerai plutôt pour une insécurité en langue française, phénomène qui engendre des situations d'inconfort pour les locuteurs, car elle atteste souvent de leur niveau d'éducation et très souvent donc de leur positionnement social. Il existe une vraie quête de mobilité sociale et de légitimité par le biais d'unebonne maîtrise du français. En outre, il m'a fallu faire un choix car l'insécurité linguistique touchantaussi les autres langues parlées à l'île Maurice mériterait une étude à part entière. Cependant, les

[100] Ce terme que j'emprunte à Bourdieu pourrait décrire à mon sens le niveau d'investissement du chercheur qui intègreson propre parcours personnel afin de donner du sens à son travail. Pour Bourdieu, la violence symbolique désigneune forme ~~de violence peu visible, qui s'exprime~~ par le biais de normes sociales.

[101] L'anglais est rarement la première langue parlée au sein du foyer, contrairement au français, qui se mélange souvent au *kreol*. L'IL existe certes en anglais : le témoignage d'un moniteur de plongée, peu scolarisé, qui souhaitait s'amélioreren anglais pour des raisons professionnelles, en atteste. Néanmoins, son statut de langue seconde, voire de langueétrangère pour certains et son usage réservé en général à l'écrit atténuent le fait que sa non-maitrise génère autant d'IL qu'en français, dont la maîtrise est un signe distinctif d'un certain statut social.

crispations autour du français étant notoires, elles justifiaient à mon sens que l'on s'y penche, sans pour autant ôter l'intérêt d'un travail de recherche sur l'insécurité linguistique dans d'autres langues.

L'originalité de ce travail de recherche réside aussi dans son approche qualitative : observations et analyses du terrain ont fourni davantage d'observables que la démarche quantitativedes questionnaires. Comme le souligne Howard S. Becker[102] :

« La qualité d'un travail de recherche ne dépend pas de ce que l'on étudie, mais de la façondont on l'étudie (…) chaque situation de recherche correspond à des circonstances spécifiques,variables d'un endroit à l'autre et d'un moment à l'autre ; que c'est la combinaison de ces circonstances à un moment et à un endroit donnés, qui détermine quelle question est bonne à poser ; et qu'ils (ses étudiants) étaient les seuls à en savoir suffisamment sur ces circonstances locales pour choisir la meilleure option, ou même simplement une bonne option ».

6. Problématique : comprendre le phénomène d'IL chez le locuteur en mobilité sociale et en conflit de légitimité et apporter des pistes de réflexion pour tenter d'y remédier

Les articulations complexes autour du concept de l'insécurité linguistique comme le respectdes normes, les variétés de langue, la question du locuteur natif, le français régional, les sociolectes,la poétique du décentrement et du périphérique, constitueront à notre sens de perpétuels débats linguistiques. Pourtant, l'insécurité linguistique existe bel et bien, aussi bien pour le locuteur natif que non natif.

Une hégémonie de la langue dominante s'impose par une domination inculquée, considérée comme « normale », et donc acceptée, y compris par celles et ceux qui en sont sujets, puisque cette « faiblesse linguistique » n'est jamais nommée. Les locuteurs en insécurité linguistique trouvent donc cette situation normale, voire nient qu'elles en sont affectées, ce qui peut être une indication d'une domination réussie. Cette situation pourtant courante passe donc souvent inaperçue. Cettenotion de langue dominante et d'insécurité linguistique n'existe pas en tant que telle dans le discours. Ce quin'est pas nommé demeure inconscient et difficile à changer. Les locuteurs en insécurité linguistique rencontrent frustration, honte, détresse, injustice, tourment, souffrance, peur

[102] Howard S. Becker, « Réflexions sur le travail de terrain et ses problèmes », in *Recherches qualitatives*, vol. 33, n° 1, 2014, préface p. 2 et p. 6.
Howard Becker est un sociologue américain et un des héritiers de la tradition de l'École de Chicago. Il s'inscrit ainsi dans le courant de l'interactionnisme symbolique et est l'auteur de deux ouvrages marquants, *Outsiders,* 1963 et *Les Mondes de l'art*, 1984. Il a exercé une forte influence sur la sociologie française à partir de la fin des années 1980.

du ridicule[103]. Certains en sont réduits à des monosyllabes, dans le pire des cas, au silence, voire au mutisme. Cela influe donc négativement sur la confiance que le locuteur en question a en lui -mêmeet c'est aussi, en un sens, une question politique plus largement, d'équité entre citoyens, de participation à la vie sociale, politique… Il est par conséquent essentiel d'essayer de mieux comprendre l'origine de cette situation embarrassante afin de faire en sorte d'élaborer des stratégies d'amélioration de la communication pour ces locuteurs en souffrance, puisque cela influe aussi biensur leur vie personnelle que professionnelle et sur le climat social en général, en générant tensions, conflictualité, etc.

Ce projet doctoral amène donc à explorer les représentations liées à la langue française dansune société francophone de contacts de langues. Quelles sont les causes, les conséquences de l'insécurité linguistique chez certains francophones en contexte plurilingue ? Nous serons aussi amenée à réfléchir à des propositions sous-jacentes, pour tenter de remédier à cet état d'insécurité linguistique, ou du moins à aider ces locuteurs à y faire face.

7. Les objectifs de ce travail de recherche

Les objectifs de notre travail de recherche visent à :

- contribuer à une meilleure connaissance des rapports qu'entretiennent certains Mauriciens appartenant à une couche sociale en particulier, notamment la bourgeoisie, avec les langues en général, et plus particulièrement avec la langue française. Il est important de préciser que cette thèsene concerne pas l'ensemble de la population mauricienne. Elle se focalise sur la partie qui est sujetteà l'IL, même si le thème sera nécessairement traité dans un cadre plus global, celui de la sociétémauricienne dans son ensemble, imprégnée de son histoire. Il s'agit d'analyser des francophones privilégiés au sein d'un groupe plus large de francophones.

- dégager et analyser les représentations qu'entretiennent certains Mauriciens, ou francophones en général, avec leurs langues et les liens qu'ils établissent entre langues, identité(s) et communauté(s) d'appartenance et/ou communauté(s) linguistique(s).

- mieux saisir la complexité linguistique que représente le terrain plurilingue, où les langues s'entremêlent dans un joyeux assortiment de français du XVIIIe siècle (datant de l'époque coloniale), de français standard, de français régional (ici le français mauricien), de franglais, de créole

[103] Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime : L'Acadie dans la francophonie*, Éditions Classiques Garnier, 2016.

standard, de créole moderne (surtout parlé par les jeunes), d'anglais, d'inférences, d'emprunts de toutes sortes, d'alternance codique réunissant l'acrolecte, le mésolecte et le basilecte.

- essayer d'établir les causes et les éventuelles conséquences de l'insécurité linguistique et de ses répercussions sur les attitudes, les comportements envers l'autre, les pensées ainsi que son impact sur les éléments non linguistiques, tels que les gestes et les mimiques.

- apporter une modeste contribution à la définition de l'insécurité linguistique en milieu plurilingue, et plus spécifiquement dans le contexte mauricien, en comparant les pratiques, par le biais d'observations de terrain et des discours sur ces pratiques par les questionnaires et les entretiens.

- enfin, et surtout, réfléchir et émettre des propositions concrètes afin d'améliorer l'enseignement du français en contexte plurilingue, dans le cas particulier de Maurice, à défaut de combattre l'insécurité linguistique, car celle-ci provient avant tout d'un sentiment de mauvaise maîtrise de la langue, qui surgit face à une prise de conscience d'un « bon français [104] ». D'éventuelles pistes didactiques seront ainsi envisagées pour aider l'apprenant dans sa gestion de l'insécurité linguistique.

Cette recherche est donc une étude sociolinguistique sur l'insécurité linguistique, telle qu'elle est ressentie dans une partie de la société, par certains Mauriciens eux-mêmes, par les étrangers qui y vivent depuis quelques années, et par quelques Mauriciens revenus dans leur pays natal après plusieurs années passées à l'étranger, qui portent donc un regard neuf sur leur pays. Elles'appuie sur des observations de terrain et des enquêtes approfondies. Le contexte mauricien etl'insécurité linguistique sont les deux principaux pôles de réflexion, qui, articulés à un troisième, l'identité, synthétisent mon approche.

8. Quelques conventions

Par souci de simplicité, nous n'avons pas privilégié l'écriture inclusive tout au long du texte,bien que nous nous positionnions en faveur de celle-ci et que nous l'utilisions dans la mesure dupossible. Pour des besoins de simplicité de lecture, nous nous sommes limitée au générique

[104] Indépendamment du niveau de français du locuteur en question, il existe toujours une part de doute et de questionnement, ne serait-ce que très minime, quant au français parlé par le sujet. Dans une situation de contacts de langues telle qu'à l'île Maurice, il n'est pas rare de constater ce genre d'interrogations.

masculin. Ceci dit, nous sommes aussi consciente que l'écriture inclusive vise les questions de pouvoir dans la langue et ne peut être réduite à de la grammaire, à de la morphologie. Nier à cepoint les questions sociales et politiques qui traversent le langagier serait navrant et simpliste. L'écriture inclusive dévoile le fonctionnement de la langue. Une langue dit des choses sur unesociété et sur sa vision du monde. L'écriture inclusive nous engage dans une dynamique identitaire plurielle qui respecte chaque identité.

Il nous semble nécessaire d'ajouter que nous utilisons le « nous » du chercheur, représentatif de cette communauté scientifique et utilisons le pronom personnel « je » lorsque nous parlons en notre nom, en tant qu'individu.

Les références des citations apparaissent sous une forme complète (celle utilisée dans la bibliographie). Les citations issues de textes non paginés sont accompagnées de la mention « n.p. »(pour « non paginé »).

Des renvois seront observés à certaines parties de la thèse : nous revenons fréquemmentsur des points déjà abordés pour en éclairer d'autres aspects, et anticipons sur des éléments à venir. La fréquence de ces renvois est susceptible d'interpeller le lecteur, d'où cette nécessaire mise aupoint sur un parti pris d'écriture. Nous utiliserons, pour ces renvois, des codes classiques (cf. supra/infra, voir plus haut/plus bas, etc.), tout en faisant varier la précision selon les besoins pressentis. Quand le renvoi n'indique ni la partie, ni le chapitre (par exemple : cf. 1.1. supra), il réfère au chapitre en cours.

En outre, il est pertinent d'ajouter que dans un souci éthique et politique de la recherche, conformément aux règles du RGPD[105], visant également à la préservation de l'anonymat des parties concernées, nous ne pouvons mentionner de manière explicite certains lieux ou certaines structuresoù se sont déroulés des observations ou entretiens. Dans la même perspective, nous avons volontairement choisi de ne pas retranscrire l'intégralité de nos entretiens et d'en omettre certains dans le corpus, car des témoins seraient facilement identifiables, l'île Maurice étant un territoire étroit et confiné..

Il sera également utile de noter que nous préférons le terme « les Mauriciens » (plutôt que « le Mauricien »), plus représentatif de la diversité de la population. De même, l'emploi du terme

[105] Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.
Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.

« Franco-Mauricien » est utilisé, car couramment employé à Maurice. Il ne désigne cependant pas un citoyen binational, mais un « Blanc Mauricien ».

Le terme « Créoles » avec une majuscule sera utilisé pour désigner les personnes d'origine africaine ou métissées (avec une part d'ancestralité africaine ou malgache) alors que la langue créolesera désignée par l'orthographe en créole : *kreol* ou *morisien*. Il nous semble en effet judicieux de distinguer entre les Créoles (les personnes) et la langue créole. Dans la mesure où il existe différentes variétésde créoles (sans parler des créoles à base espagnole, portugaise, etc.), nousproposons le terme *morisien* pour désigner la langue créole parlée à Maurice.

Par ailleurs, il nous semble important de préciser que si nous avons pris comme point de repère dans nombre de nos observations l'exemple français, c'est parce qu'il s'agit du système que nous connaissons le mieux, avec celui du système mauricien et qu'il s'agit surtout d'une thèsepréparée au sein d'une école doctorale dans une université française. Cependant, nous sommesbien consciente que l'exemple français est loin d'être un modèle parfait et exhaustif : il possède comme tout système ses faiblesses.

Enfin, nous souhaiterions préciser que cette recherche n'a pas toujours été menée dans des conditions optimales. Il n'a pas été aisé pour nous de pouvoir accéder à la documentation nécessairesur Maurice : les travaux initiaux postindépendance[106], datant des années 1970-2000, sont très peu répertoriés et accessibles en ligne. L'accès aux bibliothèques universitaires publiques de l'île et la consultation sur place nécessitent un abonnement payant, dans le cas où l'on ne fait pas partie del'établissement enquestion. Lorsqu'on y a accès, dans certains cas, le document n'est pas disponibleen libre-service.

Nous avons également cherché à contacter certains de ces auteurs ayant travaillé sur la question des langues à l'île Maurice, mais nos nombreuses sollicitations sont demeurées sans réponse. Toutefois, nous souhaitons préciser que ce mutisme de la part de certains a été compensé par l'accueil chaleureux d'autres personnes ayant écrit sur des sujets liés à la société mauricienne. Nous pouvons, à ce titre, citer Robert Furlong, auteur de publications sur la littérature mauricienne ou encore Vijayalakshmi Teelock, enseignante-chercheure en histoire à l'université de Maurice et Gilbert Ahnee, journaliste et fin observateur de la société mauricienne, qui ont pris le temps de

[106] L'île Maurice a officiellement été déclarée indépendante le 12 mars 1968.

nous parler de leurs recherches. Néanmoins, nous souhaitons préciser que ces lectures ne formentpas un prérequis essentiel à l'élaboration de cette recherche.

PARTIE I : NOTIONS HISTORIQUES ET THÉORIQUES

CHAPITRE 1 : LA PRÉSENTATION DU TERRAIN

Il nous paraît essentiel, dans un premier temps, de définir et de comprendre la notion de « terrain » dans cette partie introductive, puisqu'elle occupera une place primordiale dans notre étude.

Les linguistes Goffman[107] (l'interactionnisme ou ethnographie de la communication), Hymes[108] (dans son modèle mnémotechnique, où il accorde de l'importance au contexte psychologique et à la définition culturelle), Gumperz[109] pour sa notion d'alternance codique en lienavec le terrain, Garfinkel[110] pour le courant ethnométhodologique et Labov[111] pour la sociolinguistique variationniste, ont fondé leur légitimité dans la pratique du « terrain ». Bronisław Malinowski est connu pour avoir systématisé la pratique de l'anthropologie de terrain et avoir proposé une méthode dite d'« observation participante » : le chercheur participe pleinement « à la vie de terrain » avec ses sujets[112]. Stéphane Beaud et Florence Weber[113] différencient « l'enquête deterrain » et « l'enquête ethnographique » : le modèle du terrain serait une simple visite alors que le terrain de l'ethnographe comprend une présence prolongée sur place (plusieurs mois ou plusieurs années), avec des relations de proximité et de confiance qui se nouent avec le temps. Une telle démarche implique un travail de patience, d'assiduité, d'observation et d'écoute attentive. Le terme américain *« fieldwork »* en est très évocateur : il désigne le travail (*work)* sur le terrain lui-même (*field).* Cette traduction littérale démontre clairement que l'enquêteur se doit de consacrer tout son temps de travail sur le terrain : ce n'est pas un passage furtif pour simplement mener des entretiens, pour effectuer des visites lors d'observations même participantes ou de faire acte d'une simple présence.L'enquêteur se doit d'y rester et d'y constituer son terrain, doncson travail. Le terrain se substitue

[107] Erving Goffman, *Les Rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, 1974.

[108] Dell H. Hymes, *Vers la compétence de communication*, Didier scolaire, 2004.

[109] John J. Gumperz, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative,* Paris, L'Harmattan 1989.

[110] Harold Garfinkel, *Ethnomethodological Studies of Work,* Routledge & Kegan Paul, Londres, 1986.

[111] William Labov, *Sociolinguistique,* Paris, Éditions de Minuit, 1973.

[112] Benoît De L'Estoile, « L'anthropologue face au monde moderne. Malinowski et "la rationalisation del'anthropologie et de l'administration" » in *Genèses*, 17, Les objets et les choses, sous la direction de Francine Soubiran-Paillet, 1994, pp. 140- 163. DOI : https:／／doi.org／10.3406／genes.1994.1270. www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1994_num_17_1_1270 Consulté le 1er juin 2019.

[113] Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Éditions La Découverte, 2010.

donc au travail de l'enquêteur[114]. Le terrain représentera l'élaboration des différentes étapes constitutives d'une recherche, et l'intrication des éléments dont ces phases font partie : observations, prises de notes, entretiens, transcriptions, rencontres et relations nouées avec les informateurs. Au final, ce qui nous semble le plus important dans cette définition du terrain, c'est notre propre interprétation des observables à partir de notre propre historicité. Ainsi, en se situant dans une perspective empirique, le terrain représente, non plus uniquement un simple lieu, maisaussi le protocole par le biais duquel nous proviennent les éléments qui nous permettent de produire des connaissances et qui les justifient. Nous pouvons ainsi énoncer que le terrain est unproduit de la recherche en elle-même, qu'elle pourrait être coupée de la société… Le terrain a doncun rapport avec la société étudiée, et n'est pas simplement un produit artificiel de la recherche. Il dit quelque chose de la société, en est représentatif, indépendamment de toute recherche.

Le terrain n'est plus une « variable », mais plutôt un « interprétable » : nous devons l'observer, le construire, l'analyser, l'interpréter, le questionner et y appliquer les différentes étapesde la recherche. Cette idée du terrain comme « interprétable » me semble souligner la dimension « compréhension ». Il s'agit de différencier entre « expliquer » et « comprendre » :

> « Cette querelle entre explication et compréhension s'inscrit au XIXe siècle dans ce qu'on pourrait appeler une filiation kantienne. Elle s'étaie sur le dualisme kantien opposant l'empirique et le transcendantal, un monde phénoménal dans lequel tout, et donc en l'occurrence aussi le comportement humain, se trouve soumis au principe de causalité et au déterminisme et un monde nouménal où l'homme est totalement libre […]
>
> C'est essentiellement dans le cadre de ce dualisme que s'est ouverte la querelleentre explication et compréhension, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, avec desauteurs comme Wilhelm Dilthey ou Heinrich Rickert par exemple. Les défenseurs dessciences sociales explicatives estimaient alors que seules les méthodes explicatives pouvaient conférer aux sciences humaines un véritable statut scientifique. Les défenseurs de la compréhension leur opposaient l'argument selon lequel la spécificité de l'analyste des sciences humaines est de se trouver confronté, non pas à des causes et des effets, mais à des productions de sens qui contiennent toujours une part d'indétermination et qui nepeuvent être saisies que par des méthodes spécifiques, dont l'herméneutique fournit le

[114] En anglais, le terme « fieldwork » semble plus polysémique : il signifie non seulement « travail sur le terrain », maisaussi « travail du terrain », comme une matière qu'on « travaillerait », et qui serait « malléable », au sens d'interprétable et d'interprétativité des observations.

modèle[115] ». Dans le cas de la compréhension du terrain, il s'agit donc de confronter des productions de sens, qui peuvent varier en fonction des sujets, des conditions d'entretiens,des relations entre sujets et chercheurs, etc. Le terrain est donc un « interprétable ». Aprèsnous être intéressée à la définition du terrain, nous nous pencherons donc sur l'histoire, le peuplement de notre terrain : des éléments essentiels pour la compréhension de ce travailde recherche.

1.1 Très bref aperçu de l'histoire linguistique de l'île Maurice (ancienne isle de France)

Il nous semble important de préciser dès le départ que, contrairement à une idée répandue, Maurice ne fait pas partie des départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer (DROM-COM), anciennement connus sous l'appellation des départements et territoires d'outre - mer (DOM-TOM), et n'est donc pas un territoire français. L'île, pays indépendant depuis 1968, estdésormais membre à la fois de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et du *Commonwealth*[116]. La langue française et l'anglais y sont ainsi bien vivants. Le français parlé dans l'île connaît des variations linguistiques qui le distinguent de celui parlé par les locuteurs francophones résidant en France ou ailleurs dans le monde, qui, de ce fait, peuvent être amenés à s'en étonner,voire à y appliquer un jugement de valeur[117]. L'île se situe dans le sud-ouest de l'océan Indien, àl'est de Madagascar et à 200 kilomètres environ de l'île de la Réunion. Elle ne dispose donc pas des

---

[115] Jean-Louis Genard, « Expliquer, comprendre, critiquer », in *Sociologie* [En ligne], La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 20 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/3555

[116] Le *Commonwealth* ou *Commonwealth of nations* est le nom depuis 1947 de l'association d'anciennes colonies (ou protectorats) de l'empire britannique. L'originalité du Commonwealth est dans son organisation : les pays membres sont unis par leurs intérêts communs, mais sont autonomes. Ils ne sont liés par aucun traité et peuvent rester neutreslorsqu'un conflit engage un ou plusieurs d'entre eux. C'est une organisation intergouvernementale de cinquante-quatre pays. Ces pays comptent plus de deux milliards de citoyens, ce qui représente près de 30 % de la population mondiale. Extrait du site : https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/commonwealth.html, consulté le 1er juin 2019.

[117] Un exemple souvent entendu est : « je vais déposer mon grand-père à la maison de retraite » (français action que cela puisse faire sourire, cela pourrait engendrer des incompréhensions : en français standard, l'on comprendrait le verbe « quitter » comme « abandonner ». Le terme pensionnat fait référence à un établissement particulierd'enseignement où l'on prend en pension l'ensemble des enfants pour les instruire. Il est important de souligner quedans le glissement de l'un à l'autre, le normatif est dominant. Ce lexique particulier de Maurice a été répertorié en partie par Nadia Desmarais, 1969 (voir bibliographie). Une version plus complète et plus récente, élaborée par Didier deRobillard est également disponible : *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*, 1993 (voirbibliographie).
Pour une meilleure compréhension des régionalismes francophones, voir *Le régionalisme lexical* : http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=867, de Michel Francard et Danièle Latin, consulté le 31 janvier 2019 ainsi que l'ouvrage de Pravina Nallatamby : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1402. Le chapitre 3 intitulé « variétés de français » aborde les régionalismes mauriciens.

mêmes conditions linguistiques que cette île voisine, contrairement à la perception générale, bienque la Réunion et Maurice soient dénommées les « îles sœurs ».

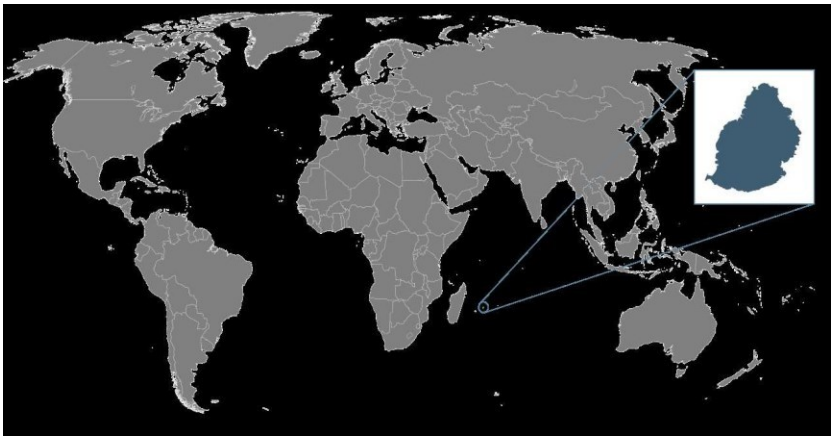

Position géographique de Maurice sur la carte du monde.
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/île_Maurice

1.1.1 L'île Maurice dans l'océan Indien

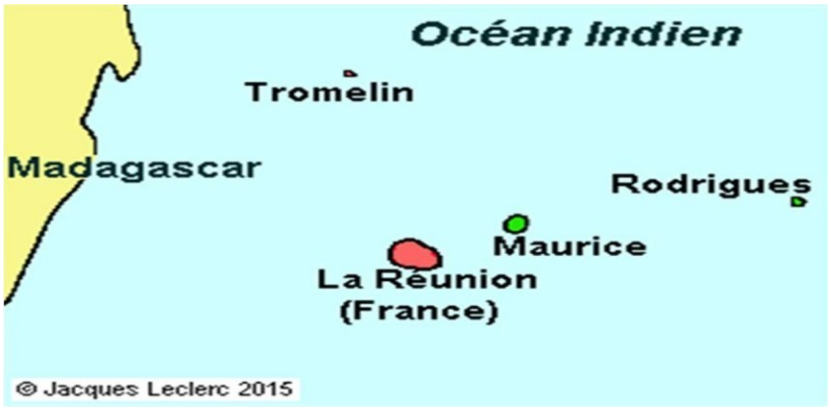

Situation précise de l'île Maurice dans l'océan Indien.
Source : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/maurice.htm

L'île Maurice fait partie des îles des Mascareignes, qui comprennent aussi l'île Rodrigues (île appartenant à Maurice) et l'île de La Réunion. Bien que proches et formés au contact du français,les *kreols* de ces îles divergent. De manière générale, les *kreols* des îles de l'océan Indien (Agaléga, les Seychelles…) possèdent tous leurs particularités. Ce chapitre 1 constitue unesynthèse de présentation de l'histoire et du peuplement de l'île. Nous citerons donc les principales sources, sans truffer le texte de références systématiques.

1.1.2 L'étymologie du nom de l'île

L'histoire même du nom de l'île reflète son riche passé colonial. En effet, l'étymologie du nom « Maurice » date de la période hollandaise ; l'île fut nommée en hommage au prince Maurice de Nassaude Hollande (Moritz ou Maurits[118] van Nassau en néerlandais). Lors de la colonisation anglaise, les Anglais conservèrent ce nom hollandais, le tout premier nom donné à l'île et toponyme toujours d'actualité. Ce nom, « Mauritius », lui-même anglicisé du hollandais « Maurits », a par la suite été francisé en « Maurice ».

1.1.3 L'occupation hollandaise (1598-1712)

L'histoire de Maurice débute donc à l'époque où l'île était occupée par les Hollandais de1598 à 1712. Bien qu'elle fût connue des Arabes au Xe siècle, elle resta inhabitée jusqu'au XVe siècle. C'est vers 1505, que Pedro de Mascarenhas, célèbre navigateur portugais, redécouvrit l'île et y fit un bref séjour. Il est ici intéressant de noter que l'orthographe du prince qui donna son nom à l'île n'est pas tout à fait harmonisée dans la documentation trouvée. Certains l'orthographient « Mauritz », « Moritz » ou encore « Maurits », ce qui atteste du manque de fiabilité de la retranscription des noms étrangers, et qui peut laisser présager du manque de rigueur de l'archivagedes observables factuelles à l'époque, basé sur une simple orthographe phonétique ou bien l'onpeut émettre aussi l'hypothèse qu'à cette époque, les langues n'étaient tout simplement pas standardisées. Les conditions de vie, difficiles sur l'île, ainsi que les violents cyclones, découragèrent les Hollandais de s'y établir de façon définitive. D'un point de vue linguistique, il ne reste quequelques toponymes géographiquesqui rappellent le passage des Hollandais sur l'île : les districts (comparables à des départements français, par découpage géographique, mais non par la superficie) de Plaines Wilhelm et de Flacq, la célèbre montagne *Pieter Both* et l'ancienne promenade *Van DerMeersch* ou *Vandermeersch*, qui longe la route des villes-sœurs Beau-Bassin et Rose-Hill. Il ne reste quasiment plus de descendants d'Hollandais à Maurice, ce qui expliquerait le manque d'intérêt des autorités à conserver ces noms, attestant d'une partie de l'histoire.

Ainsi, l'héritage linguistique hollandais fut très sommaire et se résume à quelques noms de villes ou de villages qui nous apparaissent aujourd'hui comme pittoresques (Flic-en-Flac…) en

[118] Certains historiens l'orthographient « Moritz » ou « Maurits », selon leurs origines respectives.

comparaison à la présence de la langue française, partie intégrante du paysage linguistique mauricien.

1.1.4 L'occupation française (1715-1810)

Les Français (1715-1810) prirent ensuite possession de l'île. Ils lui donnèrent le nom d' « isle de France ». Au début, il s'agissait uniquement de s'assurer une base portuaire et une escale d'avitaillement insulaire, afin de sécuriser les transports maritimes sur la route des Indes. Plus tard,la Compagnie des Indes Orientales colonisa l'île de manière officielle en y envoyant des forcesarmées, prêtres, colons et esclaves.

En 1735, l'arrivée de Mahé de La Bourdonnais, gouverneur de l'île, suscita un vent de changement sur le territoire. Il développa l'île, fit construire des fortifications et aménagea un nouveau port, mieux protégé des vents dominants, qui est aujourd'hui connu comme la capitale de l'île Maurice : Port-Louis. La Bourdonnais fit venir des esclaves du Sénégal, de la Guinée et quelques-uns de Madagascar, ainsi que des immigrés engagés indiens de la grande péninsule, afin de cultiver les plantations de cannes à sucre, administrées par les colons, surtout originaires deBretagne et de Normandie. D'après Robert Chaudenson[119], ils provenaient d'une zone à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Paris, qui représente une zone bien plus large. Le prix Nobel de littératureJean-Marie Gustave Le Clézio[120] évoque d'ailleurs souvent une partie de sa famille partie à l'île Maurice pendant la période de la colonisation (et qui y demeure toujours), lors de ses entretiens [121]. L'immigration, le métissage et le brassage des cultures dès le XVIIIe siècle constituent donc unaspect important de l'histoire de l'île. Ainsi, en l'espace de quelques années, l'île déserte devint unecolonie prospère et contribua de manière significative à établir la suprématie française dans l'océan Indien. La cohabitation entre Français et esclaves produit au départ et de manière progressive une sorte de langue créole (à ne pas confondre avec le *pidgin*[122]). La langue, formée à partir du français

[119] Robert Chaudenson, « Approche (historico-) linguistique des créoles des Mascareignes et des Seychelles », in *Étudesocéan Indien* [en ligne], 49-50 | 2013, mis en ligne le 23 septembre 2015, consulté le 11 janvier 2021. URL : http://journals.openedition.org/oceanindien/1823 ; DOI : https://doi.org/10.4000/oceanindien.1823

[120] L'on notera que le patronyme Le Clézio est un nom à consonance bretonne, ce qui implique le mouvement migratoire de certains Bretons vers Maurice.

[121] Cette évocation de ses racines mauriciennes de la part de Le Clézio révèle une certaine volonté de remonter aux sources. Il y est aussi question d'épisodes qui ont lieu à Maurice (*Voyage à Rodrigues*…), de métissage, de voyages lointains, d'îles et de passages qui pourraient être considérés comme exotiques pour les Européens dans ses romans. [122] Le *pidgin* a vu le jour en situation de contacts de peuples différents contraints de cohabiter, d'échanger et de se comprendre. Il n'est utilisé que dans les relations entre des individus qui gardent chacun leur langue maternelle. S'il estcourant d'utiliser le pidgin pour désigner des langues issues de l'anglais et le *kreol* pour celles issues du français, l'on constate que ce terme est abusif, car le *pidgin* n'est utilisé que dans des situations de besoins de communication immédiate (échange d'informations, commerces…). Ce n'est pas le cas avec le *kreol*, qui est pratiqué dans la vie courante

et des langues africaines et malgaches, donne naissance au *kreol* mauricien, à présent reconnu à partentière comme une langue[123]. Il y eut une perte rapide des langues africaines et malgaches et l'on n'en trouve quasiment plus de traces dans le *kreol* actuellement utilisé. Il faut aussi souligner que tout était fait pourque ces esclaves renient leurs racines et oublient leurs langues[124]. Cependant, à partir du XIXe siècle, la puissance française dans l'océan Indien s'estompa au profit de celle desBritanniques. Nous abordons les problématiques soulevées par les mélanges d'ethnicité et les problèmes ethnoculturels dans la partie suivante. Cette occupation française d'un siècle laissa ses marques : après deux siècles, l'île est toujours francophone, malgré la colonisation britannique postérieure : les médias nationaux utilisent essentiellement le français ; c'est la langue de communication quotidienne, du travail (de la communication orale), des loisirs (films en françaiset en version française très répandus) … Le répertoire des noms de lieux à Maurice atteste notamment de cet héritage linguistique français, très souvent calqué sur des noms de lieux existant en France : Port-Louis[125], Caudan[126], Souillac[127], Albion[128], ou tout simplement inspirés par l'histoire même du lieu : Trou-aux-cerfs, Baie du Tombeau, Curepipe (la légende raconte que les Français s'yarrêtaient pour y curer leurs pipes).

---

et quotidienne de ses locuteurs. Il ne faut pas le confondre avec le *sabir*, qui est de même nature que le *pidgin* (une langue d'appoint créée pour les besoins de communication) mais théoriquement encore plus pauvre que ce dernier. [123] Un *pidgin* devient un *kreol* lorsqu'il devient la langue maternelle de la population, sur plus de quatre générations, cequi est actuellement le cas à Maurice. Une grande majorité des locuteurs mauriciens utilisent le *kreol* comme première langue, comme langue maternelle. La structure du *kreol* est assez complexe et il possède son propre champ lexical, bienque certains termes d'un jargon spécifique soient calqués sur le français, avec une phonétique à la *kreol*.

[124] Actuellement, alors que les communautés indienne, chinoise ou européenne jouissent toutes de lieux de culte, de célébrations religieuses, de jours fériés, de traditions culinaires, de diffusions d'émissions dans leurs langues respectives, ce n'est pas vraiment le cas pour les Mauriciens d'origine afro-malgache, dont les membres sont communément appelés « les créoles » (alors que dans la langue standard, ce terme désigne un natif d'une île). Ce n'est qu'en 2001 que le gouvernement d'alors, le Mouvement Socialiste Militant-Mouvement Militant Mauricien (MSM-MMM), issu des élections générales de septembre 2000 et dirigé par Sir Anerood Jugnauth, décrète le 1er février jour férié, en hommage aux ancêtres des Mauriciens. Néanmoins, les descendants d'origine afro-malgache ne peuvent revendiquer une gastronomie, une culture propre à leurs ancêtres, si ce n'est la traditionnelle danse du *séga* ou des plats typiques des îles, tels la rougaille, le cari, ou encore l'utilisation du manioc, des gombos, du tamarin etc, mais qui sont également représentatifs de toute la tradition de l'île.

[125] Port-Louis, nom de la capitale mauricienne, est aussi le nom d'une commune française située dans le département du Morbihan, en région Bretagne, là d'où provenaient beaucoup de colons. Le nom tire son origine de Porzh Loeiz(du breton) qui rappelle le nom des rois de France, marquant ainsi leur suzeraineté dans cette partie de l'océan Indien. [126] Caudan est une commune du département du Morbihan, dans la région de Bretagne, en France.

[127] Souillac est une commune française, située dans le département du Lot, en région Occitanie. Elle est jumelée auvillage de Souillac, qui se trouve dans le sud de l'île Maurice. Le toponyme du village mauricien provient en réalité du nom du gouverneur français de l'époque, François de Souillac, qui gouverna l'île de 1779 à 1787.

[128] L'origine du mot viendrait de « alba » qui signifie blanc (en latin, on trouve l'adjectif albus : blanc) et renverrait à lablancheur des falaises crayeuses de Douvres. Albion est le nom latin de la Grande -Bretagne. L'expression « la perfide Albion » désigne l'Angleterre. Y aurait-il donc une subtile allusion à la rivalité coloniale qui régnait entre ces deux paysdans la dénomination de ce lieu à Maurice ?

1.1.5 L'occupation britannique (1810-1968)

En 1810, les Anglais s'emparèrent de Maurice, mais les Français demeurés sur l'île furent autorisés à y rester. L'isle de France (nom donné par les Français) devient Mauritius.

La culture de la canne à sucre prospère toujours sous la domination anglaise et est à l'originede la fortune des colons français restés à Maurice. Il est intéressant de noter que, après l'indépendance (1968), quelques descendants de ces colons français ont su faire fructifier l'activité familiale et investir dans des domaines variés, demeurant ainsi, bien que minoritaires, à la tête d'unepartie importante de l'économie du pays. Ce constat n'est pas sans importance, puisqu'en étant àla tête de vastes propriétés sucrières, agricoles ou foncières, ils donnent l'image d'une communautéqui a réussi économiquement, représentant ainsi la couche sociale privilégiée du pays. La moyennebourgeoisie les prend donc pour modèles, notamment en imitant leur manière de parler français.

Les rapports de l'île avec sa métropole sont assez paradoxaux : s'installe alors une sorte de pacte tacite et pragmatique : les Anglais s'emparent du pouvoir politique et laissent les Blancs (les colons français restés sur l'île) diriger l'économie - il s'agit ici de l'oligarchie de la culture de la canneà sucre -, entreprise dans laquelle excellent les anciens colons français. Le célèbre « indirect rule » britannique est ainsi mis en place de manière habile. Les Anglais signent l'Acte de Capitulation quigarantit le maintien des langues et des coutumes françaises. Ceci explique donc la résistance descolons français sur une île considérée comme territoire britannique et justifie le maintien de lalangue française et du catholicisme sous domination britannique.

La pratique du français sur l'île, malgré la domination anglaise, s'est donc maintenue et se maintient jusqu'à présent. À ce propos, il est intéressant de constater aujourd'hui, avec l'hégémonie américaine et la prédominance de la langue anglaise⁄américaine dans le monde, un engouement, paradoxalement, pour l'apprentissage de la langue française à l'île Maurice, notamment à travers laforte demande de formations en français en entreprises – besoin créé par les nombreuxinvestisseurs français installés à Maurice et par la délocalisation des entreprises françaises. La langue française a toujours prévalu dans le domaine économique. Certes, les échanges dans les courriels formels et informels ne se font pas exclusivement en français, mais son usage progresse, du fait de la multiplication des collaborations entre Mauriciens et partenaires français ou francophones enaffaires[129].

[129] Les investisseurs français ont par exemple placé à l'île Maurice environ 2,48 milliards de roupies (soit environ 60 millions d'euros) au premier trimestre de l'année 2017. Durant le premier trimestre 2017, les investissements directs

Ainsi, malgré le règne britannique, les anciens colons français restent très influents par leur langue, leur culture et aussi économiquement. Il s'agissait en effet, de la part des Britanniques, d'un « impérialisme passif », comme l'affirmait Auguste Toussaint, car il était essentiellement question de conserver le contrôle de la route maritime, par le biais d'un port, vers la Grande Péninsule.

Comme ils étaient peu nombreux à s'y établir, les Britanniques étaient prêts à des concessions, parmi lesquelles l'usage de la langue française comme langue véhiculaire. Cependant,des fonctionnaires français furent progressivement remplacés par des fonctionnaires anglais au sein de l'administration. En 1832, le gouvernement colonial anglais imposa une première politique linguistique : la langue anglaise devint obligatoire pour les habitants lors de toute communication avec les autorités britanniques. L'année suivante, l'anglais fut imposé comme la langue unique de l'Administration. Ce fut l'un des critères d'embauche pour accéder au statut de fonctionnaire.

Un autre changement majeur survint avec l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies britanniques en 1835. Face au manque de main -d'œuvre pour la culture des champs de canne, les Britanniques n'eurent d'autre choix que de faire venir des travailleurs engagés indiens sous contrat. Ainsi entre 1835 et 1865, plus de 200 000 immigrants indiens et chinois affluèrent à l'île Maurice etchangèrent radicalement la composition ethnique des habitants. Les immigrants indiens, qui étaient de religion hindouiste ou musulmane, formèrent rapidement la majorité des travailleurs agricoles. Quant aux Chinois, ils s'ajoutèrent ultérieurement et devinrent de petits commerçants. Cette installation des Chinois sur l'île cantonna souvent la première et la deuxième génération à poursuivre « l'entreprisefamiliale ». Ainsi, la situation sociolinguistique mauricienne se métamorphose progressivement[130]. L'île Maurice entretient, au cours de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, des rapports paradoxaux avec sa puissance coloniale, car elle semble intégrer lesusages de cette dernière (système législatif, éducatif, juridique, monétaire (inspiration de la roupie

étrangers à l'île Maurice avaient atteint 9,72 milliards de roupies, soit une augmentation de 22 % par rapport à la même période calendaire en date de 2016.
Informations extraites du site :
http :／／news.voyage-ile-maurice.info／ile-maurice／ile-maurice-les-investissements-directs-etrangers-rapportent-toujours-gros-a-leconomie-de-lile-maurice-limmobilier-haut-de-gamme-booste-le-secteur／ consulté le 20 novembre 2017.

[130] Lors du tournage de son film-documentaire, *Les enfants de l'exil*, 2017, Alain Gordon-Gentil, écrivain et réalisateurmauricien, constate que la diaspora mauricienne d'origine chinoise, au nombre d'environ 30 000, est plus nombreuse au Canada qu'à Maurice (estimée à environ 12 000). Conversation à bâtons rompus avec l'auteur et réalisateur enoctobre 2018.
Nous constatons aussi un désintérêt des jeunes générations à reprendre le commerce des parents, car ces derniers préfèrent le plus souvent un « emploi de bureau ». À ce titre, nous dirions que les rapports sur la situation sociolinguistique sont parfois erronés, puisque des généralisations sont souvent effectuées en fonction de l'appartenance ethnique des sujets, sans prendre en compte l'âge et les mouvements intergénérationnels. Par conséquent, les langues chinoises (hakka, cantonais) sont de moins en moins parlées par les jeunes générations (ceuxde moins de 40 ans) qui ne pratiquent plus ces langues communautaires. Cette tendance participe à la disparition deceslangues ancestrales.

indienne), aménagement des routes et conduite à gauche, d'ailleurs toujours en vigueur de nos jours), tout en prenant ses distances avec sa « mère patrie », en revendiquant certains droits enfaveur des natifs de l'île. Le Parti Travailliste mauricien est né de cette volonté de défendre lesintérêts destravailleurs immigrés indiens.

À la suite des différentes « administrations indépendantes » accordées à d'autres territoires Britanniques (l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Australie, le Canada), le *Colonial Office* s'engage à officialiser l'indépendance de l'île. Maurice obtient donc son indépendance le 12 mars 1968. Seewoosagur Ramgoolam, chef du Parti Travailliste, est élu Premier Ministre d'un État alors encore rattaché à la couronne britannique par la présence symbolique d'un Gouverneur général. La population de l'îleà l'époque de son indépendance est donc composée de Mauriciens issus de différentes origines : une majorité de descendants de travailleurs indiens, une très faible minorité de descendants d'anciens colons français, une faible minorité de Chinois venus à Maurice pour le commerce oucomme immigrés et une proportion de descendants d'origine afro-malgache, ainsi qu'une partie dénommée créoles ou « mulâtres » ou « gens de couleurs » – il faut comprendre ici « individu issu d'une unionentre un « Blanc » et un « Noir » ». (Voir « l'ethnicité » abordée par Daniel Baggioni et Didier de Robillard, *Ile Maurice : Une francophonie paradoxale*, 1990).

Ce brassage des cultures entraîne une supériorité des langues européennes sur les langues africaines et la langue créole, laissant place à une certaine diglossie.

1.1.6 Apparition de la diglossie et des ethnies à Maurice

Pour Charles Ferguson (1959), la diglossie est une configuration dans laquelle deux variétés,l'une haute, l'autre basse, de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctionssocio-culturelles différentes mais complémentaires. Selon Joshua Fishman (1971), il s'agit d'une configuration où deux langues sont en distribution fonctionnelle complémentaire. Pour lui, la diglossie oppose deux langues et non pas deux variétés d'une même langue. (Fishman oppose par ailleurs la diglossie au bilinguisme).

Au niveau sociolinguistique, les arrivées massives d'immigrants indiens favorisèrent donc d'une certaine manière le maintien de la langue anglaise comme langue de l'administration, et cet usage est toujours d'actualité. Même si ces travailleurs indiens communiquaient entre eux dans leursdifférentes langues vernaculaires, la langue requise pour l'administration était l'anglais, ce qui n'étaitpas respecté d'après les récits consignés du début, puisque l'anglais n'était pas leur langue. L'anglaisétait seulement utilisé à cette époque par les fonctionnaires haut placés, des Anglais ou des Indiens,

qui avaient montré les qualités nécessaires pour qu'on leur accorde l'encadrement de leurs compatriotes. Les anciens colons français restés sur l'île continuèrent, quant à eux, de communiqueren langue française[131] et en *kreol*. La langue française et le *kreol* étaient (sont) donc utilisés à l'oral. Une forme de diglossie s'installe déjà de façon implicite. C'est ainsi que l'île utiliseessentiellement trois langues principales, l'anglais, le français et le *kreol* pour la grande majorité dela population, qui utilise cette dernière comme langue véhiculaire. À cela, s'ajoute le bhojpuri, langue indienne essentiellement utilisée dans les régions rurales par les descendants indiens. Dans le dernier recensement linguistique de 2011, une quinzaine de langues étaient répertoriées, dont les langues communautaires[132] (qui incluent les différentes langues indiennes telles que l'hindi, l'ourdou, le marathi, le telegou, le tamoul, le gujrati, le bhojpuri, l'arabe, les différentes langues chinoises : le cantonais, le hakka, le mandarin, ainsi que la langue arabe). Ces langues sont parlées (dans une moindre mesure au fil des années et de moins en moins par les nouvelles générations)uniquement dans ces communautés respectives et font figure de langues vernaculaires. C'est toujours le cas aujourd'hui, où elles représentent essentiellement les langues ancestrales (parlées parles communautés respectives), ethno-symboliques et sont à présent presque exclusivement parlées par des personnes âgées. Elles sont aussi usitées lors de cérémonies religieuses. Il est important de souligner que le français et l'anglais, quoique langues internationales, et le *kréol*, quoique langue transversale pour les Mauriciens, sont aussi, pour partie, langues ethniques (puisqu'ellesreprésentent certaines communautés présentes). Ceci explique la complexité de la situation, l'absence de politique linguistique et les difficultés à réformer le système éducatif, etc. Cette notion
« d'ethnie » est plutôt difficile à saisir puisque les définitions du terme « ethnie » sont assez peu nombreuses et tournent toutes autour de quelques grandes caractéristiques. D'après *l'Encyclopédia Universalis*[133] : « Max Weber appelle « groupes ethniques » des groupes humains qui font preuve d'une croyance subjective dans leur ascendance commune, à cause de ressemblances dans le type physique, dans les coutumes, ou de souvenirs partagés dans l'expérience de la colonisation et des migrations. Pour lui, l'appartenance ethnique (*Gemeinsamkeit*) diffère de l'appartenance au groupe parental en ce que son identité est présumée et qu'elle ne concerne pas un groupe engagé dans une

[131] L'on se souviendra notamment de la dernière plaidoirie de Célicourt Antelme, (1847), avocat qui a « tenu à terminersa plaidoirie par un adieu touchant à la langue française ». (*Le Cernéen*, 22 août 1857). Extrait de : https:／／www.lexpress.mu／article／c%C3%A9licourt-antelme-et-la-langue-fran%C3%A7aise-iii

[132] Ce terme, très réducteur, est souvent utilisé à Maurice par les politiques et dans la presse pour désigner des langues attribuées aux origines ethniques des différentes communautés vivant sur l'île. Ainsi, l'anglais, le français et le *kreol* nefont pas partie de « ces langues communautaires » puisqu'elles sont considérées comme des langues véhiculaires, enseignées (pour l'anglais et le français) ou comprises (pour le *kreol*) par la quasi-totalité de la population. Ainsi, le terme « langues communautaires » fait référence aux langues telles que le hindi, le tamoul, le telegou, le chinois, l'ourdou…

[133] Extrait du site : https:／／www.universalis.fr／encyclopedie／ethnie／2-definitions／ consulté le 29 décembre 2019.

action sociale concrète comme le second. Ainsi l'appartenance ethnique ne constitue pas un groupe : elle n'a pour effet que d'en faciliter la formation, en particulier dans le domaine politique ».

La population mauricienne est composée de plusieurs ethnies. Les notions de frontières ethniques transparaissent fortement dans la société mauricienne, même si les ethnies coexistent, et sont activement présentes par le biais « d'associations socioculturelles », qui se révèlent en réalité être des rassemblements regroupant différentes communautés[134]. L'ethnonyme est le nom donné à une entité ethnique qui constitue une population (Arnaud Carpooran, 2010). Nous pouvons fairela distinction entre l'auto-ethnonyme et l'hétéro-ethnonyme :

« […] on peut distinguer l'auto-ethnonyme, le nom par lequel un groupe s'auto-désigne, de l'hétéro-ethnonyme, terme par lequel un groupe est désigné de l'extérieur. Il y a encore lieu ici de faire la nuance entre l'hétéro-ethnonyme officiel, reconnu ou imposé par l'État, et l'hétéro- ethnonyme populaire, utilisé dans le parler courant, mais n'ayant pas de reconnaissanceofficielle[135] ». À Maurice, certains ethnonymes actuels sont des hétéro-ethnonymes, car ils ont été imposés par le pouvoir colonial britannique. Il existe des hétéro-ethnonymes officiels, ceux de la Constitution, et des hétéro-ethnonymes populaires, avec toutes les connotations péjoratives queces derniers peuvent véhiculer. Cependant, nous pouvons remettre en question l'origine de cesethnies et nous interroger à propos des critères sur lesquels elles ont été établies : s'agit-il du lieu d'origine, de la religion, de la formationde ces communautés et de leur mixité une fois sur le solmauricien ?

Il existe en effet plusieurs ethnies ou communautés à Maurice : les hindous, les Tamouls, les Telegous, les Marathis[136], les musulmans (qui sont en fait originaires du sous-continent indien, de la partie actuellement connue comme le Pakistan), les Chinois (il faut ici différencier les Hakkas des Cantonais), les Blancs, les Créoles (descendants d'Africains), les métis [137]. Ces différentes communautés revendiquent davantage leurs origines et leurs existences lors de la montée des indépendantistes et à la suite de l'accession du pays à l'indépendance en 1968.

---

[134] Julie Peghini, *Île rêvée, île réelle, Le multiculturalisme à Maurice*, Presses universitaires de Vincennes, 2016. Julie Peghinia démontré que ces associations socioculturelles sont en effet des associations politiques, puisqu'elles influent largement sur les scrutins aux élections. Le Président de chaque association est un nominé politique et y est mandaté, indépendamment de ses compétences culturelles ou religieuses. Leur influence est telle qu'ils sont capables de mobiliserleurs membres pour l'obtention de votes lors des élections, ce qui représente une masse significative des votants.

[135] Arnaud Carpooran, « Ethno-glossonymie et gestion des langues à Maurice », *Télescope*, vol. 16, n° 3, 2010, pp. 157-174.

[136] Bien qu'il s'agisse à l'origine d'une langue, cette communauté est ainsi désignée à Maurice : nous en avions vérifié l'authenticité auprès de deux amis, *Marathis* d'origine, qui nous ont tous les deux affirmé qu'ils appartenaient à cette ethnie de *Marathis*. L'un d'eux, âgé d'une quarantaine d'années, assiste également à ces rassemblements de *Marathis* autemple, ce qui atteste donc que la connaissance qu'il a de cette communauté est fiable.

[137] Pour une meilleure compréhension des termes liés à ces différentes communautés, voir le glossaire.

1.1.7 L'île Maurice postindépendance : émergence du *kreol*

Actuellement, il est généralement accepté que ces langues communautaires soient « reléguées » le plus souvent au niveau religieux et identitaire. Le *kreol*, qui, avec le français et l'anglais, est la langue principalement utilisée, est progressivement reconnu par l'Etat comme celled'une majorité de la population mauricienne.

Arnaud Carpooran[138] définit le *kreol* comme « langue oralo-affective » par sa véhicularité transcommunautaire ou « transethnique ». La supériorité des deux langues européennes, l'anglais etle français, langues internationales, pose un problème de diglossie. Pour les détracteurs de l'enseignement du *kreol* à l'école, il est complètement inutile de l'apprendre, car c'est une langue essentiellement orale, qui ne pourraitqu'entraver l'apprentissage de l'orthographe de la langue française chez le jeune enfant qui apprendrait le *kreol* écrit. Ils s'opposent donc aux didacticiens et linguistes mauriciens (Tirvassen, Hookoomsing, Rughoonundun, Virahsawmy, Carpooran, Harmon…), qui privilégient la situation linguistique de l'enfant mauricien, dont la première langue, estiment-ils, demeure le *kreol morisien*.Ce serait une erreur, d'après ces derniers, d'ignorer cette langue première dans sa fonction identitaire et cognitive. Après l'indépendance, et même auparavant, (car les élections de 1967 opposaient déjà les partis), différents partis politiques sont constitués afin de former une représentation homogène (représentation proportionnelle des différentes communautés au sein du gouvernement) de la population mauricienne. Le PMSD (Parti Mauricien Social-Démocrate) rassemble les Mauriciens d'origine française ainsi que les « Créoles », terme utilisé pour désigner certains Mauriciens d'origine afro-malgache, parfois appelés « métis » lorsqu'ils étaient de peau moins foncée. Le Comité d'Action Musulman (CAM) voit aussi le jour. Craignant des émeutes ethniques et undéclindu pays avec l'accession à l'indépendance, une partie de la petite et grande bourgeoisie blanche, créole, métisse s'expatrie en Afrique du Sud, en Australie et en Europe. Cependant, unnouveau parti, dirigé par Paul Bérenger, Dev Virahsawmy et Hervé Masson, est créé : le Mouvement Militant Mauricien (MMM). C'est un parti qui se revendique de l'ultra-gauche, avec des idées nouvelles (notamment plus de communalisme[139]). Inspirés de mai 1968, ces jeunes gens refusent l'idée même du « communalisme », l'idée de différentes communautés et privilégient « Maurice, comme une seule nation ». Les alliances continuent à se faire et à se défaire jusqu'à

[138] Arnaud Carpooran, *Île Maurice, des langues et des lois*, L'Harmattan, 2003. Ici, dans ce chapitre 1 « Langues et développement », cette présentation des différents statuts des langues est loin d'être exhaustive.
[139] Voir le terme explicité dans le glossaire.

aujourd'hui (nous n'entrerons pas dans les détails ici, car ce serait s'éloigner de notre sujet). Il serait cependant utile d'évoquer la crise à la suite des élections de 1982, parce que c'est un prétexte linguistique qui la déclenche : l'hymne national traduit en *kreol*. Le gouvernement d'alors décide dene pas inscrire cet hymne national en version créole au programme officiel des célébrations commémorant l'indépendance, en arguant que la langue officielle *de facto* est l'anglais ; c'est doncl'hymne national en anglais qui sera joué, car la population n'est pas prête à entendre ou à chanter son hymne national en *kreol* (cela est dû à une plus forte appartenance aux langues dites ancestrales).

Le 12 mars 1992, Maurice est proclamée République avec une grande majorité des voix du Parlement. Un président y est élu. L'île reste cependant membre du Commonwealth. Jusqu'à l'indépendance de l'île, en 1968, les Anglais avaient tout fait pour servir leurs intérêts politiques : l'île servait surtout de base stratégique dans l'océan Indien[140]. Cette évolution des événementspolitiques n'est pas indissociable des évolutions économiques : une monoculture sucrière quis'installe jusqu'aux années 1980, puis une diversification dans les années 1990 avec l'industrie du textile, du tourisme et plus récemment (au cours des 15 dernières années) de nombreux services (de la finance, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de plateformes téléphoniques, d'entreprises médicales, pharmaceutiques et aussi d'établissements de l'enseignement supérieur…). Ces métamorphoses progressives amènent des changements linguistiques dans le monde professionnel à Maurice : il existe désormais une forte demande de perfectionnement linguistique en langue anglaise et en langue française ainsi qu'un marché, certes modeste, des langues étrangères (en particulier le russe, l'espagnol, le portugais, le chinois), à la suite de la délocalisation de plusieurs entreprises étrangères à Maurice.

Au cours de ces dix dernières années, les coalitions aux pouvoirs aspirent à faire de Maurice « *an education hub* » (centre pour études supérieures), un « Singapour de l'océan Indien », en libéralisant l'économie, en encourageant des investissements étrangers massifs dans l'île, en incitantles familles à atteindre *« at least one graduate per family* » (au moins un membre de chaque famille ayantfait des études supérieures jusqu'à la licence).

Ces événements ont un impact majeur sur la composante linguistique du pays. L'utilisation des langues des anciens colonisateurs, l'anglais et le français, chacune dans son rôle, essentiellementà l'écrit pour l'une, à l'oral pour l'autre, sont révélatrices de la volonté d'une réussite sociale,

[140] En février 2019, la Cour Internationale de Justice de La Haye a finalement donné raison à l'île Maurice et Londresa été sommé de restituer l'île de Diego Garcia, lors d'une fin de litige qui a duré plus de cinquante ans (depuis l'accessionde Maurice à l'indépendance en mars 1968). Cette petite île, située dans l'océan Indien, est utilisée comme base militaire par les États-Unis.Sa situation stratégique fait penser que les Anglais l'avaient acquise pour des raisons militaires. De la même manière, la prise de possession de Maurice servait aussi de base stratégique dans l'océan Indien.

économique, tandis que le *kreol* s'affirme en tant que langue des Mauriciens, et cet essor de la langue créole prend un nouveau départ au début des années 2000, lorsqu'elle est utilisée à l'oral dans les écoles ZEP, comme la langue d'enseignement, mais il est important de préciser que les manuels utilisés sont toujours rédigés en anglais.

Puisque la langue de la transmission se fait désormais en *kreol* (davantage qu'en français), ilfaut adapter la graphie de la langue pour permettre un enseignement standardisé, ne serait-ce qu'au niveau langagier, puisque la compréhension passe d'abord par la langue. Il existe un dictionnaire bilingue, celuidu LPT (*Ledikasyon Pu Travayer*) de 1984 et un autre trilingue, celui de Baker et Hookoomsing, datant de 1987), une grammaire (2011), produite par *l'Akademi Kreol Morisien*, quiest parue après le *Diksioner Morisien* (2009), sans lesquels le dictionnaire monolingue ne serait peut- être pas apparu. Le dictionnaire du *kreol morisien,* version monolingue (avec des définitions et des exemples en Kreol, ainsi que des équivalents en anglais et en français), voit également le jour en2005, sous la direction d'Arnaud Carpooran. En 2004, Vinesh Hokoomsing avait publié un rapport sur le *Grafi Larmoni* qui visait à harmoniser l'écriture du *kreol* à Maurice. Certains partisans du kreol, dont Dev Virahsawmy et Gaston Valayden, sont à l'origine de quelques pièces de théâtre et depoésies en langue créole.

Il existe deux dictionnaires bilingues et une grammaire, sans lesquels le dictionnaire monolingue ne serait peut-être pas apparu. Le dictionnaire du *kreol mauricien*, version monolingueou bilingue (*kreol*-français), voit également le jour en 2005, sous la direction d'Arnaud Carpooran. Le professeur Vinesh Hokoomsing publie aussi cette même année un rapport sur le Grafi Larmoni, qui vise à harmoniser l'écriture du *kreol* à Maurice. Certains partisans du *kreol*, dont Dev Virahsawmyet Gaston Valayden, sont à l'origine de quelques pièces de théâtre et de poésies enlangue créole.

1.2 La population de l'île Maurice : un « apartheid » sectorisé implicite et informel

Selon les statistiques officielles[141], la population de l'île était estimée à 1.262.879 habitantsau 1er juillet 2015, ce qui donne une densité d'environ 628 habitants/km², soit une des plus fortes densités au monde, si l'on considère les moyennes nationales. Nous l'avons vu, grâce à des vagues d'immigration nombreuses de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, Maurice est aujourd'hui un

[141] Extrait du site http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Population-Stats-Jan-Jun2015.aspx, site officiel du Bureau des Statistiques de l'île Maurice, consulté le 22 décembre 2015.

véritable kaléidoscope de langues et de cultures[142]. Cependant comme le souligne Sandra Carmignani[143] qui cite Vasant Bunwaree : « L'unité prônée au travers de ces slogans fait référenceà une situation fragile. L'île Maurice « remains inter- and intra-ethnically divided but these divisionsdo not result in violent conflict, at least while economic progress continues to be made [144] ». (L'ile Maurice demeure divisée sur les plans inter et intra-ethniques, mais ces divisions ne donnent paslieu à des conflits violents, du moins tant que le progrès économique se poursuit). Ces identitéshybridées se situent cependant entre stigmatisation et inter-culturalité, représentant ainsi une certaine ambivalence des figures dans l'entre-deux. Sandra Carmignani[145] poursuit : « Dans une îlequi ne connaît pas de peuple autochtone et dans un contexte désormais universel de commémoration et de patrimonialisation, l'histoire et le passé sont des enjeux de lutte identitaire. La légitimité de l'identité nationale mauricienne se construit au travers de références constamment réitérées aux origines des populations arrivées progressivement à Maurice dès la fin du XVIe siècle.La diversité des provenances (colons, esclaves, immigrants) et le multiculturalisme de cette sociétéfont aujourd'hui partie des défis à relever pour les dirigeants du pays ».

Ainsi, dans une île plurielle, où la langue française est désormais partiellement désethnicisée, certaines revendications linguistiques en contexte minoritaire (d'origines française, chinoise) peuvent s'avérer difficiles, voire délicates, car pouvant heurter les sensibilités d'autres

---

[142] Ceci reste un cliché de brochure touristique puisqu'au final, chaque communauté demeure fidèle à ses traditions età sa culture sans qu'il y ait toujours un brassage de cultures, définissant « la culture mauricienne unique ». Nous n'avonspu obtenir des statistiques détaillées des différentes ethnies et de la répartition urbaine／rurale, etc., car le site http:／／statsmauritius.govmu.org／English／Pages／Housing-and-Population-Census-2011.aspx, site officiel des statistiques de Maurice, ne détaille pas les statistiques relatives aux différentes communautés. En cliquant sur les liens affichés, certaines pages n'étaient plus disponibles (consultées le 23 mai 2019). Malgré les courriels envoyés aux services concernés, nous n'avons pu obtenir de réponse. Julie Lefort, (https:／／ro.uow.edu.au／cgi／viewcontent.cgi?article＝1006&context＝mauritius50), chercheure associée de l'EHESS travaillant sur les langues chinoises à Maurice fait aussi ressortir ce manque d'informations concernant cette enquêtede population dans son article portant sur « Chinese Languages spoken in Mauritius : an overview ». Il en ressort queles statistiques déjà présentes sur le site ne semblent pas fiables et il semblerait que le Bureau des Statistiques ne recensent que les naissances, les mariages, les divorces et les décès dans la partie « Population and Vital Statistics » : http:／／statsmauritius.govmu.org／English／Pages／POPULATION--And-VITAL-STATISTICS.aspx, page consultée de nouveau le 11 novembre 2019.
Ce manque de fiabilité dans le recensement de la population a récemment été mis en exergue lors des dernières élections générales de novembre 2019, où environ 6800 citoyens mauriciens n'ont pu exercer leurs droits de vote, car leurs noms ne figuraient étrangement pas sur les listes électorales : voir l'article de l'express du 8 novembre 2019 : https:／／www.lexpress.mu／article／364984／droit-vote-cafouillage-et-colere. Même l'écrivaine Shenaz Patel ne figurait pas sur les registres électoraux. Elle exprime son mécontentement sur la chaîne du *Mauricien* : https:／／www.youtube.com／watch?v=PHgjQfyKdck, mise en ligne sur Youtube le 8 novembre 2019.

[143] Sandra Carmignani, « Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des anthropologues* [En ligne], 104-105 | 2006, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 12 janvier 2021. URL : http:／／journals.openedition.org／jda／562 ; DOI : https:／／doi.org／10.4000／jda.562

[144] Sheila Bunwaree, « Elusive Multiculturalism in Post-gatt Mauritius », in Sooryakanti Nirsimloo-Gayan (ed.), *Towards the Making of a Multi-cultural Society*, Moka, MGI Press, p 239.

[145] Sandra Carmignani, « Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des anthropologues* [En ligne], 104-105 | 2006, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 12 janvier 2021. URL : http :／／journals.opene openedition.org／jda／562 ; DOI : https:／／doi.org／10.4000／j
da.562

communautés, qui considèrent aussi, par exemple, le français comme leur langue, même s'ils n'appartiennent pas à une descendance française.

Si le recensement de la population mauricienne en différentes ethnies peut interpeller le lecteur français, car une telle typologie serait contraire à la Constitution française, ce type de recensement a toujours eu lieu à Maurice[146], et ce n'est que très récemment, depuis 2011, que Maurice ne produit désormais plus de statistiques par communauté ethnique, dans le but de préserver l'unité nationale[147]. Il faudrait aussi signaler qu'il est toujours fait obligation aux candidatsaux élections de déclarer leur appartenance à l'une des quatre catégories ethniques constitutionnelles, même si cela fait toujours débat. La population de l'île Maurice est composéed'une grande majorité d'Indo-Mauriciens (70 % de la population), dont 17 % environ sont des musulmans (d'origine indienne) pour la plus grande partie venue du Pakistan (anciennement lesous-continent indien). Les Indo-Mauriciens étaient venus remplacer les esclaves, notamment dans les champs de canne à sucre. Ils détiennent à présent majoritairement le pouvoir politique et administratif. Les Créoles représentent 25 % de la population. Ils sont connus sous l'appellation
« population générale » dans le jargon des scrutins électoraux, et sont ceux qui ne relèvent pas directement de la migration asiatique. Ils représentent une catégorie de plusieurs métissages, ce qui explique son hétérogénéité. C'est un groupe assez complexe, un peu « fourre-tout », car ses membres éprouvent des difficultés à se forger une identité à partir du modèle hérité de l'époquecoloniale, fondé sur la « race » et l'ethnicité et à s'intégrer de manière positive à la société mauricienne dans laquelle l'hybridité est dévalorisée. Il faut ici noter que ce pourcentage inclutégalement les « métis, blancs et noirs » et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les autres catégories.

Les Chinois, qu'on retrouve traditionnellement, depuis leur arrivée sur l'île, dans le commerce, poursuivent le plus souvent cette activité même si la nouvelle génération tend désormaisà la délaisser au profit des études supérieures. Les Sino-Mauriciens, en grande partie originaires desprovinces du Guangdong et du Fujian (sud-est de la Chine) représentent 3 % de cette populationglobale[148]. Parmi les Créoles, les descendants d'anciens colons français et anglais ne représentent

[146] Les politiciens comptent beaucoup sur les votes communautaires des électeurs. Les candidats étant choisis sur labase de leur appartenance communautaire (sino-mauricien, indo-mauricien ou population générale), ils récoltent donc le plus souvent des votes d'après les électeurs de leurs communautés respectives qui sont fières d'avoir un représentantde leur ethnie aux élections. Cette pratique démontre néanmoins le manque de recul des électeurs dans le choix deleurs dirigeants. Une autre explication serait celle, juridique et constitutionnelle : tant qu'il y a des best-losers (« meilleurs perdants » – ceux qui récoltent le plus de votes après le candidat élu), les recensements semblent nécessaires.

[147] Nous citons ici l'ancien Premier Ministre Navin Ramgoolam lors de son discours politique prononcé au Domaine Les Pailles le 13 avril 2014 : « pour la modernité et l'unité ». Extrait de http://fr.allafrica.com/stories/201404141564.html, de *l'Express* du 14 avril 2014, consulté le 23 décembre 2015.

[148] Ces statistiques proviennent du site de Wikipedia sur la démographie de l'île : https://en.wikipedia.org/wiki/Demographics_of_Mauritius#:~:text=10%20External%20links-,Ethnic%20groups,five%20percent%20of%20the%20population. Le site officiel des statistiques de l'île Maurice :

que 2 % du total de la population. En revanche, ils possèdent une bonne partie des richesses del'île : les immenses champs de cannes à sucre, les grandes entreprises ainsi qu'une partie de l'industrie hôtelière leur appartiennent.

Il est important de signaler qu'il existe un écart entre la représentation officielle et la représentation réelle des ethnies (voir glossaire) à Maurice. La Constitution reconnaît officiellement l'existence de quatre macro-catégories ethniques, essentiellement fondées sur des critères religieux :

- Les hindous (les personnes d'origine indienne sont ici assimilées à cette ethnie)

- Les musulmans (indiens de foi musulmane, actuellement connus comme des Indo-Pakistanais)

- Les Sino-Mauriciens (d'origine chinoise)

- La population générale (les personnes d'origine afro-malgache ; d'origine européenne : les descendants d'anciens colons anglais et français et/ou métis ou toute personne n'appartenant pas aux trois autres groupes : enfants issus d'une union mixte) – c'est ici une fausse désignation puisque ce terme ne désigne pas une communauté.

Cette répartition, très aléatoire, introduit une inégalité significative vis-à-vis des minorités indiennes métissées, des personnes d'origine européenne, africaine ou métisses, car elles se retrouvent reléguées à cette catégorie de dernier choix, n'entrant pas dans l'une des trois premières.

Il faut ajouter à cela que l'abondance d'influences occidentales (américaine, française ou anglaise) et orientales (indienne, chinoise et arabe), via les chaînes satellitaires, les produits orientaux jouxtant les occidentaux sur le sol mauricien, le tourisme, en augmentation, qui provoque une incidence sur le style de vie mauricien (construction de centres commerciaux à l'américaine, de restaurants divers) contribuent à une difficile émergence d'une vie culturelle propre à Maurice.

Une nation se constitue souvent autour d'une langue nationale[149], rassemblant ainsi les citoyens de diverses origines ethniques. Certes, il s'agit du modèle français[150], mais il nous semble difficilement mobilisable à Maurice, car la langue nationale, le *kreol*, peut être associée à une langue communautaire (celle des descendants d'Africains) pour certains. Or, les discours politiques « d'unité dans la diversité », qui encouragent l'existence des langues diverses, démontrent que ces

https://statsmauritius.govmu.org/SitePages/Index.aspx ne recense pas ces informations. Sites consultés pour la dernière fois le 12 janvier 2021.

[149] Nous pensons notamment à l'unification de la France via la langue nationale, et par le recul des langues régionales. [150] Néanmoins, d'autres pays tels le Canada, la Belgique, la Suisse ou d'autres pays africains ont également construit une nation autour de plusieurs langues en co-existence.

idéologies linguistiques sont déterminantes dans le développement de la structure nationale globale.Cette conception de la nation ne s'oppose cependant pas à celle proposée par des linguistes quisont, eux, d'avis que l'intégration peut se faire par référence à une langue de création locale, même si les événements de 1982 ont montré toute la difficulté de ce modèle. Après 40 ans, ceci n'esttoujours pas unanimement reconnu ou accepté[151]. Nous sommes d'avis qu'au final, toutes ces ethnies mauriciennes relèvent d'une manière ou d'une autre de formations culturellement métissées, puisque Maurice représente la terre du métissage par excellence, du fait de l'arrivée de ses citoyens venus de différents pays du monde. Aucun Mauricien ne peut se revendiquer autochtone. Il règne ce que Didier de Robillard appelle une forme « d'apartheid sectorisé implicite et informel » : les différents groupes socio-ethniques demeurent assez étanches en ce qui concerne la vie privée, (…), tout en collaborant dans la vie économique et publique, d'autant plus que cette
« radicalité est accrue par l'absence de présence autochtone antérieure[152] ». Comme il le souligne[153] :
« Lorsque Maurice devient britannique en 1815, le traité de Paris prévoit que les coutumes locales (religion, langue…) puissent être préservées, ce qui, au fil des années, cumule de nombreux héritages linguistiques et culturels (britanniques d'abord, puis d'origines indiennes, chinoises, etc.),qui se sont estompés avec le temps dans les pays créoles sous domination française, universalisme oblige. Lorsque l'esclavage est aboli (1833), un important flux de travailleurs engagés s'instaure enprovenance de l'Inde surtout[154], et de la Chine. (…) Ils ont pour horizons des cultures de l'écrit, ce qui n'était pas le cas des esclaves africains ou malgaches, qui, de plus arrivaient très jeunes, ce qui minimisait les chances qu'ils aient été initiés (au sens que les ethnologues africanistes donnent à ceterme). Les engagés arrivent donc avec des héritages savants plus faciles à mobiliser localement [155].Dans le cas de certaines religions, le lien entre cultes et langues constitue une synergie qui contribueà leur maintien puis à la réimplantation et/ou à la diffusion de ces dernières. La politique de
« l'indirect rule » britannique facilite ce processus. C'est pour cette raison qu'on peut discuter, particulièrement à Maurice, de savoir s'il s'agit d'une société « créole » ou « post-créole », selon

[151] Plusieurs articles en ligne attestent de ces problématiques autour de la reconnaissance du *kreol* : https:／／www.5plus.mu／node／18874 : « Le créole à l'école : les voix discordantes », article du 10 octobre 2004, consulté en ligne le 1er juin 2019. Ou plus récemment voir le reportage de RFI sur le site http:／／www.rfi.fr／afrique／20181101-maurice-polemique-representativite-hindous-creoles-fonction-publique, consulté le 1er juin 2019, qui traite des discriminations ethniques en défaveur de la communauté créole.

[152] Didier de Robillard, « Apports d'une sociolinguistique mauricianiste : éthique et politique de la réception », in *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, L'Harmattan, 2018, p. 21.

[153] Ibid., p. 20.

[154] Note de bas de page de Didier de Robillard : l'Inde, à cette époque, inclut l'actuel Pakistan, région dont proviennent les Gujeratis musulmans, qui, à cette époque, sont donc « indiens » sous la férule britannique.

[155] Note de bas de page de Didier de Robillard : on peut discuter le contenu de ce qui est apporté, de leur disponibilité réelle pour les engagés. Mais, différence importante avec les esclaves, ils se savent héritiers de leurs cultures savantes écrites anciennes, et mobilisables.

l'importance qu'on accorde aux évolutions postérieures à la genèse créole initiale. Sur le plan linguistique, les créoles évoluent très peu après la genèse initiale ».

La population d'origine indienne (les Indo-Pakistanais, de confession musulmane compris) réunit plusieurs groupes ethniques [156] provenant de différentes régions d'Inde, (en français, « hindou » ne constitue pas un nom de langue, tout comme le bhojpuri représente une langue, etnon pas l'ethnie). La population d'origine indienne a progressivement gravi les échelons sociaux et atteste de belles réussites au sein de cette communauté, même s'il existe toujours des employésagricoles ou des ouvriers manuels. Par ailleurs, l'émergence postindépendance de la bourgeoisie indienne a contribué à l'émigration de plusieurs familles blanches et créoles vers l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada et l'Europe, qui craignaient à l'époque une domination indienne et un rattachement de Maurice à la grande péninsule. Il est intéressant de noter que le gouvernement accorde une grande importance au soutien financier de ces « associations culturelles indiennes », puisqu'elles influent sur les votes de leurs fidèles lors des élections. C'est ainsi que les partis aupouvoir encouragent l'apprentissage « des langues ethniques » dans ces « centres communautaires », et manifestent ainsi leur respect envers les croyances religieuses, les origines deces citoyens afin de gagner leur confiance et leur estime et derécolter un maximum de votes deleur part, ce qui pourrait correspondre à une sorte de « propagande linguistique ». Cela se mesure notamment sur les chaînes de la télévision et de la radio nationale, qui sont toutes les deux souscontrôle étatique : une grande partie de la programmation culturelle est en langues indiennes (filmset séries Bollywood, programme musical indien…).

1.2.1 « La population générale » : les Créoles

La population d'origine africaine de Maurice relève des descendants directs d'esclaves venus du Mozambique, de Madagascar, du Sénégal et de l'Afrique de l'est. Comparativement aux autres communautés de l'île, peu de traces culturelles sont disponibles, puisque ces restes d'appartenances ancestrales, linguistiques, culturelles, religieuses ont été gommés lors de l'esclavagisme. Les anciens colons veillaient à ce que ces ethnies africaines ne soient pas trop majoritaires, afin de ne pas créer des communautés solidaires. Nous nous devons cependant designaler l'existence du Centre Nelson Mandela, centre pour la culture africaine et créole[157], qui existe depuis 1986 et dont le rôle principal est de préserver ainsi que de promouvoir la culture africaine à

[156] La communauté des gujratis est ici exclue de ces communautés indiennes, car elle en est politiquement distincte.[157] Informations obtenues de la page web du centre Nelson Mandela : http://mandelacentre.govmu.org/English/Pages/default.aspx, site consulté le 9 janvier 2020.

Maurice. Le centre fonctionne sous l'égide du ministère des Arts et de la Culture. Sous la direction de Vijaya Teeluck, enseignante-chercheure en histoire à l'université de Maurice, des recherches ontété menées pour identifier et rassembler des observables démographiques, ethnographiques et historiques sur la population d'esclaves à Maurice. Ces « chaînons manquants » essentiels expliqueraient la relative déconstruction de la communauté créole sur le plan socio-identitaire,linguistique, culturel. Cette absence de repères culturels, identitaires[158] se reflète dans la relative absence des Créoles aux postes de pouvoir[159], puisque le taux d'échec scolaire recense des jeunes provenant des zones rurales ou périphériques de la capitale, qui sont principalement habitées, par la communauté créole. Ce « malaise créole [160] » est encore bien présent, plus d'un siècle après la finde l'esclavage. Ainsi, même dans l'île Maurice moderne, postindépendance, au fil des années, cettecondition servile et d'opprimé semble s'installer, formant un cercle vicieux. Nous ne pouvons néanmoins oublier d'évoquer le parcours de quelques brillants jeunes Créoles qui sont parvenus au sommet de l'échelle hiérarchique, grâce à leurs études et à leurs compétences. Nous reviendronssur le « malaise » ressenti par cette communauté de manière plus approfondie au chapitre 2.

Pour le lecteur français, le terme « créole » fait de manière générale référence à toute personne d'ascendance européenne née dans l'une des anciennes colonies intertropicales (en particulier aux Antilles). A Maurice, le terme « créole » fait référence à une personne métissée de descendance africaine ou malgache principalement. Si le terme « population générale » est surtout

[158] Hubert Gerbeau, « Religion et identité créole à l'île Maurice », in *Histoire et missions chrétiennes* [en ligne], vol. 12, n° 4, 2009, pp. 53-71. [Consulté en ligne le 12 janvier 2021]. Disponible sur :
https ://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2009-4-page-53.htm : « Des deux groupes de Créoles donc, l'un n'a pas de pays de référence, nowhere, qu'on serait tenté d'interpréter en ses divers sens : aucun lieu,nulle part, le « néant » ; l'autre a l'Afrique. Or cette Afrique est depuis longtemps perçue comme le continent maudit d'où vient la servitude (…) Le noir pur peut être considéré le plus intelligent habitant… Elle continue à étendre sur toute la communauté créole, même sur ses membres les plus « blancs » l'ombre, ressentie comme maléfique, de l'esclavage ».

[159] Hubert Gerbeau cite le journaliste Jean-Clément Cangy du *Mauricien* du 1er février 1993 : « […] 158 ans après l'abolition de l'esclavage, une bonne partie des descendants d'esclaves aujourd'hui est toujours prisonnière de la misère,et constitue pour majeure partie les exclus de la société, la sous-humanité mauricienne. C'est une réalité occultée parles gouvernements de l'Église et de l'État ». Extrait de l'article d'Hubert Gerbeau, « Religion et identité créole à l'île Maurice », in *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 12, n° 4, 2009, pp. 53-71.

[160] Ce terme a été utilisé pour la première fois par le Père Roger Cerveaux en 1993,Rita pour désigner ce mal-être dela population créole bien avant les émeutes de janvier 1999 qui ont débuté à la mort du chanteur créole de reggae Kaya.Cet épisode marque la tension qui existe au sein de la communauté créole, qui procède à des pillages, des émeutes pourmanifester son mécontentement. Le chanteur Kaya est mort en prison à la suite de maltraitances de la police, essentiellement composée d'Indo-Mauriciens. Ce terme, repris par certains partisans de la communauté créole, n'établitpas systématiquement, selon nous, de lien direct entre l'existence esclavagiste des ancêtres et le statut actuel de leurs descendants, qui revendiquent ce « malaise créole » : taux d'échec scolaire important au sein de cette communauté, taux de chômage…
Certaines citations de Roger Cerveaux sont choisies et commentées par N. Benoît. (Fanandevozana. Colloque International sur l'esclavage, 1996, documents provisoires, op. cit., p. 583-585 et L'esclavage à Madagascar, 1997, op. cit., p. 408-409). Extrait de Hubert Gerbeau, « Religion et identité créole à l'île Maurice », in *Histoire et missions chrétiennes*,vol. 12, n° 4, 2009, pp. 53-71.

utilisé dans le jargon électoral pour désigner les Mauriciens n'étant pas d'origine asiatique, il faut admettre que ces différents termes traduisent une certaine complexité de la réalité.

Le mouvement politique « Black Lives Matter », né en 2013, de la communauté afro - américaine militant contre le racisme systémique envers les Noirs, a connu son apogée en mai 2020 à la mort violente de George Floyd, citoyen noir américain. L'île Maurice n'est pas en reste etconnaît aussi des rapports de force à l'œuvre dans la construction de l'identité créole et de sa légitimité. On pourrait dire, en caricaturant à peine, qu'à Maurice, le mot s'applique surtout à desNoirs – ou à ceuxqui sont perçus comme tels. Une grande majorité de Créoles continue cependant à vivre dans une situation marginale, dans un pays marqué par la persistance des catégories classificatoires issues du colonialisme et par une idéologie multiculturelle qui contribue à compartimenter et isoler les communautés de l'île entre elles.

Nous reviendrons évidemment sur les représentations sociales liées à l'ethnicité. Les hommes politiques mauriciens, dans leurs discours identitaires, tendent parfois à impliquer lescastes ou à miser sur les communautés ethniques, afin d'augmenter leurs chances d'être élus[161]..

1.2.2 « La population générale » : les descendants d'origine européenne

Les « Blancs Mauriciens », comme ils sont souvent désignés, sont très souvent les descendants d'anciens colons français et anglais, voire écossais[162] et irlandais. La majorité de ces « Blancs » sont les descendants de Français ayant appartenu à la grande bourgeoisie urbaine, certains de professions libérales ou des cadres du commerce et de l'industrie[163]. Ce groupe symbolise à la fois un modèle socio-économique, culturel et parfois même linguistique (notamment

[161] Il faut ici noter que le système électoral est essentiellement basé sur l'appartenance ethnique. Les représentants au Parlement sont nommés en fonction de leurs critères d'appartenance ethnique. La Constitution mauricienne prévoitun ratio de représentants parlementaires en fonction de l'ethnicité de la population. Maurice pourrait à ce titre êtrequalifiée d'« ethnocratie », puisque l'appartenance à une certaine ethnie est déterminante dans l'arène politique.

[162] En effet au cours de nos recherches, nous nous sommes aperçue qu'il existait une infime minorité de descendants d'Ecossais, facilement reconnaissables grâce à leurs patronymes : Ross, Mc Gregor… et d'Allemands, mais qui, dans l'esprit mauricien, sont assimilables aux Français, puisqu'ils appartiennent tous à la communauté blanche. Ce panachage(volontaire ou involontaire ?) atteste du manque de volonté de compréhension de l'altérité ou d'un désintérêt de sa culture et de son identité.

[163] Nous tenons ces informations de certains de nos ex-élèves (des « Blancs Mauriciens ») du primaire (niveau CM2), qui avaient effectué des travaux de recherches avec l'aide de leurs parents aux Archives Nationales de Maurice… surla provenance, la profession… de leurs ancêtres, au début de l'année scolaire, en septembre 2015. Ce travail avait été effectué dans le cadre du « Unit of Inquiry : Migration : Where we come from ? » (Unité d'enquête : la migration : D'oùvenons-nous ?). Les élèves ont en effet des unités d'enquêtes trimestrielles, au cours desquelles ils sont encouragés à devenir autonomes dans leur apprentissage, par le biais de recherches sur un sujet précis. Ce principe correspond unpeu à la pédagogie de la classe inversée ou du *flip-classroom.*

en ce qui concerne la langue française, même si cette tendance[164] s'estompe progressivement). C'estle groupe le plus fermé aux autres communautés ; en tout cas, c'est l'image qu'on en a, puisqu'il s'agit souvent de fréquentations endogènes, même si ce constat demeure difficile à affirmer. Auparavant assez cloisonnée, cette communauté blanche se démocratise peu à peu, notammentpar le biais des accointances mixtes des jeunes générations (les lycées français, auparavant fréquentés exclusivement par les « Blancs », sont désormais accessibles aux Mauriciens de la classemoyenne, qui n'hésitent plus à scolariser leurs enfants dans ces établissements francophones ou anglophones privés). Nous observons[165] ainsi un style de vie propre à eux : au moins un voyage annuel en famille, souvent en Europe, en Asie ou en Afrique du sud, des week-ends passés dansles grands hôtels et *resorts* de l'île et l'initiation pour les plus jeunes à la pratique de sports oud'activités autrefois réservés aux riches : équitation, golf, tennis, sports nautiques, ballet…. Ce stylede vie, à l'origine attribué à cette communauté particulière, se démocratise peu à peu en s'ouvrantà d'autres groupes communautaires. Ce groupe socio- ethnique est numériquement très minoritaire mais paradoxalement socio-économiquement puissant, puisqu'il occupe les catégories socio- professionnelles les plus élevées et certains possèdent les groupes hôteliers, immobiliers ou desentreprises les plus influents du pays. Cependant, il est ici nécessaire d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que cette étiquette ethnique de « Blancs Mauriciens » constitue parfois un jugement de valeur, dans la mesure où un Mauricien, selon sa propre origine, ne considérera pas toujours unMauricien de phénotype européen comme un « Blanc ». En effet, les métissages étant nombreux dans l'île, il existe beaucoup de désaccords concernant l'appellation « Blanc
»[166]. La « blanchitude »semble davantage fondée sur un critère généalogique que sur tout autre critère. Dans le cas de l'île Maurice, nous pouvons donc dire, comme le fait Aude Bretegnier dans son analyse sociolinguistique de La Réunion, que « les attributs de la blanchitude ne se limit ent pas à une peau claire, mais davantage à un certain statut socio-économique et à l'appartenance familiale ». À Maurice, la dimension généalogique est plus marquée. Nous suivons l'avis d'Aude Bretegnier, qui dit que
« l'étiquette « blanc » dans le cadre réunionnais est avant tout une construction culturelle et n'a aucun caractère absolu[167] » (cela peut aussi s'appliquer à la situation mauricienne), car il est

[164] La communauté appelée « franco-mauricienne » symbolisait, il y a encore une trentaine d'années, le modèle du « bonfrançais ». Ce n'est maintenant plus le cas, car avec l'arrivée des Français expatriés, les Mauriciens se sont vite aperçus que la couleur de peau n'était pas garante d'une bonne maîtrise de la langue, mais qu'au cont raire ce « français des Blancs-Mauriciens » variait énormément du français parlé par les Français venus de France.

[165] Observations basées sur nos années d'enseignement dans des établissements scolaires privés accueillant les familles mauriciennes les plus aisées.

[166] Ce phénomène existe aussi au Brésil, pays qui présente une diversité ethnique et culturelle, comme Maurice.

[167] Extrait de la thèse de doctorat d'Aude Bretegnier, *Sécurité et insécurité linguistique : Approches sociolinguistiques et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion*, sous la direction du Professeur Didier de Robillard, Université de La Réunion, 1999.

difficile de catégoriser le Blanc comme celui qui est clair de peau. À Maurice, jusqu'à présent, les « Blancs Mauriciens » appartenant aux anciennes riches familles héritières se marient très souvent entre eux, afin de préserver l'héritage familial, ou dans d'autres cas, un mariage avec un/une Français/e de l'Hexagone ou des Sud-Africains blancs… n'est pas rare. Dans ce groupe de la communauté blanche, il ne faudrait pas oublier les « petits Blancs ». Ce terme fait référence à ceux de phénotype européen, qui ne sont pas héritiers de grandes familles et font donc partie de la moyenne, voire de la petite bourgeoisie. Ici encore, ce terme « blanc » est très relatif et il fait référence souvent à des « métis clairs ».

Comme illustration à ce décloisonnement des « Blancs » qui s'ouvrent à la population créole, nous pouvons citer les évolutions, depuis quelques décennies, de l'Église catholique : cette ouverture s'explique certes par le difficile renouvellement des prêtres, mais aussi par son action militante d'accueillir en son sein la population métissée d'origine créole/afro-malgache deux lpla plupart des Créoles de Maurice sont d'ascendance mixte, où se retrouvent mêlés des filiations africaines, malgaches, européennes, indiennes et même chinoises, facilement identifiables ne serait-ce qu'à travers leurs patronymes). Les chants religieux, la liturgie, les psaumes sont souvent célébrésen *kreol*. Il n'est pas rare de voir un « prêtre Blanc » mener son sermon dans cette langue lors des célébrations. L'hebdomadaire consacré aux catholiques *La Vie Catholique* intègre les psaumes en *kreol,* bien que ce lectorat soit d'après nous très minoritaire, puisque la lecture en est beaucoupmoins aisée que le français[168]. La langue et la communauté sont ainsi étroitement liées.

1.2.3 La population d'origine chinoise

Les Chinois sont originaires du Guangdong et de Fujian. Ces descendants, dont la majorité des ancêtres étaient commerçants, sont issus de deux ethnies différentes et utilisent le cantonais et le hakka, respectivement.

Les commerces de *China Town*[169] , tenus par des descendants de Chinois, existent toujours dans la capitale Port-Louis. Les dernières statistiques, obtenues directement auprès de l'Ambassadede Chineà Maurice, attestent d'une baisse significative du nombre de Mauriciens d'origine chinoise,due à une forte émigration, en particulier vers le Canada, pays qui pratique une politique favorable

[168] L'apprentissage de l'écriture et de la lecture du *kreol* ne s'est fait que très récemment dans les écoles (cela date de moins de dix ans). Le *kreol* demeure essentiellement utilisé à l'oral et il est rare de trouver des personnes qui le lisent couramment, si elles ne sont pas elles-mêmes militantes ou impliquées dans le développement de la langue créole.

[169] Le China Town fait référence aux commerces (épiceries, boutiques…) et restaurants tenus par les descendants chinois. C'est un véritable quartier chinois dans la ville de Port-Louis.

à une immigration sélective[170]. L'Ambassade chinoise à Maurice semble mettre tous les moyens enœuvre pour réunir les statistiques de sa diaspora et peut donc fournir des informations plus précisesque le gouvernement mauricien lui-même. En 2017, il ne resterait qu'environ 12 000 habitantsd'origine chinoise.[171] De ce fait, les deux langues chinoises, le hakka et le cantonais, ne sont quasiment plus parlées par les jeunes d'origine chinoise. Il existe néanmoins depuis peu le New Chinatown Foundation, groupe de jeunes issus de différentes communautés, mené par un Sino-Mauricien ainsi que des Chinois expatriés qui essaient de faire revivre la communauté chinoise à Maurice, par le biais d'activités culturelles (danses, chants, spectacles…), même si le public présent est un public sino- mauricien vieillissant. Ces événements sont à différencier de ceux menés par le Centre culturel chinois, qui fonctionne sous la tutelle de l'ambassade de Chine.

Aussi, est-il intéressant de noter qu'une grande majorité de Mauriciens d'origine chinoise sont catholiques, même si certains, une minorité, ont également conservé la religion bouddhiste,tout en étant catholiques.

1.2.4 Bilan : Le multiculturalisme mauricien : un équilibre communautaire

Une des difficultés des enquêtes en sciences humaines menées à Maurice réside dans le brouillage des dénominations usitées pour désigner les différentes communautés. Le terme « population générale », par exemple, désigne ce qu'on pourrait appeler une « catégorie résiduelle[172] » : tous ceux qui ne sont pas d'origine asiatique et qui étaient là avant les Britanniques (même si cela peut choquer !), puisque rentrent dans cette terminologie tous ceux qui

---

[170] Alain Gordon-Gentil, écrivain et réalisateur, a signé en novembre 2017 un documentaire sur la diaspora mauricienne, intitulé « Les enfants de l'exil », où le film se déroule dans les divers pays d'adoption de ceux qui ontchoisi de partir. Il peut en effet sembler surprenant d'obtenir ces informations d'un pays étranger (l'Ambassade deChine), mais lorsque nous avions contacté une connaissance au ministère, il nous a informée que l'Ambassade de Chine possédait en effet des informations plus précises sur la communauté mauricienne d'origine chinoise, que le ministère mauricien concerné lui- même, puisque les recensements par ethnies n'existent plus à Maurice.
Selon Joseph Tsang Man Kin, interviewé sur les liens qui unissent encore les Mauriciens d'origine chinoise avec la terrede leurs ancêtres, il répond : « Au milieu du siècle dernier, nous étions autour de 35 000. Le nombre diminue manifestement à Maurice, mais comme il n'y a plus de recensements par ethnie comme avant, nous ne disposons pasde statistiques fiables. L'exode des jeunes mauriciens d'origine chinoise est un fait. Ils veulent, d'abord, découvrir de nouveaux horizons, faire de nouvelles expériences ».
Extrait de l'article du *Mauricien* du 5 août 2018 : « Mauriciens d'origine chinoise : Assumer sa culture ancestrale tout enétant citoyen du monde ». [Consulté le 13 janvier 2021]. Disponible sur :
https:／／www.lemauricien.com／actualites／mauriciens-dorigine-chinoise-assumer-sa-culture-ancestrale-tout-en-etant-citoyen-du-monde／222564／

[171] Informations récoltées sur le site :
http:／／statsmauritius.govmu.org／English／Pages／National-Statistics-Offices.aspx, [consulté le 30 janvier 2017].

[172] Ce terme nous a été inspiré par Didier de Robillard, ce qui permet à mon sens de mieux comprendre la définitionde « population générale », car elle accueille tous ceux qui ne « rentrent pas dans les autres cases de catégories types ». Elle ne se veut en aucun cas être péjorative.

n'appartiennent pas à la population indo-mauricienne, sino-mauricienne ou musulmane. Ce terme renferme en général la population d'origine européenne, africaine ou d'ascendance mêlée et métissée, même si certaines personnes de descendance asiatique peuvent aussi y figurer, du fait des multiples brassages. Cette compartimentation d'ethnies relève du domaine étatique, puisque les hommes politiques font volontairement usage des identités linguistiques, religieuses,communautaires aux fins de diviser pour mieux régner (*divide and rule*), ce qui a pour conséquencesde reléguer ces personnes à des catégories figées, sans explications ni fondements légitimes[173]. Nousnous accordons avec Arnaud Carpooran[174], qui évoque un « consensus négatif », pour dire que ce principe relève de notions inculquées dès le plus jeune âge et qu'il privilégie le détour par la voie frontale[175] (Toni Arno et Claude Orian 1986 : 91). Ce concept « d'unité dans la diversité[176] » ne semble donc pas célébrer le métissage des cultures, puisque la conception assimilatrice veut qu'il existe une fédération des différences communautaires. Ainsi, Julie Peghini [177] résume bien la situation du métissage à Maurice : « Finalement, le 'multiculturalisme' de l'île Maurice n'est compris que comme étant une simple affaire d'équilibre communautaire devant être géré selon les aléasopportunistes des résultats électoraux ».

Alors qu'auparavant, le métissage présent à Maurice était représenté entre autres par leterme « mauricianisme[178] », dans les années 1970 et jusqu'en 1983, ce dernier a été retenu par les écrivains, les idéologues et les militants, car il exprimait pour eux l'essentiel sur la recherche d'une représentation unitaire de la société, laquelle faisait toujours défaut à cette époque qui a suivi l'indépendance. Ce terme est de nos jours devenu un mot-valise, toujours très employé, mais qui ne dit plus rien de cette recherche passée.

[173] Un candidat aux élections doit, par exemple, attester de son appartenance ethnique ou religieuse pour se présenter,même si ce dernier est athée ou revendique n'appartenir à aucune de ces quatre catégories grossièrement définies.

[174] Arnaud Carpooran, Y. Live, J. Hamon, 2008, Dir., « L'ethnicité à Maurice : le dit, le non-dit et l'inter (-) dit ».Kabaro, vol IV, no 4-5 :27-48, p. 28.

[175] Les citoyens sont relégués à des catégories figées, sans explications.

[176] Ce slogan est un leitmotiv des politiques qui semblent vouloir « diviser pour unir », mettant en avant les différencesdes communautés en faisant un appel de paix et d'unité.

[177] Julie Peghini, *Île rêvée, île réelle, Le multiculturalisme à l'île Maurice,* Presses Universitaires de Vincennes, 2016, p. 25.

[178] Ibid., p. 31.

1.3 Plurilinguisme : entre désir d'intégration et de sauvegarde des langues

L'Akademi kreol Repiblik Moris (AKRM) définit le *kreol* comme langue nationale. Le *kreol* est compris et parlé par la quasi-totalité de la population mauricienne et possède désormais sa graphie officielle depuis 2011.

De manière générale, les locuteurs mauriciens (nous sommes consciente que cette appellation est très généraliste, mais il est difficile de trouver une autre appellation) se considèrent plurilingues (justement ou pas), comme l'atteste cette caricature de POV[179].



En effet, Maurice est le seul pays au monde à intégrer des *Speaking Unions*, d'autant plus que leurs existences ont été soumises à des actes du Parlement, ce qui atteste de leur validation étatique. Initialement un *Speaking Union*[180] est une organisation caritative (internationale) qui œuvre à fournir les compétences langagières et interculturelles nécessaires aux jeunes, afin de leur permettre d'évoluer

[179] POV est un caricaturiste d'origine malgache connu dans le milieu de la presse régionale. Il a été lauréat du Prix 2010(RFI Reporters sans frontières, liberté de la presse).

[180] Les prémisses des *Speaking Unions* sur le sol mauricien ont pour origine le *English-Speaking Union* (ESU) qui est une organisation caritative internationale, fondée par le journaliste Sir Evelyn Wrench en 1918. Son but était de rassemblerdes personnes de langues et de cultures différentes en leur inculquant des compétences communicationnelles et oratoires. Avec plus d'une cinquantaine d'ESU à travers le monde, ceux-ci proposent une pléthore d'activités tels que des débats, des concours d'éloquence et des échanges universitaires, ainsi que des conférences, des séminaires et offrentégalement des bourses afin de promouvoir efficacement l'usage de la langue anglaise à travers le monde. Informations extraites du site officiel du *English Speaking Union* : https://www.esu.org/ [consulté le 7 août 2019].

en société. À la suite de la création du *English Speaking Union* en 1993, d'autres ont suivi : le *HindiSpeaking Union* (1993), *le Urdu Speaking Union* (2003). En 2017, l'on recensait dix *Speaking Unions*[181] ,qui comprenaient le chinois, le bhojpuri et le *Kreol Speaking Union*. Cependant, le maigre budget qui leur est alloué ne permet pas d'entreprendre des activités nombreuses et variées. Cette création des *Speaking Unions* à Maurice atteste cependant de la volonté de donner une certaine reconnaissance aux différentes langues présentes dans le pays et du désir de les perpétuer. S'il existe une dizaine de*Speaking Unions* à Maurice, il est intéressant cependant de remarquer que le *French Speaking Union*n'existe pas. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la langue française vit pleinement et que son existence à Maurice n'est pas menacée, puisqu'à l'origine, ces *Speaking Unions* ont été créées pourpromouvoir et sauvegarder ces langues à Maurice, contrairement à l'idée première du fondateur de *l'English Speaking Union,* qui souhaitait quant à lui réunir des jeunes de différentes origines autour de la langue anglaise. Le français faisant partie intégrante de la communication quotidienne, le besoin de création d'une *Speaking Union* ne s'est pas fait sentir. Paradoxalement, pourrait-on aussi émettre l'hypothèse que les locuteurs Mauriciens sont dans une situation d'une telle intensité d'insécurité linguistique qu'ils évincent la possibilité de créer un *French Speaking Union* et lui préfèrent toutes autres langues optionnelles ?

L'appui à la création du *Kreol Speaking Union* atteste du caractère officiel et du souhait de reconnaissance de la langue par le gouvernement. Comme le souligne Arnaud Carpooran, présidentde la *Kreol Speaking Union*, lors de la célébration de la Journée internationale de la langue et de la culture créoles, en octobre 2013 :

« Le mouvement est venu de la base et finalement les décideurs politiques n'ont eu d'autreschoix que de l'approuver[182]. » La création de ce *Speaking Union* entre autres atteste du besoin de reconnaissance et de la place grandissante qu'occupe le *kreol* à l'île Maurice.

1.3.1 L'anglais : langue de l'écrit socio-historique

Nous l'avons vu, l'anglais est considéré *de facto* comme étant la langue officielle de l'île Maurice. La Constitution de l'île ne prévoit pas de langue officielle[183]. Maurice fait donc partie de

[181] Informations extraites du site du Mauritius Times : http:／／www.mauritiustimes.com／mt／dr-mrs-sarita-boodhoo-10／ Languages in Mauritius, de Sarita Boodhoo, article publié le 21 avril 2017.

[182] Extrait du site du quotidien *Le Mauricien* : https:／／www.lemauricien.com／article／arnaud-carpooran-president-la-kreol-speaking-union-la-langue-creole-ete-reconnue-democratique／ [consulté le 8 août 2019].

[183] Extrait de l'article 49 de la Constitution de Maurice : « The official language of the Assembly shall be English butany member may address the chair／ Speaker in French », (La langue officielle de l'Assemblée est l'anglais, mais tout

ce groupe de pays sans langue officielle[184]. À ce titre, il est intéressant de noter que l'article 33 (d) de la Constitution[185] prévoit que celui qui ne peut lire ni parler l'anglais avec un niveau de compétence requis pour participer aux séances de l'Assemblée ne peut être candidat aux élections. Cet article nous apparaît comme discriminatoire et anticonstitutionnel, puisqu'il pourrait y avoir des citoyens assez engagés[186], mais qui ne pourraient se présenter comme candidats en raison deces critères langagiers. Néanmoins, dans une culture politique de l'écrit, il faut obligatoirement queles candidats sachent lire, (et comprennent l'anglais). Nous nous rendons compte que, dans lesfaits, cela n'est pas si simple, car les Mauriciens ont des niveaux différents dans cette langue. Lasection 14 du *Courts Acts* de 1945 précise que la langue officielle de la Cour Suprême est l'anglais. Dans les faits, un citoyen peut se présenter à la Cour Suprême et s'exprimer dans la langue de son choix, s'il ne maîtrise pas l'anglais. Son discours sera alors traduit. Ces situations langagières assezparticulières illustrent la complexité de l'usage de la langue anglaise à Maurice. D'abord, nous l'avons dit, l'anglais est principalement la langue de l'écrit, la langue scolaire (élaboration des manuels pédagogiques, des sujets d'examens en anglais, passation de la totalité des épreuves d'examens en anglais et exclusivement à l'écrit, à l'exception des matières de langues dites orientales, du *kreol* et du français). En théorie, il est prescrit en tant que langue d'enseignement et de communication scolaire en particulier, à partir de la troisième année du primaire, mais en pratique, il n'est pas toujours la seule langue usitée en classe, en particulier dans les écolesZEP ou autresécoles et collèges en régions rurales.

De manière générale, certains Mauriciens de classe moyenne[187] possèdent une relation plutôt privilégiée avec la langue anglaise à l'écrit[188]. La langue anglaise revêt toujours cet aspect formel de l'écrit, car elle est surtout usitée dans la rédaction de documents administratifs, comme langue de travail, comme langue professionnelle. Ainsi, nous constatons, de manière générale, que

membre peut s'adresser à la présidence en français.). Cette mesure sous -entend ainsi que ces deux langues européennes représentent les deux langues officielles de l'Assemblée nationale, ce qui est très restrictif : car le statut des langues n'est pas précisé hors Assemblée ou hors des tribunaux.

[184] Y figurent, à titre d'exemple, les États-Unis, Chypre, le Danemark ou les îles Tuvalu, des archipels Polynésiens au centre du Pacifique. La France n'en a une que depuis 1992.

[185]Article 33(d) de la Constitution de l'île Maurice : « Conditions d'éligibilité : être capable de parler et, à moins qu'elleen soit incapable pour cause de cécité ou pour toute autre cause physique, de lire l'anglais avec un degré de compétencesuffisant pour lui permettre de prendre une part active aux délibérations de l'Assemblée ». Extrait du site https://mjp.univ-perp.fr/constit/mu1968.htm, [consulté le 12 janvier 2021].

[186] Certains citoyens qui n'ont pas fait beaucoup d'études peuvent être très patriotes, sans forcément posséder une bonne connaissance des textes juridiques et constitutionnels.

[187] Nous reconnaissons cependant qu'il est caricatural de nommer et de généraliser le/la citoyen(ne) mauricien (ne), car il ou elle n'appartient pas à la même communauté, ne possède pas le même style de vie, n'a pas les mêmes croyances… mais, pour des raisons pratiques, nous sommes un peu contrainte de l'adopter ici.

[188] La langue officielle d'enseignement est l'anglais (toutes les épreuves du primaire et du secondaire, *O-Level* et *A-Level*, issues du système britannique, sont élaborées en anglais), même si l'enseignant pourra privilégier une autre langue lorsdes explications orales.

certains Mauriciens ayant effectué leur scolarité en langue anglaise, dans une école mauricienne, etqui en maîtrisent les compétences de lecture et d'écriture, pourront plus ou moins rédiger une lettre administrative dans cette langue, mais préféreront en général visionner des films américains en version française, ce qui peut sembler paradoxal, plutôt qu'en version anglaise ou américaine (très souvent en raison des différents accents qui pourraient être nuisibles à une compréhension sonore parfaite). Nous pourrons ici nous interroger sur le déroulement de l'enseignement de l'anglais, dansla mesure où elles se focalisent généralement sur l'écrit, ce qui produit des lacunes à l'oral, production et réception comprises. Face à cela, certains établissements proposent de mettre l'accent sur les compétences orales et de consolider et élargir le niveau de compétences : la présence du *British Council* à Maurice participe à la promotion de la langue anglaise dans l'île, bien que cette institution ne possède pas la même stratégie communicative que l'Institut français ou l'Alliance Française. (Nous y reviendrons). Le *British Council* organise régulièrement des cours de langue destinés à différents publics : jeunes enfants, adolescents, jeunes adultes ayant des besoins précis en anglais (projets de départs oude séjours universitaires à l'étranger, projets d'immigration, besoins professionnels…). Les manifestations culturelles – débats, pièces de théâtre, activités musicales, spectacles… – ne sont toutefois pas organisées. Ce type de manifestations relève plutôt des établissements scolaires publics et privés ainsi que de l'*English Speaking Union*[189] . Il est aussi surprenant de noter que le *British Council* ne dispose plus de médiathèque depuis maintenant plus de cinq ans, dans le but de signifier que l'apprentissage se concentre sur les échanges oraux, d'aprèsnos recoupements (le personnel n'étant pas très prolixe et peu enclin à répondre à nos questions). Lorsque nous avons tenté d'en savoir plus, l'on nous a simplement répondu que cela n'était plustrès rentable et que l'établissement avait préféré seconcentrer sur les cours ainsi que sur la passationdes tests d'anglais (IELTS, SAT…), requis pour les voyages d'études ou pour l'immigration vers des pays anglophones. De plus, nous noterons l'émergence grandissante de quelques écoles privées(primaires et secondaires) qui tentent de se démarquer des écoles publiques en mettant l'accent sur l'anglais comme langue d'enseignement exclusive. Ces nouveaux établissements sont très appréciés ; de nombreux parents de la classe moyenne y inscrivent désormais leurs enfants.

Ensuite, nous l'avons précisé pour l'apprentissage à l'école, la langue anglaise est rarementutilisée comme *lingua franca* ou comme langue de communication orale dans la vie quotidienne, c'estle français ou le *kreol* qui sont privilégiés. Cependant, l'on découvre un nombre croissant de familles

[189] *L'English Speaking Union* (ESU) est un organisme international à vocation pédagogique, dont l'objectif est de rassembler des personnes de langues et de cultures différentes, en développant des compétences communicatives en langue anglaise afin de favoriser l'estime de soi, notamment dans la prise de parole en anglais.

mauriciennes – quoique minoritaires, (dont l'un ou les deux parents ont vécu en Angleterre ou dansun pays anglo-saxon), qui font le choix de communiquer en anglais avec leurs enfants, en particulierceux qui sont inscrits dans des écoles privées anglophones. Quant au « Mauricien moyen », il peut se débrouilleret exprimer son opinion dans un anglais assez clair, sur une variété de sujets, à la fin de ses études secondaires, à l'écrit et à l'oral.

Ces situations où l'anglais peut concurrencer le français se retrouvent dans d'autres contextes : comme illustration à cette situation de bilinguisme, le système juridique use de l'anglaispour le droit des sociétés (*Company law*) et du français pour le code civil, et les amendements exclusifsdes lois se font dans la langue de promulgation initiale.

Enfin, pour cerner la place de l'anglais dans la société mauricienne, quoi de plus illustratif que son usage dans les médias ?

Le paysage audiovisuel public mauricien accorde une moindre importance à l'anglais, bien quele journal quotidien de la MBC (*Mauritius Broadcasting Corporation*), chaîne nationale de radio et de télévision, soit diffusé dans ces quatre langues : l'anglais, le français, le *kreol* et le hindi. Le journal télévisé en anglais est quant à lui uniquement diffusé sur la première chaîne, à raison d'une diffusionquotidienne unique, à 17 heures, ce qui ne correspond nullement à une heure de grande écoute.Plusieurs émissions éducatives nationales, élaborées en anglais, destinées aux élèves du primaire etdu secondaire, sont disponibles sur *The Learning Channel*, une des chaînes de télévision nationale publique. Il est à noter qu'il n'existe cependant pas de chaînes exclusivement dédiées à la langue anglaise, à moins bien évidemment de souscrire un abonnement payant aux chaînes satellitaires anglophones ou américaines, qui revient plus cher que les abonnements aux chaînes satellitaires françaises ou francophones, ou encore d'y avoir accès via internet.

Ci-dessous, un rapide aperçu des abonnements tarifaires à la *Digital Satellite Television* (DSTV), la seule chaîne satellitaire anglophone privée disponible. Ses tarifs exorbitants[190] semblentla réserver à une clientèle mauricienne anglophile huppée ou aux expatriés anglophones, étant donné que le revenu médian des Mauriciens s'élève à approximativement Rs 12 500 (environ 320

[190] En avril 2015, voici les prix obtenus sur une brochure publicitaire :
Matériel et installation pour une qualité standard : 6999 roupies (soit environ 180 euros), pour la réception en HD : 16199 roupies (soit environ 400 euros).
Puis c'est une souscription mensuelle, pour le bouquet premium, il faudra compter au moins Rs 2600 pour un mois,soit environ 60 euros／mois.

euros) en 2016[191] (*Statistics Mauritius*). Grâce à un contact privilégié[192], nous avons pu obtenir les statistiques suivantes : 3900 abonnés ont souscrit à la DSTV, dont environ 1700 Mauriciens, soit environ 45 % de la base d'observables.

Nous noterons ici que cette chaîne, assez onéreuse comparée aux chaînes françaises[193], est majoritairement souscrite par des chaînes d'hôtels ou par des expatriés anglophones (en grande partie des Sud-Africains) et seulement par une infime proportion de la population mauricienne.

Du côté de la presse écrite, il existe aussi quelques journaux exclusivement rédigés en anglais :

- *Independent Daily* (quotidien)
- *News on Sunday* (hebdomadaire)
- *Opinion Express* (hebdomadaire)
- *Sunday Times* (hebdomadaire)

Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir de précisions sur leur tirage ni sur leur lectorat, malgré nos nombreuses relances aux journaux.

1.3.2 Regards sur le statut formel et/ou informel du français

1.3.2.1 Place prépondérante du français et démocratisation de son usage.

Dans ce paysage linguistique mauricien, riche d'une douzaine de langues[194], le français occupe une place centrale dans les échanges quotidiens, que ce soit dans le cercle familial ou dans le domaine professionnel. En effet, de manière générale, la langue de communication orale la plus entendue (et lue), après le *kreol*, est bien le français (ce qui pourrait en faire une langue rivale). C'est la langue de communication entre élèves et enseignants dans les établissements scolaires primaires et au secondaire (sauf dans les écoles privées où la langue d'enseignement est l'anglais), dans les entreprises publiques et privées, dans les services financiers… Il est ici intéressant de noter que le

[191] Extrait du site :
https://www.lemauricien.com/actualites/societe/salaire-minimal-nwcc-salarie-sur-3-touche-moins-rs-8-000-mois/163537/, qui cite un responsable de *Statistics Mauritius*. [Consulté le 12 janvier 2021].

[192] Informations récoltées le 20/05/15 par le biais d'un cadre de DSTV, un ami, qui a bienveillamment accepté de répondre à nos questions d'enquête. Nous ne préciserons pas sa fonction pour respecter l'anonymat de nos sujets.

[193] En mai 2015, l'abonnement à Canal Plus s'élevait à environ Rs 2000 (soit environ 50 euros) pour le bouquet le plus onéreux, alors que l'abonnement mensuel le moins cher était de Rs 300/mois (9 euros) pour 5 chaînes. La souscription s'élevait à environ Rs 1000 (soit 35 euros).

[194] Il est essentiel de distinguer les langues qui servent à la communication : l'anglais, le français, le *kreol*, le bhojpuri des langues qui rappellent la fonction identitaire ou religieuse : le tamoul, le marathi, le chinois…

français est généralement utilisé lorsqu'on s'adresse au client (c'est la langue de prestige), alors qu'entre collègues d'une même entreprise, c'est généralement le *kreol* qui prime, même si le françaisest aussi utilisé. Cette pratique semble confirmer le fait que le français serait une langue historiquement insécurisante.

La francophonie naît comme projet géopolitique autour d'une conception normée et institutionnalisée de la langue. À Maurice, la date du 15 juillet 1847 est une date importante dans l'Histoire. Elle démontre l'attachement d'une partie (francophone) au moins des habitants de l'îleà la langue française. La fameuse plaidoirie de Célicourt Antelme, en français [195], qui dura jusqu'à tard dansla nuit, contribua à l'acceptation de la langue française, jusqu'à nos jours, au sein dumonde judiciaire. Malgré la longue résistance des habitants de l'île, les Britanniques souhaitaient imposer l'anglais à la Cour Suprême en 1847, soit 37 ans après la prise de possession de l'île en1810. Les encouragements de la foule amassée autour de la Cour Suprême pour soutenir et ovationner Célicourt Antelme eurent raison des décideurs politiques britanniques. À cette époque, le public et les avocats s'exprimaient majoritairement en français. Ce fait sert donc de rappel d'une date historique dans la compétition entre les deux langues, qui s'est traduite par la victoire du colonisateur britannique imposant sa langue à une population plutôt attachée à la langue française. Le fait qu'après sa plaidoirie en français, et après l'énoncé de la décision de la Cour de le débouter, Célicourt ait terminé en anglais, sous les applaudissements du public, témoigne d'une défaite cuisante, au terme d'un brillant "baroud d'honneur".

De nos jours, bien que de nombreux Mauriciens s'expriment dans un français régional[196], la plupart d'entre eux utilisent plutôt un français émaillé de mauricianismes, de créolismes et d'anglicismes. L'on ne peut cependant nier que cela demeure bien du français, exotique certes, pourun Français de l'Hexagone, mais compréhensible. Maurice est l'un des seuls pays au monde où le français est en constante progression. La langue française entretient des rapports de complémentarité avec la langue anglaise. Les deux langues cohabitent sans créer de rapports conflictuels évidents, même si cette situation est un peu idéalisée dans les faits : la population scolarisée (équivalent du niveau baccalauréat) s'exprime en anglais dans les documents administratifs et formels, comme le préconisent ces mêmes documents. De manière générale, cequi relève de l'écrit est réalisé en anglais, alors que la communication orale formelle se fera le plus

[195] Evénement qui eut lieu avant l'imposition de l'anglais dans le judiciaire.

[196] Il s'agit d'un français régional mauricien avec des zones de compétences différentes : la phonologie est très peu standardisée, alors que la syntaxe se conforme peu ou prou à la norme et que du lexique du français régional est très présent.

souvent en français (même si l'anglais est admis)[197]. Avec l'anglais, le français est la langue socialement prestigieuse. Auparavant considérée comme la langue maternelle des « Blancs » et des « gens de couleur » (personnes issues du métissage européen/africain), la langue française s'est aujourd'hui démocratisée et désethnicisée[198] et elle est à présent utilisée par toutes les communautésde l'île. Comme le soulignent les analyses sociolinguistiques de Daniel Baggioni et Didier de Robillard,[199] les facteurs socio-dynamiques de la mobilité sociale expliquent l'évolution des comportements langagiers des Mauriciens, qui ne souhaitent pas demeurer figés dans leurs langues d'appartenance communautaire (souvent perçues comme moins prestigieuses que ces deux langues d'origine européenne). Paradoxalement, ces deux groupes peuvent être considérés comme jouissantd'un statut linguistique dominant symboliquement[200], alors que statistiquement, ils représentent une proportion infime de la population mauricienne.

1.3.2.2 Variations sociales du français

La vie communautaire à l'île Maurice semble donc construite autour de rivalités culturelles, ethniques et langagières implicites (il existe beaucoup de non-dits linguistiques[201], où une langue est souvent considérée comme étant supérieure à une autre). Dans cette compétition pour le pouvoiret pour la reconnaissance d'un certain statut social, la pratique du français est donc perçue comme essentielle : ceci atteste au moins d'une scolarité complète avec « une maîtrise de la languefrançaise ». L'on comprend que, dans ce cas, une certaine hégémonie culturelle passe par l'emploi du français à l'oral en société. Il semble ne pas exister de variations géographiques du français à

197 À ce titre, il est important de préciser que les épreuves de français en fin d'études secondaires sont évaluées par l'organisme britannique *Cambridge School Certificate ou Cambridge Higher School Certificate*. Le français est donc évalué entant que langue seconde ou étrangère, alors que les candidats mauriciens sont presque tous francophones. Le pourcentage de réussite en français, matière principale en HSC en 2016 s'élevait à 95,66 %. Extrait du site du MauritiusExaminations Syndicate : http://mes.intnet.mu/English/Pages/statistics_pages/hsc-Statistics.aspx, [consulté le 30 juin 2018].

198 Le français n'est plus exclusivement associé aux « Blancs », par leurs origines, mais il est considéré comme une des langues des Mauriciens, avec l'anglais et le *kreol*.

199 Daniel Baggioni, Didier de Robillard : « De manière caricaturale, on peut considérer que les locuteurs L1 sont encore majoritairement des gens-de-couleur, les locuteurs L2/L3 pouvant appartenir à toutes les autres catégoriessociales. Le rapport entre mode d'appropriation et catégorie ethnique est cependant de plus en plus en train de se transformer en corrélation entre mode d'appropriation et catégorie sociale, avec l'apparition d'une bourgeoisie créole, indo-mauricienne, sino-mauricienne, etc. », 1990, p. 62.

200 Le monde européen, occidental généralement, est souvent perçu comme le modèle à suivre : plus tendance et moderne que le continent asiatique, perçu comme encore bercé par ses traditions. Néanmoins depuis peu, l'on perçoit une certaine évolution sur le plan technologique notamment, qui incite certains Mauriciens à prendre également pour modèle le continent asiatique.

201 La prise de parole en langue française, par exemple, face à des locuteurs créolophones, peut être perçue comme intimidante pour ces locuteurs créolophones, car ils ne peuvent pas toujours répondre en français. Cela pourrait ainsi attester de leur niveau d'étude, car les langues française et anglaise sont encore vues comme les langues utilisées par ceux qui ont suiviune scolarité complète, alors que la langue créole est utilisée par la population de manière générale : il n'existe donc aucun mérite à pouvoir le parler.

Maurice, en raison de l'exiguïté de l'île. Il serait plus pertinent de mentionner des variations liées aux différentes origines ou ethnies et classes sociales ainsi que des variations dues au niveau d'éducation ou de formation en langue française. L'on évoquera donc les variations sociales dufrançais à Maurice.

Des étudiants en études françaises à l'université de Maurice, interrogés pour les besoins de l'émission *La danse des mots* de Yvan Amar[202] sur RFI (2007), évoquent ainsi « le français des Blancs mauriciens », distinct du français pratiqué en général à Maurice, du fait de leur « ségrégation ». Cette variété de français est souvent utilisée dans les familles d'origine française, stéréotypiquement considérées comme les locuteurs autochtones du français à Maurice, ce qui contribue à jouer un rôle dans la dynamique sociolinguistique. Cela peut sembler paradoxal, mais ce « français des Blancs » tend à s'étendre progressivement, grâce à la fréquentation d'élèves indo -ou sino-mauriciens des établissements scolaires français, où sont aussi scolarisés les « Mauriciens blancs » et expatriés français. Ce français, que l'on pourrait qualifier de sociolecte, car il est pratiquémajoritairement par une catégorie de la population (les Blancs et les métis : la « populationgénérale ») est identifiable grâce à sa phonologie : opposition des voyelles ouvertes et des voyelles fermées : rose, jaune prononcés avec le o ouvert[203]. La syntaxe et le vocabulaire sont aussi très distincts du français standard ou d'autres variétés de français mauricien parlé par les Mauriciens, d'origine asiatique. Ainsi, l'on entendra souvent « moi voir s'il est là » pour « je vais voir s'il est là »ou encore « Eh toi, bonhomme » utilisé pour interpeller. L'on entendra aussi souvent « perler » pour « parler ». L'IL proviendrait du fait que le français standard en usage par des Français expatriéssoit désormais érigé en modèle. Le français des « Blancs mauriciens » est désormais considéré comme moins prestigieux, car ils ne détiennent plus le monopole de la référence du « bon français ».Ce constat renforce l'enquête menée par Didier de Robillard en 1990, auprès des informateurs « Créoles », qui déclarent que les « Blancs » « parlent mal » le français[204], qu'ils le parlent avec un certain accent, qualifié même « d'irritant » : « île Maurice » est prononcé « île Meurice »…Alors que cette catégorie dite « blanche » et « gens de couleur » communiquera en français en famille, au travail, à la banque ou dans les différents commerces, elle n'hésitera pas à utiliser le *kreol* pour

[202] Nous prendrons cependant avec prudence des faits évoqués par certains étudiants et repris par Yvan Amar, quijouit certes d'une certaine notoriété médiatique, mais que l'on pourrait imaginer ne pas suffisamment connaître leterrain mauricien pour le commenter sur les simples témoignages d'étudiants interviewés pour les besoins de l'émission. [203] Ces observations globales de la société mauricienne sont à distinguer des représentations largement véhiculées parla société.

[204] Daniel Baggioni, Didier de Robillard, *Île Maurice une francophonie paradoxale*, L'Harmattan, Paris, 1990, p 133. À ce propos, une majorité des Français de France que nous avons rencontrés nous ont affirmé trouver l'accent des Blancs mauriciens « absolument détestable ». Ils trouvent que c'est souvent pratiqué avec un sentiment de supériorité (même parfois à leur égard) et corrélativement à des attitudes méprisantes à l'égard des autres Mauriciens, mais c'est un tout autre débat…

s'adresser aux employés de maison, pour communiquer au marché… Les jeunes, notamment, n'hésitent plus à s'exprimer en *kreol* dans certaines situations.

Ainsi, malgré ces variations, l'on ne peut parler de la situation sociolinguistique de l'île Maurice actuelle sans évoquer l'envie ou le besoin croissant des Mauriciens, toutes communautés et classes sociales confondues, dont un bon nombre occupant même des postes clés dans l'économie mauricienne, de s'améliorer ou de se perfectionner en langue française. Le français est la langue de la réussite ou de la promotion sociale. L'on constate en effet un fort engouement, relevant de raisons personnelles, partiellement sociales et professionnelles[205], des locuteurs pour améliorer leur maîtrise dela langue. Ce constat est fort intéressant pour notre enquête, dans la mesure où, il y a cinquante ans, le français était associé à un certain statut socio-ethnique. Or, denos jours, nous rencontrons des professionnels ayant fait des études universitaires dans de prestigieuses universités à l'étranger, et qui n'ont, l'on pourrait croire, rien à prouver statutairement,se remettre aux cours de langue française. Cette tendance confirme bien le fait que le français estperçu comme l'idiome du pouvoir.

1.3.3 Le créole mauricien ou « morisien »

1.3.3.1 L'étymologie du mot « créole »

Le terme « créole » est apparu au XVIIe siècle, d'abord dans les colonies espagnoles d'Amérique latine. Il possède deux étymologies, l'une portugaise (« crioulo »), l'autre, espagnole (« criollo »), qui viennent du même mot latin « criare », signifiant soit « nourrir » soit « élever », ouplus précisément « serviteur nourri dans la maison ». Une personne qu'on appelait à l'origine
« Créole » désignait d'abord quelqu'un qui était « né sur place », c'est-à-dire « qui est du pays ». Lemot a servi avant tout à désigner l'enfant blanc, d'origine européenne, né et élevé dans les colonies d'Amériqueet de l'océan Indien : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, La Réunion, etc. À Maurice, le glissement sémantique fait qu'aujourd'hui ce terme fait référence aux groupes

[205] Ce constat est basé sur notre expérience d'une dizaine d'années en tant qu'enseignante-formatrice au sein de l'Alliance française et de l'Institut français de Maurice, où nous avons rencontré ces nombreux professionnels venus se perfectionner en français.

d'origine africaine ou mixte, descendants d'origine afro-malgache[206]. D'après Robert Chaudenson[207], la plupart des théories reposent en effet sur l'idée que les langues créoles ont vu le jour parce que les esclavesavaient un accès limité aux langues européennes[208]. Par la suite, le mot « créole » a été employé pourdésigner la population d'origine africaine — on parlait alors de « Créoles de couleur », expression encore utilisée aujourd'hui à Maurice. Le mot a même été étendu aux animaux et aux objets : les vaches, les poules et le café pouvaient être créoles, à la condition qu'ils proviennent des colonies(ce n'était pas le cas de Maurice). Être « créole », c'était donc, avant tout, provenir ou avoir été élevédans les terres des colonies.

1.3.3.2 Une langue qui rassemble mais qui souffre de discrédit

Le terme « créole », avec le « c » minuscule, est employé pour désigner une langue à l'origine mixte (comme beaucoup d'autres langues), qu'on associe aux parlers des populations noires et des îles.

Le créole est aussi un ethnonyme ; « l'appellation 'créole' pour une langue laisse à penser qu'il s'agit d'une langue étroitement ethnique [209] », mais cette langue est en fait parlée par toute la population mauricienne. D'après Peter Stein[210], avant que le terme « créole » ne soit employé au

---

[206] Était-il possible que l'on souhaitât indiquer par là que ces populations « de couleur » étaient nées sur place, par opposition aux travailleurs engagés, d'importation récente ? Ceci sans préjudice à l'appellation classique du « Créole »,comme personne native, mais d'ascendance européenne. Ceci pourrait également expliquer la raison pour laquelle le droit constitutionnel, en classifiant les Mauriciens en quatre groupes, aboutit à réunir dans une même catégorie, lapopulation générale, à la fois les très noirs et les très blancs. (« Les Mauriciens sont divisés en quatre catégories principales : Indo-Mauricien, musulman, Sino- Mauricien et Population générale. La dernière réunit paradoxalement les Franco-Mauriciens et les Créoles (les anciens maîtres et les descendants d'origine afro-malgache) ». Sandra Carmignani, 2006, Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice, Une montagne en jeu, https:／／journals.openedition.org／jda／562#quotation).
Si ceci n'a aucun sens sur le plan socio-économique, cela n'en traduit pas moins une antériorité de peuplement, remontant au XVIIIe, par rapport aux immigrés indo-pakistanais, arrivant au milieu du XIXe. D'un point de vue linguistique, ces Noirs et ces Blancs ont aussi en commun le français et sa version véhiculaire, le *kreol*, qu'ils vont finirpar imposer aux nouveaux arrivants, notamment dans les plantations, où le colon anglais avait peu ou pas droit de cité (tandis qu'il régnait dans l'administration et la justice).
Dans les plantations, les noirs étaient les contremaîtres, ceux qui encadraient et enseignaient aux Indiens nouvellement arrivés, divisés linguistiquement et qui n'étaient pas en position d'imposer une langue indienne de travail. Ils étaient, bien sûr, supervisés par les planteurs d'origine française, qui se plaçaient, bien naturellement, au-dessus de cette main d'œuvre laborieuse et miséreuse…

[207] Référence :
https:／／docplayer.fr／72153816-Le-noir-et-le-blanc-la-classification-raciale-dans-les-parlers-creoles-de-l-ocean-indien.html, [Consulté le 2 juin 2019].

[208] Référence à « la société de plantation de Chaudenson », où la plupart des théories reposent en effet sur l'idée queles langues créoles ont vu le jour parce que les esclaves avaient un accès limité aux langues européennes. Ils étaient plusnombreux que les Européens et ont dû développer leur propre langue pour se faire comprendre.

[209] Extrait de Robert Chaudenson, (dir.), 1992, en collaboration avec D. Baggioni, L.-J. Calvet, R. Chaudenson, G. Manessy, D. de Robillard, *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Institut d'études créoles et francophones, Diffusion Didier Erudition, p. 147.

[210] Peter Stein, *Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice*, Hamburg : Buske, 1982, p. 14.

XIXe siècle à Maurice, l'on retrouve d'abord les termes suivants : « *corrupted French* » (Grant, 1749), « mauvais patois » (Bernardin de Saint-Pierre, 1773), « jargon » (Milbert, 1812). De nos jours, le *kreol* souffre toujours de cette dévalorisation, en particulier en situation de diglossie. Vinesh Hookoomsing[211], dans un entretien en 2018 au quotidien *L'Express,* explique : « (…) sa reconnaissance en tant que telle par l'État n'a pas suivi, d'où l'émergence d'initiatives individuelleset collectives, donc privées, pour développer la langue, la doter d'une orthographe, rédiger sa grammaire, produire un dictionnaire. (…) Ce n'est qu'en 2004 que l'État a décidé de prendre ses responsabilités et de proposer l'harmonisation des graphies standardisées entre -temps par des linguistes, écrivains, activistes culturels et groupes associatifs. Le premier *Diksioner Morisien* monolingue rédigé en *Grafi larmoni* en est l'exemple concret. Cinq ou six ans après, l'État a enfin mis en place une *Akademi Kreol Morisien* pour préparer l'introduction du créole morisien à l'école. ».

1.3.3.3 Une difficile mais réelle émergence du kreol

Dans le cas de l'île Maurice, l'on pourrait donc s'interroger : l'enfant mauricien ne possède-t-il pas plusieurs langues ? À Maurice, indépendamment de sa communauté, l'on constate que dès l'enfance, l'enfant en bas âge est exposé à plusieurs langues et est amené très souvent à utiliser au moins deux langues. Dans ce cas, la langue maternelle des uns n'est pas toujours celle des autres. Nous verrons, lors des entretiens avec les élèves, que certains Mauriciens (nés de deux parents mauriciens) revendiquent la langue française comme leur langue maternelle alors que d'autres, Mauriciens aussi, clament que le *kreol* est la leur. N'ont-ils obligatoirement *qu'une* langue ? Dans cecas, sur quels critères distinguer la langue maternelle de l'enfant ? L'enfant peut en effet posséder deux langues maternelles, s'il les a apprises en même temps dès sa plus tendre enfance, ce qui est souvent le cas à Maurice (l'on peut par exemple parler français avec le père, anglais avec la mère et*kreol* avec la *baby-sitter*). Il est intéressant de rappeler, à ce sujet, que dans son dernier rapport, l'Ombudsman Rita Venkatasawmy (médiatrice ou défenseuse des droits de l'enfant) préconisel'utilisation du *kreol morisien* comme médium d'enseignement, en s'appuyant sur les articles 13 et 29 de la Convention des droits de l'enfant, respectivement axés sur la liberté d'expression et le respectde la culture. De plus, le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) recommande de conférer un statut officiel au *kreol morisien*[212] et déplore le manque de ressources pédagogiques

[211] Article de Melhia Bissière, 27 février 2018, Vinesh Hookoomsing, professeur de linguistique : « Le trilinguisme estle tiercé gagnant pour notre réussite », Entretien avec Vinesh Hookoomsing pour le quotidien national *L'Express*. https://www.lexpress.mu/article/327092/vinesh-hookoomsing-professeur-linguistique-trilinguisme-est-tierce-gagnant-pour-notre-reussite , [Consulté le 12 janvier 2021].

[212] *Le Mauricien* du 16 mars 2019, p. 4.

en langue créole dans le cadre scolaire, alors que 85 % de la population parle le *kreol morisien*, tandis que, paradoxalement, cette langue n'est pas reconnue. Les détracteurs du *kreol* évoquent sa proximité avec le français ainsi que le risque d'un bilinguisme soustractif, lorsque pour ces locuteurs, la deuxième langue, le *kreol* se développe au détriment du français, langue maternelle, engendrant ainsi de l'IL en français. Le système scolaire mauricien intègre désormais le *kreol* en tantque matière facultative dans la quasi-totalité des écoles de l'île. Il appartient aux parents de décider du choix de l'étude de cette langue ou pas. D'après les statistiques[213] obtenues auprès du ministère de l'Éducation, voici le tableau du nombre d'inscrits en langue *kreol*. Les statistiques pour 2019 et 2020 n'étaient pas disponibles.

	2016	2017	2018
Grade 4 (CE 2)	3059	3349	3068
Grade 5 (CM 1)	3249	2970	3339
Grade 6 (CM 2)	Pas de chiffres	2907	3391

Le nombre demeure plus ou moins stable, avec de légères hausses ou de légères baisses. Néanmoins, d'après nos recoupements[214], il semblerait que certains parents soient toujours assez réticents à l'apprentissage du *kreol* : « c'est une langue qui ne servira pas », et ce n'est qu'une petiteminorité d'élèves, dont les parents appartiennent à la classe sociale populaire, qui étudierait le *kreol*.Plusieurs parents souhaitent en effet privilégier l'apprentissage de l'anglais et du français pour leursenfants, car le *kreol* est encore perçu comme la langue de l'oralité, qui ne servira pas à l'international.Il s'agit ici d'un mélange de statut d'acquisition et de valeur emblématique, que souhaiteraient faireacquérir les parentsà leur enfant. Dans le but d'élever leur enfant dans le plurilinguisme, ils

[213] Statistiques obtenues en février 2020 après une demande officielle auprès d'un officier du ministère. La promotionpour chaque niveau avoisine 40 000.

[214] Il s'agit de témoignages récoltés en 2015 auprès d'une soixantaine d'enseignants du primaire et du secondaire, nosanciens étudiants.

l'exposeront très souvent à l'anglais (par quelques phrases à la maison ou par des manuels d'apprentissage), tout en s'adressant à lui en français. Dès lors qu'on constate par ailleurs que les parents parlent entre eux en *kreol,* on aboutit à une situation dans laquelle l'enfant grandit entouré de plusieurs langues et sera forcément amené à s'exprimer dans un mélange de langues. En sus de cela, il faut souligner que certains parents écoutent et regardent des émissions en langues indiennesen présence des enfants, qui s'en imprègnent inconsciemment. Après de longs débats sur la question et malgré de farouches oppositions, les partisans du *kreol* ont constitué *l'Akademi Kreol Morisien*, organisme reconnu par l'État, chargé de promouvoir le *kreol* et de standardiser l'orthographe de cette langue, car elle faisait l'objet d'une graphie spontanée fondée sur la phonétique ou en version étymologisante : « mo koné ki to dir／mo connais qui to dire » – je sais ce que tu dis. Tout comme les langues régionales en France participent désormais au patrimoinefrançais et constituent même des CAPES bivalents, comme par exemple le CAPES de *kreol* etfrançais／espagnol, les défenseurs du *kreol* espèrent un jour voir cette langue reconnue comme telle et intégrée au programme de *Bachelor in Education* (équivalent d'une licence en sciences de l'éducation) dispensé par le *Mauritius Institute of Education* (MIE)[215]. Le ministère de l'Éducation prévoit ainsi de proposer des épreuves de *Kreol Morisien* (KM) au niveau du *School Certificate* (SC : équivalent du brevet des écoles) et du *Higher School Certificate* (HSC : équivalent du baccalauréat)

« sur le long terme ». En effet, l'on constate que la langue créole ne sert plus uniquement de langue vernaculaire, mais qu'elle « cohabite » avec la langue anglaise dans les débats à l'Assemblée nationale[216], bien que cela ne soit pas toujours perçu d'un très bon œil, les insultes étant souvent à l'origine de cette utilisation du *kreol*. Bien qu'il ne jouisse pas d'un rôle officiel à Maurice, le *kreol* est aussi l'une des langues du monde du spectacle, de la musique et de la littérature[217]. Dev Virahsawmy, ardent défenseur du *kreol morisien,* a traduit diverses œuvres françaises et anglaises dont des pièces

---

[215] Le *Mauritius Institute of Education* (MIE) peut être comparé aux Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation(ESPE) dans la mesure où cet établissement forme les futurs enseignants et ceux en exercice au métier du professorat (formation initiale et formation continue).

[216] Dans un entretien accordé au *Mauricien* en août 2020, Arnaud Carpooran explique que le *Kreol Speaking Union* s'estengagé depuis peu dans un projet en vue de créer les conditions nécessaires pour faciliter l'introduction de la langue créole au Parlement. Source : https:／／www.lemauricien.com／actualites／dr-arnaud-carpooran-creer-les-conditions-pour-faciliter-lintroduction-de-la-langue-kreol-au-parlement／372191／ [Consulté le 12 janvier 2021].

[217] Voir l'article de Vicram Ramharai, « Le champ littéraire mauricien », in *Revue de littérature comparée*, vol. 318, nº 2,2006, pp. 173-194. Site : https:／／www.cairn.info／revue-de-litterature-comparee-2006-2-page-173.htm, [Consulté le 12 janvier 2021]. Cependant, il est important de souligner ici que l'article ne traite pas uniquement de productions en *kreol*.
Nous pouvons aussi citer trois des plus importantes productions post-coloniales : Vicram Ramharai, *Littératuremauricienne d'expression créole : essai d'analyse socio-culturelle,* Éditions Les Mascareignes, 1990 et l'ouvrage de Robert Furlong et Vicram Ramharai, *Panorama de la littérature mauricienne : la production créolophone, des origines à l'indépendance,* volume 1, (la maison d'édition n'est pas précisée), 2006 ou encore l'enregistrement de Sedley Assonne, *L'écriture des îles*, Association réunionnaise Communication et culture, 2008. Source : https:／／data.bnf.fr／fr／12163755／litterature_mauricienne_de_langue_creole／ consulté le 12 janvier 2021.

de Shakespeare. En 2015, il a créé la *Dev Virahsawmy Foundation* dans le but de promouvoir la langue nationale. Son site éponyme et le site *Boukie Banane*[218] lui servent de vitrines pour ses ouvrages et ses créations en *kreol morisien*. En outre, depuis quelques années, le groupe de théâtre en *kreol, Komiko Komedy Klub* [219] remporte un immense succès en salle grâce à ses pièces qui reflètent certaines réalités mauriciennes. Au sein des médias, le *kreol* occupe une place importante à l'oral, sur les chaînes de télévision nationales publiques ainsi que sur les radios publiques et privées. Ainsi, la *Mauritius Broadcasting Corporation* consacre une chaîne spéciale à la langue créole : *Senn kreol*. L'on notera toutefois qu'une grande partie des émissions sur d'autres chaînes mauriciennes sont également en *kreol*. Bien que la presse soit essentiellement francophone, les citations de témoignages et d'interviews sont souvent en *kreol*, ce qui permet de restituer la parole authentique du locuteur.

La langue créole étant une langue « neuve », en mutation constante, il nous semble normal de constater que les avis divergent, qu'elle soit considérée comme la langue de l'unité, mais aussi comme celle qui divise, puisqu'elle est définie par certains comme une langue ethnique. Ainsi, l'onpeut dire qu'il existe un mouvement volontariste de reconnaître le *kreol* au même titre que le françaiset l'anglais mais avec un statut qui continue à être moins prestigieux.

Après avoir étudié la place des trois langues principales qui composent le paysage mauricien, l'anglais, le français et le *kreol*, comprises et parlées par une grande majorité de la population scolarisée, nous nous pencherons maintenant sur la variété des langues dites orientales.

1.4 Bilan

1.4.1 Une situation plurilingue propice à de l'insécurité linguistique

Comme mentionné plus haut, l'île Maurice n'obtient son indépendance qu'en 1968. Elle devient République en 1992, ce qui en fait une toute jeune nation. Par ses multiples composantes ethniques, religieuses, identitaires et linguistiques, elle constitue un vivier riche d'observations et unterrain propice à tout sociologue, ethnologue ou linguiste.

[218] Il s'agit du site suivant : https://boukiebanane.com/ [Consulté le 12 janvier 2021].
[219] Le groupe ne dispose que d'une page Facebook : https://www.facebook.com/KomikoOfficialpage/ [Consulté le 12 janvier 2021].

Du point de vue linguistique, les décideurs politiques ne semblent pas vouloir imposer une langue officielle, puisque cela engendrerait des passions communautaires, ethniques ou religieuses. À Maurice, les langues semblent étroitement associées à des communautés précises, même si cette tendance s'effrite progressivement. Plusieurs communautés auraient souhaité voir « leurs langues »inscrites sur la liste des « langues officielles de l'île », d'où l'évitement de ce grand débat linguistique en n'optant pour aucune langue officielle.

1.4.2 Une jeune nation en constante mutation qui navigue entre des langues vernaculaires, véhiculaires, officielles, nationales

Il est évident que ce tableau approximatif des locuteurs mauriciens peut encore être nuancé et qu'il est en constante mouvance, du fait de la présence actuelle de nombreux ouvriers du SriLanka, du Bangladesh, des Philippines, de l'Inde et de la Chine, venus travailler dans le secteurtextile et dans le secteur du bâtiment, tâches perçues comme dégradantes par les Mauriciens, qui les délaissent volontiers. Cependant, dans une perspective similaire à celle de l'époque coloniale, où l'on faisait venir des immigrés du continent africain ou de l'Inde, il serait difficile de s'attendreà un changement de pratique dans les habitudes langagières des Mauriciens par ce contact avec deslocuteurs de langues différentes (interférences). Pour l'instant, les contacts de langues ne sont passi fréquents et ces immigrés demeurent essentiellement regroupés dans leurs propres communautés.

Forts de cette volonté de remonter à leurs origines et conscients que les langues asiatiques représentent désormais une ouverture sur le monde, les Mauriciens semblent davantage passionnés par l'apprentissage des langues orientales. Ainsi, au centre culturel chinois, l'on ne trouve plus uniquement des Mauriciens d'origine chinoise, mais également des Mauriciens d'autres origines, souvent des hommes d'affaires entretenant des liens étroits avec la Chine et s'investissant dans l'apprentissage du chinois (le mandarin) pour des raisons professionnelles.

L'île Maurice semble donc vouée à demeurer dans cette hétérogénéité linguistique qui estla sienne et qui la distingue des autres îles, où règne la diglossie *kréol*-langue du colon. Maurice constitue donc un véritable vivier de recherches quantitatives et qualitatives pour le sociolinguiste en quête de terrain.

Au terme de ce chapitre, nous avons donc été témoin de la situation sociolinguistique très complexe de l'île Maurice. Bien que l'anglais demeure la langue de l'administration, la langue écriteet qu'il soit considéré par une grande majorité de Mauriciens comme la langue officielle de l'île (ce

qui n'est pas le cas), la langue française est davantage utilisée pour la communication quotidienne au travail ou même en famille (avec le *kreol*), ainsi que dans la plupart des médias. Le *kreol* est la langue véhiculaire, celle qui principalement permet de communiquer à l'oral entre collègues, au seinde la famille ou d'amis proches, indépendamment des origines sociales de l'individu. Les langues communautaires (chinois – ici le hakka –, hindi, urdu, arabe, tamoul, telegou…) sont essentiellement pratiquées lors de cérémonies religieuses et lors de l'apprentissage de ces langues àl'école. Cependant, on fera remarquer que ces langues ne sont pas toujours comprises ou elles sont comprises uniquement de manière partielleet passive de la part de la jeune génération (les moins de 35-40 ans).

De plus, il est intéressant de noter qu'au sein de ce creuset de langues d'origines et de pays divers, la population s'est, par certains aspects, occidentalisée, malgré le respect des traditions et lavolonté de sauvegarder les langues des ancêtres. Paradoxalement, le monde occidental demeure pour beaucoup une référence importante.

Depuis l'accession de Maurice à l'indépendance et l'émergence de nouvelles catégories sociales, une nouvelle classe moyenne a vu le jour, avec cette idée que la seule maîtrise du *kreol* n'est plus suffisante : les parents, qui ont souvent fait des études supérieures à l'étranger, préfèrent éleverleurs enfants en privilégiant la langue française ou anglaise.

Comme le dit Benjamin Moutou, historien mauricien, lui-même cité par Jonathan Ravat, docteur en anthropologie des religions :

> « Ce mythe de ressemblance au Blanc est omniprésent : le nègre veut ressembler au mulâtre, le mulâtre au Blanc, le Blanc au colon, le colon au Seigneur féodal, ce dernier aspireà ressembler au Duc, qui lui-même prend pour exemple le Dauphin, qui lui a pour modèlele Roi, qui s'inspire lui de Louis XIV[220] ».

Après avoir pris connaissance du terrain, il convient donc d'analyser la situation sociolinguistique de Maurice.

Le terrain de Maurice est donc multiculturel, une île où ont émergé et cohabitentde nombreuses langues, au statut très différent. C'est justement cette composante

[220] Ces propos ont été tenus par Jonathan Ravat, Chef du département d'Études Sociales à l'Institut Cardinal Jean Margéot, institut fondé pour poursuivre les activités de l'église catholique de l'île Maurice. Il les a prononcés lors d'une conférence privée intitulée *République de Maurice et religion : pertinence ou nuisance, pour en finir avec la religion*, qui a eu lieu le6 février 2018 à l'hôtel Voilà, à Bagatelle.

linguistique inégalitaire, cette hiérarchie entre les langues, ancrée dans la société mauriciennequi fera l'objet de notre chapitre suivant - nous concentrant sur les langues principales de ce pays et la relation qu'entretiennent leurs locuteurs avec ces langues - et qui est celui de la sociolinguistique.

« À chaque fois que le langage est en jeu, la situation devient politique parce que c'est le langage qui faitde l'homme un être politique ».

Hannah Arendt (1906-1975)

CHAPITRE 2 : LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÎLE MAURICE

Après avoir brossé un portrait du terrain, de l'histoire des langues, de leur apparition et de leur place aujourd'hui à Maurice, nous nous intéresserons ici à la situation sociolinguistique de l'île.

La sociolinguistique étudie un phénomène linguistique dans un contexte social donné. Le contexte social y est primordial : le sexe, l'âge, le niveau d'études, l'appartenance ethnique, la situation professionnelle sont des facteurs-clés dans l'analyse sociolinguistique. Celle-ci étudie le lien entre la linguistique et d'autres disciplines, telles que l'anthropologie, la sociologie. Elle n'est pas tout à fait autonome, contrairement à d'autres disciplines qui peuvent, elles, avoir leur propre sens de gravité, dansla mesure où elles s'inspirent de méthodes de travail d'ethnologues, de sociologues, d'anthropologues… pour les études de terrain. La sociolinguistique étudie les rapportsentre la langue et la société. Elle s'intéresse à l'évolution de la langue dans son aspect social, enconsidérant les variables sociales telles que l'âge, le sexe, la classe sociale et l'ethnie. Les facteurs internes tels que la sémantique et la syntaxe, ainsi que les facteurs externes tels que les facteurséconomiques, sociaux, sont aussi pris en compte.

La sociolinguistique est considérée comme une science (sociale), puisqu'elle intègre les outils de recherche de terrain de la sociologie, de l'ethnologie, de l'anthropologie. Nous reprenons ici la citation de Martine Arino[221], extraite de son ouvrage *La Subjectivité du chercheur en sciences sociales :*

« Le rapport du chercheur à son objet d'étude dans l'acte de connaissance est dominé par deux couples de concepts intimement liés : distanciation et implication d'une part, explication et compréhension d'autre part. L'explication propose une connaissance analytique bâtie à l'aide de formalismes bien définis et de moyens quantitatifs ouvrant sur des possibilités de réfutabilité et de falsifiabilité. Elle présuppose la distanciation du chercheur, garante d'une attitude critique et objective. En revanche, dans la vision compréhensive c'est la totalisation, la connaissance synthétique atteinte par les voies subjectives du vécu personnel et de l'empathie qui dominent. »

[221] Arino, Martine, extrait du site :
https:／／www.youscribe.com／catalogue／livres／savoirs／sciences-humaines-et-sociales／la-subjectivite-du-chercheur- en-sciences-humaines-184298, [consulté le 2 juin 2018].

Ainsi, le chercheur en sciences sociales est toujours influencé involontairement par sonvécu, même si ce dernier essaie de s'en distancier et de traiter les observables de manière neutre.

Enfin, la sociolinguistique, tout en demeurant une science avec ses théories et ses méthodologies, se veut aussi une discipline critique, puisque ses tenants mènent une observation détaillée, une analyse raisonnée, constructive de la société et de ses langues[222].

Précisons que notre approche se veut plutôt synchronique que diachronique. Nous étudierons les langues utilisées à Maurice, et plus particulièrement le français, à une époque contemporaine sur un terrain plurilingue.

Ce terme « plurilinguisme » fait référence à des situations de contact entre plusieurs languesou variétés, présentes aussi bien dans les répertoires verbaux que dans la communication sociale. Pour Véronique Castellotti[223], « le plurilinguisme, (est) une capacité à vivre dans/avec une diversitélinguistique et culturelle ». D'autres sociolinguistes tels Robert Brock Le Page et Andrée Tabouret-Keller (1985, *Acts of Identity : Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*), Carol Myers-Scotton (1993, *Social Motivations For Codeswitching*), Danièle Moore (2006, *Plurilinguisme et écoles*), Jacqueline Billiez, (1998, *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*) abordent cette thématique et les difficultés posées par l'étude de la relation langue⁄identité dans les situations plurilingues.

Selon Uriel Weinrich[224],

« In the present study, two languages will be said to be in CONTACT if they are used alternately by the same person. The language-using individuals are thus the locus of the contact. »

Si nous considérons la définition d'Uriel Weinrich, qui évoque implicitement le bilinguismevoire le trilinguisme dans cet énoncé de contacts de langues, elle s'applique directement au locuteur,puisqu'il est au moins bilingue. Il est intéressant également de constater que Weinrich considère le lieu du contact comme étant l'individu.

---

[222] Nous ne nous interrogerons pas ici sur ce qu'est la sociolinguistique : ce serait nous éloigner de notre sujet. Pourune introduction à la sociolinguistique, voir Philippe Blanchet et Thierry Bulot, *Une introduction à la sociolinguistique, pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde,* Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2013 ou encore Philippe Blanchet, *Éléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert-Lucas, 2018.

[223] Véronique Castellotti, « Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre. Enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité », in *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 7-1 | 2010, [mis en ligne le 01 avril2010], [consultéle 17 janvier 2021]. URL : http:⁄⁄journals.openedition.org⁄rdlc⁄2056 ; DOI : https:⁄⁄doi.org⁄10.4000⁄rdlc.2056.

[224] Uriel Weinrich, *Languages in Contact : Findings and Problems.* New York, Reprint, Mouton, The Hague, 1963 : « Dansla présente étude, deux langues seront considérées comme en CONTACT lorsqu'elles seront utilisées en alternance par la même personne. Les utilisateurs de langues sont donc considérés comme le lieu du contact de langues ».

Ainsi, les Mauriciens sont bien bilingues ou plurilingues, puisqu'ils ont « la capacité à fairemontre de l'une des quatre aptitudes linguistiques de base dans une langue autre que la L1 [225] » et qu'ils représentent donc le lieu du contact de langues. Si l'on retient cette définition de Weinrich,le contact de langues symbolisé par l'individu engendrerait donc une situation de diglossie comme dans tout « lieude contact » et la diglossie est inévitablement liée à l'insécurité linguistique.

2.1 La situation sociolinguistique mauricienne : un laboratoire complexe du plurilinguisme

2.1.1 La situation de contact de langues ou l'insécurité linguistique

Le terrain sociolinguistique de l'île Maurice est un laboratoire très complexe, puisque se mélangent et se juxtaposent plusieurs langues, comme explicité dans le chapitre précédent. Il yaurait environ 25 langues pratiquées à Maurice d'après le dernier recensement[226] de 2011. Dans cette « pluralité intense et conflictuelle : langues, variations, ethnicités, religions, stratifications [227] »,où les conflits larvés règnent, il n'est pas rare d'entendre un échange se faire dans trois, voire quatrelangues différentes (*kreol*, français, anglais, bhojpuri) et il est encore plus fréquent de voir despanneaux d'affichage comportant deux ou trois langues. Les quotidiens en langue française tels que*L'express, Le Mauricien, Le Matinal*… regorgent de ces exemples. Il n'est donc pas surprenant de constater la présence de cette diglossie ou triglossie multiple sur l'île.

Dans cette société profondément altéritaire[228], qui semble construite pour asseoir des pouvoirs autour de questions identitaires, ethniques, communautaires, l'adversité semble constitutive du social. Ainsi, la légitimité d'un choix de langue(s) pourrait être problématique, dans la mesure où il est conditionné par une certaine historicité liée à l'adversité. La question des languesest donc au cœur même de cette société plurielle, d'où l'intérêt et la nécessité de débattre du sujet.

---

[225] Macnamara, *Bilinguality and Bilingualism* in Josiane F. Hamers et Michel H. A. Blanc, Université Laval, Québec et University of London, 1983, p. 22.

[226] Le site de *Statistics Mauritius* recense le « *Housing and population census* » : https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Census_and_Surveys/HPC/2011/HPC_AR_Vol3_Pop_Ageing_Yr 11.pdf, [consulté le 20 janvier 2021]. Cette étude répertorie aussi les langues présentes grâce aux derniers migrants arrivés pour raisons personnelles ou professionnelles : le russe, l'afrikaans, le swahili, le malgache, les autres langues chinoises et indiennes, etc.

[227] Nous citons ici Didier de Robillard. Termes prononcés lors de la Journée d'études du cycle Tours Qualitatifs : *Dynamiques et enjeux ethico-épistémologiques du récit de vie : réfléchir en termes d'expérience*, qui s'est tenu le 10 mars 2020 àl'Université de Tours.

[228] Les Mauriciens se reconnaissent et s'acceptent souvent dans leurs différences, quelles soient culturelles, religieuses, ethniques. La question de l'altérité est omniprésente.

Ce mélange et ce contact de langues donnent ainsi lieu à une certaine insécurité dans laprise de parole des « Mauriciens[229] ». Ainsi, selon la typologie établie par Louis-Jean Calvet (1999),l'insécurité linguistique est bien présente sous différentes formes : l'insécurité formelle, l'insécurité statutaire et l'insécurité identitaire. L'insécurité formelle est ressentie par le locuteur qui, dans certains contextes officiels, est très vigilant à employer la forme correcte de la langue normée. Ilcraint de commettre des erreurs et son extrême précaution à user des bons termes traduit sa gêne.Elle se produit lorsque les locuteurs se sentent tout simplement mal à l'aise. Dans ce cas, beaucoup(s'ils peuvent se le permettre) prendront la parole en langue anglaise (il y a moins de jugements de valeur dans cette langue, puisque cela reste une langue seconde). L'insécurité statutaire signifie que le locuteur se retrouve dans une situation diglossique où il perçoit sa langue (le statut de sa langue) comme illégitime et est donc contraint d'utiliser la langue considérée comme la norme (ou supérieure).

Cependant, il est nécessaire de préciser que le *kreol* n'est pas tout à fait interdit lors des situations formelles : certes, l'usage veut que l'on prenne en général la parole en français ou encoreen anglais. Mais, au cours de conférences auxquelles nous avons assisté, au sein même de l'Institut français ou lors de rencontres de comités savants (café scientifique…), certaines personnes, locuteurs francophones ou anglophones, prenaient volontairement la parole en *kreol* (même si cela s'avère très rare).

Dans le cas du locuteur purement créolophone, il se retrouve donc souvent « sans paroles »,car il n'ose pas (pour une grande majorité) s'exprimer en français (ou en anglais). Enfin, l'insécuritéidentitaire, bien qu'elle tende à disparaître progressivement, est toujours très présente. L'on associe souvent le locuteur d'une langue à sa communauté ou à sa couleur de peau. Le locuteur oscille entreplusieurs états identitaires : s'intégrer en parlant la langue normée et garder ce lien communautaire avec sa langue (d'origine, familiale etc).

[229] 192 : Voir http://espritcritique.uiz.ac.ma/publications/1101/esp1101article041&vrep=1101, [consulté le 1er février 2016]. « Les Mauriciens » ne peuvent être perçus comme une population ou un bloc homogène. Dans une thèse,dont le but est d'expliciter chaque terme qui pourrait être trop généralisant, l'emploi de ce terme est donc proscrit,d'autant plus que « les Mauriciens » se différencient par leurs différentes appartenances communautaires, culturelles, linguistiques. Nous éviterons désormais d'employer ce terme.

2.1.2 Mélange de langues : réunir et atteindre les locuteurs non-francophones

Afin de bien saisir cette complexité linguistique et de mieux appréhender ce partagedestrois langues à Maurice, nous avons choisi de citer un article paru dans *Le Mauricien* du 20 août 2015, ayant pour titre : « *Porlwi by light, Lumières sur la capitale* ». Le titre attribué à cet événement culturel se compose d'un inextricable mélange de graphie créole et de juxtaposition, pêle -mêle, de langues pour dénommer la capitale, à côté de l'anglais qui explicite l'événement. Nous avons aussinoté sur les diverses affiches placardées pour promouvoir la manifestation la présence des troislangues les plus utilisées à Maurice. Le *code switching,* et en particulier l'interlecte[230], est bien présent (probablement de manière volontaire), même dans des affiches officielles, censées avoir été élaborées par des professionnels, ce qui en ditlong sur la relation des Mauriciens avec ces troislangues.

Ci-dessous, une des affiches destinées à promouvoir l'événement.



[230] Variété d'une langue que l'on peut situer entre le basilecte (forme basse de la langue) et l'acrolecte (forme haute dela langue).
Synonyme : mésolecte.

Une des affiches mettant en avant les trois langues principales de l'île, utilisées lors de la promotion culturelle de « Porlwi by light ».

Le modèle de la langue unique, en l'occurrence de la langue française, hégémonique dans les médias, semble donc devenu obsolète. Afin de toucher et de fédérer toutes les strates de la population mauricienne, les organisateurs de l'événement ont donc décidé de faire usage des trois principales langues mauriciennes, à savoir le *kreol* avec l'accroche , « festival dan kapital » et l'orthographede la capitale Port-Louis, « Porlwi », puis l'anglais « by light », ce qui permet de faireun jeu de mots « by light／by night », suivi du nom de l'événement : « Festival of Contemporary Culture », et enfin le français pour annoncer les dates : 4-6 (D)décembre 2015, même si nous notonsici l'influence de l'anglais dans l'écriture du mois de décembre en majuscule. Ce choix des trois langues mauriciennes pourrait donc implicitement susciter l'intérêt de toutes les strates et communautés ethniques de l'île Mauriceà se rendre à ce festival.

Nous noterons en effet que cette manifestation culturelle a mobilisé et réuni des citoyensde tous âges, cultures et appartenances ethniques ou communautaires, qui se sont librement mêléset frottés à la foule, phénomène rarissime à Maurice (mis à part peut-être lors des courses hippiques,où il est judicieux d'ajouter que les gens sont cependant « compartimentés » en fonction de leurs classes sociales et leur hiérarchie au sein de la société[231]).

De même, la photographie de l'enfant choisie ne semble pas être anodine, puisqu'il s'agiraitd'une « enfant créole » (comprendre enfant métisse) symbolisant l'idée qu'un étranger se fait en général de l'enfant mauricien.

L'on pourrait interpréter cette utilisation des trois langues comme une invitation adresséeà toutes les classes sociales, indépendamment de la langue utilisée dans le cadre du foyer familial. Nous avons aussi noté qu'une autre affiche indique bien le mot « gratuit » en *kreol,* « gratis [232] », comme pour vraiment inciter les couches populaires de la société à s'y rendre. Par ailleurs, lesorganisateurs de cet événement culturel sont en majorité des « Blancs-Mauriciens », parmi lesquelsAstrid Dalais, la directrice du comité organisateur, qui a pris la parole en kreol lors d'interventions dans les médias, ce qui n'est pas anodin, à notre sens, venant d'une Mauricienne de descendants

[231] Il y a également les marchés (*bazar)* où une certaine partie de la population se côtoie. (Classe populaire et moyenne).[232] Cependant, il est intéressant de noter que le mot latin « gratis » est aussi utilisé en anglais et en français. Il n'est doncpas uniquement caractéristique du *kreol.* En français, l'on peut penser à l'expression « demain, on rase gratis ».

français, puisque l'objectif était bien de réunir toutes les strates de la société pour une première grande manifestation culturelle dans la capitale.

Cette illustration n'est qu'un des nombreux exemples d'interlectes qui se manifestent très souvent à Maurice.

Si nous poursuivons l'observation langagière visuelle dans l'espace public par le prisme de quelques affiches évocatrices de cette hybridité interlectale, nous apercevons que cet espace insulaire apparaît comme fragmenté car il est constitué d' « îlots » ethno-socio-linguistiques spécifiques : certaines affiches publicitaires peuvent comporter trois langues différentes, compréhensibles pour un trilingue alors que d'autres affichent une hybridité interlectaledifficilement compréhensible, à moins d'avoir vécu à l'île Maurice et ainsi saisir toute sa complexitélinguistique. Voici deux exemples du processus de spatialisation des langues, de leur usage et de l'environnement graphique au sein de lieux publics.



Façade d'entrée d'une « épicerie chinoise » à Mahébourg, village côtierdu sud de l'île Maurice.

Extrait de http://mysweetmauritius.blogspot.com/2019/09/, consulté le 30 mars 2021.

Cette photo d'une devanture d'entrée d'une épicerie chinoise, dont le propriétaire se nomme « Ah Yan », illustre bien ce mélange d'affiches comportant plusieurs langues : la syntaxe française, « Chili en vente ici », côtoie la syntaxe anglaise, « Emtel on sale here », ou encore du *kreol* : « mine frais Tico ». Il n'est pas rare de trouver ces trois différentes langues qui se côtoient sur unemême façade, même s'il s'agit ici d'un *kreol* orthographié en français.

La deuxième photo choisie est extraite du site zilmorismondoblog :



Façade d'un garage de bicyclettes. Extrait de : https://zilmoris.mondoblog.org/2018/05/27/ile-maurice-sociolinguistique/ consulté le 30 mars 2021.

L'affiche se veut visiblement être en français. Une attention particulière (mais erronée) est portée sur le « é » de « atelier ». Cette hypercorrection traduit une volonté de « bien écrire en utilisant l'accent aïgu de la langue française », mais cette affiche est dénuée de sens pour tout francophone

ne vivant pas à Maurice. Le lien entre un garage pour bicyclettes et la réparation de carottes et de choux est inexistant ! En effet, la pancarte souhaite indiquer :

« Garage pour bicyclettes : ici on répare des caoutchoucs », qui pourraient se traduire par « pneus » en français standard. Cette hypercorrection cacherait-elle un sentiment d'insécurité linguistique ?

Dans ce contexte insulaire marqué par la pluralité linguistique, le critère spatial peut ainsi s'avérer pertinent pour mieux comprendre certaines dynamiques sociolinguistiques, qui pourraient être génératrices d'insécurité linguistique.

Cette situation sociolinguistique s'avère encore plus profonde, si l'on prend en considération les variétés de français et de *kreols* parlées. Afin de mieux comprendre cette situation sociolinguistique mauricienne assez complexe, il est nécessaire de revenir sur quelques notions importantes utilisées en sociolinguistique, notamment la diglossie, caractéristique phare de la société mauricienne et souvent liée au bilinguisme ou au plurilinguisme.

2.2 Quelques définitions de base : la diglossie

Nous aborderons à présent le concept de diglossie, concept essentiel pour comprendre la situation plurilingue à l'île Maurice, mais plus particulièrement la relation entre le français et le *kreol*.

2.2.1 La diglossie ou la situation hiérarchisée du bilinguisme

Bien que le nom de Ferguson[233] soit associé au terme de diglossie, c'est Jean Psichari, qui,en 1928, introduisit cette notion, lorsqu'il l'utilisa dans la situation bien précise du grec contemporain, en publiant un article au titre évocateur : « Un pays qui ne veut pas sa langue ». Psichari était un philologue et écrivain français d'origine grecque, pour qui le terme « diglossie » etcelui de « bilinguisme » étaient synonymes.

On utilisait indifféremment « bilinguisme » et « diglossie » pour désigner la même chose, puis le terme « diglossie » s'est distingué : on a ajouté au sens premier la notion de hiérarchie entreles deux langues. C'est le linguiste William Marçais qui l'utilise avec cette acception dans sa *Diglossie arabe* en 1930.

C'est Charles A. Ferguson[234] qui donne une définition précise du terme en 1959 :

[233] Charles A. Ferguson, « Diglossia », in *Word* 15, 1959, pp. 325-340.
[234] Henri Boyer, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, 2017.

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable, dans laquelle il existe, en plus des dialectes primaires (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), une variété superposée fortement divergente, rigoureusement codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), qui sert de support à de nombreux et prestigieux textes littéraires provenant d'une période antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère (…) elle est utilisée dans la plupart des événements communicatifs écrits et formels ; mais elle n'est jamais déployée, par aucun secteurde la communauté, pour la conversation ordinaire. » Andrée Tabouret-Keller[235] donne une reformulationtrès claire de cette définition de la diglossie par Ferguson :

> « Pour Ferguson (1959), la diglossie ressort de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associée aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes. Ferguson souligne qu'il s'agit de fonctions complémentaires, dans une relation stable qui a pu durer des siècles, comme c'est le cas de l'arabe du Coran par contraste avec les nombreuses formes dialectales parlées de l'arabe. Ce cas est l'un des quatre proposés par Ferguson pourillustrer la diglossie, les trois autres étant les relations entre allemand et suisse allemand en Suisse germanophone, français et créole en Haïti, khatarevusa et démotique en Grèce. »

À l'origine, le terme « diglossie » fait donc référence à une seule langue, qui se manifeste sous la forme de deux variétés : la haute et la basse dans une même communauté. Lasociolinguistique s'est, au départ, focalisée sur les communautés monolingues, où les variétés de lalangue contrastaient en raison de différences de classes sociales. La manière de parler reflétait notreappartenance sociale et donc notre place dans la société. En France, avec l'harmonisation de lalangue inscrite dans l'article 2 de la Constitution de 1992, « la langue de la République est le français », il ne s'agissait plus de différencier les couches sociales par leur manière de parler, mêmesi cela est toujours d'actualité.

Ce modèle s'applique désormais dans des situations linguistiques où coexistent deux langues, une variété haute et l'autre, considérée comme la variété basse. Les deux langues sont généralement considérées comme légitimes, mais dans des contextes énonciatifs différents. La variété haute est généralement la langue codifiée, enseignée et utilisée dans le cadre scolaire, lors de

[235] Andrée Tabouret-Keller, « À propos de la notion de diglossie : La malencontreuse opposition entre "haute" et "basse" : ses sources et ses effets», in *Langage et société*, 2006／4 (n°118), pp. 109-128. Doi :10.3917／ls.118.0109.

fonctions formelles importantes, dans la correspondance officielle et elle jouit d'un certain prestige social, alors que la variété basse ne requiert souvent même pas d'apprentissage formel, elle estsouvent acquise naturellement, selon Ferguson. C'est la langue utilisée lors des conversations informelles et son usage se restreint à l'oral.

Dans le cas de la société mauricienne, l'on évoque souvent le français comme langue haute,et le *kreol*, considéré comme langue basse : c'est la langue acquise naturellement et son usage était jusqu'à très récemment restreint à l'oral.

La situation diglossique semble rarement statique : elle évolue et génère souvent une certaine dynamique conflictuelle, en particulier lorsqu'il s'agit de plusieurs langues en contexte. Lavision assez statique de la diglossie selon Ferguson, qui précise que ce phénomène s'étend surplusieurs siècles, et qu'à terme, il s'agira en général de conserver l'acrolecte qui représente la variétéprestigieuse, nous semble donc plutôt éloignée des réalités actuelles des langues en contact à Maurice. En effet, la situation sociolinguistique mauricienne a beaucoup évolué depuis l'indépendance de l'île et elle continue toujours son évolution. Le *kreol* en particulier est de plus en plus accepté comme « la langue mauricienne ».

2.2.2 Les critiques de la diglossie statique

Ainsi, si cette description de la diglossie en tant que situation stable et harmonieuse par Ferguson a depuis été largement remise en cause par d'autres linguistes, l'on ne peut cependant contester le fait que sa théorisation a mis en évidence la hiérarchisation des langues comme conséquence directe des situations de contact de langues. Comme le fait remarquer Didier de Robillard[236] :

> « […] la règle dans les situations de contact est plutôt l'émergence de conflits et de hiérarchisation des langues que la coexistence idyllique et égalitaire ».

Louis-Jean Calvet[237] souligne que :

> « Ferguson comme Fishman avaient tendance à sous-estimer les conflits dont témoignent les situations de diglossie. Lorsque Ferguson introduisait la stabilité dans la

[236] Didier de Robillard, *L'aménagement linguistique : problématiques et perspectives*, Thèse de Doctorat, sous la direction deRobert Chaudenson, Aix-Marseille 1, 1989.
[237] Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde,* Plon, 1999.

définition du phénomène, il laissait entendre que ces situations pouvaient être harmonieuses et durables. Or la diglossie, tout au contraire, est en perpétuelle évolution ».

Tout comme Calvet, Paul Wald[238] insiste sur le caractère dynamique de la situation de diglossie. Sensibilisé par les situations des pays africains, qui maintiennent des relations étroites avec leurs anciennes colonies, il ajoute que :

> « La parenté objective entre les parlers en rapport de diglossie est d'une importance limitée » et « une situation qui n'est pas typologiquement diglossique peut relever d'une dynamique diglossique », selon la formule clairement ramassée de Pierre Achard quand il rend compte des travaux de Wald.

Il est également intéressant de noter ici le texte de Philippe Gardy et Robert Lafont, *La diglossie comme conflit : l'exemple occitan*, dont le titre à lui seul est évocateur (1981). Les auteurs évoquent la diglossie comme étant le lieu d'un conflit, mais, comme le souligne très justement Andrée Tabouret- Keller, « dans le cas occitan, les modalités d'existence de cette diglossie reviennent à mettre entre parenthèses les termes même du conflit ».

Enfin, des recherches publiées après celles de Ferguson décrivent la situation diglossique comme dynamique, mouvante, source de situation conflictuelle et donc propice à l'insécu rité linguistique. Ces travaux ont donné lieu à deux autres modèles de diglossie : la diglossie conflictuelle, développée par les sociolinguistes occitans et catalans, et la diglossie consensuelle, élaborée par des sociolinguistes suisses.

2.2.2.1 La diglossie conflictuelle

La diglossie conflictuelle apparaît chez les sociolinguistes occitans, notamment avec Robert Lafont, qui adapte la diglossie au contexte occitan, mettant en avant une situation polémique avec deux langues bien distinctes en conflit sur le même territoire. L'occitan, qui représentait auparavantla variété haute de la langue, est désormais associé à la variété basse et perd ainsi son statut delangue autonome. La langue haute est désormais le français. C'est la première phase de la diglossie,où l'occitan demeure utilisé oralement par ses locuteurs, malgré la restriction d'usage, puisque le français semble progressivement s'installer.

[238] Paul Wald, « La diglossie immergée : représentations alternatives du répertoire linguistique chez les Yakoma deBangui », in *Langage et société,* 1986, pp. 51-67, p. 40.

Selon les sociolinguistes de l'école de Montpellier, d'où émerge la notion de diglossie conflictuelle, la diglossie n'est pas un processus stable, mais bien un processus dynamique et conflictuel. La répartition des langues n'étant pas équilibrée, il est donc prévisible qu'il y ait une situation de conflit. Cela a pour conséquence une dévalorisation de la langue dominée par la languedominante, jusqu'à lui ôter toute légitimité. C'est la seconde et ultime phase du processus diglossique, qui conduit à la victoire du français sur les « patois ».

Le processus de minoration linguistique de l'occitan, et plus largement des autres langues minorées, est la conséquence d'une politique délibérée de promotion du français et du monolinguisme, aux dépens des autres langues régionales. Nous noterons ici que les sociolinguistes occitans emploient les termes de « langue dominée » et de « langue dominante » à la place de « langue haute » et « langue basse », pour mieux démontrer la situation de domination que peuvent exercer les langues.

Ainsi, l'usage de la langue dominée n'est jamais neutre : elle témoigne d'une prise de position de la part du locuteur, qui souhaite dans une certaine mesure faire valoir un état de domination, comme pour mieux le critiquer. De la même manière, l'on constate que ce sont souvent les locuteurs natifs de la langue minorée qui s'auto-stigmatisent, provoquant, de ce fait, un sentiment d'insécurité linguistique. Au final, cette situation de conflit linguistique aboutit le plus souvent à l'extinction de la langue dominée au profit de la langue dominante. Cette situation dedisparition d'une langue, dévorée ou engloutie par une autre, est substantivée sous la plume deLouis-Jean Calvet (1974), avec le terme « glottophagie ».

Cette situation se produit lorsque la langue de référence, la langue dominante, prend le dessus sur la langue dominée, par le biais de normes de référence, véhiculant les notions de « bien parler » ou de « bon français », enseignées notamment à l'école. Jean-Marie Klinkenberg (1989) associe ainsi l'insécurité linguistique à la scolarisation.

> « Dans beaucoup de cas, celle-ci (la scolarisation) introduit à la connaissance de la norme, mais sans pour autant donner la maturité pratique des registres. On arrive donc àce résultat paradoxal que l'école augmente fréquemment l'insécurité linguistique. Plutôt que d'apprendre au scolarisé à parler, elle le condamne souvent à se taire. »

Andrée Tabouret-Keller[239] admet que « c'est la situation sociale, de manière générale, qui détermine la situation linguistique ». Les conflits linguistiques reflètent la domination des groupes

[239] Andrée Tabouret-Keller, « Pour une vision dynamique des situations linguistiques complexesUn hommage à André Martinet », *La linguistique*, vol. 37, nº 1, 2001, pp. 21-28.

socialement et politiquement dominants qui cherchent à imposer leur langue à des groupes socialement ou économiquement plus faibles.

Dans le contexte mauricien, Rada Tirvassen[240] a aussi mené des recherches qui attestent de la fonction de l'école dans la transmission de l'insécurité linguistique. Ses recherches, menées dans différents établissements scolaires de l'île (urbains et ruraux), démontrent que plus le locuteur prend conscience des normes du français grâce à l'école, plus il se sentira en insécurité linguistique.

2.2.2.2 Vers une diglossie consensuelle ?

Les linguistes catalans Lluís Vicent Aracil et Rafael Ninyoles ont longuement travaillé sur cette notion de conflit linguistique qui aboutit à un consensus, présentée dans le cadre du Congrès de cultura catalana (1975-1977) :

« Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (…) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique. » Cette situation s'apparente ainsi à une sorte de consensus puisque ces deux languesà première vue à l'opposé l'une de l'autre finissent par « cohabiter » sur un même territoire linguistique.

Aude Bretegnier [241] parle de la diglossie comme d'un processus :

« Qui implique un caractère mouvant et évolutif, implique également que l'on puisse agir sur cette évolution. »

Elle ajoute que :

« … la diglossie apparaît effectivement comme un processus, que le temps semble renforcer, et dont la dimension conflictuelle apparaît effectivement comme une évidence ».

Il nous semble donc qu'il y a plutôt une idée de hiérarchisation : la cohabitation consensuelle, tolérée par la langue dominante. Dans le cas de l'île Maurice, l'on pourrait dire qu'il existe ce type de diglossie dans le cas où certaines personnes possèdent une prononciation non

[240] Rada Tirvassen, *École et plurilinguisme dans le sud-est de l'océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2002.

[241] Aude Bretegnier, *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues*, Thèse de doctorat, menée sous la direction de Didier de Robillard, Université de La Réunion, 1999.

normative (je-ze[242] ou chercher-serser[243]) lorsqu'ils prennent la parole en français mauricien, qui estlui-même dévalorisé au profit du français standard.

2.2.2.3 Peut-on encore parler de diglossie aujourd'hui ?

Marinette Matthey[244], quant à elle, s'interroge sur la validité de la diglossie de nos jours. Elle propose une discussion sur la pertinence et l'actualité de cette notion aujourd'hui, notamment ence qui concerne les liens entre diglossie et pouvoir. Elle arrive à la conclusion qu'on aurait tort de considérer le point de vue de Ferguson comme « périmé » :

« Ainsi, la notion de diglossie deviendrait obsolète, non pas parce que ses traits définitoires sont périmés, mais parce que les situations qu'elle vise à décrire ont tendance à disparaître (…). La question, qui mobilisait Ferguson, des liens entre les compétences individuelles et le niveau collectif, structurel, des représentations partagées qui guident les comportements, ne semble plus vraiment d'actualité. On parle toujours beaucoup de représentations en sociolinguistique, mais c'est le plus souvent pour documenter une situation du point de vue des attitudes langagières (et c'estdéjà bien) et non pour faire des propositions théoriques originales permettant d'articuler les pratiques et les compétences d'un côté et les représentations de l'autre ».

Dans le cas de la domination de l'anglais comme langue scientifique, Marinette Matthey préfère parler d'impérialisme linguistique plutôt que de diglossie :

« (…) il s'agit bien de la manifestation d'un pouvoir, mais il concerne uniquement les couches hautement scolarisées de la société. [245] »

Ainsi Marinette Matthey est d'avis qu'une part indéniable du « vécu personnel des chercheurs influence largement leurs conceptions théoriques, et que, d'autre part, les liens entre pouvoir, situation sociopolitique et usage des langues dépassent de loin le thème de la diglossie et qu'elle ne saurait être réduite à cette dimension ».

Cette réflexion rejoint notre approche de la réflexivité du chercheur et son appartenanceou pas au terrain étudié.

---

[242] Le francophone prononce sans problème le « je », alors qu'un pur créolophone transformera le son en [ze] : la consonne « j » se prononce « z », alors que le « e » est prononcé [.e].

[243] Idem pour le son [ch] qui se transforme en [s] chez le créolophone.

[244] Marinette Matthey, Le *concept de diglossie est-il périmé ? Romain Colonna. Les locuteurs et les langues : pouvoir, non-pouvoir, contre-pouvoir,* Lambert-Lucas, 2003, pp.121-130, 2014.
Extrait du site : https:／／hal.archives-ouvertes.fr／hal-00996045／document, [consulté le 13 juin 2019].

[245] Ibid., 2003.

2.2.3 Bilan sur la diglossie à Maurice :

2.2.3.1 Choisir sa langue : un enjeu de réussite (sociale) et d'ouverture (sur le monde)

Nous pouvons dire que la situation diglossique existe car elle émerge souvent du discourset de la représentation que se font les locuteurs de leurs propres comportements linguistiques àpropos de la situation linguistique de leur groupe. Leur discours de minoration linguistique se retrouve très souvent amplifié. Dans une situation de contacts de langue, il est habituel de valoriser une langue plutôt qu'une autre, même si les raisons ne sont pas toujours justifiées.

L'île Maurice est bien caractérisée par cette situation diglossique, et même triglossique, entrele français, langue prestigieuse, utilisée dans les situations de communications formelles et informelles ainsi que dans les médias, l'anglais, autre langue scolaire valorisée, considérée comme, *de facto*, la langue officielle et le *kreol*, langue populaire, du quotidien, parlée par la grande majoritéde la population mais moins estimée.

Le sujet des langues étant délicat à l'île Maurice, le fait de parler de minoration linguistique institutionnelle risque de déplaire à certaines communautés qui pourraient s'estimer lésées, car le poids des langues a une portée historique, comme nous l'avons constaté au chapitre 1. Les représentations sociales pèsent lourdement sur les discours linguistiques hiérarchisant ainsi les langues.

Les comportements des locuteurs sont en effet très parlants. Dans une situation de diglossie, la langue que choisissent les parents pour communiquer avec leurs enfants est révélatrice de leur perception de cette langue. À Maurice par exemple, l'on constate souvent que les parentsqui ont fait des études universitaires, font le choix de communiquer avec leurs enfants dans une langue, privilégiant le français, parfois même l'anglais pour ceux qui sont scolarisés dans les écoles internationales[246], alors qu'entre eux, ils communiquent très souvent en langue créole. S'agit-il ici d'une volonté d'associer l'enfant à une langue prestigieuse[247] à leurs yeux, en communiquant avec

[246] Nous faisons ici allusion aux « vraies » écoles internationales, membres du *Council of International Schools* (CIS) ou appartenant au réseau des écoles membres du *International Baccalaureate World Schools*. Il est ici important de le préciser, car l'appellation « école internationale » est courante et assure la dimension « internationale » de l'établissement pour assurer son attractivité dès lors que les élèves ont plusieurs nationalités.

[247] Cette notion de prestige de la langue française est essentielle. Dans des restaurants chics (et chers), lors de déjeuners d'affaires par exemple, il n'est pas rare d'entendre des couples mauriciens s'exprimer entre eux en français, plutôt qu'en*kreol* devant leurs collègues ou invités. Est-ce pour montrer à leurs convives et à eux-mêmes, que cette pratique de la langue française les avait promus dans l'échelle sociale et, par là-même, leur avait procuré une aisance financière par rapport au Mauricien de base ? Pour les avoir côtoyés en tant qu'ex-collègues, nous savons que le *kreol* est leur langue

leur progéniture dans cette langue pour qu'elle se l'approprie et que cette pratique du français leur facilite l'entrée dans le monde scolaire et plus tard professionnel ?

De même, beaucoup de Mauriciens privilégient l'apprentissage de la langue anglaise pour des raisons pratiques (c'est la langue internationale, la langue requise pour l'exercice d'un poste ausein de la fonction publique mauricienne, la matière d'étude obligatoire jusqu'à la fin du cyclesecondaire et qui exige l'obtention de la moyenne pour l'admission aux examens du Higher School Certificate : HSC, l'équivalent du baccalauréat français). Cette focalisation sur l'anglais est aussi liéeau fait que beaucoup de Mauriciens maîtrisent plus ou moins déjà le français (car plus proche du*kreol*, langue majoritairement parlée) et ils se concentrent donc sur l'autre « langue haute », qui est généralement moins maîtrisée.

La langue française, bien qu'elle soit considérée comme prestigieuse, est reléguée au deuxième plan de l'apprentissage des langues. Nous noterons cependant qu'elle demeure obligatoire jusqu'en *School Certificate* (l'équivalent du brevet). La langue anglaise s'impose puisque c'est la langue officielle des épreuves d'examens au primaire, au secondaire et dans le supérieur.

Le *kreol* ne s'apprend que depuis tout récemment (depuis la rentrée des classes en janvier 2012) de manière formelle, dans quelques écoles primaires[248]. En général, les Mauriciens ne le maîtrisent qu'à l'oral et sont réticents à se consacrer à l'apprentissage de l'écrit, évoquant la confusion et l'amalgame avec le français, ce qui ne pourrait que nuire à leur orthographe de lalangue française, d'après eux.

L'attitude linguistique rencontrée chez certains Mauriciens semble transmettre ce désir de s'approprier l'anglais et le français pour que les enfants ne soient pas désavantagés sur le plan international. Ce comportement langagier est perçu prioritairement chez les locuteurs de classe moyenne et supérieure, même si la population ouvrière tente, autant que faire se peut, d'imiter laclasse supérieure. Et que peut-on dire du fait qu'ils préfèrent, eux, communiquer en *kreol* ? S'agirait-

de l'intime, du foyer. L'usage du français en public est-il un faire-valoir, car ils se sentent écoutés, car le restaurant peutêtre considéré comme un lieu de représentation sociale, où l'on se montre et montre aux autres que l'on a réussi socialement ? Ou est-ce aussi un moyen d'être poli et de s'intégrer en parlant la langue commune ?
Nos observations ont aussi montré que la conjointe mauricienne (car il s'agit plus souvent de femmes) d'expatriés français privilégie désormais le français dans les échanges quotidiens dans la mesure du possible. Elles sont souvent issues d'un milieu plutôt créolophone et n'ont pas fait d'études supérieures ou ne peuvent se targuer d'avoir réussi professionnellement.
D'autres couples, ayant « moins réussi » peuvent aussi user de ce bilinguisme pour tenter de montrer une certaine appartenance socio-culturelle et qu'ils ne sont pas « n'importe qui ».

[248] Informations extraites du site https://www.lemauricien.com/article/%C3%A9ducation-kreol-morisien-au-primaire/, [consulté le 3 juin 2019].

il de la langue dans laquelle l'on se sent le plus à l'aise pour échanger, puisqu'elle est choisie entre les conjoints ?

Ainsi, nous constatons très souvent que ce sont les locuteurs natifs de la langue elle-même qui stigmatisent le plus leur langue maternelle. Ils considèrent qu'elle ne leur procure pas l'ouverturesur le monde et que sa seule maîtrise les renfermerait sur leur propre groupe ethnique. Ils deviendraient ainsi « coupés du monde », linguistiquement et culturellement, même si, paradoxalement, ils continuent de la pratiquer, car il s'agit d'une de leurs langues maternelles (certains ne parlent peut-être pas plusieurs langues, mais ils y sont exposés et comprennent très tôt au moins deux langues). Ils sont toutefois unanimes à reconnaître l'utilité du français et de l'anglaisà l'école, pour le travail, dans le domaine international.

Dans une société mauricienne étriquée, où tout le monde se côtoie, ce jeu des apparences, du faire-valoir est semble-t-il très important. Si cela passe d'abord par le matériel, cela passe aussi par l'utilisation des langues en société.

Nous sommes donc d'avis, comme Marinette Matthey, que le concept de diglossie n'est pas périmé : la diglossie est loin d'être un phénomène dichotomique simpliste. Selon le point de vue et l'expérience empirique du chercheur, nous pensons, comme elle, que dans certains cas, l'expérience psycholinguistique est souvent délaissée : lorsqu'il y a insécurité linguistique, il y a honte et on évited'en parler ou on n'en parle tout simplement pas.

2.2.3.2 Le kreol : l'enjeu d'une langue unificatrice

Comme le fait remarquer Louis-Jean Calvet[249] :

« (…) du strict point de vue de la structure interne, il n'y a aucune différence entre une langue et un dialecte ; la différence réside dans un statut acquis. Mais la nature de ce statut et les processus de son acquisition ne sont pas très clairs ».

Dans le cas d'une langue standard et d'une langue non standard, la diglossie est bel et bien présente, comme c'est le cas à Maurice. Dans le cas précis de la communauté sociolinguistique mauricienne, nous constatons qu'une situation de diglossie sera donc présente, puisque le plurilinguisme est en vigueur. L'unification linguistique nous paraît utopique dans la mesure où il est difficile d'arriver à un réel compromis.

[249] Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Payot, 1974.

En effet, après l'harmonisation de la graphie de la langue créole et l'émergence d'un dictionnaire depuis les années 1990, des linguistes, soutenus par des partisans du *kreol* et de l'unité nationale, ont longuement milité pour cette unification linguistique et ethnique par le biais de cette langue, mais leurs revendications ont été rejetées, sous prétexte que le *kreol* ferait référence à une seule communauté : les Créoles[250]. On retrouve la polémique entre les tenants du *kreol,* langue de toute l'île Maurice, et les tenants du *kreol* comme langue de la communauté créole[251]. Même si la grande majorité des Mauriciens considèrent cette langue comme leur langue maternelle,indépendamment de leurs communautés ethniques, les stéréotypes ont la vie dure : certaines personnes appartenant à la communauté blanche (descendants de Français et d'Anglais)revendiquent le français comme leur langue maternelle, puisque c'est la langue qu'ils utilisent le plus souvent, du moins c'est ce que l'on semble observer.

2.3 Le continuum linguistique et l'interlecte

2.3.1 Le continuum liguistique

Comme le dit Aude Bretegnier[252] :

> « À travers les échanges langagiers se jouent sans cesse, a fortiori en situation de diglossie, des rapports de force, des conflits sociaux, politiques. Le langage est le lieu par excellence de mise en scène des sentiments de pouvoir, de domination ou au contraire de sentiments d'infériorité, de minoration sociale, culturelle, identitaire et donc linguistique. »

Les situations de contacts de langues posent en effet la question des interférences, des alternances codiques ou de *code switching*. Aude Bretegnier[253] souligne très justement le fait que :

> « […] « la zone mésolectale » du continuum linguistique, zone floue et mouvante, est sans doute à la fois une manifestation et une source des conflits diglossiques, et peut-être même, […] d'insécurité linguistique ».

[250] À Maurice, le terme « créoles » revêt un sens particulier et désigne une partie de la population descendante des Africains arrivés sur l'île.
[251] Ces opposants à la langue créole feignent de croire que le *kreol* n'appartient qu'aux Créoles, mais en réalité, personnen'y croit vraiment, puisqu'il est difficile de trouver un Mauricien qui ne parle pas *kreol* ou qui ne le comprend pas.
[252] Aude Bretegnier, *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues*, Thèse de doctorat, menée sous la direction de Didier de Robillard, Université de La Réunion, 1999.
[253] Ibid., 1999.

Nous avons tendance à penser que la zone acrolectale situe le locuteur en sécurité linguistique : cette zone correspond à la forme haute de la langue, alors que la zone basilectale, qui se trouve à l'extrémité du continuum, représente la forme basse de la langue et contribue au sentiment d'insécurité linguistique ressenti par le locuteur (nous faisons ici référence au français, puisqu'il arrive plus rarement que le locuteur se sente en insécurité linguistique en *kreol*). Il nesemble pas y avoir de corrélation dans l'insécurité entre ces deux langues, puisque les enjeux nesont pas les mêmes. Le locuteur mauricien est souvent jugé dans sa prise de parole en français, maisplus rarement en *kreol* (à moins qu'il ne le parle avec un accent qui n'est pas considéré comme la norme).

Cependant, un locuteur en zone acrolectale peut aussi se sentir en insécurité linguistiquedansle cas où il se retrouve avec un locuteur qu'il considère comme maîtrisant mieux la langue quelui-même. Nous pouvons donc nous interroger, comme l'a fait Aude Bretegnier dans sa thèse, sur la « mouvance extrême » qu'implique le continuum linguistique. En effet, cette fluctuation ou labilité ne risque-t-elle pas d'accroître la variation linguistique, et, de ce fait, l'insécurité linguistique ?Y aurait-il un lien mécanique entre variation et insécurité linguistique ? Nous sommes en situation d'approfondir cette question, dans la mesure où la norme dominante demeure le français hexagonal, homogène, stable, alors quele *kreol* est présenté comme la langue ou le dialecte (plusieurs sujets interrogés évoquent le *kreol* en tant que « dialecte » ou « patois » et non en tant quelangue en elle-même) instable, fluctuant, sans normes. Tout jusqu'à présent laisse présager d'une relation entre variation et insécurité linguistique. Le continuum linguistique concerne les langues de mêmes origines et présente sur un système continu les langues et les variétés de langues en présence, qui sont linguistiquement proches l'une de l'autre. Il est constitué de deux pôles, l'acrolecte (le plus haut niveau) et le basilecte (le niveau le plus bas). Entre ces deux extrémités, se trouve le mésolecte, qui comporte des degrés perméables les uns aux autres.

Cette notion de continuum linguistique a été très en vogue dans les années 60, lors des recherches menées sur les *kreols* et les dialectes en général. Derek Bickerton (1975) est celui qui reprend ce terme auparavant utilisé par Robert Brock Le Page et David Decamp (1960), Alleyne(1963), B. Bailey (1966) et David Decamp (1971). Michel Carayol (1976) et Robert Chaudenson (1978) utilisent ce concept pour l'appliquer à la situation réunionnaise, sans toutefois se situer clairement par rapport à la situation de Bickerton, qui lui se concentre sur les *kreols* guyanais ethawaïen.

Un continuum est constitué par l'ensemble des variables attestées dans une communauté linguistique, et il faudrait se demander si ces variables sont prises dans une ou plusieurs langues,

apparentées ou non. Ces variables sont organisées en sous-ensembles (par exemple, les pronomsou encore le verbe).

> « Un continuum se caractérise donc par la présence d'un "dia-système" bipolaire allant d'un "acrolecte" caractérisé par des formes socialement valorisées à un "basilecte" correspondant à l'état de langue dévalorisé socialement. Bien entendu, l'acrolecte et le basilecte possèdent en commun un nombre considérable de traits linguistiques et la différenciation ne porte que sur un nombre limité d'éléments, ce qui permet une relative intercompréhension entre les deux pôles du continuum. [254] »

L'on notera aussi que très souvent, une langue se présente sous la forme de continuum plutôt que comme un agencement de dialectes clairement différenciés. Le continuum linguistique est fluctuant : il peut se fragmenter et même disparaître à la suite du renforcement d'une ou plusieurs langues standards au détriment de la diversité dialectale.

Ce concept de continuum a parfois été étendu de son acception géographique initiale à un sens sociolinguistique, pour s'appliquer à des ensembles de sociolectes. Le sociolecte peut être défini comme l'ensemble des expressions d'un langage spécifique à un groupe social. On parlera alors de continuum sociolectal. Nous aborderons à présent l'interlecte, qui est la radicalisation du continuum.

2.3.2 L'interlecte

L'article de Lambert-Félix Prudent[255], « Diglossie et Interlecte », présente la notion d'interlecteen se fondant sur une situation diglossique, les Antilles. Cette situation linguistiqueparticulière s'est instaurée à la suite du système de plantation qui a été imposé et qui aboutit à une langue rudimentaire nécessaire à la communication. Cet espace de communication a ainsi engendréune diglossie coloniale.Le maître dispose du *kreol* pour ses « communications inférieures » et du français pour ses « conversations statutaires [256] ». Prudent est d'avis qu'à partir du moment où il ya eu cohabitation entre esclaves et maîtres, « la dichotomie raciale, sociale, linguistique et idéologique est abusive », puisqu'il existe désormais des « grands blancs et des petits blancs », des
« nègres à talents et des nègres de houx ». Pour lui, « le jeu des couleurs n'est absolument pas

[254] Michel Carayol et Robert Chaudenson, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion », in Gueunier and N.and Genouvrier and E. and Khomsi and A. (eds.), *Les français devant la norme*, Paris, Champion, 1978, p. 182.
[255] Lambert-Félix Prudent, « *Bilinguisme et diglossie* », dans le numéro de *Langages*, année 1981, https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1866, [consulté le 26 octobre 2018].
[256] Ibid., p. 33.

binaire ». Ainsi, il n'y a « ni ligne de fracture nette, ni système échelonné ». C'est ainsi que Lambert-Félix Prudent préfère cette « notion de zone interlectale », car à son avis, le concept colonial de diglossie masque davantage les problèmes qu'il n'en résout.

> Dans le cas de l'île Maurice, l'on peut en effet parler d'interlecte ou « d'entrelangue » dansla mesure où très souvent, alors que les parents Mauriciens pensent transmettre le françaisà leurs enfants, ils communiquent en réalité dans un « français créolisé », une interlangue qui ne correspond ni tout à fait au français, ni tout à fait au *kreol*. Il est complexe d'analysercet interlecte parlé, car comme le dit Daniel Véronique, « il s'agit d'une histoire de déni et d'occultation, mais également de revendication et de reconnaissance[257] » en parlant des rapports qu'ont entretenus les langues *kreol* et la langue française dans les colonies de la Caraïbe et de l'océan Indien. Certains pensent parler français, alors qu'ils pratiquent en réalité (d'après la norme) une interlangue mêlant français et *kreol*. Ainsi, il est très commande rencontrer des locuteurs qui sous-estiment (la pratique du français situe ces locuteursdans le mésolecte) ou sur-estiment (la pratique du *kreol* situe les locuteurs dans le basilecte)leurs pratiques langagières et qui leur confèrent des catégorisations linguistiques souvent erronées. Certains locuteurs disent parler *kreol* alors qu'ils ne font qu'employer une syntaxecréole dans leurs discours tenus avec du lexique essentiellement français :
>
> « mo pa vouloir manger parce que mo pa gagnn faim » (je ne veux pas manger, car je n'ai pas faim [258] »).

Une des difficultés du linguiste est de nommer les variétés apparaissant dans les échanges verbaux répertoriés au sein des conversations ordinaires. Comment en effet identifier un emprunt lexical, un calque, une alternance codique ?

Il est ici intéressant de faire remarquer que l'une de nos apprenantes, une enseignante à l'école maternelle, dans un cours d'expression orale assuré en juin 2016[259], nous a fait la remarque suivante :

---

[257] Georges Daniel Véronique, « Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française », in *Langue française*, 2010/3 (n° 167), pp. 127-140. DOI : 10.3917/lf.167.0127. URL : https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-127.htm, [consulté le 22 avril 2019].

[258] Paroles d'une expatriée française vivant depuis une vingtaine d'années à Maurice. Elle parle *kreol* en utilisant « unesyntaxe à la *kreol* » avec du vocabulaire français. En *kreol* standard, nous dirions : « *mo pa le manze acoz mo pa gagnn faim* ».[259] Nous ne nommerons pas l'établissement où nous avons assuré ces cours afin de garantir l'anonymat complet dutémoin.

« Je réalise à présent, que nous à Maurice, on ne parle pas français. Quand j'entends les journalistes sur France 24 parler de sujets politiques… je dis, moi je ne peux pas parler comme ça. C'est pas pareil, le français qu'on parle à Maurice, comparé à ce qu'on entend parler à la radio ou àla télévision. C'est pas le même français, c'est pas les mêmes mots. »

La remarque de cette apprenante[260] nous en dit long sur le type de français parlé à Maurice :les mots utilisés ne sont pas les mêmes, dans la mesure où les Mauriciens insèrent beaucoup demots anglais ou de mots créoles, puisqu'ils ne connaissent pas l'équivalent en français[261] (c'est ce qu'ils déclarent en tout cas). Souvent, ils utilisent des mots français qui ne correspondent pas ausens standard attendu : le verbe « quitter » par exemple peut parfois signifier « déposer » : je vais tequitter (déposer, en français standard) à l'aéroport, ou encore « ramasse[262] ton jouet » pour « range ton jouet ». Le vocabulaire leur semble beaucoup plus riche et il existe des nuances dans la variété des termes employés. La syntaxe leur paraît également beaucoup plus complexe.

Cependant, en tant que chercheure, nous nous devons de nous poser les questions suivantes : est-ce légitime de demander à des locuteurs ne vivant pas en France hexagonale de parlerle même français ? Il suffit déjà de constater les différences de parlers et d'accents entre la France septentrionale et la France méridionale, sans parler de l'hétérogénéité des régions elles -mêmes, si l'on considère le vocabulaire[263], les intonations, les accents, les différences culturelles mêmes[264]. L'on ne peut ainsi pas exiger d'un locuteur mauricien qu'il parle comme un Français de France(d'ailleurs, quel modèle est-il censé suivre : le parler parisien, parce que c'est la « langue de la capitale, du français standard, de la bourgeoisie » ? Et peut-on parler d**'un** français parisien ?). Poserune telle exigence ne serait-il pas complètement injuste, car il existe bien **des** parlers parisiens : il faut aussi tenir compte de l'idiolecte, du sociolecte, du chronolecte, du topolecte, etc. Alors que le français parisien est souvent érigé en norme, paradoxalement c'est la Touraine[265] qui est souvent

[260] De même, peut-on sûrement regretter que, bien qu'elles existent encore, beaucoup d'émissions françaises misentsur le paraître plus que sur le contenu, et le langage peut s'en trouver appauvri.

[261] Cette méconnaissance de certains mots en français peut s'expliquer par le fait que l'enseignement se fait en anglais. Il est donc normal que des termes précis relevant des sciences, de l'économie, du lexique bancaire, etc soient émis en anglais, puisqu'ils sont présentés et appris en langue anglaise.

[262] Même si ce verbe n'est pas vraiment un bon exemple de mauricianisme, nous avons pensé judicieux de l'intégrercar il a été cité plusieurs fois par des amis français lorsqu'ils nous ont évoqué les « mauricianismes ». En français, « ramasser », c'est plutôt prendre un objet tombé à terre, sans préjuger de ce qu'on en fait après. Mais cela peut aussi vouloir dire « rassembler » : « ramasse tes affaires et va-t'en ! »

[263] L'exemple le plus souvent cité (pour en rire) : « la France des chocolatines et celle des pains au chocolat ».

[264] L'ouvrage suivant, destiné au grand public explore toutes les facettes de la langue des régions : Mathieu Avanzi, Alain Rey, Aurore Vinceti, *Comme on dit chez nous – Le grand livre du français de nos régions*, Le Robert, 2021. Mathieu Avanzi a également mené de nombreuses enquêtes sur le parler des régions et y a consacré plusieurs articles, un atlas et unblog.

[265] L'Office du tourisme de Tours utilise d'ailleurs l'argument de l'apprentissage du français à Tours afin d'inciter les apprenants à venir apprendre le français en Touraine :

considérée comme le siège de l'accent français le plus neutre, et donc du meilleur parler chez les étrangers, chez qui le mythe perdure. En érigeant **un** français, le français parisien comme modèleà suivre, ne sous-entend-on pas que le français des autres régions n'est pas tout à fait légitime ?

Ce besoin sous-jacent de prendre pour exemple le « locuteur natif français » instaure ainsi inconsciemment une certaine norme à atteindre et à imiter pour les autres locuteurs francophones, encourageant de ce fait le sentiment d'insécurité linguistique et la dévalorisation de leurs propres manières de parler, puisqu'il existe une « norme » à suivre. Le locuteur natif est érigé en exemple : mais est-ce toujours le modèle à suivre ? Et surtout : est-ce le modèle unique, exclusif ? Il existe une myriade de locuteurs natifs ; ceux qui ne s'expriment qu'en français familier, d'autres qui utilisent leur langue régionale et d'autres encore qui pourraient s'exprimer différemment en fonction de leur âge, de leursituation sociale (sociolecte), de leur situation géographique ou régionale (géolecte ou topolecte) ou encore des manières de parler propres à un individu (idiolecte).Le locuteur, indépendamment de sa variété de langue, appartient à une ou plusieurs communautés linguistiques et il convient donc de définir la communauté linguistique en question.

2.4 La communauté linguistique :

2.4.1 Un groupe réuni par sa langue seulement ?

Le terme « communauté linguistique » est un terme que l'on rencontre très souvent en sociolinguistique, mais il reste difficile à définir. Dans son acception la plus simple et la plus évidente, une communauté linguistique pourrait être définie comme un groupe de personnes parlant la même langue. C'est dans ce sens en effet que Leonard Bloomfield[266] définissait la communauté de langue (*Speech Community*), comme un « ensemble de locuteurs qui agissent au moyen du discours ». Mais cette définition est inopérante pour décrire la réalité d'un groupe de locuteurs qui, s'il partage le même code linguistique, n'en demeure pas moins travaillé par la variation géographique, sociale, professionnelle et par la variété des situations de communications qu'il peut rencontrer.

« Apprendre le français à Tours… Le nec plus ultra !
Le meilleur moyen d'apprendre le français est bel et bien de faire un séjour linguistique en France…
~~Alors, pourquoi ne pas le faire à Tours~~ ? Savez-vous que notre cher Alfred de Vigny parlait déjà du langage de ses habitants comme étant « *le plus pur français, sans lenteur, sans vitesse…* », ajoutant même : « le *berceau de la langue est là…* ». Extrait du site de l'Office du tourisme de Tours : https://www.tours-tourisme.fr/ot-tours/je-veux/apprendre-le- francais, [consulté le 23 mai 2020].

[266] Charles Hockett, *À Leonard Bloomfield Anthology*. Bloomington and London: Indiana University Press, 1970, p. 44.

La communauté linguistique est primordiale au sociolinguiste, qui cherche à observer, à analyser les relations entre langues et société. Dans le terme « communauté », nous avons le radical « commun » : la communauté tiendrait donc du fait qu'elle réunit des individus qui partagent une chose commune. D'après les auteurs de l'article « Communauté linguistique » [267] :

> « Si on pouvait concevoir [les communautés linguistiques] comme des communautés de langue, [elles] ne poseraient aucun problème d'identification, elles coïncideraient avec des groupements humains géographiquement et/ou socialement définis par l'usage commun d'une langue. »

Comme le souligne André Martinet[268] :

> « La notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : "communication" implique "communauté". »

Pourtant, bien que le concept paraisse, *a priori*, très simple, les sociolinguistes n'ont pas toujours distingué les communautés linguistiques sur la base de critères similaires. En effet, la sociolinguistique nord-américaine possède une autre conception que celle de leurs confrères sociolinguistes européens.

Charles Hockett[269] a proposé une définition de la communauté linguistique basée sur « l'unicité linguistique », c'est-à-dire sur le fait que les locuteurs d'une communauté linguistique précise parlent une langue commune. Si l'on suit ce principe, il n'existerait donc qu'une seule etunique communauté francophone, hispanophone, anglophone… indépendamment des peuples qui lesconstituent. Ainsi, les Anglais, les Australiens, les Kenyans, les Américains, les Indiens, les Sud-africains formeraient une seule et même communauté linguistique. Si tel est le cas, comment considérer les populations d'une partie de l'Inde qui ne parleraient pas l'anglais ? Ce critère de rassemblement des peuples sur la base de leur citoyenneté n'est-il pas trop généraliste ? Le seul critère d'intelligibilité entreles individus ne semble donc pas suffire.

John Gumperz[270] a quant à lui une autre théorie de la communauté linguistique : ce sont les interactions au sein du groupe (qu'il soit monolingue ou multilingue) qui caractérisent la

---

[267] Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique, les concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 88.
[268] André Martinet, *Langue et fonction*, Gonthier, 1969, p 130.
[269] Charles Hockett, *Idioms in English,* 1958.
[270] John J. Gumperz, Sociolinguistique *interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989.

communauté linguistique. En filigrane de ces recherches, c'est un constat sociologique. Dans les sociétés occidentales, le face-à-face des relations entre différentes ethnies que tout oppose, culture, valeurs, origines, projets, aboutit à ce que John Gumperz appelle la « connaissance des conventions de contextualisation ». Le langage est donc construit sur un paradigme social, il est basé sur un construit interactionnel, avec des dynamiques d'échanges variables. Il insiste sur l'aspect pratique de la langue : il faut cerner la place de l'autre, du locuteur que l'on a en face de soi, le comprendre et décrypter son comportement social et langagier. L'ethnographie de la communication, cettenouvelle discipline qu'il a constituée avec Dell Hymes, atteste de ce besoin de prise en compte de l'autre (autre que dans le domaine du langage) et participe à sa définition d'une communauté linguistique.

Pour John Gumperz et Dell Hymes, cette notion de communauté linguistique basée surune langue commune est inopérante, puisqu'il s'agit uniquement de langue. Qu'en est-il de la variation géographique, sociale, professionnelle et de la variété des situations de communications ? Les facteurs sociaux ont un énorme impact sur la diversification des pratiques et des formes linguistiques. Joshua Fishman[271] mettait l'accent sur la présence de différents registres qui coexistenttrès souvent à l'intérieur d'une communauté linguistique et qui rend ainsi caduque l'idée du partaged'une « même » langue : la langue parlée par un individu n'est jamais strictement la même que celleparlée par un autre individu.

Comment donc répartir les locuteurs ? Peut-on parler d'une seule et même communauté linguistique francophone ? Nous aurions tendance à dire que c'est l'individu, plus que la langue, qui détermine son appartenance à une ou plusieurs communautés. C'est ce que semble aussi sous-entendre Louis-Jean Calvet[272] lorsqu'il cite l'exemple d'un citoyen sénégalais dont la langue maternelle est le peul, la langue véhiculaire le wolof et la langue officielle de son pays le français. Ilest donc trilingue et manie les différentes langues selon les moments de sa vie quotidienne. L'individu, ici, semble choisir[273] son appartenance à une communauté linguistique en fonction dela situation sociale ou de communication dans laquelle il se trouve.

Comme le font remarquer Carmen Alén Garabato et Alexia Kis-Marck[274] :

---

[271] Joshua Fishman, *Bilingualism in the barrio*, Bloomington, Indiana University Press, 1971, pp. 43-49.

[272] Louis-Jean Calvet, *La sociolinguistique,* « Que sais-je ? », 2005, pp. 83-84.

[273] Dans certains cas, l'individu n'est jamais complètement libre du choix d'appartenance à une communauté linguistique. S'il souhaite en faire partie, il doit aussi y être accueilli et reconnu par les membres de cette communauté, dans le cas où il n'y appartiendrait pas en tant que « locuteur natif ».

[274] Carmen Alén Garabato et Alexia Kis-Marck, *Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain,* 2016. Extrait du site : https://journals.openedition.org/lengas/866, Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain, [consulté le 12 juin 2019].

« Cette idée rejoint donc celle portée par John Gumperz et Dell Hymes[275] qui investissentla notion d'une fonction sociale : ce serait moins l'usage d'une langue qui définirait la communauté linguistique que la manière dont ses membres feraient interagir les langues en contact en fonction des rôles qu'ils ont à tenir dans la vie sociale. L'individu, disposant d'un répertoire à plusieurs codes linguistiques, jonglerait ainsi de l'un à l'autre et, s'adaptant à la situation en optant pour le code approprié au contexte, passerait ainsi d'une communauté à l'autre. Nous pourrions donc dire qu'un individu appartiendrait en substance à plusieurs communautés. »

Pour William Labov,[276] la communauté linguistique se définit « moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments de langage que par une participation conjointe à un ensemblede normes ». Les locuteurs possèdent des pratiques langagières distinctes, hiérarchisées selon un ensemble d'attitudes sociales qui leur est commun. Il semble donc que le français soit considéréainsi par le biais d'une mise en relation des locuteurs et des différents usages langagiers (dialectes géographiques ou sociaux) par rapport à une même « norme », le français standard. La communautélinguistique serait donc composée de modèles de la langue (les médias, les académiciens, les universitaires ou les grammairiens, etc.)proposant des modèles normatifs de la langue à des diffuseurs (enseignants, etc.). Le reste de la population adopterait ou combattrait les nouvellespratiques véhiculées.

Selon Daniel Baggioni et al. [277], le caractère social joue un rôle déterminant dans la constitution d'une communauté linguistique. Les individus ne réagissent pas aux langues de manière isolée, mais bien en groupes structurés.

Pour Daniel Baggioni[278], s'il est parfois acceptable d'envisager un rapport concret entre une communauté linguistique et un État, ce seul rapport ne suffit pas. Le Canada est connu pour sa composition bigarrée, linguistiquement parlant : partiellement composé de francophones (au Québec, en Acadie, en Ontario principalement), d'une majorité d'anglophones (en Colombie- Britannique, à Terre-Neuve, en Ontario…) ou encore de locuteurs de langues amérindiennes (auNunavut, au Yukon entre autres). En Belgique, par exemple, la communauté est composée de locuteurs en flamand (principalement au Nord), d'autres en wallon, essentiellement au sud du pays, et en allemand à l'Est. La Belgique ne constitue donc pas une seule communauté linguistique. De plus, une vision étatique de la communauté linguistique impose aussi que les variétés géographiques

[275] John Gumperz, Dell Hymes, *Directions in Sociolinguisitics, ethnography of communications*, *Cambridge University Press*, 1972,pp. 35-71.
[276] William Labov, *Sociolinguistique*, Edition de minuit, 1976, p. 187.
[277] Daniel Baggioni et al., *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot & Rivages, 1997, p. 88.
[278] Ibid.

et sociales d'une même langue ne soient pas distinguées. Or, en ce qui concerne l'exemple canadien,il est inconcevable de parler d'une seule communauté linguistique francophone, qui inclurait lesAcadiens, les Québécois et les francophones de l'Ouest. Ces variétés se distinguent clairement les unes des autres par leur histoire civilisationnelle et par leurs caractéristiques linguistiques.

La notion de « communauté linguistique » n'implique pas impérativement de lien à la territorialité, à l'espace géographique, aux interactions entre locuteurs qui partageraient un même territoire. Avec la mondialisation et l'augmentation des migrations, les migrants continuent parfois à faire partie d'une communauté linguistique, tout en étant « ailleurs ». Il existe donc des communautés linguistiques non territorialisées avec plusieurs rassemblements de personnes dans différents lieux, formant différentes communautés linguistiques : la communauté francophone au Québec, au Sénégal, au Vietnam…se rassemblant ainsi indépendamment des lieux ou des continents.

Nous sommes donc amenée à nous interroger : il est bien question d'identifier et d'analyserles rapports entre langue(s) et société(s), mais s'agit-il d'une communauté délimitée par sa/seslangue(s) ou l'est-elle par son côté social ? (Même tranche d'âge, même catégorie socioprofessionnelle, même mode de vie…). Ceci n'est pas vraiment envisageable dans la mesure où ce « même » ne peut pas définir une société *moderne*, fondée justement sur ces différences. Cettenotion serait difficile à cerner, car l'on pourrait s'interroger : une communauté humaine sans histoire, est-elle encore humaine ?

William Labov[279] affirmait ainsi qu'« il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue ».

François Chevillet[280] a, quant à lui, suggéré que l'unité spatiale, temporelle et culturelle définisse une communauté linguistique :

> « La communauté linguistique est dominée par ce que nous appellerons la règle destrois unités (spatiale, culturelle et temporelle). L'unité spatiale est impérative : c'est pourquoinous refusons de considérer une seule communauté anglophone. L'unité temporelle est absolument nécessaire, et la communauté ne peut s'appréhender que synchroniquement. Quant à l'unité culturelle, il faut qu'elle soit respectée : les membres d'une communauté doivent partager les mêmes valeurs et un patrimoine culturel commun. »

[279] William Labov, *Sociolinguistique,* Edition de Minuit, 1976, p. 338.
[280] François Chevillet, *Les Variétés de l'anglais*, Paris, Nathan, 1991.

Il poursuit :

> « Tout individu possède donc un usage personnel de sa langue au sein de son environnement personnel. Il se situe par rapport aux autres membres de son groupe social, lui- même déterminé par un axe géographique (stratification horizontale), un axe social (stratification verticale) et un axe « affectif » constitué par son environnement social direct. »

Ainsi, les langues ne peuvent exister sans les interactions humaines. Un individu isolé n'aura nullement besoin de communiquer, et ne requerra donc pas de langue. Les langues semblent donc indispensables pour le bon fonctionnement de la communauté. Mais ne dit-on pas que c'est le groupe qui exerce un certain pouvoir en général ? L'individu à lui seul peut certes faire évoluer certaines choses, mais le groupe humain, la pression sociale sont encore plus rassemblants. Dans ce cas, où et comment établir des frontières ?

C'est en effet une question très complexe puisqu'au sein même d'une communauté, aussi petite soit-elle, il peut exister des variétés de langues divergentes. Cette variation diaphasique, qui se produit « lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours », semble donc difficile à établir selon un schéma précis. Toujours selon Marie-Louise Moreau, « la production langagière est- (elle) influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule(-t-elle)en des registres ou des styles différents ».

Ainsi, l'on peut se poser la question suivante : peut-on réellement étudier un groupe par le biais de ses pratiques et de ses représentations langagières ? Puisque nous nous apercevons dès le départ qu'aucun groupe n'est complètement homogène linguistiquement parlant.

Il est important de souligner ici que la communauté mauricienne dans son ensemble a pendant très longtemps associé la « blanchitude » au « bien-parler français ». Bien que cette façon de penser ait évolué, c'est néanmoins toujours le cas parfois dans certains établissements scolaires privés, qui préfèrent embaucher un enseignant de phénotype européen pour l'enseignement dufrançais, parfois même au détriment d'un autre professeur plus qualifié et plus compétent[281]. Eneffet, la « communauté blanche », ceux descendant d'Européens, considérée comme détenant et véhiculant le modèle linguistique et culturel de référence, a toujours été perçue comme le groupe social linguistiquement légitime pour ce qui concerne le français. C'est en effet le groupe

[281] Notre expérience professionnelle au sein de quelques-uns de ces établissements privés atteste de cette observation. Le Directeur d'école, non francophone, s'était même basé pour le recrutement d'une enseignante mauricienne, de phénotype européen, sur son patronyme à consonance française (« Her name sounds very French, the parents will be happy » – Son nom est très français, les parents seront ravis) d'après ses propres représentations.

minoritaire, qui, quoique plutôt absent de la sphère politique, détient une grande partie du pouvoir économique (propriétés sucrières, hôtellerie…).

Depuis les dernières réformes économiques, qui ont contribué à brosser un tableau d'uneîle Maurice idyllique pour investisseurs étrangers et comme nouvelle destination de paradis fiscal, l'arrivée des Français à Maurice a connu une nette augmentation. Ainsi, ce n'est que très récemment(probablement depuis l'avènement des chaînes satellitaires, il y a une vingtaine d'années) que le changement de référence linguistique s'est opéré vers cette « communauté de Français de France ». L'adhésion aux normes du « français international » s'est ainsi probablement accentuée depuis l'arrivée d'une réelle communauté de Français expatriés. Nos divers entretiens attestent « d'une autre façon de parler français », même si ces Français ne sont pas toujours considérés comme modèles à suivre, puisqu'ils emploient souvent « des gros mots[282] ». Nous analyserons ces entretiensde Français expatriés en détail dans la partie III.

Daniel Baggioni, Marie-Louise Moreau et Didier de Robillard[283] associent communauté linguistique et entité politique, nationale ou ethnique :

> « Dans un certain nombre de situations européennes, c'est en effet à la faveur d'un processus particulier de construction stato-nationale que les langues standard se sont constituées au départ d'une diversité de langues dialectales. Ainsi, le français s'est élaboré àpartir des langues résultant de la diversification du latin en Gaule (normand, picard, lorrain, champenois…) et cette élaboration s'est faite en même temps que se structurait l'État français. »

Les auteurs parlent de « permutation de rôles », car les « communautés linguistiques peuvent s'emboîter les unes dans les autres ». Selon eux, une prédominance du facteur linguistique sur les caractères sociaux d'une communauté imposerait que les langues et leurs variétés puissent se constituer indépendamment de leurs locuteurs. Or les individus ne réagissent pas aux langues de manières isolées, mais bien en groupes structurés. Pour Daniel Baggioni, Marie -Louise Moreau et Didier de Robillard, il est donc essentiel de considérer avant tout le caractère social comme déterminant d'une communauté linguistique.

---

[282] Propos tenus par Sophie, ancienne collègue avec laquelle nous avons eu une discussion informelle et qui était catégorique : les Français ne représentent pas toujours le modèle à suivre, car « ils utilisent sans cesse des gros mots oude s mots inappropriés ».

[283] Daniel Baggioni, Marie-Louise Moreau et Didier de Robillard, « Communauté linguistique », in Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, pp. 88-93.

Comme le souligne Marie-Christine Hazael-Massieux[284], ces facteurs indiquent la variabilitéselon les sociétés de manière diachronique et ces aspects sociaux sont très prégnants. Elle ajouteque chaque société est caractérisée par des « rites d'initiation » (à l'occasion d'événements importants de la vie d'un individu : naissance, entrée dans l'adolescence, mariage, etc.) propres auxsociétés dites traditionnelles, qui développent des rites bien spécifiques.

Si l'on creuse cette idée des rites évoquée par Marie-Christine Hazael-Massieux, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'une des causes de l'insécurité linguistique pourrait en effet être cette absence d'appartenance à la société. En effet, comme elle le précise[285] :

> « Rejetant souvent les rites comme relevant d'autres mondes ou d'autres époques,nos sociétés modernes, de plus en plus éclatées, laissent l'individu seul, sans attaches, sans ces repères élémentaires que constituent la lignée, l'appartenance à un groupe social, oumême à une classe d'âge, ou à un sexe ! Privé de ces repères élémentaires que constituent les rites, l'homme contemporain n'a souvent plus aucun sentiment d'appartenir à une société, tout au plus fréquente-t-il différents groupes dont il ne connaît pas les frontières.Privé de repères, livré à lui-même, l'homme contemporain, qu'on déclare "individualiste", n'a plus comme solution que de s'enfermer dans un univers personnel clos. »

Suivant ce raisonnement, si l'homme moderne ne possède plus de repères, ne ressent plus aucune appartenance à un groupe ou à une communauté en particulier et est souvent étiqueté comme « individualiste », il est donc normal qu'il se sente en insécurité communautaire, et, dans lamesure où la langue est intimement reliée au social (la langue n'existe pas sans communauté (etinversement), la linguistique ne peut qu'être sociolinguistique), tout être humain ressentirait donc très naturellement de l'insécurité linguistique. Or, dans notre étude, il s'agit d'un taux d'insécurité linguistique généralement plus fort que ce taux « de base ». Alors que le fait même de vivre en groupe suscite de l'insécurité face aux normes sociales, penser que sa manière de parler ne reflète pas ou peu la norme attendue produirait un effet de gêne considérable, en particulier dans un contexte où les interlocuteurs en face suivraient, eux, la norme standard.

Les recherches qui ont été faites sur la communauté linguistique ont essayé d'établir des pratiques homogènes ou de mettre en évidence des pratiques hétérogènes. La communauté

[284] Marie-Christine Hazaël-Massieux, *Les créoles : l'indispensable survie*, Éditions Entente, Coll. « Les langues en péril »,1999.
[285] Marie-Christine Hazaël-Massieux, *Le créole de Guadeloupe : de l'oralité à l'écritur*e, thèse d'État, sous la direction deRobert Chaudenson, Université Aix-Marseille 1, 1994.

linguistique est en effet à la fois homogène dans ses représentations (linguistique variationniste) et hétérogène dans ses pratiques : la linguistique interactionnelle.

Pour Pierre Bourdieu, les pratiques langagières sont étroitement liées à la stratification sociale. D'après lui, nous sommes tous le fruit d'un apprentissage inconscient qui nous permet de réagir et de penser en fonction de notre milieu. L'habitus de Bourdieu est défini comme « un système de dispositions durables » qui fonctionne comme « principe générateur et organisateur de pratiques et de représentations ». Nous sommes donc constitués du produit d'un milieu social particulier. En fonction des échanges pratiqués, le locuteur cherche donc à faire valoir son capital linguistique.

Aude Bretegnier[286], quant à elle, l'évoque de manière assez furtive et expéditive en note debas de page. Comme elle le précise :

«…en France, (la communauté linguistique) est associée à une conception sociolinguistique permettant, en rupture avec la linguistique structuraliste, de faire évoluer la « communauté de langue » (Leonard Bloomfield) en « communauté de normes », mais aussi est marquée comme connotant l'inscription dans une logique théorique variationniste, et donne à ce titre lieu à des alternatives terminologiques (« communauté (socio-) langagière », « communauté de parole », « communauté discursive », etc.). »

Nous regrettons cependant le manque d'analyse profonde des différents termes employés. Le terme « communauté de normes » nous paraît assez généralisant, dans la mesure où les normes peuvent s'appliquer aussi bien à la langue qu'à la culture ou à d'autres éléments de la communauté en question.

Il nous semble en effet, au vu de la variété de termes repris et cités par Aude Bretegnier – « communauté socio-langagière, communauté de parole, communauté discursive, speech community » (Ben Rampton, 2000, Peter L. Patrick, 2002) – que le choix n'est pas aisé pour les linguistes et qu'on continuera très probablement à utiliser plusieurs termes pour désigner « la communauté linguistique ».

Le concept de communauté linguistique ne semble donc pas encore faire l'objet d'un consensus. Son principal élément ne semble ni situé dans l'espace (géographique ou social), ni parmiles membres de chaque groupe, ni même au sein de leurs institutions.

[286] Aude Bretegnier, *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues :La Réunion*, thèse de doctorat dirigée par Didier de Robillard, Université de La Réunion, 1999.

Daniel Baggioni et al.[287] proposent de concevoir la communauté linguistique non plus comme un ensemble de locuteurs passifs partageant la ou les mêmes langues et les mêmes normes, mais comme une « unité de gestion de ressources linguistiques » :

> « Sous le terme ressources linguistiques, on rassemblera l'ensemble du corpus linguistique (qui peut relever de plusieurs langues ou de plusieurs variétés de langues) et les instruments permettant l'existence et la mise en évidence de ce matériau linguistique (méthodes de description, appareils de diffusion, appareils normatifs) l'« unité de gestion » étant constituée par un ensemble d'agents (institutions et individus physiques), concernés par la dimension linguistique de la vie sociale. La communauté linguistique serait ainsiconçue comme un système constitué d'agents et d'objets utilisés par les agents, structurésdans leurs représentations, reconnus par eux, et dans certains cas, aménagés par eux ».

Cette approche incite les sociolinguistes à considérer une communauté linguistique commeun ensemble de locuteurs actifs, utilisant une ou des langues qu'ils gèrent à la fois sur le plan linguistique (les différentes prononciations, les mots, les formes grammaticales, etc.) et sur le plan social et psychologique (niveaux de langue, contexte social…).

Une communauté linguistique pourrait donc se définir comme suit : ce sont des locuteurs qui ont en commun les mêmes outils linguistiques : ils possèdent un usage quotidien ou occasionneldes langues, tout en ayant une utilisation variée du vocabulaire, de la phonétique, des variétés etniveaux de langue. Dans ce cas, les notions de frontière géographique ou de territoire ne sont pastoujours pertinentes. Alors qu'elles partagent une langue commune, les communautés linguistiques ont la particularité d'être hétérogènes. À l'intérieur de ces communautés, peuvent exister de pluspetits groupes qui diffèrent spatialement et/ou ont des comportements socioculturels variés, ce qui engendre des variations lexicales, phonétiques.

Ainsi, un individu peut appartenir à une ou à plusieurs communautés linguistiques, en fonction de certains éléments tels que la spatialité (langue parlée sur un même territoire), l'histoire (origines du locuteur, immigration…) ou encore pour des raisons professionnelles (le locuteur peut être amené à apprendre et à converser dans une de ces langues, pour des besoins professionnels).

Certaines communautés d'intérêt peuvent être des groupes de personnes appartenant à une même communauté linguistique. C'est le cas des Québécois, des Français, des Belges, des Suisses, des Sénégalais, des Mauriciens, des Malgaches… qu'on peut rassembler sous la même communauté

[287] Daniel Baggioni et al., *Langues et nations en Europe*, Paris, Bibliothèque Scientifique Payot, 1997, p. 91.

francophone, bien qu'il existe beaucoup de différences entre ces divers groupes (culturelles, lexicales, phonologie…).

Certaines de ces communautés correspondent aussi à des entités politiques nationales ousub-nationales : les Québécois ont un gouvernement provincial, les Belges francophones, la Communauté française de Belgique, les Suisses francophones possèdent des cantons distincts linguistiquement, etc. Dans ces cas, les enjeux linguistiques vont bien au-delà de la simple langue française, puisque ces communautés rassemblent des locuteurs francophones qui fédèrent des problématiques politiques en lien avec leurs statuts particuliers de communauté appartenant à une minorité linguistique.

Nous l'avons vu, le concept de communauté linguistique semble difficilement faire l'objet d'un consensus. Les convergences ne semblent situées ni dans l'espace (géographique ou social), nidans les membres de chaque groupe, ni même au sein de leurs institutions.

Dans le cas de l'île Maurice, cette problématique est présente puisque cette définition (ou plutôt cette absence de définition précise) de la communauté linguistique est centrale pour nosrecherches.Il existe un conflit entre normes « endogène » et « exogène ». D'un côté, certains locuteurs mauriciens, francophones de naissance, considèrent le français comme leur langue maternelle, donc se situent dans la communauté endogène. De l'autre côté, il existe des locuteurs, pas toujours francophones de naissance, qui, après de longues années en France ou dans un paysfrancophone, reviennent à Maurice en maîtrisant parfaitement la langue : il s'agit ici plutôt de locuteurs exogènes, même s'il est parfois difficile de les classer. Certains possèdent le français depuis la naissance, et le séjour dans une aire francophone n'a servi qu'au perfectionnement de la langue. Ainsi, il est difficile de définir clairement la communauté linguistique francophone de l'île Maurice : dans un pays où la majorité de la population est peu ou prou francophone, cette communauté est donc très hétérogène et difficile à segmenter linguistiquement.

Afin de pouvoir apporter une certaine définition au terme « communauté linguistique » dans le contexte mauricien, il conviendrait d'abord de classer les locuteurs selon qu'ils sont partiellement ou totalement francophones, francophones natifs ou de langue seconde, voire de langue étrangère. En fonction de la typologie du locuteur, le sentiment d'insécurité linguistiquen'est pas le même. Ainsi, un locuteur provenant d'une région périphérique du centre névralgiquede la francophonie (la France métropolitaine) peut être davantage en insécurité linguistique quecelui qui vient de France.

Ainsi, nous n'interagissons pas de la même manière selon notre appartenance à une communauté linguistique particulière.

Au sein d'une ou plusieurs communautés linguistiques, l'interaction peut avoir lieu de différentes manières : en fonction des contextes sociaux, de nos représentations des autres… Nous verrons cet aspect des échanges dans la partie suivante.

2.4.2 L'interactionnisme au sein de la communauté linguistique

Le terme « interactionnisme » est né au sein de la seconde école de Chicago aux États-Unisen 1892 et comme son nom l'indique, l'interactionnisme s'intéresse aux relations interpersonnelles,entre les individus au sein d'une société. Erving Goffman, qui est considéré comme l'une des figures majeures de ce courant, évoque « les rituels de la vie quotidienne ». Il parle des relations avec l'interlocuteur et de ses variations en fonction du contexte. Ainsi, nous n'interagissons pas de la même façon avec des collègues, avec notre supérieur hiérarchique, nos amis proches, nos membres de sa famille ou avecdes rivaux ou ennemis.

L'interactionnisme symbolique, expression introduite en 1937 par Herbert Blumer, qui fit aussi partie de la seconde école de Chicago, peut être défini comme suit :

> « Lorsque je rencontre mon voisin, je lui parle de pêche parce que je sais qu'il est pêcheur, et parce qu'au fond je ne sais pas trop quoi lui dire d'autre. Je suis en fait persuadéque ses sujets de conversation sont limités et que mes propres sujets de prédilection l'intéresseront assez peu. Ce faisant, je me comporte à son égard non en fonction de ce qu'ilest objectivement, mais de ce que je pense de lui. Si je découvre un jour que ses domaines d'intérêts sont plus variés, qu'il s'intéresse à la politique par exemple, je vais alors changer d'attitude à son égard, lui parler d'autres sujets que la pêche. Notre relation va changer ».

Cet exemple démontre que le premier interlocuteur interagit avec le pêcheur sur la base de ce qu'il pense savoir de lui, sur les représentations qu'il a de ce dernier. Dans ce cas, l'on pourrait s'interroger : s'agit-il de locuteurs appartenant à la même communauté linguistique ? Dans la mesure où ils partagent la même langue, peut-on dire qu'ils sont de la même communauté linguistique francophone ? Si oui, ne semble-t-il pas étrange qu'ils aient toujours le même sujet de conversation, c'est-à-dire la pêche ?

L'approche interactionnelle considère que le social se construit dans l'interaction. Grâce à ces codes interactionnels, la société est capable d'identifier et de reconnaître les membres de sa

communauté. Ainsi, les locuteurs sélectionnent d'eux-mêmes, consciemment ou inconsciemment, certains comportements interactionnels appartenant à leur communauté linguistique, pour mettreen exergue leur appartenance. Ces codes interactionnels pourraient également être sujets à variationdans la mesure où l'individu en question pourrait être muté dans un espace géographique ou communautaire différent. Dans ce cas, il est fort probable qu'il change inconsciemment de comportement interactionnel, pour se rapprocher de sa nouvelle communauté en question.

Les interactionnistes conçoivent la société comme le produit constamment redéfini des multiples compositions des relations interindividuelles. Ainsi, l'interactionnisme tend à s'opposer au déterminisme, qui part du tout social ou d'un individualisme qui éviterait de prendre en compte la dimension essentielle de la relation sociale dans les comportements sociaux des individus.

Pour les interactionnistes, tels que Erving Goffman, Howard Becker ou Anselme Strauss, l'acquis tend à prendre le dessus sur l'inné : l'individu se construit dans ses relations avec son environnement et est donc appelé à évoluer, en fonction de son cercle géographique, social, professionnel. Cette norme se construit donc dans l'interaction. Ce courant a été nourri de dialogues avec d'autres traditions sociologiques, telles que la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, dans les années 1960.

Il semble donc primordial de considérer le poids des représentations dans le fonctionnement de la communauté linguistique. Cela nous amène à réfléchir sur les critères nécessaires pour définir une communauté linguistique dans le contexte mauricien. Qu'entendentles locuteurs Mauriciens par « représentation » ? Tous les Mauriciens possèdent-ils la même représentation, indépendamment de leur communauté d'appartenance ethnique, de leur âge, de leur catégorie socioprofessionnelle ? Ce n'est évidemment pas le cas, d'où la complexité de définir une communauté linguistique francophone mauricienne, en raison, notamment entre autres, de sa grande hétérogénéité.

L'on pourrait finalement admettre que la communauté linguistique soit fondée sur la reconnaissance d'un ensemble de normes, que tout le monde ne pratique pas, ce qui rejoint la définition de William Labov, (voir supra), une définition qui mérite d'être soulignée. Un Mauricien peut par exemple accepter qu'on lui parle, ou qu'on parle devant lui, l'anglais, le français, le *kreol*, le bhojpuri, car il considère ces langues comme appartenant à son répertoire langagier, même s'il ne les pratique pas directement, et comme étant présentes dans son aire géographique. En revanche,il acceptera moins vraisemblablement le cherokee, le tagalog, l'ikwere ou le peul, car ces langues appartiennent à un imaginaire différent du sien, provenant d'aires géographiques différentes etn'étant pas pratiquées par ses concitoyens mauriciens.

2.4.3 Le rôle des représentations[288] dans la communauté linguistique

Dans *Formes et Figures de l'altérité*[289], Denise Jodelet s'interroge sur l'alter : « De qui s'agit-il,individu ou groupe ? Comment et pourquoi s'opèrent sa perception, sa définition, sa construction, sa représentation ? ». La communauté linguistique est fortement reliée à l'identité du groupe, de l'individu, à une histoire, à des idées, non pas « communes », mais au moins dont la légitimité est reconnue : un Mauricien peut être catholique, ne rien connaître à l'hindouisme, mais reconnaître la légitimité de cette religion dans la société mauricienne s'il ne souhaite pas être considéré comme étranger dans son propre pays. Il acceptera moins facilement la cérémonie de la *bar-mitzvah* ou de la *Roch Hachana*, qui, selon lui, ne relèverait pas directement de « la culture des Mauriciens ». Dansle cas d'un Mauricien, de descendance européenne, par exemple, l'hindouisme ne relève pas de « saculture ». Or, s'il ne souhaite pas être considéré comme étranger dans son propre pays, il ne peut pas ne pas donner un statut à l'hindouisme ou à l'islam à Maurice. Ainsi, un individu peut appartenirà une, deux ou plusieurs communautés linguistiques en fonction de ses conduites interactionnelles, comme mentionné supra.

La définition des représentations passe, en outre, à travers les discours circulants ou institués, par des procédés de dénominations et de désignations que l'on s'attribue et que l'on attribue à l'autre. Définir quelqu'un revient à lui assigner un certain sens, où cela se f ait par et dansles mots. Ces mots peuvent être teintés d'émotions, de subjectivité, de valeurs.

Les représentations sociales sont souvent liées aux communautés linguistiques. Cette fonction d'orientation des représentations sociales peut constituer un facteur important dans le comportement langagier, culturel du locuteur. S'il ou elle souhaite être assimilé(e) à une communauté linguistique plutôt qu'à une autre, il ou elle pourrait avoir recours à différentes stratégies identitaires ou langagières, dans le but ultime de se faire valoir par d'autres membres de la communauté linguistique ou face à un interlocuteur allophone.

En effet, la communauté linguistique peut être associée à l'image que l'individu aimerait projeterde lui ou d'elle-même. La prise de parole du locuteur indique son appartenance à telle ou

[288] Nous accordons une partie à la problématisation des représentations au chapitre 5.

[289] Denise Jodelet, *Formes et figure de l'altérité*, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, Écoles desHautes Études en Sciences Sociales (EHESS), 2005.

telle communauté (ethnique, sociale, professionnelle…). Le locuteur « adapte » donc son identité en fonction de l'image qu'il souhaite faire valoir. Il ou elle va faire « acte d'identité [290] ».

Un autre facteur qui interviendrait dans l'appartenance à la communauté linguistique, de façon variable selon la communauté étudiée, serait le choix de l'individu en fonction de ses propres représentations. Dans certains pays en développement par exemple, l'on peut dire que l'on possède encore le choix de ce que l'on veut être ou de la communauté à laquelle on souhaite s'identifier. Il existerait moins de pressions sociales pour se conformer à telle ou telle identité. Ainsi, l'individu peut sembler plus ou moins libre de choisir sa communauté linguistique, mais il y est aussi assigné par ses pairs ou par des locuteurs extérieurs qui peuvent avoir des représentations différentes de ses compétences.

Il demeure cependant difficile d'intégrer l'image d'un individu à « sa communauté linguistique », puisqu'il est possible et envisageable que ce dernier appartienne à plusieurs communautés linguistiques simultanément. Les interactions définissant entre autres les relations au seinde la communauté linguistique, il appartiendrait éventuellement au locuteur de se faire valoir en fonction de ses centres d'intérêt au sein de la communauté.

Ainsi, comme le souligne Ambroise Queffélec[291], dans plusieurs pays africains :

« Il existe une manière de parler le français spécifiquement africaine qu'un Africain se doitde respecter sous peine de se voir frapper d'ostracisme et de rejet de la part de sa communauté linguistique. En Afrique de l'Ouest, on désigne d'ailleurs péjorativement sous la dénomination *chocobit* cet « accent français » que l'on doit éviter : en effet, ainsi que le note Batiana[292], « *chocobiter*, autrement dit, parler comme un Français ou encore "avoir l'accent français" est perçu par les Ouagalais [habitants de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso] comme indécent, comme un manque de modestie ou tout simplement comme une volonté de son auteur de s'identifier au « Blanc », ce qui l'éloignerait du même coup des autres Burkinabé [293] ».

Cette situation décrite supra se prête également au cas mauricien, où le Mauricien qui ose prendre « l'accent français » est souvent moqué, voire ridiculisé. Ainsi, cette façon de parler le

---

[290] Robert B. Le Page et Andrée Tabouret-Keller, *Acts of Identity Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge University Press, 1985, p. 245.

[291] Ambroise Queffélec, *Le Français en Centrafrique. Lexique et société*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1997.

[292] André Batiana, (1993 a) : "Chogobit et gros mots : quelques remarques sur la norme et le lexique du français au Burkina- Faso", in Latin, D., Queffélec, A., Tabi-Manga, J. (éds.), Inventaire des usages de la francophonie, : nomenclatures et méthodologies, pp. 203-212. Citation p. 204.

[293] Ambroise Queffélec, « Variétés et variation : du français monocentré à la francophonie pluricentrique ? » in Françoise Argod-Dutard (Dir.), *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous*, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Interférences », 2007.

français de manière spécifiquement mauricienne se doit souvent d'être respectée, sous peine que le locuteur se voie frappé d'ostracisme ou de vantardise de la part de sa communauté linguistique.

À la lumière de ces définitions, l'on ne pourrait dire que ce serait à l'individu seul de déterminer son appartenance à une certaine communauté linguistique, en revendiquant certaines attitudes ou en démontant un sentiment d'appartenance à la communauté en question. Il appartient également à la communauté de l'accepter et de valider sa présence en son sein, car l'appartenance fonctionne toujours dans les deux sens. Inversement, il existe aussi des cas où un individu est reconnu par la communauté (appartenance par naissance, reconnaissance par le biais de la langue…) mais ce dernier ne souhaite pas en faire partie, car il prétendra appartenir à une autre « communauté linguistique d'adoption », qu'il revendiquera comme appartenance unique, rejetant ainsisa communauté linguistique d'origine.

Cependant, une des problématiques de la communauté linguistique mauricienne en ce qui concerne la langue française, c'est que justement, certains locuteurs revendiquent ce statut de francophones. Dans un pays tel que Maurice, si certains locuteurs sont en effet totalement francophones, d'autres ne le sont que partiellement ou encore n'ont qu'une compréhension passive de la langue, mais n'en demeurent pas moins francophones. Ce sont des locuteurs passifs, car ils comprennent la langue, sans la parler. Or, aucune autorité ou aucun individu n'est légitimementétabli pour ratifier ce « statut de francophone », d'où la complexité d'établir une définition de la communauté linguistique francophone dans le cadre sociolinguistique mauricien. Néanmoins, dans le quotidien des locuteurs mauriciens, il y a des signes non équivoques à partir desquels l'on peut tenter de voir si l'on est admis ou pas[294]. Ce sont les sanctions informelles.

Cette notion de communauté linguistique nous semble donc être un concept assez figé, qui ne tient pas compte de l'évolution des individus, de leurs parcours personnels et professionnels ou de leurs récits de vie en général. Nous sommes en général assignés à appartenir à une ou plusieurs communautés linguistiques à la naissance (accoutumance aux sons des langues *in utero*), à partir denotre ou de nos langue(s) maternelle(s) (on appartiendra, par exemple à la communauté linguistique francophone, anglophone, hispanophone ou même à deux communautés linguistiques, si l'on a été élevé dans deux langues…). La dynamique et l'hétérogénéité des pratiques langagières au sein d'unemême communauté peuvent donc varier. Elles ne sont jamais statiques, mais sont en perpétuellemouvance. Or le concept de « communauté » comprend les « membres appartenant à celle-ci » et

[294] Par exemple, si le locuteur en question fait réellement partie de la dite communauté, il sera régulièrement convié parmi ses pairs. Si au contraire, ces derniers ne le considèrent pas tout à fait comme des leurs, ils risquent de ne pasréitérer l'invitation à se rejoindre à eux. Néanmoins, cet exemple peut ne pas toujours être pertinent dans tous les caset c'est à considérer avec précaution.

sous-entend donc l'exclusion de « non-membres ». Il y a par conséquent des normes à faire valoir, des critères à respecter et à suivre afin de faire partie de la communauté linguistique en question.

Ces problématiques questions se résument finalement aux questions d'identité, qui se rapportent à l'alternance codique (dans le cas où le locuteur pourrait avoir plusieurs identités) s'il est par exemple issu d'une famille de culture et de langue différentes ou s'il a vécu dans différents pays.

2.5 Identité et ethnie

L'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoit comme une entité spécifique et qu'il est perçu comme telle parles autres.

En sciences sociales, l'identité peut être définie de manière individuelle ou collective. Les grands courants de la sociologie proposent des approches différentes.

En sociologie, l'on parle de « l'identité subjective » (identité pour soi, ou personnelle) se rapprochant plus ou moins de celles présentées en psychologie. Elle englobe des notions comme la « conscience de soi et la représentation de soi »[295]. Le concept de « l'identité sociale » ou de « l'identité objective » peut, quant à lui, se définir comme une identité pour autrui à travers des classifications, des statuts sociaux ou professionnels.

L'identité personnelle est le produit de la socialisation, laquelle permet la constitution du « Soi »[296]. L'identité n'est pas figée, mais est un processus évolutif. Pour les sociologues interactionnistes, les identités individuelles naissent des interactions sociales plus qu'elles ne les précèdent[297]. Ainsi, le travail identitaire s'effectue de manière continue tout au long de la trajectoireindividuelle et dépend à la fois du contexte et des ressources qui peuvent être mobilisées. Cetteidentité est donc modulable enfonction des différentes expériences rencontrées par les individus. Claude Dubar[298] distingue deux composantes indissociables de l'identité sociale. « L'identité pour soi » renvoie à l'image que l'on se construit de soi-même. « L'identité pour autrui » est une construction de l'image que l'on veut renvoyer aux autres ; elle s'élabore toujours par rapport à

[295] Jean-Paul Codol, « Une approche cognitive du sentiment d'identité », in *Information sur les sciences sociales*, vol. 1, nº 20, Londres et Beverly Hills, Sage, 1981, pp. 111-136.
[296] George Herbert Mead, *Mind, Self, and Society*, ed. Charles W. Morris, University of Chicago Press, 2006 [1934].
[297] Erving Goffman, *Les Rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, 1974.
[298] Claude Dubar, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Presses Universitaires de France, 2010.

autrui, dans l'interaction, en relation avec l'image que les autres nous renvoient, c'est une reconnaissance de la part des autres.

Les identités collectives trouvent leur origine dans les formes identitaires communautaires où les sentiments d'appartenance sont particulièrement forts (culture, nation, ethnie…) et les formes identitaires sociétaires qui renvoient à des collectifs plus éphémères, à des liens sociauxprovisoires (famille, groupe de pairs, travail, religion…). L'individu appartient ainsi, de manière simultanée ou successive, à des groupes sociaux qui lui fournissent des ressources d'identification multiples.

Pour Gérard Noiriel[299], l'État conçoit des catégories pertinentes qui servent son action, depuis la nationalité jusqu'aux catégories d'âge et de profession, et met en place un certain étiquetage[300]. Cette pratique d'identification agit à la manière d'une harmonisation des identités individuelles. Ainsi, les individus se positionnent par rapport à l'identité qui leur est assignée, soit en y adhérant, soit en l'intériorisant par effet de routine, voire en la combattant.

Dans le cas de la situation mauricienne, ce constat est encore plus probant, puisque l'État réussità catégoriser la population en confondant identité et ethnicité. Il n'est pas rare d'entendre des remarques très ethnicistes :

« Il est Chinois » (alors que dans les faits, il est Mauricien et descendant de la troisième ou de la quatrième génération de Chinois venus à Maurice).

« Elle est musulmane (ou Indienne) ; on ne prend que des Créoles ici ».

Les fameux sobriquets, censés témoigner de son affection : « monwar » (mon noir), « tiseveou mazambik » (cheveux crépus), « gro » (mon gros), « vie » (vieux), utilisés comme anaphores, etc., touchent directement le physique de l'individu. Ils sont couramment utilisés en particulier chez les jeunes qui, pour la majorité, ne semblent pas comprendre la portée blessante de ces substantifs.L'identité (individuelle : physique ou morale) se mêle parfois à l'apparence physique et à l'ethnicité.Néanmoins, il est important de souligner la valeur affective et amicale de ces termes, malgré leur potentiel offensant. Si l'on peut utiliser de tels termes face à quelqu'un qui ne s'en formalise pas, c'est que ces personnes sont vraiment proches.

À Maurice, l'identité se résume très souvent à l'appartenance ethnique. Les classes sociales servent parfois à compenser ou à conforter cela. Par définition très fluctuante, l'identité à Maurice

[299] Gérard Noiriel, *À quoi sert l'identité nationale* ? Agone, 2007.
[300] Howard Saul Becker, *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Editions Métailié, 1985.

est souvent reléguée à une appartenance communautaire, déterminante dans la vie administrative : lors des soumissions de candidatures en vue d'élections nationales, pour l'obtention d'un poste,etc. Dans le premier cas, cela est formalisé dans la Constitution. Dans le second, c'est informel et concerne les postes à pourvoir. Ainsi, les différentes communautés sont souvent très ethnicistes.L'identité et l'ethnicité tendent à se confondre.

À Maurice, un Mauricien se définit volontiers comme « Indien » ou « Chinois » ou « Européen », alors qu'il est citoyen mauricien (et parfois possède plusieurs nationalités). Le terme « africain » peut parfois être utilisé, mais il désigne surtout les personnes dites « créoles [301] », issuesdu métissage européen／asiatique／africain／malgache. Les Mauriciens possèdent certes un phénotype rappelant leurs origines, mais ils ne peuvent en général pas prétendre appartenir au pays de leurs ancêtres, sauf exceptions[302]. Ils s'en rendent souvent compte lorsqu'ils voyagent dans le pays ancestral en question et qu'ils prennent conscience qu'ils n'ont en commun que l'apparence physique, même s'ils peuvent parfois comprendre quelques mots et converser dans la langue (l'anglais, le français, l'hindi, parfois le chinois, l'urdu, etc). Paradoxalement, c'est à l'étranger queles Mauriciens se proclament fièrement Mauriciens, et ne précisent leurs origines que si on le leur demande.

L'interactionnisme symbolique se propose d'expliciter la composition des catégories socialeset des actions symboliques au cours de l'activité sociale collective et individuelle. Ainsi, l'on se comporte avec son interlocuteur selon la manière dont on pense qu'il s'attend à ce qu'on le traite.

La notion d'« habitus » développée par Pierre Bourdieu peut être définie comme une disposition symbolique structurant les pratiques et les représentations, sans objectif ni organisation conscients. C'est un instrument de l'intériorisation de l'individu dont les actes sont socialementdéterminés alors qu'il pense faire preuve de liberté et de créativité.

[301] Nous avons explicité ce terme qui revêt une signification particulière dans le cas de la société mauricienne : voir chapitre1.

[302] En tant qu'ancienne enseignante dans des établissements privés, nous pouvons attester que la plupart des Mauriciens d'ascendance européenne (qui n'hésitent pas à scolariser leurs enfants dans des écoles privées) n'avaient qu'une nationalité en général, sauf dans le cas de quelques familles (mariage avec conjoint étranger, souvent recommandé et perpétué de génération en génération pour préserver ce bi-nationalisme).
Il est aussi pertinent d'ajouter qu'il y a eu, et il y a encore, dans les familles de « Blancs mauriciens », un fort désir d'acquérir la nationalité française. Pour quelles raisons ? Par fierté, par intérêt matériel, par « sécurité » ? Sans doute plus que par amour de la France, aux dires des élèves que nous avons eus, dont les parents entreprenaient la démarche.

2.6 Langues et identités

Les langues constituent l'un des symboles d'identité majeurs. Souvent, il existe un lien particulièrement fort entre la langue et le sentiment d'appartenance à un groupe. Dans les situations les plus « simples », il n'existe qu'une seule « langue nationale », parlée par tous les individus partageant la même identité nationale. En France, l'alinéa à l'article 2 de la Constitution stipule :
« La langue de la République est le français. ». Cela a été ajouté par la loi constitutionnelle du 25 juin 1992.

Concernant la situation mauricienne, nous avons affaire à une situation complexe, qui implique plusieurs langues qui sont liées à plusieurs identités d'ethnies et de communautés, notamment culturelles, également différentes. Les anciennes « langues coloniales » sont enseignées à l'école en tant que matières obligatoires (le français jusqu'en Form V (l'équivalent du brevet en France) et l'anglais jusqu'en Form VI (l'équivalent du bac). Pour certains enfants, cela implique d'apprendre à lire, à écrire et à parler une langue différente de celle de la maison (ou une variété dela langue familiale) même si beaucoup ont une compréhension passive du français. Les enfantsconcernés étudient principalement en anglais, ce qui est rarement l'une de leurs langues maternelles.Au vu des liens étroits entre langue et identité, cette situation pourrait les desservir.

Comme le dit Philippe Blanchet dans son ouvrage sur la glottophobie[303], le refus de reconnaître une langue minoritaire à sa juste valeur équivaut à rejeter l'identité ethnique et la culturede ses locuteurs. Il assimile cette discrimination langagière au racisme et à toute autre forme de discrimination. De ce fait, les membres des communautés pratiquant une langue minoritaire se retrouvent forcés à apprendre et à utiliser la langue dominante, délaissant ainsi leur langue d'origine,qui finit par disparaître.

Dans le cas de locuteurs mauriciens, dont la langue maternelle est le français, il faut tenir compte du fait que leurs identités[304] se sont construites dans cette langue. Il devient donc

[303] Philippe Blanchet, *Combattre la glottophobie*, Editions Textuel, 2016.

[304] Nous sommes d'avis qu'un individu peut avoir plusieurs identités. Leïla Slimani, par exemple, n'hésite pas à évoquerdes identités mêlées dans *Le pays des autres*, le premier tome de sa trilogie, inspirée de son histoire familiale. Elle fait référence ainsi à sa double culture franco-marocaine et n'hésite pas à dire qu'on « est toujours étranger dans le regard des autres ».
Dans *Le piano oriental*, Zeina Abirached s'intéresse à son rapport à ses langues maternelles et à ses deux appartenances, à ses deux cultures, à sa vie entre le Liban et la France. Comme Zeina Abirached, nous sommes d'avis que la langue nous permet de nous sentir chez nous partout : c'est l'idée que l'on transporte notre chez soi partout grâce aux langues,d'où l'importance de se sentir bien dans une langue, surtout s'il s'agit de sa langue maternelle.
Amin Maalouf s'interroge également, dans *Identitiés meurtrières,* sur ces habitudes de pensées qu'il qualifie de « simplistes », ancrées en nous tous, qui réduisent l'identité à une seule appartenance.
Dans *L'Arabe du futur*, une dense bande dessinée autobiographique qui relate son enfance en Libye, puis en Syrie, deuxpays alors marqués par l'idéologie du socialisme arabe, Riad Sattouf évoque la double identité qui est la sienne et dont il prend peu à peu conscience.

problématique, voire dévalorisant, de devoir s'excuser de ne pas s'exprimer correctement dans leur propre langue. Chaque acte de parole porte atteinte à leurs identités, à leur savoir-être intrinsèque, qu'il s'agit de défendre.

Une amie, de mère française qui est née et qui a grandi en France, mais dont le père est Mauricien, nous a avoué qu'elle avait bien au moins deux identités, même si elle n'a quasiment pasconnu son père. Lorsqu'elle se rend en visite à Maurice, les Mauriciens la prennent pour une Française. Paradoxalement, en France, les Français la prennent à première vue pour étrangère avantqu'elle ne s'exprime dans un français parfait. C'est aussi le cas d'une autre amie, de mère vietnamienne et de père français, qui est née et qui a grandi en France, mais qui doit constamment se justifier d'avoir une double identité.

L'insécurité linguistique ressentie par un locuteur de langue seconde n'est pas la même quecelle ressentie par un locuteur qui considère cette langue comme la sienne, puisqu'elle constitueson identité et la langue avec laquelle il a grandi et avec laquelle il s'est construit. Qu'il se retrouveensuite en insécurité linguistique, car aux yeux de « vrais natifs » (les Français) il n'en est pas un, remet en question son identité tout entière et porte atteinte à sa psychologie, sa manière de se percevoir et de percevoir les autres et son bien-être holistique.

Tout comme les identités collectives se mêlent ou s'effacent, les langues aussi se confondent. L'alternance codique fait partie intégrante des médias, de la communication quotidienne indépendamment du milieu social ou de l'appartenance ethnique.

2.7 Lorsque les langues se mélangent

L'alternance codique ou alternance de code linguistique, ou encore *code-switching,* fait référence au passage d'une langue à l'autre ou à deux ou plusieurs codes linguistiques (langues, dialectes, registres de langue…). Dans ce cas, comment dire si le caractère de la conversation requiert l'emploi de telle langue ou de telle variété ?

Dans le cadre de la société mauricienne, cette règle mise en place par les linguistes ne paraîtpas correspondre à ce que font les locuteurs puisque cela ne semble pas les gêner d'utiliser plusieurslangues et que les locuteurs mauriciens ont l'air ainsi de mieux se comprendre[305]. Le fait de ne parler

Enfin et surtout, (car les exemples sont légion), Mona Ozouf revendique une forte appartenance à la Bretagne tout en étant attachée à son identité de française et d'européenne.

[305] Le médium d'enseignement étant l'anglais, il n'est pas rare que certains Mauriciens adultes francophones aient du mal à s'exprimer sur des sujets variés tels que l'économie, les sciences, etc. sans faire allusion à des termes clés enanglais.

qu'en français lors de ces « conversations de spécialistes » pourrait paraître comme une projection, aux yeux des autres, d'une « face » avantageuse, valorisante perçue comme une affirmation d'une supériorité linguistique, puisque l'usage fait que les conversations se déroulent naturellement via le code-switching.Le locuteur en question pourrait ne plus être considéré comme appartenant à cette communauté linguistique en question, puisqu'il ne parle plus comme ses pairs. Dans certains cas, ces termes très spécialisés en français ne seraient parfois pas immédiatement compris.

Selon Erving Goffman[306], nous, locuteurs, effectuons constamment des changements de registres, de langues, au cours de nos interactions : ce sont des « réajustements ». Ces « normes d'interactions » de Goffman sont régies par un ensemble de règles sociales. Dans le cas où les locuteurs changent de « codes » constamment, on pourrait aussi se demander si ce n'est pas l'idée des sociolinguistes de constituer des « codes » qui serait à remettre en cause ? Ce besoin de compartimenter, de classifier, d'établir des taxonomies régit notre société, au point que le locuteur se retrouve étiqueté malgré lui. Dans un monde en perpétuelle évolution, ne nous semble-t-il pas normal de changer de registres, de changer de codes linguistiques en fonction des contextes, des interlocuteurs présents ? N'est-ce pas là l'évolution normale de la société en mutation constante, aussi bien économiquement que socialement et linguistiquement parlant ?

Le *code switching*, ou le « parler bilingue » ou l'alternance codique, marque les passagesdynamiques d'une langue à une autre. Au départ, l'alternance codique (AC) est définie par John Gumperz[307] comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Autrement dit, l'alternance codique est le passage d'une langue à une autre à l'intérieur d'un même discours.

Il ne faudrait ainsi pas confondre l'alternance codique avec l'interlecte, qui est défini par Lambert-Félix Prudent[308] comme :

« […] l'ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte. Soit parce que les deux systèmes sont cumulatifs en un point de l'énoncé (*codeswitching*, emprunt non intégré à la morphologie du système emprunteur), soit parce que ni l'un ni l'autre ne répond à la nouvelle forme ».

[306] Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, 1987 [1974].
[307] John Gumperz, *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle,* Paris, Les Éditions de Minuit,1989.
[308] Lambert-Félix Prudent, « Diglossie et Interlecte », in *Langages, Bilinguisme et diglossie*, 1981, p. 31.

Ainsi, les propos du locuteur semblent correspondre à un système linguistique intermédiaire difficilement identifiable et ne renvoyant pas à une langue connue, puisque deux langues sont employées simultanément.

L'alternance codique, par définition, est donc le changement d'un code à l'autre par le locuteur. Il pourrait également s'agir d'un changement de variétés ou de registres de langues. Ce changement de langues ou de variétés de langues peut-il être révélateur de sécurité ou d'insécurité linguistique ? Il peut s'agir de sécurité linguistique puisque l'on peut dire que le locuteur maîtrise suffisamment la langue car il ou elle manifeste une certaine aisance et habileté dans la langue, au point qu'il ou elle peut alterner d'une langue ou d'un registre à un autre. D'un autre côté, l'on pourrait aussi déduire qu'il ne s'agit ici nullement de maîtrise, car le locuteur ne manie pas suffisamment la langue, au point qu'il doit avoir recours à d'autres langues/variétés pour exprimer clairement son énoncé. S'agit-il d'un phénomène collectif ou d'un comportement personnel ?

Dans la mesure où certains locuteurs choisissent sciemment leurs variétés ou registres de langues, l'on peut émettre l'hypothèse qu'ils ont une connaissance suffisante de la situation de communication pour effectuer un choix lors de leur prise de parole. Dans le cas contraire, la prise de parole se fera de manière assez aléatoire, si le locuteur n'est pas en mesure de manier suffisamment les codes linguistiques pour en faire un choix pertinent. Ce choix se fera donc par le biais de la représentation linguistique et communautaire que se fait le locuteur de la situation d'énonciation. Dans certains cas, il serait donc judicieux de supposer que le locuteur en question a une bonne maîtrise des langues pour faire le choix d'une langue particulière, qui pourrait mieuxfaire passer le message voulu. En choisissant le *code-switching* (ou pas), le locuteur choisit aussi inconsciemment (ou pas) de se définir, de définir son statut social, celui de son interlocuteur, de la situation d'énonciation, etc.

D'un autre côté, l'on pourrait aussi émettre l'hypothèse que le sujet ne maîtrise pas suffisamment la langue puisqu'il ne possède pas les compétences nécessaires pour tout exprimer dans cette langue, mais se retrouve dans l'obligation de se tourner vers une langue autre pour exprimer clairement ce qu'il souhaite dire. Dans ce cas, peut-on parler d'insécurité linguistique ?

S'il change de code parce qu'il ne dispose pas des ressources nécessaires dans une seule langue, c'est qu'il se sentirait en insécurité linguistique. Son répertoire dans cette langue précise neserait pas suffisamment étendu pour qu'il puisse discourir uniquement dans la langue. Cette question sera abordée de manière plus approfondie au chapitre 8 (observations, récits de vie, anecdotes : quels enseignements ?). Dans la situation évoquée, le sujet a généralement recours à

l'interlangue pour se faire comprendre, puisqu'il lui manque parfois le vocabulaire nécessaire dans l'une ou l'autre des langues parlées.

S'agit-il donc de résoudre ce problème important ? Devrait-on forcément trouver une solution à cette alternance codique, faisant apparaître l'insécurité linguistique ? Cette pratique, par exemple, du mélange du français et de l'anglais, communément appelé le franglais[309], est de plus enplus utilisée, parfois consciemment, d'autres fois moins. Afin de pallier ce malaise ressenti lors de ce *code- switching*, l'on pourrait admettre qu'il existe différentes variétés de français, dépendant descontacts de langue et de l'aire géographique. Tout comme en France, le décret du 3 juillet 1996 [310]a profondément réformé le dispositif d'enrichissement du lexique de la langue française qui existait jusqu'alors, l'on pourrait également proposer des décrets de la sorte pour moderniser la languefrançaise en faisant rentrer des néologismes, qui pourraient se substituer aux termes français.

Avant de passer à l'interférence, qui est un terme proche de l'alternance codique, nous avons pensé illustrer ce concept par un exemple d'anglicisme assez répandu à l'île Maurice : le terme « conservateurs » utilisé dans le domaine alimentaire est souvent traduit par « préservatifs », de l'anglais « preservatives », un réel faux-ami, qui prêterait à bien des malentendus.

La photo ci-dessous illustre ce *code-switching* sur une chopine de la boisson gazeuse *7-Up.* Ce terme « chopine », que les Mauriciens ont tendance à considérer comme un mauricianisme, désigne dans le lexique œnologique une petite bouteille de vin qui contient environ un demi-litre. Dans le langage familier, il désigne une petite bouteille de vin, indépendamment de sa contenance. Le termeest attesté depuis le XIIe siècle, de l'allemand *Schoppen*, « puisoir de brasseur ». Il fait probablementpartie de ces « substantifs vieillis » encore en usage dans la francophonie dite « périphérique ».

[309] Mot-valise formé des mots « français » et « anglais », le franglais désigne une langue française fortement anglicisée,dans l'expression écrite et orale. Il s'agit d'un ensemble de mots empruntés à l'anglais et de tournures syntaxiquescalquées sur l'anglais. Le terme « franglais » passe pour être la création du grammairien Maurice Rat, qui l'aurait utilisépour la première fois dans un de ses « Potins de la grammaire », paru dans France-Soir le 26 septembre 1959, sous le titre *Français ou franglais ?* Son emploi s'est popularisé à la suite de la parution en 1964 du livre *Parlez-vous franglais* ? de René Étiemble, Gallimard, Coll. « Folio », 1991 [1964].

[310] Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française est un décret français destiné à enrichir le lexique du français de France pour répondre à des besoins dus à l'évolution culturelle (techniques, sciences, arts…). Ce décret du 3 juillet 1996 rend obligatoire l'usage des termes en français dans le *Journal officiel de la République française*et dans les services et établissements publics de l'État (articles 11 et 12 du décret). Il a mis en place dans l'administrationfrançaise un dispositif permettant d'enrichir la langue française avec des termes (néologismes). Source : https:／／www.legifrance.gouv.fr／loda／id／JORFTEXT000000378502／2021-01-20／ [consulté le 16 juin 2019].



Photo illustrant le *code-switching* sur une chopine de la boisson gazeuse 7-Up.

2.8 L'interférence

Le terme « interférence » est issu des travaux d'Uriel Weinrich[311]. Celui-ci a été l'un des premiers linguistes à s'intéresser à la sociolinguistique des situations de contacts de langues. Weinreich, dans son ouvrage *Languages in contact* (1953), a été le premier à catégoriser les

[311] Uriel Weinrich, *Languages in contact, findings and problems*, New York, Linguistic Circle of New York Publications,1953.

phénomènes d'interférences qui apparaissent lorsque deux langues entrent en contact. Les interférences sont, selon lui :

> "[…] those instances of deviation from the norms of either language which occurin the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact[312]".

Ce terme, issu d'une tradition structuraliste, a proliféré dans la didactique des langues.

L'interférence est un phénomène linguistique issu du contact de langues. Selon Mackey, « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre [313] ».

Ce terme « d'interférence » peut être rapproché de celui « d'alternance codique », dans la mesure où les deux termes font référence à un mélange de langues dans le discours. Plusieurs auteurs, comme William F. Mackey[314] ou François Grosjean[315], s'accordent à dire que ce qui caractérise les interférences est qu'il s'agit d'un processus inconscient, à la différence de l'alternancecodique ou aux emprunts, qui eux, semblent le plus souvent conscients et volontaires. Ceci signifie qu'un locuteur peut, inconsciemment, faire des interférences dans un discours monolingue adressé à un interlocuteur monolingue. Il dira par exemple :

« Les enfants enterent (« to enter » en anglais, suivi de la désinence verbale –ent pour désigner le pluriel) dans l'école.[316] »

L'alternance codique a lieu majoritairement chez les locuteurs bilingues, bien que d'autres études aient montré que des locuteurs non bilingues pouvaient également être touchés par une alternance des langues dans le discours. L'alternance codique semblerait donc relever d'un fait de conscience volontaire, puisque le locuteur ne paraît pas vouloir faire l'effort de traduire les termes en question, car il sait qu'il se fera comprendre sans cela. Ce n'est ici qu'une interprétation duphénomène, mais elle n'est pas la seule et unique interprétation. Il est conscient de sa maîtrise insuffisante du discours et tente comme il le peut de se faire comprendre en mélangeant les langues.L'interférence relèverait quant à elle d'une absence de maîtrise suffisante du discours, d'une marque

[312] Uriel Weinrich, 1953 : 1.

[313] William F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976 : 397.

[314] Ibid.

[315] François Grosjean, *Parler plusieurs langues, le monde des bilingues*, Albin Michel, 2015.

[316] Exemple pris d'un de nos anciens apprenants anglophones lors de cours de français débutants, assurés en entreprise.

involontaire de mélanges, car le locuteur confond et mélange souvent les structures de sa langue maternelle et la langue cible.

Nous nous rangeons donc du côté de Rada Tirvassen, qui affirme que :

« [l']'interférence constitue un jugement de valeur (du moins c'est l'usage qu'on en fait), surle comportement langagier dans des communautés où les langues sont en contact [317] ».

Émettre le fait que l'interférence soit un jugement de valeur part du principe que le chercheur essaie de déterminer si ce mélange de langues découle d'une volonté réelle de la part du locuteur d'utiliser les deux langues ou si sa maîtrise de la langue n'est tout simplement pas suffisamment au point et qu'il emprunte donc les termes de la langue qu'il maîtrise le mieux.

Pour Josiane F. Hamers[318] et Michel Blanc, l'interférence :

> « [r]envoie à la dimension psychologique du comportement langagier, car la présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier des individus ».

Cette dimension psychologique peut être critiquée, car les mélanges de langues relèvent aussi de pratiques et de règles sociales etc.

Josiane F. Hamers semble dire ici qu'il existe une dynamique autre lorsque le locuteur est bilingue. Il ne possèderait pas la même relation à la langue puisqu'il ou elle peut utiliser deux langues. Le rapport à la langue est donc comparativement différent.

Rada Tirvassen cite aussi Louis-Jean Calvet, qui, quant à lui, oppose l'interférence (phénomène individuel) à l'emprunt (phénomène collectif). Albert Valdman [319] oppose également les deux termes ; l'emprunt affecte le lexique alors que l'interférence affecte la phonologie, la morpho- syntaxe. Il est intéressant de noter ici que Robert Chaudenson s'oppose aux définitionsd'Albert Valdman. Il ne semble pas faire de distinction entre emprunts et interférences, puisqu'il emploie le terme « interférence » pour évoquer des phénomènes relatifs au lexique :

> « Interférences entre l'anglais et le français. Étant donné que les lexèmes d'origine anglaise n'apparaissent pas dans tout le lexique mais seulement dans quelques zones spécialisées (vocabulaire automobile, scolaire, administratif, sportif), on peut admettre qu'ils

[317] Rada Tirvassen, *Approcher les contacts des langues à partir des outils issus du structuralisme : quel usage effectuer du terme interférence* ? Extrait du site :
http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_2/03salabert.pdf, [consulté le 16 juin 2019].
[318] Josiane F. Hamers, Michel Blanc, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1983.
[319] Albert Valdman, *Initiation à la linguistique, Le créole, structure, statut et origine*, Klincksieck, 2000.

ont été empruntés à l'anglais par le français régional et que dans la plupart des cas, la conscience de leur origine demeure même s'ils sont d'usage quotidien.[320] »

L'emprunt linguistique, et plus précisément l'alternance codique ou l'interférence, tiendrait compte du contexte d'énonciation. Certaines études ont montré que les locuteurs semblent être conscients de leur façon de parler, lorsqu'ils sont confrontés à des situations d'énonciation particulières, où ils savent qu'ils seront jugés (discours officiel, présentation, prise de parole devantune assemblée ou même, de manière plus informelle, devant la famille et amis, mais aussi face à un locuteur qui semblerait mieux maîtriser la langue…) Si tel est le cas, le locuteur serait donc conscientdes différents systèmes linguistiques et adopterait donc l'alternance codique d'après la représentation qu'il ou qu'elle se fait du système linguistique.

Si les linguistes ne semblent eux-mêmes pas d'accord sur les définitions d'interférence et d'alternance codique, il est encore plus ardu pour le locuteur d'être pleinement conscient de l'existence des différents systèmes linguistiques et de sa relation avec les langues, en particulier dans le cas complexe d'une société plurilingue où le mélange de langues relève d'un phénomène tout à fait normal et naturel. C'est le cas du Canada, de l'île Maurice, de la Suisse… Nous nous intéresserons donc au cas particulier de cette interférence, de ses conséquences et de ses effets.

2.8.1 La place de l'interférence à Maurice

L'interférence et le *code-switching,* occupent donc une place importante dans les interactions quotidiennes à Maurice. Dans le cas d'une situation de communication où la quasi-totalité des locuteurs pratiquent le *code-switching*, il est rare que le locuteur soit en insécurité linguistique, puisqu'il se retrouve à partager des éléments communs de langage avec ses interlocuteurs, le même code linguistique, les mêmes langues/variétés de langues, et ils se comprennent donc mutuellement. Il est cependant important de souligner que tou.te.s les Mauricien.ne.s, quoique tou.te.s plurilingues, n'ont pas pour autant tou.te.s la même compétence linguistique et que le degré de leur bilinguisme diffère beaucoup en fonction de la classe sociale, de l'appartenance ethnique…

Néanmoins, dans le cadre d'une interaction avec des locuteurs étrangers, qui maîtrisent la langue française et n'ont pas recours aux langues créole ou anglaise pour pallier un manque devocabulaire (ce n'est un « manque » que pour un monolingue, car le bilingue arrive à s'exprimer dans une des deux langues et ce « parler bilingue » est aussi assez répandu), l'interaction se fait plus

[320] Robert Chaudenson, *Créoles et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan, 1989.

difficilement. Le locuteur dont le répertoire linguistique est insuffisant en français le ressent immédiatement, en particulier s'il existe des enjeux : prise de parole dans le cadre professionnel, où il se retrouve évalué, ou encore face à des locuteurs complètement monolingues ou maîtrisant parfaitement la langue. Il éprouve souvent des difficultés à se faire comprendre s'il mélange les langues (et souvent beaucoup de monde le fait) et en devient vite conscient. S'installe alors ce sentiment d'insécurité linguistique, qui survient progressivement, instaurant chez le locuteur un certain complexe, qui mène au sentiment d'insécurité linguistique. Ainsi, l'on peut dire que l'insécurité linguistique survient lorsqu'il y a un enjeu : le simple « manque de mots » ne suffit pas.

Il est aussi important de souligner que ces mêmes interlectes, l'alternance codique, les interférences peuvent être perçus comme des sources de sécurité linguistique, puisque, si le locuteurne connaît pas un terme en français, il peut éviter de « s'exposer » au jugement, en « se réfugiant » dans une autre langue ou encore dans plusieurs langues, restant dans le flou, par l'usage de l'interlecte.

Au vu des nombreuses interférences qui jalonnent le discours des locuteurs mauriciens, le *kreol*a donc toute sa place dans le paysage linguistique mauricien, puisque la langue créole permetaux locuteurs mauriciens de s'exprimer naturellement, s'agissant souvent de leur première langue.

2.9 La place du *kreol* à Maurice

2.9.1 Vers une meilleure compréhension de l'utilisation des langues à Maurice : quelle place pour le français mauricien et le *kreol* mauricien ?

À la suite de la rapide montée de la mondialisation ainsi que du développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE), le plurilinguisme[321] et le multilinguisme sont maintenant perçus comme des normes. La langue est vue comme le pivot de l'identité culturelle.

Dans le contexte socio／ethno-communautaire ou identitaire qui caractérise fortement l'île Maurice, (malgré les premières apparences d'un vivre-ensemble très harmonieux de carte postale),

[321] Nous opterons pour les définitions de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme qui définit, dans la Charte européenne, la distinction entre plurilinguisme et multilinguisme de la manière suivante : « Nous convenons dans cequi suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre. »
Extrait du site de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme : http:／／www.observatoireplurilinguisme.eu／fr／ [consulté le 7 février 2017].

il est délicat d'approcher le français sous l'angle variationniste. Ce malaise, si l'on peut ainsi le nommer, provient partiellement des relations langagières attribuées à une communauté en particulier, la communauté dite « créole ».

Si la langue française a longtemps occupé une place symbolique, historiquement importantepour les Blancs, l'on pourrait aussi relier cela à la question du « malaise créole ». Si le français a souvent été associé à la population blanche, descendants d'Européens, la langue créole a souvent été associée à la population créole (descendants d'Africains), même si cette tendance s'est beaucoupestompée et que le *kreol* tend à présent à être associé à la langue « des Mauriciens ».

En 1999, ce « malaise créole » (terme inspiré des discours du Père Roger Cerveaux[322]) prendforme de la manière suivante :

« Lors d'un forum tenu à l'initiative de l'Organisation des Créoles et Afro-Mauriciens (OCAM), Roger Cerveaux, un « prêtre créole, descendant d'esclaves », profère « de sévères critiques à l'encontre de l'Église catholique » mauricienne. Son discours donne le branle à ce qu'onva nommer le malaise créole. Ces critiques sont amplifiées peu après par une interview que le Père Roger Cerveaux donne à l'hebdomadaire à fort tirage Week-End. Norbert Benoît estime que lasubstance s'en résume en une phrase : « L'Église, une catégorie de tes enfants ne comprend pas que tu les laisses tomber, que tu sois sourde à son appel, alors que tu es la plus haute autorité moraleà laquelle elle peut s'adresser pour s'en sortir. » Le Père Roger Cerveaux explique que sa mission évangélique lui interdit toute distinction de couleur, de race, de culture ou de religion, mais que les Créoles ont des demandes à présenter aux autorités ecclésiastiques : la première est d'ordre culturelet éducatif, la deuxième d'ordre économique, la dernière concerne le rôle de leadership social que l'Église devrait avoir :

> « Je crois que parmi les cultures qui existent à Maurice – ajoute le prêtre –, le mal- vivre se trouve parmi les créoles qui sont le plus dans difé (c'est-à-dire « dans le feu, dans les difficultés »). Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de démunis ailleurs. Mais il y a une grosse concentration chez les créoles. Qui sont à une très forte majorité catholiques[323] ».

[322] Roger Cerveaux est un prêtre, descendant d'esclaves, connu pour ses diatribes sur le malaise créole, et pour sesœuvres et discours en faveur de la communauté créole de Maurice. Il est l'un des premiers prêtres à avoir démocratisé la langue créole en l'utilisant dans le cadre de ses prêches évangéliques au sein de l'église. Jusqu'à présent, la langue utilisée à l'église était le français avec quelques bribes de latin.

[323] Citation extraite de l'hebdomadaire *Week-End*, du 7 février 1993 et de l'article de Gerbeau Hubert, « Religion et identité créole à l'île Maurice », in *Histoire et missions chrétiennes*, 2009/4 (n°12), pp. 53-71. DOI : 10.3917/hmc.012.0053. URL : https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2009-4-page-53.htm, [consulté le 27 février 2018].

Ce constat du « malaise créole » n'est cependant qu'une partie de la problématique. Avant d'être une problématique de sociolinguiste, le malaise créole est avant tout socio -économique : De nombreux chercheurs tels que Catherine Boudet[324], Jimmy Harmon[325], Jonathan Ravat[326] entre autres, l'ont abordé d'un point de vue sociétal et anthropologique. Une grande majorité de la population d'origine africaine (les Créoles) rencontre des difficultés à s'intégrer au sein de la société : fort taux d'échec scolaire, chômage, emplois peu valorisés, etc. Ils peinent à se faire comprendre en français. Nous aborderons la question du prisme sociolinguistique, puisque sur un territoire insulaire et aussi exigu soit- il, le français des « Créoles » mauriciens diffère parfois du français des « Blancs » ou parfois même des « Créoles clairs » et des autres Mauriciens (la population d'origine asiatique). Ce brassage de différentes variétés de français produit une hybridité langagièreen langue française : usages différents de la syntaxe, du vocabulaire, de la grammaire…

La source du problème étant beaucoup plus socioéconomique que sociolinguistique, nous ne nous attarderons pas sur cet aspect de la communauté créole. Il faut cependant préciser quel'usage du français étant primordial au sein de l'environnement professionnel, sa non-maîtrisepourrait devenir un vecteur d'insécurité linguistique et de manque de confiance en soi, dans le cas où le salarié est appelé à se manifester en langue française.

Cette situation linguistique est tellement complexe que l'État semble préférer laisser prôner l'usage linguistique, (et donc une politique linguistique du laisser-faire) plutôt que d'instituer une réelle politique linguistique formelle qui n'enchanterait pas tous les citoyens mauriciens, puisqu'unchoix devra forcément être fait en ce qui concerne la ou plutôt les langue(s) officielle(s), et les langues d'usage dans la sphère politique, administrative ou formelle. Il pourrait aussi y avoir uneou deux langues nationales, comme en Afrique subsaharienne. Il est important de rappeler quejusqu'à présent, les lettres formelles ou les écrits relevant de l'administration sont souvent rédigés en langue anglaise, même si, depuis quelque temps, l'usage du français fait son apparition, notamment sur internet[327]. La majorité des Mauriciens s'y conforment, car l'anglais étant la langue de l'enseignement au cours des études primaires et secondaires, ces derniers s'y sentent plus à l'aise(c'est une réaction unanime des personnes interrogées lors des cours que nous avons assurés et lors

[324] Catherine Boudet, *Les Franco-Mauriciens entre Maurice et l'Afrique du Sud : identité, stratégies migratoires et processus de recommunautarisation*, thèse de doctorat, dirigée par Dominique Darbon, Institut d'études politiques de Bordeaux, 2004. [325] Jimmy Harmon, *Critical Ethnography – Heritage Language and Identity construction : A study of Kreol Morisien*, Thèse de doctorat, University of Western Cape, Afrique du Sud, 2015.

[326] Jonathan Ravat, *Les religions institutionnalisées face à « dimoun mizer » au sein de l'île Maurice contemporaine : Réappropriation locale des écritures sacrées dans les engagements sociaux,* thèse de doctorat, Université de Maurice, île Maurice, 2014.

[327] Le site officiel de la République de Maurice affiche les informations dans deux langues : l'anglais et le français : http:／／www.govmu.org／French／Government／pages／default.aspx, [site web consulté le 20 juillet 2019].

de conversations informelles sur le sujet)[328]. Il est donc difficile, voire impossible, de statuer surune politique langagière précise, vu la complexité de la situation et les revendications identitaires liées aux langues : les Créoles et les Blancs semblent plutôt attachés à la langue française, alors que la population d'origine asiatique revendique plutôt la langue anglaise comme moyen d'expression. Cette opposition entre anglophiles et francophiles s'était clairement fait ressentir lors des élections de 1967, concernant l'indépendance du pays. Les anglophiles s'étaient majoritairement ralliés à Sir Seewoosagur Ramgoolam[329], à qui l'on doit l'indépendance, alors que les francophiles étaient du côté de Sir Gaëtan Duval[330], qui au contraire prônaient « l'intégration » au Royaume-Uni.

Ce parti pris symbolisait non seulement une volonté de mettre un terme à l'impérialisme britannique et l'assujettissement politique mais aussi pour d'autres, il exprimait l'adhésion à des valeurs communes culturelles ou linguistiques. En cette veille d'accession à l'indépendance de Maurice, les descendants d'anciens colonisateurs français parlaient toujours la langue française sous l'empire britannique (l'accord du « British Rule » autorisait ceux qui le souhaitaient à utiliser le français comme langue d'usage dans la vie quotidienne, alors que l'anglais était réservé aux documents écrits formels, aux échanges avec l'administration et représentait aussi la langue d'enseignement). Cet héritage linguistique peu commode est toujours en vigueur actuellement.

Comme le souligne Jean-Louis Joubert[331], cité par Robert Furlong, « une lente évolution récente tend à privilégier les clivages d'ordre économique plus que l'appartenance à une communauté raciale ». Pour Joubert, le « grand problème (se) pose, par rapport à une recherche d'identité et l'absence d'une langue officielle explicitement définie ». Nous sommes d'avis, comme lui, qui parle de « véritable imbroglio linguistique », que le socle linguistique n'est pas acquis ou consolidé, puisque la langue première des Mauriciens, le *kreol*, n'est pas valorisée et qu'il existe untel amalgame des langues (anglais, français, *kreol* utilisés par un même locuteur dans une phrase) que ce joyeux assemblage donne lieu à un français mauricien sans codes. C'est le cas de toutes les

[328] Lors d'une conversation informelle avec deux Mauriciens de type caucasien, ayant tous deux effectué leurs scolarités primaire et secondaire dans des écoles et lycées français, nous avons été surprise d'apprendre qu'ils préféraient malgré tout rédiger des courriers formels en langue anglaise, car, disaient-ils, « le français est difficile à écrire, il y a tellement de règles, d'accords, de formes à respecter (…) alors qu'en anglais, c'est plus simple, on va droit au but et y a pas de fautes d'orthographes, d'accords tout ça… »
Cette conversation a eu lieu lors d'une rencontre informelle chez des amis communs espagnols, à Flic-en-Flac, le 18 février 2018.

[329] Il est intéressant de noter que ce dernier a été étudiant en médecine à Londres et a été désigné membre du Conseilde la Reine et fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges par la reine Élisabeth II en juin 1965. Il a étéle leader du Parti Travailliste.

[330] Gaëtan Duval a fait des études de droit à la Sorbonne. Il a occupé divers postes de ministres dans le gouvernement, et à sa mort, il était Leader de l'opposition.

[331] Robert Furlong, « Notre littérature vue de l'étranger, La production littéraire de l'île Maurice », in *Journal of the Mauritius Institute of Education*, n° 3 : 107, 1979.

(variétés de) langues, en particulier à l'oral. Est-ce l'absence de codification qui est insécurisante ? Le locuteur semble se poser des questions : quand est-on en *kreol*, quand est-on en français ? Existe-t-il une frontière et où se situe-t-elle ? Cette absence de codification n'est en soi pas étonnante auvu de la « relative jeunesse de la langue *kreol* » et de l'indépendance de l'île en elle-même.

Cette question quant à l'utilisation des langues dans la sphère politique et administrative est souvent sous-jacente. Tout récemment[332], en 2016, le débat sur l'introduction de la langue créolelors de la lecture du budget annuel du gouvernement a soulevé des remous. Alors que certains seprononcent pour l'usage du *kreol* dans de tels discours officiels, afin de permettre la compréhensionpar tous les citoyens, d'autres, encore nombreux, s'y opposent fermement. L'anglais doit être maintenu en milieu formel (établissements scolaires, Assemblée nationale…) par opposition àl'usage populaire du *kreol*. Le débat linguistique partirait donc de l'usage du *kreol* au sein de discours officiels, qui jusqu'à présent privilégiaient des langues considérées comme plus prestigieuses, tellesque l'anglais ou le français.

Nous sommes d'avis que pour s'imposer, une langue (la langue anglaise notamment dans ce cas) doit être parfaitement comprise par la population générale (terme qui prend un autre sens à Maurice, comme nous l'avons démontré au chapitre 1) et ne donner prise à aucune équivoque, du moins dans une société monolingue. Dans une société plurilingue, telle que la société mauricienne, l'on est d'avis que plusieurs langues peuvent se côtoyer et ainsi remplir diverses fonctions. Or, beaucoup de Mauriciens comprennent l'anglais, mais assez peu le parlent et l'écrivent correctement.Une utilisation de la langue anglaise provoquerait un grand mécontentement, avec des « délaissés linguistiques », puisqu'il s'agirait d'une sorte de discrimination langagière à leur égard[333]. Dans unedémocratie telle que se proclame lîle Maurice, la politique doit se tenir dans la⁄les langue(s) la⁄les mieux compris(es) par la majorité des citoyens.

L'usage du français, bien que très répandu, laisse pourtant voir des failles dans la compréhension fine d'énoncés précis. Nos observations et analyses d'entretiens laissent penser que le français est compris de manière globale, mais nécessite un niveau de compréhension plus précis,dès lors qu'il s'agit d'allusions culturelles, d'expressions idiomatiques.

---

[332] Nous sommes en juillet 2016, au moment où nous rédigeons cette partie et où a lieu ce vif débat à propos d'un usage plus répandu de la langue créole, en particulier au sein du parlement.

[333] Philippe Blanchet évoquerait dans ce cas la glottophobie : ce terme fait référence à une exclusion ou à une stigmatisation de certains membres d'une société en raison de phénomènes d'accent, de prononciation, de prosodie,etc. qui ne correspondraient pas à la⁄aux norme(s) attendue(s). Cette idéalisation du monde relèverait de l'utopie, puisque de tout temps, « l'autre » ou « l'étranger » a toujours été considéré comme l'ennemi ou « le barbare » (terme emprunté au latin « barbarus », lui-même issu du grec ancien « barbaros », signifiant « étranger »).

Comme le souligne Arnaud Carpooran[334], les Mauriciens entretiennent en effet « desrelations ambiguës, voire d'amour-haine (…) à l'égard de cette langue (du français) ». Il cite DanielBaggioni et Didier de Robillard[335], qui utilisaient l'expression « Je t'aime moi non plus » pour « caractériser le lien diglossique qui oppose le français et le créole et qui est en partie la cause de ce sentiment attractif et répulsif par rapport au français[336] ».

Dans ce même article, il mentionne également le problème de l'insécurité identitaire : « cette "coïncidence" entre ces deux entités ethno-sociales (comprendre ici « les Blancs » et « les gens de couleurs ») et les milieux bourgeois chrétiens fait que le français a également pris, depuis fort longtemps, et à bien des égards, les apparats d'une langue de classe sociale bourgeoiseoccidentalisée ».

À l'insécurité linguistique identitaire, s'ajoute l'insécurité linguistique formelle. Pour Arnaud Carpooran, c'est une situation « consubstantielle en quelque sorte de la relation diglossique existantentre le français et le créole ». Il ajoute qu'à un moment, tous les Mauriciens font face, certes à différents niveaux, au regard de l'autre « à travers le prisme ethnique ou celui, souvent plus pernicieux, de laclasse sociale ». Nous évoquerions donc l'hypothèse qu'à cette insécurité linguistique formelle, déjà très gênante, se juxtaposerait l'insécurité linguistique communautaire et identitaire.

Il s'interroge également sur la légitimité du français mauricien, puisque la perception générale demeure : le locuteur mauricien ne maîtrise pas vraiment le français. Comme on l'entend souvent dire : « on se débrouille en français ». D'après Arnaud Carpooran, l'on ne sait pas si les attentes sont établies par rapport au « français dit de France » ou par rapport aux « variétés de prestige du français local ».

Il est ici essentiel de souligner que selon ses origines ethniques ou communautaires, l'on constatera souvent que le locuteur mauricien ne parlera pas tout à fait le même français. La phonétique, le vocabulaire employé diffère en fonction des locuteurs. Alors qu'il y a encore une vingtaine d'années, le modèle du descendant de colonisateur français était perçu comme le principal modèle, puisqu'il représentait le locuteur natif à Maurice, nos observations et enquêtes ont démontré que cela n'est plus le cas. Plusieurs sujets interrogés de manière informelle ont au contraire fustigé la manière très particulière de parler de ces descendants d'anciens colons, par

[334] Arnaud Carpoooran, « Quelques variétés sociolectales du français de Maurice », in *La variation du français dans lesespaces créolophones et francophones,* sous la direction de Gudrun Ledegen, L'Harmattan, 2013.

[335] Daniel Baggioni et Didier de Robillard, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, L'Harmattan, 1990, p.61.

[336] Ibid. p. 60.

exemple leur prononciation de « Port-Louis » en « PeuR-Louis » (déjà vrai il y a plus de 30 ans), leserreurs de grammaire : « je la parle », le mauvais emploi de mots de vocabulaire : « veuilles trouver en annexe »(en pièce jointe…). Le modèle préconisé de nos jours représente souvent un locuteur du français de France[337] ou encore des auteurs mauriciens ou des Mauriciens dont le long séjour à l'étranger (souvent en France) validerait leur légitimité linguistique. Pour certains, parfois, ce modèle francophone peut aussi être représenté par un autre locuteur : le locuteur belge, le locuteur canadien ou encore un ressortissant des pays africains francophones, car c'est souvent en étant en contact avec ces différents locuteurs qu'ils se rendent compte de certaines de leurs lacunes.

En notre qualité d'ancienne directrice pédagogique et ancienne enseignante-formatrice dans des centres de langue française, nous pourrions apporter un éclairage sur ces usages et pratiques dela langue à Maurice.

Ces établissements demeurent les principales références dans le paysage mauricien en ce qui concerne l'apprentissage et le perfectionnement en langue française hors cadre scolaire. Aucours deces trois dernières années, nous avons constaté une recrudescence du nombre d'apprenants inscritsaux cours de français. Le nombre de cours en inscriptions individuelles
« destinés à des particuliers » (cours regroupant plusieurs individus, finançant eux-mêmes leurs cours et souhaitant se perfectionner en français) augmente autant que les cours dispensés dans lemonde professionnel. Au sein de ce millier de personnes que nous avons formées, quasiment toutes nous ont dit vouloir « s'améliorer en français », car « je parle pas bien en français, les mots ne viennent pas », ou encore « apprendre le bon français, et pas celui qu'on parle à Maurice[338] ». Il existe une réelle confusion entre les mots du français mauricien et le *kreol.* Ces mots ou expressions,que nous attribuerions au français mauricien (puisqu'il s'agit de mots existant déjà dans la langue française) sont catégorisés comme relevant de la langue créole par nos apprenants. Il existe doncun amalgame entre le français mauricien et le *kreol* et une réelle confusion quant à l'utilisation de mots créoles ou de ceux appartenant plutôt au français mauricien. Dans les faits, il est difficile de dire si certains mots et expressions appartiennent au français mauricien ou au *kreol*, puisqu'il n'existe

[337] L'intégralité de nos questionnaires et enquêtes ont démontré que les locuteurs mauriciens visent à prendre pour exemple le français standard. Ils donnent pour exemple à suivre les journalistes de la télévision française, les acteurs entendus sur les chaînes françaises, leurs professeurs qui ont souvent étudié en France…

[338] Ces propos qui démontrent une volonté de sortir du cadre du français mauricien (par besoin de communication en français standard pour mieux se faire comprendre et donner une meilleure image de soi dans le milieu professionnel, car ces apprenants sont quotidiennement en contact avec des « Français de France » pour la plupart) sont plutôt exprimés par des hauts cadres ou professionnels qui sont amenés à côtoyer des Français et francophones du continent africain lors de leurs rencontres professionnelles. À leur contact, ils prennent très vite conscience de leurs lacunes en langue française et essaient de faire leur possible pour y remédier afin que ce manque dans le domaine langagier n'entache pas leur ascension professionnelle. Chez certains, l'on perçoit clairement cette volonté de parler un « françaiscorrect », qui correspond à une vision franco-française.

pas de codification claire. Néanmoins, l'introduction du premier dictionnaire de *kreol* mauricien[339] a contribué à établir une certaine taxonomie de mots créoles.

Ainsi, l'expression « C'est mari bonne » qui signifie « C'est super » ou « c'est génial » ou encore « c'est très bien » en langue courante, relèverait selon nous du français mauricien, puisquela structure : présentatif (c'est) + adverbe (mari = très) + adjectif (bonne = bien) s'apparente à une syntaxe à la française.

L'expression équivalente en *kreol* serait traduite par : « Li mari bon » ou « Li mari bonne », « Li » pouvant être traduit par « c'est » en français. Cette confusion entre le français mauricien et lalangue créole semble persister. Beaucoup d'apprenants ne semblent donc pas être conscients del'existence des variétés de français (qu'il est assez complexe d'expliciter dans un cours de perfectionnement de français d'une trentaine d'heures à un public non spécialisé, où l'objectif visé est le perfectionnement dela langue, et non pas la compréhension des variétés de langues comme ce serait peut-être le cas dans un cours de sociolinguistique qui s'intéresserait aux variétés de français parlées par exemple). Cependant, l'on essaie de les sensibiliser à la variation linguistique par le biais de différentes activités : écoute et compréhension de chansons diverses, visionnage de films, etc. Cette « existence » des variétés de français mauricien est une question politique : ces variétés sont reconnues par les linguistes ayant étudié le terrain mauricien : Erik Erikson[340] parle de « dénominateur commun » de la langue française. Dev Virahsawmy parle de « semilinguisme[341] » (pourlui, le locuteur ne maîtrise en général ni l'anglais, ni le français) et Carpooran parle d'ethno- glossonymie[342] entre autres, mais elles ne figurent pas de manière officielle dans le panorama des langues au sein de la Constitution de l'île Maurice. La reconnaissance par les linguistes sembleinsuffisanteet ne vient que soutenir une revendication sociale.

Cet exemple illustre donc le trouble provoqué par le contact de langues. Le *kreol*, une des langues maternelles des Mauriciens, qui est essentiellement issu du français, suscite des confusionsavec la variété du français parlé à Maurice, le français mauricien. Comme le souligne Arnaud Carpooran, la question de l'éventuelle existence de certaines variétés locales plus légitimes que d'autres poserait donc celle de la hiérarchie entre ces différentes variétés (français parlé par les

---

339 Arnaud Carpooran, *Diksioner morisien*, Quatre Bornes, Île Maurice, Éditions Bartholdi, 2005.

340 Erik Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris, Flammarion, 1972／1978.

341 Entretien avec Fabrice Acquilina dans l'*Express* du 1er avril 2018. Dev Virahsawmy : « Les Jugnauth ont cherché àdétruire mon travail ».

342 Arnaud Carpooran, *« Ethno-glossonymie et gestion des langues à Maurice », 2010, Télescope, vol. 16, n° 3, p. 157-174.no-glossonymie et gestion des langues à Maurice*, Université de Maurice, Extrait de : http:／／www.telescope.enap.ca／Telescope／docs／Index／Vol_16_no_3／Telv16n3_carpooran.pdf, [consulté le 2 avril 2018].

« Blancs Mauriciens » à l'origine même. D'autres communautés se sont appropriées cette manière de parler, et l'ont également faite leur, avec des adaptations). Le français parlé par les « créoles ou gens de couleur », le français parlé par les Mauriciens, d'origine indienne, chinoise, musulmane [343] seraient différents, dépendant de l'âge, des fréquentations… même si ce constat tend à changer.L'on pourrait émettre l'hypothèse que chaque groupe ethnique aurait « son » français, même si cettehypothèse n'est pas tout à fait valable aujourd'hui avec les mobilités géographiques. Les nombreux mariages mixtes, plus observables à présent qu'il y a vingt ans, participent également à l'affaiblissement de cette tendance. Les écoles françaises, jadis souvent réservées aux « Blancs mauriciens », accueillent désormais des Mauriciens de toutes communautés, qui à leur tour imitent inconsciemment « le parler des Blancs ». Cette hiérarchisation des variétés de français entraînerait, selon Arnaud Carpooran, « des conséquences fâcheuses sur les relations intergroupes (ethnies⁄classes sociales) sur le territoire, puisqu'elle conduit à établir aussi une hiérarchie entre les groupes sur la base de leur performance linguistique ». Même si on peut le déplorer, un sociolinguiste ne peut pas ne pas admettre des hiérarchisations sociales : les sociétés sans hiérarchiesont assez rares !

Cette « hiérarchisation entre les groupes sur la base de leur performance linguistique » est critiquable puisque la hiérarchisation ethnique prévaut déjà, notamment dans la communauté hindoue, où l'existence des castes influe toujours lors des choix des époux ou épouses et aussi dans le milieu politique (le Premier Ministre par exemple doit obligatoirement faire partie de la caste *Vaish*[344]).

Si nous nous rangeons du côté d'Arnaud Carpooran, lorsqu'il dit qu'il est difficile de savoirsi les Mauriciens ont intégré qu'il existe un français mauricien, et que cette variété pourrait êtrelégitimée, nous ne sommes en revanche pas certaine de la question de l'éventuelle hiérarchisation de l'existence de différentes variétés de français. Où se situe donc la frontière entre français mauricien et *kreol* ? Existe-t-elle vraiment ? Quels avantages à promouvoir l'une ou l'autre langue ?

[343] Même si le français ne constitue pas toujours leur langue première, ils parlent tout de même français pour des besoins professionnels ou sociaux.

[344] Les *Vaish* ou *vaishya* ou *vaiśya* sont les membres de la troisième (après les brahmanes et les kshatriyas et avant les shudras) des quatre castes. Elle se compose d'artisans, de commerçants, d'hommes d'affaires, d'agriculteurs et de bergers. Extrait de Wikipédia, [consulté le 2 avril 2018].

2.9.2 Promotion de la langue créole à Maurice : n'est-ce qu'un enjeu politique ?

L'enseignement et l'apprentissage du *kreol*, du primaire jusqu'aux études universitaires, avecle *Bachelor French and Creole Studies,* semblent attester d'une certaine volonté de valorisation de la langue de la part des hautes instances mauriciennes. Cependant, plus de dix ans après la reconnaissance officielle de la langue créole en tant que telle[345], reconnue par l'UNESCO et suite à son harmonisation orthographique grâce à ses dictionnaires unilingues, bilingues et trilingues, le constat est toujours le même : les représentations sociales ou, pour employer un terme proposé par Anne-Marie Houdebine[346], Serge Moscovici, puis Denise Jodelet, « l'imaginaire linguistique [347] », semblent ne pas avoir évolué. Les parents sont toujours désireux que leurs enfants étudient d'autreslangues (ancestrales : chinois, hindi, arabe, ourdou…) à la place du *kreol*, bien que les langues
« ancestrales » en question ne soient pas réellement les leurs.

Ces représentations de dévalorisation du *kreol* par le grand public tiendraient-elles du statut institutionnel de cette langue *?* En effet, si nous nous intéressons à sa place à Maurice, nous pouvons dire que nous sommes bien dans une situation de hiérarchisation des langues. Au plushaut sommet du pouvoir, là où se tiennent les discussions concernant l'avenir du pays, au sein du Parlement,des instances administratives, la langue officiellement utilisée est la langue anglaise, même si le français et le *kreol* ont aussi une place. Le *kreol* est permis au sein des tribunaux si lelocuteur en question seretrouve dans l'impossibilité de s'exprimer en anglais ou en français. À l'Assemblée nationale mauricienne, il est de notoriété publique que les parlementaires emploient lalangue créole dans le seul et unique but de proférer des injures, des menaces ou pour ajouter unenote d'humour. Dans ce cas,comment pourrait-on blâmer une partie de la population de ne pas éprouver un certain enthousiasme pour l'apprentissage de cette langue, lorsque celle-ci est à cepoint discréditée par lesdirigeants du pays eux-mêmes ?

---

345 *La Grafi Larmoni* a été établie en 2005, avec Arnaud Carpooran, linguiste mauricien, un des principaux initiateurs decette harmonisation de la langue et de la graphie créole. L'on peut ici s'interroger : graphie standard signifie -t-elle forcément reconnaissance ?

346 Anne-Marie Houdebine, *Imaginaire linguistique en Afrique,* in Cécile Canut (Dir.) *« Théorie et méthodologie de l'Imaginaire linguistique. Linguistique ou sociolinguistique* ? », Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 19-26.

347 Pour Véronique Castellotti et Danièle Moore, 2002, les représentations de l'apprenant sont le fruit d'expériences, d'observation de fait, d'accumulation d'idées. Les représentations agissent de façon indubitable sur le processus d'enseignement-apprentissage. Les images que les apprenants se construisent sur la langue ont un pouvoir et déterminent ce pouvoir « valorisant, ou a contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même ».

2.10 Bilan sur la situation sociolinguistique de l'île Maurice

Afin de conclure cette partie sur la situation sociolinguistique mauricienne, nous pouvons schématiquement dire qu'elle se résume à ces trois principales langues distinctes que sont le *kreol*, le français et l'anglais, qui sont les trois langues partagées par la majorité des Mauriciens, avec le bhojpuri. La situation macro-sociolinguistique peut grossièrement être définie ainsi, avec la juxtaposition des « langues ancestrales », qui constituent divers systèmes linguistiques minoritaires parallèles. Paradoxalement, l'anglais, qui est considéré *de facto* comme la langue officielle, est cellequi est la moins comprise par la majorité des habitants ; ce sont essentiellement les locuteurs scolarisés qui la comprennent. Le *kreol* et le français demeurent les deux langues les plus utilisées dans les médias (le *kreol* à la radio et à la télévision, le français dans les médias écrits) alors que lesMauriciens revendiquent clairement leur préférence pour l'apprentissage d'une autre langue que leurs langues maternelles.

Cette complexité de l'utilisation et de l'interaction des langues crée une situation hors du commun, où les langues considérées comme prestigieuses, car ouvrant la voie à l'Occident (l'anglaisest la langue d'enseignement et le français est obligatoire jusqu'au *School Certificate* : équivalent de la troisième dans le système français) côtoient les langues ancestrales, qui sont minorées. Ceci a pour effet de créer un sentiment de valorisation associé à l'anglais et le français et de reléguer volontairement ou involontairement les « langues ancestrales » au second plan (elles sont étudiées comme matières optionnelles dans le cadre scolaire). Maurice est l'un des seuls pays au monde où le français est en progression, même si le français parlé correspond à une variété locale.

Ces différentes mutations de langues en fonction du contexte et/ou des locuteurs, ainsi que les mutations sociales et politiques de l'île Maurice lors de ces 50 dernières années, contribuentdonc à une situation complexe et mouvante. Le continuum linguistique semble s'étaler et s'allonger,créant de nouvelles variétés de langue, repoussant, de ce fait, les frontières linguistiques. Une sociétéen mutation constante (à divers niveaux : économique, politique, linguistique, ethnographique…) et rapide, telle quela société mauricienne, génère inévitablement l'insécurité linguistique. L'IL estbien présente, mais les signes de son exitence ne sont pas évidents ni toujours objectivables : il existe certes des indices, mais souvent ambigus, polysémiques, qui ne peuvent faire consensus,puisque, souvent, les personnes concernées par cette IL évitent autant qu'elles le peuvent de larendre visible, car cela risquerait de rendre leur situation encore plus inconfortable. Dans la situation sociolinguistique décrite, il serait en effet étonnant qu'il n'existe pas d'IL. La population abien conscience du fait que le français a un rôle important pour la mobilité sociale. Il serait risqué de parler français (l'enseignement du français n'est pas toujours de bonne qualité／le locuteur peut

être sanctionné pour ses écarts ou encourt le jugement défavorable de locuteurs compétents envers les locuteurs « incompétents », engendrant un sentiment de malaise, etc). Seule une démarche qualitative peut ainsi permettre d'imaginer ce que pensent certains locuteurs en IL, car ces derniers se gardent bien de le montrer (« hontologie » évoquée par Boudreau, 2016) Après avoir mieux saisi les principales caractéristiques de cette société mauricienne, nous allons à présent approfondir cetteétude du terrain par le biais de l'enseignement du français, car cette dimension scolaire agit sur la situation sociolinguistique du français à Maurice.

Belladonna, n : en italien, une belle femme ; en anglais, un poison mortel. Un exemple frappant de l'identitéessentielle des deux langues.

Ambrose Bierce, *Dictionnaire du Diable*, 1911.

CHAPITRE 3 : LANGUES ET ENSEIGNEMENT

3.1 La tolérance linguistique, moteur ou frein dans l'apprentissage scolaire ?

Ce chapitre sur les langues et l'enseignement peut sembler au premier abord hors de proposdans une thèse portant sur l'insécurité linguistique, (puisque cela n'a pas été abordé précédemment de manière explicite dans les travaux sur l'insécurité linguistique d'une part, et d'autre part les recherches effectuées jusqu'à présent associent plutôt l'insécurité linguistique à différentes strates sociales), mais nous tenterons ici de démontrer qu'il y est tout à fait pertinent. En effet, l'école joueun rôle prépondérant puisqu'elle peut participer, paradoxalement, à développer, de manière sous- jacente, ce sentiment d'insécurité linguistique, tout comme elle peut contribuer, au contraire, à le diminuer voire l'éradiquer. Ainsi, la question de l'appropriation du français et de son enseignementen milieu scolaire peut-elle se réduire uniquement à « UN » français implicite, jamais décrit et élucidé, quand la diversité de ses formes et variations traverse l'école et la société ?

De manière générale, l'un des problèmes majeurs de l'enseignement du français résiderait dans la non-prise en compte du français vernaculaire à l'école. Ce français mauricien est sanctionnélors des examens, alors qu'il est assez usuel dans le quotidien des Mauriciens, d'où cette IL. Eneffet, comme certains élèves mauriciens ne sont en contact qu'avec du français mauricien (car ils regardent très peu de films ou émissions en langue française standard[348]), ils se retrouvent en ILlorsqu'il s'agit de prendre la parole en français en contexte formel et le font en français mauricien.

Beaucoup d'enseignants argumentent, face aux revendications des sociolinguistes, qu'il estdéjà assez difficile d'enseigner le seul standard pour qu'on ne surcharge pas les apprentissages des variations, qui par ailleurs, risquent de « brouiller » l'image de la langue-cible à apprendre prioritairement. Le sujet demeure donc complexe.

Devrait-on partir des usages langagiers effectifs des élèves pour construire un apprentissage efficace et inclusif de la langue ? Dans une perspective de cohésion sociale et de lutte contre de possibles inégalités et replis, visant à faire diminuer le taux d'insécurité linguistique, quelles propositions élaborer pour faire face à ces constats éminemment discriminatoires ? Devrait-on et

[348] Plusieurs des enseignants de français interrogés nous ont fait part d'une certaine incompréhension de leurs élèves face au débit rapide et des différents registres de langues des Français dans des émissions de télévision ou extraitsécoutés.

pourrait-on faire valoir les compétences et répertoires des élèves en modifiant le système des évaluations ?

À l'île Maurice, comme dans tous les pays du monde, le choix des langues d'enseignement montre qu'à l'évidence, ce choix demeure une question éminemment politique, qui dépasse largement le cadre des politiques éducatives. La langue d'enseignement officielle dans les écoles publiques demeure l'anglais, et l'usage du français est plus toléré que le *kreol*. Quel est donc l'impact que génère le français quant à son enseignement ?

Depuis longtemps, le choix de la langue d'instruction n'est plus seulement le fait des pouvoirs publics ou des politiques officielles. Il subit aussi l'influence de facteurs et d'acteurs multiples tels que l'appartenance à une communauté particulière[349], qui éprouve le besoin d'affirmerson identité à travers sa ou ses langue(s). Ainsi, la question des langues a toujours été une question « communale ». La langue parlée est souvent associée à un certain prestige (c'est notamment le caspour le français) ou au contraire à une dévalorisation du locuteur (la langue créole est souvent associée àcette dévalorisation). Le *kreol*, parlé par pratiquement tous les Mauriciens, ce qui banalise sa pratique, est associé ou caractéristique des couches populaires et est ainsi stigmatisant lorsque les locuteurs ne peuvent parler d'autres langues. La loi de la rareté prime donc : pouvoir parler plusieurs langues correctement devient un véritable atout. Parler le *kreol* uniquement ne suffit pas.

3.1.1 Le statut particulier du français lors des examens scolaires à Maurice

L'enseignement du français est tributaire de l'ambiguïté, l'absence (ou le non-dit) dues à son statut (c'est notamment le cas pour beaucoup d'autres langues à Maurice, puisqu'il n'existe pas de politique linguistique précise à ce sujet). Il est important de souligner que dans le cadre de Maurice, colonie anglaise jusqu'en 1968 (et ayant donc *de facto* l'anglais comme langue officielle), la langue française s'est maintenue dans la vie quotidienne des citoyens (question abordée au chapitre 1 : regards sur les statuts formels et informels du français). La presse francophone occupe toujours une place importante ; les communications et les échanges se font quasiment tous en français lors des échanges professionnels, en particulier au sein d'entreprises relevant du privé, alors qu'il est intéressant de noter que dans le secteur gouvernemental, la langue anglaise prime de manière générale à l'écrit, et, à l'oral, dans certaines réunions formelles entre (hauts) fonctionnaires et dans

[349] Cela fait longtemps que cela dure : cette question des langues a toujours été une « question communale ».

la hiérarchie plus élevée. Elle est rarement utilisée à l'oral avec le grand public ou avec les usagers (le postier ne parle pas anglais à La Poste).

De nos jours, le français est obligatoire jusqu'à la *Form 5* (niveau brevet en France) et est ensuite optionnel en *Form 6* (niveaux première et terminale). Au moment de l'écriture de cette partieen mars 2017, il existe de longs débats quant à une refonte complète du système scolaire[350]. Lesdocuments en annexes fournissent un compte rendu éclairant sur le nombre d'élèves inscrits enfrançais en *Form 5* (niveau brevet) et *Form 6* (équivalent du baccalauréat). Les élèves du secondaire (l'équivalent des collégiens et lycéens en France) optent très souvent pour le français en *Form 6*(niveau baccalauréat), avec cette idée préconçue qu'ils obtiendraient très facilement un « A », la note d'excellence dans cette matière[351]. Lors des cours que nous avons assurés dans des classes de fin de cycle du secondaire[352], c'est du moins la réflexion que l'on entendait souvent.

> « À l'école le français c'est beaucoup plus facile. Les cours de l'*Alliance*, c'est un autre français, le français des Français, c'est difficile, c'est pas la même chose. On n'apprendpas du tout les mêmes choses et de la même manière[353] ».

Loin d'être erroné, ce type de réflexion mérite que l'on se penche davantage sur la question.Si les candidats arrivent effectivement à obtenir de bonnes notes en français, c'est que le français en tant que matière scolaire est considéré comme une langue seconde dans le cadre d'un organismebritannique, le *Cambridge Assessment International Education*[354] qui élabore des épreuves destinées à une cible non francophone et qui évalue des candidats dont l'apprentissage du français est considérécomme celui d'une langue étrangère. Les corrections se basent donc sur un barème considérant le français comme langue seconde. Ainsi, l'ensemble enseignement-épreuves-barème est basé sur le statut du français comme langue seconde ou étrangère.

D'après nos enquêtes, l'enseignement du français demeure assez majoritairement traditionnel, avec la méthode de traduction jusqu'au niveau du *Grade 13* (équivalent du baccalauréat), des exercices structuraux, une relation verticale enseignant-élève.

---

350 Au moment de la relecture de la thèse en mai 2021, suite aux nombreuses réformes de l'éducation et de l'enseignement des langues en particulier, nous avons intégré des documents cadres et des « specimen papers » (type d'examens blancs) des examens de français : voir annexes.

351 Contrairement au système de notation à la française qui comprend une note sur 20, le système mauricien s'inspiredu système britannique. Les examens *du Higher School Certificate ou du A-Levels* à la fin du cycle secondaire sont sanctionnés par le *Cambridge Examination Syndicate*. L'échelle de notation s'échelonne ainsi : de A (meilleure note) à E : dernier pallier pour réussir à l'examen et le F : Fail, qui désigne l'échec.

352 Cours assurés en 2015-2016.

353 Propos émis par Davina le 21 juin 2016, lycéenne de terminale.

354 Voir le site de l'organisme https://www.cambridgeinternational.org/ [consulté le 12 mars 2021].

L'enseignement／apprentissage demeure surtout centré sur l'évaluation[355], but ultime des élèves, puisque le système éducatif est très compétitif. Les manuels utilisés au secondaire n'ont pas beaucoup évolué en vingt ans. Ainsi, le *New Advanced French Course* de Whitmarsh, un classique pour apprendre le français au Royaume-Uni et aux États-Unis avec une focale sur la traduction, demeure encore en usage à l'île Maurice, presque 50 ans après sa publication. Cet usage illustre bien le décalage existant avec les besoins de l'apprenant du XXIe siècle. A cela, s'ajoute le manque d'équipements en classe (vidéoprojecteur, tbi, etc). Par ailleurs, les sorties pédagogiques ou culturelles sont étroitement encadrées par le Ministère ce qui démotive donc les enseignants d'en organiser.

En effet, le programme est resté quasiment le même sur une période de 25 ans. Il y a eudes changements mineurs, comme la durée des épreuves d'évaluation, qui n'ont pas engendré de modifications dans le programme lui-même. Par exemple, en *Grade 13,* l'épreuve *Paper 2*, épreuvede compréhension, écrite dure désormais une heure quarante-cinq minutes au lieu d'une heure et demie. Pour le *Paper 4* : épreuve de littérature française, il n'y a que trois œuvres littéraires au programme, alors qu'il y en avait six, il y a vingt ans. L'épreuve en elle-même a évolué : les thèmesdes ouvrages ne sont plus étudiés. Il s'agit d'étudier les œuvres, à l'aide de questions (commentairecomposé ou dissertation). Il n'y a plus aucun lien à faire entre les trois œuvres. Cependant, il n'y a toujours aucune évaluation de la production orale.

Par ailleurs, les enseignants nous disent qu'ils ne peuvent consacrer du temps à l'approche communicative et interactionnelle, car ils ne disposent en *Grade 10* (troisième), par exemple, que de six créneaux de trente-cinq minutes hebdomadaires. Dans un des collèges urbains, où est enposte un des enseignants interrogés, il nous informe que la direction leur a demandé de réserveruniquement un créneau hebdomadaire pour l'oral :

« Ce n'est pas évident de dissocier l'oral et l'écrit et de faire un cours isolé sur un aspect del'oral. Les élèves font, des fois, de la résistance et te demandent : « Il y a un oral pour les examens ?On sera noté pour cet exercice oral ? ». Je prends bien le temps de leur expliquer en début d'année qu'il faut, autant que possible, essayer de parler français car c'est une langue de communication qu'ils utiliseront au travail, etc. Autre difficulté : ils sont 30-35 élèves dans une salle de classe. De plus, il y a souvent plusieurs activités extra-scolaires et il faut rattraper les cours. Le temps est une véritable contrainte. Il faut avoir travaillé un certain nombre de traductions, de rédactions et decompréhensions écrites. Au premier trimestre, il y a plusieurs jours fériés, des jours de congé forcé

[355] Examen du Cambridge Assessment International Assessment :https:／／www.cambridgeinternational.org／

(pluies torrentielles, cyclones) et un minimum de deux contrôles sont requis par classe de 35 élèves… De plus, les salles de classe ne sont pas équipées de vidéo projecteur ou de tableau interactif. Nous utilisons aussi des vidéos et des chansons. Cela m'arrive de faire chanter les élèves.Maisça dépend des groupes. Leur emploi du temps est déjà assez chargé : cinq créneaux de trente- cinq minutes pour les élèves qui étudient le français en option subsidiaire et dix créneaux pour les élèves quile font en option principale (Advanced-Level). »

Certains enseignants ayant suivi des formations continues (France Education international) ou ayant une formation en FLE tentent de mettre en place des stratégies d'enseignement issues de l'approche communicative : jeux de rôles, accomplissement de tâches qui nécessitent une approche fonctionnelle et communicative, simulation globale. Ils reprennent des thèmes étudiés dans des textes de compréhension écrite ou ceux de l'actualité (Journées internationales, par exemple) et considèrent les besoins des apprenants (rédaction du C.V et de la lettre de motivation, passation d'entretien).

Certains des enseignants interrogés nous affirment qu'il y a un grand décalage entre ce qu'ils enseignent et les besoins réels des apprenants mauriciens en français : besoins en communication orale et fonctionnelle, pouvoir différencier le français standard du français mauricien principalement. Les manuels ne sont pas toujours adaptés : souvent centrés sur la traduction ausecondaire et abordant des textes qui appliquent davantage l'approche FLE que l'approche du FLM, dans une île Maurice francophone. Concernant les évaluations, les exigences ne sont pas les mêmes que pour les épreuves d'anglais, le nombre de mots requis par exemple pour les devoirs de langue anglaise est supérieur à celui en français. Il existe un examen *d'Oral English* mais cette même épreuve est inexistante en français. De ce fait, les élèves pratiquent la lecture beaucoup plus enlangue anglaise qu'en français.

Une enseignante interrogée, détentrice d'un Master FLE, est d'avis qu'il revient à l'enseignant de pouvoir jongler entre le programme imposé et les besoins communicatifs et réels des élèves. Pour elle, cela dépend des compétences et de la volonté de l'enseignant et des apprenants (motivation, attentes, niveau d'intérêt pour la langue et la culture françaises, la provenance géographique) et de l'établissement (certains sont très francophiles, d'autres moins et la direction accorde ou non son soutien dans les cas où les enseignants souhaitent innover dans les stratégies d'enseignements).

Cette enseignante nous a aussi fait part du fait qu'un établissement scolaire interdisait les travaux／discussions en binômes ou trinômes et n'offrait pas la littérature française comme matière – car certains extraits pourraient être jugés choquants. Il s'agit d'un collège privé communautaire, mais partiellement financé par l'Etat.

L'enseignement du français à Maurice n'accorde pas d'intérêt aux spécificités régionales[356],ce qui mérite d'être critiqué, puisqu'elles déterminent les différentes attitudes envers l'enseignement-apprentissage du français. Même si certains manuels de langue française sont élaborés par des enseignants-chercheurs mauriciens et semblent donc s'adapter au contexte local,ils n'abordent le français mauricien qu'en marge d'un chapitre, d'un sous-chapitre ou sous forme de bref rappel concernant un substantif du français mauricien. Faire fi de la variété de français parlédans le pays n'équivaut-il pas à bafouer, voire à effacer, une part de l'identité de ses locuteurs et cefaisant, faire croître cette insécurité linguistique latente ?

Cette problématique est cependant plus complexe qu'une simple volonté d'intégrer le français mauricien dans le cursus scolaire. Pour beaucoup de parents et d'enseignants[357] que nous ne nommerons pas ici afin de préserver leur anonymat, le français mauricien est suspect de « bâtardise », au même titre que le *kreol* et l'anglais ainsi que les langues orientales. L'intégrer dansle programme de français aurait pour effet de hérisser les poils de certains parents.

Ce souhait semble reposer avant tout sur l'idée du « génie de la langue française », c'est-à- dire de sa « clarté » et de sa « logique » inhérente, à laquelle une seule et unique forme d'expressionacceptable, y compris à l'oral, semble pouvoir correspondre. Certains enseignants-chercheurs mauriciens, interrogés de manière informelle, affirment vouloir mettre en avant le français mauricien, mais dans les faits, ce n'est pas le cas. Le tweet laconique du ministre de l'Éducationnationale français Jean-Michel Blanquer, le 15 novembre 2017 : « Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République [358] » semble paradoxalement faire écho aux politiques d'enseignement de la langue française dans les écoles mauriciennes, alors que certains locuteurs revendiquent haut et fort parler le français mauricien et en être fiers. Ceci nous rappelle aussi lespropos de Henri Guaino, député français, affirmant au sujet de la Charte européenne des langues

[356] Un rapide survol des manuels élaborés par le *Mauritius Institute of Education* (MIE) atteste de cette volonté de miseen avant du français standard : http:／／mie.ac.mu／curriculum.html, [consulté le 15 avril 2021].

[357] Nous avons eu des discussions informelles à ce propos avec une quinzaine d'enseignants, d'anciens collègues : ils sont unanimes. C'est le français standard qui doit primer dans le programme, car la finalité est de réussir aux examens. Or, ces examens ne sont évalués que sur la base d'un français standard.

[358] Extrait de Cf. https:／／twitter.com／jmblanquer／status／930813255211208707, [consulté le 10 avril 2020].

régionales en 2014, que « c'est un retour aux principautés et aux féodalités du Moyen Âge[359] » ou encoreà Jean-Luc Mélenchon[360] qui au lieu de répondre à une journaliste imite de façon moqueuseson accent méridional en faisant mine de ne pas la comprendre.

En effet, les régionalismes, les mauricianismes, les créolismes et autres anglicismes, très courant dans les conversations quotidiennes, ne trouvent pourtant pas leur place dans l'enseignement de lalangue française à Maurice, malgré ce contact de langues très tangible.

Ainsi, l'exemple très souvent entendu, aussi bien chez des francophones natifs que chez d'autres Mauriciens, illustre ce cas précis :

> « Tu le téléphones ? (en français standard : Tu lui téléphones ?)
>
> Pierre la donne ce livre (Pierre lui donne ce livre) »

Ces exemples, extraits de l'ouvrage *Le français à l'île Maurice*[362]de Nadia Desmarais, répertorient les « termes mauriciens » dans une colonne intitulée « mauricien » et une autre intitulée « français ». Au lieu de les considérer comme des erreurs grammaticales, Desmarais les classifie en « termes mauriciens ».

Cet ouvrage, bien que vieux de cinquante ans, répertorie à notre avis des mauricianismes encore utilisés actuellement. Avec ceux de Didier de Robillard et de Pravina Nallatamby, [363]ces ouvrages résument les recherches qui ont été entreprises sur ces régionalismes. La base de données lexicographiques panfrancophone (menée sous la direction de Rada Tirvassen pour la partie mauricienne) répertorie également ces mauricianismes, constitués à partir de l'inventaire de ces

---

[359] Extrait de Cf. https://www.nouvelobs.com/culture/20140123.AFP8248/bretons-corses-ou-alsaciens-unis-sur-les-langues-regionales-a-lassemblee.html, [consulté le le 10 avril 2020].

[360] Extrait du site https://www.nouvelobs.com/medias/20181018.OBS4134/ce-que-montre-la-sequence-de-melenchon-imitant-l-accent-d-une-journaliste.html, [consulté le 5 juillet 2020].

[361] Nous utilisons le « nous » de l'auteur, qui sert à nous désigner uniquement. Ce « nous » ne prend nullement en compte la communauté linguistique ou les quelques représentants mauriciens.

[362] Nadia Desmarais, *Le français à l'île Maurice, Dictionnaire des termes mauriciens*, Imprimerie commerciale, île Maurice, 1969.

[363] Didier de Robillard, *Inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice,* www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=512, [consulté le 20 juillet 2019]. Pravina Nallatamby , *Mille mots du français mauricien – réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice*, 1995, [consulté le 20 juillet 2019].

deux auteurs. Siganus Sutor[364], sous son nom de plume, les inventorie également. Son lectorat est surtout constitué du grand public.

De manière empirique, tout en tenant compte de notre parcours professionnel, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'insécurité linguistique peut être liée à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue, et pourrait donc remonter aux prémices de l'apprenant dans la langue. Ainsi, nous pensons notamment que le rôle de l'enseignant est primordial à ce stade de l'apprentissage. De manière générale, si l'enseignant est en insécurité linguistique, les élèves, aussi jeunes soient-ils, le perçoivent très souvent et, de ce fait, ils reproduisent inconsciemment cetteinsécurité linguistique véhiculée par le professeur[365].

La thèse de Maria Roussi[366] démontre bien cette insécurité linguistique ressentie par les professeurs grecs de français :

> « Selon le schéma que les professeurs interviewés mettent en place, même s'ils ressentent de l'insécurité linguistique, ils parviennent à se construire un nouveau profil professionnel. Les interviewés définissent leur métier et leur rôle par d'autres compétences et aptitudes que la compétence lexicale et phonologique. Le savoir socioculturel, le savoir apprendre, les compétences sociolinguistiques leur permettent de s'élever au-dessus de l'image stéréotypée du professeur omniscient qui lui seul détenait autrefois la connaissance absolue. Suivant les principes actuels d'enseignement, les professeurs mettent à la disposition de leurs apprenants tout leur bagage cognitif tant linguistique que culturel. Ils partagent des expériences culturelles, des savoir-faire pratiques et guident les apprenants à l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles aptitudes[367] ».

Nous sommes donc en mesure de nous interroger : que signifie « se construire un nouveau profil professionnel » ? Maria Roussi ne prend pas le temps d'expliciter cette expression, qui à notreavis mériterait certainement que l'on s'y attarde. S'agit-il simplement d'une redéfinition qui privilégie le « savoir culturel, le savoir apprendre, les compétences sociolinguistiques », au détriment de « la compétence lexicale et phonologique » ?

---

364 Voir le site : https://mauricianismes.wordpress.com/ ▌consulté le 12 mars 2021].

365 Il suffit par ailleurs d'aller voir les sketchs de Vincent Duvergé pour mieux comprendre les raisons des Mauriciens qui se trouvent être en insécurité linguistique : https://www.youtube.com/watch?v=S-blM2fO9qo, [consulté le 12 mars 2018].

366 Extrait du site https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00787305/document, thèse de Doctorat portant sur l'insécurité linguistique : L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : *Le cas des professeurs grecs de français*, dirigée par Jean-Claude Beacco, Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3, septembre 2009.

367 Ibid. p 280.

Considérant les lacunes en compétences lexicales et phonologiques des professeurs non natifs[368] dans la langue enseignée, nous sommes donc à nouveau en mesure de nous interroger sur le degré d'insécurité linguistique qu'ils transmettent à leurs apprenants, s'ils sont eux-mêmes « détenteurs » d'une forme aiguë d'insécurité linguistique. Comment se manifeste-t-elle dans leur enseignement, dans cette transmission des savoirs linguistiques ? Les apprenants perçoivent-ils ou sont-ils sensibles à l'insécurité linguistique de leurs enseignants ? Cela influe-t-il sur leur apprentissage et sur leurs représentations de la langue cible ?

Dans le contexte mauricien, l'insécurité linguistique contextuelle [369]est omniprésente, car l'État se montre tolérant envers l'usage des langues. L'île Maurice ne dispose pas de langue officielle, quoique les élèves mauriciens apprennent de manière erronée que « la langue officielle est l'anglais[370] ».Il n'existe donc pas de politique linguistique à proprement parler, en tout cas pas en ce qui concerne le *statut* des langues, ce qui serait l'un des facteurs contribuant à la création d'uneinsécurité linguistique permanente, puisque chacun utilise la langue où il serait le plus à l'aise, sanstoutefois la maîtriser. De manière générale, les enseignants de FLE ou de langue étrangère ne maîtrisent souvent pas les langues enseignées, ce qui crée un effet d'insécurité linguistique progressif, transmise de génération en génération.

Lors d'une conversation[371] très informelle avec une des enseignantes-chercheures du département de français de l'université de Maurice, cette dernière nous a fait part de son inquiétudeface au niveau et au manque de motivation et d'acharnement au travail des jeunes étudiants inscritsdans son cours de *BA French* (ce qui correspond à la licence de Lettres Modernes en France). Elle déplore en effet un manque d'enthousiasme, que l'on retrouve de manière généralisée dans le système universitaire[372]. La massification du diplôme universitaire a entraîné une banalisation et unecertaine dévalorisation de ce sésame à un emploi qualifié.

---

[368] À ce propos, il est intéressant de noter que même les natifs reproduisent souvent le modèle inculqué très tôt quand ils n'ont pas beaucoup réfléchi à la question.

[369] Nous choisissons de nommer ainsi l'insécurité linguistique ressentie par le locuteur face à un autre qui maîtrise visiblement mieux la langue que lui ou qu'elle-même. D'après nos observations et entretiens, les enseignants de françaisà Maurice ne souffrent pas toujours d'insécurité linguistique, car ils sont très peu confrontés de manière générale au sein de l'établissement d'enseignement où ils évoluent à des locuteurs maîtrisant mieux la langue qu'eux-mêmes.

[370] À ce propos, nous avions même une ancienne collègue, qui nous disait l'avoir appris à l'école et qu'elle l'évoquait en classe à ses élèves. Ces propos ont fait l'objet d'une discussion parmi les autres collègues mauriciens présents, qui affirmaient également avoir appris ce fait lors de leurs jeunes années d'enseignement primaire.

[371] Cette conversation a eu lieu de manière très informelle en mars 2017 à l'Université de Maurice, à Réduit. Pour des raisons évidentes d'anonymat et de respect de l'identité du sujet lors de l'enquête, nous ne dévoilerons pas son identité. [372] En effet, depuis une dizaine d'années, il semble y avoir eu un nivellement par le bas : beaucoup plus de jeunes Mauriciens accèdent à l'enseignement supérieur grâce à des critères moins sélectifs, émanant de la volonté du gouvernement d'accroître le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur pour en faire une « nation éduquée », et ce parfois au détriment des prérequis et de la qualité de l'enseignement.

Tout cela nous amène à réfléchir davantage à la construction du peuple.

3.1.2 Langue et construction du peuple

David Graddol[373] estime que du point de vue occidental, il y a eu trois étapes majeures dans l'histoire de la langue :

- La phase pré-moderne : l'apprentissage des langues se fait au contact des peuples ou des individus et les locuteurs utilisent les langues pour différents usages.
- La phase moderne : les nations aspirent à être monolingues et les langues régionales sont marginalisées ou simplement supprimées.
- La phase postmoderne : le multilinguisme devient la norme (et l'identité n'est plus considérée comme figée).

Nous citons ici David Graddol, car il est mentionné dans les documents concernant les politiques linguistiques dans les écoles internationales proposant le baccalauréat international. Néanmoins, nous tenons à préciser que pour cette question concernant la langue et la construction du peuple, la référence demeure l'ouvrage de Daniel Baggioni[374], *Langues et nations en Europe*. Baggioni est d'avis que la formation d'une langue nationale est intimement liée à la constructiondes États. Dans cet ouvrage, il montre l'étonnante variété des modalités d'émergence des langues et raconte comment se sont constitués de véritables réseaux de langues autour de quelques langues dominantes.

La place de la langue est donc primordiale dans l'apprentissage puisqu'il participe à dessinerle paysage mauricien et le choix de la langue n'est pas anodin : choisir plusieurs langues ou privilégier une langue répond à un but.

Ainsi, dans le cadre du contexte mauricien, la maîtrise de la langue française est souvent associée à un niveau d'instruction. Ainsi, en tant qu'ancienne examinatrice/correctrice et ancienne responsable d'un centre d'examens, nous avons très souvent entendu répondre « J'ai fait une Licence ou un Master » à la question « quel est votre niveau de français ? » posée lors des inscriptions pourles tests de français. Interrogés sur la nature de cette licence ou de ce Master, les candidats révèlent en fait qu'il ne s'agit nullement d'un diplôme de langue française. Les réponses

[373] David Graddol, *English next : Why global English may mean the end of "English as a foreign language"*, London, The BritishCouncil, 2006, p. 18.
[374] Daniel Baggioni, *Langues et nations en Europe*, Payot, 1997.

de ces candidats confirment bien cette corrélation niveau d'étude/représentation de la maîtrise du français. Ainsi, il est rare que quelqu'un n'ayant pas effectué une scolarisation quasi complète soit bon francophone, même si l'on a vu précédemment (3.1 .1) que le français est appris comme langueseconde. À partir de ces approches de la langue évoquée par Graddol, nous tenterons de comprendre celle adoptée par les écoles internationales qui proposent le Baccalauréat international en fin de cycle secondaire.

3.1.3 La politique linguistique dans l'enseignement : un enjeu primordial de réussite sociale et d'identité

Ces écoles internationales privilégient le multilinguisme, ce qui correspond à la phase post-moderne de David Graddol. Nous avons choisi d'illustrer cette tendance vers le multilinguisme au niveau international par le biais de certains documents officiels de l'Organisation du Baccalauréat International[375], organisme présent à travers le monde grâce à ses écoles internationales, qui dispensent l'enseignement en langue anglaise, tout en valorisant la (les) langue(s) du pays d'accueil,parfois par des cours dispensés dans cette (ces) langue(s), dans la mesure du possible. Il n'existepas de statistiques officielles pour les élèves mauriciens concernés par cette problématique. Nous estimons que cela avoisinerait au maximum 2000 élèves inscrits dans ces établissements. Ce sont souvent des élèves issus de familles aisées, donc potentiellement influentes.

Les documents officiels du Baccalauréat International[376], diplôme international reconnu dans le monde entier et présent dans plus de 125 pays, accordent une large partie de sa politique d'enseignement et d'apprentissage au rôle de la langue dans son programme. Les documents élaborés comme outils de travail à l'usage des enseignants mettent l'accent sur le rôle de l'enseignant, qui est primordial, car « dans la mesure où la langue est au centre de l'apprentissage,

[375] Nous avons choisi de prendre comme exemple le système d'enseignement du Baccalauréat International, puisqu'il est présent sur tous les continents et qu'il représente « le parcours scolaire par excellence » de l'enfant du diplomate ou de l'enfant dont les parents sont expatriés et qui est amené à régulièrement changer de pays, au gré des mutationsgéographiques de ses parents. C'est aussi un système d'enseignement que nous connaissons bien pour y avoir travaillé en tant qu'enseignante/responsable du département de français.
Nous nous inspirons donc des documents officiels qui ne sont disponibles en ligne qu'aux écoles membres et auxquels nous avons eu accès en tant qu'ancienne enseignante de français travaillant dans une école internationale. Cette partie du chapitrea été rédigée en janvier-février 2017.

[376] Voir Glossaire des termes pour une définition exacte du Baccalauréat International (BI).

chaque enseignant est en pratique un enseignant de la langue ayant une responsabilité envers l'amélioration de la communication[377] ». Les documents officiels [378] en attestent.

Cette approche de l'enseignement privilégie le plurilinguisme et met l'accent sur le fait quela conceptualisation de la langue est en constante évolution. En effet, les langues sont reconnues comme étant prestigieuses ou non, en fonction de leurs liens avec les puissances économiques. L'apprentissage du chinois, par exemple, est lié à l'émergence de la Chine sur le plan international.

Ainsi, le BI favorise la compétence de communication dans plus d'une langue, puisque c'estla clé même du BI, ce concept d'éducation internationale qui promeut les perspectives interculturelles et qui reflète également le paradigme émergent du multilinguisme.

Dans le système éducatif français, l'idée du « génie de la langue française » prime (voir supra). Dans le système d'éducation international, le document officiel sur les langues et l'apprentissage reprend les propos de Ato Quayson[379] sur le fait que la langue et le pouvoir sont toujours inextricablement liés[380]. Le choix de langues « privilégiées » facilite, de manière sélective,l'accès au pouvoir : la langue, sa maîtrise, étant inévitablement liées à celui -ci. Ainsi, cela expliquerait ce sentiment d'IL ressenti par un locuteur mauricien qui ne saurait s'exprimer correctement en français face à des interlocuteurs, qui d'après lui, font usage du français attendu.

Ainsi, il est pertinent de noter que, lors des visites d'inspections qui offrent la possibilité à l'établissement scolaire d'être reconnu officiellement comme une école internationale, l'une des conditions essentielles est de mettre en place la politique linguistique de l'école. Il incombe donc à la communauté scolaire, les enseignants, le personnel administratif, les élèves, les parents, de s'atteler à l'élaboration de cette *language policy* (politique linguistique), qui sera un document

---

377 Extrait du document de travail du Baccalauréat International, Directives d'élaboration d'une politique linguistique, Organisation du Baccalauréat International, 2008, p. 1.

378 Ces documents, propriétés de l'Organisation du Baccalauréat International, ne sont accessibles qu'aux personnels enseignants des écoles où sont enseignés le *Primary Years programmes* (PYP – pour les écoles primaires), le *Middle Years Programme* et le *Diploma Programme* (MYP et DP – pour les collèges et lycées). Des extraits n'ont pu êt re reproduits en annexe pour des raisons de droits d'auteur. Néanmoins le site http://www.ibo.org/about-the-ib/ accessible au grand public, consulté le 7 février 2017, contient des informations sur la philosophie de l'International Baccalaureate (IB) ou du Baccalauréat International en français.

379 Propos de Ato Quayson durant son intervention lors du *Global Language Convention* qui s'est tenu à Melbourne en avril 2010. Extrait du document *Language and Learning in IB Programmes*, août 2014, p. 4, *International Baccalaureate Organization* (IBO), document interne propre aux écoles internationales membres du PYP.

380 De tels propos, d'une grande banalité, sont régulièrement repris dans les documents des écoles internationales, qui exigent que ces écoles respectent certains prérequis. Cependant, pour y avoir travaillé, nous pouvons affirmer que cette politique dela langue de bois s'applique en effet sur papier, mais que dans les faits, nous sommes parfois loin de ce quiest réellement préconisé par les politiques linguistiques en vigueur, puisqu'en pratique le mot final revient au Directeurd'école, qui décide si ces politiques seront réellement appliquées ou pas.

spécifique de politique linguistique propre à l'établissement scolaire – puisqu'élaboré de manière collaborative par les membres de la communauté.

Ayant fait partie de cette communauté scolaire en tant qu'enseignante de français, nous pouvons dire que cette politique relève de la langue de bois, puisque dans les faits, chacun agit un peu à sa guise, sauf contrôle rigoureux de la part de la direction, ce qui se révèle être un exercicefastidieux, donc pas toujours mené comme il devrait l'être.

Ce type de document, l'un des piliers de l'action éducative, qui fait partie du fil conducteurde l'enseignement à l'école, démontre bien l'importance de la ou des langues dans l'enseignement. Il est déterminant puisque l'enfant se forge une identité linguistique au sein de l'école et celle-ciinfluencera grandement sa relation à (aux) langue(s).

Cette réflexion collaborative de tous les partenaires de l'établissement scolaire sur la politique linguistique de l'établissement met en relief l'intérêt porté aux langues enseignées. Les langues étant intimement liées à l'identité, il avait aussi été question de faire usage de la languecréole dans la mesure du possible afin de reconnaître la place de la langue locale au sein de la communauté et d'intégrer ce plurilinguisme dans le cadre classe. Ainsi, certains élèves créolophones[381] se sentiraient pleinement épanouis et ne seraient pas en insécurité linguistique(même si le mythe des langues dominantes et dominées reste difficile à déconstruire).

Dans cette partie, nous avons abordé les trois phases de l'histoire des langues, du multilinguisme et de l'importance de la politique linguistique dans les écoles internationales. Le choix et l'importance accordée à l'enseignement de certaines langues au détriment des autres démontrent clairement le statut même implicite de ces langues et par extension, le statut accordé à ses locuteurs. Ainsi, le locuteur d'une langue prestigieuse se sentirait souvent plus valorisé lorsqu'ilprend la parole que le locuteur d'une langue qui serait considérée comme étant infériorisée. Cette émergence du sentiment d'IL semble prévaloir dès le primaire, lorsque l'enfant prend conscience du poids de certaines langues plus que d'autres, d'où le rôle majeur de la place de l'enseignement dans la valorisation de toutes les langues.

Nous avons vu le choix pertinent d'une politique linguistique réfléchie pour promouvoir l'accès à un statut privilégié dans la société (trouver sa place, son identité ?) grâce aux langues, à un

[381] Il est ici important de souligner qu'il y avait bien des élèves créolophones à l'école (le *kreol* étant parlé dans le cadrefamilial).S'il s'agit d'une école privée avec souvent des parents qui préfèrent parler en français, (voire en anglais pour certains) à leurs enfants, d'autres (ce qu'on pourrait appeler de nouveaux riches, ayant des entreprises familiales), bien qu'en minorité, communiquent en *kreol* avec leurs enfants.

enseignement plurilingue, richesse incontestable. Qu'en est-il à Maurice dans les écoles françaises ? Quelle ou quelles langue(s) sont privilégiées ? Quelle politique met-on en place ?

Le système éducatif français[382] à Maurice intègre désormais l'anglais dans certaines écoles et ce, dès la Petite Section (PS) de la maternelle. La quasi-totalité de ces établissements scolaires offrent à présent la langue anglaise dès la petite section et dans certaines écoles, le cursus bilingue français-anglais est même envisagé. C'est notamment le cas dans la majorité des écoles françaises présentes à Maurice, où les disciplines non linguistiques (DNL), telles que l'histoire ou les sciences,sont désormais enseignées par un enseignant bilingue.

Ce constat démontre bien la prise de conscience des autorités françaises face au besoin d'apprentissage d'une langue étrangère dès le plus jeune âge. Ce dispositif serait donc un moyen palliatif pour diminuer le sentiment d'insécurité linguistique que pourrait ressentir l'élève mauricieninscrit dans une école française dans une langue étrangère, dans le cas où l'apprentissage a lieu trèstôt, dès le premier cycle des enseignements. Cela permettrait une diminution de l'IL chez une partiede la population à l'âge adulte.

Ainsi, en étant exposé à plusieurs langues dès son plus jeune âge, le jeune élève sera moinsen proie à l'IL que ses parents. Il sera intégré à un environnement d'enseignement-apprentissage plurilingue qui lui permettra une ouverture aux différentes langues ainsi qu'aux éventuelles variétésde langues. Cette situation pourrait faire relativiser le cas des élèves mauriciens qui seraient en IL.

Conclusion

Les écoles mauriciennes sont bien conscientes de leur responsabilité à former des citoyens plurilingues. De manière générale, le nombre d'heures allouées à l'enseignement de l'anglais et du français est plus ou moins équivalent dans les différents établissements scolaires. Il existe ainsi une réelle prisede conscience, de la part des autorités, pour renforcer l'enseignement des langues anglaise et française, ainsi que le *kreol* dans certaines écoles. Si, malgré cette volonté étatique, le sentiment de ne pas bien parler français existe toujours, malgré le fait de l'avoir appris et étudiédans le cadre scolaire, l'on est donc en mesure de se demander si l'école ne contribue pas à accroître paradoxalement le sentiment d'insécurité linguistique.

[382] Ce système est géré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui est un établissement public français chargé du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Ce réseau est composé d'établissements scolaires homologués par le ministère de l'Éducation nationale. L'AEFE a été créée en 1990 et est placée sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les politiques linguistiques mises en place dans certaines écoles internationales ou françaises démontrent une prise de conscience du plurilinguisme. Les écoles françaises intègrent l'enseignement dela langue anglaise dès la maternelle, alors que les écoles internationales, dont la langue d'enseignement est l'anglais, privilégient désormais aussi la langue nationale du pays, afin que l'enfant soit pleinement intégré dans son environnement immédiat par le biais de la langueparlée au pays (si ce n'est pas la langue d'enseignement de l'école).

Dans l'exemple du contexte mauricien, un certain nombre de locuteurs mauriciens ressent d'autant plus de difficultés (bien plus qu'un monolingue) qu'il ne possède pas une, mais au moins trois langues en général, voire plus. Sa vision du monde ou de ses mondes est donc construite àpartir de ces différentes langues. Dans le cas d'une situation plurilingue, c'est la question d'unelangue bridée, car le sentiment de honte surgit dans certains cas et il y a donc repli sur soi. La languerépond à un fonctionnement de la société, à une manière de vivre ensemble. Cette insécurité linguistique, poussée à son paroxysme, se traduirait par une certaine honte (ce mot est un leitmotiv chez Annette Boudreau), un ressentiment envers ces locuteurs qui prennent la parole. Implicitement, ces locuteurs qui maîtrisent la langue prennent aussi le pouvoir puisqu'ils font entendre leur voix. En ce qui concerneles locuteurs qui pensent ne pas bien parler la langue, ilsoseront beaucoup moins s'exprimer et ne seront donc pas entendus.

La perception du monde par le biais de plusieurs langues peut donc s'avérer problématique (c'est notamment le cas pour la très grande majorité de l'humanité, qui navigue entre plusieurs perceptions, plusieurs cultures), ce qui expliquerait la non-maîtrise d'une langue précise par lagrande majorité des Mauriciens, mis à part le *kreol* mauricien, langue maternelle d'une majorité de la population. Mais serait-ce suffisant pour déclarer les rares sociétés à peu près monolingues comme la voie à suivre ?

> « La langue n'est pas seulement une des facultés dont est équipé l'homme placé dans le monde, mais c'est sur elle que repose, c'est en elle que se montre le fait que leshommes ont un monde. Pour l'homme, le monde est là, en tant que monde, et, pour aucun autre être vivant dans le monde, le monde n'a cette forme d'existence. Mais cet être dumonde a une existence langagière. […] Non seulement le monde n'est monde que dans la mesure où il s'exprime en une langue, mais la langue, elle, n'a sa véritable existence que dans le fait que le monde se représente (*darstellt*) en elle. Le caractère originellement humain

de la langue signifie donc en même temps le caractère originellement langagier de l'être - dans- le-monde humain[383] ».

Cependant, dans le cadre plurilingue du contexte mauricien, ne devrait-on pas plutôt adopter un mélange d'enseignements de la langue calqués sur l'enseignement de la langue maternelle, de la langue seconde et de la langue étrangère ? Le français peut en effet revêtir ces troisstatuts (même s'il est plus rarement perçu comme langue étrangère). Ce mélange de différentes méthodologies serait à notre avis beaucoup plus adapté à l'enseignement du français à Maurice.Dans les faits, nous ne pouvons cependant pas ignorer les questions organisationnelles complexes. Au moment où nous rédigeons cette partie de la thèse[384], plusieurs enseignants de français du secondaire suivent actuellement des cours intensifs de didactique du français dispensés par des professionnels du CIEP, désormais *France Education international*. Bien que cette initiative de collaboration bilatérale Maurice-France soit une entreprise fort louable, visant à l'amélioration de l'enseignement du français, l'on pourrait aussi s'interroger sur les références très franco-françaises que pourraient en tirer ces enseignants en stage. Ne devrait-on pas également se tourner vers d'autres pays plurilingues tels que le Canada, la Belgique, le Maroc, la Suisse ou même des pays scandinaves et s'inspirer de leurs méthodologies d'enseignement de la langue seconde ? Surtout, il s'agirait de prendre pour modèles ou inspirations d'autres pays plus proches sociolinguistiquement de Maurice : d'autres pays créoles et certains pays d'Afrique, car l'on pourrait argumenter que les pays comme la Suisse, le Danemark ont surtout des langues prestigieuses (le français, l'allemand, l'italien en Suisse, etc.).

Dans une situation plurilingue, ce besoin constant de catégoriser et de compartimenter les choses contribuerait donc à renforcer le sentiment d'IL chez certains Mauriciens qui doivent se demander si les mots ou expressions utilisés appartiennent au français standard, au français mauricien ou au *kreol*. Naviguer dans une situation de trois langues en contact engendre à notresensinévitablement un certain sentiment d'IL. Ce sont donc ces frontières entre les langues quicréent l'IL et non toujours l'idée de variation des langues.

Le prochain chapitre se propose de comprendre la place des variétés de français, les liensqui unissent le français standard et le français mauricien, mais surtout leurs rapports hiérarchisés et la question de la possible émergence et reconnaissance des variétés moins considérées, tel le français mauricien ou le *kreol*.

[383] Hans-Georg Gadamer, *Vérité et méthode : Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1976, p. 295.
[384] Nous sommes en novembre 2018.

« Tout ce qui nous incommode nous permet de nous définir. Sans indisposition, point d'identité ».

Emil Cioran, *Aveux et anathèmes*, 1986.

CHAPITRE 4 : LES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS : LE CAS DU FRANÇAIS MAURICIEN

Cette situation sociolinguistique attestant d'un héritage multilingue se vérifie aujourd'hui dans la variété de français mauricien, à l'origine de cette insécurité linguistique. Nous tenterons à présent de présenter, de comprendre et d'illustrer ce français mauricien.

Après avoir constaté ce besoin d'homogénéisation de la langue, rassemblée de manièreassez minimale autour d'une référence commune, le français normé ou standard, il convient à présent d'analyser ce que Didier de Robillard appelle les « formes de dérives (dialectalisation) et decollisions linguistiques (contacts de langues)[385] ». La langue française est dotée de particularités[386] etde nombreuses exceptions[387]. Elle se caractérise aussi par ses variétés diaphasiques (de registres : familier, standard, soutenu), diastratiques (variation au sein d'un groupe) ou même diagéniques [388] (variation au sein d'un groupe selon le genre du locuteur), diamésiques (variation d'usages entre oral et écrit) et ses variations géographiques (on parle du français canadien ou du québécois, dufrançais belge, du français de la Côte d'Ivoire…). Ainsi, le français mauricien occupe aussi sa placedans ce riche paysage des variations en langue française.

4.1 Différencier les notions de la variation « français normé, standard ou international » et du « français mauricien »

À l'île Maurice, les élections politiques sont largement influencées, voire gouvernées, par l'appartenance religieuse, ou même ethnique et langagière. Les empreintes du passé servile et

[385] Didier de Robillard, Michel Beniamino, Claudine Bavoux, *Le Français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Volume 2, H. Champion, 1996.

[386] Un exemple de ces particularités : L'anagramme « guérison » est « soigneur » c'est -à-dire que le mot comprend les mêmes lettres. Endolori est l'anagramme de son antonyme indolore, ce qui est paradoxal.
« Oiseaux » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x].
« Oiseau » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles.

[387] Des exceptions moins connues : « Squelette », « quintette » sont des mots masculin qui se terminent en « -ette ».
« Délice, amour et orgue » ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle.

[388] C'est une variation dont l'étude n'a été mise en avant que récemment, dans le contexte plus vaste des « gender studies » ou « études de genres », qui constituent désormais un champ d'étude interdisciplinaire en sociologie, en anthropologie, en histoire, en philosophie, en politique et en linguistique. Appliquée au champ de la langue française, l'étude de la variation diagénique tend plutôt à montrer qu'à l'heure actuelle, la variation linguistique entre la manière de parler français des hommes et celle des femmes est très mince.

colonial, dont on retrouve actuellement les traces dans notre monde contemporain, constituent des marqueurs d'identité controversés qui participent à la création artistique, langagière, culturelle, éducative et politique du pays. Dans le contexte mauricien, où les enjeux de prises de conscience historique, culturelle, langagière en vue d'une meilleure reconnaissance des mémoires et des identités passent par le biais des cultures, de la langue ou des langues utilisées, cette politisation dudiscours culturel et langagier implique donc une hybridation de langues, de politique, de culturesou de religion.

« Le français », comme toutes les langues, se présente sous des visages diversifiés, qui sont généralement traités à travers le terme de variation. Surgit donc la question de la comparaison qui devrait mettre sur un pied d'égalité les différents français et non considérer ceux-ci par rapport àun mythique « français standard ou français de France ». Ainsi, il n'y aurait alors plus de soutien autre qu'historique au primat du français hexagonal, qui est souvent valorisé, promu et revendiqué, alors que ses variétés sont quant à elles stigmatisées, minorisées, voire combattues et même qualifiées de pittoresques, d'exotiques. Selon Françoise Gadet, nous pouvons aussi parler de faits :

> « de micro-variation, provenant de français géographiquement périphériques et de français qu'à la suite de Chaudenson (1998) et faute de meilleur terme, on peut continuer à appeler marginaux (i.e. hors pression de la norme), sur un phénomène ou sur un sous-système. Les termes périphérie et marge relèvent d'ailleurs du même type de métaphore, avec le même inconvénient de laisser entendre qu'on n'est pas vraiment au cœur de la langue, ce qui ferait de la variation un « en plus », et assignerait l'essentiel à l'homogène[389] ».

Ces termes de « périphérie » et de « marge » sont certes des termes qui excluent, qui discriminent, qui marginalisent. L'on peut comparer cela à la disposition d'une planète (le français hexagonal) et de ses satellites (les variations de français). Nous soulèverons ici quelques questionsà partir d'un point de vue syntaxique, en entrecroisant des réflexions linguistique, sociolinguistique, morphologique, grammaticale.

Le français dit périphérique ou marginal existe non seulement en Belgique, en Suisse, au Canada, mais aussi dans les îles de l'océan Indien, qui possèdent également des variations de français. Erikson parle de « dénominateurs communs[390] » des îles de l'océan Indien : confinement

[389] Françoise Gadet, « Niveaux de langue et variation intrinsèque », *Palimpsestes* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 30septembre 2013, [consulté le 23 mars 2018]. URL : http://journals.openedition.org/palimpsestes/1504 ; DOI : 10.4000/palimpsestes.1504

[390] Ce terme a été repris par Markus Arnold qui a cité Erikson lors de son intervention à la Journée d'études *Le dialogue des îles*, organisée par l'Université de Maurice et la Sorbonne Université et qui s'est tenue le 23 février 2018 à l'Institutfrançais de Maurice.

géographique, phénomènes de contacts, complexité linguistique, histoire servile (mémoires partagées), migrations et diasporas nouvelles, présence maritime, entre autres. Ces points communs participent à la formation d'un français particulier, propre aux besoins spécifiques des territoires îlienset loin du français de l'européocentrisme.

Ainsi, les variations de français se profilent selon leur environnement. Une étude de la variation diaphasique, également appelée variation situationnelle ou stylistique, prend en considération le contexte de la communication linguistique. La variation diastratique prend quantà elle en considération l'appartenance sociale du locuteur, alors que la variation diatopique évoque le rapport du locuteur au lieu où il se situe.

Roland Lebel[391], dans son *Histoire de la littérature coloniale en France* et cité par Robert Furlong, précise que « le fait même que "les basses classes sociales" se servent d'un patois dérivé du français,constitue la meilleure preuve de la vivacité du français à l'île Maurice[392] ». Cette existence communede la variation diastratique et diatopique témoignent donc de la présence réelle[393] du français àMaurice, qui remonte à l'époque coloniale.

Il est cependant important de bien différencier entre variations et niveaux de langue :

> « Le nombre de niveaux couramment distingués est de trois ou de quatre, rarement davantage (quatre chez Stourdzé, 1969 ; cinq chez Caput, 1975 ; cinq chez Joos, 1962 pour l'anglais américain) : la plupart du temps, soutenu (soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé,tenu, contrôlé), standard (standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel), familier (relâché, spontané, ordinaire), populaire (vulgaire) (…) Les phénomènes réalisant des pointsde variation du système français sont ici délibérément concentrés : interrogation, négation, ordre des mots et détachement, liaison ; sans parler de lexique (épouse, femme, moitié, bourgeoise, rombière, bonne femme, mémé, régulière, meuf…) ou de prononciation (« il lui a » pouvant être prononcé [illyia], [ilya], [ija], [iya]), à supposer tout combinable avec tout, combien de séquences théoriques – donc de niveaux potentiels ? [394] ».

Les niveaux de langue ou registres de langue font référence au mode d'expression adapté à une situation d'énonciation particulière, qui détermine notamment, certains

---

391 Roland Lebel, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Collection publiée sous la direction de Georges Hardy, Directeur de l'École coloniale, 1931.

392 Robert, Furlong, 1979 : 105.

393 Des puristes diront que le français parlé à Maurice n'est pas réellement du français, que cela consiste en un mélange de *kreol*, d'anglais et de mots d'autres langues (bhojpuri, chinois…).

394 Françoise Gadet, « Niveaux de langue et variation intrinsèque », *Palimpsestes* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 30septembre 2013, [consulté le 23 mars 2018]. URL : http://journals.openedition.org/palimpsestes/1504 ; DOI : 10.4000/palimpsestes.1504

choix lexicaux et syntaxiques ainsi qu'un certain ton. Ils correspondent de manière générale aux registres de langue : le familier, le standard et le soutenu.

Les niveaux de langue ne doivent pas être confondus avec les niveaux de maîtrise de la langue (établis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL) : les niveaux établis par le CECRL comportent trois niveaux distincts : A1, A2 : débutant, B1, B2 : locuteur indépendant, C1, C2 : locuteur avancé[395].

Les variations ou variétés de français, quant à elles, font référence aux différences selon les régions, voire selon les pays (français québécois, français belge etc). Elles ne cessent d'évoluer, tout comme le français normé. Si le français mauricien par exemple a beaucoup évolué, c'est notammentparce qu'il est le lieu où le français standard s'est révélé insuffisant ou ne disposait pas de vocabulaire approprié pour désigner une spécificité locale ou nationale. Les usagers confrontent donc la coprésence du français standard et du français mauricien et privilégient ainsi le françaismauricien. Comme on l'entend souvent : « Ici, on n'est pas en France, on parle le français de Maurice, le français mauricien ».

Notre posture de jeune chercheure privilégiant le contact des langues et le variationnisme nous encourage à soutenir cette affirmation, qui relève du bon sens et de la logique. La langue varieau sein même d'un seul pays. Sans parler des langues régionales en France, nous savons qu'il existedes termes propres à des régions : « la chocolatine » utilisée en région bordelaise pour désigner « lepain au chocolat », ou encore « le mail[396] » pour désigner « le travail », « la poche » pour désigner « le sac », des accents caractéristiques vers le sud-ouest de la France, des intonations particulières, par exemple dans le sud de la France. Si l'on part de ce schéma existant au sein de l'Hexagonemême, l'on devrait donc reconnaître de manière officielle les variétés de français, d'autant plus qu'ils'agit d'aires géographiques différentes et lointaines : la francophonie indianocéanique, la francophonie nord- américaine, la francophonie africaine, la francophonie européenne, qui inclut notamment la Belgique, la Suisse…

Les régions et les pays forgent-ils donc leurs propres termes lexicaux afin de mieux caractériser des personnes, des faits, de la nourriture qui leur sont propres ? Cela semble être le cas avec « le français en contact », terme spécifique utilisé pour définir « le français de la périphérie ».

[395] Ces niveaux du CECRL demeurent toutefois discutables puisque les apprenants sont en situation d'examens, avec des exercices structuraux où ils s'entraînent au préalable pour la passation de ces épreuves en conditions d'examens. Ainsi, dans la vie réelle, ils se retrouvent très souvent incapables de comprendre des nuances culturelles et l'on seretrouve dans un malentendu culturel.

[396] Du verbe « mailler », qui signifie « travailler ».

4.1.1 Le français en contact et dans sa variation à Maurice, la question de la hiérarchisation des variétés de français

Pour Édouard Glissant :

> « Selon les penseurs créolistes martiniquais, c'est à la rupture avec toute racine ailleurs, originelle, que l'on doit la capacité de la créolité à s'épanouir au fil de racinesmultiples, rhizomes, jamais « prédateurs [397] ».

Cette citation illustre à notre avis « l'éclatement » ou la diffusion d'une langue et d'une culture hors de sa terre d'origine et sa capacité à s'étendre. La diffusion et l'utilisation de la langue française au- delà des frontières hexagonales engendrent ainsi ce processus normal d'entremêlement ou de syncrétisme qui se produit lorsque la langue source se rapproche de la langue du pays encontact.

« La culture créole, dans son originalité, sa dynamique de construction ouverte et renouvelée, sa « fluidité » non contrainte par des structures héritées figées, dépend de cette rupture. L'extrême violence de l'histoire mauricienne, notamment à travers l'esclavage, permet d'associer l'île à cette logique. Ultime ressemblance avec la situation mauricienne, la créolité se distingue du nationalisme moderne par une revendication du lien démultiplié qui remplace l'ancrage territorial (national) unique [398] ».

Cette créolité, qui se distingue entre autres par la langue *kreol* et par les « régionalismes, qui constituent autant d'éléments à "l'âpre saveur" [399]» (citation de Gérard Tougas, in Robert Furlong),fait parfois figure de « préparation à la langue française », même si l'auteur en question, Gérard Tougas, semble reléguer par ses propos la langue créole au rang de langue minorée. Pour lui, « le créole, dont le vocabulaire est partiellement calqué sur le français, prédispose déjà à l'acquisition dela langue française. Tous ces insulaires (…) rallient la langue française par la bande. Il n'est pasjusqu'à la goutte de sang français qui coule dans les veines qui, en altérant la couleur de la peau, nevienne modifier la sensibilité d'origine pour la rapprocher d'une commune latinité[400] ». L'auteur semble dire que la langue française est bien présente à Maurice, intrinsèquement dans le sang

[397] Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, (Poétique III), Paris, Gallimard, 1990.
[398] Mathieu Claveyrolas, *Quand l'hindouisme est créole. Indianité et plantation à l'île Maurice*, EHESS éditions, 2017, p. 49.
[399] Robert Furlong, 1979 : 106. Il cite Gérard Tougas, essayiste canadien qui fait état du cas mauricien dans un ouvrage publié en 1973.
[400] Ibid.

français qui y coule, mais aussi par la langue créole elle-même, qui mêle langue française et languesdes différentes communautés présentes.

Si nous nous rangeons du côté d'Arnaud Carpooran, lorsqu'il dit qu'il est difficile de savoirsi les Mauriciens ont intégré qu'il existe un français mauricien, et que cette variété pourrait êtrelégitimée, nous ne sommes en revanche pas certaine de la question de l'éventuelle hiérarchisation de l'existence de différentes variétés de français.

D'après les représentations générales, les « Blancs Mauriciens » ont certes un français assez spécifique (accent, prononciation, débit, phrasé, expressions et vocabulaire différents) des autres Mauriciens. Le reste de la population utilise une variété de français mauricien plus ou moins homogène. Les créoles ou gens de couleur adoptent une variété assez reconnaissable, tandis queles asiatiques (d'origine indienne ou chinoise), ont leur variété, qui est assez distincte des autres communautés. Ces généralités tendent cependant à évoluer du fait des mobilités géographiques (études et longs séjours à l'étranger), sociales (scolarisation et socialisation interethniques et professionnelles).

Ci-dessous, un tableau récapitulatif d'Arnaud Carpooran[401], qui l'emprunte lui-même à Daniel Baggioni et Didier de Robillard[402], sur les spécificités phonétiques des variétés endolingues pris comme un ensemble.

Français standard	Français mauricien endolingue (« Blancs » + « Gens de couleur »)

[401] Arnaud Carpooran, 2013, p. 82.

[402] Daniel Baggioni, Didier de Robillard, 1990, pp. 84-86.

1 Fermeture du [o] devant [z], [n] et [v] dans certains désignatifs de couleur). [0] + [z] = [o.z], [o] + [n] = [o.n] et [o] + [v] = [o.v] Ex : 1“rose>”= [ro :z] 2“jaune” = [ʒ 0 :n], 3“mauve” = [mo :v]	1 Ouverture du [o] devant [z], [n] et [v] dans certains désignatifs de couleur [403]). [o]+ (z)== [z] =[z]. [o] +[n] = [n] Et [o] + [v] = [v] Ex. : 4“rose”=[r ɔ z] 5“jaune”= =[ʒ ɔ n] 6“mauve”= [mɔv]
2 Effacement régulier du schwa : « Je ne sais pas si je viendrai demain »	2 Prononciation fréquente du schwa : « Je ne sais pas si je viendrai demain »
3 Vocalisation du [r] après voyelle « Je donne mon accord pour que tu partes » [ʒ ədɔnmɔnakɔpurk (ə)typart]	3 Affaiblissement du [r] après voyelle « Je donne mon accord pour que tu partes » [ʒ ədɔnmɔnakɔ : r pu :rk (ə)typɑ :r t]
4 Non palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [j] Ex : “petit” = [p (ə)ti]	4 Palatalisation de[t] et de [d] devant [i], [y] et [j] Ex. « petit » = [pətʃi] ou [p øtʃi]

À notre sens, la question de la hiérarchisation des variétés de français mauricien pourraitêtre posée, dans la mesure où tout ce qui touche aux ethnies ou aux communautés relève du domaine délicat, voire tabou, dans lequel aucun parti politique ne s’aventurerait. Cela risquerait

[403] Cela est vrai surtout pour les « Gens-de-couleur » (1990 : 84).

d'engendrer des passions, non plus uniquement linguistiques et identitaires, mais aussi communautaires, voire raciales, ce qui pourrait donner lieu à des émeutes (comme celle provoquée par la mort en institut pénitentiaire du célèbre chanteur de séga, Kaya[404]). Cependant, l'on peutétablir qu'il existe bien une hiérarchisation des variétés de français à partir de signes observés (désirde nos anciens apprenants de communiquer dans une langue proche du standard, puis de celle du français mauricien le plus communément utilisé).

Même si la hiérarchisation des variétés de français existe bel et bien, elle nous semble néanmoins inopportune, dans la mesure où la reconnaissance même de ces différentes variétés est problématique. Même si les locuteurs utilisent les variétés locales du français à l'oral, ils sont bien conscients que ce n'est pas acceptable à l'écrit et souhaitent donc gommer « ces tics de langage » pour adopter « le bon français », comme ils disent. Dans le cas où l'enseignant répond à cette demande de « gommer les tics de langage », la stigmatisation et l'insécurité linguistique risqueraient ainsi d'être perpétuées et renforcées, puisque l'enseignant répond à une demande, ce qui a poureffet de renforcer ce sentiment d'inconfort dans la langue.

Dans un pays particulièrement soucieux du « qu'en-dira-t-on[405] » ou comme dirait Shenaz Patel[406], dans un « pays de la représentation (…) où les Mauriciens sont très soucieux de leur image(…) qui est liée autant à notre passé colonial qu'à notre présent touristique [407] », nous constatons que les Mauriciens tiennent à soigner leur prise de parole en langue française, en particulier lorsqu'ils sontface à des locuteurs français ou francophones autres que leurs compatriotes.

---

[404] En janvier 1999, lorsque le chanteur de séga Kaya (inventeur du seggae – mixte du séga et du reggae) meurt à lasuite de violences policières en prison, la communauté « créole » se révolte pendant plusieurs jours dénonçant le traitement qui lui est réservé dans les établissements pénitentiaires. Ses membres mettent le feu à plusieurs bâtiments publics, prenant ainsi pour cible l'État lui-même et le pouvoir. Ces incidents, faits historiques dans la jeune histoire de l'île Maurice post- indépendance révèlent un profond malaise dans la communauté créole. Le père Roger Cerveaux, lui-même d'origine africaine et représentatif de cette communauté, évoque le terme « malaise créole », qui sera depuis repris dans la presse et qui resurgit de temps à autre pour évoquer le mal-être de cette couche particulière de la population, qui est presque toujours reléguée au plus bas de l'échelle sociale de cette île Maurice moderne.

[405] L'on entend d'ailleurs très souvent cette célèbre formule à la mauricienne : « Ki dimoun pou dir ? », qui signifie « Que vont penser les gens ? » et ce, indépendamment de l'appartenance communautaire ou de la classe sociale ou professionnelle. Ce souci constant de l'opinion de l'autre proviendrait peut-être du cloisonnement physique et communautaire que symbolise la vie îlienne.

[406] Shenaz Patel est une écrivaine et journaliste mauricienne. Elle est l'auteure de plusieurs romans et de nouvelles,dont le dernier, *Le Silence des Chagos,* qui aborde la déportation de Chagossiens hors de l'île de Diego Garcia à la suite de la transformation de leur île en base militaire américaine.

[407] Extrait du site https://www.lexpress.mu/article/305928/shenaz-patel-auteure-et-journaliste-cessons-nous-mentir-sur-notre-histoire, [consulté le 9 mai 2017]. Article publié à la suite de la parution de *« L'histoire de Maurice en bande dessinée »* écrite par Shenaz Patel et Jocelyn Chan Low, historien.

4.1.2 Une certaine incohérence : une même langue, le *kreol* et donc une même identité mauricienne ? Difficile définition de l'identité et de la langue mauriciennes

Cette insécurité linguistique (reniement du français mauricien, pour tendre vers le français standard) proviendrait de l'absence de reconnaissance de l'identité mauricienne elle-même. Commel'a fait remarquer très justement Shenaz Patel lors d'une conférence privée,[408] la Constitution dupays ne reconnaît pas « le Mauricien ou la Mauricienne en tant que tel (telle) », car chaque citoyen ou citoyenne est censé(e) se définir sous la catégorie « Indo-Mauricien, Sino-Mauricien, Franco- Mauricien… lorsqu'il ou elle se présente aux élections législatives ». Comment donc définir la langue du Mauricien, le français mauricien ici, puisqu'il semble difficile de définir l'identité mauricienne elle-même ? Nous tenterons dans la partie suivante de définir ce français mauricien.

4.2 Le français mauricien, un interlecte ?

Comme le dit Didier de Robillard, dans son article sur l'interlecte[409], « la vraie musique estentre les notes », (qui lui-même cite Mozart). Par cette expression, il signifie que « les deux pôles de la diglossie peuvent finir par occulter ce qui se tisse d'important entre eux : le travail de l'interlecte, qui, entre les langues, fait autre chose que les juxtaposer ou les additionner ».

Ainsi, si notre intérêt se porte aux deux extrémités du continuum, entre l'acrolecte et le basilecte, que dire de l'entre-deux, quelle place accorder à l'interlecte ?

Dans une île Maurice contemporaine, où le français standard est présent à travers les médias (télévision avec chaînes françaises et internationales entre autres), l'on côtoie également le *kreol*, langue vernaculaire, qui est à présent reconnu comme langue nationale et est enseigné dans certaines écoles, mais qui doit toujours trouver sa place dans la sphère linguistique des langues de prestige. Au milieu de ces deux langues bien distinctes, l'on retrouve un mélange des deux langues :le français mauricien, que l'on pourrait considérer comme une entre-langue, l'interlecte.

Didier de Robillard, qui cite Chaudenson à propos de l'étymologie de ce mot, fait remarquerque le premier segment est d'origine latine, alors que le second provient du grec, ce qui soulèvedéjà une ambiguïté, au cœur du mot lui-même. Il est intéressant de constater que le mot lui-même

[408] Conférence privée de Shenaz Patel, dont l'intitulé portait sur « L'écriture et l'engagement citoyen » qui s'est tenuele 3 mai 2017 à l'hôtel Hennessy Park à Ebène.

[409] Didier de Robillard, *« Interlecte : un outil ou un point de vue autre sur « la » linguistique et les langues ? Sémiotique ouherméneutique* ?, p. 265.

est « entre-deux langues ». Didier de Robillard souligne très justement donc « l'énigme qu'il essaie de poser plus que résoudre ». Il semblerait donc que l'interlecte soit un arcane, difficile à définir, à problématiser et à résoudre. Alors que le terme lecte peut être défini comme une « variété déterminée par un ou plusieurs des quatre paramètres : dialecte, régiolecte, sociolecte, idio lecte », le terme « interlecte » est utilisé lorsque plusieurs langues sont en contact.

Il est appréciable de souligner que certains linguistes, sceptiques, pourraient rechigner à utiliser le terme, sous prétexte qu'il est dénué de définition précise et qu'il fait plutôt office de « passe-partout » pour désigner des « termes entre-deux ». L'on pense notamment aux termes telsque « métissage, créolisation, interpénétration des langues » qui attestent de ce phénomène de « bâtardisation » des langues en général, puisqu'il est illusoire de penser qu'il existe une langue pure,qui n'emprunte pas de mots étrangers.

4.2.1 Une incursion dans les « origines » de l'interlecte : une notion en perpétuel mouvement

Lambert-Félix Prudent, qui est à l'origine de ce terme « interlecte », lui préfère cependantle terme « zone interlectale », terme plus diffus et qui rassemble un espace plus vaste du continuum.Dans ses articles séminaux, il évoque la diglossie, qu'il considère un peu comme une notion coloniale, puisque la diglossie se définit comme la situation où une langue est estimée supérieure à une autre. Nous reprocherons à Prudent de ne pas expliciter ou justifier ses termes, pourtant pertinents. Nous pensons notamment au « français zéro », qu'il utilise pour éventuellement remplacer le français standard dans un monde idéal, sans toutefois l'expliciter. Jean Psichari (1928)évoquait très justement à cette époque cette situation, comme « un pays qui ne veut pas de sa langue », en faisant allusion à la diglossie.

Cette notion de diglossie a donc bien existé, bien avant Charles A. Ferguson (1959), qui popularisa le terme. Avec lui, la diglossie est conçue comme un état stable, avec peu de changements et installée sur le long terme.

Nous avons trouvé particulièrement passionnante la manière dont Didier de Robillard s'intéresse à l'approche que Lambert-Félix Prudent fait de l'interlecte. Didier de Robillard le dit très justement : « "définir'' un "objet'' assimilerait l'interlecte aux objets de la linguistique positive : lalangue, par exemple, telle que construite par la linguistique structurale : stable, anhistorique, acontextuelle, « pure », réifiée, instrumentalisée, ce qui convient mal aux « paroles » créoles, alors

que l'interlecte relève plutôt de problématiques de postures, de dynamiques et de constructions [410] ».

Il semblerait donc paradoxal de vouloir à tout prix définir l'interlecte, alors qu'il semble en perpétuel mouvement, qu'il s'adapte aux contextes et qu'il suit les dynamismes présents dans les sociétés où il se trouve.

4.2.2 L'interlecte, la question tendue du métissage

Dans ce même article, Didier de Robillard interroge la probable similarité entre interlecte et métissage. Il reprend l'idée posée par Lambert-Félix Prudent selon laquelle, « l'interlecte serait àla langue ce que le métis est à la race[411] ».

Il est ici important de noter que le terme « métis » a longtemps été connoté négativement. Ce n'est que dans les 20 ou 30 dernières années que ce terme a revêtu une tendance plus contemporaine et plus actuelle. Il pourrait cependant être toujours connoté péjorativement si l'on part de l'hypothèse qu'une langue métissée provient d'une « langue pure » à l'origine, démontrant ainsi qu'il y a eu « bâtardisation » de la langue.

Lambert-Félix Prudent laisse entendre, dès le début de sa réflexion sur l'interlecte, que les rencontres, les différences et la confrontation avec l'altérité peuvent conduire au conflit politique. L'interlecte étant issu d'un phénomène de métissage, de brassage de langues et de créolité, il prenddonc forme dans un climat de tensions linguistiques, puisque des langues, à l'origine « pures », se transforment en se « bâtardisant » avec d'autres langues pour former l'interlecte.

Après avoir replacé le français mauricien dans ce contexte d'entre-deux-langues, il est tempsde laisser parler la langue elle-même. Afin de mieux comprendre quelques termes utilisés en français mauricien, nous avons répertorié quelques mots et expressions typiquement mauriciens. Il est important de souligner ici que les mots de cette liste seraient difficilement classifiés en fonction de la communauté qui les emploie, puisquils le sont par une grande majorité des locuteurs et ce, indépendamment de leur communauté d'appartenance. Comme ces mots ne relèvent pas du

[410] Ibid., p. 268.
[411] Ibid., p. 269.

français standard, leur utilisation à l'écrit[412] demeure donc exclue et l'emploi à l'oral provoque un certain sentiment d'insécurité linguistique chez le locuteur en question.

4.3 Qu'est-ce qu'un mauricianisme ?

Nous émettons l'hypothèse qu'il existe deux grandes pistes, toutefois difficiles à clairement différencier. Il s'agit des mauricianismes (créolismes et anglicismes, hindismes, bhojpurismes, sinismes, etc), que les Mauriciens reconnaissent clairement comme relevant d'emprunts francisés.Il peut aussi s'agir d'archaïsmes, de termes empruntés au français du XVIIe, XVIIIe ou XIXe siècle par exemple, mais inusités de nos jours en français standard international. Puis, nous définirons la catégorie d'énoncés spécifiquement mauriciens, souvent comparable à d'autres variétés de français.Toutefois, nous les avons classés dans la catégorie des mauricianismes, puisqu'à notre avis, il s'agitdans les deux cas d'expressions, de tournures de phrases détournées du français standard, relevant de créations mauriciennes (des néologismes) et qu'il serait donc légitime de désigner par « mauricianismes [413] ».

Afin de démontrer que certains mauricianismes ont des origines remontant au temps de la colonisation, ce qui atteste de l'évolution de la langue depuis ses origines à Maurice et de l'impact de la colonisation française sur la langue d'aujourd'hui, nous avons sélectionné et classifié ces mauricianismes en plusieurs catégories. Ces substantifs témoignent d'une riche histoire de la métamorphose linguistique et relèvent souvent du français du XVIIIe siècle, ce qui devrait, paradoxalement, ne pas être source d'insécurité linguistique, puisqu'ils représentent « la pureté même de la langue ». Certains de ces mauricianismes n'ont pas toujours leurs équivalents dans d'autres langues. Nous avons choisi de répertorier certains de ces mots ainsi que leur étymologie. Nous avons sélectionné les mots et expressions les plus courants, ceux qui seraient susceptibles

[412] Le français mauricien n'est pas admis lors des examens scolaires. Ceci nous a été confirmé par une enseignante-correctrice des examens de fin de cycle secondaire qui avait connaissance des barèmes d'évaluation. Cependant, il est très présent dans la presse probablement car cela correspond aux attentes du lectorat mauricien.

[413] La question de la différenciation des termes « mauricianismes » et de « mauricien » s'est posée à nous comme une évidence lors de la lecture du roman *Le syndrome de l'accent étranger*, de Mariam Sheik Fareed. Celle-ci utilise plusieurs termes mauriciens, tels que « domineur » (tyrannique, dictatorial), « drameur net » (un tire-au-flanc, flemmard) ou encore « faiseur » (vantard, prétentieux), p. 10, alors qu'elle désigne par « mauricianisme » le terme « chopine » (p. 12).Interpellée par cette différence, nous l'avons questionnée à ce sujet lors du café-débat autour de son livre, qui s'est tenuà l'Institut français de Maurice le 26 janvier. Elle nous a simplement avoué qu'il s'agissait d'une erreur de la part de l'éditeur, car pour elle il était question de « termes mauriciens » et non pas de « mauricianismes », terme plus savant à son avis.
Nous dirions ainsi que le mauricianisme et le mauricien sont des termes proches de sens, des termes quasi équivalents, que peut utiliser l'auteur ou le locuteur s'il souhaite apporter une touche locale, d'exotisme à son dialogue ou récit.

d'intéresser le linguiste et le sociolinguiste par l'évolution qu'ont pris certains verbes (baiser, dévider, causer[414]…)

L'on pourrait définir le mauricianisme comme :

- un terme péjoratif (cf. « créolisme, québécisme, belgicisme »)

- un terme qui se veut neutre, descriptif : le suffixe –isme est utilisé pour traduire une disposition, une croyance ou un métier : ex : nationalisme, monothéisme, journalisme

- un terme sous-entendu par une revendication : la querelle des québécismes et des francismes dans les années 1990. Par conséquent, de nombreux critères d'identification sont envisageables, partiellement contradictoires parfois.

Pour mieux comprendre les mauricianismes, voir l'annexe : quelques mauricianismes (liste non exhaustive).

4.4 L'influence du contact des langues

L'île Maurice étant une nation[415] plurilingue, le français est utilisé avec d'autres langues, telles que le *kreol* mauricien, l'anglais, le bhojpuri… créant ainsi un mélange de mots ou d'expressions en anglais, en français ou en *kreol* dans une même phrase, qui se veut a priori êtremenée en français.

Un ami français en visite à Maurice nous a avoué ne pas parfois comprendre ses interlocuteurs, qui semblaient s'adresser à lui en français (puisqu'il est Français) et qui « utilisaient des mots en anglais dans la conversation », puisqu'ils savaient qu'il était aussi bilingue (il vit à Londres). Il nous a expliqué s'y être habitué depuis, mais que lorsqu'il se met « en mode français, dans une conversation en français, le cerveau n'est pas préparé pour l'assimilation des deux langues,

[414] En français mauricien, « je me suis fait baiser » signifie : je me suis fait avoir. Le terme « dévider » signifie « vider »et le terme « causer » est souvent employé à la place de « parler » ou de « discuter ».

[415] Nous utilisons ici le terme « nation » avec prudence. Ce substantif peut en effet revêtir plusieurs significations. Nousen explicitons ici les principales définitions, celles susceptibles de nous être pertinentes : Pour *Le Petit Robert*, une nation est « un groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini (…) et personnifiée par une autorité souveraine ». C'est la définition que nous adopterons dans le cas de l'île Maurice.
Dans le domaine des sciences sociales, le concept même de nation est arbitraire. Il existe deux définitions principales, conçues à partir des expériences nationales françaises et allemandes : la première est issue de la philosophie allemande du début du XIXe siècle, selon laquelle les membres d'une nation ont en commun des caractéristiques telles que lalangue, la religion,la culture, l'histoire, voire les origines ethniques. Tout cela les différencie des membres des autres nations. La seconde, liée à la Révolution française, provient de la philosophie française du XVIIIe siècle et des Lumières.Elle insiste sur la volonté du « vivre ensemble », la nation étant alors le résultat d'un acte d'autodéfinition, selon la vision d'Ernest Renan.
Pascal Ory, *Qu'est-ce qu'une nation ? Une histoire mondiale*, Gallimard, 2020.

et que je n'emmagasine que l'information la plus rapide, ce qui crée un temps d'adaptation, jusqu'àce que je comprenne que l'interlocuteur en question navigue entre deux langues de manière permanente[416] ».

Cet exemple illustre l'incompréhension du Français face aux Mauriciens qui s'adressent à lui en utilisant le *code-switching*. Lorsqu'il est amené à leur demander de répéter, il se rend compte que ses interlocuteurs deviennent mal à l'aise en prenant conscience qu'ils mélangent les deuxlangues, ce qui ne rend pas la conversation (et donc la compréhension) fluide. Cela a donc pourconséquence de les mettre en insécurité linguistique.

Le titre de cet article de l'hebdomadaire *Week-End* ci-dessous, illustre ce *code-switching* trèspratiqué à Maurice : commencement d'un titre en français qui se termine en anglais.



interview

JEAN-MICHEL PITOT, CEO DU GROUPE ATTITUDE :

« Attitude, une petite idée qui a striked very strongly »

« Les challenges monumentaux qui sont devant nous… l'environnement, l'insécurité, le staff shortage »

« Sans mes partenaires, je serais encore en train de rêver »

« L'École hôtelière n'es pas en train de faire son comme on l'aurait souha

Extrait de l'hebdomadaire *Week-End*, du 26 octobre 2018.

Interview du CEO (*Chief Executive Officer* ou PDG), Jean-Michel Pitot, du Groupe hôtelier *Attitude.*

Cette difficulté à assimiler le français et l'anglais dans une même phrase fut aussi le casd'une amie française, pourtant parfaitement bilingue, car elle avait vécu en Afrique du Sud. Elle

[416] Conversation qui a eu lieu le 31 mars 2017, lorsque nous lui parlions de nos enquêtes menées dans le cadre de lathèse.

s'est rendu compte que lorsque ses interlocuteurs savaient qu'elle comprenait et parlait couramment l'anglais, ils inséraient des mots anglais dans la conversation, sans prendre la peine de trouver l'équivalent français, ce qui gênait sa compréhension et ne lui permettait pas de tout comprendreau début. Elle a ainsi dû faire un effort de transfert pour jongler entre deux langues dans une même phrase.

Ces cas ne sont pas rares, puisque nous avons aussi recueilli les témoignages informels de quelques autres amis et connaissances français, expatriés, bilingues en anglais, qui se sont aperçus qu'on communiquait avec eux en y insérant des mots anglais dans une conversation en français,puisque l'on partait du principe qu'ils comprendraient les termes anglais. Ainsi, ces interlocuteurs ne semblent pas toujours être en insécurité linguistique puisqu'ils n'éprouvent pas le besoin d'hypercorrection, un des signes de l'insécurité linguistique, et ne montrent pas de volonté d'apporter un effort supplémentaire à leurs phrases et au choix de leurs mots. Ceci peut semblerêtre en contradiction avec ce qui a été énoncé supra (p 181- que les locuteurs sont en IL), mais ilapparaît essentiel de faire ressortir que cette contradiction existe réellement, d'où la complexité de la notion d'IL. Selon les contextes, le locuteur peut se sentir en IL ou pas.

Vince Duvergé[417], comédien et metteur en scène mauricien, qui possède sa chaîne de vidéossur YouTube, en est le parfait exemple. Dans cette vidéo, il fait parler « ze chef mauricien », qui allie le français mauricien, l'anglais mauricien et le *kreol*, illustrant ainsi le joyeux « melting-pot » des trois principales langues utilisées à Maurice.

Cette vidéo, qui au premier abord nous semble très humoristique, et qui pourrait, pour certains, sembler être une mise en scène exagérée, témoigne pourtant d'une réalité quotidienne et d'une profonde non-maîtrise des deux langues : le français et l'anglais, avec une confusion entre le *kreol* et le français mauricien. Une autre interprétation pourrait être la suivante : le fait de pratiquer

[417] Les parodies de ce vlogger (mot-valise formé de « vidéo » et de « blogging ») peuvent être visionnées sur le lien suivant : https:／／www.youtube.com／watch?v=UH5WRl4XW6Y, [consulté le 7 février 2017]. Nous avions pris connaissance de ce youtubeur mauricien grâce à nos élèves de CM2 qui préparaient leur spectacle de fin d'année et quiavaient donc choisi d'imiter la vidéo de Vince Duvergé. L'élève initiateur de cette idée est un jeune « franco-mauricien » (il possède les deux nationalités, étant d'origine française par ses ancêtres, sa famille vivant à Maurice depuis plusieursannées). Le fait que le choix de la pièce revienne aux élèves eux-mêmes témoigne bien ici d'une prise de conscience des faits de langues dès le plus jeune âge (ici vers 10 ans), et de la mauvaise maîtrise de ces deux langues par les Mauriciens, qui se revendiquent comme étant bilingues. Cette pièce choisie et jouée par les élèves atteste d'un éveil ou d'une prise de conscience linguistique, en particulier dans le cadre d'une école internationale où la langue d'enseignement est l'anglais. Elle a été jouée en décembre 2016 et a connu un vif succès, aussi bien chez les élèves quechez les parents et enseignants bilingues, qui connaissent suffisamment le contexte mauricien. Suite à cela, il est aussi intéressant de noter que lors de notre spectacle de fin d'année, ces mêmes élèves de CM2 ont fait preuve de créativité en choisissant de présenter une pièce mettant en scène des Mauriciens et des Français. La saynète est basée sur lesquiproquos provoqués par le français mauricien et le français dit standard. Cela a été un vif succès, déclenchant même des fous rires chez les plus jeunes, des élèves de CE1.

ce *code-switching* pourrait aussi être perçu comme une maîtrise profonde des deux langues, qui équivaut au « parler bilingue » sans effort.

Cette porosité entre ces deux langues est assez mince. Nous avons eu une conversation avec un ami proche, qui alternait parfois entre le français mauricien et le *kreol :*

« Lui : J'ai vu Stéphanie, ton amie hier.

Moi : Ce n'est pas vraiment mon amie, juste une connaissance.

Lui : Ben, c'est pareil, en *kreol* ou en français mauricien, c'est la même chose. On va pas se compliquer la vie à utiliser des mots du français de France. On se comprend et tout le monde ici comprend ce que je veux dire avec les mots mauriciens ».

Cette conversation illustre, à notre sens, la prise de conscience du manque de précision du vocabulaire, que ce soit en *kreol* ou en français mauricien, et le fait que ses locuteurs s'en accommodent. Ils semblent même en tirer avantage, la langue leur paraissant ainsi simplifiée etmoins complexe que le « français de France ». Certains semblent donc l'accepter et ne semblentpas en faire un complexe linguistique, qui aboutirait à un sentiment d'infériorité ou d'insécuritélinguistique.

Pour cet ami en question, il semble sous-entendre que cette représentation idéalisée et stéréotypée du français de France ne lui convient pas, que je ne devrais peut-être pas le reprendre sur le plan linguistique, comme le ferait un Français (d'ailleurs, l'autoriserait-il de la part d'unFrançais ?) en sachant qu'en France aussi, l'on utilise des approximations lors de conversations familières.

Cet exemple du manque de rigueur du vocabulaire peut encore être illustré par un autre épisode que nous avons vécu lors de notre visite dans un spa haut de gamme[418] :

Moi : Les prix pratiqués à Maurice sont inférieurs à ceux proposés dans vos spas à l'étranger ?

La thérapeute : Vous voulez dire plus cher ou moins cher ? Ou

encore :

Moi : L'application du soin se fait en monodose ? en unidose ?

[418] Cette conversation a eu lieu le 12 août 2015 dans l'un des spas *Intraceuticals*. Nous ne préciserons pas le lieu afin demaintenir l'anonymat du sujet.

La thérapeute : Qu'est-ce que vous voulez dire ? Qu'est-ce que vous voulez savoir exactement ?

Ces exemples, tirés de situations concrètes de la vie mauricienne, illustrent le manque de compréhension de certains locuteurs (il s'agissait ici des thérapeutes, ayant un niveau d'études équivalent au brevet des collèges). Un registre soutenu peut s'avérer difficile à la compréhension et il s'agit de choisir un vocabulaire simple pour se faire comprendre en français, ce qui atteste duniveaude langue des locuteurs, de manière générale.

4.5 L'évolution dans les pratiques langagières du français mauricien (FM) : révélatrice d'une volonté d'assumer et de renforcer son identité mauricienne ?

Le français mauricien s'est beaucoup généralisé lors de ces dernières années. Il semble de plus en plus accepté et peut même être fièrement brandi, en particulier hors du territoire mauricien. Même si le français standard semble jouir d'un statut plus élevé, le français mauricien contribue à forger l'identité mauricienne et constitue un élément à part entière de certains Mauriciens expatriés,qui osent même s'en emparer à l'étranger, car il permet de se différencier, de se démarquer desautres et apporte un certain exotisme. Lors d'une discussion animée, un Mauricien étudiant en France nous a confié parfois préférer utiliser délibérément quelques phrases du français mauricien, en prenant le risque conscient de faire sourire ou de ne pas se faire comprendre par les Français. Il nous a expliqué que cela lui conférait une certaine différence, lui qui maîtrise parfaitement le français standard (ayant grandi à Maurice avec une mère française et un père mauricien qui a vécu en France) et qu'il prenait plaisir à voir la réaction des personnes lorsqu'il prononçait des mots ou des expressions typiquement mauriciennes. Il ajoute que certains n'éprouvent aucune gêne à parler le français mauricien à l'étranger « entre eux et qu'ils ont bien raison ». Lorsqu'ils sont à Maurice, ils affirment ainsi leur histoire et leur identité unique :

« On est à Maurice, c'est normal de parler français mauricien, on ne va pas parler comme des Français de France[419] ».

Du côté de certains Français installés à Maurice, ils nous ont dit faire l'effort d'employerdes termes du français mauricien pour se faire comprendre. Ils avouent utiliser volontairement les anglicismes ou autres créolismes avec des Mauriciens dont ils craignent l'incompréhension de

[419] Phrase entendue lors d'un dîner informel entre amis Mauriciens et Français.

certains mots de français standard et trouvent cela donc plus simple que de se lancer dans une longue explication, ce qui aurait pour conséquence de mettre l'interlocuteur mauricien en IL.

Ces mêmes Français expatriés à Maurice et souvent en couple avec des Mauriciennes (car l'inverse couple Française⁄ Mauricien est plus rare) semblent avoir contribué à légitimer davantage « le parler de France ». Ainsi, une amie mauricienne, auparavant en couple avec un Français, m'a avoué avoir été rebutée par un Franco-Mauricien qui essayait en vain de la séduire. Il avait pourdéfaut selon elle d'avoir un « accent de blanc mauricien » qu'elle ne supportait pas. Cet exemple illustre bien la valeur symbolique et identitaire liée à un type d'accent et les représentations qui y sont associées selon certaines classes sociales, même si l'on peut certainement nuancer cette attitudede rejet et l'expliquer par d'autres causes que l'accent.

4.5.1 Convergences des pratiques d'usage

Ainsi, le français mauricien permet l'identification volontaire des membres d'un groupe oud'une classe sociale. Des linguistes pourraient le qualifier de sociolecte. Certains, nous venons dele voir, le cultivent volontairement, indépendamment de l'âge, du niveau socioprofessionnel.

Le français mauricien a beaucoup évolué au fil des années. Il a été et est toujours utilisé par plusieurs générations. Les plus âgés emploient parfois des expressions idiomatiques (ex : « seringole » – cerf-volant, « la bouche cabri » – oiseau de mauvais augure) qui sont souvent méconnues des jeunes, qui possèdent quant à eux leur propre « vocabulaire de jeunes » (ex : « tamassa » – la fête, « mette nissa » – mettre de l'ambiance).

Les vidéos de Vince (ou Vincent) Duvergé, mettant en scène l'entremêlement des langues et dont nous avons déjà évoqué le succès auprès des jeunes, sont des parodies langagières qui témoignent auprès de cette population d'une prise de conscience du pouvoir (impact⁄usage) des langues (*code-switching* volontaire ou involontaire des locuteurs, qui se mêle à des expressions drôles). L'une des capsules vidéo les plus populaires concerne la situation (inspirée de faits réels) d'unlocuteur mauricien, natif francophone, qui peut percevoir sa façon de parler le FM comme unesource d'angoisse, car il n'est pas compris en France lors de son arrivée pour y poursuivre ses études universitaires. On ne saisit pas toujours ce qu'il dit, ce qui peut entraîner des moqueries. La langue est ainsi perçue comme un espace de luttes symboliques, diverses, au vu des représentations que se font les locuteurs des langues (diglossie).

De plus, nous avons aussi constaté une variation diaphasique du français mauricien : le locuteur, selon les situations de communication dans lesquelles il se trouvera, emploiera divers

styles ou registres de la même langue. Le repat[420] de retour à Maurice reprend ou pas l'accent mauricien pour se réintégrer et se faire accepter dans sa communauté d'origine.

Ces pratiques d'usage prennent parfois leurs sources dans les pratiques d'enseignement. Nous tenterons ci-dessous de mieux les comprendre.

4.5.2 Convergences des pratiques d'enseignement

4.5.2.1 Les pratiques de classe

Nos entretiens informels avec certains enseignants de français (de moins de trente ans) et nos observations de terrain démontrent que très peu d'enseignants différencient le français standard du français mauricien dans leurs cours. Cela nous a été confirmé lors de cours que nousavons assurés à quelques professeurs de français, à qui nous avions posé la question. À la lumière de nos interrogations, certains semblent eux-mêmes ne pas en prendre tout à fait conscience et ne cherchent donc pas à le faire remarquer à leurs élèves.

4.5.2.2 Les manuels pédagogiques de français

La mention de l'existence du français mauricien ou des différences entre le FM et le français standard dans les manuels élaborés par le MIE est quasiment absente. Il serait donc peut-être envisageable de penser à des productions de manuels pédagogiques adaptés au cadre scolaire mauricien (diminution de l'usage de manuels franco-français, destinés à des locuteurs de FLM et non de FLS/FLE ou à adapter selon les besoins). Bien que les références à des endroits, à des villes mauriciennes, à certains écrivains (texte sur Edouard Maunick présent dans le *Grade 9 French book*)existent, celles au français mauricien sont rares. Nous sommes consciente que cela demeure unénorme chantier et ne peut être envisageable sans légitimation en amont.

Il est à ce sujet important de souligner que l'étiquette « français mauricien » n'est pas connuede tous les groupes sociaux, sauf peut-être de certains locuteurs ayant le français comme langue maternelle. À l'oral, les différences entre « français mauricien » et standard sont importantes, mêmesi l'on peut penser qu'en situation de classe, certains enseignants s'efforcent d'adopter le français standard, dépendant de leur formation. Néanmoins, à l'écrit, seul le français standard est imposé.

[420] Néologisme issu du mot « expat » avec l'ajout du préfixe « re » pour signifier un « local » qui revient dans son paysaprès quelques années d'expatriation.

Si nous prenons par exemple un extrait du manuel de français du *Grade 9* (classe de 4e) du nouveau *national Curriculum*, l'avant-propos mentionne :

« Cette nouvelle méthodologie d'enseignement et d'apprentissage de la languefrançaise au secondaire privilégie les approches communicationnelle et structurale et propose un contenu, qui en s'adressant à la fois à l'apprenant et à l'enseignant intègre un discours explicatif quidébarrasse ce dernierde toute préparation en amont des leçons et par la même occasion harmonise sur le plan national l'enseignement du français [421] ».

Si le terme « d'approche structurale » peut laisser dubitatif dans le cadre d'une méthodologiequi se veut nouvelle, l'on remarquera aussi qu'aucune allusion au français mauricien n'y est faite dans ce manuel du *Grade 9* par exemple.

Conclusion : le français mauricien, un enjeu social et politique à trouver sa place

Le français mauricien demeure une langue riche, évolutive qui ne cesse d'intégrer de nouvelles expressions. C'est une langue en constante évolution, qui reflète la société mauricienne multiculturelle contemporaine.

Nombreux sont ceux qui revendiquent ouvertement son utilisation et son usage à Maurice, « puisqu'à Maurice, il est normal de parler le français mauricien et non pas le français de France ». Ainsi,la « richesse[422] » de la diversité linguistique, avec ses langues internationales, nationales, régionales, pourrait être respectée.

Comme le dit Jim Cummins lorsqu'il fait allusion aux enfants bilingues :

> « Le capital culturel, linguistique et intellectuel de nos sociétés augmentera de manière significative quand nous aurons fini de considérer les enfants différents, sur le plan linguistique, culturel, comme « un problème à résoudre » et quand nous nous ouvrirons auxressources linguistiques, culturelles et intellectuelles que ces enfants apportent à nos écoles et à nos sociétés [423] ».

---

[421] Extrait de l'avant-propos, iv, du manuel de français Grade 9, Dr Vèle Putchay, Coordinateur du panel de français, Professeur Associé, MIE : http://mie.ac.mu/curriculum.html#, [consulté le 26 mars 2021].

[422] Ce substantif est mis entre guillemets, car parler de « richesse linguistique » serait une simplification ici. Il faut en effet prendre en compte le capital culturel, linguistique des locuteurs ainsi que le contexte plurilingue et pluriculturelldu terrain.

[423] Extrait du site : http://www.xmarks.com/s/site/www.iteachilearn.com/cummins/mother.htm, [consulté le 22 octobre 2017]. (Traduit par l'auteur).

Cette citation résume à notre sens la cohabitation entre français standard (assez peu parlé, sauf dans les milieux intellectuels) et français mauricien. Il faudrait donc, si l'on en croit Jim Cummins,en tirer profit, puisque cette situation de variétés de langue apporte d'excellents atoutsau locuteur : la situation participe notamment au développement des fonctions cognitives de la personne, qui maintiennent l'état d'activation constante chez le locuteur, avec une véritable gymnastique de contrôle langagier, contribuant ainsi à maintenir en alerte les fonctions exécutives chez ce locuteur en question.

Comme l'a dit Joseph Cardella[424], « le français n'existe pas à Maurice, il existe un français mauricien ». Il émet l'hypothèse que c'est la société qui ressent toujours ce besoin d'émettre des « jugements de valeur, de hiérarchiser les manières de parler », en les classifiant. Chaque langue ouvariété de langue possède sa propre caractéristique. Il n'existe aucune « langue pure », puisque toutes les langues sont métissées, ont évolué en fonction des apports d'immigrés, de contacts de langues, de mouvements migratoires. Il serait donc pertinent de reconnaître cette variété de françaismauricien, propre à Maurice.

Comme le soulignent Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc Conan sur leur quatrième de couverture[425] :

> « Le culte d'une langue, cette « passion française » en apparence innocente et son revers, le rejet de celles et ceux qui parlent autrement, causent des dégâts de toutes sortes : politique, sociaux, culturels, scolaires, psychologiques ».

Dans un microcosme de la francophonie tel que l'île Maurice, où le français standard coexiste avec le français mauricien, cette « passion française » est bel et bien revendiquée à travers les témoignages des étudiants et apprenants que nous avons interrogés : ils déclarent majoritairement considérer les journalistes et présentateurs des chaînes françaises comme étantreprésentatifs du bon modèle du locuteur de français, suivis par leurs enseignants de français.

Ainsi, il existe bel et bien un ou des français mauriciens à Maurice, et il faudrait le ou les reconnaître, l'accepter ou les accepter, l'assumer ou les assumer et le ou les revendiquer. Dans un monde prônant la diversité culturelle et linguistique, les métissages de personnes, de cultures, de

---

[424] Joseph Cardella est professeur de philosophie au lycée des Mascareignes, un des lycées français, depuis plus d'une quinzaine d'années. Il a été le fondateur de l'Université populaire de Maurice. Nous avons eu de nombreuses discussions informelles sur les langues parlées à Maurice, sur l'identité mauricienne, etc.

[425] Médéric Gasquet-Cyrus, Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc Conan, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche… Témoignages deglottophobie vécueet moyens de se défendre, Textes réunis, présentés et commentés par Blanchet et Clerc Conan*, Limoges, Lambert-Lucas, 2018, 128 pages, in *Langage et société*, 2019/3 (n°168), pp.161-164. https://doi.org/10.3917/ls.168.0161, [consulté le 9 octobre 2020].

langues, il ne serait que normal de reconnaître enfin les variétés de français dans le monde, et le français mauricien en fait partie. Nous sommes bien consciente que derrière tout cela, existent des rapports de force symboliques, des rapports d'autorité, de pouvoir, de légitimité.

Lorsque Lambert-Félix Prudent fait émerger le paradigme de l'interlecte, susceptible de rendre compte des pratiques discursives mouvantes des locuteurs de l'Outre-mer français, l'on peutaussi dire que l'interlecte s'applique pleinement à la situation mauricienne, qui certes n'est plus un territoire ou département d'outre-mer, mais qui en conserve certaines caractéristiques linguistiques,notamment le répertoire linguistique pluriel.

La valeur perçue des pratiques linguistiques joue un rôle dans l'énonciation et la variation linguistique et les processus de hiérarchisation qui en découlent. La légitimation du français mauricien (par le biais de l'élaboration officielle de dictionnaires de français maurici en[426]) engendrerait donc une harmonisation des pratiques, des expressions utilisées. Cela confèrerait un certain pouvoir langagier aux locuteurs qui se sentiraient moins stigmatisés.

Actuellement, il n'existe pas de politique linguistique concrète concernant la pluralité du français utilisé à Maurice. Ce laisser-faire linguistique, toléré, et même encouragé, par le gouvernement, semble lui convenir.

Enfin, nous savons tous que le rôle joué par l'institutionnalisation des langues sur la production langagière pourrait ainsi avoir un impact sur le démantèlement des inégalités sociales. Au vu de l'approche (ou de la non-approche, puisque quasi inexistante) des pluralités du français parlé à Maurice, la question langagière ne semble pas être une priorité de l'État actuellement. Les pratiques d'usage et d'enseignement demeurent donc diverses, libres et fluctuantes puisqu'elles ne sont pas encadrées de manière officielle.

Nous avons vu les situations d'IL que peuvent engendrer les contextes plurilingues en raison d'une déconsidération d'une des langues par rapport à l'autre. Mais qu'entendons-nous par insécurité linguistique ? Il est temps d'en retracer les prémices, son historique ainsi que les différentes définitions que les auteurs ont pu lui donner. Quels sont les contours de ce phénomène et quelles notions lui sont inextricablement attachées ?

[426] Des références et des études ont été menées certes : Didier de Robillard, 1993, Pravina Nallatamby, 1995 et Christel Pan Yan, 2008 in André Thibault (coord.) *Richesses du français et géographie linguistique,* vol. 2, Bruxelles, mais il n'existe pas de « dictionnaire officiel du français mauricien » (même s'il existe un dictionnaire officiel de langue créole).

« L'insécurité c'est la première des inégalités ».

Jean-Pierre Raffarin, Homme d'état, Homme politique, Premier ministre (1948-)

CHAPITRE 5 : LE CONCEPT／PHÉNOMÈNE OU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Avant d'aborder le concept d'insécurité linguistique, il est important de faire remarquer quela sécurité linguistique est une notion moins abordée en sociolinguistique, probablement dû au fait que cela n'a pas d'incidences néfastes sur le locuteur, contrairement à l'insécurité linguistique.

L'insécurité linguistique est-elle un concept, un phénomène[427], un champ d'étude et de recherche ou tout simplement un sentiment que pourrait éprouver un individu ou plus largementune communauté ? Nous soulignerons que ces différents termes ne sont pas incompatibles ou mutuellement exclusifs et qu'ils pourraient être interchangeables.

Comme le souligne Aude Bretegnier[428] :

> « Un certain nombre d'enquêtes ont été réalisées sur l'insécurité linguistique, en particulier en milieux francophones. Les chercheurs ont essayé d'en dégager les causes, d'en signaler les manifestations, d'en repérer les caractéristiques formelles observables dans les comportements verbaux. Après un certain piétinement, des pistes de recherche largement prometteuses ont été ouvertes, de nombreuses hypothèses ont été faites. Mais la lecture des premiers travaux traitant de l'insécurité linguistique montre une certaine indéfinition, qui, dansune moindre mesure, perdure encore aujourd'hui, quant à la théorisation. La recherchesemble encore en être au stade préliminaire du tâtonnement théorique, extrêmement motivant maisaussi quelque peu déroutant pour le chercheur s'intéressant à cette question ».

[427] Lors de la Journée d'Études Tours Qualitatif 2020 : *Dynamiques et enjeux éthico-épistémologiques du récit de vie : réfléchir en termes d'expérience,* Didier de Robillard donne cette définition de « phénomène » : « ce qui est en train de se produire, de s'offrir à la vue » (Vezin, 2013, 1014, Phénomène, Le Dictionnaire Martin Heidegger) ou encore : « Manifestement quelque chose qui, d'abord […] ne se montre justement pas, […] qui est en retrait mais qui est, en même temps, quelquechose qui fait essentiellement corps avec celui qui se montre d'abord et le plus souvent de telle sorte qu'il en constitue le sens et le fond. » (*Être et temps*, id. cité p. 1015). Il est ici important de souligner que le terme « phénomène » signifieuniquement ce que l'on perçoit, sans pouvoir être sûr que cela correspond à la réalité objective. Ces éléments rapportésci-dessus sont spécifiques du point de vue phénoménologie-herméneutique.

[428] Aude Bretegnier, *L'insécurité linguistique : un objet insécurisé* ? in Didier de Robillard & Michel Beniamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, 1996, pp. 903-923 (hal-01517917).

À cette étape préliminaire de la recherche, nous ferons comme Aude Bretegnier, qui adopte, comme le propose Daniel Baggioni (1996), le terme plus modeste de « champ de recherche » [429]. Pour l'instant, l'insécurité linguistique représente notre champ de recherche, notre thématique principale.

5.1 L'IL : prémices, naissance et tentative de définitions

5.1.1 L'insécurité linguistique : une volonté de purisme de la langue française

Les études sur l'insécurité linguistique prennent de l'essor depuis plus d'une trentaine d'années[430], en raison de l'expansion des contextes linguistiques plurilingues, de la mondialisation qui engendrent des contacts de langues, et, plus récemment, en raison des récente s vagues d'immigration qui ont provoqué une redéfinition des sociétés qui avaient une idéologie monolingue. Ainsi, l'on ne parle plus de situation diglossique, comme ce fut le cas il y a encore unecinquantaine d'années, mais bien « d'insécurité linguistique ». Ce sont bien entendu deux points devue très différents, qui ne doivent pas être assimilés : la diglossie désigne une situation linguistique d'un État dans lequel deux langues coexistent sur un même territoire avec des statuts hiérarchiquement différents, alors que l'insécurité linguistique peut être définie comme ce sentiment de dépréciation et d'incertitude qu'éprouvent certains locuteurs envers leurs usages de lalangue face à la norme attendue. Les thèmes de recherche sont désormais liés à l'immigration, à

[429] En effet, Aude Bretegnier préfère utiliser le terme de « champ de recherche « pour désigner l'insécurité linguistique,p. 229. [430] Les nombreuses recherches et thèses sur le sujet dans différentes aires géographiques en attestent. Parmi elles, nous pouvons citer : *L'influence de l'insécurité linguistique sur le parcours doctoral d'une jeune femme acadienne : une expérience teintée de la double minorisation*, 2010, de Tina Desabrais (https:／／www.erudit.org／fr／revues／ref／2010-v16-n2- ref1493790／1000314ar／, Plurilinguisme et insécurité linguistique en Algérie : *Paroles de lycéen (ne)s à Bejaïa*, 2012, Bachir Bessai, https:／／journals.openedition.org／corela／2762, Les conditions de l'insécurité linguistique chez les élèves berbérophones d'origine marocaine nouvellement arrivés en France, d'après une étude en Haute Corse, 2014, Marina Mahdi, https :／／www.cairn.info／revue-ela-2014-3-page-343.htm Dans Ela. Études de linguistique appliquée 2014／3 (n° 175), pages 343 à 359, la thèse sur l'insécurité linguistique chez les professeurs de langues de Maria Roussi, 2009, sites consultés le 12 juin 2019, Luc Biichlé, « Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente », Lidil [En ligne], 44 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2013, consulté le 19 juin 2019. URL : http:／／journals.openedition.org／lidil／3133 ; DOI : 10.4000／lidil.3133
À cela, nous ajouterons bien évidemment les travaux et Colloques sur l'insécurité linguistique : *Les Français devant lanorme*, 1978 et plus récemment le Colloque à Tours en 2018, *Les Francophones devant les normes,* sans oublier les travaux de Didier de Robillard, 1994, L'insécurité linguistique en français à l'Île Maurice : quand le chat n'est pas là, les souris parlent français ? D. DE ROBILLARD – Cahiers de l'Institut de linguistique, 1994 – Institut de linguistique d'Aude Bretegnier, 1999, de Blanchet : Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb, Philippe Blanchet, Stéphanie Clerc et Marielle Rispail, Dans Ela. Études de linguistique appliquée 2014/3 (n° 175), pages 283 à302, https :／／www.cairn.info／revue-ela-2014-3-page- 283.htm, consulté le 12 juin 2019.

l'intégration, aux assignations identitaires, aux stéréotypes identitaires[431] ou linguistiques. La recherche se concentre maintenant sur les représentations que possèdent les locuteurs de leurs propres langues et de leurs propres productions langagières.

Ces thèmes concernant le malaise et la culpabilité linguistiques existent certes dans plusieurs communautés linguistiques[432], mais ils semblent être liés plus spécifiquement aux recherches francophones. En effet, une simple recherche bibliographique nous montre que l'étude de l'insécurité linguistique concerne majoritairement les chercheurs francophones et que ces derniers sont plus nombreux à s'y intéresser par rapport à leurs confrères non francophones, en Belgique(MichelFrancard[1]), en Suisse (Pascal Singy[1]), au Canada (Annette Boudreau[1]). Ainsi, l'insécurité linguistique semble être reliée à l'Hexagone, au monde francophone névralgique, mais aussi périphérique. Souvent, le terme est évoqué sous la forme d'un simple pressentiment, sans analyse profonde.

Nous pouvons rapprocher cette notion d'IL, et le fait qu'elle soit rattachée à l'histoire des pays francophones, à la notion de purisme.

Cet intérêt pour l'insécurité linguistique proviendrait-il du fait qu'après la Révolution Française, un certain purisme soit rattaché à la langue française ? Émane-t-il du fait que la langue française ait bénéficié du statut de langue officielle dans les cours européennes au XVIIIe siècle, contribuant ainsi au rayonnement de la France et à la pureté de la langue ? S'agirait-il d'un symbolede « colonialisme linguistique », destiné à faire rayonner la France dans le monde ? Ou s'agit -il desrelents du passé colonial, avec ses exigences de hiérarchisation, entraînant ainsi des fantômes de la colonisation de la langue ?

L'insécurité linguistique pourrait donc être définie comme le sentiment d'illégitimité que ressentent des locuteurs à l'égard d'un certain modèle : ce serait le modèle mythique du français de France, et plus précisément celui de Paris.

Nous pouvons retracer quelques étapes de l'histoire de cette volonté de purisme en France :

---

[431] Nous pensons notamment à la conférence du 26 janvier 2016 intitulée *Être arabe ou noir, une conduite à risque ? Stéréotypes et discrimination* donnée par Nacira Guénif, sociologue, professeur à Paris VIII dans le cadre des conférences/débats tenus lors de l'Université Populaire de Tours. Ses travaux de recherche portent, notamment, sur le rapport entre immigration et intégration, et, sur les stéréotypes et les assignations identitaires.

[432] Nous pensons notamment à la polémique qui a eu lieu lors de la sortie du film *Roma*, en janvier 2019, du Mexicain Alfonso Cuaron, qui a été accompagné de sous-titres traduisant l'espagnol local en espagnol « neutre ». Ceci a été ressenti par certains comme un « affront linguistique », provoquant une polémique des deux côtés de l'Atlantique :
« Roma » : l'affront linguistique de Netflix au Mexique, par Sandrine Morel. Extrait du site : https:／／www.lemonde.fr／international／article／2019／01／15／roma-l-affront-linguistique-de-netflix-au-mexique_5409088_3210.html, [consulté le 19 janvier 2019]. De plus, il arrive qu'à la télévision française, on sous-titre les Québécois, voire certains ruraux s'exprimant avec un fort accent du terroir et des expressions régionales.

La situation prévaudrait depuis le Moyen Âge. Ainsi, l'usage voulait que pour se faire bien voirà la cour du roi de France, il valait mieux que les trouvères utilisent la langue de la cour et des environsde Paris.

Cette insécurité se renforce aux XVIe et XVIIe siècles, lorsque le français devient langue nationale, comme en témoigne l'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée par François Ier en 1539, qui impose le français comme langue de l'administration, du droit et de la justice.

C'est à cette époque que des grammairiens sont sollicités pour codifier la langue. Ainsi, l'Académie française est créée en 1635, à l'initiative de Richelieu, dont l'objectif est de « veiller surla langue française et accomplir des actes de mécénat ». Le premier dictionnaire de l'Académie française date par ailleurs de 1694 et tient lieu du français normé.

La création de l'Académie française au XVIIe siècle a renforcé le rôle unificateur de la langue française dans la culture, contribuant ainsi au déclin des langues et des cultures régionales. Aujourd'hui, le purisme de la langue est généralement associé à la langue française. Cette insécurité linguistique, qui est une figure phare dans les études sociolinguistiques françaises et francophones, proviendrait-elle de la peur de voir s'abâtardir la langue, notamment par le biais de « l'invasion » demots étrangers, en particulier de mots anglais ou américains ? N'est-ce pas aussi là une manière d'ériger et de construire des frontières là où il n'y en avait peut-être pas ? La diversité de la langue ou des langues françaises ne peut-elle pas être considérée comme une richesse de la francophonie ?

Si le Grand Siècle est celui de la standardisation du français, ce n'est qu'à la fin de la révolution industrielle, au XIXe siècle, que la population y est aussi intégrée. Le « bon usage de la langue » est dans un premier temps réservé à l'élite sociale, à « l'honnête homme ». L'uniformisation de la langue du peuple ne constituait pas une priorité. Ce n'est qu'après la Révolution française, grâce à la scolarisation et à l'alphabétisation de masse, que « l'école devient une institution du savoir - vivre et du savoir parler », puisque les Révolutionnaires, par manque de moyens, n'ont pu agir concrètement. Cependant, l'idéologie linguistique développée alors a été reprise un siècle plus tard par Jules Ferry dans les années 1880. Au sein de la France hexagonale et contemporaine, l'insécuritélinguistique est toujours liée à une certaine classe sociale. Si relation il y a entre des interlocuteurs, c'est en tenant compte du pouvoir que peut détenir un locuteur sur un autre. C'est aussi que le restedu temps, il y a des motifs de tension, de rapports de pouvoir et de domination liés à la variétélinguistique.

La langue française, avec l'islandais[433], constitue la principale langue qui connait depuis toujours un courant puriste significatif. Ce purisme de la langue française ne concerne pas seulement la France mais également d'autres pays francophones : cette recherche est soutenue officiellement par le gouvernement québécois, par exemple. Le résultat qui en découle est une langue munie d'un nombre de termes à consonance française relativement élevé par rapport à ses cousines européennes. Il faut cependant souligner que beaucoup de termes français relèvent d'une étymologie latine, à consonance française, sauf qu'ils ne se sont pas autant imposés que les termes québécois.

Nous pouvons citer aussi la Commission générale de terminologie et de néologie[434] qui créede nouveaux mots et les propose afin de remplacer les anglicismes.

Ce courant puriste découle du désir de préserver une langue considérée belle, pure et claire[435]. Dans un monde massivement dominé par la culture américaine anglo-saxonne, les partisans de la langue française partent du principe que la francophonie se doit de jouer le rôle de contrepoids face à cette hégémonie du modèle anglo-saxon.

Après avoir mis en avant la spécificité francophone de l'IL, penchons-nous sur la naissancede ce concept.

5.1.2 Les travaux de William Labov (1966) : une approche quantitative de l'IL

Si les études sur l'IL concernent aujourd'hui principalement les pays francophones, le concept d'insécurité linguistique naît en 1966 avec William Labov, qui mène des recherches au seinde la société new-yorkaise. Il attribue le terme « insécurité linguistique » à un phénomène ou un

[433] L'islandais est considéré comme l'une des langues les plus pures au monde. L'on pourrait aussi évoquer le russe comme langue pure, même si l'on constate depuis une quinzaine d'années, ce que certains pourraient considérer comme un relâchement de la part des autorités linguistiques russes, qui laissent entrer des emprunts, négligeant même de les convertir en lettres cyrilliques.

[434] La Commission générale de terminologie et de néologie est une assemblée française de personnalités bénévoles au centre d'un dispositif interministériel dont la mission est de favoriser l'enrichissement de la langue française. Placéesous l'autorité du Premier ministre, elle a été créée par le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement dela langue française. Sa mission, outre l'enrichissement du vocabulaire spécialisé par la création terminologique et lanéologie, est de favoriser l'utilisation de la langue française, notamment dans les domaines économique, juridique,scientifique et technique, mais aussi de participer au développement de la francophonie. Extrait de Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_g%C3%A9n%C3%A9rale_de_terminologie_et_de_n%C3%A9ologie, [consulté le 2 janvier 2016].
Aussi, la loi dite « Toubon » (du nom de Jacques Toubon, ministre de la Culture en 1994), n'a jamais été vraiment appliquée. Cette loi relative à l'emploi de la langue française est une loi destinée à protéger le patrimoine linguistique français, en assurant la primauté de l'usage de termes francophones sur les anglicismes.

[435] Rivarol disait : « tout ce qui n'est pas clair n'est pas français ».

sentiment. Labov s'inscrit dans une perspective variationniste. La variation liée à la classe sociale intéresse fortement Labov. Il démontre que certains locuteurs perçoivent comme prestigieuses des variables, alors que d'autres sont perçues comme moins prestigieuses et s'éloignant de la norme. Ainsi,l'on parle de sécurité linguistique lorsque les locuteurs estiment que leur façon de parlerreflète bien la norme. À l'inverse, on évoque donc l'insécurité linguistique lorsque les locuteurs pratiquent une variété de langue, qui d'après eux, ne représente pas la norme, ou quand ils ont souvent en tête un autre modèle plus prestigieux, qui correspond selon eux à la langue standard ou normée.

Pour Labov, les variables sociales (âge, catégorie socioprofessionnelle, appartenance ethnique) influent largement sur la façon de parler et donc sur l'émergence ou non de l'insécurité linguistique. Il possède une conception plus statistique (il parle de pourcentages de prononciation) de l'IL, qui diffère d'une conception plus qualitative, basée sur des observations et des entretiens.Il cherche à établir une corrélation entre variables linguistiques (phonologie) et non linguistiques. Il cite l'exemple de la petite bourgeoisie new-yorkaise :

> « Cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité[436] ».

Cette idée est discutable : est-ce que « fluctuation » sous-entendrait obligatoirement « manque d'uniformité » et donc « insécurité linguistique » ? Un locuteur pourrait également être en sécurité linguistique et pourtant utiliser de manière volontaire différentes variations stylistiques. Pour Labov, les fluctuations sont liées aux incertitudes identitaires : si le locuteur appartient au groupe au-dessous de la classe supérieure et qu'il souhaite intégrer cette dernière, il aura tendanceà prendre la parole dans les deux lectes, selon les circonstances, les interlocuteurs, le sentiment d'ILou de SL, ce qui engendrerait un discours instable.

Plus loin, il note que :

> « Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signed'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie (…). En général, les New-Yorkais éprouvent une forte répugnance pour "l'accent" de leur ville. La plupart d'entre eux se sont efforcés de modifier leur façon de

[436] William Labov, *Sociolinguistique*, 1976, p. 183.

parler, et on leur fait un vrai compliment quand on leur dit qu'ils y ont réussi. Et pourtant, presque tous se font aussitôt reconnaître, dès qu'ils posent le pied hors de l'agglomération. De plus, ils sont tous persuadés que les étrangers, pour une raison ou une autre, détestenteux aussi le parler de New York. Enfin, ils sont convaincus qu'il existe une langue "correcte" qu'ils s'efforcent d'atteindre dans leur conversation soignée[437] ».

Pour William Labov, le fait que les membres de la petite bourgeoisie se montrent enclins à « imiter linguistiquement[438] » les membres des groupes sociaux supérieurs confirme leur attirance envers ces derniers, qu'ils prennent pour modèles sociaux, jusque dans leurs pratiques linguistiques.Ainsi, dès le départ, la parfaite maîtrise de la langue semble être associée à un groupe social hiérarchiquementhaut placé. Et, par ailleurs, nous sommes dans une société où la norme prescriptive (scolaire notamment) est moins prégnante et stigmatisante.

Il a donc mis au point une méthode « simple » « mais précise », fondée sur le comportement phonologique. « On demande au sujet dix-huit mots dont la prononciation varie de façon socialement significative : vase, aunt, escalator… (vase, tante, escalateur/escalator/escalier électrique…) et on lui demande de choisir la forme qu'il estime correcte :

[Veiz] ou [vaz], [ae'nt] ou [a : nt]… On le prie ensuite d'indiquer laquelle de ces formes il emploie habituellement. Le nombre de cas où ces deux choix diffèrent constitue l'indice d'insécurité linguistique (IIL). C'est au sein de la petite bourgeoisie qu'il atteint son plus haut degré[439] ».

Ainsi, avec l'indice d'insécurité linguistique, William Labov quantifie cette insécurité, qui,d'après lui, est contrainte par des facteurs sociaux, mesurant donc l'écart entre la prononciationréelle et la prononciation estimée correcte (estimée conforme à la norme de prestige). Il adopteainsi une méthodologie qui privilégie aussi bien une approche quantitativiste [440] qu'une analyse linguistique et sociologisante.

Didier de Robillard[441] note, à juste titre, que loin de constituer le thème central de la recherche de William Labov, l'IL ne fait en réalité partie que d'un des éléments des résultats de sa recherche lors de ses enquêtes de terrain. Il souligne également que si les analyses effectuées

[437] Ibid. : 200, 201.

[438] Les guillemets sont de notre fait.

[439] William Labov, 1976, pp. 183-184.

[440] Il est important de noter ici que son approche quantitative n'équivaut pas à des échantillonnages massifs, car « les structures fondamentales de la stratification par classes se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs ». (1976 : 283)

[441] Didier de Robillard, 1996 : 58.

relèvent essentiellement de la recherche quantitative, le traitement des observables s'inspire aussi de la recherche qualitative. À notre avis, les deux types de recherches sont et doivent être complémentaires : une recherche qualitative se doit d'être quantitative pour appuyer les observables récoltées grâce à un nombre important de sujets. À notre sens, la recherche quantitative relève également du qualitatif, puisque les questions sont élaborées par des chercheurs, dont la formulation de questions prendrait en compte certaines variables (humaines) et serait donc susceptible d'influencer le sujet.

Nous nous rangerons aussi du côté de Daniel Baggioni (1996) qui souligne que les travaux de Labov sont incomplets dans la mesure où il n'a pas suffisamment théorisé les concepts de normeet de communauté linguistique. Ce sont des travaux essentiellement quantitatifs, pertinents pourl'époque, qui méritent d'être approfondis et adaptés à notre société contemporaine.

Ainsi, si le locuteur insécurisé considère qu'il existe une façon plus prestigieuse de parler une/sa langue, il tentera de l'acquérir. Comme le précise Calvet[442], « ce mouvement tendanciel versla norme peut engendrer une restitution exagérée des formes prestigieuses : l'hypercorrection (…) elle est surtout manifeste dans la volonté de certains locuteurs d'imiter la forme prestigieuse et"d'en rajouter" ».

Après avoir vu la naissance et quelques grandes lignes de ce concept définies par son fondateur, quelle terminologie peut-on attribuer à l'IL ? Concept, sentiment, comportement ?

5.1.3 L'IL, le point de vue (ou la prise de conscience) du locuteur

L'insécurité linguistique peut être définie comme un mélange de sentiments d'inquiétude, de manque de confiance en soi chez le locuteur en ce qui concerne la pratique d'une langue qu'ilapprend ou qu'il maîtrise ou pense maîtriser ou au contraire ne maîtrise pas. C'est une quête delégitimité linguistique et identitaire, qui entraîne un sentiment d'exclusion, d'extériorité, d'exogénéité. Le locuteur est en quête d'admission dans la communauté en question, et, en général, cette légitimité est revêtue d'enjeux. Il s'agit de légitimité sociale, de reconnaissance professionnelle, de promotion identitaire, etc. L'idée étant de « vouloir bien se faire voir[443] » en parlant une certainelangue d'une certaine façon afin d'être associée à telle communauté ou classe sociale en question ou pour être valorisé ou moins ridiculisé dans un autre milieu. Cette IL provient souvent de la

[442] Louis-Jean Calvet, p. 52.

[443] Cette expression pourrait être mal comprise par un lecteur « hexagonal », mais cela désigne un terme « du terrain » couramment utilisé.

perception du locuteur lui-même concernant la norme de référence. L'on pourrait donc dire quel'IL est une variable situationnelle puisqu'elle semble être liée au contexte et aux interlocuteurs présents pour partie, car les identités ne sont pas que situationnelles. L'insécurité linguistique se traduit par une large variation stylistique (Labov).

La confusion est tenace entre variation stylistique et variation de classe, confusion que William Labov[444] critiquait déjà dans les travaux de Basil Bernstein. Nous sommes d'avis, comme William Labov, que l'assimilation du langage parlé par les jeunes de cité au seul « langage de cité »est assez réductrice. William Labov souligne qu'aucun locuteur n'est unistyle[445.]

L'insécurité linguistique se traduit aussi par un effort conscient de correction : le locuteur s'excuse par avance de ne pas bien parler le français et demande régulièrement si certains termes employés sont justes et si c'est bien la manière de le dire. Il est souvent dans l'hyper-correction, cherchant à traduire des mots en français et évitant les anglicismes, qui sont pourtant communément admis dans la langue française.

Il y a aussi des réactions fortement négatives envers sa propre façon de parler. Le locuteur ne se sent pas légitime dans la communauté en question. Au cours de la construction d'un discours,l'insécurité linguistique peut se manifester par une façon de parler hésitante, ce qui renvoie à une insuffisance langagière dans la langue apprise ou au contraire de manière peut-être compensatoire, en affichant exagérément son assurance. Bien que davantage présente dans les situations de contacts de langues ou en situations plurilingues, l'IL existe également en situation monolingue, selon les classes sociales.

Il est aussi essentiel de préciser que l'IL est liée aux attentes de l'insécurisé. Plus les attentesde ce dernier sont fortes, plus il risque d'être déçu, et ide se retrouver alors en IL. Un locuteur « instrumental », qui n'utilise le français que pour des besoins restreints, comme dans le cas précis du français sur objectifs spécifiques (FOS), n'est souvent pas déçu, car il ne s'attend pas à grand - chose. Le plus souvent, il n'est pas susceptible de mettre en jeu des pans cruciaux de son identitéen français.Dans le cas de la situation mauricienne, le français occupe une place sociale tellement importante (cf. la partie historique : chapitre 1 et la partie sociolinguistique : chapitre 2) que le français instrumental ne satisfait pas beaucoup de locuteurs. Ils sont souvent jugés sur leur manière de parler français et souvent catégorisés ensuite, d'où cette insécurité linguistique prégnante dans certains milieux.

444 William Labov, 1978 [1972] : 111-125.
445 William Labov, 1976 [1972] : 169-170.

Il nous semble difficile de donner d'emblée une définition exacte de l'IL. Certains, comme Nicole Gueunier, la caractérisent comme à la fois un « sentiment » (qui relève donc de la psychologie) mais également un « comportement » (qui relève donc de la posture, de la gestuelle)et précise qu'elle peut être à la fois observée, mais aussi quantifiée ou évaluée. Aude Bretegnier, dans sa thèse sur l'insécurité linguistique, la qualifie de « notion ». Pour elle :

« Le sentiment (d'insécurité linguistique) apparaît comme lié à la perception, par un (groupede) locuteur (s), de l'illégitimité de son discours en regards des modèles normatifs à l'aune desquels,dans cette situation, ont évolué les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté quivéhicule ce modèle normatif[446] ».

Valentin Feussi[447] définit l'IL comme un phénomène psychologique, une perte d'estime de soi. Il a répertorié les lexies communément associées ou synonymes « d'insécurité » :

- « Malaise », « culpabilité [448] »,
- « Autodépréciation », « insécurisation [449] »
- « Honte », « malaise, « mal être » ou « souffrance[450] »
- « Mal à l'aise », « blocage, « réservée », « complexée[451] »
- « Manque[452] », « Auto-odi [453] » (étape avancée de l'Il), et « autodénigrement ».
- « Perturbation », « frustration[454] »

(Pour Didier de Robillard[455], « une certaine part d'IL semble bien être le prix de la socialité,et parce que les réactions des locuteurs à ce type de locuteur montrent des ressources

[446] Aude Bretegnier, « Regards sur l'insécurité linguistique », 2002, pp. 7-32.
[447] Présentation de Valentin Feussi, lors du séminaire général du laboratoire DYNADIV de l'université de Tours du23 mars 2018 sur *L'insécurité linguistique (IL) : une question d'expériences ? Quels enjeux pour l'appropriation des langues en francophonies (africaines) ?*
[448] Nicole Gueunier et al., 1978.
[449] Michel Francard, 1993.
[450] Nicole Gueunier, 2002 : 39.
[451] Maria Roussi, 2009 : 242.
[452] Isabelle Boudart, 2016 : 244.
453 Philippe Blanchet, 2016.
454 Rafael Lluis Ninyoles et Henri Boyer, 2016.
[455] Didier de Robillard, 1996 : 72.

insoupçonnées ». Ce ressenti, cette angoisse ou cette peur liés à la prise de parole (car nous comprenons bien que l'IL est essentiellement liée à cette prise de parole en public, en société) proviendraient-ils de notre rapport au monde ? En tant qu'adultes, nous possédons des préconceptions du monde et formons nos jugements et représentations sur nos acquis et connaissances antérieurs. Cette approche de l'IL pourrait donc, comme l'a suggéré Valentin Feussi, provenir essentiellement du rapport au monde et ne serait donc pas essentiellement linguistique. Nous ajouterons également qu'elle est dominante à l'oral, car la prise de parole est immédiate, sanstemps de réflexion préalable. Bien que l'insécurité linguistique se ressente aussi à l'écrit, elle est moins palpable, car l'individu peut se dissimuler derrière le papier ou l'écran et il n'assume donc pas frontalement ses variations. De plus, il peut prendre le temps de consulter le dictionnaireen cas de besoin ou encore de demander de l'aide en ce qui concerne la syntaxe ou la grammaire,etc).

Nous reprendrons ici la définition de Michel Francard, qui nous semble convenir, à ce débutde recherches. Il décrit l'insécurité linguistique comme un « concept » :

> « L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire[456] ».

Michel Francard privilégie le terme « locuteurs adoptifs », qui nous semble aussi plus valorisant que le terme « non natifs », qui peut avoir un côté péjoratif. En effet, le terme « locuteur natif », utilisé pour justifier de la légitimité du locuteur, peut très souvent mettre mal à l'aise le locuteur qui ne l'est pas, mais qui pourtant maîtrise très bien la langue.

Nous dirons, comme Aude Bretegnier[457] (1999), qu'elle débute dès la prise de conscience d'un décalage, ne serait-ce que marginal ou très minime, par rapport à la norme ou par rapport àun locuteur dans sa façon de parler.

Nos entretiens et enquêtes sur le terrain mauricien ont montré que le niveau d'insécurité linguistique semble être proportionnel à la perception que l'on a de l'autre ou des autres ainsi que du contexte : niveau de francophonie du pays, des locuteurs, jugement lié à un modèle

[456] Michel Francard et al., 1993 : 13.
[457] Aude Bretegnier, 1999.

linguistique… Cela peut même aller jusqu'à créer des effets de ressentiment, de mépris de soi, voire,dans des cas extrêmes, un faible niveau de « désamour vis-à-vis de soi-même » sur le plan psychologique. L'on pourrait qualifier cela de « rapport d'étrangeté », de sujétion au français, qui seprésente comme une forteresse à conquérir. Cet état d'IL se manifeste en particulier à l'oral, puisquele locuteur est pris dans le vif du moment, à l'instant présent. Il ressent parfois le besoin de se conformer à cette image du locuteur qui « parle bien français », à laquelle devrait correspondre toutMauricien francophone. Par ailleurs, il doit éventuellement faire face en direct aux réactions négatives de ses interlocuteurs, exprimant des jugements dévalorisants sur sa compétence en français, qui parfois vont même jusqu'à le reprendre[458]. À l'écrit, il n'y a pas de réactions visibles ousinon, ces réactions s'exprimeraient avec un décalage et n'auraient pas d'impact direct sur le locuteur en question et ne le mettraient pas tout desuite en IL.

L'insécurité linguistique peut être définie comme une attitude particulière face à un comportement socio-langagier où l'on se sent en position d'infériorité lors des interactions sociales.C'estla peur d'être mal jugé, tout particulièrement lorsqu'on parle, ou, dans une moindre mesure, lorsqu'on écrit. Cette conscience de « ne pas bien parler » peut peser sur le locuteur et freiner son intégration dansla communauté. Comme l'ont souligné certains sujets interrogés[459], ils ne se sententainsi pas intégrés etse retrouvent dans une position fragilisée, voire marginalisée, ce qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses dans leur vie quotidienne, professionnelle ou estudiantine. Nous pensons notamment à l'exemple d'une directrice des ressources humaines, qui était inscrite à nos cours de perfectionnement à l'oral. Elle nous avait confié être très mal à l'aise lors des réunionsavec d'autres collègues français, car elle n'osait prendre la parole en français, étant consciente de son manque de vocabulaire et de fluidité dans la langue. Elle répondait souvent par monosyllabes ou par des phrases simples[460].

Nous le voyons, les terminologies varient pour définir ce qu'est l'IL ou ce que ressent le locuteur. Nous notons ici, que bien que plusieurs chercheurs se soient intéressés au « phénomène » (les guillemets sont de notre fait, puisque nous essayons de conserver l'usage d'un terme assez

[458] Lors de nos observations participantes, nous avons souvent été témoin de ces reprises d'un Français natif enversun Mauricien prenant la parole en français. Néanmoins, nous pourrions aussi émettre le fait qu'au sein de la sociétéfrançaise elle-même, les reprises sont courantes entre locuteurs français.

[459] Enquêtes menées auprès des sujets lors de nos entretiens (écrits et parfois informels) dans le cadre des cours assurésauprès de ces derniers.

[460] Cette attitude paradoxale est très fréquente également chez les professeurs de français, dans des pays non francophones. Ils mesurent là, en présence de francophones natifs, leurs lacunes dans une langue que, pourtant, ils enseignent à leurs compatriotes. La thèse de Maria Roussi, *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français*, 2009, aborde précisément cette problématique.

neutre à ce stade de la recherche) de l'insécurité linguistique, ils ont essentiellement cherché àtrouver une définition, et à essayer d'en proposer différentes typologies, plutôt que de la théoriser. Nous noterons aussi que les typologies établies sont assez diverses, assez peu définies et souvent propres à un terrain ou à une langue en particulier.

Cécile Canut[461] est l'une des premières chercheures[462] à proposer une taxonomie des normes de l'insécurité linguistique. Elle parle du complexe linguistique et se base sur les productions « épilinguistiques » du locuteur.

Ensuite, elle évoque la norme évaluative : la stabilité et l'instabilité linguistique évaluative qui correspondent plus ou moins aux notions de sécurité／insécurité de William Labov.

Marie-Louise Moreau[463] présente un modèle fondé sur une double conceptualisation de la langue. Ce modèle se base sur une pratique du discours (de la façon dont le locuteur perçoit le discours) et d'un discours sur la pratique (jugement évaluatif sur le discours). Dans la partie suivante, nous abordons les types de normes présentées par Marie-Louise Moreau.

5.2 Les représentations et les variations des normes : la clef pour comprendre l'IL

5.2.1 Les normes en vigueur

Selon Legendre (2006), une norme linguistique se définit comme un ensemble de recommandations déterminées par une partie de la société et précisant ce qui doit être reconnu parmi les usages d'une langue afin d'obtenir un certain idéal esthétique ou socioculturel. Entre la norme prescriptive, privilégiée par les grammairiens, et la norme descriptive (aussi appelée norme objective), privilégiée par les sociolinguistes, l'on pourrait s'interroger sur les régionalismes, très présents dans la presse mauricienne. Faudrait-il dans ce cas les traiter comme des erreurs ou commedes particularités lexicales du français ? Selon Rada Tirvassen, ces régionalismes représenteraient lesigne d'un accord de légitimité au sein de la communauté linguistique mauricienne. Didier de Robillard préconise également d'observer ces deux types d'écarts et de différencier les emplois fautifs des régionalismes.

[461] Cécile Canut, *Dynamique et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale. Le cas du Mali*, thèse de doctorat dirigéepar Anne-Marie Houdebine, Paris 3, 1997.

[462] Louis-Jean Calvet (1999) propose aussi des définitions fondées sur trois critères : insécurité formelle, statutaire, identitaire.

[463] Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique : les concepts de base*, Éditions Mardaga, 1997.

5.2.1.1 La norme prescriptive (ou norme sélective ou règles normatives)

Selon Marie-Louise Moreau[464], la norme prescriptive identifie « un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant « la » norme ». Cette norme peut varier en fonction des décideurs ou prescripteurs et peut autant inclure qu'exclure.

La norme prescriptive ou normative fait figure d'autorité pour plusieurs langues dans le monde[465] : elle est considérée comme le modèle unificateur d'une communauté linguistique. Elle est établie de manière institutionnelle et fixée comme modèle de référence, du « bon usage » ou de la norme standard. Les utilisations de la langue préconisées par l'école, par les dictionnaires, lors des interventions de l'Académie française, les diffusions qui en sont faites, attestent de cette prégnance implicite d'une norme, venant principalement de France, puisque les publications et les diffusions qui en sont faites le sont exclusivement en français standard. Il s'agit ici d'une normeprescriptive, celle des grammaires, alors que la sociolinguistique tend à décrire la langue, d'une manière descriptive. Elle est véhiculée par les dictionnaires, les grammaires, les manuels scolaires, les ouvrages de référence en la matière (qui la « prescrivent » plutôt qu'ils ne la « décrivent ») et aussi parfois de manière implicite par certaines catégories sociales supérieures jugées comme
« représentantes légitimes » du « bien parler ». Ainsi, c'est dans le cadre de cette norme prescriptiveque les monolingues sont perçus comme maîtrisant mieux la langue, car ils sont moins exposés auxinfluences extérieures des emprunts et des contacts de langues en général (phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, prosodie, etc). Les sociolinguistes considèrent que cette stratification sociale coïncide avec la stratification linguistique. Comme le souligne Michel Francard [466], « sa légitimité n'a rien d'intrinsèquement linguistique ; elle obéit aux règles d'un marché linguistique dominé par les détenteurs d'un capital symbolique ».

---

[464] Ibid., p. 219.

[465] Nous pensons notamment au français hexagonal, voire parisien, considéré comme « la norme du français », alors que l'anglais semble moins subir les impératifs de la norme, puisque l'anglais américain est reconnu au même titre que l'anglais britannique. En espagnol, la norme, c'est le castillan (castellano), la langue parlée dans le centre de la péninsule, dont Madrid. Cette langue se différencie du latino-américain, mais aussi des parlers, voire des langues (catalan, galicien,basque, etc.) en usage dans la péninsule ibérique. On ne peut donc pas parler d'un espagnol « européen ». C'est tellement vrai qu'en pays hispanophone, on ne dit pas « parler espagnol », mais « parler castillan » quand on respecte les normes de la Real Academia. Cela vaut aussi bien pour le vocabulaire, la syntaxe, la prononciation, l'accent. L'on pourrait dire que l'Amérique parle l'espagnol (terme générique), tandis que l'Espagne, en dehors de la Catalogne, parlele castillan.

[466] Michel Francard, 1997: 160.

Il est important de noter que les membres des catégories sociales intermédiaires ont aussi conscience de cette norme prescriptive, et aspirent à prendre pour exemple les membres de la communauté supérieure. Quant à ceux des catégories sociales inférieures, ils ne sont pas soumis à la pression normative ou sociale, puisqu'ils possèdent une connaissance très limitée de la norme prescriptive et ne semblent pas réellement touchés par l'insécurité linguistique dans le cadre de l'ascension sociale. Dans le cas de Maurice, nous pensons notamment à des personnes peu exposéesau français standard car, étant peu francophones, elles n'aspireront pas à « bien parler le français », ne possédant pas de références normées. L'insécurité linguistique pourrait les concerner, mais ellesont d'autres préoccupations plus essentielles (arriver à se loger dans de bonnes conditions, se nourrir correctement…), des besoins en lien avec la pyramide d'Abraham Maslow[467] (même si un peu schématique et caricatural)), qui mettrait l'insécurité linguistique en dernière position.

5.2.1.2 La norme descriptive

Nous parlerons de norme descriptive ou objective lorsque cette même norme est envisagée du point de vue des représentations des membres de la communauté linguistique. Cette norme descriptive prend en compte ces représentations d'un point de vue objectif, puisqu'elle tente de rassembler les différentes représentations des locuteurs en question.

La norme objective désigne les habitudes linguistiques en partage au sein d'unecommunauté, qui sont attestées par des recherches de sociolinguistes. Ces habitudes linguistiques ne sont pas forcément connues des locuteurs, qui ne possèdent pas toujours la compétence linguistique pour mettre en pratique lesdites normes.

D'après Marie-Louise Moreau[468], les normes descriptives reposent sur une observation censée « enregistrer les faits sans associer de jugement de valeur à leur description et sans les hiérarchiser ». Ces normes permettent de décrire des fonctionnements langagiers qui reflètent les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté.

La notion de norme du français parlé a beaucoup été étudiée à la lumière de la didactiquedes langues (DDL). Il est intéressant de se demander à quoi renvoie cette notion de norme,

[467] Abraham Maslow, « A Theory of Human Motivation », in *Psychological Review*, n° 50, 1943, pp. 370-396. [http://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fpsychclassics.yorku.ca%2FMaslow%2Fmotivation.htm (page consultée le 22 février 2021)].

[468] Marie-Louise Moreau, *Sociolingiustique : les concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 219.

notamment en situation d'enseignement/apprentissage du français comme langue maternelle ou seconde et dans quelle mesure la question de norme peut avoir un impact sur l'IL.

5.2.1.3 La norme subjective

L'on parle de normes subjectives (ou évaluatives) lorsqu'on leur attribue des valeurs esthétiques affectives ou morales. Si ces normes relèvent de l'implicite ou de l'explicite, l'on dira plutôt qu'elles constituent des stéréotypes[469]. La norme subjective fait référence à la manière dont les locuteurs l'intériorisent.

Ces normes subjectives ou évaluatives concernent en premier lieu les si tuations de bilinguisme ou de diglossie[470], où il existe des jugements de valeurs sur les différentes langues utilisées.

L'insécurité linguistique se produirait donc lorsque le locuteur en question ressent un décalage entre sa façon de parler et la norme qu'il imagine attendue par l'interlocuteur qui se retrouve en face de lui ou par la communauté linguistique dans laquelle il énonce son discours. Ilenest encore davantage conscient lorsqu'il y a des enjeux. Ainsi, un locuteur vivant et travaillanten banlieue, parmi une communauté d'immigrés, n'aurait pas de complexe d'infériorité linguistique,puisqu'il se retrouverait dans une communauté qui parlerait de la même manière que lui. Par ailleurs,un immigré habitant la banlieue pourrait ressentir de l'insécurité linguistique s'il était amené àtravailler en région parisienne[471] par exemple, où son accent peut lui être préjudiciable. De la mêmemanière, un SDF ne s'exprimant pas correctement n'aurait pas de sentiment d'insécurité linguistique, puisque sa priorité serait de trouver un abri et de quoi se nourrir.

Dans le cas mauricien, les enfants de certains locuteurs appartenant à la classe ouvrière pourraient se sentir en IL si leur réussite scolaire leur permettait d'échapper à leur condition sociale.Ils peuvent être recrutés par exemple au sein d'une importante banque de la capitale où l'usage est de parler en français en milieu professionnel. Ainsi, s'ils ne maitrisent pas le français à l'oral, ils pourraient se retrouver en IL.

---

[469] Marie-Louise Moreau, *Sociolingiustique : les concepts de base*, Mardaga, 1997.

[470] Uriel Weinrich 1933, Charles Ferguson, 1959.

[471] Nous sommes bien consciente que l'on ne peut opposer banlieue et région parisienne, puisque la grande majorité des habitants de la « région parisienne » (au sein de laquelle les 2,2 millions de Parisiens sont très minoritaires) sont précisément des banlieusards (environ 10 millions). Cet interstice des aires géographiques atteste justement des enjeux de l'insécurité linguistique et de l'importance de pouvoir adapter ses différents registres de langue.

Notre rencontre avec un Mauricien vivant en Angleterre pourrait illustrer cette observation.Il nous a avoué que jusqu'à son départ de Maurice, il pensait être pleinement francophone, comme tout étudiant mauricien. C'est lors de ses rencontres professionnelles avec des Français en Angleterre qu'il s'est rendu compte qu'il ne se faisait pas toujours comprendre et que ses collègue sfrançais lui demandaient de reformuler certaines phrases. Il a alors pris conscience de ses lacunes en langue française standard et du fait qu'il n'utilisait pas toujours une syntaxe appropriée ou que ses expressions relevaient du français mauricien. Il s'est depuis beaucoup amélioré grâce aux remarques de ses collègues qui lui faisaient remarquer que telle expression « n'était pas française »et qu'il ne prononçait pas correctement certains mots. Ainsi, les enjeux n'étant pas les mêmes àMaurice (où il était compris), il a dû faire des efforts pour parler un « français correct » afin de mieux se faire comprendre (et accepter) parmi ses collègues français. Cet exemple démontre aussi que dans une société non francophone, si la majorité du groupe pratique la norme du français parlé,cette norme sera attendue des autres également. Bien qu'il se dise fier d'être un parfait francophoneaux yeux de non-francophones, il se déclare conscient de ses lacunes en français standard.

5.2.1.4 La norme fantasmée

Marie-Louise Moreau définit la norme fantasmée comme « l'ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut [472] ». Ces normes fantasmées peuvent être individuelles ou collectives et elles peuvent être associées aux normes vues précédemment. Pour Anne-Marie Houdebine, elles renvoient à la théorie de l'imaginaire linguistique. Dans sa thèse [473] sur la prononciation du françaisdansla région du Poitou, elle soutient que les jugements sont intériorisés par les locuteurs. Ellesouligneque cette notion de l'imaginaire linguistique provient de sa culture psychanalytique etlittéraire et desa volonté de faire rentrer dans le milieu linguistique les représentations subjectives, sans les lier obligatoirement à un milieu social ou géographique ou à un niveau d'études[474].

Nous nous pencherons à présent sur les travaux d'Annette Boudreau qui illustrent la situation dans laquelle un locuteur dans les marges, à la périphérie des normes, peut se trouver.

---

[472] Op. cit. 1997, pp. 222-223.

[473] Anne-Marie Houdebine, *La variété et la dynamique d'un français régional (Poitou). Études phonologiques. Analyses des facteursde variation à partir d'enquêtes à grande échelle dans le département de la Vienne (Poitou*), Paris, thèse de doctorat d'État, trois volumes, 1164 p, sous la direction d'André Martinet, Paris V, 1979.

[474] Extrait du site : http:／／www.diacronia.ro／ro／indexing／details／A6029／pdf, *Imaginaire linguistique : entre idéal de langue et langue idéale*, d'Anne-Marie Houdebine-Grabaud, [consulté le 4 mars 2019].

5.2.1.5 Les travaux d'Annette Boudreau : une certaine similitude avec la situation mauricienne

Annette Boudreau[475] s'intéresse aux variations en français canadien et plus particulièrementà l'insécurité linguistique en Acadie : une région francophone assez difficile à circonscrire, que l'onsitue dans les trois provinces maritimes de la côte est du Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle- Écosse, Île-du-Prince-Édouard – parfois Terre-Neuve incluse). Néanmoins, il est important depréciser que les réalités linguistiques de chacune de ces provinces sont différentes. Ses travaux portent principalement sur le Nouveau-Brunswick (elle utilise souvent la forme « l'Acadie du Nouveau-Brunswick). Selon elle, ce choix s'est effectué « parce que j'y vis, parce qu'on y trouve 32 % de la population francophone, parce qu'elle est la seule province qui reconnaît officiellement l'existence de deux langues sur son territoire par une loi, parce que c'est là que j'y ai réalisé la plupart de mes enquêtes ». Elle a aussi travaillé un peu sur la Nouvelle-Écosse (les francophones qui y habitent constituent environ 4 % de la population) et a survolé la situation de l'Île-du-Prince- Édouard.

Au Canada, selon les régions, dans certaines parties francophones, communiquer en français pourrait, sur le plan individuel, correspondre à de la frustration ou à une intériorisation négative, voire passive, d'une situation de communication, car le locuteur bilingue (majoritairement francophone plutôt qu'anglophone) choisira d'abord le français, même si la situation tend cependant à changer.

Au sein de la communauté, les prises de conscience peuvent se transformer en frustrations, puisqu'à la cohabitation avec l'anglais, langue de la majorité, se juxtapose la conscience de parler un français différent de celui traditionnellement valorisé dans la francophonie. Cette dévalorisation des langues pratiquées par les minorités et cette intériorisation d'un regard dépréciatif à l'égard de leurs propres pratiques langagières démontrent les liens étroits entre langue et identité. Les recherches de Boudreau ont pour objectif de démêler les facteurs sociaux et historiques qui sont à l'origine de cette insécurité. Elles visent également à mettre en lumière les inégalités sociales qui contribuent à la perpétuer.

Annette Boudreau s'intéresse notamment au rôle et à la responsabilité sociétale du chercheur lorsque celui-ci se pose, non seulement comme observateur, mais aussi comme acteur

[475] « Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie* Paris, Classiques Garnier, coll. « Linguistique variationnelle », 2016, 297 p., in *Langage et société*, 2017/4 (n° 162), pp. 152-155. DOI.

dans un milieu donné. Totalement assumée, l'implication très personnelle de l'auteure apparaît d'ailleurs dès les premières lignes de l'ouvrage : « Depuis aussi longtemps que je me souvienne, j'aieu l'impression de ne pas parler français comme il le fallait[476] ». Les allusions à sa trajectoire personnelle (et professionnelle) explicitent clairement la genèse de cette volonté de travailler sur sa communauté d'origine pour comprendre les causes de cette insécurité linguistique, nous ramenantà nos propres raisons qui nous ont poussée à entreprendre cette thèse, en prenant également pourterrain notre pays d'origine.

En adoptant une perspective constructiviste, avec des questionnements sur la construction identitaire et les liens entre langue et économie, elle s'interroge aussi sur le fait d'être francophone en vivant dans les marges[477]. Cette situation pourrait être comparée à la situation mauricienne,puisque Maurice possède aussi une population bilingue (voire trilingue), où certaine(s) langue(s) sont souvent minoré(es) et où la stratification sociale et la construction identitaire s'établissentsouvent grâce aux langues, comme dans beaucoup de sociétés. Cependant, il est important de préciser que contrairement à la situation canadienne, à Maurice, les francophones ne sont pas enminorité au sens où Annette Boudreau l'entend, puisque la langue française est omniprésente dans les médias et que le français est quotidiennement utilisé dans la vie de tous les jours (ne serait-ceque passivement via les médias). En outre, tout Mauricien est au moins partiellement francophoneà divers degrés.

Dans une conférence dans le cadre des francophonies des Amériques[478], Annette Boudreau,qui « s'est toujours définie comme francophone », raconte son arrivée en France dans les années 1980 :

« (…) même si mes références francophones étaient les mêmes que les Français, la plupart étaient différentes et cela augmentait mon déficit de légitimité (…) ce qui me frappait en France,c'était cette abondance de culture que je voyais partout. Je venais d'une ville où il n'y avait qu'une petite librairie de langue française, ce qui ne faisait qu'exacerber ce sentiment de manque qui me taraudait et que j'entretenais sans doute inconsciemment. »

Ce témoignage pourrait aussi s'apparenter à celui d'un locuteur mauricien francophone, qui arrive en France en pensant posséder les mêmes références francophones, mais qui se rend très rapidement compte qu'il possède aussi un « déficit de légitimité » par rapport aux locuteurs français.

---

476 Ibid., p. 13.

477 Ibid., p. 146.

478 Conférence francophoniedesamériques.com CEFAN 2017 – Annette Boudreau, *Faire sens du silence. Ces voix que l'onn'entend pas.* Lien du site : https://www.youtube.com/watch?v=mhor2m6HixY, [consulté le 14 décembre 2019].

Annette Boudreau souligne que c'est la « conscience exacerbée de ces différences langagières » quigénèrede l'insécurité linguistique. Lorsque ce sentiment est à son paroxysme, cette situation setransforme en silence. Cette situation canadienne peut être rapprochée de ce qui se joue à Maurice, où ceux qui se retrouvent en insécurité linguistique possèdent en effet une certaine connaissance de la langue française – suffisante pour éprouver un sentiment d'infériorité linguistique ou ressentir qu'ils ne « parlent pas comme il le faut ». Les locuteurs nés francophones en Acadie éprouvent un sentiment d'infériorité au sein de leur propre groupe, car ils ont l'impression de ne pas être légitimes. De la même manière, certains locuteurs mauriciens, dont le français est la langue maternelle, se retrouvent souvent délégitimés, car ils sont considérés comme ne parlant pas le
« français de référence, de France ».

Annette Boudreau relie aussi le lieu et l'accent. L'accent rappelle une façon de parler qui cristallise les enjeux identitaires et sociaux. Il sert à assigner une certaine identité et différencie l'alter de l'ego (le soi de l'autre). Il peut rappeler au locuteur sa non-appartenance « au centre », mais bienà la francophonie périphérique. Ainsi, il n'a d'autre choix que de se plier aux injonctions provenantdu centre et de tenter de s'aligner sur les normes attendues.

Comme le souligne Wim Remysen[479], les résultats de ces enquêtes amènent à une réflexion sur :

« la force des mécanismes de légitimation par la revendication d'une langue « authentique ».(…) elle aborde l'émergence de discours de résistance et de contestation qui tentent de renverserl'ordreétabli, incarné par l'idéologie du standard, qui est à l'origine de l'insécurité linguistique ».

Ainsi, les idéologies, les structures et les pratiques sont utilisées pour rendre légitimes et, ce faisant, reproduire une répartition inégale du pouvoir économique et des ressources, aussi bien matérielles que linguistiques, entre les groupes, créant et préservant ainsi des stratifications linguistiques et des communautés linguistiques hiérarchisées.

Comme le résume Wim Remysen[480] :

« L'ouvrage constitue autant un témoignage personnel (voire deux témoignages, celui d'une Acadienne et celui d'une sociolinguiste), qu'un regard averti sur une communauté qui fascine par son rapport à la fois riche et complexe à sa langue ».

[479] Extrait de https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-4-page-152.htm, [consulté le 17 mars 2019].
[480] Ibid.

Ce parallèle de la complexité des rapports à la langue se retrouve également dans le contexte mauricien. Arnaud Carpooran évoque un « bricolage linguistico-pédagogique » : le public mauricien s'accommode fort bien de la présence du français. Ainsi, dans la presse la plus populaire, *Le Défi Média*[481] occupe la première place des ventes de journaux, car il utilise un français mauricien, prochede la langue parlée et comprise par la grande majorité des Mauriciens. Nous avions recueilli le témoignage informel d'une journaliste, (amie d'une amie) qui y travaille et qui nous a expliqué que le journal ne souhaitait pas investir dans la formation continue de son personnel pour des cours de français proposés par l'Institut français[482], car les journaux se vendent déjà très bien et que le besoinde formation en français ne se faisait pas sentir. Il n'existerait pas de sentiment d'insécurité linguistique car les lecteurs ne se plaignent que très rarement du niveau de français, puisqu'ils s'intéressent essentiellement à l'information dans son état brut.

Ainsi, la langue, ou le rapport qu'on entretient avec elle, se définit par rapport à des normes.

Mis à part ces normes, nous tenons à souligner qu'il existe bien des variations du français contemporain en lui-même, qui contribuent à l'exacerbation de l'insécurité linguistique chez les francophones en général. La sociolinguistique américaine, par exemple, semble s'exonérer de ce concept de communauté linguistique. Différentes manières de parler sont attribuées à des groupes différents, sans qu'il existe d'« apartheid linguistique ». Ainsi, notre manière de parler reflète souvent notre milieu géographique, social, communautaire, voire notre âge et notre sexe. Que nous le voulions ou pas, nous appartenons donc peu ou prou à une ou à des communauté(s) linguistique(s).

Afin d'illustrer ce socle commun qu'est la langue française, avec ses lexiques particuliers (souvent régionaux) et ses différences grammaticales, phonologiques ou encore syntaxiques, nous nous intéresserons à présent aux variations du français contemporain.

5.2.2 Des variations susceptibles de s'éloigner de la norme : exacerbation de l'IL.

5.2.2.1 Les variations lexicales

[481] Le *Défi média* est un groupe de presse, fondé en 1996, connu pour ses enquêtes souvent controversées. Ce journal couvre aussi beaucoup de faits divers. Selon nos contacts dans le monde de la presse, nous avons pu obtenir des statistiques (pas publiables ici, n'ayant pas eu les droits de reproduction) selon lesquelles *Le Défi Média* est le journal entête des ventes à Maurice.

[482] Nous l'avions contactée dans le cadre de notre poste de Directrice des cours à l'Institut français de Maurice, dansle but de promouvoir nos formations de français sur objectifs spécifiques destinées aux professionnels.

Les variations lexicales constituent une des différences principales qui permettent de distinguer un français régional d'un français standard ou normé et plus généralement des variations.La variation lexicale permet souvent de situer l'origine géographique d'un francophone. De manièregénérale, c'est ce que croient ou disent les locuteurs. Dans les faits, cela peut être plus complexe : un locuteur provenant de Marseille et ayant passé sa vie adulte à Paris pourrait finir par adopterl'accent et/ou lelexique parisien. Ainsi, on parlera « d'essencerie » au Sénégal, alors que ce terme désigne la « station d'essence » en français standard et laquelle est désignée comme le « filling » à l'île Maurice (de l'anglais « filling station »). Nous constatons ainsi que dans les pays de contacts delangue avec l'anglais, comme c'est le cas de l'île Maurice, les anglicismes sont légion. C'est aussi lecas de créolismes ou de mauricianismes[483]. Aussi, certains mots communément considérés comme
« créoles » viennent en fait de formes anciennes de français ou de mots français qui ne sont plus en usage aujourd'hui. Nous pensons notamment au substantif « plume », couramment utilisé à Maurice pour désigner le stylo, car il évoquait au XVIIIe siècle la plume que l'on trempait dans de l'encre. Ce mot n'a pas évolué et a gardé son sens du XVIIIe siècle, malgré l'apparition du stylo-plume, alors que l'objet, lui, a bel et bien été remplacé par le stylo-bille. Ainsi, entendre dire « je vais m'acheter une plume » peut être problématique, si l'on ne sait pas ce qu'il signifie en français mauricien.

5.2.2.2 Les variations phonologiques

Les variations phonologiques représentent de loin la grande diversité des français parlés dans le monde. Ainsi, l'on distingue ou non « saule » et « sol[484] » selon les régions ou les pays francophones. En ce qui concerne le nombre de voyelles nasales, tous les locuteurs francophonesne les distinguent pas. Ils prononceront par exemple « brun » ou « brin » indistinctement[485]. Il existedonc une neutralisation de la différence entre « in » et « un » et, par habitude ou par manque d'attention, certains ne font plus vraiment cette différence. En outre, la distinction entre les finales de « é » et « ais／ait／aient » ou « er » est rarement maintenue, que ce soit en France hexagonale ou dans d'autres parties du monde, puisqu'il n'existe pas beaucoup d'incidence sur cette prononciation.

[483] Le terme « mauricianismes » fait référence aux expressions et mots considérés comme propres à Maurice, qu'ilsrelèvent de créolismes, d'anglicismes, etc.
[484] C'est aussi une tendance récente chez les Français non méridionaux d'ignorer l'accent circonflexe sur le « o ».
« Cote » et « côte », par exemple, sont souvent confondus, comme dans les accents du midi.
[485] Claire Chazal dans le journal du 20H sur TF1 prononçait par exemple « lindi » au lieu de « lundi ».

Les futurs se distinguent des conditionnels par l'opposition é/è (chanterai/chanterais[486]). La source mobilisée ici est celle constituée par les travaux de Françoise Gadet[487] qui traite de diverses études de morphologie et de morphosyntaxe. Elle décrit le français de tous les jours dans ses variations grammaticales, analyse les tendances sous l'angle phonologique, étudie les questions syntaxiques que permettent les différentes formes en concurrence et traite de problèmes généraux concernant la variation.

A l'oral, le français mauricien ne distingue pas non plus phonétiquement les « é/ai/ais » dans « j'ai chanté, je chanterai, ou je chantais ».

5.2.2.3 Les variations syntaxiques

Les variations syntaxiques qui illustrent la variété de français sont en général facilement repérables. Elles témoignent très souvent d'une influence de contacts de langues et imitent involontairement la syntaxe d'une langue seconde ou étrangère. Ainsi, à Maurice, l'on entend très souvent des parents se revendiquant comme francophones de souche, demander à leurs enfants : « tu veux gâteau ? », calqué du créole « to le gato ? ». Certains diront tout simplement que cela relèvedu « français mauricien » alors que les puristes s'y opposeront farouchement, en pointant l'absence d'article devant le nom commun, qui relèverait pour ces derniers d'une faute grammaticale.

Les compétences de communication varient également : au Canada, par exemple, lors des rituels de politesse, l'on peut se dire « bonjour » en se séparant. La gestuelle peut aussi varier : se serrer la main ou se faire la bise peut être mal perçu par certains hommes. De même, la morphologieou la prosodie peuvent varier selon les âges, les classes sociales…

Outre les normes et les variations, les notions d'attitudes et de représentations sont indispensables à la compréhension de l'IL.

5.2.3 Attitudes et représentations

5.2.3.1 Représentations linguistiques

[486] Une infime minorité de gens fait la différence entre ces deux temps très usités. En revanche, la différence de prononciation est plus sensible entre passé simple et imparfait. Serait-ce parce que les gens qui utilisent encore le passésimple ont un niveau de langue très élevé ?

[487] Françoise Gadet, *Le français ordinaire*, Armand Colin, 1997.

Les attitudes et les représentations linguistiques font partie des mécanismes linguistiques etnon verbaux auxquels s'intéressent les sociolinguistes. Comme le souligne Louis-Jean Calvet[488], la « langue ne peut se concevoir comme un simple instrument de communication ». Elle véhicule également une attitude et, selon William Labov, ces attitudes et ces identités (puisque cela inclut aussi l'image projetée lors de la prise de parole) peuvent déterminer l'indice d'insécurité linguistique chez les locuteurs. C'est l'écart entre la perception qu'ils se font de leur usage d'une langue et de leur image de cette langue perçue comme idéale[489].

L'attitude est généralement définie « comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet [490] ».

À partir des années 1960, les études portant sur les perceptions des locuteurs à l'égard des langues et leurs usages ont été principalement problématisées, à travers les notions de représentations et attitudes. Ainsi, les sociolinguistes s'intéressent aux valeurs accordées aux langueset à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs et au seinde la communauté linguistique en question. Il y a en effet convergence des représentations chezdes locuteurs d'un même groupe, car une partie de ce qui s'y manifeste est sociale.

Il existe tout un ensemble d'attitudes et de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent. Ces attitudes ont nécessairement des retombées sur le comportement linguistique[491]. Ce dernier se traduit souvent chez les locuteurs par un sentiment d'insécurité linguistique.

Parmi les représentations, figurent les stéréotypes (voir « normes subjectives » supra). Pour Jean-Philippe Leyens, Vincent Yzerbyt et Georges Schadron[492], les stéréotypes sont des « croyancespartagées concernant les caractéristiques personnelles, […] les traits de personnalité, […] les comportements, d'un groupe de personnes ».

Les stéréotypes pourraient donc être définis comme une sorte d'image préconçue et socialement prégnante que posséderait un individu au sein de son propre groupe concernant un autre groupe d'individus. Ils ont un rôle important dans le processus cognitif des attitudes linguistiques. C'est « une forme spécifique de verbalisation d'attitudes », caractérisée par l'accord

[488] Louis-Jean Calvet, *La sociolinguistique*, Que sais-je ? 2005.
[489] William Labov, 2005 : 183-200.
[490] Véronique Castellotti et Danièle Moore, 2002, p. 7.
[491] William Labov, 1994.
[492] Jean-Philippe Leyens, Vincent Yzerbyt et Georges Schadron, *Stéréotypes et cognition sociale. Étude des processus mentaux en psychologie sociale*, Mardaga, 1996.

des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme étant validesou discriminants pour décrire un autre (l'étranger) dans sa différence[493].

Louis-Jean Calvet[494], souligne, quant à lui, que : « derrière les stéréotypes se profile la notion de bon usage, l'idée qu'il y a des façons de bien parler la langue et d'autres qui, par comparaison, sont à condamner. On trouve ainsi chez tous les locuteurs une sorte de norme qui les fait déciderque telleforme est à proscrire, telle autre à admirer : on ne dit pas comme cela, on dit comme cela, etc. »

Les stéréotypes ont été longtemps rapprochés des représentations et, comme pour les attitudes, ces notions se constituent à partir de nos propres expériences et de nos interactions dansla vie sociale. Ainsi, nous pourrions dire que même si les représentations sont souvent stéréotypéesou généralisées, il existe tout de même des représentations uniques, car tributaires du vécu du locuteur.

5.2.3.2 Les représentations individuelles/collectives :

Les « événements » de la vie quotidienne, tels que l'expression d'un point de vue, d'un avisou d'une opinion à propos d'une « chose », traduisent la représentation que nous nous faisons de cette « chose[495] ».

La pensée d'Émile Durkheim (1858-1917) est une des premières à incorporer le conceptde représentation dans l'analyse des faits sociaux. Pour lui, une représentation désigne une vasteclasse de formes mentales, relatives à la science, aux mythes ou encore aux religions, constituée d'opinions et/ou de savoirs sans distinction (Serge Moscovici, 1989). Tout ce qui peut ainsi direquelque chose de la réalité s'exprime à travers des représentations, qui sont soit collectives, soitindividuelles. Cette notion de représentation est cruciale dans notre étude, puisqu'elle semble êtreà l'origine même de l'insécurité linguistique. Le locuteur en insécurité linguistique l'est car il s'imagine que sa manière de parler diffère de la norme attendue (ce qui se vérifie ou non). Son insécurité linguistique est due à ses propres représentations individuelles, sociales, collectives.

Les représentations individuelles qui découlent de la conscience propre à chaque individu peuvent être perçues comme des entités éphémères et fluctuantes. À l'opposé, les représentations collectives découlent de la société dans sa globalité et peuvent être saisies comme un processus

[493] Henri Tajfel, *Human Groups and Social Categories : Studies in Social Psychology,* 1981 : 115.
[494] Louis-Jean Calvet, 1998 : 46.
[495] Aline Vallence, *Les représenantions sociales*, De Boeck, 2010, p. 6.

reflétant l'expérience collective, sociale, du réel. Elles incarnent la norme du groupe, qui leur assureune forte stabilité dans la transmission et la reproduction à travers les générations[496].

5.2.3.3 Les représentations sociales

La notion de représentations sociales apparaît dès le XXe siècle, mais elle prend de l'ampleurgrâceà Durkheim (1968), qui utilise surtout le terme de « représentations collectives » plutôt que « sociales ». Le terme « collectivité » réunit des personnes vivant ensemble alors que la « société » réunit des gens qui vivent ensemble de manière hiérarchisée. Le résultat n'est pas prédictible enfonction des comportements des uns et des autres. Ainsi, les représentations sociales ne seraientpas des actes isolés, mais bien des phénomènes de société.

Le travail de Serge Moscovici[497] rafraîchira la notion de représentations sociales en partant des théories d'Émile Durkheim. L'une des critiques qu'il formule envers celles-ci concerne la visionfigée des représentations qu'il considère inadéquate pour les sociétés contemporaines.

Il veut envisager les représentations sous une forme plus dynamique et mobile, avec l'idée qu'elles circulent continuellement, montrant ainsi leurs fonctions de sociabilité. Dans ce cadre d'analyse, les représentations se créent dans les interactions entre groupes et se construisent dansla conflictualité sociale. Cette approche dynamique montre que les représentations sont inéluctablement signes et œuvres de distinction et d'hétérogénéité sociale. Tous les locuteurs ne possèdent pas la même représentation des choses et n'ont ainsi pas le même rapport à l'insécurité linguistique (qui se manifeste à des degrés variables).

Dès lors, les représentations tiennent un rôle important dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication.

Les représentations sociales sont socialement élaborées et partagées. Elles se construisentà partir des expériences et des informations, savoirs, modèles de pensée, reçus et transmis par les socialisations, la famille, l'école et la culture. Elles disposent d'un noyau central contenant des éléments significatifs du thème de la représentation. Pour qu'une représentation sociale évolue, se

[496] A. Vallence, 2010 :15.

[497] Serge Moscovici, *La Psychanalyse, son image et son public,* PUF, 1961.

modifie ou se transforme, il est nécessaire qu'un élément de son noyau central soit remis en question[498].

Ces représentations peuvent être assez variables et ne sont pas du tout figées. Même s'il est toujours difficile pour les chercheurs de trouver un consensus sur une définition de la représentation sociale, tous les travaux attestent de son caractère omniprésent. Notre existence entière tourne autour des représentations : nous vivons dans et par les représentations. Nous percevons notre monde et tout ce qui nous entoure par le biais de nos propres représentations. Nous agissons et interagissons grâce aux représentations que nous avons de l'autre, de notre communauté et du monde en général. C'est l'idée qu'évoque Denise Jodelet (1997) lorsqu'elle dit :

> « … face à ce monde d'objets, de personnes, d'évènements ou d'idées, ne sommes-nous pas (seulement) équipés d'automatismes, de même ne sommes-nous pas isolés dans un vide social : ce monde, nous le partageons avec les autres, nous nous appuyons sur eux
> – parfois dans la convergence, parfois dans le conflit – pour le comprendre, le gérer ou l'affronter. C'est pourquoi les représentations sont sociales, et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux, et le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre[499] ».

Il est donc important de distinguer la représentation sociale (souvent assez biaisée) de la connaissance scientifique (considérée comme moins biaisée), si l'on considère que les représentations sociales n'en font pas partie. Même si le chercheur est un être humain comme le commun des mortels, et possède donc ses propres représentations en fonction de son vécu et de son expérience de vie, il doit donc mettre de côté son a priori pour pouvoir mener ses recherchesde manière objective. Ses recherches doivent donc être distinctes des savoirs fondés sur les représentations communes, même si nous sommes bien consciente que le chercheur ne peut pas toujours tout séparer, alors qu'il le doit et le souhaite vivement. Il existe donc dans toute recherche une part de subjectivité du chercheur, puisque l'objectivité totale semble être inatteignable.

5.2.3.4 Les représentations sociolinguistiques :

Chacun d'entre nous possède ses propres représentations des langues, celle que nous nous sommes forgée dès l'enfance, celle que nous avons acquise au fil de nos parcours personnels et

[498] M.H. Léon, 2008 : 81.
[499] Denise Jodelet, *Les représentations sociales,* PUF, 1997, p. 47.

professionnels, celle qu'on étudie ou qu'on enseigne, chacun se façonne une image plus ou moins idéalisée de ses représentations. Ces dernières influent à leur tour sur nos interactions et nos comportements individuels. En retour, nos échanges modifient également nos représentations. Elles amènent à nous positionner et à considérer nos interlocuteurs de différentes manières. Ces représentations que l'on se fait des autres sont étroitement liées aux changements sociaux. Ainsi, les débats concernant le choix des langues à apprendre ou à enseigner ont grandement évolué en fonction des contextes sociopolitique et économique. Les notions de « mondialisation » et de « plurilinguisme » sont désormais omniprésentes dans les discours sur l'apprentissage des langues.

Aujourd'hui, la notion de représentation est de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. La langue est, avant tout,"un ensemble de pratiques et de représentations" affirme L.-J. Calvet (1999 : 165). Il nous apparaît donc normal que l'insécurité linguistique y soit associée, car elle est étroitement liée aux représentations.

Pour Annette Boudreau :

« Les représentations (linguistiques) se caractérisent par un aspect essentiellementdynamique et interactionnel, ce qui explique qu'elles soient fluctuantes chez un même locuteurselon la situation de communication dans laquelle il se trouve. Plus largement, on peut définir les représentations linguistiques comme les images, les opinions, les préjugés qui circulent sur les langues et qui sont partagés, inégalement, par un ensemble de locuteurs dans une communautédonnée[500] ».

Les représentations linguistiques peuvent renseigner sur les raisons profondes du choix des codes. Ces mêmes représentations qui « influencent » les pratiques linguistiques, influencent à leur tour les attitudes vis-à-vis des langues en présence, « il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachementou de répulsion[501] ». Ce sont les idées préconçues sur la langue ou ses locuteurs qui font que celle - ci est valorisée et adoptée ou refusée et rejetée, engendrant volontairement ou involontairement un sentiment de malaise ou d'insécurité linguistique, créant ainsi une langue dominée.

Par ailleurs, Cécile Canut (et Anne-Marie Houdebine) souligne que l'analyse des représentations et celles des pratiques linguistiques se complètent :

---

[500] Conférence d'Annette Boudreau à La Cité Universitaire francophone : *Imaginaires et pratiques linguistiques des francophones en milieu minoritair* n avril 2009. Disponible sur https:／／www.youtube.com／watch?v=bRV4bSetqR4, [consulté le 16 décembre 2019].
[501] Louis-Jean Calvet, 1999 : 82.

« L'analyse de l'imaginaire linguistique, des imaginaires, attitudes, représentations, opinions, croyances, etc. – tous ces termes se valent venus d'ici et là, qui tentent de cerner ce champ – a pourprincipal objectif, selon moi de permettre de dégager une partie de causalité de la dynamique linguistique etlangagière. D'où la nécessité d'étudier les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir les paroles des sujetsafin d'en dégager leurs représentations, celles-ci pouvant varier selon les situations, les interactions…[502] ».

L'attitude linguistique semble davantage émerger des théories et des méthodes de psychologie sociale, alors que les représentations linguistiques proviendraient plutôt de concepts etde méthodes ethnologiques. L'attitude provient d'un jugement que l'on porte sur une ou des langues. Selon Nicole Gueunier :

« Si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencient des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif, plus discursif et plus figuratif des représentations, et méthodologiquement par des techniques d'enquête différentes[503] » (Il convient également de différencier les représentations linguistiques des idéologies linguistiques, qui sont ainsi définies :

« Les idéologies linguistiques sont des croyances complètement intériorisées dans les consciences individuelles, si bien que les locuteurs les tiennent pour acquises et ne cherchent pas à en questionner les fondements. Elles constituent en quelque sorte la matrice à l'intérieur de laquelle s'inscrivent un ensemble de représentations. Elles sont par définition englobantes et sont liées d'une façon ou d'une autre à la dimension institutionnelle de la langue[504] ».

Pour terminer cette partie sur les représentations, il est intéressant de s'attarder sur Maurice etde comprendre la propre représentation sociale et linguistique que les Mauriciens se font d'eux- mêmes, ce qui joue sur leur attitude langagière :

D'après Robert Furlong, le « fait très malheureux que les journaux publiés à Maurice depuis cinquante ans aient constamment parlé de l'univers entier à l'exception de Maurice [505] » est un élémentà relever. Cette citation, qui comprend certaines représentations sociales de la perception

---

[502] Cécile Canut, *Imaginaires linguistiques en Afrique, Actes du colloque de* l'INALCO, du 9 novembre 1996, Collection « Bibliothèque des Études africaines », L'Harmattan, 1998, p. 23.

[503] Nicole Gueunier, 1997 : 247-248.

[504] Définition donnée par Annette Boudreau lors de sa conférence sur *les Imaginaires et pratiques linguistiques des francophones en milieu minoritaire*, à la cité universitaire francophone en novembre 2009. Disponible sur : https:／／www.youtube.com／watch?v=bRV4bSetqR4, [consulté le 16 décembre 2019].

[505] Robert Furlong, 1979 : 30, qui lui-même cite « Les Archives de l'île de France », 1818-1819.

des habitants de l'île de France en 1818, en dit long sur le fait que le centre de référence demeure « l'univers entier », et que Maurice est considéré comme un territoire tout à fait périphérique, qui ne mérite aucune mention dans les journaux. Cette insécurité, produite par le caractère géographique et l'état de la technique de l'époque, ce qui est un facteur partiellement social, yparticipe. Ces états participent à créer un sentiment d'insécurité puisque les habitants se forcent à croire que le centre névralgique des activités sociales se situe loin de chez eux, hors de l'île Maurice.Plus loin, Furlong évoque le fait « qu'une littérature est forcément conditionnée par l'histoire et par les conditions de son apparition[506] ». Les conditions d'apparition de la littérature mauricienne au XIXe siècle « ne sont pas propres à un auteur, mais elles sont aussi historiques et sociales [507] ». Ce type de réflexion ou de comportement tend à créer une certaine insécurité culturelle, liée à la langue.

Vers la fin du XIXe siècle, une partie de la communauté dite « créoles de couleur », issue d'alliances d'Européens et d'Africains, souhaite revendiquer son appartenance, sa langue, le français. Elle le fait entendre par le biais de l'écriture, du journalisme, moyens par lesquels elledonne lieu à ses revendications identitaires, communautaires, etc. La langue devient ainsi un vecteurpour faire face à ces faits communautaires.

On peut donc dire que l'IL naît des circonstances sociales et communautaires. L'on adoptera en conséquence une attitude langagière en fonction de ses représentations sociales ou linguistiques. Cette IL pourra ainsi être atténuée ou au contraire accentuée par des éléments extérieurs (type d'interaction, types de locuteurs, contexte langagier).

5.2.4 Les normes endogènes et exogènes

Nous avons précédemment vu les différentes normes (prescriptives, normatives…) sans avoir différencié les normes endogènes des exogènes. Gabriel Manessy, qui a étudié le terrain africain, propose le concept de « norme endogène » : c'est la représentation consciente de l'usage courant généralement admis par les locuteurs d'une communauté. Selon Gabriel Manessy :

> « Les manifestations de la norme endogène doivent (…) être recherchées non pas systématiquement dans des écarts grammaticaux qui peuvent ne relever que d'un apprentissage imparfait ou plus simplement des licences qu'autorise l'oralité, mais dans la manière de mettre en œuvre une langue dont la structure grammaticale demeure pour l'essentiel intacte et qui se trouve en quelque sorte transmuée par l'émergence de schèmes

[506] Robert Furlong, 1979: 35.
[507] Ibid.

cognitifs, de techniques d'expression, de modes d'énonciation qui ne sont pas ceux dont usent habituellement les francophones occidentaux[508] ».

La norme endogène s'observe en général dans des situations de post-diglossie. Selon Claudine Bavoux[509], « elle est le reflet fidèle des mutations qui surviennent dans la perception et dans la représentation d'un espace franco-centré, avec une norme centrale unifiante et transcendante, à l'idée d'un espace polycentré où chaque pays ou « région » est susceptible de construire non seulementses normes endogènes, mais aussi son rapport à des normes qu'elle hiérarchise et, au-delà, sa propre référence ».

Les représentations et attitudes envers les langues semblent être les principaux moteurs d'insécurité linguistique, créant ainsi des langues dominantes et des langues dominées. Les normessont véhiculées et adoptées en fonction des représentations que l'on se fait de la langue et de notre rapport àelle. L'existence de normes qu'il « faudrait considérer comme langue standard » crée des registres de langues, de variations dans le lexique, la syntaxe, la grammaire, ce qui tend à engendrerl'insécurité linguistique chez le locuteur.

Le locuteur français ou francophone[510]dont la diction, la syntaxe, l'accentuation, le lexique,etc. ne sont pas conformes aux normes attendues peut donc se retrouver stigmatisé, moqué et misà l'écart. Il en ressent évidemment une gêne, voire une honte, ce qui correspond à un début d'insécurité linguistique. Dans la partie suivante, nous aborderons cette évolution du concept d'insécurité linguistique.

5.3 Évolution chronologique du concept d'IL

5.3.1 L'insécurité linguistique selon Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978)

Nicole Gueunier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi [511] sont les premiers à mettreen relation la situation diglossique et l'insécurité linguistique dans les terrains francophones, alors que William Labov l'avait évoqué dans le cadre des variations de langue en contexte plurilingue. Ilsévoquent l'insécurité linguistique en tant que « sentiment » et distinguent « l'insécurité linguistique

[508] Gabriel Manessy, 1994: 225.

[509] Claudine Bavoux, Lambert-Félix Prudent, Sylvie Wharton, *Normes endogènes et plurilinguisme – aires francophones, airescréoles*, ENS Éditions, 2008, pp. 10-11.

[510] Le terme « francophone » comprend bien le français, mais nous préférons ici le préciser, car il pourrait parfois yavoir des confusions.

[511] Nicole Gueunier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi, 1978.

générale » de « l'insécurité linguistique régionale ». Même si les tentatives de théorisation sont assezrares dans leur ouvrage, nous ne pouvons nier le fait qu'ils ont aidé à mieux faire connaître l'insécurité linguistique en milieu francophone, en particulier dans les contextes diglossiques.

Ils s'attachent à montrer le rapport et l'attitude des Français face à la norme. Leur recherche consiste à effectuer une comparaison des attitudes dans des milieux préalablement imaginés comme possédant un sentiment de sécurité linguistique (exemple de Tours) et dans des milieux définis apriori comme étant en insécurité linguistique : modérée à Lille ou Limoges et forte à Saint-Denis de La Réunion, ces trois villes étant toutes les trois caractérisées par un contact de langues. Ilsdisent avoir choisi ces trois villes « afin de mieux cerner l'application au domaine français du concept labovien de sécurité/insécurité linguistique[512] ».

La méthodologie adoptée semble se rapprocher de celle de William Labov, même si ellen'est pas tout à fait la même. La classification des locuteurs se fait selon leur âge, leur catégoriesociale, leur sexe… Leur enquête semble confirmer les résultats de Labov, attestant du plus haut degré d'insécurité linguistique chez les classes moyennes.

Ils analysent ensuite la sécurité/insécurité régionale par opposition à la sécurité/insécurité linguistique générale du français standard de référence. À l'oral, ils observent que l'insécurité linguistique se manifeste dans les tests de prononciation.

En général, les travaux menés confirment le sentiment de sécurité linguistique ressenti par les Tourangeaux, alors que les habitants des villes de Lille, de Limoges et de Saint-Denis ressententdes sentiments de gêne, d'infériorité face à la pratique d'un français qu'ils jugent défectueuse et nonconforme aux attentes d'un français standard.

L'on pourrait reprocher à Nicole Gueunier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi dene pas suffisamment creuser ce concept d'insécurité linguistique ou de ne pas en trouver une nouvelle définition, cette fois-ci adaptée aux situations plurilingues de contacts de langues. En effet, ils se contentent de renvoyer le lecteur aux travaux de Labov.

Nous pourrions aussi leur reprocher de ne pas suffisamment faire la distinction entre le français régional métropolitain et le français régional issu de la francophonie. Il est d'autant plus étonnant qu'ils considèrent que la totalité de leurs sujets ont pour langue maternelle le français (ce n'est pas tout à fait le cas pour les locuteurs de Saint-Denis de la Réunion qui pour certains ontaussi le *kreol* comme langue maternelle).

[512] Nicole Gueunier, Emile Genouvrier, Abdelhamid Khomsi, 1978 : 7.

Nicole Gueunier (1993) fait remarquer, lors de son enquête de terrain au Liban, que les locuteurs possèdent une compétence linguistique en français, mais qu'ils éprouvent du mal à la mettre en pratique. Ainsi, elle souligne le fait que l'insécurité linguistique n'est pas uniquement en lien avec l'incompétence linguistique, mais dépend plus généralement de la situation sociolinguistique ou de la situation de communication elle-même.

Pour elle, l'insécurité linguistique est indissociable de la sécurité linguistique. Il faudrait imaginer ces deux concepts à la manière de deux pôles d'un même axe, un peu comme un continuum linguistique. En d'autres termes, il n'est pas très aisé de placer un locuteur exactement sur une position clairement identifiable sur le continuum, ce qui explique toute la complexité duconcept d'insécurité linguistique.

Elle affirme que cela n'a pas qu'un côté négatif, car elle peut aussi être conçue comme « génératrice de dynamisme dans l'innovation quotidienne comme dans la création terminologique[513] ».

5.3.2 L'IL chez Pierre Bourdieu (1987)

Comme William Labov, Pierre Bourdieu[514] a analysé sans la nommer l'insécurité linguistique comme résultant d'une stratification de groupes sociaux. Il la décrit comme une certaine imposition de la norme linguistique dans le cadre scolaire. Sa pensée[515] s'inspire de ses propres expériences personnelles : issu d'une famille populaire du Béarn, il parvient à intégrer la prestigieuse École Normale Supérieure, rue d'Ulm. Il veut montrer que le goût est affaire de milieu social et que sur le plan linguistique, les classes sociales inférieures tendent à vouloir imiter ou à atteindre et à s'approprier le modèle linguistique prisé par « la bourgeoisie ». La notion « d'habitus », qui occupe une grande partie de son œuvre, est définie comme un système de comportements qui permet d'agir et de penser en fonction du milieu donné.

Ce concept « d'habitus » a cependant été critiqué par un des penseurs, Louis Althusser, qui représente un point de vue des marxistes. Ces derniers dénoncent en effet le caractère rigide et mécaniste du comportement prôné par Pierre Bourdieu. L'habitus existe certes, mais dans nos sociétés modernes, les individus sont soumis à plusieurs types de cadres de socialisation qui ne les enferment pas de manière permanente, puisque les changements et évolutions sociaux existent :

[513] Nicole Gueunier, 1994 : 139.
[514] Pierre Bourdieu, *Choses dites,* Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1987.
[515] Voir le site https://laviedesidees.fr/Bourdieu-est-il-soluble-dans-le-marxisme.html, [consulté le 20 février 2021].

émancipation des femmes par les études, évolution de milieux (mariages, études), et tout autre processus de changement, puisque ces individus ne sont pas tous condamnés à la soumission passive ou à la « misère morale ».

Pierre Bourdieu[516] s'inscrit dans le prolongement des recherches menées par William Labov, en nommant « domination symbolique » ce que William Labov appelait « insécurité linguistique ». Alors que William Labov se limitait à la phonologie et à la tendance à l'hypercorrection des locuteurs concernés, Pierre Bourdieu étend ce concept à la syntaxe et au lexique employés et surtout le problématise autrement. Alors que pour William Labov, l'IL ne peut qu'être subie (il parle de « domination »), Bourdieu la condamne politiquement et implique que nous pouvons et que nous devons la combattre.

Ainsi, concernant l'insécurité linguistique, un individu pourra se sentir mal à l'aise face à uncertain type d'interlocuteur (grande bourgeoisie, milieu social ou catégorie socioprofessionnelle supérieurs), mais il pourrait très bien ne pas ressentir d'insécurité face à un interlocuteur provenant d'un autre milieu social, inférieur au sien ou maîtrisant moins bien la langue, selon ses propresreprésentations. SelonPierre Bourdieu, cette perception que les individus possèdent de l'espace social provient d'une double structuration. Il mentionne d'abord la perception objective, créée par la structuration sociale elle-même et celle, subjective, intériorisée par l'individu. C'est la représentation que se forge un individu, basée sur ses propres expériences et sa perception du monde.

Cette double structuration est le produit de ce que Pierre Bourdieu appelle « sens commun ». Elle intègre la notion d'objectivité et de subjectivité et se rapproche beaucoup de la communauté sociale/linguistique. Pour Pierre Bourdieu, il existerait donc une double échelle corrélée, de registres et de strates sociales, la fameuse covariation ou covariance.

La notion d'objectivité provient des normes sociales imposées par la société : normes objectives et prescriptives – émanant des autorités qui fixent les usages. La notion de normes subjectives dépendra de la façon dont le locuteur s'approprie la norme pour la faire sienne. Cela dépendra évidemment de ses expériences passées, de ses rapports avec la communauté, avec les langues…

[516] Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Pierre Bourdieu, tout comme William Labov, conclut que les pratiques effectives des locuteurs ne semblent pas être en corrélation avec leurs représentations de la langue, d'où la présence de l'insécurité linguistique.

5.3.3 L'IL dans les années 1990

Alors que William Labov évoque l'insécurité linguistique dès les années 1960, ce n'est quevers la fin des années 1970 qu'elle commence à être étudiée dans les contextes plurilingues, enparticulier dans le monde francophone[517]. Michel Francard, lors du Colloque[518] de 1993 promeut le travail sur l'insécurité linguistique. Louis-Jean Calvet dans les années 1990 continue à promouvoir l'étude de l'insécurité linguistique initiée par Michel Francard, en disant qu'elle peut non seulementêtre liée à la forme, mais aussi à la fonction des langues.

5.3.3.1 Les récentes études sur l'IL

Les Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve, qui se sont tenus en novembre 1993 sous la direction de Michel Francard, mettent en évidence le paradigme quantitatif dans les travaux surl'IL. Tout est mesuré, quantifié. William Labov (1966), qui est à l'origine de ce terme de l'IL, écrit :

> « In general, we may say that those who adopt a standard of correctness which is imposed from without, and from beyond the group which helped form their native speech pattern, are bound to show signs of linguistic insecurity[519] ».

Didier de Robillard, qui intervient lors du Colloque de la 2ème Table Ronde du Moufia à la Réunion sur l'IL en 1994 critique William Labov sur ce point. Il dit :

> « Il est probable que le concept d'IL, chez W. Labov, n'est pas au cœur de ses préoccupations, mais simplement une sorte de sous-produit, si l'on nous permet ce terme, de recherches visant à étudier autre chose que l'IL, qu'il ne définit pour ainsi dire pas[520] ».

Il est ici intéressant de s'attarder sur ce terme de « sous-produit » utilisé par Didier de Robillard pour qualifier l'IL sur laquelle a travaillé William Labov. Pour Didier de Robillard,

---

[517] Gueunier et alii, 1978.

[518] L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Colloque de Louvain-la-Neuve (1993- 11- 10) Francard Michel, Geron Geneviève, Wilmet Régine, Centre de recherche en linguistique appliquée, Moncton NB, Canada, Université de Louvain-la-Neuve.

[519] William Labov, 1966, p. 475.

[520] Didier de Robillard, *Le concept d'IL : À la recherche d'un mode d'emploi*, 1994, p. 57.

l'objectif de William Labov n'est pas de décrire l'IL, mais vise plutôt à faire une description de la variation. Il essaie de montrer qu'elle est toujours contrainte, et jamais libre. Si l'on suit ce raisonnement, l'IL serait donc un sous-produit de la variation linguistique et plus exactement du couple standard/normes et variations. William Labov aurait en priorité préféré l'étude de la variation linguistique et, comme il est convaincu que cette étude ne peut se faire que par une approche statistique, il choisit de mesurer le taux d'IL chez les locuteurs en banlieue qu'il rencontre.Pour lui, la sociolinguistique est la linguistique.

Ces chercheurs, tels que Michel Francard, Nicole Gueunier, Claudine Bavoux, Gudrun Ledegen, Didier de Robillard, Aude Bretegnier, qui ont étudié l'insécurité linguistique, ont depuis utilisé ce concept abordant ainsi l'étude des contacts de langues, de la diglossie, de la variation, du *code-switching* sous un angle différent de ce qui a été entrepris précédemment. Michel Francard évoque la quête non réussie de légitimité. Il l'a appréhendée à partir de la sujétion linguistique et associe insécurité linguistique et niveau de scolarisation, en particulier dans la francophonie périphérique. Nous noterons que la grande majorité de ces travaux s'arrêtent en général sur l'insécurité linguistique formelle de ses locuteurs. En d'autres termes, il s'agit essentiellement d'étudier le sentiment du locuteur, car il s'estime ne pas bien parler le français. L'on remarquera également qu'il s'agit essentiellement d'étudier l'insécurité linguistique en français ou dans les variations de français. À la lecture (non exhaustive) des recherches menées sur le sujet, nous pouvons dire que le concept d'insécurité linguistique semble en grande partie relié au monde francophone ou créolophone (en sachant qu'ilexiste aussi des *kreols* à base portugaise, espagnole, etc.).

Bien que le concept de l'IL puise ses inspirations dans le parler des communautés anglophones new-yorkaises des années 70, elle est, de nos jours, beaucoup plus étudiée dans les différentes communautés francophones du monde. De nombreuses études sont menées dans des situations de diglossie, de contacts de langues, où le français est souvent perçu comme la langue de prestige, face à l'autre langue. Cette situation linguistique particulière concerne généralement les pays créolophones (dont le *kreol* est dérivé du français), mais également d'autres régions du mondetelles que des régions de l'Amérique du Nord, notamment le Québec, l'Acadie, le Nouveau Brunswick, la Louisiane, ainsi qu'une partie de la Belgique francophone.

Nicole Gueunier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi (1978) enquêtent dans quatre milieux urbains : Tours, Lille, Saint-Denis de La Réunion et Limoges. À leurs enquêtes menées en terrains francophones, s'ajoute aussi celle de Michel Francard.

5.3.3.2 Les recherches menées par Michel Francard (1993)

Les travaux menés par Michel Francard dans la communauté francophone belge [521] ont beaucoup contribué à faire évoluer le concept d'IL. Il est le premier chercheur à avoir conceptualisé l'insécurité linguistique et a fait notamment remarquer que la France demeure la référence en termesde norme et que la communauté francophone belge semble y être assujettie linguistiquement. Il fait également ressortir le fait qu'il existe une autodépréciation des pratiques linguistiques vécues comme non légitimes. Cependant, l'utilisation de la norme hexagonale pourrait faire l'objet de moqueries, même si cette norme est considérée comme étant prestigieuse.

Il établit un lien entre l'insécurité linguistique et le rapport que possède le locuteur à la norme linguistique de référence. Ainsi, chaque locuteur ne ressent pas le même taux d'insécurité linguistique : plus sa conscience linguistique est haute, plus fort sera son taux d'insécurité linguistique. En outre, plus il y a d'enjeux liés à la correction, plus l'IL risque d'être forte. La « conscience linguistique » est définie par Frank Alvarez-Pereyre[522] comme l'ensemble des attitudeset des représentations que se font les locuteurs de leur(s) propre(s) façon(s) de parler. C'est sa compréhension de la norme prescriptive et sa représentation de sa manière de parler ainsi que decelle des autres membres de sa communauté. Or, cette conscience de la norme et cette prise de conscience de sa propre façon de parler existent principalement à travers les normes véhiculéesdans le cadre scolaire, et elles sont éventuellement amenées à évoluer en fonction de son expérienceempirique. Aussi, dans les communautés linguistiques où existent des rapports de minoration, l'école ne fait que se rajouter au reste des forces présentes antérieurement et peut constituer dansce sens un élément déclencheur d'insécurité linguistique.

Ainsi, Michel Francard établit également un lien direct entre IL et taux de scolarisation.Selon lui, l'école reste le vecteur principal par lequel le locuteur prend conscience d'une certaine norme qui pourrait déjà exister, sans que cela ne soit mentionné de manière explicite. Le modèledemeure le français normé enseigné dans le cadre scolaire. C'est à l'école que le locuteur prendconscience de ses éventuelles pratiques linguistiques non conformes à la norme. Ainsi, il ajoute :
« C'est le Graal lui-même qu'il faut désacraliser, en refusant le mythe d'un français « standard » responsable des exclusions en tout genre qui favorisent l'insécurité linguistique [523] ». S'il est clair que la place de l'école joue un rôle majeur dans cette émergence de l'IL, l'on peut aussi argumenter

[521] En parlant d'aires francophones, ici celle de la Belgique, il est intéressant de noter que le fameux *Bon usage* ou *Le Grevisse* relève d'une paternité belge, car Maurice Grevisse était belge, et non français. Voir « Maurice Grevisse » [archive], sur INA, 22 août 1980 [consulté le 15 juin 2019].
[522] Frank Alvarez-Pereyre, 1991, Extrait du site https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174649/document, [consulté le 8 février 2016].
[523] Michel Francard, 1996 : 99 - 100.

que l'école, chez les francophones, est susceptible de confirmer des attitudes déjà présentes dans le milieu familial. Ou l'on pourrait légitimement poser la question du rôle de la famille dans ce renforcement de l'IL.

Comme William Labov et Pierre Bourdieu, il montre que l'insécurité linguistique agit sur les pratiques, amenant les locuteurs à des corrections, à une perte de moyens, qui se terminent parfois par un profond mutisme ou encore à questionner sans le vouloir son interlocuteur : « C'est pas comme ça qu'on dit ?[524] ». Il semble donc, d'après Michel Francard, que l'insécurité linguistiquesoit difficilement prédictible, rendant ainsi sa théorisation assez complexe. Il faut ici rappeler que nous sommes encore dans les années 1990 et que les théorisations en sciences humaines et socialesont depuis évolué avec la mondialisation, les vagues migratoires, etc., sans que l'IL soit plus prédictible qu'auparavant, ni que les théories en soient « meilleures ».

Enfin, il dénonce l'hégémonie de la langue anglaise sur le plan international et brosse un tableau sombre de l'avenir du français sur le plan mondial, ce qui participe à la création d'un sentiment d'IL généralisé, du fait que la langue française ne soit pas reconnue comme LA langue internationale. Chaque locuteur l'utilise donc d'après ses références linguistiques, perpétuant ainsi ce sentiment d'IL.

5.3.3.3 L'insécurité linguistique selon Louis-Jean Calvet (1999)

La taxonomie élaborée par Louis-Jean Calvet nous semble la plus claire et la plus simple, bien que cela ne soit pas toujours vu comme une qualité. Nous détaillerons donc d'abord son analyse des différents types d'insécurité linguistique.

1 L'insécurité linguistique formelle : concerne la compétence du locuteur dans la langue. C'est celle qui a été la plus décrite et étudiée. Bretegnier lui préfère le terme « insécurité linguistique normative ».

Arnaud Carpooran[525] ajoute que dans le contexte mauricien, concernant cette insécurité formelle, on doit obligatoirement distinguer l'insécurité linguistique orale ou/et l'insécurité linguistique écrite. Il donne l'exemple du locuteur mauricien qui est en mesure de s'exprimer facilement à l'oral (du moins, il est capable de produire un discours cohérent

[524] Louis-Jean Calvet et Marie-Louise Moreau, *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afriquefrancophone,* Paris, CIRELFA-Agence de la francophonie, Didier Erudition, pp. 39-48.

[525] Propos tenus par Arnaud Carpooran le 23 septembre 2016, lors du *Research Week* (Semaine de la Recherche) de l'Université de Maurice.

et se sent donc en sécurité linguistique), mais se retrouve tout à fait perdu lorsqu'il s'agit de rédiger une lettre ou de passer à la production écrite.

De la même façon, cela nous évoque une célèbre écrivaine mauricienne, qui disait, dans une conversation lors d'un événement privé amical auquel j'ai été conviée[526], qu'elle avait choisi d'écrire, car elle « ne sait pas produire de discours » et « qu'écrire est la seule chose que je (elle) sache faire ».

Nous sommes donc d'accord avec Arnaud Carpooran lorsqu'il énonce qu'il faut clairement distinguer les types d'insécurité linguistique (IL orale vs IL écrite). Il évoque surtout l'IL en production orale et écrite. Nous serions tentée d'ajouter qu'il peut y avoirinsécuritélors de compréhension orale et écrite également, dans le cas de locuteurs presqueanalphabètes. Bien que ces cas restent assez marginaux, ce type d'insécurité demeure bien présent.

2 L'insécurité linguistique statutaire : comme son nom l'indique, elle concerne le statut des langues. Dans une communauté linguistique, s'il existe deux ou plusieurs langues, la différence de statuts entre ces langues contribuera à créer et nourrir cette insécurité linguistique. Ce sera davantage le cas dans des situations de diglossie, où il y a souvent une langue dite « officielle », plus formelle, et une ou des autres, utilisée(s) en situation informelle et qui est/sont souvent dévalorisée(s). Dans le cas d'IL entre la langue standard et les variétés dialectales, il s'agit souvent d'IL à la fois statutaire et formelle. Ilnous semble donc que Calvet simplifie les cas, alors que l'IL pourrait appartenir à plusieurscatégories, selon le locuteur en question : son appartenance sociale, communautaire, etc.

3 L'insécurité linguistique identitaire : surgit lorsque le locuteur parle une langue dont il pense qu'elle n'appartient pas à sa communauté.

Outre ces trois catégories d'IL, il distingue :

1. La sécurité⁄insécurité linguistique normative qui surgit lorsque le locuteur est conscient d'une non-conformité entre son usage de la langue et la norme linguistique.

2. La sécurité⁄insécurité linguistique identitaire qui a lieu lorsque le locuteur ne se sent pas tout à fait accepté dans le groupe et ne se perçoit donc pas en situation légitime pour l'utilisation de la langue en question.

[526] Raison pour laquelle nous tenons à maintenir l'anonymat de cette auteure, puisque ses propos ont été tenus au cours d'une conversation dans le cadre d'un cercle d'amis intimes et restreints et non lors d'une conférence publique.

3. La sécurité⁄insécurité linguistique situationnelle qui a lieu lorsque la langue utilisée n'est pas adaptée à la situation.

4. La sécurité⁄insécurité linguistique communautaire qui est caractérisée par une crainte de la disparition de la langue.

Cette analyse de Louis-Jean Calvet nous semble un peu réductrice, puisque certains locuteurs mauriciens outrepassent cette IL communautaire (associée aux descendants français), faisant fi d'une éventuelle disparition de la langue pour tenter de sortir de cette communauté quijustement les limite dans leur IL. Ces locuteurs, qui, pour certains, ont adopté le français en tantque langue maternelle pour élever leur progéniture, considèrent désormais le français comme partieintégrante de leur quotidien linguistique, ignorant ainsi cette sécurité linguistique associée à une certaine couleur de peau et donc à une certaine communauté.

5.3.3.4 L'IL selon Aude Bretegnier (1999, 2002)

Aude Bretegnier est l'une des rares chercheur.e.s à critiquer le fait que, dans le passé, d'autres ont tenté de définir l'insécurité linguistique, mais ont été très peu à vraiment la théoriser. Ses travaux de recherche lors de sa thèse permettent de placer l'insécurité linguistique dans une situation de communication précise, qui représente souvent la source même de celle-ci. Pour Aude Bretegnier, cette insécurité linguistique possède donc pour variable première le contexte lui-même.Ses études de terrain à La Réunion démontrent qu'un jeune Réunionnais francophone ne se sentira pas forcément en IL face à son pair Réunionnais, mais qu'il pourrait tout de même se retrouver en IL face à un autre concitoyen français incarné cette fois-ci par son professeur. Ce sentiment d'insécurité linguistique sera d'autant plus béant s'il se retrouve en France, face à une autre variété de français (français standard ou encore français familier) qu'il ne maîtrise ou ne comprend pastoujours.

Aude Bretegnier s'inscrit ainsi dans un courant interactionnel et variationniste où l'interlocuteur, le lieu de l'interaction, le contexte, voire le sujet en lui -même, représentent des éléments primordiaux dans l'émergence, minime ou grandissante, de l'insécurité linguistique. Elle souligne le fait que ce n'est pas uniquement la compétence même du locuteur en question qui semble agir, mais plutôt la perception ou la représentation (voir la partie sur les représentationssupra – chapitre 2) que se fait le locuteur de sa propre compétence comparée à celle qu'il estimed'un autre locuteur.

Bien qu'Aude Bretegnier évoque des « communautés les plus abstraites et les plus larges, aux communautés les plus restreintes et les plus fermées » et évoque aussi « "une sphère sociolinguistique" fondée sur le partage d'un ensemble de normes qui définissent les usages comme appropriés/inappropriés, corrects/incorrects, légitimes/illégitimes, et par conséquent qui déterminent également la légitimité ou l'illégitimité des locuteurs au sein de ces sphères… [527]», ellesemble affirmer que l'insécurité linguistique n'est pas uniquement prédéterminée par des critères sociétaux ou historiques, mais plutôt qu'il ou qu'elle en hériterait par son appartenance à une certaine catégorie sociale, renforçant ainsi le fait que l'insécurité linguistique demeure bien un fait sociétal. Pour renforcer cette idée, elle prend l'exemple de William Labov, qui avait démontré le fait que ce sont surtout les membres de la petite bourgeoisie de New York qui étaient prédisposésà l'insécurité linguistique.

Cette idée de « sphère sociolinguistique » évoquée par Aude Bretegnier occupe une place primordiale dans l'analyse de l'insécurité linguistique. Cela nous évoque le terme « communauté linguistique », que nous avons déjà défini et qui, à notre avis, pourrait se substituer au terme de « sphère » évoqué par Aude Bretegnier.

Le sentiment d'appartenance à une certaine communauté linguistique est déterminant dans le rapport entretenu à l'insécurité linguistique. Cette appartenance est en constante évolution et un même individu ou locuteur peut appartenir à plusieurs communautés (linguistiques) simultanément dans une perspective diachronique. Ainsi, Aude Bretegnier définit l'insécurité linguistique comme « le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu) comme originaire de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées et partagées, les normes requises dans la situation danslaquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages [528] ». En effet, il s'agit souvent d'être « originaire » pour attester de sa légitimité. Cette importance accordée à l'histoire des origines n'est souvent qu'un des critères qui limite ce « spectredes possibilités ». Cette insécurité semble due aux représentations de la norme et à la distance perçue entre la langue couramment parlée et la norme.

Aude Bretegnier se range du côté de Michel Francard concernant la « quête de légitimité » mais précise que c'est le contexte situationnel qui définira les usages attendus. Elle propose unetaxonomie de l'insécurité linguistique, différente de celle proposée par Cécile Canut, mais proche de celle proposée par Louis-Jean Calvet dans la partie supra.

[527] Aude Bretegnier, 1999 : 316.
[528] Aude Bretegnier, 1999 : 318.

Les études faites jusqu'à présent démontrent que l'insécurité linguistique n'est jamais figée.Elle fluctue constamment dépendant de la situation d'énonciation, des interlocuteurs, de la communauté dans laquelle se situe le locuteur. Si l'on prend en considération le schéma des différents types de sécurité/d'insécurité linguistique proposé par Louis-Jean Calvet, on voit qu'il existe un nombre important de combinaisons possibles. Dans ce cas, nous retiendrons aussi le fait que l'insécurité peut être revendiquée ouvertement par le locuteur ou la communauté linguistique en question ; il s'agira ici de « l'insécurité dite ». Cependant, cette insécurité est très souvent gardéesous silence ; c'est « l'insécurité agie[529] ».

Le locuteur ou la communauté « subit » le fait de l'insécurité linguistique de manière souvent involontaire.

D'autres travaux, comme ceux de Maria Roussi [530] et ceux d'Isabelle Boudart[531] (2013) peuvent aussi être mentionnés. Ces travaux abordent l'IL majoritairement comme un sentiment et comme un inconfort, qui se manifestent par des traces, des symptômes objectivables. L'originalité des travaux de Maria Roussi réside dans le fait qu'elle étudie l'insécurité linguistique dans le cadre de l'enseignement etde la didactique, en abordant l'insécurité ressentie par des enseignants nonnatifs, alors qu'Isabelle Boudart étudie le terrain mauritanien en immersion : elle apprend les langues du pays : le poular ainsi que des rudiments de soninké et de wolof.

5.4 Les limites d'une définition de l'IL : des signes ou des situations révélatrices.

5.4.1 La difficulté d'évaluer l'IL

Didier de Robillard parle de « comportements d'insécurité linguistique ». Pour lui, il existe des comportements qui sont beaucoup plus révélateurs d'insécurité linguistique que d'autres. Ce n'est pas un acte isolé, mais cela relève des phénomènes sociaux reliés à des sentiments, des ressentis, qui se manifestent dans des pratiques langagières et qui touchent plusieurs catégories de locuteurs.

---

[529] Marie-Louise Moreau, *« Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises »*, in Claudine Bavoux (dir.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approchis lexicographiques, interactionnelles et textuelles,* Actes de la deuxième table ronde du Moufia, 1996.

[530] Maria Roussi, *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français*, thèse de doctorat, dirigée par Jean-Claude Beacco, Paris 3, 2009.

[531] Isabelle Boudart, *Dynamique de l'(in)sécurité linguistique de jeunes Mauritaniens : représentations et pratiques,* thèse de doctoratdirigée par Régine Delamotte-Legrand et Fabienne Leconte, Université de Rouen, 2013.

Il qualifie l'IL de « sous-produit [532] » dans l'œuvre de William Labov. Il lui reproche de nepas rendre compte précisément des différentes intensités de l'insécurité linguistique. Nous nousrangeons du côté de Robillard, lorsqu'il dit qu'il faudrait étalonner les tests afin de pouvoir mieux mesurer l'insécurité linguistique sur une échelle de niveaux. Ainsi, les locuteurs seraient en mesurede se situer et de mesurer leur degré d'IL par rapport à une norme préétablie, ce qui permettraitd'uniformiser la mesure de l'évaluation d'IL. D'après lui, il ne serait pas possible d'effectuer des tests fiables. Cependant, dans le cas de William Labov, qui se déclare plutôt positiviste, Didier de Robillard préconise qu'il faudrait avoir la cohérence de base d'étalonner les tests (voir infra, àpropos de l'étalonnage).

Ses enquêtes à Maurice démontrent le caractère relatif de l'insécurité linguistique : un locuteur peut se sentir en sécurité linguistique face à son interlocuteur, qui selon lui maîtrise moins bien la langue, mais en insécurité linguistique dans une autre situation, face à un interlocuteur qui maîtriserait mieux la langue, selon ses représentations. Didier de Robillard, qui considère
« l'insécurité linguistique comme une donnée à géométrie variable [533] » insiste donc sur la structurede cette stratification sociale, qui contribue à engendrer l'insécurité linguistique.

Aude Bretegnier compare ces tests d'insécurité linguistique à des tests d'intelligence et citeDidierde Robillard, qui montre que :

> « [l]eur objectif n'est pas tant de « mesurer » l'intelligence, ce qui semble tout à fait problématique, mais de prédire certains comportements qui lui sont liés (comme la réussite scolaire)[534] ».

Tout comme les tests d'intelligence, les objectifs des étalonnements de l'insécurité linguistique seraient de pouvoir établir une sorte de relation de cause à effet. En d'autres termes, le fait de mettre en rapport un outil avec la réalité permet de sortir de l'échelle de mesure pour pouvoiren faire des comparaisons.

Aude Bretegnier, qui reproche à William Labov et aux autres chercheurs « l'absence de définition » et de « théorisation du concept de l'IL », propose de réfléchir à « un étagement

[532] Didier de Robillard, 1996 : 57.
[533] Didier de Robillard, 1994 : 113.
[534] Aude Bretegnier, 1999 : 260.

d'insécurités linguistiques, certains types étant vraisemblablement plus insécurisants que d'autres[535] », car dit-elle, en s'inspirant de l'hypothèse de Marie-Louise Moreau[536] :

> « Si la non-revendication des variétés régionales n'est sans doute pas forcément à assimiler à de l'insécurité linguistique, (…) la revendication de normes endogènes nécessite certainement un taux d'insécurité linguistique suffisamment modéré pour que les locuteurs aient effectivement l'énergie nécessaire pour faire reconnaître leur identité linguistique dans cette variété régionale ».

Il est ici essentiel de préciser qu'au début des travaux sur l'IL, les linguistes, Labov notamment, ont pensé qu'il suffisait de chercher et que l'on pourrait trouver des signes d'IL dans les comportements. Néanmoins, l'on constate que les locuteurs en IL dissimulent souvent les éventuels signes de leur insécurité ou que ces signes ne transparaissent pas, ce qui est cohérent avecle phénomène d'IL et les enjeux qui y sont liés. Laisser apparaître des signes d'IL met le locuteur en question dans une posture d'infériorité face à son interlocuteur et il tenterait donc de dissimuler ces signes d'IL. Ainsi, les signes d'IL ne sont pas toujours présents. Nous démontrerons cela infra.

5.4.2 Les signes ou les caractéristiques de l'insécurité linguistique

À quoi peut-on reconnaître des signes d'insécurité linguistique ? S'agit-il simplementd'écarts de français dans la prise de parole ? Comment se manifeste cette insécurité linguistique ? Est-elle visible pardes comportements spécifiques (choix du vocabulaire, rythme, débit, fluidité du discours, attitude, gestuelle) ? S'agit-il d'un phénomène, qui peut être éphémère, ou au contraire seprolonger ? Ou encore peut-il s'agir d'un état, d'une façon d'être et de se comporter, car le locuteur en question l'a tellement vécu et ressenti qu'il en incarne à présent le profil sans en être conscient ?Ou s'agit-il encore simplement pour le locuteur de se contenter de ne pas prendre la parole (mutisme complet) ou d'éviter le français lorsqu'il prend la parole ? La « vraie » insécurité linguistique commencerait-elle souvent par le sentiment éprouvé du déni de reconnaissance de sa personne en tant que locuteur francophone ? Nous pensons notamment à Annette Boudreau[537],qui a toujours considéré le français comme sa langue, jusqu'à ce qu'elle arrive en France pour des études supérieures. Ses rencontres remettent en question ses rapports avec la langue française etelle se retrouve confrontée à de l'insécurité linguistique.

---

[535] Aude Bretegnier, 1999 : 261.

[536] Marie-Louise Moreau, 1996 : 111 in Bretegnier, 1999 : 261.

[537] Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime,* Classiques Garnier, 2016.

5.4.2.1 L'hypercorrection

L'hypercorrection est due à des phénomènes linguistiques tels que le fait de produire des formes linguistiques anormales ou fautives en s'autocorrigeant par souci de manifester une maîtrise du discours signalant un statut social valorisé. Le locuteur aura ainsi tendance à s'autocorriger ou àimiter des formes de langues qu'il considère comme plus prestigieuses. L'exemple de la surgénéralisation, comme la prononciation du « r » chez les locuteurs de William Labov, dans le registre le plus élevé et très artificiel, pourrait ainsi être un exemple d'hypercorrection. Toujours selon Louis-Jean Calvet, « l'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominentla forme "légitime" et qui vont donc en retour juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiterune prononciation valorisée ».

Une manifestation courante de l'hypercorrection se trouve dans les liaisons erronées (non justifiées par l'orthographe). Par exemple, lorsque la phrase « il va être tard » est pro noncée [ilvatɛtʁ(ə)taR] (« il va-t-être tard »), le locuteur manifeste une telle volonté de faire des liaisons qu'ilen fait même quand l'orthographe ne le justifie pas. Il s'agit ici d'un « cuir ». Le « cuir » consiste à introduire un « t » sans raison entre deux mots. Cette erreur [538] de prononciation est vraisemblablement attribuableà une surgénéralisation de la liaison après des formes fréquentestelles que « est, sont, était, ont, avaient », etc., qui relève de l'hypercorrection.

Le cuir s'oppose au velours, qui, quant à lui, reproduit à peu près le même procédé, maisavec l'introduction d'un « s » prononcé « z » sans raison, entre deux mots : « Ils doivent z'en faire, de la publicité pour se faire connaître ! ». Le « z » prend ici la place du « s », qui est généralement admis lors des liaisons. C'est probablement par analogie avec les formes fréquentes de liaisons en « z » après des mots comme « avons », « avais », « étais », « les », ou même « deux » que cette hypercorrection se produit.

À l'écrit, l'on trouvera les exemples d'hypercorrection suivants : ajout fautif d'accents circonflexes (« faîtes comme chez vous ») ou de « ç » devant un « i » ou un « e » (« Merçi »). L'ajoutdu « h »et du « y » dans le mot « rythme » donnant « rhythme » (ou sous l'influence de l'anglais *rhythm*) peut aussi être attribué à l'hypercorrection. Cette tendance à l'hypercorrection à l'écrit relève

[538] Nous tenons à différencier le terme « erreur » de la « faute » : l'erreur (nom emprunté du latin *error,* errer d'où incertitude, ignorance) est une méprise, une action inconsidérée, voire regrettable, un défaut de jugement ou d'appréciation. La « faute » (altération du latin *falsus*, faux) est un manquement à une règle (morale, scientifique, artistique…), à une norme.

aussi de l'insécurité linguistique et cela représente donc une façon différente (de William Labov) devoir l'IL[539].

L'hypercorrection, « phénomène caractéristique du parler petit-bourgeois[540] », d'après Pierrre Bourdieu (revue *Le français aujourd'hui*, no 41, mars 1978, p.4-20 et Supplément au no 41, p. 51-57) révèle, dans une société donnée, l'estime ou la valeur qu'attribuent ses locuteursà certaines règles de langage.

5.4.2.2 Le besoin d'émulation ou sentiment d'appartenance à la communauté blanche

Dans une société mauricienne auparavant dominée par des colons blancs aux XVIIIe et XIXe siècles, la « population de couleur » ressentait le besoin de faire valoir son existence, et l'on pourrait aujourd'hui dire que c'est toujours le cas, par le biais de l'usage quasi systématique de la langue française (beaucoup plus que chez les autres communautés qui font aussi l'effort de parler français). Nous avons en particulier constaté cela chez nos anciens élèves de primaire. En tant qu'ancienne enseignante de français dans une école anglophone, je côtoyais différents élèves d'âgesvariés. Mes observations ont montré que les élèves d'origine indienne ou chinoise étaient beaucoup plus exposés à la langue créole que leurs amis blancs ou « de couleur » (ils sont davantage exposés au *kreol*, ou, dans leurs représentations, ils se sentent moins légitimes, pour des raisons
« historiques » et communautaires). Ils s'exprimaient souvent beaucoup plus par des termes ou des expressions créoles mélangés à une syntaxe française : « mon grand-père a donné moi un cadeau pour mon anniversaire ». Ce n'était pas le cas avec les enfants de descendance européenne ou métissés créoles (« la population de couleur »), qui s'exprimaient tous, sans exception, dans un meilleur français (structure syntaxique correcte, vocabulaire approprié). Dans le contexte mauricien, cette « prédominance des gens de couleur » par l'utilisation de la langue française a existé pendant les siècles de colonisation et perdure au XXIe siècle.

Robert Furlong, dans son *Analyse de la société et de la littérature au XIXe siècle*[541], évoque la *Société d'Émulation Intellectuelle*, qui avait pour but, selon Edgar Janson, « d'étendre le plus possible le goût des belles-lettres et celui de l'étude parmi une population qui avait besoin d'apprendre, d'acquérir,

[539] Pour illustrer un de ces symptômes de l'IL qu'est l'hypercorrection, on pourrait citer le « syndrome h-euro ». Le locuteur de couche sociale populaire prononcera 100€ « cent-z-euros » (hypercorrection), celui cultivé et sûr de lui dira « cent-t-euros », tandis que celui en insécurité dira prudemment « cent-h-euros ».

[540] Selon les théories établies au XIXe siècle par Karl Marx, la petite bourgeoisie regroupe essentiellement des catégoriessocio-professionnelles telles qu'artisans, petits commerçants, boutiquiers ou petits agriculteurs propriétaires. Pour les marxistes, cela apparaît comme un terme assez péjoratif et méprisant.

[541] Robert Furlong, 1979.

de grandir intellectuellement (…) Ils étaient convaincus que la richesse ne suffit à l'homme, qu'il lui faut la puissance intellectuelle, la supériorité acquise par l'instruction. Il est inutile d'ajouter l'importance que cette société culturelle avait dans le cadre du combat des mulâtres pour ce qu'ils considéraient comme une meilleure place dans la société mauricienne[542] ».

Cette société s'ajoutait à *La Balance*, un journal fondé en 1832 par Berquin, un Français, qui « en fait l'organe inofficiel de la population de couleur, en publiant des articles favorables à leur cause ou en ouvrant ses colonnes aux lettres des représentants de ce groupe » [543]. On y voit un réel besoin de reconnaissance par le biais de la promotion sociale. *La Balance* publie, en 1834, une lettrede E. Hitié, citée en partie par Robert Furlong : « N'espérons pas de jouir d'aucun avantage durablesi nous n'avons quelques-uns de nos concitoyens dans la magistrature, au barreau, dans les conseils,partout où notre présence est nécessaire pour discuter nos intérêts ; et quelques-uns pour servir,comme d'égides, à garantir nos libertés ». Cette citation traduit un besoin de reconnaissance de la part de « la population de couleur », qui, pour y parvenir, choisit dans un premier temps « d'imiter »la façon de parler des Blancs, puisque ces derniers constituent leurs représentations d'une communauté exemplaire. Cela se traduit donc naturellement dans le choix de la langue utilisée,aussi pour communiquer leurs idées :

« Depuis un siècle, première époque où parut l'homme de couleur à Maurice, qu'ont fait nos pères ? Ils ont senti comme nous, il n'en faut point douter, que c'est par la communication, par la communion des idées que les esprits se sont formés, que c'est la base de toute société [544] ». Plus loin, Robert Furlong cite E. Vaudagne, qui affirme que « par l'étude nous acquerrons de l'indépendance ». Cette étude se doit donc d'être entreprise dans la langue des « Blancs », le français. Cette analyse de Furlong résume bien ce constat :

> « Ils avaient senti les lacunes d'une instruction fragmentaire et ils désiraient que plus complète et plus substantielle fût celle qui serait donnée à leurs enfants (…) Ils aimaient les lettres pour les jouissances qu'elles procurent et pour la supériorité qu'elles donnent. Ils avaient souffert d'abominables préjugés sociaux, n'était-il pas juste qu'ils cherchassent par l'instruction à en détruire l'injustice et les funestes effets […] Ils se sont mis à opérer l'œuvrede nivellement social par l'instruction ».

Ce sentiment ou cet état d'être que procure la maîtrise des lettres est clairement illustré par ce besoin de reconnaissance sociale, qui mêle maîtrise de la langue et un certain sentiment

[542] Robert Furlong, 1979, p. 40.
[543] Ibid. : 39
[544] Ibid. : 41.

d'appartenance ou d'identification à la communauté blanche, une volonté forte, exprimée par Rémy Ollier, homme de lettres métis ayant œuvré pour la liberté d'expression au XIXe siècle. Il précise que leur « vœu le plus cher serait même de faire disparaître les nuances qui séparent hélas, encore les deux populations et que l'orgueil d'imprudents sicaires tend à maintenir[545] ».

Dans cette convergence avec les Blancs, notre regard de sociolinguiste mentionnerait aussi une certaine concurrence et rivalité avec ces derniers. Le « métis » aspire à « devenir comme le Blanc », il existe un fort sentiment d'émulation.

Pour Robert Furlong :

> « L'essentiel était dans la démonstration concrète et écrite de leur intelligence[546] (…)Leur détermination de s'imprégner des outils culturels des dominants afin d'y trouver les moyens de s'affirmer comme étant égaux (sinon meilleurs) passe par une acceptation implicite du terrain linguistique des dominants (le français) et par un rejet de la langue du peuple (le créole). » Il ajoute que « [l]a première thèse écrite sur la littérature mauricienne fut l'œuvre d'un des représentants de cette classe et son opinion sur le créole traduit lesconvictions de son milieu. « Le patois créole prit naissance d'une fusion de races et toute lapopulation inférieure l'a adopté. C'est la langue du peuple, la langue des serviteurs ».

Cette observation de Robert Furlong marque idéalement cette transition avec le thème de l'insécurité linguistique en milieu monolingue, que nous abordons dans la partie suivante. Le locuteur métis souhaite trouver un juste milieu entre la langue dominante, le français du colon, etla langue dominée, le *kreol,* parlé par la population inférieure. Cela donne naissance au français régional mauricien, sujet central de notre thèse, à l'origine de l'insécurité linguistique.

Ainsi, compte tenu des conditions sociopolitiques, socio-ethniques ou encore sociolinguistiques de la communauté mauricienne, l'insécurité linguistique est probable, puisque la promotion sociale est largement liée à la possibilité d'exhiber un attribut sociolinguistique qui estla compétence en français, tout en sachant que cela ne suffira pas. Par ailleurs, les conditions d'enseignement-apprentissage du français à l'école sont souvent peu optimales et la présence delocuteurs considérés et se considérant « compétents » est un facteur potentiel d'insécurisation. Nous savons par exemple, que pendant longtemps, il fallait en plus « être blanc », en prenant en considération que cet attribut n'est pas simplement lié à la couleur de peau, mais aussi à la

[545] *La Sentinelle*, in Furlong, 1979, p. 43.
[546] Robert Furlong, 1979, p. 45.

généalogie, aux lieux de résidence, aux patronymes, etc : cette situation de double contrainte est très susceptible de générer de l'insécurité linguistique.

Néanmoins, la concurrence socio-ethnique fait qu'il ne faut pas montrer cette insécurité linguistique, puisque la montrer serait contre-productif. Par conséquent, il n'est peut-être pas étonnant qu'il y ait peu de signes d'insécurité linguistique ou que l'on n'en parle pas aussi facilement, puisqu'on peut souvent avoir honte (Annette Boudreau) de la révéler. Dans ce cas, l'absence de signes de cette insécurité ne signifie pas qu'elle n'existe pas.

Ce qui permettrait donc d'étudier l'insécurité linguistique ne se retrouve pas prioritairementdans les signes et comportements, mais pourrait s'argumenter tout autant à partir de la situation sociolinguistique globale, qui donne une clé d'interprétation de ce qui se passe probablement dans la communauté linguistique en question.

5.4.3 Des exemples (particuliers) de situations révélatrices d'IL

5.4.3.1 L'insécurité linguistique en milieu monolingue

Ainsi, cette problématique de l'insécurité linguistique peut prévaloir chez des locuteurs monolingues comme chez des locuteurs bilingues ou plurilingues.

Comme le souligne Didier de Robillard[547], un Mauricien qui ne possède aucune autre languequela sienne, peut se sentir en insécurité linguistique (ascendante) face à un autre Mauricien, qui, lui, utiliseun registre élevé de la langue. C'est l'insécurité linguistique classique, où un locuteur nemaîtrise pas tous les registres de sa propre langue.

L'inverse peut aussi s'avérer dans le cas d'un professeur de collège qui se retrouve en insécurité linguistique (descendante) face à des collégiens ou lycéens, qui communiquent volontairement dans un registre de langue privilégié par les adolescents, afin de ne pas se faire comprendre par le professeur en question. Et dans le cas où le professeur comprendrait, les élèves utilisent cette variété de langue pour l'insécuriser dans un rapport de force symbolique défavorable, puisque l'adulte, en la personne du professeur, est censé avoir des relations cordiales avec ses élèves.Le professeur n'est pas censé comprendre cette variété de langue, et s'il la comprend, il n'est pas censé le manifester ou en tout cas, il n'est pas censé la parler. Ce faisant, il risquerait de perdre son prestige et la position hiérarchique dominante qu'il possède par son statut de professeur.

[547] Didier de Robillard, *L'insécurité linguistique en français à Maurice : Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français* ? 1994, p. 3.

Dans les deux cas, le professeur et les élèves sont en effet des locuteurs légitimes de lalangue qui ne maîtrisent pas « l'ensemble du système linguistique et social [548] ». L'insécuritélinguistique est souvent liée pour beaucoup de personnes au cadre scolaire : une personne scolariséesous-entend en général locuteur francophone. En d'autres termes, un locuteur francophone mauricien possède un certain niveau d'études. Ainsi, IL et scolarité sont inextricablement liées.

Nous verrons plus loin que l'école contribue largement à déclencher l'insécurité linguistiquechez le locuteur francophone.

5.4.3.2 L'IL et le cadre scolaire

Jean-Marie Klinkenberg (1989) est d'avis que l'insécurité linguistique est « fortement liée àla scolarisation ». Pour lui :

> « Il y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes, mais que d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'usager conforme naturellement ses énoncés à la norme et aussi dans le cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il n'ait une conscience nette[549] de dérogerà une règle[550] ».

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec cet énoncé de Jean-Marie Klinkenberg, car dans certains cas, le locuteur non ou très peu scolarisé ne possède pas une image très nette desvariations et des normes. Dans ce cas, il est donc contraint de se fier au regard des autres et de ses propres représentations sur sa manière de parler. Le facteur de l'insécurité linguistique proviendrait ainsi des représentations et des attitudes de ses interlocuteurs à son égard. Il s'agit ici d'insécurité linguistique contextuelle et pour ainsi dire « par procuration », puisqu'elle est dépendante des locuteurs.

---

[548] Le but des argots (corporatistes ou non), créés au sein d'une communauté (louchebem, largonji, javanais, verlan, etc.), est généralement de créer chez « l'autre » (celui que l'on veut exclure, parce qu'on se sent différent de lui, et en état d'infériorité) une exclusion par la langue, afin de renverser le rapport de force. Il semblerait que plus on se sentfaible et « insecure » (linguistiquement, et même, plus généralement, socialement), plus on est tenté de créer son proprelangage (élèves, jeunes des banlieues, enfants par rapport à des parents autoritaires, etc.). La langue revêt ainsi uneforme d'arme de protection ou de repli sur soi, qui exclut l'autre. Ce serait donc une voie opposée à l'hypercorrection, qui vise, au contraire, à s'intégrer à une communauté à laquelle on n'appartient pas, mais qu'on admire et envie, àlaquelle on aspire appartenir. L'hypercorrection est empreinte d'un espoir (peut-être naïf et vain) d'ascension, tandis que l'argot traduit cette volonté de tracer définitivement une frontière socio-linguistique.

[549] Cette image « nette » de la norme se différencie de l'idée que se font les autres de leurs compétences. Les conceptionsne sont pas les mêmes en fonction du locuteur ou du chercheur.

[550] Jean-Marie Klinkenberg, 1993, p. 6.

Ce lien n'est pas toujours évoqué par d'autres sociolinguistes. Néanmoins, Jean-Marie Klinkenberg et Rada Tirvassen, qui a quant à lui mené des recherches sur le terrain scolaire mauricien[551], sont tous les deux d'avis que l'indice de sécurité ou d'insécurité linguistique est corrélé, dans une certaine mesure, au cadre scolaire.

En effet, le constat de l'homogénéité de l'enseignement de la langue française peut êtresujet à discussion. Les variations de la langue sont rarement valorisées et ne font pas l'objet d'étudesformelles, mis à part le fait qu'une étude pourrait être menée concernant le lexique particulier des variétés du français. De manière générale, lors des cours de langue française, le français normé n'estpas toujours utilisé en classe, ne serait-ce qu'à l'oral. À Maurice, les professeurs de français ont souvent une phonétique, une prosodie qui ne sont pas conformes à la norme standard. La syntaxe relève parfois d'un calque de l'anglais ou du *kreol,* avec des mauricianismes[552]. Ainsi, si l'apprenantne maîtrise pas la norme, en particulier à l'écrit, il sera donc sujet à un certain questionnementpersonnel, en s'interrogeant surla légitimité du français qu'il utilise, en particulier si ce locuteur estissu de pays avec des contacts de langues, où le *code-switching* est fréquent. Le passage à l'école luifait indubitablement prendre conscience de la norme, de l'homogénéité du français scolaire, desdifférences entre « français de l'école », la norme et « les français parlés », l'usage. Cette « idéologiedu standard » (James Milroy et Lesley Milroy, 1985[553]) semble donc dominer, et la pédagogie de lavariation est loin d'exister.

Il est ici pertinent de se demander pourquoi l'enseignement des variétés de français n'estpas plus répandu dans un tel territoire plurilingue. Il semblerait que dans un emploi du temps restreint, l'évocation de la possibilité de l'enseignement des variétés de français ne soit pas envisageable. Le cas de Maurice est loin d'être isolé : ce déficit de reconnaissance des français régionaux est assez généralisé, ce qui engendrerait donc de l'insécurité linguistique.

Cette problématique nous amène donc au constat d'Emmanuelle Guérin et de Françoise Gadet (2008), qui soulèvent ce lien étroit dans leur ouvrage : *Sociolinguistique et Didactique du français :une interaction nécessaire.* Emmanuelle Guérin[554] souligne que :

> « [l]a question de l'enseignement de la langue, quel que soit le cadre de cet enseignement (FLM, FLE, FLS) nécessite d'être appréhendée à partir de la prise en compte

[551] Rada Tirvassen, *La langue maternelle à l'école dans l'océan Indien : Comores, Madagascar*, L'Harmattan, 2009.

[552] Nous pouvons en attester car nous avons mené des observations de classe dans le cadre de nos anciens postes de responsable du département de français dans un établissement scolaire et en tant que chargée de cours dans l'enseignement supérieur.

[553] Milroy et Milroy, *Authority in Language,* London, Routeledge, 1985.

[554] Lucile Cadet, Guerin Emmanuelle, *FLM, FLS, FLE… au-delà des catégories*, Armand Colin, 2012, pp.144, p. 140.

des usages, des pratiques langagières et des usagers, locuteurs, pour ne pas risquer de proposer des savoirs, qui faute de lien avec la réalité ne seraient pas intégrés pour servir une compétence ». Dans la pratique, ce n'est cependant pas si simple, puisque cela fait une cinquantaine d'années que les sociolinguistes le proclament.

À partir de l'hypothèse où ces savoirs sont enseignés et « ne seraient pas intégrés pour servirune compétence », l'on pourrait donc émettre la probabilité d'un certain sentiment de frustration, qui pourrait aboutir à l'insécurité linguistique chez le jeune locuteur. Il est donc essentiel de s'intéresser aux pratiques quotidiennes, car « on ne peut faire l'économie d'un éveil à la variation dans les enseignements[555] ».

Il pourrait donc sembler paradoxal que l'école soit porteuse d'IL. Nous reprenons ici la citation de Jean-Marie Klinkenberg (1989) :

> « Dans beaucoup de cas, celle-ci introduit à la connaissance de la norme, mais sans pour autant donner la maîtrise pratique des registres. On arrive donc à ce résultat paradoxal que l'école augmente fréquemment l'IL. Plutôt que d'apprendre au scolarisé à parler, elle le condamne souvent à se taire[556] ».

Jean-Marie Klinkenberg omet ici un fait important : le fonctionnement de l'école engendre souvent de l'insécurité linguistique dans l'enseignement et l'apprentissage du français, puisque l'élève està l'école pour apprendre et être corrigé par ses professeurs s'il parle et écrit mal le français . Klinkenberg est en effet un peu trop résigné à la faiblesse de l'enseignement de la langue d'aujourd'hui, et oublie que, pour les générations passées, l'école avait pour mission de donner auxenfants un niveau de langue suffisant pour échapper, précisément, à l'IL. Son constat est certesréaliste, mais assez défaitiste. Cesentiment d'être repris constamment est toujours présent dansl'imaginaire de l'élève. Cela relève aussi d'une des caractéristiques anthropologiques de la francophonie : la France jouit de son statutde référent, de modèle central à suivre en matière linguistique et tout autour orbitent les pays francophones soumis à sa « domination » ou plutôt àsa supériorité[557].

[555] Emmanuelle Guérin, 2011 : 140.

[556] Jean-Marie Klinkenberg, 1989 : 70.

[557] Cette position reflète aussi le fait que la France représente le pays des marques de luxe. De la même manière, elle demeure la référence du savoir-vivre, de la gastronomie, de l'éloquence et de l'art oratoire.

5.4.4 D'autres interprétations possibles au concept de l'insécurité linguistique : l'affirmation de la langue française comme un signe d'IL

5.4.4.1 Une langue française en déclin face à l'hégémonie anglophone ?

Nous l'avons évoqué au tout début : l'insécurité linguistique semble être une notion dominante dans le monde francophone, bien plus présente que dans le monde anglophone. Quelles seraient donc les raisons de cet intérêt plus marqué chez les chercheurs francophones ? L'une des raisons pourrait être le fait que ces derniers ressentent une certaine fragilisation, une menace pesantsur leur langue, et qu'afin d'y remédier, afin de lui rendre son statut très envié présent au XIX^{e}siècle (parlé jusqu'en Russie par les membres des familles princières), ils choisissent donc de faire valoir la langue française.

L'ouvrage de Bernard Cerquiglini, *Une langue orpheline*[558], retrace ainsi les causes de cette noblesse de la langue française des origines, tentant de justifier de sa grandeur. Puisqu'elle provenait d'un latin populaire mêlé de gaulois et de germanique, elle était la moins latine des langues romanes.Ce déficit ou handicap initial fut ainsi compensé par l'édification d'un idiome comparable à la latinité disparue : orthographe savante inspirée du latin, lexique reformé sur la base latine, grammaire réglée, fonction sociale éminente. Ceci expliquerait la raison pour laquelle le français, considéré comme proche du latin, est souvent aussi perçu comme la plus monumentale des languesromanes. Comme le résume très bien Bernard Cerquiglini :

> « Cela permet aussi de donner à la langue nationale une origine, autochtone, enfin gratifiante. Le parler de l'Île-de-France, dialecte élégant et pur, aurait eu depuis toujours lafaveur des écrivains, la protection des princes ; il aurait été la source incomparable de l'idiome irriguant la France et le monde. À la fin du XIXe siècle, la science républicaine changea cette légende en savoir positif, offrant au pays meurtri la raison d'admirer son langage et de le répandre. Une langue orpheline est ainsi devenue l'exemple universel de la perfection naturelle que confortent les artistes et les doctes, ainsi que l'identité d'une nation, et sa passion la plusvertueuse ».

Nous distinguerons donc ici l'insécurité linguistique individuelle, en situation contextuelle (cérémonie formelle, milieu scolaire avec son pesant de normes, contexte professionnel…), de l'insécurité linguistique, due à la langue elle-même. Nous pouvons donc adopter une approche psycho-sociolinguistique dans le cadre de « l'IL personnelle » (IL ressentie par un individu à son

[558] Bernard Cerquiglini, *Une langue orpheline*, Paris, Éditions de Minuit, 2007.

échelle) et une approche macro-sociolinguistique lorsqu'il s'agit d'évaluer l'IL d'une communauté ou d'une population donnée face à la régression ou au déclin progressif de sa langue.

Les insécurités, les interrogations, les doutes, les jugements contribuent à notre individualitéet à la construction ou à l'évolution de notre (ou de nos) identité(s). S'il n'existait pasd'hétérogénéité, nous serions tous semblables et donc logés dans nos zones de confort. L'insécurité linguistique serait donc un « phénomène naturel » (terme pas tout à fait approprié en sciences humaines, mais nous partonsdu principe que la sociolinguistique demeure une science) constitutif des sociétés humaines, qui existe grâce à la nature (décidément) dissemblable des êtres humains.

5.4.4.2 Un besoin d'affirmation par le biais d'événements linguistiques et culturels ?

Cette insécurité linguistique est d'autant plus perceptible qu'un rapide aperçu de présences françaises dans le monde (présence de 850 Alliances françaises dans 137 pays, 98 Instituts françaiset 131 services de coopération et d'action culturelle[559]) démontre que ce chiffre dépasse largement les autres instituts culturels présents dans le monde :

À titre de comparaison, le *British Council*[560] est présent dans 110 pays, mais le nombre exactde centres n'est pas répertorié. L'Institut Cervantes[561] compte 70 centres répartis dans plus de 40 pays, alors que ce n'est qu'en 2004 que la Chine a rapidement développé ses Instituts Confucius. Nous dénombrons à présent environ 280 Instituts Confucius et 290 écoles de langue chinoise répartis à travers le monde[562]. En comparaison avec d'autres instituts culturels, et sans compter la Chine, la politique linguistique française semble bien déterminée à faire valoir son rayonnement à l'international.

---

559 Informations obtenues sur le site de l'Institut français, https://www.institutfrancais.com/fr, [consulté le 7 juillet 2019].

560 Il est important de noter ici que les Instituts français sont des établissements publics sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, le British Council est un *registred charity*, un *executive non-departmental public body*, sponsorisé par le Foreign, Commonwealth & Development Office. Le British Council est considéré comme un *public corporation*. Extrait du site : https://www.britishcouncil.org/about-us, [consulté le 5 mars 2021].

561 Informations reprises du site www.spainisculture.com, site en anglais, géré par le ministère de l'Éducation, de la Culture afin de promouvoir les activités linguistiques et culturelles espagnoles. [Site consulté le 25 janvier 2016].

562 Information extraite de l'article *Institut Confucius : l'offensive culturelle chinoise*, de Kim Vo Dinh, Anne Mailliet, Ali Laid, du site de france24 : http://www.france24.com/fr/20120908-intelligence-economique-institut-confucius-offensive- culturelle- chinoise-chine-berlin-philosophie-cours, [consulté le 25 janvier 2016]. La politique de la Chine a été différente depuis des siècles, avec moins d'ouverture sur le monde, et ce n'est que depuis les 20 dernières années qu'ellea accéléré sa volonté de rayonner sur le plan international grâce à sa *soft power* (bourses pour étudier en Chine, expertisechinoise proposée, cours de chinois à des prix dérisoires dans les centres culturels…).

Si nous prenons l'exemple de Maurice, nous constatons que l'Institut français et l'Alliance Française sont les établissements qui organisent le plus d'activités culturelles ou linguistiques, en comparaison avec le *British Council*, présent également à Maurice, mais qui se fait très discret[563]. Nous citerons aussi l'exemple du Centre Culturel Chinois, qui organise également plusieurs événements culturels, plus particulièrement artistiques, notamment des danses ou des spectacles, puisque la langue chinoise n'est comprise que par un pourcentage infime de la population.

S'agirait-il donc, dans le cas de l'Institut français, d'une certaine affirmation de la présencede la culture française sur le sol mauricien, de la faire rayonner ou serait-il question d'insécuritélinguistique et d'un besoin d'attester de l'omniprésence de la langue française sur le territoire mauricien ? On pourrait s'interroger sur les raisons pour lesquelles le *British Council* ne se met pasdavantage en avant. La diffusion du français serait d'abord une affaire de politique intérieure, pour compenser la perte de l'empire colonial, et la diminution de l'influence de la France après la SecondeGuerre, prise entre les deux blocs USA et URSS (Albert Salon, 1983[564]). Les Instituts français,opérateurs du ministère chargé des Affaires étrangères et du ministère chargé de la Culture pourl'action culturelle extérieure de laFrance, présents à travers le monde, ont pour mission de fairerayonner la langue et la culture françaises dans le monde.

Ce besoin d'exister et d'affirmer sa présence dans plusieurs pays démontre une volonté de la France d'affirmer son influence à travers le monde, sa diplomatie culturelle, son *soft power*. Les nombreux projets de collaboration bilatérale menés par les services de coopération et d'action culturelle à l'étranger attestent d'un souhait de l'État français d'étendre le savoir-faire français, en venant en aide ou en collaborant avec d'autres États-nations dans l'élaboration de projets scientifiques, économiques, éducatifs, culturels, artistiques, etc. Serait-ce là un moyen d'affirmer son pouvoir politique, sous-tendant ainsi un besoin de démontrer sa puissance, car jaillirait en dessous une certaine insécurité linguistique, dominée par l'hégémonie anglo -saxonne universelle ? Ou serait-ce l'insécurité face aux langues dites régionales ?

5.4.4.3 Une insécurité face aux langues dites régionales ?

[563] À ce sujet, le seul événement qui a eu lieu lors de ces dernières années et qui mérite d'être cité concerne l'unique représentation de Hamlet sur scène par le groupe du *Globe Theatre* de Londres. Cette initiative du *British Council* de Maurice dans le cadre des 400 ans (en 2016) de l'anniversaire de Shakespeare a connu un succès retentissant puisque les billets n'étaient plus disponibles deux semaines seulement après leur mise en vente.

[564] Albert Salon, *L'Action culturelle de la France dans le monde*, Nathan, Coll. « Francophonie », Paris, 1983.

La récente tribune de Philippe Blanchet[565], parue sur le site de *Médiapart*, fait état d'une :

> « (…) tendance glottophobique à l'œuvre, sur une certaine conception univoque et agressive de la société française et sur l'idéologie hégémonique du monolinguisme français. Idéologie elle-même issue d'une conception homogénéisante, voire ethnicisante de la France, de sa population, de ses liens sociaux ».

Cette tribune fait suite au déchaînement médiatico-politique à l'encontre de la langue corseet de la Corse, à la suite des élections territoriales qui se sont déroulées en Corse les 6 et 13 décembre 2015 et qui ont eu pour résultats d'avoir à la tête de l'Assemblée de Corse une majorité nationaliste corse. Le nouveau président a prononcé un discours de quelques minutes en corse (avec traductionpour les médias).

Cet événement a permis de mettre en lumière « des lacunes graves en matière de politique linguistique et culturelle d'une nation moderne telle que la France[566] ». L'utilisation territoriale d'une langue peut-elle déclencher une telle avalanche de protestations ? Cela ne relève -t-il pas quelque part d'une certaine insécurité linguistique ? ou statutaire (selon Louis-Jean Calvet) ? Le statut de la langue semble en effet être un sujet polémique.

Bien que nous nous rangions du côté de Philippe Blanchet, nous pouvons aussi nous questionner sur la vision, un peu idyllique, de la société. La France possédant « 77 langues de France », il est difficile d'en faire la promotion égale et les mettre toutes sur un pied d'égalité relèverait de l'utopie.

La France est une démocratie, une démocratie linguistique en théorie peut-être, mais celareste à être prouvé au vu des récents événements cités plus haut. Ainsi, l'utilisation territoriale d'unelangue régionale devrait être autorisée. La chaîne nationale *France 3* diffuse bien le journal des régions, parfois même en certaines langues régionales (corse, breton, occitan…). Cette pratiquen'atteste-t-elle pas du respect des libertés fondamentales des citoyens ?

Néanmoins, en remontant le fil de l'histoire de la langue française, nous pouvons comprendre la réticence avec laquelle sont accueillis les français régionaux[567]. La langue française

---

[565] Philippe Blanchet, *Langue corse, diversité linguistique et discriminations*, paru sur le site mediapart.fr, le 6 janvier 2016, dénonce le non-respect des libertés fondamentales en matière linguistique : https://blogs.mediapart.fr/philippe-blanchet/blog/060116/langue-corse-diversite-linguistique-et-discriminations, [consulté pour la dernière fois le 12 octobre 2020].

[566] Nous reprenons ici les mots de Philippe Blanchet dans sa tribune.

[567] Les français régionaux peuvent être différents des langues régionales (occitan, corse, breton, picard, etc.) puisqu'ils n'intègrent que des particularismes régionaux et demeurent des variations du français, alors que les langues régionales représentent des langues tout à fait différentes du français, avec une syntaxe, un lexique, une grammaire propres à elles.

représente la langue parlée par la population dans son ensemble et elle symbolise le lien qui unit la nation. Finalement, peut-on dire qu'il existe principalement deux types d'insécurité : une insécuritélinguistique et une insécurité identitaire, qui rejaillit sur tout l'aspect socioculturel et sociolinguistique de l'individu ? Ces questions relèvent des représentations que chaque individu possède.

Conclusion

Aude Bretegnier fait partie des chercheurs qui ont tenté de définir et d'élargir ce conceptde l'insécurité linguistique, lors de ses recherches doctorales sur le département d'Outre-mer de l'île de la Réunion. Elle définit « cette quête non réussie de légitimité » de trois façons :

« - Illégitimité du discours par rapport à la norme (déviance normative), ce qui induitque l'insécurité ne peut être ainsi ressentie que dans la langue normée,

Illégitimité du sujet en tant que locuteur de telle (variété de) langue, dans la mesure où il n'appartient pas/plus ou pas encore au groupe sociolinguistique correspondant, autrement dit qu'il n'est pas/plus ou pas encore « conforme » aux normes de ce groupe (déviance identitaire), et dans ce cas l'IL peut être ressentie aussi bien dans la variété standardisée que dans la variété non standardisée ;

Illégitimité de l'usage de la (variété de) langue dans un contexte déterminé (déviance situationnelle)auquel cas l'IL peut être également ressentie dans les deux variétés [568] ».

Sur le plan méthodologique, la Table Ronde du Moufia à la Réunion (1993), ainsi que les Colloques de Louvain-La-Neuve (1994), ayant pour thème l'insécurité linguistique, montrent que les terrains d'études de l'insécurité linguistique se sont largement diversifiés : plusieurs enquêtes deterrain ont été menées dans des régions francophones européennes, africaines et américaines. L'on ajoutera aussi la recherche sur le terrain effectué par Isabelle Boudart (2013), lors de sa thèse dedoctorat, qui porte sur l'insécurité linguistique en Mauritanie.

Lors de la 1ère Table du Moufia à La Réunion, il est aussi intéressant de noter que Didier de Robillard (1994) s'est proposé de revenir sur le terme « insécurité linguistique ». Il propose de distinguer les locuteurs qui « se sentent mal à l'aise » face à certains registres ou domaines de la langue, sans toutefois se sentir dépossédés de leur statut de « locuteur légitime » ou socialement

[568] Aude Bretegnier, 1999 : 304.

reconnu. Il s'agit généralement des descendants d'Européens, qui possèdent le français[569] comme langue maternelle, qui est en fait le « parler français des Blancs », depuis repris par la population. Ceci s'oppose à l'insécurité linguistique ressentie, qui n'est nullement reliée à la compétence linguistique, mais plutôt, au fait de la non-appartenance sociale ou ethnique de ces locuteurs, au faitqu'ils soient catégorisés par d'autres comme étant « non-francophones » (1994 : 112). Didier de Robillard souligne également le fait que les sentiments d'insécurité sont provoqués par des variablessituationnelles, qui peuvent être atténués par le recours à une autre langue, dans laquelle le locuteuren question se sent plus à l'aise. Cette langue peut, dit-il, constituer un « refuge linguistique ».

Au terme de ce chapitre sur le concept de l'insécurité linguistique, l'on peut dire que les pratiques linguistiques des locuteurs diffèrent très souvent de la perception qu'ils ont de celles -ci etque ces pratiques linguistiques sont elles-mêmes très hétérogènes au sein d'une même communauté.Il est donc primordial de distinguer entre pratiques langagières et représentations linguistiques,comme le souligne Daniel Véronique [570] :

« Les pratiques langagières sont porteuses des régularités linguistiques et leur inscription dans le réel social. Son association à la notion d'« agir » la met en relation avec différentes lectures du pragmatisme, celle des « actes de langage » (speech acts) et celle de l a pragmatique universelle de J. Habermas (1987) ». Ainsi, les pratiques diffèrent souvent des représentations, créant cette perception de l'insécurité linguistique chez les locuteurs.

Ces pratiques, très éclectiques, entraînent généralement une dévalorisation des langues ou variété des langues, qui sont considérées comme moins importantes, puisqu'elles ne sont pas associées à la mondialisation ou au pouvoir. Ceci a pour effet de laisser place à l'insécurité linguistique, puisqu'elles s'inscrivent dans le « réel social ».

Selon le contexte, les représentations linguistiques sont tributaires des échanges sociaux et des relations hiérarchiques ou sociales qu'entretiennent les locuteurs entre eux. Ces représentations influenceront ainsi les pratiques langagières des locuteurs puisque cette théorie de George Herbert

---

[569] Ils possèdent néanmoins des lacunes lexicales du français standard, car ils ont surtout tendance à mélanger les anglicismes, les créolismes ou du vocabulaire qui relève essentiellement du « parler des Blancs », qui ont depuis été repris par la population de manière générale (cela démontre peut-être une volonté d'aspiration à la bourgeoisie blanche).Ils revendiquent toutefois le fait que le français soit leur langue maternelle, puisque c'est la langue de communication principale, et ils se sentent donc en supériorité linguistique vis-à-vis des autres membres de la communauté mauricienne, qui elle communique essentiellement en *kreol* dans la vie de tous les jours (mis à part lors d'occasions formelles).

[570] Extrait du site : http:／／www.academia.edu／23603103／Pratiques_et_repr%C3%A9sentations_langagi%C3%A8res_des_exemples_de_fran%C3%A7ais_en_contact, *Pratiques et représentations langagières : des exemples de français en contact*, Georges Daniel Véronique, Aix- Marseille Université.

Mead stipule que nous interagissons avec notre ou nos interlocuteur(s) en fonction des représentations que l'on se fait de lui (eux).

À ce stade de notre travail, nous pouvons tenter de définir l'insécurité linguistique comme suit :

« Est en insécurité linguistique celui ou celle qui possède une certaine conscience de la norme imposée » (il s'agit très souvent du modèle linguistique exogène), notamment dans le cadre scolaire, et qui pense ne pas correspondre aux normes du français standard[571]. Le locuteur qui essaiede se conformer à une norme véhiculée ou imposée par un groupe social autre que son propre groupe d'origine est également en insécurité linguistique. Le sentiment de stigmatisation et dedévalorisation de sa ou d'une de ses langue(s), souvent considérée(s) comme une (des) langue(s) minorée(s), au profit de la langue dominante, contribue aussi à engendrer ce sentiment d'insécurité linguistique.

Dans le cas mauricien, serait aussi en insécurité linguistique le locuteur à peine francophone(il possède une compréhension passive de la langue) qui n'a pas terminé sa scolarité. À ses yeux,pouvoir communiquer en français représente une fierté, synonyme d'une certaine élévation sociale qui engendrerait de l'attention et de la considération de la part de ses interlocuteurs.

L'on peut aussi dire que l'insécurité linguistique est largement situationnelle et n'est donc pas figée. Au contraire, elle est en mouvance permanente puisque les contextes langagiers, les interlocuteurs, les représentations que l'on se fait changent constamment. L'insécurité linguistique est donc aussi contextuelle, dépendant de la représentation que l'on se fait de ses interlocuteurs.

Si plusieurs chercheurs ont tenté de théoriser le concept de l'insécurité linguistique, il demeure toutefois toujours difficile de rendre compte de son intensité et de pouvoir la mesurer. À l'évidence, l'indice ou le taux d'insécurité linguistique dont parle William Labov reste difficilement mesurable.

Cependant, une chose est certaine : comme le dit Aude Bretegnier, nous sommes aussi d'avis qu'elle existe à tous les niveaux sociaux et que n'importe quel locuteur de n'importe quelle langue s'est déjà trouvé en situation d'IL : malaise, situation d'inconfort, blocage, à la recherche d'un mot ou de mots… L'IL ferait donc partie de la communication et de la prise de parole : elleexisterait à divers degrés, et il appartiendrait au locuteur de savoir la maîtriser selon son degré

[571] Dans cette thèse, nous nous concentrons exclusivement sur l'insécurité linguistique dans le monde francophone.

d'inconfort. Néanmoins, l'on ne peut considérer le locuteur comme seul responsable de son insécurité linguistique. Des changements au sein des politiques linguistiques pourraient assouplir les choses. Nous pensons notamment à l'instauration de politiques linguistiques locales, semblablesà celles au Québec qui valorisent le français parlé par les Québécois, car reconnu par l'Office Québécois de la langue française[572]. Ainsi, les locuteurs du français vivant au Québec et pratiquant le français québécois se sentent plus légitimes que les locuteurs acadiens, dont le français est moinsreconnu.

Dans le cas particulier de l'île Maurice, un des facteurs principaux de l'IL surgirait principalementde sa situation périphérique, de son éloignement géographique du centre névralgique et linguistique que représente l'Hexagone mais aussi et surtout par sa caractéristique principale de situation de contacts de langues, qui exacerberait les mélanges linguistiques. Son histoire, son positionnement géographique, son statut géopolitique, son poids économique n'enfont pas un paysde premier plan au sein de la francophonie. Ceci étant dit, nous reconnaissonségalement le fait quel'IL existe aussi en France dans certaines régions et qu'elle n'est donc pasuniquement le fait d'un éloignement géographique et périphérique de la francophonie.

Dans cette première partie, nous avons donc décrit le terrain de l'île Maurice où se jouent des situations plurilingues pouvant engendrer de l'insécurité linguistique, phénomène que nous avons tenté d'appréhender, en nous référant aux auteurs spécialistes de la question. Cette approche théorique nous a semblé essentielle pour aborder notre propre travail de recherche, en comprendre les enjeux et les questions qu'il pouvait soulever. Nous nous attelons donc dans cette deuxièmepartie à détailler la méthode de travail que nous avons suivie, jeune chercheure dont les représentations et le statut influent sur les analyses du terrain enquêté.

[572] La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission :- de définir et de conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises ;
- de veiller à ce que le français soit la langue habituelle et normale du travail, des communications, du commerce et desaffairesdans l'Administration et les entreprises ;
- d'aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la loi et en suivre l'application ;
- de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre. Cetteliste est non exhaustive et est extraite du site de l'Office québécois de la langue française : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html, [consulté le 5 mars 2021].

PARTIE II : OBSERVATIONS ET RECUEIL DES OBSERVABLES

La destination du chercheur dépend de la route qu'il suit.

Mohyiddin Ibn Arabi, théologien, juriste, poète, métaphysicien et maître arabe-andalou (1165-1240).

CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

6.1 Une posture ethno-sociolinguistique et réflexive

Après avoir présenté le terrain et explicité les notions théoriques, les enjeux et les questions (socio)linguistiques engendrées, nous nous attacherons dans cette deuxième partie à la prospection des nouvelles théories et approches qui nous permettront d'aborder notre enquête de terrain. Philippe Blanchet[573] souligne que : :

> « Le chercheur crée lui-même sa propre méthodologie en fonction de son terrain d'observation ».

Philippe Blanchet souhaite ici démontrer que le chercheur crée et adapte sa méthodologie en fonction des variables. Aucune enquête ne peut être menée de la même manière, car les informateurs et le contexte ne sont jamais similaires. De même, le chercheur, du fait de son vécu expérientiel n'observera pas et ne traitera pas ses enquêtes de manière identique à un autre. De même, s'il décide de la mener vingt ans après, l'enquête ne sera pas similaire, car le cherc heur percevra très probablement le terrain (qui aura évolué) selon une autre perspective, du fait de ses expériences différentes. L'analyse de cette expérience méthodologique nous permet de réinterroger le rôle et le statut, non seulement du chercheur, mais aussi des individus qu'il sollicite dans un processus de recherche. Dans cette thèse, la jeune chercheure que je suis se situe dans une perspective d'interprétativiste.

La méthodologie, par son invariabilité, est censée garantir la qualité scientifique des résultats : elle ne peut être identique d'un terrain à un autre et elle s'adapte au chercheur et à son terrain. Elle sertà réfléchir et à élaborer des questions généralistes qui se précisent et se focalisent sur un aspect spécifique pour ensuite être modélisée, afin de permettre l'observation et l'analyse des différents aspects. Au tout début de cette thèse par exemple, j'ai procédé à l'interrogation desujets d'âges différents, de classes sociales et d'appartenances ethniques différentes, au sein de mesréseaux personnels et professionnels.Il s'est avéré que ces personnes n'ont pas été d'une aide précieuse, car elles ne possédaient pas suffisamment de recul et d'esprit critique pour me fournir

[573] Philippe Blanchet, *Linguistique de terrain : méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique*, Presses Universitaires deRennes, p. 31, 2000.

des éléments de réponse susceptibles d'engendrer une matière exploitable dans une réflexion surles langues. J'ai donc changé de cible et choisi des sujets d'après des critères plus précis : catégorie socio-professionnelle, immersion dans la francophonie (usage de la langue française, séjours francophones, fréquentation culturelle), capacité de réflexion et d'esprit critique…

Cette recherche participante[574] sera donc articulée autour des perspectives des recherches qualitatives[575]. Elle est pertinente, si, en tant que chercheure, je l'investis de ma propre expérience et je la confronte à celle des autres. Je suis d'avis que la représentation que se fait de moi le sujetpourrait influencer ses propos, tout comme la relation que j'entretiens avec lui ou avec elle au moment où se tiendra l'entretien (interactionnisme symbolique[576] – selon Georges Herbert Mead). Ce constat paraissait évident dès le début puisque le sujet ne semblait pas s'adresser de la mêmemanière à d'autres locuteurs mauriciens présents (certains avaient l'air souvent d'être à la recherchede leurs mots en s'adressant à moi, alors qu'en compagnie de leurs collègues, ils semblaient plus à l'aise et s'exprimaient sans retenue, tout en étant plus détendus). En discutant avec moi, par exemple, une jeune femme m'a demandé : « comment dit-on "c'est comme je me suis sentie betrayed" ? » ou encore « le facial là- bas est top, c'est quoi en français "facial" ? »

A ce que dit Véronique Castellotti[577], lorsqu'elle évoque le terme « didactique relationnelle » (le fait qu'il existe toujours une relation directe ou médiée qui fait qu'on apprend ou non), nousajouterons(même si cela a été abordé auparavant) qu'il existe cet « entretien relationnel », qui fera que le sujet donnera des informations pertinentes en fonction du ressenti de la relation qui s'instaure au moment de l'entretien en question[578].

J'ai donc choisi d'adopter une posture empirico-réflexive (*vs* l'hypothético-déductive) et surtout interdisciplinaire, qui s'appuie sur les méthodologies de certaines disciplines des sciences

[574] J'emploie ici le terme « recherche participante » puisque je suis partie prenante de cette recherche en participant de manière active aux observations (observations participantes) et que je sollicite constamment mes sujets (dans un premier temps en cours et de manière informelle lors de conversations sociales) ainsi que lorsque je mobilise des personnes choisies pour qu'ils m'accordent de manière volontaire de leur temps pour un entretien.

[575] Il s'agit ici de récolter des témoignages de sujets sur leurs représentations des langues à Maurice, en y mêlant parfoisleurs propres biographies langagières, qui pourraient parfois s'apparenter à des récits de vie (expliqués plus loin) partiels. Il y a en effet eu lors de ces dernières années un regain d'intérêt dans ce domaine, probablement dû à la montéede l'individualisme et à la remise en question des schémas holistes (marxistes／structuralistes).

[576] L'interactionnisme symbolique implique que les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens qu'ils attribuent à ces choses. Ce sens provient de l'interaction sociale que chacun possède avec autrui. Il est souvent sujet à interprétation.

[577] *Le français dans le monde,* nº 411, mai-juin 2017. Extrait de l'article « c'est toujours la relation qui fait qu'on apprendou non », interview de Véronique Castellotti par Sébastien Langevin, pp. 26-27.

[578] Dans cette perspective, nous avons fait ce qui nous a semblé le mieux pour instaurer un climat de confiance chezle sujet : lui dire que nous ne sommes pas là pour émettre un jugement, mais que nous collectionnons les observables de manière objective et que ces conversations demeureraient anonymes et confidentielles.

humaines et sociales, en particulier la sociologie et l'anthropologie, ce qui sera étayé au cours de ce chapitre.

6.1.1 Réflexion sur le choix de langue utilisée lors des entretiens et le choix des témoins

La question du choix de la langue ne s'est pas réellement posée puisque la quasi-totalité des informateurs étaient plurilingues, francophones. Il me semblait donc naturel de mener l'entretien en français, puisque c'était l'une des langues d'usage pour beaucoup. Nous leur posions les questions en français (car il ne nous était pas venu à l'esprit de les poser dans une autre langue pendant l'entretien) et ils étaient libres de répondre dans la langue de leur choix. Comme ils étaient presque tous francophones, ils y répondaient sans problème dans cette même langue. C'était donc tout naturellement que nous menions les entretiens en français. Le fait d'être francophone à Maurice est souvent associé à un niveau d'étude minimum. Ainsi, nous avons volontairement choisid'interviewer des francophones, dans la mesure où nous avons constaté de manière générale (par nos interactions quotidiennes, routinières…) que ceux qui avaient été très peu scolarisés possédaient une capacité de réflexion moindre sur les questions de langue et qu'il était difficiled'obtenir de leur part des réflexions critiques sur le sujet. De manière générale, ils pouvaient difficilement faire montre de réflexion plus approfondie, et ils avaient sans doute du mal à exprimer le résultat de leur activité réflexive, particulièrement en français (voir la partie sur le choix desentretiens en français).

Pour certains, dans de rares cas, j'ai essayé de mettre à l'aise mes témoins en parlant en *kreol*, mais un seul m'a répondu sans complexe dans cette langue ; les autres se forçant à répondre en français, malgré leur difficulté évidente à trouver les mots justes. Il est aussi important de préciserque les témoins ne savaient pas que mon étude portait sur l'insécurité linguistique, afin que l'entretien ne soit pas vécu comme une épreuve visant à tester leur sécurité ou insécurité linguistique. J'avais présenté l'étude comme une recherche sur la situation (socio) linguistique à Maurice, avec une focale sur le français.

À ce titre, comme je me suis aperçue, au fil des échanges, qu'il était ardu d'obtenir des entretiens avec des personnes qui se sentaient en insécurité linguistique en français, j'ai essayé des enquêtes en *kreol.*

En effet, même ceux qui avaient été scolarisés et possédaient un certain niveau d'étude, n'étaient pas très éloquents sur les questions posées. Je pense que ceci est dû au fait que le système scolaire mauricien n'encourage pas la réflexion ou la participation active de l'élève. L'enseignement

se fait toujours de manière assez traditionnelle, avec une relation enseignant -élève à la verticale, cequi ne permet pas à l'apprenant de mener des réflexions personnelles et de questionner le savoirenseigné. L'apprentissage par cœur reste encore d'actualité.

Je constate en effet que nombreux sont ceux qui s'intéressent beaucoup plus aux sujets tels que la politique mauricienne, l'économie du pays[579], plutôt qu'à la question des langues[580]. Le sujetdes langues est aussi très délicat, dans la mesure où il touche à l'ethnicité[581] et la pratique usuelle préconise donc de ne pas l'aborder, afin de ne pas s'attirer les foudres de ses concitoyens.

Poser l'idée de la question des langues à des témoins qui semblent considérer les langues uniquement comme un moyen de communication a eu donc comme conséquence des locuteurstrès peu prolixes. De plus, il faut souligner que les idées semblent très arrêtées sur le sujet : lestémoins évoquaient très souvent des stéréotypes et l'on peut même considérer notre première série d'entretiens comme un recueil de stéréotypes : l'on apprend souvent l'anglais et le français d'abord(car ces deux langues permettent l'ouverture au monde…), au détriment des « autres langues ». Lestémoins semblaient souvent reprendre ce qui était couramment énoncé dans les journaux[582], sous la forme de stéréotypes, de clichés etc.

La tâche de trouver des informateurs « conformes à mes attentes en matière de recherche[583] », qui apporteraient une contribution approfondie à mon travail, était donc difficile. C'est ainsi que j'ai choisi d'inclure des personnes de mon réseau social, qui étaient notamment des Français expatriés à Maurice, des Mauriciens ayant longuement séjourné à l'étranger ou des intellectuels mauriciens, fins observateurs de la société. Ces interlocuteurs possédaient un regard souvent distancié, plus aiguisé, et pouvaient émettre des réflexions pertinentes grâce à leurs observations moins biaisées, car ayant également évolué dans d'autres aires géographiques. Cet échantillonnage est important à souligner, car il délimite une certaine catégorie de locuteurs,

---

[579] En effet, à l'heure où nous rédigeons cette partie de la thèse, le 24 janvier 2017, l'île Maurice vit des moments incertains de son histoire politique, avec la démission de Sir Aneerood Jugnauth, l'actuel Premier Ministre, qui cède la place à son fils, Pravind Jugnauth, leader du Mouvement Socialiste Militant (MSM) et ce, sans même passer par les scrutins généraux. Cette passation de pouvoir a donné lieu à diverses manifestations dans les jours qui ont suivi.

[580] L'étude des langues est peu valorisée au niveau secondaire en comparaison aux sciences dures ou sciences de gestion, considérées comme ouvrant l'accès à des postes plus rémunérateurs.

[581] À Maurice, l'ethnicité, l'appartenance communautaire sont très souvent confondues avec la religion. Les sondages et/ou les recensements démographiques officiels assimilent souvent ethnicité et religion, biaisant ainsi les observables. En effet, un locuteur peut être d'origine indienne, mais avoir adopté la religion catholique. De même, un Mauriciend'origine chinoise est très souvent de foi catholique ou se réfère à deux religions : le bouddhisme et le christianisme (catholicisme, protestantisme, église chrétienne…).

[582] L'on pourrait aussi penser que la réflexion sur les langues est plutôt une affaire d'universitaires, de linguistes, quece n'est pas un sujet évident et qu'il est donc normal qu'ils n'aient pas un regard réflexif sur la question.

[583] Ceci se réfère ici à la recherche de sujets qui auraient la capacité réflexive de répondre à mes questions, à la conditionque cela ne soit pas du hors-sujet et qu'ils ne répondent pas par des monosyllabes ou avec peu de réflexions ou d'explicitations (ce qui était le cas au tout début de mes entretiens).

prenant conscience d'une certaine forme d'insécurité linguistique. Ce choix de témoins traduit bien le fait que cette étude porte sur un milieu particulier de la société mauricienne : un cercle assez exclusif, francophone, sujet à l'IL et ne peut s'appliquer à la population mauricienne en général.

J'ai ainsi privilégié une approche empirico-inductive par le biais de l'enquête qualitative, sans toutefois délaisser l'approche hypothético-déductive (la tendance quantitative) à travers certaines statistiques récoltées.

Cet élément de la question a déjà été abordé dans notre partie sur la réflexivité et l'autobiographie. La réflexivité n'engage pas que le chercheur lors de l'écriture, mais aussi lors de l'enquête et engage surtout le témoin lui-même. D'après Stéphane Beaud et Florence Weber[584] :

« L'expérience antérieure d'un dépaysement social de la part de l'enquêteur lui permet de mieux comprendre les gens « de l'intérieur », de mieux restituer des points de vue différents ».

C'est ainsi que je ne me soucierai pas uniquement des résultats des enquêtes menées, mais j'accorderai aussi une place importante à la manière dont je les ai obtenus. Je fais en sorte que cepoint de vue réflexif se manifeste tout au long de ma recherche.

Enfin, il est important de souligner que j'avais informé mes témoins, lors des entretiens,que je préparais une recherche doctorale. J'avais également pris soin de les informer de l'anonymatde leur participation. En ce qui concerne les entretiens oraux, je leur avais systématiquement demandé la permission de les enregistrer avant le début de l'entretien lui-même[585].

6.1.2 L'identité du chercheur et ses incidences sur le matériau recueilli

J'ai été également consciente des implications de l'identité de l'enquêtrice (nous-même en l'occurrence) et des conséquences que cela engendrerait sur les informateurs en question. En effet, j'ai constaté lors de mes différents postes occupés que certains collègues, parents d'élèves ou élèves(en particulier lorsqu'il s'agissait d'adolescents ou d'adultes) semblaient faire un effort particulier, en essayant de choisir les bons mots en s'adressant à moi. Il me semblerait que le fait de savoir que

[584] Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, 2010, p. 13.

[585] Il est ici important de souligner que j'ai débuté mes entretiens en 2013. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) s'applique depuis le 25 mai 2018, à toute organisation, publique et privée, quelle que soit sa taille(entreprise, ministère, administration, collectivité, association, etc.). Dans le cadre d'un projet doctoral mené au sein d'une université française, il nous a semblé pertinent d'y adhérer, mais l'asynchronicité de cette loi avec nos entretiens de terrain ne nous l'a pas permis. Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

j'avais longuement séjourné en France constituait un motif suffisant pour ces derniers de pouvoir pratiquer la langue française. Cette observation n'est pas anodine, dans la mesure où trois anciennes collègues et amies, l'une docteure en littérature française, les deux autres docteures en Sciences du langage, diplômées d'universités parisiennes, vivaient également des expériences similaires de retour à Maurice. Pour l'une d'entre elles, ses voisins, qui l'avaient connue depuis l'enfance, lui adressaient désormais la parole en français, alors qu'ils le faisaient auparavant en *kreol*, et ce malgréle fait que cette dernière leur répondait en *kreol* et leur demandait de continuer à lui adresser laparole dans cette langue, comme auparavant. Quant à l'autre collègue, elle nous a dit remarquer un changement d'attitude de la part de ses pairs à son retour (car elle avait pris un congé sabbatiquepour terminer son doctorat en France) : certains s'adressaient désormais à elle en français, alors qu'avant son départ, ils communiquaient en *kreol*. Enfin, dans le cas de la troisième collègue, l'entourage de ses parents (assez haut placés) s'était mis en tête de lui présenter leurs connaissances en vue d'un futur mariage : il s'agissait le plus souvent d'expatriés français.

Ces exemples démontrent bien que les représentations et les attitudes des locuteurs évoluent et qu'il existe bien une corrélation entre représentations et attitudes.

Ainsi, une des questions les plus courantes en SHS, et plus précisément lors des enquêtes de terrain, est le rapport entre le caractère natif, les origines du chercheur et le regard qu'il peutapporter sur le ou les sujets étudiés. Quels statuts va-t-on lui attribuer ? Que va-t-on projeter surlui qui va l'obliger à réagir et à se conformer ? Didier de Robillard, Marc Debono, Elatiana Razafimandimbimanana et Marie-Laure Tending[586] montrent en quoi « […] le corpus fonctionne largement [en SHS] comme instrument de légitimation de la parole de l'expert⁄chercheur[…] ». Le choix du corpus ne semble en effet pas banal, puisqu'il peut refléter des choix inconscients du chercheur, des liens sociaux ou professionnels. S'investir et tenter de comprendre les réalités d'autrui imposent une ouverture.

La dimension imaginaire de ce que les informateurs peuvent se faire de l'enquêteur, indépendamment de la « vérité », est aussi à considérer. Il s'agit de s'interroger sur le fait suivant : un chercheur peut-il mieux analyser une société à laquelle il appartient, comprendre les représentations et les comportements de ses concitoyens ou au contraire, cette observation et cette analyse mériteraient-elles un certain recul, une certaine prise de distance pour une meilleure

[586] Didier de Robillard, Marc Debono, Elatiana Razafimandimbimanana et Marie-Laure Tending, « Le sociolinguiste est-il (sur) son terrain ? Problématisations d'une métaphore fondatrice », in *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, L'Harmattan, 2012, Plurarité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée, p. 29.

interprétation ? Un rapport de connivence s'établit-il avec le témoin lorsqu'il s'agit du chercheur impliqué ? La personne interviewée s'épancherait-elle davantage face à un chercheur de l'extérieur, car elle estimerait dire des banalités ou tomber dans la redondance en racontant moult détails à un chercheur du dedans ? Dans ce cas, dirions-nous qu'un chercheur extérieur à la communauté qu'il étudie n'aurait pas le droit d'en faire son sujet de recherche ?

6.1.2.1 Se poser la question de l'appartenance du chercheur ?

Cette épineuse question, qui semble pourtant avoir été éternellement débattue, notamment par Lévi-Strauss, est aujourd'hui encore plus d'actualité. L'on se contente à présent de contourner (hypocritement ?) le sujet, jugé peut-être délicat, à l'heure des questions d'appropriationculturelle[587], ou tout simplement insoluble. En tant que Mauricienne, d'origine chinoise et parfaitement francophone, suis-je dans une position privilégiée pour aborder la question de l'insécurité linguistique en langue française au sein de la population mauricienne ?

Dans cette recherche, portant sur des enquêtes effectuées dans mon pays d'origine, (il s'agitde ma société de référence, et je suis perçue comme y « appartenant »), il m'a pourtant paru essentielde revenir sur cette question de l'identité et de l'objectivité du chercheur. Un chercheur doit-il ou peut-il appartenir au groupe social qu'il étudie ?

6.1.2.2 Le critère de nativité[588], d'appartenance au groupe étudié est-il impératif ?

[587] L'appropriation culturelle fait notamment référence à de multiples formes de transmission et de redéfinition culturelle. Elle peut revêtir plusieurs définitions et est actuellement sujet à controverse. L'appropriation culturelle se réfère donc parfois aujourd'hui à l'idée que l'utilisation d'éléments d'une culture par les membres d'une culture jugée « dominante » serait intrinsèquement irrespectueuse et constituerait une forme d'oppression et de spoliation. Les récentes polémiques mettant en scène des marques de créateurs ou de prêt-à-porter accusés d'avoir plagié ou de s'être inspirés de cultures sud-américaines (l'offensive lancée par le Mexique contre la maison de couture américaine CarolinaHerrera, accusée de plagier des motifs locaux), asiatiques (Zara, la marque espagnole a été accusée d'appropriation culturelle avec le défilé desa jupe mi-longue à carreaux. Cette « jupe fluide » n'est pas sans rappeler le « longhi », une étoffe drapée autour de la taille portée par les hommes comme les femmes, notamment en Inde et d'autres pays d'Asie du Sud) ou africaines (le shuka, la célèbre robe à carreaux rouge et bleu du peuple massaï, lors d'un défilé homme pourla maison de luxe française Louis Vuitton, a suscité des protestations de la part des Massaï, dont certains ont depuisengagé des avocats pour réclamer desdommages aux marques comme Calvin Klein, Ralph Lauren, Jaguar Land Rover,ayant utilisé leur iconographie) posent la question de la légitimité de ces emprunts et des limites à ne pas franchir. Pourcertains, cette pratique perpétuerait le pillage colonial.

[588] Partir du terme « nativité » me semble réducteur et aiguille la réflexion vers une problématisation restreinte. La problématisation ne relève pas du fait d'être « né » un jour quelque part, mais d'y vivre assez longtemps, lors des annéesdécisives de formation (enfance, adolescence, années de jeune adulte) pour pouvoir s'imprégner d'un lieu, d'une culture.

La question de la nativité ou la question de l'appartenance à un groupe nous a paru assez complexe à définir. Que comprendre par le terme « appartenance à un groupe » ? S'agit -il d'une appartenance ethnique, communautaire, sociale, culturelle, linguistique ? S'agit-il tout simplement d'être « Mauricien » et que signifie réellement ce terme complexe, recouvrant un individu pouvant provenir de plusieurs cultures, avec différentes coutumes, traditions, langues ? Dans une société très plurilingue telle que Maurice, peut-on comprendre des Mauriciens aussi différents les uns des autres ? Et le fait que ce soit une Mauricienne (moi, la jeune chercheure en question) qui s'interrogelà-dessus ne traduit-il pas ce sentiment de confusion à comprendre l'autre, qui n'est en réalité que son concitoyen ? Cette probable absence de repères ne reflète-t-elle pas un sentiment d'insécurité : identitaire, linguistique, que pourraient ressentir certains Mauriciens de manière générale ?

On peut rejeter le critère de la nativité comme légitimité à étudier le terrain : qu'en est-ild'un individu né dans le pays, mais parti très jeune à l'étranger, d'un autre né à l'étranger de parentsmauriciens et revenu s'établir à Maurice à l'âge adulte ou encore d'une personne née et ayant grandidans le pays, mais de deux parents étrangers ? Ou encore de Mauriciens nés à l'étranger, mais éduqués dans des traditions « mauriciennes » (cuisine, langue, coutumes…) ? L'on pourrait aussi évoquer l'individu né dans le pays, mais qui ne partage pas les valeurs propres à la culture danslaquelle il a été élevé et fréquentant des expatriés et menant également le même style de vie que cesderniers.

6.1.2.3 Faut-il considérer l'appartenance du chercheur comme une variable indispensable pour comprendre son travail ?

Il s'agit non seulement d'accepter la part contrainte, mais souvent tue, de subjectivité inhérente à toute enquête de terrain, mais encore de pouvoir l'exploiter et de la considérer comme un des paramètres de l'analyse. Robert Lafont[589], dans son enquête sociolinguistique en situation de diglossie (en Occitanie), est d'avis que l'enquêteur reste un « intercesseur de la norme » et par conséquent de la norme « dominante », même si cette dernière partie reste discutable. En effet, il arrive également que l'enquêteur parle parfois en faveur des communautés, au risque de parler àleur place. La langue minorée est souvent examinée ou présentée comme une découverte, un potentiel sujet d'étude ou une « exhibition », pour reprendre un terme employé par Robert Lafont. Cette situation est révélatrice de la situation même de diglossie et a pour conséquence d'engendrer la subjectivité du chercheur.

[589] Robert Lafont, *Clefs pour l'Occitanie*. Paris,Seghers, 1977 [1971], 270 p. .

Il nous apparaît en effet très naïf et illusoire de penser que l'observation et l'analyse de discours et de faits, dans la mesure où elles nécessitent une part d'interprétation du chercheur, soient neutres et tout à fait dénuées de la subjectivité du chercheur. Quelle est la part faite à l'affect,aux émotions, à la distanciation nécessaire à une interprétation objective ? Cela constitue en effet cette immense complexité de la tâche du chercheur, dont la seule condition humaine implique que son état de vigilance ne peut toujours correspondre à la réceptivité maximale exigée dans une recherche scientifique, telle que l'enquête de terrain. Avant d'être chercheurs, nous sommes avant tout des êtres humains avec nos différentes sensibilités et interprétations des choses en fonction de nos différents vécus. Cette recherche qualitative s'inscrit donc dans cette interprétation des entretiens et des observations effectuées sur le terrain.

Le fait d'appartenir au groupe étudié n'est pas une exigence mais connaître l'appartenance du chercheur semble primordial pour comprendre son regard et l'influence qu'il aura sur son travail.Un chercheur étranger ne ferait pas toujours la même analyse du terrain qu'un chercheur natif ou qu'un chercheur ayant longuement fréquenté et pratiqué le terrain.

Cette notion de linguistique native nous amène à évoquer la part de responsabilité du chercheur au sein de l'enquête. Nous pensons notamment au fameux « paradoxe de l'observateur » de William Labov, qu'il laisse irrésolu. Il semblerait que William Labov lui-même ne dégage pas les conséquences ultimes de son constat :

« En effet, si on ne peut pas observer des êtres humains sans risquer d'influencer leur façon de se comporter en l'absence d'un observateur, et si cela fait quarante ans qu'on le répète sanstrouver de solution, c'est peut-être qu'il faut renoncer à cette problématique, manifestement sans issue parce qu'elle est directement empruntée, sans réelle adaptation, aux sciences « dures », dont « l'objet » n'est pas humain ».

En effet, il semblerait que certains chercheurs en sciences humaines s'acharnent à appliquerdes méthodologies de sciences dures aux sciences humaines, alors que l'objet n'est pas semblable. L'étude de l'humain devrait mieux prendre en compte certaines variables, telles que la présence de l'observateur, la perception que se font les sujets de sa personne (ce qui n'est presque jamais étudié),les émotions ressenties par les sujets consécutivement à des événements précis, le temps d'observation en lui-même (est-il propice ? selon quelles conditions ? en tenant compte de souhaitsémis par le sujet ?). Nous dirions donc que toutes ces variables devraient être mieux considérées et être prises en compte par l'enquêteur et par le sujet étudié également. Il ne s'agit pas uniquement

d'enquêtes quantitatives, par questionnaires et entretiens semi-directifs, mais bien aussi d'enquêtes qualitatives.

6.2 Les principales méthodes de collecte des observables : les questionnaires, les entretiens et les observations participantes

Afin de répondre au mieux à cette collecte et à cette construction de recueil d'observables, nous avons réparti le travail de terrain en deux catégories principales, que nous avons choisi denommer : le corpus écrit des questionnaires et le corpus oral des entretiens.

Nous prendrons néanmoins le temps de définir et d'expliciter quelques termes. L'emploidu terme « observable » plutôt que « donnée » (ce terme contient étymologiquement la racine « don », ce que l'on donne/souhaite donner[590]) inscrit d'emblée la recherche dans un paradigme qualitatif puisque nous sommes dans l'observation et dans l'interprétation du sens.

Parmi ces observables, l'on peut distinguer celles « sollicitées » (Valentin Feussi[591], 2006) par le chercheur lorsqu'il organise des entretiens, lorsqu'il amorce des discussions. Ces observableset la façonde les générer ont été pensées en amont par la chercheure.

Nous nous sommes aussi interrogée sur le terme corpus, qui nous a semblé vague et rassemblant toute matière collectée.

Comme le souligne Joanna Lorilleux[592], 2015 :

« Toutefois, le choix du terme « corpus » me trouve hésitante, du fait que ces éléments non sollicités, bien souvent ne prennent pas corps : ils apparaissent quand l'enregistreur est éteint, ou que l'on croise des « informateurs » ou autres « informateurs » dans la hâte d'un couloir, dans la discrétion qu'offrent deux portes ! Il en va ainsi pour la parole reçue d'un chercheur qui travaille sur des champs proches et fait jouer une supposée connivence, par exemple. Sous cette appellation « non sollicités », je classerais encore des éléments de connaissance obtenus en dehors du temps de la recherche à proprement parler, des éléments expérientiels que j'ai pu acquérir au cours de mon exercice professionnel, ou en de tout autres occasions. L'hybridité du corpus de la recherche reflète

[590] L'on peut définir les observables comme des producteurs de données.

[591] Valentin Feussi, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de doctorat, dirigée par Didier de Robillard, Université de Tours, 2006, p. 115.

[592] Joanna Lorilleux, *Ecritures transformatives : Quand des élèves allophones deviennent auteurs, ou : de l'appropriation à l'émancipation,* Thèse de doctorat, menée sous la direction de Véronique Castellotti et Danièle Moore, Université de Tours, 2015, p. 29.

en fait l'hybridité de l'expérience du chercheur (une expérience composée d'éléments disparates), dans ses dimensions intimes ou professionnelles, intellectuelles ou sensorielles, émotionnelles, littéraires, artistiques ou pragmatiques, etc (…) non seulement la sélection qu'opère le chercheur parmi les observables non sollicitées qui s'offrent à lui n'est en effet pas neutre, mais que par ailleurs, la compréhension, en tant qu'elle résulte de la fusion des horizons de celui qui comprendet de ce qu'il peut comprendre n'est pas non plus indifférente à l'histoire et aux visées du chercheur ».

D'après Joanna Lorilleux, il semblerait que ce terme de « corpus » est assez vague, du fait que cela peut comprendre des éléments non sollicités, qui ne se donneraient pas toujours volontairement à voir et à observer. De plus, le chercheur perçoit (ou pas) des éléments de corpus en fonction de sa propre expérience et de son propre vécu, qu'il peut comprendre et interpréterselon ses visées.

Ainsi, le corpus écrit comprend des questionnaires que nos apprenants devaient remplir àla fin d'un cours que nous avons assuré. Ces derniers ont donc pris le temps de réfléchir à ce qu'ils avaient appris ou revu en cours de langue et ont indiqué les lacunes qui persistaient.

L'enquête de terrain à proprement parler s'est poursuivie avec les entretiens semi-directifs, les récits langagiers biographiques, les observations directes ou indirectes ainsi que l'observation participante. Il s'agit ici principalement de notre corpus oral.

L'observation participante, « un outil de travail » issu des techniques utilisées en ethnologie, implique notre participation active à la vie sociale et culturelle du milieu étudié. En effet, j'ai tenu un journal de terrain, dans lequel j'ai pris soin de noter mes observations, mes discussions ou autreséchanges avec différents interlocuteurs dans le cadre de mes activités professionnelles, familiales, sociales. Ainsi, cette observation participante s'est transformée en une habitude quasi quotidienne, qui nous est devenue comme une seconde nature, puisque notre vie sociale ou professionnelle seconfondait presque avec notre vie de jeune chercheure.

Au cours de nos observations participantes, comme tout chercheur de terrain, nous avons gardé des traces écrites de nos expériences et de nos échanges en contextes formels (entretiensenregistrés, conversations ou discussions semi-directives…) et informels (observations lors de nos cours, en situation d'échanges avec des collègues, des amis, des connaissances…) dans notre journalde bord.

Un des buts de ce travail de terrain est donc de décrire les observables et les conditions d'enquêtes. Le corpus recueilli par le biais de sondages[593] menés lors des cours que nous avons assurés, ainsi que des entretiens semi-directifs et des observations participantes nous permettent d'établir les grandes lignes de nos observations et constats.

En sus d'avoir interviewé des Mauriciens sur leurs représentations des langues à Maurice, nous avons également pu rencontrer des Français expatriés, des binationaux (Français⁄Mauricien) de naissance ou par naturalisation, et des étrangers particulièrement intéressés par les langues (Français, Américains, Sud-Africains, Suisses…) en vacances régulières à Maurice depuis plus d'une dizaine d'années. Ces profils nous semblent pertinents dans la mesure où ces sujets nous apportent un éclairage atypique, en nous faisant partager leurs points de vue enrichis de leurs expérienceshors du commun, puisqu'ils ont des apports pluriculturels et un regard neuf sur la société mauricienne, du fait de leur vécu linguistique et culturel précédents, hors sol mauricien.

Les réponses fournies permettent d'établir des points communs : le degré de francophonie entre les différents apprenants varie considérablement. Le travail de recherche en thèse étant unprocessuslong et minutieux, nous nous consacrerons également à décrire les difficultés auxquelles nous avons dûfaire face, notamment lors de la sélection (avant l'entretien lui-même) et lors del'entretien avec lessujets. Cette phase d'adaptation aux travaux de la recherche nous paraît primordiale et nécessite donc une description, afin de montrer tout le cheminement de cette thèse.À notre avis, il est important de démontrer la manière par laquelle nous parvenons à notre conclusion, puisque le processus de collecte et d'élaboration des observables participe aux conclusions et observations finales.

Ma recherche étant fondamentalement qualitative, sans toutefois délaisser le quantitatif, j'explicite ci-dessous les différentes méthodes de recueil des observables. Je me suis également appuyée sur ma connaissance du terrain mauricien et ajouterai aussi que cette enquête de terrainest de nature empirique.

Les analyses détaillées du contenu des questionnaires (du corpus écrit), ainsi que les réponses recueillies au cours des entretiens enregistrés, laissent place à des faits assez évidents, maisaussi à des interprétations.

[593] Ces sondages ont été réalisés de manière assez informelle, à l'occasion des cours que nous avons assurés dans lecadre de nos activités professionnelles, auprès de grands adolescents et d'adultes dans diverses structures de l'enseignement supérieur de l'île. En début de cours, nous avions demandé aux sujets de répondre à des questionsconcernant leurs rapports à la langue française et ce qu'ils attendaient précisément des cours dispensés.

Comme mentionné plus haut, j'ai donc procédé à des observations directes et participativesen étant pleinement intégrée dans les communautés et groupes en question, ce qui a permis, à notresens, de limiter « le paradoxe de l'observateur ». Comme le dit William Labov :

« Le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement[594] ».

En faisant partie intégrante de la communauté, je « me suis fondue dans le paysage » et pouvais donc observer à mon gré les interactions et les relations sociales entre les membres d'une même communauté, mais aussi entre des membres appartenant à différentes communautés.

Cette déclaration peut sembler paradoxale car je suis aussi perçue dans une certaine mesure comme « représentante de la norme française » dans le cadre de mes différents postes : directrice des cours, enseignante/formatrice. Ainsi, aux yeux d'une employée de spa, locutrice ne maîtrisant pas bien le français, nos échanges pourraient la déstabiliser. Ce ne sera pas le cas toutefois d'unavocat ayant étudié en France qui a une bonne éloquence. Une liste de paramètres (contexte social, tenue vestimentaire, gestuelle, etc) peut également contribuer à véhiculer cette image complexe, incarnant plusieurs identités.

6.2.2 Les entretiens semi-directifs

En ce qui concerne les entretiens semi-directifs, j'ai d'abord demandé aux participants s'ils souhaitaient prendre part à notre enquête de terrain. La plupart des témoins sont des connaissances et appartiennent à mes réseaux professionnels et sociaux.

L'enquêteur cherche toujours à comprendre ce que livre l'informateur. Comprendre, c'est aussi interpréter, en fonction de son propre parcours personnel, linguistique, professionnel. Il nepeut en faire abstraction.

6.2.3 Les questionnaires

Les questionnaires écrits ont été soumis à des étudiants de tranches d'âges, d'appartenances ethniques, communautaires ou professionnelles diverses, et au parcours variés : effectuant des

[594] William Labov, *Sociolinguistique*, Collection « Le sens commun », 1976, p. 290.

études ou des stages, suivant des formations de courte ou de longue durée dans des établissements supérieurs mauriciens ou dans des structures dispensant des cours de langue française.

En analysant les observables fournis, j'ai bien pris en considération le fait que les participants étaient conscients que leurs réponses allaient être lues et analysées par leur professeur, même si c'était fait de façon anonyme.

Il s'agissait également d'un bilan de fin de parcours. Présenter ces questionnaires comme un bilan réflexif de l'apprentissage leur permettait d'amorcer une certaine réflexion, tandis que ce questionnaire m'apportait également des pistes de recherche.

J'ai tenu à les faire participer à cette enquête afin de comparer leurs pratiques par rapportaux discours tenus sur ces mêmes pratiques. Comme ces participants ont été mes étudiants/apprenants pendant au moins quatre mois, (à raison de trois heures par semaine minimum), je les connaissaiset étais donc parfois capable de mesurer l'écart entre ce qu'ils déclaraient faire ou dire et ce qu'ils disaient ou faisaient réellement, même si cela demeurait difficilement observable concrètement.

Ainsi, un élève, que nous appellerons Jacques, avait déclaré aimer étudier le français, lire des œuvres littéraires mais dans la pratique, il arrivait souvent en retard en cours sans avoir fait les devoirs attendus et ne semblait pas avoir lu en détail les œuvres littéraires au programme du cours, puisqu'il était incapable de répondre aux questions posées sur l'oeuvre. Il se présentait pourtant comme un amoureux de la langue française, déclarait parler français dans son entourage et estimait qu'il était important qu'il se cultive davantage en littérature française. Était -il peut-être simplementparesseux, peu scolaire ou n'éprouvait-il pas d'intérêt pour cette œuvre en particulier ?

Il existe donc parfois un décalage entre les représentations que se font les informateurs et leurs pratiques réelles. Cette différence de perception me conduit à mieux comprendre l'idée mêmede représentation, notamment au sein des récits de vie.

6.2.4 Les récits de vie

Les récits de vie ont été recueillis auprès de certaines personnes triées sur le volet (en fonction de leur capacité de réflexion et d'analyse) vers le milieu et vers la fin de mon étude du terrain. Ce recueil « d'indices, des éléments de description des contextes sociaux qu'ils ont traversés[595] » a été entrepris car je n'étais pas tout à fait satisfaite des éléments récoltés au début de

[595] Daniel Bertaux, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Nathan, 1997, p. 69.

ma thèse, à travers les questionnaires et entretiens. Lors des récits de vie, chacun a apporté sa contribution par sa compréhension de l'objet étudié. Il ne s'agissait pas simplement d'une introspection mais de cibler des personnes ayant une certaine conscience linguistique, capable de s'autoanalyser, voire de s'autoévaluer et d'être capable de porter un regard observateur et critique sur la société mauricienne contemporaine.

L'expression « récit de vie » a été introduite en France en 1976 par Daniel Bertaux [596], il y aune quarantaine d'années. L'on utilisait jusqu'alors le terme « histoire de vie », mais ce terme présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre *l'histoire vécue* par une personne et le *récit* qu'elle pouvait en faire. Or il ne s'agit pas des mêmes notions.

Dans les années 1920 et 1930, les méthodologies utilisées par les sociologues américains à Chicago lors du recueil d'observables encourageaient fortement les « documents humains », en particulier les autobiographies écrites et les récits de vie. C'est ainsi qu'est née l'École de Chicago, dans le département de sociologie de l'université de Chicago. Cette démarche de la nouvelle sociologie empirique contemporaine s'inspire ainsi de celle de l'ethnographie. L'un des premiers récits de vie de l'histoire de la sociologie, celui de Waldeck, jeune migrant polonais, a été populariségrâce à William I. Thomas et Florian Znaniecki (2005), de l'École de Chicago.

Cette méthode repose sur une approche compréhensive des phénomènes et considère le sujet comme « un véritable observatoire du social, à partir duquel se font et se défont les interactions et actions de tous[597] ». Jean-Claude Passeron[598] souligne cet « excès de sens et de cohérence ».

Comme le soulignent Sophie Chaxel, Cécile Fiorelli et Pascale Moity-Maizi [599] :

« Cet intérêt renouvelé pour l'usage des récits de vie dans le champ de la sociologie françaiseau début des années 1970 traduit un changement de posture dans la construction de la connaissance sociologique : en réaccordant une place centrale à l'acteur, en lui reconnaissant une identité et en lui redonnant la parole, une rupture épistémologique s'opère avec les théories structuralistes qui

[596] Daniel Bertaux, *Histoires de vie ou récits de pratique ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie,* Paris, Rapport Cordes, 1976.
[597] David Le Breton, *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 20.
[598] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », in *Revue française de sociologie*, 31-1, 1990, pp. 3- 22, p. 4.
[599] Sophie Chaxel, Cécile Fiorelli, Pascale Moity-Maïzi, « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurspour l'action », dans la revue *¿ Interrogations ?*, n°17, 2014. L'approche biographique [en ligne], http://www.revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la-compéhension-et-catalyseurs-pour-l'action. [Consulté le 7 mai 2018].

tendaient à envisager les individus comme de simples « unités statistiques [600] » (Passeron, 1990) sujets ou agents interchangeables et mobilisables à la seule condition qu'ils répondent à quelques variables jugées pertinentes. Avec l'approche biographique, les individus deviennent des acteurs sensibles et agissants du monde, qui dans diverses situations jouent des éventuelles structures normatives qui s'imposent à eux, s'avèrent ainsi stratèges, inventifs, engagés et surtout actifs (Boltanski, 2009). Quand l'individu devient ainsi un « observatoire du social [601] » (Le Breton, 2004),lui donner la parole à travers le récit de vie par exemple, permet d'accéder aux motifs de l'action, aux ressorts de l'engagement, aux singularités de l'expérience vécue, enfin aux dimensions réflexives et créatives de la personne qui donnent aussi sens aux faits sociaux, historiques et actuels ».

L'on ne peut cependant réduire les récits de vie à un simple outil qui faciliterait la compréhension de certains phénomènes sociaux. Les récits de vie permettent le recueil des observables à caractère humain, en prenant en considé ration le sujet, non plus comme une simple donnée statistique, mais en l'individualisant et en faisant en sorte que ces récits de vie puissentarriver à constituer de nouveaux schèmes d'interprétation. Le sujet ne se sent donc plus noyé dans la masse d'observables recueillies, mais il est d'autant plus valorisé, car il participe de manière singulière au projet,en y apportant des éléments uniques de contribution, par le caractère réflexif des personnes interrogées.

Comment donc différencier un récit de vie d'un entretien autobiographique ? Jean-Claude Passeron utilise également les termes « devenir biographique [602] », biographie, carrière, itinéraire, trajectoire, histoire ou parcours de vie. Et quelle différence avec l'entretien ? Le sujet est -il fiable ?Peut-on y accorder de l'importance scientifique dans le but de dégager des éléments afin de produire des conclusions et des connaissances ? Il s'agit ici de « croire sur parole » les sujets et leursnombreuses « formes identitaires [603] ». Paul Ricoeur[604] évoque le récit de vie comme une expériencenarrative, qui permet de retracer une trajectoire singulière, puisque l'individu fait appel ou se remémore des trajectoires diverses dans une multiplicité de sphères.

Pour Daniel Bertaux[605] :

[600] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », in *Revue française de sociologie*, 31-1, 1990, pp. 3-22, p. 6.
[601] David Le Breton, *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 20.
[602] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », in *Revue française de sociologie,* 31-1, 1990, pp. 3-22, p. 16.
[603] Les guillemets sont ici de notre fait.
[604] Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990.
[605] Daniel Bertaux, *Le récit de vie*, *l'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, Paris, Coll. « 128 », 2010.

« Chaque parcours de vie d'une personne est synthèse de multiples déterminations, d'interactions et des actions de la personne elle-même. Aussi chaque récit d'un parcours de vie contient-il, sous forme narrative, des informations et des significations sur des niveaux très divers de réalité ».

Ce qui semble être intéressant dans cette méthode de recueil des observables, c'est le caractère humain, de contact par le biais d'immersion dans certains épisodes de la vie des sujets. Il s'agitde pénétrer indirectement dans l'intimité de la vie des sujets, de montrer un certain intérêt,voire de la curiosité pour l'environnement dont est issu le sujet et l'endroit où il se trouve.

Selon Geneviève Pruvost [606] :

« Ce type d'entretien, qui prend plus largement place dans ce que l'on qualifie de la « méthode biographique », est un type d'entretien particulier puisqu'il est demandé à quelqu'un de se remémorer sa vie et de raconter son expérience propre. Le dispositif est simple : il n'est pasfondé sur un jeu de questions/réponses à partir d'une grille d'entretien, mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'unepartie, selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur. Le sociologue peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur. L'intérêtsociologique du récit de vie réside en effet dans cet ancrage subjectif : il s'agit de saisir les logiquesd'action selon le sens même que l'acteur confère à sa trajectoire. Loin de singulariser les cas, laméthode du récit de vie permet de situer le réseau dans lequel le narrateur se positionne et d'inscrireles phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets. Le récit de vie permet demettre en lumière les processus ». Cette citation nous confirme donc que les récits de vie peuvent prendre plusieurs formes, selon ce que le narrateur souhaite dire ou ne pas dire, et que cela dépend ainsi de sa propre trajectoire.

Pour Daniel Bertaux, les récits de vie apportent simultanément des éléments d'information et des indices concernant des phénomènes situés à trois niveaux principaux :

- Le niveau individuel (acteurs) : celui de l'intériorité du sujet par la socialisation et les premières expériences, apprentissages culturels et professionnels, type habituel de conduite….

[606] Geneviève Pruvost, « Récit de vie », in *Sociologie* [En ligne], rubrique *Les 100 mots de la sociologie*, [mis en ligne le 01mars 2011], [consulté le 07 mai 2018]. URL : http://journals.openedition.org/sociologie/671

- Le niveau des relations intersubjectives fortes : celui de l'historique de ses relations durables avec ses parents et ses proches, de ses réseaux, des alliances et des rivalités.

- Le niveau socio-structurel (système) : celui des rapports socio -structurels propres à tel ou tel monde social et y définissant des positions, des statuts, des rôles, des normes, de concurrence, des valeurs, des significations partagées… [607]

Cependant, si chaque sujet est libre de se raconter et de se mettre en scène (Goffman[608], 1973), cette posture partirait d'une nécessaire reconnaissance réciproque, condition *sine qua non* de l'échange. Dans ce cas, le sujet doit considérer l'enquêteur comme un partenaire et une personne de confiance. Cela permet d'établir ou de prolonger « la continuité entre savoirs sociaux et savoirs sociologiques[609] ».

Les récits de vie ont été sujets à controverses. Nous aborderons dans la partie suivante ces principaux points de discorde.

6.2.5 Les débats autour du récit de vie

6.2.5.1 Les controverses entre Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich

Les objections autour du récit de vie comme approche méthodologique sont sujettes à débat. Nous retiendrons principalement celle menée par Nathalie Heinich contre Bourdieu ainsique la critique que fait Gusdorf des perspectives de Philippe Lejeune.

Nathalie Heinich (2010) argumente contre la thèse de Pierre Bourdieu (1986) qui remet en question la biographie comme technique de recherche en supposant qu'il s'agit d'une simple illusion biographique. Pierre Bourdieu critique l'aspect temporel, car pour lui, la biographie relèverait du soupçon : il s'agit de fausses affirmations et de déformations des faits qui ne respectent pas l'ordre chronologiqueet logique des événements de la vie du témoin :

---

607 Site web de Daniel Bertaux, [consulté le 21 septembre 2015], disponible sur : http:／／www.daniel-bertaux.com／accueil／index.html, in Source : https:／／arlap.hypotheses.org／6567, [consulté le 7 mai 2018].

608 Erving Goffman, *La Présentation de soi, La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 et t. 2, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973.

609 Luc Van Campenhoudt, Abraham Franssen et Fabrizio Cantelli, « La méthode d'analyse en groupe », in *SociologieS*,Théories et recherches, page 10, [mis en ligne le 05 novembre 2009], [consulté le 30 janvier 2021]. URL : http:／／journals.openedition.org／sociologies／2968.

« Le récit qu'il soit biographique ou autobiographique, comme celui de l'enquêté qui « se livre » à un enquêteur, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulésdans leur stricte succession chronologique (quiconque a recueilli des histoires de vie sait que lesenquêtés perdent constamment le fil de la stricte succession calendaire) tendent ou prétendent às'organiser en séquences ordonnées selon les relations intelligibles[610] ».

Pierre Bourdieu poursuit en contredisant le but premier du récit, qui est de comprendre le sens que donnent les témoins à leur vie. Pour lui, c'est une création artificielle de sens :

« Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, àcommencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens[611] ».

En réponse à Pierre Bourdieu (1986), Nathalie Heinich (2007) réfute que l'analyse des récitsne s'arrête pas à se « rendre compte » du sens que donnent les témoins à leur vie, mais qu'il s'agit aussi de comprendre les raisons pour lesquelles ils donnent un tel sens à leur vie :

« S'agit-il d'expliquer la logique objective d'un choix d'itinéraire par une mise à plat (une « objectivation » dans son langage) de l'ensemble des trajets possibles ? Ou bien s'agit-il de comprendre la façon dont ce trajet-ci est vécu par le voyageur ?[612] »

Nous nous plaçons du côté de Nathalie Heinich, car nous avons été constamment dans l'interprétation des récits de vie et avons essayé de comprendre les raisons pour lesquelles nos témoins donnaient tel ou tel sens à leur vie.

L'autre grand débat autour des récits de vie concerne les critiques de Georges Gusdorf à l'encontre de Philippe Lejeune, que nous aborderons dans la partie suivante.

6.2.5.2 La critique que fait Georges Gusdorf des perspectives deLejeune

[610] Pierre Bourdieu, 1986, p. 69.
[611] Pierre Bourdieu, 1986, p. 70.
[612] Nathalie Heinich, 2012 : 425.

Philippe Lejeune est connu pour avoir forgé un concept, le pacte autobiographique : « Pourqu'il y ait une autobiographie, il faut que l'auteur passe avec ses lecteurs un pacte, un contrat, qu'il leur raconte sa vie en détail, et rien que sa vie. » Il sous-entend donc une certaine introspection et une exigence de vérité dans le récit autobiographique. Cela nous apparaît comme étant beaucoup plus une exigence de sincérité : la vérité étant toute relative, due aux défauts de mémoire, à des interprétations possibles d'un événement raconté etc.

Georges Gusdorf se positionne contre Philippe Lejeune en rappelant les multiples paramètres (les déficiences de la mémoire, le défaut ou l'excès de sincérité, la méthode adoptée,etc.) qui rendent toujours singulière la démarche de celui qui entreprend de faire le récit de sa propreexistence. L'écriture du moi relève pour Georges Gusdorf de la réflexion sur le temps et la mémoirede l'être. Il ajoute une certaine interprétation esthétique et une valeur artistique à l'autobiographie.

Alors que Georges Gusdorf[613] part du principe qu'il faut un milieu culturel où l'homme puisse développer une conscience de soi pour que l'autobiographie soit possible et qu'il évoque « l'amnésie » dans la part autobiographique, il s'interroge aussi sur le fait de ce qui resterait de l'homme si tout le secret de sa vie a été manifeste. Pour lui, la connaissance de soi revêt un caractèreparadoxal. L'autobiographie est un besoin. La connaissance de soi est un moment de l'existence, mais il existe des limites temporelles et spatiales pour définir l'autobiographie. Pour Georges Gusdorf, la littérature n'est pas la même chose que l'autobiographie (1975 : 967). Pour lui, l'autobiographie n'est pas unebiographie objective, comme semble le prétendre Philippe Lejeune avec son « pacte autobiographique » passé avec son lecteur, qui traduit cette exigence de vérité.

En résumé, un récit de vie « est une production dialogique d'un discours improvisé sans notes, sans recours aux archives écrites, se fondant sur la remémoration spontanée des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, mémorisés et totalisés, s'efforçant d'en retrouver les enchaînements, et de pouvoir communiquer à la personne en face avec un souci réel de véridicitéou de véracité ». Il s'agit aussi de « vouloir » le faire : certaines personnes choisissent volontairement ou involontairement de ne pas évoquer certains événements de leur vie ou de les reléguer au finfond de leurs mémoires pour de multiples raisons. La « vérité » dans ce cas n'est pas une vérité objective, factuelle, vérifiable, mais l'authenticité de la façon dont l'informateur a vécu ce qu'il raconte ; il s'agirait de « sa vérité » et donc d'un récit véridique.

Lors de l'analyse de nos enquêtes, nous avons procédé par extrapolation. Nous avons exploité et analysé les observables pour en retirer des conclusions. Nous sommes consciente que

[613] Voir site : https:／／cedille.webs.ull.es／cuatro／camarero.pdf, p. 9.

les sujets ne nous ont révélé que ce qu'ils souhaitaient nous divulguer. En tant que chercheure,nous avons fait de notre mieux pour interpréter ces informations émises à cet instant donné. Ces informations récoltées proviennent également de la représentation que se font ces sujets de leur passé. Ceci est loin d'être une garantie de précision, puisqu'ils choisissent consciemment ce qu'ils souhaitent que l'on apprenne d'eux ou pas, tout en étant conscients que cela pourrait modeler leur récit biographique langagier de manière favorable ou défavorable. Ces récits de vie demeurent doncrestreints, aussi bien dans leur contenu que par rapport à leurs analyses, puisque nous n'analysons que les observables que l'on veut bien nous confier. De plus, les récits de vie se sont avérés compliqués, dans la mesure où les sujets interrogés avaient du mal à se concevoir comme individus,à s'autoanalyser. Ceux qui avaient bien voulu se prêter au jeu des récits de vie représentaient très souvent un public fragilisé, et qui par conséquent se livraient de manière assez émotionnelle, etparfois même biaisée,sur leur parcours biographique et leur récit langagier.

À ce titre, nous dirions que nous avons pu, dans une certaine mesure, effectuer de l'observation participative incognito lorsque nous observions sans que les autres ne s'en rendent compte, lors de réunions ou de conversations entre collègues, entre amis, en société… Dans certains cas, seule l'observation du vécu, d'une présence anodine du chercheur sur le terrain (qui sefond dans cet arrière-plan sociolinguistique) aboutirait à des observables et des analyses et conclusions plus réelleset fiables. Lorsqu'on procède à des récits de vie, les témoins disent simplement ce qu'ils pensent essentiels pour que l'enquêteur comprenne le reste, en misant sur leur expérience commune de la société concernée.

L'insécurité linguistique n'est pas objectivable et elle ne peut être étudiée que dans des conditions qui se prêtent impérativement à de l'interprétation. Les récits biographiques langagiers ne pouvant qu'être partiellement subjectifs, l'étude de d'insécurité linguistique ne relève pas de l'objectivable, alors que c'est un phénomène très pertinent pour comprendre la sociolinguistique mauricienne, puisque ce sentiment engendre des conséquences sur les vies des Mauriciens, sur leurs trajectoires professionnelles, etc.

L'on pourrait aussi mobiliser ces mêmes observations pour émettre l'hypothèse que face à un enseignant de français, les locuteurs ne réagissent pas de la même manière lorsqu'ils se sentent observés et étudiés. Ils sont beaucoup plus conscients de leurs actes langagiers et semblent réfléchir plus longuement avant d'émettre certains propos. Les représentations occupent ici une place importante, puisque les personnes ne semblent pas réagir de la même manière en fonction de ce qu'ils connaissent ou pensent de l'enseignant en question. Cette expérience a été confirmée lorsque

des personnes, qui faisaient partie d'un groupe de travail et étaient en pleine discussion informelle entre elles, ont modifié leurs propos (pour certaines passant du *kreol* au français) lorsque nous nous rapprochions d'elles en salle de cours. Nous avions une oreille attentive mais lorsque nous nous approchions du groupe, certains se taisaient et ne participaient plus, alors que les autres faisaient parfois l'effort de s'autocorriger ou en profiter pour nous demander si c'était bien la bonne construction de phrase ou le bon mot utilisé (car ils ne trouvaient pas l'équivalent du mot en français).

Après avoir initialement fait passer des questionnaires, le récit de vie est l'approche méthodologique que nous avons choisi de privilégier : cela permet d'être au plus proche du témoin, émotionnellement et physiquement, puisqu'il y aura un échange en face-à-face directement. Cette présence physique permet des « observations directes des comportements [614] » telles que les émotions visibles ou dissimulées, les gestuelles, les postures, les différentes expressions, etc. Ces non-dits sont en effet significatifs, car ils permettent de corroborer ou d'infirmer les propos desnarrateurs. Ils sont amenés à réfléchir de manière bienveillante à leurs représentations et aux rapports qu'ils entretiennent avec les langues.

6.2.6 Les observations informelles, les réflexions en amont et les pré-enquêtes

En tant que jeune chercheure, je suis constamment à l'affût des interactions langagières, y prêtant une attention particulière, me demandant sans cesse si mes observations me permettraient éventuellement d'obtenir de nouvelles hypothèses et de nouvelles pistes de réflexion. Tout au long de ce travail de recherche, les situations linguistiques et langagières décrites ont fait l'objet d'observations, sans sollicitation des informateurs, mes seuls instruments étant ma mémoire (qui m'a probablement parfois trahie) et mon carnet de notes (que je transportais sur moi, mais que je dissimulais dans la situation d'observation). Je dirais que ces situations d'observations relèvent de situations réelles, totalement spontanées et dénuées au maximum du « paradoxe de l'observateur », puisque les personnes observées n'en étaient pas conscientes[615].

[614] Daniel Bertaux, 1997, utilise ce terme pour expliquer le type d'entretien propre au récit de vie.

[615] Cette partie pourrait avoir un air de « déjà lu », mais il s'agit d'expliciter que dans les situations d'observations, les personnes observées n'en étaient pas conscientes et il m'est arrivé à plusieurs reprises de mener de telles observations *incognito*.

Un des inconvénients de ce type d'observations participantes est le fait qu'il peut parfois perdre de sa spontanéité, si je ne pouvais tout retenir et étais parfois obligée de sortir le carnet en présence des sujets (bien que cela fût extrêmement rare). Néanmoins, du fait de mon apparence asiatique (qui peut passer inaperçue à Maurice) et de mon appartenance à la communauté linguistique étudiée, il a été relativement aisé de pénétrer le terrain et de se faire « accepter ». Cependant, il faut ajouter que mes activités professionnelles (cours en entreprises, rencontres diverses au sein de milieux différents), ainsi que mes activités sociales et citoyennes (bénévolat au sein d'organisations œuvrant pour des enfants défavorisés), ont permis d'atteindre les différentsmilieux et strates de la population mauricienne. Dans le cas d'un sociolinguiste non familier duterrain, il serait impensable de procéder de cette façon, puisqu'il ne serait pas reçu de la même manière et qu'il ne comprendrait pas forcément tous les sens des termes ou expressions employés.

Je considère mes enquêtes informelles et questions posées dans le cadre des cours que j'avais assurés auprès de grands adolescents et d'adultes comme des pré-enquêtes ou des phases préparatoires aux enquêtes. Ainsi, mes apprenants ont été invités à chaque début (souvent aussi en milieu et fin) de cours à expliciter les raisons de leur présence dans ces cours de langue et culturefrançaises. Selon l'effectif et le nombre d'heures de cours allouées, je leur demandais, soit de notersur papier les raisons de leur présence (feuille que nous prenions soin de collecter ensuite, pour les besoins de l'analyse), soit d'y réfléchir, de noter puis de prendre la parole à tour de rôle pour nous expliquer les raisons de leur présence à notre cours. Ces exercices prenaient la forme de bilansdiagnostiques (en début de cours) ; de bilans formatifs (en milieu de cours) et de bilans sommatifs (en fin de cours). Du côté des apprenants, cela leur permettait de faire le point sur leur apprentissagegrâce à ces différentes introspections, à des périodes clés de leur parcours et de mon côté, je récoltais des informations sur leurs rapports aux langues, leurs objectifs linguistiques, leurs évolutions, leurs attentes, etc.

J'ai considéré les réponses fournies par les lycéens (dans la tranche d'âge de 15 à 18 ans) aumême titre que celles fournies par les adultes. Je préciserai ici que les lycéens suivent surtout des cours de langue et de littérature française (analyse grammaticale, compréhension écrite, étude de textes, commentaire composé, dissertations littéraires, etc), alors que les cours pour adultes comprennent généralement le perfectionnement de la langue à l'oral et à l'écrit, le français surobjectifs spécifiques (FOS), le français professionnel, etc. Il est aussi intéressant de préciser que j'aienseigné à ces lycéens pendant toute une année scolaire, à raison de trois heures par semaine, alors que les cours pour adultes durent en général un trimestre, voire un semestre, à raison d'une séance de deux heures par semaine. Ce relationnel ne peut réellement être pris en compte, à mon avis, que

dans la mesure où j'ai souhaité souligner la manière relativement aisée dont ont été effectuées ces observations participantes, puisque très peu étaient au courant de ma recherche en cours.

6.3 Présentation des enquêtes menées : questionnaires écrits pendant les cours et entretiens (choix des témoins, procédés, déroulement) - Voir annexes pour les entretiens menés

6.3.2 Les questionnaires

J'ai, depuis mon enfance, vécu dans cette société et j'ai donc acquis la connaissance, avant même de procéder à mes enquêtes, de son système d'enseignement-apprentissage des langues, de l'intérieur, intimement.

La pratique du terrain représente d'abord un ensemble de relations qu'il faut établir avecdes témoins sélectionnés parce que considérés comme susceptibles de livrer des éléments de réflexion pertinents concernant un groupe social plus large. Il me semble aussi important de préciser que je connaissais ce groupe plus large, cette partie de la société mauricienne, en amont,du fait de mes expériences de socialisation. Cette inscription était d'autant plus facilitée par le fait que je peux effectuer des observations participantes en ma qualité d'enseignante.

Ma collecte d'observables écrites se fonde sur un corpus, dont l'objectif était de constituer vingt-quatre questionnaires d'aspirants enseignants de français, dont seulement deux jeunes hommes, en première année de Licence dans un établissement d'enseignement supérieur mauricien[616], de douze questionnaires de grands adolescents de terminale et de quinze questionnaires d'apprenants adultes inscrits à des cours de perfectionnement de français, très souvent à visée professionnelle. Cela correspondait aux différents groupes dont j'assurais certaines charges d'enseignement. De ce corpus, nous avons retranscrit dix-sept des questionnaires de cesfuturs enseignants, (sept étant absents le jour de passation des questionnaires), douze des questionnaires de lycéens (trois absents) et sept questionnaires d'adultes (quatre absents et un qui s'était excusé de devoir partir plus tôt). Ces derniers, âgés entre vingt-deux et cinquante-deux ans, sont issus de catégories socio-professionnelles variées, avec également des origines ethniques diverses. Dans ces deux derniers groupes, la répartition hommes-femmes était quasiment égale.

Les questionnaires étaient répartis ainsi :

[616] Je ne mentionnerai pas ici le nom de l'établissement en question dans le but de préerver l'anonymat des témoins,qui pourraient être facilement identifiés.

1 Questionnaire à quelques aspirants enseignants de français d'un établissement d'enseignement supérieur.

2 Questionnaire à quelques lycéens de terminale provenant de plusieurs lycées publics et privés (ruraux et urbains).

3 Questionnaire à quelques apprenants adultes d'un cours de perfectionnement de français à visée professionnelle.

Le but de ces questionnaires était de récolter des réponses réfléchies. J'ai demandé à messujets de prendre le temps de rédiger leurs réponses - ils disposaient ainsi du temps dont ils avaient besoin. En moyenne, ils ont pris une bonne trentaine de minutes pour compléter le questionnaire. Nous voulions récolter un maximum d'informations sur leurs représentations et leurs rapports avecles langues, en particulier avec la langue française. En leur demandant de réfléchir à leurs compétences et à leurs propres comportements linguistiques, je voulais voir si leurs réponses correspondaient à mes propres observations et analyses.

J'ai choisi de reproduire l'intégralité des questionnaires, afin de faire la distinction entre des réponses pertinentes et d'autres qui le sont moins. Cette comparaison permet de différencier le niveau de compréhension des questions posées. L'intégralité de ces copies se trouve dans les annexes.

J'ai aussi choisi de reproduire les réponses telles quelles : avec les erreurs d'orthographe, de morphosyntaxe, de grammaire ainsi que la mise en page avec des constructions de paragraphes trè s aléatoires et, à l'inverse, l'absence de paragraphes dans certaines copies. Je suis consciente que les positions des chercheurs divergent à ce sujet, et j'ai donc fait le choix de conserver l'authenticitédes questionnaires en les retranscrivant tels quels.

Ce choix a été fait dans la mesure où j'ai estimé intéressant de rendre compte de la compétence écrite des élèves/des apprenants pour pouvoir éventuellement établir une certaine corrélation avec l'insécurité linguistique. Ainsi, certaines tournures phrastiques, certains calques linguistiques (anglicismes, créolismes) révèlent bien cette influence des contacts de langue et attesteraient donc d'un emploi loin d'être fortuit. En outre, il paraît pertinent, dans le cadre d'un travail de recherche, de reprendre les propos des sujets tels quels, afin d'ajouter à la validité et à la

crédibilité de ce corpus[617]. Je pense notamment à son éventuelle réutilisation dans le cadre de citations et/ou à d'autres fins par d'autres chercheurs.

6.3.3 Les entretiens

Quant aux entretiens, au nombre d'une trentaine au total, ils ont été menés auprès de jeunes étudiants et de jeunes actifs : des professionnels issus de plusieurs domaines tels que le journalisme, l'enseignement, le secteur des services, etc., ainsi qu'auprès de jeunes retraités. J'ai choisi de n'en retranscrire qu'une douzaine, ceux que nous avons évalués comme étant les plus pertinents, ce qui ne signifie pas que les autres entretiens n'interviennent pas de manière indirecte, mais ils le font cependant de manière moins prégnante, dans l'élaboration de la réflexion sous-jacente à cette thèse. D'autres entretiens n'ont pu être retranscrits, car certains témoins sont des personnalités publiques, aisément reconnaissables. Les témoins sont de nationalité mauricienne et française, parfois aussi sont binationaux. J'ai essayé d'établir un juste mélange des genres lors de la retranscription desentretiens : cinq hommes et sept femmes. L'équilibre des nationalités a aussi été respecté : il s'agit d'entretiens avec trois témoins d'origine française et quatre d'origine mauricienne, dont cinq binationaux.

Le choix des témoins s'est effectué en fonction de mes réseaux de contacts professionnels, de connaissance, par le biais d'amis, de collègues… J'ai essayé de cibler toutes les tranches d'âges dans la mesure du possible et de varier l'échantillonnage socio-professionnel de la population d'enquête, afin de toucher une variété de couches sociales, professionnelles et de genres. Le choix des informateurs témoigne également d'une disparité dans les origines ethniques et communautaires. Il s'agissait donc pour moi de voir si je pouvais interpréter les propos de messujets en termes de sécurité ou d'insécurité linguistique

Ces entretiens ont constitué une véritable mine d'informations pour ma recherche et ils ont aussi été stimulants et enrichissants sur le plan personnel, puisque cela nous a permis de « pénétrer »dans la perception du fonctionnement langagier de différentes personnes.

Lors des entretiens enregistrés que j'ai menés, j'ai tenu à laisser libre cours à la parole des témoins, dans la mesure du possible. Il s'agissait d'entretiens semi-directifs, où j'écoutais parler le témoin tout en le guidant par le biais de mes questions.

[617] J'estime que le chercheur est maître de son corpus et peut ainsi décider librement de conserver et de reproduire l'intégralité de ses observables ou non selon l'éthique de la recherche.

Je dois cependant faire remarquer que j'ai constaté un fait qui mérite d'être souligné dès le début de cette enquête de terrain : il a été difficile, voire très ardu, d'obtenir des opinions et desréflexions approfondies de la part d'une majorité de témoins interviewés. Quelques hypothèses quenous émettrions seraient dans cet ordre de préférence : un manque d'habitude de réflexivité, une certaine gêne face à un thème sensible, une réticence à se livrer, à reconnaître sa vulnérabilité, ses faiblesses face à l'autre. La grande majorité des entretiens a été de courte durée : moins d'une demi-heure. Il semblerait que les personnes interviewées n'avaient pas réfléchi à la question linguistique,à la place des langues dans leur vie et qu'il était ainsi difficile pour eux d'en parler. Cela se résumaitsouvent par une ou deux phrases simples. Alors que certains disaient ne pas éprouver de malaise à parler français, nous avons pu constater qu'ils s'exprimaient avec difficulté parfois, en cherchant leurs mots. Ils semblaient donc plutôt être en « sur-sécurité linguistique », puisqu'ils possédaient une haute opinion de leur prise de parole à l'oral.

Par ailleurs, il se pourrait tout simplement que la méthodologie adoptée ne convienne pas, puisque l'entretien[618], sous la forme de questions et de réponses peut se révéler intimidant pour un individu qui n'en a pas l'habitude et lorsqu'il se retrouve face à une personne qu'il considère comme parlant mieux le français que lui-même.

À l'autre bout du continuum se trouvent les personnes qui affirment « ne pas bien parler français » et qui osent dire qu'elles « sont mal à l'aise » lorsqu'elles doivent prendre la parole en français.

Dans ce cas, comment se fait-il que certains, qui devraient être en insécurité linguistique, qui nous paraissait évidente à nos yeux de jeune chercheure, ne le ressentent pas du tout ? Ou ne*l'explicitent* pas, ou *n'osent* pas l'avouer, ou ne *veulent* pas le faire ? Car il est évident que le locuteur en question ne possède pas les codes sociaux et culturels de la prise de parole ni de vocabulaire riche, varié, ne maîtrisant ainsi pas les registres de langue. Les travaux de William Labov[619] ont montré que l'insécurité linguistique n'est pas corrélée à la compétence : il y a des locuteurs « sécures » malgré leur faible compétence, parce qu'ils n'investissent pas d'enjeux sociaux dans la qualité de leur discours, alors que d'autres, possédant un vocabulaire plus riche, se retrouvent en insécuritélinguistique, car ils associent la prise de parole à une évaluation indirecte de leur statut social.

[618] Il est ici important de noter que nous n'avons pas « formalisé » l'entretien, mais avons fait en sorte que le témoinsoit à l'aise.

[619] William Labov, *The Study of Non-Standard English*, Champaign (Illinois), *National Council of Teachers of English,* 1970.

Mes questions ont-elles pu influencer les témoins et leurs réponses par la façon dont elles ont été posées ? La représentation que possèdent les témoins de la chercheure a-t-elle une incidencesur leurs réponses ?

Les entretiens ont été menés pour la grande majorité dans un coin calme d'une cafétéria, à l'exception de deux entretiens qui ont été faits chez les témoins [620], à leur demande. Dans ces deux cas, nous n'avons pas été dérangés et les sujets n'étaient pas pressés par le temps. Ils ont tous répondu volontiers aux questions, en prenant parfois le temps de la réflexion sur certaines d'entre elles en particulier.

L'ordre des questions n'a pas été systématiquement respecté, mais j'ai posé les questions en fonction de ce que me disaient les informateurs. Je souhaitais que le témoin se sente à l'aise, qu'il soit assez spontané dans ses réponses, afin qu'il puisse livrer ce qu'il avait à dire sans embarras. J'aievité à tout prix les questions-réponses à la chaîne qui ne laissent, à mon avis, aucunepersonnalisation de l'entretien et qui en font des « entretiens figés », puisque tous similaires.

En outre, toutes les questions[621] n'ont pas été posées à tous les témoins, puisque je ne mesuis pas imposé cette exigence de l'exhaustivité, car je me suis adaptée aux personnalités, aux différences de propos qui ne requéraient pas systématiquement la liste des questions initialement préparée. Les questions étaient catégorisées sous différentes rubriques :

1 Profil et biographie langagière,

2 Représentations du français et des autres langues en général,

3 Pratiques linguistiques,

4 Langue et enseignement.

Les questions de langues à Maurice touchent parfois à des problématiques ethniques, communautaires, sociales, voire personnelles et peuvent donc apparaître comme délicates, provoquant même de la gêne chez certains sujets. Tout en prenant en considération ces variables,

[620] Il nous apparaît plus juste de les nominaliser en tant que « sujets », plutôt que « informateurs » ici car nous analysonsensuite leurs récits, qui nous apparaissent différents des « témoignages » (déclaration de ce que l'on a vu, entendu, servant à l'établissement de la vérité – Or, il s'agit de « leur vérité »).

[621] Nous souhaitions à l'origine en faire des « récits de vie linguistiques », puisque comme le souligne Marie-MadeleineBertucci, qui elle-même cite Jean-Claude Kauffman :

« (…) l'intérêt de cette démarche réside dans la position qu'elle donne au chercheur. La posture de recherche revendiquée est consciente de la part de subjectivité du savoir produit, lequel est indissociable du chercheur, de ce qu'il est et d'où il vient, ce qui légitime l'adoption d'une réflexivité productive, sans qu'il y ait de rupture entre une réflexivitéindividuelle, qu'on pourrait définir comme une sorte de quant à soi, et une réflexivité scientifique d'ordre social. Les deux sont intriquées et s'alimentent mutuellement (Kaufmann, 2001 : 208-209)».

j'ai donc essayé de modifier, autant que faire se peut, le cours des entretiens. Ainsi, chaque entretienest forcément différent. Chaque entretien a donc été adapté au sujet, même si le corps principal de l'entretien restait le même.

Un guide des questions posées en entretien se trouve à l'Annexe 4.

De manière générale, j'ai amorcé l'entretien en français[622], en présentant mon travail de recherche : mon but était de chercher à recueillir des informations venant de différentes personnes concernant leurs rapports respectifs avec les langues, et en particulier avec la langue française. J'ai délibérément choisi d'occulter les termes de sécurité et d'insécurité linguistiques. Ces termes font référence à un jargonde linguiste, et je n'ai pas jugé nécessaire d'avoir à les expliciter aux témoins.En outre, évoquer le terme « d'insécurité » aurait eu pour effet de susciter de la méfiance et des appréhensions chez les témoins.

J'ai ensuite poursuivi par des informations concernant le profil linguistique du témoin : langues pratiquées, ses relations avec les langues, les langues où il se sent le plus à l'aise. À Maurice,l'évocation de la langue maternelle peut revêtir plusieurs sens : en fonction de la catégorie socio - professionnelle ou sociale. Cette interprétation du sens donné à la langue maternelle constituera un axe de réflexion majeur dans la suite de ce travail de recherche.

En admettant que l'insécurité linguistique relève d'un ou de plusieurs sentiments, émotions, représentations éprouvés par un locuteur, il y a donc nécessairement une dimension interprétative, influencée par le vécu, puisque les sentiments sont par définition subjectifs, mais peuvent revêtir une composante sociale, même si le « support » est un témoin.

Si William Labov a quant à lui brossé un tableau de manière peu ou prou objective, en cochant des cases pour faire entrer le témoin dans une certaine taxonomie, je ne partage pas ce choix, puisque je pense que les sentiments sont perçus à travers un univers imaginaire, socio-affectifqui est propre à soi, et qui ne peut donc être objectif.

J'ai aussi pensé à faire lire un texte court à nos informateurs dans le but d'évaluer leur prononciation sur certains mots spécifiques :

[622] Il est ici intéressant de noter que la quasi-totalité des entretiens que nous avons menés ont été faits en français.Dans la mesure où les témoins étaient tous francophones (et également créolophones pour certains), nous pouvonssupposer que c'est leur statut social, ainsi que la tonalité de nos relations et le thème de l'entretien qui ont mené auchoix du français (ne pas utiliser le français aurait supposé que j'aurais pu par exemple penser qu'ils ne soient pascapables de le faire en français, ce qui les aurait peut-être dévalorisés). Je dois avouer qu'il ne m'était pas venu à l'espritde mener l'entretien dans une langue autre que le français. À l'heure où je rédige cette partie et où je suis donc amenée à réfléchir sur le choix instinctif quis'est porté sur le français, je me rends bien compte que je n'ai pas systématiquementproposé au témoin de répondre dans la langue de son choix (et ils ont tous répondu en français).

Ex : Promis／promu, chez／ses, joues／zou…

Néanmoins, je me suis aperçue assez vite que pour la grande majorité, le problème de la prononciation créolisante[623] ne se posait pas trop et qu'il ne s'avérait finalement pas utile de les évaluer là-dessus. Même ceux qui avaient un faible niveau de scolarisation maîtrisaient plus oumoins ces phonèmes.

6.3.4 L'élaboration des questionnaires écrits

Je me suis inspirée de plusieurs autres questionnaires linguistiques[624] avant d'établir le mien.Je n'ai pas jugé utile de formuler un questionnaire uniquement sur les régionalismes ou sur ce qui est communément appelé à Maurice « le français mauricien » (utilisé sous cette forme), dans la mesure où, lors des cours pour adultes que j'ai assurés, j'avais constaté que les témoins concernés étaient bien conscients des écarts entre le « bon français » et « le français mauricien ». Afin d'évitertoute confusion,il est important de préciser que certains de ces questionnaires me servaient de guides lors des entretiens et qu'ils étaient aussi transmis à certains témoins qui ne pouvaient nous voir en face-à-face, par manque de temps, mais qui acceptaient d'y répondre par écrit.

6.4 Les obstacles ou difficultés rencontrés

Afin de considérer les résultats de cette enquête dans leur ensemble, il est primordial de mesurer les limites produites par les conditions d'enquêtes.

6.4.2 Le nombre et la « qualité » des témoins

La première chose qui me vient à l'esprit concerne le faible nombre d'informateurs. Il existe plusieurs raisons à cela : la première tient tout simplement au fait que le nombre d'informateurs de qualité est assez restreint. Par « qualité », nous comprenons « informateurs ayant une certaine capacité de réflexivité d'expression, de discernement, qui pourraient contribuer de manière

---

[623] Il est ici important de noter pour le lecteur non créolophone, que certains sons comme les sons[y], [ʃ] ou encore [ʒ] sont inexistants en langue créole. Ils se prononcent[i], [s], et [z] respectivement.

[624] Questionnaires linguistiques établis par Aude Bretegnier, Isabelle Boudart, Kakou Marcel Vahou, consultés sur lesite suivant :
http:／／www.comenquestion.com／article%20COM%20EN%20QUESTION%202%20DEFINITIF%20PDF／COM-2%202013%205%20VAHOU%20article%206%20BOOOOOON.pdf, [site consulté le 1er mars 2016] Egalement, les travaux de Cécile Canut, consulté sur le site :
http:／／www.comenquestion.com／article%20COM%20EN%20QUESTION%202%20DEFINITIF%20PDF／COM
-2%202013%205%20VAHOU%20article%206%20BOOOOOON.pdf, consulté le 1er mars 2016.
Enfin, je me suis aussi inspirée des cours de Master de Didier de Robillard sur les pistes à considérer pour démarrerune biographie linguistique.

constructive à cette recherche ». J'ai donc décidé de privilégier le qualitatif sur le quantitatif, d'autant que le thème de l'insécurité linguistique (sentiment) s'y prête.

Je me suis donc très vite rendu compte, dès le début de mon enquête, que les témoins n'étaient pas très loquaces et qu'il fallait vraiment les inciter à s'exprimer afin qu'ils puissent me fournir de la matière exploitable. À la suite de mes diverses rencontres, j'ai donc décidé d'interviewer des informateurs ayant des éléments pertinents à partager, des informateurs d'un âge mûr (plus de 40 ans), qui seraient de fins observateurs de la société mauricienne, car il peut êtredifficile pour un citoyen de faire une analyse sociolinguistique s'il ne possède pas de conscience linguistique à la base.

Le fait de ne pas forcément maîtriser le français ne semblait pas les importuner et ils semblaient le vivre parfaitement bien. Le fait qu'un des témoins, de descendance africaine[625], proclame « que les Anglais ou les Français, c'est pareil », alors qu'il revendique la langue française comme sa langue maternelle et avoue ne jamais utiliser le *kreol,* même pas pour s'adresser à safemme de ménage comme le veut la tradition, atteste d'une profonde absence de lien affectif avecla langue française, puisque pour cette dernière, « les Blancs, Anglais ou Français, c'est pareil ! ». Letémoin semble ici volontairement assimiler les Anglais aux Français (et inversement), confusion probablement basée sur l'européanité partagée ou peut-être préfère-t-elle cette version des choses, en confondant identités française et anglaise ? Cette déclaration permet donc de faire voir le manque de lien sentimental avec la langue française, malgré les propos émis plus tôt par cette personne. Cela atteste donc d'une profonde méconnaissance des liens existants entre langue, culture et identité. La langue française semble uniquement être un vecteur de hiérarchisation sociale, afin que les membres de la communauté créole se maintiennent dans la catégorie socialedes « créoles clairs ou métis » ; du moins c'est ce qu'ils pensent ou espèrent grâce à la pratique de la langue française. Ceci expliquerait donc la visualisation ou l'interprétation hâtive de l'énoncé ci- dessus, confirmant ainsi cette aspiration à ressembler aux « Blancs », peu importe qu'ils soient d'origine anglaise ou française.

La difficulté essentielle résidait aussi dans la recherche d'informateurs, de sujets ou de témoins, en raison du temps qu'ils devraient consacrer à ces entretiens. Le temps nécessaire à l'entretien pouvait en effet représenter un élément de dissuasion. Je les ai donc prévenus que cela prendrait une demi-heure, voire plus, en fonction de ce qu'ils avaient à dire, à partager. Je leur ai

[625] Il s'agissait de propos tenus lors d'une discussion informelle avec une ancienne collègue, enseignante de français.Nous n'en dévoilerons pas plus afin de conserver son anonymat.

proposé une trentaine de minutes afin de ne pas les effaroucher, car je voulais être certaine d'obtenirdes entretiens. J'avais probablement minimisé la durée probable de ces échanges, mais selon les témoins, pris dans leur désir de « raconter », l'on dépassait parfois largement le temps annoncé.

6.4.3 Une absence de réflexion sur la langue

J'ai remarqué le va-et-vient identitaire perpétuellement présent dans les réflexions menées par les témoins (comparaisons culturelles entre ce que perçoit le témoin ayant auparavant vécu à l'étranger, qui peuvent parfois le mettre mal à l'aise). Ainsi, les parcours et les rencontres influent de manière importante sur les pensées et les perceptions des sujets. Cette dimension, relevant des réflexions de locuteurs purement insulaires comparées à des réflexions provenant d'autres insularités et du continent, pourrait être davantage valorisée ici, mais certains pourraient y trouver des relents coloniaux.

Ce constat m'a fait réfléchir aux raisons de cette absence d'étude sur les langues à Maurice.Ces personnes, qui faisaient pourtant preuve d'analyse et de discernement dans leur vieprofessionnelle (puisqu'elles occupaient tout de même des postes à responsabilités), éprouvaient- elles de la gêne par rapport à une moindre maîtrise de la langue française ? Est-ce la raison pour laquelle elles ne souhaitaient pas en parler ? S'agissait-il d'une façon de nier le problème ? Ceci démontre à quel point l'usage de la langue française, en particulier dans le contexte mauricien, est révélateur de positionnement social et même parfois du niveau d'instruction. Il s'agit pour le locuteur de pouvoir prendre la parole, non pas uniquement en français, mais de le faire de manière correcte, en respectant la prononciation, les règles grammaticales, le niveau de langue. Il ressent d'autant plus ce besoin qu'il sait qu'il sera jugé sur sa manière de parler, en particulier s'il se retrouve dans un contexte social particulier. L'on constate ainsi que plus le locuteur se retrouve dans unpositionnement social supérieur, plus il semble être en situation d'insécurité linguistique. Cettesituation de gêne linguistique démontre bien qu'une telle enquête estpertinente.

Le sujet des langues pouvait parfois être empreint d'embarras, de gêne, révélant même un certain statut social : les sujets éprouvent de la retenue, s'ils ne se sentent pas à l'aise et ne se sententpas prêts à en parler avec une parfaite inconnue. Je pourrais interpréter cela comme de l'« insécuritéscientifique », méthodologiquement induite par le fait d'être le sujet d'analyses et d'interprétations.

Ces témoins, qui font partie de mon cercle social, ont, selon moi, posé des difficultés d'un autre type. Même si les entretiens étaient plus détendus, j'ai bien senti que ces derniers avaient peur

de me décevoir lors de leurs réponses, (ils me demandaient parfois si c'était bien ce que j'attendais d'eux[626]) probablement puisque nous avions déjà une certaine relation professionnelle.

6.4.4 Le cadre formel du cours de français

Il est important de noter qu'il s'agissait d'enquêtes menées dans le cadre de la salle de classeou de cours, en situation scolaire/universitaire ou en situation formelle pour certains témoins. Dans le cas où j'avais fait passer des questionnaires, contrairement à ce que je pouvais m'attendre, enparticulier venant du groupe d'aspirants enseignants de français, je n'ai eu aucune question concernant ces recherches. Le manque de curiosité ou la peur de la manifester provenait probablement de la situation formelle apprenant-formateur.

L'une de mes craintes a été que les témoins rédigent leurs réponses en fonction de mes attentes, et j'ai donc pris le soin de préciser qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponseset que les copies pouvaient être remises de manière anonyme, s'ils le souhaitaient. Plusieurs copiesont donc été rassemblées et soumises sous le sceau de l'anonymat.

Ainsi, je dirais que faire compléter des questionnaires par des personnes que nous connaissons s'avère problématique, puisque le respect de la confidentialité devient inexistant. L'île Maurice étant un petit territoire, il a donc été impératif de ne pas nommer explicitement les établissements où ces enquêtes ont été effectuées ainsi que la période exacte où celles-ci ont été entreprises, dans le but de préserver l'anonymat de ces témoins au maximum.

Je suis ici tout à fait consciente que mes consignes et remarques ne peuvent en aucun cas garantir la pertinence des réflexions. Les témoins ne sont pas dupes et il est tout à fait normal qu'ils pensent être évalués d'une manière ou d'une autre lors de cet exercice de réponse à ce questionnaire,sur leur apprentissage de la langue et du cours en général.

En tant qu'enseignante ayant passé plusieurs heures avec ces étudiants et/ou apprenants,et ayant ainsi instauré une certaine relation de confiance ou, du moins, de bienveillance, je peuxpenser que leurs réponses ont été sincères (pour la majorité d'entre eux). Certains n'ont pas hésitéà me faire part de leur désamour pour le français, m'avouant que leur présence à ce cours étaitconditionnée par des injonctions parentales ou par la situation peu favorable sur le marché du travail dans les secteurs de leurs choix initiaux.

[626] Ce qui peut jouer aussi sur ce qu'ils révèlent ou non, et peut ainsi « fausser » le « résultat ».

En ce qui concerne les entretiens informels, les témoins (formant une partie de mon réseau professionnel ou social) y participaient de manière volontaire. D'un informateur à l'autre, en fonction de mes affinités ou pas avec ce dernier, je choisissais d'adopter différentes stratégies, de reprendre le thème sous un angle différent pour rester dans le vif du sujet, dans le cas où le témoin s'égarerait. Globalement, j'ai essayé d'adopter différentes attitudes, dépendant de ma relation personnelle avec le sujet, de son parcours, de sa relation avec les langues.

6.4.5 Comprendre la relation enquêteur-enquêté

Cette relation enquêteur/enquêté nous amène à réfléchir plus profondément au positionnement de l'enquêteur lors de ses enquêtes.

L'on est donc en mesure de se demander si la présence de l'enquêtrice, en l'occurrence, ma propre présence en tant qu'enseignante, ne susciterait pas quelque part un sentiment de méfiance, voire d'insécurité, ce qui s'avère être une situation idéale pour une enquête sur l'insécurité linguistique.

Des remarques telles que « oui, mais c'est normal qu'on parle pas bien, on entend dire ça tout le temps, on répète sans savoir que c'est pas bon » démontrent cet état d'auto-dévalorisation linguistique. Et lorsqu'il m'est arrivé de répondre que je n'avais jamais entendu une telle énonciation fautive, l'un des apprenants a répondu en riant : « mais c'est normal, vous, vous fréquentez des Français, nous, on reste entre nous, entre Mauriciens, et on parle mal[627] », ce qui a provoqué un rire général au sein du cours.

Je suis donc amenée à m'interroger : la possession d'une propriété commune à l'individu et au groupe social entraîne-t-elle directement une intégration sociale du premier au second ? Définit-elle la base d'un rapport d'allégeance de l'individu au groupe social ou existe-t-il une notion d'identité collective ? Facilite-t-elle les processus d'intercompréhension linguistique et culturelle ? Est-il possible de se défaire de ce concept des relations d'appartenance ?

Il semblerait en effet que le regard porté sur les interactions ou activités humaines soit influencé par les *a priori* ou stéréotypes, ou les représentations préconçues que nous avons de l'autre.

[627] Cette remarque émise par des apprenants en février 2015 démontre encore une fois que bien que je sois Mauricienne, « comme eux », l'on voit bien à travers ces entretiens et enquêtes qu'il existe plusieurs façons d'être mauricien.ne. Cette différence dans l'usage de la langue et des fréquentations sociales représente donc un facteur clé dans la façon dont l'enquêteur est perçu et par conséquent du statut que l'on accordera à l'enquêteur.

Émettre la pensée qu'on fait partie unilatéralement et de manière homogène à une communauté semble ainsi faire partie de ces stéréotypes.

D'après mes observations, il semblerait donc que cette perception (de l'enquêteur) pourrait être un facteur qui renforcerait l'insécurité linguistique des témoins. Cela m'amène donc à analyser les rapports entre enquêteur et enquêtés, avant, pendant ou même après les entretiens : le contenu sémantique des propos, mais également la gestuelle, le ou les positionnements des informateursfaceà l'enquêteur.

À ce propos, j'ai constaté un fait important lorsque certains témoins parlent des Mauriciens en général. Je pense notamment à l'entretien mené avec Mathias, Français de 28 ans, expatrié àMaurice depuis deux ans. Il alterne le « vous » et le « ils » :

> « Vous utilisez le français, l'anglais, le *kreol* ».
>
> « Ils parlent mal français en général, les Mauriciens ».

Cela démontre bien la difficulté de sa démarche à me catégoriser ou pas avec « les Mauriciens » en général, ou à s'identifier à ceux dont il parle. Cela a aussi été le cas lors d'autres entretiens menés avec des expatriés, qui hésitaient à faire l'amalgame entre mon identité personnelleet celle des « autres Mauriciens ». Ce constat n'est pas rare et arrive souvent avec d'autres sujets également [628].

Une autre difficulté rencontrée lors des entretiens était le fait d'instaurer la bonne distance entre les informateurs et moi-même. Au début des tout premiers entretiens, j'ai eu une fâcheusetendanceà être prolixe, le but étant d'instaurer la confiance et de détendre l'atmosphère (et aussid'essayer de combler les silences), afin d'établir une relation qui inspirerait l'informateur, ou du moins contribuerait à le rendre plus enclin à livrer des informations personnelles.

De manière générale, j'ai constaté que la présence du magnétophone ne semblait pas déranger les sujets. La plupart de ceux que nous avons interrogés semblaient à l'aise et ne manifestaient aucune crainte ou aucune honte à évoquer leur « malaise ou être mal à l'aise pour parler français », ce qui peut sembler être un paradoxe dans le cas d'autres situations où ils essaient au contraire de le camoufler, d'où toute la complexité de l'IL.

J'ai aussi remarqué que ces derniers évoquent « ne pas bien parler le français » et plus rarement « ne pas bien écrire le français ». Cela proviendrait du fait que dans la situation linguistique

[628] C'est aussi le cas dans ma propre sphère d'amis expatriés qui alternant entre le pronom personnel « vous » (nous désignant ainsi dans la communauté mauricienne) et le « ils » qui sous-entend qu'ils m'excluent de cette communauté.

particulière de l'île Maurice, l'on communique beaucoup plus en français dans la vie quotidienne, alors que les communications écrites formelles et administratives sont généralement en langueanglaise. Certains ont évoqué « ne pas être bons à l'écrit en français » dans la mesure où ils travaillaient spécifiquement avec des clients français et se devaient donc de communiquer, à l'oral comme à l'écrit, uniquement en langue française.

De manière générale, je peux donc dire que les entretiens se sont déroulés sans tension particulière et sans émotion particulière. Les informateurs (mis à part certaines figures intellectuelles) ne semblaient pas attacher d'émotions ou de sentiments précis à l'égard de la languefrançaise. Pour eux, leur identité se rattache beaucoup plus à la langue créole, qui se présente comme « la langue des Mauriciens ». Ils semblent utiliser, de façon très générale et banalisée le français à l'oral et l'anglais dans les communications écrites.

J'ai aussi remarqué que les récits linguistiques semblaient être dénués de sentiments ou d'émotions profondes chez certains informateurs, qui avaient répondu aux questionnaires et que je nommerai « témoins grand public[629] ». Je pense notamment aux personnes de mon réseau social ou professionnel qui n'entretiennent pas de relation particulière avec la langue française. Néanmoins , ceux que je désignerai par « les intellectuels » (écrivains, certains enseignants, ceux ayant un lien professionnel avec la langue) semblent avoir une relation particulière avec la langue en question et cette capacité de réflexion sur la langue.

Je me suis efforcée de ne pas tomber dans la proximité ou dans la connivence avec les témoins, même si je les connaissais parfois. Au fil des entretiens, je me suis efforcée de sourire et d'acquiescer de temps en temps, tout en encourageant le témoin à s'épancher davantage sur ses expériences ou ses observations et perceptions des pratiques et interactions langagières.

6.4.6 Des réponses fournies qui mènent vers des pistes ou des sujets de réflexion ?

Les témoins semblent posséder une bonne compréhension orale et surtout écrite alors que les observations et analyses démontrent qu'ils « redoutent » la production orale et tout particulièrement les productions écrites. Les mots qui sont souvent revenus lorsqu'ils ont été invitésà s'exprimer sur le sujet sont : « frayeur, peur (de mal dire／de paraître ridicule), honte, embarras,

[629] Ce terme « grand public » a été utilisé par une des structures dans laquelle nous avons travaillé pour différencier les apprenants des entreprises et le public d'apprenants issus du « grand public » (ceux qui s'inscrivent de leur plein gré pour suivre les cours de français).

crainte, stress, mal à l'aise… », ce qui s'apparente bien à de l'insécurité linguistique. Les analyses des réponses fournies ne sont pas très fructueuses, car l'on se rend compte que les témoins tendent souvent à se censurer : ils n'osent pas toujours tout exprimer, d'où l'intérêt des observations, des récits de vie qui laissent transparaitre de l'IL sans forcément la nommer directement.

La lecture détaillée et l'analyse des réponses permettent de dégager des thèmes principaux, qui pourraient servir d'éventuelles pistes de réflexion pour la recherche.

1. Le manque de vocabulaire, le problème de genre et la conjugaison.

2. La morphosyntaxe et les calques (créolismes, anglicismes)

3. Le français standard et les régionalismes

Précisons que j'ai mené mes entretiens seule (dont les questionnaires furent également formulés par mes soins) et j'ai retranscrit plusieurs dizaines d'heures d'enregistrements

6.4.7 Un échantillon restreint de la population

Il est ici important de souligner le choix des témoins, même si j'ai tenté de varier l'échantillonnage en recherchant à interviewer des locuteurs issus des couches populaires. Cependant, comme je l'ai souligné précédemment, ces derniers arrivent très difficilement à réfléchirou à s'exprimer sur leurs rapports aux langues et encore moins sur leur parcours linguistique.

Quant aux questionnaires écrits que j'ai recueillis, ils attestent d'une certaine démarche volontaire, puisque la grande majorité des témoins interviewés (des adultes suivant des cours de langue française ou de didactique du français) étaient volontaires, car ils avaient déjà pris conscienceде leurs lacunes en français.

Ainsi, cette recherche se concentre sur un sous-groupe, une catégorie sociale de francophones plus privilégiés au sein d'un groupe plus large de francophones. Comme cette thèse porte sur l'IL en français, il s'agit donc de se concentrer sur cet échantillon de la population qui y est plus particulièrement sujet.

6.4.7.1 De probables incohérences au niveau des statistiques officielles ?

Puisqu'il est important de comprendre l'échantillonnage des témoins, il est intéressant de s'intéresser à la composition ethnique de la population. Ces statistiques sur la population mauricienne ont été prises dans l'étude menée sur l'aménagement linguistique dans le monde par l'Université Laval au Québec[630] :

Groupe majoritaire : Créole mauricien (77,3 %). Il s'agit ici de la population d'origine européenne et africaine comprenant également des métissages. Cette appellation est à notre sens erronée, car cela pourrait être perçu comme étant trop générique. De plus, cette dénomination semble floue : s'agit-il de groupes ethniques d'origine ou bien de langues parlées par ces groupes en question ?

Groupes minoritaires : bhojpuri (5,2 %), français (4 %), tamoul (3.5 %), hindi (2,8 %), anglais (0,2 %), panjab (1,9 %), chinois mandarin (1,5 %), telegou (1,5 %), marathi (1,3 %). D'aprèsAlain-Gordon Gentil, réalisateur des *Enfants de l'exil*[631], les dernières estimations de la population chinoise se chiffrentà environ 3 %[632]. Ces incohérences dans les statistiques sont assez nombreuseset ceci n'en est qu'un exemple. Il n'existe malheureusement aucune donnée officielle à ce sujet. Lesstatistiques par ethnies d'origine ont été supprimées.

L'appellation de « langues coloniales » par Jacques Leclerc sur le site de l'aménagement linguistique de l'Université Laval, souvent reprise telle quelle par les brochures touristiques, ne nous semble pas convenir. En effet, ce qui est communément désigné comme « langues coloniales » dansles manuels d'histoire scolaire et, de ce fait, souvent repris par les médias, les Mauriciens eux-mêmes, fait référence aux langues des deux principaux pays colonisateurs. Il serait donc

---

630 Statistiques extraites du site : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/maurice.htm, consulté pour la 1re fois le 14 août 2016. Ce site reprend les recensements décennaux mauriciens, qui n'étaient pas répertoriés en ligne au moment de ces recherches en 2016. La dernière étude de ces statistiques date de 2011. Sur le site officiel des statistiques de l'île Maurice, http://statsmauritius.govmu.org/ de l'État mauricien, consulté plus récemment le 31 janvier 2021, il n'existe en effet que des statistiques liées aux appartenances religieuses, aux différentes nationalités présentes sur le territoire etnon plus aux différentes communautés ethniques. Une personne d'origine indienne peut par exemple être de foi chrétienne et ne pas pratiquer l'hindouisme. La dernière étude des populations ethniques date de 1996. Il n'y a désormais plus de recensements de la population par catégories ethniques.
Source
:https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Census_and_Surveys/HPC/2011/HPC_TR_Vol2_Demography_Yr11.pdf

631 Lors d'une avant-première à l'Institut français en novembre 2017, il a affirmé avoir des difficultés à trouver certaines statistiques démographiques. Son documentaire *Les enfants de l'exil*, sorti en 2017, met en scène certains Mauriciens, obligésde s'exiler lors de l'accession de Maurice à l'indépendance. Alain Gordon Gentil retrace les raisons, parfois violentes qui ont poussé ces citoyens Mauriciens à partir. Un documentaire, *Les jours inespérés,* sorti en 2018, constituele second volet de ce premier documentaire. Afin de réaliser ces documentaires, il a rencontré des Mauriciens établis à l'étranger qui pour certains possèdent un rapport identitaire particulier à leur île d'origine. Ces documentaires permettent des réflexions sur l'identité, les langues, l'interculturel, la patrie, les origines, etc.

632 Ce sont des informations qu'il dit avoir obtenues de l'Ambassade de Chine à Maurice, qui recense sa diaspora à l'étranger. Ces mêmes informations n'étaient pas disponibles au Bureau des statistiques mauricien. Selon Alain Gordon-Gentil, la population d'origine chinoise serait passée d'environ 30 000 habitants à environ 10 000 (un nombre important de la diaspora chinoise mauricienne a immigré vers l'Australie et le Canada).

inapproprié, dans une île Maurice moderne du XXIe siècle, de toujours les nommer ainsi. Les Mauriciens se sont aujourd'hui réapproprié ces deux langues[633] et en ont fait les leurs : il s'agit d'unevariété de français : le français mauricien et de ce qu'on pourrait aussi appeler un « anglaismauricien[634] », qui se distinguent du français dit normé ou de référence ou de l'anglais britannique ou américain. Ces deux langues sont en usage dans des contextes formels, au sein d'instances administratives, dans le judiciaire, etc. indépendamment de l'appartenance ethnique du locuteur.

Ces observables ne sont toutefois pas complètement exactes, dans la mesure où, en tantque Mauricienne née et vivant à Maurice au moment de l'écriture de cette partie de la thèse, je diraisque le *kreol* est pratiqué par la quasi-totalité de la population, comme l'attestent les statistiques de Statistics Mauritius : Peter Stein (1982) le constatait également lors de ses recherches sur Maurice dans les années 1980. Le groupe majoritaire qui correspond au pourcentage de 77,3 % nous sembledonc en inadéquation avec les faits réels[635] puisque la quasi-totalité de la population mauricienne parle et comprend le *kreol*. Les dernières statistiques officielles de Statistics Mauritis montrent que sur un total de 1 236 817 habitants, 1 069 874 personnes parlent le *kreol* à la maison, « language usually spoken at home[636] » (donc considéré comme langue première), ce qui confirme cette deuxième hypothèse. Une enquête plus récente démontre que 84 % de la population considèrentle *kreol* comme la langue du foyer[637], ce qui montre une fois de plus de fortes incohérences statistiques.

Ces chiffres, issus de recensements officiels menés par l'État, mettent en scène des sujetsqui souhaitent valoriser leurs pratiques langagières. Dans cette perspective, ils relèguent volontiers

[633] Le fait que plusieurs Mauriciens interrogés de manière informelle lors de certaines passations d'examens (TCF, DELF…) nous indiquent avoir le français comme langue maternelle en dit long sur leur relation avec la langue. Ceci étant dit, cela pourrait aussi traduire un certain sentiment d'insécurité linguistique, qu'ils dissimuleraient en faisant valoir le français comme langue maternelle, pour attester de leur maîtrise de la langue.

[634] Afin d'illustrer cette appropriation linguistique, voir le site très humoristique https://www.youtube.com/watch?v=IeyrNARY0Ps, qui permet de rendre compte de ces langues très mauriciennes. Vincent Duvergé, jeune humoriste mauricien, évoque souvent cette variété du français mauricien dans ses sketchs et tourne en dérision ses locuteurs. Il connaît en ce moment un énorme succès. [Site consulté le 15 mai 2018]. Le comédien Kevin Razy, Français d'origine mauricienne, évoque également ce français mauricien : https://www.youtube.com/watch?v=1jpag-i-yzs, [consulté le 16 juin 2020].

[635] Au moment de la relecture de cette thèse en janvier 2021, le site de l'université de Laval affiche de nouvelles statistiques : le groupe majoritaire est celui du créole mauricien ou « kreol morisien » (77,3 %), [consulté le 31 janvier 2021].Une critique qui pourrait être faite est l'appellation « groupe majoritaire » : s'agit-il du nombre total de locuteursdu *kreol* en tant que langue maternelle dans l'île ou de ses locuteurs qui l'utilisent dans leur répertoire langagier ? Des travaux sur les langues publiées à Maurice (Robillard, 1990, Tirvassen, 2015) font la critique de ces statistiques : ces données reflètent le rapport langue-ethnicités souhaité par le gouvernement plutôt que de refléter les pratiques réelles.

[636] Voir l'annexe 8 portant sur les statistiques officielles de Maurice : « HPC2011 Resident population by language. » [637] Extrait du site : https://www.lemauricien.com/article/recensement-2011-creole-premiere-langue-langue-premiere- la-republique-mauricienne/ qui lui-même cite comme source Statistics Mauritius.

le *kreol* au profit des langues plus prestigieuses que sont le français et l'anglais pour « se donner une meilleure image », car la pratique de l'anglais et du français permet de valoriser son statut social.

En ce qui concerne le taux d'inscription au supérieur, le nombre à l'Université de Maurice s'élève à environ 12 273 étudiants en 2015[638]. L'Université de Maurice est le plus important et le plus ancien établissement d'enseignement supérieur à Maurice. D'autres universités telles que l'Université des Mascareignes, *l'Open University*, l'Université de Technologie, accueillent également les étudiants. Ces établissements bénéficient de coopérations avec d'autres universités anglaises, françaises, indiennes, chinoises, canadiennes[639]…

Cette volonté d'ouverture à l'international par des partenariats et affiliations avec des universités étrangères souligne en contrepartie la nécessité de maîtriser l'anglais et le français, puisqu'il semblerait que les enseignements soient parfois partagés entre les deux établissements. L'enseignement dans le cadre universitaire peut donc être synonyme d'insécurité linguistique, si l'étudiant ne maîtrise pas la langue d'enseignement (il ne s'agit pas simplement de pouvoir communiquer dans cette langue, mais de rédiger des dissertations universitaires dans un jargon approprié).

Nos informateurs ont donc été répartis et classés en fonction des variables sociales utiliséesdans les enquêtes sociolinguistiques, tout particulièrement dans celles menées par William Labov et Nicole Gueunier, quoique ces derniers n'aient pas utilisé la catégorie « ethnique ».

Ce classement par variables sociales présente les avantages suivants :

- Il permet de rendre compte de l'échantillonnage, de s'assurer que toutes les communautés soient bien représentées.

- Il s'agit également de mettre en évidence les points communs, les similarités, mais aussiles éléments variables. L'objectif est d'essayer de voir et si possible d'établir une relation entreces variables sociales et les comportements et attitudes linguistiques des sujets interviewés. Nous soulignerons ici que même si la plupart des enquêtes classifient les informateurs selon leur appartenance sociale ou ethnique, il s'agit en réalité uniquement d'une hypothèse de classification facile à mettre en place pour les chercheurs.

---

[638] Souce : https://www.uom.ac.mu/index.php/about-us/students-statistics/admissions-student-and-records- office/students-enrolment, [consulté le 30 janvier 2021].

[639] Informations extraites des sites suivants : le site mauricien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : http://ministry-education.govmu.org/Frenchet du site français http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/MAURICE_fiche_Curie_3_novembre_2014____cle41ea9b.pdf (fiche de l'Ambassade de France à Maurice), [sites consultés le 14 mai 2016].

- Le découpage par ethnies[640] tient ici une place importante car la langue française a longtemps été associée aux Blancs. L'apparence physique était souvent synonyme de légitimité concernant la langue française. Cette représentation sociolinguistique est toujours d'actualité, dans la mesure où, dans quelques écoles privées de l'île, le recrutement local de professeurs de français se fait d'abord sur la base du phénotype européen (souvent sans que la personne en question soittitulaire d'un diplôme en langue française ou de l'enseignement !).

Cette variable ethnique est aussi intéressante car il était (est) souvent possible d'identifier l'appartenance communautaire d'un locuteur en l'écoutant parler le français[641]. Toutefois, même si cette identification n'est plus aussi aisée à présent, l'accès aux chaînes satellitaires, le contact physique avec des Français par le biais du monde professionnel, des réseaux sociaux, des voyages, etc. ont permis à certains locuteurs de développer une diction, un vocabulaire et une syntaxe plus proches des locuteurs français.

L'hypothèse serait donc qu'il puisse exister des IL, pour des raisons différentes, selon les groupes sociaux, et pas seulement en fonction de l'ethnicité. Ainsi, l'IL ressentie par un cadre supérieur n'est pas la même que celle ressentie par un étudiant, puisque les enjeux ne sont pas similaires. Si le cadre est en contact avec ses collègues qui maîtrisent le français et que ce n'est passon cas, il pourrait se sentir en infériorité puisqu'il n'oserait pas s'exprimer, de peur de se faireridiculiser ou tout simplement ne pas être crédible, par exemple parce que ses explications ne seraient pas claires lors d'une présentation professionnelle. L'élève, le collégien ou le lycéen, en revanche, ne serait pas le seul à être en IL, puisque la plupart de ses camarades de classe (en émettantl'hypothèse qu'il s'agisse d'une classe plutôt homogène) le seraient également s'agissant très souvent d'enfants ou d'adolescents d'un même milieu social. À cet âge, les élèves ont pour la plupart unparcours de vie assez identique (fréquentation de la famille, des amis par la scolarisation, par lesactivités périscolaires[642]).

- La catégorisation socio-professionnelle ou catégorie sociale permet en général d'établir que les membres appartenant aux catégories sociales supérieures se sentent souvent sécurisés, car il appartient souvent à leur groupe de faire véhiculer les normes de référence. De même, puisqu'ils jouissent d'un statut social supérieur, la dimension linguistique a souvent

[640] Il est essentiel de garder à l'esprit que même si le Mauricien se revendique bien « Mauricien » à l'étranger, tel n'estpas le cas dans son propre pays. De manière générale, il se catégorise ethniquement ou socio- culturellement.

[641] C'est en général le cas, même si la prédictibilité n'est pas fiable à 100 %. Il y a toujours des exceptions à la règle ! [642] Il y aurait néanmoins des exceptions, dans le cas, par exemple, d'élèves mauriciens, scolarisés dans une école privée,où très souvent ils sont amenés à côtoyer des élèves d'autres nationalités, qui ne possèderaient qu'une seule langue maternelle. Dans ce cas, « l'élève mauricien » se retrouve parfois avec un sentiment de ne pouvoir s'exprimer correctement (que ce soit en anglais ou en français) face à ses camarades étrangers.

beaucoup moins d'importance : ils ne se sentent pas systématiquement obligés de démontrer qu'ils ont réussi socialement en parlant français.

Les membres de la catégorie intermédiaire, aspirant à faire partie de la classe supérieure, se sentent en revanche beaucoup plus en insécurité linguistique, car ils prennent souvent inconsciemment pour modèles les locuteurs de la classe supérieure, même si cette tendance s'estompe progressivement et que nos enquêtes ont démontré que la référence demeure le français standard, « les journalistes de TF1[643]… ». Cependant, beaucoup n'osent pas parler dans ce « français standard » à Maurice, en particulier avec des gens qu'ils connaissent depuis longtemps, de peur de passer pour un « faiseur[644] ». Cela nous a été confirmé par un de nos enquêtés interrogés, qui nousa lui-même dit d'éviter de parler ainsi, de peur de « passer pour un faiseur » ou dans le meilleur descas d'être pris pour un Réunionnais (car il est d'apparence physique métissée).

La population appartenant à la classe sociale populaire n'est quant à elle pas vraiment concernée par l'insécurité linguistique en français, ou du moins à une très faible échelle, car cette population est rarement en contact avec ceux qui représentent le « locuteur idéal » et de ce fait, elle ne possède que des repères linguistiques imprécis ou erronés, sinon virtuels (par le biais de la télévision／de la radio／d'internet dans certains cas) lui permettant de prendre parfois conscience de la norme. Ce cas particulier nous rappelle les observations de Labov, selon lesquelles l'insécurité linguistique est très marquée chez la petite bourgeoisie qui prend pour modèle la classe supérieure, alors que la population en bas de l'échelle éprouve moins le besoin d'imiter les classes supérieures.Si tel est le cas (ce qui s'avère très rare), cette aspiration à « bien parler » ne constitue certainementpas leur priorité. Par ailleurs, ils ne peuvent pas vraiment espérer grimper l'échelle sociale grâce à la langue, puisque d'autres attributs leur manquent (niveau d'éducation…). Nous pensons notamment à la pyramide de Maslow[645], qui établit les besoins en ordre de priorité, classifiant ainsile besoin d'estime à l'avant-dernier échelon (l'échelon 4) avant le dernier échelon, l'échelon d'accomplissement.

À Maurice, l'on ne peut dire que la sécurité ou l'insécurité linguistique dépend de variables socio-professionnelles. Plusieurs personnalités politiques très médiatisées, d'importants cadressupérieurs… ne maîtrisent pas très bien le français. La maîtrise de la langue proviendrait peut-être

[643] Propos tenus et repris par plusieurs de nos étudiantes, aspirantes enseignantes de français, lors des cours dispensésau *Mauritius Institute of Education*.

[644] Terme courant du français mauricien signifiant « vantard », « prétentieux ».

[645] Abraham Maslow, « A Theory of Human Motivation », in *Psychological Review*, nº 50, 1943, pp. 370-396, http:／／psychclassics.yorku.ca／Maslow／motivation.htm, [consulté le 6 mars 2021].

dans ce cas d'un long séjour en France, mais nos observations et enquêtes ont démontré que celan'est pas toujours le cas.

Alors que de longues années en France hexagonale permettraient à certains locuteurs de se perfectionner en langue française, nous avons en effet constaté que cela n'est pas le cas pour certains. À leur retour à Maurice après quelques années en France, l'on s'aperçoit qu'ils reprennentvite les habitudes linguistiques typiquement mauriciennes (au niveau syntaxique, sémantique,phonologique, lexical…). Cela semble s'instaurer progressivement et démontre que le Mauricienen question tient tout simplement à réintégrer sa communauté mauricienne[646] ou il s'agirait parfois de raisons socio- identitaires. Dans le cas où il souhaite réintégrer ses anciens réseaux sociaux, ildoit se conformer àleurs normes implicites : ré-adopter l'accent et la manière de parler du groupe en question.

- La présentation par variable genrée permet d'établir les similarités ou différences entrele sexe masculin et le sexe féminin. Alors que William Labov (1976 : 210-211) démontre, lorsde son enquête à New York, que les femmes sont en position d'insécurité linguistique par rapport aux hommes, Nicole Gueunier, quant à elle, part du principe que cette variable n'est pas déterminante. Elle se base, pour cette observation, sur ses recherches effectuées en France (1978 : 40-41) et au Liban (1993a : 162).

- La variable géographique, habituellement utilisée dans les enquêtes sociolinguistiques, ne semble pas être applicable dans le cas de notre enquête à l'île Maurice. Par « variable géographique ou régionale », nous comprenons la distinction entre les informateurs vivant en zone urbaine et ceux provenant des régions rurales, sauf peut-être dans le cas de Rodrigues, que nous n'abordons pas dans cette étude.

Il faut ici souligner qu'il est souvent difficile de distinguer les informateurs provenant des régions rurales de ceux venant des régions urbaines, dans la mesure où, très souvent, les habitants des villages font la navette quotidienne vers leur lieu de travail qui se trouve souvent dans les deux grandes agglomérations accueillant le plus de bureaux : Port-Louis et Ebène City. De surcroît, ce

[646] Nous partons de cette hypothèse dans la mesure où nous avons constaté que la reprise des habitudes langagières revenait très rapidement lors du contact avec les locuteurs du pays et que lorsque certains locuteurs essayaient de « prendre l'accent français » après un court séjour en France, cela s'entendait immédiatement et « sonnait faux », au point d'en être la risée des autres. De plus, « prendre l'accent » ne peut se faire de manière voulue ou sur commande,ce qui renforce notre hypothèse d'une prise de parole inconsciente avec ou sans accent, plutôt que les raisons socio-identitaires attachées à une communauté en question. Cependant, les raisons socio-identitaires peuvent aussi ne pas être conscientes. À ce propos, nous avons remarqué dans notre entourage proche, que certains locuteurs mauriciensd'origine françaisen'avaient plus l'accent dit des « Blancs-Mauriciens » à leur retour au pays. Ils reconnaissaient mêmecontrairement à leurs compatriotes restés au pays que les « Blancs » avaient bien un accent particulier. (Propos tenus par Isabella, une ancienne collègue de travail, lors d'une conversation informelle en mai 2014).

clivage rural/urbain peut être assez difficilement instauré dans le cadre d'une étude sociolinguistique à Maurice, dans la mesure où l'urbanisation très rapide de certains villages pourrait permettre leur assimilation au terme « ville », mais ceci n'a pas toujours lieu, pour des raisons sociales, politiques et économiques.

L'exposition à la langue française semble ici être un facteur déterminant dans les représentations linguistiques. En effet, les informateurs interrogés évoquent souvent le contactavec d'autres francophones ou des Français natifs comme déclencheurs de leur prise de conscience de « ne pas bien parler français ». Cette exposition est donc tributaire de leurs fréquentations : dansle monde professionnel ou sur les réseaux sociaux, avec la présence de locuteurs français ou francophones qui représentent des « déclencheurs » de cette insécurité linguistique.

Il ne faut ici pas oublier que la plupart des ressortissants français ou autres locuteurs francophones (Suisses, Belges…) préfèrent très souvent s'installer dans les régions du Nord et de l'Ouest en particulier, contribuant ainsi au développement de ces petits villages côtiers en centres touristiques. Depuis peu, la côte ouest s'urbanise également, conséquemment à la présence croissante d'étrangers expatriés francophones (beaucoup de Français et quelques Suisses) et anglophones (principalement des Sud-Africains).

- Enfin, l'âge des informateurs nous permet de catégoriser la relation à l'insécurité linguistique, en nous basant sur leur niveau d'instruction (enseignement scolaire datant d'avant l'indépendance de l'île – avant 1968) : les locuteurs âgés entre 50 à 66 ans (d'après nos statistiques,car un des sujets n'a pas souhaité donner son âge : il s'est déclaré « senior ») et ceux ayant eu une instruction post-indépendance : le groupe des 35 à 49 ans et le groupe des 16-34 ans.

Au vu de ce qui a été étudié jusqu'à présent, nous dirions que l'insécurité linguistique peut difficilement être catégorisée en groupes. Elle varie selon les individus, la classe sociale, l'âge, le genre.

6.4.7.2 L'échantillonnage retenu

Les deux questions qui se posent lors de l'échantillonnage d'une population en vue d'enquêtes de terrain sont relatives à la scientificité de la méthodologie utilisée et de la juste représentativité de l'échantillonnage.

Il est à ce sujet intéressant de noter que le travail de recensement de l'Institut National dela Statistique et des Études Économiques (INSEE) procède par une méthode « probabiliste », où

les individus répartis selon des critères précis (âge, sexe, CSP…) sont désignés au hasard pour l'étude. Cette méthode est actuellement considérée comme la plus fiable et la plus neutre possible et est surtout moins coûteuse sur une population aussi vaste que la population française. Elle nepeut cependant pas être entreprise dans le cas de chercheur individuel, isolé, ne disposant pas des mêmes ressources que des institutionnels.

Je prends donc le parti d'annoncer que mon échantillonnage ne peut être représentatif dela population mauricienne dans son ensemble, ce qui ne l'empêche pas d'être significatif, car les informateurs ont été triés sur le volet, en termes de caractéristiques sociales. Néanmoins, j'ai faiten sorte qu'il soit représentatif d'une partie de la population d'une couche sociale assez privilégiée et de ses représentations sociales. J'ai aussi tenté d'éviter qu'un seul groupe ne soit représenté, ou sur-représenté. Certains groupes manquent complètement : le groupe ethnique des sino -mauriciens n'est pas représenté car je n'ai trouvé aucun sujet appartenant à ce groupe qui souhaitait y prendre part. De manière générale, les groupes communautaires suivants sont représentés : les Mauriciens d'origine indienne, africaine, européenne et ceux d'origine métissée(européens／africains／asiatiques).

Conclusion

Le fait de faire appel à des témoignages, à des morceaux de récits de vie langagiers, à des questionnaires ou entretiens, nous permet de faire irruption dans l'intimité de la vie des sujets et d'analyser leurs « manières d'être », attitude plus permanente qu'une simple émotion, qui peut être éphémère, passagère et liée aux circonstances. Certaines personnes peuvent vivre toute leur vie en insécurité linguistique (ou, à l'inverse, en sécurité linguistique) selon leur position dans des hiérarchies sociales, ethniques, économiques, genrées. Par le biais de ces entretiens, nous pouvons donc émettre l'hypothèse que l'insécurité linguistique ne se résume plus simplement à un sentiment,puisqu'elle influe sur le comportement entier de la personne, de son savoir-être, qui à son tourinfluence son savoir-faire (inhibitions…) et pourrait donc être assimilée à un état, à une expérience de vie.

À travers les entretiens, les questionnaires, les biographies langagières, nous nous rendons bien compte que cette insécurité est souvent tue, car l'une des manifestations les plus courantes de l'IL est paradoxalement sa manifestation « en creux », par le silence, qui pourrait même se métamorphoser en mutisme.

Nous pensons notamment aux propos d'Annette Boudreau[647] lorsqu'elle mentionne :

« l "hontologie[648]" sociale et bien plus encore linguistique » (p. 54), l'« angoisse sourde envahi[ssante] […] le sentiment de manque » (p. 39) lors du premier séjour français face aux parentsd'une amie française, situation qui provoque le mutisme.

Son parcours de vie et sa trajectoire de recherche s'inscrivent dans une temporalité, une historicité : de l'enfance aux débuts de sa formation universitaire à Moncton, à une époque où « la variation linguistique est absente du paysage[649] » (p. 34), du premier séjour en France « entre intimidation et émerveillement » (p. 37) et de nombreux retours (en France, au Québec, en Acadie).

Avec ces études d'Annette Boudreau, qui fait figure d'autorité dans le domaine de l'insécurité linguistique, il apparaît ainsi que ce phénomène se situe et est étudié dans des aires géographiques périphériques de la francophonie. L'IL se donne à être observée, même si elle n'est pas toujours visible. Les questionnaires proposés au début de cette recherche attestent de cettevolonté de ne pas toujours l'admettre de manière honnête. Nous aborderons donc ce phénomène de l'insécurité linguistique à la lumière d'une proposition de lecture des phénomènes et enjeuxsociaux qui se jouent *in situ*.

Face à un enquêteur « qu'ils connaissent », ils essaieront dans la mesure du possible de s'auto-valoriser, pour « ne pas perdre la face » (Goffman), même si l'on peut concevoir que letémoin peut aussi avoir cette attitude envers un enquêteur qu'il ne connait pas, (mais dans une moindre mesure probablement) et qu'il peut tout aussi bien ne pas souhaiter se valoriser.

Dans le chapitre suivant, nous nous concentrons sur le phénomène d'insécurité linguistique, que nous avons vu dans la première partie en posant les notions théoriques. Ici, il s'agira de voir concrètement la situation à Maurice, en faisant un tour d'horizon des principaux travaux consacrés à ce terrain mauricien, indispensable pour comprendre la situation actuelle.

---

[647] Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime*, 2016.

[648] Le terme est emprunté à Éribon (2011, p. 43) dont le récit du parcours de transclasse, dans le fameux *Retour à Reims* (2009), « a fortement inspiré [l'auteure], tant par sa forme que par son contenu » (p. 11).

[649] L'anglais fait figure de langue première, malgré le bilinguisme officiel du Canada. Cette situation apparaît comme une première diglossie, mais aussi parce que le vernaculaire – envisagé uniquement comme un symptôme d'assimilation et d'acculturation – n'a pas le droit de cité. Il s'agit donc là d'une double insécurité linguistique dans une diglossieredoublée.

« C'est un sentiment de ne pas être légitime comme locuteur francophone et de ce manque de légitimité découle le sentiment de ne pas être un vrai francophone. (...) En même temps, l'insécurité linguistique peut nous permettre d'avancer, ça ne nous paralyse pas, mais permet de nous améliorer sur nos pratiques linguistiques ».

Annette Boudreau

Entretien avec Annette Boudreau : Regard sur les idéologies linguistiques : les nuances du français : francopresse.ca, le 03/10/2019

CHAPITRE 7 : LE PHÉNOMÈNE D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE À MAURICE

7.1 La spécificité de Maurice, territoire plurilingue, où se joue le phénomène d'IL.

7.1.1 Les relents du passé colonial

Les sociétés créoles ou post-créoles ont longtemps été emblématiques d'une certaine mixité[650], d'une certaine prise de conscience de leurs origines et de leur historicité. Ces sociétés se caractérisent par les différences qui existent entre leurs citoyens, par des situations de conflits émergents ou, paradoxalement, par des solidarités naissantes.

Sur un territoire plurilingue et pluriculturel, dans quelles langues les Mauriciens se sentent-ils le plus à l'aise ou à l'inverse, quelles sont les langues en usage qui leur posent des problèmesd'inhibitions ? Dans quelle mesure le réflexe du minoritaire est-il intériorisé ? Le bilinguisme ou trilinguisme mauricien est souvent ressenti comme responsable de cette « piètre » qualité du français et de l'anglais[651] des locuteurs mauriciens. Il leur est souvent reproché de ne bien parleraucune langue, puisque le *kreol* n'est pas toujours reconnu comme une langue à part entière, mêmepar ses propres locuteurs. De manière générale, cette indigence linguistique ne leur permet pastoujours de prendre la parole face à de « vrais locuteurs natifs », ce qui engendre donc de la confusion, de l'insécurité linguistique et pour certains des malaises identitaires. Pour des raisons longuement explicitées supra, la langue française, pour des questions largement liées à l'identité et au prestige, est la langue que les Mauriciens pratiquent, tout en éprouvant une certaine peur dujugement de l'autre à leur égard quant à leur manière de s'exprimer en français. Ne pas se fairecomprendre alors qu'on s'exprime dans salangue maternelle peut être vécu comme une véritable humiliation. La langue anglaise, à l'inverse, peut être moins bien parlée (ou écrite), mais comme elle

[650] Les constructions identitaires, culturelles, religieuses et donc l'identité nationale sont complexes, car elles relèvent souvent de brassages communautaires, religieux. Il existe une certaine quête identitaire pour ces différentes composantes de la population, qui ont été sujettes, à des degrés divers, à des processus juxtaposés d'assimilation, de métissage et de reformulations culturelles. Ces processus, toujours actuels, mettent en jeu la question du pouvoir, deses modes d'expression, de ses contestations créant ainsi des dynamiques culturelles pérennes.

[651] Les expressions créoles « français barok » et « anglais potiss » désignent péjorativement ce français et cet anglais propresaux Mauriciens.

est rarement considérée comme langue maternelle (contrairement au statut du français), les erreurs semblent être mieux tolérées et admises[652].

De manière générale, les situations d'insécurité linguistique peuvent souvent relever de problématiques sociétales. Cette réflexion émise par Shenaz Patel, journaliste et écrivaine mauricienne en témoigne : « Nous (l'île Maurice) avons les ressources nécessaires, mais l'idée persiste qu'il faut passer par l'étranger pour être validé[653] ». La reconnaissance linguistique devrait donc provenir de l'Hexagone ; c'est du moins l'idée sous-jacente qui émerge et qui prévaut[654]. En effet, pour quelles raisons devrait-on obtenir l'aval de l'étranger dans ce que nous pensons détenir comme « valeur sûre » ? Toute l'histoire de la France et de la francophonie explique ce phénomène :la France, par sa position d'ancien pays colonisateur, demeure le centre névralgique, est considérée comme l'exemple suprême à suivre, et tout autour d'elle « gravitent » des points subalternes (les anciennes colonies).

Jim Cummins[655] (2000) est d'avis que la pratique du multilinguisme au sein du cadre scolaire contribue de manière positive à la formation de l'identité et par conséquent, de l'estime de soi des élèves qui possèderaient une ou des langues dites minoritaires. Ainsi, si la langue qu'utilise l'enfantdans le cadre familial est dévalorisée à l'école, l'enfant pourrait se sentir personnellement affecté et

---

[652] Il n'est pas ici question de déconstruire l'idée d'une certaine insécurité linguistique en anglais, mais de démontrer que cette insécurité existe davantage en langue française.

[653] Cette réflexion de Shenaz Patel a été émise lors du 1er rendez-vous de *La Nuit des idées*, tenu à l'Institut français de Maurice le 26 janvier 2017. Le thème de cette manifestation internationale, commune à tous les instituts français du monde, avait pour thème « un monde commun ». Pour cette première édition à Maurice, il s'agissait de décliner cette thématique autour des enjeux propres à Maurice et à la zone de l'océan Indien en évoquant les initiatives innovanteset collaboratives qui voient le jour dans la région, dans différents secteurs de la société (science, la littérature, urbanisme,environnement, etc.).
La *Nuit des idées*, événement organisé par les Instituts français à travers le monde, constitue une véritable fête de la pensée pour échanger et faire circuler les idées de demain.
Organisées simultanément dans de nombreux pays du monde, les « Nuits des idées » proposent au public de venir, écouter chercheurs, scientifiques, artistes, inventeurs, entrepreneurs pour partager leurs réflex ions. Il s'agit ainsi de renouveler la tradition du débat intellectuel par une forme collective contemporaine, vivante et ouverte. La première édition a eu lieu à Paris en 2016 et s'est ensuite tenue dans plusieurs villes du monde depuis.
Cet événement est conçu comme un moment d'échanges et de convivialité pour confronter les idées sur le monde de demain.

[654] Il est aussi intéressant de noter à ce propos que de nombreuses œuvres d'écrivains francophones, notamment mauriciens, sont étudiées dans des universités américaines et canadiennes, qui valorisent les « French and francophone studies » alors que ces mêmes œuvres sont rarement, pour ne pas dire quasiment jamais, étudiées en France ou dans le pays d'origine de ces auteurs francophones. Nous sommes bien consciente que la question se pose différemment enFrance et à Maurice. Dans le cas français, les auteurs périphériques de la francophonie sont parfois étudiés en littératurecomparée, mais rarement en littérature française, qui privilégie l'étude d'auteurs « plus classiques ». Dans le cadre scolaire mauricien, il n'existe quasiment pas d'auteurs mauriciens au programme, tandis qu'au niveau universitaire, la présence d'auteurs mauriciens se fait davantage sentir. Pourrait-on ici parler d'une dévalorisation de la littérature locale,facteur qui contribuerait à la création d'une certaine insécurité littéraire qui engendrerait donc la perpétuité de l'insécurité linguistique, puisque langue et littérature sont souvent liées ?

[655] Jim Cummins, *Language, power and pedagogy, Bilingual children in the Crossfire,* Multilingual matters, 2000.

délégitimé. Dans ce cas, il existe aussi une partie de son identité elle-même qui est touchée, provoquant non seulement de l'insécurité linguistique, mais aussi de l'insécurité culturelle, de l'insécurité identitaire et de l'insécurité tout court. Les élèves auront donc une pauvre estime d'eux-mêmes et cela aura des répercussions négatives sur leur développement personnel et émotionnel et plus tard sur leurs relations sociales.

Dans une société plurilingue comme celle de l'île Maurice, au sein de laquelle se ressentent encore parfois des relents de post-colonialisme, l'on oublie que la langue française s'est progressivement installée par le fait colonial et qu'elle a perduré malgré la prise du pouvoir par les Britanniques et malgré l'indépendance et le nouveau statut de République [656]. Il est intéressant de s'interroger sur la place de cette langue dans le paysage linguistique mauricien. En effet, bien qu'ellene jouisse pas d'un statut officiel[657], sa présence dans les médias, dans les échanges formels ouinformels contribuent à en faire une langue bien mauricienne, que beaucoup de Mauriciens revendiquent comme une des leurs. Les récents attentats perpétrés dans la capitale française le 13 novembre 2015 ont attesté des liens étroits qu'éprouvent les Mauriciens envers la France et cette langue commune partagée. Lors d'une discussion informelle avec un apprenant en novembre 2015,il nous a ainsi fait part de son immense chagrin que la France soit prise pour cible. Il a évoqué lefait que la France est le principal partenaire économique de Maurice, que les Mauriciens sont tous complètement ou partiellement francophones et que « nous nous sentons plus proches des Français par la langue ». Il précise qu'un attentat de ce type en Norvège ou au Brésil par exemple n'aurait pas touché la population mauricienne de manière identique. Il ajoute que chaque Mauricien possèdedes liens avec la France (au moins un membre de sa famille ou une connaissance vit en France ou s'y rend comme touriste, etc.). Cette analyse nous a en effet confortée dans nos observations de la société mauricienne, qui partage une certaine complicité avec son ancienne puissance coloniale.

Comme le dit Gillian Geneviève dans son article paru dans *Le Mauricien* du 14 novembre 2015,à la suite de ce carnage à Paris :

« Il s'agit de se confronter aux images qui nous parviennent de ce pays ami, de ce pays quifait partie de notre histoire, de ce pays qui a contribué à écrire notre histoire, à façonner notre langue, nos institutions et notre identité.[658] »

[656] L'île Maurice est en effet connue comme la République de l'île Maurice depuis le 12 mars 1992.

[657] Afin que le lecteur ait une juste appréciation, il est important de souligner qu'à Maurice, aucune langue ne bénéficie de ce statut (Arnaud Carpooran*, Île Maurice, des langues et des lois,* Coédition Agence Intergouvernementale de la Francophonie, *Collection « Langues et développement »*, 2003).

[658] À la suite de l'article paru, l'auteur nous a dit recevoir plusieurs retours, attestant de la sympathie et de la solidarité éprouvées par les Mauriciens face au drame survenu en France. Néanmoins, la ligne éditoriale du quotidien a également

Dans cette ancienne « isle de France » qui a en effet conservé des liens étroits avec son ancienne colonie, le phénomène de l'insécurité linguistique semble être une question tout à faitpertinente, quoique très rarement abordée dans le domaine sociétal et assez peu étudiée, du moins dans des termes très explicites dans le domaine de la sociolinguistique mauricienne. Les années1990 ont marqué une période de recherches probablement plus intenses de terrain[659], même s'il yen a eu d'autres depuis[660]. Cependant, l'ouvrage phare de Daniel Baggioni et Didier de Robillard demeure une référence dans le domaine et fait partie intégrante du cours de *Français, francophonie et plurilinguisme*, une des unités d'enseignements primordiales des études de français à l'Université deMaurice.

A l'île Maurice, l'insécurité linguistique semble être sous-jacente, puisque les nombreux contacts de langues et les variations linguistiques du français y contribuent *a fortiori*. Il faut toutefoisfaire remarquer que l'IL peut exister sans plurilinguisme : ainsi l'étude de Nicole Gueunier, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi s'exonère d'une critique de la société française hexagonale, en se concentrant sur le cas réunionnais. La Réunion est certes un département français, mais sa créolité en fait un cas à part, puisque certains Réunionnais sont en insécurité linguistique, même en évoluant dans un environnement monolingue, français. Le contact avec les « zoreilles »[661], les Français de l'Hexagone, leur fait prendre conscience que le français parlé à La Réunion n'est pas lemême que celui parlé en France. Finalement, il semblerait que la situation mauricienne (avec laprésence de Français de France) montre une certaine convergence avec celle de La Réunion, où seshabitants se retrouveraient aussi en insécuritélinguistique, en raison de la présence des Françaisvenus de France (cf Aude Bretegnier[662], 1999). L'IL existe aussi en France, où le monolinguisme del'État est censé prévaloir (ce qui ne signifie pas que les Français doivent être monolingues) ne serait-

dû faire face à quelques commentaires, certes peu nombreux, mais toutefois assez inquiétants attestant d'un groupe de citoyens mauriciens qui évoquent le manque ou l'insuffisance de solidarité du pays face aux pays arabes (Syrie, Iran, Tunisie…). Il est intéressant de noter ici qu'une partie très minoritaire de la population mauricienne est originaire(depuis un peu moins de deux siècles) de la partie musulmane de l'Inde (aujourd'hui un pays indépendant et connusous le nom du Pakistan) et pratique donc le culte musulman. La langue pratiquée dans ce cas est l'urdu. Cependant, depuis quelques années, des imams originaires de pays musulmans prêchent régulièrement dans les mosquées en languearabe. De ce fait, certains enfants musulmans, d'origine indienne, suivent des cours d'arabe à la madrassa (école musulmane etreligieuse). À présent, les prêches se font également en arabe.

[659] Daniel Baggioni, Didier de Robillard, *L'île Maurice, une francophonie paradoxale*, 1990. Etc.

[660] Yannick Ballah-Bosquet, *Langue(s) et espace(s) en contexte plurilingue ; le cas de l'île Maurice,* 2015. Julie Peghni, *Île rêvée, îleréelle, le multiculturalisme à Maurice*, 2016. Etc.

[661] Ce sentiment « anti-zoreilles » monte graduellement à La Réunion, notamment chez les générations de trentenaires et quadragénaires, qui trouvent que trop d'emplois qualifiés sont monopolisés par les Métros (Français de France) – terme qui peut aussi être perçu comme un terme péjoratif. Il est important de souligner que cette volonté de se réapproprier l'île ne va pas dans le sens de l'IL.

[662] Aude Bretegnier, *Sécurité et insécurité linguistique : approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion,* Thèse de Doctorat, sous la direction de Didier de Robillard, Université de La Réunion, 1999.

ce que si l'on s'en tient aux documents officiels, qui déclarent que « la langue de la République est le français[663] ».

Comme mentionné précédemment, cette notion d'IL a longtemps été étudiée de manière largement quantitative (il s'agissait surtout de mesurer l'indice d'IL) par William Labov, et plus récemmentdans le monde francophone : *Colloque de Louvain-la-Neuve en 1993, de la 2e Table Ronde duMoufi*a en 1994 par celle qui en fut l'initiatrice dans le monde francophone, Nicole Gueunier. En2018, a lieu le colloque international à Tours, où l'insécurité linguistique est évoquée de manière qualitative : *Les francophones devant les normes, 40 ans après Les Français devant la norme – L'(in)sécurité linguistique aujourd'hui : perspectives in(ter)disciplinaires* . L'on constate également que l'IL comme thème n'est pas très présente explicitement dans les travaux sociolinguistiques mauricianistes. Néanmoins,une relecture attentive de certaines œuvres littéraires, d'articles parus dans la presse ou dans destravaux plus scientifiques, permettrait d'en dégager des éléments précieux concernant l'IL, quoiqu'implicites dans ces travaux[664]. Nous pensons aussi aux travaux de littérature mauricienne oude didactologie qui abordent cette problématique sans vraiment la nommer ainsi. Ce phénomène, qui semble toucher une grande majorité de Mauriciens, n'a donc pas été explicitement étudié depuisles derniers travaux de Didier de Robillard (1994) où il est question de « hiérarchie des insécurisés ».

7.1.2 Plurilinguisme : le rapport ambigu à l'IL, entre échappatoire et signe d'un malaise

7.1.2.1 Le kreol ou la langue reniée

Dans cette île Maurice plurilingue, il semblerait que le plurilinguisme offre plus de possibilités que le monolinguisme de « fuite », d'une langue insécurisante vers une langue que l'on considère « plus sécurisante », comme évoqué supra. Le monolingue ne peut se permettre de « fuir » puisqu'il ne possède qu'une seule et unique langue, alors que dans le cas de locuteurs mauriciens, ces derniers essaieront parfois d'occulter l'obstacle de l'insécurité linguistique en adoptant une langue autre que celle dans laquelle ils se retrouvent mal à l'aise.

À ce titre, le cas que nous avons observé lors de nos activités dans l'un de nos précédents postes à Maurice illustre bien ce constat. Nous avons ainsi noté une tendance qui en dit long sur le

[663] Extrait de l'article 2 de la Constitution de la Ve République.

[664] Voir par exemple, la thèse de Marcus Arnold, *Écritures de violence et d'interculturalité : enjeux identitaires dans le roman contemporain mauricien d'expression française et anglaise,* Université de la Réunion, dirigée par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jochen Mecke, 2012. Disponible sur https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00842819, [consulté le 5 mars 2021].

rapport réel avec la langue maternelle, le *kreol,* et la valorisation de la langue française, par ailleurs.Au cours des examens du TCF-DAP[665] que nous avons fait passer à plusieurs reprises, la totalitédes candidats avaient inscrit le français comme langue usuelle sur la fiche d'information lors des inscriptions aux examens. Alors que certains s'enquéraient de ce terme[666], d'autres n'hésitaient pasà remplir « français » dans l'espace prévu à cet effet. Cette pratique, qui ne reflète pas la réalité [667], est intéressante dans la mesure où, comme il s'agit d'un examen de langue française, le candidatinscrit d'emblée sa langueusuelle comme telle, probablement dans l'espoir d'avoir une meilleure note, puisque le français est « sa langue usuelle ». Il se pourrait aussi que ce soit le cas, car il ne leurest demandé qu'une langue usuelle dans le formulaire[668].

Cette pratique a aussi été observée lors des inscriptions aux examens du DELF Pro[669] : les candidats mauriciens inscrivaient systématiquement la langue française comme leur langue usuelle, alors que les candidats étrangers[670], moins sûrs d'eux, inscrivaient leurs langues maternelles à la place. Cette pratique témoigne ainsi du fait que les Mauriciens semblent s'être approprié la langue française commela leur, la revendiquant ouvertement et officiellement comme « langue usuelle », tout en possédant également le *kreol* mauricien comme autre langue usuelle. Il se pourrait égalementqu'ils ne considèrent pas le *kreol* comme une langue officielle de leur répertoire (beaucoup revendiquent le *kreol* comme un « dialecte », puisqu'ils ne l'écrivent et ne le lisent pas de manière générale et que cette langue n'est pas reconnue à l'international, ce qui attesterait de leur pleinelégitimité à revendiquer le français comme langue usuelle). Ou s'agirait-il d'une conséquence de l'insécurité linguistique, estimant que le *kreol*, moins valorisé dans les faits, ne jouerait pas en leur faveur s'il était inscrit comme langue usuelle lors d'une épreuve de test de connaissance du français ?Nous dirions qu'il s'agit à la fois des trois hypothèses avancées, puisque le locuteur semble en effetavoir fait sienne la langue française (existence d'un français très mauricien) et que par ailleurs, il

665 Le TCF-DAP (Test de Connaissance du Français pour une Demande d'Admission Préalable) est uniquement destiné aux futurs étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études dans un établissement supérieur français.

666 L'assistant administratif leur expliquait dans ce cas qu'il s'agissait de la langue qu'ils utilisaient couramment ou « leplus ».

667 Ceci est d'autant plus vrai que ces candidats étaient souvent accompagnés de leurs parents ou de leurs amis et qu'ils communiquaient en *kreol* dans le bureau devant nous tout en inscrivant le français comme « langue usuelle ».

668 Ce type de formulaire qui vise à renseigner les informations à propos du candidat ne contient souvent qu'une langue usuelle ou maternelle dans leur champ de réponse.

669 Le DELF-Pro correspond à la version professionnelle des diplômes DELF, diplômes nationaux de français langue étrangère, délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale. Il s'adresse à des publics ayant pour objectif une promotion ou une insertion professionnelle en milieu francophone. Le DELF-Pro évalue des compétences communicatives communes à toutes les situations professionnelles courantes. Les thématiques des épreuves sont adaptées au monde du travail.
Il est constitué de 4 diplômes indépendants les uns des autres, correspondant aux 4 premiers niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

670 Il y avait aussi quelques candidats étrangers, expatriés à Maurice pour raisons professionnelles ou personnelles (UneRusse, deux Indiens, un Sud-Africain, une Irlandaise, une Finlandaise).

ressente aussi une certaine gêne à inscrire officiellement la langue créole comme langue usuelle. Certains revendiquent toujours le *kreol* comme un dialecte, un patois et ne reconnaissent pas soncaractère officiel de langue des Mauriciens[671].

Les propos suivants, tenus par une « Franco-Mauricienne » qui entretenait une relation amoureuse sérieuse avec un Mauricien d'origine indienne, illustrent cette complexité linguistique présente à Maurice. Elle revendiquait clairement que sa langue première, celle de sa communauté, était le français et non le *kreol*.

Ces propos[672] nous ont été rapportés par le jeune homme en question, qui fut choqué, nous dit- il, par ce point de vue, car pour lui, le *kreol* est la langue maternelle des Mauriciens, de tous les Mauriciens, indépendamment des communautés. Ils ont eu une discussion très sérieuse à proposde la langue du foyer éventuel qu'ils fonderaient et la femme s'était montrée catégorique : elle ne souhaitait que le français pour ses enfants, alors que l'homme souhaitait également que ses enfants apprennent et comprennent le *kreol*, qu'il considère comme leur langue à eux deux.

Lors de cette confidence qu'il nous a faite, il a ajouté que cette discussion, qui a en partieété l'un des facteurs de leur rupture, représente pour lui une situation ironique, puisque le *kreol* est désormais reconnu comme la langue des Mauriciens,[673] avec un dictionnaire unilingue, alors que cen'est pas le cas pour le « français bâtardisé » (pour utiliser ses propres termes) qu'utilise son ancienne petite amie.

Il dit éprouver un profond sentiment d'incompréhension vis-à-vis de ce groupe particulier des « Blancs Mauriciens », qu'il a côtoyé de près pendant les trois ans de sa relation amoureuse. Il dit ne pas comprendre leur revendication très ouverte de non-appartenance à la communauté mauricienne, en clamant haut et fort que le *kreol* n'est pas leur langue. Il les compare même, ens'esclaffant, à des dodos,[674] puisque tout comme les dodos, il pense que c'est une communauté qui sera amenée à disparaître.

---

[671] Cette observation a été faite lors de conversations informelles que nous avons pu avoir à l'occasion de rencontres amicales ou professionnelles. Certains Mauriciens évoquaient le *kreol* comme un patois, sans règles réelles (malgré la présence du dictionnaire mauricien et malgré le travail de réhabilitation du *kreol* mené par Arnaud Carpooran).

[672] Cette conversation a eu lieu en octobre 2016.

[673] Pour ce Mauricien d'origine indienne, entre l'anglais, qu'il aurait peut-être préféré mais qu'il aurait eu du mal à imposer à sa femme, l'imposition du français aurait constitué pour lui une défaite et une humiliation linguistique,puisque souvent revendiqué par une communauté blanche à laquelle il ne souhaitait pas uniquement s'identifier niintégrer sa progéniture. À son sens, le *kreo*l était davantage représentatif de leurs héritages respectifs, étant tous les deuxMauriciens.

[674] Le dronte de Maurice, plus connu comme le dodo, est une espèce d'oiseau endémique de l'île Maurice, volaille complètement éteinte au XVIIe siècle, du fait de la prédation de l'homme et des animaux (chiens, porcs, rats) importés par le trafic maritime. Peu méfiant et incapable de voler, car doté d'ailes atrophiées, le dodo est souvent considéré

D'après l'homme en question, ce « conflit linguistique au sein du couple », ainsi que d'autres différences culturelles, ont eu raison de leur relation, et ce, malgré son ouverture d'esprit. Il faut iciajouter qu'il a vécu pendant plus de quinze ans en Europe et évolue dans un milieu d'expatriés dansle contexte professionnel et social, par son métier[675] à Maurice.

Ce récit atteste ainsi des différences de représentations et d'attitudes selon les Mauriciens, provenant de communautés diverses et confirme donc cette complexité linguistique qui prévaut.

7.1.2.2 Le « mauvais » français contre le « bon » français

Nous pouvons nous interroger davantage. Qu'en est-il des personnes non ou très peu scolarisées qui ne pratiquent pas et ont donc très peu de chances de comprendre le français ? Cette insécurité linguistique est-elle ressentie dans d'autres langues, telles que la langue créole, la langueanglaise ou dans les autres langues pratiquées ?

Comme le dit Philippe Blanchet[676] sur sa quatrième de couverture :

> « Le langage est dans notre société un instrument de pouvoir puissant et méconnu : accents et tournures langagières sont les cibles d'une discrimination généralisée, appelée glottophobie. Rejeter une personne pour sa façon de parler, c'est la même chose que la rejeter pour sa religion, la couleur de sa peau ou son orientation sexuelle, autant de discriminations punies par la loi en France. Pourtant les discriminations fondées sur la langue sont ignorées alors qu'elles affectent des milliers de personnes, méprisées ou rejetéespour leur accent ou leur vocabulaire. La domination s'exerce en effet aussi par le langage. Les « élites » imposent leur manière de parler comme la seule légitime ».

L'on se retrouve souvent rejeté pour sa langue, qui incarne le cœur de l'altérité même, bienque nous soyons consciente qu'un individu n'est jamais rejeté uniquement pour sa langue, maiségalement pour tout ce que cette langue ou ce que cet individu incarne. L'individu n'est pas rejeté pour sa langue, mais parce qu'il représente la personne extérieure au groupe, à la communauté qui partage des valeurs communes.

comme un animal stupide dans la culture populaire. Les expressions anglaises « as dead as a dodo » ou encore « as dumb as a dodo » en attestent.

675 Nous ne préciserons pas ici son métier, dans le but de conserver autant que possible son anonymat.

676 Philippe Blanchet, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Edition Textuel, 2016.

Selon Luc Biichlé, « [c]'est le type de sociabilité qui est source d'IL[677] ». L'île Maurice étantune zone diglossique, voire triglossique, le sentiment d'IL est d'autant plus présent, voire renforcé, puisque chaque locuteur possède déjà une représentation établie de la langue ou des variétés delangues.

Au vu de nos enquêtes de terrain et nos observations directes et indirectes, nous pouvons dire que la quasi-totalité des groupes ethniques et des groupes socioprofessionnels semblent être enclins à l'IL. Alors que l'étude de Daniel Baggionni et Didier de Robillard, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, une des références sur la sociolinguistique de l'île Maurice, fait état d'un lien entre la langue française et les Blancs ou les gens de couleur dans les représentations individuelles et collectives, ce constat semble aujourd'hui avoir évolué. Nous retrouvons à présent des locuteurs issus de la communauté franco-mauricienne, qui avouent très volontiers utiliser des mots « mauriciens » et non « français » et être conscients que ce n'est pas le « bon français ».

L'on pourrait abondamment illustrer ces exemples d'IL ressentis par des « Franco[678] ». Ainsi, lors de nos observations indirectes, au cours d'une pause-déjeuner dans la salle des professeurs dans l'un de nos anciens lieux de travail, la réceptionniste, une Mauricienne d'une soixantaine d'années, d'origine française, nous a fait part de ses échanges téléphoniques avec un parent français qui souhaitait inscrire son enfant à l'école. Elle s'esclaffait tout en nous racontant qu'elle avait dit au parent d'élève qu'il lui faudrait « remplir la forme[679] », ce que le parent françaisn'a pas compris et il lui a donc demandé des explications. Elle s'est en effet ensuite rendu compte qu'elle n'utilisait pas un vocabulaire approprié. De nature très prolixe, elle avait donc poursuivi en racontant cet épisode en détail à une enseignante, non francophone, en lui disant « qu'à Maurice, on parle mal le français ».

Il est ici intéressant de souligner que la réceptionniste en question ne semble pas différencier « mauvais français » de « français mauricien ». Si tel est le cas, elle serait donc en IL,

[677] Luc Biichlé, « Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente », Lidil [En ligne], 44 | 2011, [mis en ligne le 15 juin 2013], [consulté le 26 janvier 2016]. URL : http://journals.openedition.org/lidil/3133 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lidil.3133.

[678] À Maurice, le terme « Franco » désigne les descendants d'origine française mais aussi européenne. Il est en effet paradoxal de constater que tous « les Blancs », indépendamment de leurs origines (Anglais, Hollandais, Écossais – il y a en effet des descendants d'Écossais à Maurice, facilement reconnaissables grâce à leurs patronymes – Ross, MacGregor) sont tous désignés par le terme « Franco », et qu'il semble difficilement exister un terme de substitution. L'on pourrait ici dire que c'est un euphémisme, afin de rester dans le politiquement correct, puisque cela évite d'attirer l'attention sur le phénotype.

[679] Comprendre ici « remplir le formulaire d'inscription pour l'admission à l'école ». Cet épisode s'est produit en novembre 2015.

puisqu'elle qualifie son propre français de « mauvais français ». L'on pourrait aussi émettre l'hypothèse qu'elle l'énonce en reprenant le discours commun, mais sans y attacher trop d'importance, puisque le français représente pour elle uniquement un moyen de communication et qu'elle arrive généralementà se faire comprendre en employant le français mauricien, comme le font de manière générale les Mauriciens parlant en français.

À notre avis, « parler mal le français » signifierait produire des erreurs grammaticales, utiliserdes mots anglais ou créoles à la place de termes français, souvent des faux-amis, avec l'emploi fautifdes temps verbaux et des conjugaisons, accompagnés parfois d'une prononciation peu conforme. Comme il n'existe pas de cadre national officiel à ce sujet, « parler le français mauricien » se résumerait à l'utilisation de mauricianismes[680], avec des locutions typiquement mauriciennes dans une syntaxe différente du français standard et cette pratique serait donc souvent assimilée à du
« mauvais français ».

Ainsi, comme l'ont fait remarquer Catherine Boudet et Julie Peghini[681], l'absence (volontaire ?) de référents collectifs contribuerait à cette absence d'identité et aurait pour conséquence à notre avis également de créer et renforcer cette insécurité linguistique à Maurice :

« Tandis que le modèle national de "l'unité dans la diversité[682]" se fonde sur lareconnaissance de toutes les communautés, l'appareil d'État reste fortement marqué ethniquement par une prépondérance de l'identité hindoue. Cette interférence a pour effet de rendre impossible la réalisation du mécanisme selon lequel « l'histoire (…) identifie la nation à l'État et l eur procure une identité commune, une identité "national-étatique", reconnue comme légitime par la majorité des citoyens [683] ».Ce ne serait donc pas tant par défaut d'histoire commune qu'une mémoire collective peine à émerger, mais, inversement, parce que l'usage politique du passé par l'État reste subordonné à un registre mémoriel hégémonique de type ethnique. Cette absence de référents collectifs (trans-ethiques) forts, cette impossibilité à suturer une identité « nationale-étatique »

680 Nous sommes bien consciente que certains mauricianismes pourraient se confondre avec des anglicismes. Les plateaux de centres d'appels français délocalisés à Maurice regorgent de franglais. Les phrases des Français, comme des Mauriciens recrutés dans ces « call-centers », comportent au moins un ou deux mots de pur anglais, qui ont pourtant leur parfait équivalent en français. Cette immixion « gratuite » de l'anglais gagne aussi l'administration française. Il semblerait que l'utilisation de l'anglais confère un statut plus « international », qui donnerait une image renouvelée à lalangue française, une image plus moderne et/ou pédante ou snob pour d'autres.

681 Catherine Boudet et Julie Peghini, *Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice,* Transcontinentales, 2008. Extrait de http:／／transcontinentales.revues.org／397

682 Ce slogan est souvent repris par les hommes politiques lors de leurs discours. Il est censé rassembler et réunir les communautés en soulignant paradoxalement leurs différences.

683 P. Ruiz Torres, « Les usages politiques de l'histoire en Espagne. Formes, limites et contradictions », in F. Hartog et J. Revel (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, p. 137.

conduisent à une vision de la culture mauricienne comme étant toujours en devenir, du fait de l'impossibilité de s'enraciner dans un passé commun : « we have une culture mauricienne spécifique, bien à nous et en devenir depuis longtemps déjà [684] ».

Certains Mauriciens qui s'estiment francophones voient leur légitimité en tant que locuteurs francophones remise en question, lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans différents registres de langue ou de s'adresser à d'autres locuteurs francophones, qui, eux, maîtrisent les différents registres. Dansce cas, ils préfèrent donc moins s'exprimer ou recourir au mutisme.

Nous avons été témoin de cette volonté de s'exprimer le moins possible dans un salon de beauté. Nous attendions patiemment notre tour dans la salle d'attente, lorsqu'est entrée une jeune femme qui a simplement signifié avec un geste du doigt « sourcils », exprimant ainsi son souhait dese faire épilerles sourcils, n'éprouvant visiblement pas le besoin de formuler une phrase complète. Elle n'a pas jugé utile de faire usage des formules de politesse non plus. S'agirait-il ici d'un faitculturel, où la clienteen question aurait l'impression qu'elle peut se permettre de s'exprimer lemoins possible ? Ou biencette personne serait-elle en insécurité linguistique, puisqu'il s'agissait d'un salon de beauté tenue par une Française et que la cliente en question (probablement une Mauricienne, d'origine indienne) ne souhaitait pas (ou ne pouvait pas) s'exprimer en français ?

En conclusion de cette partie, nous pourrions dire que ces divers exemples illustrent une prise de conscience d'un mythique modèle à suivre, du « bon français », mais que dans le contexte du français parlé à l'île Maurice, s'il n'y a pas d'enjeux (ce qui est illustré par le cas des lycéens), l'insécurité linguistique ne se fait pas ressentir. L'on acceptera de façon générale cette « culture mauricienne bien spécifique » (cf citation supra) qui comprend des mauricianismes, mais l'insécuritélinguistique peut surgir s'il s'agit d'interagir avec des locuteurs maîtrisant le français normé en particulier en contexte professionnel. Il semblerait donc que l'évolution de l'IL soit en corrélation avec les situations indiquées.

7.1.3 Accepter les différentes variétés de français inhérentes à un contexte plurilingue

Les divers travaux menés par les linguistes (Lambert-Félix Prudent, Robert Chaudenson, Didier de Robillard…) ayant étudié les sociétés créolophones, qui étaient anciennement des

[684] Déclaration du vice-Premier ministre, *Public Bills*, débat n° 5 du 17 avril 2001.

colonies françaises, sont formels : les locuteurs semblent éprouver des difficultés à nommer explicitement les frontières entre les langues que, pour être plus prudente, nous appellerons ici plutôt « lectes [685] ». Nous sommes toutefois consciente que le terme « lecte » semble « durcir » la situation : il y a probablement des traits ou des faisceaux de traits qui caractérisent le parler de ces locuteurs en question.

L'un de mes apprenants dans un cours de perfectionnement de français à visée professionnelle a évoqué à ce propos : « Grâce à ce cours, je réalise que même la prononciation àla base française relève maintenant d'une prononciation créole : les gens de ma famille disent [belRoz], prononcé à la créole, au lieu de [bɛlRoz]. » Ceci pourrait constituer un exemple de contacts de langue créole／français, entre le « e » fermé et le « e » ouvert, tout en ayant aussi à l'esprit que le [o] ouvert et fermé est variable en France également.

Dans une société post-créole[686] telle que celle de l'île Maurice, cette complexité à ériger des cloisons entre les différentes variations du français (français standard, français mauricien ou français régional, *kreol* francisé, français créolisé, franglais, *kreol*…) se retrouve dans la morphologie,la phonologie, la prosodie, la lexicologie et la syntaxe. La variété de langues présentes incite aucontact de langues et à l'interlecte, au *code-switching* qui apparaîssent comme des phénomènes normaux dans une société de contacts de langues. Il serait donc temps que nous acceptions que les variétés de langues existent, sans toutefois les dévaloriser.

7.2 Les travaux de Didier de Robillard sur l'insécurité linguistique à Maurice

7.2.1 Monolinguisme, plurilinguisme (compétence linguistique et IL)

Didier de Robillard figure comme l'un des pionniers des chercheurs sur l'insécurité linguistique à l'île Maurice. Il est en effet le premier linguiste mauricien à explicitement nommer comme tel ce concept dans le cadre de la société mauricienne.

Pour Didier de Robillard, la notion de bilinguisme français／*kreol* est avant tout une gestion sociale et sociétale. Le passage du *kreol* vers le français est la conséquence d'une quête d'identité ou

[685] Le lecte fait référence à une variété du discours qui permet d'identifier l'appartenance à un groupe d'âge (chronolecte), à une catégorie-socioprofessionnelle (sociolecte), l'emploi particulier qu'a une personne d'une langue (idiolecte), etc. dans une communauté spécifique.

[686] Nous avons bien conscience que ce terme est assez réducteur, puisqu'il n'intègre pas les autres langues asiatiques et le foisonnement de cultures et de langues présents.

encore une aspiration à la promotion sociale. Ce choix d'utilisation constante de la langue française marque donc une insécurité identitaire, que les locuteurs tentent de combler par l'usage du français qui, au fil du temps, s'est transformé en un « français des Blancs mauriciens »[687]. Pour certains, le français des « Blancs mauriciens » est différent, par sa prononciation, son lexique, sa syntaxe [688]. Nous noterons en effet, que ce sont essentiellement les « Créoles ou Créoles clairs ou mulâtres » qui font systématiquement usage de la langue française, alors que d'autres locuteurs appartenant à différentes communautés (indienne, chinoise, musulmane…) se tournent plus facilement vers le *kreol* dans les situations de communications informelles. Comme le souligne Daniel Baggioni (1993), le *kreol* est la « langue de communication informelle non-marquée ».

Lors du Colloque de la deuxième Table Ronde du Moufia, à la Réunion, en 1994, Didierde Robillard réitère cette idée de « la langue comme non seulement un corpus de formes et de règles, mais un corpus de représentations portant sur ces formes et règles, et les construisant » [689]. Didier de Robillard affirme qu'il y a donc un taux minimal d'insécurité linguistique chez tout locuteur, du fait même de l'existence de normes (ce qu'il nomme un « taux sain »). Un locuteur, même natif, éprouverait donc « ce taux minimal d'insécurité », car « tout locuteur sait bien qu'il nemaîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités, et serait imputable également au caractère "automatique" des mécanismes de parole qui font que des "accidents" sont toujours possibles ».

L'analyse de Didier de Robillard démontre donc que tout locuteur, natif ou non natif, sedoit donc de s'auto-surveiller un minimum pour éviter de tomber dans les méandres de néologismes, tel que celui formulé par cette femme politique, pourtant très habituée aux discours en public. Didier de Robillard précise qu'il s'agit de « l'une des manifestations de la cohésion socialefondatrice de toute société, qui fait de tout être humain un insécurisé, non seulement linguistique, mais également vestimentaire, culinaire… », qu'il appelle le « prix individuel de la socialité[690] ».

En faisant référence aux situations franco-créolophones, de Robillard note que certains locuteurs bilingues ou plurilingues admirent ou même envient les locuteurs monolingues, qui, pour

[687] Ce terme du « français des Blancs mauriciens » est de notre fait. Ce « français mauricien » est immédiatement reconnaissable à l'accent, à l'intonation particulière et au vocabulaire très spécifique du « français des Blancs ou métis ». L'on pourrait également s'interroger sur l'existence même de ce « français des Blancs mauriciens ». Existe-t-ilréellement ou peut-on l'assimiler au « français des Créoles clairs » également ?

[688] Voir le chapitre 4 de cette thèse sur « les variétés du français : le cas du français mauricien ». [689] Didier de Robillard, L*e concept d'insécurité linguistique ; à la recherche d'un mode d'emploi*, 1994, p. 68.[690] Didier de Robillard, 1994.

eux, « manifestent un sentiment de sécurité et de sérénité ». Par conséquent, cette représentation, qui n'est pas forcément justifiée, contribue à amplifier leur propre sentiment d'IL.

Ce constat est illustré par des exemples menés lors de ses enquêtes de terrain à Maurice, oùun informateur mauricien dit préférer le mutisme[691] à la prise de parole en français en classe, dans un contexte scolaire particulier, où le *kreol* est mal perçu. C'est du moins ce qu'il en dit. Ce silence ou ce mutisme est toujours très délicat, car pour le sociolinguiste, il s'agit de pouvoir interpréter ce silence, ce qui n'est pas toujours une tâche aisée. Il y a absence de tout signal de la part du sujet en question : dansce cas, s'agit-il d'un mutisme délibéré ? Car l'individu se sent mal à l'aise linguistiquement parlant et n'ose dans ce cas prendre la parole[692], ou s'agit-il de timidité, de manquede confiance en soi, qui n'a rien à voir avec le discours linguistique ? Ou encore, il pourrait tout simplement s'agir d'une personne qui n'a pas d'idées sur le sujet et qui, de ce fait, ne prend toutsimplement pas la parole, puisqu'il n'a rien à dire. Ou cela peut tout simplement être lié à l'IL, ce qui nous semble être l'hypothèse la plus probable.

Dans ce cas précis, l'insécurité linguistique est associée à la compétence linguistique. L'élève en question fait le choix de ne pas prendre la parole dans le cadre de la classe, car il sait ou pensene pas maîtriser suffisamment le français. En se confortant dans cette attitude de mutisme volontaire, il s'auto-exclut du groupe classe car il sent probablement, en raison de ses expériences antérieures, la pression, muette, du groupe. Cette seconde hypothèse éviterait de faire reposer laseule responsabilité sur les épaules de la « victime ». Ce comportement très commun d'IL que l'on retrouve dans les classes mauriciennes peut engendrer un malaise qui irait au-delà du simple faitlinguistique, jusqu'à provoquer un désintérêt envers l'école, voire d'un dégoût ou même un rejet dusystème scolaire. Cette attitude de mutisme en classe ne tient certainement pas qu'à l'IL. En effet, l'élève qui a une piètre image de lui (dufait de ses résultats, de ses difficultés à comprendre ou de son manque de travail) ne sera pas enclin à se montrer très participatif en classe, de peur de direune ânerie et de se faire moquer. Pour certains, cela se transforme en silence, en retrait ou en mutisme, ce qui pourrait s'avérer difficile à interpréter puisque c'est toujours délicat, méthodologiquement parlant, d'interpréter le silence. Il faut néanmoins souligner qu'en matière d'IL, le chercheur est un peu contraint d'accepter ce risque d'interprétationpuisque dans le cascontraire, il n'a pour autre option que le choix de ne pas en faire son sujet de recherche, ce qui

[691] Didier de Robillard, 1990 : l'informateur dit « je préfère ne pas parler que mal parler ».

[692] Dans tous les cas, le silence dévaloriserait le locuteur, tandis que la prolixité le valoriserait. Or, on dit que la parole est d'argent mais que le silence est d'or. De manière générale, cette tendance « bavarde » n'est pas toujours à l'avantagedu locuteur et induit souvent une perte d'attention à son discours. Ceux qui parlent peu, mais bien, sont plus écoutés.

serait fort dommage, compte tenu de l'importance de ce phénomène et de ses conséquences. Nous reviendrons là-dessus lors des travaux d'IL dans le cadre scolaire menés par Rada Tirvassen.

7.2.2 IL, compétence et appropriation

Au-delà de cette association IL/compétence linguistique, Didier de Robillard évoque le cas des sociétés compartimentées : dans ce cas, l'insécurité surgit non pas face à la communauté linguistique, mais « seulement face à ceux avec lesquels l'interaction se fait ». Il évoque l'exemple d'un dentiste mauricien ayant une compétence moyenne en français. Ce dernier a effectué un long séjour à Marseille dans le cadre de ses études et il est désormais professionnellement installé dans une région géographique de l'île où il ne se retrouve jamais confronté à des locuteurs plus compétents que lui.Le fait qu'il ait perfectionné son français en France, donc en « contact direct »,lui confère une certaine légitimité et en fait une « sorte de substitut de l'hérédité ». Ce même locuteur mauricien pourrait voir sa représentation de ses compétences linguistiques complètement bouleversée s'il était muté dans une autre agglomération.

Didier de Robillard ne précise malheureusement pas les origines ou le phénotype du dentiste en question, ce qui pourrait être un facteur contribuant au sentiment de sécurité linguistique qu'il ressent face à ses clients, dans le cas où l'on émet l'hypothèse que le dentiste soit d'origine européenne, car, comme le souligne Didier de Robillard, l'idée de « blanchitude » a longtemps été associée à l'équation francophonie[693].

Cette appartenance ethnique dans l'incidence de l'IL peut s'avérer déterminante dans la mesure, où comme le souligne plus loin Didier de Robillard, les interlocuteurs peuvent a priori penser qu'un locuteur de phénotype européen possède pour langue première le français, qu'il est donc un natif de la langue, puisque les familles blanches de Maurice (même celles possédant despatronymes d'origine anglophone) ont pour langue du foyer la langue française. Par opposition, un locuteur qui ne possède pas le phénotype caucasien, peut, dans le contexte mauricien, se sentir
« insécurisé par son appartenance ethnique, (…) du fait qu'il n'ait pas acquis le français, mais qu'il l'a appris, ou parce que, en raison de son phénotype, ses interlocuteurs peuvent penser qu'il estlocuteur L2/3 de français ».

Nous noterons ici que cette représentation de la langue française liée « aux Blancs » a énormément évolué aujourd'hui. Cette étude de Didier de Robillard sur l'IL a été menée en 1994,

[693] À ce propos, il est intéressant de noter que des patronymes mauriciens, à consonances anglophone ou autres (Mac Gregor, Ross, Vanderburg…), sont assimilés à la communauté des Franco-Mauriciens.

il y a vingt-cinq ans déjà. Tandis que les informateurs interrogés par Didier de Robillard associaientle français aux Blancs, il semblerait que ce soit beaucoup moins le cas à présent. Au vu de nosenquêtes de terrain et nos nombreux échanges professionnels et personnels, nous pouvons affirmer avec certitude que la grande majorité de la population mauricienne, en particulier les jeunes, reconnaît désormais que les « Blancs parlent un français bien à eux ». Cependant, nous noterons qu'il y a vingt- cinq ans, les informateurs de Daniel Bagionni et de Didier de Robillard affirmaient aussi cela… ce qui n'empêchait pas certaines personnes qui le disaient de continuer à être elles-mêmes attirées par ce modèle. L'influence inconsciente de la couleur de peau, parce qu'elle symbolise un statut social valorisé, rejaillirait donc sur la perception des locuteurs. La totalité denos informateurs attestent, lors des entretiens menés, que la bonne maîtrise du français n'est passystématiquement attribuée à la couleur de peau, à la « blanchitude », mais plutôt à des contacts prolongés avec le français et à de longs séjours en France ou dans d'autres pays francophones.

7.2.3 Insécurité ascendante et descendante

Didier de Robillard évoque ensuite les termes d'« insécurité "ascendante" et "descendante" ».

Sur un terrain diglossique tel que l'île Maurice, l'IL peut être envisagée vers le haut ou versle bas : on parlera d'insécurité linguistique vers le haut, lorsqu'un « francophone partiel » s'efforcede converser avec un interlocuteur qui possède une bonne maîtrise du français. L'insécurité vers le bas se produit lorsque cette insécurité se manifeste en présence de locuteurs qui communiquent en français régional ou en français mauricien, alors que le sujet en question maîtrise le français standard. Il doit donc essayer de se niveler vers le bas pour qu'une insécurité ne s'installe pas dans la conversation. L'on constate donc que dans ces deux cas de figure, les interlocuteurs ne sont pas insécurisés pour les mêmes raisons.

7.2.4 Insécurité linguistique « directe et informée » et insécurité linguistique « indirecte et aveugle ».

Didier de Robillard reste dans cette typologie hiérarchisée des sentiments d'insécurité linguistique en proposant de distinguer deux types : l'insécurité linguistique « directe et informée »et l'insécurité linguistique « indirecte et aveugle ». Le premier fait référence au locuteur, qui possède déjà une certaine connaissance de la variété standard ou de ce qui s'en apparente (cela peut aussiêtre une forme de français mauricien dans le cas mauricien) et qui se demande s'il ne risque pas de

produire des énoncés ne correspondant pas aux attentes des interlocuteurs. Dans ce cas, le locuteur est donc pleinement conscient de ses écarts éventuels. L'insécurité naîtrait donc de sa propre autoévaluation : c'est l'insécurité linguistique « directe et informée ».

À l'inverse, dans le cas où le locuteur se fonde sur des éléments qui lui sont renvoyés par d'autres locuteurs dont il accepte les jugements, car il les reconnaît comme plus compétents quelui, nous parlerons d'insécurité linguistique « indirecte et aveugle », d'après les termes de Didier deRobillard. Ici, le locuteur ne se fie pas à ses propres connaissances de la norme, mais à des locuteursqui auraient des compétences qu'il rapprocherait de la norme et à ce qu'il perçoit de leurs réactions négatives face à ses productions en français.

Dans le contexte mauricien, Didier de Robillard désigne les locuteurs autonomes comme ceux qui sont capables de s'auto-évaluer lors de leur prise de parole à l'oral. Ces derniers possèdentune maîtrise relativement bonne de la langue française, suffisante pour pouvoir évaluer leurs propres performances linguistiques. Les locuteurs dépendants sont ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour pouvoir être leurs propres juges. Ainsi, ils sont contraints d'avoirrecours à l'image que leur renvoient d'autres locuteurs, qui à leurs yeux, maîtrisent beaucoup mieuxle français et qu'ils « érigent en juges [694] ». Ce type d'insécurité est d'autant plus « handicapant », qu'il pousse même jusqu'au mutisme.

Les difficultés évoquées sont souvent de l'ordre suivant : « je ne sais pas si c'est "le" ou "la"[695] », des accords « il y a féminin, masculin, pluriel… il faut penser à tout ça et parler, c'est difficile », du vocabulaire « souvent, je connais le mot en anglais plutôt. À Maurice, on utilise plutôtles mots anglais en "computer" tout ça, après quand je dois parler que en français, avec que desmots français, c'est très difficile », des verbes « il y a tellement de temps des verbes et tellement d'exceptions ». De manière générale, beaucoup trouvent le français « difficile » comparé à l'anglais.

Enfin, Didier de Robillard évoque les « facteurs linguistiques », car dit-il, l'insécurité linguistique ne se manifeste pas de la même façon dans les différentes composantes de la langue.

[694] Citation de Didier de Robillard, p. 71.

[695] Cette remarque d'impossibilité ou de difficulté à distinguer le genre est très courante. Lors d'un de nos cours enjuin 2016, une enseignante en maternelle nous a expliqué qu'elle mélangeait indistinctement les pronoms masculins et féminins, bien qu'elle sût très clairement que le « il » était associé au masculin et le « elle » au féminin. Elle justifie celapar le fait qu'elle « n'a pas l'habitude de parler français » et que c'est très difficile à l'oral de réfléchir au masculin ou auféminin… lorsqu'elle prend la parole. Elle a comparé les pronoms « il » et « elle » à l'équivalent *kreol* « li », qui ne différencie pas le genre, ce qui pourrait expliciter cette absence de différenciation qu'elle ressent.

Il prend l'exemple d'un doctorant qui avait brillamment soutenu à l'oral, alors que sa thèse en elle-même ne relevait pas du niveau attendu à l'écrit. Les problèmes de syntaxe à l'écrit étaient clairement perceptibles, alors que la structure du français oral permettait de masquer cette lacune, notamment dansle « débit impressionnant » du candidat en question.

Pour Didier de Robillard, l'IL n'est pas toujours forcément un « mal », une « pathologie », mais « peut même être le prix de la socialité ». Il a observé que les locuteurs insécurisés « insécurisent à leur tour ceux qui se trouvent en dessous d'eux dans la hiérarchie des insécurisés, comme pour se sécuriser en retour [696] ». Il note aussi que certains utilisent cette IL comme un moteur afin de se motiver à apprendre une langue. Cette observation se retrouve confirmée lors de notre enquête de terrain, où nous constatons que nos apprenants adultes désirent s'améliorer enfrançais, car motivéspar leur insécurité linguistique. Enfin, d'autres ont recours à une autre langue[697] que celle dans laquelle ils se retrouvent en IL, afin de déstabiliser l'interlocuteur en question et ainsi avoir le sentiment de prendre le dessus dans l'interaction[698].

Nous sommes ici d'accord avec Didier de Robillard, car nous avons nous-même été confrontée à un locuteur qui nous a clairement dit « ne pas parler le français » pour ensuite s'autocorriger et rectifier « je parle très mal le français » et poursuivre en anglais. Ce jeune homme rencontré dans le cadre d'activités professionnelles, est pourtant d'origine mauricienne, comprend et peut parler le français, mais, ayant grandi à Londres, il préfère s'exprimer en langue anglaise. Il n'a pas hésité à aborder ses interlocuteurs en anglais, alors que la plupart des conversations étaient menées en langue française et plus rarement en anglais lorsqu'il s'agissait de s'adresser à un locuteurnon francophone (il n'y en avait qu'un parmi les personnes rassemblées).

Le cas de ce jeune homme illustre parfaitement les propos de Didier de Robillard. En s'exprimant dans un anglais parfait, il prend le dessus dans l'interaction, mettant en situation d'inconfort le locuteur francophone, qui ne sait plus s'il doit répondre en anglais (situation peu commune à Maurice dans le cadre d'une conversation informelle entre Mauriciens) ou en français (ce qui laisserait présager d'une situation assez étrange, puisque les deux locuteurs en question sont bilingues). Cette solution de recours illustrant l'insécurité linguistique en français mérite ainsi d'être mentionnée, car il a été l'unique exemple dont j'ai été témoin. Il faut souligner que d'autres Mauriciens, parfaits locuteurs de la langue anglaise, ne ressentent pas le besoin de l'utiliser dans un

[696] Didier de Robillard, p. 72, in Robillard 1994 : 114, 118.
[697] Il peut aussi s'agir d'argots, de jargons corporatistes et autres parlers des banlieues.
[698] Didier de Robillard, 1992, p. 72.

contexte francophone afin de faire valoir ce qu'ils pourraient penser être leur supériorité linguistique.

Dans cette même perspective, Didier de Robillard différencie également « la légitimité linguistique » de « l'insécurité linguistique ». La légitimité linguistique est la représentation du locuteurface à une langue, alors que l'insécurité linguistique est le sentiment, qui peut être de courtedurée, passager, qui ne s'installe pas et qui peut être réversible, ressenti lors de la prise de parole, et qui peut surgir à un moment précis de l'échange.

L'exemple de ce jeune homme, que nous appellerons Rishen, illustre ainsi davantage un sentiment de légitimité linguistique (par son enfance passée en Angleterre). Il ressentirait ainsi davantage le besoin d'affirmer son identité anglophone, au profit de l'identité mauricienne qui ferait implicitement de lui un locuteur bilingue anglais-français, dont il ne serait pas forcément prêt à assumer le bilinguisme (ou du moins la compétence francophone).

7.2.5 L'insécurité linguistique en français à l'île Maurice : Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français[699]?

Un des autres articles de Didier de Robillard qui traite de l'insécurité linguistique dans le contexte mauricien s'intitule en effet *Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français ?* allusion pertinente à cette célèbre maxime, « Quand le chat n'est pas là, les souris dansent », qui prête forcément à sourire.

L'on comprend bien que la métaphore du chat fait référence au locuteur « plus sécurisé », alors que les souris font allusion aux locuteurs qui se sentent en insécurité linguistique, en particulieren présence « du chat ». Ce dernier semble donc être à l'origine de l'insécurité linguistique des locuteurs en question.

Dans cette contribution, Didier de Robillard questionne les fondements même de l'insécurité linguistique mauricienne : est-elle fondée sur la compétence linguistique ou sur les attributs sociaux ? Il y cite quelques informateurs qui expliquent leur francophonie par leurs origines françaises :

T5 : « Ma grand-mère est d'origine française [venait directement de France]. Alors mon papa a parlé français tout le temps de sa vie ».

[699] Ibid., 1994.

L'on voit bien ici, comme le souligne très justement Didier de Robillard, que le « facteur héréditaire lui est nécessaire » et que la compétence seule semble ne pas suffire à ses yeux, tout commela couleur de peau ne suffit pas non plus. Plus loin, Didier de Robillard cite la formule deJean-Marie Klinkenberg : « (l') image nette des variations légitimes » (1993 : 6) comme pour illustrer ce besoin de légitimité dans la variation.

Il y cite également ceux qui hésitent entre deux langues et qui se revendiquent finalement comme ayant deux langues :

T1 : « Ma langue maternelle, c'est le créole, en réalité, parce que j'ai été élevé par une servante, pour me surveiller, donc, la langue que je parlais au départ même, oui, c'est la languecréole. Mais par la suite, lorsque j'ai été à l'école, et, commençant à lire, à écrire, j'ai commencé à parler le français. Et surtout quand je me suis fait des amis ».

Aude Bretegnier qualifie ainsi cette « situation d'insécurité à la mauricienne » (les guillemets sont de notre fait) d'un « étrange et perpétuel ballet [700] » dans lequel les locuteurs alternent entre des rôles de « chats » sécurisés et/ou insécurisants, et de « souris » insécurisées et/ou sécurisantes.

Cette situation de bilinguisme (français／*kreol*) est une situation courante à Maurice, qui est même parfois vécue comme un malaise. Certains évoquent le fait qu'être bilingue ou trilingue (français／*kreol*／anglais) ne constitue pas vraiment un acquis, puisqu'ils ne maîtrisent que de manière variable les « deux langues européennes » et que le *kreol* n'étant pas une langue internationale, elle « n'est pas utile lorsqu'on voyage ». Ainsi, la diglossie est ressentie très fortement dans le contexte mauricien. Didier de Robillard parle de « malaise linguistique » pour ensuite lui préférer le terme de « schizoglossie » (schiz-scission／partage) proposé par Einar Haugen[701] (1972) « pour désigner les phénomènes pathologiques liés à l'emploi des langues ».

Ce « malaise linguistique » est mis en exergue par le fait que certains locuteurs mauriciens ne se définissent pas ou sont définis par les autres comme non francophones : ils se classent donc eux-mêmes comme des « locuteurs illégitimes du français ».

[700] Aude Bretegnier, 1999 : 264.

[701] Einar Haugen, *The Ecology of Language ; Language science and national development*, 1972.

7.2.6 La question du « locuteur légitime ».

Cette question très pertinente du « locuteur légitime ou illégitime » du français nous fait penserà la situation belge évoquée par Michel Francard : la Belgique étant considérée comme « s'octroyant une légitimité qui ne lui appartient pas[702] ».

Nous sommes donc conduite à nous poser la question suivante : que signifie donc ce terme « locuteur légitime » ou encore « légitimité du français » ? Par « locuteur légitime », ferait -on uniquement référence aux Français métropolitains vivant en France continentale ? Qu'en est-il donc des Français nés hors de France, dans un territoire d'Outre-mer, ou encore dans un pays non- francophone ? Et comment classifier les francophones natifs de Suisse, de Belgique, du Québec ou d'autres pays africains francophones,[703] qui ont toujours parlé français, le considérant comme une de leurs langues ? S'agirait- il aussi de « locuteurs légitimes » ?

De manière générale, est perçu comme « locuteur légitime » tout individu natif de la langue, indépendamment de son niveau d'études ou de sa maîtrise orale ou écrite de cette langue. Le locuteur natif est généralement défini comme « le modèle à suivre » puisqu'il vit avec et côtoie d'autres locuteurs natifs et ne peut que représenter un locuteur idéal. Ce terme, qui provient del'anglais « native », représente le locuteur qui est né et a grandi dans la langue en question. Il l'a apprise dès le plus jeune âge et en possède une connaissance intuitive : cela relève du naturel pour lui.

Dans les faits, ce même « locuteur légitime » peut se sentir en insécurité linguistique dans sa propre communauté linguistique s'il ne maîtrise pas les registres de langues et ne peut prononcerun discours adéquat face à un auditoire. Ce « locuteur légitime » pourrait se sentir davantage en insécurité linguistique s'il était amené à rédiger un courrier administratif ou autre lettre de typeformel.

À la lumière de ces exemples, peut-on toujours parler de « locuteur légitime » dans le contexte mauricien ? En guise de réponse, nous citerons Monsieur Alain Corporeau, ancien Directeur de l'Institut français de Maurice et ancien Conseiller culturel auprès de l'Ambassade de Franceà Maurice, lors de son discours à l'occasion de la journée de la Francophonie, célébrée le 20mars 2011 à l'Institut français :

---

[702] Michel Francard, 1996, p. 97.

[703] Léopold Sedar Senghor, premier académicien africain et grand homme de lettres sénégalais, a été celui qui a approfondi le concept de négritude, notion introduite par Aimé Césaire, à l'origine du mouvement littéraire de la négritude, qu'il définit ainsi : « La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture. »

« La langue française n'appartient pas uniquement aux Français, mais elle appartientà tous ceux qui la parlent ».

Cette remarque, maintes fois reprise dans plusieurs discours politiques, notamment lorsqu'ils'agit de discours officiels dans des pays francophones, représente certes une volonté de démocratiser la langue française, mais d'un autre côté, l'on ne peut nier le caractère « langue de bois » de ce type de discours. L'on pense notamment ici à l'existence même de l'Académie française, qui est loin de donner la priorité aux mots issus du français-africain ou aux autres néologismes des pays francophones, préférant souvent maintenir sa position sur la rigueur de la langue française.

Il est à ce propos intéressant de noter que la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a piloté le projet de plate-forme du *Dictionnaire des francophones* (dontle conseil scientifique a été confié à Bernard Cerquiglini) qui propose un accès à plus de 400 000 termes des variétés du français depuis septembre 2019[704]. Il semblerait donc que la France tendevers une reconnaissance des français périphériques, ce qui pourrait contribuer à assouplir la norme centrale, diminuant ainsi dans une certaine mesure l'insécurité linguistique dans ces espaces francophones considérés comme étant moins centralisateurs.

7.3 Classification de l'IL selon le type de locuteurs

7.3.1 Chez les natifs

7.3.1.1 Locuteurs natifs monolingues[705] et locuteurs natifs plurilingues

Il nous semble important de distinguer les locuteurs effectivement natifs du français, pour lesquels le français est une langue endogène (dont les locuteurs font partie du milieu qui détient les normes), et qui sont donc a priori endolingues (français) ou bilingues endogènes (exemple français／*kreol*), des locuteurs qui, eux aussi, possèdent comme langue maternelle le français, mais qui évoluent dans une communauté plurilingue : locuteur exolingue. L'on pourrait dire que le français constitue dans ce cas une variété interstitielle, noyée dans la variété des systèmes linguistiques, comme c'est le cas à l'île Maurice.

[704] Entretien avec Paul de Sinety dans *Le français dans le monde*, nº 425, septembre-octobre 2019 : « La langue, premiervéhicule de la diversité culturelle ».

[705] À notre sens, cette dénomination ne reflète pas tout à fait la réalité mauricienne, puisque l'on ne peut réellementparler de locuteur natif monolingue exclusif dans le contexte de l'île Maurice, puisque même si le locuteur en question évolue dans un environnement familial et professionnel francophone, il lui arrive occasionnellement d'être obligé d'entendre le *kreol*.

Certains locuteurs plurilingues souffrent, semblerait-il, d'une certaine insécurité puisqu'ils jonglent entre plusieurs langues à la fois, ce qui ne semble pas les légitimer, par opposition aux locuteurs monolingues, qui eux, semblent être « les seuls maîtres à bord », puisqu'ils ne manient qu'une seule langue. Ce genre de situation est cependant assez rare à Maurice : parmi nos témoins par exemple,il n'y avait qu'un « monolingue [706]» (un Français, d'un âge assez avancé).

Cette partie insulaire de l'océan Indien abrite des francophones natifs. Bien qu'ils communiquent très souvent dans un français mauricien, mis à part ceux qui ont séjourné en France,ils revendiquent clairement le français comme leur langue maternelle, au détriment du *kreol* mauricien, qu'ils comprennent, mais qu'ils rechignent à parler, lorsqu'ils peuvent se le permettre[707].Est-ce ici un cas d'insécurité linguistique inversée ? Ressentent-ils le besoin de s'exprimer en français afin d'affirmer leur identité de descendants d'Européens ?

Cette ténacité à s'exprimer en langue française s'exprime en particulier chez les « créoles clairs » et créoles[708]. Depuis une quarantaine d'années, voire plus, la pratique voudrait que certains Mauriciens, des communautés indiennes, chinoise, créole ou musulmane, utilisent également le français dans le cadre familial, ne serait-ce que pour s'adresser aux enfants. Il est en effet très commun d'entendre les parents s'adresser en français à de très jeunes enfants, notamment au supermarché, dans les centres commerciaux, etc. alors que le couple se parle mutuellement en langue créole.

Un témoin femme, (rencontrée au cours d'un vernissage et qui est devenue une amie) d'environ une trentaine d'années, « d'origine créole », nous a confié en novembre 2014, que lorsqu'elle était petite, on lui interdisait de parler *kreol* à la maison, au risque de se faire frapper. Elleavoue d'ailleurs sa fierté d'avoir été admise au Couvent de Lorette de Quatre-Bornes, établissementsecondaire réservé aux filles et dirigé par des religieuses, à l'époque réputé pour sa fréquentation lycéenne de descendants d'Européens, puisqu'elle n'avait que des amies blanches. Il est intéressant de noter que cette personne s'adresse aux conducteurs d'autobus ou aux employés de maison en français, alors que l'usage voudrait que l'on s'adresse à eux normalement en *kreol*.

[706] Les guillemets sont de notre fait, car un locuteur n'est jamais vraiment monolingue. Ce Français en question comprenait dans certains cas un peu d'anglais ou parfois du *kreol morisien.*

[707] La majorité de « Blancs Mauriciens » que nous connaissons s'adressent en effet à leur personnel de maison en *kreol.*[708] À Maurice, le terme « Créoles clairs » fait référence aux métis, aux Blancs-Africains, avec la couleur de peau légèrement foncée. Le terme « Créole » fait plutôt référence à ceux ayant la peau plus mate, des métis ayant des origines plutôt africaines.

7.3.2 Chez les non-natifs

7.3.2.1 Locuteurs non natifs en milieu monolingue et en milieu bilingue ou plurilingue.

Le locuteur bilingue ou plurilingue, qui se sent illégitime, peut avoir recours à une autre langue, et donc pourrait, s'il le souhaite, éviter ce sentiment d'IL (dans le cas où l'une des langues de son répertoire est considérée comme prestigieuse). Néanmoins, ce n'est pas le cas du locuteurmonolingue, qui, lui, est condamné à l'IL, car l'alternative serait de s'obliger au mutisme, ce qui entamerait la confiance en lui du locuteur en question. Didier de Robillard prend l'exemple d'uninformateur :

T1 : « Disons que… il y a un blocage, disons, je préférais parfois ne pas parler que de parler[en français, en classe[709]].

T1 : « À certains moments, j'avais peur de parler le français. Parce que, attention de faire des fautes. Tu vois ? Disons, je me souviens une fois [15 ans auparavant !], j'avais dit "Un photo". Et par la suite j'ai réalisé que j'avais fait l'erreur. Tu vois ? […] J'avais à peu près neuf ans, huit ans ».

Dans le cas de certains locuteurs mauriciens, puisqu'ils sont bilingues ou plurilingues, le faitde ne pas être sûrs d'un mot en français les mène au choix du mot en *kreol* ou en anglais[710]. Bienque l'anglais soit perçu comme une langue prestigieuse, le simple fait qu'ils énoncent une syntaxe àla française en devant y insérer des mots d'anglais attesterait de leur manque de compétence enfrançais et les mettrait donc en insécurité linguistique et trahirait quelque part leur maîtrise de lalangue et donc leur niveau d'éducation, souvent lié au statut social.

7.3.2.2 Selon le statut social

L'insécurité linguistique varie souvent selon l'appartenance sociale du locuteur. Nos interactions lors de nos divers rôles, celui d'enseignante, de formatrice et de directrice de centre de

[709] Il faut ici souligner, que bien que cette situation d'IL se passe à Maurice, donc en situation bilingue, voire plurilingue,dans certains établissements scolaires, l'usage exige la pratique exclusive du français en salle de classe, ce qui expliqueces « blocages », à la source d'IL.

[710] Il s'agit plus souvent du mot en anglais : je vais prendre un *lift* avec lui (to take a lift= déposer quelqu'un en voiture)ou encore le paiement se fait par *direct debit* (prélèvement automatique).

langue, auprès de différents interlocuteurs, nous a permis de constater que l'insécurité linguistique ressentie n'est pas la même en fonction de la situation socioprofessionnelle.

Ainsi, un lycéen ou un étudiant ressentira moins d'insécurité linguistique qu'un cadre ou qu'un salarié en entreprise, puisqu'il est toujours en plein dans le processus d'apprentissage et que les erreurs semblent être permises à ce stade, car nous devons tenir compte du projet de l'apprenant.Le cadre, lui, ne peut se permettre d'utiliser une langue inappropriée. Il en va de l'image de l'entreprise elle-même. Dans ce cas, le sentiment d'insécurité linguistique ressenti chez le cadre ou le salarié est supérieur à celui de l'étudiant. De plus, selon le courant interactionnel, un étudiant a probablement moins de problèmes de « face » (pour reprendre l'expression de Goffman – perdre la face ou faire bonne figure[711]) : il n'a pas à défendre une image, un statut social, etc., contrairementà un adulte, jeune professionnel ou tout autre salarié.

Il convient de souligner que dans le cadre de la situation linguistique mauricienne, société francophone, il existe des attentes assez élevées et une certaine exigence en matière de maîtrise de la langue française de la part des locuteurs.

7.3.2.3 L'insécurité et la légitimité.

Les travaux de Didier de Robillard démontrent bien qu'on ne peut opposer les sécurisés et les insécurisés. Comme il le précise, ce n'est pas un « phénomène binaire », mais bien plus « complexe, multiforme et dynamique que le reste de la structure sociale, à laquelle il est bien évidemment lié ». L'on a vu qu'un même locuteur peut, au cours d'une même journée, se sentir tantôt en sécurité linguistique, tantôt en insécurité linguistique, selon ses contacts sociaux. Il estdonc en perpétuel mouvement sur l'échelle des « hiérarchies relatives et changeantes ».

Cette insécurité est illustrée par l'exemple de l'informateur, plus ou moins francophone,déjà cité, qui a épousé une créolophone et qui tient absolument à ce que ses enfants grandissent en ayant pour langue le français, car, comme il le précise : « Il faut, il faut avancer (…) les études, il y a des nouvelles techniques, (…) c'est un choix volontaire[712] ».

7.3.2.4 Insécurité et dynamique des situations linguistiques.

[711] *Perdre la face ou faire bonne figure* dont le sous-titre est *Analyse des éléments rituels inhérents aux interactions sociales* constituele premier des quatre chapitres de l'ouvrage, *Les rites d'interaction*, rédigé par Irving Goffman, en 1967.
[712] Didier de Robillard, 1994, p. 9.

Pour Didier de Robillard, « l'IL est une variable », tantôt le « moteur tantôt le frein des dynamiques linguistiques en cours, selon les milieux sociaux, les périodes historiques ».

Les locuteurs semblent s'évaluer et se positionner mutuellement en se basant sur des critères de compétence linguistique ou encore « d'attributs de blanchitude », qui, aux yeux de certains, leur confèrent une certaine légitimité de la langue française. Ces « attributs de blanchitude »se manifestent par des signes généralement exhibés par les Blancs pour manifester leur statut social,ce qui dépasse, et de beaucoup, le simple phénotype : vêtements, compétences linguistiques, lieu de résidence avec personnel de maison, marques de voitures de luxe, scolarisation des enfants dans des établissements privés, pratiques culturelles (concerts, théâtre…), voyages réguliers à l'étranger,etc. Ce critère est aujourd'hui largement remis en question par la majorité des locuteurs francophones, et par les « Blancs » eux- mêmes, qui reconnaissent qu'ils parlent mal le français.

À ce sujet, Stephan Hart de Keating, slameur, poète et écrivain mauricien, de phénotype européen, évoquait lors de la Table Ronde : « Comment devenir écrivain ? » de *l'Open Café* à *l'Open University*, qui s'est tenu le 7 novembre 2015, que lorsqu'il faisait du slam en français en France, onse moquait gentiment de lui en lui demandant s'il parlait *kreol,* car les Français ne comprenaient pastoujours ce qu'il disait (puisqu'il utilisait parfois le français mauricien). Cet exemple illustre la fine frontière entre le français mauricien et le *kreol,* qui pourrait prêter à confusion.

Il faudrait donc un savoir (compétence linguistique), un pouvoir (conféré par le savoir) et un vouloir (motivation). Le « falloir » s'ajoute à ceux en position sociale intermédiaire, qui se sentent contraints de se faire valoir et d'exhiber certains attributs sociaux. Didier de Robillard cite le casdes locuteurs métis, qui essaient de « tirer vers le haut » leurs compétences linguistiques afin de « jouer dans la cour des grands[713] » – les Blancs, qu'ils prennent pour modèles.

7.3.2.5 L'IL : un phénomène relatif ?

L'analyse de l'IL par Didier de Robillard nous a permis de constater que ce phénomène pouvait se déclencher dans des situations particulières : dans certains milieux particuliers : scolaire, situations formelles qui requièrent l'usage du français… ou encore face à des locuteurs qui se revendiquent comme « tenants de la langue ».

Cette notion semble progressivement évoluer dans le contexte sociolinguistique de Maurice, car, comme le précise Didier de Robillard, il y a désormais « concurrence entre deux

[713] Les guillemets ne sont pas une citation de Robillard ici, mais sont de notre fait.

définitions du francophone, l'une fondée sur l'hérédité, l'autre sur la compétence, un certain nombre de positions intermédiaires existant entre ces deux pôles [714] ». Son rôle varie aussi, « selon les paramètres des interactions en cours ».

Nous partageons l'avis de Didier de Robillard, lorsqu'il dit : « les locuteurs observés à Maurice, insécurisés, insécurisent à leur tour ceux qui se trouvent en dessous d'eux ». Cette IL semble être caractérisée par un effet boule de neige, car elle semble se transmettre : les locuteurs transmettent inconsciemment leur sentiment de malaise de la langue, ce qui se ressent dans leurséchanges avec leurs interlocuteurs, qui le ressentent également.

Ce phénomène d'IL est donc tout à fait relatif, dans la mesure où le locuteur mauricien ne ressent pas la même intensité d'IL en fonction des situations ou des échanges effectués, et où cette « hiérarchie des insécurités [715] » persiste. Ainsi, tout chat peut être souris et réciproquement, en fonction du contexte ou des interlocuteurs en présence.

Ces réflexions rejoignent les travaux menés par Rada Tirvassen, linguiste mauricien, qui analyse l'école mauricienne comme génératrice d'IL.

7.4 Les travaux de Rada Tirvassen

L'ouvrage de Rada Tirvassen[716] est l'un des rares travaux à aborder explicitement l'IL dansle milieu scolaire. Il affirme, grâce à ses travaux sur le terrain, que la quête non satisfaite de légitimité identitaire ou langagière, en particulier pour les « créoles », engendre des frustrations. Il parle du cycle de la pauvreté qui se perpétue, car ces enfants connaissent très tôt l'échec scolaire (en raison notamment de l'absence de repères linguistiques dans le cadre de l'apprentissage) et sont doncdéscolarisés précocement.

Je me souviens en particulier d'un apprenant, lors des cours de français que je dispensaisen mars 2017, qui m'avait particulièrement émue. Il s'agissait d'un plombier de profession, « d'origine créole[717] », qui nous a expliqué lors de sa présentation individuelle du début de cours,

[714] Didier de Robillard, 1994, p. 6.

[715] Terme que Didier de Robillard emprunte à Marie-Christine Hazaël-Massieux, qui parlait de « hiérarchie des mépris »sur le plan ethnique.

[716] Rada Tirvassen, *L'école mauricienne génère-t-elle l'insécurité linguistique* ? L'Harmattan, 1995.

[717] Dans le contexte mauricien, la personne « d'origine créole » fait référence à un individu mat de peau, qui a desorigines africaines et métissées. Cet épisode s'est produit lors des cours assurés en janvier 2017.

éprouver beaucoup de gêne et de « stress » lorsqu'il avait à échanger avec ses collaborateurs. La prise de parole en cours à ce moment précis constituait en elle-même une épreuve pour lui.

Il avait arrêté sa scolarité en *Grade 10* (l'équivalent de la classe de 3ème en France) et expliquait que de ce fait, il ne possédait pas une bonne maîtrise de la langue française. Il avait malgré toutréussi à créer sa propre entreprise dans la plomberie, s'était fait connaître dans ce domaine particulier et s'était vu confier des projets de collaboration pour des constructions de villas et d'hôtels de luxe à Maurice. En tant que directeur de sa propre entreprise, il était donc amené àcôtoyer les Français et les francophones qui investissaient dans ces projets immobiliers. Commeles réunions de travail se tenaient en français, il éprouvait « beaucoup de stress », n'était pas toujoursd'accord avec la façon de procéder, mais ne pouvait intervenir, car « il ne se sentait pas à l'aise [718] ».Son souhait le plus cher avait été de pouvoir s'améliorer en français, afin de pouvoir mieux communiquer et de prendre une place plus importante dans les décisions concernant son entreprise et pouvoir donner son avis sur les projets menés avec ses collaborateurs.

Il a ajouté que si les discussions se tenaient en *kreol,* il serait le premier à prendre la parole,et nese sentirait pas « si mal à l'aise » et en retrait des discussions, n'osant dire un mot, de peur d'être la riséedes autres.

À notre avis, il s'exprimait dans un français très compréhensible, même s'il subsistait des maladresses d'expression dans ses énoncés. Il éprouvait beaucoup plus de difficultés à l'écrit. Il semblerait que son incapacité à s'exprimer devant ses pairs provienne davantage d'une très faible estime de sa propre perception linguistique en français du fait de son abandon scolaire. Il relie donc inconsciemment « abandon scolaire » et « mauvaise maîtrise du français », appuyant d'une certaine manière la thèse de Rada Tirvassen, qui fait le lien entre scolarité et insécurité linguistique.

D'après les recherches de Rada Tirvassen, les statistiques de l'école mauricienne sont comparables, non pas « à celles de pays du Sud, mais des pays nouvellement industrialisés. C'est entout cas ce que souligne la Banque Mondiale dans son dernier rapport, même si elle précise en même temps que Maurice doit améliorer l'efficacité de son instruction publique pour pouvoir être en compétition avec des pays comme Singapour ou la Malaisie. Les recherches menées sur l'impact du choixet de l'usage des langues d'enseignement confirment que l'on ne pourra s'attendre à uneamélioration du système si on n'accorde pas une attention particulière à cet aspect de la politique

[718] Pour certaines personnes, même si le niveau de langue n'est pas élevé, elles trouveront toujours qu'il est plus important de faire passer son message et « d'exister » dans la réunion, en particulier si elles sont de grade supérieur. Dans ce cas, c'est l'humilité, condition sine qua non à l'IL, qui est absente.

linguistique de l'école mauricienne [719] ». Il affirme ainsi clairement que l'IL est bien présente et quel'école en est responsable.

Lors de la semaine de la Francophonie, Rada Tirvassen a fait savoir que pour lui, « la créolisation de Maurice a été à la fois une bonne et une mauvaise chose, et il ne faut pas ignorercela quand on enseigne le français à Maurice[720] ».

Lors de cette même conférence, Michèle Lenoble-Pinson, invitée pour l'occasion, a également déclaré que, « le fait d'être trilingue appelle à l'insécurité linguistique, chez les jeunes quine maîtrisent pas parfaitement ni l'anglais ni le français ».

Afin de renforcer ce constat, nous avons rapidement fait un état des lieux et analysé les travaux effectués par les étudiants eux-mêmes sur le sujet.

7.5 Les travaux de recherche menés par quelques étudiants des universités mauriciennes

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les travaux explicites sur l'IL à Maurice ne sont pas nombreux. Nous y avons retrouvé un mémoire de *Post-Graduate Certificate in Education (PGCE)*[721], ayant pour titre « L'insécurité linguistique en français en milieu scolaire dans une régionrurale : étude de cas. [722] » Cette étude ne s'avère pas très intéressante pour notre sujet de recherche, dans la mesure où elle se cantonne au milieu scolaire, et où elle se limite à un descriptif de l'enseignement du français en y analysant les aspects grammaticaux, syntaxiques…, ce qui ne relèverait pas, pour nous, d'une critique de l'enseignement du français en lui-même, mais plutôt d'une étude de l'IL telle qu'elle est présente dans le milieu scolaire.

[719] Extrait du site du *Mauritius Institute of Education* : http://www.mieonline.org/home/attachments/Divers%20cite.pdf, [consulté le 8 juillet 2016].

[720] Ces propos de Rada Tirvassen ont été prononcés dans le cadre de la semaine de la Francophonie le 19 mars 2012.Cet événement a été organisé par l'Agence Universitaire de la Francophonie, en partenariat avec le *Mauritius Institute ofEducation* et l'Association des Enseignants de Français. Extrait du site de l'express.mu : http://www.lexpress.mu/article/1%E2%80%99enseignement-du-fran%C3%A7ais-%C3%A0-maurice-fait-d%C3%A9bat [consulté le 10 juillet 2016].

[721] Ce diplôme correspond à un diplôme post-licence, qui autorise son titulaire à enseigner dans le secondaire. C'est lafilière des Sciences de l'Éducation, avec spécialisation en français.

[722] Travail mené en 1997 par Barbe Bhanudevi, en vue de l'obtention du *Post-Graduate Certificate in Education* (PGCE). Ce diplôme, comme mentionné plus haut, correspond à deux années d'études après la licence, mais n'est pas tout à fait équivalent au niveau Master. Le nom de l'encadrant n'y figurait pas.

L'autre travail de recherche est un travail de Maîtrise sur l'IL qui a pour titre : « *Contenu etméthodologie d'enseignement du français pour promouvoir la confiance en soi chez les adolescents de la Form IV. Une recherche action* [723] ».

Nous avons simplement jugé utile de mentionner ce travail, qui évoque la promotion de la confiance en soi par le biais de l'étude du français, car la relation avec notre sujet de recherche s'arrête au titre. Après avoir parcouru le mémoire en question, nous avons constaté qu'il n'analysaitque le contenu et la méthodologie d'enseignement du français, ce qui nous éloignerait de notrepropos.

7.6 Bilan des travaux menés sur l'insécurité linguistique à Maurice et perspectives

À la lumière de ce qui a été évoqué, nous pouvons dire que le sentiment d'insécurité linguistique est bel et bien présent à Maurice. Il peut toucher tous les individus, indépendamment de leur âge, de leur appartenance ethnique ou socioprofessionnelle et peut être très variable.

Même si la langue française n'est pas considérée comme une langue étrangère à Maurice (elle est langue première ou seconde pour beaucoup de Mauriciens), l'on constate que pour beaucoup de Mauriciens, en particulier pour ceux qui ne possèdent pas le français comme langue maternelle dès la naissance, l'utilisation du français est gage d'une reconnaissance sociale, symbolise une certaine réussite socioprofessionnelle. Le fait d'adopter sa langue maternelle (le *kreol*) ne semblepas conférer davantage d'aisance au locuteur, puisque cette langue ne lui assure pas plus de pouvoir,en particulier en situation formelle. L'usage du *kreol* va paradoxalement le réduire à la perception générale de celui qui « n'a pas étéà l'école et est incapable de parler français (…) c'est pour ça quetout le monde parle français, au magasin, au bureau[724]… ».

Après avoir exposé et analysé les précédents travaux menés sur le cas de l'insécurité linguistique à Maurice, nous nous proposons à présent d'apporter d'éventuels éléments d'analyse nouveaux sur le cas de l'IL à Maurice.

[723] Mémoire mené par Khadun-Sungker Kiran, en vue de l'obtention du *PGCE French*, 2009. La *Form IV* correspondà la classe de 3e dans le système scolaire français, MIE. Le nom de l'encadrant n'y figurait pas.
[724] Propos tenus par Estelle, une de nos apprenantes de niveau B2+ lors d'un cours assuré en juillet 2015.

7.6.1 Y a-t-il eu une évolution de l'insécurité linguistique ?

L'observation de la société mauricienne contemporaine démontre que les choses ont bien évolué depuis les derniers travaux sur l'insécurité linguistique menés par Didier de Robillard, il y aenviron vingt- cinq ans. Si les travaux de Rada Tirvassen sont plus récents, nous noterons cependantqu'ils se limitent très souvent à des études sur le milieu scolaire et que les conséquences de cetteinsécurité linguistique chez les jeunes élèves ou collégiens/lycéens ne sont plus étudiées une fois le sujet devenu adulte et jeune actif. Nous avons donc choisi d'exposer et d'étudier l'insécurité linguistique dans la société mauricienne, en nous interrogeant en particulier sur les caractéristiques communes des locuteurs qui ressentiraient cette IL. Appartiennent-ils à une classe d'âge, à un groupe ethnique/communautaire, à une catégorie socio-professionnelle ou même plus précisément à une profession en particulier ?

Nos lectures scientifiques, ainsi qu'un survol des journaux mauriciens, permettent de constater que la question des langues utilisées à Maurice est abordée régulièrement et que les auteursde ces articles évoquent sans détour les mélanges de langues, l'alternance codique… comme faisantpartie du paysage linguistique du Mauricien. Ils en font très souvent des parodies et les caricatures de POV[725], publient régulièrement ces images humoristiques mettant en scène l'enthousiasme, ou parfois le manque d'enthousiasme, du Mauricien à intégrer le *kreol* de manière plus formelle. À ce sujet, il est intéressant de noter que le très sérieux hebdomadaire *Week-end*, publié majoritairement en français, consacre une colonne aux faits de société et aux habitudes langagières du Mauricien. C'est ainsi que le journaliste Jean-Claude Antoine s'en donne à cœur joie en faisant parler ses personnages en « langage mauricien », c'est-à-dire, en français mauricien, avec des mots créoles, anglais et français, ce qui donne un joyeux méli-mélo, parfois incompréhensible pour un non- Mauricien, pourtant francophone.

Nous reproduisons infra un extrait[726] de ce chroniqueur dans l'une de ses publications du *Mauricien,* un des quotidiens francophones les plus lus à Maurice.

Pourquoi tu as le sourire aux lèvres comme ça *? To finn gayn loto ? [*Tu as gagné au Loto ?]

[725] POV, de son vrai nom William Rosoanaivo, est un caricaturiste, d'origine malgache, qui publie depuis 1998 dans l'Express. Il traite de l'actualité avec humour et dénonce les faits avec le rire.

[726] Extrait du site du quotidien *Le Mauricien* : https://www.lemauricien.com/article/le-royal-baby/ [consulté le 5 mars 2021].

— Si ta bouche pouvait être bénie[727] . Non, j'étais occupée avec Meghan, toi ? [j'étais priseavec les nouvelles concernant Meghan, et toi ?]

— Avec *kisenla ? [qui ?]*

— Avec Meghan, enfin. La femme d'Harry.

— Mais de qui tu es en train de parler, *comme ça* [728]?

— Mais de la duchesse Meghan qui a épousé Harry, le prince, fils de Diana et de Charles. Meghan vient d'accoucher*, toi*[729].

— Et alors ?

— Comment ça et alors. C'est un évènement international, *toi*. C'est dans tous les journauxet les télés du monde entier. Ne me dis pas que tu n'es pas au courant, tout de même ! ?

— J'ai entendu parler, comme tout le monde. Mais toi on dirait que tu suis tout ça de bien près *même*[730].

— Ah oui, je suis fan des *royals*, de tous les *royals* d'Angleterre, mais j'ai un grand faiblepour Meghan.

— *Hé toi là !* (Bon sang) Être fan, c'est pour les jeunes, pas pour les gens de notre âge, quand même ! Tu perds ton temps !

— Et pourquoi pas ? Toi, tu es bien fan de Ton Paulo, non ? (Paulo fait référence ici à Paul Bérenger, l'unique Premier Ministre, d'origine non-indienne qui a occupé ce poste).

— C'est pas la même chose, *toi.*

— Franchement te dire, je préfère perdre mon temps à voir ce que fait Meghan que suivre Ton Paulo et ses alliances *on and off.*

— *Marké gardé*, (j'en suis absolument certain) cette fois-ci le MMM ne fera pas d'alliancebon, on va pas parler politique. Alors qu'est-ce qui se passe *comme ça* avec ta Meghan ?

— L'accouchement s'est bien passé et Meghan et Harry sont *« mari »* (très) contents.

[727] A Maurice, les expressions faisant allusion à l'église, à la religion sont assez communes.
[728] L'expression « comme ça » sert ici à marquer l'incompréhension du locuteur.
[729] En français mauricien, le pronom « toi » est utilisé à la fin de la phrase et serait un peu l'équivalent de « dis donc »en France, c'est-à-dire, une façon d'impliquer l'interlocuteur, de l'interpeller.
[730] « Même » pourrait ici être interprété comme un intensif : on pourrait paraphraser par « de *très* près ».

— Comme tous les parents qui ont leur premier bébé, non ?

(…)

— *Dis-moi un coup* (donc) : on dirait que tu connais l'histoire de la famille royale par cœur *toi* ?

— C'est plus passionnant qu'un feuilleton « *cari brillé* » (de mélodrame) *je te dis*.

Ce corpus qui comprend certaines formes de français mauricien illustre ce décalage entrele français standard et le français mauricien. Cet extrait, à certains moments incompréhensiblespour un locuteur ne connaissant pas le français mauricien, démontre que les locuteurs mauriciens s'exprimant en français mauricien peuvent en effet se retrouver en IL.

Nous avons mené des observations formelles et informelles au sein de contextes professionnels, communautaires, géographiques différents. Nos entretiens ont été semi-directifs avec des échanges réguliers avec les apprenants (essentiellement un public de grands adolescents et d'adultes de niveau hétérogène, d'âge, de communautés／nationalités, de catégories socio- professionnelles différents). D'après ces derniers[731], leurs lacunes se traduisent essentiellement par un manque de vocabulaire, qui ne permettrait pas d'échanger de manière correcte[732].

7.6.2 Cinétique de classes sociales, émergence de nouvelles normes linguistiques, nouvelles attentes (socio)linguistiques, ces facteurs mènent-ils vers un accroissement de l'insécurité linguistique ?

La politique d'ouverture aux investissements étrangers, menée ces dernières années par le gouvernement mauricien, avec notamment la création d'un cadre fiscal avantageux, a entraîné l'arrivée croissante de locuteurs francophones, en provenance de France et d'autres pays francophones, tels que la Belgique, la Suisse, le Canada et l'Afrique de l'Ouest. Les normes

[731] Les phrases qui illustrent ces propos se ressemblent souvent : « Je ne trouve pas les mots qu'il faut en français », ou encore « je ne réponds que par oui ou par non, j'arrive pas à dire ce que je veux et je n'arrive pas à avoir une réelle conversation ». Ces propos ont été tenus en juin 2016 par une responsable des ressources humaines, lors d'un cours de français professionnel (niveau C1／C2) que nous avons assuré. Elle dit côtoyer beaucoup de Français dans le cadre professionnel et dit éprouver un manque de confiance en elle, qui l'empêche de candidater à des postes avec des responsabilités accrues, puisqu'elle doute de ses compétences orales et écrites en français, qui d'après cette dernière, constituent les éléments *sine qua non* si elle souhaite monter dans l'organigramme hiérarchique de son entreprise.

[732] Ils utilisent très souvent des mots anglais et des anglicismes, en parfaite conscience : « on a tout fait en anglais à Maurice ; à l'école, tout est en anglais. Après, quand on doit parler français, avec quelqu'un qui vient de France, on ne trouve pas tous les mots et on ne peut pas dire ce qu'on veut ». Propos tenus par Kamlesh, un des apprenants de notre cours en 2014.

d'évaluation linguistique en langue française ne semblent donc plus être celles d'il y a une vingtaine d'années.

Les sujets interviewés ont été nombreux à nous expliquer que, face à des locuteurs francophones étrangers, qui sont, selon eux, les détenteurs du « bon français », ils prennent conscience de leur incapacité à s'exprimer correctement et ressentent, de ce fait, une gêne et un certain inconfort vis-à-vis de leur interlocuteur. L'expression qui revient souvent de la part dessujets ou de nos apprenants est « mal à l'aise ».

Il est important de mentionner qu'il semble y avoir deux normes en concurrence : le français scolaire « international » (de France) et un français mauricien stéréotypiquement dit « des Blancs » en raison de son histoire, mais qui n'a plus sa spécificité. Selon les situations et enjeux, l'un ou l'autre peut primer.

Dans ce cas, se tournerait-on vers l'élite au sommet du pouvoir, vers ceux de la sphère politique et socio-économique de l'île pour tenter d'obtenir un semblant de norme linguistique française ? Face aux réactions obtenues de la part des sujets interviewés, la réponse est catégorique. Certains citent, et vont même jusqu'à parodier, les élus politiques qui peinent à prononcer un discours correct. En effet, lors de la lecture des éléments de langage des politiques,la prononciation peut être défaillante (absence de distinction pour certains entre les sons [ʒ] et [z]), pouvant dans certains cas mener à des incompréhensions ou malentendus. Dans le cas d'une prise de parole improvisée, les mélanges de codes linguistiques, de langues et de variétés de langues,parfois contenus dans une syntaxe approximative peuvent provoquer des difficultés de compréhension pour le récepteur. Cette absence de liens entre le pouvoir linguistique et le langage va ainsi à l'encontre des « observations sociologiques classiques » établies par William Labov (1976) ou par Pierre Bourdieu (1982), puisque ces derniers associent la sécurité linguistique au contexte ethnique ou communautaire et à ceux qui appartiennent au sommet de la hiérarchie sociale.

Dans le cas de la situation mauricienne, on constate en effet que l'appartenance aux plus hautes sphères de l'économie ou du pouvoir, ou encore à une catégorie sociale privilégiée, ne présage en rien d'une fluidité du discours ou d'une compétence solide en français. Il faut ici noter qu'ilexiste une grande majorité d'hommes politiques indo-mauriciens. Beaucoup d'entre eux, du fait de leur milieu (créolophone ou bhojpuriphone – plus rare, plus que francophone), possèdentde ce fait une meilleure maîtrise du *kreol* ou de l'anglais, bien qu'ils ne soient pas unanimes à lerevendiquer.

Nos observations et analyses ont en effet montré que c'est principalement la communauté indienne qui semble ressentir cette insécurité linguistique, en particulier dans le domaine de la prononciation où il pourrait sembler plus ardu de prononcer certains sons en français, en raison de leur inexistence en *kreol* : « chapeau », prononcé « sapeau », « jouer » devient « zouer », etc.

7.6.3 L'IL peut-elle représenter un facteur stimulant dans l'apprentissage de la langue ?

Après avoir constaté les inconvénients posés par l'insécurité linguistique, nous pouvons envisager que l'IL est l'un des facteurs prédominants, à l'origine de travaux d'aménagement linguistique, d'uniformisation de la langue locale (le français utilisé à Maurice), d'harmonisation lexicale. La classe supérieure de la société semblerait toutefois ne pas vouloir en entendre parler, puisqu'elle en est elle-même profondément affectée, et cela ne contribuerait qu'à remettre en causesa propre autorité et sa propre légitimité. Ceci expliquerait donc l'absence ou le manque d'intérêt dans d'éventuels projets d'aménagements linguistiques à l'île Maurice. Le sujet étant délicat, il pourrait porter atteinte à la légitimité et à l'image des classes sociales supérieures, qui, pour lamajorité, ne maîtrisent pas le français. Ainsi, les classes sociales supérieures sont loin de vouloir souffrir d'une certaine infériorité linguistique si un certain aménagement linguistique mettant en avant le français devait avoir lieu ; ce qui expliquerait donc une certaine léthargie ou une certaine torpeur dans le domaine linguistique.

Un certain degré d'IL pourrait aussi motiver le locuteur à parfaire son apprentissage de la langue. Se retrouver en situation de stigmatisation en raison de son appartenance ethnique pourrait s'apparenter à de la discrimination linguistique et à de l'inégalité sociale. Cette situation pourrait être source d'inconfort et serait donc le déclencheur d'une situation d'apprentissage accélérée, car liée aux émotions et à l'affect.

Conclusion

Comme l'a précisé Didier de Robillard[733], lors de ses recherches à Maurice :

> « L'insécurité linguistique à l'île Maurice, n'est donc, à l'évidence, pas un phénomène binaire (opposant une bonne fois pour toutes les sécurisés et les insécurisés),mais un fait aussi complexe, multiforme et dynamique que le reste de la structure sociale, à

[733] Didier de Robillard, 1994 : 114, 115.

laquelle il est bien évidemment lié. Un même locuteur peut, selon ceux avec lesquels il se trouve en contact au cours d'une même journée, se sentir tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, dans un jeu de positionnements dans les hiérarchies relatives et changeantes qu'on peut concevoir sous forme d'échelles progressives. De même, à compétence égale, deuxlocuteurs peuvent fort bien se dire, l'un sécurisé, l'autre insécurisé, à cause de leurs contactssociaux ».

Cette citation, déjà utilisée précédemment, se justifie pour clore ce chapitre, car dans le cas mauricien, le contexte d'énonciation favorise ou non le sentiment d'insécurité linguistique. Mauriceétant une île francophone, les locuteurs sont des francophones « à géométrie variable ». Les classessociales et les communautés jouent un rôle prépondérant et l'utilisation de la langue française attesterait doncd'un niveau social, d'éducation, d'une appartenance à une certaine communauté. L'utilisation de la langue française véhiculerait un style de vie (par exemple, la scolarisation des enfants en lycées français, la fréquentation d'une catégorie de classes sociales en particulier (Blancsmauriciens, expatriés, etc.).

Au niveau macro-sociolinguistique, nous pouvons dire qu'une certaine dose d'insécurité linguistique peut être bénéfique, dans la mesure où elle peut être à l'origine de prises de conscience linguistique, et de ce fait inciter les autorités locales à se pencher sur l'aménagement linguistique, démarche délaissée indéfiniment par pratiquement tous les partis politiques, en raison de l'absence de politique linguistique à Maurice.

Dans ce cas précis du contexte mauricien, l'on parle d'insécurité linguistique lorsque les locuteurs ne respectent pas les normes imposées par « le bien parler ». Ces derniers ne vont pas, semble-t-il, dansle sens de la norme, c'est-à-dire le « français de France ».

La question demeure donc : en matière linguistique, doit-on toujours respecter cette norme du « français de France » et plus particulièrement de l'élite parisienne ?

L'on pourrait conclure ce chapitre avec cette citation de Frank Zappa[734], musicien, auteur, compositeur et réalisateur américain :

[734] Frank Zappa (né le 21 décembre 1940 à Baltimore – mort le 4 décembre 1993 à Los Angeles) est un musicien, guitariste, auteur-compositeur, interprète, ingénieur du son, producteur, satiriste et réalisateur américain. Ses travaux ont trait à plusieurs genres distincts : rock, jazz et musique classique, ainsi qu'en lien à la musique concrète. Zappa a aussi occasionnellement été réalisateur de films et de vidéos de musique, et concepteur de pochettes d'albums qu'il a produits par ailleurs en totalité. Extrait de https:／／fr.wikipedia.org／wiki／Frank_Zappa, [consulté le 10 février 2016].



« Sans déviance par rapport à la norme, le changement est impossible ».

(« Without DEVIATION from the norm, PROGRESS[735] is not possible »).

[735] Nous opterions peut-être pour le substantif « changement » à la place du terme « progrès ».

CHAPITRE 8 : OBSERVATIONS, RÉCITS DE VIE, ANECDOTES : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Ou les principales causes de l'insécurité linguistique

Le français familier de France ou de Maurice joue dans la langue le rôle d'un non-dit, avec tout ce qui ce qu'il porte d'émotion, de souvenirs, de connivence et de parfum d'enfance. C'est la raison pour laquelle ce registre est sensible à « l'étrangeté » de l'accent étranger. Comme c'est souvent la prononciation qui donne une couleur dialectale[736] (quoique assez discutable), cela contribue aussi à renforcer le lien propre au « parler du terroir », utilisé par les natifs et qui « sonnerait bizarre » s'il provenait d'allophones qui le prononceraient avec un accent étranger.

Dans ce cas, l'insécurité linguistique ne peut que se creuser, puisque l'on conseillera à l'apprenant d'éviter de formuler de telles expressions ou d'utiliser tels mots, ce qui contribue à diminuer sa confiance dans la langue, alors que, paradoxalement, il est censé progresser dans son apprentissage. Quelles sont donc les principales conditions d'émergence de l'insécurité linguistique ? Si l'on ne demande pas aux Français de parler en français familier mauricien, ce seraitbien ici un signe d'IL, voire d'infériorité linguistique. Le Mauricien percevrait sa langue comme unesorte de basilecte, puisqu'il s'attend à ce que le Français continue sa pratique normale de la langue française sur le territoire mauricien. Les parties suivantes tentent d'y répondre.

8.1 Le contexte social : l'une des causes majeures de l'insécurité linguistique à Maurice

La citation suivante de Montaigne : « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute[737] » est éclairante dans notre perspective de tenter de mieux saisir les causes de l'insécurité linguistique en contexte. Nous oserons avancer une hypothèse qui contredit Montaigne : et si elle était aux deux à la fois, plutôt que d'être partagée en deux ?

[736] Nous pensons notamment à l'expression corse « mamma mia » (qui se doit parfois d'être dite avec un accent italien).
[737] Montaigne, *Les Essais 3*, Éditions par Pierre Villey, PUF, 3e édition 2006, chapitre 13, p. 1088.

En effet, ne peut-on pas dire que, si celui qui parle monopolise la parole sans donner le temps à son interlocuteur de placer un mot, nous serions dans une situation à sens unique, où le discours n'est tenu que par une seule personne ? Nous avons tous déjà vécu ce genre de situation, pesante parfois, où l'on essaie de s'extraire d'une « conversation » avec son interlocuteur, qui, lui, enchaîne son discours fleuve, sans s'apercevoir que la personne en face de lui essaie poliment de s'en extirper. Cet exemple illustre que la parole est donc aux deux à la fois, puisqu'il ne peut y avoiréchange sans écoute.

Pour reprendre la citation de Montaigne, une situation discursive est constituée d'au moins deux acteurs et ne relève pas uniquement du locuteur qui discourt. L'IL est liée au contexte social, aux situations de communication, qui sont extrêmement variables, mouvantes, voire réversibles (celui qui possède la parole peut aussi prendre le rôle de celui qui écoute et réciproquement). L'interaction peut varier en fonction du regard de l'autre et de la représentation qu'on se fait del'autre ou qu'on pense qu'il a de nous. Nous pouvons ainsi dire qu'il y a différents types et différentsdegrés d'IL qui pourraient s'apparenter à un *continuum*.

Nous nous appuyons en particulier ici sur ce terme « en contexte » et reprenons la citation de Didier de Robillard, dans son article « Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français *? »*[738] : l'insécurité linguistique semble être « une variable » et « son rôle peut même varier, chez un mêmelocuteur, selon les paramètres des interactions en cours ». Nous dirons donc que l'une des principales causes de l'insécurité linguistique dans le contexte mauricien n'est pas essentiellement un manque de compétences linguistiques (nous pouvons aussi observer : une certaine pauvreté du vocabulaire, des constructions syntaxiques maladroites ou/et fautives, un français approximatif…), mais cette insécurité linguistique se situe dans ce que l'on pourrait appeler une « insécurité sur mesure ». Cette expression « d'insécurité sur mesure » nous a été inspirée par Didier de Robillard, lorsqu'il dit qu'il « semble bien que l'IL soit manipulée comme une sorte de "carte" par les locuteurs, selon leurs positions dans les interactions,ce qui les place parfois en position d'insécurisés, parfois en position d'agents plus ou moins volontairement insécurisants ».

8.1.1 Les attitudes, véritables reflets des représentations sociales

Les représentations semblent provenir d'une certaine division de pensée au sein d'un groupe social. Les attitudes et comportements de Français natifs peuvent jouer un rôle important dans l'insécurité linguistique que ressent l'étranger. Si l'allophone se retrouve constamment corrigé

[738] Didier de Robillard, *Actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, novembre 1993.

ou moqué lorsqu'il prend la parole en présence de natifs, il se sentira sans aucun doute en insécurité linguistique. L'étude menée par Maria Roussi, dans le cadre de sa thèse de doctorat *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français,* confirme le fait que la conscience normative des non-natifs est partagée entre le français qu'ils ont appris et le stéréotype du français francophone natif, en tant que seul locuteur détenant la variété légitime, les propulsant ainsi dans une situation de dévalorisation de leur propre compétence et les amenant àconstamment s'interroger sur leur discours.

Cette prise de position des natifs versus non-natifs est à notre avis bien plus complexe, puisque nous observons également des cas de locuteurs français francophones natifs souffrant d'IL.C'est le cas de jeunes de banlieue, possédant un fort accent avec un vocabulaire qui leur est propre, qui se retrouvent en marge de la société et souvent exclus du monde professionnel à cause de leur manière de parler, alors qu'ils sont nés en France et sont bien Français.

Cet ostracisme peut être vécu dans une moindre mesure par d'autres natifs, d'âges différents, qui habitent dans des régions de France, où l'on considère que le français normé n'est pas en vigueur. Il peut s'agir notamment de régions, de banlieues ou de villes comme Marseille,Lille où il existe des régionalismes, un parler propre aux habitants, accompagné de l'accent typiquede la région. Dans ce cas, les habitants, même natifs (du français familier, mais pas automatiquement natif du standard), seront eux aussi en IL, puisque leur manière de parler ne correspond pas à la norme attendue.

Nous avons recueilli le témoignage d'un Français habitant à Maurice, dont la situation vécue illustre parfaitement cette « silenciation contrainte ». Se trouvant au supermarché à la recherche d'un produit spécifique, il s'adresse à une employée de rayons pour solliciter son aide. Cette dernièrel'écoute attentivement, le regarde, mais ne lui répond pas. Elle se contente d'acquiescer, de sourire et se dirige vers un autre rayon, sans lui demander de la suivre. Notre témoin français, assez surpris de cette réaction peu loquace, avec absence d'interaction verbale, comprend donc qu'elle l'invite implicitement à la suivre.

Cette situation illustre cette peur de prendre la parole, en particulier face à un interlocuteur que l'on estime plus à l'aise dans la langue d'échange. Le témoin français nous explique que ce genrede situation lui arrive souvent lorsqu'il est seul. Il explique cela par le fait qu'il représente parfaitement le stéréotype du Français (de type caucasien). Dans les situations où il est accompagnéde son épouse mauricienne (qui elle est métissée), les vendeurs se montrent volontiers plus diserts en *kreol* envers cette dernière, en ajoutant quelques phrases en français avec un sourire à son égard.

Nous constatons donc que la prise de parole en français est inhibée lorsqu'il s'agit de répondre à un locuteur considéré comme étranger. La compréhension du français se fait sans trop de difficultés, mais il existe un certain jugement de valeur de son interlocuteur quand il s'agit de luirépondre. Les représentations de l'altérité semblent ici prendre le dessus sur le comportement langagier et le locuteur ressent la peur que sa manière de parler soit jugée. Ainsi, on pourrait direque l'insécurité linguistique est fortement tributaire du contexte social et des interlocuteurs en question. La manière de s'adresser à l'autre reflète souvent la perception que l'on en a de la personneen question et de la manière dont l'on souhaite être perçu en retour

Le récit d'expérience d'un autre Français expatrié, marié à une Réunionnaise, illustre parfaitement ce fait :

« C'était souvent le cas lorsque, ma femme et moi, nous allions ensemble, dans un atelier de mécanique, par exemple. D'ordinaire, les mécaniciens préfèrent parler aux hommes, censés avoirde meilleures connaissances techniques. Toutefois, dans notre cas, ils croyaient que ma femme était mauricienne et c'est donc avec elle qu'ils dialoguaient, en *kreol* bien sûr. Ils pensaient certainementque, pour une meilleure communication, ils seraient plus à l'aise à lui parler à elle en *kreol*, qu'à meparler en français ».

Ce qui est drôle, c'est que ma femme ne comprend pas mieux que moi le *kreol* et ne le parlepas du tout.

Ils revenaient alors vers moi car, avec mes connaissances techniques, je pouvais, plus facilement que ma femme, comprendre ou deviner ce qu'ils avaient à dire en *kreol*. »

Ce témoignage symbolise bien là l'interactionnisme symbolique de George Herbert Mead, selon lequel les humains semblent agir à l'égard des choses en fonction du sens qu'ils attribuent à ces choses : puisque dans l'exemple précédent, l'employée du supermarché pense qu'elle ne parle pas très bien le français, elle n'ose donc pas répondre à son interlocuteur. Ce sens est dérivé ouprovient de l'interaction sociale qu'elle possède avec autrui.

Ainsi, l'action se fonde à partir du sens, des représentations que l'on se fait des autres, à travers les interactions interpersonnelles situationnelles, grâce à une réalité intersubjective reposantsur des symboles langagiers partagés. Ce deuxième principe s'inscrit directement dans la ligne de pensée de Georges Herbert Mead, pour qui « l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein du groupe social ». C'est cette capacité réflexive qui constitue, pour le sujet, la base de la construction interactionniste : l'individu contrôle ses actions

en agissant sur lui-même et, le tout, selon les circonstances et le contexte. L'exemple suivant illustrecela.

8.1.2 Le rôle de l'accent dans les représentations et dans la perception du « bon français »

Un constat fort surprenant lors de nos observations ponctuelles dans divers milieux sociaux aété celui du rôle de l'accent.[739] « L'accent français »[740] est perçu comme signe du « bien parler », même sile locuteur en question ne maîtrise pas toujours la langue (emploi du registre trop familier dans le cadre formel…). C'est souvent par le biais de remarques anodines sur l'accent de son interlocuteur que l'altérité est signalée, soit comme quelque chose de « charmant », voire de « sexy », (ce qui transmet un message mélioratif), soit à une altérité déstabilisante – « vous avez un accent étranger », ce qui a pour effet de placer le locuteur dans une position de locuteur illégitime du français, accentuant ainsi son sentiment de dépossession linguistique et engendrant ainsi de l'insécurité. Il est ainsi surprenant d'observer que certaines personnes, dans le cadre d'observationsde cercles restreints (familles, amis, collègues…), attribuent une bonne maîtrise de la langue à des locuteurs s'ils affichent un « accent français
» (ou s'ils n'ont pas un fort accent mauricien) alors quele vocabulaire reste assez pauvre et la syntaxe pas très correcte (il ne s'agit pas toujours de phrases complexes). D'après nos recueils d'informations, il suffirait donc d'adopter ce fameux accent français pour être labellisé « bon locuteur de français ».

Ce constat, qui peut paraître étonnant, pourrait s'expliquer par le fait que les locuteurs en question ne possèdent pas de critères suffisants pour évaluer les compétences de la personne (maîtrise du vocabulaire, aisance de parole, utilisation correcte de la syntaxe, de la grammaire…). Il semblerait donc que leur méconnaissance du fonctionnement complexe de la langue française les limite à évaluer la prise de parole de leur interlocuteur sur la simple prosodie, la fluidité du discourset la sonorité. Si la mélodie entendue correspond à l'idée qu'ils se font du français standard (souvent

---

[739] L'accent, qu'il soit phonétique, tonique, d'intensité ou de hauteur, est une notion complexe, avec semble-t-il, une hiérarchisation des accents (celui de Paris, perçu comme la norme, celui du nord moqué, alors que celui des banlieues est très mal vu). Ce débat autour de l'accent a été récemment ravivé par Jean-Luc Mélenchon, leader du parti politique de *La France insoumise*, qui s'est moqué de l'accent d'une journaliste toulousaine en octobre 2018, sous prétexte qu'il ne comprenait pas sa question. Parler avec un accent ou sans accent peut être bien ou mal perçu.
Pour une meilleure problématisation de l'accent qui serait nécessaire, voir Jeanne Meyer, « Accents et discriminations : entre variation linguistique et marqueurs identitaires », in *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 1, nº 1, 2011, pp.33-51, DOI : 10.3917／cisl.1101.0033.
URL : https:／／www.cairn.info／revue-cahiers-internationaux-de-sociolinguistique-2011-1-page-33.htm, [consulté le 25 juillet 2021].

[740] Nous mettons entre guillemets « accent français », puisqu'il n'existe pas à proprement parler « un accent français »,mais plutôt une représentation souvent stéréotypée de ce que représente l'accent français standard.

entendu dans les médias de chaînes françaises), ils attribuent immédiatement la manière de parler du locuteur en question à « du bon français ». Nous irons plus loin en utilisant la métaphore de la comparaison de la saveur alléchante d'un dessert qui sort du four. Sans même y avoir goûté, on le savoure déjà à l'odeur. De la même manière, quelqu'un qui parle avec « l'accent attendu standardiséou valorisé », sera immédiatement catégorisé comme maîtrisant la langue, alors qu'un autre locuteur, qui « n'a pas l'accent voulu », sera moins bien entendu ou écouté, même s'il utilise une langue idoine avec des structures syntaxiques complexes…Ces catégorisations semblent ainsi être liées aux représentations que l'on se fait de la langue.

Cette hypothèse s'est confirmée après que nous avons rencontré trois différentespersonnes, toutes trois non ou très partiellement francophones, dans des contextes informels. Dans le premier cas,il s'agissait d'une femme d'origine chinoise, arrivée à Maurice à l'âge de 7 ans et maintenant âgée de 85 ans. Elle nous a fait part de la fierté qu'elle éprouvait face à son petit-filsmédecin, revenu à Maurice après des études de médecine en France. Ce dernier participait à uneémission de santé à la télévision nationale, avec d'autres professionnels de santé. Elle a expliquéque, même si elle ne comprenait pas vraiment ce qui se disait (l'émission était diffusée en français, et elle ne comprend et ne parle que le chinois et le *kreol),* elle avait remarqué que seul son petit-filss'exprimait dans un français correct, avec «enn bon aksen », qu'elle assimilait inconsciemment à celui des Français. Elle en a conclu qu'il était le seul à « bien parler français », contrairement à ses collègues, qui s'exprimaient en français mais « n'avaient pas l'accent ».

Notre entretien, également informel, avec un agent d'entretien dans le cadre d'un de nos précédents postes, confirme aussi cette perception que possède le locuteur non francophone lorsqu'il écoute et évalue son interlocuteur francophone. Cet agent d'entretien, âgé d'une soixantaine d'années, nous dit avoir quitté l'école jeune. Il peut comprendre du français basique. Il dit avoir remarqué qu'une des enseignantes mauriciennes du département de français s'exprimait très bien en français, car elle avait « enn aksen franse » (un accent français), même s'il ne comprenait pas la totalité de ce qu'elle disait. Pour lui, c'était une bonne enseignante, car elle s'exprimait avec
« un bon accent ».

Enfin, notre troisième témoin est un expatrié anglophone, très peu exposé à la langue française (son cercle social à Maurice comprend exclusivement des expatriés anglophones), si ce n'est dans le cadre professionnel, où il est parfois en contact avec quelques collègues mauriciens qui discutent en français sur le lieu de travail. Il nous a fait part de son incompréhension de leurs discussions, mais qu'il avait tout de même remarqué qu'un de ses collègues s'exprimait mieux que les autres, car il parlait avec un accent qui ressemblait beaucoup à celui entendu sur les chaînes de

télévision françaises. Il a inconsciemment associé cet accent à une manière de parler valorisante et il a rejeté la manière de parler des autres, qui s'exprimaient avec un accent mauricien.

Ces trois exemples témoignent de l'importance capitale de l'accent dans la prise de parole. Il semble en effet être déterminant, « pour impressionner » l'interlocuteur, qu'il soit allophone ou pas.

Sur le plan social, l'on pourrait donc dire que l'accent est un trait caractéristique, aux attributs de « carte de visite ». En fonction du contexte, il peut plaire ou déplaire, servir ou nuire, susciter de la curiosité, voire impressionner et rassurer, ou au contraire inspirer méfiance. Entrel'accent « trop mignon et trop sexy » et l'accent « vraiment bizarre » ou « à couper au couteau », il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette. En fonction de nos vécus et de nos représentations individuelles, l'accent possède donc un impact psychologique et social pour l'individu et son entourage. Ainsi, un accent considéré comme « charmant » peut attirer, alors qu'unautre accent peut être méprisé, ce qui s'apparente à de la xénophobie fondée sur le mépris de lalangue de l'autre, ce qui a pour conséquence de faire naître un sentiment d'insécurité linguistique chez le locuteur. C'est un moyen de créer une mauvaise estime chez l'autre, assez frontalement.

L'accent jouerait donc le rôle du vernis qui attire ou au contraire repousse, sans que l'onsache ce qui existe sous ce brillant aspect. Il peut être source d'insécurité linguistique si le locuteur ne possède pas l'accent attendu, même s'il fait preuve d'une grammaire, d'une syntaxe, d'un lexiqueet d'un registre de langue appropriés. Posséder l'accent entendu dans les médias symboliserait ainsiun gage d'une bonne maîtrise de la langue, indépendamment du fond, pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue française et dont le seul critère d'évaluation demeure une apparente aisance et fluiditédu discours à l'oral.

L'accent, quand il est considéré comme celui du français standard, est un signe de sécurité linguistique : il permet aussi de s'imposer face à un locuteur qui sera plus facilement convaincu.

Un exemple a pu être observé lors de la présentation du programme de français par des enseignants en début d'année scolaire. Une des enseignantes de français a tenu un discours ponctué de sourires et de gestes accompagnés d'un accent de circonstance, identifiable pour ceux d'entrenous qui la connaissions au quotidien. Sa prise de parole a été davantage saluée par les parents.D'autres enseignants dont le contenu était pourtant plus riche n'ont pas eu le même succès, car ils ne possédaient pas la gestuelle, ni la théâtralité de cette mise en scène. Au vu de ces deux observations, il semblerait que la représentation de l'accent joue un rôle primordial dans la manièredont les témoins reçoivent les messages.

Un témoin, ayant étudié en Angleterre nous avait confié être plus à l'aise en anglais, au vu de son long séjour là-bas. Cependant, lors de ses prises de paroles en public, lors de conférencesen milieu francophone, celle-ci adoptait un accent français surfait, qu'elle n'utilisait pas habituellement lors d'échanges privés. Cette tactique serait probablement sa manière de dissimuler cette insécurité linguistique en français.

Des exemples de ce type illustrent bien le caractère considérable donné à l'accent, perçu comme inséparable du « bon français ».

La confiance et l'estime de soi, la maîtrise de son discours semblent aussi être des facteurs contribuant à établir une certaine perception de « sécurité linguistique ». L'image renvoyée d'un sujet en confiance, qui adopte une attitude sereine, digne d'être considérée, évoque également lasécurité linguistique. La gestuelle, la posture, le non-verbal occupent ainsi une place primordiale dans la prise de parole.

Nous avons assisté à une réunion où un locuteur s'appuyait beaucoup sur son expérience théâtrale (confiance en soi devant l'auditoire, débit approprié des paroles, jeux de regards, gestuelle,etc.) pour s'adresser à l'auditoire. Dans le fond, peu d'arguments étayaient le contenu de son discours. Cependant, sa présence physique et la confiance en lui qu'il dégageait auraient suffi pour que certaines personnes nous fassent part de leur adhésion à ses paroles. Durant le discours lui-même, certaines personnes acquiesçaient, souriaient comme pour montrer leur approbation. Il faut ici souligner que d'autres orateurs tenaient un discours au contenu plus approprié, mais, sans laconfiance en eux, la présence physique et le poids du regard, ils semblaient moins convaincants à l'auditoire qui paraissait rester de marbre devant le discours prononcé.

Ces exemples nous montrent ainsi la manière dont certains insécurisés tentent de pallierleur insécurité, pour la combattre ou la compenser.

8.2 Les perceptions de la langue dans le cadre scolaire et en contexte familial : l'autre cause majeure d'IL

8.2.1 Une prise de conscience dès l'enfance

Comme nous l'avons déjà souligné en citant Rada Tirvassen supra, l'insécurité linguistique est étroitement liée au contexte scolaire[741]. En effet, dans le cadre de la classe de français, seul le

[741] Michel Francard avait aussi émis le fait que l'insécurité linguistique était provoquée entre autres par la scolarisation.

français standard, normé, est enseigné, du moins autant que faire se peut, puisque la phonologie,une partie du lexique, et des formes syntaxiques non standard sont tout de même utilisées à l'oral. Le français mauricien ou autre français régional n'y sont pas enseignés, voire y sont occultés[742]. Celas'expliquerait parle fait que certains enseignants ne maîtrisent pas le français standard et ne peuventdonc envisager de l'enseigner. Dans ce cas, cette interrogation de Didier de Robillard « jusqu'où est-il possible de promouvoir et/ou de diffuser et/ou d'enseigner le divers, l'instable, l'hétérogène en matière linguistique et culturelle[743] ? » nous semble tout à fait pertinente.

Cette interrogation est d'autant plus pertinente dans l'analyse de la situation suivante. Ils'agit d'une situation observée chez des locuteurs dans un lieu public (de représentations), l'Institut français de Maurice, lors d'un spectacle d'art vivant. Nous avons ainsi été témoin d'une conversation entreun enfant âgé d'environ huit ans et sa mère :

L'enfant, tout excité : Maman, guette, le clown.

La mère : Loïc, on ne dit pas « guette », on dit « regarde ».

L'expression affichée sur le visage de l'enfant montrait clairement son mécontentement et sa déception lorsque manifestant ses émotions à sa mère, il vit la réaction de celle-ci. Assise à leurscôtés, nous avons remarqué que durant le spectacle le petit garçon demeurait silencieux et n'osait plus émettre ses pensées à haute voix ou encore exprimer sa joie d'assister au spectacle. Il semblaitreplié sur lui-même et se retenait d'exprimer son ressenti. Le lieu de la représentation, *l'Institut français*, un espace public, symbole de la diffusion de la langue et de la culture françaises, n'est sans doute pas étranger à la réprimande de la mère, qui se doit de « sauver la face » (Goffman). Dans un lieu où se côtoient expatriés français et Mauriciens (souvent d'une classe sociale privilégiée[744]), la

[742] Nous avions eu à ce propos une discussion le 15 avril 2016 avec un des enseignants-chercheurs en linguistique à l'Université de Maurice sur la non-mention ou l'absence de différenciation dans le système scolaire entre le français standardet le français mauricien. Cet échange nous a menée à approfondir nos réflexions sur cette faille dans le systèmed'enseignement du français à Maurice afin de tenter d'y apporter des solutions. Un récent survol des manuels du Mauritius Institute of Education :
http://portal.mie.ac.mu/curriculum.html, [consulté en juillet 2020], confirme cette quasi absence du français mauricien dans les manuels scolaires. Des discussions informelles avec quatre anciennes collègues nous ont confirmé le fait quele vocabulaire du français mauricien n'y est pas enseigné. Il est toléré à l'oral, mais banni à l'écrit (puisque c'est le français standard qui prime).

[743] Cette formulation a donc été faite par Didier de Robillard lors d'une journée d'étude à Tours en 2011.

[744] À ce propos, il est ici intéressant de noter que *l'Institut français* est majoritairement fréquenté par une certainecatégorie sociale assez privilégiée de la population mauricienne, même si cela a tendance à lentement évoluer. Comme nous l'a fait remarquer un écrivain indo-mauricien, lui-même lecteur régulier de la médiathèque, avec une présence assidue lors des événements culturels, « il semblerait que les perceptions associées à un institut français soient liées à lafréquentation des "Blancs mauriciens" ou des "créoles clairs" ». De la même manière, le centre culturel chinois est majoritairement fréquenté par les Mauriciens d'origine chinoise, tandis que le Centre Nelson Mandela, centre pour la culture africaine, est associé erronément à la population créole mauricienne.

mère se sentait donc obligée de reprendre son enfant en public dans une tentative de sauver les apparences.

Cette situation est très souvent vécue par beaucoup d'enfants mauriciens, qui mélangent naturellement le *kreol* et le français. Nos observations informelles ont démontré qu'à force de toujours se faire corriger, l'enfant finit par se réfugier dans un certain mutisme. Sa spontanéité etsa parole sont étouffées. Son expression orale est remise en cause, ce qui tend à lui faire préférer le silence. Ceci engendre l'insécurité linguistique à l'oral, même s'il lui arrive parfois de mieux maîtriser la langue française à l'écrit.

Alors que la langue devrait être un vecteur de rassemblement, elle devient le lieu de tensionset de divisions. Cette peur omniprésente de prendre la parole devient une source d'angoisse et unfacteur d'échec pour ce plurilinguisme dont se revendiquent fièrement les campagnes et brochures publicitaires destinées à présenter l'île comme une destination pluriethnique et pluriculturelle. Il estdifficile pour les locuteurs de vivre pleinement leur plurilinguisme et de la vivre de manière harmonieuse, comme l'a souligné Arnaud Carpooran[745]. Cet état de fait peut même se transformer en pathologie, puisque certains locuteurs redoutent fortement la prise de parole, ayant souvent été repris, corrigés, humiliés plus jeunes lorsqu'ils osaient se manifester verbalement.

Lors de nos nombreuses discussions dans le cadre de notre enquête, nous avons recueilli le témoignage d'un Français, marié à une Mauricienne et revenu passer sa retraite à Maurice. Il a évoqué une situation familiale dans laquelle la famille de son épouse corrigeait constamment un jeune neveu pour qu'il prenne la parole dans un français correct, car ce dernier s'exprimait en français avec des expressions créoles. Après plusieurs réunions familiales, le garçonnet a fini par se taire. Cet exemple peu banal qui inhibe la parole chez l'enfant incarne pourtant une réalité quotidienne dans plusieurs familles.

Si le regard de ces personnes sur leur propre langue, le français mauricien ou le *kreol,* est dépourvu de valorisation et d'estime, il devient en effet difficile de bien les considérer et de pouvoirles utiliser librement. Pour le paraître, certains utiliseront ainsi le français, s'ils en sont capables. Cemépris ou ce rejet de la langue provenant des locuteurs eux-mêmes a pour incidence de diminuer son importance et contribue donc à créer ou à creuser ce sentiment d'insécurité linguistique déjàprésent.

[745] Cette observation a été faite par Arnaud Carpooran lors d'une table ronde organisée dans le cadre de la semaine des lycées français dans le monde au Lycée des Mascareignes, le 19 novembre 2018. Le thème était le *Plurilinguisme et pluralité culturelle : atouts du réseau AEFE (Agence d'Enseignement du Français à l'Étranger).*

8.2.2 Un apprentissage du français peu poussé et un manque de discernement entre français standard et français mauricien

Toute bonne maîtrise de la langue commence à la source même de son apprentissage, qu'elle soit de langue maternelle, seconde ou étrangère. Si l'enseignement et l'apprentissage ne se font pas de manière appropriée, le locuteur se retrouvera très vite en décalage lors de ses rapports communicationnels avec d'autres locuteurs et se sentira donc très vite en insécurité linguistique.

En outre, nos anciens apprenants ont été unanimes à nous affirmer que les différences entre français standard et français mauricien, par exemple, ne leur ont jamais été enseignées demanière formelle[746]. S'il arrive qu'un enseignant énonce occasionnellement les principales différences entre français standard et français mauricien à l'oral en mentionnant un substantif particulier, il ou elle ne s'attardera jamais sur ces différences, qui sont essentielles, nous semble-t- il, dans l'apprentissage global de la langue française. Jusqu'à tout récemment, l'objectif principal desélèves était de réussir les examensde français écrits. Il n'existait pas d'épreuves de productionsorales, ce qui expliquerait le fait que les élèves ne soient pas à l'aise à l'oral à la fin de leurs études secondaires. Le fait de ne pas différencier le français standard du français mauricien lors de l'enseignement et de l'apprentissage (vocabulaire, syntaxe, grammaire, registres de langue…) incite à passer sous silence certaines notions essentielles tributaires de cette insécurité linguistique.

En effet, dans un pays comme l'île Maurice, où le français mauricien est prédominant, ilnous apparaît comme incongru que l'existence du français mauricien ne soit pas abordée dans lemilieu scolaire, en parallèle avec l'apprentissage du français standard. Dès le cycle secondaire, à partir de la sixième, les élèves utilisent des manuels pédagogiques de production française (donc entant que FLM), alors qu'en cycle primaire, les manuels sont fournis par le ministère de l'Éducation nationale et sont élaborés par des « lecturers [747] » du *Mauritius Institute of Education*[748](MIE) afin de prendre en compte le contexte local (mélange de FLM et FLS). Ces manuels contiennent des prénoms assez répandus à Maurice, (il est difficile de dire que des prénoms spécifiquement
« mauriciens » existent, car les Mauriciens sont influencés par différentes cultures), des textes

[746] Il faudrait pour cela que cela soit inscrit dans les objectifs du cours et que l'enseignant ait une connaissance assezparfaite du français de France pour déceler le moindre mauricianisme, ce qui est difficilement envisageable.

[747] Le « lecturer », appelé aussi « chargé de cours » correspond à l'enseignant dans l'enseignement supérieur. Il possèdeen général un Master ou un doctorat en général s'il est titulaire.

[748] Le *Mauritius Institute of Education* (MIE) est l'équivalent de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspe), anciennement connu comme École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), jusqu'en 2019.

traitant de situations auxquelles les élèves pourraient s'identifier, des événements culturels nationaux…

Nous avons donc constaté qu'il existe un fossé entre les manuels pédagogiques utilisés entreces deux cycles scolaires. Les aspects essentiels de la langue, tels que les registres de langue oul'emploide pronoms compléments sujets, ne sont pas ou sont très peu abordés au secondaire, puisque le programme est partiellement calqué sur des manuels français (qui traitent ces aspectsdans les manuels destinés au primaire). Cet écart expliquerait donc le manque de progression logique dans l'apprentissage de la langue, provoquant ainsi une certaine insécurité linguistique au cycle secondaire, lorsque certains collégiens et lycéens sont en mesure de prendre conscience des subtilités et de la complexité de la langue française.

Lors des cours que nous avons assurés en entreprises, nous nous sommes aperçue que les rudiments de la langue ne sont très souvent pas maîtrisés par des adultes qui utilisent pourtant la langue française de manière quotidienne au sein de leur activité professionnelle (et personnelle). Ilsen sont parfois conscients et ont ce sentiment d'être « inconfortables » (ne pas être à l'aise) enfrançais. Cela proviendrait des objectifs d'évaluations ciblés prioritairement par l'établissement scolaire au détriment des objectifs communicatif ou interactionnel, moins privilégiés, puisque le travail de l'oral a peu de place dans les programmes et donc l'oral n'est pas évalué dans les examens.La perception des paires minimales, exercice essentiel pour lutter contre la discrimination auditive, n'est plus pratiquée. L'absence de ces exercices pourrait notamment expliquer ces insécurités dans la prononciation de certains locuteurs.

De manière générale, nos observations et recueils d'informations laissent penser que l'IL provient, pour l'essentiel, des déficits de l'école : méthodes et pratiques d'enseignement parfois inappropriées, remise en cause de l'erreur, etc. Toutefois, c'est aussi et plutôt la situation sociolinguistique (situations d'énonciations, locuteurs présents, etc.) qui contribue à faire émerger l'IL. Globalement, l'école et la société sont probablement les deux facteurs déterminants de l'IL.

8.3 Une situation d'IL due à la présence normative de l'ancienne langue coloniale

8.3.1 Le français et le mélange de langues en contact qui mènent à des malentendus

Ceux que Didier de Robillard nommait, il y a plus de trente ans, les « néo-francophones », sont désormais reconnus comme des francophones à part entière aujourd'hui.

Comme tout autre territoire qui a été colonisé par un autre État, l'île Maurice garde des stigmates de ses colonisations antérieures. Les deux colonisations européennes les plus importantes (française et anglaise) ont en effet laissé des traces linguistiques, puisque les habitants de l'île utilisent et maîtrisent plus ou moins ces deux langues.

L'insécurité linguistique provient notamment des rapports entretenus avec les autres langues présentes sur le territoire : les contacts de langue, notamment le rapport à l'anglais, les contacts avec les autres formes locales de français et du *kreol.* Il existe ainsi une francisation du*kreol*, conscienteou inconsciente, avec des règles d'équivalence approximative pour communiqueravec les touristes.

Ces traces se reflètent notamment dans l'affichage plurilingue, qui traduit subtilement le public visé et la façon dont les langues sont ainsi catégorisées et affirmées pour séduire différents publics et opérer une sorte de « segmentation linguistique ». Le choix d'y insérer volontairement le *kreol* ou le français mauricien signifierait cette volonté de les reconnaître, de permettre l'identification du consommateur au service ou au produit affiché et de lui parler directement dans sa ou ses langue(s), créant ainsi une certaine proximité, qui n'existerait probablement pas en françaisstandard, et encore moins en anglais, langue plutôt utilisée à l'écrit.

Il est intéressant de noter que l'utilisation de ce français topolectal ou régional, appelé aussi français périphérique, est sous-tendue par une certaine idée que l'on se fait de la langue. Alors que son utilisation « officielle » était quasi inexistante il y a une vingtaine d'années, sa présence à l'oral(parfois involontaire) comme à l'écrit (souvent volontaire, dans le cas d'accroches publicitaires), révèle une évolution qui inscrirait ces réflexions sociétales dans la variation, l'hétérogénéité, le changement, amenant donc progressivement à une certaine reconnaissance du français mauricien.

Nous reproduisons des exemples qui nous ont été racontés par des Français ou des Mauriciens de retour au pays après un long séjour à l'étranger, qui avaient parfois des difficultés à se faire comprendre. Ainsi, une Mauricienne ayant vécu en France pendant trente ans revient à Maurice et annonce à sa famille mauricienne qu'elle part pour quelques jours à La Réunion :

> « Je vais à La Réunion, je voyage de nuit ».

Et sa nièce de répondre :

> « Ah, cela prend deux nuits maintenant pour aller à La Réunion ? Tu prends le bateau ? »

La même personne nous a aussi raconté l'anecdote suivante. Elle est enseignante de françaiset donne parfois des cours chez des particuliers. Un de ses étudiants, âgé de 18 ans, lui a dit :

« Je n'ai pas pu faire mon travail. Ma tablette *a freeze* ».

Elle nous a expliqué qu'elle avait mis du temps à comprendre que l'étudiant voulait direque « l'écran de sa tablette s'était figé » (de l'anglais « to freeze »), car elle a d'abord pensé à une « frise » et ne voyait pas le rapport avec l'écran. Elle ne comprenait pas l'irruption du verbe anglais en fin d'énoncé, alors qu'ils conversent d'habitude en français. Elle a reconnu que sa connaissance de l'anglais a contribué à faciliter sa compréhension lors de leurs conversations. Ces deux exemplesillustrent la difficulté pour ceux venant de France de se faire comprendre ou de comprendre cemélange de langues.

Nous avons aussi remarqué que ces emprunts ou calques de l'anglais peuvent créer de gros malentendus ou des situations délicates. Ainsi, un de nos apprenants nous a raconté s'être fait rappeler à l'ordre par un client au téléphone, alors qu'il lui demandait son « surnom » (de l'anglais *surname*, « nom de famille »). Il a mis du temps avant de comprendre que le terme « surnom » en français faisait référence au sobriquet (*nickname*), d'où la surprise du client devant une telle demande au téléphone.

Dans ces cas, il semble donc normal qu'un certain sentiment de non-conformité à la langue standard soit présent, engendrant ainsi des enjeux (dans le dernier cas, cela pourrait passer pour un manque de professionnalisme face au client, qui aurait pour conséquence une mauvaise évaluati on par son supérieur, qui pourrait stopper net une promotion prévue depuis longtemps), et provoque donc un sentiment d'insécurité linguistique chez ses locuteurs. Ce genre de malentendu peut, non seulement pénaliser l'opérateur qui en est l'auteur, mais également nuire à l'image de l'entreprise, leclient pouvant voir là une négligence dans la sélection et la formation du personnel en contact avecle public.

8.3.2 Une présence grandissante d'expatriés français ou de francophones et les délocalisations d'entreprises françaises à Maurice

L'interaction régulière, voire le contact quasi quotidien dans certains milieux sociaux et professionnels, entre Français et Mauriciens favorise une prise de conscience langagière chez ces derniers. Nos apprenants mauriciens travaillant directement avec des collègues ou des clients français ou francophones ont été unanimes : de leur côté, les échanges ne se font pas toujours dela meilleure des façons, puisqu'ils sont très conscients de leurs lacunes en français : manque de

vocabulaire (tendance à utiliser les termes anglais, en particulier lorsqu'il s'agit de jargon spécifique), faute de syntaxe, de conjugaison…

Cette délocalisation d'entreprises françaises à Maurice et le développement du secteur des services francophones représentent donc un facteur moteur dans le désir du Mauricien d'améliorer son français. Paradoxalement peut-être, cette forte conscience linguistique crée des inhibitions, qui constituent parfois un frein à la prise de parole. Le locuteur en insécurité linguistique n'ose pas prendre la parole par peur de se ridiculiser, même s'il souhaite conserver « les rites d'interaction[749] » (Erving Goffman).

D'après Erving Goffman, la vie ressemble à une pièce de théâtre où chacun joue un rôle.La vie sociale est une scène. Il s'agit donc pour le locuteur de se valoriser, de montrer une image avantageuse de lui-même : le locuteur est *obligé* de présenter certaines caractéristiques (si on est professeur de français, il faut parler français, par exemple) et choisit l'image qu'il veut mobiliser, dans une posture avantageuse, sans « perdre la face ». Pour Goffman, nous fonctionnons donc selon les normes et les attentes sociales. Notre interlocuteur en insécurité linguistique ne peut s'insérer dans n'importe quelle interaction sans « aucuns frais substantiels », qui trahiraient son inconfort lors de la prise de parole et qui mettraient en avant son manque de maîtrise de la langue française.

La langue, par le biais des interactions, est un puissant vecteur de pouvoir ou d'intimidation.Le fait de ne pas pouvoir s'exprimer correctement peut confiner l'individu au mutisme et le rétrograder à une quasi-invisibilité, au détriment de son estime de soi, avec la fuite pour ultimeéchappatoire : c'est le cas pour ce personnage de roman[750] mentionné en début de thèse, qui s'enfuità l'aveugle vers une destination inconnue, car il ne retrouve plus sa place dans sa communautéoriginelle à la suite de ce changement involontaire d'accent. Cette situation, inspirée de la vie réelle,confirme bien le fait qu'à partir d'un certain statut social, l'on n'est plus libre de parler comme on veut ; on se doit d'adopter la variété linguistique attendue.

Conclusion

Les causes de l'insécurité linguistique sont nombreuses : identitaires, contexte social et/ou professionnel, niveau scolaire insuffisant… Les répercussions de l'insécurité linguistique sontdésormais mieux perçues et reconnues comme telles : manque de confiance en soi, prise de parole

[749] Ces « rites d'interaction » font référence aux règles de politesse, aux manières de se tenir, aux gestes protocolaires.
[750] Mariam Sheik Fareed, *Le syndrome de l'accent étranger,* Éditions Philippe Rey, 2021.

limitée ou très minimisée, sentiment d'infériorité vis-à-vis de celui qui semble mieux maîtriser la parole. Se crée alors une sorte de « ségrégation linguistique », où ceux qui maîtrisent ou pensent maîtriser la langue se retrouvent souvent ensemble, alors que ceux qui ne se sentent pas à l'aise ou qui pensent ne pas « bien parler » préfèrent se taire, « pour ne pas être ridicules » et demeurent ainsicloisonnés avec les « souris [751] ».

Comme le dit Arnaud Carpooran dans une interview accordée au magazine *Essentielle*[752], lorsqu'il répond à la question posée : « Sommes-nous plus ouverts à d'autres langues qu'à la nôtre ? » :

> « Nous sommes un pays colonisé et notre histoire est telle que nous ne sommes pas encore sortis de ce que cela implique dans la manière dont nos identités se façonnent, dans notre perception de notre identité et de nos valeurs locales ».

Cette phrase de Carpooran semble parfaitement résumer ce sentiment qu'éprouvent les Mauriciens, que la langue de valeur semble toujours être attribuée à « l'autre langue » plutôt qu'au *kreol morisien,* d'où ce fort sentiment d'insécurité linguistique en français.

Il semblerait que les vestiges et les conséquences de la colonisation soient toujours présents,qui semblent représenter malgré eux un certain trésor de l'île, voire « le patrimoine immatériel [753] insulaire » à travers cette insécurité linguistique ressentie par ses habitants.

« On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce qu'on croit savoir, on enseigne et l'on ne peut enseigner que ce que l'on est ».

[751] Allusion au titre de Didier de Robillard, cité supra : *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.*

[752] E*ssentielle* est le « magazine de la Mauricienne ». C'est un mensuel, issu d'une des plus importantes maisons de presse mauricienne, *La Sentinelle*. Comme son nom au féminin l'indique, il traite de sujets relatifs aux femmes mauriciennes etde l'actualité mauricienne et internationale.
Extrait du magazine *Essentielle* n° 130, octobre 2017, p. 53.

[753] Le terme « patrimoine immatériel » est généralement mobilisé de manière positive. Il doit ici être compris dans ce sens et ne se veut nullement être ironique.

Jean Jaurès, *L'esprit du socialisme,* 1910.

PARTIE III : ANALYSES ET RÉSULTATS

Cette troisième et dernière partie, consacrée aux observations participantes et analyses des entretiens et questionnaires, constitue à notre sens la spécificité de cette recherche sur l'insécurité linguistique à l'île Maurice. Comme évoqué supra, ce thème peut être considéré comme une problématique en sourdine, car l'insécurité linguistique constitue un phénomène malaisé [754], qui s'étudie surtout de l'intérieur. Cette partie est donc particulièrement importante et représente, ànotre avis, l'originalité de cette thèse. Peu d'études sur l'insécurité linguistique ont été abordées dans cette perspective, ce qui justifie donc la pertinence de cette démarche sur le territoire plurilingue mauricien.

Il nous apparaît essentiel de faire remarquer que, même si cette troisième grande partie est consacrée à l'analyse de nos « enquêtes formelles », nous sommes consciente du fait que nous avons également analysé nos observations participantes (enquêtes informelles, récits de vies etc) tout au longde cette thèse, par les divers exemples qui illustrent cette IL présente sur le terrain. Ceci confirme le fait que l'observation participante est sans doute l'une des meilleures façons d'observer,au moins dansle cas de phénomènes aussi délicats à déceler que ceux liés à l'IL.

[754] Annette Boudreau, *A l'ombre de la langue légitime, L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classique Garnier, 2016.

CHAPITRE 9 : ANALYSE DU CORPUS DES ENTRETIENS

Nous avons d'abord étudié le corpus de manière quantitative avec des questionnaires soumis aux témoins en tout début de thèse. Cela ne correspondant pas à nos attentes (nous n'avionspas de matière exploitable par le biais de ces questionnaires), nous nous sommes donc concentrée sur la représentativité, puisque celle-ci aborde la question de manière qualitative. Ainsi, si nous nousréférons à Jean-Claude Kaufmann, en particulier pour expliciter notre manière d'aborder les entretiens et la posture que nous avons adoptée durant ceux-ci, nous nous trouvons dans le cadrede la sociologie compréhensive, où nous faisons usage d'une méthodologie qualitative prenant la forme d'entretiens compréhensifs. Cela consiste à construire une théorie fondée sur des témoignages.

Médéric Gasquet-Cyrus[755] propose dans ce cas que « l'on peut rapidement évacuer le grief »(il fait ici allusion à la culpabilité) en expliquant que :

> *1* « On peut travailler sur des discours qui sont des *verbalisations de représentations* mais aussi des pratiques sociales ;
>
> 2 Les représentations sont essentielles au niveau de la construction de l'identité (individuelle ou collective, de la catégorisation sociale, du changement linguistique, de l'individuation, etc.) ».

Comme mentionné *supra,* notre posture de recherche s'est donc construite par des approches plurielles de la réalité : anthropologique, sociologique, historique, parfois même politique. Le corpus se base sur plusieurs années d'expérience de la société mauricienne (que l'on pourrait de manière simplifiée appeler « observation participante »), d'observations formelles et informelles, commencées avant même l'inscription en thèse. Il est basé sur des observations directes du terrain, (qui incluentdes populations variées ethniquement, socialement, géographiquement, du point de vue du genre), d'entretiens individuels et collectifs (lors des cours que nous avons assurés), ainsi que d'une veille d'événements de l'actualité mauricienne en lien avec

[755] *« Sociolinguistique : sortir de la culpabilité ? »* in Philippe Blanchet, Didier de Robillard (dir.), 2003, *Cahiers deSociolinguistique* nº 8, *Langues, contacts et complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique,* Presses Universitaire de Rennes, p. 137.

notre étude (articles de presse, conférences pertinentes…). Ce condensé d'archivage d'informationsnous a permis de mettre en œuvre le fil narratif de la thèse.

Le processus de cette narration suppose de mettre en mots des expériences advenues dansle cours d'une vie. Cela requiert du narrateur en général d'accéder à des souvenirs précis, de pouvoir interroger des moments vécus en s'immergeant dans son histoire, en analysant des situations devie, des interactions avec des locuteurs en particulier. Il peut aussi arriver que le témoin ne trouve pas les mots adéquats pour décrire ce qu'il souhaite exprimer, ou qu'il n'arrive pas à identifier lui - même le type de ressenti ou d'émotion.

La narration du récit de vie des témoins se passe donc en entretiens. Au fil de ces entretiens,ces récits de vie, variés du fait du choix des témoins (tri sélectif) et par la densité de leurs propos(pour certains), nous ont aidée à constituer du matériau pour des pistes de réflexion.

Lors de ces entretiens, nous avons aussi été consciente des modalités par lesquelles l'expérience devient racontable. L'échange en langue créole pouvait à notre avis impacter négativement leurs propos, car le *kreol* reste la langue parlée de tous, et donc accessible et plutôt banalisée et donc dévalorisée. Les espaces propices à l'élaboration des entretiens n'ont à notre avis pas beaucoup influé sur les sujets, puisque nous étions seuls dans des endroits publics ou dans leconfort des demeures des sujets dans certains cas.

9.1 En amont des entretiens

Au moment où nous faisons passer les entretiens, entre juillet 2015 et décembre 2018, nos enquêtés ont entre 17 et 70 ans. Ils habitent ou ont séjourné suffisamment longtemps à Maurice(un minimum de cinq ans sur le sol mauricien ou à raison de plusieurs longs séjours par an surplusieurs années) pour connaître la situation linguistique à Maurice, puisque les témoins étrangers ont été sélectionnés en fonction de l'intérêt particulier qu'ils portaient à cette situation linguistique mauricienne complexe. En ce qui concerne les adultes, ce sont souvent des personnes informées,cultivées, qui s'intéressent à la situation économique, politique, voire littéraire de l'île : il y a quelques personnes actives de la vie sociale de l'île, qui ne sont pas pour autant militantes. Les entretiensmenés vers la fin de ce travail de recherche impliquent de fins observateurs de la société mauricienne. Ce sont souvent des figures publiques fréquemment sollicitées par les médias, qui ont donc, pour la majorité, tenu à préserver leur anonymat.

Bien que nous ayons essayé de varier les différentes couches sociales de la population, y compris pour la sélection d'étrangers (chefs d'entreprise, enseignants, retraités, femmes au foyer, étudiants…), nous avons constaté, dès le début, que les personnes les moins scolarisées éprouvaientde réelles difficultés à fournir des réflexions cohérentes sur les questions posées. Nous essayions de les mener vers une narration de leurs biographies langagières, mais cela n'a pas toujours été aisé.Même si nous avons ensuite tenté d'interviewer des personnes issues de notre entourage (anciens collègues, enseignants choisis au hasard…), nous nous sommes rendu compte que leur apport n'était pas très significatif pour notre étude, puisqu'ils n'avaient pas grand-chose à faire valoir. Ainsi, au fil des entretiens, nos critères de sélection ont varié : nous nous sommes concentrée sur desinformateurs qui seraient,à notre avis, plus prolixes et qui auraient des éléments pertinents pouvantêtre exploités. Nous dirions donc, de manière générale, que nos témoins sont scolarisés et proviennent plutôt de couches sociales appartenant à la petite et moyenne bourgeoisie, voire à l'élite économique et intellectuelle de l'île. Cet échantillon particulier nous a donc permis de limiterl'ambition de la thèse à ces catégories sociales précises.

Dans la mesure où nous avons privilégié des témoins « informés sur le sujet » et/ou réflexifsle concernant, capables d'exprimer leur expérience et qui auraient une réelle réflexion sur la situation linguistique mauricienne, les critères de sélection choisis au départ n'ont pas toujours pu être respectés. Cela concerne :

- La répartition équilibrée des genres

- Le nombre équilibré du choix des différentes ethnies／communautés.

- Le nombre équilibré d'informateurs ayant suivi une formation universitaire et de sujetsayant poursuivi une formation jusqu'au niveau collège (niveau 4e／3e).

De manière générale, la démarche qualitative n'impose pas le respect de tous ces critères, du moins pas de manière rigide. Dans une démarche qualitative, on recherche moins la représentativité que d'éviter une trop forte sur-représentativité d'un groupe précis[756].

Ci-dessous le tableau récapitulatif des enquêtés répartis par genre retenus pendant la première partie de notre enquête et qui sera suivi d'une galerie de petits portraits des informateurs.

[756] Alex Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives*, Armand Colin, Paris, 2009.

	Sexe masculin	Sexe féminin
Nombre	5	7

Tableau 1.

Le tableau suivant présente de manière synthétique le profil biographique de 12 témoins. Il ne répertorie pas les sujets que nous avons interrogés et qui pourraient être identifiés, car ces derniers font partie des personnalités publiques. Pour certains, nous en avons brossé un mini- portrait, alors que pour d'autres, nous nous sommes contentée de reprendre et d'analyser ce qu'ils nous avaient dit d'intéressant.

Les sujets qui figurent dans le tableau *infra* ont été anonymisés. Nous avons tenté de refléter,pour autant que cela était possible, l'appartenance socio-ethnique attribuable au témoin dans lechoix de son pseudonyme.

Nom fictif de l'informateur	**Genre**	**Niveau de scolarisation**	**Appartenance ethnique**	**Catégorie socio-professionnelle**
Julie	F	Bac+8	Population de couleur／métisse	Enseignante à la retraite
Stephen	M	Bac+5	Créole ／« population générale »	Photographe
Sandy	F	Bac+5	Blanche	Chargée de projets
Shaheen	F	Bac +3	Hindoue-musulmane[757]	Étudiante
Jonathan	M	Bac+5	Blanc	Enseignant au lycée français
Annick	F	Bac+4	Créole／« population générale »	Retraitée (ancienne enseignante)
Christine	F	Bac+4	Blanche	Enseignante au lycée français

[757] Cette catégorisation relève des termes mêmes du sujet pour s'auto-définir et nous avons donc choisi de les retranscrire tels quels. À Maurice, le terme « indo-musulman » ou « hindou-musulman » désigne une personne d'origine indienne dont les ancêtres étaient musulmans.

Ali	M	Bac+4	Hindou-musulman	A la recherche d'un emploi (ancien professeur de langues/ responsable de communication)
Pierre	M	Bac+4	Blanc	Ancien chef d'entreprise en France
Sabina	F	Ne souhaite pas le dévoiler	Hindoue-musulmane	Étudiante
Sam	M	Bac+4	Créole / métis	Étudiant
Élodie	F	Bac+3	Créole	Chargée de projets

Tableau 2

Le troisième tableau présente la durée des entretiens (avec retranscriptions partielles ou intégrales en annexes) :

Noms des informateurs	**Date de l'entretien**	**Durée de l'entretien**
Stephen	05/04/16	37 minutes
Julie	09/09/16	72 minutes
Sandy	12/09/16	41 minutes
Shaheen	03/12/16	36 minutes
Christine	12/12/16	56 minutes
Jonathan	10/06/17	46 minutes
Annick	15/06/17	62 minutes
Ali	19/04/17	81 minutes
Pierre	07/01/18	96 minutes
Sabina	5/05/18	93 minutes
Sam	14/09/18	122 minutes
Élodie	15/11/18	92 minutes

Tableau 3. Déroulement des entretiens

Ce tableau énumère uniquement certains informateurs dont les entretiens ont étéretranscrits de manière intégrale ou partielle, en fonction de la pertinence de leurs propos. Comme mentionné supra,nous avons fait passer d'autres entretiens, mais ceux que nous n'avons pas jugés pertinents n'ont pas été retranscrits de manière intégrale. Nous citons cependant çà et là des extraits de ces entretiens lorsqu'ils étayent un propos en particulier. Nous avons choisi de mentionner ces sujets dans la mesure où certains de leurs propos nous ont permis d'avoir des réflexions pertinenteset d'avancer dans notre enquête.

Le choix de la transcription intégrale a été fait pour les entretiens effectués avec des personnes dont les propos nous ont semblé intéressants, dans la mesure où ces témoins nous ontfait un récit biographique et où ils nous ont parlé d'épisodes précis en lien avec les langues. Cetravail de premiers entretiens, au nombre d'une demi-douzaine, pourrait donc s'apparenter à unepré-enquête, avant le choix réel des sujets. Il nous a permis d'affiner nos choix de sujets à interroger,et de nous rendre compte que si nous choisissions uniquement des personnes de notre entourage,
« faciles à interroger car disponibles, et se prêtant au jeu », nous ne disposions pas d'éléments réellement pertinents et réutilisables dans le cadre de l'exploitation des observables. Ce premier volet « d'entretiensà l'aveugle » a donc été utile à notre sens pour affiner les critères de la sélectiondes sujets.

Nous sommes partie du postulat établi par Jean-Claude Kaufmann, qui énonce que « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie », mais « le point de départ de cette problématisation[758] ». Nous sommes là dans la construction de l'objet par l'exemple.
« L'objet se construit peu à peu, par une élaboration théorique qui progresse jour après jour, à partir d'hypothèses forgées sur le terrain. Il en résulte une théorie d'un type particulier, frottée au concret, qui n'émerge que lentement des observables[759] ». Ceci nous permet donc, au moins provisoirement,de nous situer et de situer notre travail dans un cadre théorique.

9.2 Le recueil des entretiens

Notre recueil d'informations a été élaboré et adapté afin de correspondre au mieux aux attentes de notre recherche. Nous voulions évaluer si des Mauriciens ressentaient et étaient ou non conscients de leur sécurité ou insécurité linguistique ou souhaitaient nous faire part de leurs observations et analyses de manière générale dans la société mauricienne.

[758] Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, 2011, 3e éd., p. 22.
[759] Ibid., p. 23.

Nous avions aussi jugé pertinent d'inclure des points de vue d'expatriés français présents sur le territoire mauricien depuis au moins cinq ans. Ces derniers font partie de notre réseau social et professionnel et ils ont été très enclins à participer à cette étude, car ils avaient observé des choses intéressantes (différences culturelles et linguistiques notamment), contrairement à certains Mauriciens interrogés sur la question, qui manifestaient moins de recul. Ce choix d'inclusion d'expatriés français s'est naturellement imposé, puisque nous avions très fréquemment des discussions informelles sur le mode de vie mauricien et sur les différences culturelles et langagières.

Le regard extérieur de l'expatrié nous a semblé précieux, puisque ce dernier arrive à percevoir Maurice avec un regard différent. Il est souvent surpris par des habitudes bien ancréesdans le paysage local (par exemple, les appellations du prénom précédé par la civilité : « Madame Brigitte », la facilité de tutoiement dès les premières rencontres…) L'étranger arrive donc à faire ressortir des faits de société qui sembleraient tout à fait normaux, acceptables et banals pour unMauricien, qui a baigné dedans.

Ainsi, cette focalisation externe de l'étranger apporte un regard extérieur neuf, parfois même un peu naïf, et nous aide donc à mieux comprendre la société mauricienne. Au total, nous avons donc interviewé 28 sujets. Nous avons cependant décidé de retranscrire les 10 entretiens (de ceux que nous qualifierons d'intellectuels[760] pour la quasi-totalité) jugés les plus pertinents au vu decertains éléments d'informations fournis.

9.2.1 Le respect et la garantie de l'anonymat des sujets

La contrainte qui s'est imposée à moi en tant qu'enquêtrice était de ne pas toujours fournir d'éléments descriptifs ou biographiques de certains de nos informateurs, (ne serait -ce que brefs), puisquela communauté mauricienne est une petite communauté, où l'on se reconnaît très facilement[761].

[760] Nous catégorisons certaines personnes interviewées « d'intellectuels » par le fait que ce sont souvent des personnes intervenant sur la scène publique mauricienne, dans des débats de société, à la radio, qui contribuent à des articles sur l'actualité de manière générale. Nous estimons donc qu'elles possèdent un regard critique qui les différencie des autres sujets interrogés, qui eux, n'avaient pas beaucoup à dire. Ainsi, certains entretiens ont été intégralement retranscrits au vu de leur pertinence, alors que pour d'autres, seuls les éléments pertinents linguistiques ont été retenus, puisque cela dépassait parfois le cadre de notre sujet.

[761] Avec une population de 1 200 000 personnes, le problème réside dans le fait que nous interrogeons des personnes dans un milieu restreint socialement, qui sont souvent des gens connus, donc facilement identifiables.

9.2.2 Les modes d'appropriation de la langue et le répertoire langagier

Afin de mieux en saisir les enjeux, nous avons donc voulu définir ces quelques termes autour du répertoire langagier que nous avons notés dans nos guides d'observation (à usage personnel). Nous tenons toutefois à préciser que ce ne sont nullement les termes utilisés par nos informateurs eux-mêmes.

9.2.3 Présentation du déroulement des entretiens

Nos entretiens ont débuté en juillet 2015. Nous avons donc commencé par interviewer nos collègues de travail.

Bien que ces sujets se soient prêtés de bonne grâce aux entretiens, nous devons admettreque leurs propos correspondaient à ce que nous savions déjà et venaient donc confirmer nos observations et hypothèses. En effet, lors des cours que nous avons assurés, nous étions face à des apprenants qui nous ont fait part de leur « malaise en français » et qui nous ont décrit leur rapport quotidien avec les langues, en particulier avec le français.

Ainsi, nous dirions que ces cinq premiers entretiens, menés sur différents lieux de travail, n'ont pas concrètement apporté de pistes nouvelles à nos recherches, bien qu'ils nous aient aidée à confirmer notre hypothèse initiale et alimenter nos réflexions sur le sujet.

Les entretiens alternaient entre des questions personnelles, faisant appel à leur parcours linguistique, et des questions sur leur expérience en tant qu'enseignant, parent, ou apprenant de la langue. La lecture des témoignages prouve qu'une grande majorité des sujets montrent assez peude réserve à parler de leurs souvenirs langagiers et de leurs parcours personnels, du moins pourceux qui occupent une catégorie socioprofessionnelle en haut de l'échelle sociale.

C'est donc en discutant avec d'autres doctorants en SHS que nous nous sommes décidée à interviewer également ceux qui réfléchissent réellement sur la langue : les professeurs, l'élite intellectuelleet économique de la société. Nous avons alterné entre langue française et langue créole(utilisation moins fréquente) pour certains sujets.

Après avoir abordé la démarche des entretiens, nous passerons à présent à ce que nous en avons dégagé.

9.3 Fruit de ces entretiens : quelques pistes d'exploitation

9.3.1 Maurice comme pays francophone à part entière : vers une reconnaissance du français mauricien et des variétés de français ?

Les entretiens menés auprès des expatriés francophones (Français, Belges, Suisses…) révèlent leur immense surprise au début de leur séjour, lorsqu'ils découvrent que la quasi -totalité des personnes rencontrées sont majoritairement francophones. Une des personnes interviewéesnous avoue qu'elle « n'avait pas mesuré à quel point il y avait une telle présence française à Maurice », et n'a pas caché sa surprise en découvrant que Maurice est « très francophone » (Elisabeth).

D'après nos témoins, Maurice en tant que pays francophone devrait davantage valoriser sa variété de français mauricien. Comme le souligne Elisabeth, « les variétés de français constituent la richesse de la langue… l'Académie française n'est pas le seul dépositaire de la langue… La langue appartient aux gens qui la pratiquent… »

Selon elle, il n'existerait donc pas qu'une seule langue française, mais des langues françaises, qui auraient autant droit de cité que la langue standard. Cette dernière phrase prononcée par l'informateur : « La langue appartient aux gens qui la pratiquent… » nous semble légitime, dans la mesure où la langue française est aussi la langue maternelle de quelques Mauriciens, puisque c'est la langue pratiquée depuis leur tout jeune âge, avant même le *kreol*. Elle leur appartient donc autantqu'à des Français, puisque c'est la langue qu'ils utilisent pour s'exprimer et qu'ils ne pourraient mieux le faire dans une autre langue. Comme l'a fait remarquer un conseiller de coopération etd'action culturelleen poste à Maurice, lors d'un discours prononcé : « la langue française n'appartient pas uniquement aux Français ; elle appartient à ceux qui la parlent ». Dans le cadre de la diplomatie France-Maurice, il était en effet de bon ton de faire de telles déclarations, mais aufinal, ce sont souvent des déclarations de principes qui ne vont pas très loin, car la référence demeure le français international et l'on s'attend à ce que les locuteurs s'alignent sur ce françaisnormé.

Un exemple est celui d'une Française, d'origine mauricienne dont l'aide-ménagère lui a réclamé « 4 mois de bonus », suite à son annonce de départ soudain de l'île, qui la réduirait auchômage. Elle faisait en fait allusion à une somme d'argent, calculée au prorata de son salaire annuel comme compensation, mais insistait par écrit via textos « vous vous savez compris ». Notre témoin nous a avoué qu'elle avait eu du mal à comprendre son employée de maison et qu'elle « en avait

marre » que les efforts n'aillent que dans un sens pour essayer de la comprendre et qu'elle devraità son tour faire l'effort pour mieux parler le français, avec un vocabulaire approprié.

Au fil de nos entretiens, nous nous sommes également rendu compte que la tolérance envers les variétés de français, notamment envers les variétés de français mauricien, était beaucoupplus présente chez les expatriés francophones ayant vécu dans d'autres pays francophones auparavant. La plupart d'entre eux admettent bienveillamment ces variétés de français, avec ses particularismes et ses différents accents.

Paul, Belge d'origine, fait souvent le lien entre des mots mauriciens et des mots belges,faisant ressortir la particularité du contexte… Il se montre très tolérant envers les mauricianismeset souligne la richesse du lexique. Il nous a ainsi fait part de cette réflexion lors d'une discussioninformelle[762], que nous n'avons malheureusement pas pu concrétiser par un entretien plus formel, puisqu'il est depuis reparti pour des raisons familiales.

Elisabeth, Française, est quant à elle « très admirative de cette façon dont les langues se mêlent…il y a une certaine liberté… c'est chouette ». Elle évoque ce mot « liberté » à trois reprisesen l'associant au mot « fraîcheur ». À son avis, le fait d'utiliser plusieurs langues à la fois, même lorsde réunions officielles, témoigne d'une richesse : « La réunion commence en anglais, puis on utilisele français, pour se terminer en créole… ». Elle est d'avis que les locuteurs ont trop tendance às'excuser de leur niveau de français ou d'anglais, qu'ils en font une « forme de complexe… de ne pas maîtriser à 100 % une langue… qu'ils minimisent leur compétence linguistique… et qu'ils en ont une fausse idée ». Elle rajoute même plus loin
: Cette « fluidité linguistique va me manquer… j'ai peur de l'uniformité, du gris ».

Ce mot « uniformité » employé par Elisabeth caractérise en effet la langue normée. L'on s'attend à une harmonisation de la langue usitée, ce qui serait la panacée pour l'insécurité linguistique, mais cette idée semble utopique, dans la mesure où le vocabulaire et les accents diffèrent au sein même des régions en France.

Par ailleurs, Elisabeth évoque la profonde différence culturelle qu'elle a ressentie lors deson arrivée à Maurice. Alors qu'elle avait auparavant vécu dans des pays anglophones, en Asie et en Afrique, elle a dû s'adapter aux différentes cultures à Maurice. À son arrivée, elle s'est retrouvée
« décontenancée » puisqu'elle ne s'attendait pas à découvrir un pays profondément francophone, malgré ses lectures sur internet (dernière colonisation britannique : 1810-1968). Toutefois, elle s'estrapidement rendu compte que cette situation de francophonie s'avérait trompeuse et elle a été vite

[762] Conversation informelle qui s'est tenue le 10 mars 2016.

perturbée, dans la mesure où les différences culturelles profondes semblent être minimisées dèslors que l'on parle la même langue. Elle dit avoir découvert une population « très asiatique » dans son savoir- faire et son savoir-être, tout en maîtrisant la langue française.

Paradoxalement, elle nous avait expliqué qu'elle pensait son adaptation plus aisée en conséquence, puisqu'elle avait auparavant vécu dans des pays non francophones où tout devait se faire en anglais, langue étrangère pour elle. Elle était donc surprise de trouver que les codes culturelssont tout de même différents, malgré le partage de la langue française. Selon elle, cela constitue unedouble difficulté : alors qu'elle pensait se faire comprendre, cela n'a souvent pas été le cas et elle s'en rendait compte assez tardivement, notamment lorsque le travail n'était pas toujours accompli comme elle l'avait demandé.

Son séjour à Maurice diffère donc de ses autres séjours dans des pays asiatiques ou africains,dansla mesure où, dans ces autres pays, « la France était un pays parmi tant d'autres ». Elle a tenuà préciser que cela n'est pas le cas pour les Mauriciens. Ils possèdent des « références culturelles : les médias, la musique, ils sont très à l'affût de ce qui se passe, ils ont de la famille en France… il ya un lien fort qui existe avec la France».

Ses propos renforcent ainsi cette idée de Maurice, comme pays francophone à part entière. Ces exemples de propos informels tenus par nos témoins témoignent d'une plus grande toléranceet souplesse vis-à-vis du français mauricien par les expatriés ayant une longue expérience de l'expatriation, démontrant ainsi une certaine ouverture d'esprit. Les Français ayant uniquement vécu en France tendent à émettre un avis plus réservé sur l'utilisation du français mauricien, carpour eux, le français de France, de l'élite parisienne, devrait demeurer la référence en matière d'usage et d'apprentissage.

9.3.2 Une réelle volonté d'utilisation du français

Comme le souligne Juliette, « la population a pris conscience de l'importance d'utiliser le français pour montrer qu'ils ne sont pas des "n'importes[763]" (mot intraduisible en français standard) ». Le fait que certaines personnes s'efforcent de s'exprimer en français malgré lefait qu'ils le maîtrisent mal témoigne d'une volonté de bien se faire voir par son interlocuteur :

[763] Ce mot, qui relève du français mauricien et aussi du *kreol*, est en effet intraduisible en français et fait allusion à des individus que l'on ne considèrerait pas et pour qui on aurait peu d'estime, en raison soit de leur manque d'éducation, d'un manque de savoir-vivre ou tout simplement dans le cas où la personne ne se comporterait pas en fonction de ce que la société attend de lui.

« Mais le désir des gens de parler cette langue malgré tout, surtout avec des Français ou desgens qui comme moi n'ont plus l'accent mauricien, me touche. La bonne volonté est là, mais pasle résultat ».

Notre informateur, Juliette, met ici l'accent sur le fait qu'il existe une réelle volonté d'utilisation de la langue française malgré le fait que certains locuteurs, peu francophones, ne la pratiquent pas régulièrement dans la sphère familiale ou professionnelle. Le fait de faire l'effort de la parler (dans un lieu formel : dans une banque ou dans un lieu administratif, par exemple) témoigne d'un désir de valorisation et de la prise de conscience qu'il leur faut utiliser le français s'ilssouhaitent être bien vus. Cela reflète aussi le désir et la volonté d'ouverture vers l'autre, vers une certaine francophonie.

De la même manière, s'adresser en français à un de ses semblables (un autre Mauricien) s'apparente souvent à un désir de valorisation de soi, si le contexte ne s'y prête pas (lieu non professionnel etc.). Cela témoignerait de la manière dont celui-ci est perçu : on chercherait à se mettre à son niveau en s'adressant à lui en français.

Ainsi, La France « n'est pas un pays comme un autre » pour les Mauriciens. Il existe en effetune relation particulière avec cette ancienne colonie, au-delà des relations bilatérales, des échanges économiques. L'on retient que même si la population majoritaire est francophone et possède donc la langue comme héritage commun, en ce qui concerne les différences culturelles, le fossé semble énorme, contribuant fort probablement à créer ce sentiment de réconfort par le biais de la languefrançaise, mais qui au final s'avère trompeur, car beaucoup de locuteurs mauriciens se retrouvent finalement en insécurité linguistique, en s'appropriant une langue qui ne peut l'être qu'avec sescomposantes culturelles, manifestement absentes dans le contexte mauricien. Le locuteur mauricienest plurilingue et entretient des relations complexes avec ses langues.

9.3.3 Des remarques parfois désobligeantes de la part de Français expatriés qui mènent vers l'IL

Il n'est pas surprenant de constater que les Mauriciens et les Français interrogés revendiquent l'apprentissage obligatoire des deux langues internationales que sont l'anglais et le français dans le contexte mauricien, même s'ils prônent également le *kreol*. Dans le cas où les sujetsinterrogés maîtrisent aussi d'autres langues (le hindi, le tamoul ou encore l'espagnol ou l'allemand),ils revendiquent néanmoins la prédominance des langues anglaise et française, qui pour eux, ouvrent des portes à l'international.

Si la langue créole est admise comme la langue du peuple mauricien, la langue de l'unité nationale, les enquêtés sont unanimes à faire valoir le fait que le *kreol* ne sera utile que dans l'étroitesse du contexte insulaire. Le Mauricien devra donc obligatoirement être bilingue, voire trilingue s'il ou elle souhaite voyager ou s'expatrier.

L'entretien avec Shaheen a clairement démontré cette importance de la langue anglaise chez certains Mauriciens. Mauricienne, née de deux parents partis vivre en Angleterre, elle est à présent plusà l'aise en anglais, ayant également suivi une partie de sa scolarité dans un établissement secondaire anglophone privé à Maurice. À nos questions posées en français, elle a trèsvolontairement répondu en anglais, la langue dans laquelle elle est le plus à l'aise. Elle reconnaît l'importance du français à l'île Maurice et regrette de ne pouvoir le parler correctement, quoiqu'elle en possède une très bonne compréhension. Cependant, elle nous a semblé être fière de pouvoirparler anglais aussi couramment et ne paraissait pas ressentir de l'IL en français, car ses languessont l'anglais et le *kreol*. Elle nous amême confié avoir pris beaucoup d'intérêt et de plaisir à répondre à nos questions.

Quant aux sujets interrogés, en particulier les Français, ils déplorent la pauvreté du vocabulaire chez les Mauriciens :

« Mal parlé, confusion, mots-tiroirs pour dire "chose", "comme si" …beaucoup d'anglicismes… impression d'un français suranné, charmant » (Gilliane).

Cette citation pourrait servir à mieux expliciter et à comprendre l'IL de certains Mauriciens, puisque certains étrangers francophones estiment qu'ils utilisent des mots passe-partout comme « chose », (à l'image de « truc » en français standard) ou encore l'utilisation de « comme si » (pourcombler des blancs et des manques au niveau du vocabulaire) qui, à leur sens, reflètent une pauvretéde vocabulaire. Les étrangers auraient ainsi l'impression que le français mauricien en lui -même est assez pauvre, vieilli, ce qui ferait naturellement naître l'IL chez ses locuteurs.

La syntaxe est aussi fustigée :

Impression de non-maîtrise des constructions… ou constructions élaborées… « moi te dire » (Gilliane).

Cette construction syntaxique pourrait apparaître chez des étrangers francophones comme du « français petit-nègre », comme l'avait fait remarquer une amie Française lors d'une conversationinformelle, disant qu'elle ne souhaiterait pas apprendre le français avec un Mauricien, car cela

reviendrait à apprendre du « français petit-nègre ». De telles perceptions agissent forcément sur le sentiment d'IL des Mauriciens.

La phonétique fait aussi partie des points faibles :

… avec parfois une élocution difficile à comprendre… Accent caractéristique (Gilliane).

Une fois de plus, de tels propos émis à l'encontre de certains Mauriciens sur leur débit, leur prononciation, leur prosodie auraient des effets néfastes sur leur conscience linguistique, amenant inévitablement à faire durer cet état d'IL.

De manière générale, l'on constate que quelques Français craignent de ne pas comprendre certains Mauriciens lors de leurs échanges. Gilliane, par exemple, avoue :

« Il m'arrive fréquemment de ne pas comprendre le français de Maurice. Je reformule pour savoir si c'est ce que mon interlocuteur veut dire ».

Cette méthode assez subtile pourrait passer inaperçue chez certains Mauriciens. Néanmoins, les locuteurs qui sont souvent en contact avec Gilliane remarqueront qu'il s'agit en faitde sa manière à elle de confirmer leurs dires, car elle ne les comprend pas toujours, suscitant chez eux, une certaine forme d'IL.

Cependant, cette phrase pourrait aussi s'interpréter comme une insécurité linguistique inversée. C'est notamment la Française (souvent considérée comme la locutrice légitime) qui doit s'adapter aux manières de parler des Mauriciens[764] afin de pouvoir comprendre et interagir avec eux, puisque, dans le cas contraire, l'adaptation ne se fait pas, et il peut même y avoir une certaine frustration puisqu'une mauvaise communication et des contre-sens se produisent. Certains Françaisassimileraient cela à un nivellement vers le bas pour eux, car, en vivant sur le territoire mauricien, ils sont contraints de s'adapter pour pouvoir se faire comprendre. Pour d'autres, cela peut s'apparenter à de la condescendance. Si cela se vérifie, cela peut contribuer à l'IL chez des

[764] Nous sommes consciente que ces généralisations, du type « La Française » ou « le Mauricien » ne sont pas très évocatrices, car il est impossible de caractériser « le Mauricien » sous une seule étiquette. Nous n'avons cependant pas trouvé d'autres alternatives et utilisons ces termes pour leurs côtés pratiques.

Mauriciens. Deux autres témoins français nous ont également avoué devoir reformuler pour s'assurer qu'ils avaient bien compris leurs interlocuteurs mauriciens. Cette situation pourrait s'apparenter à une certaine forme d'insécurité linguistique inversée dans la mesure où il reviendrait aux Français, locuteurs natifs, de s'adapter au parler des Mauriciens, dont le français est souventperçu comme un français périphérique.

Cet exemple soulignerait donc l'importance du type de société : plurilingue, pluriethnique, pluriculturelle, pluriculturelle, etc. dans l'existence de l'insécurité linguistique. Certains Mauriciens ne sembleraient pas être tout à fait conscients (ou refusent de le reconnaître) du manque de précision, du point de vue de certains interlocuteurs dans leurs énoncés en français. S'il n'existeaucun enjeu (au niveau professionnel, statut social, etc.), certains ne se donnent pas la peine de « s'exprimer à la manière attendue en français de France » et ne souffrent en conséquence d'aucune insécurité linguistique. Il semblerait que ce sentiment s'instaure lorsqu'il y a des enjeux, un certain aspect itératif sur la durée.

L'une de nos témoins, une figure connue dans la sphère publique, nous a fait remarquerque le vocabulaire employé est souvent imprécis. Ainsi, elle cite une personne qui lui a donné des directions :

« Vous allez là-bas net, au fond de la rue. C'est derrière la poste. (c'est complètement (net) au fond de la rue), mais que voulez-vous que je comprenne de cela ? »

Ainsi, chez des témoins étrangers francophones, il y a une dévalorisation du français mauricien, qui peut s'expliquer par leurs propres habitudes du français hexagonal, ce français franco-centré. Pour ces expatriés, la langue française parlée ailleurs que dans l'Hexagone s'apparente souvent à un charmant folklore. Ils sont d'avis que certains Mauriciens mélangent trop d'anglicismes, de créolismes, etc. Cette pratique expliquerait en partie l'IL ressentie par les Mauriciens qui auraient conscience de cette présomption de certains Français, mais qui se résignent à l'accepter, car ils estiment qu'ils représentent le modèle du locuteur natif, idéal. Ce sentiment d'infériorité linguistique proviendrait aussi du fait que nombreux sont les expatriés français à occuper des postes importants, plus rarement accessibles aux Mauriciens, parfois même à diplôme égal. Ainsi, le sentiment d'infériorité linguistique se mêle au sentiment d'infériorité tout court (due aussi à l'image de la France comme puissance économique, etc., comme pays fournissant un certain savoir-faire aux Mauriciens, notamment grâce aux relations bilatérales).

9.3.4 Peut-on parler de représentants du « bon français » ?

Pour une bonne partie de ceux interviewés, les « représentants du bon français [765] » à Maurice demeurent quelques écrivains mauriciens : Shenaz Patel… (Audrey, Gilliane) ou certains professeurs de français (opinion émise de manière informelle par plusieurs étudiants de français dans les établissements où nous avions enseigné).

Cependant, de manière objective, un nombre important de sujets interrogés citaient clairement comme référence des journalistes du paysage audiovisuel français ainsi que quelques acteurs ou comédiens vus dans les séries télévisées. Ainsi, il semble clair que l'opinion générale du « bon français » demeure le français originaire de France, celui véhiculé par les médias.

Les organismes représentant ou en lien avec l'État français, perçus comme « intimidants »

De nombreux entretiens informels avec d'anciens collègues (enseignants de français dans le primaire et secondaire public et privé), ainsi que l'analyse de certains questionnaires, attestent d'une certaine forme « d'admiration, voire d'intimidation » face aux établissements en lien ou représentant en partie l'État français ou ceux qui l'incarnent. C'est du moins le sentiment qui ressortlors de leurs témoignages.

Cinq anciens collègues, enseignants de français, nous ont fait part de leur réticence à postuler dans les établissements d'enseignement français, car ils pensent qu'il serait beaucoup plus difficile d'y travailler, puisque la langue de travail est le français, « tout est en français, et le niveau est différent ». Ce sentiment de ne pas être à la hauteur peut être assimilé à un sentiment d'insécurité linguistique basé sur les représentations qu'ils se font du système français.

Nous évoquerons aussi le cas d'un ancien collègue, enseignant de français également, qui travaille depuis plusieurs années dans un établissement d'enseignement du français, entouré d'autres enseignants mauriciens, mais qui nous a confié ne pas vouloir travailler à l'Institut français,car il « pense que c'est différent et qu'il pourrait ne pas avoir le niveau ». Cela proviendrait aussi probablement du fait qu'il serait entouré de collègues et d'une hiérarchie exclusivement français.

En ce qui concerne l'analyse des questionnaires écrits, le cas particulier de Kaviraj mérite d'être commenté. Contrairement aux autres, cet adolescent nous dit avoir beaucoup plus appris

[765] Expression entendue lors de discussions informelles avec certaines élites de la société mauricienne et reprise également dans notre questionnaire.

pendant ses sept années passées dans l'enseignement public que lors d'une année dans un établissement privé enseignant le français. Il attribue cela au niveau des élèves au départ et pense que les cours de l'établissement privé en question sont destinés essentiellement aux élèves les plus brillants.

Dans ce cas précis, nous pouvons constater à quel point les représentations peuvent grandement influencer les rapports vécus avec une institution, peuvent agir sur l'apprentissage. Les apprenants viennent souvent dans ces établissements de langue avec des représentations sociales, voire des stéréotypes. L'idée de départ peut donc souvent être faussée par rapport à la réalité, provoquant ainsi ce sentiment d'insécurité, voire d'infériorité linguistique, si le *code-switching* est par exemple parfois utilisé dans les conversations. Pour certains apprenants, les cours dans cet établissement de langue sont destinés aux plus brillants. Nous voyons que le nom de cet établissement, par son adjectif qualificatif qui le rattache à la France, peut être source d'intimidation.L'appellation peut prêter à confusion et exacerber ce sentiment d'insécurité linguistique pour certains, alors que pour d'autres, cela demeure un gage de qualité.

Cette hypothèse de départ : tout ce qui est rattaché à la présence française, à l'État français, ou représenté par son personnel expatrié, semble avoir un effet intimidant sur une grande partiedu public mauricien. Un exemple illustrant cette hypothèse serait les moyens mis en œuvre parl'Institut français[766] pour attirer un plus large public aux événements organisés dans ses locaux. Afind'aller vers le public mauricien, les événements sont désormais envisagés dans différents coins de l'île (sur la plage par exemple) ce qui pourrait promouvoir l'événement auprès d'un public qui n'y aurait jamais eu accès en temps normal. Une chargée de médiation culturelle avait même été recrutée pour faire le lien entrela population mauricienne et l'Institut français, mais à notre senscela n'avait pas été très concluantdans la mesure où cette dernière ne parlait pas vraiment le *kreol* et trouvait donc cela ardu de s'adresser à de jeunes enfants créolophones (d'après ce qu'elle nous a rapporté). Jusque très récemment, ce public se résumait donc à une élite d'intellectuels et d'artistes mauriciens et d'une toute petite communauté de « Franco-Mauriciens », de Français expatriés et dequelques « Créoles clairs[767] ». Nous avons même souvent entendu des commentaires qui attestent de ce pouvoir d'intimidation d'un lieu associé à la langue et à la culture française :

« Oh, mais ce n'est pas pour nous tout cela, c'est plutôt réservé à des Blancs ces types d'événements, qu'est-ce que je vais aller faire là-bas moi ? En plus il faut parler un bon français ».

[766] Nous pouvons en témoigner puisque nous y avons travaillé et avons contribué à mettre en place cette politique d'ouverture des locaux à un plus grand nombre de Mauriciens.
[767] Personnes d'origine métissée ayant plutôt la peau claire.

À la lumière de ces exemples, l'on peut explicitement détecter des phénomènes d'insécurité linguistique, voire d'insécurité culturelle associée à la présence française. Afin d'y pallier, ces locuteurs ne trouvent d'autres solutions que d'éviter ces lieux associés au pouvoir de la langue, où se tiennent des débats, des conférences, des spectacles vivants, des événements artistiques. Cela pourrait être évocateur de relents coloniaux pour certains, qui sont déterminés à se tourner versl'avenir en faisant par exemple en sorte que le français mauricien ou le *kreol* soient davantage valorisés.

9.3.5 Le *code-switching* mauricien, comme vecteur d'insécurité linguistique ?

Certains sujets interrogés manifestent clairement leur agacement face à cette façon de parler :

« Il (le *code-switching*) m'agace plutôt ». (Gilliane, Française)

Quelques conversations informelles menées avec des expatriés témoignent du fait que certains considèrent le « trilinguisme mauricien comme un mythe », car ces derniers sont d'avis que « les Mauriciens ne maîtrisent aucune langue finalement, mis à part le créole mauricien » puisqu'ils mobilisent plusieurs langues dans une même phrase. C'est souvent la perception de certains expatriés, alors que les touristes qui séjournent pendant quelques jours semblent s'extasier devantle caractère polyglotte des Mauriciens et de leur habilité à jongler d'une langue à l'autre. Néanmoins,il faut souligner que d'autres expatriés français et anglophones sont unanimes à reconnaître le trilinguisme des Mauriciens, ce qui a permis à Maurice de se positionner comme plateforme internationale de centres d'appels francophones mais également comme centre d'optimisation fiscale international.

Néanmoins, nous pourrions aussi évoquer cette capacité des Mauriciens à passer d'une langue à l'autre comme une vraie richesse et une flexibilité ou gymnastique d'esprit[768], puisqu'ils possèdent une compétence plurilingue et pluriculturelle. Daniel Coste, Danièle Moore et Geneviève Zarate[769] la définissent ainsi :

[768] Cette gymnastique suppose un miminum d'effort pour conserver cette capacité. Pour certains, le *code-switching* serait plutôt la paresse à chercher le mot approprié, à enrichir son vocabulaire respectif dans les langues que l'on parle et à établir une différence claire entre les langues étrangères et les cultures. À terme, ses détracteurs sont d'avis que cela pourrait conduireau sabir et à la « bouillie linguistique ».

[769] Daniel Coste, Danièle Moore, Geneviève Zarate, *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un cadre européen commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1997, p. 12.

« La compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement, possédée parun locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expériencede plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétencestoujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné. »

Les locuteurs en question semblent gérer leur capital langagier et culturel[770] puisqu'ils jonglent d'une langue (le français) à une autre (l'anglais). Ne pourrait -on pas ainsi dire qu'ils sont plutôt en sécurité linguistique, pouvant passer d'une langue à une autre aussi aisément, compte tenu du plurilinguisme du terrain ? Cette hypothèse est renforcée par la citation suivante [771] :

« L'idée que la compétence plurilingue et pluriculturelle d'un locuteur est unique, et qu'ellelui sert, de manière située, à figurer son identité, encourage aussi d'en interroger les aspects biographiques, les pertinences sociales, les mises en visibilité, ou en invisibilité de certaines des composantes. La compétence plurilingue organise ainsi un modèle tout à la fois holistique et singulier, où s'ajustent des formes de déséquilibres entre les langues et les cultures, et se règlentleurs mises en relations et leurs possibles métissages et/ou interpénétrations. Les notions d'évolution, detrajectoire (et bifurcation) et de valeur du temps y sont centrales, to ut comme l'idéeque le locuteur plurilingue joue de son répertoire pour définir les contours multiples de son identitésociale. »

Si l'on se fie à cette définition, il semblerait donc que le locuteur ne fait que traduire les multiples aspects de son identité sociale par le biais de son répertoire plurilingue. Ainsi, il affiche dans cette hétérogénéité un métissage linguistique propre à son être, à son identité, à son vécu, àson parcours expérientiel. Il s'agirait donc d'une mixité langagière naturelle, qui s'impose du fait des conditions sociolinguistiques de terrain imposées aux locuteurs. Alors que pour certains, lalangue créole est associée à une certaine vulgarité (et par conséquent, c'est la langue du mâle),d'autres considèrent la langue française comme la langue du raffinement et l'associent donc auparler des filles. Deux témoins âgés d'une vingtaine d'années, nous ont fait cette remarque, ce qui

[770] Les détracteurs du plurilinguisme diraient plutôt qu'ils gèrent deux capitaux intrinsèquement trop pauvres pour se suffire à eux-mêmes : s'il faut recourir à des mots anglais pour compléter une phrase en français, c'est que notre françaisest lacunaire.
[771] Daniel Coste, Danièle Moore, Genèviève Zarate, *Plurilingual and Pluricultural Competence*, Council of Europe,Strasbourg, 2009, p. 11. Aussi disponible sur le site : https:／／rm.coe.int／168069d29c#:~:text=On%20d%C3%A9signera%20par%20comp%C3%A9tence%20plurilingue,g%C3%A9rer%20l'ensemble%20de%20ce, consulté le 29 mars 2021.

pourrait être interprété comme une certaine gêne dans l'utilisation de la langue française, puisqu'elle semble être attachée à des connotations de « langue pure », associée à la gent féminine, provoquantainsi de l'insécurité linguistique chez certains hommes.

La citation de Brossat[772] souligne nos propos sur cette hétérogénéité :

« Il faut bien comprendre que dans cet accent porté sur ce qui est devenu pour nous aujourd'hui une pure évidence – l'infinité des possibilités de mélanger, combiner, mixer, interpoler, entrelacer des objets, des influences, des traditions, des techniques… issus des mondes culturelsles plus variés et présentant les uns avec les autres les écarts les plus importants, la musique assumant ici bravement son rôle de vitrine géante du métissage – dans cet accent, donc, se détecte davantage qu'un simple constat. Il s'agit d'énoncer une position philosophique qui, pour l'essentiel,consiste à affirmer ceci : sur un plan culturel, il n'y a rien d'insurmontable dans les différences et les écarts, rien qui permette d'établir un lien solide entre l'existence de ces différences et la persistance de *différends irréductibles.* »

Pour Brossat, la mixité des variétés de langues semble bien possible et même conseillée, puisqu'il n'y a rien « d'insurmontable dans les différences et les écarts ». Nous dirions même que cela se rapproche du *translanguaging* ou de la transculturalité en français :

« Translanguaging is the process of making meaning, shaping experiences, gaining understanding and knowledge through the use of two languages. [773] » (« Le translangage est le processusqui vise à établir du sens, à construire des expériences, à chercher à comprendre et àacquérir de la connaissance par le biais de l'utilisation de deux langues. » La traduction est de notrefait).

Si l'on en croit Brossat, évoluer en deux langues permet de construire de l'expérience, de s'enrichir puisque le locuteur essaie de mieux comprendre et cherche à établir du sens, car il jongle d'une langue à l'autre. L'utilisation de deux langues de manière simultanée ne relèverait donc pas de l'insécurité linguistique, mais plutôt d'une capacité à intégrer les deux langues en diachronie.

Pour Garcia :

[772] Brossat, 2001: 29.
[773] Baker, 2011, p. 288.

« Translanguaging includes code-switching, the shift between two languages in context, andit also includes translation.[774] » (« Le translangage comprend le *code-switching*, le changement entre deux langues en contexte et il inclut aussi la traduction. »)

Si l'on en croit Garcia, le *translanguaging* ou la transculturalité serait donc une compétence additionnelle, que l'on pourrait même supposer supérieure au monolinguisme, puisqu'il permet l'aller-retour entre deux langues, et qu'il inclut aussi la traduction. L'on est loin d'un sentiment d'insécurité linguistique, mais au contraire dans un sentiment de maîtrise de la langue ici. Li Wei letraduit de la manière suivante :

« The act of translanguaging then is transformative in nature ; it creates a social space for the multilingual user by bringing together different dimensions of their personal history, experienceand environment, their attitude, belief and ideology, their cognitive and physical capacity into one coordinated and meaningful performance [775] ».

Cette définition de Li Wei semble donc convenir au contexte mauricien où le locuteur participe à la discussion en fonction de son répertoire linguistique, de son vécu expérientiel, pouren produire un discours de différentes langues dans une situation dynamique. À la différence de l'interlecte qui a le mérite d'être très politique, la notion de *translanguaging* ignore ce qui a pu êtreécrit dans les années 1980 et cette notion de « trans » nous semble convenir également pour définir l'utilisation de langues différentes de la langue d'origine assignée par sa naissance et sa culture.

Dans tous les pays plurilingues, nous observons des « parlers plurilingues » : il semble normal que dans un pays de contacts de langues, les langues se côtoient, se mélangent, s'entrechoquent. Dans le cadre de cette recherche menée à Maurice, nous sommes d'avis qu'il s'agitcependant davantage d'une méconnaissance du mot en langue française, d'où l'utilisation du termeanglais.

Une ouverture et une meilleure exposition aux « parlers bi- ou plurilingues » devraient permettre aux témoins monolingues de mieux accepter le mélange de codes linguistiques pour aller vers une plus grande tolérance des langues pratiquées.

Ainsi, la répartition du français parlé à Maurice en quatre catégories distinctes, par l'un des témoins, fin observateur de la société, semble à notre avis parfaitement résumer la situation francophone mauricienne :

[774] Garcia, 2011, p. 147.
[775] Li Wei, 2011, 1223.

- Le français standard :

Ce niveau de langue fait référence au français essentiellement parlé par les néo-francophones (des locuteurs mauriciens ayant souvent effectué de longs séjours en France) et qui ont majoritairement une bonne maîtrise de la langue et qui pourraient s'apparenter à un Françaisnatif.

- Le franco-mauricien

Ce sociolecte, à l'origine typique de la population dite des Blancs Mauriciens, descendants d'Européens, et qui est aussi pratiqué par des « Créoles clairs », des métis ou d'autres locuteurs d'autres communautés, relève souvent actuellement de la caricature à l'extérieur de ces communautés. Conséquemment à l'arrivée croissante des Français de France, depuis une quinzaine d'années, de la délocalisation des entreprises françaises à Maurice et de l'émergence des médias français dans les foyers mauriciens, ce modèle franco-mauricien ne constitue plus un modèle delocuteur francophone, car le français standard correspond mieux aux attentes que se font les Mauriciens du modèle de français à imiter.

- Le « français-fonctionnaire »

Cette nouvelle dénomination, qui provient d'un des sujets interrogés, fait allusion au français grammaticalement correct, utilisé par la plupart des Mauriciens qui ont été scolarisés. Bienque cette variation de français comporte parfois des anglicismes, des créolismes ou une syntaxeparfoiscalquée sur l'anglais ou le *kreol*, elle demeure très compréhensible de manière globale.

- Le « français-je me débrouille »

Cette dernière catégorie fait référence à un mélange de *kreol* et de français. Cependant, l'utilisation constante d'articles et de constructions syntaxiques construites sur la base du sujet +verbe + complément confère à cette langue la dénomination de « français bâtardisé » plutôt qu'un *kreol* francisé (constructions syntaxiques créoles avec une prononciation à la française).

Conclusion

Ces entretiens menés avec 27 sujets au total ont été triés pour n'en garder que les plus pertinents. Les entretiens conduits au début témoignent d'une certaine « inexpérience » de notre part, et nous nous sommes rendu compte au fil des échanges de la meilleure façon de les mener :

s'assurer que le sujet est à l'aise, lui dire que nous ne sommes pas là pour juger, lui confirmer qu'il gardera tout anonymat et qu'il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises réponses, lui demander s'il accepte d'être enregistré (car nombre d'entre eux, en particulier ceux qui occupent des postes àresponsabilité, ne désirent pas être enregistrés sur magnétophone, probablement de peur d'être repris et cités éventuellement dans la presse). Une personnalité publique mauricienne, que nous ne nommerons pas ici, par souci de préservation de son anonymat, a par ailleurs bienveillammentaccepté de participerà l'entretien, à condition qu'il n'y ait aucune trace sonore.

Au début des entretiens, certains sujets voulaient savoir si leurs propos étaient corrects etsi leurs réponses corroboraient ce que nous attendions réellement d'eux, bien que nous leur ayons dit qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Nous mettrons cela sur le compte del'auto- réflexion, de l'auto-analyse et sur la volonté de participer et de nous être utiles.

Ces entretiens ont révélé que les étrangers francophones ressentent aussi une forme d'IL, qui n'est pas du même type que celle ressentie par certains Mauriciens. Leurs réflexions et leurs commentaires sur le français parlé par certains Mauriciens peuvent être sources d'IL chez ces derniers, qui à leur tour percevraient leur français comme un français dévalorisé. De manière générale, les Français qui ont l'habitude de l'expatriation se montrent plus tolérants envers la variétédu français mauricien et concèdent que le français parlé ne peut être le même que celui de France. Par ailleurs, le fait que Maurice soit un pays pleinement francophone peut parfois être porteur d'idées reçues : certains étrangers francophones s'attendent à retrouver une culture française également, puisque les médias sont en français, etc., mais ce n'est souvent pas le cas, notamment lors de leurs interactions avec le public mauricien en général.

Ces entretiens ont démontré un certain intérêt pour les langues de la part des témoins, puisqu'ils s'y sont tous prêtés volontairement. De manière générale, l'insécurité linguistique, mêmesi elle semble être présente parmi certains locuteurs interrogés (en tout cas, elle n'est pas présente de la même manière) ne semble pas constituer une menace pour l'avenir ou l'enseignement dufrançais à Maurice. Comme l'a évoqué un des sujets, l'on aurait matière à s'inquiéter si le français parlé à Maurice n'était pas compris en France et dans d'autres pays francophones. Or ce n'est pasle cas. Les réflexions, qui ont amené à penser que le français mauricien et le français standard sont tout à fait distincts, émanent du fait que certains propos peuvent parfois être incompris dans lesdeux sens (par le locuteur français face au locuteur mauricien et par le locuteur mauricien face au locuteur français) mais dans l'ensemble la communication se fait assez bien.

Il existe certes de nombreux anglicismes, des créolismes, des maladresses d'expression ou même des fioritures dans l'expression de la langue, mais le « français mauricien » demeure

largement compréhensible au-delà des frontières mauriciennes et c'est ce français qui est le vecteurde communication entre les locuteurs des pays de l'océan Indien ou des pays africainsfrancophones.

À la lumière de l'analyse de ces entretiens, il serait judicieux de différencier entre insécurité linguistique et insécurité non linguistique relevant de l'incapacité communicationnelle (gestuelle, capacité à retenir l'attention de l'auditoire…) du locuteur, qui ne relève pas de la langue en elle-même, mais du non-verbal.

L'analyse des questionnaires au chapitre suivant nous permettra de mieux comprendre ces phénomènes évoqués.

« La compétence d'un locuteur ne se résume pas à la connaissance grammaticale mais inclut la composante culturelle afin qu'il puisse interpréter la communication dans des contextes qui sont toujours culturellement significatifs. »

Rada Tirvassen, 2014 : 31, citant Hymes.

CHAPITRE 10 : ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ÉCRITS

Dans cette démarche qualitative, l'approche par questionnaire a été maintenue, car elle représente l'état exploratoire de cette recherche.

Avant de commencer l'analyse des questionnaires, nous pensons qu'il est éclairant de souligner l'importance de la compétence culturelle, et que des lacunes en ce domaine sont intimement liées à la question de l'IL. Cette citation de Dell Hymes[776] supra, choisie pour illustrer ce chapitre du corpus des questionnaires, semble à notre avis très représentative et évocatrice de la compétence culturelle nécessaire pour la maîtrise d'une langue. La compétence grammaticale ne sesuffit pas à elle-même et elle engendre une compétence culturelle si le locuteur tient à ne pas seretrouveren insécurité linguistique, et ce, même dans le cas d'un locuteur dit natif. Nous pensons notamment à un Mauricien, de langue maternelle française, mais qui s'intéresse très peu au monde de la culture ou de la gastronomie et qui se retrouverait en insécurité linguistique face à des interlocuteurs discourant sur la scène artistique, littéraire ou gastronomique. Puisque cela ne semblea priori pas correspondre à son monde habituel, il pourrait se retrouver en insécurité linguistique, faute de sujets de conversation, même si le français est sa langue maternelle, tout comme ses interlocuteurs.

Cette composante culturelle est aussi essentielle dans les situations réelles de communication quotidienne. Lors des universités BELC, en octobre 2018 à La Réunion, Christian Olivier a fait ressortir les limites du CECRL déjà évoquées par plusieurs sociolinguistes auparavant.En effet, le candidat aux épreuves du DELF-DALF s'entraîne à des examens blancs et ne se retrouve pas en situation réelle pour faire face à des malentendus culturels qui se produisent souvent. Ainsi, le niveau C1, par exemple, n'est pas le reflet de la compréhension fine des nuances culturelles qui devraient être maîtrisées à ce niveau. D'après Christian Olivier, ses études menées ont démontré que, bien que l'apprenant obtienne de très bonnes notes lorsqu'il est mis en situation réelle, de nombreux malentendus culturels se produisent.

[776] « La compétence d'un locuteur ne se résume pas à la connaissance grammaticale mais inclut la composante culturelleafin qu'il puisse interpréter la communication dans des contextes qui sont toujours culturellement significatifs. » Tirvassen, 2014 : 31, citant Hymes.

Nos anciens apprenants ont ainsi pris conscience de leurs lacunes en culture française etd'un manque de compréhension fine de leur part, ce qui les a encouragés à se perfectionner dansun établissement de langue française pour adultes. La grande majorité d'entre eux s'y sont inscrits pour des raisons professionnelles, quoique, le plus souvent, ils financent eux-mêmes leurs cours.

10.1 Descriptif des questionnaires et méthodologie

Le questionnaire constitue la base des informations recueillies auprès de nos informateurs. Les questionnaires que nous avons choisi de faire passer à nos apprenants ont été volontairement raccourcis, afin de leur permettre de s'exprimer davantage sur des questions spécifiques, plutôt quede répondre à de multiples questions. Ils ont été remplis de manière manuscrite et nous les avonsconvertis en format tapuscrit pour les besoins de cette étude.

En étant l'enseignante/formatrice de ces témoins, le respect de l'anonymat risquait d'être rompu (risques de reconnaissance de l'écriture de l'apprenant, crainte des étudiants à propos d'éventuels jugements de valeurs sur le contenu du questionnaire complété, manque d'authenticité des renseignements remplis en raison de la relation étudiant-enseignante : l'étudiant désirant en général se faire bien voir par l'enseignante, il ne s'aventurerait pas à donner son réel point de vue sur certains sujets, si cela était susceptible de ternir son image auprès de sa professeure). Dans cecas, les enjeux de l'expertise, de la neutralité axiologique de la recherche pourraient se retrouver faussés, puisque la chercheure est à la fois enseignante et enquêtrice.

S'il semble évident que les rapports aux langues, aux normes, à la représentation de l'autre (l'enquêteur, l'informateur), à l'écrit ou à l'oral, diffèrent en fonction des personnes, il va aussi de soi que nous avions demandé aux apprenants de répondre en fonction de leur expérience personnelle, et nous leur avions assuré qu'ils ne seraient nullement jugés là-dessus, d'où le maintiende l'anonymat des réponses. Nous avons donc, conformément aux règles de déontologie lors del'enquête, modifié les prénoms.

10.2 Analyses des questionnaires écrits d'expression orale[777]

Les informateurs lors de ce recueil des observables sont au nombre de sept, parmi lesquels quatre femmes et trois hommes. Ci-dessous un tableau représentatif du profil biographique des informateurs.

Noms des informateurs	Sexe	Âge	Domaine professionnel ou statut	Présence volontaire au cours	Langue (s) première(s)
Alisha	F	23	Secrétaire dans un cabinet notarial	Oui	kreol
Corinne	F	39	Chef d'entreprise (autoentrepreneure)	Oui	français
Marie-Ange	F	55	Puéricultrice	Oui	français
Ziyad	M	22	Étudiant en comptabilité	Oui	kreol
Yasmin	F	20	Étudiante en *Business Studies*	Oui	kreol
Aum	M	44	Ingénieur civil	Oui	kreol
Riaz	M	22	Étudiant en comptabilité	Oui	kreol

Profil biographique des informateurs (renseignés par eux).

10.3 Objectifs de ces questionnaires : l'existence « réelle » de l'insécurité linguistique ressentie par les informateurs

Nous essaierons de déterminer le type d'IL qu'ils se représentent et dont ils se sentent victimes, afin de pouvoir la pallier, dans la mesure du possible. Dans la grande majorité des cas, il s'agit souvent d'insécurité linguistique normative (par rapport à la norme). Plus répandue qu'il y a une vingtaine d'années, l'insécurité linguistique identitaire est à présent en constante décroissance. Nous émettrons donc l'hypothèse qu'il existe une certaine homogénéité au sein de ce groupe : milieux sociaux proches, niveaux d'études universitaires (à l'exception de Marie-Ange, la

[777] Cours de perfectionnement de français (niveau B2+) pour adultes, assuré en 2015. Nous ne préciserons pas le nomde la structure afin de préserver l'anonymat des témoins.

puéricultrice qui ne possède que la *Form 5*[778]), tant sur le plan des attitudes langagières que des représentations, même s'il est important de souligner ici que deux des informateurs, deux femmes, toutes deux d'origine métissée, l'une possédant une apparence physique plutôt européenne (avec patronyme à consonance française) et l'autre, de phénotype plutôt africain (avec patronyme à consonance française également) ont déclaré avoir le français pour langue maternelle.

De manière globale, nos analyses tenteront de faire apparaître les pratiques linguistiques, les représentations que les locuteurs en ont ainsi que des langues en elles-mêmes, leur réflexion surleur niveau de langue et d'établir un comparatif sur ce qu'ils pensent (ce qui est représenté comme effectif) et ce qu'il pourrait en être en réalité[779] (ce qui peut être légitimé sur le plan sociolinguistique). De cette manière, nous sommes amenée constamment à nous interroger sur la corrélation entre ce que déclarent les informateurs et ce qu'il en est réellement, et sur la part d'insécurité linguistique présente.

Nous nous interrogerons donc sur la question de la norme identitaire qui se pose aujourd'hui différemment puisque l'appartenance à une communauté linguistique donnée (à la communauté blanche mauricienne) ne représente pas toujours un gage de « français correct ». L'accès aux études supérieures en France et les longs séjours dans d'autres pays francophones, qui s'offrent à une part croissante de la population de descendance non européenne, démocratisent l'accès à la maîtrise du français standard. De manière générale, l'on pourrait donc associer ce type d'insécurité linguistique à l'insécurité linguistique communautaire ou situationnelle.

Cette analyse des différents types d'IL pourrait nous amener à établir une hiérarchie des insécurités linguistiques (terme utilisé par Didier de Robillard, qui lui-même s'inspire de l'expression « hiérarchie des mépris », de Guy Hazaël-Massieux, sur le plan ethnique).

10.3.1 Le discours tenu sur la compétence linguistique en français

Les apprenants n'ont ressenti aucune gêne ou réticence à évoquer leurs difficultés en français. Ils semblent être bien conscients que cela remonte à plusieurs années, voire à l'enfance, à

[778] La *Form V*, désormais *le Grade 11* depuis les dernières réformes 2018, correspond à l'équivalent du Brevet des écoles. [779] Nous nous basons ici sur notre statut d'enseignante, qui nous permet de mieux connaître la réalité de ces apprenants, du fait de nos interactions et du temps passé avec eux lors des cours. Nous sommes ainsi en mesure de mieux cerner la situation qu'une simple enquêtrice, qui propose simplement des questionnaires sans connaître ses sujets. Il s'agit d'un sentiment, qui relève donc de l'affect et qui ne peut être confronté scientifiquement, même si nous pourrons arguer du fait que notre position d'enseignante nous permet de mieux connaître le terrain.

cause d'une appropriation de la langue qui a intégré les anglicismes, les créolismes, les erreurs de syntaxe,de grammaire, de conjugaison…

Ils essaient de trouver une explication à cela, en évoquant la situation plurilingue de l'île, oùle *kreol,* l'anglais (en particulier pour des termes relevant d'un vocabulaire particulier, assez technique) et le français se mélangent. Ce *code-switching* est en effet apparent même pour des Français ou francophones (Belges, Suisses…) établis sur l'île, qui nous ont confié être pris dans le bainlinguistique de ce mélange de langues. Les sujets interrogés ont ainsi bien conscience de leurs lacunes et admettent donc indirectement être en insécurité linguistique. Ils veulent agir sur cette situation, qui les embarrasse et qui devient même pesante pour certains, dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles. Le discours tenu relève clairement d'un vocabulaire lié à l'insécurité linguistique.

10.3.2 Éléments de la langue qu'ils souhaiteraient toujours apprendre / qu'ils ne maîtrisent pas et qu'ils souhaiteraient encore perfectionner

Les réponses évoquant l'enrichissement du vocabulaire sont nombreuses et témoignent d'une présence aiguë d'insécurité linguistique, notamment lors des prises de parole. Il semblerait que ces apprenants n'osent pas prendre la parole par crainte, par peur d'être ridiculisés ou toutsimplement car ils ne sont pas à l'aise. La prise de parole est associée à la peur, à la honte. Ils sont conscients de leurs lacunes en français et cette prise de conscience freine la communication. L'insécurité linguistique s'installe et inhibe le locuteur de manière générale. Il est crispé, tendu, car son manque d'aisance ne lui permet pas d'être lui-même. Dans le cas où il aurait des éléments de discussion à faire partager, il n'ose ouvrir la bouche, conscient de son manque d'aisance. Ainsi, l'on constate l'effet inhibiteur de l'insécurité linguistique. Cela agit sur le comportement global du locuteur.

La présence assidue aux cours hebdomadaires témoigne d'une réelle volonté de progresser.Les apprenants ont déclaré prendre connaissance des différents registres de langues et s'ils se sont inscrits aux cours, c'est que le français parlé leur suffisait jusqu'ici dans leur vie quotidienne. Au sein de leur nouvelle vie professionnelle qui comporte d'autres exigences, ce français ne suffit plus.

Dans cette partie, les questionnaires nous confirment que la prise de conscience de l'insécurité linguistique encourage ces mêmes personnes à agir (cours de français intensifs pour y remédier). Comme ce recueil d'observables faisait partie de nos premières observations de terrain, nous avons hésité à interroger ces personnes sur leurs parcours antérieurs, dans le cadre de notre

étude, puisque l'hétérogénéité des niveaux de réflexion nous aurait forcée à effectuer un choixparmi les participants, que nous aurions eu du mal à expliciter. Nous nous sommes donc contentée des réponses écrites aux questionnaires.

10.3.3 Analyse du corpus des grands adolescents

10.3.3.1 Les cours suivis, perçus comme « valorisants »

Il convient ici de noter que ces cours de français de l'Alliance française, destinés aux élèvesdu secondaire, ne sont nullement obligatoires et ne font pas partie du programme scolaire de l'élève mauricien. Ceux qui suivent ces cours de français supplémentaires le font souvent dans le but d'améliorer leur niveau de langue.

L'on pourrait donc dire que ces cours, associés à une certaine image prestigieuse, permettent de redonner confiance aux élèves : cette expérience représente un atout non négligeable pour les élèves qui les suivent puisqu'ils estiment bénéficier d'un enseignement qui diverge del'enseignement du français du système mauricien, par le programme et la méthodologie abordée[780].En outre, dans le cadre mauricien, évoquer le fait d'avoir suivi des cours dans cet établissement est synonyme d'un apprentissage valorisant. À Maurice, l'Alliance française est un établissement qui est ancré dans les traditions mauriciennes depuis plusieurs générations[781]. Les élèves ont été nombreux à prendre conscience du fait que les cours dans cet établissement ont contribué au développement de leur réflexion et à leur esprit critique, notamment via l'approche des œuvreslittéraires.

L'on constate aussi que ces cours supplémentaires jouent le rôle de soupape dans la prisede conscience et contribuent éminemment à une meilleure maîtrise de la langue française. Cettenotion de progression, de stimulus par de meilleures notes, agit de manière positive pour contribuerà gommer le sentiment d'insécurité linguistique que pourrait ressentir le locuteur.

10.3.3.2 La question de l'utilité ou de la « supériorité » du français

La plupart des élèves, comme on peut le voir dans les annexes de cette thèse, sont convaincus que le français leur sera utile dans leur vie professionnelle (dans le cadre de leur

[780] Le programme de français abordé dans cet établissement est en effet différent de celui proposé dans le système éducatif mauricien (calqué sur le *Ordinary-Level* et le *Advanced-level* pour le brevet et le baccalauréat respectivement). Il s'inspire très largement du programme français de l'Éducation nationale en France, avec l'étude de la littérature des différents siècles ou périodes, dès la classe de 4ème. Ce programme des cours est disponible sur le site : https://alliance-francaise-maurice.com/concours-secondaire/ [consulté le 17 mars 2021].

[781] Il est ici important de souligner que cet établissement est l'un des plus anciens au monde.

profession ou en cas de déplacement à l'étranger, dans un pays francophone). La langue française est vue comme une langue internationale, très valorisée, qu'il s'agit de maîtriser. Comme le souligne Bourdieu[782], apprendre un langage, c'est « apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation ».

Il est intéressant de noter qu'un des élèves évoque le français comme élément d'épanouissement personnel ; l'apprentissage du français le rendant même « supérieur » face à ses autres camarades de classe, qui eux, n'ont pas choisi de suivre ces cours.

Ce constat de la part de cet élève, qui, de plus, fait partie des plus brillants de la classe, pourrait s'expliquer par le fait que la production orale est quasi inexistante lors des cours de français, puisqu'aucune évaluation ne sanctionne l'oral. Cette lacune pourrait être à l'origine même de l'insécurité linguistique en français. À leur sortie du secondaire ou de l'enseignement supérieur, lesélèves se retrouvent brusquement contraints de communiquer en français au sein du monde professionnel. L'oral ayant été peu enseigné, ils se retrouvent démunis lors des prises de parole.

Le contenu (traduction, rédaction, compréhension de textes) ne correspond pas aux besoins en français ; ce qui expliquerait la demande de formations en entreprises lorsque ces jeunes se retrouvent dans le monde du travail. L'enseignement du français au sein de l'école ne les préparepas à passer sereinement l'entretien dans cette langue, à rédiger le courriel, etc. L'approche communicative et fonctionnelle est très peu présente et les quatre compétences langagières ne sont pas travaillées de manière égale.

Les extraits suivants des questionnaires des élèves témoignent de leur réflexion sur l'utilité de la langue française :

« La langue française est très commune dans le sphère Professional car la majorité l'utilisepour communiquer entre eux. De plus surtout pour nous les jeunes, avoir un bon niveau de la langue française ne sera qu'un plus pour nous car on *ne se sentira pas complexé* quand on débute ennotre carrier professionnelle. De plus, ce sera un moyen de marquer des points auprès du supérieur ». (Harry)

« Le français me servira plus au niveau professionnel. En effet, cela ajoute un point positifà mon cv et améliore mes compétences. En plus, cela *impressionne toujours*, surtout dans un pays pas francophone ». (Isabella)

[782] Pierre Bourdieu, 2001, p. 98.

Il est intéressant de constater l'évocation du vocabulaire autour de l'estime de soi, du sentiment de supériorité : les termes « pas complexé », « cela impressionne toujours », « être plus développé », « supérieur à eux ». L'on remarque ainsi le lien entre langue française et estime de soi.Il semble y avoir un lien avec le paraître : « cela impressionne toujours ». La langue représente l'outil qui pourrait être déclencheur d'un certain bien-être, qui contribuerait à prendre confiance en soi.L'un des élèves parle de son « épanouissement » grâce à la langue française : « le français a aidé à m'épanouir ». Langueet développement personnel, associé à un sentiment de satisfaction langagière, semblent étroitement liés.

Ces approches sont donc vues comme des acquisitions positives du développement langagier et personnel de l'élève, ce qui contribue *in fine* à réduire l'insécurité linguistique chez ce dernier.

10.3.4 Analyse du corpus des questionnaires destinés aux futurs enseignants de français

Dans le cas de ces cours, ce sont les meilleurs étudiants qui ont choisi d'apposer leurs prénoms sur le questionnaire ; les plus faibles, se sentant probablement peu sûrs d'eux ou par peur d'être jugés, ont quant à eux préféré rester dans l'anonymat, témoignant probablement d'une certaine insécurité ou d'un manque de confiance.

Les questions ont été volontairement peu nombreuses, car nous souhaitions que les apprenants y consacrent du temps, prennent le temps de la réflexion. Lors de nos questionnaires précédents, nous avions constaté que les sujets avaient tendance à répondre de manière expéditive et très sommaire lorsqu'ils se rendaient compte qu'il y avait une longue liste de questions.

10.3.4.1 Observation et analyse préalables aux questionnaires des étudiants

Dès le début de ces cours, lors du rituel de présentation des étudiants, certains de ces aspirants enseignants de français s'exprimaient dans un français qui pouvait susciter des doutesquant à leur volonté réelle de se consacrer à l'enseignement du français, compte tenu du fait queMaurice est considéré comme un pays francophone.

À la suite de ce constat, provenant de la source même du terrain linguistique, nous sommes d'avis qu'une fréquentation et une enquête dans les lieux mêmes de la formation de ces enseignants

méritent d'être menées. En effet, si les enseignants ou futurs enseignants se sentent eux-mêmes en IL, il est fort probable qu'ils la transmettent à leurs élèves, ce qui perpétue ce cercle vicieux d'IL. Le système scolaire, voire universitaire (du moins en ce qui concerne la partie de la formation et del'enseignement), semble donc propice à nourrir et à entretenir cette IL.

Ce corpus est d'autant plus intéressant dans la mesure où il présente un élément novateur, puisque d'après nos recherches, aucune enquête n'a jusqu'ici été véritablement menée sur l'IL ressentie par des enseignants ou futurs enseignants de français.

10.3.4.2 Le rapport de ces aspirants professeurs de français à la langue française et le lien avec l'insécurité linguistique.

Les réponses aux questionnaires ainsi que nos interactions avec nos étudiants nous permettent d'aboutir à certaines conclusions. Il existe certes quelques étudiants qui possèdent un niveau correct en langue française et qui entretiennent leur niveau de langue, ainsi que leur culture générale, avec des lectures assez régulières et variées. Cependant, la grande majorité des étudiants ont avoué qu'ilsne lisaient pas beaucoup, voire très rarement, et certains se sont même plaints des lectures imposées dans le cadre de leurs études universitaires actuelles. La lecture des « étiquettes[783] » est aussi assimilée à de la lecture : en réponse à la question sur le rapport aux langues, une étudiante nous dit :

> « La lecture. Je lis beaucoup et tout ce que je trouve, étiquettes, articles,journaux… »

Pour beaucoup, le modèle du locuteur idéal est incarné par « les acteurs de feuilletons français, les présentateurs de journaux télévisés ». Certains évoquent aussi leurs professeurs de français du collège/lycée ou leurs enseignants actuels à l'université. Nous ferons donc l'hypothèse qu'il existe plusieurs types de modèles du « bon locuteur » et qu'il serait biaisé d'en évoquer un seulet unique. S'il existait différents modèles de locuteurs modèles, cela influerait donc sur l'insécurité linguistique, car chaque locuteur ne perçoit pas la langue de la même manière et n'éprouve doncpas le même degré d'insécurité linguistique. L'insécurité linguistique est donc variable en fonction de la perception du locuteur idéal. Nous pourrions donc émettre l'hypothèse que plus le locuteurpossède une bonne maîtrise du français, plus il se retrouve, paradoxalement, en insécurité linguistique, puisqu'il est capable de reconnaître de fines nuances de sens ou de percevoir des

[783] Comprendre ici la fiche attachée ou collée à un article pour en indiquer le prix ou le contenu, mais aussi l'emballage des produits…

erreurs de syntaxe, de grammaire ou de vocabulaire. Le degré d'insécurité linguistique serait donc influencé par le niveau du locuteur et du type de modèle valorisé.

Enfin, alors que certains avouent « aimer le français », puisque proche de la langue maternelle, le *kreol*, d'autres n'hésitent pas à dire qu'ils préfèrent l'anglais et lisent plus régulièrement en anglais. Cette affirmation confirme nos observations et discussions informelles avec certainslibraires qui nous avaient aussi affirmé avoir un lectorat anglophone plutôt que francophone.

Dans ce même ordre d'idées, il est aussi surprenant de découvrir que certains suivent ce cours de didactique de l'enseignement du français, car ils n'ont tout simplement pas été acceptés dans la filière d'origine de leurs choix :

« (…) parce que j'ai eu la réponse que pour français non pas pour l'économique ».

« J'ai choisi d'être prof de français, plus particulièrement étant prof, on reçoit beaucoup de congés. On ne doit pas travailler sur des roosteurs des travaux ».

La compétence en langue n'est pas évoquée, ce qui peut paraître étrange pour un observateur. Par ailleurs, aucun des étudiants n'a évoqué de rapports identitaires ou ancestraux [784]. Le lien semble être inexistant chez eux.

Il est en effet pertinent de faire remarquer que quelques-uns de ces étudiants portent des patronymes à consonance française[785] et qu'ils n'en font pas forcément le lien ou n'en prennent pasacte. L'on pourrait supposer que ces derniers choisissent d'enseigner le français car ils se le sontapproprié, le considérant comme leur langue, puisque c'est la langue qu'ils ont appris à parler aprèsle *kreol*, et qu'elle est présente dans leur quotidien par le biais de la presse, de la télévision, de laradio, des médias sociaux, ainsi que dans le cadre scolaire, à un certain niveau. C'est souvent ladeuxième langue apprise après le *kreol,* avant l'anglais. L'on part donc du postulat que le français fait partie intégrante de leur vie, puisque le *kreol* se limite à la production et à la compréhensionorale de la vie quotidienne informelle, alors que la lecture se fait davantage en français.

Même si une petite poignée (environ 4 ou 5 étudiants) revendique un très bon rapport avec la langue française, ce n'est manifestement pas le cas pour la grande majorité des autres étudiants, qui peinent parfois à trouver certains mots pour s'exprimer correctement. Le français est la langue

[784] Et pour cause, la promotion de ce cours de *Teachers Diploma Secondary* (*TDS) French* ne comprenait pas d'étudiantsayant des ancêtres européens. Par les noms et prénoms des étudiants, nous pouvions parfois deviner une ascendance créole et indienne. Les étudiants étaient en effet plutôt d'origine indienne, créole, d'origine mixte (créole et indienne ou créole et chinoise). De plus, l'ancestralité n'est pas facile à déterminer, au vu de tous ces métissages. Le rapportidentitaire semble donc quasi inexistant, puisque les étudiants évoquent rarement des liens affectifs avec la langue française.

[785] Nous ne nommerons pas ces patronymes par respect de l'anonymat des sujets.

qu'ils utilisent parce que c'est la langue qui leur est imposée : ils auraient probablement préféré s'exprimer dans leur langue maternelle : le *kreol*, la langue où ils se sentent le plus à l'aise, mais la familiarité et le côté informel évoqués par l'usage du *kreol* les en empêchent. Trois étudiants nous ont d'ailleurs avoué que l'enseignement du français ne représentait pas leur choix de prédilection. Ils n'avaient pas été admis dans la filière de leur choix : les études pour l'enseignement de certaineslangues indiennes, et ils se sont ainsi retrouvés inscrits en didactique du français. Ce constat nous amène donc à la conclusion que le rapport à l'insécurité linguistique ne peut être que que plus grande : l'étude et le perfectionnement de la langue se produisent souvent dans des situations presque contraintes (besoin d'amélioration en français, obligation de trouver un emploi).

Nous remarquerons également l'absence d'attachements scripturaires qui auraient révélé un certain intérêt ou amour pour la langue française lors de cette enquête. Le fait que certains étudiants avouent toutefois regarder des films américains en langue française apparaît paradoxal, mais cela n'est pas surprenant, car, comme le souligne Markus Arnold :

« Il n'étonne donc guère que l'anglais ne soit souvent pas considéré comme langue d'expression littéraire suffisamment maîtrisable pour les Mauriciens, et on peut supposer un sentiment d'insécurité linguistique pour les auteurs qui optent pour cette langue[786] ».

Il existerait donc un sentiment d'insécurité linguistique aussi bien en langue anglaise qu'en langue française, qui, elle, « jouit de son image de "langue universelle des arts et de la culture", l'incarnation dela littérature même, un stéréotype souvent nourri par les auteurs et la critique. Autrement dit, la langue anglaise profite de sa littérarité, son prestige, son volume de capital linguistico-littéraire[787] ». La langue maternelle d'une grande majorité des Mauriciens est le *kreol*. Lefrançais et l'anglais sont des langues enseignées dans le cadre scolaire, même si pour beaucoup de Mauriciens, bon nombre sont L1 en *kreol* et français, au moins en compréhension. Le français, par sa proximité avec le *kreol*, est considéré comme « plus facile » pour certains Mauriciens peu instruits, puisqu'ils en ont une compréhension passive et peuvent communiquer en français de manière globale, alors que cela ne peut être le cas avec l'anglais. Dans ce cas, ils éprouvent donc plus d'insécurité linguistique en anglais.

[786] Markus Arnold, *La littérature mauricienne contemporaine : un espace de création postcolonial entre revendications identitaires etouvertures interculturelles,* 2017, p. 89.
[787] Casanova 2008 : 33 cité in Arnold 2017 : 89.

10.3.4.3 Le choix du professorat et les éventuels liens avec l'insécurité linguistique

Certains de ces étudiants interrogés choisissent donc la filière professorale pour les longues vacances, sous-entendant le manque d'intérêt et d'investissement pour la matière elle-même, ce qui expliquerait un enseignement médiocre, et ainsi un vrai désintérêt des élèves pour le français à l'école. Ceci aurait pour effet de niveler par le bas le niveau général de la langue à Maurice et seraità l'origine de cette IL.

Il existe donc vraisemblablement une prise de conscience de l'insécurité linguistique chez l'enseignant lui-même, ce qu'il transmettra parfois inconsciemment à ses élèves. Cet effet boule deneigese perpétue et nous nous retrouvons donc dans la quadrature du cercle de l'insécurité linguistique.

Néanmoins, le choix de l'enseignement du français comme choix second pourrait aussi témoigner d'une certaine aisance dans la langue ou d'une surévaluation de son niveau de français, ce qui placerait le sujet en position de sécurité linguistique, puisqu'il choisit d'en faire son métier. Ces propos servent à confirmer les observations antérieures.

Raisons évoquées pour le choix de cette profession	Amour de la langue et de l'enseignement	Vacances scolaires/ horaires de travail permettant une vie de famille	Autre raison (non-acceptation dans d'autres cursus universitaire)	Autre raison (amour de la langue anglaise, mais a été acceptée dans le cursus pour l'enseignement du français)
Nombre d'étudiants concernés	5	4	2	2

10.3.4.4 Une corrélation entre le niveau de maîtrise de la langue française et l'évaluation de l'insécurité linguistique ?

Ce débat sur les « niveaux » est complexe. Dans un pays francophone comme l'île Maurice,nous dirions que le niveau de maîtrise des enseignants de français est meilleur que celui de paysnon francophones, voire d'autres pays considérés comme francophones, où les enseignants sont

moins exposés à la langue française qu'à l'île Maurice. Il est de manière générale difficile d'argumenter du niveau d'un enseignant, puisque les critères d'évaluation ne sont pas fixés de manière canonique et ne peuvent d'ailleurs pas l'être. Les critiques du CECRL ont d'ailleurs démontré qu'un apprenant attestant d'un niveau C1 du CECRL n'est pas toujours compétent et àla hauteur dans la vie quotidienne puisque le cadre du CERCL impose des exercices structurauxavec préparation des épreuves. Dans le cadre de la communication en situation réelle, le locuteuren question passe souvent à côté de malentendus culturels puisqu'en situation d'examens pour l'obtention de son niveau de langues, il est beaucoup plus attentif et est tout simplement concentré. Le niveau du CERCL ne reflète pas toujours les compétences réelles du locuteur. De la même manière, les débats sur « le niveau » sont difficiles à mener et à établir.

Les sciences du langage étant très subjectives, contrairement aux sciences dures, très rigides,il est complexe d'établir des critères précis d'évaluation qui ne peuvent qu'être remis en question. Nous sommes là dans toute la complexité et la subjectivité des langues.

La majorité des étudiants reconnaissent leurs lacunes respectives dans la langue. Cela se résumeà la prise de parole, aux temps verbaux et à la grammaire :

« Je fais beaucoup de fautes grammaticaux à l'écrit et à l'oral, je réfléchis et j'hésite beaucoup avant de parler. *Je suis stressée* à l'idée de parler face à la classe ».

« Je maîtrise l'écrit plus que l'oral ».

« Je dois *améliorer mon élocution, ma prise de parole devant* la classe ».

« L'orale est parfois aussi difficile quand je suis confronté avec beaucoup de monde ».

Si beaucoup d'étudiants reconnaissent leurs lacunes en langue française, nous reconnaissons ne pas avoir pu extraire des éléments réellement pertinents au thème de l'insécurité linguistique lors de ces questionnaires écrits. Il s'avère finalement que ces questionnaires n'ont pasengendré de matière significative ou nouvelle, propice à l'exploitation dans le cas de notre recherche. L'une des raisons est probablement que les sujets sont en insécurité linguistique et qu'ilsn'osent le reconnaître, et encore moins l'avouer sur papier. Cela ne suppose néanmoins pas qu'une absence de signes d'IL équivaut à une absence d'insécurité linguistique, comme mentionné supra.

L'on remarque ici que le manque de confiance en soi et le stress vont de pair. L'étape de la prise de parole semble représenter une épreuve pour ces derniers. Cette insécurité linguistique est donc bien présente, en particulier à l'oral.

Nous citons ici Aude Bretegnier, qui elle-même cite Nicole Guenier[788] qui :

> «… propose une procédure très rigoureuse pour analyser la compétence et la performance orale des locuteurs libanais. Le test de la compétence s'effectue dans un premier temps à partir de l'évaluation de l'aisance dans le discours, opérée à partir du repérage des pauses, des hésitations, de la nécessité ou non pour l'enquêteur de relancer fréquemment son informateur pour l'inciter à parler, et à partir de l'évaluation de la compréhension des questions, repérable sur la base des malentendus, des contresens, des demandes de répétitions, d'explications… Elle propose ensuite de calculer le nombre total de mots énoncés en une minute d'enregistrement, d'évaluer la richesse lexicale à partir du Dictionnaire du FLE (niveau 1), et enfin de faire une analyse de la modalisation et de l'expression du point de vue personnel. De son côté, la performance est évaluée en fonction de trois types d'écarts, les écarts phonologiques, les écarts morphosyntaxiques et des écartslexicaux [789] ».

Cette procédure, qui semble s'adapter au système libanais, ne peut vraiment être appliquée au contexte mauricien, dans la mesure où la conception d'IL est davantage fondée sur la représentation de la compétence, qu'à la compétence en elle-même. Comme le souligne Aude Bretegnier, une procédure d'évaluation des compétences « constituerait facilement un sujet de recherche en elle-même ». Il s'agit pour nous de rendre compte de l'état d'IL et non de « tester les compétences » des sujets étudiés.

Les sujets font pour la plupart preuve d'une bonne compréhension orale et écrite. Les discours sont à la fois cohérents, quoique certains ne prennent pas la peine de rédiger leurs réponsesen paragraphes, mais plutôt en phrases très brèves, avec souvent la répétition des pronoms, des substantifs, qui témoignent de lacunes dans le vocabulaire et la syntaxe. Les phrases sont simples et assez courtes, ce qui placerait plutôt le sujet en question au niveau intermédiaire, ce qui peutparaître ici surprenant, si l'on considère que nous analysons ici des questionnaires remplis par des étudiants aspirant à devenir professeurs de français, ceux-là mêmes qui sont censés posséder une maîtrise parfaite de la langue.

Ces observables, récoltées chez les témoins, ont été précieuses. Cependant, ces derniers n'étaient pas aussi diserts dans un questionnaire écrit qu'ils ne pourraient l'être en face -à-face lors d'un entretien. La présence physique autorise parfois à se raconter plus spontanément, cela

[788] Nicole Gueunier, 1993 : 206-208.
[789] Aude Bretegnier, Thèse de doctorat, 1999, p. 419.

encourage cette envie et ce besoin de parler. Pour la jeune chercheure que je suis, cela évite aussile traitement et l'interprétation des questionnaires. Ces constats réalisés en début d'enquête nous ont donc menée à nous orienter davantage vers les récits de vie et vers nos propres observationsde terrain lors d'observations participantes, qui se sont peu à peu intégrées à notre quotidien.

Bilan général de ces questionnaires écrits

La première réflexion qui fait surface à l'analyse de ces questionnaires est le niveau de français de manière générale de ces étudiants. En sus de solécismes et de formulations de phrases maladroites, qui relèvent également du *code-switching*, nous constatons que certains ne ressentent pas réellement d'insécurité linguistique, puisqu'ils se sont inscrits dans la filière de formation pourl'enseignement de cette langue. Pour beaucoup d'entre eux, des études supérieures en vue d'uneformation pour devenir enseignant de français équivalent à des études d'approfondissement desnotions de la langue.Il semble y avoir confusion entre amélioration du niveau de la langue et coursdestinés à des futurs enseignants, qui sont censés déjà la maîtriser et qui de ce fait, apprennentplutôt à l'enseigner.

Le niveau écrit des questionnaires ne correspond que très rarement au niveau oral de ces étudiants. Beaucoup de lacunes demeurent à l'écrit, alors que ces derniers sont capables de faire passer un message à l'oral. De manière générale, l'on pardonne beaucoup plus des écarts à l'oralqu'à l'écrit. Cela expliquerait le fait que plusieurs étudiants se déclarent plus à l'aise à l'oral. La syntaxe n'est pas toujours respectée à l'oral alors que le respect de l'orthographe lexicale et grammaticale représente souvent un obstacle à l'écrit.

Par ailleurs, à l'oral, les registres de langues ne sont pas maîtrisés et il y a une confusion destrois niveaux de langue. Afin d'améliorer l'enseignement du français à Maurice, il serait judicieux de procéder d'abord à une sélection des étudiants désireux de s'inscrire aux cours proposés par un premier examen sélectif d'entrée qui évaluerait leur niveau[790] dans la langue orale et écrite. Des formations continues en matière linguistique et pédagogique pourraient ensuite être proposées.Cependant, cette première proposition relève de l'utopie : nous sommes bien consciente qu'il ne resterait quasiment plus de candidats si cette démarche était menée ainsi. Il serait également

[790] Les tests Ev@lang proposés par l'Institut français pourraient ici être utilisés. Ev@lang est élaboré par le département Évaluation et certifications de *France Education International*, anciennement connu comme le CIEP. C'estun test 100 % en ligne.Il permet une évaluation fiable et rapide (35 minutes au maximum) du niveau de langue desutilisateurs. Il est disponiblesur tout type de supports.

nécessaire d'imposer des fiches de lecture, indispensables à leur culture littéraire, voire à leur culture générale, ce qui permettrait également de forger l'esprit de synthèse, de réflexion critique…

Les questionnaires montrent également peu de réflexion sur la biographie langagière des témoins. L'introduction de récits langagiers individuels dans la formation des futurs enseignants pourrait participer à leur réflexion sur leurs attitudes et représentations des langues et leur permettrede réfléchir à leur propre insécurité linguistique. De telles démarches aboutiraient à une meilleure prise de conscience des étudiants sur leurs propres pratiques langagières et attitudes. Cette création de banque de récits de vies serait probablement la seule façon de faire apparaître l'IL, si souvent dissimulée dans les interactions quotidiennes.

Cette démarche quantitative (puisque les questionnaires ont été soumis à plusieurs sujets), consistant à faire passer des questionnaires, nous permet de renforcer cette idée que travailler le thème de l'insécurité linguistique sur un terrain de diversité linguistique peu étudié auparavant nécessite des méthodologies et épistémologies « autres » que celles qui sont dominantes.

Ce travail de recherche, qui prenait au départ en compte des démarches quantitatives, s'est progressivement tourné vers le qualitatif, d'où la mobilisation de nos observations de terrain et de notre expérienciation[791]. Ainsi, la partie suivante est consacrée à ces analyses d'observations.

[791] Pour rappel, selon Didier de Robillard (2007), l'expérienciation est associée à la participation et au principe de laparité.

CHAPITRE 11 : ANALYSE DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES

11.1 Une micro-ethnographie mauricienne : Les cas d'incompréhension ou d'incapacité de productions orales menant à une situation probable d'insécurité linguistique

L'île Maurice étant une nation[792] plurilingue, le français est utilisé avec d'autres langues, telles que le créole mauricien, l'anglais, le bhojpuri… créant ainsi un amalgame d'énoncés de différentes langues lors d'une communication qui se veut a priori être menée en français. Nousavons ici tenté de reproduire des cas observés dans notre quotidien.

A travers ces exemples révélateurs, nous tentons de proposer une analyse micro-ethnographique des situations où l'on rencontre l'IL, sans prétendre à quoi que ce soit qui puisse ressembler à de l'exhaustivité ou de la représentativité, puisque, par définition, l'observation participante repose sur les hasards de la vie quotidienne. A moins de pouvoir disposer d'observations sur un très long temps, cette démarche est présumée lacunaire, ce qui ne signifie pas qu'elle ne puisse donner des aperçus significatifs de la société mauricienne.

11.1.1 Charles-Henri, jeune homme bilingue à qui l'on s'adresse en alternance codique

Charles-Henri en visite à Maurice m'a avoué ne pas parfois comprendre ses interlocuteurs qui semblaient s'adresser à lui en français (puisqu'il est Français) et qui « utilisaient des mots en anglais dans la conversation », puisqu'ils savaient qu'il était aussi bilingue (il vit à Londres). Il m'aexpliqué s'y être habitué depuis, mais que lorsqu'il se met en mode français, dans une conversation

---

[792] Nous utilisons ici le terme « nation » avec prudence. Il peut en effet revêtir plusieurs significations. *Le Petit Robert* ne retient que la notion d'État-Nation (un État = une nation et vice-versa), un concept auquel la France est très attachée. Nousen explicitons ici les principales définitions, celles susceptibles de nous être pertinentes : Pour *Le Petit Robert*, une nation est « un groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini (…)et personnifiée par une autorité souveraine ». C'est la définition que nous adopterons dans le cas de l'île Maurice.
Dans le domaine des sciences sociales, le concept même de nation est arbitraire. Il existe deux définitions principales, conçues à partir des expériences nationales françaises et allemandes : la première est issue de la philosophie allemande du début du XIXe siècle, défendue par exemple par Johann Gottlieb Fichte, selon laquelle les membres d'une nationont en commun des caractéristiques telles que la langue, la religion, la culture, l'histoire, voire les origines ethniques, tout cela les différenciant des membres des autres nations. La seconde, liée à la Révolution française, provient de laphilosophie française du XVIIIe siècle et des Lumières et insiste sur la volonté du « vivre ensemble », la nation étant alors le résultat d'un acte d'autodéfinition. C'est ainsi la vision d'Ernest Renan.
Extrait de Wikipédia, https:／／fr.wikipedia.org／wiki／Nation, [consulté le 23 avril 2018].

en français, le cerveau n'est pas préparé pour l'assimilation simultanée des deux langues. Il n'emmagasine alors que l'information la plus rapide, ce qui crée un temps d'adaptation, jusqu'à ce qu'il comprenne que l'interlocuteur en question navigue entre deux langues de manière permanenteet ce, comme s'il s'agissait d'une pratique communicative tout à fait normale[793]. En tant que Français, cela lui semblait très surprenant et souvent difficile à suivre au départ, même s'il s'avéraitêtre parfaitement bilingue français-anglais.

Ce cas est intéressant dans la mesure où ses interlocuteurs, des amis d'amis mauriciens, ne semblaient pas ressentir d'insécurité linguistique face à un Français natif, puisqu'ils ne se gênaient pas pour lui faire la conversation en utilisant l'alternance codique, en insérant des mots anglais dansla conversation, se disant qu'il était bilingue. Dans la mesure où il s'agissait d'un groupe d'amis trentenaires, qui passaient leurs vacances au soleil dans un environnement décontracté, il ne semblait y avoir aucune insécurité linguistique à prendre la parole en « français standard », d'autantplus qu'il y avait des amis d'autres nationalités (locuteurs francophones et non francophones) présents, ce qui pourrait justifier le *code-switching*.

Cet épisode semble donc confirmer notre hypothèse selon laquelle lorsqu'il n'y a pas d'enjeux, il n'y a pas d'insécurité linguistique.

Ce fut aussi le cas d'Ophélie, une amie française, parfaitement bilingue, ayant longtemps vécu en Afrique du Sud. Elle a constaté que lorsque ses interlocuteurs mauriciens se rendaient compte qu'elle comprenait et parlait couramment l'anglais, ils insséraient des mots anglais dans la conversation, sans prendre la peine de trouver l'équivalent français, ce qui gênait sa compréhensionet ne lui permettait pas de tout comprendre au début. Elle a ainsi dû faire un effort de transfert pour jongler entre deuxlangues dans une même phrase. Elle nous a précisé qu'il s'agissait de collègues pourtant censés être totalement francophones ou de connaissances rencontrées au seinde rassemblements religieux. Une fois de plus, il semblait ne pas y avoir d'enjeux (professionnels ou sociaux), puisque ces derniers s'adressaient à elle de manière individuelle, loin d'un contexte professionnel.

[793] Conversation qui a eu lieu le 31 mars 2017 lorsque nous lui parlions de nos enquêtes menées dans le cadre de cettethèse.

11.1.2 Annick, locutrice bilingue native anglais-français et sa prononciation d'anglicismes

Mes observations ont aussi démontré que lorsque le locuteur mauricien utilisait des anglicismes intégrés phonétiquement en langue française, ces anglicismes semblaient être mieux acceptés que s'ils conservaient leur phonologie anglophone. Ainsi, un Français de France acceptait et comprenait mieux des termes tels que : *« bar, sponsor, business, team, deadline, dresscode, coach, vintage, best-seller*, etc. ». Ce sont des mots admis en français depuis longtemps, considérés actuellement comme du franglais. Cette observation a été faite lorsqu'Annick, une amie binationale (de mèreaméricaine et de père français, ayant grandi et vécu dans plusieurs pays) s'exprimait en français. Elle possédait un français parfait, sans accent (comprendre : elle représentait l'accent du locuteur considéré comme légitime) mais énonçait parfois les anglicismes dans la langue d'origine, avec l'accent anglais. Comme nous étions souvent ensemble avec un groupe d'amis de plusieurs nationalités, mais essentiellement composé de Français, j'avais remarqué qu'au début, ces derniers ne comprenaient pas toujours les anglicismes qu'elle prononçait avec l'accent anglais. Lorsqu'il luiarrivait de prononcer ces mêmes anglicismes avec une phonétique « francophonement intégrée »,la compréhension ou l'assimilation des mots passaient mieux.

Il semblerait donc que le mélange de langues (dans ce cas précis : une prononciation anglophone d'un mot largement accepté dans la langue française) serait davantage propice à susciter l'incompréhension, créant ainsi une certaine insécurité linguistique chez le locuteur bilingue, qui ressentirait ainsi le besoin de s'excuser avant de commencer la conversation en français.

Cette remarque est d'autant plus pertinente, que lors de mes observations, j'ai en effet noté que les locuteurs francophones (Mauriciens ou d'autres nationalités) avaient souvent tendance à s'excuser de ne pas « bien parler le français » (souvent parce qu'ils ne possédaient pas « l'accent », car ils s'exprimaient souvent dans un français sans variations). Dans ce groupe d'amis très « international » (puisqu'il comprenait des Espagnols, des Français, des Mauriciens, des Sud- Africains, des Anglais, des Australiens), j'ai remarqué que le locuteur anglophone s'excusait très rarement de ne pas bien parler l'anglais. Ce constat a confirmé le fait que l'insécurité linguistique semble davantage être présente en langue française, puisque l'on considère inconsciemment que la langue française est très normée, alors que le locuteur anglophone a le loisir de s'exprimer dansl'anglais qui lui convient. L'anglais ayant le statut de langue internationale à part entière (c'est du *globish*), il semble tout à fait acceptable de parler l'anglais avec « son propre accent », sans être pourautant jugé et souffrir d'insécurité linguistique. Il semble n'y avoir aucune remise en question et

l'on accepterait sans contester cet idéal. Il existerait une certaine bienveillance à l'égard des locuteurs anglophones dont l'anglais est la langue seconde ou étrangère.

En revanche, le français semble revêtir cette image de langue normée, qui se doit d'être parlée avec l'accent attendu du locuteur légitime. Le locuteur natif qui parlerait français avec « un accent » est tout de suite stigmatisé.

Ce phénomène d'IL présent dans la sphère francophone (et quasiment absent de la sphère anglophone) se trouve pour ainsi dire reflété en microcosme dans le paysage sociolinguistique francophone de l'île Maurice.

11.1.3 Patrick et Chantal, couple de Mauriciens préférant s'exprimer en anglais à Guillaume, un Français

Cette insécurité linguistique en français s'est aussi manifestée lors d'une rencontre avec Patrick et Chantal, un couple de Mauriciens ayant longtemps séjourné en Angleterre et Guillaume, un Français en vacances à Maurice. J'ai été le témoin de cette situation lors d'un déjeuner réunissantfamille et amis.

Alors que les conversations avaient lieu tantôt en français, tantôt en *kreol morisien*, Patrick et Chantal ont choisi de s'exprimer uniquement en anglais devant Guillaume, car ils savaient que ce dernier vivait à Londres. Guillaume s'est prêté au jeu, même s'il savait que le couple était parfaitement francophone.

Cette situation est très évocatrice de l'insécurité linguistique qui peut être ressentie par un locuteur francophone. Le couple en question a choisi d'emblée de communiquer en anglais, probablement par peur d'être jugé pour leur français « inadéquat » (peur de perdre la face) devant leurs amis mauriciens. Ce serait ici un type d'IL lié à l'appartenance sociale : dans un milieu où toutle monde maîtrise le français, ce couple se sentirait surveillé et n'ose donc pas prendre la paroledans cette langue où ils sont le moins à l'aise. Ou tout simplement, comme ils pensent mieux s'exprimer en anglais (ils ont vécu des années en Angleterre), ils ont opté pour la facilité.

Cependant, il est permis de penser qu'un certain sentiment d'insécurité linguistique soit à l'origine de cette prise de parole en anglais, puisque l'usage veut que l'on s'exprime en français ou en *kreol* de manière générale. Il est en effet très rare pour des Mauriciens de communiquer en anglaisà l'oral, à moins qu'il n'y ait un anglophone monolingue présent.

11.1.4 Le malaise en milieu professionnel : le cas de l'incompréhension de l'infirmière en clinique privée

Autre épisode vécu, dans une clinique privée[794] :

Moi : Bonjour, je suis là pour faire un rappel de vaccin pour le DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite).

Infirmière : Mais vous n'avez pas été vaccinée bébé ? Normalement, c'est obligatoire.

Moi : Oui, bien sûr, j'ai été vaccinée. Comme je vous l'ai dit, il s'agit d'un rappel : normalementil faut le faire à 25 ans, puis à 45 ans et je ne me souviens pas de l'avoir fait à 25 ans.

Dans ce cas précis, j'en déduirais plutôt que l'infirmière n'a pas compris ma requête. Elle est allée se renseigner auprès de ses collègues et est revenue, visiblement mal à l'aise de n'avoir pascompris ma demande.

Cet exemple est particulièrement intéressant dans la mesure où il s'agit d'incompréhension du français parlé en milieu professionnel. Je pourrais ici émettre l'hypothèse que le statut social de l'infirmière joue dans cette prise en compte de l'insécurité linguistique.

11.1.5 Le cas des soirées entre amis Français et Mauriciens : « on parle la même langue mais nous n'avons pas la même culture ».

Un autre exemple marquant fut celui qui s'est produit lors d'un dîner entre des amis et des amis d'amis. John, un des Mauriciens a dit : « mon nez coule, tu as un mouchoir ? » et Marc, un Français présent a fait remarquer qu'il trouvait drôle la manière dont les Mauriciens s'exprimaient parfois en français mauricien. Il a précisé que le Français dirait plutôt : « j'ai le nez qui coule » ou encore « j'ai l'oreille qui gratte » plutôt que « mon oreille gratte » qui s'apparenterait pour lui à du langage enfantin[795]. Cette remarque est intéressante dans la mesure où le français mauricien aurait une connotation enfantine, donc simplifiée, sous-entendant de manière implicite la simplification de ce français par rapport au français standard, provoquant donc une certaine dévalorisation dufrançais mauricien, ce qui a poureffet de susciter de l'insécurité linguistique chez le locuteur. Il a

[794] Cette conversation atteste soit d'un certain manque de connaissance de la part de l'infirmière (elle ne sait pas que le vaccin demandé mérite des rappels) soit de son manque de compréhension du terme « rappel » dans ce cas précis. Cependant, les rappels de vaccins à l'âge adulte sont rarement pratiqués à Maurice, à moins qu'il ne s'agisse de personnes à risques. Laplupart des vaccins sont administrés à la naissance et pendant l'âge scolaire.

[795] Il pourrait aussi s'agir d'une construction empruntée à l'anglais : « my nose is running, my head hurts, my back aches ». On retrouve la même construction en espagnol, inversée de surcroît, ce qui déroute parfois les francophones : « me duele la cabeza » (me fait mal la tête).

aussi évoqué le « moi te montrer » (en français standard : « laisse -moi te montrer », ou « je peux te montrer ») souvent entendu en français mauricien.

À l'heure du dessert, Jean-Pierre, un des Français avait fièrement posé sa tarte tatin faite maison sur la table, et plusieurs Mauriciens présents étaient surpris de ne pas connaître cette version, peu connue à Maurice, de la tarte aux pommes et s'informaient donc de sa préparation.Cet épisode démontre bien que même si le français est parfois considéré comme étant la langue maternelle de certains locuteurs mauriciens, il n'en demeure pas moins que la dimension culturelle est moins présente, malgré la part importante de pénétration des médias français à Maurice, via les chaînes satellitaires. Sur le plan identitaire, il s'agit ici de distinguer entre image de soi (auto-image)du Français, considéré comme locuteur légitime, et image de l'autre (hétéro-image) du Mauricien francophone, « locuteur de seconde zone[796] ».

Lors de cette même soirée, Cyril, un Français a évoqué la célèbre émission de Jacques Martin « L'école des fans ». Des Mauriciens du même âge que lui ne connaissaient pourtant pas cette émission et ne pouvaient donc pas participer à la discussion à ce propos.

En janvier, lors de l'Épiphanie, il est désormais aussi de coutume à Maurice de déguster la galette des rois, puisqu'elle est vendue dans les supermarchés depuis une dizaine d'années. Cette tradition, quasi inconnue sur l'île il y a trente ans, n'est pourtant pas célébrée tout à fait de la même manière qu'en France. En effet, la fève brille par son absence : les autorités mauriciennes ont décidéde l'interdire depuis qu'un enfant l'avait malencontreusement avalée. Le substantif « fève », d'usage répandu en France, est donc quasi inconnu à Maurice. Ces exemples illustrent d'éventuelles sourcesd'IL liée à la culture.

11.1.6 La langue française comme source d'incompréhension etd'insécurité entre Français et Mauriciens

Ainsi, l'on pourrait émettre l'hypothèse que le fait de parler la même langue amène certains Français à penser qu'ils peuvent simplement converser avec des Mauriciens sans se poser de questions. Lors d'une discussion informelle avec Marie, une ancienne collègue française, elle nous avait raconté sa joie d'être enfin en poste dans un pays francophone (elle faisait partie des agentsdu ministère français des Affaires étrangères), après avoir séjourné en Malaisie et au Nigéria. Grande fut sa surprise en arrivant à Maurice et de constater que les Mauriciens mélangeaient le

[796] Ce terme ne se veut en rien péjoratif, mais sert ici à mettre en exergue ce sentiment d'insécurité linguistique que pourrait ressentir le locuteur mauricien.

français, l'anglais, et le *kreol morisien* pour communiquer et qu'il s'est donc avéré aussi, voire plusdur pour elle, de s'adapter. Il y avait en effet l'adaptation à la langue (qu'elle avait d'abord sous-estimée), mais aussi au mélange de cultures, aux communautés, cuisines et mœurs diverses. Elle a dû apprendre à ne pas froisser les individus selon leurs différentes appartenances ethniques oucommunautaires, alorsqu'ils avaient tout de même une langue commune, le français.

Selon elle, alors que les Mauriciens évoluent dans un contexte occidentalo -oriental coloré d'influences asiatiques diverses, ces derniers sont uniquement « dans la communication » ; ils transmettent l'information ou le message sans la forme. Ils sont très directs, quitte parfois à paraître grossiers et impolis. Le Français qui arrive à Maurice et qui pense que tout va aller de soi, car ils'agit d'un pays francophone moderne, classé parmi les meilleurs pays africains pour faire desaffaires, est souvent frustré, voire contrarié. Pour lui, la formulation des choses est très importante, alors que le Mauricien aura tendance à vouloir aller à l'essentiel de but en blanc. De ce fait, il seraitfallacieux d'associer la pratique de la langue commune, le français en l'occurrence, à un partage deculture commune.

Dans la plupart de ces exemples, il s'agit d'une confrontation entre un locuteur de français standard et un locuteur de français mauricien avec infériorisation du français mauricien. Ces divers cas illustrent l'unité des exemples : le locuteur de français mauricien se retrouve souvent en IL face au locuteur de français standard. Ce sont autant d'exemples qui illustrent une de nos thèses principales : dans une île Maurice du début du XXIe siècle, la forte présence de Français qui rejoignent une partie de la communauté mauricienne a pour effet une forme d'IL plus rare qu'autrefois, car à cela s'ajoute également le parler des anglophones expatriés venus d'Afrique du Sud qui contribue à entretenir cette hybridité interlectale.

Nous verrons dans la partie suivante que cette prise de parole « assez hasardeuse » s'étend aussi aux hommes politiques.

11.1.7 L'IL : un phénomène intergénérationnel ou la médiocrité du français international au sommet même de l'État.

A travers des parodies écrites et connues des jeunes générations, révélant l'incompétence linguistique en haut lieu, c'est la conscience d'une réalité qui s'éveille : celle de l'IL. Les discours des dirigeants politiques, ainsi que de certains hauts fonctionnaires, ou même de certaines « Miss

Mauritius »[797], sont désormais scrutés et parodiés par de jeunes youtubeurs qui semblent se passionner pour les langues. Certains jeunes, à l'image de Suresh et de Charles, deux jeunes Mauriciens d'une vingtaine d'années, se sont fait connaître par leurs vidéos parodiant la langue et la culture mauriciennes[798]. Ils reprennent aussi les discours de quelques hommes politiques sur le ton de la parodie
:

> « Il faut penser en dehors du boîte… il faut identifier les rôle-modes des jeunes. Pour comprendre les jeunes, il faut attaquer les jeunes[799] ».

La compétence réduite en français des personnalités politiques peut jouer en leur défaveur et mettre en exergue leur incompétence de manière générale et servir à les discréditer au sein deleurs fonctions. Cela montre que dans cette société mauricienne, la mise en exergue de l'IL est aussiune pratique connue, courante, voire parfois même délibérée et ritualisée qui s'illustre à travers les créationsde jeunes humoristes qui en sont bien conscients et qui s'en servent pour atteindre unecertaine notoriété sur la toile. Il pourrait même s'agir d'un phénomène générationnel, car comme mentionné *supra (*en note de bas de page), nous en avons pris connaissance grâce à nos anciensélèves, âgés de10-11 ans qui s'en amusaient en parodiant ces capsules vidéos. Cette population trèsjeune semble déjà prendre conscience du fait linguistique, de la norme et de l'insécurité linguistique,sans la nommer telle quelle.

Ces calques de l'anglais, ou même parfois du *kreol,* évoquent une mauvaise maîtrise de la langue française, mais le mélange des genres souligne également une profonde méconnaissance de la langue française (calque littéral de l'anglais ou du *kreol*).

---

[797] Il pourrait sembler imprudent de mettre sur un même plan les *Miss* et les politiques et hauts fonctionnaires. Notre souhait n'est surtout pas d'offusquer ces derniers, mais cela nous a semblé plus simple de rassembler ces personnesmédiatisées sous l'étiquette « personnalités mauriciennes ».

[798] Ces vidéos sont disponibles sur Youtube : Suresh et Charles, le retour à Maurice, extraits de Youtube : https:／／www.youtube.com／watch?v=5Mtmn0b-4kQ, consultées le 18 juin 2017. Au moment de la relecture de la thèse en avril 2021, il semblerait que cette vidéo ne soit plus disponible. Ce nouveau lien pourrait illustrer en partie ce que nous avons souhaité illustrer :
https:／／www.facebook.com／Quatooorzeco-230683917130031／videos／quand-suresh-et-charles-se-croisent-a- luniversit%C3%A9-la-communication-est-tr%C3%A8s-dure／291068474424908／ [consulté le 1er avril 2021].

[799] Extrait de la parodie du discours d'un homme politique très connu à Maurice. Ce dernier ne maîtrise pas le français.Il fait l'objet de la parodie de ce youtubeur mauricien. Extrait de *Youtube* : https:／／www.youtube.com／watch?v=zxSgp0dwDww, le fameux bilinguisme mauricien, [consulté le 18 juin 2017]. Les calques et anglicismes sont clairement mis en avant pour faire rire.
Ces parodies sont à présent devenues monnaie courante et font même l'objet de *stand-up shows*, très appréciés par le jeune public (12-35 ans). Nous avions d'ailleurs découvert ces talents en herbe grâce à nos anciens élèves de *Year 6*, l'équivalent du CM2 en 2016, qui s'étaient amusés à reprendre leurs sketchs langagiers pendant la récréation et lors du spectacle de fin d'année scolaire.

Cette insécurité linguistique en français dans les plus hautes sphères du pouvoir reflète doncun malaise linguistique prégnant, qui n'est pas près de disparaître. Nous sommes bien conscienteque ce travail peut perturber et que nous rencontrerons de la méfiance, voire une hostilité ou adversité dans certains milieux, universitaire, artistique, littéraire, où le français mauricien est très présent, même parmi les enseignants de français[800]. Alors que certains assument pleinement cefrançais mauricien,d'autres parlent même ouvertement le *kreol* lors de réseautage ou en contextes plus formels, même si certains préfèrent le français standard, ou du moins essaient de s'exprimerdans un français standard.

Ce constat nous amène donc à nous interroger sur cette utilisation croissante de français mauricien et/ou de *kreol*. S'agit-il ici d'une volonté d'assumer son identité mauricienne ?

Conclusion

Cette partie dédiée aux observations participantes constitue à notre avis, de par sa réalitédes observations de terrain, un des éléments clés qui contribuent à une meilleure compréhensionde l'insécurité linguistique à Maurice. Peu de travaux du point de vue des observations participantesy ont été consacrés. Actuellement, il n'existe pas de politique linguistique concrète concernant la pluralité du français utilisé à Maurice. Cette absence d'aménagement linguistique se transforme en laisser-faire linguistique et semble toléré, voire même encouragé par le gouvernement. Le peud'intérêt pour le français mauricien est compensé par l'importance accordée à la démocratisation de la langue créole et à son enseignement et apprentissage progressifs dans le cadre scolaire.

L'on peut donc émettre le fait qu'il existe deux types d'IL : celle relevant des compétences (liée au parcours scolaire et à l'apprentissage et appropriation du français) et celle relevant de critères socio-ethniques. Cette dernière est plus profonde. Elle est rattachée à l'appartenance sociale : les hommes politiques, par exemple, ressentent davantage cette IL, car l'on s'attend à ce qu'ils maîtrisent parfaitement le français, au vu de la place qu'ils occupent en haut de la hiérarchie sociale.

[800] Il ne s'agit ici nullement d'une critique, mais bien d'un constat qui sert à illustrer l'utilisation d'un français typiquement mauricien, très légitime puisqu'en situation de contexte mauricien, mais propice à susciter l'insécurité linguistique lorsque ceci se produit en présence de locuteurs franco-français ou de locuteurs maîtrisant un françaisstandard.

Dans l'exemple du contexte mauricien, le locuteur mauricien ressent d'autant plus de difficultés (bien plus qu'un monolingue) qu'il ne possède pas une, mais au moins trois langues en général, voire plus. Sa vision du monde ou de ses mondes est donc construite à partir de ces différentes langues. La parole est le propre de l'homme ; rien n'est plus naturel que de pouvoirs'exprimer et parler. Dans le cas d'une situation plurilingue, c'est la question d'une langue bridée, car le sentiment de honte surgit dans certains cas et il y a donc repli sur soi. La langue répond à un fonctionnement de la société, à une manière de vivre ensemble. Dans les cas extrêmes, si elle estempêchée, la retenue qui en découle peut être propice à engendrer de la violence et de l'oppression puisque ces locuteurs n'auraient pas d'autres moyens pour s'exprimer. Cette insécurité linguistique, poussée à son paroxysme, se traduirait par de la honte (ce mot est un leitmotiv chez Annette Boudreau), du ressentiment envers ces locuteurs qui prennent la parole. Implicitement, ces locuteurs qui maîtrisent la langue prennent aussi le pouvoir puisqu'ils font entendre leur voix. Ence qui concerne les locuteurs qui pensent ne pas bien parler la langue, ils oseront beaucoup moins s'exprimer et ne seront donc pas entendus.

Enfin, nous savons tous que le rôle joué par l'institutionnalisation des langues sur la production langagière pourrait ainsi avoir un impact sur le démantèlement des inégalités sociales. Au vu de l'approche (ou de la non-approche, puisque quasi inexistante) des pluralités des français parlés à Maurice, la question langagière ne semble pas être une priorité de l'État actuellement. Les pratiques d'usage et d'enseignement demeurent donc diverses, libres et fluctuantes puisqu'elles ne sont pas encadrées de manière officielle.

Dans le cadre plurilingue du contexte mauricien, ne devrait-on pas plutôt adopter un mélange d'enseignements de la langue calqués sur l'enseignement de la langue maternelle, de la langue seconde et de la langue étrangère ? Le français peut en effet revêtir ces trois statuts (même s'il est plus rarement perçu comme langue étrangère). Ce mélange de différentes méthodologies serait à notre avis beaucoup plus adapté à l'enseignement du français à Maurice. Dans les faits, nousne pouvons cependant pas ignorer les questions organisationnelles complexes. Au moment où nousrédigeons cette partie de la thèse[801], plusieurs enseignants de français du secondaire suivent actuellement des cours intensifs de didactique du français dispensés par des professionnels du CIEP, désormais *France Education International*. Bien que cette initiative de collaboration bilatérale Maurice-France soit une entreprise fort louable, visant à l'amélioration de l'enseignement du français, l'on pourrait aussi s'interroger sur les références très franco-françaises que pourraient en tirer ces enseignants en stage. Ne devrait-on pas également se tourner vers d'autres pays plurilingues

[801] Nous sommes en novembre 2018.

tels que le Canada, la Belgique, le Maroc, la Suisse ou même des pays scandinaves et s'inspirer de leurs méthodologies d'enseignement de la langue seconde ? Surtout, il s'agirait de prendre pour modèles ou de s'inspirer d'autres pays plus proches sociolinguistiquement de Maurice : d'autres pays créoles et certains pays d'Afrique, car l'on pourrait argumenter que les pays comme la Suisse,le Danemark ont surtout des langues prestigieuses (le français, l'allemand, l'italien en Suisse, etc.).

Dans une situation plurilingue, ce besoin constant de catégoriser et de compartimenter les choses contribuerait donc à renforcer le sentiment d'IL chez certains Mauriciens qui doivent se demander si les mots ou expressions utilisés appartiennent au français standard, au français mauricien ou au *kreol*. Naviguer dans une situation de trois langues en contact engendre à notresensinévitablement un certain sentiment d'IL. Il semblerait que c'est cette volonté de frontiérisation des langues qui crée l'IL et non toujours l'idée de variation des langues.

« Dès qu'on parle une langue étrangère, les expressions du visage, des mains, le langage du corps changent. On est déjà quelqu'un d'autre. »

Isabelle Adjani, actrice française.

CHAPITRE 12 : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

À l'issue de cette thèse, nous pouvons dire que les nouvelles connaissances apportées parde tels travaux de recherche conduisent à une réflexion de nature éthique, dans la mesure où elles appellent à de nouvelles responsabilités. Nous avons tenté d'argumenter que l'insécuritélinguistique est bel et bien présente et qu'il conviendrait donc de revoir le système d'enseignement et d'apprentissage du français afin d'y apporter des moyens pour l'améliorer, bien que nous soyonsconsciente qu'il est difficile d'y remédier complètement. De plus, les seuls changements didactiquesne vont pas compenser toute une histoire qui a structuré et forgé la société mauricienne.

Cette étude sur l'insécurité linguistique envisage aussi de nouvelles possibilités de représentations et de réception des langues en contact à Maurice. Il apparaît donc primordial de revoir le système d'enseignement de la langue française et d'établir une politique linguistique qui serait explicitement mise en oeuvre par l'État.

Comme le souligne Rada Tirvassen :

« Les réflexions soulignent la nécessité d'assumer l'incapacité des sciences humaines et sociales à formaliser le comportement humain et de prendre en compte la subjectivité et les préjugés du chercheur.[802]»

Les propositions et perspectives de recherche que nous aborderons découlent donc de notre expérience du terrain, mais aussi de notre expérience empirique et de l'influence de notre propre récit autobiographique. Cette immersion dans le terrain, de manière quotidienne pendant plusieurs années, notre rencontre avec des informateurs de différents âges, de classes sociales et ethniques différentes, ont permis d'affirmer que l'insécurité linguistique peut avoir des conséquences sociales, psychologiques et professionnelles sur ces informateurs.

Le type d'insécurité linguistique rencontré à Maurice est essentiellement identitaire (défini selon l'appartenance socio-ethnique, voire dépendant de la hiérarchie professionnelle): un locuteur se sent en IL lorsqu'il prend conscience d'une distance entre sa manière de parler et celle de sesinterlocuteursqu'il reconnaît comme légitime parce qu'elle représente à ses yeux le modèle

[802] Rada Tirvassen, *Créolisations, plurilinguismes et dynamiques sociales, Conduire des recherches en contexte plurilingue : le cas de Maurice,* Paris, L'Harmattan, Espaces Discursifs, 2014. Il s'agit ici d'une version remaniée de sa synthèse présentée pour solliciter une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), Université de Saint-Étienne, 2012.

dominant à suivre. Cela peut se produire lors de situations sociales formelles, comme en contextes professionnels mais également en situations informelles, lorsque la peur d'être jugé (et ne pas être accepté) en fonction de son parler se fait ressentir.

Cette IL est surtout ressentie par les locuteurs francophones appartenant à la bourgeoisieou encore par des locuteurs francophones appartenant à une classe sociale inférieure, mais quiaspirent à rejoindre la bourgeoisie et/ou à y être assimilés. Ils peuvent ressentir un sentiment d'illégitimité, puisqu'ils peuvent être méprisés dans un contexte social où parler français peut représenter un des critères pour être accepté au sein du groupe. L'on retrouve par exemple deslocuteurs d'extraction sociale plus basse qui rejoignent cette couche sociale supérieure par le travailou le mariage et qui se retrouvent en IL, car ils souhaitent être intégrés au sein de ce nouveau cercle.Cette intégration passera entre autres par la preuve que l'on existe à travers la prise de parole dans un français jugé, par les personnes présentes, comme convenable.

Au cours des 20 dernières années, l'augmentation rapide de Français expatriés a remis en question cette légitimité du bien-parler français. Cette recherche s'est intéressée notamment à ce phénomène d'expatriation récent. La présence de ces Français, perçus par beaucoup comme modèles nous a amenée à porter un regard renouvelé sur ces dynamiques d'identification entre locuteurs mauriciens francophones et Français et à considérer les implications au niveau sociolinguistique.

Au contact de ces Français expatriés, certains francophones de milieux privilégiés se sententen IL, car ils aspirent à prendre souvent pour modèle leur manière de parler. À l'île Maurice, parlerfrançais est encore relié à la classe sociale ou est souvent aussi associé à des compétences professionnelles (l'exemple des politiques moqués à cause de leur non-maîtrise du français permet aussi d'associer ces lacunes langagières à leurs compétences). Dans ce cas, les signes d'IL sont souvent masqués, dissimulés. Dans des cas extrêmes, le locuteur préfère se réfugier dans le mutisme plutôt que de subir des incompréhensions, (souvent vécues comme des sanctions symboliques) de la part de ses interlocuteurs.Il se sentira par conséquent frustré, mal à l'aise et aura une piètre estime de lui-même.

Avant d'aborder la question des solutions à l'insécurité linguistique, il faut tout d'abord reconnaître et pouvoir admettre que l'insécurité linguistique en langue française est bel et bien présente à Maurice. Nous sommes consciente que ce constat n'est pas tout à fait partagé par certaines personnes, notamment certains intellectuels mauriciens, peut-être parfois eux-mêmes en

insécurité linguistique en langue française. Ce constat a pu être établi lors de nombreuses discussions informelles avec ces derniers[803], qui nous assuraient que l'insécurité linguistique existaitdavantage en anglais, car pour eux le français étant plus proche du *kreol* mauricien, les Mauriciens préféraient s'exprimer en français plutôt qu'en anglais.

Ces intellectuels semblaient ainsi ne pas prendre en compte le fait que l'anglais fait davantage figure de langue seconde, voire de langue étrangère pour la grande majorité des Mauriciens, car cette langue est principalement apprise dans le cadre scolaire et que de ce fait, sa non-maîtrise est liée le plus souvent à des enjeux sociaux moindres. Dans le cas du français, lalangue est associée au statut, au milieu social. La communication (quotidienne) en langue françaisetémoigne donc d'une certaine position sociale au sein de la société.

Ce déni de l'existence de l'insécurité linguistique en langue française proviendrait probablement de cette notion de « perte de face » mobilisée par Goffman.

Il y a, selon Erving Goffman, une véritable quête de reconnaissance, un besoin de valorisation chez chaque personne, qui va l'amener à mettre en avant les aspects de son identité les plus aptes à attirer la sympathie, l'admiration, l'estime, et à cacher les aspects qui peuvent être interprétés comme des défauts ou des faiblesses. Selon Goffman, il est primordial de sauver lesapparences (le « masque »). Chaque individu actualise son image constamment. Chaque acteur fait de la « figuration », c'est-à-dire qu'il véhicule une image de lui-même, telle que les autres l'attendent plus ou moins de lui, et si ces autres estiment qu'il « ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée[804] ». Cette métaphore d'Erving Goffmanse prête particulièrement bien au statut que tiennent les intellectuels dans la société mauricienne. Souvent invités sur les plateaux de télévision et intervenantdans la presse de manière générale, ce sont des figures publiques qui ont « une face à maintenir » (E. Goffman). Certains préfèrent de loin s'exprimer en *kreol* mauricien plutôt que de se ridiculiser en prenant la parole en français, puisqu'ils ne le maîtrisent pas ou très peu. Ainsi, le sujet a intérêtà tout faire pour préserver son image quand elle est menacéeen prétextant l'inexistence de l'insécurité linguistique en français. À force de le proclamer de manière implicite, ils finissent eux-mêmes en premier par y croire.

[803] Pour des raisons évidentes de préservation de l'anonymat de ces derniers, nous ne pouvons les nommer. Le cercle intellectuel mauricien étant très restreint, ils seraient aisément reconnaissables.
[804] Erving Goffman, 1974b : 13.

12.1 Les solutions réalisables à moyen et long termes

Les propositions ci-dessous pourraient éventuellement être mises en place, quoique nous soyons consciente que ces mesures ne peuvent pas toujours être établies de manière douce, sans heurter quelques sensibilités ou que les mettre en place peut représenter un coût.

12.1.1 La reconnaissance, la nomination officielle du français mauricien

12.1.1.1 Des politiques à mettre en place : le rôle de l'État et des institutions.

La plupart de nos interlocuteurs sont unanimes : c'est bien l'État qui est le principal responsable de la politique linguistique[805] du pays et qui, de ce fait, devrait s'inquiéter du niveau deslangues parlées à Maurice, en particulier en ce qui concerne le français. L'on ajouterait qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question de niveau, ce qui risquerait de réduire cette interprétation à un niveau scolaire : il s'agit de représentations du français et de son impact sur la vie sociale des locuteurs.

Commencer par nominaliser[806] l'existence formelle du « français mauricien » fournirait déjàune belle entrée en matière. Son existence et sa reconnaissance seraient consacrées par sa nomination officielle dans les manuels scolaires par exemple. Nommer officiellement la variété de langue (le français mauricien) permet de l'élever et de lui donner un statut. L'effacement de sadésignation constitue un moyen de non-reconnaissance qui contribue à dévaloriser, à ne pas reconnaître ou, pire encore, à faire mourir la langue. Pourra ainsi se revendiquer francophone toute personne vivant dans les marges, hors du centre névralgique européen, qui parle une variété defrançais. Ainsi, cette variation du français contribue à situer et à placer Maurice sur la carte mondialede la francophonie, lui donnant une raison d'être, d'exister, comme un « empowerment »[807]. Le français mauricien existera car il est accepté dans sa différence ; il est unique et est ainsi reconnu ausein de la francophonie. Cependant, comme le souligne Annette Boudreau[808], il est essentiel de

[805] Comme évoqué précédemment, l'île Maurice ne dispose pas de politique linguistique réelle. L'anglais fait office de langue officielle *de facto*, utilisé dans les documents administratifs et le français est surtout utilisé à l'oral, dans les médias. La politique linguistique se résume donc à une politique de laisser-faire.

[806] Andrée Tabouret-Keller, *Le nom des langues et les enjeux de la nomination*, 1997, Pierre Bourdieu, 2001 : 285-287 et Cécile Canut, *Le nom des langues ou les métaphores de la frontière rappellent que donner un nom est porteur de significations et de valeurs. C'est reconnaître et faire exister*, 2000.

[807] Cette réflexion fait suite à la lecture de Jean Comaroff et John Comaroff 2009 : 9 et 10.

[808] Annette Boudreau, *A l'ombre de la langue légitime*, 2016, p. 199.

préciser qu'il ne s'agit pas ici de créer des ethnotypes à partir de particularismes du français, créantainsi une image réductrice, caricaturale, univoque.

Il faut ici ajouter que les institutions religieuses et les entreprises peuvent aussi jouer unrôle. Comme certains le déplorent de manière très juste, ces mêmes personnes au pouvoir viventelles-mêmes cet état d'insécurité linguistique en langue française et préfèrent tout simplement l'éviter en utilisant d'autres langues, telles que le *kreol* ou l'anglais. Certains hauts fonctionnaires, conscients de leurs lacunes en français, imposent d'ailleurs très souvent l'anglais lors des réunions de travail[809], ce qui relèverait d'un sentiment d'insécurité linguistique. Ils préfèrent s'exprimer dansla langue qui leur convient le mieux, ici l'anglais. Ils évitent le français puisque cela ne ferait que mettre en exergue une certaine lacune de leur part, qu'ils préféreraient éviter et qui pourrait joueren leur défaveur, puisqu'ils sont censés être au sommet de la hiérarchie et inspirer les autres collègues. Pourrait-on envisager dans ce cas une mise en œuvre d'une politique autogestionnairede la variété de français qu'est le français mauricien ?

12.1.1.2 Vers une mise en place d'un lexique du français mauricien reconnu et attesté par des entrées dictionnairiques ?

Ce serait donc aux différents pays francophones de donner les outils, de reconnaître et de faire reconnaître leurs variétés de français à l'international, comme le fait déjà l'Office Québécois de la langue française, qui contribue entre autres à la survie de la langue française en Amérique. Il faudrait de ce fait procéder à une identification des expressions, des tournures de phrases typiquement mauriciennes, les répertorier et les cataloguer dans un dictionnaire qui deviendrait la référence du français mauricien. Une reconnaissance explicite de la norme endogène phonétique(au minimum) réduirait l'insécurité linguistique des usagers du français. L'on pourrait envisager de développer des normes endogènes, régionales, en aménager la coexistence et nécessairement la hiérarchisation avec la norme centrale. Cette démarche légitimerait considérablement cette variété de français et engendrerait même une certaine fierté chez ses locuteurs, puisque la langue refléteraitleur identité propre. Cette hybridation linguistique en viendrait à constituer des symboles sociaux

[809] En 2016-2017, un de nos étudiants en *BA French* de *l'Open University of Mauritius* a mené une étude sur l'usage de la langue française au sein de la fonction publique. Il en a conclu que c'est une langue valorisée et perçue comme étant prestigieuse par les fonctionnaires, mais ces derniers avouent lors des questionnaires anonymes qu'il leur a demandés (de remplir de manière volontaire) qu'ils préfèrent de loin l'utilisation du *kreol* à l'oral et de l'anglais à l'écrit, ce qui confirme ce que nous savions déjà. De ce fait, le français est beaucoup moins usité, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

et identitaires. Comme le souligne Michel Francard, « nous sommes nous-mêmes les artisans de notre propre insécurité linguistique[810] ».

Il s'agirait ainsi d'agir sur les discours vantant les mérites de la diversité et de la variation linguistique, en travaillant à réduire les préjugés et, ce faisant, agir sur les inégalités sociales en réduisant les discriminations langagières ou identitaires. Les enjeux de la francophonie sont ici bienconcrets : si seul le français standard est reconnu, de nombreux locuteurs de langue maternelle française se retrouveront sans langue maternelle à l'île Maurice, en Amérique francophone (Québec, Acadie, Louisiane…), en Belgique, en Suisse, au Sénégal, etc. Est-ce concevable de placerle modèle de légitimitéen dehors de soi et d'en faire un modèle complètement exogène ? Peut-on accepter qu'un francophone mauricien natif[811] dise du français : « ce n'est pas ma langue ? », sous-entendant ainsi qu'il n'a aucune légitimité en tant que locuteur francophone ? N'est-ce pas porter atteinte à son identité, à ses droits humains ?

Cette proposition de dictionnaire du français mauricien ferait ainsi écho aux propos tenus par le Président Emmanuel Macron, lors de son discours à Ouagadougou en novembre 2018 : «Portez-la avec fierté cette francophonie, défendez-la, mettez-y vos mots, mettez-y vos expressions, transformez-la, changez-la à votre tour ».

Le dictionnaire en ligne de la francophonie[812] est désormais disponible, explicitant des mots particuliers ou des expressions issues des pays francophones, mais nous n'avons pas de connaissance de l'existence d'un dictionnaire officiel du français mauricien. Didier de Robillard et Siganus Sutor[813] (de son nom de plume pour le magazine culturel *Koze),* pour ne nommer que les plus importants, ont également répertorié et explicité une grande majorité de particularités lexicales[814] qui peuvent être considérées comme une référence pour le français mauricien, même si ce répertoire n'est pas exhaustif[815]. Ainsi, un dictionnaire reconnu et attesté par la communauté linguistique apporterait du poids à l'utilisation officielle du français mauricien. D'autres auteurs, pour beaucoup expatriés hors du sol mauricien, se sont aussi amusés à dresser une liste de ce

[810] Extrait du discours de Michel Francard lors de son intervention le 26 octobre 2016 : Maison de la Francité – Michel Francard – *Les Belges et leur français : entre amour et haine :*
https:／／www.youtube.com／watch?v=BNQVUmSZ1-Q, [consulté le 10 juin 2020].

[811] Il est important de préciser que tous les Mauriciens n'ont pas le français comme langue maternelle. L'allusion estici faite à ceux qui parlent français dès leur plus jeune âge au sein de la cellule familiale.

[812] https:／／www.dictionnairedesfrancophones.org／ [mis en ligne le 16 mars 2021].

[813] Il s'agit ici d'un pigiste qui souhaite garder l'anonymat. Nos tentatives pour le rencontrer sont demeurées vaines. [814] Didier de Robillard, *Contribution à un Inventaire des particularités lexicales du Français de l'Ile Maurice,* Vances, Edicef, 1993,également disponible sur internet.

[815] Quelques blogueurs d'origine mauricienne s'amusent également à répertorier ces fameuses expressions françaises à la mauricienne. Comme ce travail ne relève pas d'un travail de recherche conforme à une certaine scientificité, nous ne les répertorions pas ici.

vocabulaire. Parmi eux, l'on citera, *De Carol à Gervaise*[816], autobiographie du Mauricien François Duchenne, qui nous invite à un retour en arrière dans la vie mauricienne des années 1960, lors de son enfance et adolescence. Il vit maintenant dans la région parisienne.

12.1.1.3 Vers la création d'un organisme régulateur du français mauricien ?

L'Académie créole existe depuis 2011 et il n'existe aucun autre organisme ni institution officielle qui fassent autorité sur l'usage des autres langues à Maurice, bien qu'il existe des *SpeakingUnions*.

En mettant en place un dispositif commun de la langue française ou des langues françaises (même si ces nombreuses initiatives existent déjà : Conseil International de la langue française, Banque des observables lexicographiques panfrancophones…), il se profilerait une harmonisation de l'utilisationde la langue qui octroierait une légitimité à l'utilisation du français mauricien.

L'approche « mononormative » (Henri Boyer) tendrait ainsi à disparaître progressivement, désacralisant la langue française et la rendant à ce titre plus accessible et moins prestigieuse auregard d'une majorité de locuteurs mauriciens, pour qui elle demeure une langue d'une sphère sociale en particulier, privilégiée, de la société mauricienne.

Cette observation, quoique discutable pour certains, fervents partisans du *kreol*, se tientdansla mesure où nombreuses sont les personnes qui utilisent le français dans le monde professionnel en rencontrant un client pour la première fois. L'utilisation du français est perçuecomme la norme,alors qu'il est inenvisageable d'utiliser le *kreol* (toujours vu comme la langue dessituations informelles, qui n'est utilisée qu'entre collègues ou clients avec lesquels il existe déjà unecertaine affinité).

Nous illustrerons cette remarque par une observation faite lors d'une conférence privée tenue à la Résidence de l'Ambassadeur de France à Maurice. Lors de cette conférence, un Mauricien d'ascendance européenne a débuté une partie de sa question, à l'adresse du conférencier, en français, pour poursuivre avec le *kreol*. Les premiers mots prononcés en langue créole ont immédiatement produit des rires dans l'assemblée, qui était essentiellement composée d'acteurs clés de l'économie mauricienne : de politiques ou d'anciens politiques, de chefs d'entreprises français et mauriciens, d'intellectuels. Cette réaction en dit long sur l'usage de la langue française

[816] François Duchenne, *De Carol à Gervaise*, La Société des écrivains, 2010.

en milieu formel, et de surcroît à la Résidence de l'Ambassadeur de France, lieu que l'on pourrait qualifier d'endroit sacro-saint de l'utilisation de la langue française par excellence à Maurice. Les rires des personnes présentes témoignent d'une situation atypique, incongrue, contraire à la bienséance.

Cette situation démontre bien que la langue créole n'est pas encore tout à fait acceptée dansdes situations formelles où le recours à la langue française est plus approprié et donc perçu comme l'usage normal des langues. La création d'un organisme qui légitimerait l'utilisation du français mauricien, lequel ferait office d'interlecte ou de zone interlectale entre le français standard et le *kreolmorisien,* viendrait assouplir ces usages très cadrés et formels.

Il serait peut-être envisageable de célébrer le français mauricien au sein de spectacles deone-man show où la parole est célébrée autrement que par des parodies[817] du français mauricien.La scène est une occasion de célébrer la parole populaire et peut ainsi constituer un instrument de « normalisation » du français mauricien, pour ceux qui souhaiteraient se produire dans cette variété de langue. Même si cela relève de l'activité artistique, l'on citera notamment le groupe *Komiko*, avecMiselaine Duval, qui incorpore parfois du français mauricien dans ses sketchs.

12.1.2 Le rôle de l'enseignement et des enseignants dans la maîtrise du français

12.1.2.1 Le rôle croissant des établissements scolaires dans l'enseignement du français

Nous partons du principe qu'il n'est pas facile d'apprendre ou de s'approprier une langue seconde ou étrangère et qu'en ce qui concerne l'île Maurice, il s'avère encore plus complexe pour les Mauriciens de jongler entre les trois principales langues utilisées, puisque la situation des contactsde langues rend cet apprentissage ou cette appropriation encore plus laborieux. Il noussemble donc nécessaire d'améliorer l'enseignement du français en :

- Valorisant les langues et les répertoires langagiers individuels pour faire apprendre le français.

[817] Allusion est ici faite aux spectacles de Vincent Duvergé où il parodie le français mauricien lors de ses apparitionssur scène.

- Promouvant des articulations réfléchies entre les expertises familiales, communautaires et scolaires, ainsi que la valorisation des savoirs d'expériences des apprenants comme des atouts et des leviers d'apprentissage – les approches plurielles.

Il apparaît primordial que l'école joue son rôle de sensibilisation et de valorisation de la langue. Dans ce lieu d'apprentissage et d'échanges, l'érection de barrières, telles que des réflexionsde la part des citoyens comme : « le français mauricien ne doit pas être pratiqué ; seul le français standard est permis », devrait être découragée. La prise de parole de l'enfant doit ainsi être valorisée ; l'espace doit être libre pour qu'il ou qu'elle s'exprime et agisse ainsi avec une grande ouverture, sans ressentir de jugements à son égard. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra pleinement s'épanouir. L'apprentissage d'une langue dépasse largement l'appropriation d'éléments linguistiqueset le développement de compétences. Apprendre une langue contribue à privilégier une certainemanière de penser et à la construction d'un individu. La relation avec les autres est parfois remise en question selon certaines règles culturelles de la communication. Il est essentiel de faire comprendre à l'apprenant que l'apprentissage d'une langue se pratique également dans un contextegéographique, biographique et historico-culturel. Il ne s'agit pas d'apprendre des expressions idiomatiques par cœur et de les ressortir dans ses productions d'écrits, comme cela peut encore se faire dans certaines classes de français. Il s'agit de faire comprendre à l'apprenant que le fait de communiquer par le langage implique toute sa personne, avec ses expériences antérieures, ses valeurs, ses croyances. Il peut donc y avoir dissymétrie des locuteurs dans la communication, ladifficulté de compréhension de faits culturels et l'importance du contexte (formel ou informel).

Dans le contexte plurilingue de l'école mauricienne, il est important de souligner aux élèvesque le but ultime n'est pas d'acquérir le niveau d'aisance d'un monolingue (le monolinguisme représenterait d'après Philippe Blanchet[818] un handicap linguistique, puisque l'être humain serait conçu pour parler plusieurs langues[819]). Il faudrait lui faire comprendre qu'il n'atteindra peut-être pas la compétence d'un monolingue, puisqu'il n'en est pas un, mais qu'il lui suffit d'utiliser la langue comme un outil communicatif, qui produit des significations en contextes spécifiques. La fonction sociale et identitaire ou existentielle deviendrait secondaire dans un tel cas. Néanmoins, il est primordial de souligner qu'à Maurice, plusieurs langues en présence occupent cette fonction

[818] Extrait du site web : https://www.youtube.com/watch?v=kUXB-dmPV3E, Cours de Philippe Blanchet sur certaines définitions générales en didactique des langues, [mis en ligne le 25 septembre 2013 et consulté le 25 mars2018].
[819] Cette critique de Philippe Blanchet pourrait être mal interprétée par certains qui mettront en avant que des hommes politiques monolingues ont accompli de grands changements pour l'humanité et que le fait d'être monolingues ne constituait nullement un handicap. L'on est donc en mesure de s'interroger : la science peut-elle démontrer que l'être humain est formaté pour être plurilingue plutôt que monolingue ?

identitaire. L'ouvrage de Philippe Blanchet ne semble donc pas convenir à la situation particulière de Maurice, où la langue de scolarisation ou la langue véhiculaire est différente de la langue identitaire. Les propos de Philippe Blanchet sont circonscrits surtout aux situations du plurilinguisme scolaire. Cette analyse ne peut s'appliquer à la situation mauricienne, qui est bien différente.

Il revient également à l'école de préciser les conditions spécifiques à la variété du français. À Maurice, il existe une variété spécifique : le français mauricien, qui a vu le jour au fil de l'histoire de la colonisation française et des modes d'acquisition de la langue. Ce français mauricien reste encore complexe à définir. Une fois que cette variété de langue est fixée, grâce à une harmonisation dictionnairique par exemple, il appartient à l'école, et donc aux enseignants, de bien faire différencier le français mauricien du français standard ou encore du *kreol*, pour qu'il n'y ait pas mélange des variétés, qui serait source de confusion. Ces paramètres devraient être inscrits dans la situation sociale d'apprentissage.

À ces fins, le développement de la certification du DELF scolaire B2 au sein des établissements scolaires pourrait être envisagé. La promotion du DELF scolaire[820] dans tous les établissements mauriciens participerait à l'amélioration de l'apprentissage et l'enseignement du français à Maurice. Actuellement, le français y est enseigné tantôt comme une langue maternelle (avec des manuels utilisés dans l'enseignement français[821]), tantôt comme une langue seconde ou étrangère, puisque les examens sont menés sous l'égide de *l'Université de Cambridge*, organisme d'organisation d'examens britannique qui propose les examens de langue française en version « français langue seconde ou étrangère »[822]. Jusqu'à présent, la méthodologie d'enseignement relevait très souvent, d'une méthodologie traditionnelle, avec très peu de place laissée au voletoral[823]. Ce type de pédagogie ne privilégiait pas la prise de parole et les élèves se retrouvaient donc

[820] L'on parle du DELF scolaire quand il existe une convention entre les autorités éducatives locales (ministère de l'éducation) et l'ambassade de France. Ainsi, si dans le pays en question, une telle convention existe, l'élève passera un DELF scolaire. *A contrario*, si cet accord de coopération est inexistant, l'élève qui souhaite prendre part à cet examen passera un DELF junior. Ce sont les mêmes sujets, avec une différence d'appellation.

[821] Il s'agit des traditionnels *Bled orthographe, Bled grammaire*… qui possèdent un contenu ciblant des apprenants du français langue maternelle.

[822] Cette pratique remonte à l'époque (il y a plus de cinquante ans) où l'île Maurice était une colonie anglaise. Les examens qui sanctionnaient la fin des études primaires et secondaires étaient donc menés en langue anglaise. L'organisme d'examen officiel qui délivrait les diplômes n'a pas changé depuis 50 ans. Ceci explique donc le fait que même si le français est une langue parlée et largement usitée de manière quotidienne dans la presse, dans la vie quotidienne de manière générale, elle est néanmoins considérée lors des examens officiels comme une langue seconde ou étrangère, puisque Maurice a été une colonie britannique jusqu'en 1968.

[823] Au moment de la relecture de cette partie de la thèse, une partie des 850 enseignants mauriciens de français du secondaire ont suivi une formation intensive assurée par des chargés de programmes du CIEP, désormais France Education International (FEI). Cette formation avait pour objectif de permettre la mise en place d'un meilleur enseignement du français oral et de son évaluation (évaluation de l'oral jusqu'ici inexistante). Cette préconisation du ministère a été mise en place à la suite de la réforme du système scolaire mauricien.

tout naturellement désarmés lorsqu'ils étaient appelés à prendre la parole en public. À la fin de leur cycle scolaire, ils se retrouvaient ainsi en insécurité linguistique[824], tout particulièrement à l'oral.

Des épreuves obligatoires du DELF impliqueraient ainsi un meilleur entraînement aux quatre compétences langagières, qui ne sont jusqu'à présent pas toutes exploitées, notamment la compréhension et la production orales.

Les épreuves du DELF scolaire permettraient également aux élèves et à leurs parents d'avoir une juste mesure de leurs réelles compétences en langue française, puisque l'examen proposé évalue les quatre compétences langagières. Le fait que les diplômes soient émis par le ministère français de l'Éducation nationale pourrait constituer un réel motif de motivation et d'appréciation. L'apprentissage du français sur le long terme ne pourrait que s'améliorer.

12.1.2.2 La mobilité étudiante francophone

Un programme de mobilité de lycéens et d'étudiants encouragerait l'esprit d'ouverture aux autres et l'esprit d'appartenance à une même communauté linguistique. Les 30 ans d'*Erasmus,* célébrés en janvier 2017, soulignent l'importance de vivre dans un pays pour réellement ressentir un sentiment d'appartenance au pays, à la culture, à la langue, à la communauté en question, allant jusqu'à une ébauche de citoyenneté européenne.

À l'image du projet de mobilité *Erasmus,* il serait donc souhaitable d'établir un programme d'échanges entre des lycées et universités francophones, dans le but de promouvoir l'ouverture francophone, de mieux faire connaître les différentes variétés de français et donc ainsi gommer,voire d'anéantir, les préjugés qui existent déjà dans le monde francophone.

Cet élément essentiel de la découverte de l'autre pourrait améliorer les échanges dans le monde professionnel de manière significative. Il y aurait ainsi moins de réticences à aller vers l'autre,moins de tensions ressenties lors de la prise de parole entre pairs.

[824] Lors d'une table ronde sur le thème du plurilinguisme, organisée par le Lycée des Mascareignes dans le cadre de la semaine des lycées français du monde, Arnaud Carpooran, doyen de la faculté des sciences sociales, invité à prendre la parole, a émis le constat que « les Mauriciens se sentent en insécurité linguistique, puisque leur langue maternelle, le créole mauricien, n'est pas reconnue à sa juste valeur : ils ne se sentent donc pas tout à fait légitimes lorsqu'il s'agit de prendre la parole en situation formelle ». D'après lui, ils préfèrent dans ce cas utiliser l'anglais, puisque l'anglais est rarement considéré comme une langue maternelle à Maurice (donc on aura plus de tolérance envers cette langue). La prise de parole en français est souvent considérée comme une prise de risque (risque de mauvaise prononciation, pas d'accent correct, problème de genre et d'accords, mauvaise syntaxe, manque de vocabulaire, anglicismes…). Les locuteurs se retrouvent donc très souvent en insécurité linguistique.

Le programme *Erasmus Plus* est désormais en vigueur à Maurice. L'Union Européenne, officiellement représentée à Port-Louis, est chargée de promouvoir ce programme d'échanges dans l'enseignement supérieur, en établissant des partenariats entre les universités étrangères et les établissements locaux.

12.1.3 Promouvoir une image renouvelée de la langue française

L'insertion du numérique et l'exigence de qualité d'innovation technologique et pédagogique contribueraient à la promotion de cette image renouvelée de la langue française, qui intègre des régionalismes et des néologismes.

La mondialisation des échanges a eu des effets sur le mouvement des idées, des valeurs, des marchandises, dans nos communications quotidiennes, notamment virtuelles. Les compétences langagières doivent désormais se conjuguer en compétences interactionnelles, nécessaires à la construction de schémas culturels. L'apprentissage du français est maintenant lié au plaisir : aux voyages en France, à la gastronomie française, au luxe à la française, aux échanges commerciaux. Les relations avec d'autres pays francophones s'étant améliorées et accrues, le terme « diversité » est désormais à la mode et doit être indissociable de la langue française. La société mauriciennefournit un excellent exemple de cette alternance linguistique et de cette hybridation de la langue,influencée par les langues ancestrales ou ethniques des Mauriciens. Le français mauricien pourrait ainsi permettre de respecter et d'intégrer dans un ensemble social à forte valeur identitaire les différentes communautés de l'île, contribuant également aux variétés de français au sein de la francophonie. La dynamique constante du français mauricien ou de ses formes hybridesinterlectales serait semblable à celle de la langue créole, reflétant ainsi la cohésion de la sociétémauricienne.

Les actions de diffusion du français par les réseaux culturels oscillent entre la linguistique, le culturel et du culturel associé à la linguistique (débats d'idées, concours d'éloquence, café-débat, « La nuit des idées » : événement annuel des instituts français…). L'image des langues et la détermination des apprenants relèvent du portrait qu'en donne l'institution de formation, des représentations identitaires ou encore d'aspirations personnelles. Diffuser un extrait de musique sénégalaise chantée dans un français avec une saveur locale n'est plus rare dans les instituts français.Cela est aussi le cas pour des intervenants locaux francophones, qui n'hésitent pas à intervenir au sein de *l'Institut français* lors de débats d'idées, dans un français qui n'est pas toujours considéré comme étant la norme. L'on remarque pourtant que la personne en question ne montre aucun signe d'insécurité linguistique et qu'elle assume complètement le fait de prendre la parole dans un

« français régional ». Ce type d'initiative révèle son identité et traduit sa relation au monde : le locuteur revendique haut et fort son appartenance à la communauté francophone au sens large, mais aussi à cette diversité présente au sein de la francophonie. Le message est clair : il faut assumersa diversité linguistique et accepter que l'on parle plusieurs français. Si tel est le cas, il faudra se convaincre que l'insécurité linguistique ressentie tendra à disparaître, puisque la langue admet des régionalismes ou des structures de phrases propres à ce pays, parfois intraduisibles en françaisstandard.

Ces mots présents dans l'espace vivant de la francophonie permettent de faire voir cette inventivité du peuple francophone, celle des peuples qui l'ont adoptée et façonnée selon leurs propres besoins et avec leurs propres génies interculturels. C'est comme prendre le pouls de la diversité d'une langue : parfois ces mots possèdent une tonalité, une phonétique, une saveur piquante inimitable, qui ne peuvent et ne doivent pas être traduites en français standard. Ces mots « voyageurs » permettent d'enrichir la langue française. Ils expriment la diversité des peuples francophones et contribuent à une meilleure acceptation de l'altérité en se modernisant. En effet, toute langue vit, est en mouvement et est donc destinée à évoluer, à accepter en son sein des néologismes, à les intégrer pleinement pour promouvoir cette richesse de la langue française et ainsi assurer sa pérennité. Dans cette perspective, l'insécurité linguistique, essentiellement fondée sur les régionalismes, s'atténuerait.

Ainsi, l'on ne parlerait plus de « colonialisme linguistique » (le fait de promouvoir uniquement le français standard de France) et les hiérarchies linguistiques n'existeraient pas ou s'estomperaient. Lorsde la tenue de l'université d'été du BELC[825] 2018, qui réunissait les acteurs professionnels du français dans le monde : enseignants, coordinateurs pédagogiques, cadres éducatifs, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a tenu à souligner, *via* message vidéo, les enjeux liés au développement de la langue française et du plurilinguisme. Ce message s'inscrivait dans le contexte de relance de la francophonie, affirmée par le Président de la République lors de la présentation du plan d'action pour la langue française et le plurilinguisme, le 20 mars 2018.

[825] L'université du BELC (anciennement connue comme le Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde) est née en 1959. Au moment de son rattachement en 1965, comme section spécialisée, auCentre international d'études pédagogiques (CIEP), désormais renommé *France Education International*, elle sera désormais connue comme le *Bureau d'Enseignement de la Langue* et *de la Civilisation française*. Le BELC est intimement associé à l'histoire de la recherche et de la production en français langue étrangère. Aujourd'hui, en se rebaptisant « Université BELC, les métiers du français dans le monde », ces formations renforcent la professionnalisation de leur offre et donnent les moyens de répondre de façon diversifiée aux besoins de formation continue des professionnelsdu français. Cette intervention du ministre avait eu lieu lors de la séance d'ouverture le 2 juillet 2018.

En mettant ainsi en lumière la promotion de la langue française, le Président Emmanuel Macron met également en avant le besoin d'un plurilinguisme affiché. Ce discours sous-entenddonc la tolérance et l'acceptation d'autres langues et cultures et réaffirme la volonté de l'État français de s'ouvrir à d'autres langues ou à d'autres variétés de langues[826]. La langue française existedans sa diversité et dans sa variété. La prise de parole dans un français empreint de « saveurs locales », mêlant des expressions locales avec un accent chantant, devrait ainsi mieux être reconnue.De cette manière, le sentiment d'infériorité ou d'insécurité linguistique ressenti par un locuteurconsidéré comme « illégitime », car non-natif de l'Hexagone[827], tendrait à diminuer.

Cependant, nous sommes bien consciente qu'une telle situation relève d'une utopie linguistique, puisque la société humaine s'échelonne en pyramide, en monde hiérarchisé, et que celase reflète aussi dans son langage.

12.1.3.1 Des exemples d'actions attractives :

Une variation des outils de promotion du français pourrait redonner le goût de l'apprentissage de la langue en milieu professionnel. Des projets lecture, mis en place par des adultes, des écrivains ou de grands adolescents à destination des enfants du primaire, pourraientêtre lancés afin de démocratiser l'accès à la lecture et démythifier la fonction de l'écrivain vis-à-visd'un public de non-lecteurs. C'est ce que fait, par exemple, à Paris, la Maison des Ecrivains.

Des visites dans des médiathèques, des bibliothèques, des librairies avec des animations (ateliers, rencontres／dédicaces avec les auteurs, activités de découverte des personnages des albums…) rendraient l'apprentissage de la langue plus attractif.

Du côté de l'enseignement, des formations courtes pour valider les compétences et savoir- faire des enseignants par un certificat ou une labellisation officielle, pourraient s'avérer plus attractives et motivantes pour s'inscrire dans une démarche de formation continue. C'est le cas par exemple des certificats d'examinateurs du DELF/ DALF.

De même, des rencontres pédagogiques pourraient à cet égard avoir lieu, pour permettreaux enseignants d'échanger sur leurs pratiques de classe. Il s'agirait ainsi de proposer des outils

[826] L'on ne peut s'empêcher d'émettre la réflexion que cette pratique devrait commencer par l'intégration et l'acceptation des langues régionales, telles que le corse, le breton, etc. en France même.

[827] Cette perception de la spécificité du locuteur natif, comme provenant exclusivement de la France métropolitaine,est assez répandue. À l'Institut français de Maurice par exemple, nous avons parfois eu des demandes répétées de la part d'apprenants mauriciens, indiens, russes et chinois, pour des enseignants provenant ou possédant « le vrai accent français ». Ils ne souhaitaient pas suivre des cours avec un professeur qui, selon eux, n'avait pas « l'authentique accent français ».

innovants pour apprendre et enseigner le français : visionnage du journal télévisé suivi d'exercices interactifs (sur TV5 monde par exemple), formation aux techniques théâtrales, pour aborder letexte littéraire de manière novatrice, proposition d'un forum/ blog en ligne ou d'un atelier d'écriture, qui permettraient aux apprenants de développer leur esprit créatif, tout en s'exprimanten français, proposition de prix d'écriture de nouvelles ou de romans destiné aux collégiens et lycéens, éventuelle adaptation cinématographique de ces nouvelles ou romans primés.

Une stratégie nationale pour le français permettrait de promouvoir la langue par le biais de jeux concours : d'éloquence, de slam, de poésie… contribuant ainsi à redonner sa place à la langue française au sein du paysage linguistique mauricien.

Des débats d'idées et des concours d'éloquence viseraient à renforcer la compétence langagière et à valoriser l'usage d'une langue orale de qualité dans la vie personnelle et professionnelle. Ceci devra être mené en tenant compte de la particularité du français à Maurice.Le contenu devra aborder la compétence linguistique (voix, diction, morphosyntaxe, lexique, syntaxe), la compétence communicative (adaptation du registre de langue à la situation de communication, conscience du corps et de l'espace) et la compétence discursive (genres oraux,organisation du discours, pertinence et crédibilité de la communication).

12.1.3.2 Promouvoir le français par la diversité de la culture francophone :

Ainsi, cette présence d'un microcosme d'environnement francophone, par le biais de cafés littéraires, de débats d'idées, de concours de slam, d'éloquence, de spectacles théâtraux, de récitals de poésie ou d'autres manifestations linguistiques et culturelles contribuerait à une formation de la pédagogie à l'erreur en particulier par ces activités axées sur les « genres formels » d'oral (entretiens, exposés, débats), en travaillant également sur le langage corporel : posture, appropriation spatiale et verbale : intensité, rythme, débit, tessiture, etc. Ces différents événements contribueraient à valoriser l'identité et l'appartenance à la communauté francophone.

Les sociolinguistes américains, tels que Dell Hymes, Joshua Fishman ou John Gumperz, évoquent rarement la domination de la langue : ils parlent de variétés de langues. Il semblerait que cette notion de « langue supérieure » ou de « langue de domination » soit le sort que subissent de

manière générale d'anciennes colonies françaises. Cependant, nous pouvons citer l'article de Ferguson[828] sur la diglossie, qui a suscité quelques études sur la langue anglaise.

Les différents accents français sont souvent moqués, qu'ils s'agissent d'accents de banlieues, d'accents du nord, du sud ou d'autres pays francophones. Les différentes variétés defrançais qui existent dans un même pays ou sur un même continent contribuent à la diversité deslangues, des cultures, des peuples et devraient être valorisées.

Comme le souligne Amin Maalouf[829] :

> « L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un "dosage" particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre (…). Quiconque revendique une identité plus complexe se retrouve marginalisé ».

Puisqu'il semble si important de se définir, il serait peut-être pertinent de créer une réelle communauté francophone active sur les terrains, ce qui favoriserait les variétés de langues françaises et ainsi renforcerait l'appartenance et l'identité francophones. Maalouf souligne qu'il est difficile d'assumer en toute liberté ses différentes appartenances et qu'avec la mondialisation accélérée, il existe un renforcement du besoin d'appartenance identitaire, d'une affirmation de soi, qui s'accompagne de la négation d'autrui. Ce besoin d'appartenance collective semble refuser l'uniformisation planétaire et le repli sur la tribu.

Ce besoin d'appartenance est un ressenti propre à l'humain qui se doit de se conformer aux normes sociétales de manière générale pour être « en phase » avec la société.

Pour illustrer ce manque de prise en compte de la diversité francophone, nous pouvons prendre l'exemple de la littérature qui distingue clairement les auteurs français des auteurs francophones. Cette littérature se classifie donc en littérature française et littérature francophone, cette dernière appellation englobant plus particulièrement les littératures des anciens espaces coloniaux[830]. Cette dénomination est pourtant paradoxale, puisque le terme « francophone »

---

[828] Charles Albert Ferguson, *Diglossia.* Word 15, 1959, pp. 325-340. Charles A. Ferguson, *The Ethiopian Language Area,in Language In Ethiopia*, Lionel Bender (en) (ed.), J. Donald Bowen, R.L. Cooper, Charles A. Ferguson, *Oxford University Press*, Oxford, 1976, pp. 63–76.

[829] Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, p. 10.

[830] Il est intéressant de noter que le mot « francophonie » vient à la fin du XIXe siècle, d'Onésime Reclus, spécialiste de « géographie coloniale ».

désigne tout ce qui relève de la langue française. La littérature française devrait donc être incluse dans la dénomination principale « littérature francophone ».

Étant constamment cantonnés parmi les « auteurs francophones », certains auteurs mauriciens nous ont fait part de leur souhait d'être également publiés dans des maisons d'éditions plus prestigieuses que celles couramment attribuées aux « auteurs d'expression française », dans le but d'atteindre un plus large lectorat.

Reconnaître, valoriser la production française et francophone (canadienne, belge, suisse, sénégalaise… ainsi que des films provenant d'autres pays africains) dans le domaine artistique, est déterminant afin de lutter contre les préjugés, les stéréotypes langagiers ou régionalismes, qui contribuent à créer un environnement d'insécurité linguistique, car relevant d'un usage li mité de la langue vernaculaire. Une meilleure diffusion de productions francophones valoriserait ces films et permettrait ainsi de démocratiser la langue française, actuellement considérée comme périphérique et limitrophe, contribuant donc à cette insécurité linguistique.

À Maurice, le festival « île courts », qui a lieu depuis plus de douze ans, contribue à valoriserles trois langues comprises par une grande majorité de la population : le français, le *kreol* et l'anglais.La diffusion de films en langues sources, avec sous-titrage, permet sa valorisation. Ceci aide lepublic à se l'approprier, si cela n'est déjà fait.

12.1.3.3 Amélioration des stratégies d'enseignement et du niveau de maîtrise linguistique par les enseignants de français

Des formations continues d'encadrement à destination de professeurs de françaispourraient être proposées : promotion du développement de la dynamique de groupe pour motiver les apprenants, enrichissement du cours par le numérique, exploitation du jeu à des fins pédagogiques, conception d'une unité didactique à partir de documents authentiques, mise en œuvre d'une évaluation positive. Des cours de perfectionnement linguistique, destinés à améliorer les compétences langagières et culturelles des professeurs de français, pourraient aussi être organisés. Enfin, des formations thématiques où les participants pourraient approfondir un thème particulier (plateforme TV5MONDE, enseignement de la littérature ou de disciplines non linguistiques (DNL), formationà l'enseignement et à l'évaluation du DELF -DALF, etc.) pourraient aussi être envisagées. Des approches innovantes de l'enseignement du français (intégration du numérique obligatoire dans l'apprentissage, d'activités ludiques et théâtrales en classe de langue…)gagneraient à être mises en place. Comme le souligne Pierre Martinez :

« Nous croyons à un durcissement de la didactique, parce qu'elle n'a jamais été si proche de son objet, jamais si informée des gisements de ressources qui l'environnent et sont à sa disposition, jamais si consciente de ses erreurs et des limites de son action. Bien loin d'un empirismeauquel voudraient la confiner ceux qui croient qu'enseigner est affaire d'intuition et de "ficelles", elle appelle toujours davantage de théorisation et de professionnalisation ».

Il s'agit donc de s'interroger sur le pourquoi et le comment du changement en didactiquedu français. Les enseignants se doivent de réfléchir sur l'évolution même de leur enseignement : devraient-ils par exemple davantage favoriser un environnement d'apprentissage en autonomie, pratiquer encore plus la pédagogie différenciée ? Une réflexion sur l'enseignement du français standard et périphérique (notamment le français mauricien) devrait également être menée en amont.

Le contenu des programmes pourrait également être revu selon quatre grands axes :

- Activités communicatives : jeux de rôles, simulations globales, activités permettant la prisede parole en classe. Travail sur la phonétique, le débit (l'oral).
- Langue : règles de grammaire, conjugaison, orthographe.
- Les activités langagières : les registres de langue, le volet sociolinguistique et pragmatique.
- Le volet culturel／interculturel : capacité à communiquer et à agir dans une langue seconde ou étrangère, malentendus culturels, us et coutumes, traditions.

Ces différents axes contribueraient de manière significative à faciliter la prise de parole chezles jeunes et diminueraient ainsi l'IL.

12.2 Quelles sont les perspectives apportées par ce travail de recherche ?

Les perspectives apportées par ce travail de recherche et les pistes amorcées sont nombreuses.

12.2.1 Redonner sa juste place à l'Histoire

Nos recherches ont démontré que l'existence de l'insécurité linguistique provient très probablement du fait que l'État mauricien n'accorde pas assez d'importance à l'Histoire[831], aux

[831] Nous pensons notamment à l'article de Shenaz Patel, paru dans *Le Mauricien* du 4 juin 2017, « Le sens de l'histoire », ou elle dénonce « le rapport très "distant" que nous avons avec notre histoire ». Extrait du site : http:／／www.lemauricien.com／blog／sens-l-histoire, [consulté le 4 juin 2017]. Elle crie au scandale et révèle « le panneau

origines (ou si c'est le cas, une rigoureuse sélection de l'Histoire semble se produire). Une insécurité identitaire (l'on ne sait pas toujours d'où l'on vient, quelles sont nos origines) peut être liée à une insécurité linguistique, puisque le locuteur ne possède pas une langue ; il ne peut revendiquer en avoir une, qui lui appartienne réellement. Nous nous retrouvons dans ce cas dans l'insécurité linguistique, où la langue n'est pas sienne.

Catherine Boudet[832], lors de ses recherches sur les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial, évoque le « moment-origine » de chaque groupe ethnique arrivé à Maurice, puisque chaque groupe l'a vécu différemment en fonction de son statut de dominant ou de dominé au sein de la société de plantation et d'habitation. Cette mémoire nationale, fragmentée en différents registres ethniques (principalement les Franco-Mauriciens, Hindous et Créoles), perpétue ce fameux « moment-origine », qui constitue un enjeu politique pour ces groupes ethniques, lesquels l'utilisent différemment pour affirmer ou consolider leur domination à l'intérieur du modèle national d'« unitédansla diversité ».

Dans une telle situation, la langue du locuteur n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur.Il s'agit très souvent pour les Mauriciens d'affronter et de pouvoir accepter et de reconnaître leurs origines, ce qui demeure un réel défi pour certains, puisqu'ils n'en ressentent pas toujours de fierté (c'est le cas des Créoles, dont les ancêtres étaient des esclaves).

Ainsi, si les locuteurs se sentent en insécurité culturelle du fait qu'ils ignorent leurs propres identités et leur ascendance, comment pourrait-on dans ce cas s'attendre à ce qu'ils n'éprouventpas de complexes linguistiques, le fait étant que l'État leur dénie une appartenance linguistique, misà part la langue créole, reconnue depuis peu comme langue nationale ? (et toujours largement dévalorisée etméprisée par les locuteurs premiers de cette langue eux-mêmes).

À ce sujet, il est pertinent de noter l'absence de la langue créole dans les discours officiels prononcés lors du Cinquantenaire des célébrations de l'indépendance, le 12 mars 2018. En effet, la langue nationale a brillé par son absence lors des cérémonies officielles. Malgré le caractère

de présentation à l'entrée du Musée Frederik Hendrik. Dix-neuf lignes truffées de fautes, de mots collés, presque comme un gag. On se demande bien ce que peut vouloir dire « découlent des recherche chéologiques » (sic). Elle fait ouvertement appel aux autorités : « Est-ce là tout ce dont nous sommes capables dans un lieu très officiellement géré par le *Mauritius Museums Council* et visité chaque jour par étudiants et touristes ? » (En réalité, cet article vise à faire prendre conscience aux Mauriciens que l'Inde s'apprête à « s'acheter une base dans l'océan Indien » par le biais de l'île d'Agaléga et que « après l'épisode Chagos, n'apprend-on jamais de notre histoire ? »)

832 Extrait de https://fr.scribd.com/document/115771877/Catherine-Boudet-Les-enjeux-politiques-de-la-memoire-du-passe-colonial-a-l-ile-Maurice, [consulté le 30 mars 2019].

foncièrement postcolonial que souhaitait revêtir la sobriété des cérémonies, grâce à l'usage plus formel de l'anglais ou du français, le non-usage du *kreol* a été vivement critiqué par les médias.

Il serait donc intéressant de s'interroger sur cette absence du *kreol* au cours de la cérémoniequi devrait à notre sens commémorer les Mauriciens, et les rassembler. Si elle semble toujours controversée et ne semble pas avoir sa place légitime au sein de la communauté, cela relève du fait qu'il demeure toujours une énorme sensibilisation de la langue parmi la population mauricienne.Le manque de ressources (documents, manuels, médias écrits…) en *kreol* fait cruellement défaut à l'apprentissage de cette langue. Le fait que le *kreol* soit une langue minorée, dominée plutôt quedominante, par rapport à des langues plus puissantes, utilisées à l'international, n'engendre pas uneferveur populaire quant à son utilisation, mis à part dans le contexte national et ce, en prenant enconsidération le faitqu'il est exclusivement réservé à l'usage oral. Ce rapport de force, constitutif de l'état de toute langue est cependant en train d'évoluer.

Une méconnaissance ou une négation du passé[833] engendre forcément de l'insécurité identitaire, culturelle, sociale et donc linguistique. Faire taire l'Histoire et déclarer que seules les anciennes langues coloniales, à savoir l'anglais et le français, ont valeur de reconnaissance, c'est faire abstraction de l'Histoire, de l'identité du peuple mauricien qui s'est construite dans le colonialisme, l'esclavage, l'hybridation et plus récemment par le militantisme de quelques citoyensfiers d'être Mauriciens et portant haut la langue créole. Ainsi, la reconnaissance du *kreol* mauricienet du français mauricien serait un enjeu symbolique identitaire, qui diminuerait l'insécurité linguistique des Mauriciens. Les mémoires, comme les langues, évoluent avec les sociétés. Il n'y a pas une Histoire, mais des histoires, tout comme il faut reconnaître le fait qu'il n'y a pas une languefrançaise, mais des langues françaises.

Il serait donc temps que les autorités établissent un projet de mémoire collective, indistinctement des communautés concernées. Cela aurait pour effet d'unifier et de valoriser les communautés en question et de leur faire prendre conscience de leur riche héritage. Reconnaître et

[833] En juin 2020, les mouvements de contestation anti-racisme s'élèvent à la suite de la mort brutale de George Floyd, Afro-Américain, terme largement utilisé par les médias. Les actions de remise en cause de la mémoire du colonialisme et de l'esclavagisme refont surface un peu partout en Angleterre, en Belgique, en France, aux États-Unis. L'iconoclasme, cette rage à détruire les images, symbolise une sorte d'épuration mémorielle, en déboulonnant les statues d'esclavagistes notoires. Ces actes traduisent une nouvelle remise en cause de l'héritage colonial, des identités et conséquemment des langues parlées, avec des dynamiques à l'échelle mondiale.
Pour Emmanuel Macron, Président de la République « La République n'effacera aucune trace, ni aucun nom de son histoire ». Selon lui, les « séparatistes », qui « revisitent ce que nous sommes », ont une « réécriture haine ». Pourtant, abattre les statues, ce n'est jamais « effacer l'histoire », mais rejeter les valeurs et les croyances au nom desquelles ellesont été érigées et conservées. N'est-ce pas tout simplement là l'exemple d'un changement de société, d'un besoin de renouveau, d'une nouvelle histoire ? À notre avis, il ne faut pas cesser d'interroger en permanence l'Histoire, pas pour la réécrire, mais pour assumer son passé.

valoriser le français mauricien comme variété de français, en instaurant une amorce de politique linguistique contribuerait à rassembler linguistiquement les communautés. Cela entraînerait non seulement une volonté de mieux maîtriser les normes linguistiques du français mauricien, mais favoriserait également une sécurité linguistique, identitaire et sociale.

12.2.2 Évaluer l'impact de l'IL dans la vie professionnelle et sociale des locuteurs et faire entendre leur voix

L'insécurité linguistique représente-t-elle une incidence particulière dans la vie (personnelleet professionnelle) des locuteurs mauriciens ? Les sujets ayant répondu à la question ont eu le loisirde s'exprimer (dans une case de commentaire libre, dans le cas du questionnaire, ou de manièrelibre à la fin de l'entretien) sur ce sujet précis. Cette étude a donc permis de faire entendre des voix mauriciennes, généralement inaudibles, qui se sentent concernées par la francophonie.

L'on a en effet constaté que l'insécurité linguistique pouvait représenter un réel embarras, voire un handicap indubitable dans la vie quotidienne, en particulier dans le monde professionnel. Nous avons observé qu'elle pouvait nuire à l'évolution de carrière et qu'elle pouvait même représenter un obstacle majeur dans l'ascension professionnelle, puisque l'employé en question n'ose pas prendre la parole en réunion. Il se sent donc en situation d'infériorité et n'est pas à mêmede mener à bien ses tâches. Se sentant ainsi diminué sur le plan langagier, il le ressent aussi professionnellement. Cela « impacte » son poste et ne favorise donc pas son épanouissement professionnel, entravant ainsi sa « performance » au travail. Il se retrouve enfermé dans son mutisme et perd confiance en lui, car il ne peut s'exprimer ouvertement, de peur de devenir la riséede ses collègues.

Il s'agit là d'une première piste importante pour toute recherche éventuelle d'approfondissement du sujet. L'insécurité linguistique génère de lourdes conséquences, se présentant comme frein majeur dans l'accomplissement personnel et professionnel.

Cette situation mauricienne apparaît comme particulière, comparée à d'autres terrains francophones, dans la mesure où, même si l'île Maurice appartient géographiquement au continent africain, l'on ne peut pas la rapprocher de situations plurilingues africaines, car les différents groupes ethniques à Maurice entretiennent des rapports différents à la langue française. De même, contrairement à la situation sociolinguistique de son île sœur, La Réunion, la situation mauricienne n'y est pas comparable. Le français régional serait moins présent à l'île Maurice qu'à La Réunion.

Nous avons ainsi montré que l'ethnicité peut encore jouer un rôle décisif dans la représentation du locuteur légitime, même si cela tend progressivement à évoluer, en fonction du parcours personnel ou professionnel de tout un chacun.

Alors que les études menées par Baggioni et Robillard[834] ont montré que le locuteur modèleétait majoritairement le « Blanc Mauricien », l'on constate à présent que cette exemplarité a changéde camp. La mondialisation a permis la délocalisation d'entreprises françaises à moindre coût,déplaçant ainsiles représentations liées au locuteur modèle du français. Le Français expatrié deFrance occupe désormais la place du « Blanc Mauricien ». Il occupe un pôle symbolique à part, puisqu'il vit désormais à l'île Maurice (du moins pour quelques années) et fait donc partie intégrante de la population. Les Mauriciens en contact régulier avec ces Français (liens personnels ou professionnels) les prennent donc pour modèles et adoptent progressivement leur manière de parler. Comme le souligne Hookoomsing, le français s'est désethnicisé, même si certaines perceptions peuvent encore demeurer. De manière générale, l'on peut émettre l'hypothèse qu'il y a eu une certaine émancipation des Mauriciens vis-à-vis de la langue française : ils prennent désormaispour modèles les locuteurs français de France et non plus les Blancs mauriciens. L'on constateégalement que les ponts entre variétés de langue peuvent être problématiques. Le locuteur mauricien ne semble favoriser que le français normé et demanière générale, il accepte moins lefrançais mauricien et ses variantes : français créolisé, créole francisé. Cette diglossie enchâssée demeure bien prégnante.

Enfin, l'on peut parfois se sentir loin des enthousiasmes initiaux de la langue comme moyende communication : le besoin de valider un diplôme pour accéder à l'emploi fait que le candidat semble plus soucieux « de répondre comme il faut » que de s'exprimer avec authenticité. Lors desa prise de fonction au sein de l'entreprise, il n'est pas rare de constater que le salarié exprime lebesoin de passer d'un savoir linguistique à un savoir communicatif. Les composantes paralinguistiques (gestuelle, mimique…), socioculturelle (normes de l'interaction, règles sociales…), discursives (relatives à des messages organisés et orientés par un projet) sont souvent absentes. Ainsi, il s'agit le plus souvent de travailler sur les aspects sociaux et pragmatiques de la communication, des savoir-faire, plutôt que des savoirs.

Remédier, ou ne serait-ce que faire face à l'insécurité linguistique impliquerait un travail de recentrage de résilience et de revalorisation, que chacun pourrait faire tout seul et qui lui permettrait,

[834] Daniel Baggioni et Didier de Robillard, *Île Maurice, une francophonie paradoxale,* L'Harmattan, 1990.

non pas d'effacer toute trace d'insécurité, mais de « faire la paix » et de « ne pas avoir honte » ou dene pas se sentir faible de ses imperfections linguistiques.

12.2.3 L'introduction d'une unité d'enseignement sur la biographie langagière destinée aux futurs enseignants de français

Nous nous sommes aperçue, lors des cours dispensés dans l'enseignement supérieur, que beaucoup d'étudiants étaient bien conscients de leurs lacunes en langue française mais n'arrivaient pas toujours à en comprendre les causes. Une initiation à la réflexivité, aux récits d'expérience sur leurs biographies langagières permettrait de mieux analyser leurs propres situations langagières et d'en dresser un bilan diagnostique.

Cette introspection via un portfolio langagier pourrait être menée par le biais de micro - récits de vie intégrant une approche réflexive et narrative. Des activités en binômes ou en groupes où les enseignants-stagiaires s'aideraient mutuellement à faire le point sur leurs parcours langagiers représenteraient un élément pivot vers une meilleure compréhension du processus de l'enseignement et de l'apprentissage du français. Cet exercice pourrait également prendre la forme d'unrécit biographique écrit, où les étudiants seraient invités à répondre à des séries de questions afin de mieux comprendre leurs parcours langagiers. Cette pratique autoréflexive permet aux sujets de s'approprier le pouvoir de réfléchir sur leurs rapports au français.

Comme le souligne François Grosjean[835] :

> « Toute personne bilingue se rend compte qu'elle change sa manière de parler selon qu'elle est avec une personne monolingue ou une personne bilingue qui partage les mêmes langues qu'elle. Alors qu'elle doit éviter de faire appel à son ou ses autres langues avec la première, elle peut le faire avec la seconde si l'occasion s'y prête ».

Une analyse autoréflexive sur son propre mode langagier inciterait donc le futur enseignantde français à une mise au point sur ses interactions quotidiennes, en fonction de ses échanges avec des monolingues, des bilingues ou des trilingues. Il prendra donc conscience que les représentations linguistiques dominent lors de la prise de parole avec ses interlocuteurs et qu'il ne suffit pas d'acquérir la maîtrise grammaticale d'une phrase pour être un locuteur compétent. Il faut aussi qu'elle soit appropriée au contexte (Dell Hymes, à l'origine de l'ethnographie de la communication).

[835] François Grosjean, *Parler plusieurs langues, Le monde des bilingues*, Albin Michel, 2015, p. 56.

Ce faisant, les locuteurs seront amenés à partager une certaine intimité avec leurs pairs, créant ainsi des situations propices à l'échange et à la réflexivité. Sur le moyen ou sur le long terme,ces interactions deviendront la pierre angulaire de ce qui s'élabore progressivement entre empirisme, théorie et méthodologie.

Ce type de recherche-action-formation engendre des questions de construction de sens etde communication intergénérationnelle. Ceci permettrait à ces étudiants de prendre conscience de l'évolution de la maîtrise de la langue chez différentes générations.

Ainsi, si ces futurs acteurs de la diffusion du français acceptent d'envisager une pluralité des normes, ils continuent de considérer que la légitimité de celles-ci provient de la langue elle-même et non de processus sociaux. Ce discours sur la norme linguistique contribuerait ainsi à une réflexion sur la naturalisation des hiérarchies sociales et à la légitimation des inégalités (linguistiques) qui en découlent. Sur du moyen à long terme, l'objectif serait de pouvoir établir la spécificité d'une sociolinguistique mauricienne dans le paysage de la francophonie, conduisant d'autres états francophones à faire de même. Ceci contribuerait ainsi à une décentralisation de la norme franco- française.

12.3 Critiques et limites de cette étude

12.3.1 Une reformulation des documents officiels

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la documentation concernant l'Histoire, l'histoire linguistique ou les langues elles-mêmes n'est pas toujours répertoriée et disponible. Cette situation nuit à la recherche et le chercheur se retrouve parfois contre son gré à faire de la paraphrase de documents trouvés. Cette absence d'outils d'analyse contraint le chercheur à faire de l'extrapolation et à utiliser l'empirie.

Comme l'a très justement souligné Rada Tirvassen[836](2014) :

> « … tant que les linguistes se bornent aux observables empiriques, tant qu'ils veulent être précis, ils sont en quelque sorte tautologiques puisqu'ils redisent ce qu'il y adans les documents officiels. La macrosociolinguistique apparaît donc comme une « science de la reformulation ».

[836] Rada Tirvassen (dir.), *Langages de jeunes, plurilinguisme et urbanisation*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 111.

Le manque d'informations relatives à la recherche sur les langues (manque d'observables, d'archivage, d'entretien de ces mêmes archives, qui s'avèrent donc très rares et précieuses) amène souvent le chercheur à des conclusions précipitées, sans aucun fondement. Il part souvent du postulat que le locuteur, s'il représente des caractéristiques communes à un autre et des comportements langagiers semblables, tout en ayant la même appartenance ethnique, pourrait être catégorisé dans la même « case » que lui, ce qui est loin de refléter la réalité des choses sur le terrain.

L'appartenance sociale et communautaire est souvent un critère privilégié par opposition à l'âge, aux expériences empiriques des individus. L'hypothèse se fondant sur les profils comme étant des individus uniformes (car appartenant à la même classe sociale et à la même communauté) n'est certainement pas suffisante pour arriver à des résultats probants. Il ne suffit pas de catégoriser les sujets pour arriver à une conclusion.

Nous sommes convaincue que la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) nepeut être entièrement objective. Les plus grandes enquêtes sont nourries par la passion et les émotions et il demeure indéniable que la posture du chercheur se reflète dans sa recherche. Cetteréflexion nous amène au point suivant, primordial à souligner : cette recherche est une recherche qualitative qui s'est concentrée sur une classe sociale moyenne, voire privilégiée[837].

12.3.2 Une recherche effectuée majoritairement au sein d'une classe moyenne, voire dans une communauté en quête de légitimité sociale

D'aucuns pourraient avancer le fait que ce travail de recherche a été majoritairement mené au sein d'une classe moyenne, voire bourgeoise et élitiste. À cela, nous répondrons que cette étude a été entreprise avec l'objectif de mieux comprendre la place qu'occupe le français au sein d'une partie de la société mauricienne et dans quelle mesure sa non-maîtrise pouvait constituer un sentiment d'IL ouun handicap dans la vie personnelle ou professionnelle du locuteur. Il s'agit en effet d'un milieu assez privilégié, qui n'a pas toujours eu le français comme langue maternelle, maisqui doit désormais faire montre d'une bonne maîtrise de cette langue s'il souhaite être socialement légitimé. Comme l'ont démontré les études de William Labov au sein de la bourgeoisie new- yorkaise, les locuteurs d'uneclasse sociale inférieure aspirent à imiter le parler de la classe sociale supérieure. Dans le cas de l'île Maurice, l'aspiration à une bonne maîtrise du français pourrait

[837] D'autres chercheurs, tels les sociologues Pinçon et Pinçon-Charlot, se sont spécialisés dans l'étude de la grande bourgeoisie. La présente étude s'est certes concentrée sur des classes plutôt privilégiées de la société mauricienne, maisune étude sur l'insécurité linguistique en français à Maurice concerne majoritairement des locuteurs partiellement ou totalement francophones et ces derniers sont généralement issus de classes sociales plus aisées.

s'apparenter à une gradation au sein du rang social. Très souvent, si les compétences en français ne sont pas à la hauteur, l'on pourrait douter des compétences de certains salariés, en particulier en ce qui concerne ceux travaillant directement avec une clientèle (*front-office).*

A partir d'une démarche « macro » historique, puis « macro » sociolinguistique, menant à une évolution de notre recherche, nous avons été amenée à nous concentrer sur un groupe qui nous permet d'étudier au mieux le phénomène sur lequel nous focalisons notre intérêt. Les conséquences de l'IL passent trop souvent inaperçues et sont largement minorées, alors qu'ellesreprésentent des enjeux sociaux et professionnels, des humiliations, du stress etc.

Comme précisé en début de thèse, dans le cadre d'une étude sur l'IL, le terrain des classes sociales parlant le français ou souhaitant le parler, ce qui cible les classes sociales assez privilégiéesou moyennes-supérieures, s'est donc imposé, puisque ces informateurs sont ceux pour qui le français a le plus de prégnance. Il aurait été hors de propos d'interroger des locuteurs qui n'ont pas (ou très peu) le français dans leur vie quotidienne ou pour lesquels le français n'occupe qu'unefonction basique de communication (exemple d'un coupeur de cannes à sucre qui essaie de se faire comprendre en français afin de donner des informations à un touriste français). Un projet de recherche s'intéressant à la place du français du point de vue des dominants constituerait à cettefin une perspective de travail intéressante.

Les témoignages de certains de nos informateurs (certains dominants !) n'ont pu être inclusdans notre corpus, car ces derniers seraient très aisément reconnaissables. Dans une île Mauricemétissée,où le cercle des intellectuels et des personnalités publiques demeure assez restreint, ilnous a semblé prudent d'omettre de manière volontaire leurs témoignages, afin de préserver leur anonymat.

Nous sommes cependant très consciente que cela pourrait appeler à une convergence d'interprétations et pourrait porter préjudice à l'évaluation de la thèse, mais nous n'avions pas vraiment le choix, si nous voulions protéger nos informateurs et respecter le cahier de charges éthique du chercheur. Nous prenons donc les risques encourus face aux enjeux. Dans ce cas, le statut des observables ne peut qu'être ambigu : certains sont d'avis qu'il vaut mieux parler une langue correctement plutôt qu'en massacrer deux, alors que d'autres sont fiers de leur bilinguisme ou de leur semilinguisme.

Esquisse de conclusion[838]

Souvent, en situations plurilingues de contacts de langues et notamment à Maurice, les débats autour des langues en usage dépassent les simples dimensions linguistiques et normatives pour rejoindre le terrain de l'identité ou des identités, avec ses clivages sociaux. Tout ce qui touche aux langues peut ainsi devenir propice à des mésententes et prendre des proportions inattendues. L'apathie linguistique démontrée par le gouvernement mauricien a pour effet de maintenir en l'état la domination des « deux langues européennes » et plus particulièrement la langue anglaise (car considérée *de facto* comme langue officielle). Cela contribue à renforcer le conflit, accroissant ainsi l'insécurité linguistique, qui surgit à la suite de cette aliénation linguistique.

De manière générale, le développement de certains pays industrialisés se caractérise par l'homogénéité linguistique[839]. À l'opposé, Maurice s'est toujours accommodé de la présence du multilinguisme, propre à une population plurielle. La population ne semble pas ressentir le besoin d'une standardisation et d'un unilinguisme (quasi impossible à mettre en place, au vu de l'histoire linguistique de l'île), ce qui expliquerait ce phénomène d'IL dans ce pays de contacts de langues.

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que même si le français est en nette progression quantitative sur l'île Maurice, la qualité de la langue et de l'enseignement du français demande à être améliorée. Il semblerait que ces efforts ne se mettent en place que si l'on trouveque cette « situation de francophonie partielle » est susceptible d'engendrer des situations d'inconfort.

La quasi-absence de travaux menés sur le thème de l'insécurité linguistique à Maurice reflète l'inconfort ou la volonté d'évitement, et ce même dans le milieu de la recherche universitaire mauricienne. Comme mentionné supra, les seuls chercheurs qui se sont penchés longuement sur la question sont Didier de Robillard[840] et Rada Tirvassen[841], dont les travaux sont les plus récents. Il

[838] Nous évoquons ici cette expression « d'esquisse de conclusion », car nous sommes bien contrainte de conclure. Cependant, nous sommes consciente qu'il ne peut réellement exister de conclusion aux discussions et débats autourde l'insécurité linguistique à l'île Maurice. Cette insécurité linguistique est en constante mutation du fait des mobilités géographiques des locuteurs mauriciens et des différentes migrations plus récentes de ressortissants (essentiellement de France, dans le cas de l'IL en français) dans l'île. Il faut rajouter à cela, les désaccords entre intellectuels mauricienseux-mêmes sur la véritable définition de l'insécurité linguistique à Maurice et ce contexte particulier de contacts de langues.

[839] Sont exclus de cette généralisation des pays tels que le Canada, la Suisse, la Belgique, l'Espagne, l'Italie.

[840] Daniel Baggioni et Didier de Robillard, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, L'Harmattan, 1990.

[841] Rada Tirvassen, extrait de http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/99/Tirvassen/Tivassen_txt.htm, où il met en évidence « école et genèse de l'insécurité linguistique à Maurice », [consulté le 30 mars 2019]. Tirvassen s'est essentiellement concentré sur l'insécurité linguistique en français en milieu scolaire.

apparaît donc à nos yeux que le sujet est problématique et que d'autres études devraient être menées, et cela en interrogeant les sujets de manière complètement anonyme.

Nos observations et enquêtes ont également démontré un fort sentiment d'insécurité linguistique chez les jeunes enseignants de français. Ceux qui possèdent déjà quelques années de carrière derrière eux admettent plus difficilement cette insécurité linguistique. *Éviter de perdre la face*, ce sont des termes que nous empruntons à Erving Goffman (1974) et qui pourrait s'appliquer également à certains intellectuels mauriciens. L'individu en interaction avec autrui doit éviter de perdre la face pour des raisons *d'amour-propre,* mais aussi par *considération*. D'après Erving Goffman, il existerait deux types de figuration *: l'évitement* et la *réparation*. *L'évitement* consiste à prévenir le danger, c'est-à-dire à éviter de perdre la face, ce qui pourrait fortement compromettre son acceptation au sein de la communauté. Si toutefois l'individu prend le risque de la rencontre, il feraprobablement le choix de *stratégies d'évitement* tels que l'écartement de sujets sensibles, une tentativede dissimulation ou d'indifférence. S'il ne parvient pas à prévenir cette *perte de face,* il essaie d'en réparer les effets par la formulation d'excuses (la *réparation*, d'après Erving Goffman). Il serait doncpertinent d'interroger ces enseignants et de voir dans quelle mesure ce sentiment d'insécurité linguistique est transmis aux élèves.

Au terme de ce travail, nous nous aventurerons à ajouter une définition supplémentaire de l'insécurité linguistique :

« L'insécurité linguistique est la perception ou le sentiment ressenti, principalement en contexte d'échanges oraux, lorsque des enjeux sociaux ou professionnels y sont mêlés. Elle n'est pas simplement liée aux faits langagiers mais prend en compte les dimensions culturelles et peutimpliquer des enjeux sociétaux et professionnels ».

Il est essentiel de distinguer l'insécurité linguistique en langue maternelle de celle en langue seconde, car il ne s'agit pas des mêmes enjeux. L'insécurité linguistique du locuteur natif porte atteinte à son identité (c'est la langue dans laquelle il s'est construit), alors que cette insécurité[842] est beaucoup moindre chez un locuteur non natif : elle est tolérée et admise comme tout à fait normale. Comme précisé *supra,* l'insécurité linguistique n'est pas uniquement langagière, mais peut aussi relever d'insécurité culturelle. Comme tout francophone dit « de la périphérie », le locuteur mauricien souffre souvent d'un déficit de légitimité par rapport aux Français de l'Hexagone, touten sachant que ces derniers peuvent également en souffrir : des Marseillais avec l'accent du sud

[842] L'IL n'est pas à confondre avec une expression imparfaite (dans une langue étrangère qu'on n'est pas censé maîtriser). C'est le fait que cette expression défectueuse soit acceptée avec bienveillance par l'auditoire ou l'interlocuteur qui diminue le degré d'IL. Le locuteur étranger est néanmoins également en IL.

peuvent souffrir d'insécurité linguistique face à des Parisiens. Tout est une question de rapport de nombre, l'inverse est aussi possible.

Enfin, nous serions aussi en mesure de nous interroger sur l'identité mauricienne ou indo - océanique et sa composante multiculturelle, multiethnique qui, par ses multiples facettes, pourrait être perçue comme « non pure », et donc source d'insécurité, car issue du « métissage » et du brassage des cultures. En outre, le fait de vivre en milieu insulaire provoquerait souvent des réactions liées au phénomène d'éloignement géographique, qui contrasterait avec le mode de vie continental. À notre connaissance, aucune étude spécifique sur les territoires insulaires et l'insécurité linguistique n'a jusqu'ici été entreprise. Le lien entre territoire insulaire comme vecteurd'insécurité linguistique pourrait être envisagé dans la même ligne de pensée que les français dits périphériques (français belge, français sénégalais, français canadien[843]…) qui demeurent marginalisés. Ces locuteurs sont indéniablement en situation d'insécurité linguistique, tout comme certains Français qui le sont également car ils ne possèdent pas l'accent, ni parfois la syntaxe et le vocabulaire considérés comme neutres ou standard.

Dans une île comme Maurice, il serait aussi souhaitable de différencier entre les francophones (194 500 en 2010, soit 15 % de la population) et les francophones partiels (748 400, soit 58 % de la population, sur un total de 1 297 000 habitants en 2010[844]). Il serait ainsi intéressantde déterminer le type de locuteur (le francophone total ou le francophone partiel) qui se sentirait davantage en insécurité linguistique, sans croire que l'on peut tout expliciter dans une recherche. Du moins, l'on tendra vers cette direction.

Comme le fait remarquer Annette Boudreau[845], qui cite Antoine Culioli, linguiste d'originecorse, seuls les locuteurs francophones se demandent constamment : « Est-ce que ça se dit ? Est-ce que c'est bien français ? Est-ce qu'il parle bien français ? » (Culioli 1995 : 51-52), des propos repris par Henriette Walter[846], qu'elle cite :

« De nos jours, c'est notre propre attitude devant notre langue qui étonne les étrangers lorsqu'ils nous entendent ajouter après certains mots que nous venons de prononcer : "Je ne sais

[843] L'ouvrage d'Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime*, 2016, atteste de ce profond sentiment d'IL ressenti parles Canadiens face au français standard.

[844] Informations extraites de francophonie.org, [consulté le 30 novembre 2017].

[845] Annette Boudreau, *A l'ombre de la langue légitime*, 2016, p. 17.

[846] Henriette Walter, *Le français dans tous les sens,* Paris, Robert Laffont, 1988, p. 18.

pas si c'est français" ou même "Excusez-moi, ce n'est pas français". Cette phrase est si courantechez nous qu'elle n'étonne que les étrangers[847] ».

Ces différentes citations d'éminents linguistes ne servent-elles pas finalement à nous conforter dans l'idée que l'insécurité linguistique est bien une « norme » propre à la languefrançaise ? Si les Français ressentent de l'insécurité linguistique, les francophones la ressentent encore plus, d'où l'importance de reconnaître et d'accepter les variations de français, ce qui nepourra qu'enrichir la francophonie.

[847] Certaines personnes pourraient dire que ce complexe semble avoir disparu, car avec la pub, la télé -réalité (où des jeunes sont portés aux nues), l'explosion des réseaux sociaux (où l'on ne prend pas la peine de bien s'exprimer, carc'est le message qui prime) et la valorisation des parlers « banlieue » (verlan, arabismes et autres) ou technocratiques (anglicismes), la qualité du français s'est dégradée. Comme souligné supra, si les linguistes se promènent avec un badge « linguiste » agrafé à leur blouse blanche, il est certain qu'ils vont attirer ce genre de réflexions.

CONCLUSION

Cette thèse qui s'ancre dans la sociolinguistique pourrait également intéresser des chercheurs en didactique des langues, qui travailleraient sur les variétés de français. Un des objectifsprincipaux de notre recherche était de nous demander dans quelle mesure le locuteur francophone, en particulier celui en mobilité sociale et en conflit de légitimité se sent en IL. Quelles en sont les causes et les conséquences ?

Afin de mieux comprendre ce phénomène intangible, souvent indicible et exempt de toute trace sémiotique qu'est l'IL, nous avons également recouru à d'autres disciplines telles que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnographie. Nous avons mis en avant le fait que cetteproblématique est en partie fondée sur des phénomènes comme les contacts de langues, les variations linguistiques, le plurilinguisme, l'interculturalité, la colonisation. Nonobstant, c'est parfois aussi la volonté consciente du locuteur qui déclenche certaines pratiques langagières.

L'ambition de ce travail, qui s'inscrit à la fois dans le domaine de la sociolinguistique et dansle domaine de la didactique des langues, est, non pas d'aiguiller (au sens dirigiste du terme) mais d'aiguillonner la réflexion, de stimuler la construction de sens des personnes engagées dans une relation éducative : les élèves et les enseignants, mais également les citoyens en tant que locuteurs des langues. Cette recherche ne prétend pas résoudre le phénomène de l'insécurité linguistique,mais plutôt d'alerter sur son existence (parfois niée par certains intellectuels mauriciens eux-mêmes, qui auraient peur « de perdre la face », selon Erving Goffman, 1974) et d'inscrire cette problématique au sein des domaines de l'enseignement-apprentissage des langues, de la formation des enseignants, de la sphère politique et sociétale.

La réflexion sur les parcours biographiques, des enseignants comme des élèves et d'autres enquêtés, développe des réseaux de significations et contribue à établir ou à rétablir des rapports langagiers. Il s'agit pour les enseignants de construire ou de renforcer leur posture professionnelle, de s'interroger sur leurs rôles de « passeurs » et sur leurs propres insécurités linguistiques, sur les notions d'appropriation de la langue. Nous avons vu que l'aisance et la capacité à se sentir légitimelors de la prise de parole en français restent fortement associées à un certain capital social et culturel,comme cela peut aussi l'être en France. A Maurice, le locuteur qui saurait faire usage d'un « accentconsidéré comme normé par les témoins » serait reconnu et élevé socialement. L'insécurité linguistique pourrait dansce sens être un puissant stimulus : elle représenterait le double produitde la structure sociale et de la situation de communication et inciterait donc les locuteurs qui sont sous son emprise à agir afin de ne plus subir cette insécurité linguistique.

Le français, langue véhiculaire, quoique aussi encore partiellement ethnicisée dans certaines représentations, perçue comme langue de la réussite sociale, cohabite avec l'anglais, langue de

l'administration, langue de celui qui est instruit. Cette conscience de parler un français différent de celui traditionnellement valorisé dans la francophonie contribue à faire de Maurice un terrain propice à l'étude des mécanismes qui mènent à la dévalorisation structurelle des langues pratiquées par les minorités et à l'intériorisation d'un regard dépréciatif à l'égard de leurs propres pratiques langagières. Comme le dit Michel Francard (2020), à partir du moment où il apparaît que le françaisde référence n'est qu'une construction idéologique, pourquoi devrait-on lui accorder une préséancesur les usages effectifs des communautés francophones ?

Nous nous proposons dans cette conclusion, de faire le point sur notre travail en quatre temps. D'abord, nous présenterons la genèse de ce travail de recherche. Contrairement aux approches courantes ou conventionnelles, nous avons été contrainte d'exposer en détail notre posture épistémologique. Nous avons en effet suivi une démarche qualitative basée en partie sur l'empirisme (voir l'introduction où nous explicitons les prémices de cette recherche).

Dans un second temps, nous présenterons les analyses que nous avons dégagées et leurs implications.

Enfin, cette conclusion se terminera par un travail réflexif et par des propositions et perspectives de recherches.

1. Genèse de cette recherche et méthodologie

Notre recherche est focalisée sur une partie privilégiée de locuteurs francophones parmi d'autres locuteurs francophones. Cette idée de recherche nous est venue suite à notre parcours personnel et professionnel. Nous sommes partie d'observations participantes effectuées lors denos interactions quotidiennes et avons constaté que certains locuteurs francophones, qui aspirentà une mobilité sociale, ressentent le besoin de maitriser « le français normé ». Pour ce faire, ils suivent des cours de perfectionnement pour adultes, ils pratiquent autant que possible le français avec leurs interlocuteurs proches.

Afin de répondre à ce questionnement *supra,* nous avons dans une première partie présentéle terrain, l'ile Maurice. Ancienne colonie française et britannique, la population est aussi hétérocliteque diverse et ce terrain de foisonnement de multiples langues constitue un excellent terreau pourle sociolinguiste.

Le français datant de la présence française au XVIIIe siècle a certes évolué mais la langue n'a pasde statut officiel : elle est la langue de communication orale quotidienne, largement présente

dans les médias. Dans cette situation de contacts de langue, elle est langue maternelle pour certains, langue seconde pour d'autres (chapitres 1 et 2). Le franglais, les mauricianismes, les créolismes et autres anglicismes coexistent engendrant inévitablement un sentiment de ne pas « bien parler le français » ce qui crée des situations de diglossie. « Le locuteur mauricien » se construit souvent enfrançais, parfois dans une sorte d'interlecte (chapitre 3 : langues et enseignement) et s'entendre direqu'il maitrise mal sa langue (car il s'agit souvent de la langue qu'il utilise le plus) peut engendrer unsentiment de honte (Annette Boudreau, 2016). Nous avons également vu que les politiques linguistiques instaurées dès le système scolaire peuvent influer sur la perception des langues des apprenants et conditionner les représentations qu'ils s'en font. Au chapitre 4, nous avons abordéle cas du français mauricien, variété de français souvent considérée en marge du français hexagonalnormé et sa place assez polémique à Maurice. Au vu de ce terrain particulier, il est tout à fait normalque l'IL soit prégnante. Dans le chapitre 5, nous nous sommes intéressée au concept de l'IL par le biais des travaux de William Labov, de Nicole Gueunier／ d'Emile Genouvrier／ d'Abdelhamid Khomsi, d'Annette Boudreau, d'Aude Bretegnier, de Michel Francard entre autres spécialistes.

Dans une deuxième partie, nous avons abordé les observations et recueil des observables. Au chapitre 6, il s'agissait de démontrer l'assise méthodologique de la recherche. Dans le chapitre7 sur le phénomène de l'IL à Maurice, nous avons évoqué les recherches de Didier de Robillard et de Rada Tirvassen. Nous avons vu que la définition de l'IL a bien évolué depuis William Labov quien avait une conception plus statistique (il parlait de pourcentages de prononciations) et cherchaità établir une corrélation entre variables linguistiques (phonologie) et non-linguistiques. Nous avonségalement tenté de problématiser l'IL sur le territoire mauricien. L'IL provient d'une certaineperception dévalorisante que le locuteur porte sur sa manière de parler. Les identités sont égalementà prendre en compte dans cette analyse de l'IL. Plus les locuteurs aspirent à une mobilité sociale et à une certaine légitimité, plus ils seront en IL. La variable situationnelle est aussi à considérer : le locuteur se retrouve en IL s'il est d'avis que son entourage détient la norme, mais pas lui.

L'IL est donc liée aux attentes de l'insécurisé, modelées par celles de sa société : plus ses attentes de reconnaissance sont élevées, plus il risque d'être déçu. L'oral en français ponctue inévitablement de multiples étapes de la vie professionnelle de certains Mauriciens de classe moyenne qui disent avoir ressenti l'exercice comme « stressant », « paralysant », « handicapant ». Dans le cas de ce type de locuteur mauricien, le français occupe une place tellement importantesocialement que sa fonction instrumentale et utilitaire ne satisfait pas une grande majorité de seslocuteurs. Ces derniers désirent mieux maitriser le français pour pouvoir asseoir leur position sociale et se sentir valorisés au sein de la société.

Enfin, nous avons constaté que l'IL se manifeste en particulier à l'oral , car le locuteur est pris dans la spontanéité, sans le temps de la réflexion. Il doit éventuellement faire face aux jugements dépréciatifs de ses interlocuteurs et à des réactions dévalorisantes qui relèvent mêmeparfois du paraverbal (sourires en coin, froncements de sourcils etc) tandis qu'à l'écrit, il n'y a pas de réaction ou il y a réaction avec un certain décalage.

Dans une troisième partie : « Analyses et résultats », nous avons tenté d'analyser les corpusdes entretiens (chapitre 9), les questionnaires (chapitre 10), les observations participantes (chapitre 11). Le chapitre 12 contient quelques propositions et perspectives de ce travail de recherche.

Nous pouvons réitérer la question : comment définir l'IL et quelle place occupe-t-elle dans une société plurilingue et plus concrètement à Maurice ? Faut-il toujours prendre pour modèle le français de France ou plutôt confier aux linguistes locaux la tâche de réinventer le français dansune hypothétique version mauricienne, riche de ses particularismes locaux et ainsi prendre acte du français mauricien qui s'est enrichi au fil des migrations ? A l'île Maurice, comme en France, tout le monde ne parle pas de la même manière. C'est la question de la situation d'énonciation qui conditionne le discours. Le locuteur en IL ressent de la dépréciation lors de sa prise de parole ettend à valoriser la prise de parole par d'autres locuteurs, socialement plus dominants.

L'IL en milieu mauricien est souvent situationnelle et contextuelle : le locuteur se sent en IL lorsqu'il pense que son interlocuteur « parle un meilleur français que lui ». Ce rapport à l'IL demeure dynamique, puisqu'à partir d'un événement particulier (projet migratoire, projets de vie : mariage, divorce, emploi etc), le locuteur peut passer d'un réseau dense d'IL, où il se sent en permanence scruté et jugé, à un cercle plus favorable et bienveillant (Deprez, 1994).

Dans le cadre spécifique du contexte mauricien, l'IL peut être définie comme un sentiment lié à la honte, qui engendre souvent un effort conscient de correction. Cela peut nécessiter la silenciation, voire le mutisme ou le retrait lors de certaines conversations.

Cette thèse qui a d'abord commencé par l'analyse de questionnaires a évolué vers une démarche qualitative avec des observations participantes quotidiennes sur notre lieu de travail /nos lieux de socialisation ainsi que des récits de vie.

2. Analyses et propositions

Nos observations ont montré que ceux qui côtoient directement des Français, dans le cadre de leurs professions ou dans un cadre plus intimiste, familial, amical, sont susceptibles d'être plus conscients de leurs lacunes en langue française et donc plus sujets à l'insécurité linguistique, puisqu'ils souhaitent se rapprocher ou imiter ce qu'ils considèrent être la variété de prestige. Il y a insécurité linguistique lorsqu'il y a des enjeux : professionnels, représentation de soi et des autres, identité et face menacées, lors de questions sur la manifestation d'inégalités sociales portées par la langue. L'IL dans le contexte mauricien est bien identitaire, contextuelle, situationnelle et surtout peu visible par tout le monde. En milieu professionnel, les salariés en IL ont tendance à être peuprolixes : il existe une véritable gêne, celle de la peur de la prise de parole qui pourrait mener à des incompréhensions, voire à des moqueries. Il en résulte un sentiment de dévalorisation, d'abaissement, une perte d'estime de soi et de son milieu social qui ont pour conséquence de diminuer les interactions en réunions, qui aboutissent à une difficile évolution hiérarchique et une insatisfaction au niveau professionnel. S'il s'avère difficile de dresser un portrait-type du locuteur en IL, des constantes ont été observées : bien que les milieux socio-ethniques se mélangent, le profilrécurrent du locuteur en IL demeure celui qui est ou aspire à une certaine mobilité sociale, grâce à sa profession et qui a besoin de se sentir légitimé dans son nouveau statut grâce à sa maîtrise dufrançais. La parité entre les genres est bien présente et il s'agit souvent de professionnels entre 30- 50 ans, issus des régions urbaines et rurales, non-distinctes. Le locuteur prend souvent conscience de son IL au sein du milieu professionnel ou social, où la maitrise du français est attendue, car cela tend aussi à confirmer ou renforcer ses compétences professionnelles. En effet, l'on constate que celui qui aspire à une certaine mobilité et reconnaissance sociale ou légitimité au sein de son rôlese sent davantage surveillé dans sa manière de parler le français. Il existe donc une certaine corrélation entre aspiration／ besoin d'élevation (ou d'acceptation) sociale et insécurité linguistique.

L'IL résulte aussi du contexte social, comme l'avait souligné Didier de Robillard[848] (*Quandle chat n'est pas là, les souris dansent*). Plus de trente ans après, la situation ne semble pas avoir beaucoup évolué, sinon par la présence accrue de locuteurs français, jugés détenteurs de la norme internationale, qui ont renforcé le camp des « chats ». Le locuteur se retrouve en IL lorsqu'il penseque d'autres locuteurs maitrisent mieux la langue que lui et risquent de juger négativement ses prises de paroles. Des enjeux sociaux, professionnels y sont souvent attachés. L'Il existe bien dans uncertain milieu social et ne peut être généralisée à la situation mauricienne.

[848] Didier de Robillard, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, novembre 1993.

Ce constat est principalement dû à la présence croissante d'expatriés français sur l'île. Au contact de ces « locuteurs modèles » car « ils viennent de France » (ce qui semble suffire pour les légitimer), certains Mauriciens, en quête de légitimité et de mobilité sociale, peuvent se sentir décontenancés, à trop vouloir bien s'exprimer.

Nous avons aussi montré un certain déclin dans l'enseignement ⁄ apprentissage du français dû en majeure partie à de nouvelles générations d'enseignants maitrisant moins bien la langue. La différence entre français normé ou français international et français mauricien est rarement miseen avant, ce qui entraîne une absence de prise de conscience de ces variétés de langue, débouchant ainsi sur des situations d'IL.

Par ailleurs, l'île Maurice étant un ancien territoire colonial français, certains locuteurs souffrent semble-t-il d'un besoin de reconnaissance de l'Hexagone dans le rôle de guide de langue française et ne reconnaissent que le français de France comme « bon français ». L'un des objectifs de cette recherche est de faire prendre conscience qu'il existe bien des variétés de français et qu'il est nécessaire de les valoriser également.

La recherche « donne à voir » et à réfléchir sur les fonctions sociales et souvent indicibles (et qui souvent ne se manifestent pas en discours, ni par des signes) : autodénigrement, autodépréciation : sans évoquer l'auto-odi, la marginalisation, la stigmatisation) de la langue dans lasociété mauricienne. Cette étude a pour ambition de contribuer au projet social de reconnaissanceet de valorisation du français mauricien au sein d'un territoire dont la vitalité linguistique n'est plus à démontrer. Cette reconnaissance se doit donc de passer par une reconnaissance au niveau national(avant qu'elle ne soit institutionnellement reconnue par la France). Par ailleurs, le lancement [849] du dictionnaire des francophones en format numérique et collaboratif atteste du plan d'action du Président Emmanuel Macron qui dévoilait à l'Institut de France le 20 mars 2018 « une ambitieuse stratégie destinée à redonner à la langue française sa place et son rôle dans le monde, dans le respectdu plurilinguisme. L'enjeu : faire du français l'une des trois plus grandes langues au monde du XXIesiècle et un atout dans la mondialisation [850] ». Ne doit-on pas voir ici une opportunité unique pour le français mauricien d'être officiellement reconnu au sein de son berceau, à l'île Maurice pourensuite être intégré comme une de ces variétés de français qui constituent la francophonie ? Ainsi, la notion de centralisation de la norme, entrainant de l'insécurité linguistique, pourrait progressivement être amenée à s'atténuer.

[849] Voir le site https:／／www.dictionnairedesfrancophones.org, [consulté le 5 mai 2021].

[850] Extrait du site : https:／／www.elysee.fr／emmanuel-macron／2019／03／20／une-ambition-pour-la-langue-francaise- et-le-plurilinguisme, [consulté le 5 décembre 2020].

Redonner une image moderne, internationale du français, associée à la diversité, pourrait inciter les jeunes à davantage s'y intéresser. L'enseignement du français pourrait être amélioré grâce à des formations continues destinées aux enseignants, qui leur permettraient d'affiner leurs compétences pédagogiques, langagières et culturelles. L'IL relevant également de l'ordre de l'attitude, certains enseignants peuvent aussi la transmettre inconsciemment à leurs élèves. Laformation des aspirants-enseignants de français pourrait aussi intégrer la pratique de biographies langagières individuelles qui les amèneraient à réfléchir sur leurs représentations, évaluer leurs attitudes langagières et ainsi ils pourraient prendre conscience des différents types d'IL ressentis (ou non). Cette démarche aboutirait à la création d'une banque de récits de vie des enseignants et constituerait probablement une excellente façon de faire apparaître l'insécurité linguistique, car dans les faits, nous l'avons vu, l'IL est souvent cachée ou tue.

Le contenu de l'enseignement pourrait aussi s'adapter aux besoins réels des élèves : situations de communications formelles à l'oral, écoutes et discussions autour de sujets d'actualités, rédaction de communications formelles etc. S'il n'est certes pas réalisable de les rendre conscients de toutes les différences existant entre français mauricien et français normé ou international, il est essentiel de les sensibiliser à certains domaines tels que le vocabulaire de la cuisine, des aliments etc. où ces termes sont plus abondants.

Enfin, nous dirions que l'IL ressentie par certains locuteurs mauriciens pourrait être globalement classifiée en deux types : l'IL relevant de compétences et l'IL relevant de critères socio-ethniques. La première relève d'une hypothèse scolaire, liée à l'apprentissage et l'appropriation du français au niveau de la maitrise langagière alors que dans le second cas, cette IL serait plus profonde, relevant de l'appartenance sociale, avec des critères socio-ethniques. Dans certains cas, selon son appartenance de classe／ d'ethnie, le locuteur se sait surveillé car l'on s'attend à ce que sa maîtrise du français corresponde à certaines attentes liées à ce milieu social ou ethnique. Dans ce cas, la pression est d'autant plus forte pour se conformer au « bon français ».

3. Travail réflexif au terme de cette thèse

Au terme de l'écriture de cette thèse, au bout de ces longues années, il est important de préciser que notre problématique a évolué et s'est précisée, ce qui atteste bien du caractère vivantet évolutif de la recherche. Nous avons souligné l'élément de temporalité de la thèse, qui est survenue après un parcours construit dans des aires géographiques différentes auprès d'apprenants hétérogènes aussi bien par l'âge, les niveaux que par les parcours ethniques ou socioprofessionnels.

Cet itinéraire nous a permis de mieux comprendre la situation mauricienne, puisque nous avons pu la comparer avec des situations monolingues ou bilingues, permettant une réflexion en biais. Cette recherche s'est focalisée finalement sur une partie de la population bourgeoise francophone, en quête de reconnaissance, de mobilités sociales et de légitimité. Cette étude sur l'IL peut ainsi constituer une porte d'entrée pour l'analyse des maux de la société mauricienne. Le thème de l'IL étant intimement lié au paysage linguistique complexe qu'est celui de l'île Maurice, cette recherchedoctorale sert de pilier à cette réflexion.

Arrivée au terme de cette recherche retraçant les expériences linguistiques, langagières et identitaires des sujets, il nous faudrait maintenant faire un bref bilan de cette expérience doctorale.

Quelle est la place de la dimension éthique dans l'épistémologie ? Alors que le long exposé sur notre parcours biographique et langagier au début pourrait surprendre certains chercheurs, ilnous asemblé nécessaire, voire impératif, de nous présenter et de présenter notre parcours, afin de pouvoir mieux nous positionner et ainsi affirmer notre posture dans cette entreprise qu'est la recherche. Poser la question de la place de la dimension éthique et politique : « quel statut éthique pour le chercheur et scientifique ? » et celle de la réceptivité nous a paru essentiel. Puisque l'on parledes gens, de la société, il est légitime d'avoir une dimension éthique, en se présentant soi-mêmed'abord. Il serait ainsi pluslégitime de s'auto-analyser avant de pouvoir parler des autres et de les analyser en retour. Dans l'intérêt de la recherche, il est important de faire valoir la singularité duchercheur, qui, en retour, contribue à comprendre la singularité chez les autres. L'altéro -réflexivité se développe d'abord par une analyse de soi-même. « La recherche n'est jamais neutre[851] », nous rappelle Monica Heller. En Sciences humaines et sociales (SHS), le chercheur ne choisit pas sonsujet au hasard, en particulier s'il n'est pas en contrat doctoral[852]. Le choix de thèse relève souvent d'une expérience personnelle ou professionnelle. Le chercheur détient un certain pouvoir, par son savoir, et se doit d'être conscient de la portée de ses recherches. C'est dans cette perspective quenous avons réfléchi à la vulgarisation de nos recherches scientifiques.

La question de cette restitution de la recherche à ses enquêtés nous est venue lorsqu'un des sujets interrogés nous avait demandé à être informé lors de la publication de la thèse. Comme lefait clairement remarquer Carolina Kobelinsky[853] :

[851] Monica Heller, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, 2002, p. 21.

[852] Philippe Blanchet, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 47, souligne que « la plupart des sociolinguistes travaillent sur des situations qu'ils vivent ou côtoient personnellement et la plupart des spécialistes des minorités linguistiques en sont issus ou y sont profondément intégrés, et pour cause ! »

[853] Carolina Kobelinsky, « Restituer sa recherche à ses enquêtés », in *Fassin et Bensa*, *Les politiques de l'enquête*, 2008, p. 185.

«… Elle ne va pas de soi. En mettant entre parenthèses les dimensions morales et politiquesdu pourquoi de la restitution, la question qui se pose est celle de la manière dont on répond à cette sollicitation ».

Elle explique que le terme restitution semble inadéquat. Pour qu'il y ait restitution, il faut qu'il y ait eu vol[854]. Il en est ainsi, l'on parle de la restitution d'objets muséographiques d'anciennescolonies. Le verbe « restituer » signifie également « rétablir en son état original ». Dans l'étude de terrain, nous collectionnons en effet des paroles, des images, des expériences dont veulent biennous faire part les sujets. Il s'agirait donc plutôt d'un « retour », qui inclurait le traitement et une certaine interprétation des informations collectées, qui aboutiraient aux résultats de la recherche.

Nous sommes de l'avis de Carolina Kobelinsky : il serait pertinent de prévoir l'impact de nos travaux et de réfléchir aux nouvelles façons d'inclure nos interlocuteurs dans nos recherches [855].Le langage employé est aussi déterminant, puisque la thèse est d'abord destinée à un public d'experts.Ce n'est pas le même texte que l'on destinera à un grand public. Ainsi, le retour de notre recherche aux personnes intéressées pourrait les aider à faire face, à accepter ou à combattre l'insécurité linguistique dont ils sont l'objet. Nous devrions bien entendu tenir compte de l'aspect critique, agaçant, voire moralisateur ou même destructeur, dans ce qui sera dit ou restitué.

Il n'existe pas de savoirs indépendamment de l'homme, de l'humain. Nous sommes dans l'analyse et l'étude de comportements humains et devrions donc privilégier des études qualitatives.C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons d'abord présenté notre propre parcours biographique et assumé notre sensibilité d'humain. L'expérience de sa propre sensibilité aide àcomprendre celledes autres. Passer par ce regard arbitraire représenterait un impératif pour le pas vers l'altérité. Nous avons mis l'accent sur l'analyse et l'interprétation des entretiens récoltés, au détriment du quantitatif. L'implication et le « vécu » du chercheur sont bien présents. La question des limites dans la connaissance du « réel » se pose aussi.

Oscar Wilde, dans *Le Portrait de Dorian Grey* (1890), prête à son personnage principal les propos suivants : « C'est le mérite des émotions de nous mener de travers, c'est le mérite de la science d'être exempte d'émotions ». Depuis, nous savons qu'Oscar Wilde s'est trompé et qu'il suffit d'instiller un peu de science dans les émotions pour se rendre compte que celles-ci nous

[854] Bensa, 1993, p. 45.
[855] Caroline Bretell, 1993, et Jeffrey Sluka, 2007.

guident bien plus qu'elles ne nous égarent. Dans la même perspective, l'IL est un sentiment, elle se ressent et peut aussi être dissimulée.

Nous ne pouvons terminer cette recherche sans revenir sur notre nécessaire distanciation. L'historicité des sujets, mais aussi la mienne, en tant que jeune chercheure, ainsi que les positionnements, relèvent du processus herméneutique de projection dans le monde [856] sur la base d'interprétations (la manière dont nous comprenons le sens donné aux événements), articulées autour des projets de vie des personnes. Ce parcours expérientiel et initiatique s'inscrit dans un processus altéroréflexif[857].

Ces années menées à mieux comprendre ce sentiment de dépossession linguistique ont permis de démêler les facteurs sociaux et historiques qui sont à l'origine de cette insécurité et qui contribuent à la perpétuer, tout comme ils reproduisent les inégalités sociales, dont l'insécurité linguistique est corollaire.

Au-delà de cette présentation d'une réflexion inspirante sur les théories et les approchesqu'il convient de mobiliser dans notre compréhension des enjeux en matière de langue, nous avons mis au premier plan un questionnement sur la responsabilité sociale du chercheur, lorsque celui -ci se pose, non seulement comme observateur, mais aussi comme acteur dans un milieu donné.

4. Evaluation critique de la thèse, propositions et perspectives de recherche

Cette recherche impliquée, qui se veut également prospective, a lieu à un moment particulier de l'évolution de Maurice, qui se diversifie dans les entreprises de services délocalisées dans l'île. Les relations présentielles (contacts avec des expatriés français) et virtuelles ou distancielles (présence de nombreux centres d'appels, où exercent des téléconseillers issus desclasses populaires ou de la petite bourgeoisie, permettant ainsi à ces derniers de communiquer avec des Français de France) contribuent fortement à la prise de conscience d'un sentiment d'insécurité linguistique. Il est donc permis de croire que si ces mêmes conditions changent, les observablesliées à la langue française pourraient également évoluer.

Si l'enseignement du français à Maurice doit certainement être amélioré pour répondre aux besoins réels des élèves en ce début du XXIe siècle, comme la suppression des textes de traduction

[856] Hans-Georg Gadamer, 1976, *Vérité et Méthode,* Didier de Robillard, 2008, 2011, 2013.
[857] Didier de Robillard, *Perspectives alterlinguistiques*, L'Harmattan, 2009.

ne reflétant pas l'intérêt des élèves, davantage de visionnage et décryptage des sociétésfrancophonespar le biais de documentaires, l'organisation de sorties culturelles pour relier langue et culture, l'introduction des TICE etc., la distinction entre le français international et le français mauricien devrait aussi être établie ou mentionnée en classe de français. Cela permettrait aux élèves d'être sensibilisés aux différentes variétés de cette langue. Un recrutement plus sélectif (éventuellement sur dossier) accompagné d'une formation continue des enseignants de français devrait aussi permettre de rehausser le niveau de français enseigné.

Si la thèse ne porte que sur une partie assez privilégiée de locuteurs francophones, l'étude de l'IL qui en découle nous permet néanmoins de pénétrer par une porte d'entrée assez étroite cemilieu plurilingue et ainsi de mieux comprendre cette situation sociolinguistique.

Enfin, l'on pourrait aussi argumenter que le véritable insécurisé n'ose s'exprimer et quecette matérialité des signes de l'insécurité linguistique ne peut s'observer que par le biais d'émotionsou de signes qu'il laisserait échapper. Pour beaucoup, la langue française est encore perçue commeune exclusivité franco-française dans un bloc monolithique. Il apparaît donc à nos yeux que le sujetest problématiqueet que d'autres études devraient donc être menées, et cela en interrogeant lessujets de manière complètement anonyme[858].

Il n'existe à ce jour pas beaucoup de synthèses exhaustives rendant compte de cette langue propre aux Mauriciens, que ce soit dans les domaines de la phonologie, de la morphologie, lexical ou syntaxique. De plus, il n'existe pas véritablement de dictionnaire de français mauricien qui soit en usage, que ce soit dans les établissements scolaires ou utilisé comme référence de manière générale. Une des explications légitimes de cette situation fort navrante se situerait dans le fait que l'État s'est refusé de regarder en face la situation particulièrement complexe de Maurice. Les *a priori* idéologiques ont très souvent pris le dessus, privilégiant une norme linguistique exogène, étouffant et écartant ainsi la véritable nature et le véritable potentiel du marché linguistique mauricien, enpréférant conserver cet état « interstitiel » (signifiant « entre-autres »). Ceci décrit parfaitement cettesituation sociolinguistique mauricienne que l'on ne parvient pas à doter d'une identité propre.

Je suis aussi consciente que j'ai étudié un terrain qui pourrait sembler être celui de « privilégiés ». À l'île Maurice, bien que la grande majorité de la population soit (partiellement)

[858] Nous avons en effet constaté que le fait de savoir que nous étions en année de doctorat, que nous avions nous-même étudié et vécu en France, et que nous travaillions (au moment où nous avons fait passer l'entretien) dans un établissement français prestigieux, suffisait pour déstabiliser le sujet et le mettre involontairement en insécurité linguistique. Il pouvait parfois y avoir des signes d'hypercorrections par exemple.

francophone, la langue française demeure la langue de prestige, associée à une certaine classe sociale. Mon étude de terrain a donc porté sur des milieux francophones de la bourgeoisie, là où le français revêt toute sa prégnance. Grâce à ma trajectoire personnelle et professionnelle, j'ai pupénétrer au sein de différentes strates de la population mauricienne, ce qui m'a amenée à réfléchir sur ce sentiment de malaise éprouvé face à celui qui « parle bien franaçis », car dans cette société plurilingue, pouvoir s'exprimer correctement en français peut servir de faire-valoir.

Enfin, nous serions aussi amenée à nous interroger sur la composante multiculturelle, multiethnique de la société mauricienne qui, au vu de ses multiples facettes, pourrait être perçue comme « non pure », et donc source d'insécurité, car issue du « métissage » et de la colonisation. La langue (ou les langues) représente un des facteurs fondamentaux dans la vie des citoyens et dansle fonctionnement démocratique de la société. Il est donc essentiel de lui accorder une place légitime et une part de réflexion quant à son évolution, sa réception, sa perception par les locuteurs.

Symbole de l'identité, la langue est le plus puissant facteur d'appartenance sociale et ethnique, tout en représentant un facteur de différenciation et d'exclusion, en particulier dans cette île Maurice plurilingue et multiculturelle. Cette affirmation de soi s'accompagne d'un besoin implicite de domination et, en adoptant les codes du français standard, le locuteur crée une situationde dominant et de dominé et des conflits sous-jacents avec certains locuteurs du français mauricienou les locuteurs d'autres langues dominées. L'on constate ainsi que les langues ou les variétés de langues ont tendance à se chasser l'une l'autre pour se rapprocher de l'unilinguisme ou de l'adoptiond'une seule variété, même si dans la situation mauricienne, cette tendance ne se met que très progressivement en place. En effet, la cohabitation linguistique et territoriale peut parfois être révélatrice de tensions, voire de manifestations d'hostilité, comme nous l'avons vu pour la reconnaissance, la valorisation et l'enseignement du *kreol* dans le cadre scolaire.

La question du français mauricien et des variétés de français n'est presque pas abordée dansle cadre scolaire, créant et entretenant ainsi un non-dit, menant à l'insécurité linguistique chez les élèves, qui deviendront à leur tour adultes, en proie à une insécurité linguistique plus aiguë dans le monde professionnel. Ce terreau de recherche demeure très fertile et ne demande qu'à être creusé davantage. Devrait-on dans ce cas procéder à la création d'un instrument de référence pour le vocabulaire (les mauricianismes) ou encore mettre en place un projet d'aménagement linguistique qui encouragerait l'égalité des communautés linguistiques, ou du moins ce qui tendrait vers cette

situation assez utopique ? Un cadre linguistique propre à la situation mauricienne légitimerait ce besoinlié à une certaine conscience de la norme, reconnaissant ainsi l'appropriation partielle des locuteurs mauriciens, et ne les placerait donc pas dans une situation de dépossession linguistique, qui relève de cette violence symbolique (voir le glossaire en annexes).

Au-delà des débats linguistiques, la question est bien sociale. Si la langue est un capital culturel tel que défini par Bourdieu, identité sociale et identité linguistique sont donc intrinsèquement liées. Si la première est dévalorisée, la seconde en est fragilisée. L'insécurité linguistique est bel et bien un phénomène sociétal à ne pas négliger, car nous l'avons vu, elle entraine de lourdes conséquences : professionnelles, psychologiques, sociétales.

L'un des objectifs de la recherche doctorale est de produire de nouvelles connaissances.Mais s'agit-il pour autant de « trouver » ? Dans le langage commun, « trouver » signifie résoudre unproblème, déterminer la ou les causes d'un phénomène. Les « trouvailles » ne sont pas forcément liées aux résultats d'une recherche. Pouvoir contribuer à l'avancement de la réflexion sur le sujet ou constituer un début de prise de conscience de la problématique sont à notre sens déjà significatifs.

Enfin, il serait erroné de dire que tous les Mauriciens sont en insécurité linguistique. Cette recherche porte sur un groupe de locuteurs francophones mauriciens, (une sélection de francophones au sein de francophones) appartenant à une certaine classe sociale, qui ont besoin de maîtriser le français pour des raisons professionnelles ou sociales. Ce sont précisément ces locuteurs qui sont en insécurité linguistique, car ils ont déjà une certaine conscience du françaisstandard et aspirent donc à cette norme.

Pour conclure, cette thèse m'a permis d'effectuer un retour sur moi-même, sur mes rapports avec les langues et de me questionner sur mes propres identités. Comme le souligne Mylène Lebon-Eyquem (2017), « le chercheur construit la recherche en même temps que la recherche constitue le chercheur et le transforme ». Cette recherche doctorale a été une quête de savoirs, mais aussi une quête de soi, une volonté d'apporter des solutions à un pays où les politiques linguistiques sont ignorées, tues volontairement, dévalorisées ou tout simplement minorées. Tout comme le travail d'Annette Boudreau (2016), cette thèse témoigne d'un certain souci de « faire entendre des voix, surtout celles qui n'osent pas souvent s'exprimer[859] dans ce qu'elles appellent

[859] Warren Montag, « "Les subalternes peuvent-illes parler ?" et autres questions transcendentales », in *Multitudes*, 2006/3 (n° 26), pp. 133-141. DOI : 10.3917/mult.026.0133. URL : https://www.cairn.info/revue-multitudes-2006-3- page-133.htm, [consulté le 12 juillet 2021].

“leur” langue », car nous l’avons vu : les signes d’’IL sont très peu présents. Je tiens à préciser quecette thèse ne s’inscrit pas dans une démarche militante, même si je m’inscrirais volontiers dans la lignée des chercheurs impliqués (je suis d’avis que tout chercheur est dans une certaine mesure un chercheur impliqué sans forcément le revendiquer).

Terminer cette thèse aujourd’hui me laisse paradoxalement insatisfaite. Un travail de recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) permet de s’interroger, permet de faire prendre conscience de certaines réalités linguistiques, contribuant ainsi à faire avancer la réflexion, même siellene trouve pas de réponses immédiates, suscitant même parfois des désaccords. Finalement,n’est-cepas là le propre de la recherche en SHS : susciter des questionnements ? De nombreuxchemins se présentent à l’issue de ce travail, que je me plairai à approfondir …

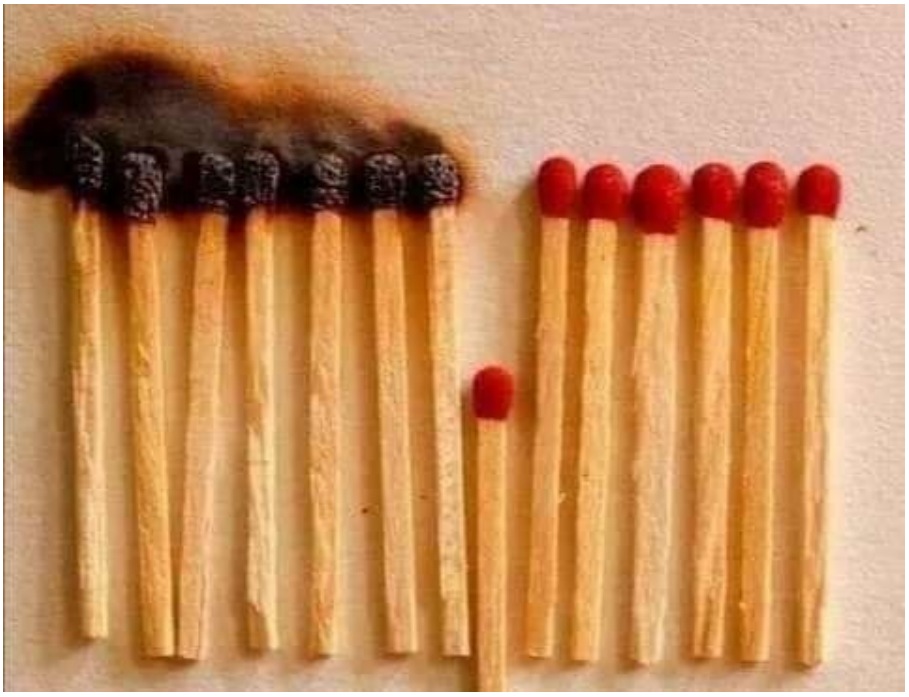

Le changement de paradigme mène en effet au changement des perspectives. Il démontre également que celui qui choisit de ne pas s’aligner à la norme dominante (en sachant pertinemmentque la science se construit sur des consensus (T. Kuhn) et qu’un point de vue minoritaire devientsuspect) peut avoir une chance de sauver les autres, donc d’apporter du renouveau à la recherche.

Il commente ici le texte de Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », in Cary Nelson, Lawrence Grossberg (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pp.271 -313. (Les Subalternes peuvent-illes parler ?, traduction française de Jérôme Vidal, Éditions Amsterdam, 2006).

« L'ennemi invisible est le plus redoutable. »

Jacques Garneau, romancier et poète canadien (1939-)

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH-PRETCEILLE M., 1996, *Vers une pédagogie interculturelle*, 3e éd., Paris, Anthropos.

ABIRACHED Z., 2015, *Le piano oriental*, Paris, Casterman.

AGER D., 1999, *Identity, Insecurity and Image: France and Language,* Clevedon, Multilingual Matters.

AHTOY P., 2013, *L'appropriation de la langue française chez l'enfant en milieu plurilingue : étude de cas dans une école privée internationale à l'Ile Maurice*, Mémoire de Master 2 Recherche Sociolinguistique et Didactique des langues, dirigée par Didier de Robillard, Université de Tours.

ALBERT C., 1999, *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Editions Karthala.

ALLEESAIB M., 2012, *Le groupe nominal en créole mauricien : études syntaxiques*, Thèse de Doctorat, sousla direction d'Anne Zribi-Hertz, Université Paris 8.

AMMIGAN T., 1981, *Oriental languages in Mauritius*, Saint-Pierre, Ardurin Printing.

ARNO T. et ORIAN B., 1986, *Ile Maurice, une société multiraciale. De l'osmose contrariée au consensus négatif. Etude anthropologique de la société mauricienne*, Paris, L'Harmattan.

ASGARALLY I., 2018, *Maurice, une anthologie littéraire de 1778 à nos jours* , Ile Maurice, Précigraph.

ASGARALLY I., « L'interculturel ou la guerre », *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2012, Intégration／exclusion des minorités à la lumière de l'interculturalité, pp.37-51. ffhal-02340746f.

ATCHIA-EMMERICH B., 2005, *La situation linguistique de l'île Maurice : les développements récents à la lumière d'une enquête empirique,* Thèse de doctorat, Erlangen-Nürnberg, Friedrich-Alexander- Universität.

AUROUX S. 1998, *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses Universitaires de France.

AVANZI M., REY A., VINCETI A., 2021, *Comme on dit chez nous - Le grand livre du français de nos régions*, Le Robert.

BACHMANN C., LINDELFELD J. et SIMONIN J., 1981, *Langages et communications sociales*, Paris, Crédif-Hatier.

BAGGIONI D., MOREAU M.-L. et ROBILLARD D. de, 1997, « Communauté linguistique », in MOREAU M-L (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Hayen, Belgique, Editions Mardaga.

BAGGIONI D. et al. 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot & Rivages, p.88.

BAGGIONI D., 1996, « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires » in Bavoux C., (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan／Université de La Réunion, pp.12-32.

BAGGIONI D., 1992, « Le français régional mauricien : une variété de langue en contact et en évolution dans un milieu à forte mobilité linguistique », in *Multilinguisme et développement dans l'espacefrancophone*, coll. Langues et développement, Marquis, Montmagny, pp.147-237.

BAKER, C., 2011, *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism*, Clevedon, Multilingual Matters.

BARBE B., 1997, « L'insécurité linguistique en français en milieu scolaire dans une région rurale : étude de cas », mémoire en vue de l'obtention du BA (*Bachelor of Arts)* French, Université de Maurice (le nom du directeur de recherche n'y figure pas).

BAVOUX C., 1996, *Français régionaux et Insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan.

BAVOUX C., 2002, « Représentations et attitudes dans les aires créolophones », in BAVOUX C. et ROBILLARD D. de, *Linguistiques et créolistique. Univers créoles 2,* Paris, Anthropos, p.57-76.

BAVOUX C., 2003, « Fin de la « vieille diglossie » réunionnaise ? », *Glottopol*, n°2, juillet 2003, Université de Rouen. En ligne : http://www.Univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_2.html (consulté le 20 juin 2019).

BAVOUX C., PRUDENT L-F et WHARTON S. (dirs.), 2008, *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créolophones,* Lyon, ENS Editions.

BATIANA A., PRIGNITZ G., 1993, *Chocs des langues à Ouagadougou. Afrique contemporaine : documents d'Afrique noire et de Madagascar*, 168, p.98-107.

BEACCO J.-C. et BYRAM M., 2007, *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Strasbourg, Division des Politiques Linguistiques, Conseil de l'Europe. En ligne http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Guide_niveau3_FR.asp (consulté le 21 juin 2019).

BEAUD S., WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques* , Paris, La Découverte.

BECKER H. S., 2014, « Réflexions sur le travail de terrain et ses problèmes », *Recherches qualitatives*,vol.33, n°1, p. 1-8. En ligne http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero33(1)/rq-33-1-preface-h-becker.pdf (consulté le 5 avril 2019).

BENOIT N., Colloque International sur l'esclavage (Fanandevozana), Madagascar, Université d'Antananarivo, 24-28 septembre 1996, documents provisoires (communications non publiées, uniquement résumées).

BENIAMINO M., 1997, « Diglossie », in MOREAU M-L (éd.), *Sociolinguistique. Concept de base*, Hayen,Belgique, Éditions Mardaga.

BENSA A., 1993, « Anthropologie et citoyenneté », *Journal des Anthropologues*, n°50-51, années 1992-1993, p.21-24.

BERGERON R., DUMAIS C., HARVEY B., NOLIN R. (dir.), 2015, *La didactique du français oral duprimaire à l'université*, Québec, Canada, Peisaj, coll. Cogito.

BERTAUX D., 2005, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.

BERTAUX D., 1997, Les *récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.

BERTAUX D., *Histoires de vie ou récits de pratique ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, 1976.

BIICHLÉ L. & DINVAUT A. (dir.), 2020, *Mieux Vivre En Langues, De la maltraitance à la bientraitance linguistique*, Paris, L'Harmattan.

BIICHLÉ L. et ABOUZAÏD M., « Ainsi meurt la « communauté linguistique » … », *Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique* (CAS), n°3, 2011. En ligne : https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php ?article62 (consulté en septembre 2015).

BILLIEZ J., ROBILLARD D. de (Coord.), 2003, « Français : variations, représentations, pratiques », *Cahiers du français contemporain*, n°8, 2003, Lyon, ENS.

BLANCHE –BENVENISTE C. et JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé. Transcription et Édition*, Paris, Didier Erudition.

BLOOMFIELD L., 1970, *Le langage*, Paris, Payot.

BOUTET J. et HELLER M., 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour unesociolinguistique critique », *Langage et société*, n°121-122, 2007, p. 305-318. DOI : 10.3917/ls.121.0305.

BOYER H., 2003, « Le poids des représentations sociolinguistiques dans la dynamique d'un conflit diglossique », in BOUDREAU A., DUBOIS L., MAURAIS J. et MCCONNELL G. (éds.), *Colloque international sur l'Ecologie des langues* (21-23 août 2002, Memramcook, Nouveau Brunswick), Paris, L'Harmattan, p.171-184.

BRETEGNIER A., 2010, « Renoncer à la « communauté linguistique » ? », in BOYER H. (dir.), *Pourune épistémologie de la sociolinguistique,* Limoges, Ed. Lambert-Lucas, p.107-115.

BLANCHET P., 2016, *Discriminations : Combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, coll. Petite encyclopédiecritique.

BLANCHET P., CLERC CONAN S., 2018, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche*, Limoges, Lambert-Lucas.

BLANCHET P., 2018, *Éléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert-Lucas.

BLANCHET P., BULOT T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique, pour l'étude des dynamiques de lalangue française dans le monde*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.

BLANCHET P., ROBILLARD D. de (Dirs.), PIEROZAK, I. et BOTHOREL-WITZ A., 2003, « Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique », *Cahiers de Sociolinguistique*, n°8, 2003.

BLANCHET P., 2000, *Linguistique de terrain, Méthode et théorie : une approche ethnosociolinguistique*, Rennes,Presses Universitaires de Rennes.

BLANCHET P., CLERC S. et RISPAIL M., 2014, « Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3/2014 (n°175), p.283-302.

BOSQUET-BALLAH Y., CARPOOOAN A., OOZEERALLY S., ROBILLARD D. de, 2017, « Recherches sociolinguistiques à Maurice », *Cahiers internationaux de Sociolinguistique*, n°12, 2017,Paris, L'Harmattan.

BOSWELL R., 2006, *Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius* , New York-Oxford, Berghahn Books, coll. New Directions in Anthropology.

BOUDART I., 2013, *La situation sociolinguistique en Mauritanie : analyse du sentiment de sécurité et d'insécuritélinguistique à travers l'étude des pratiques et des représentations*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage sous la direction de DELAMOTTE-LEGRAND R. et LECONTE F., Université de Rouen.

BOUDET C., 2004, *Les franco-mauriciens entre Maurice et l'Afrique du Sud : identité, stratégies migratoires et processus de recommunautarisation*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques sous la direction de DARBON D., Bordeaux 4, en partenariat avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux (Pessac, Gironde) et du Centre d'étude d'Afrique noire (Pessac, Gironde).

BOUDET C., 2014, « Nationalisme, décolonisation et consociation à l'île Maurice : l'émergence d'un Mauricianisme stratégique (1945–1967) », *Canadian Journal of African Studies/Revue Canadienne des Etudes Africaines*, vol. 47 n°3, p.385-403.

BOUDET C., 2012, « Le rôle du « péril hindou » dans la mise en place de la démocratie consociativeà l'île Maurice (1947–73) », *Canadian Journal of African Studies/Revue Canadienne des Etudes Africaines*, vol. 12 n°2, août 2012, p.177-193.

BOUDET C., PEGHINI J., 2008, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », *Transcontinentales*, n°6, 2008, p.13-36.

BOUDET C., 2003, L'émergence de la démocratie consociative à Maurice (1948-1968) », *Annuaire desPays de l'Océan Indien*, n°17, p.325-36.

BOUDET C., 2000, « Emeutes et élections à Maurice. La mort de Kaya, aléa ou échec de la construction nationale ? », *Politique Africaine*, n°79, p.153-64.4.

BOUDET C., 2005, « La construction politique d'une identité franco-mauricienne (1810-1968) : le discours identitaire comme gestion de la contradiction », *Kabaro/Revue Internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, vol III, n°3-4.

BOUDET C., 2002, « Les abolitions de l'esclavage et la construction d'une identité franco- mauricienne », in *Esclavage et Abolition dans l'Océan Indien 1723-1860*, éd. Edmond Maestri, Paris, L'Harmattan, p.255-266.

BOUDREAU A., 2016, *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Linguistique variationnelle ».

BOUDREAU A. et DUBOIS L., 1993, « J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil ; j'ai ma own p'tite langue », in Francard M., (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, Cahiers de l'Institutlinguistique de Louvain, vol. 1, p.147-168.

BOUDREAU A., 2008, « Le français parlé en Acadie : idéologies, représentations et pratiques », in *Lalangue française dans sa diversité,* Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pp. 60-73.

BOURDIEU P. 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62/63, juin 1986, p.69-72.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BOURDIEU P., 1987*, Choses dites*, Paris, Minuit.

BOURDIEU P., 2001a, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Editions du Seuil, première édition sous le titre de *Ce que parler veut dire* [1982].

BOUTET J., 1997*, Langage et société*, Editions du Seuil.

BOUVET L., 2015, *L'Insécurité culturelle : sortir du malaise identitaire français*, Paris, Fayard.

BOUVIER R., 1999*, Le Parler marseillais*, Editions Jeanne Laffitte.

BOYER H., 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie », in *Langue française*, vol. 85, n°1.

BOYER H., 1991, *Langues en conflit : études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.

BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BOYER H., *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique,* Limoges, Lambert Lucas.

BRASSEUR P. et VERONIQUE D., 2007, *Mondes créoles et francophones*, Paris, L'Harmattan.

BRETEGNIER A., 1999, *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion*, Thèse de doctorat dirigée par de Robillard, D., Universitéde La Réunion.

BRETEGNIER A., 1996, « L'insécurité linguistique : un objet insécurité ? », in ROBILLARD, D. de & BENIAMINO, M. (EDS), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris, Champion.

BRETEGNIER A., 2016, *Imaginaires plurilingues en situations de pluralités linguistiques inégalitaires*, Dossier d'Habilitation à diriger des recherches, Université du Maine, Le Mans.

BRETEGNIER A. & LEDEGEN G. (Eds), 2002, *Sécurité/insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques,* Paris, L'Harmattan/ Université de La Réunion, Espaces francophones.

BRETEGNIER A., 2009, « Sociolinguistique alter réflexive : du rapport au terrain à la posture du chercheur », *Cahiers de sociolinguistique*, PUR - Presse Universitaire de Rennes, « Qualitativité / réflexivité, sémiotique et / ou herméneutique. Comprendre ou donner sens ? », Numéro coordonné par Didier de ROBILLARD (14), p.27-42.

BROSSAT A. 2001, « Métissage culturel, différend et disparition », *Lignes*, n°6 (3), p.28-52. Doi :10.3917／lignes1.006.0028. Consulté le 22 avril 2018.

BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », in *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville),* Etudes Normandes 1 : 41-45.

BULOT T., 2007, « Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entrele local et le global », in *L'écho de ma langue (enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues)*, p.31-37.

BULOT T., 2013, « Grammaire et parlers (de) jeunes – Quand la langue n'évolue plus … mais continuede changer », in *Cahiers Pédagogiques*, n°453, février, URL : http:／／www.cahiers-pedagogies.com／articles.php3?idarticle=3076, consulté le 28 février 2013.

BULOT T., BLANCHET P., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Paris, Editions des archives contemporaines.

BUNWAREE S., 2000, « Elusive Multiculturalism in Post-gatt Mauritius », in NIRSIMLOO- GAYAN S. (ed), *Towards the Making of a Multi-cultural Society*, Moka, MGI Press.

CALVET L.-J., JUILLARD, C., 1996, *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, AUPELF-UREF.

CALVET L.-J., 1999b, *Pour une écologie des langues du monde,* Paris, Plon.

CALVET L.-J., 2002a, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot [1974].

CALVET L.-J., 1999a, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

CALVET, L.-J. ; 2005, L*a Sociolinguistique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? »

CALVET L.-J., 2002, *Linguistique et colonialisme, petite traité de glottophagie*, Editions Payot, France.

CALVET, L.-J., MOREAU M.-L., 1998, *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Diffusion Didier Erudition, CIRELFA, Agence de la francophonie.

CALVET L.-J. & CALVET A., 2013, *Les confettis de Babel, diversité linguistique et politique des langues, Organisation internationale de la francophonie*, Editions Ecriture.

CALVET L.-J., 2017, *Les langues : quel avenir ? les effets linguistiques de la mondialisation,* CNRS Editions.

CANDELIER, M. (Dir.), 2008, *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions.* Presses Universitaires de Rennes, Réseau des Universités Ouest Atlantique.

CANUT C., 1998a, « Activité épilinguistique, insécurité linguistique et changement linguistique », 5e Table Ronde du Moufia, *Image de la variation,* UPRESA 6058, Université de La Réunion, 22-24 avril 1998.

CANUT C., 2016, « "La langue de chez soi, ce n'est pas une chose imbécile…" Fluctuation des discours anti-francophones au Mali », in *Arrighi L. & Boudreau A. Langue et légitimation, la constructiondiscursive du locuteur francophone, Les Voies du français*, Presses de l'Université Laval, 2016. (halshs- 01451338).

CARATINI S., 2004, *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France.

CARMIGNANI S. 2006, « Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des anthropologues* [En ligne], 104-105 | 2006, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 02 juillet2020. URL : http://journals.openedition.org/jda/562 ; DOI : https://doi.org/10.4000/jda.562.

CARPOOORAN A., 2008 (Dir. LIVE, Y. et HAMON, J.), « L'ethnicité à Maurice : le dit, le non-dit et l'inter (-) dit », *Kabaro*, vol IV, n°4-5, p.27-48.

CARPOORAN A., 2003, *Ile Maurice, des langues et des lois*, L'Harmattan, Institut de la Francophonie.

CARPOORAN A., 2010, « Ethno-glossonymie et gestion des langues à Maurice », in *Télescope*, disponible en ligne : http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_16_no_3/Telv16n3_carpooran.pdf , consulté le 11 aout 2019.

CARPOORAN A., 2013, « Quelques variétés sociolectales du français de Maurice », in *La variation dufrançais dans les espaces créolophones et francophones*, Paris, L'Harmattan.

CASTELLOTTI V., 2010, « Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre. Enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 7-1 | 2010, mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 17 janvier 2021. URL : http://journals.openedition.org/rdlc/2056 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rdlc.2056.

CASTELLOTTI, V. & MOORE, D., 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe-de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Division des politiques linguistiques. Strasbourg : Conseil de l'Europe [Electronic Version]. Retrieved, 27(10).

CASTELLOTTI, V., CAVALLI, M., COSTE, D. & MOORE, D., 2009, « A propos de la notion de compétence plurilingue en relation à quelques concepts sociolinguistiques ou Du rôle de l'implication et de l'intervention dans la construction théorique », dans Pierozak, I. &Eloy, J.-M. (éd), *Intervenir, appliquer, s'impliquer ?* Paris, L'Harmattan, collection Espaces Discursifs, p.95-104.

CASTELLOTTI V. et de ROBILLARD, D. de (dir.), 2002, « France, pays de contacts de langues », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, tome 1, vol. 28, 3-4, [plusieurs articles].

CASTELLOTTI V., 2008, « L'école française et les langues des enfants : quelle mobilisation de parcours plurilingues et pluriculturels », dans J.-L. Chiss, *Immigration, école et didactique du français*, Paris, Didier.

CERQUIGLINI B., 2007, *Une langue orpheline*, Paris, Editions de Minuit.

CERTEAU M. de & JULIA D. & REVEL J., 2002, *Une politique de la langue, la Révolution française et lespatois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Folio histoire, Gallimard [1975].

CHAMBON J.-P., 1997, « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) », in *Lalies, Actes des sessions de linguistique et de littérature*, n°17, p.6-31.

CHAN LOW L. J., « Les enjeux actuels des débats sur la mémoire et la réparation pour l'esclavage à l'île Maurice », *Cahiers d'Études africaines,* XLIV (1-2), 173-174, 2004, p.401-418 ; T. H. Eriksen, « Ethnicity and Culture : a Second Look », in H. Roodenburg & R. Bendix (eds.), *Managing Ethnicity*, Amsterdam, Het Spinhuis, 2000, p.185-205 ; William F. S. Miles, « The Creole Malaise in Mauritius », *African Affairs,* 98, 1999, p.211-228.

CHAUDENSON R., 1991, *Francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Institut d'études créoles et francophones, Diffusion Didier Erudition.

CHAUDENSON, R., ROBILLARD D. de, 1989, *Langues et développement, langues économie et développement* (Tome 1), Institut d'études créoles et francophones, Diffusion Didier Erudition.

CHAUDENSON R., 2008, *Didactique du français en milieux créolophones, Outils pédagogiques et formation desmaitres, Organisation internationale de la francophonie*, Paris, L'Harmattan.

CHEVILLET F., 1991, *Les variétés de l'anglais*, Paris, Nathan.

CLAVEYROLAS M., 2017, *Quand l'hindouisme est créole, Plantation et indianité à l'ile Maurice*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

CLAVERYROLAS M., 2018, « Sandra Carmignani, Mémoires de l'esclavage et créolité. Le patrimoinedu Morne à l'île Maurice », *L'Homme* [En ligne], p.227-228, mis en ligne le 01 octobre 2018, consultéle 2 juillet 2020. URL : http://journals.openedition.org/lhomme/32946.

CODOL J.-P., 1981, « Une approche cognitive du sentiment d'identité », *Information sur les sciences sociales*, Londres et Beverly Hills, Sage, vol. 1, n°20, p.111-136.

COMAROFF J. L. et COMAROFF, J., 2009, *Ethnicity*, Inc. Chicago, The University of Chicago Press,234 p., bibliogr., index, illustr. (Kim Turcot DiFruscia).

COPANS, J., 1983, « Le communalisme du sens commun », *Politique africaine*, vol. 10, p.765-777.

CORNE C., MOORGHEN P.-M. J., 1978, « Proto-créole et liens génétiques dans l'Océan Indien », in *Langue française, les parlers créoles*, Larousse, p.60-75.

COSTE D., MOORE D., ZARATE G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

COUGNON L.-A., 2015, *Langage et sms, une étude internationale des pratiques actuelles,* (issue de la thèse de doctorat intitulée *L'écrit sms. Variations lexicale et syntaxique en francophonie,* présentée le 25 septembre 2012), Presses Universitaires de Louvain, Belgique.

CUMMINS J., 2000, *Language, power and pedagogy*, Bilingual Education and Bilingualism, Multilingual Matters.

CUQ J.-P., 1991, *Le français langue seconde*, Paris, Hachette.

CYRULNIK B., 2009, *Je me souviens…*, Le Bouscat, L'Esprit du temps.

DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Vanves, Hachette, FLE.

DANESI M., 1994, *Cool: The Signs and Meanings of Adolescence*, University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division.

DEBONO M., GOÏ C., 2012, « Introduction pour une approche herméneutique de l'interculturel » dans M. DEBONO, C. GOÏ (dirs.), *Regards interdisciplinaires sur l'épistémologiedu divers. Interculturel, herméneutique et interventions didactiques*, Bruxelles, E.M. E.

DE PIETRO J.-F. & MATTHEY M., 1997, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée? » in Boyer Henri (dir.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan.

DEPREZ C. ,1994, *Les enfants bilingues*, Crédif.

DE QUEIROZ J.-M., ZIOLKOWSKI M., 1994, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, PressesUniversitaires de Rennes.

DEROY L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles-Lettres.

DESMARAIS N., 1967, *Le français à l'Île Maurice, Dictionnaire de termes mauriciens.*

DIOUF A., 2014, *Passion francophone, Discours et interventions 2002-2014*, Editions Bruylant, Belgique.

DOUSTIN D., 2018, *L'enseignement des langues étrangères dans la formation professionnelle du second degré enAllemagne, en Catalogne et en France : statuts, usages, représentations*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, sous la direction de D. de Robillard, Université de Tours.

DUBAR C., 2000, *La crise des identités*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».

D'UNIENVILLE R., 2009, *Célicourt Antelme et le français en Cour Suprême*, Government Printing Department.

EWIG A., 2018, « Le rôle de la presse dans la discussion de la réforme de l'orthographe française », *Circula*, n°7, p. 71-89.

ELOY J-M., 1993, « L'insécurité en français monolithique ou quel est le salaire de la peur », in Francard M., (éd.), « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », *Français & Société*, n° 6, Bruxelles, Service de la langue française, Direction générale de la Culture et de la Communication,Communauté françaisede Belgique, p.95-108.

ERIBON D., 2009, *Retour à Reims*, Paris, Fayard.

ETIEMBLE R., 1991, *Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard.

FASSIN D. et BENSA A. (dir.), 2008, *Les politiques de l'enquête, épreuves ethnographiques*, Bibliothèque de l'Iris, La Découverte.

FELDMAN J., 2009, « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XL-124 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 14 octobre 2019. URL : http://journals.openedition.org/ress/577 ; DOI : 10.4000/ress.577.

FEUSSI V., 2006, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de doctorat en linguistique, sousla directionde D. de Robillard, Tours, Université de Tours.

FISHMAN J., 1971, *Bilingualism in the barrio*, Bloomington, Indiana University Press.

FISHMAN J., 1967, *Bilingualism with and without Diglossia; Diglossia with and without Bilingualism*, Journalof Social Issues.

FIOUX P. et ROBILLARD de D., 1996, « Français régionaux et insécurité linguistique. Essai de synthèse et de mise en perspective », in Bavoux C. (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique* , Paris, L'Harmattan／Université de La Réunion, p. 181-192.

FLORIGNY G., 2010, *Acquisition du kreol mauricien et du français et construction du discours à travers l'analyse de productions orales d'enfants plurilingues mauriciens : la référence aux entités*, Thèse de doctorat, sous la direction de Colette Noyau, Paris X.

FON SING G., 2010, *Genèse et système des marqueurs TMA en créole mauricien et en créole haïtien*, sous la direction de Daniel Véronique, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Paris 3.

FRANCARD M., 1997, « Insécurité linguistique », in M.-L. Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, p.170-176.

FRANCARD M. et al, 1993, « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », *Français et société*, n°6.

FRANCARD M., 1996, « Un modèle en son genre : le provincialisme linguistique des francophonesde Belgique », in Bavoux C., *Français régionaux et Insécurité linguistique, Paris et La Réunion*, L'Harmattan et Université dela Réunion.

FRANCARD M. et al. (éds.), 1993, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10 – 12 novembre 1993, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, vol. 1, Université de Louvain-la-Neuve.

FRANCARD M. et al. (éds.), 1994, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloquede Louvain-la-Neuve, 10 – 12 novembre 1993, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, vol. 2, Université de Louvain-la-Neuve.

FRANCARD M., 1996, « Un modèle en son genre : le provincialisme linguistique des francophones de Belgique », in Bavoux C. (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan／Université de La Réunion, p.93-102.

Francophonie et plurilinguisme, 2004, Actes de la journée de la Francophonie du 20/03/2004 à l'Université de Maurice, Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

FURLONG R., 1979, « Notre littérature vue de l'étranger, La production littéraire de l'ile Maurice », n°3, *Journal of the Mauritius Institute of Education.*

FURLONG R., 1979, « Société et littérature au XIXe siècle ou l'aliénation volontaire, La production littéraire de l'ile Maurice », n°3, *Journal of the Mauritius Institute of Education.*

GADAMER H.-G., 1996 (1960), *Vérité et Méthode*, Paris, Seuil.

GADET F., LUDWIG R., 2015, *Le français au contact d'autres langues*, Editions Ophrys.

GADET F. & VARRO G., 2006, « Le ''scandale'' du bilinguisme », in *Langage et société*, n°116.

GADET F., 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

GADET F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.

GARCIA O., 2011, « Educating New York's bilingual children; constructing a future from the past », *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 14, 2, p.133-153.

GASQUET-CYRUS M. & PETITJEAN C. (dir.), 2009, *Le poids des langues. Dynamiques, représentations,contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan.

GARFINKEL H., *Studies in Ethnomethodology*, 1967.

GERBEAU H., 2009, « Religion et identité créole à l'île Maurice », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 12,n°4, p. 53-71.

GIROUX S. & TREMBLAY G., 2002, *Méthodologie des sciences humaines* (2 ed.), Saint-Laurent, ERPI.

GLISSANT E, 1990, *Poétique III*, Paris, Gallimard.

GOFFMAN E., 1973 [1956], *La mise en scène de la vie quotidienne. 1, La présentation de soi*, Paris, Editionsde Minuit.

GOFFMAN E., 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN E., 1992 [1973], *La mise en scène de la vie quotidienne. Tomes I et II. Les relations en public,* Paris,Minuit, coll. « Le sens commun ».

GOFFMAN E., 1987, *Façons de parler*, Paris, Seuil.

GOFFMAN E., 1988, *Les moments et leurs hommes*, Textes recueillis par Y. Winkin Y., Paris, Seuil. GOÏ C.,

HUVER E., RAZAFIMANDIMBIMANANA E. (dirs.), 2014, *Glottopol, Inaccessibles, altérités, pluralités : trois notions pour questionner les langues et les cultures en éducation*, n°23, janvier 2014, Rouen,Université de Rouen, URL : glottopol.univ-rouen.fr.

GRADDOL D., 2006, *English Next*, London, UK British Council.

GROSJEAN F., 2015, *Parler plusieurs langues – le monde des bilingues*, Paris, éditions Albin Michel.

GUDRUN L. (Dir.), 2012, « Quelques variétés sociolectales du français de Maurice », in *La variationdu français dans les espaces créolophones et francophones, Espaces Discursifs*, Paris, L'Harmattan.

GUESPIN L. & MARCELLESI J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », in *Langages,* n°83, vol. 21.

GUEUNIER N., GENOUVRIER E., KHOMSI A., 1978, *Les Français devant la norme*, Paris, Champion.

GUEUNIER N., 2002, « L'insécurité linguistique : objet divers, approches multiples », in Bretegnier A. et Ledegen G. (éds.), *Sécurité et insécurité linguistique – terrains et approches diversifiés, propositionsthéoriques et méthodologiques- en hommage à Nicole Gueunier*, Paris, L'Harmattan, p.35-50.

GUILLY C., 2014, *La France périphérique*.

GUMPERZ J., 1968, *The speech community, International Encyclopaedia of the Social Sciences*, Macmillan.

GUMPERZ J. J., HYMES D.H. (dir.), 1972, *Directions in Sociolinguistics: the Ethnography of Communication*, New York & Chicago, Holt Rinehart & Winston.

GUMPERZ J. J., 1982, *Discourse strategies, Studies in Interactional Sociolinguistics*, Cambridge UniversityPress.

GUMPERZ J. J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HAGEGE C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.

HAGEGE C., 2002, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

HAMERS J.F, BLANC M. A., 1983, *Bilinguality and Bilingualism*, Université Laval, Québec, Universityof London.

HAZAEL-MASSIEUX, M.-C., 1999, *Les créoles : l'indispensable survie*, Editions Entente, Coll. « Leslangues en péril ».

HAMERS J. F., BLANC M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.

HEIDEGGER M., 1986 (1927), *Être et Temps*, Paris, Gallimard.

HEIDEGGER M., 1968, *Questions I*, trad. Par H. Corbin et al., Paris, Gallimard.

HELLER M., 2002, *Eléments d'une sociolinguistique critique, langue et apprentissage des langues*, Editions Didier,Paris.

HOCKETT C., 1970, *A Leonard Bloomfield Anthology*, Bloomington and London, Indiana UniversityPress.

HOCKETT C., 1958, *A course in modern linguistics*, New York, Macmillan.

HOOKOOMSING V., LUDWIG R., SCHNEPEL B. (éds), 2009, *Multiple Identities in Action: Mauritius and Some Antillean Parallelisms*, Peter Lang Publications.

HUCK D., BLANCHET P., 2005, « Avant-propos », in D. Huck & P. Blanchet (dirs.), *Minorations, minorisations, minorités. Etudes exploratoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

HUVER E., 2014, *De la subjectivité en évaluation à une didactique des langues diversitaire. Pluralité, altérité, relation*, réflexivité. Habilitation à diriger des recherches en Sciences du langage, Tours, Universitéde Tours.

HUVER E., 2014b, « Quand contexte homogénéise la diversité. Où : Parler de la diversité sans contexte ? », in Babault S., Bento M., Le Ferrec L. et Spaëth V., *Actes du colloque international. Contexte global, contextes locaux : tensions, convergences et enjeux en didactique des langues*, p.140-154.

ISSUR K. et HOOKOOMSING V. (Dir.), 2001, *L'océan indien dans les littératures francophones*, EditionsKarthala, Paris, Les Presses de l'Université de Maurice.

JAUZE J.-M., 2004, « La pluriethnicité dans les villes mauriciennes », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°225, p.7-32.

JODELET D., 1997, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

JODELET D., 2005, « Formes et figures de l'altérité », in *L'Autre : regards psychosociaux* , dirigé par Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata, chapitre 1, p. 23-47, Les Presses de l'université deGrenoble, Grenoble.

JUCQUOIS G., 1989, *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Louvain-La-Neuve, Peeters.

KLINKENBERG J.-M., 1993, « Préface », in *Français et société*, n°6, intitulé « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », Francard Michel／ Lambert Joelle／Masuy Françoise, éds. Service de la langue française, Direction générale de la Culture et de la Communication, p.5-7.

KLINKENBERG J.-M., 2016 « « Grandes langues » et langues minoritaires : deux politiques linguistiques ? », *Lengas* [En ligne], n°79, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 16 octobre 2019.URL : http:／／journals.openedition.org／lengas／1048 ; DOI : 10.4000／lengas.1048.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.

LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City Department Stores*, Washington, D.C., Center for Applied Linguistics.

LABOV W., 1970, *The Study of Non-Standard English,* Champaign (Illinois), National Council of Teachers of English.

LAFONT R., 1971, *Clefs pour l'Occitanie*, Paris, P. Seghers. (Rééd. 1977, 3e édition, Paris, Laffont, 1987) LAFONT

R., 1984a, « Pour retrousser la diglossie », in *Lengas,* n°15, Montpellier, Université Paul-Valéry, Publications Montpellier 3, p.93-96.

LAFONT R., 1989, « Trente ans de sociolinguistique occitane (sauvage ou institutionnelle) », in *Lengas*, n°25, Montpellier, Université Paul-Valéry, Publications Montpellier 3, p.12-25.

LEBON-EYQUEM M., 2007, *Une approche du développement langagier de l'enfant réunionnais dans la dynamique créole-français*, Thèse de doctorat sous la direction de Lambert-Félix Prudent, Universitéde La Réunion.

LEBON-EYQUEM M. 2017, *Un parcours de recherche à travers l'hétérogénéité sociolinguistique réunionnaise : comment problématiser sans homogénéiser ?* Dossier d'Habilitation à diriger des recherches, sousl'encadrement de Didier de Robillard, Université de Tours.

LEBON-EYQUEM M., 2010b, « Evolution et impact de l'école et de l'environnement social sur les usages de 4 enfants de 3 ans en milieu créole », in *Actes du colloque CMLF 2010*.

LE BRETON D., 2004, *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

LE BRETON D., 2004, *L'interactionnisme symbolique,* Paris, Presses Universitaires de France.

LEBRETON E., 2017, *Pour des formations linguistiques (trans)formatrices : renverser les évidences pour penser l'appropriation du français par des adultes migrants*, sous la direction de Fabienne Leconte, Université de Rouen Normandie.

LECLERC J., 2010, « France », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/ (consulté le 21 juin 2019).

LECONTE F., 1998, *La famille et les langues : une étude sociolinguistique de la deuxième génération del'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris, L'Harmattan.

LECONTE F., AB Kébé, 2020, « Insécurité et légitimités linguistiques dans la vallée du fleuve Sénégal », in Feussi et Lorilleux (dirs.), *Les Francophones devant les normes*, Paris, L'Harmattan.

LECONTE F., BADRINATHAN V. et FORLOT G., 2018, « Le plurilinguisme en contextes asiatiques », in *Dynamiques et articulations*, *Glottopol*, n°30, http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_30.html.

LE FORT P., 2014, *Penser la culture autrement, l'exemple du français*, Paris, Editions Belin.

LEDEGEN G., 2000, *Le bon français : les étudiants et la norme linguistique*, Paris, L'Harmattan, CollectionEspaces Discursifs.

LEJEUNE P., 1996, *Le pacte autobiographique*, Paris, Points.

LE MOIGNE J.-L., 2012 (1999), *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Presses Universitaires de France.

LE PAGE R., TABOURET-KELLER A., 1988, *Acts of identity, Creole-based approaches to Language and Identity*, Persée (Gabrielle Varro)

LERAY C., BOUCHARD C., 2000, « Histoire de vie et Dynamique langagière », *Cahiers de Sociolinguistique*, n°5, Presses Universitaires de Rennes.

LEVI-STRAUSS C., 1958, *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon.

LEVI-STRAUSS C., 2001 [1971], *Race et culture*, Albin Michel/Unesco.

LEVINAS E., 1983, *Le Temps et l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France.

LEYENS J.-P., YZERBYT V., SCHADRON G., 1999, *Stéréotypes et cognition sociale. Etude des processusmentaux en psychologie sociale*, Mardaga.

LI WEI 2011, « Moment analysis and translanguaging space: Discursive construction of identities by multilingual Chinese youth in Britain », *Journal of Pragmatics,* n°43, p.1222-1235.

LODGE A., 1997, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.

LORILLEUX J., 2015, *Ecritures transformatrices : quand des élèves allophones deviennent auteurs, ou : de l'appropriation à l'émancipation*, Thèse de doctorat en Sciences du langage sous la direction De V. Castellotti, Université de Tours.

LORILLEUX J., FEUSSI V., 2020, *(In)sécurité linguistique en francophonies, Perspectives in(ter)disciplinaires*, Paris, L'Harmattan.

LOYER E., 2009, *Mona Ozouf, l'histoire, la littérature et la vie : Composition de « Composition française : retoursur une enfance bretonne* », Nonfiction.fr, Association Non fiction.

LÜDI G., PY B., 2002, *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.

LYOTARD J-F., 1954, *La phénoménologie*, Paris, PUF.

MAALOUF A., 1998, *Les identités meurtrières*, Paris, Editions Grasset, p.10.MACKEY W.

F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.

MANESSY G., 1994, « Pratiques du français en Afrique Noire », in *Langue française*, n°104, Paris, Larousse, pp. 11-19.

MARCELLESI J.-B. et GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Collection « Langue et langage », Paris, Larousse Université.

MARCELLESI J.-B., 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », in *La Pensée,* n°209, Paris, IRM, p.5-21.

MARTIN O., 2005, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin.

MARTINEZ P., 2014, *La didactique des langues étrangères*, Que sais-je ?

MARTINET A., 1961, *Eléments de linguistique générale*, Colin.

MARTINIELLO M., 1995, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Presses Universitaires de France.

MATTHEY M. (éd.), 1997, *Les langues et leurs images*, Neuchâtel & Lausanne, IRDP &LEP.

MATTHEY M. et DE PIETRO J-F., 1997, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », dans H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?,* Paris, L'Harmattan.

MAURAIS J. et al (éd.), 2008, *L'avenir du français*, Editions des Archives contemporaines et AUF.

MAZIERE F., 2016, *L'Analyse du discours*, Que sais-je, Presses Universitaires de France.

MEAD G. H., 1931, *The philosophy of the present*, The Open Court Company, Universal Library.

MEAD G. H., 2006 [1934], *L'Esprit, le soi, et la société*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».

MERLEAU-PONTY M., 1992, *La Prose du monde*, Paris, Gallimard.

MESURE S., SAVIDAN P., 2006, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France.

MOLINIE M. (dir.), 2006, « Biographie langagière et apprentissage plurilingue », in *Le Français dans le monde*. Recherches et application, n°39, Janvier 2006.

MOSCOVICI S., 1997, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

MONDADA L., 2002, « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », in *Marges linguistiques*, n°3, p.72-90.

MONEY L., 2017, *Le français québécois : entre réalité et idéologie : un autre regard sur la langue*, Québec, (Québec), Canada, Presses de l'Université Laval.

MOORE D. (coord.), 2001, *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, donnéeset méthodes*, Paris, Didier, coll. CREDIF Essais.

MOREAU, M.-L. (dir.), 1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

MOREAU M-L., 1994, « « Nous avons la langue trop épaisse » ou comment être un francophone sénégalais », in Francard M. et al (éds.), *L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, CILL, 20 (1-2), t. 2, p.45-56.

MOREAU M-L., 1996, « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départde données camerounaises, sénégalaises et zaïroises » in Bavoux C., (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris : L'Harmattan／Université de La Réunion, pp. 103-115.

MOREAU M.-L., 2001, « Le marquage des identités ethniques dans le choix des prénoms en Casamance (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°163-164 | 2001, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 10 mars 2021. URL :http:／／journals.openedition.org／etudesafricaines／108 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.108

MORIN E., 2019, *Les souvenirs viennent à ma rencontre,* Fayard.

MUFWENE S., 2005, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan.

MURUGAIYAN A., 2001, « La presse bilingue tamoule-française à Maurice et la construction d'une identité tamoule », in Issur R Kumari et Hookoomsing V.Y. (eds), *L'océan Indien dans les littératures francophones : pays réels, pays rêvés, pays révélés*, Editions Karthala, Paris et les Presses de l'Université Maurice, p. 287-312.

MYERS-SCOTTON C., 2005, *Multiple voices, an introduction to bilingualism*, Wiley-Blackwell.

MYERS-SCOTTON C., 1993, *Social motivations for code-switching, Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon Press.

NALLATAMBY P., 1995, *MILLE MOTS du français mauricien – Réalités lexicales et francophonie à l'ile Maurice.*

National Seminar on the language issue in Mauritius, October 4th-11th 1982, University of Mauritius.

NOIRIEL G., 2001, « L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain », dans *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, p.341-377.

NORTH X., 2016, « Pour une politique culturelle de l'accès », *Revue de l'observatoire des politiques culturelles.*ORY P., 2020,

Qu'est-ce qu'une nation ? Une histoire mondiale, Paris, Gallimard.

OZOUF M., 2009, *Composition française, Retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard.

PASSERON J.-C., 1990, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 31/1, p.3-22.

PASTOUREAU M., 2014, *Bleu, histoire d'une couleur*, Paris, Points.

PETITJEAN C., 2006, « Plurilinguisme et politique linguistique éducative en Europe : de la théorie à la pratique », in *La revue des étudiants en linguistique du Québec*, RELQ, Montréal, vol. 1, nº2 (printemps), http://www.Relq.uqam.ca/documents/petitjean.pdf [consulté le 15/06/2019]

PEGHINI J., 2016, *Ile rêvée, ile réelle. Le multiculturalisme à l'ile Maurice*, Paris, Presses Universitaires deVincennes. PERGNIER,

M., *Les anglicismes, danger ou enrichissement pour la langue française*, Paris, PUF, 1989.

PINEAU G., 1989, « Les histoires de vie en formation », dans *Les histoires de vie : Utilisation pour la formation*, Paris, L'Harmattan.

PINEAU G. et LEGRAND J.-L., (2002) 2013, *Les histoires de vie*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France.

PRUDENT L.-F., 1981, « Diglossie et interlecte », in *Langages*, Université de Rouen.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan-CLE-International.

QUIEROZ (de) J.M., ZIOLKOWSKI M. (trad.), 1994, *L'interactionnisme symbolique,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact Sociologie ».

RAMBOCCUS C., 1997, *Une analyse critique du français dans les journaux mauriciens*, mémoire en vue del'obtention du B. Ed (Bachelor in Education) French, Université de Maurice. (Le nom de l'encadrant du mémoire n'est pas précisé).

RAMHARAI V. et FURLONG R., *La production créolophone*, Collection TINAM.

RAZAFIMANDIMBIMANANA E., BLANCHET P., 2011, *Enquêter sur le plurilinguisme d'enfants migrants : méthode et enjeux au regard d'un terrain québécois*, Simon Fraser University, Colombie- Britannique, Canada.

REMYSEN W., 2008, « L'insécurité linguistique des Québécois », disponible en ligne, à http:／／www.canadastudies.be／canadianisten／remysenverslag.html (consulté le 5 janvier 2015).

RICOEUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

RICOEUR P., 1991, *Temps et Récit,* t.1, t.2, t.3, Paris, Seuil.

RISPAIL M., (2003a), « Les langues dites régionales : représentations contradictoires des enseignants ? », in *Le francique. De l'étude d'une langue minorée à la socio-didactique des langues*, Paris, L'Harmattan, p.109-123.

RIVAROL A., 1784 (1998), *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Desjonquères.

ROBILLARD D. de, 1992, « L'aménagement linguistique du français à l'Île Maurice : un exemple de réconciliation de la théorie et de la pratique ? », in *Espace Francophone*, n°40, 1992.

ROBILLARD D. de, 1992, « Le langage des gens, c'est beaucoup leur maison : Perception et traitement des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Île Maurice : étude d'une gestion de la "citation de langue autre" à travers un sondage sur les "marques" dans la presse », Communication au 7e Colloque international des études créoles.

ROBILLARD D. de, 1993, « L'Île Maurice : un laboratoire d'étude de la francophonie à travers la problématique du "français régional mauricien ?" », in n° spécial de *Culture et pédagogie à l'occasion duSommet francophone tenu à l'Île Maurice*.

ROBILLARD D. de, 1993, *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice.*

ROBILLARD D. de, BENIAMINO M., BAVOUX C., 1996, *Le Français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. 2, H. Champion.

ROBILLARD D. de, 1996, « Le concept d'IL : à la recherche d'un mode d'emploi », in Bavoux C., *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan／Université de la Réunion, p.55-73.

ROBILLARD D. de, 1997a, « Aménagement linguistique », in Moreau Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique. Concept de base*, Hayen, Belgique, Editions Mardaga, p.36-41.

ROBILLARD D. de, 2007, « La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas », in Blanchet P., Calvet L.-J. et Robillard D. de, *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question* , Carnets des Ateliers de Sociolinguistique, n°1, L'Harmattan, pp. 81-22.

ROBILLARD D. de, 2008, « Compte rendu », in Abecassis Michael (dir.), *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 12, Pratiques langagières dans le cinéma francophone, mai 2008, Universitéde Rouen, p. 244-256, http:／／www.univ-rouen.fr／dyalang／glottopol／telecharger／numero_12 [consulté le 16 ／06／19]

ROBILLARD D. de, 2012, « Qui a peur du qualitativisme ? Quelques hypothèses sous-jacentes aux démarches qualitatives et quelques conséquences qui en découlent », in GOÏ, C. (dir), *Quelles recherches qualitatives en sciences humaines ? Approches interdisciplinaires de la diversité*, Paris, L'Harmattan, p.67-78.

ROBILLARD D. de et BLANCHET P. (éd.), 2012, *L'implication des langues dans l'élaboration et la publication des recherches scientifiques. Le cas du français parmi d'autres langues*, n°24 de la collection Français et société.

ROBILLARD D. de, DEBONO M., RAZAFIMANDIMBIMANANA E. et TENDING M.-L., 2012, *Le sociolinguiste est-il (sur) son terrain ? Problématisations d'une métaphore fondatrice*, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique, L'Harmattan, Plurarité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée.

ROBILLARD D. de, 2013, « « Interlecte » : Outil ou point de vue épistémologique sur « la » linguistique et les langues ? Sémiotique ou herméneutique ? », in *Sociolinguistique des langues en contact, modèles, théories*, Lyon, ENS, p 265-283.

ROBILLARD D., de, 2013a, « Réflexivités, qualitativités : pour des sciences humaines de la réceptionou humanités ? », texte présenté lors de Tours Qualitatifs 2013, Université François-Rabelais,Tours, EA 4246 PREFics-DYNADIV.

ROBILLARD D. de, 2013b, « Problématiser une sociolinguistique émancipée du sémiocentrisme: vers une sociolinguistique phénoménologico-herméneutique », in *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 2(1), p.11-19.

ROBILLARD D. de, 2015, Communication orale au sein du panel « Sociolinguistique, hétérogénéité, changement, réception, compréhension », RFS, Grenoble, juin 2015.

ROMANO C., 2010, *Au cœur de la raison, la phénoménologie*, Paris, Gallimard.

ROUSSI M., 2009, *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français*, Thèse de Doctorat, Université Paris 3.

RUANO-BORBALAN J.-C. & WEMAËRE J., 2002, « Ce que ''transmettre'' veut dire », in *Sciences Humaines*, hors-série « Qu'est-ce que transmettre », n° 36, mars-avril-mai.

RUBIO C., 2018, *Une langue en mission : histoire des politiques linguistiques et didactiques françaises en Palestine*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, sous la direction de Didier de Robillard, Université de Tours.

RUGHOONUNDUN-CHELLAPERMAL N., 2007, *Famille, enfant, école : les représentations de l'école etde l'écrit d'enfants entrant dans l'écrit en langues étrangères*, Thèse de Doctorat, sous la direction de Jacques Fijalkow, Université Toulouse-Le Mirail.

RUNGOO G., *Within a state of linguistic anarchy: kreol, people and language* (pas d'édition).

SALON A., 1983, *L'Action culturelle de la France dans le monde,* Nathan (Coll. Francophonie), Paris.

SATTOUF R., 2014, *L'Arabe du futur*, Allary éditions.

SAUSSURE F., [1916] 1995, *Cours de linguistique générale,* Paris, Editions Payot & Rivages.

SERVAN-SCHREIBER C. (éd.), 2014, *Indianité et créolité à l'île Maurice*, Paris, Éd. de l'EHESS,(« Purusârtha » 32).

SHOHAMY E., 2006, Language *policy: Hidden Agendas and New Approaches*, Abingdon, UK. Routledge.

SIMONIN J. et WHARTON. S (éds), 2013, *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Langages ».

SINGY P. (dir.), 1998, Les *femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé. SINGY P., 1997,

L'image du français en Suisse romande - Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud, Paris, Montréal, L'Harmattan.

SLIMANI L., 2020, *Le pays des autres*, Paris, Gallimard.

SPAËTH V., 2014, « La question de l'Autre en didactique des langues » dans C. Goï, E.Huver & E. Razafimandimbimanana (dirs.).

STEIN P., 1982, *Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice*, Hambourg, Helmut Buske Verlag. SUCHET M.,

2014, *L'imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Gallimard.

TABOURET-KELLER A., 1982, « Entre bilinguisme et diglossie. Du malaise des cloisonnements universitaires au malaise social », in *La linguistique*, vol. 18, fasc. 1, *Bilinguisme et diglossie,* PUF, p.17-43.

TABOURET-KELLER A., 2004, « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues. Un micro-sondage », *Langages*, n°154, p.20- 33.

TABOURET-KELLER A., 2006, « A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse oppostion entre « haute » et « basse », ses sources et ses effets », in *Langage & Société*, 2006/4, n°118, p.109- 128.

TAJFEL H., 1981, *Human groups and social categories- Studies in Social Psychology*, Cambridge University Press.

TENDING M.-L., 2014, *Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecturesociolinguistique du processus d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Thèse de doctorat en sciences du langage sous la dir. de D. de Robillard & A. Boudreau, Tours,Université de Tours, France, Université de Moncton, Canada.

TIRVASSEN R., 1994, *Conduire des recherches en contexte plurilingue : le cas de Maurice*, Espaces discursifs, Paris, L'Harmattan.

TIRVASSEN R., 1995, « L'école mauricienne génère-t-elle ou gère-t-elle l'insécurité linguistique ? »,in *Français régionaux et insécurité linguistique* , Actes de la 2e Table Ronde du Moufia, 23, Créolisation,plurilinguismes et dynamiques sociales.

TIRVASSEN R., 2003, *Ecole et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'océan indien*, Langue et développement, Paris, L'Harmattan.

TIRVASSEN R., 2010, *La langue maternelle à l'école dans l'océan indien*, L'Harmattan.

TIRVASSEN R., 2012, *L'entrée dans le bilinguisme*, Espaces Discursifs, l'Harmattan.

TIRVASSEN R., 2012, *Langages de jeunes, plurilinguisme et urbanisation*, Espaces Discursifs, L'Harmattan.

TIRVASSEN R., 2014, *Créolisation, plurilinguisme et dynamiques sociales. Conduire des recherches en contexte plurilingue : le cas de Maurice*, Collection : Espaces discursifs.

TOUSSAINT A., 1969, « La langue française à l'ile Maurice », in *Revue d'Histoire*, p.398-427. Site web : https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1969_num_56_205_1494, consulté le 11 août 2019.

UNESCO 2003, « Education in a multilingual world. Education position paper », Paris, France,UNESCO.

VALDMAN A., 2000, « La langue des faubourgs et des banlieues : de l'argot au français insulaire », *The French Review*, vol.73, n°6, p.1179-1192.

VALDMAN A., 1978, *Le créole, structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.

VALLENCE A., 2010, *Les représentations sociales*, De Boeck.

VAN CAMPENHOUNDT L., FRANSSEN A., et CANTELLI F., « La méthode d'analyse en groupe », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, p.10, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 30 janvier 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/2968.

VERONIQUE D., 1994, *Créolisation et acquisition des langues*, Publications Université de Provence.

WEINREICH U., 1953, *Languages in contact, Findings and problems*, Linguistic Circle of New York

WHARTON S., 2001a, « Didactiser l'interlinguistique : une prise de risque ? Le cas de l'école réunionnaise », in *Lidil*, n°23, p.209-227.

WHARTON S., 2001b, « Enseigner le français à la Réunion : toujours des chantiers en perspective », in *Le français aujourd'hui, Le français d'ailleurs*, n°132, p.38-44.

WHARTON S., 2002, « Le créole réunionnais dans le paradigme des langues régionales de France : mouvements institutionnels symboliques, ou planification glottopolitique ? », in Tirvassen R. (dir.),*Ecole et plurilinguisme dans le Sud-ouest de l'océan Indien*, Paris, L'Harmattan, p.67-82.

WHARTON S., 2003a, « Formation des enseignants dans les aires créolophones : Comment évaluer la politique linguistique à l'œuvre ? Selon quels critères ? », in Tupin F. (dir.), *Ecole et éducation*, Paris, Anthropos, p.231-253.

ZARATE G., 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Recherche Applications, Hachette, Paris.

BIBLIOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE

CONSEIL DE L'EUROPE

(1992a), *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Série des traités européens, n°148,Strasbourg, 5, XI, 1992.

(2000), *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues*, Strasbourg, Conseil de la Coopération Culturelle, Comité de L'éducation « Apprentissage des langues et citoyenneté européenne », Division des Langues Vivanes, Didier.

(2006a), *L'Education plurilingue en Europe, 50 ans de coopération internationale,* Strasbourg, Division des politiques linguistiques, février 2006.

MULTI-INSTITUTIONS ET MULTI-ORGANISATIONS

(1996), *Déclaration universelle des droits linguistiques*, Conférence mondiale es droits linguistiques, organisée par le PEN Club International et le CIEMEN (Centre International Escarré pour les minorités ethniques et les nations), avec le soutien de l'UNESCO, Barcelone, 6-9 juin 1996, et texteintroductif du Comité d'accompagnement, http:／／linguistic-declaration.org／versions／frances.pdf [consulté le 22／06／19].

Housing and Population Census, Republic of Mauritius, 2011, Volume II: Demographic and Fertility Characteristics.

SITOGRAPHIE

ALEN GARABATO, C. et KIS-MARCK A., 2015, « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas* [En ligne], 77 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 14 décembre 2015. URL : http:／／lengas.revues.org／866

Base de données lexicographiques panfrancophone : http:／／www.bdlp.org／, consulté le 17 avril 2018.

BOUZIDI L. & BOULESNANE S. 2017, « Les humanités numériques : L'évolution des usages et des pratiques », *Les Cahiers du numérique*, vol. 13(3), 19-38. https:／／www.cairn.info／revue-les- cahiers-du-numerique-2017-3-page-19.html

BRETTELL C., 1993, *When they read what we write, the politics of ethnography*, https:／／philpapers.org／rec／BREWTR, consulté le 14 janvier 2019.

CASTELLOTTI V., DEBONO M., PIEROZAK, I., 2017, Contextualisations didactiques et didactologiques. Suite du débat Réponse à l'article de Philippe Blanchet dans le n°7 de la revue « Contextes et Didactiques », extrait du site : https:／／www.contextesetdidactiques.com／371, consulté le 19 janvier 2019.

CHAXEL S., FIORELLI C., MOITY-MAIZI P., 2014, « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action », dans revue *¿ Interrogations ?*, n°17, L'approche biographique, janvier 2014 [en ligne], http:／／www.revue-interrogations.org／Les-recits-de-vie- outils-pour-la (Consulté le 7 mai 2018).

DIETRICH A. 1891, « Les parlers créoles des Mascareignes », extrait du site : http:／／www.persee.fr／doc／roma_0035-8029_1891_num_20_78_5670, consulté le 21 octobre 2017.

FOREST C., 2008, « Boswell, Rosabelle. – Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 192 | 2008, mis en ligne le 11 décembre 2008, consulté le 22 septembre 2019. URL : http:／／journals.openedition.org／etudesafricaines／13732

GERBEAU, H., 2009, « Religion et identité créole à l'île Maurice », *Histoire et missions chrétiennes*, 12(4), 53-71. doi:10.3917／hmc.012.0053.

HARMON J., 2014, « Le système éducatif de l'Île Maurice », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*[En ligne], 57 | septembre 2011, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 14 mars 2017. URL : http:／／ries.revues.org／2050 ; DOI : 10.4000／ries.2050

Extrait du site : ps:／／www.cairn.info／revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2009-4-page-53.htm?contenu=auteurs

LUDI, G., 1995, http:／／intellectica.org／SiteArchives／archives／n20／20_10_Ludi.pdf , consulté le 20 janvier 2019.

MATTHEY M., 2005, *Plurilinguisme, compétences partielles et éveil aux langues, De la sociolinguistique à ladidactique des langues* : https:／／books.openedition.org／septentrion／14822?lang=fr , consulté le 20 janvier 2019.

http:／／lavoixfrancophone.org／etude-destins-possibles-francais-avenir-mauricien-futur-philippin／ Consulté le 01 mars 2017

https:／／www.lexpress.mu／article／l%E2%80%99enseignement-du-fran%C3%A7ais-%C3%A0-maurice-fait-d%C3%A9bat , consulte le 15 mars 2017

http:／／www.cotenordmag.com／travel-iles-by-cote-nord／les-plus-belles-expressions-creoles／ consulté le 28 juin 2017.

https://bouzermaurice.wordpress.com/2010/03/14/quelques-expressions-a-few-expressions-mauritian-creole-creole-mauricien-traduittranslated-en-francaisenglishespagnol/ consulté le 28 juin 2017.

Thèse sur les « Blancs Mauriciens » :

lien : http://www.berghahnbooks.com/title.php?rowtag=SalverdaFranco , consulté le 26 juin 2016.

MONTAG W., « "Les subalternes peuvent-illes parler ?" et autres questions transcendentales », *Multitudes*, 2006/3 (no 26), p. 133-141. DOI : 10.3917/mult.026.0133. URL : https://www.cairn.info/revue-multitudes-2006-3-page-133.htm, consulté le 12 juillet 2021.

PEGHINI J., 2017, « A Maurice, on attend la mise en place d'une réelle politique multiculturelle », par Tirhankar Chanka, extrait du site : http://www.rfi.fr/hebdo/20170421-maurice-multiculturalisme-malaise-creole-langues-ile-utopie-instrumental, consulté le 21 juillet 2019.

ROBILLARD D. de, *Contribution à un Inventaire des particularités lexicales du Français de l'Ile Maurice,* Vances, Edicef : bibliotheque.refer.org.

SLUKA, 2007, https://www.researchgate.net/publication/46684709_Fieldwork_in_Cultural_Anthropology_An_Introductioneffrey Fieldwork in cultural anthropology, consulté le 14 janvier 2019.

Site d'André Thibault : http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/IleMaurice.pdf, consulté le 11 aout 2019.

VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD. VAN

CAMPENHOUDT L., FRANSSEN, A. et CANTELLI, F., 2009, « La méthode d'analyse en groupe », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 15 mai 2018. URL : http://sociologies.revues.org/2968.

VERONIQUE G. D., « Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française », *Langue française*, 2010/3 (n°167), p. 127-140. DOI : 10.3917/lf.167.0127. URL : https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-127.htm, consulté le 22 avril 2019.

ANNEXES

Annexe 1 – Prélude au discours sur la francophonie du Président de la République

« Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France laquelle en serait le centre, c'est la langue française elle -même qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa variété étourdissante. »

Emmanuel Macron, le 20 mars 2018

En présentant le 20 mars 2018 devant l'Académie française son ambition pour la langue françaiseet le plurilinguisme, le Président de la République a adressé un message politique fort aux citoyens d'expression française du monde entier, introduisant une conception ouverte, plurielle et décentrée de la francophonie et affichant une volonté inédite de soutenir la vitalité de la langue française à l'international. La promotion du plurilinguisme et de l'éducation à l'interculturalité représente un enjeu spécifique pour la diffusion des langues, dont le français, dans un contexte de mondialisation où les risques de standardisation culturelle et de replis identitaires sont réels.

Annexe 2 - Francophonie – Transcription du discours du Président de la République à l'Institut de France

Présidence de la République

Pôlepresse

TRANSCRIPTION DU DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Institut de France – Mardi 20 mars 2018

Monseigneur,
Madame,
Monsieur le Chancelier de l'Institut,
Madame le Secrétaire perpétuel,
Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Premier ministre,
Madame La Secrétaire générale,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Madame la Représentante personnelle pour la francophonie,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'humilité que je viens aujourd'hui essayer dans ce lieu de vous parler de francophonie. Je dis avec beaucoup d'humilité parce que la dernière fois que j'en ai parlé c'était dans une université à Ouagadougou, peut-être certains qui étaient avec moi s'en souviendront. Et je n'ai eu absolument aucun succès, c'était dans un discours plus large sur l'Afrique où j'essayais d'embrasser nombre de considérations sur l'avenir de ce que la France peut y faire et les questions que nous avons à y soulever. Et lorsque j'ai parlé francophonie c'est sans doute le moment où les malentendus se sont le plus installés. J'avais face à moi des jeunes étudiantes et des jeunes étudiants qui de manière évidente ne comprenaient pas ce que j'étais en train de dire ou plus exactement se disaient « il nous parle de quelque chose qui ne nous dit rien, il nous parle depuis un endroit ou depuis une langue qui ne nous dit pas la même chose ».

1

La réponse m'a sans doute été donnée tout à l'heure par Gabriel FAYE qui nous disait que dans son Bujumbura natal quand on parlait de francophonie lui qui a montré à plusieurs reprises qu'il sait parler et écrire le français venait à l'esprit la photographie d'un président dela République française avec des présidents africains. Alors, croyez-moi, ça n'est pas de cetteimage dont je suis venu aujourd'hui vous parler et je voudrais plutôt chercher à m'en défaire.Parce qu'aujourd'hui de Maradi à Séoul, de Yaoundé à Oulan-Bator, de Nouméa à Buenos Aires, le monde bruisse de notre langue. Elle résonne par sa littérature, par sa poésie, par la chanson, le théâtre, le cinéma,par l'art culinaire, le sport, le débat philosophique ou l'éloquence et aujourd'hui partout sur laplanète en ce jour ainsi choisi la langue française ditle monde et il faut la défaire des images qui ont fait qu'elle a pu un moment oublier de le dire.Elle en décrit la moindre facette, elle en énonce lesaspérités, elle en creuse les conflits, elle en raconte toutes les histoires, elle en tisse le récit entre des individus que séparent des océans, des déserts, des traditions et qui dans le creuset de la langue française se retrouvent etse comprennent.

Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie dela France laquelle en serait le centre, c'est la langue française elle-même qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa variété étourdissante. C'est cela la francophonie, ce continent humain qui admet comme Constitutionune grammaire partagée, comme articles de loi une syntaxe, comme code civil un vocabulaire. Et c'est fort de cela qu'aujourd'hui des centaines de millions de personnes affrontent le monde, le vivent et le racontent dans ce que Salah STETIE appelle « L'autre langue », celledont il dit d'ailleurs qu'il ne sait pas s'il l'a au fond choisie. Et la France doit aujourd'hui s'enorgueillir d'être au fond un pays parmi d'autres qui apprend, parle, écrit en français, et c'est aussi ce décentrement qu'il nous faut penser.

Notre langue française, si souvent encore représentée comme un jardin aux allées rectilignes,est devenue ce lieu partagé qui a épousé progressivement les inflexions de la planète. Ici résonnent les paroles d'Edouard GLISSANT indiquant comme objet de la poésie le monde, lemonde en devenir, le monde tel qu'il nous bouscule, le monde tel qu'il nous est obscur, le monde tel que nous voulons y entrer. Le français s'est au fond émancipé de la France, il est devenu cette langue monde, cette langue archipel parce que d'autres langues se parlent dansdes continents immenses et des centaines de millions de nos concitoyens la partagent mais ilest peu de langues qui se parlent dans cet archipel monde qui est le nôtre.

Au fil des siècles, la langue française est devenue celle des dominants puis celle des opprimés, elle est ce qui permet de ne pas sombrer dans l'aphasie, dans l'incommunicabilité, dans l'isolement lorsque surviennent la guerre, la violence, la barbarie. Elle permet de dire une expérience du monde qui aurait pu rester enfouie comme cette anguille sous roche dont parlele récit éblouissant d'Ali ZAMIR. Enfaisant de la langue des colons leur langue, en affirmantque la soumission sociale et politique pouvait trouver un exutoire dans la langue des dominants, une langue refaçonnée, remise à sa main, modelée et investie par une expériencedifférente, les anciens colonisés ont aussi apporté à notre langue cette expérience de

souffrance qui enrichit notre regard et trouve les chemins de la réconciliation dans des imaginaires que tout aurait pu opposer.

Avant eux des persécutés, des exclus, des déracinés avaient trouvé dans la langue française leur socle, de Heinrich HEINE à Paul CELAN, mais il serait arrogant de dire que le français serait cette langue seule de la liberté. Non, on a torturé en français, on a fait des choses merveilleuses en français et on continue à faire des choses merveilleuses et terribles en français. Il y a toujoursdes tyrans qui pratiquent la tyrannie en français et aimer le français n'est pas leur donner quitus mais toujours au creux du français il y a eu je crois cette volontéde liberté sans doute toujours inaccomplie, ce destin dont parlait l'abbé GREGOIRE dès 1794, ce projet dont parle aussi STETIE, cette volonté de ne pas céder.

Les mémoires ainsi se sont mêlées, les blessures des uns sont devenues les blessures des autres et nous travaillons dans la même langue à panser nos plaies franchissant pour cela le seuil de l'oubli évoqué par Assia DJEBAR dans « La disparition de la langue française ». La langue française aujourd'hui est animée de cet immense élan vers la liberté, elle est la langue des combats pour l'émancipation, celle des non-alignés dont parlait Abdou DIOUF et BoutrosBOUTROS-GHALI. Elle est aussi la langue des journalistes, des opposants, des blogueurs, des poètes, de tant et tant de pays où on se bat en français pour la liberté.

Car parler français jusque dans les pays qui jamais ne furent des colonies c'est encore s'inscrire en faux contre un ordre présenté comme inéluctable. C'est aller chercher son oxygène dans des textes, dans une mémoire qui toujours ont célébré l'indépendance d'esprit et le refus des conventions. Et le hasard de nos histoires partagées, de nos géographies parfoisnous ont conduit aussi à avoir cette langue en partage. C'est pour cela que nous admirons le combat des Québécois, des Belges, des Suisses, des Luxembourgeois, Monseigneur, Madame,pour porter haut le français. Mais nous sommes également frappés de ces pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie qui quoi que n'ayant jamais été officiellement francophones sont d'aussi ardents partisans de cette langue française qui leur tend un miroir où ils contemplent leur humanité, saisissent le monde, entendent sa rumeur. Parler le français, l'écrire, c'est entrer dans une immense communauté d'expérienceset de regards.

Et tandis que je parle de notre langue archipel me voici avec vous en ce lieu. Et si je suis ici c'est parce que l'Académie française fut un lieu séminal pour cette immense aventure de la langue française. Il n'y eut pas un seul acte fondateur de notre langue mais plusieurs. Depuis Charlemagne en 813 jusqu'à Louis XII en 1510 et surtout François 1er qui en 1539 décida quele français serait la langue administrative du royaume par l'Edit de Villers-Cotterêts. En renonçant au latin des clercs, François 1er ouvrait la porte à une langue authentiquement nationale, partagée, comprise de tous, il donnait corps à cette ambition propre à la langue française de jeter des ponts entre les classes et les conditions. L'Edit de Villers-Cotterêts invente aussi un état civil, c'est-à-dire qu'il fait entrer chaque Français dans une existence documentée, certifiée, officielle, une existence qui se vit et se lit en français.

Ceux qui prétendent que Villers-Cotterêts ne fut pas l'acte de naissance du français comme langue de la France ont sans doute raison historiquement mais ils ont tort sur le plan culturel et politique,car la portée symbolique de cet édit résonne encore jusqu'à nous. 10 ans plus tard, du BELLAY posait avec sa « Défense et illustration de la langue française » un acte de naissance littéraire du français. Des poètes et des poétesses comme Louise LABE lui inventaient des sonorités et des couleurs nouvelles et moins de 100 ans après naissait l'Académie française, faite non pour gouverner le français mais pour s'assurer que ses règlesseraient adaptées à l'usage et que la langue ne serait pas la proie de quelques-uns mais le biende tous, poursuivant la même volonté inaugurale de François Ier.

L'Académie a été conçue pour protéger la langue des coups de force inévitables de ceux qui veulent la soumettre à leur agenda politique ou dogmatique et faire de la langue non pas un être qui vit et respire mais un outil soumis au programme de quelques-uns. L'idée fondatricefut quela langue française ne vivrait réellement que si l'on donnait la prééminence à l'usage,que les règles donc devaient être préservées et observées contre les précieuses et les précieuxde tous temps, et nous en avons encore. C'est là conférer à la langue une dignité particulière, cela suppose qu'on ait d'elle une conscience très élevée qui ne la réduise pas à être un outil decommunication mais soit la substance même de ce qui nous fait humain.

C'est aujourd'hui un acte de confiance en notre langue que nous sommes résolus à accomplir,car nous sommes au seuil d'un moment nouveau de notre histoire et de l'histoire de notre langue. Nous passons de l'idée ancienne d'une francophonie qui serait la marge de la France à cette conviction que la francophonie est une sphère dont la France avec sa responsabilité propre et son rôle historique n'est qu'une partie agissante, volontaire mais consciente de ne pas porter seule le destin du français.

Jean ROUAUD en a exprimé l'enjeu en des termes d'un lumineux optimisme : « désormais déliée de son pacte avec la Nation, écrit-il, libérée de l'étreinte de la source-mère, devenue autonome, choisie, retournée à son champ premier, nourrie par d'autres aventures, n'ayant plus de comptesà régler avec la langue des anciens maîtres, la langue française a de nouveauà proposer, vue d'Afrique, d'Asie ou des Caraïbes, de Chine ou d'Iran, d'Amérique du nord ou du Vietnam, son interprétation du monde, un monde sachant que sans récit il n'y a pas d'intelligence du monde ».

Alors pour réussir ce récit, je veux remercier madame Leïla SLIMANI qui a conduit depuis plusieurs mois un travail considérable et a coordonné ce dont elle vient de rendre compte, cette méthode conduisant à demander à toutes les voix qui souhaitaient s'exprimer leurs idéespour la francophonie. Les ministres ici présents auront à conduire ce travail chacune et chacundans leur domaine mais ça n'a pas été pensé seulement depuis un lieu à Paris ; ce fut le fruit d'un travail partagé, nourri par des voix multiples de tous les continents. Aujourd'hui si nousvoulons répondre à ce grand récit, cette interprétation du monde que nous voulons et pouvonsporter, il nous faut réussir en quelque sorte à apprendre, échanger et créer en français. C'est autour de ce triptyque que je veux en quelques instants revenir et échanger avec vous.

Apprendre à parler et écrire le français d'abord c'est établir dans toute la francophonie cette Constitution qui nous unit et nous rapproche. Il y a dans le rapport à une langue le rapport à une autorité, elle a ses règles et une langue permet des libertés, vous en êtes pour nombre d'entre vousde merveilleux visages, mais elle n'existe pas si d'abord on n'accepte pas de se soumettre à ses règles, si on n'accepte pas son autorité première, les usages que d'autres femmes et hommes en ont fait et qui s'est progressivement sédimenté, dont on peut retracer l'histoire ou se perdre dans ses rais.

C'est un immense défi et nous ne relèverons celui-ci que si nous savons faire se lever une génération nouvelle, militante, ambitieuse, une génération de ces héros bien particuliers qu'on appelle les professeurs de français. Vous me direz que sur ce sujet, j'ai une forme de conflit d'intérêts biographiques qui pourrait conduire à fausser mon jugement. Je ne pourrai le nier mais je veux néanmoins dire que toute notre histoire, l'histoire de notre pays fut constituée par ces héros et notre capacité à porter le français y compris dans des terres où notre langue a reculé ; nous avons réussi à le faire par ces héros que sont les professeurs de français.
A chaque fois que nous avons fermé une classe, que nous avons décidé qu'on pouvait se passer d'un professeur, le français a reculé. Et à chaque fois que nous avons considéré qu'on pouvait s'affranchir d'un professeur ou ne plus former le professeur, le français a aussi reculé.Le professeur de français, cette figure centrale, qui forge l'esprit, la sensibilité, la mémoire, lacuriosité parce que la grammaire, le vocabulaire, l'étymologie et bien souvent la littérature sont le terreau où nos vies s'enracinent. Le professeur de français est le garant et le moteur dela vitalité même de la langue française. Nous savons tous ici notre dette à l'égard des éveilleurs qui nous jettent parfois contregré dans les méandres de la grammaire et dans les grands espaces du roman ou de la poésie, faisant croître en nous ce qui était encore confus, latent. Notre première et plus grande responsabilité est ainsi de rendre ses lettres de noblesse au métier de professeur et singulièrement au métier de professeur de français.
Et apprendre le français, c'est d'abord l'apprendre en France et nous ne saurions proposer quoi que ce soit pour la francophonie si nous ne savons regarder nos propres imperfections, nos propres lacunes, parfois nos propres reculs. C'est pourquoi nous avons dès le début du quinquennat décidé qu'il fallait en effet parfois remettre des règles, rouvrir des classes, réduire le nombre d'élèves par classe dans ces lieux de la République les plus en difficulté, oùon a concentré toutes les difficultés et où le français avait reculé. Dès le mois de septembre dernier, le ministre de l'Education nationale a ouvert dans ces zones dites d'éducation prioritaire des classes de CP, suivront des CE1 puis encore d'autres pour réduire le nombre d'élèves par classe pour regarder en face ce qui était devenu une banalité pourtant inadmissible, celle qu'un enfant sur cinq arrivant en CM2 dans notre pays ne savait pas maîtriser ou la langue ou le calcul ou l'écriture comme il le devait.

Nous avons donc remis des maîtres, quelques règles, remis l'évaluation sans laquelle on ne sait mesurer si l'on a appris ou pas, et réussi je crois à aussi remettre dans l'esprit de chacun, et au premier chef les parents, que parler une langue s'acquiert par des efforts, par ce travail. Nous poursuivrons avec le ministre de l'Education nationale cette tâche parce qu'elle n'est pas pour autant terminée mais nous avons ainsi remis au centre de ce combat pour le français l'école et le professeur.

Apprendre le français, c'est bien entendu également lire et c'est ce que dès la rentrée dernièrele ministre de l'Education et la ministre de la Culture ont ensemble porté et que nous poursuivrons. Lire c'est entrer dans la substance de la langue, mais aussi dans sa mémoire et son imaginaire, c'est consacrer un temps de solitude, à ce qui nous reliera plus fortement auxautres et au monde. La lecture sera au cœur de l'école, cela a commencé, le livre offert chaque année le sera encore davantage et les exercices ainsi se poursuivront. Des exercices qui permettent de forger avec la langue ce contact étroit seront multipliés, de la dictée à la pièce d'éloquence, de la lecture à voix haute à la chanson, de la récitation à la réflexion sur la racinedes mots qui passent en France par la revitalisation résolue des langues anciennes qui sont la matrice même de notre langue, et d'où procède cette autorité même dont je parlais.

La lecture redeviendra le cœur de l'apprentissage notamment dans les quartiers où nous l'avions laissé reculer, où la langue française elle-même s'est abîmée. Nous ne pouvons être davantage ce pays où ces reculs avaient été admis. Lire à l'école c'est lire en français. C'est lire la littérature française dont je veux qu'elle retrouve toute sa place au dépens de succédanés dont trop souvent on s'est satisfait. Je veux notamment que les élèves renouent avec les œuvres intégrales trop souvent découpées en extraits et avec le plaisir de lire qui n'estpas toujours compatible avec des exercices trop formels, qui accepte aussi qu'on se perde dans des longueurs parce qu'elles font partie du rapport au livre.

Lire aujourd'hui, c'est lire aussi la littérature écrite en français aux quatre coins du monde. Je souhaite que des auteurs de langue française soient enseignés dans les écoles françaises mêmes s'ils ne sont pas Français ou d'origine. C'est ainsi que les élèves de France apprendront à goûter le sel de leur langue dont les écrits coruscants d'Ahmadou KOUROUMA, Driss CHRAÏBI, François CHENG, Milan KUNDERA, HAMPÂTE BÂ,
Aimé CESAIRE, NIMROD et tant d'autres ici présents. J'ai ainsi décidé que la journée du 20mars serait désormais dédiée à la connaissance des littératures en langue française à l'école.

Lire, c'est aussi avoir un lieu pour lire ; il y a l'école, certes, mais il y a aussi la bibliothèque. C'est en ce sens bien entendu que les recommandations formulées par Erik ORSENNA et Noël CORBIN dans leur rapport rendu à la ministre de la Culture il y a de cela quelques semaines seront suivies scrupuleusement. Parce que parfois retrouver la bibliothèque fermée lorsqu'on rentre le soir ou lorsqu'une ou deux journées n'est livrée à la disponibilité des parents ou des enfants, c'est renvoyer à un espace de tranquillité, d'intimité qui n'existe pas, c'est priver d'un espace d'échanges, de hasards ou de rencontres, de partage de littératures etd'expériences de mots, celui ou celle qui y avait peut-être le plus droit. L'ouverture des bibliothèques, c'est un combat pour l'émancipation
; ouvrir dans les villes et les villages où cela a du sens, où c'est souhaité, porté par les élus, les maires au premier chef, ouvrir ces bibliothèques, c'est permettre à des enfants qui n'ont pas de livre dans leur famille, c'est permettre à des enfants pour qui travailler en famille n'est plus possible, d'avoir accès aux livres, à la tranquillité qui l'accompagne, au silence, à l'échange choisi, c'est mettre fin à cetteidée que trop encore peuvent avoir en tête que ça ne serait pas pour eux ; les bibliothèques sont le lieu névralgique de cette formation personnelle.

Ce devoir d'apprendre le français en France s'impose de manière plus impérieuse au momentoù nous devons accueillir des femmes et des hommes chassés par la guerre et leur donner undestin au sein de notre communauté nationale. Je ne vois pas de meilleur titre de séjour poureux que la langue française et c'est par là aussi qu'ils entreront dans la Nation, c'est par là qu'ils trouveront leur juste place. Et si on ne leur donne pas cette chance, si on ne leur donnepas cette possibilité de rentrer dans notre pays par et dans la langue, quelle place prétend-t-on leur donner ? Aujourd'hui les réfugiés ont droit à 250 heures au maximum de cours de français ; je vous défie d'apprendre le français en 250 heures.

Ce volume sera porté à 400 heures et même 600 heures pour les personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de la société française qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture ; nous accompagnerons les associations, les établissements éducatifs avec la délivrance d'un label propre, en mettant aussi dans chaque ville des bibliothèques et des médiathèques de référence parce que la langue française n'est pas simplement un outil d'intégration ; elle est l'intégration. Et je salue ici le travail que plusieurs associations présentes en ces lieux font chaque jour pour des élèves réfugiés venus de Géorgie, d'Afghanistan, de Libye, de Syrie ; certains dans quelques jours, dans quelques semaines joueront « Britannicus » de RACINE. Cela vaut tous les titres et tous les papiers.

Cette exigence que nous portons sur notre territoire national, je veux la porter hors de nos frontières de la même façon car il est de la responsabilité de la France de faire vivre nos Francophonies au service des peuples non pas comme un faux-nez de notre empire colonial, comme certains le prétendent, mais parce que nous croyons dans le destin de notre langue, dans ce qu'elle véhicule, dans ce qu'elle dit du monde où nous vivons sans surplomb aucun. C'est pour cela que la France s'est engagée tout particulièrement de la même manière pour l'éducation et pour la formation des maîtres. Ces deux combats sont décisifs.

J'ai voulu que la France, dans l'action qu'elle mène à l'international – et nous l'avons constamment porté avec le ministre –, puisse, à travers son aide publique au développement, réaffirmer son engagement fort pour l'éducation, en particulier l'éducation des jeunes filles qui recule aujourd'hui dans tous les terrains où la terreur monte et où l'obscurantisme essaieaujourd'hui de prendre le dessus. Il nous faut donc nous battre en investissant, ce que la France fera dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation, mais aussi dans son aide bilatérale pour l'éducation, l'éducation des jeunes filles en particulier en Afrique et tout particulièrement au Sahel.

Nous nous battrons aussi pour la formation des maîtres, car il importe de continuer à accompagner à cet égard toutes les initiatives d'appui à une éducation de qualité en France quisoit accessible à toutes et tous et en particulier avec le déploiement à tous les pays d'Afrique francophone du Programme d'accompagnement des enseignants *Apprendre* réalisé en lien avec les agences de l'OIF, la création d'un fonds pour améliorer l'accessibilité aux ressourcespédagogiques et la mobilisation du ministère français de l'Education nationale et de ses

opérateurs pour proposer des dispositifs innovants de formation initiale et continue et le renforcement des actions bilatérales menées par nos ambassades.

La stratégie présentée aujourd'hui et que les ministres auront à cœur de détailler s'appuiera sur des initiatives qui viendront compléter ces dispositifs et le travail remarquable conduit surce sujet par l'OIF. Nous mettrons ainsi en place un volontariat international pour le français àdestination des pays prioritaires et doublerons le nombre de missions du service civique sur cet enjeu. Nous aiderons la Fédération internationale des professeurs, elle aussi accompagnée par l'OIF, pour œuvrer dans ce cadre.

Mais ce travail passera aussi par un élan nouveau donné aux lycées français. La France dispose aujourd'hui de 500 établissements dans le monde accueillant 350.000 élèves. C'est la colonne vertébrale de notre offre d'enseignement à travers le monde. Il sera consolidé, dynamisé pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante. Les moyens seront maintenus. Le ministre, à l'été, proposera une stratégie pour mieux associer le secteur privé etje veux ici remercier tous les Etats qui accompagnent dans ce travail. Et j'ai eu l'occasion de le faire hier mais je veux en ce lieu vous le dire, Monseigneur, remercier en particulier le choix qui a été le vôtre pour notre lycée français au Luxembourg et l'investissement qu'avec votre gouvernement, vous avez décidé de faire pour que nous continuions à être présents.

Nous allons aussi développer les établissements partenaires avec l'objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis au sein du réseau scolaire français d'ici à 2025. Des pôles régionaux de formation seront créés pour former les nouveaux enseignants, par exemple, au Mexique ou au Liban. Et partout où je passerai, je poursuivrai de manière méthodique des stratégies partenariales qu'avec le ministre et le secrétaire d'Etat à la Francophonie, nous conduisons inlassablement qui consistent à nouer des partenariats pour que dans les systèmeséducatifs de chacun des pays, le français soit davantage et mieux enseigné, que nous puissionsaider à ces investissements, mais qu'ils soient choisis par chacun de ces pays.

En dehors même de nos établissements, les filières bilingues francophones sont en effet très demandées à l'étranger, du LAFAYETTE Acadamy de New York jusqu'au lycée Guangmingde Shanghai en passant par le 18e lycée de Zagreb. Pour accompagner leur développement, lamission de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en la matière sera renforcée. L'objectif est qu'en 2022, le réseau des écoles proposant des sections bilingues francophonesde qualité portant le label France Education regroupe 500 établissements contre les quelque 209 actuellement.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, je souhaite aussi que nos établissements osent s'implanter hors de nos frontières et se regroupent dans des campus, comme au Maroc, au Sénégal, demain en Tunisie avec la future université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée.Il s'agit de doubler dans ces formations le nombre d'élèves en 2022. La ministre aura elle aussi à conduire cette stratégie, comme elle a commencé à le faire, et les Assises des universités francophones et la conférence en mai prochain à Paris des 20 ans du

Processus de Bologne mettront au cœur de la réflexion les co-diplômes dont je souhaite également le doublement.

Nous pouvons réussir ce pari, si nous décidons d'y investir à nouveau et si nous marquons ce volontarisme. Mais sans être présents à travers les professeurs, par nos écoles, par ces partenariats, par nos universités, nous ne réussirons pas à faire que le français soit bien appris.Il nous faut aussi pour cela bien accueillir les étudiants étrangers qui viennent apprendre en France. Dans son livre corrosif « La préférence nationale », Fatou DIOME relate de façon drolatique les avanies d'une étudiante sénégalaise finançant ses études par des emplois de maison. Nous ne pouvons plus être ce pays opposant aux étudiants étrangers un parcours du combattant dont Fatou DIOME décrit avec un humour grinçant les détours. Les effectifs de lamobilité étudiante dans le monde vont fortement augmenter dans les prochaines années. La France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire et le nombre de ceuxqui viennent des pays émergents doublera parce que la langue française est ce bien qui nous lie. Etudiants indiens, russes, chinois seront plus nombreux et devront l'être.

Nous devons d'ores et déjà tout faire pour rénover les conditions de leur accueil. J'ai donc demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur de concevoir un plan d'ensemble avec le concours de Campus France. C'est ce plan qui sera présenté début 2019. Dans le même esprit,une Maison des Etudiants francophones sera créée à la Cité internationale universitaire de Paris. Sa construction commencera cet automne et elle proposera 150 places aux meilleurs étudiants du monde francophone. Apprendre le français dans notre pays, dans des endroits où parfois nous l'avions abandonné. Apprendre le français dans le monde francophone comme ailleurs est donc la base, le socle sur lequel nous pouvons construire.

Si le monde en ce 20 mars bruisse de la langue française de façon presque vertigineuse, il résonne aussi de toutes les autres langues. Tout le monde s'y exprime tout le temps avec des relais technologiques toujours plus puissants, portant au jour des paroles ignorées, donnant unsurcroît de puissance aux paroles instituées. Et la langue française est souvent bousculée par d'autres langues qui visent à l'hégémonie. Elle a d'ailleurs reculé ces dernières décennies parce que nous l'avons parfois abandonnée, parce que nous avons décidé d'arrêter d'investir. Et au Moyen-Orient ou en Asie, force est de constater que, alors qu'il y a 15 ou 20 ans, il étaitévident de parler le français,ça n'est plus tout à fait le cas.

C'est pourquoi le second objectif, le second défi est de faire du français une langue majeure d'échange, de communication et, en quelque sorte, de faire de cette langue une manière d'échanger non hégémonique et j'y reviendrai, mais aussi de créer un usage utile de la languefrançaise, une efficacité, la possibilité offerte d'un accès à quelque chose. Le français est cettelangue qui doit permettre d'accéder à un travail, à d'autres opportunités, à des espaces linguistiques, géographiques qui permettent de communiquer, de partager une information, decontester, de travailler, d'accéder à des possibles. Il nous faut donc penser et présenter – et c'est l'ambition profonde, séminale de l'Organisation internationale de la Francophonie – cette ambition d'avoir aussi un français utile, efficace et nous devons pleinement l'assumer.

Une grande partie de cette bataille se joue bien entendu sur la Toile. Les Français s'y défendent, y sont représentés. Le français y est la quatrième langue. Sur AMAZON, les livres en français occupent la troisième place mais nous ne devons pour autant pas nous satisfaire decette situation. La Francophonie doit affirmer plus clairement ses atouts et le combat sur les plateformes, les réseaux sociaux est à la fois politique et culturel. C'est pourquoi les universités francophones doivent accélérer la mise en ligne des contenus académiques et des ressources pour la rechercheet l'enseignement. Nous encouragerons les universités du mondefrancophone à développer des cours en ligne massifs et ouverts avec l'expertise de France Université Numérique.

L'Institut français est chargé d'opérer un déploiement massif du réseau social des professeursde français en ciblant 150 pays et 75.000 adhérents à l'horizon 2021. Nous renforcerons les logiques de réseau sur la Toile francophone, le développement des collaborations et des projets communs. Nous mettrons en place le premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues, la Fabrique numérique du français. Nous réunissons pour cela des ingénieurs, des chercheurs, des linguistes, des artistes, des entreprises innovantes, coordonnés par l'Institut français, avec un projet qui, à l'heure de l'intelligence artificielle, a pour but de ne laisser ce nouveau continent ni dans la main des Anglo-Saxons ni dans la main des Chinois.

Il nous faut en effet, à travers ces initiatives, promouvoir le français, les contenus en français, les contenus académiques, scientifiques et la présence de tous les locuteurs sur la Toile. La Francophonie doit pouvoir dès maintenant s'imposer dans les technologies les plus innovantessans quoi elle sera vite exclue du champ des langues insérées dans les nouveaux modes de communication.

Ce combat, c'est aussi celui qui passe par notre puissance de feu médiatique. La France a la chance de pouvoir s'appuyer sur une institution puissante, France Médias Monde. Il suffit dese rendre à l'étranger pour en mesure l'influence. 135 millions de personnes sont touchées chaque jour. Nous devons rehausser notre ambition, parvenir dans les deux ans qui viennent àplus de 150 millions. Et je souhaite aussi que l'ensemble de nos médias français et francophones réfléchissent davantage à leur projection hors de nos frontières, à leur résonnance internationale, qu'elle soit télévisuelle ou radiophonique, mais également sur la Toile.

Nous disposons de titres de qualité, de marques fortes. Elles sont déjà présentes à l'étranger, mais nous pouvons redoubler d'ambition et l'Etat accompagnera cette ambition ainsi repenséecar c'est la possibilité de promouvoir nos créations artistiques, journalistiques, des contenus francophones qui disent quelque chose de cette interprétation du monde que j'évoquais tout à l'heure, qui portent un regard sur le monde, un regard critique, y compris d'ailleurs par rapport à la politique même que mène la France dans certains de ces endroits et dans toutes ces régions. Mais c'est indispensable.

Et cette préoccupation rejoint intimement notre combat contre les fausses informations et pour une presse libre et indépendante. Les médias en langue française doivent apparaître comme

des médias de confiance car ils le sont. Ils pourraient même mettre en place cette certificationque Reporters Sans Frontières appelle de ses vœux. L'AFP à cet égard peut jouer un rôle central car son maillage mondial est exceptionnel. Faire alliance sur ce sujet avec les grands médias francophones serait un atout considérable. Nous pourrions aussi entraîner dans ce défiles grands médias européens, réalisant ainsi entre l'Europe et la Francophonie une alliance inédite et une ambition mondiale à un moment où l'information trop souvent sert des intérêtsparticuliers ou des agendas hégémoniques. Mais c'est une réalité.

Et donc nous devons sur ce sujet n'avoir aucune naïveté. La ministre de la Culture aura à porter un texte important qui concernera une toute petite partie de ce sujet en France en période de campagne électorale. Mais il y a tout un continent, celui du statut de l'information, des vérités et contrevérités. Il existe et il s'articule dans des langues et je crois que c'est un défi à la hauteur des médias en langue française. Former les professionnels de l'information dans la Francophonie est ainsi une tâche urgente si nous voulons que ces agendas ne s'imposent pas à tous. Canal France International, notre opérateur pour la coopération entre médias, intensifiera ses interventions dans les zones francophones prioritaires, notamment au Liban, au Maghreb et en Afrique subsaharienne, afin de renforcer les capacités des médias enparticulier dans le domaine numérique. La formation des journalistes qui sera doublée en seraun pilier majeur et la langue française en sera le ciment parce qu'informer en français, débattre en français a du sens, sans doute aujourd'hui encore davantage qu'hier.

Mais sur ce vaste forum mondial, il est un terrain que la Francophonie doit reconquérir, c'estcelui de l'économie. Parler des usages de cet échange en français, de ces accès que j'évoquais tout à l'heure, c'est aussi parler du monde économique. Lorsque je me suis rendu à Davos, je me suis d'abord exprimé en anglais, puis en français. Certains auraient préféré que je ne m'exprime qu'en français mais s'exprimer en anglais dans une enceinte réunissant la communauté des affaires, c'est d'abord utile et c'est montrer que le français se construit dansce passage, dans ce plurilinguisme, dans cette capacité à parler la langue de l'autre, y compris lorsque c'est la langue devenue dominante, parfois à visée hégémonique, dans le monde des affaires, mais aussi pour ramener ceux qui parlent anglais à la langue française lorsqu'il faut parler des valeurs qui nous guident et du regard que nous portons sur la mondialisation.

Il y a donc bien une Francophonie économique qu'il nous faut ré-embrasser, dont il faut retrouver la vigueur, celle-là même que le rapport de Jacques ATTALI en 2014 proposait de promouvoir avec plusieurs dispositions, qui d'ailleurs demeurent toutes d'actualité. Aussi la solution n'est jamais d'imposer une langue ni de jouer la rivalité des langues. La solution estde permettre la pluralité des langues notamment dans les échanges commerciaux. C'est pourquoi je souhaite qu'en Europe, soient enseignées deux langues en plus de la langue maternelle parce que l'anglais n'a pas vocation à être la seule langue étrangère parlée par les Européens. De même, je souhaite que nos écoles de commerce attirent plus d'étudiants étrangers et contribuent à un nouvel élan du français comme langue des affaires. Lesentreprises doivent aussi prendre leurs responsabilités.

La tentation de faire de l'anglais la langue de travail doit le céder à un effort pour favoriser le multilinguisme et les échanges interculturels sans quoi les entreprises elles-mêmes seront gagnées par une uniformité linguistique, donc culturelle, largement contradictoire avec le monde tel qu'il est. Et nous accompagnerons les entreprises dans ce travail avec, là aussi, despropositions de certification. Cela fait partie des idées qui sont remontées et les associationspatronales, les Chambres de commerce, le réseau diplomatique s'impliqueront dans cette évolution.

Victor HUGO croyait que le français serait la langue de l'Europe, il serait peut-être aujourd'hui un peu déçu. Mais après tout, cela ne dépend que de nous. Pour que le français etle plurilinguisme retrouvent la place qui doit être la leur, notamment au sein de cette Europeéconomique, de cette Europe des affaires et de cette Europe des institutions européennes. C'est pourquoi aussi nous renforcerons notre dispositif de formation linguistique destiné enparticulier aux responsables européens. Bruxelles fera l'objet d'un effort particulier, en lienavec nos partenaires belges, parce que nous sommes en train de vivre un paradoxe dont vousgoûterez aujourd'hui le caractère quelque peu intempestif. L'anglais n'a sans doute jamais été aussi présent à Bruxelles au moment où nous parlons de « Brexit ». Cette domination n'est pas une fatalité, il nous appartient simplement de retrouver là aussi quelques règles, de réinvestir certains lieux et de refaire du français une langue par laquelle on accède à ces opportunités que j'évoquais.

Toute la stratégie européenne en matière d'aide publique au développement, de coopération s'articule sur et autour de cette Francophonie et le français est ce qui donne accès à une bonne partie du continent africain à des opportunités économiques tout autour du pourtour méditerranéen comme aucune autre langue. Cette langue de passage, parce qu'elle s'est construite dans le multilinguisme, cette langue d'accès doit être ainsi assumée, présentée, expliquée comme celle qui permet de construire ces opportunités et donc enseigner à cet égard.

Et c'est pourquoi enfin, lorsque je parle d'usage, lorsque je parle du français comme une langue d'échange, je ne peux pas ne pas parler de plurilinguisme et de traduction. Au fond, nous sommes le seul pays de la Francophonie qui ne vit qu'en français. La Francophonie, sielle nous dit quelque chose – et je ne me suis pas essayé ici, sous le contrôle de plus expertsque moi, à essayer de dire qui était Francophone ou pas –, mais celles et ceux qui parlent enlangue française ont une richesse, ils ont plusieurs langues. Il n'y a que les Français qui n'ontque le Français. Et la Francophonie nous enseigne une chose, c'est que nous n'existons que dans ce plurilinguisme. Notre force, c'est de penser ces passages. Notre force – et c'est peut-être là où nous retrouvons par une forme de ruse de l'Histoire le rêve d'HUGO –, notre force,c'est que nous sommes toujours et avant tout une langue de traduction. C'est ce qu'UmbertoECO disait en parlant de la langue de l'Europe qui serait la traduction et c'est pourquoi nousdevons sur ce plan poursuivre, accroître nos efforts.

Le Grand Prix de la traduction est en effet un moment important qui met en lumière et en valeur le rôle essentiel des traducteurs. Je souhaite que nous puissions aller plus loin,

accompagner nos éditeurs dans ce travail essentiel, poursuivre la traduction en particulier impliquant des langues comme l'arabe ou le chinois, comme le russe, comme je l'évoquais il y a quelques mois à Francfort. Mais que nous puissions aussi poursuivre la traduction du français dans ces langues étrangères pour pouvoir, comme le disait naguère Dany LAFERRIERE, parler le français dans toutes les langues, avec ces mêmes intonations, en ayant conscience de cette pluralité.

La Francophonie doit faire droit aux autres langues, en particulier aux autres langues européennes mais à toutes les langues que la mondialisation fragilise ou isole. La Francophonie, c'est ce lieu où les mémoires des langues ne s'effacent pas, où elles circulent. Et notre mission est donc bien celle de continuer à traduire, d'accroître les traductions dans unsens et dans l'autre, d'être ce point de passage qui nous fait dans la Francophonie, mais ausside défendre le wolof, le mandingue, le bassa,le lingala, le kikongo, le swahili, tous les créoles
– mauricien, guadeloupéen, haïtien, martiniquais, réunionnais –, des langues qui, comme le français, rassemblent des millions de locuteurs au-delà des frontières et contribuent à la circulation des savoirs et des cultures.

Lorsque j'étais à Ouagadougou, si ces jeunes étudiants n'ont pas voulu comprendre ou compris ce que je disais, c'est parce qu'ils ont compris que je défendais le français contre leurlangue. Le français ne peut se développer que dans ce plurilinguisme, que dans ces traductions permanentes. Il nous faut donc aussi faire des dictionnaires dans chacune de ces langues, pousser nos diplomates et nos concitoyens à les apprendre dans le même sens d'hospitalité d'une langue à l'autre et accepter là encore que ces langues qui fécondent le regard porté sur le monde existent et soient pleinement reconnues. Le joli mot de sikidilatif, qui veut dire « suscitant de l'espoir », vient du kikongo. Et relisons les écrits de Maryse CONDE ou les récits de Nathacha APPANAH pour mesurer l'importance de ce dialogue deslangues. C'est tout cela communiquer, échanger dans une langue et donc c'est tout cet effort qu'il nous faut aussi faire pour en retrouver le plein usage.

Enfin le français doit devenir cette langue qui raconte le monde de demain. Mieux, elle doit être cette langue qui crée le monde demain et la création en français voilà notre troisième défi. La Francophonie a connu la colonisation, la décolonisation, les faux-semblants d'une relationsouvent viciée avec les anciens pays coloniaux, puis la créolisation, l'émergence progressive de cette langue- monde, cette littérature-monde dont Alain MABANCKOU a si bien dit l'énergie particulière, nous proposant de « suivre la marche de cette littérature monde en langue française, de tracer sommairement ses contours, de la regarder dans un ensemble plus étendu, plus éclaté, plus bruyant, c'est-à-dire le monde ». Si le français n'est pas cette languede l'Europe rêvée par HUGO, elle est plus que cela, elle est une langue où se forge le vaste monde, cette langue « rapaillée » dont parle le Québécois Gaston MIRON, qui peut désormais embrasser la richesse et la variété du monde sans jamais renoncer à la pluralité de ses enracinements dans un monde où, au fond, la principale menace, c'est l'uniformité ou peut- être « l'insignifiance » dont parlait CASTORIADIS.

La langue française est d'une abondance et d'une richesse de sens incomparable aussi parce qu'elle est constamment dans cette intranquillité avec les autres langues, dans cette cohabitation avec les autres langues, parce qu'elle a elle-même vécu dans notre propre pays dans cette intranquillité. Et ce fut d'ailleurs au cœur des premières batailles de l'Académie française. Nous n'avons jamais été une langue unique complètement ou hégémonique totalement. C'est cela qui nous a donné cette richesse et c'est cela qui fait que la création a une place toute particulière dans la langue qui est la nôtre.

La mission de la Francophonie ne se soumet pas au cadre cartésien d'un programme politique,elle excède tout ce qui chercherait à la canaliser. L'explosion artistique et littéraire qui gagne les territoires de la Francophonie est aujourd'hui le seul programme qui vaille et je ne vais donc pas vous dire que je vais vous proposer une politique de création dans la Francophonie. Il y a trop ici de femmes et d'hommes qui créent dans, par ou avec le français pour accepter cette forme en quelque sorte de verticalité. Notre rôle, c'est plutôt de le rendre possible, de l'accompagner, de faire fleurir ce qui, aujourd'hui, est en germe, de propager ce qui a déjà mûri et de faire que de Paris aux confins du Niger, du bassin du fleuve Congo jusqu'au Pacifique en passant par les Caraïbes, il y ait cette vitalité qui puisse ainsi s'épanouir.

Pour cela, nous devons établir des passerelles, créer des instances qui rapprochent. C'est le sens de la mission que j'ai confiée à Leïla SLIMANI. Son rôle à mes côtés est de relier, nouer,faire converger et donc de repérer et sentir les dynamiques qui sont à l'œuvre, de percevoir lessignaux faibles et saisir les mouvements qui émergent. Pour que la Francophonie soit ainsi une circulation, je souhaiterais qu'on puisse instituer peut-être ce que nous pourrions appelerun « collège des Francophonies », qui mettrait en relation les académies des pays d'expressionfrançaise, dans lequel votre Académie aurait un rôle éminent et qui pourrait au moins une foispar an se réunir pour avoir la mission exaltante de collecter la diversité des usages, de contribuer à la production non seulement des dictionnaires francophones, mais aussi de ces dictionnaires avec ces autres langues et d'assurer que ce plurilinguisme rayonnant sur tous lescontinents se poursuive bien.

Je souhaite aussi des Etats généraux de l'édition en français pour décloisonner les milieux de l'édition francophone et favoriser les cessions de droits du français vers le français. Nous en parlions tout à l'heure. C'est une question qui peut paraître marginale, elle ne l'est pas. Partout hors de France où on veut lire en français, il y a des questions de cession de droits, il ya des problèmes de prix du livre pour accéder aux livres en français et il nous faut donc travailler pour résoudre ce problème. Nous proposerons au Festival Etonnants Voyageurs 2018 de Saint-Malo de réunir pour une première fois ces Etats généraux de l'édition en français. C'est en ouvrant notre marché de l'édition aux littératures en français dans toute leurpluralité aussi que nous permettrons de former ce grand ensemble de langue française et de faire que nos enfants, nos lycéens à l'école ou en bibliothèque auront accès à ces littératures en langue française sans savoir totalement les distinguer.

Et j'ai en mémoire ce que nous disait le jeune écrivain sénégalais Mohamed MBOUGAR SARRil y a quelques semaines ; il disait : « Moi, à 16 ans, j'ai lu « Le père GORIOT » à

Saint-Louis du Sénégal et j'en ai été ébloui et c'est ce qui a fait que j'ai voulu devenir écrivain », écrivain français ! Et je rêve que demain, dans une petite ville de Corrèze ou d'Alsace, un jeune homme ou une jeune fille puisse rêver de devenir écrivain en lisant en lisant HAMPATE BA ou tel ou tel autre et je pense que c'est possible. Et voilà les ponts et lespasserelles que nous avons la volonté de jeter entre les peuples de la Francophonie par la création, l'innovation.

Je souhaite vivement que la France aussi puisse pleinement s'engager dans ce travail en instituant un lieu. Je vous rassure, pas un lieu concurrent de votre Académie. C'est impossibleet je ne serais pas ici pour vous le dire. Non, un lieu pour ces Francophonies. Il y a quelques mois, je n'étais alors pas en fonction, je me rendais dans les dernières semaines de la campagne présidentielle à Villers-Cotterêts et Villers-Cotterêts est bien entendu la ville de l'Edit royal que je citais tout à l'heure. C'est aussi la ville où Alexandre DUMAS est né d'unpère mulâtre, esclave émancipé devenu soldat de la France et qu'il a quittée à pied, dit-on, pour rejoindre Paris quand il a voulu devenir écrivain. Et c'est aujourd'hui une ville qui doute, a été bousculée par les grands bouleversements du monde et a parfois pu céder à quelques sirènes de repli. Et le château ou l'Edit a été signé tombe en ruines, il n'est plus possible d'yentrer.

Alors je souhaiterais qu'on fasse de ce château, de ce lieu un laboratoire de la Francophonie. Le CMN a accepté d'accompagner cette tâche titanesque. Ce sera un lieu d'expositions, de rencontres, de recherches, de pédagogie, de résidence d'artistes et de chercheurs, de travail, de découverte, un lieu de création, d'écriture, de spectacles. Ce lieu si emblématique viendra illustrer l'énergie de la Francophonie et apportera à un territoire en grande difficulté un élan nouveau et même le combat nouveau de ceux qui forgent une fierté retrouvée.

Hors de nos frontières, nous devons aussi retrouver notre influence et notre capacité à agir. C'est pourquoi l'Institut français sera renforcé dans son rôle d'opérateur de la promotion et de la diffusion du français dans le monde. A Paris, Institut français et Alliance seront réunis dansun même lieu pour renforcer les synergies des acteurs qui concourent à la langue française, etle réseau des Alliances se déploiera à raison de 10 ouvertures par an à partir de 2019. Nous avons, avec le ministre, il y a quelques semaines, rouvert une Alliance française en Tunisie ; il n'y en avait plus eu depuis 1948, de mémoire. Je souhaite aussi que les crédits alloués à ces institutions soient pleinement sanctuarisés.

Récemment, j'ai été sur ce sujet interpellé par le recteur de l'université de Dakar, Monsieur THIOUB. Il m'a fait remarquer justement que l'Institut français de Dakar est sagement adosséà l'ambassade de France dans un quartier devenu calme où il se passe moins de choses qu'il ya quelques décennies. Il nous faut donc retrouver les bons lieux et notre diplomatie culturellesera appelée à aller chercher les gens là où ils sont, dans les quartiers parfois éloignés du centre, dans les lieux où bat le pouls de la vraie vie car l'heure n'est plus à une diplomatie culturelle cantonnée dans les beaux quartiers et dans les bâtiments officiels. J'apprécie ainsi qu'à Casablanca, notre Institut français n'hésite pas à travailler dans le quartier déshérité de Sidi Moumen, celui-là même d'où étaient venus les auteurs des attentats de 2003, pour

épauler des artistes comme Nabil AYOUCH, Mahi BINEBINE qui s'efforcent d'offrir aux jeunes les plus vulnérables des formations à la musique, à la danse, au théâtre, au cinéma, descours de français ou d'informatique.

La Francophonie doit pouvoir toucher ces nouveaux publics, aller vers ceux qui ne viennent pas à nous dans les campagnes, dans les quartiers éloignés, dans les quartiers populaires où l'envie de français et de plurilinguisme est forte, où la créativité est exceptionnelle, où l'innovation affleure partout. Et c'est particulièrement vrai du théâtre et du cinéma. L'Institutfrançais encouragera les nouvelles écritures dramatiques francophones, leur traduction vers les langues vernaculaires et leur diffusion par la création d'un fonds spécifique. J'ai confié ainsi un nouveau mandat à l'AFD pour que, dès 2018, elle soutienne les industries culturelles et créatives des pays d'Afrique francophone et de la Caraïbe. 10 premiers projets en faveur del'édition, du cinéma, de la musique. Le CNC quant à lui créera un fonds pour la jeune création cinématographique en Afrique francophone subsaharienne et concrétisera un programme de coproduction avec le Maroc et la Tunisie.

Nous devons avoir la volonté d'accompagner cette créativité là où elle s'exprime et de permettreson épanouissement car nous sommes tous embarqués dans ce flux puissant qui estcelui d'une jeunesse qui est en train de prendre en main sa destinée et qui rêve son futur en français. Cet engagement pour la création en français, c'est celui que nous devons à la Francophonie.

Cette journée, Mesdames et Messieurs, n'est pas comme les autres. La rumeur qui pénètre jusque sous ces voûtes, c'est la rumeur du monde. Nous entendons cette voix qui, jour après jour, construit l'avenir et construit le récit de l'avenir. Nous connaissons son rythme intime, sa prosodie profonde. Nous en pénétrons le secret parce que la rumeur du monde parle notre langue. La Francophonie, ce seront, me dit-on, plus de 700 millions de femmes et d'hommes dans le monde dans quelques années. Ce trésor partagé dont certains avaient parfois un peu perdu de vue la valeur redevient le cœur battant de l'Histoire parce que les combats que nousmenons sont en effet au cœur de l'Histoire.

Mais ce français dont je vous ai parlé, ce français en France, ce français des pays officiellement francophones, ce français qui est parlé dans tous ces pays qui l'aiment, ont décidé de l'adopter ou, par effraction, l'ont épousé, ce français géographique est encore plus étroit que cette Francophonie mentale qui est, si je puis dire, bien plus large. Je n'oublie pas que TOURGUENIEV disait qu'il pensait en français, Leonardo SCIACIA disait que la plus belle histoire d'amour qu'il avait eue, c'était Stendhal. L'un et l'autre écrivaient pourtant dansleur langue.Il y a donc encore plus large que la Francophonie qui a à voir avec le français.

Je me souviens aussi d'Isaac BABEL se rappelant de ses cours de français à Odessa et de sa passion pour FLAUBERT et MAUPASSANT. Rien ne devait le conduire à aimer à ce point furieusement FLAUBERT et MAUPASSANT s'il n'y avait eu un enseignant breton au lycéed'Odessa. « Il était Breton et avait le don de la littérature comme tous les Français », disait BABEL. Ce que je voudrais au fond vous dire, même si je ne vous ai pas convaincus ce soir,

c'est vous dire qu'il y a, au-delà de tous ces combats, quelque chose de plus qui explique la langue d'émotion, de combat, une langue qui est sans doute condamnée à être intranquille parce qu'elle n'est jamais terminée, une langue d'exil, de blessures. Mais c'est cette langue qui nous a été donnée et c'est la langue que j'aime. C'est mon dernier argument pour défendre la cause.

Au fond, du plus loin que je me souvienne, j'ai éprouvé des sentiments en les lisant peut-être avant de les vivre. Je suis convaincu d'avoir connu la Creuse avant d'y être aller, à cause de sincèrement cru pouvoir décrire l'automne grâce à Colette et je peux vous dire tout de la chaleur des soirs de Provence parce que j'avais lu GIONO. C'est ça le français et ça, ça exige en effet beaucoup d'heures d'apprentissage, ça exige de se tromper, de traduire et retraduire, ça exige tout ce que je viens de vous dire, mais ça n'enlève rien de la part intime que chacune et chacun d'entre vous a avec le français, et qui est irréductible. Et au fond, c'est ça le trésor de notre langue, c'est ça la richesse de votre Académie et c'est ça la beauté du combat que nous continuerons à mener ; c'est que le français ne sera jamais une langue hégémonique, parce que c'est une langue de combat et d'intranquilité, parce qu'il continuera à être une langue de traduction et d'étymologie et parce qu'on aura beau écrire des dictionnaires, il faudra continuer à les refaire. Je vous remercie.

Pôle presse
Présidence de la République

01 42 92 84 12 / 87 29
www.elysee.fr

Annexe 3 – Dossier de Presse : Une ambition pour la langue Française et le plurilinguisme

UNE AMBITION POUR LA LANGUE FRANÇAISE ET LE PLURILINGUISME

DOSSIER DE PRESSE
20 MARS 2018

Avant même son élection, et à plusieurs reprises depuis qu'il s'est installé à l'Elysée, **le Président Emmanuel Macron a exprimé sa volonté de redonner à la langue française sa place et son rôle dans le monde.** Il a annoncé, à la conférence des Ambassadeurs d'août 2017, qu'il travaillait sur une stratégie internationale pour la langue française et le plurilinguisme.

I a chargé Leila Slimani, qu'il a nommé Représentante personnelle pour la Francophonie, de l'aider à bâtir une vision ambitieuse et nouvelle. Il a lancé une grande consultation citoyenne, qui a permis de recueillir plus de 5000 « idées », avant d'organiser, les 14 et 15 février à Paris, une conférence internationale qui a rassemblé 500 intellectuels, artistes, dirigeants d'entreprises, enseignants, faisant émerger de très nombreuses propositions.

Sur la base de ce travail participatif, et après avoir beaucoup écouté et consulté, **Emmanuel Macron a prononcé, mardi 20 mars à l'Académie française, un discours fondateur.** Fondateur par sa conception ouverte, plurielle, décentrée de la francophonie, qui prend acte du fait que le français est maintenant davantage parlé hors de France que sur notre territoire. Fondateur aussi par son volontarisme politique, son ambition, puisqu'il annonce des mesures sans précédent pour accompagner les dynamiques favorables à la langue française et au plurilinguisme.

Ce document présente les grandes lignes de la stratégie rendue publique le 20 mars à l'Académie française. **Elle comporte 33 mesures pour « Apprendre », « Communiquer » et « Créer » en français.** L'enjeu est de faire du français, qui est déjà la 5ème langue la plus parlée sur la planète et dont les locuteurs sont de plus en plus nombreux, **l'une des grandes langues-monde de demain et un atout dans la mondialisation.**

La France souhaite concourir à la réalisation de cette stratégie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'ensemble des partenaires qui partagent son ambition pour la langue française et le plurilinguisme.

APPRENDRE

Le premier enjeu d'une politique francophone ambitieuse est celui de la transmission. Avant que d'être parlée, une langue doit s'apprendre. Elle doit aussi permettre à ceux qui en font l'apprentissage d'acquérir les savoirs fondamentaux et de construire leur liberté. L'Ecole et l'Université jouent à cet égard un rôle essentiel. Elles sont le premier terrain de la stratégie francophone internationale de la France.

La France s'engage à soutenir les systèmes éducatifs des pays francophones, en particulier en Afrique, afin qu'ils puissent, dans le respect du pluralisme linguistique, transmettre le français aux nouvelles générations. C'est l'une des conditions pour que la francophonie compte, au milieu de ce siècle, plus de 700 millions de locuteurs (contre 274M aujourd'hui) et que le français passe du 5ème au 3ème rang des langues les plus parlées.

1 — Mobiliser des moyens inédits pour l'éducation dans les pays francophones, notamment pour la formation des millions de professeurs qui transmettent le français aux nouvelles générations

Parce que les besoins sont immenses, la France s'engage aux côtés des systèmes éducatifs d'Afrique francophone: l'AFD doublera les moyens qui leur sont consacrés pour atteindre 350M€ par an et mobilisera, dès 2018, 175M d'euros supplémentaires. Une grande partie des engagements multilatéraux de la France, en particulier l'abondement de 200M€ sur 3 ans du Partenariat mondial pour l'Education, bénéficiera également aux pays francophones. Nous pourrons ainsi changer d'échelle dans l'appui à une éducation de qualité en français, qui soit accessible à toutes et tous, avec le déploiement à tous les pays d'Afrique francophone du programme d'accompagnement des enseignants APPRENDRE (AUF, AFD), la création d'un fonds pour améliorer l'accessibilité aux ressources pédagogiques, la mobilisation du Ministère français de l'Education nationale et de ses opérateurs pour proposer des dispositifs innovants de formation initiale et continue, et le renforcement des actions bilatérales menées par nos ambassades.

2 — Conforter le plurilinguisme au sein de l'espace francophone en soutenant l'introduction des langues africaines pour les premiers apprentissages

La France s'engage à accompagner, partout où il est souhaité, le développement de l'enseignement en langues nationales dans les premières années du primaire – facteur reconnu de réussite des premiers apprentissages - et la transition vers le français. Elle poursuivra, à travers l'AFD et l'Institut français, son appui aux efforts de l'OIF pour former les enseignants, leur proposer des ressources, accompagner les écoles, mener des travaux de recherche et des expérimentations. Les langues ne sont pas concurrence les unes avec les autres et l'on sait que les enfants gagnent à progresser dans plusieurs langues à la fois.

La France s'engage aussi, au-delà du monde francophone, à renforcer la place de la langue française dans les systèmes éducatifs de ses partenaires européens et internationaux où elle est la langue la plus apprise après l'anglais. Elle s'engage également à participer davantage, grâce à ses lycées français et ses universités, à la formation des talents dans le monde.

— Encourager les Etats à prendre des engagements en faveur de l'enseignement d'au moins deux langues étrangères.

Ces dernières années, des objectifs ont été fixés à l'UNESCO et au sein de l'Union européenne pour partager l'ambition d'enseigner deux langues en plus de la langue principale d'enseignement. Les prochaines échéances au sein de l'UE et à l'UNESCO seront mises à profit pour confirmer ces objectifs, et avancer vers leur réalisation.

4 — Donner une impulsion nouvelle à l'enseignement bilingue francophone.

Les filières bilingues francophones sont très demandées à l'étranger. Pour accompagner leur développement -création d'un fonds spécifique, mise à disposition de ressources pédagogiques, mobilités d'enseignants- la mission de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en la matière sera renforcée. L'objectif est qu'en 2022 le réseau des écoles proposant des sections bilingues francophones de qualité (LabelFrancEducation) regroupe 500 établissements (contre 209).

5 — Conforter le réseau des lycées français et lui permettre de répondre de façon nouvelle à la demande croissante d'éducation française.

Fort de près de 500 établissements et de 350 000 élèves, le réseau des lycées français, piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, est la colonne vertébrale de notre offre d'enseignement dans le monde. Ce réseau sera consolidé et dynamisé, pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger. En développant en particulier les établissements « partenaires », l'objectif est de doubler le nombre d'élèves accueillis au sein du réseau scolaire français d'ici à 2030. Des pôles régionaux de formation (Mexique, Liban…) seront créés pour former les nouveaux enseignants. En s'appuyant sur la réforme du baccalauréat à la session 2021, le Ministère de l'Éducation nationale travaillera à la mise en place d'un baccalauréat international, qui puisse correspondre à un véritable diplôme international francophone et qui renforcera l'attractivité de nos lycées à l'étranger.

6 — Valoriser le métier de professeur de français dans le monde.

La forte demande d'enseignement du français et en français dans le monde se heurte à une pénurie d'enseignants Pour y remédier, plusieurs actions seront envisagées : mise en place d'un Volontariat international pour le français à destination des pays prioritaires ; doublement du nombre de missions du Service civique sur cet enjeu ; formation au Français langue étrangère pour les 4500 assistants de langue qui viennent en France chaque année ; doublement de l'aide du Quai d'Orsay à la Fédération internationale des professeurs de français ; création d'une Journée internationale du professeur de français en 2019, qui mettra en valeur les innovations pédagogiques ; mise à profit de la généralisation de l'année de césure universitaire pour offrir aux étudiants des opportunités nouvelles pour contribuer à la promotion du français dans le monde.

— Accueillir dans de meilleures conditions un nombre croissant d'étudiants étrangers en France.

Alors que les effectifs de la mobilité étudiante dans le monde progressent et devraient encore doubler d'ici à 2025, selon l'UNESCO, la France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire, en doublant le nombre de ceux qui viennent des pays émergents, tout en rénovant les conditions de leur accueil. Un plan coordonné par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, avec le concours de Campus France, sera présenté début 2019.

8 — Encourager les universités et grandes écoles françaises à s'implanter à l'international ou à développer des co-diplômes avec des établissements étrangers.

L'implantation d'universités et grandes écoles françaises à l'étranger est l'un des grands leviers de la francophonie à l'international. Le regroupement d'établissements français au sein de campus, à l'image d'Africa Sup au Maroc, du campus franco-sénégalais ou de la future Université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée (UFTAM), en constituent de parfaits exemples. L'objectif est que ces établissements doublent le nombre de leurs élèves en 2022.

Les établissements français d'enseignement supérieur seront également encouragés à développer leurs partenariats avec les établissements étrangers, en particulier ceux qui conduisent à la délivrance de doubles-diplômes. L'organisation prochaine d'Assises des universités francophones (avec l'AUF) et la conférence, en mai à Paris, des 20 ans du processus de Bologne, permettront de progresser dans cette direction dans le monde francophone et en Europe. L'objectif est celui d'un doublement des co-diplômes. Le budget des bourses de mobilité est pérennisé.

— Accompagner la création de la «fabrique numérique du plurilinguisme», premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues.

Le premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues, «La fabrique numérique du plurilinguisme», sera créé en lien avec l'Institut français, la Cité de la Francophonie de Villers-Cotterêts, le CIEP, l'INALCO et les grands acteurs français de l'EdTech, de la FrenchTech et de l'innovation. Réunissant ingénieurs, chercheurs, linguistes, artistes, et entreprises innovantes, ce projet visera à faire émerger de nouveaux outils, contenus et services pour l'apprentissage des langues à partir des nouveaux usages et technologies numériques (intelligence artificielle, agents conversationnels, BOT, réalités immersives...).

Une plus grande attention sera donnée, sur notre territoire, à l'apprentissage de la langue, en particulier au bénéfice des populations les plus fragiles.

— En France, améliorer l'accès au français pour les populations les plus vulnérables, en particulier les réfugiés.

Le volume de cours de français gratuit proposé aux réfugiés est porté à 400 heures, contre 250 aujourd'hui. Ce forfait pourra aller jusqu'à 600 heures pour les personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de la société française, qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture. Les associations et les établissements éducatifs qui proposent des cours de français aux étrangers, en particulier aux réfugiés, seront soutenues par la délivrance d'un label « Langue Solidaire ». L'accès aux bibliothèques sera élargi et sera désigné dans chaque département, en lien avec les associations compétentes, une médiathèque référente pour l'apprentissage du français par les étrangers, en particulier les réfugiés.

COMMUNIQUER

Le deuxième grand enjeu d'une francophonie ouverte et audacieuse est celui de l'usage, de la communication. Une langue est vivante et influente lorsque, au-delà de son apprentissage, elle est réellement utilisée, en particulier dans la communication internationale. Pour réaliser l'ambition de faire du français l'une des trois grandes langues-monde du 21ème siècle, il importe de renforcer sa présence dans les lieux emblématiques de la vie internationale : Internet et les médias globaux, l'économie, la diplomatie européenne et multilatérale.

Le français est la quatrième langue de l'Internet. Il est capital de conforter sa place et son rôle dans cette immense agora mondiale qui réunit désormais plus de 4 milliards de personnes. Une attention particulière doit être donnée à la présence du français dans les médias d'information globale, qui jouent un rôle important dans la fabrique des opinions et du débat.

1 — Soutenir l'essor des CLOMS, réseaux sociaux et projets collaboratifs impliquant le français.

Nous encouragerons les universités du monde francophone à développer des cours en ligne massifs et ouverts, avec l'expertise de France Université Numérique. L'Institut français est chargé d'opérer un déploiement massif du réseau social des professeurs de français IFprofs (cible de 150 pays et 75 000 adhérents en 2021), de pérenniser la plateforme « Mon idée pour le français », de soutenir les projets de dictionnaires collaboratifs.

2 — Lancer un grand plan numérique pour mettre à disposition des enseignants et des élèves les contenus pédagogiques dont ils ont besoin.

Les acteurs français du numérique éducatif seront fédérés afin que soit améliorée l'offre de contenus à destination des enseignants et des élèves de français partout dans le monde.

Une plateforme, « France Education », sera lancée à la rentrée scolaire 2018. Conçue par le Quai d'Orsay et l'Education nationale avec des acteurs français de l'EdTech, elle sera disponible en ligne et sur mobile. Elle est conçue comme un agrégateur de contenus pour l'apprentissage du français. L'objectif est d'atteindre un million de visiteurs uniques après la première année de mise en service.

3 — Contribuer à l'amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des contenus francophones sur Internet.

La France travaillera à développer la visibilité et l'accès aux contenus francophones et plurilingues sur l'Internet en améliorant la capacité de ces contenus à émerger dans les bases de données et moteurs de recherche ainsi que dans les services audiovisuels et numériques. Une coopération bilatérale, engagée avec le Québec, sera élargie à d'autres partenaires francophones en vue de fédérer une coalition de pays à l'avant-garde sur cette question.

4 — Etendre, notamment sur Internet, la projection à l'étranger de nos médias nationaux et le développement de nos médias internationaux d'information.

Le groupe France Médias Monde (France 24, RFI, Radio Monte Carlo Doualiya), qui touche 135 millions de personnes chaque semaine, aura l'objectif d'atteindre les 150 millions en 2020, en faisant un effort particulier sur la diffusion numérique. Il devrait aussi conforter ses actions pédagogiques et celles de TV5Monde. La France accompagnera par ailleurs les médias français et francophones, y compris la presse écrite en ligne, à renforcer leur présence internationale.

5 — Aider les médias francophones en doublant le nombre de formations pour les journalistes et en faisant la promotion du modèle d'une information libre et indépendante.

Canal France International (CFI), notre opérateur pour la coopération entre médias, développera ses interventions dans les zones francophones prioritaires (Liban, Maghreb et Afrique subsaharienne) pour renforcer les capacités des médias, en particulier dans le domaine numérique (formation des journalistes, appui à la production et à la diffusion des contenus, identification de publics-cibles). Les bénéficiaires de formations verront leur nombre doubler. Nos efforts pour promouvoir le modèle d'une information libre et indépendante seront intensifiés. La France souhaite inscrire le sujet à l'agenda international et compte sur la mobilisation des francophones.

Le français est la troisième langue des affaires et l'espace francophone représente plus de 15% de la richesse mondiale. En Chine, l'on apprend de plus en plus le français pour faire des affaires avec l'Afrique et le Maroc tire parti de sa francophonie pour se projeter également sur le continent africain. Le français est ainsi un atout pour la croissance, l'emploi. La France s'engage à promouvoir son utilisation dans la vie économique internationale.

— Promouvoir l'usage du français dans les entreprises à l'étranger.

Afin de valoriser les parcours plurilingues et interculturels dans le cadre professionnel, un label multilingue pour les entreprises respectueuses du pluralisme linguistique sera créé. Ce dispositif sera piloté par l'Institut français, en lien avec l'AFNOR et les Chambres de commerce et d'industrie.

7 — Consolider la communauté des acteurs économiques francophones.

Les associations patronales du monde francophone seront invitées à se mettre en réseau ; des ateliers de travail sur le français économique seront organisés par les ambassades à l'échelle nationale ; des forums régionaux visant à renforcer le lien formation / emploi et à valoriser les compétences linguistiques et interculturelles comme facteur d'employabilité pour les citoyens et de rentabilité pour les entreprises seront par ailleurs organisés.

8 — Soutenir le droit continental et la définition de normes en français.

Afin de favoriser l'apprentissage et l'utilisation du français dans le monde juridique, économique et judiciaire, nous encouragerons le développement du droit continental. Nous appuierons ainsi un projet de code européen du droit des affaires en français et renforcerons le soutien à la diffusion du droit OHADA (Organisation d'Harmonisation pour l'Afrique du Droit des Affaires).

9 — Développer l'enseignement du français des affaires et l'attractivité de nos écoles de commerce et d'économie.

Un effort particulier sera fait pour attirer plus d'étudiants étrangers dans les écoles de commerce françaises et une impulsion sera donnée à l'enseignement du français des affaires et des certifications dans ce domaine.

Le français est la langue la plus utilisée après l'anglais dans la diplomatie, en particulier la diplomatie européenne et multilatérale. Elle est langue officielle à l'ONU, langue de travail au sein de l'Union européenne et l'Union africaine. Elle est aussi l'une des deux langues des Jeux Olympiques. Alors que le nombre de francophones augmente et que se confirme la tendance à la multipolarisation du monde, son rôle doit être défendu et renforcé.

10 — Promouvoir le plurilinguisme au sein de l'Union européenne et des enceintes multilatérales.

Alors que le français est l'une des langues de travail des institutions européennes et internationales, les pratiques ont évolué vers la prédominance de l'anglais. Pour que le français et le plurilinguisme retrouvent la place qui doit être la leur, notamment au sein des institutions européennes, la France s'engage à renforcer son dispositif de formation linguistique destiné en particulier aux responsables européens, et à faire de Bruxelles le lieu d'un effort particulier, avec nos partenaires belges. Un plan d'actions spécifiques est préparé ; un grand événement autour de la francophonie et du plurilinguisme sera organisé à Bruxelles en 2018.

Le développement du français comme langue de communication passe aussi par la traduction que la France souhaite mettre en valeur et encourager.

11 — Valoriser les traducteurs.

L'effort de traduction vers et depuis le français aura un double objectif de diffusion mais également de « langue passerelle ». Aux côtés d'un grand prix de la traduction, seront créés deux prix « satellites » : le Prix de la traduction en français d'une œuvre de langue arabe, ouvert à l'ensemble des champs éditoriaux ; le Prix de la traduction depuis la langue du pays invité d'honneur à Livre Paris, pour valoriser la littérature du pays invité et encourager les cessions de droits.

CRÉER

Le troisième grand enjeu de la francophonie est que le français soit plus que jamais une langue de création, dans laquelle se pense et s'invente le monde de demain. La francophonie est riche —en Europe, en Afrique, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique— de nombreux foyers de créativité. Il est important, pour l'avenir de notre langue, que nous encouragions ce bouillonnement d'idées, d'images, de mots, de musiques. Il est non moins important que nous arrivions, au sein de l'espace francophone, à décloisonner nos espaces culturels et à faire circuler les artistes et les œuvres.

La France est un grand foyer de création. La culture fait partie intégrante de son modèle de société et contribue pour une grande part à son rayonnement international. Nous devons intensifier nos efforts pour accompagner la diffusion à l'étranger de nos artistes et intellectuels, en nous efforçant de toucher les publics émergents et le cœur battant des villes dans le monde.

1 — Donner un nouvel élan à notre diplomatie culturelle.

Au service de la diplomatie culturelle, dont les moyens seront maintenus, l'Institut français verra son rôle renforcé, en devenant l'opérateur de référence pour la promotion et la diffusion du français dans le monde. La tête de pont à Paris des Alliances françaises devrait évoluer, en application des recommandations du récent rapport Vimont. L'Etat confirmera son soutien au réseau des Alliances, dont le suivi se fera davantage au niveau local. L'expansion du réseau des Alliances sera assurée à travers 10 ouvertures par an, à partir de 2019. A Paris, Institut français et Alliance seront réunis dans un même lieu pour renforcer les synergies des acteurs qui concourent à la langue française dans le monde.

Notre diplomatie culturelle sera invitée à créer des dispositifs culturels mobiles -bibliobus, ciné-caravanes, débats itinérants, expositions locales, ateliers de quartiers... - pour toucher de nouveaux publics, aller vers ceux qui ne viennent pas à nous, dans les campagnes, dans les quartiers éloignés, dans les quartiers populaires où l'envie de français et de plurilinguisme est très forte, où la créativité est souvent exceptionnelle.

2 — Relancer l'exportation des industries culturelles françaises.

Les industries culturelles et créatives représentent un vecteur privilégié de contenus francophones et un enjeu économique de premier plan. Pour conforter leurs dynamiques d'export, un mandat de fédérateur a été confié à Jean-Noël Tronc dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière de commerce extérieur. Le sous-titrage multilingue systématique des films et séries français sera pris en compte dans l'attribution des aides du CNC. Le Bureau Export de la musique française, renforcé dans ses moyens, accompagnera la filière musicale française à l'international.

Le monde francophone, hors de nos frontières, connaît une grande effervescence culturelle. Dans la littérature, le cinéma, le théâtre, la danse, les arts visuels, de nouvelles signatures apparaissent qui renouvellent et enrichissent notre vision du monde. Il est capital de les accompagner, les encourager, les faire connaître.

3 — Soutenir les industries culturelles et créatives des pays francophones.

Afin de promouvoir les industries culturelles et créatives du monde francophone, un nouveau mandat est confié à l'AFD qui, dès 2018, soutiendra 10 premiers projets en faveur de l'édition, du cinéma, de la musique. Elle lancera un appel à projets « Afrique Créative », doté de 1,5M€, pour favoriser l'entrepreneuriat culturel en Afrique. Dans le même temps, le CNC créera un fonds pour la jeune création cinématographique en Afrique francophone subsaharienne et concrétisera un programme de co-productions avec le Maroc et la Tunisie.

4 — Mettre en place un plan en faveur de la circulation des arts du spectacle.

Les artistes et les écritures francophones sont encore trop souvent cantonnés à quelques rares structures (festivals, écoles d'art, théâtres…), en France comme à l'étranger. L'objectif de ce plan, porté par l'Institut français, sera d'encourager les nouvelles écritures dramatiques francophones, leur traduction vers les langues vernaculaires et leur diffusion par la création d'un fonds dédié. Une mise en réseau des salles de spectacles des pays francophones sera par ailleurs encouragée. La création de Maisons des francophonies sera encouragée dans certains grands pays européens, voire ailleurs dans le monde. Berlin pourrait être un laboratoire.

Les espaces culturels des pays francophones sont encore trop cloisonnés. Cela prive les publics d'une grande richesse culturelle et empêche le développement d'une conscience francophone. La France s'engage à décloisonner les espaces de création, à favoriser la mobilité des créateurs et à faire grandir sur son territoire le sentiment d'appartenance à la francophonie.

5 — Encourager la création d'une Académie francophone.

Nous accompagnerons la création d'une « Académie francophone », académie « hors les murs » qui mettra en réseau les académies des pays d'expression française et se réunira une fois par an. Cette Académie pourra collecter la diversité des usages de la langue française et contribuer à la production de dictionnaires francophones.

6 — Organiser des Etats généraux de l'édition en français.

Des Etats généraux de l'édition en français seront organisées par le ministère de la Culture, en lien avec le Syndicat National de l'Edition, le Bureau international de l'édition française et l'Institut français, pour décloisonner les milieux de l'édition francophone et favoriser les cessions de droits du français vers le français. Le festival Etonnants Voyageurs 2018 de Saint-Malo pourrait être l'occasion de réunir pour une première fois ces Etats généraux de l'édition en français.

7 — Faciliter les mobilités culturelles, artistiques et universitaires.

Un référent sera désigné dans chaque ambassade pour la circulation des artistes ; il sera chargé de recueillir les demandes et de les accompagner. La délivrance de visas longue durée aux étudiants ayant obtenu un master ou un doctorat en France sera par ailleurs facilitée.

8 — Faire entrer plus largement la culture francophone dans les écoles et les universités françaises.

Afin de renforcer la conscience des Français d'appartenir à la communauté francophone, le ministère de l'Education nationale donnera des instructions afin que les grands écrivains d'expression française autres que Français prennent toute leur place dans les programmes. Une vraie résonance sera donnée à la journée du 20 mars dans les écoles et les lycées. Par ailleurs, la création de « chaires francophones » sera encouragée dans les grands établissements d'enseignement supérieurs français.

9 — Créer en 2022, au Château de Villers-Cotterêts, un « Laboratoire de la Francophonie » qui offrira un espace de découverte de toutes les cultures francophones, un lieu de débats pour le public et de résidences pour les créateurs.

La dimension symbolique du site et de son histoire, l'envergure du lieu, la modularité et la pluralité de programmes permises par sa réhabilitation offrent l'opportunité de faire de Villers-Cotterêts un écosystème exemplaire et innovant de la langue française, vivant et ouvert à tous : un espace de découverte de toutes les cultures francophones pour le grand public, un lieu de débats, de rencontres et d'événements pour tous les acteurs qui l'incarnent (artistes, créateurs, chercheurs, entrepreneurs, institutionnels), tout autant qu'un territoire d'expérimentation et de prospective sur l'avenir de la langue française. Pourront s'y retrouver publics francophones et non francophones, venus du territoire national comme de toutes les parties du monde, curieux de mieux connaître l'histoire et l'actualité de ces cultures, de se former ou de se perfectionner à la langue française.

10 Inaugurer en 2020 une « Maison des étudiants de la francophonie » à la Cité Internationale Universitaire de Paris, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie.

Cette maison des étudiants francophones, dont la construction commencera cet automne et qui proposera 150 places aux meilleurs étudiants du monde francophone, permettra en particulier à davantage d'étudiants d'Afrique subsaharienne de venir à la Cité, tout en permettant de répondre à l'attente des différentes maisons d'avoir davantage d'étudiants francophones pour favoriser les échanges linguistiques.

11 — Organiser une Saison des cultures africaines en 2020.

Une Saison des cultures africaines, souhaitée par le Président de la République, aura lieu en France en 2020. Elle fera connaître l'Afrique contemporaine, sa créativité. Elle mettra l'accent sur la jeunesse, les talents émergents. Elle sera l'occasion de lancer des partenariats structurants dans tous les domaines de la création et d'encourager l'entrepreneuriat culturel.

12 Instituer un concours international d'éloquence en français.

Un grand concours international d'éloquence en français sera organisé durant les mois précédents les Jeux Olympiques, tout au long du parcours de la flamme, avec une finale télévisée à Paris avant le début de l'événement sportif.

Le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de l'Intérieur sont chargés, chacun dans leur domaine de compétence, de l'application de cette stratégie que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a vocation à coordonner et piloter.

L'ensemble des opérateurs de l'Etat qui concourent à la francophonie seront associés à sa mise en œuvre, en particulier l'opérateur-pivot qu'est l'Institut français, l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger, France Média Monde, l'Agence française de développement, le Centre International d'Etudes pédagogiques.

Les partenariats seront recherchés ou développés avec les autres Etats et gouvernements francophones, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Agence universitaire de la francophonie, TV5monde, le réseau des Alliances françaises et toutes les associations actives en matière de promotion du français et du plurilinguisme.

Le Président de la République réunira une fois par an un Conseil national de la francophonie pour évaluer la mise en œuvre de cette stratégie et lancer de nouvelles initiatives.

Annexe 4 - Corpus des entretiens passés entre juillet 2015 à fin 2016

1) Entretien semi-directif :

Guide d'entretien – version initiale (concerne les premiers entretiens passés entre juillet 2015 et novembre 2016)

I. Profil du sujet :

Age :

Sexe :

Zone rurale／urbaine :

Profession／ catégorie socioprofessionnelle :

Appartenance ethnique／communautaire :

Long séjour en France/ dans un pays francophone :

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle :

Langues pratiquées :

Langue que vous préférez utiliser :

Langues parlées dans le cadre familial／amical :

Langues utilisées dans le cadre professionnel :

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ?

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain

Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ?

IV. La pratique linguistique :

1. Quelle est la/ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?

2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?

3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite).

4. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?

5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ?

6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ?

7. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile depasser d'une langue à une autre ?

8. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours/ du modèle normatif à Maurice ?/ Qui sont les représentants du « bon français » a Maurice ?

9. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ?

10. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape -t-il dans la vie de tous lesjours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ?

11. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. Lecture de la presse écrite/ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses)

V. Langue et identité :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue?
2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?"
   (Être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parler le créole mauricien…)
3. Qu'est-ce que c'est que la mauriciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ?

VI. Enseignement du français :

1. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ?

2. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)?

3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ?

4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ?

5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ?

6. Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ?

7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard).

VII. <u>Quelques propositions de repérages et／ou de corrections linguistiques</u> :

1. La tache est disparue.

2. Le pays dont j'ai visite est magnifique.

3. Je peux avoir le bill ?

Ce guide d'entretien／ questionnaire a évolué au fil de nos lectures et de nos contacts avec les sujets. Nous avons tout de même conservé les entretiens complétés sur ce format initial. A partir de décembre 2016, nous avons apporté des modifications au premier guide d'entretien. Ci -dessous, la deuxième version du guide d'entretien de la biographie langagière, qui lui-même n'a pas toujours été respecté, en particulier vers la fin de nos enquêtes. Les sujets sélectionnés étaient parfois plus bavards et ne souhaitaient pas toujours suivre le fil des entretiens proposé.

2) <u>Guide d'entretien (Version 2, utilisée à partir de décembre 2016) - pour l'élaboration de biographies linguistiques</u>

Après avoir acquis une certaine expérience du terrain, nous avons jugé utile d'intégrer ces élémentsen italiques dans nos guides d'entretiens. Ces modifications apparaissent en italiques.

Ce qui était annoncé avant l'entretien :

Il s'agit ici d'un guide. Vous êtes libre de vous livrer à votre guise, au fil de vos pensées et de vos réflexions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment vous vivez avec les langues, ce que vous ressentez… Pour ces questions, c'est vous l'expert !

Ces entretiens/questionnaires demeurent strictement anonymes et confidentiels.

Je vous suis extrêmement reconnaissante d'y consacrer un peu de votre temps et vous en remercie très sincèrement.

I. <u>Profil du sujet</u> :

Age :

Sexe :

Zone rurale/urbaine :

Profession/ catégorie socioprofessionnelle :

Appartenance ethnique/communautaire :

Long séjour en France/ dans un pays francophone :

II. <u>Le répertoire linguistique</u> :

Langue maternelle :

Langues pratiquées :

Langue que vous préférez utiliser :

Langues que vous auriez souhaité apprendre ? Ce que vous ressentez face à ce succès/ insuccès ?

Langues parlées dans le cadre familial/amical :

Langues utilisées dans le cadre professionnel :

Avez-vous toujours parlé comme actuellement ?

III. <u>La représentation des langues et du français en particulier</u> :

Des 3, 4 langues que vous utilisez/ connaissez, laquelle/lesquelles pensez-vous est/sont la /les plus importante/s ?

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »/ français canadien/ français africain/belge/suisse ?

En tant que locuteur natif/non-natif, pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Commentaires ?

Pensez-vous que les hommes et les femmes parlent de manière identique ? (jeunes／vieux, différentes classes sociales…)

Vous arrive- t-il de remarquer des erreurs chez d'autres personnes ? Chez vous-même ? Dans ce(s)cas, que faites-vous ? Vous arrive- t-il de reprendre la／les personnes ? Comment réagissent –elles ?

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

1. Quelle est la／ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?
2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?
3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Ou êtes-vous le plus à l'aise ?
4. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?
5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ?
6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue et plurilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ici?
7. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passer d'une langue à une autre ? Le contexte français／ francophone a-t-il des incidences sur votre manière de parler le français ? Qu'est-ce qui vous parait facile／ difficile en français ?
8. Vous référez-vous souvent au dictionnaire ? Que cherchez-vous exactement et dans quels typesde circonstances ?
9. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／ du modèle normatif à Maurice ／ en France? ／ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice／ en France ?
10. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dansces cas-là ?
11. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France/ qu'à Maurice vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? Vous est-il déjà arrive de ne pas comprendre votre interlocuteur ou de ne pas vous faire comprendre, alors que vous parliez tous les deux la même langue ?
12. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses)
13. Maurice est un pays de contacts de langues. Ce *code-switching* (mélange de plusieurs langues dans une même phrase chez les Mauriciens) vous surprend-il ?
14. Pensez-vous que le plurilinguisme ／bilinguisme soit un atout pour Maurice ou serait-il préférable que les Mauriciens ne maitrisent qu'une seule langue parfaitement ?

V. <u>Langue et identité</u> :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Et qu'en est-il de la culture ?
2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien／ Français?"

   (Être né et avoir grandi à Maurice／ en France, par naturalisation, né de parents mauriciens／ français, pouvoir parler le créole mauricien…)
3. Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ?
4. Vous arrive-t- il de regarder des films en V.O ou d'écouter des chansons en langues étrangères ?Pour quelles raisons ?

1. Est-ce souhaitable qu'il existe différentes façons de parler le français ?
2. Pensez-vous que la langue française a évolué ? trop vite ? pas assez ? dans quel domaine en particulier ? D'après vous, qui sont ceux qui font évoluer la langue ? Que penser des empruntsa d'autres langues ?
3. Y a-t-il des façons de parler le français que vous préférez／ appréciez／ n'aimez pas vraiment ?
4. Est-ce qu'il y a une personnalité médiatique que vous admirez pour sa langue／ n'aimez pas du tout entendre sa façon de parler le français ?
5. Etes-vous pour ou contre la réforme de l'orthographe ?

VI. <u>Enseignement du français</u> :

1. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ?
2. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)?
3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ?
4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ?
5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ?Est- ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ?
6. Pensez-vous qu'il faudrait que les futurs professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ?
7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation dumétier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard).

VII. Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques- Vos commentaires sont les bienvenus !

1. La tache est disparue.
2. Le pays dont j'ai visite est magnifique.
3. Je peux avoir le bill ?

Commentaires/ Remarques sur vos représentations/ perceptions des langues à Maurice, en particulier votre représentation du français a Maurice et vos rapports (existants ou pas du tout) avec le français mauricien ? En tant que Français, vous arrive-t-il parfois d'utiliser le français mauricien ? Si oui, dans quelles circonstances ?

Vous êtes libre d'insérer des réflexions que vous jugeriez pertinentes dans cette étude sur les langues à Maurice (expériences linguistiques, interculturelles, réflexion sur l'apprentissage et l'enseignement de la langue).

Remarques sur l'évolution des entretiens du point de vue méthodologique

Après avoir fait passer deux entretiens au tout début de notre enquête de terrain, je me suis rendue compte que les sujets m'interrogeaient souvent sur la manière de répondre et de ce qui était attendu d'eux en général. J'ai donc jugé pertinent de préciser au début de l'entretien que mon rôle ne consiste pas à porter un jugement de valeur sur leurs réponses et qu'ils étaient libres de s'exprimer plus longuement de manière générale à la fin de l'entretien, s'ils le désiraient. Ils avaient également été informés au préalable que toutes ces données demeuraient confidentielles. Ils avaient donc également le guide de l'entretien sous leurs yeux et pouvaient donc y suivre le déroulement.

Malgré le fait que cela avait été précisé de manière orale, le fait de le constater à l'écrit apporte un gage de sérieux, de confiance et une volonté à se livrer davantage, puisque certains sujets (personnalités plus ou moins connues du grand public) semblaient inquiets et tenaient à leur anonymat.

Il est essentiel de faire remarquer que j'ai fait passer une trentaine d'entretiens au total. Cependant, je n'ai choisi que d'en garder l'intégralité de treize entretiens-ceux qui m'ont semblé les plus pertinents. L'entretien de plusieurs témoins au départ relevait parfois du hors sujet (réponses courtes, pas d'explications approfondies, aucune pertinence avec l'insécurité linguistique). Au fil des entretiens, j'ai progressivement appris à ramener le sujet sur les points qui m'intéressaientparticulièrement et je n'ai donc utilisé que quelques citations de ces témoins lors de mes analyses. Ces nombreux entretiens ont toutefois servi à mieux comprendre les relations témoins/langues, à mieux comprendre le terrain, à développer et à affiner mes réflexions.

3) Retranscriptions de certains entretiens - Guide d'entretien

Portraits des témoins

Maurice étant un microcosme, il serait assez aisé pour le lecteur qui connait la dynamique sociétale mauricienne de reconnaitre certains de nos témoins. Afin de préserver leu r anonymat, nous avons donc délibérément « flouté » les descriptions, en essayant de préserver certaines informations essentielles, et en occultant d'autres qui pourraient permettre l'identification des témoins, qui pour certains, m'ont précisé, accepter de participer à ces échanges avec nous à condition de bien vouloirpréserver leur anonymat.

Il est aussi important de rajouter que nous avons omis des entretiens puisque ces personnes risquaient d'être facilement identifiables, car elles faisaient constamment allusion à leur parcours. Leurs témoignages ne sont donc pas retranscrits ici, mais ont servi à alimenter nos réflexions.

Sujet 1 : Entretien avec Stephen, le 5 avril 2016.

I. Profil du sujet :

Stephen est un jeune homme jovial, qui se dit aimer la langue et la culture française. Il lit beaucoupet est un fervent adepte de la planche à voile. Nous l'avons rencontré par des amis communs aucours d'un vernissage. Il est marié à une française, qu'il a rencontré lors de ses études en France.

Age : *31*

Sexe : *Homme*

Zone rurale／urbaine : *Rurale*

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : *Photographe*

Appartenance ethnique／communautaire : *Aucune (métis)*

Long séjour en France/ dans un pays francophone : *12 ans en France*

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : *français*

Langues pratiquées : *français, anglais, créole mauricien, allemand*

Langue que vous préférez utiliser : *français*

Langues parlées dans le cadre familial／amical : *français + anglais*

Langues utilisées dans le cadre professionnel : *français + anglais*

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? *Le français et l'anglais*

Que pensez-vous du français parle à Maurice ? *Le niveau est correct mais cela dépend des catégories socioprofessionnelles : ceux qui exercent dans les secteurs tertiaires ont un meilleur niveau par exemple.*

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »⁄ français canadien⁄ français africain *J'ai beaucoup de mal avec le français mauricien qui mélange parfois l'anglais, le français et le créole dans une même phrase, comme dans la presse mauricienne. Le français canadien, aucun mal, sauf à l'utilisation de vieux termes, le français africain est assez basique, donc pas de remarques particulières.*

Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? *9/10*

IV. La pratique linguistique :

15. Quelle est la⁄ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne? *Français*

16. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ? *Le Français / Le créole*

17. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). *Je maîtrise le créole même si j'ai quelques doutes parfois. L'anglais est fluide quand la conversation est bien entamée, la compréhension est en revanche très bonne. L'allemand n'est pas ma langue la plus parlée, même si j'aime beaucoup le pratiquer.*

18. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ? *C'est une languedifficile, donc il faut être indulgent. Le bon interlocuteur manie la langue française avec des mots bien choisis sans mauvaise interprétation possible : c'est une langue qui possède beaucoup de nuances, pas dans ses intonations comme certaines langues, mais bien dans ses mots. Le bon interlocuteur sait choisir ses mots et sait donner un sens précis à sa phrase. Le meilleur interlocuteur sait manier les sens des mots mais ça, c'est une autre histoire…*

19. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? *Oui et non et particulièrement à Maurice, je pense notamment à certaines classes sociales privilégiées (castes indiennes par exemple) qui parlent très mal le français mais aussi à des franco-mauriciens assez maladroits. A l'inverse, je connais de très bons locuteurs pas forcément riches, mais qui lisent et pratiquent beaucoup le français. Mais l'accès (d'ordre financier) à l'éducation et le cadre social favorisent évidemment une bonne élocution.*

20. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ? *Le créole.*

21. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passer d'une langue à une autre ? *Le français dans tous les cas. C'est pour moi assez difficile de passer d'une langue à l'autre, mais ce n'est pas le cas de tout le monde : les Mauriciens jonglent très bien entre les langues.*

22. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours⁄ du modèle normatif à Maurice ?⁄ Qui sont les représentants du « bon français » a Maurice ? *Ce sont les écrivains surtout et les penseurs. Je pense notamment à Issa Asgarraly, à Natacha Appanah, Shenaz Patel etc.*

23. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? *Oui, mais c'est surtout à cause de l'anglais qui utilise énormément de raccourcis. J'utilise ces*

raccourcis pour m'exprimer plus rapidement, notamment à Maurice. Mais lorsque je suis en France, je retrouvemes mots plus facilement et je n'ai quasiment plus de difficultés.

24. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? *Oui notamment lorsque je travaille avec des ressortissants français ou lors de mes voyages en France.*

25. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite/ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) *1, 2,3 et 4 !*

V. <u>Langue et identité</u> :

5. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? *Oui. Mais ce sont souvent des préjugés, on a tendance à mélanger identité et personnalité : un Italien qui a un langage doux et chantant n'est pas toujours un romantique et un Allemand qui a un langage dur et haché n'est pas toujours un barbare. Finalement, je pense que chacun utilise sa langue comme il l'entend et peut choisir de l'utiliser pour mettre en avant ou cacher son identité ...*

6. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?" *Vaste question, mais c'est surtout être né et avoirvécu à Maurice.*

(Être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parlerle créole mauricien…)

7. Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? *Je pense qu'il s'agirait (idéalement) de se sentir mauricien avant toutes appartenances ethniques, que ce soit effectivement dans la pratique du créole (qui est la langue la plus utilisée) ou dans le respectde notre multiculturalisme. Après je pense que la question de l'identité mauricienne sera un éternel faut débat, les Mauriciens feront toujours passer leur appartenance ethnique avant tout, qu'on le veuille ou non. Les politiciens qui parlent de « mauricianisme/maurici annité » (etc.) font du populisme selon moi, cela n'existera jamais, comme dans beaucoup de pays (je pense notamment à la France, avec ses Bretons, Corses, Basques etc.).Le plus important reste finalement le respect mutuel, qu'on pratique bien à Maurice.*

VI. <u>Enseignement du français</u> :

8. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? *Je doute que le français enseigné dans les écoles publiques soit d'un bon niveau, mais c'est toujours ça, et je pense suffisant pour la communication au niveau professionnel.*

9. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)? *Je ne connais pas bien le système d'enseignement des langues dans les écoles publiques. Je sais que dans le privé, le niveau est très correct. Mais j'ai toujours pensé qu'on devrait enseigner plus tôt dans le cursus scolaire et favoriser les correspondances avec d'autres écoles de pays étrangers.*

10. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ? *Un bon enseignant sait se rendre intéressant, il doit donner envie aux élèves d'en savoir plus à la fin du cours.*

11. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ? *Un enseignant connaît les règles, exceptions et la grammaire et il connaît aussi les méthodes d'apprentissage, alors qu'un bon interlocuteur sait seulement bien s'exprimer, il ne saura pas forcément apprendre les bonnes méthodes.*

12. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ?Est- ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? *C'est assez difficile,mais tellement intéressant. C'est un domaine d'étude qui demande cependant beaucoup d'effort de réflexion.*

13. Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? *Oui, ça leur permettrait de pouvoir comparer le français avec d'autres langues pour les interprétations etc.*

14. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation dumétier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). *1.*

VII. Quelques propositions de repérages et／ou de corrections linguistiques :

4. La tache est disparue.
5. Le pays dont j'ai visite est magnifique.
6. Je peux avoir le bill ?

Pas mal「

Sujet 2 : Entretien avec Julie, le 5 septembre 2016.

I. Profil du sujet

Julie est une personne calme, qui semble avoir beaucoup à dire sur la langue française et son évolution à Maurice. Elle s'y intéresse de près, et ce malgré ses 43 ans passés en France. Elle constitue à nos yeux un témoin fiable, car elle revient régulièrement à Maurice chaque année pour une période d'au moins six mois, puisqu'elle y a toujours sa famille et ses amis. D'origine mauricienne, elle a quitté Maurice à l'âge de 20 ans et est mariée à un Français. Notre choix s'était porté sur elle dès le début de par sa perception d'une « Mauricienne ayant vécu à l'étranger », et possédant donc beaucoup de recul pour en parler tout en ayant une fine connaissance du sujet.

Age : 70 ans

Sexe : Féminin

Zone rurale／urbaine : urbaine

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : Professeur (6 ans à Maurice au Couvent de Lorette de Port-Louis comme professeur de français, d'anglais et de latin, et quelques remplacements en France en anglais et latin) et secrétaire médicale.

(En tant que secrétaire médicale, j'ai eu l'occasion de communiquer avec des personnes qui parlaient des patois qui en 1976 étaient encore très présents dans les campagnes où certaines fermes,surtout en Normandie, n'avaient pas encore l'électricité. Le français de Paris largement diffusé par la télé n'était pas, par ce fait, entré dans tous les foyers. Les personnes âgées surtout parlaient unfrançais largement contaminé par le patois. Même à Niort au début des années 80, les fermiers qui venaient au marché vendre leurs produits avaient un parler particulier. A Gaillac dans le Tarn oùnous sommes restés deux ans, ce n'était pas tant le vocabulaire qui différait mais l'accent et nous avons parfois été mis à l'écart pas de gens qui se méfiaient de notre accent « pointu ». A la limite, les étrangers parlant avec le bon accent étaient mieux acceptés qu'un bon Français venu du Nord.)

Appartenance ethnique／communautaire : Mauricienne, population de couleur

Long séjour en France/ dans un pays francophone : 43 ans en France (de 1967 à1970 à l'université de Rennes et de 1976 à 1979, d'abord en Mayenne／Bretagne／Normandie et dans le Tarn. De 1979 à 2016 – 37 ans - à Niort dans les Deux-Sèvres)

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : Français et créole. Langues

pratiquées : Français, anglais et créole

Langue que vous préférez utiliser : aucune préférence mais la langue la plus spontanée est maintenant le français (après un long séjour à Maurice, je constate que le créole remplace souvent le français selon mon interlocuteur).

Langues parlées dans le cadre familial／amical : Français et créole. Occasionnellement l'anglais avec quelques membres de la famille ou des amis anglophones

Langues utilisées dans le cadre professionnel : Quand je travaillais à Maurice, j'utilisais le français et l'anglais, en France c'était le français uniquement (sauf pour enseigner l'anglais)

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? L'anglais et le français pour leur utilité dans les communications internationales, le français et le créole pour leur côté affectif, et quand je suis à Maurice, le français et le créole pour leur utilité sociale.

Que pensez-vous du français parle à Maurice ? De plus en plus de gens veulent maintenant parlerle français. L'accès à l'éducation a donné à la population une certaine conscience de l'importance d'utiliser le français pour montrer qu'ils ne sont pas des « n'importes » (mot intraduisible en français et que j'adore !!) Evidemment ce français n'est presque jamais très bon et prête même à sourire parfois. Mais le désir des gens de parler cette langue malgré tout, surtout avec des Français ou des gens qui comme moi n'ont plus l'accent mauricien, me touche. La bonne volonté est là maispas le résultat. La question qui se pose est de savoir si tous se rendent compte que leur français est défectueux. La radio fait beaucoup de dégâts je crois en mélangeant les langues à tout bout de champ. Certaines émissions mélangent non seulement le français et le créole mais rajoutent aussi de l'anglais et du bhojpuri

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain. Je pense que tous ces textes sont inévitablement marqués par des expressions locales mais si jecompare les articles qui je lis dans les journaux mauriciens aujourd'hui à ceux d'autrefois, malgré les mauricianismes et les nombreuses fautes de construction ou d'orthographe, ils sont dans l'ensemble, mieux construits, mieux argumentés et plus lisibles maintenant. Quand je suis allée au Canada pour la première fois en 1969, je n'ai pas lu le journal parce que j'étais persuadée que je necomprendrais rien. Le français parlé du canada était devenu incompréhensible pour les Français. (J'étais avec une amie bretonne qui parlait le patois de son village et le gallo et elle comprenait ce qui se disait alors que je ne comprenais rien. Depuis, les Canadiens français ont bien redressé labarre en enseignant le français classique à l'école et en faisant la différence entre le « joual », [l'équivalent de notre « souval » créole] et le français). Je ne suis jamais allée en Afrique donc je nepeux pas parler de leur français mais mon mari a vécu plusieurs années en Afrique francophone et a dû à l'époque (années 70) apprendre un nouveau vocabulaire pour converser avec les gens. Il y avait peu de journaux et celui qu'il lisait était écrit par des Français. Je pense qu'il n'y a pas de « honte » à avoir si le français mauricien s'écarte du français classique tant qu'il reste compréhensible. Les anglais n'ont pas d'états d'âme face aux variantes de l'anglais, ils reconnaissent tout simplement qu'il y a « des » langues anglaises. Evidemment comme ces différentes langues sont parlées par des millions de gens sur des continents entiers, il est difficile de leur refuser le droità la différence. Mais tant qu'il y a un « étalon », un modèle dont il faut rester suffisamment proche pour être compris, il n'y a pas trop de danger. Il suffit comme les Canadiens après des décenniesd'éloignement de s'en rapprocher de nouveau surtout au niveau de l'accent pour que tout rentre dans l'ordre. (C'est probablement pour cette raison que l'esperanto ne s'est jamais propagé en tant que langue parlée. Il n'existe pas de modèle de référence. Chaque individu prononce les mots à sa manière. Le même phénomène se produit pour les créoles français parlés dans divers endroits du globe. Nos accents sont trop différents pour que nous nous comprenions entre pays créolophones). Pour les textes écrits c'est encore plus facile de se rapprocher du modèle si la volonté de le faire estlà.

Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Après 43 ans en Francej'ai envie de me donner 10 !! Mais le français est une langue difficile à parler sans jamais commettre

de fautes. Il ne se passe pas un jour sans que je n'entende une faute commise à la radio ou à la télévision française. (Pour le moment il s'agit de « fautes » mais peut-être que dans plusieurs dizaines d'années dirons-nous qu'il s'agissait seulement de « glissements » vers une langue simplifiée, ce qui est le lot de toute langue vivante appelée à évoluer). Ne parlons pas de l'orthographe. Ecrire en français exige deux lectures, l'une pour les idées et l'autre pour l'orthographe !

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

26. Quelle est la／ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?

    Quand je suis à Maurice le français et le créole et parfois, mais assez rarement, l'anglais avec des amis ou des membres de la famille qui sont anglophones. En France évidemment je parlepresque toujours le français.

27. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? français et créole Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ? Oui l'anglais.

    (J'ai fait une partie de mes études en Angleterre où j'ai gardé des amis. En France à l'universitéje me suis liée d'amitiés avec des Américaines et une canadienne anglophone avec qui je suis aussi restée en contact. Nous nous écrivons régulièrement en anglais et nous nous rencontrons de temps à autres. Maintenant nous nous parlons aussi sur Skype.) Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Je pense que je manie toujours bien l'anglais mais certainement moins bien qu'il y a 40 ans. (J'ai connu une Anglaise mariée à un Français qui après une vie en France cherchait ses mots quand elle parlait anglais. Je pense quecela illustre bien le fait que la pratique est essentielle pour l'acquisition d'une langue. Si on ne la parle plus on peut la perdre en partie mais il suffit de retourner quelques semaines dans lepays pour tout remettre en place) J'ai de plus en plus de mal avec les différents accents anglais non pas quand je parle aux gens mais quand les répliques se suivent rapidement dans un film.Je n'ai pas trop de mal au téléphone, par exemple pour les réservations dans les hôtels, mais je pense qu'à l'autre bout du fil mes interlocuteurs veulent se faire comprendre et font des efforts.La même chose s'applique à l'écriture. Quand j'ai écrit ma thèse de littérature comparée (terminée en 2003) qui portait en partie sur l'œuvre de William Faulkner, j'ai beaucoup lu en anglais et traduit en français des morceaux de textes Je pense que je maîtrisais très bien l'anglaisécrit à cette époque, et probablement, s'il fallait m'y remettre, je pourrais rapidement revenir à un très bon niveau. Mais l'écrit évolue aussi et peut- être que des chercheurs plus jeunes qualifieraient certaines de mes tournures d' « archaïques » !

28. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ? Au nombre de fautes commises et à l'accent qui doit rester compréhensible. (A Maurice quand quelqu'un revient de France avec un « accent » français on dit qu'il est « faiseur ». Pourtant bien souvent on change sa manière de parler uniquement pour mieux se faire comprendre. Une de mes amies me racontait qu'en Suisse tout le monde lui disait « mais ar..ti..cule ». Elle s'est mise à articuleret a continué à le faire après son retour à Maurice. De toute façon on procède par mimétismeet on atendance à se fondre dans le groupe. C'est aussi une question d'oreille et ceux qui nechangent pas de manière de parler, probablement n'entendent pas la différence. C'est vrai pour

tout le monde parce que je connais des enfants belges qui vivent à Maurice avec leurs parentset qui parlent le français exactement comme les Mauriciens.

29. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? A Maurice oui sans doute. Mais on peut aussi se faire piéger. Je connais des gens de milieux très humbles, dontles parents sont presque illettrés qui manient la langue parfaitement. Ce serait plutôt leur allure et leur manque d'assurance qui les trahirait.

30. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ? Si l'on compte le créole parmi ces langues alors je dirais le créole. Mais autrement, je pense que le français reste la langue la mieux placée

31. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est -ce facile de passer d'une langue à une autre ? Le créole reste pour moi une langue parlée uniquement, j'ai du mal à lire les textes. Quand j'étais à l'école, le français était la langue que je préférais écrire mais je n'avais pasde difficultés en anglais non plus. Quand j'ai vécu en France, je me suis sentilégère au début en ne parlant pratiquement qu'une seule langue tout le temps mais quand mes amies américaines sont reparties et que je me suis retrouvée « monolingue », j'ai ressenti le même vide que quand j'étais en Angleterre et ne parlais plus le français. Je crois que dès l'enfance, nous qui avons grandi dansdes écoles mauriciennes nous avons été formatés pourfonctionner avec plusieurs langues et que notre cerveau est en état de manque quand il n'utilise plus toutes ses fonctions. Je crois que nous avons développé la capacité d'aller d'une culture à une autre assez facilement et même si nos connaissances sont imparfaites il ne faut pas ramenerles gens à une seule culture pour y remédier. Certains pays d'Europe fonctionnent avec plusieurs langues depuis toujours et très bien. Je crois que la pratique de plusieurs langues permet de développer une certaine agilité d'esprit et évite l'enfermement dans une culture particulière. C'est pourquoi je trouve que ce n'est pas une bonne idée d'enfermer les gens dans le créole et la créolité parce que de perdre le français et l'anglais qui font aussi partie de notre identité serait nous amputer d'une partie de notre histoire. Peut-être que les Mauriciens sontbien embrouillés par rapport à leurs langues et à leur identité mais ce n'est pas en ne leur laissantque la part congrue de cette identité qu'ils vont se retrouver parce qu'on ne pourra jamais effacer le poids social du français ni le poids administratif de l'anglais. Il reste à mieux enseignerces deux langues et surtout à donner aux enfants l'envie de les maîtriser par la pratique. Comment ? Vaste question ! Peut-être en reconnaissant ouvertement ce que tout le monde sait et ne veut pas dire tout haut : c'est bien de parler créole et on en retire une certaine fierté maissi on veut réussir dans la vie, il vaut mieux maîtriser les deux autres langues aussi.

32. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours⁄ du modèle normatif à Maurice ?⁄ Qui sont les représentants du « bon français » a Maurice ? Avant l'indépendance, la communauté blanche ainsi que les Créoles « mulâtres » on beaucoup fait pour garder le français vivant. Mais les Créoles sont partis en masse en 1968 et par la suite, les Franco mauriciens comme ils s'appellent, - je préfère dire les Blancs mauriciens - se sont mis à cultiver un accent et des tournures de phrases ridicules ! Je crois que les vrais garants de la langue maintenant, sont ceux qui l'aiment la pratiquent et l'enseignent, peu importe leur ethnie d'origine. La télévision et la radio pourraient aussi la transmettre si les postes étaient attribués à des genscompétents et qui parlent bien.

33. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? Cette question et la suivante ne me concernent plus vraiment, il faudrait queje remonte à mes souvenirs d'enfance. Peut-être que quand je parlais beaucoup le créole avec

mes amies à l'école les deux langues s'interpénétraient et que choisir entre « un » et « une » devant certains noms ne venait pas spontanément et provoquait une légère hésitation.

34. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ?

35. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. Lecture de la presse écrite/ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) En général je fais presque tout en français mais il m'arrive assez souvent de lire des romans en anglais.

V. Langue et identité :

8. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? S'agissant de Maurice je parlerais de « langues » au pluriel, un vrai mauricien se devrait de parler les trois langues principales. Mais une identité passe par bien d'autres choses, nos racines diverses font que tout en étant tousMauriciens nousavons des identités différentes. Mais n'est-ce pas l'acceptation de toutes ces différences et la conscience que chaque Mauricien en a qui fait que nous sommes Mauriciens ?

9. Pourvous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?" Ma réponse à la question n°1 répond enpartie à celle-ci.

   (Être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parler le créole mauricien…) Tout cela en même temps. (J'ai écrit une petite nouvelle pour mes enfants où j'essaye d'illustrer la complexité de notre identité. Juliette l'a lue et la trouve trèspersonnelle bien que pratiquement tout ce que je raconte soit de la pure fiction. ! Je ne sais pas si elle voudra que tu la lises mais tu peux toujours lui en parler et peut-être que cela t'aiderad'une manière oud'une autre[860].)

10. Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? Je crois en effet que la mauricianité passe par la pratique du créole. En fait notre sens de l'identité n'est pas du tout le même maintenant qu'avant l'indépendance. Les Créoles, « la population de couleur » comme on nous apprenait à nous nommer, dont la plus grande partie a émigré, se sentaient supérieurs aux Créoles dits « mazambiques » et dénigraientles Blancs qui ne voulaient pas les fréquenter. Tout le monde parlait le créole mais souvent en cachette selon le milieu social. Dans nos familles francophones, nous savions qu'il fallait pratiquer une langue pour bien la parler mais ce n'est pas ce que l'on nous disait ; il fallait parlerle français parce que le créole était considéré comme la langue de gens sans éducation et pour juger si quelqu'un était « fréquentable » ou pas, on testait son français, le zézaiement étant un facteur d'élimination totale, pour un Indien ou un Créole. Par contre un Italien qui aurait zézayéaurait eu droit à toutes les considérations parce qu'il aurait été blanc. A l'époque je ne crois pasque les gens se pensaient comme Mauriciens, chacun était tourné vers le pays d'origine desancêtres d'où le malaise des créoles métisses dont la plupart rejetait une quelconque origineafricaine ou indienne. Je ne suis pas sûre que l'indépendance aitcomplètement gommé ces

[860] Nous avons en effet essayé de joindre la fille pour pouvoir lire la nouvelle, mais cette dernière nous a informéequ'elle ne l'avait pas en sa possession et il nous a été impossible de mettre la main dessus. Cette relation s'inscritprobablement dans le rapport complexe que peuvent vivre certaines personnes avec leurs langues ou leurs identités.

sentiments mais on ressent quand même que le pays est en train d'accoucher de quelque chose !!C'est très flou et nous sommes dans une période de désordre linguistique. Le créole tellement écrasé pendant si longtemps est utilisé par ceux qui se sont sentis en minorité et surtout qui se sont sentisà la traîne à tous les niveaux. La langue est le prétexte pour revenir sur le devant de la scène mais malheureusement j'ai bien peur que le créole ne soit « kidnappé » par les linguistes qui veulent l'enseigner. Ne nous retrouverons-nous pas avec un « bon » créole qui aura eu
« son » orthographe et bientôt la notion de faute de créole ne fera-t-elle son apparition ? N'est- ce pas créer un problème là où actuellement il n'y en a pas ? Les jeunes ne vont-ils pas se mettreà se démarquer en s'inventant une langue qui leur appartiendra, comme cela a été le cas pour leverlan dans les banlieues Et d'ailleurs ne serait-ce pas un mensonge de dire aux gens qu'il leur suffira de savoir lire et écrire en créole pour progresser dans la société ? S'il est important de savoir lire et écrire, il faut aussi pouvoir utiliser ce savoir pour avancer dans la vie en général et apprendre à analyser les choses. Dans quels livres les unilingues créolophones vont-ils trouver le savoir nécessaire à leur progression ? (En écoutant France Culture je suis tombée sur unprogramme qui était entièrement consacré à ce problème qui est de plus en plus présent dansles banlieues. En permettant aux jeunes de ne parler que leur propre langue, en la valorisantpour leur permettre, disait-on, de s'affirmer, on les a totalement marginalisés et ils se retrouventencore plus à la traîne, ce qui les rend « enragés » et fait qu'ils se tournent vers d'autres « chantsde sirènes » très dangereux !)

VI. <u>Enseignement du français</u> :

15. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? Non, se contenter du niveau requis par Cambridge pour le « O Level» n'est pas suffisant. Autrefois, le gouvernement mauricien avait négocié avec Cambridge et obtenu la création d'un examen de littérature française qui comptait pour une matière à partentière et quiétait conçu spécialement pour Maurice. Mais cette matière n'est pas obligatoire et les trois quarts des élèves se contentent de passer l'examen de langue (étrangère) pour obtenirle diplôme. Le français n'étant pas obligatoire non plus pour la HSC, les trois quarts des Mauriciens ayant fréquenté les écoles mauriciennes se retrouvent avec peu de connaissances en français. Mais s'agissant de l'orthographe, je ne suis pas sûre que ceux qui ont fréquenté desécoles françaises soient mieuxplacés que les autres. Il faut savoir qu'en France à l'université, on ne pénalisait (c'était il y a plus de 10 ans) un étudiant de lettres que quand il avait fait plusde trente fautes et certains professeurs m'ont assurée que beaucoup arrivaient en première année sans faire la différence entre « **et, est** et **ai**»

16. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)? Je n'ai pas enseigné à Maurice depuis 40 ans et je ne peux pas me prononcer. Je suppose que le niveau et les méthodes d'enseignementdoivent être différents selon les écoles. Je m'imagine que dans les écoles mauriciennes privées comme le collège Notre Dame le niveau du français est certainement meilleur que celui d'autresécoles où les enfants ne viennent pas de familles où les parents parlent bien le français.

17. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français⁄ de langues ? Tout dépend du niveau des élèves au départ et de l'utilisation que ces élèves entendent faire de cette langue. Un enseignement basé sur l'écrit uniquement n'est pas idéal parce que si on comprend ce qu'onnous dit on ne trouve pas suffisamment vite les mots et l'enchaînement grammatical adéquat

pour apporter une réponse en temps voulu. Mais un enseignement basé sur la pratique seulement ne permet presque jamais de trouver un travail convenable sauf peut-être si l'on veutfairede l'accueil ou répondre au téléphone. Même là on demandera certainement un peu detravail de secrétariat et les problèmes commenceront. Un bon enseignement doit se trouver àmi-chemin des deux. A Maurice se pose toujours l'éternel problème de la disparité des niveaux.Quand j'ai moi- même enseigné à Port-Louis, j'avais divisé ma classe par niveaux et tout enfaisant des cours degrammaire et d'orthographe communs j'essayais de faire progresser chaque groupe selon ses capacités. Mais ce système a été très mal vécu par certaines de mes élèves et leurs parents m'ont reproché de les avoir traumatisées en les mettant avec les plus mauvaises !

18. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ? N'est pas pédagogue qui veut et quelqu'un qui parle bien le français parce qu'il vit dans un pays francophone n'est pas forcément « une flèche » et ne sait pas forcément enseigner – il y a de fortes chances pour qu'il ne connaisse rien à la grammaire. Il faut aussi se méfier des techniques de pédagogie qui sont très souvent théoriques et ne conviennent pas à tous les élèves. Les diplômes ne sont pas non plus une garantie de réussiteen ce domaine. La motivation du professeur et des élèves compte pour beaucoup et la relation qu'un prof établit avec ses élèves est primordiale. J'ai eu des élèves en France qui m'ont avouéquand je les ai revus par la suite qu'ils apprenaient leurs leçons uniquement pour me faire plaisiret créer un lien entre nous !! Pratiquement tout le monde garde en souvenir « LE» professeur qui l'a marqué et qui a influencé sa vocation. (Ma mère a enseigné à une époque où chacunfaisait avec son cœur et les moyens du bord. Ses meilleurs souvenirs de prof sont liés à la période où les Chinois commençaient à se rendre compte qu'il fallait à leurs enfants une éducation plus européenne que chinoise. Le Couvent de Lorette de Port Louis où elle enseignaitavait accueilli un grand nombre de filles qui après avoir commencé à l'école chinoise, arrivaientà 15, 16 parfois même 17 ans en forme 1. Une sorte de chaîne de solidarité s'était alors formée et quand le professeur avait épuisé toutes ses ressources – anglais, français, créole, gestes et j'enpasse – d'autres élèves prenaient le relai et expliquaient en chinois. Les résultats étaient excellents et les progrès tangibles parce que tout cela était devenu plus qu'un jeu, c'était un défiqu'il fallait relever et chacun y mettait du sien pour faire avancer les choses.)

19. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ?Est- ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? C'est une questionà laquelle il m'est difficile de répondre parce que j'ai été coupée de l'enseignement à Maurice depuis trop longtemps.

20. Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? Oui, certainement une présélection pourrait améliorer le niveau dès le début des études universitaires et peut-être même que cela pourrait motiver les élèves du secondaire à pratiquer la langue ce qui contribuerait à relever le niveau du français pour tout le monde. Mais bienparler la langue ne rend pas les gens plus doués pour l'analyse littéraire. C'est l'amour de lalecture et de la littérature en général qui rend les gens perceptibles aux subtilités de la langue oudes structures utilisées pour construire un roman. Mais un professeur passionné peut aussi fairedes merveilles pour éveiller l'intérêt des élèves

21. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). La passion pour la

langue et la culture françaises me semblent les premiers motifs pour poursuivre des études de lettres.Il peut arriver que quelqu'un qui commence ces études le fassent tout d'abord par hasardmais il ne persévèrera pas si son intérêt n'est pas capté d'une manière ou d'une autre. Une vocation d'enseignant me semble-t-il s'accompagne en général du choix d'une matière particulière, d'ailleurs l'intérêt pour une matière précède probablement le désir de transmettre son savoir à ce sujet.

VII. Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques :

7. La tache est disparue. A Maurice, on a l'habitude sans doute d'utiliser l'auxiliaire être avec le verbe disparaître alors qu'en France c'est l'auxiliaire avoir que l'on rencontre le plus souvent. Mais les deux sont corrects, il n'y a pas de faute. [Voir le figaro.fr conjugaison] (Je me souviensqu'au début de mon séjour en France, je me faisais toujours reprendre parce que je disais « assois-toi » au lieu de « assieds-toi ». Les deux formes sont justes pourtant !)

8. Le pays dont j'ai visite est magnifique. Ici il y a une faute de grammaire, le verbe visiter doitêtre suivi d'un COD. Il faudrait dire : **Le pays que j'ai visité est magnifique** . Pour utiliser le pronom relatif **dont,** il faudrait compléter la phrase de telle sorte qu'il soit un complément d'objet indirect ayant **pays** comme antécédent **:** Le pays **que j'ai visité et dont je t'ai parlé** est magnifique

9. Je peux avoir le bill ? Ici il n'y a pas de faute de grammaire mais remplacement d'un mot français par unmot anglais. Pour l'instant un Français pourrait ne pas comprendre mais rien ne dit que dans une décennie le remplacement ne se sera pas fait même en France ! On parle en Francede « pressing » pour faire nettoyer ses vêtements et en Angleterre de « launderette » avec le diminutif « ette » qui a été emprunté au français (kitchenette, maisonnette etc). Si nous adoronsle suffixe « ing » eux semblent adorer le « ette » ! Ce genre de chose ne me choque pas, je penseque c'est normal que deux langues qui se côtoient finissent par s'interpénétrer. Cela devientplus gênant quand, comme dans le cas du « chiac » à Moncton au Canada, l'axe syntagmatique est calqué sur la langue française alors que l'axe paradigmatique puise dans l'anglais (si on comparait à un tissu, on dirait la trame et la chaîne). Cela crée (tricote !) une langue nouvelle que ni les Français ni les Anglais ne comprennent.

   Petite anecdote. A Toronto en 1975, j'ai rencontré un couple de Canadiens français avec qui j'avais parlé justement de « franglais ». Ils avaient voulu me faire rire en exprimant en canadienfrançais la phrase suivante : **la roue de secours est dans le coffre.** Cela avait donné **: Le spareest dans le boot.** J'avais ri bien entendu jusqu'à ce que j'essaye de traduire la même phrase en français mauricien : **« Le stepney est dans le box »** NOUS avons bien ri. Je ne sais pas comment on dirait cette phrase maintenant à Maurice – le mot « stepney » était utilisé autrefoisen Angleterre quand les roues de secours étaient d'une taille inférieure à celle des roues normales et étaient fabriquées exclusivement dans la ville de Stepney !

Sujet 3 : Entretien avec Sandy, le 30 mai 2016

I. Profil du sujet :

Sandy est une jeune femme plein d'entrain, qui pose un regard critique partagé sur la situation linguistique mauricienne. Française, en couple avec un mauricien et évoluant dans une entreprise mauricienne, elle semble plutôt tolérante face au français mauricien.

Age : 30 ans

Sexe : féminin

Zone rurale／urbaine : urbaine

Profession／catégorie socioprofessionnelle : employée

Appartenance ethnique／communautaire : Française expatriée agnostique !

Long séjour en France/dans un pays francophone : oui, 12 ans en France et d'origine française

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : français

Langues pratiquées : français / anglais / espagnol (compréhension du créole)Langue

que vous préférez utiliser : français

Langues parlées dans le cadre familial／amical : français majoritairement

Langues utilisées dans le cadre professionnel : anglais majoritairement (réunions, mails, rapports), sinon français au sein de l'équipe

III. La représentation des langues et du français en particulier :

* Des 3, 4 langues que vous utilisez／connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ?

- Le français est essentiel dans mon quotidien

* Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

- si on est un puriste de la langue française, on peut se dire qu'il n'est pas toujours très "juste" ; il ya aussi certains mots qui peuvent être amusants, car peu usités en France ou alors utilisés ici dans un sens complétement différent (ex. "cocasse"). De manière générale, le français parlé à Maurice est d'un niveau tout à fait correct - mais l'écrit, c'est une autre histoire... C'est rare qu'un email enfrançais envoyé par un Mauricien lambda ne soit pas truffé de fautes ou de tournures de politesse obsolètes !

* Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain

* Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ?

- 9／10. Je le parle très bien, mais j'ai quelques tics de langage à l'oral !

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

- Quelle est la/les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?

Le français

- Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?

Le français. Je pense bien maîtriser l'anglais aussi, mais je ne suis pas bilingue.

- Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite).

- français : oral et écrit presque parfait

- anglais : oral correct, excellent écrit

- espagnol : j'ai beaucoup perdu pour cause de non-pratique pendant plusieurs années, alors aujourd'hui je dirai niveau faible en oral, et moyen à l'écrit

- Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?

Pour moi, la construction de phrases est essentielle. Si la phrase est bien articulée et que la prononciation est correcte, je porte moins attention à un accent prononcé ou à des petites fautes(de type inversion de "le" et "la") et je peux me dire que c'est quelqu'un qui parle un bon français.

Mais à mes yeux, une personne qui parle mal le français est une personne qui fait beaucoup d'erreurs (vocabulaire, énormes fautes de prononciation etc.), qui s'embrouille dans sa réflexion, ou qui utilise beaucoup trop dans ses phrases des mots d'une autre langue (typiquement à Maurice : l'anglais oule créole).

- Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ?

De manière générale je trouve que oui. Mais ce n'est pas toujours vrai. J'ai connu une petite employée créole très modeste qui parlait un excellent français, et cela grâce à un oncle d'origine française qu'elle voyait très souvent étant plus jeune. Personnellement j'essaye de ne pas juger en fonction de ce que j'entends ou de ce que je vois, car des surprises sont toujours possibles - parfait tuer les préjugés...

- Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parlele mieux ?

Maurice a peut-être du mal à l'admettre et à donner plus de poids au créole (à l'école, dans les administrations etc.), mais j'ai l'impression que c'est tout de même un "socle", la langue que tousles Mauriciens parlent probablement le mieux.

- Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passer d'une langue à une autre ?

Le français reste encore et toujours la langue la plus simple pour moi, étant ma langue maternelle. Entre l'anglais et le français, je peux "changer de mode" assez rapidement. Mais suivre une

conversation en anglais me fatigue bien plus vite, surtout si je ne comprends pas toujours tous les mots à cause des accents : cela peut me faire vite "décrocher".

- D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／du modèle normatif à Maurice ?／ Qui sont les représentants du « bon français » a Maurice ?

Les écrivains ! Mais je ne sais pas si les Mauriciens prennent assez le temps de découvrir leurs excellents auteurs - ils prennent le temps de lire les journaux pas contre, c'est intéressant... La lecturea beaucoup de progrès à faire à Maurice (d'ailleurs je pense que cela permettrait aux Mauriciens de faire moins de fautes à la longue, s'ils lisaient plus !).

- Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez- vous dans ces cas-là ?

Oui, des fois la personne en face de moi ne comprend pas ce que je dis, et me répond en créole (heureusement que je le comprends...). En général pour résoudre le problème, je reformule (en français toujours) mes phrases, jusqu'à ce que la personne ait compris - et que j'en sois sûre ! Quitteà répéter 5 fois la question, mais tournée différemment...

- Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape-t-il dans la vie detous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ?

Ce n'est pas vraiment un handicap, le français de France reste quand même bien compris et usitéici. A moi aussi de m'adapter : je prends certains tics de langage des Mauriciens, et j'utilise de plus en plus des mots anglais dans mes phrases en français... Je rigole beaucoup lorsque des mots sont détournés de leur sens premier, cela arrive régulièrement ici et je me fais parfois "avoir" (ex. "pistaches" désignant ici des "cacahuètes" !). Les quiproquos ont quasiment tout le temps lieu ensociété, lors d'une fête par exemple.

- Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses)

1 / 2 / 3 / 4. Je suis constamment en contact avec le français !

V. <u>Langue et identité</u> :

- Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue ?

Cela joue énormément oui, mais ce n'est pas obligatoire. Je peux prendre mon exemple pour appuyer cette idée : petite, je déménageais constamment à travers le monde avec mes parents. Bien que parlant français tout le temps dans mon cercle familial et à l'école française où j'étais scolarisée,je ne me sentais pas française - car je n'y avais jamais vécu longtemps. La France, ce n'était que ce pays lointain où je passais des vacances 1 mois par an et où je n'avais pas d'amis (de la famille c ertes, mais mal connue). Donc, la notion de racine me semble beaucoup plus parlante pour définit l'identité. Ainsi, ce n'est qu'en ayant vécu (à mon adolescence) plus de 10 ans en France que je me suis vraiment sentie française par la suite. Je me suis donc "enracinée" quelques temps dans le pays,et l'acculturation a fait son travail
!

- Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?"

(être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parler lecréole mauricien…)

Difficile question. Je pense qu'en réalité, un vrai Mauricien est fier du pays dans lequel il vit, ill'aime, il connaît son histoire, les différentes communautés, les langues, les coutumes. Qu'il y soit né ou non (certains expats se sentent parfois plus Mauriciens que de "vrais" Mauriciens !). Mais à mes yeux, un Mauricien doit avoir vécu plusieurs années de sa vie sur son île (de manière "consciente", donc pas tout petit) pour sentir son appartenance à son pays. Un Mauricien qui aurait grandi 3 ans à Maurice, qui déménagerait en Australie puis qui y reviendrait 30 ans après, finalement, peut-on se dire qu'il est véritablement Mauricien ? N'est-il pas plus Australien, sa terre d'adoption...?

• Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée àla pratique du créole ?

Oui je crois sincèrement que la mauriciannité passe par le créole. Mais il faut en être fier, et ce n'estpas encore le cas aujourd'hui. Beaucoup de progrès sont à faire à mon avis pour l'acceptation ducréole,son usage, sa grammaire officielle etc. La langue reste souvent le socle dur définissant une société. Et en parlant autant de langues sans savoir/pouvoir en choisir une seule de manière claire, le Mauricien démontre certes une belle capacité d'adaptation (souvent utile dans les milieux professionnels), mais perd aussi de son efficacité et même parfois de sa crédibilité : à l'heure actuelle, les Mauriciens ontdu mal à être bons dans une seule langue, car il y a trop de langues en usage à Maurice...

VI. <u>Enseignement du français</u> :

• Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ?

Je ne sais pas vraiment comment est enseigné le français ici...

• Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'ilexiste des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)?

Je ne peux pas me prononcer.

• Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français/de langues ?

Quelqu'un qui sait rendre son cours interactif, notamment en créant des exercices ludiques à l'oral (situations diverses : à l'aéroport / répondre au téléphone / etc.) ou en faisant écouter des chansons (exercices autour). Aussi, apprentissage de vocabulaire nouveau de manière systématique à chaque cours.

• En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ?

L'enseignant va se souvenir de toutes les règles de grammaire etc. Alors que quelqu'un qui parletrès bien le français aura naturellement toutes les constructions grammaticales en tête, mais ne saurapas forcément en expliquer les règles.

• Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ?

Moyennement difficile à mes yeux, disons qu'il faut aimer lire et être curieux.

• Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ?

Pourquoi pas.

• Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard).

1 surtout

VII. Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques :

• La tache est disparue.

La tache a disparu.

• Le pays dont j'ai visité est magnifique.

Le pays que j'ai visité était magnifique.

• Je peux avoir le bill ?

Pourrais-je avoir l'addition ?

Sujet 4 : Entretien avec Shaheen, le 20 novembre 2016

I. Profil du sujet :

Shaheen est une jeune fille curieuse, discrète et avide d'apprendre. Elle semble beaucoup se passionner pour les langues de par son parcours (enfance en Angleterre, adolescence et jeune vie d'adulte à Maurice). Elle avoue être plus à l'aise en anglais, de par son parcours (scolarité secondaire effectuée dans un lycée privé anglophone à Maurice). Elle a ainsi choisi de répondre aux questions en anglais, ce qui s'explique donc pas ses années d'enfance vécue en Angleterre.

Age : 23 Sexe:

Female

Zone rurale／urbaine : Telfair Moka

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : Research Analyst (Qualitative)

Appartenance ethnique／communautaire : Muslim (Indian-Chinese ancestry) Long

séjour en France/ dans un pays francophone : Mauritius

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : English

Langues pratiquées: English, French, Mauritian Creole (moderate understanding of Hindi and Urdu)

Langue que vous préférez utiliser : English

Langues parlées dans le cadre familial／amical : English

Langues utilisées dans le cadre professionnel : English／French／Mauritian Creole where appropriate

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? In my opinion all languages are important as they all bear their own cultural significances, however, in terms of universality of use I would say English is somewhat superior due to its versatility and its position as the third most spoken language in the world.

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

Due to the family business (running apartments) I have interacted with French tourists from a young age. The French language spoken in Mauritius tends to lack a distinctive "provincial" accent(such as a Marseillais accent or an accent from Bordeaux). However, it would seem that Frenchspeaking Mauritians tend to drag out syllables with exaggerated the 'R' sounds in an attempt tosound "more French".

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain Not able to comment as I am not very familiar with French texts from these countries (I studied

French literature but I was only exposed to French texts from France and as a main English speaker I was not so much inclined to read Mauritian-French literature)

Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ?

Moderately well, I would give myself a rating of 5/6 as recently my French has improved since working at Kantar TNS (as I am required to conduct most interviews in French. Most of my phone interactions are either in French or Mauritian Creole).

IV. La pratique linguistique :

1. Quelle est la／ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne? Mainly English, followed by French and Mauritian Creole

2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ? English is my native tongue. I have been in Mauritius for 15 years butI still struggle with French. This is perhaps due to the fact that when I joined primary schoolin Mauritius (Notre Dame de Lorette RCA, Port Louis) I did not obtain a strong foundationin Frnech (nature des mots, conjugaison des verbes, etc.) for as there were 40 students in a classand we were already half way through the school year, therefore, there was limited opportunity for the attention and support I needed. Furthermore, we have kept the practice of speaking English at home and subsequent to standard 6 (where I surprisingly scored an A in French), Iwent on to attend schoolat *Le Bocage* which is an English medium school.

3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). I am not sure what is meant by « define linguistic competencies » but I would rate myself above average for English, average-below average for French (particularly in terms of writing) and average for Mauritian Creole.

4. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?

   My lecturer once told me: a good writer takes the reader into consideration. Similarly, I would assert that a good speaker (of any language) does not necessarily refer to the volume of their vocabulary／flowery language but rather to how clearly they are able to express themselves so that they can be easily understood.

5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ?

   Definitely, as a child my mother would encourage me to mix French with Creole to sound "more refined". People of lesser educational backgrounds and social standing generally have a coarser/cruder language often in terms of vulgarities or vernacular typical to certain regionssuch as villages or slum areas (cites). Moreover, my mother would encourage me to use English"to open doors" as at times my accent does carry certain benefits (in fact having an Britishaccent weighed in my favour when obtaining the job at Kantar TNS and a couple of companies and hotels have expressed an interest due to the way I sound). Conversely, my English hasserved to isolate me as I have been told that it can be intimidating which I why I am activelymaking more of an effort to speak Mauritian Creole.

6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ? Mauritian Creole is what Mauritians do best and we should be proud of our culturalheritage.

7. Quelle est la langue où vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile depasser d'une langue à une autre ?

   Overall, I would say that with practice, transitioning from one language to another has become easier over time. However, I recently conducted an interview with a somewhat terse, very French Franco-Mauritian who completed all of his studies in France and is the Group CEOof an eminent international investment company – I must confess I struggled, I would go asfar asto say that I choked – It by far been my most challenging and intimidating interview till date. To note that I rarely write French.

8. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／ du modèle normatif à Maurice ?／ Qui sont les représentants du « bon français » a Maurice ? I am not sure I am the right person to answer this question, but I will say that I do not think it is necessarily the Franco-Mauritian population. To my knowledge Franco-Mauritians sometimes speak French mixed with Creole which sounds like some kind of "patois".

9. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là?

   I still very much think in English and at times find myself at a loss for words when I speak French／Mauritian Creole with a tendency to "fill in the blanks" with English (which is generally acceptable as most persons are bilingual in Mauritius.

10. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ?

    Not that I am aware of, nor do I have any plans to stay in France for an extended period of time.

11. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) Allofthe above, particularly newspapers and Mauritian news sites such as L'Express & Defi (but rarely French books, not since secondary school)

V. <u>Langue et identité</u> :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Yes. If I am not mistaken thereis a certain branch of philosophy concerned with linguistics which discusses how our languageshapes the world as we know it as we perceive the world through our language.

2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?"

   (être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parlerle créole mauricien…)

I was not born Mauritian and as a third culture kid I still do not entirely relate to born and bred Mauritians, however, I would say a sense of community is what defines being Mauritian. It 's a small country, everyone knows everyone, and while that can have its disadvantages, it's alwaysnice to see a familiar face and Mauritians are generally warm and ready to help if ever help is needed.

3. Qu'est-ce que c'est que la mauriciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? Creole in general is a common link between colonized monocrop countries.I think Creole goes much deeper than linking Mauritians to our Mauritian roots but also linkingus to a shared culture shaped from hardship and atrocity. It is a colourful mish-mash of languages which serves to remind us that most of our ancestors were either brought here byforce or influenced by false promises (there is gold under every rock in Mauritius). Broadlyspeaking, in Mauritius our ancestors were either slaves, indentured labourers or colonialists andall of our history is connected by the Creole language.

VI. <u>Enseignement du français</u> :

1. Que pensez-vous du français enseigne à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? At *Le Bocage*, Mathematics, English and French are mandatory subjects throughout the IGCSE and IB programme. In IGCSE students are streamlined according to their capabilities and in IB students are allowed to choose the level of difficulty at which to undertake these subjects. I received a good education but once again I feel like there wasn't enough focus on the basic building blocks of the language and I do feel as though I receivedthe attention necessary to help me be truly bilingual.

2. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)? Including more oral presentations in the educational system will overall help students to better express themselves in a more confident manner no matter the language and prepare them for public speaking and work related presentations later on in life.

3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ?

   I had an excellent English teacher who would push us to think outside the box, particularly during the analysis of poetry and literary texts.

4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ?

   Being knowledgeable and having the ability to impart knowledge are two very different concepts. A good teacher is able to communicate with a student, break down information and empower them by creating further interest and confidence in a subject.

5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ?

   As much as I enjoyed my classes in English Literature, the scope of jobs associated with thosewho studied literature at a tertiary level is generally very limited. Students will generally transition into teaching at secondary school level or academia at a tertiary level.

6. Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? Yes

7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). A very subjective question possibly influenced by all of the above.

VII. <u>Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques</u> :

1. La tache est disparue. La tâche à disparue
2. Le pays dont j'ai visite est magnifique. Le pays donc j'ai visité est magnifique
3. Je peux avoir le bill ? Puis-je avoir l'addition ?

Les entretiens qui suivent ont été retravaillés et sont donc plus élaborés que les précédents. Cela s'explique par le fait que nous ayons fait passer ces entretiens à des intervalles plus longs, ce quinous a permis de prendre du recul sur l'élaboration de nos premiers questionnaires d'entretiens ou de guide d'entretiens. De plus, ceux- ci sont plus fouillés dans la mesure où les sujets choisis l'ont été suite à une meilleure « expérience du terrain ». Leurs réponses sont donc assez pertinentes.

Sujet 5 : Entretien avec Christine, le 12 décembre 2016

Guide d'entretien- pour l'élaboration de biographies linguistiques

Je précise désormais la consigne suivante dans les prochains questionnaires :

Il s'agit ici d'un guide. Vous êtes libre de vous livrer à votre guise, au fil de vos pensées et de vos réflexions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment vous vivez avec les langues, ce que vous ressentez… Pour ces questions, c'est vous l'expert !

Ces entretiens／questionnaires demeurent strictement anonymes et confidentiels.

Je vous suis extrêmement reconnaissante d'y consacrer un peu de votre temps et vous en remercie très sincèrement.

I. Profil du sujet :

Ce témoin, que j'appellerai Christine est enseignante au sein d'un des lycées français de l'île. C'estune femme élégante, très avenante qui a bienveillamment accepté de répondre à nos questions.Elle a une riche expérience de l'interculturel et des langues, pour avoir effectué de longs séjours dans différents pays sur plusieurs continents en tant qu'enseignante française dans le réseau AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

Age : 56

Sexe : F

Zone rurale／urbaine : rurale

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : cadre Appartenance

ethnique／communautaire : Européen (Caucasien) Long séjour en

France/ dans un pays francophone : oui

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : Français

Langues pratiquées : Anglais, Allemand, Espagnol

Langue que vous préférez utiliser : Anglais

Langues que vous auriez souhaité apprendre ? Ce que vous ressentez face à ce succès/ insuccès ? Aucune autre

Langues parlées dans le cadre familial／amical : anglais (famille) ／ français／ allemand (famille) Langues

utilisées dans le cadre professionnel : français, anglais

Avez-vous toujours parlé comme actuellement ? Non

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? le français et l'anglais

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ? Mal parlé, confusion, mots tiroirs pour tout dire : « chose », « comme si »

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain／belge／suisse ? Impression de non maîtrise des constructions et beaucoup d'anglicismes pour le 1er/ impression d'un français suranné, charmant, avec parfois une élocution difficile à comprendre et beaucoup d'anglicismes／ langage châtié, constructions élaborées, accent caractéristique／ langue familiale flamande, donc une grande habitude du belge : impression de différence + une positivité dans la langue

En tant que locuteur natif／non-natif, pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Commentaires ? 8/9 Travail long, universitaire et pratique orale développée

Pensez-vous que les hommes et les femmes parlent de manière identique ? (jeunes／vieux, différentes classes sociales…) Oui, pas de distinction homme／femme. Ni jeunes／vieux, ni classes sociales –mais on entend l'éducation de celui qui parle

Vous arrive- t-il de remarquer des erreurs chez d'autres personnes ? Chez vous-même ? Dans ce(s) cas, que faites-vous ? Vous arrive- t-il de reprendre la ／les personnes ? Comment réagissent –elles ? Je remarque fréquemment des erreurs et je ne les signale pas. Plus jeune, j'ai pu le faire, ce qui est,en général, mal accepté. Je me corrige lorsque je m'aperçois d'une faute dans mon expression.

IV. La pratique linguistique :

1. Quelle est la／ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?

   Anglais et français

2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?

   Le français. Oui, je maîtrise l'anglais, c'est la langue que je parle avec mes frères.

3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Ou êtes-vous le plus à l'aise ? Je voudrais améliorer mon anglais littéraire, je regrette aussi d'avoir un léger accent, non perceptible par des français ou des américains mais par des anglais. Je suisincapable d'écrire en allemand, mieux mais faible en espagnol : je tiens des conversations en espagnol, et moins fouillées en allemand.

4. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez -vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ? Parler bien requiert l'usage du vocabulaire adéquat, pertinent, varié et de savoir exprimer clairement ce que l'on pense avoir à dire. La majorité des natifs ne parle pas bien et communique en

supposant être compris. Une personne qui ne parle pas bien a un vocabulaire réduit, ne comprend pas ce qu'elle lit ou son interlocuteur…

5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? Oui, pas nécessairement sociale, mais on reconnaît souvent son trajet personnel.

6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue et plurilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ici? Le créole. Le français et l'anglais sont mal parlés et mal prononcés pour une communication réduite. Pour moi, le trilinguisme est un mythe.

7. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile depasser d'une langue à une autre ? Le contexte français／ francophone a-t-il des incidences sur votre manière de parler le français ? Qu'est-ce qui vous parait facile／ difficile en français ? je me sens le plus à l'aise en français. Oui, le contexte peut modifier en l'altérant la manière deconstruire les phrases : moi te dire… Très facile de passer de l'anglais au français et vice versa.

8. Vous referez-vous souvent au dictionnaire ? Que cherchez-vous exactement et dans quels types de circonstances ? Oui, de manière quotidienne : pour vérifier une orthographe, pour mieux traduire, pour vérifier une règle

9. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／ du modèle normatif à Maurice ／ en France? ／ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice／ en France ? N'importe qui est légitime dès lors que c'est sa manière de parler. Le bon français peut être représenté par n'importe qui. En France, surtout par France Culture, par des universitaires de lettres, des professeurs de classe préparatoire, certains instituteurs.

10. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? Non

11. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France/ qu'à Maurice vous handicape -t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? Vous est-il déjà arrivé de ne pas comprendre votre interlocuteur ou de ne pas vous faire comprendre, alors que vous parliez tous les deux la même langue ? Il m'arrive fréquemment de ne pas comprendre le français de Maurice. Je reformule pour savoir si c'est ce que mon interlocuteur veut dire.

12. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) Tout cela.

13. Maurice est un pays de contacts de langues. Ce code-switching (mélange de plusieurs languesdans une même phrase chez les Mauriciens) vous surprend-il ? Il m'agace plutôt.

14. Pensez-vous que le plurilinguisme ／bilinguisme soit un atout pour Maurice ou serait-il préférable que les Mauriciens ne maitrisent qu'une seule langue parfaitement ? Je n'en sais rien.Je crois que la langue mal parlée, pauvre, est un enfermement ; aucune langue n'y échappe.

V. <u>Langue et identité</u> :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Et qu'en est-il de la culture ? Il faudrait une réponse fort longue. Non, l'identité n'est pas liée à la langue et je ne sais pas dutout ce que recouvre ce terme connoté et vague d'identité. Oui, la culture et la langue sontliées, sans se superposer.

2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien／ Français?" Aucune idée. Sans doute, s'affirmer tel.

   (être né et avoir grandi à Maurice／ en France, par naturalisation, né de parents mauriciens／ français, pouvoir parler le créole mauricien…)

3. Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? Oui.

4. Vous arrive-t- il de regarder des films en V.O ou d'écouter des chansons en langues étrangères ? Pour quelles raisons ? Oui !

La norme et les variétés de français :

1. Est-ce souhaitable qu'il existe différentes façons de parler le français ? Non／oui

2. Pensez-vous que la langue française a évolué ? Trop vite ? Pas assez ? Dans quel domaine en particulier ? D'après vous, qui sont ceux qui font évoluer la langue ? Que penser des emprunts a d'autres langues ? Oui, le français évolue, à son rythme, qui échappe à tous. Ce sont ceux quiparlent qui font évoluer les langues, à mon sens.

3. Y a-t-il des façons de parler le français que vous préférez／appréciez／ n'aimez pas vraiment ? Oui, je n'aime pas que l'on me parle une langue répétitive, qui me semble un abêtissement.

4. Est-ce qu'il y a une personnalité médiatique que vous admirez pour sa langue／ n'aimez pas du tout entendre sa façon de parler le français ? Oui, plusieurs personnalités (Monique Canto Sperber par exemple)

5. Etes-vous pour ou contre la réforme de l'orthographe ? Contre.

VI. Enseignement du français :

1. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? Oui.

2. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement basé sur l'écrit)? Aucune idée.

3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ? Quelqu'un qui repère les glissements et propose une alternative permettant à l'élève de s'auto-corriger

4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ? Question trop vague. Un professeur de français est-il un professeur de littérature ? En France, oui.

5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? Difficile. On doit maitriser le latin, l'ancien français, avoir plus que des rudiments de grec.

6. Pensez-vous qu'il faudrait que les futurs professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? Non. On devient professeur de français par concours, c'est une sélection suffisante.

7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). Une passion pour la littérature et la culture du pays.

VII. Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques- Vos commentaires sont les bienvenues !

1. La tache est disparue.

2. Le pays dont j'ai visite est magnifique.

3. Je peux avoir le bill ?

La tache a disparu de mon pull.

Le pays que j'ai visité est magnifique.

Puis-je avoir l'addition s'il vous plaît ?

Commentaires/ Remarques sur vos représentations/ perceptions des langues à Maurice, en particulier votre représentation du français a Maurice et vos rapports (existants ou pas du tout) avec le français mauricien ? En tant que Français, vous arrive-t-il parfois d'utiliser le français mauricien ? Si oui, dans quelles circonstances ?

J'ai déjà répondu aux premières questions. Il m'arrive d'employer des expressions courtes et bien comprises des Mauriciens avec lesquels je partage des loisirs.

Vous êtes libre d'insérer des réflexions que vous jugeriez pertinentes dans cette étude sur les languesà Maurice (expériences linguistiques, interculturelles, réflexion sur l'apprentissage et l'enseignementde la langue).

Sujet 6 : Jonathan, entretien mené le 15 avril 2017

I. Profil du sujet :

Jonathan est enseignant depuis plus de 15 ans dans le secondaire à Maurice. D'origine française et naturalisé Mauricien, il est actif sur le plan social, animant et participant de manière volontaire à des débats autour de sujets sociétaux. C'est une personne qui s'investit à répandre le savoir à Maurice.

Age : 50

Sexe : Masculin

Zone rurale／urbaine : urbaine

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : professeur Appartenance

ethnique／communautaire : Français vivant à Maurice

Long séjour en France/ dans un pays francophone : Né et vécu en France jusqu'à 34 ans

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : français

Langues pratiquées : Moyennement espagnol, italien et créole mauricienLangue

que vous préférez utiliser : français

Langues que vous auriez souhaité apprendre ? Ce que vous ressentez face à ce succès/ insuccès ? Anglais et créole. Parfois une certaine frustration

Langues parlées dans le cadre familial／amical : français

Langues utilisées dans le cadre professionnel : français

Avez-vous toujours parlé comme actuellement ? Non le créole est nouveau depuis une quinzaine d'années

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ?

- Français et créole

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

- Il reste, comme dans une certaine mesure l'anglais, une barrière pour les locuteurs qui ne la maîtrisent pas ou qui ne sont pas à l'aise.

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain／belge／suisse ?

- Découverte de la richesse des français écrits (et parlés) dans le monde

En tant que locuteur natif⁄non-natif, pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Commentaires ?

- 8/10

Pensez-vous que les hommes et les femmes parlent de manière identique ? (jeunes⁄vieux, différentes classes sociales…) :

- Il existe des différences entre les âges et les milieux sociaux aussi.

Vous arrive- t-il de remarquer des erreurs chez d'autres personnes ? Chez vous-même ? Dans ce(s) cas, que faites-vous ? Vous arrive- t-il de reprendre la ⁄les personnes ? Comment réagissent –elles ?

- Ce que l'on appelle des erreurs c'est ce qui n'est pas respecté par rapport au français supposé standard. Il y a une manière de parler français à Maurice, comme dans les différents endroits du monde, et comme aussi dans les différentes régions de France et milieux sociaux.

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

36. Quelle est la⁄ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne?_- Le français et le créole mauricien

37. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?

    - Français. Non !

38. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Ou êtes-vous le plus à l'aise ?

    - Français écrit et oral, créole écrit et oral

39. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?

    - Les mauvaises formulations de phrases, les "erreurs" d'accord (féminin, pluriel, pronom personnel, etc.)

40. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ?

    - Comme dans de nombreuses régions du monde, Maurice n'échappe pas à la règle. Ne serait - ce que par le créole parfois, lorsqu'une personne parle un créole dont la prononciation et surtout le lexique sont francisés

41. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue et plurilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ici?

    - Le créole, et dans une moindre mesure le français et l'anglais. Quant aux langues indiennes et chinoises, je ne me prononcerai pas, mais il semble que certains sont très bons.

42. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passer d'une langue à une autre ? Le contexte français⁄ francophone a-t-il des incidences sur votre manière de parler le français ? Qu'est-ce qui vous parait facile⁄ difficile en français ?

- En français à l'écrit et l'oral. Vivant à Maurice, j'ai adopté certains emplois de mots qui sont typiquement mauriciens.

43. Vous referez-vous souvent au dictionnaire ? Que cherchez-vous exactement et dans quels typesde circonstances ?

- Orthographe et définition en français, anglais et parfois créole

44. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours⁄ du modèle normatif à Maurice ⁄ en France? ⁄ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice⁄ en France ?

- Dans les représentations collectives, une personne française ou ayant vécu longtemps en France et étant diplômée semble être "légitime" lorsqu'elle parle français.

45. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dansces cas-là ?

- Non

46. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France/ qu'a Maurice vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? Vous est-il déjà arrive de ne pas comprendre votre interlocuteur ou de ne pas vous faire comprendre, alors que vous parliez tous les deux la même langue ?

- Il m'est arrivé de ne pas comprendre ou que l'on ne m'ait pas compris, car les nuances ne sont pas comprises, tant quand je parle français et utilise certaines nuances, le locuteur ne saisit pas ; aussi quand un locuteur parle en français et qu'il formule sa phrase en reprenant la syntaxe du créole.

47. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite⁄ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses)

- Tout cela

48. Maurice est un pays de contacts de langues. Ce code-switching (mélange de plusieurs langues dans une même phrase chez les Mauriciens) vous surprend-il ?

- Au début oui, mais même avec le temps la surprise peut continuer parfois, surtout lorsqu'une fois j'ai entendu quelqu'un switcher du français à l'anglais, de l'anglais au créole, et du créole auhindi ou bhojpuri : impressionnant !

49. Pensez-vous que le plurilinguisme ⁄bilinguisme soit un atout pour Maurice ou serait-il préférable que les Mauriciens ne maitrisent qu'une seule langue parfaitement ?

- Le plurilinguisme étant une réalité linguistique à Maurice, ce qui serait intéressant c'est de s'occuper des langues parlées et de les promouvoir et les enseigner, ce qui est déjà le cas.

V. <u>Langue et identité</u> :

11. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Et qu'en est-il de la culture ?

    - Pas tout le temps.

12. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien／ Français?"

    (être né et avoir grandi à Maurice／ en France, par naturalisation, né de parents mauriciens／ français, pouvoir parler le créole mauricien…)

    - La langue reste un élément de "l'identité mauricienne", ou du moins un élément inclusif, comme dans beaucoup d'endroits du monde. J'entends inclusif où parler créole pour un étranger va un peu plus l'inclure dans la société.

13. Qu'est-ce que c'est que la mauriciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ?

    - En partie, oui. Mais il est difficile de définir une culture ou une identité, encore plus "la" culture mauricienne qui, justement, se "scinde" en plusieurs communautés et sous-communautés.

14. Vous arrive-t- il de regarder des films en V.O ou d'écouter des chansons en langues étrangères ? Pour quelles raisons ?

    - Je vois tous les films en VO sous-titrés français pour pouvoir m'imprégner ou écouter la musicalité de la langue, quelle qu'elle soit, et le timbre de la voix des acteurs, le fait qu'ils jouentdans leur langue.

<u>La norme et les variétés de français</u> :

6. Est-ce souhaitable qu'il existe différentes façons de parler le français ?

    - Oui, et c'est la réalité

7. Pensez-vous que la langue française a évolué ? trop vite ? pas assez ? dans quel domaine en particulier ? D'après vous, qui sont ceux qui font évoluer la langue ? Que penser des empruntsa d'autres langues ? Il n'existe pas une langue française, mais des français parlés dans le monde,et s'enrichissant de plusieurs autres langues. Principalement la chanson et le cinéma

8. Y a-t-il des façons de parler le français que vous préférez／ appréciez／ n'aimez pas vraiment ?

    - Non

9. Est-ce qu'il y a une personnalité médiatique que vous admirez pour sa langue／ n'aimez pas du tout entendre sa façon de parler le français ?

    - Aucune

10. Etes-vous pour ou contre la réforme de l'orthographe ?

    - Je ne la connais pas bien

VI. <u>Enseignement du français</u> :

22. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ?

    - Le français écrit est considéré comme une langue étrangère à Maurice, car les examens sont corrigés à Cambridge

23. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement basé sur l'écrit)?

    - Je ne connais pas l'enseignement des langues dans le système mauricien

24. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ?

    - Faire vivre son enseignement et faire parler les apprenants

25. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ?

    - Un Français ne parle pas forcément "très bien" le français. Si la question signifie quelle est la différence entre un enseignant de français mauricien et un "Français" tout court, cela signifie d'emblée que l'enseignant mauricien de français ne parle pas le français comme un enseignant de français parisien, c'est donc ramener la langue au pays d'origine. Or on peut dire que la langue française n'appartient pas aux Français, et qu'il existe autant de manières de parler français que de pays, de régions ou de locuteurs qui parlent français dans le monde.

26. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ?Est- ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ?

    - D'une certaine manière difficile, mais pas seulement au niveau de la langue, mais aussi auniveau parfois des idées et des contenus

27. Pensez-vous qu'il faudrait que les futurs professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ?

    - Pour entamer des études de lettres, il est clair qu'il faut un niveau de français basique, mais l'étudiant aura plusieurs années d'études pour s'améliorer dans la pratique de langue, tant à l'oralqu'à l'écrit

28. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation dumétier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard).

    - Questions difficiles : le 1. et le 2. sont assez évidents, quant au 3., il est aussi à prendre en compte. Le 4.semble plutôt rare, mais pas impossible car nos viens sont faites, en partie, de hasard.

VII. <u>Quelques propositions de repérages et／ou de corrections linguistiques- Vos commentaires sont les bienvenues !</u>

10. La tache est disparue.

11. Le pays dont j'ai visite est magnifique.

12. Je peux avoir le bill ?

Commentaires／Remarques sur vos représentations／perceptions des langues à Maurice, en particulier votre représentation du français à Maurice et vos rapports (existants ou pas du tout)avec le français mauricien ? En tant que Français, vous arrive -t-il parfois d'utiliser le français mauricien ? Si oui, dans quelles circonstances ?

Il m'arrive, de temps en temps, et souvent, indépendamment de ma volonté, d'utiliser des formules ou des tournures mauriciennes.

Vous êtes libre d'insérer des réflexions que vous jugeriez pertinentes dans cette étude sur les languesà Maurice (expériences linguistiques, interculturelles, réflexion sur l'apprentissage et l'enseignementde la langue).

Sujet 7 : Annick, entretien mené le 15 avril 2017

I. Profil du sujet :

Annick est une repat. Après un très long séjour de 40 ans en France, où elle s'est mariée avec un Français et a élevé ses enfants, elle a décidé de revenir , suite à son divorce passer sa retraite dans son pays de naissance. C'est une femme très avenante, bavarde et qui n'hésite pas à parler de ses expériences françaises et mauriciennes avec beaucoup de recul et aussi beaucoup d'humour.

Age : 62 ans

Sexe : féminin

Zone rurale／urbaine : urbaine

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : enseignante

Appartenance ethnique／communautaire : créole

Long séjour en France/ dans un pays francophone : 40 ans

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : créole et français Langues

pratiquées : français, anglais et créole

Langue que vous préférez utiliser : peu importe

Langues que vous auriez souhaité apprendre ? Ce que vous ressentez face à ce succès/ insuccès ? J'aurais aimé apprendre le russe et l'hindi. Je n'en ai pas eu la possibilité, je regrette un peu maissans plus

Langues parlées dans le cadre familial／amical : français／anglais, créole Langues

utilisées dans le cadre professionnel : français

Avez-vous toujours parle comme actuellement ? non quand je suis arrivée en France je parlais le français mauricien

III. La représentation des langues et du français en particulier :

Des 3, 4 langues que vous utilisez／ connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? l'anglais, cela permet de communiquer avec un très grand nombre de personnes, beaucoup plus que le français

Que pensez-vous du français parle à Maurice ? il est surprenant, amusant et parfois agaçant (en raison des nombreux anglicismes). Il peut être source de malentendus

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »／ français canadien／ français africain／belge／suisse ?

Surprise et amusement, incompréhension parfois

En tant que locuteur natif／non-natif, pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Commentaires ?

oui, 9.8／10, j'ai eu de très bons enseignants

Pensez-vous que les hommes et les femmes parlent de manière identique ? (jeunes／vieux, différentes classes sociales…)

non pas du tout, de grandes différences selon les classes sociales et aussi jeunes et vieux parlent différemment

Vous arrive- t-il de remarquer des erreurs chez d'autres personnes ? Chez vous-même ? Dans ce(s)cas, que faites-vous ? Vous arrive- t-il de reprendre la ／les personnes ? Comment réagissent –elles ?

J'en remarque chez les autres mais je ne les reprends pas sauf s'ils me le demandent.

Quand j'en fais je me corrige tout de suite

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

1. Quelle est la／ les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne? Le français

2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ?

   Créole et français, je pense bien maitriser l'anglais (normal, je suis prof d'anglais)

3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Ou êtes-vous le plus à l'aise ?

   Je me sens à l'aise dans toutes les compétences mais je remarque que j'ai quelques petites difficultés en compréhension orale, peut-être que je deviens sourde.

4. Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez -vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ?

   J'essaie de ne pas porter de jugement sauf lorsqu'il s'agit de journalistes ou de personnages politiques. Dans les émissions littéraires comme La Grande Librairie le niveau est excellent même lorsque ce sont des locuteurs non-natifs. Les liaisons sont un bon indicateur du niveau de langue.

5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? oui et assez vite selon le choix des mots et l'étendue du vocabulaire

6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue et plurilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ici? à mon avis le français et l'anglais sont en déclin, c'est le créole qui estle mieux parlé

7. Quelle est la langue ou vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passer d'une langue à une autre ? Le contexte français／ francophone a-t-il des incidences sur votre manière de parler le français ? Qu'est-ce qui vous parait facile／ difficile en français ? Je

me sens plus à l'aise en français puisque c'est la langue que j'ai parle le plus longtemps. Ce quime parait le plus difficile ce sont les accords avec le participe passe au passe compose.

8. Vous référez-vous souvent au dictionnaire ? Que cherchez-vous exactement et dans quels types de circonstances ? Très rarement, je cherche parfois des synonymes

9. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／ du modèle normatif à Maurice ／ en France? ／ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice／ en France ? Je trouve que dans la presse écrite mauricienne beaucoup de journalistes ont un niveau excellent. Les écrivains aussi bien sûr. Mais pas les hommes politiques mauriciens. En France, globalement les journalistes de la presse écrite et orale et les politiciens ont un bon français - apart bien sur quelques exceptions

10. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? Non, sauf quand je n'entends pas bien, si par exemple y a du bruit. Dans ce cas je fais répéter.

11. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France/ qu'a Maurice vous handicape-t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? Vous est-il déjà arrive de ne pas comprendre votre interlocuteur ou de ne pas vous faire comprendre, alors que vous parliez tous les deux la même langue ? Ça ne me handicape pas vraiment mais c'est vrai que j'ai remarqué des incompréhensions desdeux côtésparfois, surtout dans les commerces et les restaurants. Ça m'arrive de dire "je necomprends pasce que vous dites"

12. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) Je lis, surtout la presse en ligne. J'essaie aussi de lire des romans. J'écoute beaucoup la radio mauricienne et française et je regarde un peu la télévision et des films.

13. Maurice est un pays de contacts de langues. Ce code-switching (mélange de plusieurs langues dans une même phrase chez les Mauriciens) vous surprend-il ? Ca me surprend et parfois ca m'agace parce que je me dis qu'il y a forcément un moyen de faire autrement

14. Pensez-vous que le plurilinguisme ／bilinguisme soit un atout pour Maurice ou serait-il préférable que les Mauriciens ne maitrisent qu'une seule langue parfaitement ? Un plurilinguisme serait préférable mais à condition qu'il soit de bon niveau

V. <u>Langue et identité</u> :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Et qu'en est-il de la culture ? Laplupart des gens considèrent que la langue et l'identité sont lies, moi personnellement je ne le pense pas, par contreculture et identité sont lies

2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien／ Français?" (être né et avoir grandi à Maurice／ en France, par naturalisation, né de parents mauriciens／ français, pouvoir parler le créole mauricien…)C'est un très grand atout, ça permet de communiquer facilement, de connaitre plusieurs cultures et de se sentir à l'aise dans ces deux cultures

3. Qu'est-ce que c'est que la maurciannite ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? Je ne sais pas ce qu'est la mauriciannite, je pense que l'identité mauricienneet le créole sont étroitement lies. Tous les mauriciens parlent créole.

4. Vous arrive-t- il de regarder des films en V.O ou d'écouter des chansons en langues étrangères ? Pour quelles raisons ? Je préfère les films en V.O. surtout pour entendre les vraiesvoix. Pour les chansons, c'est surtout en anglais et en français.

La norme et les variétés de français :

1. Est-ce souhaitable qu'il existe différentes façons de parler le français ? Oui, ça laisse à chaque pays sa personnalité et son identité et c'est moins monotone et uniformise

2. Pensez-vous que la langue française a évolué ? trop vite ? pas assez ? dans quel domaine en particulier ? D'après vous, qui sont ceux qui font évoluer la langue ? Que penser des emprunts a d'autres langues ? Le français, comme les autres langues évolue très vite, surtout en ce moment avec les nouvelles technologies. Ce sont les spécialistes de ces nouvelles technologieset les jeunes qui font évoluer les langues. Pour les emprunts je n'ai rien contre quand le motn'existe pas dans la langue qu'on utilise. Ceci dit je pense qu'on peut toujours faire l'effort de trouver le mot approprie.

3. Y a t-il des façons de parler le français que vous préférez／appréciez／ n'aimez pas vraiment ? J'aime bien le français parle par les français, non pas pour l'accent mais pour le choix des motset le style. Je n'aime pas certains accents régionaux très marques (de Marseille ou de la banlieue par exemple) mais certains accents étrangers sont très jolis (anglais, italien, russe)

4. Est-ce qu'il y a une personnalité médiatique que vous admirez pour sa langue／ n'aimez pas du tout entendre sa façon de parler le français ? J'aime bien le français parlé par Francois Busnel de La Grande Librairie et celui de ses invites aussi.

5. Etes-vous pour ou contre la réforme de l'orthographe ? Je n'ai pas d'avis sur cette questionpour le moment.

VI. Enseignement du français :

1. Que pensez-vous du français enseigne a l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? Le français que j'ai appris à Maurice était d'excellent niveau. A mon arrivée en France mon français était meilleur que celui de mes camarades français. Je pense quele français enseigné actuellement est suffisant pour travailler.

2. Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement base sur l'écrit)? Je pense qu'il est correct.

3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ? Quelqu'un qui maitrise bien cette langue, qui est capable de l'expliquer de manière compréhensible et qui ne se moque pas des erreurs de ses élèves. Quelqu'un qui aime le français et les langues en généralet qui donne envie de progresser. Quelqu'un qui montre à quoi sert une langue.

4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ? C'est un spécialiste, il doit pouvoir expliquer. Il a une connaissance très étendue de la langue.

5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ?Est- ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? Je pense que c'est un domaine très intéressant mais aujourd'hui beaucoup de personnes n'y attachent plus d'importance.

6. Pensez-vous qu'il faudrait que les futurs professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? oui, il faudrait un certain niveau pour pouvoir poursuivre

7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement- , 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). Le premier motif estl'intérêt pour cette langue et cette culture ensuite les raisons professionnelles

VII. Quelques propositions de repérages et⁄ou de corrections linguistiques- Vos commentaires sont les bienvenus !

1. La tache est disparue. La tache a disparu. (l'utilisation de l'auxiliaire "être ou avoir" est difficile pour certains et mêmes certains français de souche font l'erreur)

2. Le pays dont j'ai visite est magnifique. Le pays que j'ai visité … "dont" est également difficile à comprendre)

3. Je peux avoir le bill ? Le mot "bill" a un équivalent français.

Commentaires⁄ Remarques sur vos représentations⁄ perceptions des langues à Maurice, en particulier votre représentation du français a Maurice et vos rapports (existants ou pas du tout) avec le français mauricien ? En tant que Français, vous arrive -t-il parfois d'utiliser le français mauricien ? Si oui, dans quelles circonstances ?

Au début de mes retours à Maurice parfois je ne comprenais pas. Ensuite j'ai voulu utiliser le français mauricien mais j'ai laissé tomber. Apres j'ai un peu compris pourquoi ça me semblaitbizarre. C'est l'utilisation d'anglicismes traduits directement en français mais avec un sens erroné. J'ai essayé de parler le français mauricien puis je me suis rendue compte que ça ne me correspondaitpas et maintenant je ne le fais plus.

Vous êtes libre d'insérer des réflexions que vous jugeriez pertinentes dans cette étude sur les languesà Maurice (expériences linguistiques, interculturelles, réflexion sur l'apprentissage et l'enseignementde la langue).

Sujet 8 : Ali, entretien mené le 19 avril 2017

I. Profil du sujet :

Ali est un homme très amical, qui s'est montré enthousiaste à l'idée de prendre part à notre enquête.Il s'est montré très prolixe et s'est confié sur ses rapports aux langues sans tabous. Il a longtemps vécu à l'étranger

Age : 64

Sexe : Homme

Zone rurale／urbaine : Zone urbaine

Profession／ catégorie socioprofessionnelle : Chômeur (mais normalement responsable

de communication et/ou prof de… langues)

Appartenance ethnique／communautaire : De descendance indo-mauricienne, né dans

une famille musulmane

Long séjour en France/ dans un pays francophone :

L'unique 'long séjour' que j'ai effectué en France est de 6 semaines.

Sinon, avant de regagner Maurice (de Londres), je suis allé plusieurs fois en

France pour des longs week-ends, d'une durée de 3 à 10 jours.

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : Créole

Langues pratiquées : Français, Créole, Anglais, et rarement un peu d'espagnolLangue

que vous préférez utiliser : Français, Créole, Anglais

Langues parlées dans le cadre familial／amical : Créole et Français

Langues utilisées dans le cadre professionnel : Français et Anglais

III. La représentation des langues et du français en particulier :

(a) Des 3, 4 langues que vous utilisez／connaissez, laquelle／lesquelles pensez-vous est／sont la ／les plus importante／s ? L'anglais, le français et le créole (ou kreol) sont parmi les plus importantes langues à Maurice. Ces langues occupent des aires d'influence et de pratique différentes, et en ce sens elles sont plus ou moins complémentaires. Ou alors, on pourrait parler d'une certaine complémentarité entre ces trois langues dominantes. 2

(b) Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

Catastrophique. Désolant. Il évolue vite mais est parfois (ou même souvent) massacré aussi. A Maurice, ils sont nombreux les Mauriciens qui persistent à s'exprimer en français, mais toujours dans un français approximatif. Ce qui néanmoins leur donne l'impression qu'ils sont 'supérieurs' aux autres, à ceux qui ne parlent pas le français et/ou s'expriment en créole. Il y a un terrorisme de la langue à Maurice.

(c) Vos réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »/ français canadien/ français africain… Parfois, cela me fait rire. Parfois cela me désole. Vous dites bien 'lecture' ? A l'écoute, c'est pire ! Car en sus des créolismes, il y a aussi l'accent. (Avec tel ou tel accent, soit on adore, soiton n'aimepas. Ceci est valable, je pense, pour tous les pays et les divers accents des uns et desautres).

(d) Pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation, avec une note sur 10 ? Grosso modo, oui. 8 sur 10.

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

1. Quelle est la/les langue(s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne? Le créole et le français. Parfois l'anglais aussi, en particulier dans le milieu du travail. Ou sur Facebook !

2. Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre langue que le français ? Ma langue maternelle est le créole. Oui, je maitrise l'anglais.

3. Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Excellentes !

4. Quelle serait votre définition d'un « bon locuteur du français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ? Rien à faire avecson accent, mais bien plutôt à sa maitrise des structures linguistiques du français, de ses subtilités,de sa 'modernité' aussi car le français, comme n'importe quelle autre langue, ne cessed'évoluer avec l'apport de 3 nouveaux mots, des emprunts, etc. Un « mauvais locuteur du français » va invariablement changer le mot « donne » (comme dans 'la nouvelle donne') en « donnée ».

5. Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? Oui. Et comment ! La maitrise d'une langue (étrangère/internationale comme le français pour les Mauriciens) peut conduire à une certaine mobilité sociale… Un haut cadre qui lit Le Monde pendant des années aura un vocabulaire bien plus riche qu'un travailleur manuel qui lit rarement les journaux, et quand il le fait, ce sera un petit journal dit populaire, ou pour êtreplus précis, un journal qui aurait tendance à être sensationnel, bourré de 'faits divers' – une'feuille de chou'.

6. Maurice est un pays bilingue, voire trilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'on parle le mieux ? Comme langue orale parlée par l'écrasante majorité des Mauriciens, je dirai sans hésiter que c'est le créole. Mais, comme langue de prestige/langue internationale, je dirai que c'est le français, pas l'anglais sauf dans certaines familles plutôt anglophones.

7. Quelle est la langue où vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Estce facile depasser d'une langue à une autre ? Est-ce que je peux vraiment dire qu'à l'oral, c'est le français(maintenant que je vis à Maurice, pays éminemment francophone), et a l'écrit c'est l'anglais ?

Ou vice versa ? I don't really know. Non, il n'est pas toujours facile de passer d'une langue à une autre. Même pour moi…

8. D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours/du modèle normatif à Maurice ?/ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice ? a. Un collectif de locuteurs (une petite poignée de journalistes, quelques profs de français, des individus lettrés ça et là, à l'instar de l'ami Robert Furlong …) ; b. Des écrivains (Ananda Devi, Nathacha Appanah,Carl de Souza, etc.)

9. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? Je fais comme tout le monde, ou presque… j'utilise le kreol ou l'anglais pourme faire comprendre ! 4

10. Le fait de ne pas parler le même français qu'en France vous handicape -t-il dans la vie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en êtes-vous particulièrement conscient ? Non, pas vraiment. Toutefois, c'est l'attitude de certains qui m'agace et me révolte… leur sentiment de 'supériorité', leur mépris tranquille vis-à-vis des autres qu'ils ridiculisent sans cesse pour les décrédibiliser, la croyance qu'ils font partie d'une bande à part, les 'happy few' comme dirait Stendhal, je crois. Parmi ces derniers, il y en a qui sont 'bien nés', pour utiliser une expression à la mode, et d'autres qui occupent des postes-clé et ils sont arrivés là par opportunisme, par machiavélisme, en s'appuyant sur des méthodes staliniennes !

11. Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite/ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) Oui, tout ça à la fois. Avec toutefois moins 'd'écoute d'émissions de radio locale'. En raison de sa médiocrité notoire. Lorsque je suis au volant de ma voiture, j'écoute souvent Radio Franceinternationale (Rfi).

V. <u>Langue et identité</u> :

1. Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Oui, absolument ! Pour faire simple. A voir de plus près, l'on ne peut pas occulter les rapports d'interdépendance, de complémentarité et d'antagonisme qui existent entre les langues dans une société donnée, les relations de pouvoir dans la hiérarchie sociale que charrie notre appartenance à telle ou telle langue. Amin Maalouf parle même des « identités meurtrières ». La langue occupe une place centrale dans ces conflits culturels d'ordre identitaire… Là où il y a des langues qui sont jugulées, marginalisées, traitées en parent pauvre, il y a parallèlement, du moins en partie, des identités écrasées, bafouées, meurtries… Voyez ce qui se passe en Inde depuis l'arrivée aupouvoir de Narendra Modi et de son parti nationaliste hindou, le BJP.

2. Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien?" (Être né et avoir grandi à Maurice, par naturalisation, né de parents mauriciens, pouvoir parler le créole mauricien…) Tout d'abord, c'est d'être né et avoir grandi à Maurice. Par naturalisation aussi quand ce n'est pas une simpleformalité, et là on peut devenir plus Mauricien que les Mauriciens de souche.

3. Qu'est-ce que c'est que la mauricianité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? C'est l'interculturalité à Maurice. Contrairement au mauricianisme. La mauricianité se manifeste dans nos rapports avec l'autre, nos comportements, nos manières de voir… La colonisation, comme partout ailleurs, a fait des ravages sur le plan linguistique. A

telle enseigne que certains sont fiers d'être Mauriciens et le proclament littéralement tous les jours, mais dans le même temps ils renient le créole, le voient comme un vulgaire patois etdonc refusent systématiquement de la pratiquer. Apres la fameuse « Défense de parler créole en classe » de l'époque coloniale, il existe chez certaines familles mauriciennes – j'allais mêmedire 'des familles créoles' – un non-dit : « Défense de parler créole à la maison ». Les Arabes disent toujours, comme un reproche, aux Musulmans non-arabes : « Comment pouvez-vousdire que vous êtes de foi islamique alors que vous ne pouvez même pas lire l'arabe classique, celui du Coran, ni ne pouvez- vous parler l'arabe dit « moderne » ou « standard »… ? » Etpourtant, sans une connaissance etla pratique de l'arabe, on peut très bien vivre sa foi islamique au quotidien. Comme le font desmilliards de gens aux quatre coins du monde. Cetteanalogie est pertinente pour la question de la pratique du créole et de l'identité mauricienne.

VI. <u>Enseignement du français</u> :

1. Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? Loin de là ! Figurez-vous qu'on n'encourage même pas à l'apprenant, àl'élève de parler, de s'exprimer en classe, sauf si ce dernier fréquente un lycée privé. Dans les écoles publiques, les enseignants sont débordés, mal encadrés et souvent pas très bien formés.

2. Etes-vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? Pensez-vous qu'il existedes lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement basé sur l'écrit)? Très brièvement et pêle-mêle, je dirai qu'il fautplacer l'apprenant au centre de tout le processus. Il faut intégrer dans l'enseignement une bonne dose de la pratique orale de la langue. Il faut cerner et prendre en considération le profilsocio-culturelde l'apprenant. Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, il y a immanquablement des 'interférences' de la langue maternelle ou d'autres langues auxquelles l'apprenant est exposé dans son milieu familial et son environnement social… On pourrait s'étaler sur cette question fondamentale de l'enseignement des langues, relever ses lacunes et voir comment l'améliorer… D'ailleurs, il en va de même pour certaines des autres questions de votre questionnaire／étude ! 6

3. Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français／ de langues ? Je vais peut-être vous surprendre. Je dirai que c'est quelqu'un qui est toujours et éternellement (enfin jusqu'à sa mort)'jeune d'esprit' ! Qui a une grande passion pour les langues. Qui ne perd jamais le contact avecla langue qu'il enseigne, qui suit son évolution, qui maitrise la dynamique de la langue contemporaine dans ses divers fonctionnements… Vous savez, je dis souvent qu'entre la langue française et moi, il y a comme une belle histoire d'amour. C'est parce que durant les 30 ans passés au Royaume Uni, j'ai fait un effort conscient pour ne pas perdre 'mon français'. Quiconstitue une part importante de mon identité culturelle. C'est de cette passion-là dont je parle et qui devrait habiter tout enseignant du français (ou d'une autre langue). L'écrivaine Assia Djebar avait un jour dit : « On habite une langue. » Cela prend du temps (et requiert des effortssoutenus) pour en arriver là. L'enseignant doit aussi avoir une certaine culture. Etre cultivé,cela aide toujours, je trouve. Un exemple banal : savoir et expliquer (pendant la lecture d'untexte, d'un poème…) qu'en Europe il existe quatre saisons, mais qu'à Maurice nous en avons que deux. L'enseignant pourra même évoquer le compositeur Vivaldi, et faire écouter un extrait joué par Nigel Kennedy, le violoniste britannique à l'allure punk !

4. En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français (d'un Français par exemple) ? Bonne question ! N'importe quel « native speaker » (anglicisme ! anglicisme !) ne ferait pas de facto un bon enseignant de la langue française. Une personnequi parle très bien le français, de manière naturelle, instinctive, etc. – elle a grandi avec – nemaitrise pas nécessairement les rudiments grammaticaux, les particularités structurelles et d'autres aspects linguistiques du fonctionnement de la langue. Ça, je l'ai constaté à titre personnel sur le plan professionnel – par rapport à la pratique de l'anglais au travail – durantmes années londoniennes.

5. Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? Ma perceptionest qu'on est tombé bien bas. Il y a manifestement un gros effort à faire pour promouvoir les études littéraires et du français. De la part des autorités concernées vis-à-vis de toutes les parties prenantes. Avec le choix du néo-libéralisme dans les démocraties occidentales, cesétudes ont été reléguées au profit des études en gestion, dans la haute finance, etc. telles quepromues inlassablement par les grandes écoles de commerce… Il faut réhabiliter les étudeslittéraires et du français/des langues. Toujours en élargissant le champ de ces études. Pour y intégrer la littérature venant d'autres pays. Cette ouverture est importante pour tout articuler avec les nouvelles réalités sociales, et j'ose dire pour éviter aussi de tomber dans le piège identitaire tendu par Le Pen, Fillon et consorts !

6. Pensez-vous qu'il faudrait que les aspirants professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? Les tests et les examens d'un jour sont toujours problématiques. C'est comme au tribunal. Quelqu'un qui n'arrive pas à bien s'exprimer le jour de sa parution dans une cour de justice est trouvé coupable d'un délit alors qu'il est tout sauf coupable. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Cela peut être le cas aussi pour les aspirants professeurs de français. Pour diverses raisons, certains ne fonctionnent pas aussi bien que d'autres lorsqu'ils se trouvent dans une situation stressante. A l'Université de Londres, j'ai constaté que les anglophones lorsqu'ils arrivent on l'air d'être très loin derrière les étudiants francophones. Mais, ils font bien mieux que les francophones par la suite. J'essaye de dire qu'un test peut ne pas révéler grand-chose.It might only be a crude indicator of one's level of competence.

7. Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement-, 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). Ce ne sera pas pareilpour tout le monde. Disons, le motif 1. Pour certains. 2. Pour d'autres. Et, enfin, pour uneminorité, cela peut aussi être le 'fruit du hasard'.

VII. <u>Quelques propositions de repérages et/ou de corrections linguistiques</u> :

1. La tâche est disparue. (La tâche a disparu).

2. Le pays dont j'ai visité est magnifique. (Le pays que j'ai visité est magnifique).

3. Je peux avoir le bill ? (Je peux avoir l'addition, et j'ajouterai s'il vous plait – ça c'est peut-êtremon côté British !)

Sujet 9 : Pierre, entretien mené le 7 janvier 2018

I. Profil du sujet :

Pierre est un « jeune retraité », comme il le dit souvent. Il est à Maurice depuis une dizaine d'annéescar il a choisi d'y passer sa retraite, après avoir longtemps été à la tête de plusieurs entreprises enFrance. C'est un homme chaleureux, très altruiste, en particulier envers les plus démunis. Il consacre son temps et sa fortune à aider des associations caritatives, à l'éducation des enfants ensituations précaires et il souhaite ardemment obtenir la nationalité mauricienne.

Cet entretien s'apparente beaucoup plus à un récit biographique, le type d'entretien vers lequel nous tendions vers la fin de notre étude, puisque le sujet a souhaité nous parler de son parcours professionnel et linguistique de manière volontaire, sans tomber dans le jeu des questions déjà élaborées et des réponses toutes faites.

Nous retranscrivons ici les parties pertinentes, car l'entretien a duré plus d'une heure et demie et divergeait parfois du sujet principal.

« Je suis un Senior, à la retraite, qui a eu une activité professionnelle, dans un premier temps dans des sociétés très structurantes, de formation scientifique et mathématiques: le plus fort bac en math + technique, essais industriels, DESS économiques, entré, par équivalence en Sciences Po, major business.

Dans ma vie professionnelle, j'ai eu 2 grandes segmentations : Dans 1 cabinet stratégique, puis dansle 1 er cabinet de formation en France, dans le conseil stratégies. J'ai monté mon propre cabinet de conseils en stratégie marketing, puis j'ai été chasseur de têtes de dirigeants d'entreprises, un peucomme un recruteur.

II. Le répertoire linguistique :

Je suis français, je parle français. Je n'ai appris qu'une langue au lycée : l'anglais. A l'époque, les langues n'avaient pas l'importance qu'elles avaient aujourd'hui. Je suis un cartésien et à l'époque unprof m'a complètement désintéressé des langues. Il utilisait des signes, la phonétique : je ne trouvaispas cela intéressant. J'ai passé ma vie professionnelle entière sans parler de langues étrangères ; lescollaborateurs parlaient français : ils se vexaient si je ne parlais pas français.

J'ai un peu appris l'allemand quand je me suis marié à une allemande - l'allemand est très cartésien et précis.

L'anglais est très conceptuel : un mot peut avoir une signification différente dépendant du contexte. Conceptuel n'est pas le mot : c'est plus intuitif.

L'espagnol : je comprenais le sens.

A mon arrivée à Maurice : Je ne m'intéresse pas forcément aux langues, mais je parle souvent à un Scandinave. Il s'intéresse aux langues. Je n'ai pas une bonne oreille. Je suis négativement sensible aux accents : ils déforment un peu les accents ici. Souvent, même si le mot créole a une forte ressemblance au français, je ne comprends pas, car il y a une forte intonation.

Ce qui me gêne beaucoup, quand les hindous et les créoles parlent, ils crachent les mots ; c'est une répétition avec une intonation qui ne facilite pas la compréhension des mots.

Ex : Hier, quelqu'un me parlait et je lui ai demandé de répéter 4 fois. Je n'ai pas reconnu le mot àcause de la prononciation. Il ne décortique pas les syllabes.

J'ai un dada quand même : je trouve dommage, je suis effaré par le pourcentage d'analphabètes à Maurice. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils ont rendu l'anglais obligatoire dans les classes primaires. Tous les créoles, quand ils arrivent, ils ne comprennent rien. Les profs les laissent decôté, et ils en ressortent incultes.

Un créole parle souvent mal le français, il ne comprend rien et ne participe donc pas à l'école, et il en ressort sans pouvoir parler le français.

On raisonne comme un tambour, ici comme une ravanne (pas de raisonnement cartésien). Même dans les catégories socioprofessionnelles élevées, il y a une rareté d'esprit critique chez ces personnes. Je te donne un exemple :

On prend un pot de fleurs qui reste là pendant 20 ans. Ils ont un problème avec l'espace et la mobilité : ils n'anticipent pas. Pour expliquer un itinéraire, ils se réfèrent à ce qu'ils connaissent ; il y a une incapacité de se mettre à la place de celui qui ne connait pas.

Le créole n'est pas une langue précise pour expliquer, ni l'anglais (c'est un simple mot en anglais qui est à l'origine du désaccord des Chagos[861]).

Je suis atrocement, profondément cartésien.

Les gens ne cherchent pas à comprendre ici. A partir du moment que l'on est curieux, on apprend beaucoup. Il y a un nombre élevé de Mauriciens qui ne connaissent pas d'autres villages de Maurice,ils ne sont pas curieux.

Je suis déformé par mon métier : j'essaie d'apprendre à savoir ce qui se passe dans la tête des autres.

III. <u>Le rapport des Mauriciens à la langue française</u> :

C'est un peu leur langue maternelle. Le créole, c'est du français déformé. Ils ont un meilleur rapportavec le français qu'avec l'anglais. Des personnes en bas de l'échelle sociale parlent en français. Ils font l'effort de comprendre quand je parle en français.

Ils n'apprécient pas l'autorité des Anglais, c'est une langue pas naturelle.Point de

vue sur la langue et culture françaises à Maurice :

Je suis très nationaliste, très pro français. Je n'aime pas lorsqu'on dit que la langue française n'estqu'une langue de la culture. Ceux qui ont conçu les assurances aux Etats-Unis sont Français.

Les Québécois sont plus axés sur la langue française.

Il existe un réel intérêt des Mauriciens pour le français. Il y a très peu de Français qui parlent trèsbien français. La dominante c'est la culture française, les gens se plaisent à parler français. Dans les

[861] Il fait ici référence à la récente victoire de Maurice le 25 février 2019 au siège de l'ONU. Maurice et le Royaume - Uni se disputaient la souveraineté des Chagos depuis plusieurs années. L'île principale de l'archipel, Diego Garcia, abrite une base militaire louée à l'armée américaine.

concerts de musique française ici, toute une salle reprend les paroles d'artistes connus. Cela n'est pas feint. Il existe une réelle histoire de cœur entre la France et Maurice.

Ils n'ont pas toujours le vocabulaire, mais ils ont le sens de la compréhension. Il y a une symbiose français –créole créé lors des sociétés de plantation. Et oui, je pense que la relation des Mauriciens avec le français est complexe, difficile pour certains, mais Maurice reste un pays francophone oùl'on peut se faire comprendre en français, même par les populations les plus pauvres.

Sujet 10 : Sabina, entretien mené le 5 mai 2018

Ce récit biographique est intéressant dans la mesure où le témoin s'est dévoilé en langue créole et nous a expliqué sans détours ses rapports (parfois très conflictuels) aux langues. Ce témoignageillustre parfaitement les caractéristiques de l'insécurité linguistique. Nous avons ici résumé notre conversation avec elle :

Profil du sujet :

Sabina est une jeune femme sympathique, qui préfère s'exprimer en créole. Elle l'a d'ailleurs fait sans complexe avec nous, alors que nous avions commencé l'entretien en français, sans réaliserqu'elle préférait s'exprimer en créole, pour ensuite nous mettre nous aussi au créole. Elle dit leschoses sans détours et sans langue de bois. Elle adore lire, écrire des poèmes, des contes.

Le récit de vie de Sabina, 26 ans est particulièrement intéressant, de par son parcours atypique.Nous avons modifié son prénom afin de préserver son anonymat. Des informations importantesont dû être omises par respect de la confidentialité du sujet, qui tenait à demeurer anonyme. Nous avons ici choisi de faire une synthèse des propos les plus importants, puisque l'intégralité de l'entretien a duré plus d'une heure et demie.

Sabina nous dit d'emblée que sa langue maternelle, c'est le créole, qu'elle vient d'une famille créolophone. Comme tout Mauricien, elle a fait sa scolarité dans les deux langues d'enseignement que sont l'anglais et le français. C'est à la préadolescence que se créé le fossé entrel'anglais et le français. Jusqu'à présent, les deux langues occupaient plus ou moins la même place dans sa vie : elles ne représentaient que les langues apprises à l'école.

Elle adoptera surtout l'anglais à l'écrit, car elle adore écrire. Ce rapprochement avec la langue anglaise a lieu grâce aux lectures d'Harry Potter à 8 ans, lecture qu'elle préfère en version originale,même si jusqu'à présent ses lectures se faisaient dans les 2 langues indistinctement. Elle se voitdonc propulsée dans cet univers culturel anglais grâce aux livres de Harry Potter et découvre laculture anglaise par ce biais.

Elle s'est distancée du français en choisissant désormais ses lectures en langue anglaise.

Pour elle, le fait de vivre à Maurice permet davantage d'exposition à l'anglais (les librairies possèdent plus de livres en langue anglaise qu'en langue française, les recherches sur le web dès l'école sont faites en anglais…)

Elle dit éprouver un certain « self-consciousness » (une certaine conscience de soi, de l'image projetée aux autres) et une certaine « angoisse », car les gens penseront « pe fer bouffon » (se rendreridicule, à la limite de la bouffonnerie ou de le pitrerie) si elle s'exprime en anglais ou en français etlui diront « ki to croire to p rode prouver en causant anglais⁄ français ? » (que penses-tu vouloir prouver en parlant en anglais ou en français[862] ?) Pour elle, c'est de « Anxiety fort » (fort moment d'anxiété, de stress) lorsqu'il s'agit de prendre la parole en français. Elle n'a pu « casser cette barrière de self consciousnness, de problèmes de genres, de conjugaison de verbes … en français).

En Form 1 (équivalent de la 6e), elle a choisi de suivre des cours de chinois au collège, en raison del'image de la Chine comme cliché du « dragon économique ». Elle a dû faire face à des réactions mitigées des enseignants qui ne s'attendaient pas à la voir suivre ces cours, au vu de ses origines

[862] Nous avons choisi de conserver ses termes utilisés en créole et indiqués par des guillemets.

musulmanes⁄indiennes[863]. Pour elle, c'était drôle. Elle dit l'avoir vécu d'une manière amusante. Depuis, ce type de réactions s'est estompé.

Lors de sa période de réclusion à la maison, elle s'est beaucoup intéressée à la langue chinoise et a suivi des cours particuliers en chinois.

Dans sa famille, il y avait des débats autour « de la bonne façon d'être (un bon) musulman ». L'identité était profondément liée à la langue parlée. Elle a voulu s'en échapper en apprenant des langues qui ne sont pas beaucoup parlées à Maurice : l'espagnol, le chinois entre autres.

Davantage exposée aux films de Bollywood, en hindoustani (films et musique) au sein du foyer familial, elle se voue entièrement au chinois pour échapper à cet espace familial trop cloisonnantpour elle. Lors de son apprentissage du chinois, elle s'est mise à étudier des poèmes en chinois, de la musique et des films, ce qui se traduisait pour elle par une non-interférence des membres de safamille, puisqu'ils ne maitrisaient pas cette langue.

Son père, 64 ans, ingénieur possède une perception du français, comme « langue snobe ». Pour lui, certains professeurs des écoles catholiques humilient d'autres professeurs qui ne parlent pas correctement le français. Elle pense que cela a peut être joué sur sa perception de la langue française.Ainsi, il est d'avis que l'anglais et le créole peuvent être assimilés, car plus simples (moins d'accords, de conjugaisons, pas de genre…) Elle rajoute que d'après ses observations, beaucoup d'Indo-mauriciens préfèrent l'anglais, la langue libératrice des coolies.

Elle estime être le plus à l'aise en créole à l'oral et elle préfère l'anglais à l'écrit. Elle pratique la lecture en français, en anglais et en espagnol.

Elle dit ne pas vraiment pouvoir estimer son niveau en français, car elle éprouve beaucoup « d'angoisse »… dépendant du contexte, des interlocuteurs et surtout du pays dans lequel elle se trouve. En Espagne, elle s'est sentie valorisée lorsqu'elle énonçait quelques phrases en français, notamment lorsqu'elle arrivait à bien prononcer le son [R] dans certains mots français, alors qu'à Maurice cette compétence lui semble être banalisée. Elle rajoute que dans le contexte mauricien, il est important de bien maitriser le français : « Les gens me parlent en français, et même s'ils parlentmal le français et que c'est rempli de fautes, je n'ose pas leur répondre en français ». Elle cite l'exemple de son cousin en vacances en Espagne, qui déclare fièrement à qui veut l'entendre, que sa langue maternelle est le français, alors qu'il est beaucoup plus créolophone que réellement francophone. Comme les autres ne parlent pas français et n'ont aucun moyen de comparaison oude références, ils ne peuvent pas vérifier ses compétences en français et ce dernier retire beaucoup de satisfaction à se présenter comme locuteur natif en français.

Cette insécurité, elle ne le ressent pas de la même manière en conversant en espagnol, car dit-elle « même si je fais des erreurs, ce n'est pas grave, car c'est une langue que j'ai apprise tard, à l'âge adulte, j'ai une excuse » (la traduction en français est de nous[864]). Prendre la parole de la même manière en français (avec des fautes) est pour elle inacceptable, car elle craint d'être la risée desautres, qui ne se gêneront pas de la ridiculiser. Elle avoue oser prendre la parole en français, lorsqu'elle a un peu buet qu'elle a donc moins d'inhibitions.

[863] Il est intéressant de noter que jusqu'à très récemment (une quinzaine d'années), le choix des « langues étrangères » se faisait souvent en fonction des origines de l'élève. Ainsi, un élève d'origine chinoise choisit le chinois…

[864] Nous avons tenu à retranscrire et à traduire certaines de ses phrases, qui d'après nous témoignent de ce sentiment d'angoisse (c'est un terme qui est revenu 5 fois dans l'entretien) ou d'insécurité qu'elle ressent. Nous avons retranscrit en français les parties pertinentes de l'entretien qui a été mené entièrement en kreol.

Sujet 11 : Sam, entretien mené le 14 septembre 2018.

Profil du sujet :

Sam, 27 ans, se considère créole et catholique. Il est né et a grandi à Maurice, de père mauricien et de mère française. Il poursuit actuellement ses études universitaires à l'étranger. Nous retranscrivons ici les parties pertinentes de cet entretien qui a duré plus d'une heure et demie. L'entretien s'est déroulé en français. J'omettrai ici de manière volontaire certains détails, qui nuiraient à son anonymat.

Né dans une famille francophone, il explique que ses arrière grands-parents paternels ont toujours parlé le français en famille et que la langue de la maison et de la famille élargie était le français. Il rajoute que l'utilisation du français ne prévaut pas « pour faire grand noir » (se vanter, expression en créole ou en français mauricien), mais que son existence dans le milieu familial a toujours prévalu. C'était la règle du foyer : « on ne parle pas créole à la maison ». Il rajoute qu'il est paradoxal que les garçons avaient le droit de parler créole, du fait qu'ils étaient plus « tapageurs »,(bruyants) d'après lui, mais qu'il était interdit aux filles et qu'il retrouve souvent ce constat chez les familles declasses moyennes. Son explication serait que les filles se doivent d'être pures, elles sont amenées à demeurer dans l'univers de la maison jusqu'au mariage, du moins jusqu'à pas très longtemps, alorsque les garçons avaient le droit de parler créole, langue souvent considérée comme vulgaire : un garçon a droit à la vulgarité, cela est admis. Chez une fille, ça ne l'est pas.

Sa grand-mère, maternelle, une « créole claire », avec des origines européennes parlait en créole à ses petits-enfants dans des moments de complicité ou d'émotions fortes. Il semblerait d'après lui, que le créole est la langue de la spontanéité, des sentiments. Elle ne comprenait pas l'anglais, alors que le grand- père, son mari, parlait anglais à ses enfants et petits-enfants en particulier le weekend.

Il dit avoir remarqué que l'anglais semble être associé à l'homme, à l'autorité de l'homme de famille, tandis que le français est associé aux femmes, au respect, aux rapports de douceur, à la langue dela maman, aux jeunes filles. Il constate que les blagues sexistes ou homophobes se font souvent en français dans le but d'humilier l'autre. L'on semble donc utiliser la langue française pour se plaire àhumilier les autres. Il cite l'expression « il fait son pilon[865] » (expression vulgaire du français mauricien ou du créole, la frontière dans ce cas étant mince), qui signifie « faire son homosexuel, en référence à un jeune homme un peu efféminé ». Il déplore cet aspect homophobe et sexiste dans les langues, en particulier ce rapport avec la langue créole. Il rajoute que le mouvement *Lalit*[866]encourage les mamans à parler créole aux enfants.

Il l'affirme : la langue créole possède un côté humoristique. On l'utilise pour les engueulades, pour exprimer une certaine complicité, une familiarité. Elle est souvent associée à la vulgarité dans les échanges. Les langues sont associées à des émotions. Il y a un certain rapport émotionnel avec la langue, mais il peut aussi y avoir retournement ; rien n'est figé dans nos rapports aux langues.

Le français devient une langue de cœur, les gens doivent parler la langue de leur cœur, celle qu'ils veulent.

Il dit être « très blessé de voir que les gens pensent que je ne parle pas créole, même dans ma propre famille. C'est tendu de parler créole au téléphone, même si le créole n'est pas banni au sein de la famille. Pour moi, je n'ai pas associé le créole à des employés. Ce sont des rapports sociaux

[865] Ce terme ainsi employé fait figure d'injure et fait partie du vocabulaire du langage considéré comme vulgaire.
[866] Mouvement associatif qui milite pour l'utilisation accrue du créole à Maurice.

complexes. « Ma ‘ nénéne’ (babysitter), qui venait d’une cité de la banlieue me reprenait pour parler en français, s’il m’arrivait de parler créole ».

« Il y a un complexe par rapport à la langue créole ; les statistiques sont différentes et constamment évolutives. Autour de moi, j’entends parler français, il faudrait une étude claire et précise des langues maternelles parlées à Maurice. Les chiffres sont biaisés. Il faudrait un institut neutre qui fasse l’étude. Ce n’est pas un rapport de force au niveau des langues ».

« A Maurice : y a du sens que les médias, le parlement, l’éducation, l’administration soient en créole.Lalit[867] fait l’éducation des adultes : lire en créole. Le français est bien une langue maternelle à Maurice ».

« Le créole : c’est une langue parlée dans ma famille, dans mon pays. Ce serait malhonnête de dire que c’est ma 1re langue maternelle. On ne parlait pas le patois normand dans ma famille maternelle.Détail intéressant : on parlait français avec les grands-parents. Ce n’était pas commun. On associe français à francophone ».

J’étais à l’école française et il y avait une forte discrimination au niveau des créolophones. Ici, « onparle français, pas créole » c’était des commentaires de Mauriciens Blancs.

Les élèves en échec, ce sont les élèves créolophones, c’est une question de langues, il n’y a pasd’aide de l’établissement. Il faudrait des cours d’adaptation. C’est une discrimination réelle et dure au niveau de la langue. Les parents font semblant d’être francophones pour faire inscrire leurs enfants dans une école française. Il y a des moqueries aussi de la part des Blancs. Les profs quin’étaient pas Blancs n’étaient pas respectés. Je me souviens d’un épisode particulier où un professeur mauricien a eu un dérapage phonétique et a dit : « cessez de sasser (chasser) les mousses(mouches) ». Les élèves de ma classe ont rigolé et l’ont répété à chaque fois qu’ils passaient devantle professeur en question. C’était clairement fait pour humilier.

On m’a traité de « mulâtre mal blanchi »- j’ai été humilié par les Blancs mauriciens, qui étaient mes camarades de classe. Ils me considéraient comme un créole. C’était un rapport difficile avec le français. Quand je prends le bus, les jeunes, souvent des hommes parlent en français pour m’énerver et disent : « je suis un pilon (injure en français mauricien signifiant ‘homosexuel’ ». Ils doivent prouver que ce sont eux les hommes…

Dans l’histoire mauricienne, il y a une certaine réalité sociale : l’éducation des filles se fait en français, alors qu’un vrai homme parle créole !

C’est ainsi que j’ai développé un amour pour l’anglais et ai souhaité poursuivre mes études universitaires dans un pays anglophone. Est-ce un moyen d’échapper au monde francophone ? Est-ce que je suis Blanc, français, créole ?

Les langues indiennes ont toujours fait partie de ma vie : les films Bollywood, j’écoutais le hindi. Ma voisine parlait en hindi à sa famille. Pour moi, cela fait partie des langues mauriciennes. Toutesles langues que nous parlons sont des langues mauriciennes. Même si on parle français, on le parle à Maurice. Les langues parlées à Maurice sont des langues mauriciennes, comme le russe, s’il est parlé à Maurice !! Il faut arrêter tous ces complexes et assumer les langues. A la télé, je regardais

[867] Lalit (traduction littérale de la lutte en français) est un parti de gauche mauricien qui œuvre pour la classe populaireet ouvrière. Il promeut également l’enseignement du créole.

des films en chinois, même si je ne comprenais pas, je regardais les actions … Mon amie chinoise avait sa grand-mère qui parlait chinois, c'était un monde riche pour moi.

Quand j'ai appris l'hindi à Delhi, cela a été une redécouverte pour moi, c'est la langue indienne de ma voisine, qui est comme ma 2e grand-mère. Ce sont mes langues : le français, l'anglais, le créole,le hindi.

A propos du français mauricien : J'ai une fierté par rapport au français mauricien. Même si on me parlait en français standard, c'est une langue riche : c'est un mélange de vieux français (badiner), debhojpouri… c'est la beauté du français des îles. Inconsciemment des mots de français mauricienpeuvent sortir, dépendant du contexte… J'aime utiliser des mots de français mauricien en France, ça permet de me démarquer, c'est mon identité.

Le français est souvent associé aux Blancs, mais il y a plusieurs français mauricien. Mes voisins indiens parlent hindi : "every street has its own language » (citation de *My fair lady)*.

"Un petit mouchouk " jamais entendu auparavant dans d'autres familles que la mienne.

Il existe des préjugés des langues ancestrales vues comme supérieures au créole : le prêtre doit parler la langue ancestrale pour les cérémonies et pas le créole. L'anglais est aussi une langue opprimante. Si les examens étaient en français, peut-être qu'il y aurait moins d'échecs scolaires…(long soupir)

A Maurice c'est pas les mêmes créoles dépedant des régions : à Port-louis, Quatre-Bornes/ entreles sinomauriciens／ indiens…

Le chou / lichou : on doit s'adapter et pouvoir choisir sa langue pena simin / chemin

C'est une question de droit humain de parler créole.

Sujet 12 : Elodie, entretien mené le 15 novembre 2018

Profil du sujet :

Elodie, 35 ans, est une jeune femme dédiée à son travail. Elle est née en France de parents réunionnais et est revenue vivre à la Réunion avec ses grandes sœurs dans sa petite enfance. Même si elle a été élevée en français, à 4 ans elle parlait déjà « le créole comme des gens de la rue ». Son environnement familial est marqué des différences sociales entre 2 groupes qu'elle fréquentait : les créoles pauvres et « les zoreilles ». Elle dit : « Nous, nous étions entre les 2 : revenus très corrects de mes parents, avec des amis *zoreilles* à l'école, j'ai donc perdu mon créole ». Elle est en poste dansune structure française à Maurice.

Au collège : Lorsque les enfants parlaient en créole et que je répondais, ma copine a dit :« ça fait très très vilain ».

Elle n'a plus parlé créole depuis, de 12 à 18 ans, même si elle était dans un milieu créole au collège,car marquée par cette remarque de sa copine.

« J'avais honte de l'image que je donnais de moi, un peu comme les *zoreilles*, qui ne maitrisaient pasle créole. Ne pas parler le créole me distinguait d'une façon qui n'était pas reluisante pour moi, car je suis créole !

Lors de randonnées, tout le monde parlait créole, je me suis remise au créole naturellement. A lafac, j'ai abordé le créole comme une langue étrangère, je notais des expressions. J'avais raté des expressions créoles lorsque j'étais petite : je ne les connaissais pas ».

Les deux parents sont militants pour la langue créole : ils participaient à des conférences pour le créole. Son père lui reprochait de ne pas parler créole. Avec ses sœurs, elles étaient les enfantscréoles montrés du doigt. C'est le paradoxe de la question linguistique à la Réunion : en France, ils n'avaient pas cette réflexion de parler la langue, car ils étaient baignés dans un milieu francophone.La bascule ne s'est pas faite.

« On a appris à lire le créole dans les livres dans les années 80, avec le dictionnaire. On baignait dedans : mots poétiques, musicaux ». Elle peut écrire en créole, mais n'est pas à l'aise à l'oral.

A l'Université de la Réunion, les filles de la Réunion lui parlaient en français. Sa rencontre avec les étudiants étrangers Erasmus est déterminante : elle faisait figure d'étrangère. Elle a ensuite effectué plusieurs séjours linguistiques au collège et au lycée et à l'université. Elle développe une passion pour les langues, pour l'anglais.

Elle se retrouve à 25 ans dans un pays africain anglophone face à des apprenants frustrés. Elle s'est inscrite en cours de zulu et de portugais. Tous les Noirs apprennent le Zulu. Il existe beaucoup de code-switching, elle n'arrivait pas à suivre les conversations. Il y avait beaucoup de femmes âgées blanches inscrites au cours : c'est un investissement symbolique fort pour leur pays.

« A Maurice, c'est très fun au niveau linguistique. Maurice a réussi son marketing touristique, pas toujours conforme à la réalité. Les Mauriciens sont trilingues pour les Réunionnais, qui en sont très admiratifs que la langue créole soit partout, mais c'est pas toujours vrai ».

« Là où je travaille dans une structure française, c'est le haut du pavé pour les Mauriciens qui sont recrutés. On voit que c'est pas la langue maternelle, il y a des tournures de phrases hasardeuses. A l'écritles mots clés sont en anglais. Pour moi, c'est une gymnastique intellectuelle difficile, carj 'aipas été éduquée à parler le franglais. Dans ma tête, le mot français va se perdre : anyway. Ça m'a

paru légitime de leur dire, mais ils m'ont répondu que c'était à moi de m'adapter : je suis à Maurice et que je devais m'adapter à la façon de parler des Mauriciens».

« Au marché, ils parlent en créole : je leur réponds en créole réunionnais. C'est plus rapide de passerparle créole réunionnais, c'est très rigolo. Le mythe du mauricien trilingue prend une claque dans la figure :le Parlement est en anglais et créole. Finalement, la maitrise de l'anglais et du français indique le niveau d'éducation de la personne ».

« Je vais à une église fréquentée par des expats et Mauriciens. La pasteure n'est pas Mauricienne mais elle prêche en anglais, elle est incapable de le faire en français, mais sur Whatsapp : les échanges sont entièrement en anglais, alors que c'est que des Mauriciens et elle. Le français n'est pas utilisé beaucoup ».

« Je pense aussi aux enfants des écoles mauriciennes vocationnelles entre 12 à 16 ans : qui ne comprennent pas le français (ils se destinent à être coiffeurs…), ils ne sont pas représentatifs de la société mauricienne. Ils ne comprennent pas le français : il n'y a pas de réactions lorsqu'on leur parle en français, ils ne répondent pas en français. Il n'y a pas de sensibilisation à l'école sur l'artistique il existe une certaine absence d'éveil artistique.

La question est la suivante: si les enfants scolarisés ne comprennent pas le français, que devient le français ? Ils parlent le créole, c'est la seule langue qu'ils maitrisent.

Ce n'est pas une critique, mais un constat. Il existe une image gênante de 2 types de populations : trilingues et l'autre qui ne parle que le créole. En termes d'ouverture sur le monde, c'est une gêne, pour ne pas dire un handicap.

Ma définition du français mauricien ?? anyway, bref/de toute façon à toutes les sauces. Les

Mauriciens doivent réapprendre des parties du français.

L'anglais traduit devient risible : c'est une « offense » -pour dire une « infraction », il y a beaucoupde faux-amis, de gros quiproquos. Défintivement pour definitely :un humoriste réunionnais des années 1980 a parodié le français mauricien.

Dans une phrase, où il y a 3 mots d'anglais : cela me demande des efforts pour comprendre. Au travail, cela me parasite dans ma compréhension. Ils mélangent le français et l'anglais dans unemême phrase.

Je suis française, cela est ressenti comme un antagonisme gentil, je viens de l'étranger : on ressent un ressenti négatif. Je passe pour une donneuse de leçons, ce n'est pas juste une insécurité sur la compétence linguistique, il y a une défiance, méfiance sur quelqu'un qui vient de l'extérieur. C'est mal perçu. C'est au chef du département de le faire remarquer. Les gens se sentent attaqués. Dans leur façon d'être. Et il n'y a pas d'avancement.

Quand on touche à la question linguistique, on touche à la question coloniale; c'est un peu passionnel. Cela renvoie les gens à leur manque d'instruction. Il y a la supériorité : cela renvoie au statut de dominant dominé. On touche à l'identité des gens : « ici on parle comme ça. Les gensn'ont pas de conscience linguistique, cela ne leur pose pas de problèmes qu'il y ait des fautes.

« On est à Maurice et tout le monde parle comme ça ». Ils n'ont pas le réflexe de se dire de se faire relire. C'est une question de sensibilité : on pourrait me dire pour qui elle se prend ? On pose un standard, et on dit aux gens qu'ils sont en dessous du standard… »

Annexe 5 - Corpus des questionnaires écrits

1) Questionnaires d'apprenants (adultes) d'un cours de perfectionnement de français à l'oral (cours assuré en 2015[868])

La transcription a été maintenue telle quelle (même format, avec les fautes d'orthographe…) afin de maintenir l'authenticité des réponses. Un questionnaire a été distribué aux apprenants. Ils ont répondu sur feuille libre avec s'ils le souhaitaient, leurs prénoms inscrits sur la feuille (au final, ils ont tous inscrit leurs noms- ce qui traduirait la confiance qu'ils nous font).

Sujet 1 : Alisha, 23 ans, secrétaire dans un cabinet notarial

Alisha a 23 ans au moment de l'enquête. C'est une jeune femme avec des origines indiennes, assezfrêle, avec de longs cheveux noirs, qui est légèrement maquillée. Elle est toujours élégammentvêtue. Elle ambitionne de terminer ses études de comptabilité pour évoluer dans son domaine deprédilection. Sa 1re langue est le créole.

Ce que j'ai retenu／appris

1. Les trois types de langues, ç 'est à dire les langues familiaux soutenu et standard. J'ai pu fairela différence entre les trois.
2. Deuxièmement, j`ai appris, c'est quoi la vrai langue, parce que j'avais l`habitude d'entendre,des petites phrases pareil, mais je n'ai jamais connu comment s'appelle ces groupes de phrases.
3. J'ai aussi appris c'est quoi le verlan et qui sont ces personnes qui l'utilisent.

   Par exemple: Des jeunes sur Facebook; mais je n`ai jamais rendu compte si c` étaient des verlans.
4. J'ai appris beaucoup de vocabulaires que je n'ai jamais rencontrés. Par exemple, kermesse, médoc, kitsch et autre.
5. J'ai appris que le français « écrit » et le français « oral » c'est différent par exemple.

   Français à l`écrit: je n'ai pas…

   Français à l `orale: j'ai pas….

   J'ai su maintenant que ce n'est pas une faute quand on ne dit pas le "ne".

Auto évaluation de votre niveau actuel

1. Je me sens plus confidante en moi même, qu'auparavant pour communiquer et surtout avec des étrangers.
2. Je fais beaucoup attention, c'est à dire que j`arrive à différencier les types de langues quand je regarde la télé／un émission, qu`auparavant je n`ai rendu même pas compte.

[868] Nous tenons expressément à ne pas préciser la période et le lieu des cours afin de maintenir un certain anonymatdes apprenants.

3. Je trouve que j'ai beaucoup amélioré du niveau de langue française, en parlant le français. J'ai beaucoup appris les vocabulaires et j`essaye d'éviter les anglicismes tant que possible.

1. Par exemple: payer le bill

   Régler l'addition

2. Connaître pour progression

   Je souhaite encore apprendre

1. J`aimerais bien que tous mes frayeurs disparaissent lorsque je parle.
2. Je souhaite encore à apprendre de bien maitriser ma langue française et d'avoir aussi beaucoupde vocabulaires.
3. J'aimerais bien faire la classe de communication encore, c 'est à dire que tout le monde prendrela parole pour que je me sens plus à l'aise pour parler et de communiquer ».

Sujet 2 : Corinne, 39 ans, chef d'entreprise

Corinne a 39 ans au moment de l'enquête. A la tête d'une petite entreprise fabriquant des objets d'artisanat personnalisables, qu'elle a elle-même fondée, elle dit ne pas disposer de beaucoup de temps,à cause de la nature de son travail. Elle préfère tout contrôler elle-même et ne délègue pasbeaucoup. C'est une jeune femme douce, assez prolixe, issue d'une famille francophone, d'origine française et métissée.

« Depuis les cours, je fais plus attention aux mots que j'utilise. Je les mets aussi dans le contexte approprié.

J`ai appris à écouter plus attentivement le journal télévisé, les films, la radio. J`ai pris conscience des règles de langue.

J'ai pris plaisir à découvrir de nouveau mot.

Je regarde un film autrement le cours sur les liaisons rythmiques m`aide énormément quand je lisà haute voix, et quand je parle.

La conversation devient plus vivante.

J'aime bien quand nous faisons les exercises de diction.Cela

m`aide à mieux articuler, et à parler moins vite.

Je me sens plus à l`aise en cours, comme en société. J`ai moins peur de prendre la parole ».

Sujet 3 : Marie-Ange, 55 ans, puéricultrice

Marie-Ange est une femme, de descendance africaine, habitant la banlieue de Port-Louis. Elle vientd'un milieu assez modeste. Elle est calme et très assidue en cours. C'est sa fille qui l'a encouragée às'inscrire aux cours.

« Après ces quelques semaines de cours de français orale, je peux dire que j`ai fait beaucoup de progrès. Je parle mieux, j`ai plus de confiance en moi. J'ai appris pas mal de choses comme parexample apprendre à écouter.

Avant je regarde un film sans trop porter attention à ce que les acteurs dissent maintenant j'apprécieles conversations et je trouve de l`intérêt à regarder un film français.

J`ai aussi appris à ne pas mètres les mots anglais dans mes phrases. Comme au lieu de dire cas jedisais case et comme ça il y avait beaucoup. Les '"comme çi aussi ont bien diminué. J`'ai vraimentenvie d'avoirun bon niveau. C`est à dire bien parlé le français.

Je sais aussi que je dois faire des efforts comme lire plus et parlé plus écouté plus.

Point fort je ne sais pas trop par contre mon point faible c'est d'avoir peur de faire des fautes, fautes de grammaire et de vocabulaire et de mal faire les conjugaisons.

Sinon j'`aime le cours et celle qui la donne aussi. Je me sens très à l'aise et j'espère pouvoir faire mieux à la fin du cours ».

Sujet 4 : Ziyaad, 22 ans, étudiant en comptabilité

Ziyaad est un jeune homme d'origine indienne, mince, souriant, toujours très apprêté. Il porte une petite barbe et a une oreille percée d'un diamant taillé au carré. Un peu timide, il prend difficilementla parole en cours.

Ce que j'ai retenu／appris

Les registres de langue – langue familier, langue standard et langue soutenue.

J'ai appris la façon de parler avec son ami et un étranger ou un professional n`est pas le même.Les

mots à utiliser et à ne pas utiliser.

Comment demander des infos a propos des offres, et aussi faire des offres.J'ai

appris les néologismes. Des vire-langues.

Ecouter, observer et exprimer／raconter.

Je souhaite encore apprendre

Comment communiquer avec les audiences

Parler français couramment avec l`accent.

Auto évolution de votre niveau actuel

Points forts :

J' ai plus de confiance pour parler le français.

Moins de faute grammatical.

Points faibles :

Tous les mots ne vient à la tète.

L'habitude de traduire le créole, l'anglais en français ».

Sujet 5 : Yasmin, 20 ans, en première année de *Business Studies* à l'Université de Maurice

Yasmin a l'air d'une toute jeune adolescente fraichement sortie du lycée. Très maigre, elle porte l'habit traditionnel musulman ainsi que le voile. Assez coquette, elle arbore beaucoup de maquillageet de bijoux en or. Timide, elle ne prend la parole que lorsqu'elle est sollicitée.

Ce que j`ai retenu

- J'ai appris à être plus mieux en français orale.
- Etre bref en parlant.
- Utiliser un vocabulaire simple.
- Terminer les phrases sans laisser les gens en suspense.
- Exercer l'écoute, cad, comment il faut parler, en quelle ton, pour exprimer ce qu`on veut dire.
- Il faut parler à voix forte pour que les gens puissant comprendre ce qu`on veut dire.
- Adopter un rythme calme.
- Réparer mes incorrections syntaxiques, grammaticales ou maladresses d'expression.
- Les registres de langues
- Il faut faire des leçons de grammaire.

J'ai appris que c'est très important de travailler sur l'état d`esprit, pour pouvoir communiquer sans aucun problems.

Pour les leçons de grammaire, je regarde des films et des séries, sous-titré, trouver les paroles de chansons que j'aime, regarder et lire les actualités sur l'internet, lire des livres ou même des articlesdansdes journaux m`aide énormément par ce que je suis en ce moment. J`ai l`occasion de pratiqueravec des francophones. A mon avis, la meilleure méthode pour améliorer mon oral c'est de pratiquer le français directement en discutant avec des gens qui maitrisent bien le français.

Je souhaite encore apprendre

Je souhaite d`apprendre plus, donnant mon mieux pour être une perfectionniste en français orale.

Pareil comme dans les films que je regarde, je souhaite à parler le français couramment ;

Auto évaluation de votre niveau actuel

Je vois beaucoup de changement dans mon français orale, d`ailleurs au début j`étais un peu timide, j`arrivais pas à m`exprimer correctement. Je parlais à voix bas, j'avais peur de parler en pensant quece que je vais dire. Si ça n'a pas de sens est-ce que les gens va penser que je suis mauvaise en français. Maintenant je n`ai plus ces problèmes, je parle ouvertement le français même si ce n`est pas parfait, je me sens plus á l`aise pour m`exprimer ».

Sujet 6 : Aum, 44 ans, ingénieur civil

Aum est un homme assez corpulent avec un début de calvitie. Il a l'air sûr de lui et n'hésite pas àposer des questions et à intervenir en cours. Rempli d'entrain, il égaye beaucoup le cours par saprésence.

Ce que j'ai retenu

Pour parler bien la langue française, il faut écouter continuellement le français et surtout cultivée bien en français. Parlez la langue française couramment. Vous progresser notre expression orale.

Je souhaite encore apprendre

Pour progresser en langue française principalement en

(i) Vocabulaire – c'est á dire place des vocabulaires en parlant.

(ii) La conjugaison des verbes correctement.

(iii) Les particularités de notre voix en parlant sur différents sujets.

Auto évaluation de mon niveau actuel.

Je suis plus confidant en expression orale, avec votre soutien et conseille je suis moins timide etpeux parler ouvertement la langue française ».

Sujet 7 : Riaz, 22 ans, étudiant en comptabilité

Riaz est un jeune homme discret et assez réservé. Il a des cheveux courts et ne porte pas de barbe. De nature discrète, il a beaucoup de mal à prendre la parole en cours.

Ce que j`ai retenu／appris

J'ai appris comment parler français en trois registres différents. (Tessiture).

Auparavant j'étais timide pour parler français avec une voix forte. Mais avec les pratiques, les discussions et les débats en classe, cette formation m`a permis d'augmenter mon niveau de confiance.

J'ignore que les liaisons c'est à dire les registres de langues par exemple les liaisons obligatoires, lesliaisons facultatives, les liaisons interdites existent vraiment. En apprenant ces différents registres de langues, ça m`a aidé à affiner mes connaissances et parler jusqu'au niveau plus ou moins professionnel.

Je souhaite encore apprendre

Je souhaite pouvoir parler au français avec un niveau très élevé par exemple comme mon prof.

En parlant avec les gens, j` ai souvent à les mots mal placer dans une phrase. Je souhaite que dans les jours à venir, je peut parler avec rythme calme et régulier.

Les phrases au charactère ludiques, ces vire –langues de

Je souhaite éliminer les difficultés en prononciation et en compréhension. Mais avec les pratiques en classe j`ai pu progresser avec les prononciations.

Auto évaluation de votre niveau actuel

Il reste encore de place à l'amélioration pour devenir une professionnelle en français orale mais les bases fondamentaux come les langues standard et familier, les mots synonymes, pouvoir maitrise cela est une grande réussite pour moi. Ceci est le début avec l`objectif de devenir de plus en plus à l`aise de parler le français à un niveau professionnelle et je dois advancer que c `est une investissement essentielle dans l`apprentissage de la langue français orale et professionnelle ».

2) Corpus d'une classe de Terminale – Cours assuré en 2015- 2016[869]

Je ne décricrai pas ici la tenue vestimentaire des élèves, puisqu'à Maurice, tous les élèves des établissements publics portent l'uniforme. Le maquillage et le port de bijoux trop ostentatoire sont interdits chez les filles. Les questionnaires sont retranscrits tels quels, avec parfois des omissions volontaires de certaines rubriques, afin de garantir l'anonymat des témoins.

1. Tatiana

Tatiana porte une longue tresse. C'est une jeune fille posée, sûre d'elle. Elle prend volontairem ent la parole en classe et est toujours très assidue et motivée.

« J`ai commencé à prendre des cours ici en 2011 pour améliorer ma performance en langue française. Et à présent cela fait cinq ans et personnellement je ne regrette rien. Les cours m'ont permis d`améliorer ma capacité et d`approfondir ma connaissance en littérature et langue française.Pour certains la littérature est une matière ennuyeuse mais c`est tout à fait le contraire. Grâce à la littérature je vois le monde et tout ce qui m`entourent d`une autre manière. J`ai en quelque sorteun regard critique sur la société et le monde en générale.

Et je pense que les cours m`ont permis d`avoir toujours de bonnes notes en français. Lorsque je devais rédiger une rédaction, répondre à une compréhension ou encore discuter sur un sujet et faire moins de faute d`orthographes au fil des années.

Pour en revenir à la littérature il y a des thèmes qui sont toujours d`actualité notamment, l`amour,le véritable amour, l`amour inconditionnel et la vengeance. Cela s`applique pour les personnages,il existede nos jours des pères, aussi tyrannique et cupide qu`Harpagon. De jeunes amoureux (Valère, Elise) qui se battent pour vivre leur histoire. Par ailleurs tout comme Voltaire nous nous posons des questions philosophiques comme par exemple. S`il y a un Dieu pourquoi y a-t-il tantde maux?

En ce qui concerne les cours ils sont tout à fait différents de ceux de l`école. On arrive mieux à assimiler et mon niveau en français est comparable à celle de l`anglais. Même si au début je préféraisle français maintenant je me sens capable d'enseigner le français dans des pays anglophones. Je n`aiplus peur de m`exprimer en français à l`oral comme à l`écrit. Le français est devenu pour moi une langue dont je ne pourrai jamais m`en passer. Cependant je voudrais davantage apprendre d`autres langues comme l`espagnol et le portugais.

2. Poushpa

Poushpa est une fille assez corpulente, très souriante et volontaire. Elle participe activement en classe.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Ces cours m` ont beaucoup aidée au niveau de la grammaire française. Je pense avoir une plutôt bonne maitrise du français. Les choses vont aussi raisonnablement bien du côté de l`orthographe, de la structure des phrases et de la conjugaison des verbes. La langue française est pour moi, unebelle langue mais qui est, toutefois, très complexe avec plusieurs règles à respecter et beaucoup

[869] Nous demeurons volontairement vague sur la période et le lieu des cours et des entretiens afin de maintenir l'anonymat des informateurs.

d`exceptions à retenir. Au niveau de l` école je me débrouille bien la compréhension orale, écrite et la production écrite. Toutefois, je note des difficultés à faire correctement un exposé à l`orale.

Les lacunes qui demeurent en français

En effet il ya plusieurs facteurs qui contribuent à mes difficultés à la production orale: anxiété de mal parler, quelques fois j`ai du mal à articuler et cela me pousse toujours à parler trop rapidement. Par ailleurs, je noterai aussi des problèmes au niveau de ma capacité à avoir l`esprit critique et ainsipouvoir analyser une œuvre littéraire. De plus, je dirais que j`ai quelques difficultés à distinguer le genre de plusieurs noms.

Utilité du français

Je pense très sincèrement que le français me sera utile dans les années qui viennent, notamment à l`université. En effet, même si je ne fréquenterai peut être une université française serait plus pour moi que ce soit dans mon c.v. ou à niveau personnel. Je vois ma relation avec le français tournant plus vers le coté amour. Effectivement, à l`école, c'est l`une des rares matières où je travaille avec plaisir. Peut- être est-ce à cause de l`enseignante ou tout simplement à cause du fait, j`aime cette matière. Personnellement, je me pencherais un peu pour les deux.

Culture／littérature françaises

Malgré que je voudrais dire que je me sens proche de la culture française, ce n`est pas le cas. A monavis, il est essentielle de vivre dans un moyen pour pouvoir s`immerser complétement et pleinementdans la culture de celui-là. Toutefois, j`espère qu`un jour je pourrai m`immerser pleinement dans cette culture. En ce qui concerne la littérature, même si je ne m`applique pas totalement dans lesœuvres qui nous sont assignées à l` Alliance, je prends plaisir à analyser des livres qui me plaisent même à le lire et relire plusieurs fois.

Niveau de français par rapport aux autres langues

Par rapport au créole et anglais, le français est ma deuxième langue préférée, le créole étant la première. Cela est surement dû au fait que c'est la première langue que j'ai apprise. Le créole est à nouveau la langue où je me sens plus à l`aise. Et encore une fois, le français se retrouve en deuxième position. En fait, il m`est plus facile de construire et varier la construction des phrases en français qu`en anglais. Cela vient beaucoup plus naturellement ».

3. Jerome

Jerome est un jeune garçon avec des cheveux courts : dynamique, passionné par le français et par l'écoleen général. C'est l'un des élèves les plus sérieux de la classe. Déterminé à donner le meilleurde lui-même, il veut constamment se surpasser. Il est avide de lecture.

« C`est avec la plume à la main et la nostalgie au cœur que je me remémore les moments que j`aipassé ici dans cette structure. Cela fait sept ou huit ans que je prends des cours de français ici, et je dois dire que je ne regrette en aucun cas ces années passées.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Je dois dire que grâce aux cours j 'ai pu développer "l`esprit critique" littéraire, qui me manquaitlors de mes dissertations que ce soit à l'école ou au cours. J`ai aussi beaucoup amélioré en grammaire.

Les lacunes qui demeurent en langue française

La grammaire toujours la grammaire. Mais quand même, beaucoup progressé dans ce domaine.

L`utilité du français

Pour mes études je suppose. Mais aussi pour ma possible carrière d`écrivain. Je déteste lire maisj`aime écrire, surtout en français. Je m`exprime aussi couramment en français du par mon entourage.

La culture／littérature françaises

Je suis passionné par la culture française, des grands siècles (17eme , 18eme, 20eme,). J`aime aussi la littérature. Cela me permet de m'exprimer par le biais de personnages littéraires.

Votre niveau

J`ai toujours été bon en langue l`anglais et le français principalement. Mais je suis beaucoup plus à l`aise avec la langue française. Je m`exprime bien, j`écrit bien, je dois dire que j`ai un bon niveau ».

4. Luana

Luana est une jeune fille mince, avec de très longs cheveux noirs. Timide, elle ne prend pas beaucoup la parole et sourit en guise de réponse, si elle ne sait que répondre.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Compréhension oraleProduction

orale Compréhension écrite

Production écrite

Utilité du français

A l`université

Dans le domaine professional

Votre niveau de français par rapport à d`autres langues. La langue où vous être le plus à l`aise?

Compréhension orale : J`apprends à écouter, à retenir les informations pour les analyser et répondre aux questions et exercices demande beaucoup d`attention／de concentration. Des fois, il y a des informations qui s`échappent et que je ne retienne pas mais qui pourraient être important.Ecouter la radio souvent aide mais ce n`est pas pour autant facile, il y a quand même l`accent français à prendre en considération.

Production orale : articuler et bien prononcer les mots; c'est important pour être comprise. Ne p as lire trop vite ni trop lent et laisser le temps au public d`assimiler les informations. Ne pas lire mais parler avec le public comme dans une conversation. C`est ce qui reste à améliorer.

Compréhension écrite : j`apprends à lire et à analyser les textes. Les différences entre les phrases, départager les champs lexicaux, les conjugaisons. Je pense que j`assimile cette exercice plutôt bien.

Production écrite : pour expliquer, s'exprimer sur les différents opinions que l`on peut avoir. Produire quelque chose en écrit peut être presque parfait tout comme cela peut avoir aucun rapport avecle sujet. Il faut prendre ses précautions pour ne pas être hors sujet.

Par rapport à la production orale je n`arrive pas à parler devant un public. La plupars du temps, je panique. Seule, tout va bien mais pas devant quelqu`un je crois que c`est la peur d`être ridicule ou parce que je suis très timide de nature.

Je ne crois pas que j`utiliserai le français à l`université à moins que je pars en France, ce qui ne serapas le cas. De toutes les façons, comme on apprend en anglais à l`école, je devrais tout traduirepour étudier dans une université française; c'est du travail de trop, je n`aurai sûrement pas le temps.Tous me cours seront en anglais ainsi que la rédaction de mes projets.

Le domaine professionnel : peut-être si mes collègues parlent français, si je dois faire un entretien en français ou même s'il arrive que je parte dans un pays francophone pour un travail.

J'aimais bien le français avant, depuis que je suis assaillie de devoirs d'école; c'est n'est plus le cas,je le trouve plus comme un fardeau que j'aurais dû laisser pour me concentrer dans d'autres matières. Je suis sûre quand même, qu'il y aura un moment dans ma vie où je serais fière d'avoircontinuer.

La culture／littérature françaises

La literature française nous apprend beaucoup de choses: La culture française, les normes, les réflexions de la vie, la pensée des grands auteurs philosophes. Elle nous apprend à travers des textesà analyser, à comprendre plus on avance vers le 21 eme siècle, plus je n'aime pas étudier le siècle. Mon siècle préferé demeure le 17eme siècle; j'étais très enthusiaste à l'idée de la découvrir; lamonarchie, les salons aristocratiques, leurs manières (les gens), les œuvres des auteurs étaient intéressants – on a étudié " Les fourberies de Scapin" c'était amusant tout en corrigeant les défauts de son public. Autre œuvre que j'ai beaucoup aimé été "La Princesse de Clève" que j'ai lu par Plaisir, c 'était par pur hasard lorsque je devais faire des recherches sur son auteur.

Votre niveau

Je pense que mon français n'est pas aussi bon que mon anglais. Cinq ans de cela, ça aurait été le contraire. Mais je préfèrerai parler le français ou créole. Dans mon niveau par rapport aux autres

langues est dans cette ordre: anglais, français, créole. La langue écrite où je suis plus à l 'aise – l'anglais; pas besoin d'accorder les genres.

Pour l'orale, je dirais le créole mais mes amies et moi avons tendance à parler un mélange de françaiset de créole; donc je ne suis pas certaine.

Parler le créole (le vrai) n'est pas aussi facile que l'on croit ».

5. Vinessen

Vinessen est un jeune garçon avec une barbe naissante. Il est rempli d'enthousiasme et se montre très prolixe en classe.

Ces cours de français étaient tout d'abord un moyen d'améliorer ma métrise de la langue française.Petit je ne savais pas l'importance de ces cours, je pensais seulement à avoir le certificat. Avec le temps j'ai compris son importance et aujourd'hui, étant un étudiant de la Terminal, ces cours ont été d'une grande aide dans ma vie sociale, culturelle, scolaire et sans aucun doute ce sera le cas dansma vie professionnelle.

Ce que j'ai appris／retenu／amélioré

Les cours de français suivis ici et le français qu'on apprend à l'école sont pour plusieurs personnes presque la même chose mais cependant il y a grand équart qui les sépare. A l'école, on apprend le français qui est purement académique notamment tous ce qui se rapporte à l'écriture et la lectu re mais ici, on apprend tout d'abord d'où le français est-il originaire, les styles d'écriture mais plus important l'histoire et les personnes qui l'ont influencés.

Ici, on a sur développé nos facultés d'analyse et notre esprit critique. Aussi, on a pu apprendre à maitriser correctement la langue et cela nous ait d'une grande aide. Ce que j'apprécie beaucoup avecces cours, c'est le fait d'apprendre à prendre notre note; la prof n'écrit pas sur le tableau mais nous fait un dictée[870] et c'est à nous d'écouter et à écrire les points importants. Pour moi, cela m'a beaucoup aidé notamment dans les accords des verbes et adjectifs mais aussi du fait qu'on apprend à corriger nos erreurs (auto correction »).

6. Harry

Harry est un garçon espiègle, très impliqué dans son apprentissage. Pas toujours très ponctuel, il s'investit cependant dans ses études.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Grâce à ces cours, j'ai pu vaincre ma peur d'engager dans une conversation en français. Cependant je suis encore un peu timide (moins que je l'étais au début) pas à parler français mais d'engager dansune conversation où tout le monde a les yeux braqués sur moi, je deviens confus. Aussi les livresqu'on étudie naturellement (Mme Bovary surtout) sont très intéressant mais cependant pas assezd'action où l'intrigue avancée très doucement et cela peut devenir très ennuyeux. Je suis conscient qu'on cela représente, mais ne pourrait pas on juste étudier les siècles sans pour autant étudier leurs

[870] Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas ici de « dictée » à proprement parler. L'enseignant prend la parole, explicitele texte littéraire et c'est aux élèves de noter.

œuvres et tous ce qu' ils trimbalent derrière. Ne pourrait pas on avoir des manuels où l'histoire est plus dynamique et moderne?

Lacunes qui demeurent en langue française

Utilité du Français

L'utilité du français je pense est très sous-estimé à l'Ile Maurice. Beaucoup de gens se préoccupentplus de l'anglais que le français. Cependant j'ai remarqué que dans la vie de tous les jours, la majorité de la population utilisent le français plus que l'anglais et cela m'intrigue.

La langue française est très commune dans le sphère Professional car la majorité l'utilise pour communiquer entre eux. De plus surtout pour nous les jeunes, avoir un bon niveau de la langue française ne sera qu'un plus pour nous car on ne se sentira pas complexé quand on débute en notre carrier professionnelle. De plus, ce sera un moyen de marquer des points auprès du supérieur.

Cependant la langue française à l'université ne peut que nous garantir un boulot de prof. C'est dommage qu'une matière si intense et intéressant ne peut ouvrir d'autres porte sur le domaine professional.

Niveau de langue par rapport à d'autres langues

Je peux affirmer avec certitude que je préfère le français vis-à-vis d'autres matières car cette languea une beauté qu'on ne peut expliquer. C'est un réel plaisir d'apprendre cette langue et avec le tempson ne peut que l'apprécier (car on devient de plus en plus mature). La langue française est une langue romanesque et aussi on ne peut que l'aimer. Je me sens très à l'aise avec cette langue et celam'inspire profondément en entamant souvent les rédactions à l'école. Ainsi la langue française est pour moi une passion que je ne cesse d'exprimer dans mon travail et dans ma vie.

Culture／littérature françaises

La culture française est la deuxième que j'apprécie (la culture grec et romaine la devance). J'ai beaucoup aimé ces œuvres théâtrales et artistique (théatre, la peinture, la musique) et cela ont traversé le temps et le seront dans l'avenir. Qui peut oublier les virtus qui ont littéralement changé le monde du spectacle.

Auto-évaluation

Ceci est une autoévaluation. Je pense que la langue française est bonne quand elle est bien présentée. Elle crée la confusion et est très difficile à parler.

Malgré sept ans de cours, je ne trouve pas que mon oral a beaucoup amélioré. La littérature esttrès ennuyeuse et je ne sais à qui est la faute: les profs ou les livres? Quant à la production écrite, je trouve qu'elle s'est améliorée à force de copier les lessons des professeurs.

Quant à la compréhension de l'écrit, dans les petites classes c'était bien car c'était ce dont on avait besoin mais dans les classes supérieures tel que la première ou la terminale, ce n'est pas pratiqué et c'est dommage. Je trouve que cela sert à étudier des textes si on ne comprend rien. Une sorte de discrimination cachée subsiste aussi dans ces cours, car pour ma part seuls les étudiants ayant un

très bon niveau de français qui peuvent suivre la classe. Les autres sont souvent dans le vide, laisserà eux-mêmes. Je pense qu'il « faut penser en dehors du boite ».

Auparavant, j'entretenais une histoire d'amour avec la langue française mais au fil des cours je suisarrivé à presque la détester, mais j'ai toujours certains sentiments d'auparavant. Tout le mondecritique les écoles gouvernementales pour la qualité des cours dispensés mais pour ma part, lesécoles dites de bas étages ont une longueur d'avance sur ces cours particuliers de français. De ma propre expérience, je peux déclarer que j'ai appris bien plus en un an à l 'école qu'en 7 ans ici. Jevois ces cours comme un nuage de fumée ou l'éducation effective est appropriée que pour les élèves de haut niveau. (*Cela semble être la raison de son manque ou de sa baisse d'intérêt pour le français : le français est perçu comme une langue d'élite, accessible qu'aux plus brillants, d'où les prémices inconscientes d'insécurité linguistiques)*

A ce jour, je me suis amélioré en français mais ce n'est pas à la hauteur de mes expériences. Peut être que c'est moi le fautif. Mon niveau de français est vraiment très bas comparé au créole. Pour ma part, la plus grande faute ici est de ne pas se servir du créole pour la compréhension de la langue.ONU elle- mêmea préconisé aux pays de se servir de la langue maternelle pour dispenser les cours.

Le français est évidemment d'une grande utilité dans la vie professionnelle et c'est bien pour cela que je suis venu prendre des cours ».

7. Kaviraj

Kaviraj est un garçon brillant mais dissipé, faisant preuve d'indiscipline. Il n'est pas très impliqué dans son apprentissage et ses parents ont eu beaucoup de soucis dans le passé par rapport à sa scolarité et son manque de respect de politesse envers ses camarades de classe et ses professeurs.

« La langue française est certainement un plus pour moi. Cela m'aide à mieux comprendre la vie etaussi pour mieux s'exprimer.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

J'ai appris beaucoup de choses. Mais cependant j'ai tout oublié et confondu. Cela est la faute d'une enseignante. Elle ne connaissait pas sa matière et pensait qu'elle connait tout. Au niveau de comp. orale, je ne sais pas qu'est que c'est que ça. Pour la production écrite je suis un peu faible à cause de la culture d'où je viens. De plus je suis obligé à apprendre ce que je ne veux pas. Je pense que le système d'éducation français n'est pas faite pour nous. C'est plutôt un système mal organisé sansla moindre façon de faire. Au niveau de l'orale j'ai un peu amélioré mais avec l'argent dépensé, ce serait préférable de suivre un cour d'oral chez d'autre prof. De plus, la façon d'expliquer est quepour les élèves qui comprennentle français et non pas pour ceux qui sont faibles en français.

Lacunes qui demeurent en français

Elles sont partout. C 'est au niveau des verbes, orthographes, vocabulaires, l'orale, la phonétique,la production écrite. C'est nécessaire qu'on m'apprenne la base et tout. Tout cela à cause du systèmeéducatif français.

Utilité du français

La langue française demeure la langue que j'aime le plus. Cela va m´aider plus tard dans la vie, et jesuis sur que cela va être très utile. J'aimerais certainement faire mes études en anglais.

Culture／littérature françaises

En parlant de culture française, je trouve que les français sont racistes. Pourquoi apprendre la culture de la France quand à l 'Ile Maurice il y a mieux que ça? Pourquoi fait on connaitre desartistes qui étaient des gens comme nous. On peut devenir un artiste sans connaitre d'autre artiste. De plus la literature est très ennuyant. Cela ne fait pas progresser la vie. On est toujours en arrière.

Niveau de français par rapport à d'autres langues

Il est bas comparé à d'autres.

Je suis plus à l'aise à l'anglais, le hindi et le créole.

Et finalement c'est personnelle alors je ne veux pas élaborer.

Je voudrais ajouter que même si j'ai pris des cours ces deux dernières années, je trouve que j'ai rienappris. La façon d'explication n' est pas efficace. Je voudrais bien faire la classe avec plus d'enthusiasme. Je vois que si la prof était plus experiencer, elle aurait su comment faire la classe parler.

Les solutions que je propose:

- Une classe interactive où la prof n'insulte pas les élèves, en étant plus amicale.
- Valoriser la langue française ».

8. Tom

Tom est un garçon qui arbore souvent de nouvelles coupes de cheveux, basées sur celles de ses footballeurs préférés. Très conscient de son look, il essaie aussi de prendre la parole en classe assez souvent et participe de manière volontaire aux échanges de classe.

« La littérature française est différente dépendant de l'époque, ou il a été écrit. J'ai appris qu'il y a plusieurs types de littérature telles que médiéval, moyen âge et contemporain. Pendant les cours, j'ai aussi appris que les dramaturges s'inspiraient de leur propre vie a de ceux qui se passer autour d'eux.

I. En écrit, mon niveau de français est meilleur qu'en anglais et même en créole. Car ceux sont que les trois langues que je connais. Mais à l'orale étant donné que j'utilise le plus c'est normale queje sois meilleur en créole en langue créole.

II. Cela fait plus de sept ans que je prends des cours de français. Il y a différents niveaux maistout cela reste du français. Ce qu'on a appris en sixième continue à nous servir jusqu' en terminale.Les cours sont complètement différents des classes de français à l'école. Au cours, j'ai appris laracine du français. Une des première chose qu' on apprend c' est "la nature et la function d' unmot" chose que j ' avais jamais entendu parler. Après l'avoir étudier aux cours j'ai compris qu'on

le fait à l'école mais sans savoir ce qu'on apprend. A l'école, l'éducation du français est plus scientique que linguistique. Sans les cours, j'aurais jamais développé l'œil critique. Toujours analyser un thème, une question. Et cela m'aide mais d'une grande pas juste pour le français mais les autres sujets de langue. Surtout dans les problèmes de la société désormais je critique et analyse les chosesqui se passe dans mon pays.

II. En langue française, il y a plusieurs choses à savoir plusieurs règles et exceptions. Mais ce qui me pose le plus de problems c'est l'aspect literature de la langue française. J'ai des problèmes àcritiquer et analyser sans raconter le texte. L'autre gros lacune que j'ai en langue française c'est la structure de la phrase très souvent mes professeurs me reprochent que mes phrases sont trop longues et que la syntaxe est mauvaise. Et à part cela je me débrouille assez bien en français.

II. La langue française peut être un atout supplémentaire si vous songez à faire vos études en France ou une institution affiliée en France. Mais le problème pour nous mauriciens surtout ceux qui font les sujets scientiques tels que les mathématiques, physique ou autres. On a toujours étudié ses sujets en anglais cela sera très dure de comprendre dans une autre langue. Pour cela je ne trouvepas que le français serait d'une grand aide à l'université.

Mais par contre, si demain vous travaillez dans une compagnie française ou pas nécessairement la langue française peut être d'une grande aide lors de votre entrevue ou durant une conversation avecdes clients. La langue française est une langue utilisée à travers le monde. Elle est très utile dans toutes circonstances.

J'ai aimé suivre des cours de français que ce soit à l'école ou ailleurs car je trouve que le français estune langue merveilleuse ».

9. <u>Catherine</u>

Catherine est une jeune fille polie aux cheveux au carré, qui participe volontiers en cours. Elle aide également ses camarades de classe lorsqu'ils la sollicitent. C'est une fille attentive, très studieuse et assidue en cours.

« Les cours de français m'a apporté beaucoup de choses. Elle m'a été personnellement très avantageux. Certes, même s'il y a en a peu, il y a des choses qui ne sont pas très favorables.

Il y a plusieurs choses que j'ai appris mais ce que j'ai plus retenue et qui a amélioré avec le temps est l'analyse. J'ai appris à développer mon esprit critique et à remarquer les petites choses lorsqu'onlit un livre. De plus, ça a été un avantage pour moi car j'utilise ce que j'apprends d'aditionelle àl'alliance pour améliorer ma performance à l'école. Les cours m'ont aussi en quelque sorte appris àmieux aimer la littérature.

Toutefois il reste quand même des lacunes dans la langue française. Des lacunes tels que ne pasavoir assez de temps pour revoir les cours. Nous pouvons aimer les cours et la littérature mais des fois avec les devoirs, les leçons et les sessions, nous ne trouvons probablement pas le temps. Deplus, á l'alliance nous avons fait de l'écrit pendant la plupart des années que nous avions étudié.Nous n'avons pas beaucoup travaillé sur l'orale. Cela peut être une des raisons pourquoi nous ne pouvons pas parler beaucoup lorsqu'on nous demande d ''analyser, de faire un exposé faire quelquechose qui est relié à l'orale.

III. La langue française est pour moi, quelque chose dont je m'en sers tous les jours. A l'école, la langue utilisée est le français et cela est de même á la maison et avec la plupart de mes amis. Dans le domaine professional, la langue française peut être utile en divers façons. Par exemple, si quelqu'un est à l 'aise avec le français au lieu de l'anglais. Le français est dans ce cas un avantage. Toutefois, ce genre de situation se fait de moins en moins occasionnelle car c'est la langue anglaisequi a tendance à dominer le monde. C'est aussi la langue qui a le plus d'importance que n'importe quelle langue. Mes sentiments vis à vis de mon apprentissage du français sont que même si la languefrançaise n'a pas autant d'importance dans le monde, je prends le fait d'avoir appris le françaiscomme un privilège. Il y a des gens qui auraient aimer parler français normalement mais il n'a pas eu l'occasion ou l'opportunité d'apprendre.

Par rapport à la culture de la litérature, cela a été très intéressant d'apprendre l'histoire et tout cequi s'est passé auparavant. Nous voyons comment l'actualité est différent du passé. J'ai personnellement beaucoup apprécié tout ce que j'ai appris concernant la culture de français. Cela m'a permis de découvrir beaucoup de choses. La culture aussi importante dans le sens qu'elle nousaide à mieux comprendre le point de vue de l'écrivain aussi à comprendre ses sentiments et pourquoi il a écrit son livre. En quelques sortes, nous nous sommes permis d'explorer l'esprit des écrivains.

II. Comparé aux autres langues, la langue française est l'une des langues que je trouve le plussimple. Même si par moment je préfère parler anglais ou créole, la langue française reste la langue dans laquelle je suis la plus à l'aise. Je m'exprime souvent mieux en français que n'importe autres langues. Et, concernant le niveau, la seule matière qui surpasse le français pour moi est les maths ».

10. Denis

Denis est un jeune homme intelligent, poli, rigoureux, qui manifeste un intérêt certain pour le français et pour ses études en général. Toujours très assidu et participatif, il s'est très bien intégré à la classe.

« Je m'appelle Denis, je viens de fêter mes dix-huit printemps et en tant que jeune adulte, j'ai le sentiment d'être arrivé à un tournant de ma vie. Et pour cause, je vais bientôt laisser derrière moima vie au collège pour intégrer une université. Durant cette période émouvante et cruciale de mon parcours académique, j'ai passé près de sept ans à l'alliance Française. Cette institution qui promouvait la langue et la culture française à travers le monde entier m'a graduellement aidé et m'aapporté de nombreuses qualités et talents.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

La langue française est sans nulle doute l'une des langues les plus magnifiques au monde. Elle tientses origines depuis le moyen âge et est toujours une langue vivante. L'Alliance Française m'a permis d'améliorer, de maitriser mais aussi de tout simplement apprécier cette langue. A mes débuts j'ai appris à écrire des rédactions, puis au fur et à mesure, cette institution m 'a fait découvrir le monde des œuvres littéraires, comment rédiger une dissertation et mieux encore, j'ai pu apprendre comment m'exprimer librement et fluidement en français.

Lacunes qui demeurent en français

Je suis conscient que malgré mes études de la langue française, je continue à commettre des erreurs,que ce soit en écrit ou en oral, et il y en a certainement dans ce bilan. Pour ma part, étant natif d'un pays officiellement anglophone, mais dont le dialecte du créole est principalement parlé, je pense que je peux être assez fier de mon niveau, bien sur je ne suis pas parfait mais après tout, seul Dieu peut l'être.

L'orthographe et la grammaire sont mes plus grands points faibles en français, et j espère réellement pouvoir m'améliorer dans le futur.

Utilité du Français

Le français est une langue mondialement parlée; elle est reconnue comme étant une langue majeureet est étudiée pratiquement dans toutes les régions du monde. Par conséquent, avoir un bon niveau en français est un peu comme un passe-partout. Aussi j'aspire à devenir médecin dans le futur,hors. laFrance est reputée pour produire d'excellents médecins , donc mon choix se porte verselle, et pourintégrer une université française, je dois avoir mon DALF. Durant mon apprentissage du français, j'ai eu le sentiment d'être plus développé que mes autres amis. Je pense que le françaism'aidé à m'épanouir et à avoir une chose de plus que mes compagnons, ce qui, je dois le dire, me rend supérieur à eux.

Culture / littérature françaises

Ces cours m'ont fait découvrir la culture française, ses méthodes éducatives et aussi le plaisir de pouvoir parler correctement le français. A travers les œuvres littéraires français, j'ai eu sur les raisonsde la révolution en 1789, les mœurs de l'époque et aussi les coutumes. La littérature française m'a aussi beaucoup aidé à développer un esprit critique, à forger mon propre opinion et suivre mesidéaux, plutôt que d'obéir aveuglement. Je pense d'ailleurs que cela fait partie de la culture française, réfléchir, se poser des questions et apprendre à défendre ses opinions.

Votre niveau de français par rapport à d'autres langues (créole, anglais?? La langue où êtesle plus à l'aise (oral, écrit).

Mon niveau de français est un peu plus au-dessus que celui des autres Langue. Je peux m'exprimer clairement en français ce qui n'est pas le cas en anglais, et pour ce qui est de l'écrit. Mes niveaux en français et anglais sont équivalents. Je ne considère pas le créole comme une langue, par conséquent, j'opte pour le français comme langue où je suis le plus à l'aise car je suis plus exposé àelle.

Conclusion

Quand il s'agit de mes cours à l'alliance française, je ne regrette absolument rien. Il est vrai que cescours peuvent être exténuant et éprouvant, mais les bénéfices à y tirer en valent la peine. Durantmes années de cours, j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes extraordinaires et de découvrir la langue française. J'aimerais remercier tous mes professeurs qui m'ont grandement aidé dans monapprentissage
».

11. Vijaya

Vijaya porte de longues tresses et des lunettes. Assez coquette (uniforme très court et port de quelques bijoux en argent), elle est polie et travaille assidument en classe. Elle participe activement lors des échanges.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Après six années de cours passé ici, je peux noter une grande amélioration au niveau de la langue, que ce soit à l'écrit comme à l'orale. Je peux maintenant écrire et parler avec un niveau de langue plus élevé et soutenu qu'auparavant. Cela fait aussi que je parle désormais avec plus d'assurance et plus ouvertement, j'ai bien moins peur de m'exprimer comparé à ce que c'était avant. J'ai aussidéveloppé l'habilité d'une écriture très rapide par le biais des cours. Mais ce qui m'a plus marqué, c'est de voir la beauté de la langue sous différentes formes, et cela à approfondir mon amour pour cette langue.

Lacunes qui demeurent en langue française

La seule lacune que je trouve avoir dans la langue française c'est mes fautes pertinents de grammaireà l'écrit. C'est des erreurs que je ne manqué malheureusement jamais de commettre et que je devraisy remédier.

Utilité du français

La première raison pour laquelle j'étudie le français c'est parce que l'ile Maurice est un pays francophone alors je ne peux pas pouvoir pratiquer cette langue; et aussi c'est ma langue maternelle.La langue française me sera utile tout au long de ma vie, mais la où j'en aurai le plus besoin, c'est àl'université et dans ma carrière professionelle. A l'université car compte poursuivre mes études en France, et dans le domaine professional car même si je ne travaille pas en France ni à Maurice, c'estplus favorable d'avoir des connaissances dans plus d'une langue.

J'ai eu l'opportunité de faire mon apprentissage de la langue française dans les conditions les plus favorables avec d'excellents enseignants et un très bon soutien vis-à-vis des camarades aussi.

Culture／littérature françaises

A travers la littérature, j'ai appris à développer mon esprit critique et cela me permet de mieux comprendre bien plus de choses en profondeur et plus facilement. J'ai appris aussi énormément en terme de connaissance générale, l'étude des siècles et divers mouvements littéraire à rendre la langueencore plus belle à mes yeux.

La littérature nous instruit pour la vie, et non seulement pour l'aspect académique.

Niveau de français par rapport à d'autres langues

A l' orale, mon niveau de langue est visiblement bien meilleur en français mais à l'écrit c'est enanglais que je me débrouille le mieux. Mon français parler pourrait aussi être expliqué du faite que c'est ma langue maternelle. Mais une chose est sure, je ne pourrai pas me passer de la langue française ».

12. Isabella

De nature très douce et timide, Isabella arbore des bijoux discrets. C'est une élève motivée qui donne le meilleur d'elle-même et participe volontiers lorsqu'elle est sollicitée.

Ce que j`ai appris／retenu／amélioré

Les cours ne m'ont permis uniquement de maintenir un niveau de français; avoir une meilleure exposition. Niveau académique, j'ai certes appris plus que les autres. Je peux mieux comprendre le français. Mes notes en français ont toujours été bonnes. J'ai un plus grand vocabulaire. Ces sansdoute du aux cours.

Cependant, à mon avis, le plus development ne s'est pas fait au niveau académique mais au niveau personnel. En effet, c'est ici que j'ai fait les plus belles rencontres de ma vie. J'ai rencontré des personnes aussi farfelu que moi. Une grande amitié est née dans ses salles de classe. C'est sansdoute ce qui a rendu l'apprentissage plus agréable. Je m'exprime même en français avec certains d'entre eux. Ce que je retiens le plus de la classe de français, ce sont le fous rire et la bonne humeurqui y régnait. En quelque sorte, grâce au français, je me suis trouvée des amis hors-pair. Grâce aux cours, j'ai passé des moments qui me marquent à vie.

Lacunes qui demeurent en langue française

Mes lacunes restent mon inattention mais cela, seule moi peux y remédier. Je fais toujours desfautes mais l'erreur est humaine. Après tout, personne est parfait. Je manque toujours en moi, surtout pour m'exprimer. Je bredouille occasionnellement en m'exprimant en français.

Utilité du français

Le français me servira plus au niveau professional. En effet, cela rajoute un point positif à mon cv et améliore mes compétences. En plus, cela impressionne toujours, surtout dans un pays pas francophone.

Culture／ littérature françaises

J'ai beaucoup appris de la culture française. Cela rajoute à ma connaissance et m´aide à être ouverte d'esprit. D'ailleurs, je suis même plus cultivée que bon nombre de mon entourage. De plus, la littérature m'a permis de peaufiner mes gouts en lecture. Je peux maintenant mieux juger un œuvrequ'il soit en français ou non.

Niveau de français par rapport à d'autres langues

Je parle le français depuis toute petite. Je m'exprime plus souvent en français. Cependant le créole tient aussi une place importante puisque mon entourage ne s'exprime essentiellement qu'en créole. Ce qui fait, que je délaisse le français et l'anglais souvent pour le créole. N'empêche que je peuxtoujours m'exprimer tout aussi bien en français».

De manière générale, le rapport à l'IL n'est parfois pas toujours explicitement nommé comme tel, ce qui traduirait éventuellement une certaine aisance en français pour certains, puisqu'ils considèrent le français comme leur langue première. Ainsi, l'IL ne semble pas constituer un élémentperturbateur dans leur prise de parole ou en classe de français.

3) Corpus des questions posées aux futurs enseignants de français de 1re année dans l'enseignement supérieur[871] (cours assurés en 2015)

Les réponses aux questions posées aux futurs enseignants de français ont été maintenues telles quelles. Ces réponses collectées lors des bilans de fin de cours ont été rédigées par les informateurseux-mêmes. Elles ont été mises sous forme tapuscrite par nos soins. Nous avons gardé les fautesde grammaire, d'orthographe… afin de maintenir l'authenticité du discours tenu par ces aspirants enseignants de français. Cela nous permet aussi d'avoir un aperçu du niveau général de français de ces étudiants.

Les réponses à nos questions ont été rendues de manière anonyme, car nous leur avions préciséqu'il n'était pas nécessaire de préciser leur identité. Nous avions pensé que l'anonymat favoriserait plus d'authenticité de leur part et que cela leur permettrait de se livrer sans la peur d'être jugé par leur professeur. Malgré cela, certains étudiants (pas très nombreux, au nombre d'un ou deux) ont tout de même choisi d'inscrire leur prénom sur le questionnaire. Nous avons tout de même décidé de respecter leur anonymat en désignant les sujets en tant qu'informateur 1, informateur 2…. Nous ne brosserons donc pas de portraits individuels afin de préserver cet anonymat.

Il est ici intéressant de noter que les étudiants ont délibérément choisi de préserver leur anonymat, alors que dans l'analyse des questionnaires précédents (ceux des apprenants en expression orale), la grande majorité des apprenants ont choisi de divulguer leur identité sur les questionnaires. Ce choix volontaire pourrait s'expliquer par le fait que le cours d'expression orale n'est sanctionnéd'aucun examen formel, puisque les participants se voient simplement attribués une attestation de présence à la fin du cours, suite à une évaluation informelle. Toutefois, le cours assuré est quant à lui, bien sanctionné d'examens à la fin du semestre, puisqu'il constitue l'une des unités d'enseignements pour l'obtention du diplôme, ce qui expliquerait peut-être le désir de maintien de l'anonymat de ces étudiants qui auraient peur d'être jugés et que leurs notes en subiraient les conséquences.

Dans le cas de ces cours que nous avons assurés, ce sont en effet les meilleurs étudiants qui ont choisi d'apposer leurs prénoms sur le questionnaire ; les plus faibles, se sentant probablement peu sûrs d'eux ou par peur d'être jugés ont quant à eux, préféré rester dans l'anonymat.

Les questions posées étaient les suivantes :

- Ce que vous avez retenu du cours?
- Quelles seraient les champs à améliorer dans le domaine de la maitrise de la langue française –en tant que futur(e) enseignant(e) de français? (Maitrise du français, par exemple…)
- Quel est votre rapport au français⁄aux langues? (pourquoi souhaitez-vous devenir enseignant de français ?)
- Quel est votre modèle d'un locuteur idéal de la langue française?
- Pour vous, le français est-il associé à un statut social?

Les questions ont été volontairement peu nombreuses, car nous souhaitions que les apprenants y consacrent du temps en y réfléchissant et en prenant le temps d'y répondre. Lors de nos

[871] Nous ne précisons pas l'intitulé du cours en question afin de préserver l'anonymat des témoins.

questionnaires précédents, nous avions constaté que les sujets avaient tendance à répondre de manière expéditive lorsqu'ils se rendaient compte qu'il y avait une liste de questions.

1. **Informateur 1**

Ce qu'on retient du cours ?

On n'apprend beaucoup de choses sur l'enseignement en elle-même. L'approche qu'on doit utiliser envers les enfants. Quand il s'agit des français, on apprend des nouvelles choses qui est différent de celle qu'on apprendre à l'école. Tel que linguistique, la psychologie et la didactique.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français ?

En tant que futur enseignant je voulait bien maitriser oral aussi bien que l'écrit. Essayer de diminuerles fautes grammaire, orthographe. J'espère aussi de pouvoir bien communiquer (l'intonation et la phonétique). Etre innovante, essayer de ne pas être une enseignante rationnelle. Avoir la penser critique, Essayer de mettre à leurs niveaux pour que les élèves arrive á comprendre.

Rapport au français ou autre langues? Pourquoi être professeur de français ?

J'aime bien la langue depuis que je suis au collège quoique la grammaire de fois nous rendre la vie difficile. Puis je regard beaucoup des films et même des documentaire en français plutôt que l'anglais. Pourquoi devenir enseignant parce que je déjà travaillais avec les enfants et j'aime bien etje me sens à l'aise. Puis ce que j'ai eu la réponse que pour français non pas pour l'économique.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Dans le context si on parle le français, les gens on tendance de dire qu'on est supérieur. Mon modèle c'est mon enseignant de français.

2. **Informateur 2**

Ce qu'on retient du cours ?

Ce que je retiens des cours, c'est l'approche pédagogique envers les élèves. Cela m'a permit en tant qu'apprenant de connaitre les différents méthodes et les différentes manières d'enseigner.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Je voudrais m'améliorer en tant que future enseignants de français pour pouvoir rendre ma classe intéressante et compréhensible. Je voudrais acquérir la pensée critique afin de pouvoir trouvé différente façon de faire apprendre mes leçon à mes futurs élèves.

Aussi concernant la maîtrise de français, je voudrais être capable de bien communiquer avec mes futurs apprenants et être capable de les répondre correctement, avec un bon français, à leurs questions.

Rapport au français ou autre langues? Pourquoi être professeur de français ?

J'aime la langue française depuis que je suis en primaire. Je me sens plus à l'aise avec le français qu'avec l'anglais. Personnellement, je trouve que c'est une langue fascinante, délicate et douce. Pourquoi être professeur de français? Tout simplement, parce que j'adore le français.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Mon modelé de mon locuteur idéal de la langue française était Mme Kelly, mon enseignante de français. Elle m'a fait découvrir les joies d'enseigner la langue française dans une ambiance très plaisante.

3. **Informateur 3**

Ce qu'on retient du cours ?

Ce cours nous ont permis de développer une esprit critique et de voir ainsi les choses différemment.Ça nous a aussi permis de voir la différences qui existe entre la didactique et la pédagogie. On aaussi appris comment développer une interaction envers les élèves et comment s'adapter au typed'élèveset à l'approche de la classe.

J'ai retenu que les définitions de la didactique et pédagogie alors que cela devrait être plus pratiqueset rempli des exemples.

Par rapport à la literature, la linguistique, et autres cours, c'est presque similaire, même si les courssont très compréhensibles, il y a un manque du travail sur terrain.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Points forts	Points faibles
Rédaction et compréhension	Orale (stressant)

Rapport au français ou autres langues? Pourquoi être professeur de français ?

Les films, dessins animés, des livres (Français)

Les films, dessins animés, livres, magazines, journaux, chansons.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Personne

En anglais par contre, des chanteurs. Auteurs.

4. **Informateur 4**

Ce qu'on retient du cours ?

Les cours nous aidera à devenir des bon professeurs. Pour le TDS – French, tous les cours sontliés. Les cours mis en place, sont avant tout pour améliorer nos connaissances de la langue et comment enseigner en tant que future professeur. Quant, je me suis enregistrée à les cours, je pensait que le français se compose de grammaire, littérature et traduction. Nous sommes imposésà la théorie et aussi la pédagogie tel que la classe didactique, study skills et autres. J'apprends des nouvelles choses.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Points forts	Points faibles
Littérature critique	Les verbes (accord)
Langue	Culture

Rapport au français ou autre langues? Pourquoi être professeur de français ?

Je suis imposée au français via la lecture (livre: roman, littérature et autres)Les

émissions telles qu'Enquête impossible

Les films.

J'aime le français c'est pour cela que je veux devenir prof.

5. Informateur 5

Ce qu'on retient du cours ?

J'ai appris comment pouvoir maintenir une classe et attirer l'attention des élèves grâce à la pédagogie. La classe de "language proficiency" m'a appris de mieux me familier avec les temps verbaux et la grammaire pour pouvoir ensuite mieux enseigner. La formation des mots et commentles prononcer vont me servir à juger les élèves à l'orale.

Pistes à améliorer en tant que future enseignante de français?

- Préparer ses notes
- Utiliser différentes méthodes d'explication.
- Utiliser des dessins; être plus créative.
- Etre à l'écoute des problèmes des élèves et essayer de le résoudre sur ce plan académique.
- Interaction de la classe.
- Eviter les fautes grammaticales

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

- Radio
- Télévision

- La Lecture
- La Communication.

J'aime ce métier à cause des vacances et j'aimerai bien partager ma connaissance

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

- Les français
- Mon ami
- Mes profs.

6. **Informateur 6**

Ce qu'on retient du cours ?

L'éducation est maintenant centrée sur l'apprenant.

J'ai une meilleure locution.

Le français est une langue complexe.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

- Eviter les fautes grammaticales.
- Eviter de lire lors d'une présentation.
- préparer ses propres notes.

Points forts	Points faibles
Je pense avoir une élocution de français.	J'ai du mal à élaborer mes idées à l'écrit.
	Je fais toujours des fautes de conjugaisons.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

J'ai un rapport journalier avec le français à travers la radio, la télévision, les journaux, les livres.J'aime ce métier. Ce sont mes professeurs qui m'ont inspiré.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

C'est tout bon locuteur de français, principalement mes profs.

7. **Informateur 7**

Ce qu'on retient du cours ?

Ce que je retiens du cours, c'est que tout ce que j'ai appris depuis l'école a une histoire.
Je veux dire il n'y a pas que la grammaire. La didactique et la pédagogie sont des choses nouvelles où je réalise que le français ne s'arrête pas à la grammaire ou vocabulaire. Et c'est enrichissant.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Points fort :

J'arrive "facilement" à parler, à réagir ou à débattre. Je suis à l'aise je pense que je serai pas stresserdevant mes élèves. D'après mes expériences précédentes, je vois que j'ai une bonne gestion de la classe.

Lacunes :

Faire la classe／gérer une classe c'est une chose mais le contenu／le sujet en est une autre. Bien que le français soit la langue que j'utilise fréquemment, je ne la maîtrise pas à l'écrit. Donc, j'ai peur defaire des fautes à l'écrit et ne pas être à la hauteur.

Néanmoins, je me sens à l'aise dans le sujet, grâce à mes cours.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Je regarde beaucoup de film en français et lecture de presse entre autre. Mais pas les livres. Quoiquebien oblige maintenant depuis ce cours.

Alors au tout début je voulais être prof au primaire. Ce n'était pas mon but d'être prof de français. Ensuite, j'ai réalisé qui peut importe le sujet, c'est enseigné que je veux. On m'a donné ma chance pour ce cours donc j'ai saisi ma chance. C'est le simple fait d'enseigner et je m'adapte avec le sujet.Au final j'aime bien.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Mes profs de français au collège.

Ils avaient tous le "punch" et savaient faire le mélange.

(Savoir- enseigner)

8. Informateur 8

Ce qu'on retient du cours ?

Que l'enseignement ne consiste pas qu'à faire la lecture aux étudiants et aux étudiants de noter, celaest bien plus profond.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

A améliorer: les temps verbaux, peut être enrichi mon vocabulaire, être plus à l'aise devant mon audience.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

La lecture, je lis beaucoup et tout ce que je trouve, étiquette, articles, journaux, etc.

Modèle d'un locuteur idéale de la langue française

Julien Lepers, parle vite, articule bien, a beaucoup de vocabulaire. Merci.

9. **Informateur 9**

Ce qu'on retient du cours ?

Dans mon cours de linguistique, j'ai bien retenu la phonétique, la morphologie, la lexicologie.

Dans la classe de didactique, j'ai appris comment au fil du temps les méthodes utilisées pour enseigner ont changé.

Mon cours de langage proficiency m'a beaucoup aider avec la grammaire et la conjugaison des verbes.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Je peux faire une bonne analyse littéraire.Je

parle assez bien le français.

Je peux m'exprimer assez bien. J`arrive à communiquer comme il le faut.

Je pense que je ferai une bonne prof, je sais maintenir l`autorité dans une classe.

Points faibles :

Je connais pas vraiment les temps verbaux. Je

ne sais pas comment accorder les verbes.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

À cause des congés.

A cause j'ai eu un A au niveau HSC mais je préfère l'anglais.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

J'`écoute plutôt des gens qui parlent l'anglais donc c'est ça, j`aime pas trop le français.

10. **Informateur 10**

Ce qu'on retient du cours ?

c'est que le français est vraiment complexe. C'est une langue très compliquée mais les chargés de cours ont été efficaces dans la transmission de savoir. Pour que la classe soit effective, il faut y avoirde l'interaction entres les élèves et l`enseignant, les besoins des élèves doivent être pris en considération.

2. Mes points forts – En tant que future prof de français je crois avoir une bonne connaissance générale de la langue.

   Points faibles – je fais beaucoup de fautes grammaticaux à l'écrit et à l'oral, je réfléchis et j'hésite beaucoup avant de parler.

   Je suis stressée á l`idée de parler face à une classe.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Je regarde des télé- réalités en français, des émissions.

Mais je préfère lire des livres en anglais et regarder des films en anglais. Le seul livre français que j''ai aimé lire c'était "Eve de ses décombres" d'Ananda Devi.

11. **Informateur 11**

Ce qu'on retient du cours ?

- Les techniques d 'enseignements
- Comment approcher les élèves.
- La bonne conduite en classe
- Comment enseigner la litérature, la grammaire, l'oral.
- La prononciation, la linguistique.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Points forts	Points faibles
- Je maitrise l'oral	- La grammaire
- La compréhension	- Syntaxe
- Littérature	- Phonologie
- Didactique	- Phonétique

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Je trouve la langue française facile, car elle se rapproche à la langue créole, notre langue native.

Je veux être prof de français car je veux partager mon savoir aux élèves et plus, important; J'adore cette langue !!

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Mon locuteur idéale, sera celui ou celle, qui sait maitriser la langue française, et peut l'enseignersans aucun problème.

Modèle :

- Journaliste de TF1
- Acteurs de séries

12. **Informateur 12**

Ce qu'on retient du cours ?

- La pédagogie et la didactique marchent en pair.
- Adopter des nouveaux méthodes d'apprentissage.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Points faibles

- La grammaire
- Le／la quand j'articule
- Maitrise, l'écrit plus que l'oral

Points forts

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Le français au quotidien

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Présentateur/ présentatrice des infos sur TF1.

13. **Informateur 13**

Ce qu'on retient du cours ?

Je retiens les nouveaux termes que j'ai appris: didactique, pédagogiques, apprenants..

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Je dois améliorer mon élocution, ma prise de la parole devant la classe.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Mes rapports au français sont que je lis beaucoup de documents: BD, roman, magazines, je regarde beaucoup de programmes en français et je parle aussi cette langue quotidiennement.

Je préfère le français parce que la culture française m'a toujours attirée.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Le locuteur idéal serait les acteurs des feuilletons français; "plus belle la vie" et aussi les présentateurs des journaux télévisés françaises.

14. **Informateur 14**

Ce qu'on retient du cours ?

Comment devenir une bonne enseignante:

Les bases fondamentaux, les cultures, la grammaire, le vocabulaire.

Jai appris beaucoup de choses nouvelles que je ne savais pas au cours de mon éducation en primaireet secondaire.

L'analyse du texte en littérature.

La transcription phonétique, les termes didactiques, l'enseignement et pédagogies.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Je dois améliorer mon élocution.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Je regarde beaucoup de téléréalité, des films et des livres, magazines.

Modèle d'un locuteur idéal de la langue française

Une personne qui maitrise bien sa langue française, parlé, écrit, intonation… peut importe le statutsocial et couleur de peau.

Mon professeur et mes lecturers.

15. **Informateur 15**

Ce qu`on retient du cours?

Comment bien enseigner.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

A améliorer – grammaire, verbe, reflexions, expressions.Je

suis à 60% pour la langue.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Je voulais ressembler à ma prof de français. Au début je voulais être prof de Sociology mais le Français me plait aussi. C'est un rêve d'enfant d'être enseignante.

Modèle d`un locuteur idéal de la langue française

Les grands présentateurs d'info en France, par ex: Le 12:45 sur M6 (Canal +)

16. **Informateur 16**

Ce qu`on retient du cours?

Le cours nous prépare pour le futur. A travers ce cours, j'ai appris comment enseigner la langue française. J'ai aussi appris les méthodes et les stratégies d'enseignement.

Le cours nous permet d'avoir des pensées critiques pour en venir avec des jugements plus logiques.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Alors je crois que maitrise assez bien l'orale mais j'ai une difficulté au niveau d'orthographe et de grammaire, surtout à propos des temps verbaux. C'est un peu difficile à faire les accords.

L'orale est parfois aussi difficile quand je suis confronté avec beaucoup de monde.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

Alors mon rapport au français est que je regarde les informations à la télé. Je suis plus centrée surla lecture surtout les journaux.

Je veut devenir professeur de français car j'aime la langue française. Celle-ci est une langue universelle, et plus utilisée à l'ile Maurice.

Aussi, dans cette profession nous avons des vacances et je peut m'occuper de ma maison et se relaxer.

Modèle d`un locuteur idéal de la langue française

Pour moi il n'y a pas vraiment un modèle de locuteur idéal.

Néanmoins je pense que les informations à la télé est un exemple.

17. **Informateur 17**

Ce qu`on retient du cours?

Le cours nous prépare à devenir un bon enseignant en français. On apprend plus des méthodes pour qu'on va pas faire face à des difficultés quand on serait dans une salle de classe. Ce cour nous prépare à tous, nous prépare à améliorer notre propre connaissance, à améliorer mes langues de français, la manière donc on parle, à bien prononcer les mots. Ce cour nous aide aussi à mieux comprendre et comment on va gérer nos futur élèves.

Pistes à améliorer en tant que futur enseignant de français?

Pour moi, je dois bien servir tous ces techniques que j'ai acquit en cour pour améliorer mon françaisen orale. De plus, c'est pas juste le cour qui me connecte avec le français, je vois toujours des filmsen français, tel que les dessins-animés avec mon petit-fils. Mon petit-fils[872] lui – même communiqueavec moi en français.

Rapport au français, aux langues? Pourquoi être professeur de français?

J'ai choisi d'être prof de français, plus particulièrement, en tant prof, on reçoit beaucoup de congés.On ne doit pas travailler sur des rosteurs[873] des travaux.

Modèle d'un locuteur de la langue française

4) Questionnaire écrit d'un « fin observateur de la société mauricienne [874]»

J'ai choisi de préserver l'anonymat complet du témoin en gommant la partie biographique de ce dernier. Je ne pouvais en effet inclure cette partie clé de son récit de vie, car ces éléments

[872] L'apprenante n'est pas grand-mère mais fait référence à son jeune fils. Elle est jeune maman.

[873] Cette étudiante nous a raconté qu'auparavant, elle travaillait dans le secteur financier où on lui imposait des horaires qui ne lui permettaient pas d'avoir une vie de famille. Elle évoque ici des « roosters », synonymes d'emplois du temps très variables, incompatibles d'après elle avec une vie de famille.

[874] Nous employons ce terme pour désigner les personnes choisies vers la fin de notre travail de thèse, qui représentaient pour nous « des personnes ressources », puisque les nombreux entretiens préalablement effectués en

permettront son identification au sein de la société mauricienne, société au sein de laquelle les personnalités publiques sont très vite identifiables, d'autant plus que certains témoins nous ont interrogée, avant l'entretien lui-même sur la question de la préservation de leur anonymat. Je mesuis donc limitée à l'âge et au sexe du sujet.

Comme il s'avérait difficile de pouvoir convenir d'un RDV pour ces entretiens, il est ici important de souligner que ces personnes ont proposé que je leur envoie le questionnaire par courriel et qu'ils prendraient le temps d'y répondre à leur rythme et qu'ils me le renverraient ensuite. Ils m'ont expliqué vouloir y réfléchir à leur aise et qu'à leurs yeux, c'était mieux ainsi. Je n'ai gardé qu'un récit sur quatre ici, car les autres récits renvoyaient très aisément à leurs narrateurs. Ces biographieslangagières m'ont cependant servi de matière pour approfondir mes réflexions.

Sujet 1 :

Récit biographique langagier

Guide d'entretien- pour l'élaboration de biographies linguistiques

Il s'agit ici d'un guide de questions. Vous êtes libre de vous livrer à votre guise, au fil de vos pensées et de vos réflexions, de vos expériences personnelles avec les langues, de vos observations sociétales des langues et de la langue française en particulier dans le contexte mauricien. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment vous vivez avec les langues, ce que vous ressentez… Pour ces questions, c'est vous l'expert !

Ces entretiens/questionnaires demeurent strictement anonymes et confidentiels.

Je vous suis extrêmement reconnaissante d'y consacrer un peu de votre temps et vous en remercie très sincèrement.

I. Profil du sujet :

Age : 66 ans Sexe

: Masculin

II. Le répertoire linguistique :

Langue maternelle : français

Langues pratiquées : français, créole, anglais

Langue que vous préférez utiliser : français

Langues que vous auriez souhaité apprendre ? Ce que vous ressentez face à ce succès/ insuccès ? Espagnol, hindi, hébreu, tamoul. Pour l'espagnol, il m'a manqué un stage dans un pays hispanophone, pour vaincre la peur de se jeter à l'eau ; pour le hindi, que j'ai aussi étudié, j'ai surtoutété handicapé par la structure syntaxique, pour l'hébreu – que je lis s'il y a des diacritiques, il m'a

début de thèse avaient été menés sur un plus large échantillon de la population, qui au final n'avaient pas toujours lerecul nécessaire pour une réflexion approfondie sur la situation des langues à Maurice, puisqu'un certain regard observateur et critique est en effet nécessaire. C'est ainsi, que nous nous sommes tournés vers ces « intellectuels mauriciens ». (Ce terme choisi se rapproche le mieux de la représentation que la société peut se faire de ces personnes, puisqu'elles viennent d'horizons divers : journalistes, éducateurs, écrivains…)

manqué le temps et la concentration de l'étude ; je ne connais absolument pas le tamoul mais j'ai vécu quelque temps au Tamil Nadu et je suis tombé amoureux de ses sonorités.

Langues parlées dans le cadre familial/amical : français familial ; français/créole/anglais amical.

Langues utilisées dans le cadre professionnel : français/anglais

Avez-vous toujours parlé comme actuellement ? Oui, sauf pendant ma période de crise identitaireà l'adolescence.

III. <u>La représentation des langues et du français en particulier</u> :

Des 3, 4 langues que vous utilisez/ connaissez, laquelle/lesquelles pensez-vous est/sont la /les plus importante/s ? Je n'établis de hiérarchie des langues. Je note que l'anglais nous sert dans le secteur des services financiers ; que les centres d'appels sont surtout tributaires de la compétence linguistique (et de la versatilité phonétique) des jeunes Mauriciens, principalement en français ; quela connaissance du mandarin peut ouvrir des portes à Beijing, Guangzhou ou Shanghaï.

Que pensez-vous du français parlé à Maurice ?

S'il est compris, je n'ai rien à en penser. S'il n'était compris qu'à Maurice, là je commencerais à m'inquiéter, mais tel n'est pas le cas me semble-t-il. On s'extasie devant la couleur et le charme dufrançais québécois. Pourquoi devrais-je trouver à redire du français mauricien. Sauf qu'il faut distinguer régionalisme et faute.

Dans « Fais X signer ce chèque-là un coup », « -là» et « un coup » sont des régionalismes alors que « Fais X signer » est une faute. Il aurait fallu dire « Fais signer [ce chèque] à X. »

Réactions face à la lecture d'un texte en « français mauricien »/ français canadien/ français africain/belge/suisse ?

L'enjeu, c'est la compréhension / communication. Que veut dire « français canadien ». Est-ce celuitrès proche français hexagonal de Félix Leclerc ou celui sentant le joual de Gilles Vigneault. AMontréal, je n'ai pas compris le joual parlé par des personnes de milieu populaire, de même lefrançais parlé dans la Saskatchewan et l'Alberta peut amener à se demander si c'est de l'anglais ou du français.

En tant que locuteur natif, pensez-vous bien parler le français ? Autoévaluation avec une note sur 10 ? Commentaires ?

Oui / 9,5 / Ma personnalité phonétique n'est pas très posée. Aux Seychelles, quand je parle créole avec des amis seychellois, je passe, sans m'en rendre compte, d'une nasalité à une autre, encorequelquesheures et je ne dis plus « mo ena enn Duster » mais « mon ganny enn Duster ». En Franceégalement, je reviens d'un week-end à Strasbourg avec l'accent alsacien. A Maurice, le français telqu'on l'y parle, exerce sur moi ce que j'appellerais mon « désir phonétique » des pressions qui produisent des harmoniques que je n'aurais pas souhaité. C'est la raison du coeff de 0,5 que jem'enlève.

Pensez-vous que les hommes et les femmes parlent de manière identique ? (jeunes/vieux, différentes classes sociales…)

Non, et cela pour diverses raisons. Parce qu'elles ne fréquentent pas les mêmes établissements secondaires, qu'il est attendu d'une diplômée du QEC[875] qu'elle soit une bonne citoyenne mais aussi

[875] Le QEC, *Queen Elizabeth College* est considéré comme étant le meilleur établissement secondaire public pour filles.Les élèves y accèdent d'après leurs résultats de fin de cycle primaire.

une personne distinguée, ce qui n'est absolument pas demandé à leur homologues futurs lauréats du RCC[876]. Il y a un français Loret Kat Boern[877] que l'on ne retrouve jamais chez les hommes, saufpeut- être ceux des francophones non natifs qui ont vite pris un emploi à la MCB. Il y aurait touteune thèseà faire sur cette question et elle serait passionnante. Mais je vais m'arrêter là.

Pour ce qui est des classes sociales, selon l'acception marxiste du terme, cela ayant des corrélation socio-économique, de toute évidence le rapport à la langue – la compétence, la spontanéité de l'usage, etc – sera variable.

Si l'on parle des fameuses « couches sociales » - c'est un peu comme couche-culotte, avec un petit élastique là…, c'est qui est une manière pudique de dire communautés, il faut être très prudent, les catégorisations qui fonctionnaient en 1960 ne sont plus opératoires et elles continuent à être mouvantes. Mais il faut être très prudent. Ce qui est certain, c'est que les études en France pendant la décennie, pour faire simple, 75-85 a clairement produit des néo-francophones (et ça doit alleravec la consommation de vin, voire de fromages à pâte molle)

Vous arrive- t-il de remarquer des erreurs chez d'autres personnes ? Fréquemment, si ce n'est tous les jours, avec la plupart de mes interlocuteurs en français.

Chez vous-même ? Cela peut arriver. D'habitude j'en ris. Et assez souvent mon interlocuteur aussi.Dans

ce(s) cas, que faites-vous ? Le plus souvent rien.

Vous arrive- t-il de reprendre la／les personnes ? Si je les connais très bien (et si je pense que cela sera d'une quelconque utilité), il peut m'arriver d'inviter à préférer « je suis allé au cinéma » à « je suis parti au cinéma ». Mais cela est très délicat, demande beaucoup de tact.

Comment réagissent –elles ? Etant donné toutes les précautions que je prends, étant donné que, au final, je le fais très rarement, les personnes en général réagissent positivement.

IV. <u>La pratique linguistique</u> :

Quelle est la／les langue (s) que vous utilisez dans votre communication quotidienne ? A l'oral : le français et le créole tous les jours ; l'anglais une à deux fois par mois. A l'écrit : l'anglais et le français presque tous les jours ; kreol enn kout enn kout (de temps en temps le créole).

Quelle est votre/vos langue(s) maternelle (s) ? Avez-vous le sentiment de maitriser une autre languequele français ? Ma langue maternelle est le français. • Maîtriser une langue, cela devrait vouloir dire l'utiliser avec la même aisance, spontanéité et compétence que sa langue maternelle. Je crois que c'est techniquement impossible, sauf dans le cas de personnes bilingues. Or je ne crois pas quenous soyons bilingues à Maurice. En faisant abstraction des autres langues, en tenant compte que du français et de l'anglais, je me dirais plutôt diglosse. J'écris très aisément l'anglais (on va dire à 85
% d'efficience par rapport à ma rédaction en français). A l'oral on va dire que, en conversation, en anglais, je dispose d'environ 65 % de mes ressources en français, la difficulté venant du manque de synonymes, d'un registre uniquement formel et d'une difficulté à nuancer.

[876] De la même manière, le RCC, Royal College de Curepipe est l'établissement secondaire public destiné aux meilleurs candidats après les examens du fin de cycle du primaire. Ces deux établissements, le QEC et le *Collège Royal* sont considérés comme des établissements d'élites.

[877] Allusion est ici faite au Couvent de Lorette de Quatre-Bornes, établissement secondaire catholique pour les filles.La prononciation faite ici est celle utilisée par ses élèves, auparavant issues de classes moyennes francophones avec l'accent dit « franco-mauricien », qui est à présent souvent caricaturé, alors qu'il constituait un certain exemple du français il y a plus de 30 ans.

Comment définiriez-vous vos compétences linguistiques dans les différentes langues que vous parlez? (compréhension et production orales, compréhension et production écrite). Ou êtes-vousle plus à l'aise ? Je crois avoir répondu ci-dessus.

Quelle serait votre définition d'un " bon locuteur de français? » Comment distinguez-vous une personne qui parle bien le français d'une personne qui ne parle pas très bien ? Indépendammentde la langue, il y a l'aptitude communicationnelle. Certaines personnes ont du mal à parler, à retenirl'attention de leur auditoire. Il faut veiller à ne pas calquer ce déficit sur le niveau de langue de lapersonne. Pour ce qui relève effectivement du niveau de langue, le français nous offre un critèrequi fait défaut à l'anglais : le genre, les articles qu'il nécessite et les accords des adjectifs. Si une personne se trompe pour coryphée, amours ou même orthographe, je reste indulgent. Mais si, dans la même phrase cette personne dit « un personne » et « une vélo », là y a pas photo…

Peut-on reconnaitre la position sociale de quelqu'un lorsqu'on l'entend parler ? Non, pas vraiment. En anglais peut-être mais plus vraiment en français. Bourdieu marche pas ici. Société trop neuve, constitutions de patrimoines trop récents.

Maurice est un pays bilingue, voire trilingue et plurilingue. D'après vous, quelle est la langue qu'onparle le mieux ici ? A n'en point douter le créole. La question devrait être « quelle est la langue nonmaternelle la mieux parlée ? » Et je dirais alors : le français.

Quelle est la langue où vous vous sentez le plus à l'aise ? à l'écrit ? à l'oral ? Est-ce facile de passerd'une langue à une autre ? Le contexte français／ francophone a-t-il des incidences sur votre manière de parler le français ? Qu'est-ce qui vous parait facile／ difficile en français ?

A l'écrit et à l'oral, le français. Comme je suis aussi traducteur A—>F mais aussi F—>A, la questiondu passage d'une langue à l'autre se pose de manière très particulière. La question pour moi est de savoir quel passage (de quelle langue à quelle langue je préfère). Honnêtement il m'est plus face detraduire vers le français. Mais le travail et l'exercice linguistique (d'un texte littéraire que je consulteà Linguee que je fréquente assidument) peut être plus stimulant du français vers l'anglais.

Vous référez-vous souvent au dictionnaire ? Que cherchez-vous exactement et dans quels types de circonstances ? L'usage du dictionnaire est la marque de la connaissance de la langue. J'ai sur mon téléphone un Larousse et un Merriam-Webster.

D'après vous, qui sont les représentants de la légitimité du discours／ du modèle normatif à Maurice ／ en France? ／ Qui sont les représentants du « bon français » à Maurice／ en France ? Alors, qu'est-ce que le bon français ? Aucune légitimité n'est requise pour l'emploi d'une langue. Cela relève de circonstances historiques, de hasards, d'affects, de rencontres. Je vais prendre un exempletrès français, celui que nous offrent les quatre coaches de l'émission The Voice : a) Florent Pagny dit des choses d'une extrême justesse, traduisant une réelle compétence en matière de musique etde chant, sans faute de français mais dans un vocabulaire relativement limité ; b) Zazie peut parfoisse livrer à des extravagances mais, quand elle parle, c'est parfait, c'est élégant et, parfois même justesse incisive tant dans la forme que le fond ; c) Mika n'arrête de faire des faute, de genre, d'accords, il invente des termes – révalotoire pour révélateur – mais ce mælstrom peut-être d'une délicate poésie, émouvante et touchante ; d) grand musicien, compositeur recherché, Pascal Obisboa une expression assez pauvre. Je préfère ne pas soumettre mes compatriotes à cette grille d'évaluation.

Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés de conversation en français ? Comment procédez-vous dans ces cas-là ? En français, jamais.

Le fait de ne pas parler le même français qu'en France/ qu'a Maurice vous handicape-t-il dans lavie de tous les jours ? Lors de quelles situations ou circonstances en prenez-vous particulièrement conscience ? Vous est-il déjà arrive de ne pas comprendre votre interlocuteur ou de ne pas vousfaire comprendre, alors que vous parliez tous les deux la même langue ? Intercompréhension difficile : en anglais, avec des Africains de l'ouest (Sierra Leone, Gambie). En français, dans les ruesà Montréal, j'ai entendu des sons qui me semblaient étrangers jusqu'à ce qu'un « tabernacle » viennent m'indiquer qu'il s'agissait de français.

Quels sont vos contacts avec le français ? (1. lecture de la presse écrite／ de romans, 2. Visionnage de programmes télévision, d'écoute d'émissions de radio, de chansons françaises, 3. Surfer sur les sites web, sur les réseaux sociaux, 4. Prise de notes/ rédactions diverses) Yes for all.

Maurice est un pays de contacts de langues. Ce code-switching (mélange de plusieurs langues dansune même phrase chez les Mauriciens) vous surprend-il ? Non. Mais je ne l'utilise, sauf consciemment. Il m'arrive parfois d'alterner, voire d'aller chercher dans une langue asiatique, maiscela est un élément décoratif, ou un clin d'œil appelant un autre paradigme.

Pensez-vous que le plurilinguisme ／bilinguisme soit un atout pour Maurice ou serait-il préférable que les Mauriciens ne maitrisent qu'une seule langue parfaitement ? Parlons le plus de langues possibles. Surtout apprenons de nouvelles langues, sortons de l'ancestral et de l'hérité.

V. <u>Langue et identité</u> :

Pour vous, est-ce que l'identité est étroitement liée à la langue? Et qu'en est-il de la culture ? L'identitéest étroitement, intimement, existentiellement, indissociablement liée à la langue, la langue maternelle, la langue des premières émotions, le premier outil de découpage du monde qui nous a été offert. A côté de cette langue maternelle, caressa nte, aimante, amante, nourricière, notre maman nous permet de têter au sein de toutes les autres nourrices rencontrées. La culture,c'est quand même autre chose. La langue L1 ne s'approprie pas forcément les découvertes que nous faisons individuellement en découvrant et pratiquant d'autres langues. Il faut une socialisationde l'emprunt pour cela. En revanche, pour ce qui est de la culture, chacun est mieux à même demoduler la sienne qu'il n'est capable de modifier la langue. En conséquence, nos découvertes culturelles – le végétarisme, l'eau ionisée ou les mangas – peuvent effectivement transformer notremode de vie individuel.

Pour vous, qu'est-ce que c'est "qu'être Mauricien／ Français?" Je suis Mauricien. Cela veut dire, pour moi, être fier de deux choses : a) ce que nous avons tous fait de ce pays en 50 ans ; b) le nombre d'enfants de ce pays (et d'adultes) qui y ont acquis la passion de la différence et de la diversité.

(être né et avoir grandi à Maurice／ en France, par naturalisation, né de parents mauriciens／ français, pouvoir parler le créole mauricien…)

Qu'est-ce que c'est que la maurciannité ? Pensez-vous que l'identité mauricienne soit liée à la pratique du créole ? Je ne m'intéresse pas à la mauricianité. Tout comme je ne m'intéresserais pasà l'eirité si jétais irlandais, à la francité, si j'étais français ou à l'indité, si j'étais indien. Je m'intéresse aux conditions d'exercice de la citoyenneté.

Vous arrive-t- il de regarder des films en V.O ou d'écouter des chansons en langues étrangères ? Pour quelles raisons ? Oui. Alfred Hitchcock déclara à Helen Scott et François Truffaut, dans le

livre interview qu'il fit avec eux, que voir un film en VT (version traduite) en faisait perdre à peuprès 15 % mais que le voir en VO faisait perdre 30 %. Pourquoi ? Parce que, répondait-il, le cinémaparle par images et qu'il faut mieux voir la totalité de l'image que de se concentrer sur la ligne de texte en bas de l'écran. Quoi qu'il en soit, la réponse à cette question est tributaire de la capacitéd'entendre et de comprendre la langue du film. Entendre Peter O'Toole et Richard Burton, en anglais, dans Becket c'est une chose ; voir et entendre John Lurie dans Down by law, c'est encore autre chose.

Est-ce souhaitable qu'il existe différentes façons de parler le français ? Ce n'est pas que ce soit souhaitable ou pas, le fait est qu'il existe effectivement différentes manières de parler français.

Pensez-vous que la langue française a évolué ? trop vite ? pas assez ? dans quel domaine en particulier ? D'après vous, qui sont ceux qui font évoluer la langue ? Que penser des emprunts à d'autres langues ? Aucune réponse à ces questions. La langue évolue, se transforme, s'adapte, mue au rythme que choisissent ses locuteurs. Un point c'est tout.

Y a t-il des façons de parler le français que vous préférez／appréciez／ n'aimez pas vraiment ? L'important est de comprendre. Et encore, avant de me prononcer, je dois encore m'assurer de mon acuïté auditive.

Est-ce qu'il y a une personnalité médiatique que vous admirez pour sa langue／ n'aimez pas du tout entendre sa façon de parler le français ? Ce n'est pas une question de « façon de parler le français » mais plutôt de « façon de s'exprimer ». Personne ne supporterait aujourd'hui la langue saccadée, dans les aigus, pompeuse et larmoyante des commentateurs d'actualités – Pathé-Actualités – qui étaient projetés avant les films, dans les salles de cinéma. De même on trouverait ridicule, aujourd'hui, les effets de voix de Léon Zitrone ? Mais Stephan Bern et Frédéric Mitterrand ne le sont-ils pas tout autant.

Etes-vous pour ou contre la réforme de l'orthographe ? Je n'ai pas très envie d'écrire nénufar.

VI. Enseignement du français :

Que pensez-vous du français enseigné à l'école ? Est-ce suffisant pour la communication au niveau professionnel ? Ce n'est pas tant «le français qu'on enseigne à l'école » qui m'inquiète, c'est plutôt « le français tel qu'on l'évalue aux examens ». Nous nous sommes trop longtemps fiés à des examens conçus par Cambridge pour des locuteurs L2, voire L3. Même si la majorité des candidats mauriciens ne sont pas totalement L1 en français, ils n'en sont pas pour autant L2. Rien n'est figé, tout est en nuanceset il s'agit d'imaginer un modèle d'évaluation qui tiendrait compte du niveaueffectif, des contextes d'énonciation les plus fréquents, des besoins professionnels, etc.

Etes –vous satisfait du système d'enseignement des langues à Maurice ? (Pensez-vous qu'il existe des lacunes dans le système d'enseignement des langues ? Qu'en est-il du français en particulier (enseignement essentiellement basé sur l'écrit)? Les langues orientales nous valentd'assister à un vrai gâchis. Un tout petit nombre des candidats en hindi, mandarin, tamoul, etc, en fin de primaire, poursuivent l'étude de ces langues au secondaire. Toutes les ressources, financières et humaines, investies dans cet apprentissage sont gaspillées, n'ayant servi qu'à l'ingénierie des admissions au secondaire, ne produisant pas réellement des compétences linguistiques opératoires. Le français et l'anglais nécessitent davantage d'exercices oraux, de la conversation, de l'écriture créative, etc.

Quelle est votre définition d'un bon enseignant de français⁄ de langues ? Pour répondre à cette question, je joins Tout autour de Babel, un article écrit en 1990… je crois qu'il est encore d'actualité.

En quoi un enseignant de français est-il différent d'une personne qui parle très bien le français(d'un Français par exemple) ? Faut s'interroger sur les conditions dans lesquelles cette personne a appris la langue qu'elle enseigne.

Quelle est votre perception des études littéraires, des études de lettres et du français en général ? Est-ce un domaine d'études réputé difficile ou au contraire très abordable ? J'ai énormément d'admiration pour le système américain et le passage de tous par les Liberal Arts College, soit trois à quatre ans d'études généralistes après le cycle secondaire, études non professionnalisantes, fortement pluridisciplinaires, attendant de tous un peu d'humanités. Notre éducation, à Maurice,favorise ce que j'appelle la « spécialisation précoce », avec des jeunes de 15/16 ans que l'on engagedans l'étude de trois matières (Principal) excluant tout autre champ de savoir, de sensibilité, definesse, de culture. C'est dramatique. On fait maths, physics et chimie– et c'est déjà merveilleux carles moins chanceux font Marketing, Principle of Accounts et Business Studies. Quelle tristesse !

Pensez-vous qu'il faudrait que les futurs professeurs de français passent d'abord par une présélection : notamment le test linguistique avant de pouvoir entamer des études de lettres ? Le professeur de français, mais aussi le professeur d'anglais, ne doit pas enseigner que la langue. Il doit pouvoir initier au cinéma, accompagner ses élèves à l'expo de Serge Constantin, leur parler de l'artiste et de son œuvre, corriger les rédactions qu'ils feront à la suite de cette sortie. Les professeursde langues – soit aussi le professeur de français – doivent être des passeurs culturel, des éveilleurs du goût et de la sensibilité. Aret reve kamarad (ne rêvons pas !)

Quels seraient d'après vous les motifs pour poursuivre des études de lettres françaises ? (1. passion pour la langue, la culture françaises- rôle de promotion du français, 2. Vocation du métier d'enseignement- , 3. Diplôme valorisant et prisé 4. Fruit du hasard). Je ne sais pas.

VII. Quelques propositions de repérages et⁄ou de corrections linguistiques - Vos commentaires sont les bienvenues !

La tache est disparue. La tache a disparu

Le pays dont j'ai visite est magnifique. Le pays que j'ai visité est magnifiqueJe

peux avoir le bill ? Puis-je avoir l'addition⁄la facture ?

Commentaires⁄ Remarques sur vos représentations⁄ perceptions des langues à Maurice, en particulier votre représentation du français a Maurice et vos rapports (existants ou pas du tout)avec le français mauricien ? En tant que Français ou Mauricien ou binational, vous arrive-t-il parfoisd'utiliser le français mauricien ? Si oui, dans quelles circonstances ?

Comme tout individu, je suis héritier d'une histoire, issu d'une filiation. Mon histoire est partiellement celle des hommes de couleur, encore que je ne suis pas issu de la bourgeoisie métisse qui avait pignon sur rue, autour de Rémy Ollier, vers le milieu du XIXe siècle. L'histoire de mafamilleest surtout tributaire de l'itinéraire de mon grand-père, dont les parents ne parlaient pasfrançais, tout au moins ne pouvaient pas l'écrire. Lui est admis au collège Royal, optant pour lafilière fonction publique, terminant sa carrière comme haut fonctionnaire.

La carrière de cet homme, sa réussite professionnelle et sociale, celle d'un noir face aux Britanniqueset aux Franco-mauriciens à l'époque coloniale, son mariage même dans la haute bourgeoisie decouleur, il l'a doit à sa maîtrise totale de l'anglais et du français, ce qui, à cette époque coloniale si superficielle dans ses jugements, était de la première importance.

Fils de cet homme, mon père était très fier de mon grand-père, considérant qu'il se devait d'assurerque ses enfants ne dilapident pas l'héritage. C'est ainsi que j'ai été éduqué avec en vue l'obligation permanente de bien parler français et anglais, tout au moins le français.

Ma mère était également une francophone. Le français a été ma langue maternelle. Avant d'être scolarisé, je le parlais ; à l'école, j'ai toujours eu d'excellentes notes en français. A 17 ans, je suis tombé amoureux de Georges Brassens. Ce fut mon meilleur professeur de français.

Pendant 30 ans, j'ai également travaillé dans les médias, m'exprimant professionnellement en français. Les

cinq paragraphes ci-dessus racontent mon histoire, mon rapport avec cette langue, rapport patrimonial d'abord, affectif par la suite, finalement culturel à travers Brassens, Léo Ferré, Brel, Barbara, Aznavour, Bénabar…, finalement, un rapport professionnel, comportant une expression presque quotidienne, précise et sans ambiguïté sur des questions d'intérêt général.

C'est mon histoire, pas forcément celle de mes compatriotes.

Je suis Mauricien et j'utilise mon français, celui qui me laisse le plus en confiance, le plus à l'aise, celui aussi qui m'offre le plus de ressources expressives. Cela doit donc être un français mauricien, au moins un.

Mais votre question était autre. Oui, il m'arrive d'utiliser le français mauricien : hé toi, bonhomme tu as vu ça, pas kek chose ça hein… ou tout simplement « contextualiser » mon accent parce quela personne pourrait être agressée par mon français, parce qu'elle pourrait penser que je fais « mon faiseur [878]».

Vous êtes libre d'insérer des réflexions que vous jugeriez pertinentes dans cette étude sur les languesà Maurice (expériences linguistiques, interculturelles, réflexion sur l'apprentissage et l'enseignementde la langue). Cette partie est primordiale. Donnez libre cours à vos réflexions et observations !!

Il existe, du moins dans l'esprit d'un bon nombre de Mauriciens, une sorte d'indexation des langues,une association de chacune d'entre elles à une position plus ou moins éminente dans la hiérarchie sociale.

• Parler français-français – ce qui vaut à un métis de s'entendre demander s'il est réunionnais -, c'est prendre le risque, tout à la fois, d'être perçu comme un qui « déklar franse », (qui se prend pour un Français) soit qui s'exclut de la communauté nationale.

• Parler franco-mauricien – Ha bein, quelllle nouvelllle – c'est appartenir à un groupe clairement délimité qui, lui-même, regardera avec circonspection quiconque n'appartiendrait pas au groupe mais parlerait son sociolecte.

• Parler français-fonctionnaire – le français parfaitement correct grammaticalement que parlent des Mauriciens de divers groupes ethniques et dont la plupart ne sont pas f rancophones. C'est le français que parlent – après avoir conversé en créole avec un collègue – les préposés des

[878] Peut être traduit en français standard par « se la péter ».

administrations. Ce n'est absolument pas une langue identitaire mais c'est l'ouverture d'un no man'sland, un terrain offert à une citoyenneté égalitaire.

• Parler petit-français – une langue un peu pauvre, avec suffisamment d'articles pour qu'elles se distinguent du créole. Langue sans aucun doute identitaire mais révélant une identité humble et modeste, en bas de l'échelle sociale.

Je pense que c'est le français-fonctionnaire qui va inscrire Maurice dans une vocation francophone pacifiée et sereine, d'autant plus que ces personnes constituent souvent les couples qui, tout en se parlant créole, parlent français à leurs jeunes enfants. Ces derniers seront-ils considérés à l'avenir comme des francophones natifs ? Sans doute devra-t-on, avant de pouvoir répondre à cette question, mieux observer la négociation de ces futurs adultes avec la langue et les locuteurs desdiverses autres langues.

Annexe 6 - Exemples de certains mauricianismes[879] qui illustrent ce contact de langues très présent à Maurice

Ces mauricianismes ont été classifiés en deux catégories :

- Les mots qui existent déjà dans la langue française, mais qui ne revêtent pas la même signification en français standard
- Les mots qui relèvent du créole ou d'une autre langue (du bhojpouri ou des langues asiatiques :du chinois-hakka ou cantonnais, du tamoul, du marathi…)

Le français mauricien (le mot existe en français standard mais revêt généralement un sens autre quecelui utilisé à Maurice)

1) Les substantifs :

Bigaille[880] *(Nom féminin)*

1. Insecte aux très longues pattes et ressemblant à un gros moustique.

2. Par analogie, personne de grande taille, surtout si d'apparence plutôt longiligne.

« Pas possible ! cette grande bigaille-là c'est le fils de Nalini ? »

L'appellation nous vient de France — où le mot, aujourd'hui désuet, servait à décrire diverses espèces de diptères —, en particulier du Midi (cf. le provençal bigaio, nom générique des insectes ailés piqueurs, ou l'occitan bigal, moucheron, moustique, cousin). L'expression n'est point désuèteà Haïti, où le mot bigay est encore utilisé pour parler d'insectes volants. Idem à la Réunion, auxSeychelles et à Maurice, où les tipules (cousins) continuent d'être appelées "bigailles".

Le nom du gros diptère a vraisemblablement été utilisé par des Mauriciens pleins d'imagination pour qualifier les personnes de stature élevée, et ce avec tant de succès que ce nouveau sens a acquisune existence propre, elle-même consolidée tant par la proximité sémantique du mot anglais "big", grand, que par la proximité phonique du mot créole "longaille" (l'on s'interroge toujours sur l'étymologie de ce mot, qui proviendrait du créole ou du français mauricien ou encore d'une langueafricaine, sans que nous n'ayons plus de précisions) de sens équivalent. Toutefois, de façon

[879] Certains de ces mauricianismes sont extraits du magazine Koze, magazine bimestriel publié par Evolution Ltd. Ce magazine gratuit, distribué dans certains restaurants et autres lieux de détente (hôtels, cinémas…) répertorie les « bons plans » pour sortir, manger, se divertir… à Maurice.
Il est intéressant de noter que le mot « Kozé » est en lui-même intraduisible en français, puisqu'il désigne le mot exprimant une certaine admiration ou encore une exclamation servant à designer la bonne humeur ou la joie de retrouver l'autre, ou plus simplement le mot évoque une salutation entre pairs, selon le contexte. (Voir les définitions exactesplus bas).
Ce titre « Koze » est d'autant plus paradoxal et relève de la confusion, puisqu'il inclut le « é » à la française, alors que lecréole ne reconnait pas l'accent aigu et que le « e » est prononcé (e). Siganus Sutor, de son nom de plume est à l'originedes articles sur la collection de mauricianismes. L'intégralité de ces mauricianismes peut être consultée sur le site www. mauricianismes.wordpress.com, consulté le 15 août 2016. Nous avons délibérément choisi de reproduire de larges extraits des explications données par Siganus Sutor, car elles nous semblaient assez complètes. Le fait que ce dernier utilisait paradoxalement des termes anglais dans ses explications et analyses nous a paru d'autant plus intéressant à relever et à commenter

[880] Cet exemple de mauricianisme est extrait du magazine culturel Koze. Une liste de ces mauricianismes peut être consultée sur le site suivant : https:／／mauricianismes.wordpress.com／page／2／ consulté le 25 mai 2017.

amusante, on trouve des auteurs pour faire provenir l'expression mauricienne de "big guy", bigaille qui, pour faire bonne figure, a peut-être aussi un gros œil. Cela demeure une hypothèse, même sipour lemoins fantaisiste.

Degré[881] *(Nom masculin.)*

Diplôme universitaire ayant au moins le rang de "bachelor" (équivalent de la licence).

> « Chez *Rushmore Business school* par exemple, pour faire 'le Master in Business Administration', un HSC n'est pas suffisant car à défaut d'un degré et un minimum de troisans d'expérience, le candidat doit posséder au moins un diplôme, qui est inférieur, et plusieurs années d'expérience. » (5-Plus Dimanche, 8 juin 2003.)
>
> « Le gouvernement se penchera sur la publication d'un Employment Trends Survey qui servira à informer les jeunes diplômés sur leurs opportunités de carrière. Il mettra en place un Dual-Apprenticeship Scheme qui consistera à mélanger la pratique et la théorie en classe.Ce programme couvrira aussi les cours pour l'obtention du diplôme et du degré. » (Le Mauricien, 9 novembre 2013.)

L'on note ici dans ces deux citations, un français très mauricien, qui se traduit par l'utilisation deverbes creux « pour *faire* le Master in Business Administration », par une certaine maladresse dansl'expression : « le candidat doit posséder au moins un diplôme, *qui est inférieur*, et plusieurs annéesd'expérience." Même si le locuteur étranger pourra comprendre ce qui est dit, il s'amusera trèssouvent de la manière dontles journalistes utilisent les mots.

La citation *du Mauricien* comprend des phrases simples avec l'utilisation de termes anglais pour décrire les projets mis en place. Ce mélange de termes techniques anglais couplé à une syntaxefrançaise illustre parfaitement le « français mauricien ».

L'utilisation du mot "degré" à Maurice — alors même que le mot diplôme, terme plus génériqueen langue française — est liée à la distinction qui existe en anglais entre un "degree" et un "diploma". Le « degree » correspond plus ou moins à la licence, sauf qu'il existe des *Bachelor* qui sefont en 4 ans, au lieu de 3 ans, ce qui rend les choses plus complexes.

En toute rigueur, le « diploma » devrait simplement être le document, attestant qu'une personne a suivi un cursus donné, qu'elle possède un certain nombre de connaissances et qu'elle a été reconnueapte à recevoir un titre délivré par un organisme de formation (université, école, institut, chambre consulaire, etc.). Tout comme le mot diplôme, diploma vient du grec diplôma, "feuille pliée endouble", lui- même issu de diplous, "double". L'étymologie même du mot indique qu'il s'agit du document en tant que tel, c'est-à-dire du morceau de papier ou de parchemin sur lequel est inscrit quelque chose. Toutefois, au fil du temps, par métonymie un mot a été utilisé pour exprimer unenotion voisine et l'attestation est devenue la chose elle-même : le diplôme n'est plus le document seul, mais ce qu'il atteste, c'est-à-dire le titre, le grade.

Le *diploma*, pour sa part, sanctionne une formation relativement courte, souvent assez technique, suivie par des personnes dans l'enseignement supérieur. Elle n'a généralement pas lieu dans une université attitrée, et de ce fait ne se déroule pas dans un cadre académique. Il s'agit généralement de formations professionnalisantes, axées sur une activité bien précise, sur un métier particulier. Elles sont moins générales que les études universitaires et possèdent un prestige moindre.

[881] Ib.

Le *degree,* comme on l'a dit plus haut, est un diplôme octroyé par une université à l'issue d'études d'au moins trois ou quatre ans (bachelor). Dans la plupart des esprits, ce sont là les "vraies" études,les études académiques.

Tout ceci fait que quelqu'un ayant suivi des études universitaires débouchant sur l'obtention d'un *degree* pourra éprouver une certaine réticence à parler du diplôme qu'il possède en utilisant le mot "diplôme", de peur que, dans la grande pagaille de la diplomatie mondiale, son inter locuteur pense qu'il n'a qu'un *diploma.* C'est ainsi que nous nous retrouvons à entendre des barbarismes du genre "j'ai fait un degré en psychologie".

Ce type d'anglicismes est très commun à Maurice dans la mesure où ces calques proviennent de l'anglais. C'est un phénomène commun aux pays bilingues, comme le Canada (en particulier la province du Québec) qui fait aussi beaucoup usage des anglicismes.

Transport[882]. *(Nom masculin.)*

Engin, en principe motorisé, destiné à transporter des gens ou des choses ; véhicule ; moyen de transport.

> National_Transport_Corporation_buses : "Il va falloir trouver *un transport* corec pour eux, quelque chose d'assez propre, sinon ils risquent de ne pas être contents."
>
> "Ton *transport* n'est pas encore arrivé ? On m'avait dit neuf heures et il n'est toujours pas là."
>
> "Les élèves et étudiants, âgés de cinq à trente ans, participent à des ateliers de peinture, de danse, de lecture et d'éducation physique, entre autres. Un *transport* les récupère chez eux lematin et les ramène dans l'après-midi."
>
> (Magazine de la compagnie *Omnicane,* juillet 2011, page 17.)
>
> "À peine la victime embarquée dans un *transport* de la police en direction de l'hôpital, les policiers affectés au poste d'Abercrombie ont été informés de graves incidents se déroulantsur la voie publique le long de la rue Ducray."
>
> (*Le Mauricien*, 8 février 2013.)
>
> « Merci de nous aider à trouver un *transport* qui pourra la déposer à l'école à 9 heures et la récupérer à 14h30 », implore la mère. »
>
> (*Le Défi*, 20 septembre 2012.)

En français standard, le transport est principalement l'action consistant à déplacer des choses oudes gens d'un lieu à un autre, le fait de transporter. Il ne s'agit pas du véhicule lui-même ou, plusrarement, l'on évoque le « transport de troupes ». Dans ce cas on parlera éventuellement de véhicule tout simplement ou d'engin de transport, de matériel de transport ou de moyen de transport, pasde "transport" tout court. Uniquement dans le domaine particulier de la marine, notamment de lamarine militaire, pourra-t-on entendre parler d'un transport (de troupes, de matériel).

882 Ib.

Le mot transport étant néanmoins d'un usage courant en français, on pourrait penser que c'est de cette langue que nous vient ce mot. La prononciation (mauricianisée), [trãspoː], est d'origine française, mais l'utilisation du nom dans cette construction syntaxique a vraisemblablement été influencée par la langue des Britanniques.

Le robot

Ce terme ne signifie pas un appareil électrique permettant d'opérer différentes opérations ou encoreune machine à l'aspect humain capable de se mouvoir, mais les feux de signalisation à Maurice.

L'on entendra donc très souvent :

> « Attention, regarde bien le robot avant de sauter ». Ce dernier verbe utilisé dans son sens créole, « saute chemin » signifie « traverser la rue ».

Ene 35

Le français mauricien intègre très souvent des nombres pour désigner des choses, des personnesou des faits. Nous avons ici choisi d'illustrer le terme « enn 35 », (une 35, littéralement une petite copine) qui sert à désigner « la petite amie, la fiancée » ou encore « la jolie fille à draguer, qui deviendra potentiellement la copine ». Il est aussi intéressant de noter que l'article « enn » qui signifie « un » ou « une » en créole est souvent aussi désigné en francais mauricien par « eune », une prononciation que l'on pourrait penser être fortement influencée par le créole qui intègre la prononciation des consonnes finales, mais qui pourrait aussi provenir d'ailleurs : le 'n' entendu à lafindu mot pourrait aussi être un phénomène de nasalisation qui est est attestée ailleurs que dansles pays créoles.

Caraille[883]. *(Nom féminin.)*

Ustensile de cuisine de forme pratiquement hémisphérique, muni de deux anses métalliques, et servant la plupart du temps à faire des fritures.

[883] Extrait du site : https://mauricianismes.wordpress.com/2009/10/30/caraille/ consulté le 28 juin 2017.

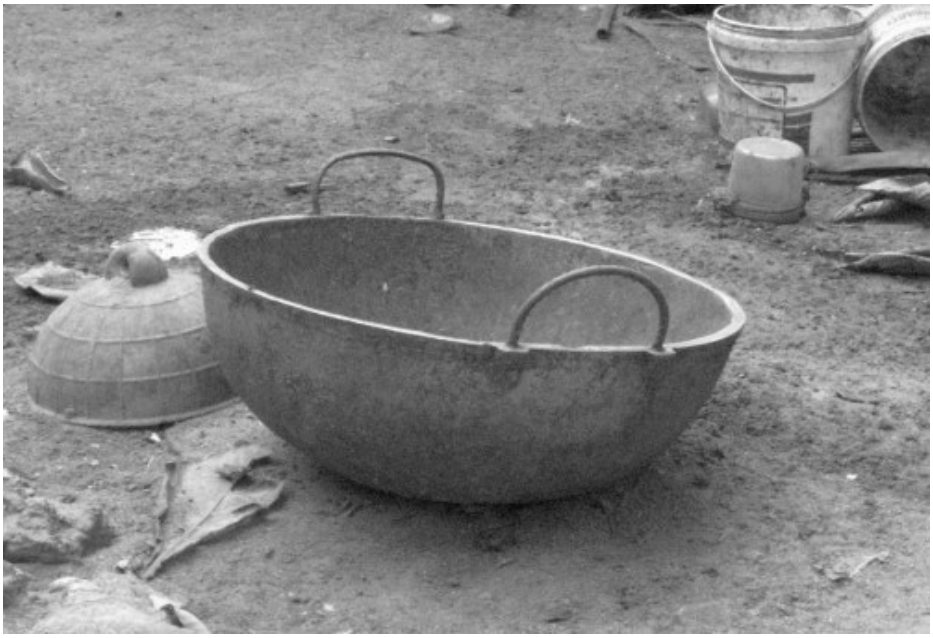

Photo d'illustration d'une *caraille.*

Autrefois, la caraille était utilisée sur le feu de bois, dans l'arrière-cour, puisque les aménagementsde la cuisine moderne qui ont révolutionné la cuisson des aliments n'existaient pas.

> « Faites chauffer de l'huile, avec les feuilles de *caripoulé,* dans une grande *caraille,* au mieux dans un wok. Placez délicatement les *margoses* farcies dans l'huile très chaude. Recouvrez et laissez cuire sur feu moyen pendant 10 minutes. Servez avec du riz. » (En cuisine avec JoyteeBoobun, Week-End du 7 juin 2009.)

> « Si des voyantes pensent vous prédire votre avenir dans un marc de café, un seul coupd'œil sur un fond de « *caraille* » d'huile visqueuse et usée peut vous révéler ce que vous risquez à manger indistinctement et trop gras. » (L'Express, 16 novembre 2007.)



Illustration d'une caraille.

Ce revêtement noir est censé être aussi ou même plus efficace que le revêtement tefal.

Le mot mauricien provient du mot hindi *karahi*, lequel est aussi le nom d'un plat. (On aurait donné le nom de l'ustensile à un plat, c'est-à-dire à une façon d'accommoder des ingrédients. Dans ce cason pourra par exemple parler de "chicken karahi" (comparable à un « chicken casserole » ou un ragoût de poulet).

> "A karahi (also spelled karai – both pronounced the same "ka-rai") is a type of thick, circular, and deep vessel (similar in shape to a wok) used in Indian and Pakistani cooking.It is useful for shallow or deep frying of meat, potatoes, sweets, and snacks like samosa and fish, and for simmering of stews (which may also be called "*karahi"). Karahi* are traditionally made out of cast iron, although other materials like stainless steel and copper are sometimesused, and non-stick varieties do exist [884]".

(De la même manière, en anglais le mot "casserole" est utilisé pour parler du genre de nourritureque l'on préparerait dans une casserole, quand bien même ce type de recette fait songer davantageà un gratin qu'une fricassée.

Pour les anglophones, le terme « casserole » désigne aussi le plat que l'on pourrait comparer à un ragôut :« Casseroles usually consist of pieces of meat (such as chicken) or fish (such as tuna), variouschopped vegetables, a starchy binder such as flour, potato or pasta, and, often, a crunchy or cheesy topping [885]".

Il existe une version locale de l'expression « tomber de Charybde en Scylla » : « *sape dans caraille tombe dans difé*", s'échapper (sortir, tomber) de la caraille pour tomber dans le feu.

Mofine *(Adjectif parfois considéré comme un nom.)*

Qui porte malheur ou qui a la guigne.

> « Tous ceux qui l'ont habitée ont eu des problèmes. C'était une maison *mofine*. »

Plus fréquente en créole qu'en français local, il arrive à l'expression d'être utilisée pour parler d'une personne ou d'une chose à laquelle se rattache l'idée de poisse, de malchance, de mauvais sort, de malheur. Une personne ou une chose est mofine quand, pourrait-on dire, elle attire les ondes négatives. On a le pressentiment que ce qui la touche va se passer mal plutôt que bien, ou on le réalise a posteriori — "mofine même…"

Le mot nous viendrait du Portugal (usage désuet aujourd'hui) où mofino (adjectif) signifiait "malheureux, malchanceux, infortuné, misérable", alors que mofina (nom) était le malheur, la misère. Le mot portugais proviendrait lui-même de l'espagnol mohíno, "triste, mélancolique",lequel aurait à son tour été emprunté à l'arabe (mahīn, muhin). L'emprunt mauricien, prolongeant les étonnantes pérégrinations du mot, s'est vraisemblablement fait à travers les comptoirs portugais d'Afrique et d'Asie, à l'instar des mots martin, brède ou margoze.

---

[884] Extrait de Wikipedia, https://en.wikipedia.org/wiki/Karahi, consulté le 1er aout 2018. Un« Karahi » est un type de récipient circulaire, épais, très profond, qui a la forme d'un wok et qui est beaucoup utilisé dans la cuisine indienne et pakistanaise. Il est utile pour faire cuire des aliments en friture peu profonde et profonde.

[885] Extrait de Wikipedia, https://en.wikipedia.org/wiki/Casserole, consulté le 1er aout 2018.
Les casseroles comprennent souvent des morceaux de viande (souvent du poulet) ou des morceaux de poisson (du thon), des morceaux de légumes variés mélangés avec une certaine consistance amidonnée comme de la farine, des pommes de terre ou des pâtes avec une garniture croustillante comme du fromage. La traduction est de nous.

Mari

Cet adverbe qui signifie « très » ou « vachement » en français est l'un des adverbes les plus utilisésà Maurice. Il se marie à toutes les expressions :

> Li mari content (en créole) ⌜ il ⁄ elle est très content (e)
>
> Fer mari frais (créole)⌜ il fait très froid
>
> C'est mari top ! (français mauricien) -> C'est génial !

Son origine reste inconnue, quoi que les hypothèses soient légion. Certains pensent qu'il proviendrait du mot français « mari », accordant ainsi une valeur de puissance, de grandeur voire de machisme à ce qui est évoqué, car il peut aussi être comparé à la valeur d'un superlatif. Cetadjectifest intéressant dans la mesure où il s'emploie à la fois en français mauricien et en kreol,accentuantce manque de frontière entre ces deux langues, contribuant ainsi à une certaine hésitation dans l'utilisation de ce mot et de ce fait pouvant être à la source d'une certaine insécuritélinguistique.

Même.[886]*(Adverbe.)*

Toujours, encore.

> Ce matin j'entendais quelqu'un qui, revenant transpirant d'un jogging matinal, s'enquerraitde ses enfants, lesquels paraissaient (ou paressaient) toujours au lit : "Ça dort *même* ?"
>
> Ah ! Une alarme s'est soudainement mise à sonner : même employé de la sorte, souvent àla fin d'une phrase, pour signifier "toujours" ou "encore", cela ne constituait-il pas un mauricianisme ? Un Français bien standard sous tous rapports n'aurait-il pas plutôt dit "ça dort toujours" ou "ça dort encore" ? Aurait-il jamais usé de l'adverbe même de cette façon-là ?

À Maurice et à l'oral on pourra entendre des gens tenir ce genre de propos :

> "J'ai beau lui dire d'arrêter de taper sur la table, il continue *même* !"
>
> — Alors, d'après toi cette utilisation du mot "même" constitue un mauricianisme ?
>
> — Hmmm, je réfléchis *même* là…
>
> "C'est bien ces souliers-là. Ça dure *même*."
>
> "Elle a mis un tricot, mais elle a froid *même*."
>
> "J'en ai marre. Je lui ai expliqué dix fois, il ne comprend pas *même* !""Ce
>
> chien-là, il est resté petit *même."*

[886] Idem

— Tu me dis si je dois m'arrêter.

— Roule *même.*

"Il continue même" veut dire qu'il continue toujours de taper, bien qu'on lui ait demandé d'arrêter,et l'utilisation de l'expression sous-entend là une dose d'exaspération. "Je *réfléchis même là...*" signifie qu'en ce moment, à cet instant, là, je suis encore en train de réfléchir. " *Ça dure même"* montre queles chaussures (des Clarks) durent longtemps, encore et encore. "Elle a *froid même*" : elle a toujoursfroid, en dépit du vêtement supplémentaire. "Il ne comprend pas *même"* : il ne comprend toujours pas, malgré les nombreuses explications. "Il est resté petit même", il est toujours resté petit —encore que "petit même", ici, puisse aussi vouloir dire qu'il est resté vraiment petit, tout petit, lemot "même" pouvant aussi avoir cette nuance. "Roule même" : roule encore, continue de rouler. Même est ici utilisé dans le sens de la concession (= « malgré tout »)

Il est possible que cette tournure ait été influencée par le créole, langue dans laquelle il arrive aumot « même » d'être utilisé de la sorte (même si dans l'extrait du dictionnaire de MM. Baker & Hookoomsing figurant plus bas la chose ne paraisse pas mentionnée noir sur blanc). Les phrases"inn esplik li 10 kout, li pa konpran mem" (on le lui a expliqué une dizaine de fois, il ne comprend toujours pas) ou encore "zot apé dormi mem" (ils dorment toujours) sont des formes tout à faitstandard. Mais il n'est pas impossible que le créole ait lui-même adopté un usage français, soit une façon de parler régionale (c'est-à-dire, non-standard), soit une tournure aujourd'hui tombée en désuétude dans la partie centrale de la francophonie. «

2) Quelques verbes typiquement mauriciens à consonance française :

Guetter

Ce verbe « guetter » se traduit en français par « regarder ». Il ne possède pas la signification de « faire le guet ou surveiller » comme dans l'expression « guetter le passage « qui signifie « surveillerles allées et venues » ou « surveiller en cachette ». Les origines du terme « guetter », qui nous soupçonnons être du français du XVII e siècle sont diverses : ce verbe proviendrait du picard :vater : regarder, du provençal : gaitar, gachar ou encore de l'italien : guatare (regarder)[887]

Sauter

A Maurice, il est courant d'entendre dire : « fais attention quand tu sautes la rue », propos tenus pardes parents à leurs enfants. Le verbe « sauter » signifie ici « traverser la rue ».

Une amie française nous avait raconté une anecdote amusante, suite à la visite de ses amis mauriciens en France. A bord du TGV de nuit qui les menait vers le sud de la France, son amie a souhaité être assise côté couloir. Le compartiment était bondé et l'homme qui y était ne voulait malheureusement pas lui céder sa place. Enervée, elle a rétorqué : « Bon, tant pis, je vais devoir vous sauter toute la nuit ». Elle signifiait en français standard, qu'elle devait « l'enjamber » pour passer.

[887] Extrait du site : www.littre.org／definition／guetter, consulté le 31 juillet 2018

Dévider[888]. *(Verbe transitif.)*

Vider (rendre vide un contenant en enlevant ce qui était dedans).

> "Hé toi, ne dévide pas ce seau-là ici ! Fais-le plutôt sur une plante, pour qu'elle profite de l'eau."
>
> "Je n'ai pas dévidé le « drom » (fut ou baril) depuis deux mois, mais ça n'a pas trop fait la gomme (matière verdâtre se formant progressivement au fond d'un contenant rempli d'eau).
>
> "L'eau était boueuse. On a eu à dévider les tanks." (réservoirs d'eau)
>
> (Entendu en novembre 2012 lors d'une discussion avec un voisin).

> "Le cargo qui transporte 32 tonnes de riz faisait route vers la Côte d'Ivoire quand il a été stoppé de son trajet après une avarie de moteur. Les courants l'ont alors poussé sur les récifs du nord de l'île. Après les réparations nécessaires, le commandant s'est rendu compteque l'eau inondait la salle des machines. La Mauritius Port Authority (MPA) a alors décidé de dévider les 1 000 tonnes de fiouls se trouvant dans les cuves du bateau avant de le faire remorquer jusqu'à Port-Louis."
>
> (*Le Matinal*, 21 août 2011.)

La photo suivante nous a été transmise par un sujet qui a participé à notre étude de terrain.

[888] Extrait du site : https:／／mauricianismes.wordpress.com／page／2／ consulté le 25 mai 2017.

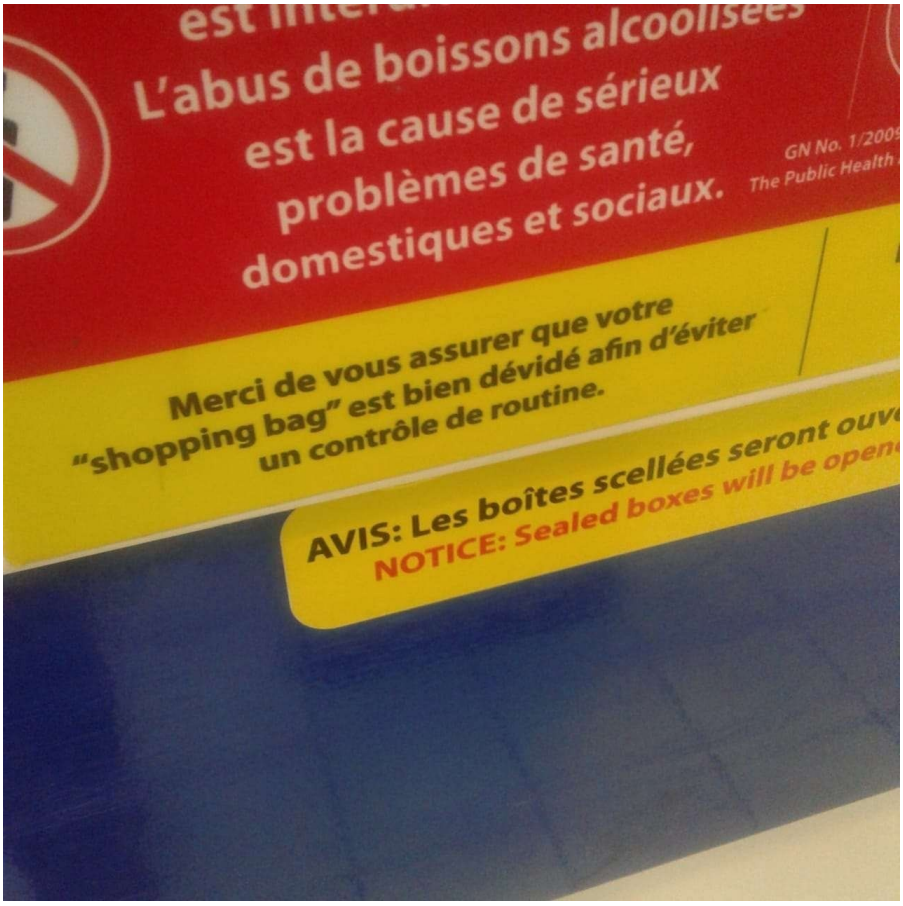

Figure. Extrait d'une affiche aux caisses du supermarché Super U, Belle-Rose.

Photo prise en juin 2018.

Ce témoin, Française d'origine, vivant à Maurice, nous a dit avoir rigolé lorsqu'elle a aperçu la pancarte et elle n'a pu s'empêcher de la prendre en photo pour l'afficher sur son compte Facebook. Les commentaires de ses amis mauriciens ont montré qu'ils n'étaient nullement choqués de voirune telle annonce, et qu'ils lui avaient même expliqué « qu'à Maurice, on parle comme ça : en mélangeant le français, le créole et l'anglais et que c'est normal ».

Cette remarque atteste donc d'une pratique du code-switching largement acceptée et reconnue dansle paysage sociolinguistique mauricien, de telle sorte qu'elle est même reprise de manière officielle sur des annonces et pancartes officielles sans que personne s'en offusque, sauf quelques étrangers. Il s'agit doncdu français mauricien qui est officiellement très présent dans les pratiques quotidiennes et largement accepté.

Baiser[889]. *(Nom féminin)* - une baise

La baise, en français de Maurice, ne relève normalement pas de la copulation : une baise, c'est un problème, une situation difficile, ou c'est une réprimande, une engueulade. L'expression est perçue comme familière, mais elle ne possède pas de connotation sexuelle explicite[890].

[889] Idem.

[890] En français standard, le terme « baiser » peut être un verbe ou un substantif. En français mauricien, il est utilisécomme un nom féminin « c'est une baise » (signifiant que c'est un énorme problème).

"Hier on a pris une mauvaise baise avec la pluie."

"Dépêche-toi de rentrer, sinon tu vas ramasser une baise avec ta maman."

Quand les ennuis s'accumulent, l'expression de découragement qui vous vient à la bouche peut être "quelle baise…"

Cette absence d'attribut sexuel en ce qui concerne la baise mauricienne fait que l'interjection baisé ! (Merde !) et le verbe baiser (donner, prendre, avoir, rester, etc.) engendrent parfois d'amusants quiproquos, comme dans le cas de ces voyageurs mauriciens qui, montés dans un train bondé, s'entendent dire par un contrôleur qu'ils n'auront pas de places assises et rétorquent, énervés : "Alors quoi ! on va baiser debout jusqu'à Paris [891]?" devant le contrôleur interloqué, qui leur répondqu'en France, il n'est pas permis de « baiser » debout dans le train.

Causer[892] *(Verbe intransitif.)*

En français de Maurice, le mot causer est en général utilisé en tant qu'équivalent exact du verbe parler, tant pour ce qui est du sens que du registre. En français "standard", le verbe causer est surtout employé, dans un registre familier ou populaire, ou avec une connotation plus ou moinsnégative, pour évoquer une conversation sans importance, ou une conversation au cours de laquelle on parle de façon plutôt défavorable d'une personne ou d'une chose (dans certains parlers du nord de la France causer = gronder, blâmer). En français standard contemporain causer serait ainsi un synonyme de s'entretenir familièrement, bavarder, papoter — autrement dit cause-causer en dialecte mauricien —, ainsi que de jaser, jacasser, cancaner, voire médire. "Se faire causer", c'est aussi "se faire engueuler" (discussion très vive).

« Je (ne) le connais pas. Je (ne) lui ai jamais causé ! »

« Quand tu auras fini de causer avec madame, tu pourras peut-être t'occuper de nous ? »
« La dictature c'est "ferme ta gueule" et la démocratie c'est "cause toujours". » (Coluche)

« Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire. » (Paroles du perroquet Laverdure dans Zazie dans le métro, roman de Raymond Queneau.)
« Fais gaffe, des fois il y en a qui causent… »

Dans ces exemples franco-français, causer n'est pas un équivalent neutre de parler. Ici l'expression appartient à un registre familier ou relève d'une volonté de faire de l'ironie. Son usage suggère que le locuteur s'exprime d'une façon familière ou populaire, ou qu'il se moque ou confère au mot une connotation péjorative.

À Maurice, « causer » est employé de façon sensiblement plus neutre. L'on ne passera pas nécessairement pour une personne manquant d'éducation ou pour quelqu'un cherchant à faire de l'esprit ou des sous- entendus si on dit que la veille on a « causé de la conjoncture économique avecun directeur de banque ». Les Mauriciens peuvent causer de façon parfaitement neutre de choses tout à fait sérieuses et dans une perspective positive. Le leader de l'opposition peut par exemple « causer d'alliance électorale » avec le leader du parti au pouvoir sans que cela suggère que leur conversation a manqué de sérieux ou de solennité. Pour parler spécifiquement d'une conversation

[891] Ces propos hilarants nous ont été rapportés par un ami français en avril 2017, qui s'était offusqué des propos tenuspar ces Mauriciens lors de leur visite en France, avant de comprendre le quiproquo.
[892] Inspiré partiellement de l'extrait du site : https:／／mauricianismes.wordpress.com／page／2／ consulté le 25 mai 2017.

informelle, on utilisera plutôt le verbe cause-causer, expression dont un équivalent serait blaguer (converser, parler de façon légère).



Caricature de Deven T parue dans Le Mauricien du 27 juin 2014.

En créole, parler est d'un usage restreint, causer (ou kozé) étant le verbe normalement utilisé quand il s'agit de mentionner une conversation. De la manière la plus neutre qui soit, « je lui ai parlé » est « monn koz ar li ». Toutefois, bien que de façon peu fréquente, parlé peut-être utilisé en créole avecune connotation similaire à celle du verbe causer en français standard : quand une personne « inn parlé », cela peut signifier qu'elle a parlé d'une autre personne avec malignité ou indiscrétion, qu'ellea répété des propos qu'elle aurait peut-être dû taire, peut-être même qu'elle a rapporté (cafter en argot français).

Kozé en créole est en général un verbe, mais il peut aussi être un nom : enn bon kozé (des paroles pleines de bon sens), enn kozé barok (une façon bizarre de s'exprimer), enn kozé foutan (des propos sarcastiques, impertinents ou insolents), etc. Le mot, neutre comme on l'a vu plus haut,peut faire partie de locutions diverses, connotées positivement ou négativement : koz nimport = parler à tort et à travers, dire n'importe quoi ; linn gaign enn kozé kouyon = il s'est fait rabrouer ; koz kontrer = parler de manière insidieuse pour blesser quelqu'un ; koz manti = mentir ; koz gra = parler de façon vulgaire ; enn bon kozé = des paroles sensées, intelligentes ; marikozé sa ! = voilà qui est très bien dit !

Depuis un certain nombre d'années kozé est aussi utilisé en créole pour accueillir une personne, surtout chez les jeunes. Kozé mo noir ! peut servir à saluer une personne que l'on connaît bien et qu'on vient de rencontrer, peu importe d'ailleurs la teinte que peut avoir son épiderme. En ce sensil s'agit d'un équivalent de « comment ça va ? », « quoi de neuf ? », ou du très mauricien « quelles nouvelles ?! », ce quipeut aussi se traduire en « ki manière » ou « ki news », voire en « kaisé ba ». Une version un peu plus moderne, un peu plus jeune, de la formule de bienvenue est kozéfrère ! ou kozé bhai ! (bhai = frère). Au fil du temps, le mot kozé a été employé seul, comme interjection, pour saluer une connaissance : Kozé ! Cette formule se décline en différentes versions dont la longueur du -é final peut servir à indiquer à la fois le degré d'intimité avec la personne rencontrée, le temps écoulé depuis la dernière rencontre et le plaisir qu'on éprouve en la revoyant. Si on n'a pas vu un bon copain depuis longtemps et qu'on est très heureux de le revoir, cela peutaboutir dans les faits, avec une voix qui monte à la fin, à un kozéééé !![893]

[893] Une fois de plus, nous avons conservé telles quelles les explications de Siganus Sutor, qui a effectué un véritabletravail de fond sur les différents sens du mot « koze »en français mauricien et en créole.



3) Des mots spécifiquement mauriciens (ou du français mauricien parfois considéré comme du créole) :

Ces mots « typiquement mauriciens », proviennent à l'origine de substantifs utilisés dans « les deuxlangues européennes » et au contact d'autres « langues ancestrales ». Ainsi, leurs origines demeurent parfois assez mystérieuses, puisqu'ils intègrent la prononciation locale tout en maintenant partiellement la définition d'origine, qui s'est progressivement adaptée au contexte mauricien.

4) Les termes désignant des plats ou des aliments particuliers de la cuisine mauricienne :

Rougail(rougaille)[894]

Nom masculin (parfois féminin).

Type de plat cuisiné dont un des ingrédients essentiels est la « pomme d'amour[895] » (la tomate), ce qui lui donne sa couleur rouge caractéristique.

[894] Extrait du site du magazine culturel Koze https:／／koze.mu／category／decouvrir／in-vogue／ consulté le 27 avril 2017 [895] A Maurice, contrairement à la définition qu'on lui connait, la pomme d'amour n'est pas une confiserie constituée d'une pomme fraîche entourée de sucre rouge caramélisé, mais elle désigne une variété de tomates de taille moyenne (entre la tomate cerise et la tomate de taille habituelle).



Ci-dessus : un plat de rougaille saucisses.

> “Aujourd’hui on a eu un rougail de poisson salé avec des lentilles, des brèdes et un chatinide coco.”

L’expression mauricienne *rougail* — qui existe depuis les années 1820 au moins — vient du tamoul,le mot urukay signifiant “pickled vegetables”, (les « pickles » sont uniquement confits dans du vinaigre) “fruitvert confit” dans cette langue dravidienne.

On pourra relever à juste titre que notre rougail n’est pas constitué de fruits verts ou de légumesau vinaigre. En revanche, chez nos plus proches voisins le rougail peut à la fois être identique aunôtre (un plat cuisiné servi chaud) et être un condiment que pour notre part nous appelons “chatini”. Les Bourbonnais, qui ont souvent raison, peuvent ainsi manger un “rougail tomate”, ce qui aurait un fort relent de pléonasme à Maurice. Aussi, le rougail réunionnais peut ne pas être cuit.

La photo, infra, prise d’un sachet de « poisson sale snoek », plat typiquement mauricien et très populaire dans beaucoup de familles « créoles » illustre et explicite la recette très simple du « rougaille de snoek fait maison ». (Extrait du magazine *Koze*).



Photo de l'emballage contenant le *poisson salé snoek,* en prêt à manger. Il suffit simplement de le faire réchauffer.

Le mode d'emploi d'abord en langue française, puis en langue anglaise mérite d'être analysé. Il est intéressant de constater que le libellé du contenu sur l'emballage contient des termes très mauriciens « rougaille de snoek ». Le mode d'emploi en langue française est beaucoup plus concis, plus détailléque celui en langue anglaise. Cependant, l'adresse et les origines du produit sont enfin détaillés en anglais.

Ce mélange de langues anglaise et française est intéressant dans la mesure où il nous permet d'arriver à l'hypothèse suivante : afin que le consommateur comprenne mieux le mode d'emploi, le fabricant ou distributeur a choisi la langue française. Les informations considérées comme moins importantes sont rédigées en anglais et en caractères moins importants : distributeur et lieu de fabrication ou d'emballage.

Le dholl-pourri, les gâteaux- piments, les gajacks

Les dholl-pourris, ces crêpes indiennes à base de lentilles, de pois chiches ou de « dholl » et consommées avec des « cari » (des accompagnements) tels que des « achards, des rougailles, ou du gros pois (des fèves) » constituent un des aliments de base de la cuisine de rue. Ils représentent un des « street foods » ou les nourritures de rues les plus consommés à Maurice. On en trouve à tous les coins de rues de la capitale, à Port-Louis ou sur certaines plages etc, vendues par des marchandsambulants.



Photo d'une vitrine d'un marchand ambulant illustrant des dholl pourris accompagnés « des cari rougaille (en rouge), de gros pois – des haricots blancs cuisinés au curry (au centre), d'achards de légumes (au 1er plan, à gauche), de piments et de chutney(de couleur sombre, à droite de la photo)



De gauche à droite :

Photo d'une marchande ambulante sur une route touristique de Grand-Baie, cuisson à l'huile des gâteaux-piments. Le « halim [896]» est un type de ragout ou de soupe, qui se déguste chaud debout sur le trottoir.

Photo du bas :

Des gâteaux-piments (tout au centre) et des gajacks (amuse-bouche salés frits) : des beignets d'aubergines, de pommes de terre, de croquettes de poulet ainsi que des samoussas.

Photos prises du site : http:／／devousamoi-dominique.blogspot.com／2010／12／gateaux-piments.html, consulté le 8 mai 2017.

[896] Le « haleem » est un ragoût populaire au Moyen-Orient, en Asie centrale et dans le sous-continent indien. Bien que le plat varie d'une région à l'autre, il comprend toujours du blé ou de l'orge, et parfois de la viande et / ou des lentilles (extrait de Wikipédia, consulté le 1 aout 2018).

Gadjak. (*Nom masculin.)*

Amuse-gueule ; accessoire indispensable de l'apéritif.

> « Il faut penser aux gadjaks pour le drink de ce soir. » (L'on remarque ici l'usage du verbe anglais « to drink » qui s'est une fois de plus substantivé en français mauricien pour désignerl'apéritif (car il était déjà substantivé en anglais, et c'est cet emploi qui a été emprunté : « Come for a drink this evening »).

Gadjak viendrait du mot hindi gazak, « mets qui accompagnent des boissons alcoolisées ». Mais à la différence du gazak / gajak indien principalement sucré, les gadjaks mauriciens sont toujourssalés.

Ce terme générique recouvre une réalité alimentaire multiforme, qui peut se décliner en « caca- pigeon, moolkoos, gâteaux-cravate, gâteaux-piment, samoussas, grams, chips, olives, pistaches, baguettes fromage, chipèques[897], etc. (Tout aliment qui peut être mangé avec les doigts (les finger foods) peuvent être un gajak à condition qu'il ne s'agisse pas du un plat principal.) Il n'existerait pas vraiment d'équivalent en français standard, sauf de « la nourriture qu'on mange avec les doigts »ou « gâteaux- apéritifs ».

Les gâteaux moutaille

Ces gâteaux, d'origine indienne portent pourtant un nom à consonance française. Cuits dans du sirop et très sucrés, ce sont des gâteaux typiquement mauriciens, avec une couleur jaune-orange foncée, très caractéristique de ce type de friandises ou de viennoiseries.



Photo des gâteaux moutaille ou jalebis.

L'étymologie de ce terme demeure mystérieuse. Le terme proviendrait d'une des langues indiennes utilisées à Maurice, mais son origine demeure incertaine.

[897] Les caca-pigeon, moolkoo, gateaux-cravate, gateaux-piments, chipeques font référence à des nourritures à manger avec les doigts (des finger foods). On les déguste généralement à l'apéritif. Ils ne constituent pas des repascomplets.

Macatia[898] *(Nom masculin.)*

Petit pain rond et sucré, généralement fourré au coco.



Des macatias cocos (brioches mauriciennes au coco)

« Il aimait manger un macatia en fin de journée, avec une tasse de thé clair (thé sans ajoutde lait). »

Le mot est souvent prononcé “makatcha”, rimant avec “chacha”.

Au figuré, un macatia est aussi un embrouillamini, un fouillis, une chose sans queue ni tête, ungâchis — a mess en anglais. « Regarde ce macatia qu’il a fait avec la colle et le papier ! » Aux Seychelles et à Rodrigues le mot peut même signifier “vaurien”.

C’est d’Afrique orientale que nous vient l’expression, laquelle est attestée à Maurice depuis au moinsle XIXe siècle. On retrouve des mots similaires dans une panoplie de langues bantoues de cetterégion, telles que le swahili (mkate, pain, gâteau), le makua (mukatche, pain), le bemba ou le gogo (mukate, pain), le yao (mkato, pain), etc. Apparentée au moukat seychellois, l’expression a fortprobablement voyagé jusqu’aux îles de l’océan Indien avec les esclaves arrachés du continent. Le macatia fait ainsi partie de l’héritage africain.

5) Les interjections[899] :

Salaam, salaam.

Au revoir, bye, ciao, salut. Expression utilisée en prenant congé d’une personne.

Faire salaam : faire coucou, faire un signe de la main, en général au moment du départ.

[898] Idem
[899] Idem

Des villageois qui d'habitude font salaam aux bateaux de la plage, ont eu l'occasion d'embarquer."(L'Express, 4 septembre 2007.)

"De là où il se trouve, je suis sûr que Thierry Montocchio, l'homme à la foi inébranlable, a dû apprécier à sa juste mesure cette juxtaposition de prières. Comme pour lui faire un dernier salam."(Week-End, 3 juillet 2011.)

Le mot salaam est d'origine arabe. À l'instar d'un autre mot sémitique apparenté — le mot hébreu shalom —, sa signification principale est "paix". Parmi les musulmans il est utilisé pour souhaiterla bienvenue à quelqu'un, en général un coreligionnaire : "as-salaam waleikoum", que la paix soit sur toi.

Dans le contexte mauricien, salam est utilisé par l'ensemble de la population pour prendre congé, pour dire au revoir, que ce soit en créole ou en français. Dire "salam" c'est dire "au revoir", "bye", "véloum", "sayonara", "ciao". Salam offre d'ailleurs une similitude avec ciao dans le sens que les Italiens l'utilisent pour dire à la fois "bonjour" et "au revoir" alors que les non-Italiens l'utilisentpour dire "au revoir" uniquement. De même, ce sont surtout les Mauriciens non-musulmans quil'utilisent pour dire au revoir en partant. Selon Baker & Hookoomsing cela n'a pas toujours été le cas, comme on peut le voir sur l'extrait ci-dessous, salam ayant autrefois été utilisé pour dire bonjour aussi (sens aujourd'hui disparu). Les auteurs précisent que l'usage consistant à dire salam uniquement lorsqu'on s'en va correspond à un usage moderne en hindi et ils précisent que cettefaçon de faire, aujourd'hui normaleà Maurice, pourrait être due à l'immigration indienne.

Par ailleurs il est possible de noter qu'en Afrique francophone "faire le salam" signifiait faire laprière rituelle musulmane. À Maurice on utilisera plutôt l'appellation "namaz" à cet effet.

6) Quelques tournures de phrases relevant du français mauricien (ou du créole) couramment entendues :

1. Tu veux bonbon?

Ce mauricianisme morphosyntaxique (absence du déterminant) démontre clairement un calque du créole « To les bonbon ? ». Il est aussi courant que le mauricianisme lexical.

2. Entendu au téléphone: « tenez la ligne ».

Nous avons ici un calque direct de l'anglais « *Hold the line* ».

3. Allez, saute la rue sur le *cross here* avant que le robot devient rouge.

Le verbe « saute » provient ici de l'influence du créole (« sauter la rue » pour « traverser la rue »). L'emprunt « *cross here* » prononcé à la française « crossire » pourrait s'apparenter à un substantif français, mais il s'agit ici du passage clouté (pedestrian *crossing* en anglais). Enfin, le substantif « robot » fait référence aux feux de signalisation.

L'on notera aussi l'absence du subjonctif « ne devienne » plutôt que l'utilisation fautive de « devient ».

4. Li assise puis li attend et li a riché poisson là. (Il s'assoit, il attend et il a péché « hissé » (en créole « rissé » un poisson).

Cet énoncé, moins entendu certes, mais produit selon les règles morpho-syntaxiques du français affiche d'autant plus cette stratégie volontaire de francisation grâce à l'emploi de l'auxiliaire qui représente un indice certain de cette volonté d'assimilation au français. Les écarts se manifestent par l'emploi du pronom créole « li » (il), de l'emprunt « riché » (probablement du verbe « hisser » en français, mais que le locuteur a estimé vouloir franciser avec le son (ch). Ce locuteur sembledonc posséder deux « systèmes » morpho-syntaxiques et lexicaux : il emploie l'un ou l'autre et semble parfois confus,ce qui explique ce mélange des deux, traduisant ainsi un certain indice d'insécurité linguistique. Sa L1, le créole constitue un soutien dans une activité d'expression en L2,le français qui lui évite le mutisme. Cette situation permet donc d'évoquer le terme d'interférence dans cette situation marquée par une un fort contact des langues, qui a une incidence sur la construction syntaxique et grammaticale de l'apprenant créole.

Annexe 7 – Exemples de pratiques d'usage d'anglicismes[900] entendus ou lus

1. Je vais *supporter* (soutenir) mon équipe de foot ce soir.

2. Les *étudiants (*lycéens) du collège Royal entameront *leurs études tertiaires* (supérieures) l'année prochaine. Ils doivent remplir plusieurs *formes d'application* (fiches d'inscriptions) pour différentesuniversités.

3. Achetez maintenant *online* (en ligne). Il y a des *mari deal.* (De très bonnes affaires)

4. Vous ne vous êtes pas arrêté, c'est une *offense. (Infraction*)

5. Cette réunion houleuse a engendré des *disputes* (discussions) entre les membres présents.

6. *Mes compliments* (mon bonjour) à toute ta famille.

7. *Anyway,* (de toute façon) on se tient au courant.

- Oui, *définitivement* (bien sûr).

8. Je n'ai plus de batterie. Tu as un *charger* (chargeur) à me passer ? Où se trouve le *plug* (la prise) ?

9. « Pour tous *les workshops (*ateliers*), il faut offrir* (des stylos*)* Et *juste signaler Marie pour le stock that's it*(Et simplement tenir Marie au courant en ce qui concerne le stock et c'est tout). Aussi, je veuxsavoir *la balance ducompte » (*le solde du compte).

10. « *Votre licence* svp », me demande le policier (permis de conduire)

11. Mon *sujet p*référé à l'école, c'est les maths. (Ma matière)

12. Je dois prendre mon *laptop (ordinateur* portable*)* pour le *brainstorming (la* réunion d'échanges d'idées) qui aura lieu après le *meeting* (la réunion).

13. Il n'est pas à *sa place* (son *poste* ou il n'est pas disponible en ce moment). Il s'agit ici d'un qui proquo, qui signifierait qu'il ne travaille plus pour l'entreprise.

Un ancien proviseur d'un lycée français à Maurice nous a aussi fait part avec beaucoup d'humour d'une anecdote lors de ses fonctions au sein du lycée. Un parent d'élève s'était présenté dans son bureau en énonçant nonchalamment: « je viens chercher le slip de ma fille », ce qui a évidemment mis très mal à l'aise le proviseur, qui ne comprenait pas que ce dernier venait récupérer le bulletin de notes (« result slip » en anglais) de sa fille.

Ces emprunts ne relèvent pas des *« cultural borrowings* » (« emprunts culturels » - Myers-Scotton),mais des « *core borrowings* » (emprunts essentiels ». Le « *cultural borrowing* » est un emprunt qui a étéadopté pour exprimer un concept nouveau dans la culture des locuteurs de la langue du destinataire.Le terme est particulièrement utilisé dans le travail de Myers-Scotton :

"Les emprunts culturels sont des mots qui comblent des lacunes dans le stock de mots de la langue du destinataire parce qu'ils représentent des objets ou des concepts nouveaux dans la culture de la langue." (Myers-Scotton 2006: 212)

[900] Plusieurs de ces anglicismes (supporter, online etc) apparaissent également dans l'usage en français de France. Mais la pression normative en France est plus forte et les « puristes » ou l'académie française les récusent.

1) Le cadre phrastique : les infinitives

La juxtaposition du verbe à la fin de la phrase : « j'ai vu le médecin partir ».

L'anecdote suivante qui s'est produite lors d'un diner entre amis est intéressante car elle évoque un peu l'image que pourraient avoir certains Français éduqués de la langue anglaise parlée par les Mauriciens. Une amie réunionnaise, enseignante dans le primaire, vivant à Maurice, souhaitait se perfectionner en anglais et a annoncé à ceux qui souhaitaient l'entendre qu'elle était à la recherche d'un professeur. Lorsqu'on lui a répondu que cela ne devrait pas être difficile à trouver, puisque « tout le monde ici parle anglais plus ou moins », elle a répondu qu'elle ne « voulait pas partir faire un voyage en Nouvelle Zélande en parlant comme ça ». Son interlocuteur, un Français de Bordeaux, médecin ayant vécu près de 10 ans à la Réunion, a répondu « en parlant comment ?». Il semblait ne pas avoir compris la syntaxe un peu lourde de cette dernière.

C'est ainsi qu'elle a reformulé correctement : « Je ne veux pas partir en Nouvelle-Zélande en disant :Je vais partir faire un voyage (expression souvent utilisée à Maurice : partir faire un voyage) mais plutôt dire Je vais faire un voyage en Nouvelle –Zélande ou encore Je vais en Nouvelle-Zélandetout simplement ».

En reformulant sa phrase, elle a aussi précisé qu'elle ne souhaitait pas apprendre l'anglais petitnègre, « comme les Mauriciens parlent aussi le français petit nègre ». Elle a une fois de plus, illustrécela avec un exemple entendu dans un cabinet médical, où la secrétaire lui a répondu :

« Je ne pense pas que le médecin est là, j'ai vu le médecin partir » (en français standard : Je ne pensepas que le médecin soit là, j'ai vu partir le médecin »)[901].

En effet, en français mauricien, l'on constate souvent le déplacement de l'infinitif par rapport ausujet de la subordonnée.

Ex : Je fais l'enfant travailler.

Ex : Le professeur attend les enfants partir.

Ce type de cadre phrastique existait déjà chez Lafontaine : « pour le loup manger » et chez des auteurs du XVII e siècle. Il est intéressant de remarquer que le français mauricien s'est un peu figé dans le temps et a gardé des marques du français du XVIIe siècle. Trois siècles après, l'utilisation de ce type de locution peut prêter à sourire ou pire peut provoquer l'incompréhension. Le sentiment de ne pas être en adéquation avec la norme utilisée émerge, provoquant ainsi de l'insécurité linguistique chez le locuteur en question.

2) L'utilisation des anglicismes

Les énoncés suivants ont été entendus lors de nos observations :

- Dans un bureau : « Je vais remplir la forme » (en français standard : je vais remplir le formulaire ».
- Entendu au téléphone : « Tenez la ligne » (Restez en ligne).
- A la radio : « A l'arrivée du cyclone, le public est conseillé de ne pas sortir ». (calque de l'anglais: The public is advised not to go out).
- En réponse à une proposition pour signifier son accord : « définitivement » (de l'anglais « defintely » pour signifier « tout à fait » ou « parfaitement »).

[901] Cette conversation informelle lors d'une soirée entre amis a eu lieu le 10 septembre 2016.

- Cet item là est à Rs 5O. (item en anglais signifiant « objet » ou « article » alors qu'en français,il signifie plutôt l'élément d'une question, d'un test ou encore tout élément d'un ensemble).
- Le filling est trop loin. Il faut mettre de l'essence tout de suite. (De l'anglais « filing station »pour « station-service »).
- La station de police est fermée (de l'anglais « police station » pour signifier « poste de police »).

- Mettre l'emphase (sur quelque chose)[902] (Locution verbale)

- Mettre l'accent (sur quelque chose), attirer l'attention (sur quelque chose), insister, souligner.

- « Imperial Gardens fait aussi la part belle aux espaces verts. Ceux-ci représentent 63 % de la superficie du site. « A travers ce projet nous avons voulu mettre l'emphase sur le projet Maurice Ile Durable », déclare Shanawaz Jaulim, le directeur de City View Development Co Ltd. D'où les grands espace verts, la récupération et le recyclage de l'eau et l'utilisationde l'énergie solaire pour des espaces en commun. » (L'Express, 28 novembre 2012.)

Cette tournure est due à l'influence de l'anglais. Il s'agit d'un calque de l'expression "to put the emphasis (on something)". En anglais, emphasis n'est pas un équivalent exact d'emphase. Emphasis a le sens d'insistance, de force, d'accentuation. To emphasize, c'est souligner, insister sur, faire ressortir, mettre en exergue, etc. En français, l'emphase est une exagération dans la façon de s'exprimer. C'est être pompeux, grandiloquent, exagérément solennel. Parler avec emphase, c'estparler avec affectation, dans un style ampoulé — un style qui peut justement être qualifié d'emphatique. C'est le contraire de parler simplement, de façon naturelle.

- Circuler [903] (Verbe transitif.)

En parlant d'un document : envoyer à un certain nombre de destinataires, remettre à plusieurs personnes, faire passer, diffuser.

« La MBC avait refusé de donner une copie d'une "lettre considérée "hautement diffamatoire" (qu'aurait exhibée Rehana Ameer) en avançant que si elle le faisait elle ne ferait que circuler la lettre incriminée. » (Le Matinal, 17 novembre 2010.)

[902] Extrait du site : https://mauricianismes.wordpress.com/?s=mettre+l%27emphase, consulté le 20 juillet 2019.
[903] Extrait du site : https://mauricianismes.wordpress.com/?s=circuler, consulté le 20 juillet 2019.



À la Westminster House, hier soir

Navin Ramgoolam : "Encore quelques suggestions à revoir sur le Draft Bill avant de le circuler"

Le Draft Bill sur la réforme électorale n'est pas encore prêt et ne pourra être circulé ce lundi, comme le souhaite le leader de l'opposition Paul Bérenger. C'est ce qu'a déclaré le Premier ministre à l'issue de la réception marquant la visite de l'archevêque de Canterbury, Mgr Justin Welby, hier, à la Westminster House, Floréal.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, hier soir, Navin Ramgoolam a fait ressortir que *"le draft bill est presque prêt, mais il y a quelques suggestions sur lesquelles nous essayons de changer deux ou trois choses."* Ce ne sera pas chose faite pour ce lundi, comme l'a souhaité le leader du MMM, lors de sa conférence de presse hier matin. Navin Ramgoolam confirme, cependant, qu'il le fera circuler une fois qu'il sera prêt. S'agissant du déroulement des débats, le Pm n'a pas souhaité donner son opinion, laissant simplement entendre qu'il en avait une, avant de s'engouffrer dans sa voiture. Cette soirée faisant honneur au chef de la l'Eglise anglicane a été une occasion pour Mgr Justin Welby, qui est accompagné de son épouse Caroline, d'exprimer son admiration pour le peuple mauricien. Se disant impressionné par les voies créées pour réduire la pauvreté à Maurice, dont l'accès gratuit à l'éducation, Mgr Justin Welby a salué l'engagement de nos leaders politiques envers les pauvres. *"Maurice a été une révélation pour moi"*, a-t-il fait ressortir, félicitant notre société multiraciale de vivre en paix et en harmonie. Le 105e archevêque de Canterbury confie qu'il portera Maurice et ses leaders dans ses prières afin que notre peuple puisse toujours aider ces valeurs qui font la beauté de notre société. En début de soirée, Mgr Justin Welby, qui a rendu visite dans la matinée au président de la République, a eu l'occasion de s'entretenir brièvement avec le Pm. Sa visite pastorale prend fin demain. Laquelle s'inscrivait dans le cadre d'un voyage qu'a entrepris le chef de la Communion anglicane à travers le monde et au cours duquel il visitera 37 pays et diocèses anglicans. Sa venue à Maurice coïncide avec les 160 ans du diocèse anglican de Maurice. Il a eu l'occasion de procéder, hier, à la pose de la première pierre pour la construction d'un centre résidentiel destiné aux malades mentaux. L'archevêque de Canterbury présidera ce matin, à 9h, à une célébration eucharistique en la Cathédrale St-James avant de tenir une conférence de presse.

L'archevêque de Canterbury a été accueilli hier par l'Acting High Commissioner of UK Sharon Taylor lors d'une réception à Floréal, en présence du Président de la République, du Premier ministre et de l'évêque de Maurice

Circuler » – Week-End du dimanche 6 juillet 2014, page 8.

L'expression, utilisée de cette façon transitive et directe, existe en anglais :

"v.t. – to cause to pass from place to place, person to person, etc.; disseminate; distribute: to circulate a report.

- L'expression " j'ai fini de travailler" ou « j'ai fini de manger » pour exprimer " j'ai travaillé"ou « j'ai mangé » en français standard est aussi très commune. L'expression française exprime l'accompli de par l'aspect verbal du passé composé alors que le français mauricien utilise la duplication pour l'exprimer.
- La maladresse dans les formulations adressées au sein des magasins
  Entendu dans un magasin d'un grand centre commercial de l'ile :

Le vendeur s'adressant à une cliente qui rapporte un objet défectueux au magasin :

« Attendez là, je vais informer le Directeur ».

Ce type d'injonction maladroite avec l'utilisation du jussif utilisé vis-à-vis du client est assez courantdansles magasins. Un ami binational Suisse-Français nous a même fait la remarque qu'il avait été très surpris et pensait au départ que le conseiller de vente en question ne se montrait pas forcément poli envers les clients en question à cause de son caractère particulier. Après quelques jours passés à Maurice, il a vite compris que cela s'avérait en fait être le cas pour plusieurs vendeurs en magasinspuisqu'ils ne maitrisent pas les codes sociaux (ou se pourrait-il que les Suisses aient d'autres codes sociaux ?) de la langue même s'ils sont plus ou moins francophones.

L'utilisation des usages locaux attestés d'un mot français pour traduire une tout autre signification (usage qui pourrait sembler erroné pour un locuteur du français standard)

Il existe ici tout un débat entre sociolinguistes, quant à l'usage de certains mots locaux. Alors que certains puristes préconisent l'utilisation des équivalents en français standard, il apparait comme évident que dans certaines circonstances, il est impossible de traduire des mots propres au contexte local, une traduction s'avérant même hors propos, puisqu'elle ne serait pas comprise par les locaux.

« Oh, ton bébé est trop cocasse ». (Il est trop mignon)Il

y a trop de safran (du curcuma)dans le plat.

Le bébé a fait tata (caca).

Je voudrais un roti. (Le roti en mauricien désigne une crêpe indienne à base de farine, dégustéeavec des légumes en sauce).

Lors de nos enquêtes et entretiens, une Française vivant et travaillant à Maurice depuis quelques années nous a fait part de son incompréhension face à l'utilisation de mots anglais, demaurcianismes et de syntaxe française dans une même phrase. Travaillant au sein d'une entreprise française, elle a donc fait part à deux de ses collègues mauriciennes, une « franco-mauricienne » et une « musulmane » (selon ses termes) de sa difficulté à suivre les réunions lorsque ces dernières mélangeaient sans cesse trois variétés de langues ou plus (créole, anglais, français, français mauricien) alors qu'elle étaient censées parler le français, puisque d'après notre interlocutrice, ellestravaillaient pour une entreprise frnaçaise. Les deux Mauriciennes lui ont expliqué que c'était leur manière de parler le français et « qu'on est à Maurice et qu'à Maurice, tout le monde parle comme ça ! ». Elle nous a avoué avoir du mal à « shifter ainsi d'une langue à une autre » alors qu'elle est bilingue de surcroit (longs séjours dans des pays anglophones et titulaire d'une licence d'anglais).

Il est ainsi intéressant de noter que dans ce cas précis, les deux Mauriciennes n'ont pas semblé éprouver d'insécurité linguistique et ne semblaient pas vouloir fournir le moindre effort pour leur collègue étrangère, puisque le reste de l'équipe était formée de Mauriciens.

Cet épisode est intéressant dans la mesure où cela nous montre que le locuteur peut se sentir en insécurité linguistique lorsqu'il est le seul ou en nombre minoritaire à ne pas adopter un français standard. Dans le cas où la majorité des personnes présentes ne parlent que du français mauricienen présence d'un Français, il semblerait que le sentiment d'IL de la part du locuteur mauricien soit minime ou même inexistant, dépendant des locuteurs en question, puisqu'ils se disent que c'est au Français de s'adapter sur le territoire mauricien, car en nombre moindre, comme dans l'exemplesupra.

3) La syntaxe à la créole (ou est-ce du français mauricien !?)

Tu veux gâteau ? (absence de l'article devant le substantif, énoncé qui imite littéralement le créole : « To le gato ? »).

Allons manger ! (Mangeons !)

Cette injonction du verbe « manger » qui se construit sur le verbe aller qui lui -même agit comme auxiliaire est une forme courante que l'on retrouve en français mauricien. Cela proviendrait de la forme créole « Anu manze », qui serait donc un calque littéral. La frontière entre français mauricienet créole semble ici être très poreuse.

4) La confusion entre « partir » et « aller »

Phrase entendue entre un parent et son enfant dans la cour de l'école :

Enfant : On part Super U après l'école ? (du créole « Nou al Super U apre lekol).

Parent : Non, on part Super U dans week-end. Tu dois finir tes devoirs aujourd'hui.

Il s'agit non seulement d'une confusion dans l'utilisation du verbe « partir » et du verbe « aller », mais nous remarquons également l'absence de préposition devant « Super U » et l'absence d'articledevant « week-end ». Cette omission provient du calque de la tournure syntaxique créole qui n'intègre pas la préposition ou l'article dans ce type de phrases.

La confusion entre le verbe « aller » et le verbe « partir » est aussi très répandue parmi les apprenants de la langue française, qui ne sont pas Mauriciens. Il s'avère en effet très difficile pour eux de distinguerentre partir (quitter un endroit ou indiquer un déplacement vers quelque chose ou quelqu'un) et « aller » qui précise simplement la destination d'un déplacement, la date ou le moyende transport d'un déplacement. Nous avons aussi constaté que pour certains, l'utilisation de « partir » s'apparente davantage pour eux à du « français », car il n'a pas son équivalent créole. Le verbe « aller » possède sa déclinaison créole, ce qui pourrait expliquer cette assimilation et donc la préférence pour le verbe « partir » qui « sonnerait plus français ».

Autre conversation, entendue en classe[904] cette fois-ci :

Enfant qui raconte ce qu'il a fait pendant les vacances :

Enfant : Pendant les vacances, je suis parti l'hôtel. On a joué dans piscine.

On retrouve une fois de plus cette absence de préposition devant « hôtel » et l'absence d'article devant « piscine ». Ce type de solécismes est très courant à Maurice et provient de l'influence du créole.

5) L'utilisation de l'adjectif possessif

Va laver tes mains et va brosser tes dents.

En français standard, l'on dirait plutôt « Va te laver les mains et brosse-toi les dents ». Nous pensonsque cette phrase provient de l'influence du créole : « Al lav to lamé ek bross to leden »

Il est intéressant de noter ici que « to lamé » signifie « tes mains », « to » désignant l'adjectif possessif, et « lamé » désignant « les mains », l'article du français étant directement juxtaposé au substantif en créole pour former le mot, ce qui expliquerait donc l'absence d'article devant le substantif.

[904] Il s'agit ici d'une conversation d'un enfant de 7 ans entendue en juin 2017. Pendant la récréation, il racontait à ses camarades ce qu'il avait fait pendant le week-end. Cette phrase prononcée par l'enfant traduit le milieu créolophone duquel il est issu. Très souvent, les prises de paroles des élèves nous permettaient immédiatement de connaitre la langueparlée à la maison.

6) L'absence d'accords des adjectifs avec le nom

« Des étudiants international ont besoin des cours de français[905] ». Les

fruits local sont moins chers en général[906] ».

Nous avons constaté que beaucoup de Mauriciens n'accordaient pas systématiquement les adjectifs avec le nom. Cela se produit très souvent lorsque l'adjectif en question possède une terminaisonen –al. Les locuteurs ne pensent donc pas à accorder instinctivement avec le nom en changeant la terminaison de l'adjectif en – aux.

7) Quelques mauricianismes aperçus dans la vie quotidienne

« Faire les Mauriciens regarder au-delà de leur nombril et être réceptifs aux messages de lafamille universelle, c'est le fil d'Ariane de Jeff Lingaya » (Extrait du quotidien *L'express,* de Marie-Annick Savripène[907])

Cette phrase extraite du début de l'article intitulé Jeff Lingaya, l'homme de tous les combats apparait comme inappropriée à un Français ou francophone non- habitué à la syntaxe du français mauricien.En français normé, l'on dirait plutôt : « Faire regarder les Mauriciens au-delà de leur nombril … »

Nous constatons donc que la syntaxe mauricienne est assez particulière dans le sens où les phrases seront construites de la manière suivante :

Faire + sujet + verbe principal à l'infinitif : faire le bébé manger. Il y a ici déplacement de l'infinitifpar rapport au sujet de la subordonnée.

Alors qu'en français standard, la phrase se construit plutôt sur le schéma suivant :

Faire+ verbe principal+ sujet : faire manger le bébé

[905] Phrase entendue lors d'un rendez-vous professionnel qui a eu lieu en mai 2017 avec un des responsables d'uneécole privée.

[906] Constat émis par une de nos voisines, une femme d'une soixantaine d'années, avec qui nous avions une conversation informelle le 23 mai 2017.

[907] Extrait du site https:／／www.lexpress.mu／article／jeff-lingaya-lhomme-de-tous-les-combats, consulté le 27 avril 2017.

8) Des posters et affiches ou publicités « typiquement mauriciens »

Affiche aperçue au Centre Culturel d'Expression Française à Curepipe :



Affiche rappelant le règlement des locaux dans un établissement enseignant le français.

Photo prise en décembre 2016.

Cette photo prise le 13 décembre 2016, lors d'une visite dans cet établissement nous a interpellée.

Nous étions accompagnée ce jour-là d'une amie, linguiste. Nous sommes tombées par hasard sur cette affiche dans les couloirs à l'entrée de la salle des cours. A la lecture de la première consigne :
« Vous devez parler français », nous nous sommes toutes les deux regardées en fronçant les sourcils, affichant ainsi clairement notre perplexité et interrogation quant à cette demande qui relève pour nous d'une consigne presque dictatoriale avec des relents de colonisation. Nous en avions discuté immédiatement après et trouvions en effet malvenu d'interdire l'usage d'une autre langue que celle de la langue française dans ces locaux, même s'il s'agissait du Centre Culturel d'Expression Française.

Aussi, la remarque « Vous devez vous exprimer normalement : ne pas parler fort ni crier » nous a semblé inappropriée ou très mal formulée. Cette consigne semble s'adresser à des individus démunis de savoir-vivre qui entreraient dans les locaux, tels des meutes d'animaux en hurlant

comme des bêtes sauvages, laissant présager d'un hypothétique traitement de supériorité envers ces individus. L'énoncé laisse paradoxalement sous-entendre que ces personnes parlent fort et crient de façon habituelle.

Enfin, l'injonction à la forme impérative : « Vous devez parler…. Vous devez vous exprimer….Ou encore …Vous ne devez pas stationner … » laisse une impression d'autorité presque dictatoriale, impérieuse, voire militaire de la part du Centre Culturel d'expression Française, renforçant ou établissant ainsi sa suprématie langagière ou culturelle.

Il est aussi intéressant de noter que le verbe modal employé « vous devez » ou « vous ne devez pas »est utilisé uniquement dans le but d'interdire l'usage autre que le français et le comportement jugé inapproprié dans les locaux. Ces deux prohibitions relèvent du langagier et du culturel alors que les consignes pour d'autres règlements sont formulés dans un « français plus standard ».

Affiche aperçue à l'entrée d'un cinéma urbain



Consigne d'affiche dans un cinéma urbain illustrant le code-switching.
Photo prise en octobre 2017.

Cette photo prise en octobre 2017 à l'entrée d'une salle de cinéma (en milieu urbain) très fréquentée atteste d'un simple calque littéral de la langue de départ à la langue d'arrivée. Nous émettons l'hypothèse que les gérants étant plus à l'aise en langue anglaise, ils ont donc émis la consigne en anglais et que les employés (ou les gérants eux-mêmes) ont simplement effectué de la traductionlittérale. Bien qu'elle peut prêter à sourire, cette consigne émise dans un contexte différent pourrait s'avérer être inintelligible.

Affiche publicitaire en bordure de route à Pailles[908]



Affiche publicitaire à Pailles.
Photo prise en mars 2016

Ce panneau publicitaire nous a semblé intéressant dans la mesure où les deux langues, l'anglais et le français semblent se juxtaposer de manière parfaitement normale et naturelle. Il est tout de même paradoxal que le slogan « une valeur sûre » soit énoncée en langue française alors que les domaines d'exploitation de l'entreprise en question sont annoncés en langue anglaise. Il existe en effet nombre de panneaux publicitaires amalgamant ces 2 ou 3 langues (le créole mauricien), ce quiatteste de la « malléabilité » des locuteurs à passer d'une langue à une autre lors de la lecture d'un même panneau.

[908] Photo prise le 3 mars 2016 à Pailles, village situé à l'entrée de Port-Louis, la capitale.

Affiche plurilingue à l'entrée d'un supermarché :

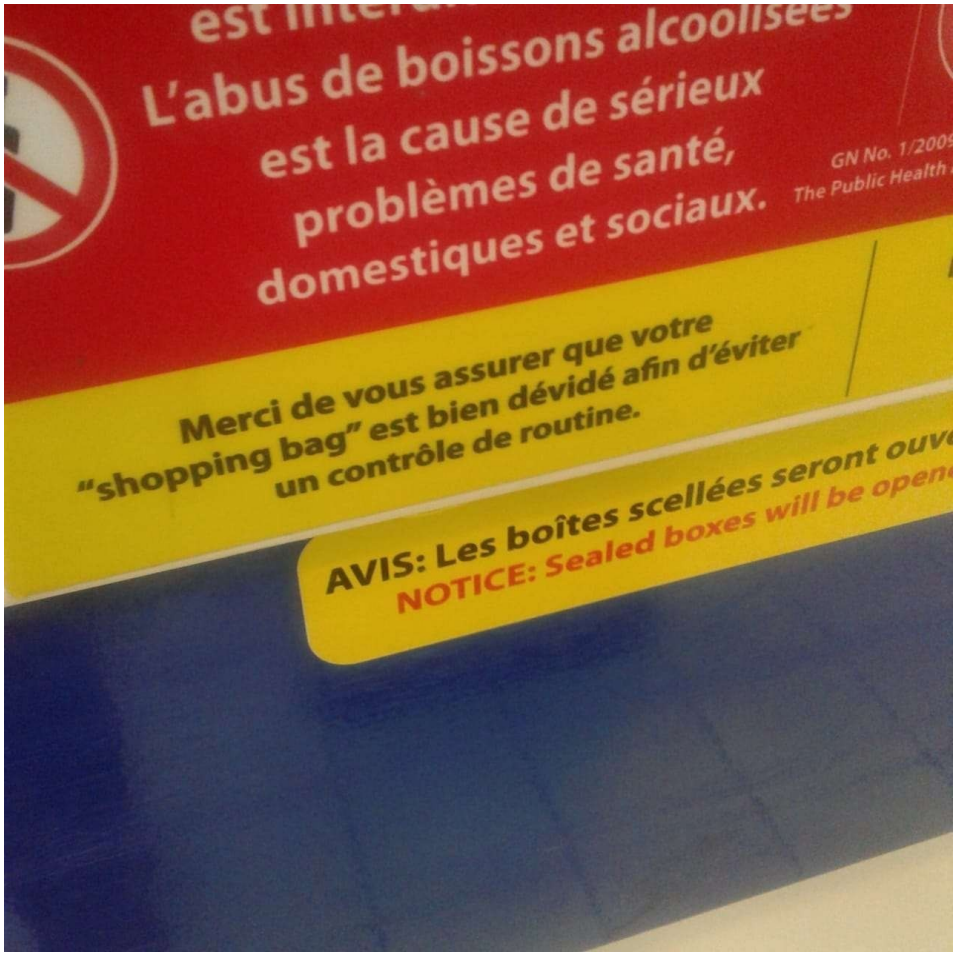

Affiche à l'entrée d'un supermarché de marque française mêlant du français, de l'anglais « shopping bag » et un mauriciannisme « dévidé ».
Photo prise en mars 2017

Ce terme « dévidé » proviendrait fort probablement du français du XVIIe siècle, avec l'ajout dupréfixe « dé » qui donnerait un autre sens au verbe.

9) Vocabulaire culinaire

Enfin, le paysage culinaire regorge également de termes mauriciens intraduisibles en français. Ilnous serait impossible de tous les nommer ici. Nous avons cependant souhaité intégré les napolitaines, ces sablés formés d'une gelée sucrée de goyaves, recouverts d'une pâte à sucre à la couleur rose dragée. Visuellement proches des macarons, ils ne se ressemblent cependant pas gustativement et représentent bien là une pâtisserie gourmande très appréciée de l'ensemble desMauriciens.



Les napolitaines, pâtisseries incontournables du paysage culinaire mauricien.Photo extraite du site : je-papote.com, consulté le 6 octobre 2020.

Annexe 8 : Les langues à Maurice[909]

Le bhojpuri, compris et/ou parlé par une partie de la population d'origine indienne de l'île, est encore très répandu dans les agglomérations rurales, notamment dans certains villages côtiersdu Nord, de l'Est, du Sud et dans quelques endroits du centre de l'île (Dagotière). Après les troislangues principales, c'est la quatrième langue la plus parlée et comprise. Les autres langues dites orientales sont l'arabe, le bengali, le gujrati, le hindi, le hindustani, le mandarin, le marathi, le sanskrit, le tamoul, le telegu et l'urdu. Ces langues mauriciennes, issues des groupes ethniquesancestraux, constituent desminorités linguistiques (puisqu'aucun de ces groupes ne possède l'anglais comme langue maternelle et/ou usuelle).

Les recherches scientifiques remontent à l'étude d'Arnaud Carpooran[910] en 2005. Les observables de l'université de Laval[911] pourraient ne pas être tout à fait complètes ni mises à jour. D'après nos informations, collectées informellement auprès d'enseignants -chercheurs travaillant dans le supérieur, ces statistiques sont souvent récoltées par des étudiants de licence pour leur travail de recherche ou par des fonctionnaires, ayant très peu de connaissance de l'enquête de terrain. Il y aurait donc des limites à ces observables.

Ce n'est qu'en 1954[912] que les langues orientales furent introduites dans l'enseignement primaire, après un long combat des militants culturels. Le hindi et l'ourdou étaient les deux premières langues à être enseignées. En 1974, cet enseignement s'étendit au secondaire. Deux ans plus tard, les lycéens eurent la possibilité de les choisir comme matières au niveau du *Higher SchoolCertificate* (HSC), l'équivalent du Baccalauréat[913]. Dans cette partie, nous n'évoquons que certaines langues considérées comme importantes, provenant de données fiables. Nous omettrons donc certaines informations, car nous ne les avons pas trouvées et ce n'est d'ailleurs pas vital dans lecadre de cette étude. Il nous sembleessentiel de rappeler que cette thèse porte sur l'insécurité linguistique en français et que nous avons choisi de brosser un portrait général des langues à Maurice, sans entrer dans les détails.

---

[909] Cette partie sur les langues à Maurice s'inspire en grande partie d'articles Wikipédia portant sur ces différenteslangues.
[910] Arnaud Carpooran, « Langue créole, recensements et législation linguistique à Maurice », in *Revue française de linguistique appliquée*, 2005/1 (vol. X), pp. 115-127. [Consulté le 12 janvier 2021]. Disponible sur : https://doi.org/10.3917/rfla.101.0115
[911] Observables obtenues du site portant sur l'aménagement linguistique dans le monde de l'université de Laval, au Québec : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/maurice.htm, consulté le 12 janvier 2021.
[912] Rada Tirvassen, *École et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'océan Indien*, L'Harmattan, 2002.
[913] Source : *Le Mauricien* du 26 novembre 2008.

1) Le bhojpuri

Le bhojpuri[914]est une langue parlée dans le nord-est de l'Inde dans l'Uttar Pradesh. À Maurice, elle est très présente dans les régions rurales, parlée par la diaspora d'origine indienne dansle cadre familial, en particulier par les aînés. Bien que comprise et parlée par quelques jeunes vivanten régions rurales, pour communiquer avec leurs aînés, elle est en régression, puisqu'elle ne jouit pas d'une image de prestige (à Maurice, elle est péjorativement considérée comme un dialecteindien). Les jeunes, en particulier ceux qui sont scolarisés, préfèrent donc communiquer en *kreol.*

Le paysage audiovisuel mauricien (la télévision nationale) y consacre une chaîne exclusive :le *bhojpuri channel.* À titre de comparaison, le hindi est une des langues officielles de l'Inde.

2) L'arabe

À Maurice, l'arabe est surtout utilisé dans les mosquées. Il faut souligner que l'arabe est peuparlé dans l'environnement familial, car les familles musulmanes, (souvent ces Gujerates parlaient gujerati ou urdu) ne sont pas directement issues des pays arabes, mais principalement du sous-continent indien. L'arabe n'est donc pas considéré comme « langue ancestrale ». Cependant, l'arabepeut être revendiqué dans une perspective identitaire. L'enseignement y est assuré dans les *madrassas* (ou *médersas)*, terme arabe qui désigne en général une école, qu'elle soit laïque ou religieuse. Ces *madrassas* sont toujours dépendantes d'une mosquée et l'arabe y est enseigné avant tout comme langue du Coran.

Dans le contexte mauricien, ce terme désigne spécifiquement « l'école arabe », où l'on enseigne la langue arabe et la religion de l'islam. Les cours ont généralement lieu tôt le matin oudans l'après- midi. En aucun cas, la *madrassa* ne peut servir de substitution à l'école, mais elle peut y être complémentaire pour ceux de foi musulmane.

3) Le bengali

Le bengali est la langue officielle et nationale du Bangladesh et l'une des 23 langues officielles reconnues par l'Inde.

[914] Nous optons pour l'orthographe « bhojpuri » plus répandue que « bhojpouri ».

Le 21 février 1952, plusieurs personnes originaires du Bangladesh et de certains États indiens furent tuées dans le sous-continent indien, lors de la manifestation pour la revendicationde leur langue, le bengali. En 1999, en souvenir de cette journée, l'UNESCO décide de faire du 21 février la Journée internationale de la langue maternelle[915]. Cette journée revêt une importanceparticulière à l'île Maurice : de nombreuses manifestations culturelles, linguistiques, identitaires ainsi que des conférences et colloques sont organisés en cette journée de la langue maternelle, etdes personnalités politiques prennent la parole pour rappeler l'importance de la langue maternelle qu'est le *kreol* à Maurice.

Le bengali est répertorié comme une des langues existant sur le territoire mauricien, mais nous n'avons pu trouver à son égard des statistiques[916] pertinentes pour cette thèse.

4) Le gujrati

Le gujrati ou goudjerati est une des langues les plus proches du sanskrit. C'est la langue officielle de l'État du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde.

À Maurice, cette langue est utilisée par des musulmans d'origine indienne. Le *Pandit*[917] Atmaram, lors d'un entretien, évoque des « Gujaratis, commerçants musulmans, qui ont peu à peu évincé les commerçants tamouls qui avaient dans la seconde moitié du XIXe siècle, le monopoledes denrées alimentaires à Port Louis dans les rues La Corderie, L'Hôpital et Rémy Ollier [918] ». Ils sont arrivés il y a plus d'un siècle du Gujarat et travaillaient dans le commerce des tissus et du riz. Cette diaspora indiennede confession musulmane est rarement évoquée. Selon Shakuntala Boolell,chargée de cours de français à l'université de Maurice et auteure de l'article sur cette diaspora : « LesGujaratis sont considérés comme des notables bien distincts des travailleurs engagés, de par le ratioélevé d'investissement à l'économie du pays, de par la mise en valeur de leur capital humain et de par leur responsabilisation. Les Gujaratis n'ont rien à envier aux autres communautés qui ont enregistré des progrès dans les secteurs de la politique, de l'éducation, et de l'épargne[919] ».

---

[915] Extrait du site de l'UNESCO, consulté le 13 janvier 2015.

[916] Le site officiel Statistics Mauritius, https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/statsbysubj.aspx, consulté le 12 janvier 2021, ne comporte pas de statistiques liées à cette langue.

[917] Ce terme signifie « prêtre » en indien.

[918] Extrait du site : http://www.mauritiustimes.com/mt/shakuntala-boolell-24/, « Nos bâtisseurs, la diaspora gujarati à Maurice », de Shakuntala Boolell. [Consulté le 13 mars 2019].

[919] Ibidem.

5) Le hindi et le hindustani

Le hindi est la plus parlée des langues en Inde : plus de 460 millions de personnes l'utiliseraient comme première langue.

À Maurice, le hindi, même s'il n'est pas langue maternelle, est enseigné au primaire (depuis1954) et au secondaire (depuis 1974) ainsi qu'à l'université[920]. Cette langue, présente sur les chaînesde la radio-télévision nationale, lors des bulletins d'informations et de la diffusion de films bollywoodiens, est aussi utilisée par certains animateurs radio sur des chaînes de la radio nationale. Plusieurs salles de cinéma proposent également des films en hindi. Cependant, ses locuteurs l'utilisent peu, lui préférant souvent le bhojpuri, qu'ils ont pratiqué très jeunes. Le bhojpuri peutêtre la langue parlée en famille, en particulier dans les régions rurales, où trois générations cohabitent souvent. Il est aussi intéressant de noter qu'après l'Inde, Maurice est le pays qui produit le plus d'œuvres en hindi. Le constat est d'Ajamil Matabadal, président du *Hindi Speaking Union*[921].Le *World Hindi Secretariat* est aussi basé à Maurice. De plus, la 11e édition de la conférence internationale de hindi s'est tenue à Maurice du 18 au 20 août 2018. Précédemment, ces conférencesavaient aussi été tenues à Maurice en 1976 et 1993, ce qui place Maurice après l'Inde comme lepremier pays à avoir accueilli trois fois cet événement. Ceci démontre l'importance symbolique accordée à cette langue, et renforce le constat de sa vitalité, quel'on retrouve à travers son enseignement[922] à l'île Maurice. En outre, les programmes radio et télévision en langues indiennes sont beaucoup plus nombreux, avec même des salles de cinéma spécialisées dans la projection de films de Bollywood qui témoignent de cette vitalité « passive ». Toutefois, son enseignement est à distinguer de sa pratique et de sa pertinence sociale.

6) L'urdu

L'ourdou ou urdu est une langue parlée dans le nord de l'Inde, ainsi qu'au Pakistan, dont il est la langue officielle. En Inde, sous le nom de hindi et écrit en caractères sanskrits (nous sommes consciente que cette présentation serait fortement discutée par les ourdouphones, et peut-être les

---

[920] Nous nous basons ici sur les travaux de Rada Tirvassen, *École et plurilinguisme dans le sud-ouest de l'océan Indien*, L'Harmattan, 2002, car ces informations ne sont pas disponibles en ligne, ni au Bureau des Statistiques.

[921] Source : Article du quotidien l'*Express*, du 10 août 2007, *Hindi à Maurice, ce paradoxe local* : https://www.lexpress.mu/article/hindi-%C3%A0-maurice-ce-paradoxe-local, [consulté le 13 mars 2019].

[922] En effet, les concours en langue hindi ont du succès. Extrait du site du *Mauricien* : *Concours : l'hindu, toujours prisé à Maurice :* https://www.lemauricien.com/actualites/concours-lhindi-toujours-prise-a-maurice/302142/, [consulté le 12 janvier 2021]. Pour Gulshan Sooklall, enseignant de hindi, « même si cette compétition (de hindi) vise plus les étudiants d'hindi,certains qui étudient d'autres matières ont également participé ».

hindiphones, pour des raisons identitaires et nationalistes, mais nous ne rentrerons pas ici dans les détails), il est une langue officielle reconnue par la Constitution, mais ses locuteurs musulmans le nomment ourdou et l'écrivent en caractères arabes, comme au Pakistan.

L'ourdou est une langue parlée en Inde par des Indiens de foi musulmane. Hindi et ourdou sont parfaitement inter-compréhensibles à l'oral et d'ailleurs, avant la partition de 1947 entre l'Inde et le Pakistan, constituaient une seule et même langue, appelée hindoustani (également utilisée àMaurice : voir *supra)*. C'est une langue proche du hindi qui a fait de nombreux emprunts lexicaux àl'arabe et au persan.

À Maurice, l'ourdou est utilisé par des Indiens musulmans. Cette langue possède sa propre chaîne sur la télévision mauricienne : la digital 16.

7) Le mandarin

À Maurice, le chinois (désigné comme le mandarin) ne possède pas de locuteurs autochtones (tout comme l'arabe), bien que ceux désignés par le terme « sino -mauriciens » soient d'origine chinoise. Les « Sino-Mauriciens » sont, historiquement, des locuteurs de la langue
« hakka » ou du cantonais, deux langues régionales parlées dans les régions d'où ils sont issus.

La répartition entre la pratique de ces langues régionales (car les Sino-Mauriciens proviennent principalement de trois différentes régions de Chine : la province du Canton et les provinces du Guangdong et du Fujian, où est parlé le *hakka)* est assez variée et le nombre de leurs locuteurs est en constante diminution. Actuellement, le *hakka* et le cantonais ne sont parlés que par la génération des aînés, qui peinent à transmettre la langue à leurs descendants, car les jeunes perçoivent le chinois comme une langue ancestrale, moins utile que les deux langues européennes, bien que la mondialisation et le pouvoir économique grandissant de la Chine actuelle incitent lesjeunes Mauriciens à se tourner davantage vers l'apprentissage du chinois (mandarin).

L'échange en *hakka* ou cantonais peut encore se pratiquer entre les aînés dans certaines familles, bien que les plus jeunes répondent davantage en *kreol* qu'en langue chinoise. Les petits- enfants, quant à eux, ont parfois une compréhension globale du sujet de conversation, sans toutefois pouvoir y participer de manière active. Il faut cependant souligner que le *hakka* est plus largement répandu que le cantonais, car les locuteurs en sont majoritaires.

Enfin, le chinois est la langue de prédilection lors des cérémonies religieuses dans les pagodes de l'île. Il faut ici souligner que les responsables des différentes communautés présentes à

Maurice font appel à des religieux venus directement d'Asie afin de perpétuer ces traditions culturelles et ancestrales, souvent délaissées par les jeunes, qui s'inspirent plutôt du modèle occidental. L'on notera également la diffusion hebdomadaire d'émissions radiophoniques intégrantdes chansons chinoises, bien que les programmes radio et télévision en langues indiennes soient beaucoup plus nombreux..

La CCTV (*China Central Television*) est la chaîne de télévision disponible en langue chinoise. Elle est disponible grâce au bouquet assez abordable (à raison d'environ 30 euros mensuels) qu'offre la télévision mauricienne.

En 2013, l'État mauricien a fait venir une quinzaine de jeunes enseignants de Chine, afin d'assurer un enseignement de qualité dans les écoles primaires et secondaires de l'île. En effet, la présence d'enseignants de chinois compétents sur le sol mauricien est très limitée[923].

8) Le marathi

Le marathi ou marathe est une langue indienne, notamment au Maharashtra, dont elle estla langue régionale officielle.

À Maurice, cette langue est enseignée dans les écoles primaires et secondaires et est aussi utilisée dans les lieux de culte. Une chaîne, la *digital 13,* lui est aussi dédiée à la télévision mauricienne. Cependant, comme pour d'autres « langues ancestrales », cette langue tend à être de moins en moins parlée en famille, même si elle est enseignée dans le cadre scolaire[924].

9) Le sanskrit

Le sanskrit ou saṃskṛtam est une langue autrefois parlée dans le sous-continent indien. De nos jours, certains érudits le parlent encore et publient même des œuvres académiques.

Arvind Bhagan, fondateur du mouvement *Sanskrit in Mauritian Schools* à l'île Maurice milite actuellement pour l'introduction de cette langue dès le Grade I (équivalent du CP)[925]. Jusqu'à

[923] Information obtenue de manière informelle grâce à une enseignante, en poste en tant que *Chinese part-time lecturer* au *Mahatma Gandhi Institute* (MGI) du département de *Institute for Contemporary Chinese Studies* (ICCS).

[924] A Study of Marathi Settlements in Mauritius, Oral History and Anthropological Perspectives, 2012, Mauritius Marathi Cultural Centre Trust, https://www.mmcct.mu/userfiles/file/pdf/MARATHI%20REPORT%20AS%20AT%20090112final.pdf, [consulté le 12 janvier 2021].

[925] *Île Maurice : Écoles primaires – Un plan pour introduire le sanskrit.* Source : *L'Express*, 6 janvier 2020. https://fr.allafrica.com/stories/202001060654.html, [consulté le 14 janvier 2021].

présent, la possibilité d'étudier cette langue ancestrale existe principalement dans quelques établissements secondaires.

10) Le tamoul

Le tamoul ou tamil (tamil) est une langue dravidienne parlée dans l'État du Tamil Nadu, le territoire de Pondichéry et l'Inde du sud.

La langue tamoule est très présente à Maurice[926] : la *Tamil League* organise régulièrement des activités culturelles en langue tamoule : des compétitions de chants, de danse, de poèmes, de pièces de théâtre… Elle est aussi enseignée dans le cadre scolaire, est utilisée lors de cérémonies religieusesau sein de temples et possède sa propre chaîne, la digital 14, à la télévision mauricienne.

11) Le telegou

Le télougou (tĕlugu) est une des langues de l'Inde. À Maurice, le telegou est enseigné au primaire et au secondaire. Il est utilisé lors de prières. Une chaîne de télévision, la digital 15, lui est consacrée.

Afin de mieux comprendre le poids de ces langues dans le paysage mauricien, nous nous appuierons sur quelques statistiques.

12) Quelques statistiques concernant ces « langues ancestrales ou orientales ».

Nous n'avons pu obtenir plus d'informations sur les statistiques de ces langues ancestrales et de leur usage détaillé (la tranche d'âge, la partie de la population qui les parle, le contexte d'énonciation…) car les enquêtes et les études à ce propos sont quasi inexistantes. Sur la toile, mis à part le site Wikipédia et le site de l'université de Laval sur l'aménagement linguistique dans le monde, il n'existe pas beaucoup de statistiques.

Population résidente par langue des ancêtres selon le recensement de 2011[927]

[926] Appasamy Murugaiyan, « La presse bilingue tamoule-française à Maurice et la construction d'une identité tamoule »in Issur R. Kumari et Hookoomsing V.Y. (éds), *L'océan Indien dans les littératures francophones : pays réels, pays rêvés, pays révélés,* Éditions Karthala, Paris et les Presses de l'Université Maurice, 2001. p. 287-312.

[927] Extrait de Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_%C3%A0_Maurice, [consulté le 11 février 2018].

Langue	%	#
Anglais	12,1	833 081
Créole mauricien	67,9	833 081
Bhojpuri	41,9	514 647
Hindi	5,1	62 216
Français[928]	4,3	52 233
Tamoul	4,0	48 634
Ourdou	2,2	26 693
Télougou	1,5	18 292
Marathi	1,4	16 748
Oriya	0,7	9 143
Chinois	0,3	
Total individus uniques	**100**	**1 236 817**

Le recensement du nombre de locuteurs des langues parlées [929] à Maurice ne nous semble pas particulièrement fiable. Les données existent certes sur le site officiel, mais dans les faits, les enquêtes menées en faisant du porte-à-porte par des employés du ministère (peu formés à des enquêtes quantitatives ou qualitatives), notamment à l'approche des élections, s'intéressent particulièrement à l'âge, au sexe, au niveau d'études, à la catégorie socioprofessionnelle des enquêtéset à leur appartenance religieuse. La question des langues y est assez furtive[930]. L'étude de Julie Peghini[931] a ainsi démontré que l'État mauricien semble davantage préoccupé par le nombre d'adhérents aux associations dites socioculturelles, qui se révèlent en fait être des associations religieuses de lobbying envers le gouvernement, puisque celles-ci sont financées par l'État. Par ailleurs, nous constatons la présence d'un membre important du gouvernement comme invité àchaque fête ou cérémonie religieuse. Au préalable, une certaine somme d'argent aura été versée à cette association pour qu'elle puisse mener à bien ses événements dans le cadre de cette « manifestation culturelle[932] ». Cet exemple, qui pourrait passer inaperçu pour d'autres citoyens,

[928] Même si le français n'est pas habituellement considéré comme une langue ancestrale, car il appartient désormais àtous les Mauriciens, nous l'avons tout de même conservé dans ce tableau.

[929] Voir Statistics Mauritius : https://gis.govmu.org/Pages/Communique2/Statistics-Mauritius.aspx, [consulté le 21 février 2021].

[930] En 2017, en tant que sujet, j'avais pris connaissance de l'un de ces questionnaires types grâce au passage expéditifd'un de ces agents chargés du recensement.

[931] Julie Peghini est l'auteur du manuel *Île rêvée, île réelle, le multiculturalisme à l'île Maurice,* cité supra. Elle a conduit delongues recherches sur l'histoire et les dessous de l'histoire de Maurice.

[932] Il s'agit en fait d'un événement religieux.

nous a paru évident après la lecture de l'ouvrage de Julie Peghini[933], qui dénonçait ces pratiques destinées à mettre en lumière essentiellement le parti politique bienfaiteur, afin d'améliorer sonscore aux élections. En effet, avant la célébration du Cavadee[934], importante fête religieuse du calendrier tamoul, les berges des rivières et des ruisseaux sont systématiquement nettoyées de fonden comble par les collectivités territoriales (car il faut savoir que ces eaux charrient souvent desdéchets de toutes sortes) parce qu'elles constituent le lieu de ces manifestations religieuses. Cespratiques, loin d'être anodines, sont entreprises pour satisfaire les citoyens de foi tamoule. Nousavons aussi été aux archives nationales de Coromandel, mais nous nous sommes aperçue que lesstatistiques remontant aux siècles passés sur l'usage des langues étaient inexistantes. Ce n'est qu'à partir de l'indépendance de l'île que ce type d'enquêtes a été mené. [935]

[933] À Maurice, le terme « manifestation culturelle » fait très souvent en réalité référence à un événement religieux.

[934] Le *Cavadee* est une fête hindoue célébrée à Maurice par la communauté tamoule, vers janvier. Cette fête religieusehaute en couleur consiste à se purifier au cours de cérémonies au bord de l'eau.

[935] Information obtenue par le biais d'un employé des archives lors de notre visite aux archives nationales de Coromandel, le 12 décembre 2017.

Annexe 9 – Extraits du monde diplomatique

Extrait du Monde Diplomatique, septembre 2014.

Site internet : https://www.monde-diplomatique.fr/2014/09/MERIGEAUD/50796, consulté le 7 février 2017.

Cet extrait du Monde Diplomatique résume et permet de mieux comprendre la situation sociolinguistique très particulière de l'ile Maurice

1) Supplément : île Maurice - Points de repère

Capitale : Port Louis.

République parlementaire. Président : M. Kailash Purryag. Premier ministre : M. Navin Ramgoolam (Parti travailliste).

Superficie de l'archipel : 2 040 kilomètres carrés.

Archipel composé de quatre îles : Maurice, Rodrigues, Saint Brandon et Agaléga.

Population : 1,3 million d'habitants (68,4 % d'origine indienne, 27 % de Métis ou Créoles descendant de Français ou d'esclaves, 2,9 % d'origine chinoise, 1,7 % d'origine européenne).

Religions : hindouisme (52 %), christianisme (30 %), islam (17 %), bouddhisme (1%).

Espérance de vie : 73 ans.

Indice de développement humain (IDH) : 63e sur 187 (2014).

Produit intérieur brut (PIB) : 11,5 milliards de dollars (2012).

Croissance : +3,27 % (2012).

Chômage : 8,6 % (2012).

Inflation : 3,6 % (2012).

Déficit public : 3,8 % du PIB (2012).

Taux d'alphabétisation : 89 % (2012).

Monnaie : roupie mauricienne (1 euro = 41,47 roupies) (2014).

Principaux clients : Royaume-Uni (20 %), France (18 %) et Etats-Unis (9 %).

Principaux fournisseurs : Inde (22 %), Chine (13 %), Afrique du Sud (8 %) et France (8 %).

Contribution au PIB des différents secteurs : agriculture, 5,5 % ; industrie, 25,3 % ; services (notamment tourisme), 69,2 %.

Membre de l'Union africaine, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Comesa), du Commonwealth, de la Commission de l'océan Indien (COI), de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Sources : Banque mondiale ; gouvernements français et mauricien

2) Supplément : île Maurice - Influences internationales

L'île Maurice est demeurée longtemps inhabitée. Vers 1500, elle figure sur les cartes arabes sous le nom de Dina Arobi.

1511. Le Portugais Domingo Fernandez Pereira débarque dans l'île, alors appelée Cirne (« cygne »).En l'honneur de don Pedro Mascarenhas, l'archipel (îles Maurice, de La Réunion et Rodrigues, principalement) prend le nom de Mascareignes.

1598. Les Néerlandais s'emparent de l'île, qu'ils nomment Mauritius, d'après Maurice de Nassau, prince d'Orange.

1710. Les Hollandais s'en vont, faute de développement économique.

1715. Guillaume Dufresne d'Arsel, capitaine de la Compagnie française des Indes orientales, prend possession de Mauritius, qu'il rebaptise l'Isle de France.

1735. Le gouverneur français Bertrand Mahé de La Bourdonnais crée une base navale.

1764. La Compagnie des Indes vend ses droits au roi de France.

1810. A la faveur des guerres napoléoniennes, le Royaume-Uni s'empare de l'île, qui redevient Mauritius.

1814. Le traité de Paris cède officiellement l'île à Londres.

1835. Abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique et début de l'immigration de travail indienne (coolies) dans les plantations de canne à sucre.

1945. Essor des revendications d'autonomie.

1948. Extension du droit de vote à tout adulte réussissant un test d'alphabétisation.

1958. Première Constitution.

9 mars 1959. Elections générales au suffrage universel.

12 mars 1968. Indépendance. Le nouvel Etat comprend également les îles Rodrigues, Saint Brandon et Agaléga. Il revendique l'archipel voisin des Chagos, où les Etats-Unis ont installé une base militaire à Diego Garcia.

12 mars 1992. Adoption du statut de république, mais maintien dans le Commonwealth.

14 août 2000. L'accord de Medpoint entre le Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Paul Bérenger et le Mouvement socialiste mauricien (MSM) de M. Anerood Jugnauth instaure le principede leur alternance aux fonctions de président et de premier ministre.

13 août 2008. Création d'une commission « Vérité et justice » sur les conséquences de l'esclavagisme et de l'engagisme.

Mars 2012. Reconduction de l'accord de Medpoint.

17 juillet 2014. Le Parlement adopte un amendement à la Constitution. Il met fin à l'obligationpour les candidats aux élections générales de déclarer leur appartenance communautaire

3) Supplément : île Maurice - La bataille des mentalités par Augusta Conchiglia

Des nombreux monuments célébrant les diverses communautés de l'île Maurice, le Mémorial de l'esclavage est le plus récent, et sans doute le plus important dans l'ordre des symboles. Inauguré en 2008, il se compose de stèles et de statues installées au pied du morne Brabant, qui se dresse abruptement au sud-ouest de l'île, tel un pain de sucre, non loin des plages prisées des touristes. Le mémorial couronne la longue quête de reconnaissance des Créoles d'origine afro-malgache. Il constitue une entorse au système communaliste hérité de l'ère coloniale, qui réunit dans la même catégorie — celle de « population générale » — les Blancs d'origine française et anglaise et les descendants d'anciens esclaves noirs ou métis... c'est-à-dire les anciens maîtres et les anciens esclaves !

En cette période de vacances scolaires, les élèves du primaire des classes de loisirs se pressentautour des statues d'artistes locaux représentant les esclaves, les marrons ayant brisé leurs chaînes ou encore la « porte du voyage sans retour » de l'île de Gorée, au large de Dakar, d'où partaient lesnavires négriers. Dans un long récit en créole, l'un des accompagnateurs les invite à regarder la merqui les sépare de Madagascar : *« C'est de là que, au XVIIIe siècle, des hommes et des femmes ont été arrachés pour venir travailler dans les plantations qui ont fait la richesse de l'île. »* Aux enfants qui veulent en savoir plus sur la fameuse légende du morne Brabant,le jeune homme raconte que, en 1835, des soldats anglais vinrent annoncer l'abolition de l'esclavage aux esclaves marrons qui s'y cachaient. Mais ceux-ci, se voyant déjà repris, se jetèrent du haut de la montagne, préférant la mort à l'asservissement... *« La liberté n'a pas de prix »,* conclut sagement le maître.

La communauté hindoue dispose elle aussi d'un lieu de pèlerinage : l'Aapravasi Ghat, classé au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour les sciences et la culture (Unesco) en 2006, comme le morne Brabant deux ans plus tard. Pendant un siècle, près d'un demi-million detravailleurs sous contrat ont transité par ces entrepôts situés près de la capitale, Port Louis. S'y s'entassaient les immigrés envoyés dans les plantations sucrières mauriciennes ou vers d'autres possessions britanniques, ainsi qu'à La Réunion. Le recours à des travailleurs « engagés » devait marquer la fin de l'esclavagisme. Mais c'était sans compter avec la mentalité des planteurs, qui, comme le rappelle un écriteau très explicite du musée de Mahébourg, ont longtemps maintenu des formes inhumaines d'exploitation.

Décloisonnement des communautés

Aujourd'hui, l'Appravasi Ghat symbolise les liens privilégiés que Maurice entretient avec l'Inde, mais aussi la place prépondérante qu'occupent sur l'île les Bhojpouris, originaires de l'Etat du Bihar,d'où venaient la plupart des engagés. Le récit officiel de l'engagisme s'en est trouvé quelque peu ethnicisé (1). New Delhi a conforté cette logique, souscrivant ainsi à cette nouvelle définition de l'indianité mauricienne moderne, au détriment des autres sous-groupes d'origine indienne, tels les Tamouls ou les musulmans du sous-continent. En 2003, des accords culturels entre le gouvernement mauricien et celui du Bihar ont contribué à ce rapprochement, tout en servant lesintérêts économiques des deuxparties.

Le décloisonnement des communautés préoccupe toujours l'élite intellectuelle mauricienne. Le mot d'ordre « Enn sel lepep, enn sel nasyon » (« Un seul peuple, une seule nation ») du Mouvement militant mauricien (MMM) et de la gauche après l'indépendance, en 1968, s'est quelque peu dilué au cours des années 1980 pour donner une formule plus consensuelle, « Unité dans la diversité ». Ce slogan, adopté par toute la classe politique, s'inspire de la politique de l'ancien premier ministre

indien Jawaharlal Nehru (1947-1964) : un Etat séculaire respectueux de toutes les communautés et religions (2).

Un pas significatif vers la fin du communalisme a été franchi avec l'adoption, en juillet dernier, d'un amendement à la Constitution : les candidats aux élections générales n'ont désormais plus l'obligation de déclarer une appartenance communautaire (3). Aboutissement de procédures nationales et internationales lancées en 2005 par le mouvement de gauche Rezistans ek Alternativ (Résistance et alternative), la réforme a été accueillie favorablement par le premier ministre Navin Ramgoolam, dirigeant du Parti travailliste. Son intérêt objectif aurait pourtant été de préserver ce moyen d'afficher le lien privilégié que son parti entretient avec la communauté hindoue, majoritairedans le pays si on y inclut les Tamouls.

« Les communautés ethniques et religieuses de Maurice coexistent pacifiquement. On aime croire que, chez nous, ce pari si hasardeux ailleurs a réussi. Mais les tensions n'ont pas disparu », avertit le professeur Ibrahim Koodoruth, de l'université de Maurice. Le directeur du département d'histoire et de sciences politiques à la faculté des sciences humaines, Jocelyn Chan Low, observe : *« L'ethnicité est encore instrumentalisée à des fins politiques ; les traditions ancestrales sont amplifiées ou inventées. Ainsi, alors que mon père était originaire de Canton, c'est le mandarin que mes enfants ont dû apprendre, car c'est la langue attribuée àla communauté chinoise locale. Mais, d'un point de vue anthropologique, nous convergeons vers une sociétépostethnique. »*

Avec ses dix mille étudiants de toutes origines, l'université de Maurice, gratuite comme tous les autres niveaux d'enseignement, favorise le brassage. Toutefois, *« la mixité avance lentement »,* regrette Chan Low. *« Et il existe peu de lieux propices aux rencontres. J'ai dirigé le Centre culturel mauricien entre 2002 et 2005 ; j'ai démissionné à la fin du mandat du premier ministre Paul Bérenger, qui m'avait nommé. Depuis, aucun successeur n'a été désigné. En revanche, des centres culturels rattachés aux diverses communautés linguistiquesou religieuses voient le jour un peu partout. »* Premier chef de gouvernement non hindou et chrétien, le charismatique Paul Bérenger avait incarné un tournant : celui de la prépondérance du politique sur le réflexe communautaire. Un changement de mentalité qui demande toutefois à être confirmé.

Une population trilingue

Critique du multiculturalisme tel que pratiqué à Maurice, le linguiste Issa Asgarally, président de la Fondation pour l'interculturel et la paix, créée avec Jean-Marie Gustave Le Clézio (4), juge néanmoins l'île en avance sur l'Europe et sur la France pour le maniement des langues : *« Un Mauricien qui a fréquenté l'école primaire parle au moins trois langues : le créole, le français et l'anglais. Ce trilinguisme est l'objectif en Europe, et notamment en France. Ce que Maurice doit encore accomplir, c'est transcender l'association d'une langue à une ethnie ou à une religion : l'ourdou étudié et enseigné par les musulmans, l'hindi ou le marathi par les hindous, etc. Il importe d'aller au-delà du multiculturalisme pour promouvoir l'interculturel. Une hirondelle annonce peut-être le printemps : une fillette d'origine africaine et de confession chrétienne est première enhindi dans une école primaire de Souillac* [dans le sud de l'île] ! *»*

Au Mauritius Institute of Education, au cœur de l'université de Maurice, une petite révolution s'opère : des enseignants, pas nécessairement issus de la communauté créole, travaillent depuis 2011à la rédaction de manuels pour l'apprentissage du créole à l'école primaire. *« Parlée par 84 % de lapopulation selonle dernier recensement, en 2011, la langue créole est enfin institutionnalisée »,* se félicite MmeDaniella Bastien. Cette jeune professeure de créole est l'auteure du rapport présenté — avec succès — par Maurice à l'Unesco pour demander l'inscription de la séga (musique et danse populaire originairement pratiquées par les esclaves africains) au Patrimoine culturel immatériel del'humanité. *« A l'instar de celui des autres langues "ancestrales", l'apprentissage du créole, proposé depuis 2012, est optionnel,* commente-t-elle. *Mais il pourra attirer les élèves d'autres communautés à mesure que son utilisation augmentera dans les médias ou la publicité. »*

La télévision nationale compte déjà une nouvelle chaîne en créole. En littérature, les classiques français ont été traduits dans cette langue depuis longtemps : *Les Fables de La Fontaine* dès 1820, puis Molière et Victor Hugo... Et la poésie créole moderne foisonne. Langue maternelle d'une majoritéde Mauriciens, le créole participe aussi à la survie du français, avec lequel il a *« des liens génétiques »,* ajoute Asgarally, et qui est allé en s'affirmant au fil des siècles : l'acte de capitulation de 1810 engageait l'Angleterre à respecter les propriétés aussi bien que les lois, coutumes et religions de tous les habitants de l'île. Aujourd'hui encore, le droit anglo-saxon et le droit napoléonien cohabitent : c'est sur la base de cedernier, et en français, que s'effectuent les contrats d'achat de terres.

« La place du français dans la société mauricienne est unique dans le monde contemporain », souligne pour sa part le sociologue Malenn Oodiah. Au cours des trente dernières années, de nombreuses familles l'ont adopté, car elles le percevaient comme potentiellement utile pour l'éducation des enfants. Il est omniprésent dans les entreprises, et pas seulement dans celles appartenant à des Franco-Mauriciens. On l'emploie aussi beaucoup dans l'administration publique, même si la langueofficielle est l'anglais. *« Depuis quelque temps,* ajoute Oodiah, *la reconnaissance du créole et la prise de conscience de l'importance de l'anglais contribuent à un meilleur équilibre ; mais le français a encore de beaux joursà Maurice. Il faut précieusement préserver et développer ce trilinguisme de base pour une meilleure intégration dans l'environnement mondialisé. »*

L'enjeu des terres ancestrales

Enjeu social, la diversité culturelle constitue également un outil de développement économique. Attirant un million de touristes par an, Maurice — qui ambitionne de doubler ce chiffre prochainement — promeut aussi un tourisme culturel, en provenance notamment d'Inde et de Chine, terres ancestrales d'une partie de la population. Les deux géants asiatiques entretiennent desrelations d'affaires intenses avec l'île, qui vit de plus en plus au rythme des nouvelles technologies,sans pour autant négliger ses traditions, ses cultes et ses rituels.

Le trilinguisme généralisé — anglais, français et créole — fait de Maurice un *« pont entre les pays du Sud et du Nord,* affirme avec conviction M. Patrick Assirvaden, président du Parti travailliste (au pouvoir) ; *un pays métis baignant dans plusieurs cultures qui le prédisposent à l'ouverture sur le monde ».* Le taux élevé de scolarisation et la qualité des études supérieures représentent un autre avantage de ce pays africain bien noté par les organismes financiers internationaux.

Des tours futuristes

En cette fin d'après-midi du mois d'août, la cybercité d'Ebène, une zone d'activité surgie en 2001 sur des terrains agricoles, grouille d'employés qui s'apprêtent à rentrer chez eux. Vingt mille personnes travaillent dans ces tours modernes aux formes parfois futuristes, bâties à proximité de l'université et du Réduit, la résidence du président de la République. Stéphanie et Gilda, la vingtaine,attendent l'un des bus — publics ! une rareté en Afrique subsaharienne — qui desservent sansdiscontinuer la cybercité. Embauchées il y a trois ans dans un centre d'appels international, elles répondent aux consommateurs d'Europe ou d'ailleurs, en français et en anglais. Elles ont dû s'entraîner pour perdre leur accent mauricien caractéristique, racontent-elles en souriant. Stéphaniepoursuit des études supérieures grâce à l'enseignement en ligne pour décrocher un diplôme encomptabilité. Gilda aimerait ouvrir un cabinet d'esthéticienne, mais pas avant d'avoir pu intégrer l'un des instituts spécialisés de Johannesburg, en Afrique du Sud...

« Un exemple pour les Etats-Unis »

En visite à Maurice en mars 2011, l'économiste Joseph Stiglitz, lauréat du prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, a fait l'éloge du *« miracle mauricien »* :une économie de marché prospère, qui figure parmi *« les plus solides et les plus diversifiées d'Afrique* (5) *»* tout en préservant l'essentiel de l'Etat-providence, à savoir la gratuité de l'éducation et de la santé ;une société où 87 % des habitants sont propriétaires de leur maison... *« Un exemple pour les Etats- Unis »,* n'hésite pas à écrire l'ancien vice- président de la Banque mondiale. Ce pays, ajoutait-il, estpassé en deux générations de la monoculture de la canne à sucre au tourisme, à la finance et autextile, et se tourne désormais vers les technologies les plus avancées.

Stiglitz rappelle le diagnostic pour le moins erroné d'un autre « Nobel » d'économie, James Meade,qui, en 1961, avait au contraire prédit un sombre avenir à cette île coupée des grands marchés etdépourvue de ressources naturelles : *« Ce sera une grande réussite si* [le pays] *parvient à donner un emploi productif à sa population sans qu'intervienne une baisse substantielle du niveau de vie actuel... Les perspectives d'un développement pacifique sont faibles »,* avait-il conclu. Sur ce dernier point, il a failli avoir raison. Les premières années d'après l'indépendance, en 1968, ont en effet été marquées par de fortes tensions communautaires et sociales. La reprise économique, dèsla décennie 1980, fut significative : Maurice approfondit la diversification ébauchée pendant la décennie antérieure et atteignit, pendant cesannées, le plein-emploi.

La pauvreté des Créoles

Toutefois, et malgré des taux de croissance élevés — autour de 4 % en moyenne —, des inégalités sociales persistent. La pauvreté touche environ 8 % de la population, notamment dans les régions rurales du Nord ou au sein des communautés de petits pêcheurs, pour la plupart des Créoles déjà marginalisés à l'époque coloniale. *« Maurice ne peut se satisfaire de ses acquis, et doit se donner les moyens deses ambitions,* analyse Oodiah. *Cela passe par la consolidation des secteurs traditionnels et le développement des nouveaux piliers porteurs d'avenir, telles l'économie de la connaissance, l'économie "bleue", avec l'exploitation de la zone économique exclusive marine, et encore et toujours les nouvelles technologies de l'information et de* lacommunication. *»*

Les défis concernent aussi l'énergie : premier pays d'Afrique pour la distribution d'électricité (92 %de la population desservie), Maurice entend à présent augmenter la part des énergies renouvelables (actuellement de 26 %). Cet objectif coïncide avec la nécessaire préservation du patrimoine naturel, fragilisé par le développement rapide des infrastructures touristiques.

(1) *Cf.* Catherine Servan-Schreiber (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice,* Editions de l'EHESS, coll. « Purusartha », Paris, 2014.
(2) Ibid.
(3) Le remplacement d'un mot aura suffi : le candidat peut *(may),* et non plus doit *(shall),* déclarer sa communauté d'origine.
(4) *Cf.* Issa Asgarally, *L'Interculturel ou la guerre,* publié avec le concours du Mauritius ResearchCouncil, Ebène, Port Louis, 2005.
(5) « The Mauritius miracle », 7 mars 2011, www.project-syndicate.org

4) Supplément : île Maurice - Une longue quête de soi par Anouk Carsignol-Singh

L'empreinte de ses colonisateurs successifs aurait pu faire de Maurice une île incohérente sous tension. Son histoire reflète au contraire la lente construction d'une identité. Souvent considéré comme un modèle de coexistence pacifique des communautés, le pays doit cependant lutter contre de persistantes inégalités.

Largement méconnue, l'histoire de Maurice s'articule pourtant étroitement à celle des grands enjeux internationaux : commerce mondial, conquêtes coloniales et mouvements migratoires. Découverte par les Phéniciens dès l'Antiquité, puis visitée par des navigateurs arabes (VIIIe siècle) et portugais (XVIe siècle), l'île est restée inhabitée jusqu'à l'arrivée des Hollandais, en 1598. Baptisée Mauritius en l'honneur du prince Maurice de Nassau, elle est jugée trop difficile à développer, etabandonnée en 1710. En 1715, elle devient l'Isle de France avec l'arrivée des navigateurs français. Les nouveaux toponymes, à l'instar de celui de la capitale administrative, Port Louis, témoignent des liens entre la colonie et sa métropole. Mahé de La Bourdonnais, gouverneur général des Mascareignes (1733-1740), fait bâtir des fortifications, des habitations et des hôpitaux. Il installe les premières plantations et aménage un chantier de cons-truction navale, faisant de l'île un port prospère.

Pour peupler la colonie, on envoie de France des maçons, charpentiers, petits commerçants, fonctionnaires, soldats, ou encore des anciens bagnards et des jeunes filles à marier. Leur nombre demeure cependant insuffisant, car les activités maritimes et agricoles exigent beaucoup de main - d'œuvre. La Compagnie française des Indes orientales recrute alors des « lascars », matelotsmusulmans issus du Gujerat et du Bengale, ainsi que des « malabars », ouvriers et artisans du sud de l'Inde, pour la plupart hindous convertis au catholicisme. Elle fait également venir des travailleurs chinois de Canton.

Fluidité des rapports sociaux

Mais c'est surtout la population servile issue de Guinée, du Sénégal, de Madagascar, des Comores et du Mozambique qui va assurer le développement de l'île, si bien qu'au début du XIXe siècle, la population locale est constituée de 9 % de Blancs et de 84 % d'esclaves dits noirs. Une classe intermédiaire de « libres de couleur » apparaît, constituée de mulâtres nés d'unions mixtes, de travailleurs contractuels indiens ou chinois et d'esclaves affranchis. Ces métis (7 % des habitants) profitent de la relative fluidité des rapports sociaux pour prospérer. Mais lorsque, en 1802, Napoléon restaure l'esclavage — aboli en 1794 mais jamais véritablement éradiqué dans l'île —, lesdroits des « libres » sont considérablement réduits. La société se hiérarchise en fonction des races (« pigmentocratie »).

Dans le contexte de la course aux épices, les grandes puissances coloniales s'efforcent de sécuriser leurs convois marchands, attaqués par des corsaires sur la route des Indes. Maurice suscite la convoitise de la Grande-Bretagne, principale rivale de la France à l'heure des guerres napoléoniennes et de la colonisation de l'Inde. Après une cuisante défaite lors de la bataille deGrand Port (1), la Royal Navy renforce son armada et obtient la capitulation française en décembre1810. L'Isle de France redevient Mauritius, mais l'administration britannique conserve la religion, les lois et les coutumes des colons français. Ces derniers maintiennent leur hégémonie socio- économique et leur influence politique à travers le contrôle de la presse et de l'exploitation sucrière.

Au début du XIXe siècle, deux événements majeurs viennent modifier les rapports intercommunautaires. L'instauration de la monoculture sucrière et l'abolition de l'esclavage, en 1835, sont à l'origine du recrutement massif de près de quatre cent cinquante mille travailleursindiens entre 1834 et 1912, en remplacement des esclaves affranchis dans les plantations. Dans le même temps, un petit nombre de « passagers libres », marchands et négociants prospères originaires du Gujarat, s'installent dans l'île et maintiennent le contact avec l'Inde.

Tandis que les esclaves sont coupés de leurs racines et privés de tout droit — leurs descendants en portent encore les stigmates —, les engagés indiens peuvent non seulement préserver leur identité, mais également prospérer. Le contrat d'engagisme, d'une durée de cinq ans renouvelables, lescontraint certes à vivre en parias dans les plantations ; mais l'organisation en villages leur permet de recréer une vie sociale et culturelle autour des *baithkas* (écoles du soir dans lesquelles sont enseignées la culture et la langue bhojpouries), des *kalimay* (autels dédiés à la déesse Kali, situés à lacroisée des chemins) et des temples hindous qui parsèment la campagne. A la fin du XIXe siècle,la concurrence de la betterave sur le marché du sucre incite les planteurs à morceler leurs propriétés,offrant à quelques anciens engagés la possibilité d'acquérir de petites parcelles grâce au créditoctroyé par les « passagers libres ».

Ainsi, grâce à l'éducation et à l'investissement, les deux principaux moteurs d'ascension sociale à Maurice, une petite élite indo-mauricienne fait son apparition au début du XXe siècle, et se mobilisepour rehausser la perception collective des descendants d'engagés. Envoyés en Angleterre ou enInde pour parfaire leurs études, les membres de la nouvelle intelligentsia, tels Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de 1962 à 1982, ou le pandit Basdeo Bissoondoyal, reviennent aupays ; ils défendent la cause des Indo-Mauriciens et portent le projet d'autonomie de l'île. A l'occasion du centième anniversaire de l'immigration indienne, en 1935, les engagés, jusqu'alors dénigrés comme « coolies », sont redéfinis comme « pionniers », « colons » ou « bâtisseurs d'empire ».

Les Indo-Mauriciens, et en particulier les hindous originaires du nord de l'Inde, sont soupçonnésde vouloir « indianiser » l'île, tandis que la majorité des Créoles et des Franco-Mauriciens sont favorables au maintien du statu quo colonial. La marche vers l'indépendance est alors marquée,plus que par un élan solidaire, par une polarisation de la population. Elle aboutit en 1968, malgréquelques tensions sur fond de disparités socio-économiques. Souvent citée en modèle, Mauriceapparaît depuis comme un « laboratoire du vivre ensemble ». Pour autant, elle reste en proie à un communalisme rampant et à des inégalités structurelles.

Une multitude de sous-groupes

Si la Constitution prône l'unité dans la diversité, elle institutionnalise également les divisions sur une base ethnique et religieuse. Le système électoral *(lire « Statut des langues et des communautés »)* réserve ainsi huit des soixante-dix sièges du Parlement à la correction des déséquilibres entre les quatre « communautés » officielles : hindous, musulmans, Sino-Mauriciens et « population générale », catégorie résiduelle qui correspond aux Créoles et aux Franco-Mauriciens, en majorité chrétiens. Ce mode de répartition correctif des sièges se fonde sur le recensement de 1972, selonlequel les Indo-Mauriciens constituent les deux tiers de la population, soit 51,8 % d'hindous (40 % de Bhojpouris, aussi appelés « Hindous » ou « Biharis » ; 7 % de Tamouls ; 3 % de Télougous et 1,8 % de Marathis) et 16,6 % de musulmans, tandis que les Créoles (2), les Franco-Mauriciens et les Sino-Mauriciens forment respectivement 27 %, 1,7 % et 2,9 % de la population totale. Ce système, critiqué pour son côté obsolète et communaliste, ne prend en compte ni l'évolution démographique ni l'hétérogénéité des « communautés ». Or ces dernières sont segmentées en une multitude de sous-groupes en concurrence pour l'attribution des ressources (subventions, dons,

octroi de jours fériés, festivals, enseignement linguistique, etc.) mises à disposition par l'Etat. Une réforme électorale est engagée en 2014 *(lire « Statut des langues et des communautés »).*

Les Mauriciens jonglent au quotidien avec une multitude de langues. L'anglais et le français, considérés comme prestigieux, ne sont parlés couramment que par une minorité. Le créole — lingua franca née d'un savant mélange de wolof, de bhojpouri, de français et de malgache — est la seule langue communément parlée par la quasi-totalité de la population ; mais il est, lui, dévalorisé,car marquédu sceau de l'esclavage et de l'engagisme. L'écrivain Dev Virahsawmy déplore ainsi l'absence de *« grand amour entre la population et cette langue. On a honte de la parler* (3) ». Les Mauriciens ont en effet toujours refusé de faire du créole leur langue officielle, de peur de s'enfermer dans un insularisme en porte-à-faux avec leur désir d'ouverture. Ils n'en gardent pas moins de l'affection pour leur langue maternelle, moyen privilégié d'expression des poètes et des chanteurs de l'île qui constitue aussi l'un des principaux piliers de la mauricianité. La langue bhojpourie, importée par lestravailleurs engagés, est parlée aujourd'hui encore par près de 20 % de la population, en particulier par les Mauriciens d'origine biharie, dans le cercle familial et dans le cadre religieux.

Politisation des identités

Ultraminoritaires, le cantonais, le tamoul, le télougou et l'ourdou se sont perdus au fil des générations. Certains d'entre eux sont enseignés depuis peu dans les écoles, les centres culturels et les lieux de culte, dans un contexte de valorisation des traditions ancestrales, tandis que le mouvement de renouveau identitaire, caractérisé par un retour à l'orthodoxie religieuse et linguistique, incite à l'apprentissage de l'arabe, du hakka, du hindi, du mandarin et du sanskrit.
« Outre les trois langues supracommunautaires, on compte ainsi quatorze langues dites "ancestrales" (4) », résume le sociologue Jean- Claude Lau Thi Keng.

Malgré sa quête d'unité nationale, le pays tient avant tout à ce que ses composantes restent distinctes, au risque d'une ethnicisation du patrimoine insulaire et de la mémoire collective, qui va de pair avec une politisation des identités. Chaque communauté a ses centres culturels, ses jours fériés et ses monuments, parmi lesquels l'Aapravasi Ghat, lieu de débarquement des premiers engagés indiens,et le morne Brabant, site historique de l'esclavage, tous deux inscrits au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). En l'absence de population autochtone, chaque groupe célèbre l'anniversaire de l'arrivée de ses ancêtres, valorise leur culture et glorifie leur contribution au développement de l'île. Le paysage lui-même est communautarisé
: le lac de Grand Bassin, haut lieu de pèlerinage hindou, a été renommé Ganga Talao, en référence au fleuve sacré dont il est censé être une résurgence, surtout depuis qu'yont été déversées des tonnes d'eau importées du Gange.

Près d'un demi-siècle après l'indépendance, la société se cherche encore, entre mauricianisme et communalisme (5). Ce microcosme insulaire se définit comme *« une partie du monde et en même temps un monde à part* (6) », selon les mots d'Eric Fougère, maître de conférences en littérature.

Au-delà des clivages, les ponts culturels se multiplient : les célébrations religieuses telles que Kavadee,Aïd, Noël, Diwali, le Nouvel An chinois, Maha Shivaratree, Pâques, Ganesh Chaturthiou encore la Toussaint et le pèlerinage en mémoire du père Laval fédèrent tous les Mauriciens, qui se retrouvent également lors de l'incontournable pique-nique dominicain ou des courses hippiques.La danse et la musique séga offrent de véritables moments de réjouissance nationale. Quant aux productions artistiques et littéraires, elles ont su se faire apprécier bien au-delà de l'océan Indien. L'île Maurice peut être fière de son interculturalité.

Anouk Carsignol-Singh

Chercheuse en relations internationales, auteure de *L'Inde et sa diaspora. Influences et intérêts croisés àl'île Maurice et au Canada,* Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2011.

(1) La bataille de Grand Port, au large de Mahébourg, rendue célèbre par le roman d'Alexandre Dumas *Georges,* figure sur la liste des victoires de l'armée française gravées sur l'Arc de Triomphe àParis.
(2) Le terme « créole » revêt une signification spécifique à Maurice, où il désigne les habitants d'ascendance africaine, alors que, dans les autres sociétés insulaires francophones, il renvoie à toute personne d'ascendance européenne née outre-mer.
(3) « Dev Virahsawmy : pens down ! », *L'Express,* Port Louis, 26 juillet 2014.
(4) Jean-Claude Lau Thi Keng, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice,* L'Harmattan, Paris, 1991. Pour ce sociologue qui défend un modèle républicain à la française, l'enseignement des langues doit êtredépouillé de toute dimension religieuse.
(5) Catherine Servan-Schreiber (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice,* Editions de l'EHESS, coll. « Purusharta », Paris, 2014.
(6) Eric Fougère, *Escales en littérature insulaire : îles et balises,* L'Harmattan, Paris, 2004.

5) Supplément : île Maurice - « Nos anglophiles sont devenus francophones »

Entretien avec M. Jean-Claude de l'Estrac

La cohabitation pacifique de populations diverses peut-elle faire de Maurice un laboratoire du respect de la diversité culturelle ? Entretien avec M. Jean-Claude de l'Estrac, ancien ministre mauricien, candidat au secrétariat général de l'Organisation internationale de la francophonie.

– La pluralité des cultures et des langues prédispose-t-elle Maurice à occuper une place particulière dans un mondemultipolaire ?

— Quand les langues et les cultures ne sont pas respectées, elles produisent de la haine et de la violence ; quand les identités sont meurtries, elles deviennent meurtrières. Dans le cas de Maurice, terre étroite de mille huit cent soixante-cinq mètres carrés, ce n'était pas gagné d'avance ; mais, effectivement, l'île est aujourd'hui un contre-exemple tranquille. Sa gestion de la diversité culturellemérite sans doute d'être mieux connue dans les pays qui, comme nous, sont multiethniques et plurireligieux. Cela dit, si nous voulons être exigeants, nous pourrions souligner que Maurice doit faire davantage pour promouvoir les intérêts bafoués de ses enfants : ils ont encore du mal à surmonter les séquelles de l'histoire tragique qui les relie à l'Afrique continentale, au Mozambique,au golfe de Guinée, au Sénégal, à Madagascar...

– Cinquième langue la plus parlée au monde, le français est globalement en recul, de l'aveu même de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Or, à Maurice, où la langue officielle est l'anglais, le français est en progression. Comment l'expliquez-vous ?

— A mon sens, il y a deux explications à cette exception. La première est d'ordre économique. Mais oui ! Il existe un lien étroit entre les exigences économiques et la pratique d'une langue, et, parextension, le rayonnement d'une culture. Le basculement de Maurice, colonie britannique pendant cent cinquante ans, dans l'aire linguistique francophone est intervenu dans les années 1980 : l'ancienne puissance coloniale, pour des raisons d'économies budgétaires, avait décidé de fermer

son centre culturel à Maurice et rendu ses universités pratiquement inaccessibles en augmentant outrageusement les frais d'admission. Dès lors, un grand nombre d'étudiants se sont tournés versla France, qui, plus accueillante, a commencé à former nos médecins, nos pharmaciens, nos architectes, nos légistes... En moins de dix ans, nos anglophiles sont devenus francophones, nos commerçants ont dû les fournir en produits français, et la France est devenue le premier partenaire commercial de Maurice. C'est une leçon à retenir.

Il y a, d'après mon expérience, une seconde explication : l'impact des médias, plus particulièrementde la presse écrite. Le principal vecteur de la langue française, la raison de sa pérennisation, c'est l'existence d'une presse dynamique, pluraliste, libre, qui touche toute la population et qui est très majoritairement en français. C'est le cadeau de capitulation fait par les Britanniques vainqueurs en 1810 : les habitants de l'ancienne colonie française pourraient conserver leurs coutumes. Je crois qu'il y a là également une leçon à retenir pour l'OIF : l'impact déterminant des médias dans la promotion d'une langue.

– La plupart des deux cent vingt millions de francophones dans le monde se trouvent en Afrique. Quelle contribution l'OIF peut-elle apporter à l'apaisement des tensions communautaires ou religieuses qui ont alimenté de nombreux conflits sur le continent ?

— La francophonie, par les valeurs qu'elle porte, exerce un *« magistère d'influence »,* pour reprendre l'expressiondu secrétaire général de l'OIF Abdou Diouf. Elle peut apporter une contribution majeure, par exemple, à la mise en place dans les Etats membres d'un observatoire de la diversité culturelle. Moins un Etat sera respectueux des critères de diversité — ethnique, religieuse, linguistique —, plus il devra se préparer à la guerre et aux violences. Cette question est fondamentale. Je la place avant la « bonne gouvernance », même si les deux enjeux sont souvent liés.

Ensuite, et j'insiste là-dessus, je crois venu le temps de la francophonie de l'économie. L'espace économique francophone a du poids, mais, s'agissant de l'Afrique, il a besoin d'être stimulé. Parmiles mille choses à faire, je me focaliserais sur une question essentielle : l'industrialisation et la création d'emplois. Je vois l'industrialisation de l'Afrique comme une arme de construction massive. J'inclus sous ce chapitre la question non moins cruciale de la sécurité alimentaire. Il faudrait que l'OIF — elle est bien placée pour le faire — mette en place un programme de promotion de l'industrialisation en Afrique. Et, pour ce faire, il faudra débattre de tout, de la « bonne gouvernance », de l'Etat de droit, de l'investissement, de la formation, et souligner la plus-value de la langue française dans les relations d'affaires. Le tournant, c'est maintenant ; les places seront bientôt toutes prises.

6) Supplément : île Maurice - « Francophonie paradoxale »

Alors que le français est souvent perçu comme une langue assiégée, à Maurice sa vitalité et sa créativité séduisent de plus en plus.

par Tirthankar Chanda

Avec neuf cent mille locuteurs revendiquant une maîtrise plus ou moins avancée du français surune population totale de 1,3 million d'habitants (soit 69 %), et une littérature francophone particulièrement dynamique, l'île Maurice est devenue au cours du demi-siècle écoulé l'un des pays majeurs de la « francosphère ». Parmi les principaux épigones des lettres mauriciennes internationalement reconnus et primés figurent Malcolm de Chazal (1), Jean-Marie Gustave Le Clézio (Prix Nobel de littérature 2008), Edouard Maunick (2), Ananda Devi (3), Shenaz Patel (4)et Carl de Souza (5), pour ne citer qu'eux. Cette contribution au rayonnement et au renouvellement

de la langue de Molière relève autant de la fidélité au français que du génie propre d'une population nourrie des valeurs de la diversité, de l'échange et de la créativité.

Langue de prestige, le français est la langue des milieux urbains, celle qu'on privilégie lorsque l'onmonte dans l'échelle sociale. Dans ces conditions, comment s'étonner que Maurice soit un des rarespays où le français est en progression ? La francophonie mauricienne n'en est pas moins problématique. Les spécialistes parlent de *« francophonie paradoxale »,* dans la mesure où le prestige dont jouit le français auprès de la population contraste avec son absence de statut officiel dans ce pays *(lire l'encadré).* Ce n'est pas nonplus le moindre des paradoxes que cette langue minoritaire, parlée à la maison par une élite (3,5 % dela population) composée d'une poignée de Franco- Mauriciens (descendants de colons) et de la hauteet moyenne bourgeoisie métisse (« gens de couleur »), soit devenue l'un des idiomes les mieux compris et parlés par la majorité des citoyens
— même si beaucoup le maîtrisent mal.

Mélange fécond

Ce positionnement particulier dans le paysage sociolinguistique local trouve son origine dans l'histoire. Si l'île Maurice doit son nom aux marins hollandais de passage, qui la désignèrent d'aprèsle nom de leur prince (Maurice de Nassau), elle est le produit d'une double colonisation, française puis britannique. La première intervient en 1715 et dure jusqu'à 1810, date à laquelle l'île passe auxmains des Britanniques, qui la marquent à leur tour de leur sceau. La colonisation britannique durera quelquecent cinquante ans, jusqu'à l'indépendance, en 1968.

Les germes du plurilinguisme désormais caractéristique de cette île -carrefour ont été introduits dès l'époque coloniale française. Les dialectes des régions côtières de l'Hexagone, dont les colons étaient issus, cohabitaient alors avec des parlers de l'importante main -d'œuvre africaine amenée deforce pour travailler dans les champs de canne à sucre. Du mélange fécond du français et des langues africaines (notamment le wolof (6), le malgache et le comorien) est né le créole mauricien, ou morisyen.

Cette situation démo-linguistique se complique encore quand les Britanniques font venir des travailleurs sous contrat de leurs colonies d'Asie (Inde, Chine). Les langues importées par ces engagés « volontaires » (le bhojpouri, le tamoul, le bengali, le mandarin, le hakka, etc.) sont encore couramment parlées, notamment dans les zones rurales, et servent de marqueurs d'identité. L'Angleterre imposa par ailleurs l'anglais comme langue administrative et de communication pédagogique.

Une parenté avec le créole

Cette situation a largement perduré après 1968, avec trois langues supracommunautaires se partageant aujourd'hui le champ mauricien : on parle du trilinguisme créole-français-anglais. Lingua franca de l'île, le créole est la principale langue véhiculaire, pratiquée par la quasi-totalité de la communauté. Le morisyen a souffert toutefois de sa standardisation insuffisante, qui l'a longtemps relégué au domaine de l'informel et de l'oral. Symboliquement, il reste lié à l'esclavage, qui continue de le dévaloriser aux yeux de la bourgeoisie montante.

Celle-ci perçoit en revanche l'anglais et le français, deux langues socialement valorisées et tournéesvers l'international, comme des instruments de réussite sociale et professionnelle. Tous deux sont en compétition pour la domination du champ linguistique mauricien. L'anglais semble avoir remporté la première manche de la bataille qui s'annonce, comme en témoigne son statut de langue

du Parlement, des tribunaux et de l'administration. Il est aussi la langue de l'enseignement secondaire et universitaire.

En tant que langue « officieusement officielle », le français est présent dans ces domaines de l'exécutif et de l'éducatif, surtout à l'oral, et cela en raison de sa bonne connaissance par la grande majorité des Mauriciens. Ces compétences s'expliquent par les liens de parenté lexicale entre le français et le créole, que tous les locuteurs maîtrisent parfaitement, mais aussi par le dynamismedes médias francophones : 80 % de la presse généraliste, quatre des cinq quotidiens — *Le Mauricien, L'Express, Le Défi quotidien, Le Matinal* (7) — et la plupart des hebdomadaires — *Week-end, 5-Plus,Le Défi plus,* etc. — sont en français, tout comme plus de la moitié des émissions de la radio et de la télévision d'Etat, la Mauritius Broadcasting Corporation. Mais rien n'illustre mieux l'ampleur actuelle de la francophonie locale que l'explosion de ses talents littéraires à laquelle nous assistons,qui faisait dire il y a quelques années à un observateur local : *« L'île Maurice compte un million d'habitants et autant d'écrivains. »*

(1) Poète et écrivain, Malcolm de Chazal (1902-1981) était également peintre.
(2) Le poète Edouard Maunick fut aussi ambassadeur en Afrique du Sud dans les années 2000. Il est notamment l'auteur des ouvrages *Les Manèges de la mer* (Présence africaine, Paris, 1964) et *Brûlerà vivre*⁄*Brûler à survivre* (Le Carbet-Maison de l'outre-mer, Sarcelles, 2004).
(3) Ananda Devi a reçu le prix des Cinq Continents de la francophonie en 2006 et a récemment publié *Les Jours vivants* (Gallimard, Paris, 2013).
(4) Née en 1966, la romancière a reçu en 2005 le premier prix Beaumarchais des écritures dramatiques de l'océan Indien pour sa pièce de théâtre *La Phobie du caméléon.*
(5) Lire, par exemple, le roman *En chute libre,* L'Olivier, Paris, 2012.
(6) Le wolof est parlé au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie, pays d'où venaient de nombreux esclaves.
(7) Seul le quotidien *The Independent* paraît en anglais.

7) Statut des langues et des communautés par Laurie Merigeaud

La Constitution ne désigne pas de langue officielle, mais l'anglais a acquis ce statut de manière coutumière. Les textes juridiques sont rédigés dans cette langue, qui est aussi celle des administrations, des tribunaux et des entreprises.

L'anglais est la langue officielle du Parlement. Cependant, si la capacité à maîtriser cette lang ue estune condition d'éligibilité (article 33) à l'Assemblée nationale, les députés peuvent s'exprimer en français (article 49).

En outre, au nom de la protection de la liberté individuelle (article 5), toute personne arrêtée ou détenue doit être informée *« dès que raisonnablement possible et dans une langue qu'elle comprend ».* De même, tout individu comparaissant devant les tribunaux et établissant qu'il ne maîtrise pas l'anglaispeut témoigner ou faire toute déclaration dans la langue qu'il manie le mieux.

Les fonctionnaires utilisent généralement le français ou le créole.

Selon l'Education Act de 1982, dans les classes élémentaires des écoles primaires liées à l'Etat, jusqu'à la troisième année incluse, toute langue qui, *« de l'avis du ministre, convient le mieux aux élèves »* pourra être utilisée pour l'enseignement. L'étude du créole est proposée en primaire depuis 2012.

De plus, pour assurer la représentation des communautés (Indiens, Franco-Mauriciens, Africains, Chinois), un système dit du « meilleur perdant » *(best loser)* corrige les résultats des élections

législatives par l'attribution de huit sièges aux communautés les moins bien représentées. Chaque candidat doit donc déclarer son appartenance à une communauté. En 2014, le gouvernement a lancé une réforme destinée à remettre en cause cette obligation contestée par le Comité des droits de l'homme des Nations unies. En juillet, celle-ci a été supprimée par un amendementconstitutionnel.

Laurie Merigeaud

8) Supplément : île Maurice - Les principales langues de l'île Maurice (Agnès Stienne, septembre 2014)

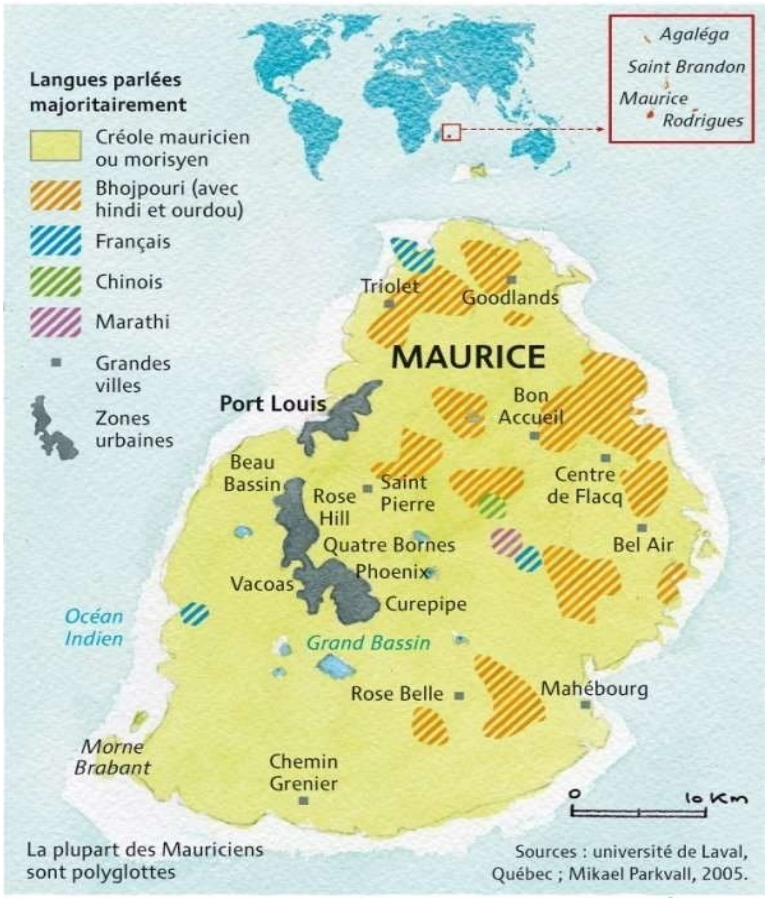

Extrait du Monde diplomatique de septembre 2014, consulte le 22 décembre 2015. http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/maurice-langues

Extrait des archives du Monde Diplomatique d'avril 1966, https://www.monde-diplomatique.fr/1966/04/BENEDICT/27211, consulte le 23 décembre 2015.
Avril 1966, page 22

Minuscule et isolée

L'Ile Maurice connait deux graves problèmes : · L'hétérogénéité de sa nombreuse population · Sa dépendance quasi totale de l'écoulement de la production sucrière par Burton Benedict

Aperçu

9) L'Ile Maurice connait deux graves problèmes : L'hétérogénéité de sa nombreuse population · Sa dépendance quasi totale de l'écoulement de la production sucrière

L'Ile Maurice est une colonie britannique de l'océan Indien située à quelque 800 kilomètres à l'est de Madagascar. Elle progresse rapidement sur la voie de l'indépendance. Jusqu'à quel point une telle nation est-elle viable ? Petite, surpeuplée, sous-développée, elle est aussi composée d'une population formée de nombreuses races différentes qui possèdent des traditions religieuses variées. Avec une superficie de 1 865 kilomètres carrés, l'ile Maurice ne représente que moins du quart de l'étendue de la Corse. Sur cetteîle minuscule s'entassent plus de 750 000 habitants, dont le taux d'accroissement démographique dépasse 3 % par an. A ce rythme les Mauriciens seront presque3 millions à la fin du siècle.

Trois données géographiques entravent la croissance et le développement de l'ile Maurice : son isolement, ses dimensions et son manque de ressources naturelles. L'éloignement des éventuels débouchés pour sa production a pour conséquence d'absorber en frais de transport les économies réalisées grâce aux faibles coûts de production. Le seul avantage qu'elle tire de sa position, c'est de pouvoir être considérée comme une base militaire pour le contrôle de l'océan Indien. C'est probablement dans ce dessein qu'en 1965 une nouvelle colonie a été formée en réunissant quelques- unes des petits îles qui dépendent d'elle avec quelques dépendances des îles Seychelles.

Aucun pays au monde n'est autant tributaire que l'île Maurice des exportations d'un produit unique.Le sucre et ses dérivés représentent en effet 99 % du total des exportations et plus du tiers du revenu national de la colonie. L'économie est donc extrêmement vulnérable aux fluctuations ducours mondial du sucre, quoique ce cours soit maintenant contrôlé par les accords conclus au sein du Commonwealth et par l'Accord international sur le sucre. Ces mêmes accords fixent des limites très strictes quant au maximum de sucre que l'ile Maurice peut exporter, ce qui du même couplimite l'expansion de sa production. Pour environ 42 % la superficie de l'île, soit près de (...)

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements **5**

SOMMAIRE **13**

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET D'ACRONYMES UTILISÉS **15**

GLOSSAIRE **17**

RÉSUMÉ **29**

INTRODUCTION **39**

1. Définir les contours du projet doctoral : démarche réflexive, contexte plurilingue et annonce du plan. 45
2. Genèse de la thèse : Choix d'un sujet justifié par un parcours personnel et des expériences transformés en savoir 47
3. L'écriture de la recherche : biographie langagière, expérienciation et réflexivité 51
   - 3.1 La posture réflexive du chercheur : un statut ambivalent qui mène à un travail de recherche singulier..... 55
   - 3.2 Prémices de la recherche : une ouverture expérientielle pluriculturelle, plurilingue dès l'enfance..... 58
   - 3.3 Éveil de la réflexivité, du regard critique : vers une démarche qualitative..... 68
4. Pertinence de ce travail de recherche sociolinguistique au service de la collectivité 73
5. La thématique de l'IL en français assez peu explorée 75
6. Problématique : comprendre le phénomène d'IL chez le locuteur en mobilité sociale et en conflit de légitimité et apporter des pistes de réflexion pour tenter d'y remédier 76
7. Les objectifs de ce travail de recherche 77
8. Quelques conventions 78

PARTIE I : NOTIONS HISTORIQUES ET THÉORIQUES **81**

CHAPITRE 1 : LA PRÉSENTATION DU TERRAIN **83**

1.1 Très bref aperçu de l'histoire linguistique de l'île Maurice (ancienne isle de France) 85

- 1.1.1 L'île Maurice dans l'océan Indien..... 86
- 1.1.2 L'étymologie du nom de l'île 87
- 1.1.3 L'occupation hollandaise (1598-1712) 87
- 1.1.4 L'occupation française (1715-1810) 88
- 1.1.5 L'occupation britannique (1810-1968)..... 90
- 1.1.6 Apparition de la diglossie et des ethnies à Maurice 92
- 1.1.7 L'île Maurice postindépendance : émergence du *kreol*..... 95

1.2 La population de l'île Maurice : un « apartheid » sectorisé implicite et informel 97

1.2.1 « La population générale » : les Créoles 102
1.2.2 « La population générale » : les descendants d'origine européenne..... 104
1.2.3 La population d'origine chinoise 106
1.2.4 Bilan : Le multiculturalisme mauricien : un équilibre communautaire ... 107

1.3 Plurilinguisme : entre désir d'intégration et de sauvegarde des langues 109

1.3.1 L'anglais : langue de l'écrit socio-historique 110
1.3.2 Regards sur le statut formel et/ou informel du français 114
1.3.2.1 Place prépondérante du français et démocratisation de son usage. 114
1.3.2.2 Variations sociales du français 116
1.3.3 Le créole mauricien ou « morisien »..... 118
1.3.3.1 L'étymologie du mot « créole » 118
1.3.3.2 Une langue qui rassemble mais qui souffre de discrédit 119
1.3.3.3 Une difficile mais réelle émergence du kreol 120

1.4 Bilan 123

1.4.1 Une situation plurilingue propice à de l'insécurité linguistique..... 123
1.4.2 Une jeune nation en constante mutation qui navigue entre des langues vernaculaires, véhiculaires, officielles, nationales 124

CHAPITRE 2 : LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÎLE MAURICE 129

2.1 La situation sociolinguistique mauricienne : un laboratoire complexe du plurilinguisme 131

2.1.1 La situation de contact de langues ou l'insécurité linguistique..... 131
2.1.2 Mélange de langues : réunir et atteindre les locuteurs non-francophones 133

2.2 Quelques définitions de base : la diglossie 137

2.2.1 La diglossie ou la situation hiérarchisée du bilinguisme 137
2.2.2 Les critiques de la diglossie statique 139
2.2.2.1 La diglossie conflictuelle 140
2.2.2.2 Vers une diglossie consensuelle ? 142
2.2.2.3 Peut-on encore parler de diglossie aujourd'hui ? 143
2.2.3 Bilan sur la diglossie à Maurice :..... 144
2.2.3.1 Choisir sa langue : un enjeu de réussite (sociale) et d'ouverture (sur le monde) 144
2.2.3.2 Le kreol : l'enjeu d'une langue unificatrice 146

2.3 Le continuum linguistique et l'interlecte 147

2.3.1 Le continuum liguistique..... 147
2.3.2 L'interlecte..... 149

2.4 La communauté linguistique : 152

2.4.1 Un groupe réuni par sa langue seulement ? 152
2.4.2 L'interactionnisme au sein de la communauté linguistique 163
2.4.3 Le rôle des représentations dans la communauté linguistique 165

2.5 Identité et ethnie 168

2.6 Langues et identités 171

2.7 Lorsque les langues se mélangent 172

2.8 L'interférence 176

2.8.1 La place de l'interférence à Maurice..... 179

2.9 La place du *kreol* à Maurice 180

2.9.1 Vers une meilleure compréhension de l'utilisation des langues à Maurice : quelle place pour le français mauricien et le *kreol* mauricien ? 180

2.9.2 Promotion de la langue créole à Maurice : n'est-ce qu'un enjeu politique ? 189

2.10 Bilan sur la situation sociolinguistique de l'île Maurice 190

CHAPITRE 3 : LANGUES ET ENSEIGNEMENT 195

3.1 La tolérance linguistique, moteur ou frein dans l'apprentissage scolaire ? 195

3.1.1 Le statut particulier du français lors des examens scolaires à Maurice .. 196

3.1.2 Langue et construction du peuple 204

3.1.3 La politique linguistique dans l'enseignement : un enjeu primordial de réussite sociale et d'identité..... 205

Conclusion 208

CHAPITRE 4 : LES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS : LE CAS DU FRANÇAIS MAURICIEN 214

4.1 Différencier les notions de la variation « français normé, standard ou international » et du « français mauricien » 214

4.1.1 Le français en contact et dans sa variation à Maurice, la question de la hiérarchisation des variétés de français 218

4.1.2 Une certaine incohérence : une même langue, le *kreol* et donc une même identité mauricienne ? Difficile définition de l'identité et de la langue mauriciennes 222

4.2 Le français mauricien, un interlecte ? 222

4.2.1 Une incursion dans les « origines » de l'interlecte : une notion en perpétuel mouvement 223

4.2.2 L'interlecte, la question tendue du métissage 224

4.3 Qu'est-ce qu'un mauricianisme ? 225

4.4 L'influence du contact des langues 226

4.5 L'évolution dans les pratiques langagières du français mauricien (FM) : révélatrice d'une volonté d'assumer et de renforcer son identité mauricienne ? 230

4.5.1 Convergences des pratiques d'usage 231

4.5.2 Convergences des pratiques d'enseignement 232

4.5.2.1 Les pratiques de classe 232

4.5.2.2 Les manuels pédagogiques de français 232

Conclusion : le français mauricien, un enjeu social et politique à trouver sa place 233

CHAPITRE 5 : LE CONCEPT/PHÉNOMÈNE OU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE 238

5.1 L'IL : prémices, naissance et tentative de définitions 239

5.1.1 L'insécurité linguistique : une volonté de purisme de la langue française 239
5.1.2 Les travaux de William Labov (1966) : une approche quantitative de l'IL 242
5.1.3 L'IL, le point de vue (ou la prise de conscience) du locuteur 245

5.2 Les représentations et les variations des normes : la clef pour comprendre l'IL 250

5.2.1 Les normes en vigueur 250
5.2.1.1 La norme prescriptive (ou norme sélective ou règles normatives) 251
5.2.1.2 La norme descriptive 252
5.2.1.3 La norme subjective 253
5.2.1.4 La norme fantasmée 254
5.2.1.5 Les travaux d'Annette Boudreau : une certaine similitude avec la situation mauricienne 255
5.2.2 Des variations susceptibles de s'éloigner de la norme : exacerbation de l'IL. 258
5.2.2.1 Les variations lexicales 258
5.2.2.2 Les variations phonologiques 259
5.2.2.3 Les variations syntaxiques 260
5.2.3 Attitudes et représentations 260
5.2.3.1 Représentations linguistiques 260
5.2.3.2 Les représentations individuelles/collectives : 262
5.2.3.3 Les représentations sociales 263
5.2.3.4 Les représentations sociolinguistiques : 264
5.2.4 Les normes endogènes et exogènes 267

5.3 Évolution chronologique du concept d'IL 268

5.3.1 L'insécurité linguistique selon Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978) 268
5.3.2 L'IL chez Pierre Bourdieu (1987)..... 270
5.3.3 L'IL dans les années 1990 272
5.3.3.1 Les récentes études sur l'IL 272
5.3.3.2 Les recherches menées par Michel Francard (1993) 274
5.3.3.3 L'insécurité linguistique selon Louis-Jean Calvet (1999) 275
5.3.3.4 L'IL selon Aude Bretegnier (1999, 2002) 277

5.4 Les limites d'une définition de l'IL : des signes ou des situations révélatrices. 279

5.4.1 La difficulté d'évaluer l'IL..... 279
5.4.2 Les signes ou les caractéristiques de l'insécurité linguistique 281
5.4.2.1 L'hypercorrection 282
5.4.2.2 Le besoin d'émulation ou sentiment d'appartenance à la communauté blanche 283
5.4.3 Des exemples (particuliers) de situations révélatrices d'IL..... 286
5.4.3.1 L'insécurité linguistique en milieu monolingue 286
5.4.3.2 L'IL et le cadre scolaire 287
5.4.4 D'autres interprétations possibles au concept de l'insécurité linguistique : l'affirmation de la langue française comme un signe d'IL..... 290
5.4.4.1 Une langue française en déclin face à l'hégémonie anglophone ? 290
5.4.4.2 Un besoin d'affirmation par le biais d'événements linguistiques et culturels ? 291
5.4.4.3 Une insécurité face aux langues dites régionales ? 292

Conclusion 294

PARTIE II : OBSERVATIONS ET RECUEIL DES OBSERVABLES 300

CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 304

6.1 Une posture ethno-sociolinguistique et réflexive 304

6.1.1 Réflexion sur le choix de langue utilisée lors des entretiens et le choix des témoins 306
6.1.2 L'identité du chercheur et ses incidences sur le matériau recueilli..... 308
6.1.2.1 Se poser la question de l'appartenance du chercheur ? 310
6.1.2.2 Le critère de nativité, d'appartenance au groupe étudié est-il impératif ? 310
6.1.2.3 Faut-il considérer l'appartenance du chercheur comme une variable indispensable pour comprendre son travail ? 311

6.2 Les principales méthodes de collecte des observables : les questionnaires, les entretiens et les observations participantes 313

6.2.2 Les entretiens semi-directifs 316
6.2.3 Les questionnaires 316
6.2.4 Les récits de vie..... 317
6.2.5 Les débats autour du récit de vie..... 321
6.2.5.1 Les controverses entre Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich 321
6.2.5.2 La critique que fait Georges Gusdorf des perspectives de Lejeune 322
6.2.6 Les observations informelles, les réflexions en amont et les pré-enquêtes 325

6.3 Présentation des enquêtes menées : questionnaires écrits pendant les cours et entretiens (choix des témoins, procédés, déroulement) - Voir annexes pour les entretiens menés 327

6.3.2 Les questionnaires 327
6.3.3 Les entretiens 329
6.3.4 L'élaboration des questionnaires écrits 333

6.4 Les obstacles ou difficultés rencontrés 333

6.4.2 Le nombre et la « qualité » des témoins 333
6.4.3 Une absence de réflexion sur la langue..... 335
6.4.4 Le cadre formel du cours de français..... 336
6.4.5 Comprendre la relation enquêteur-enquêté..... 337
6.4.6 Des réponses fournies qui mènent vers des pistes ou des sujets de réflexion ? 339
6.4.7 Un échantillon restreint de la population 340
6.4.7.1 De probables incohérences au niveau des statistiques officielles ? 340
6.4.7.2 L'échantillonnage retenu 347

Conclusion 348

CHAPITRE 7 : LE PHÉNOMÈNE D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE À MAURICE 353

7.1 La spécificité de Maurice, territoire plurilingue, où se joue le phénomène d'IL. 353

7.1.1 Les relents du passé colonial..... 353
7.1.2 Plurilinguisme : le rapport ambigu à l'IL, entre échappatoire et signe d'un malaise 357

7.1.2.1 Le kreol ou la langue reniée 357

7.1.2.2 Le « mauvais » français contre le « bon » français 360
7.1.3 Accepter les différentes variétés de français inhérentes à un contexte plurilingue..... 363
7.2 Les travaux de Didier de Robillard sur l'insécurité linguistique à Maurice 364
7.2.1 Monolinguisme, plurilinguisme (compétence linguistique et IL)..... 364
7.2.2 IL, compétence et appropriation..... 367
7.2.3 Insécurité ascendante et descendante 368
7.2.4 Insécurité linguistique « directe et informée » et insécurité linguistique « indirecte et aveugle ». 368
7.2.5 L'insécurité linguistique en français à l'île Maurice : Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français ? 371
7.2.6 La question du « locuteur légitime »..... 373
7.3 Classification de l'IL selon le type de locuteurs 374
7.3.1 Chez les natifs 374
7.3.1.1 Locuteurs natifs monolingues et locuteurs natifs plurilingues 374
7.3.2 Chez les non-natifs 376
7.3.2.1 Locuteurs non natifs en milieu monolingue et en milieu bilingue ou plurilingue. 376
7.3.2.2 Selon le statut social 376
7.3.2.3 L'insécurité et la légitimité. 377
7.3.2.4 Insécurité et dynamique des situations linguistiques. 377
7.3.2.5 L'IL : un phénomène relatif ? 378
7.4 Les travaux de Rada Tirvassen 379
7.5 Les travaux de recherche menés par quelques étudiants des universités mauriciennes 381
7.6 Bilan des travaux menés sur l'insécurité linguistique à Maurice et perspectives 382
7.6.1 Y a-t-il eu une évolution de l'insécurité linguistique ? 383
7.6.2 Cinétique de classes sociales, émergence de nouvelles normes linguistiques, nouvelles attentes (socio)linguistiques, ces facteurs mènent-ils vers un accroissement de l'insécurité linguistique ? 385
7.6.3 L'IL peut-elle représenter un facteur stimulant dans l'apprentissage de la langue ? 387
Conclusion 387

CHAPITRE 8 : OBSERVATIONS, RÉCITS DE VIE, ANECDOTES : QUELS ENSEIGNEMENTS ? 391

8.1 Le contexte social : l'une des causes majeures de l'insécurité linguistique à Maurice 391
8.1.1 Les attitudes, véritables reflets des représentations sociales..... 392
8.1.2 Le rôle de l'accent dans les représentations et dans la perception du « bon français »..... 395
8.2 Les perceptions de la langue dans le cadre scolaire et en contexte familial : l'autre cause majeure d'IL 398
8.2.1 Une prise de conscience dès l'enfance 398
8.2.2 Un apprentissage du français peu poussé et un manque de discernement entre français standard et français mauricien 401

8.3 Une situation d'IL due à la présence normative de l'ancienne langue coloniale 402

8.3.1 Le français et le mélange de langues en contact qui mènent à des malentendus 402

8.3.2 Une présence grandissante d'expatriés français ou de francophones et les délocalisations d'entreprises françaises à Maurice..... 404

Conclusion 405

PARTIE III : ANALYSES ET RÉSULTATS 409

CHAPITRE 9 : ANALYSE DU CORPUS DES ENTRETIENS 413

9.1 En amont des entretiens 414

9.2 Le recueil des entretiens 418

9.2.1 Le respect et la garantie de l'anonymat des sujets..... 419

9.2.2 Les modes d'appropriation de la langue et le répertoire langagier..... 420

9.2.3 Présentation du déroulement des entretiens 420

9.3 Fruit de ces entretiens : quelques pistes d'exploitation 421

9.3.1 Maurice comme pays francophone à part entière : vers une reconnaissance du français mauricien et des variétés de français ?..... 421

9.3.2 Une réelle volonté d'utilisation du français 423

9.3.3 Des remarques parfois désobligeantes de la part de Français expatriés qui mènent vers l'IL..... 424

9.3.4 Peut-on parler de représentants du « bon français » ? 428

Les organismes représentant ou en lien avec l'État français, perçus comme « intimidants » 428

9.3.5 Le *code-switching* mauricien, comme vecteur d'insécurité linguistique ? ... 430

Conclusion 434

CHAPITRE 10 : ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ÉCRITS 439

10.1 Descriptif des questionnaires et méthodologie 440

10.2 Analyses des questionnaires écrits d'expression orale 441

10.3 Objectifs de ces questionnaires : l'existence « réelle » de l'insécurité linguistique ressentie par les informateurs 441

10.3.1 Le discours tenu sur la compétence linguistique en français..... 442

10.3.2 Éléments de la langue qu'ils souhaiteraient toujours apprendre/qu'ils ne maîtrisent pas et qu'ils souhaiteraient encore perfectionner 443

10.3.3 Analyse du corpus des grands adolescents 444

10.3.3.1 Les cours suivis, perçus comme « valorisants » 444

10.3.3.2 La question de l'utilité ou de la « supériorité » du français 444

10.3.4 Analyse du corpus des questionnaires destinés aux futurs enseignants de français 446

10.3.4.1 Observation et analyse préalables aux questionnaires des étudiants 446

10.3.4.2 Le rapport de ces aspirants professeurs de français à la langue française et le lien avec l'insécurité linguistique. 447

10.3.4.3 Le choix du professorat et les éventuels liens avec l'insécurité linguistique 450

10.3.4.4 Une corrélation entre le niveau de maîtrise de la langue française et l'évaluation de l'insécurité linguistique ? 450

Bilan général de ces questionnaires écrits 453

CHAPITRE 11 : ANALYSE DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES 455

11.1 Une micro-ethnographie mauricienne : Les cas d'incompréhension ou d'incapacité de productions orales menant à une situation probable d'insécurité linguistique 455

11.1.1 Charles-Henri, jeune homme bilingue à qui l'on s'adresse en alternance codique 455
11.1.2 Annick, locutrice bilingue native anglais-français et sa prononciation d'anglicismes 457
11.1.3 Patrick et Chantal, couple de Mauriciens préférant s'exprimer en anglais à Guillaume, un Français 458
11.1.4 Le malaise en milieu professionnel : le cas de l'incompréhension de l'infirmière en clinique privée 459
11.1.5 Le cas des soirées entre amis Français et Mauriciens : « on parle la même langue mais nous n'avons pas la même culture ». 459
11.1.6 La langue française comme source d'incompréhension et d'insécurité entre Français et Mauriciens 460
11.1.7 L'IL : un phénomène intergénérationnel ou la médiocrité du français international au sommet même de l'État. 461

Conclusion 463

CHAPITRE 12 : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE 469

12.1 Les solutions réalisables à moyen et long termes 472

12.1.1 La reconnaissance, la nomination officielle du français mauricien..... 472
12.1.1.1 Des politiques à mettre en place : le rôle de l'État et des institutions.472
12.1.1.2 Vers une mise en place d'un lexique du français mauricien reconnu et attesté par des entrées dictionnairiques ? 473
12.1.1.3 Vers la création d'un organisme régulateur du français mauricien ? 475
12.1.2 Le rôle de l'enseignement et des enseignants dans la maîtrise du français 476
12.1.2.1 Le rôle croissant des établissements scolaires dans l'enseignement du français 476
12.1.2.2 La mobilité étudiante francophone 479
12.1.3 Promouvoir une image renouvelée de la langue française..... 480
12.1.3.1 Des exemples d'actions attractives : 482
12.1.3.2 Promouvoir le français par la diversité de la culture francophone : 483
12.1.3.3 Amélioration des stratégies d'enseignement et du niveau de maîtrise linguistique par les enseignants de français 485

12.2 Quelles sont les perspectives apportées par ce travail de recherche ? 486

12.2.1 Redonner sa juste place à l'Histoire 486
12.2.2 Évaluer l'impact de l'IL dans la vie professionnelle et sociale des locuteurs et faire entendre leur voix 489
12.2.3 L'introduction d'une unité d'enseignement sur la biographie langagière destinée aux futurs enseignants de français 491

12.3 Critiques et limites de cette étude 492

12.3.1 Une reformulation des documents officiels 492
12.3.2 Une recherche effectuée majoritairement au sein d'une classe moyenne, voire dans une communauté en quête de légitimité sociale 493

Esquisse de conclusion 495

CONCLUSION **499**

1. Genèse de cette recherche et méthodologie 502
2. Analyses et propositions 505
3. Travail réflexif au terme de cette thèse 507
4. Evaluation critique de la thèse, propositions et perspectives de recherche 510

BIBLIOGRAPHIE **517**

SITOGRAPHIE **543**

ANNEXES **547**

Annexe 1 – Prélude au discours sur la francophonie du Président de la République 549

Annexe 2 - Francophonie – Transcription du discours du Président de la République à l'Institut de France 551

Annexe 3 – Dossier de Presse : Une ambition pour la langue Française et le plurilinguisme 569

Annexe 4 - Corpus des entretiens passés entre juillet 2015 à fin 2016 579

1) Entretien semi-directif :..... 579
   Guide d'entretien – version initiale (concerne les premiers entretiens passés entre juillet 2015 et novembre 2016) 579
2) Guide d'entretien (Version 2, utilisée à partir de décembre 2016) – pour..... l'élaboration de biographies linguistiques 581
3) Retranscriptions de certains entretiens - Guide d'entretien..... 586

Annexe 5 - Corpus des questionnaires écrits 639

1) Questionnaires d'apprenants (adultes) d'un cours de perfectionnement de français à l'oral (cours assuré en 2015)..... 639
2) Corpus d'une classe de Terminale – Cours assuré en 2015- 2016 645
3) Corpus des questions posées aux futurs enseignants de français de 1re année dans l'enseignement supérieur (cours assurés en 2015)..... 659
4) Questionnaire écrit d'un « fin observateur de la société mauricienne »..... 670

Annexe 6 - Exemples de certains mauricianismes qui illustrent ce contact de langues très présent à Maurice 681

1) Les substantifs :..... 681
2) Quelques verbes typiquement mauriciens à consonance français :..... 688
3) Des mots spécifiquement mauriciens (ou du français mauricien parfois considéré comme du créole) : 693
4) Les termes désignant des plats ou des aliments particuliers de la cuisine mauricienne :..... 693
5) Les interjections : 699

6) Quelques tournures de phrases relevant du français mauricien (ou du créole) couramment entendues : 700

Annexe 7 – Exemples de pratiques d'usage d'anglicismes entendus ou lus 703

1) Le cadre phrastique : les infinitives..... 704
2) L'utilisation des anglicismes 704
3) La syntaxe à la créole (ou est-ce du français mauricien !?)..... 707
4) La confusion entre « partir » et « aller »..... 708
5) L'utilisation de l'adjectif possessif 708
6) L'absence d'accords des adjectifs avec le nom 709
7) Quelques mauricianismes aperçus dans la vie quotidienne 709
8) Des posters et affiches ou publicités « typiquement mauriciens » 710
Affiche aperçue au Centre Culturel d'Expression Française à Curepipe : 710
Affiche aperçue à l'entrée d'un cinéma urbain 711
Affiche publicitaire en bordure de route à Pailles 712
Affiche plurilingue à l'entrée d'un supermarché : 713
9) Vocabulaire culinaire 713

Annexe 8 : Les langues à Maurice 715

1) Le bhojpuri 716
2) L'arabe 716
3) Le bengali 716
4) Le gujrati 717
5) Le hindi et le hindustani 718
6) L'urdu 718
7) Le mandarin 719
8) Le marathi..... 720
9) Le sanskrit 720
10) Le tamoul..... 721
11) Le telegou 721
12) Quelques statistiques concernant ces « langues ancestrales ou orientales »... 721

Annexe 9 – Extraits du monde diplomatique 725

1) Supplément : île Maurice - Points de repère 725
2) Supplément : île Maurice - Influences internationales 726
3) Supplément : île Maurice - La bataille des mentalités par Augusta Conchiglia 727
4) Supplément : île Maurice - Une longue quête de soi par Anouk Carsignol-Singh 731
5) Supplément : île Maurice - « Nos anglophiles sont devenus francophones » 734
6) Supplément : île Maurice - « Francophonie paradoxale » 735
7) Statut des langues et des communautés par Laurie Merigeaud 737
8) Supplément : île Maurice - Les principales langues de l'île Maurice (Agnès Stienne, septembre 2014) 738
9) L'Ile Maurice connait deux graves problèmes : L'hétérogénéité de sa nombreuse population · Sa dépendance quasi totale de l'écoulement de la production sucrière 739

TABLE DES MATIÈRES **741**

Priscille Ahtoy

L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS EN MILIEU PLURILINGUE (ILE MAURICE) : MOBILITÉ SOCIALE ET CONFLITS DE LÉGITIMITÉS

Résumé en français

L'INSECURITE LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS EN MILIEU PLURILINGUE (ILE MAURICE) : MOBILITE SOCIALE ET CONFLITS DE LEGITIMITES

L'insécurité linguistique (désormais IL) est un terme utilisé pour désigner une situation au cours de laquelle un locuteur peut ressentir un sentiment d'inconfort, voire de dévalorisation lors d'un échange verbal (ou à l'écrit) car il est assujetti à une norme linguistique correspondant à un usage dominant.

Ce sentiment d'illégitimité (perçue/ressentie) résulte d'un sentiment de dépossession linguistique ou d'appropriation partielle. Notre choix d'étude de terrain s'est porté sur l'île Maurice, pays plurilingue où les locuteurs entretiennent un rapport ambivalent avec leurs langues. Cette thèse en constitue la première étude exclusive.

L'influence de Français expatriés présents à Maurice nous permet d'interroger la légitimité de la distinction récurrente entre natif et néo-locuteur.

Enfin, les résultats de cette recherche doctorale contribueront à améliorer l'enseignement du français langue seconde dans des contextes divers.

Mots-clés : plurilinguisme, francophonie, didactique du français, altérités, contacts de langues, diglossie, île Maurice, français langue maternelle

Résumé en anglais

LINGUISTIC INSECURITY IN FRENCH IN A PLURILINGUAL CONTEXT (MAURITIUS): SOCIAL MOBILITY AND CONFLICTS OF LEGITIMACIES

Linguistic insecurity is a term used in language acquisition to designate a situation where a speaker might feel a sense of discomfort during a verbal exchange (or when writing) because he is bound by a linguistic norm corresponding to linguistic dominance.

This sense of illegitimacy, which the speaker is affected by, results in a feeling of linguistic dispossession or partial appropriation. Our choice of study focuses itself on Mauritius, a multilingual country, where thespeakers have an ambivalent relationship with the languages they use.

This thesis is the first scholarly work exclusively dedicated to it. A special interest of this work resides in the examination of the influence of French expatriates in Mauritius. This leads us to question the legitimacy of the recurrent distinction between native speaker and new speaker.

This doctoral project, engaged in research about linguistic insecurity in French-speaking areas will also help to improve the teaching of French as a second language in contexts of cultural and linguistic diversity.

Key words: multilingualism, French-speaking world, French language teaching and learning, otherness, language contact, diglossia, Mauritius, French as a first language.